LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-QUATORZIÈME ANNÉE

208

TOME DEUX CENT HUITIÈME
DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT SOIXANTE-DOUZIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1902

LE

CORRESPONDANT

TALLEYRAND ÉVÊQUE D'AUTUN

I

L'ABBÉ DE PÉRIGORD

Suivant une anecdote de salon fort goûtée en son temps, le prince de Condé qui, gouverneur de la Bourgogne en 1789, avait connu Talleyrand à l'évêché d'Autun, lui aurait demandé à brûle-pourpoint lorsqu'il reçut sa visite au retour de l'émigration : « Monsieur de Talleyrand, qu'est donc devenu un de vos parents, assez triste sire, qui était autrefois évêque d'Autun? » Dans la bouche du vieux Condé, — aussi malin que brave, — la question était une spirituelle impertinence. Mais il faut avouer que l'épiscopat a occupé si peu de place dans la vie du personnage le plus fécond de son siècle en métamorphoses, que, dans la postérité, beaucoup ont pu oublier sans malice l'évêque d'Autun sous l'ambassadeur, sous le plénipotentiaire, sous le ministre des affaires étrangères, sous le vice-grand électeur ou sous le grand chambellan de Bonaparte et des Bourbons.

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, — l'abbé de Périgord, comme on l'appelait, — avait trente-quatre ans sonnés, quand le roi Louis XVI, triomphant de ses longs scrupules, l'avait nommé, le 2 novembre 1788, à l'évêché d'Autun. Il était alors un des membres très en vue du clergé de France. D'une famille illustre, qui plongeait dans le passé le plus lointain de notre histoire, puisque

ce serait un de ses aïeux qui aurait lancé à Hugues Capet, venant de monter sur le trône des Carolingiens, l'apostrophe audacieuse : « Qui t'a fait roi? » — Maurice de Talleyrand était, d'après un mot de Sainte-Beuve, « un abbé malgré lui[1] »; et lui-même aurait pu dire, comme le dit dans ses Mémoires le cardinal de Retz, qu'il avait « l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. »

Ses parents, parce qu'il avait une jambe plus courte que l'autre, avaient décidé que, ne pouvant faire un soldat, il fallait qu'il fît un prêtre. Ils avaient cherché à lui inculquer de gré ou de force, par tous les moyens, des idées de vocation religieuse; ils n'avaient pas craint, vis-à-vis de leur enfant, de « violer, selon une parole de Fénelon, le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur ». Ces vocations obtenues par la contrainte étaient, d'ailleurs, on doit le reconnaître, une des plaies de la vieille Eglise de France. Déjà, du temps de Louis XIV, quand elle brillait de son éclat le plus pur, Bossuet s'était rencontré avec Fénelon pour flétrir cet intolérable abus. « Messieurs, s'était-il écrié du haut de la chaire, je vous en conjure par la foi que vous devez à Dieu, par l'attachement inviolable que vous devez à l'Eglise, à qui vous voulez donner des pasteurs selon votre cœur plutôt que selon le cœur de Dieu, et, si tout cela ne vous touche pas, par le soin que vous devez à votre salut : Ah! ne jetez pas vos amis, vos proches, vos propres enfants, vous-même ; ah! pour Dieu! ne vous jetez pas volontairement dans un péril si manifeste. »

Ces accents solennels n'avaient plus d'écho dans la société du dix-huitième siècle. Le comte Charles-Daniel de Talleyrand et sa femme, née Eléonore de Damas, n'en tinrent aucun compte; et plus tard, vieux, triste, désabusé, leur fils pourra écrire au Souverain Pontife, — ce sera sa meilleure excuse : — « Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais point né[2]. »

Il y avait, du reste, dans cette féodale famille, un précédent qui lui faisait comme une loi de figurer grandement dans l'Eglise : c'était le souvenir du cardinal Hélie de Talleyrand-Périgord que chanta Pétrarque, son ami, et à qui son influence impérieuse dans les conclaves du quatorzième siècle avait valu le surnom de « Faiseur de papes. » On l'avait vu se mêler de diplomatie à l'est et à l'ouest de l'Europe, tenter la paix entre la France et l'Angleterre, intervenir

[1] Sainte-Beuve, *Monsieur de Talleyrand* (1880), p. 5.

[2] Lettre de Talleyrand au Pape, accompagnant sa rétractation, signée le 17 mai 1838.

la veille de la bataille de Poitiers pour amener une trêve, faire sans cesse de la politique, faire même du commerce, et y gagner une fortune colossale qu'il étalait par des fondations magnifiques, par son goût des arts, par la splendeur de son luxe. Homme d'Eglise, il avait été si exclusivement homme d'Etat, qu'à Saint-Pierre aux Liens, dont il avait porté le titre cardinalice, une inscription romaine, consacrée à sa mémoire, relate encore que, « poursuivant les choses terrestres, il fut ténu en religion » — *relligione fui tenuis terrena sequendo* [1]. Cette image du grand-oncle planait-elle toujours sur la maison de Périgord? Quoi qu'il en soit, dans cette Eglise de France où était déjà le prêtre Alexandre-Angélique de Talleyrand, — coadjuteur et archevêque-duc de Reims avant la Révolution, et, sous la Restauration, cardinal-archevêque de Paris, — une malheureuse inspiration de famille allait faire entrer son jeune neveu, Charles-Maurice, qui devait ressembler davantage au Périgord du quatorzième siècle par ses occupations profanes, par ses aptitudes diplomatiques et mercantiles, par ses sympathies pour l'alliance anglaise, et qui, plus encore que lui, « fut ténu en religion ».

*
* *

Les parents de Charles-Maurice avaient laissé à l'écart du monde l'enfant voué par eux au sacerdoce. Lorsqu'il était sorti, à quatre ans, estropié, des mains de sa nourrice, au lieu de le garder à leur foyer, ils l'avaient envoyé chez sa grand-mère, la princesse de Chalais, dont l'existence simple et sereine au fond du Périgord, inspira un jour à Talleyrand une page charmante de ses Mémoires. Puis, à huit ans, ils l'avaient mis à Paris, au collège d'Harcourt. De là, pour le tenter peut-être et pour l'éblouir par le spectacle des grandeurs sacerdotales, ils l'avaient conduit à Reims, auprès de son oncle, Alexandre-Angélique, qui était le modeste et pieux coadjuteur de l'imposant et spirituel cardinal, M. de La Roche-Aymon. C'est pendant ce séjour dans la ville de saint Remi, que M[me] de Genlis l'aperçut : « Il était déjà en soutane, dit-elle dans ses Mémoires, quoiqu'il n'eût que douze ou treize ans. Il boitait un peu, il était pâle et silencieux, mais je lui trouvai un visage très agréable et un air observateur qui me frappa [2]. »

[1] Mgr Dupanloup, qui avait remarqué à Saint-Pierre ès Liens l'inscription, a démontré dans une note manuscrite que, quoiqu'elle ne portât aucun nom, elle ne pouvait s'appliquer qu'au cardinal Hélie de Talleyrand-Périgord. La voici tout entière : « Francia me docuit. Tellus Aquitana creavit. Roma catenarum præposuit titulo. Relligione fui tenuis terrena sequendo. »

[2] *Mémoires de la comtesse de Genlis* (Paris, 1825), t. II, p. 87-88.

De l'archevêché de Reims, Maurice de Talleyrand, qui n'avait pas eu « une semaine dans sa vie la douceur de se trouver sous le toit paternel, » passa sans transition au séminaire de Saint-Sulpice. « Je n'avais, écrit-il avec une pointe de mélancolie[1], aucun moyen de défense, j'étais seul; tout ce qui m'entourait avait un langage fait, et ne me laissait apercevoir aucun moyen d'échapper au plan que mes parents avaient adopté pour moi... Mon esprit fatigué se résigna. Je me laissai conduire au séminaire de Saint-Sulpice. »

Entré dans la sévère maison l'âme pleine de pensées mondaines, il semble bien qu'il ait été un séminariste peu encourageant pour ses maîtres, sombre, taciturne, replié sur lui-même, enfermé dans son sourd ressentiment.

Les récits, qui sont très divers sur la jeunesse de Talleyrand, s'accordent tous à peindre cette mélancolie, voisine de la misanthropie, durant sa période de préparation aux ordres sacrés. Un de ses camarades, M. de Béthisy, qui devint évêque d'Uzès, racontait plus tard, en émigration, à l'époque où les plus vives colères étaient amassées contre Talleyrand, qu'il éprouvait pour lui une sorte de sympathie triste. Il vantait son amabilité et sa franchise. Il n'avait pas oublié une circonstance où le séminariste contraint et forcé, lui ouvrant son cœur, avait dit : « Ils veulent faire de moi un prêtre : eh bien! vous verrez qu'ils en feront un sujet affreux. Mais je suis boiteux, cadet, il n'y a pas moyen de me soustraire à ma destinée[2]. » Tandis que Mgr de Béthisy causait de la sorte avec un émigré, Talleyrand, émigré à son tour dans de tout autres conditions, renouvelait à Londres ses douloureuses confidences à Dumont de Genève, et celui-ci les transcrivait ainsi : « Lorsqu'il était au séminaire, il vivait dans une très petite société, et son chagrin habituel qui le rendait peu sociable lui avait donné une réputation de hauteur[3]. » La plaie resta toujours saignante et ineffaçable. Dans son extrême vieillesse, Talleyrand avait encore l'accent dont parlent l'évêque d'Uzès et le publiciste génevois, pour évoquer le souvenir tragique de son temps de séminaire. Un soir, à Valençay, devant ses hôtes surpris de voir qu'une amertume irritée remplaçait soudain sur ses lèvres son ton ordinaire de scepticisme enjoué, il s'écria : « Je fus si malheureux que je passai mes deux premières années de séminaire sans presque parler à personne. Je vivais seul, en silence, retiré pendant les récréations dans une bibliothèque où je cherchais

[1] *Mémoires de Talleyrand*, t. Ier, p. 19.

[2] Note recueillie par Mgr Dupanloup dans les Mémoires inédits du chevalier de Caqueray.

[3] *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières Assemblées législatives* (Paris, 1832), p. 360.

et dévorais les livres les plus révolutionnaires que je pouvais trouver, me nourrissant de l'histoire des révoltes, des séditions et des bouleversements de tous les pays. J'étais indigné contre la société, et je ne comprenais pas comment, parce que j'étais affligé d'une infirmité d'enfance, j'étais condamné à ne pas occuper la place naturelle qui m'appartenait[1]. »

Que le séminariste ne se soit pas contenté de pleurer et de souffrir, qu'il ait cherché bien vite des distractions volages à son immense ennui, c'est un fait que la légende a sans doute grossi, mais qu'elle n'a pas inventé. Tout habilement voilé qu'il pût être, le scandale fut patent. Dumont de Genève, qui connut Talleyrand de très près, constate qu'à Saint-Sulpice, ses mœurs n'étaient « rien moins que cléricales. » Talleyrand lui-même, qui se peint en beau dans ses Mémoires, rapporte avec complaisance la dissipation amoureuse où le jeta une belle jeune fille de théâtre qui logeait rue Férou, à deux pas du séminaire. Il l'avait rencontrée un jour d'averses à la sortie de Saint-Sulpice, et lui avait offert la moitié de son parapluie. Comme lui, elle avait été contrariée dans ses goûts, et, tout de suite, ils se comprirent. « Ses parents, écrit-il, l'avaient fait entrer malgré elle à la comédie, j'étais malgré moi au séminaire. »

De mœurs légères, Talleyrand ne s'est-il pas aussi, dès Saint-Sulpice, essayé à l'agiotage qui fut un des poisons de sa vie? Un de ses confrères, mort évêque de Blois, M. de Sausin, qui était son voisin à Valençay et qui le dénigrait facilement, l'affirme. « L'argent, dit-il, était sa passion[2]. »

Avec cela, quoique sa pensée vagabondât souvent par-dessus les murs de Saint-Sulpice, Talleyrand avait l'esprit trop délié pour ne pas saisir au passage les éléments, et comme le suc de la théologie. Il n'avait pas la méditation qui creuse; il avait un bon sens superficiel à la Voltaire, qu'il faisait butiner avec fruit sur tous les sujets. Il n'est donc pas extraordinaire qu'ayant cultivé la théologie en amateur très profane, il en ait cependant retiré des méthodes d'esprit qui le servirent dans les phases si diverses de sa carrière. A plusieurs reprises, lors des pourparlers du Concordat, on remarqua la façon leste et avisée dont, — à propos, par exemple, de la liberté des cultes qui effarouchait les négociateurs romains, — il fit les distinctions nécessaires et trancha les difficultés : à ce moment-là, le séminariste de Saint-Sulpice reparaissait sous l'habit doré du

[1] Lettre inédite de la duchesse de Dino, née princesse de Courlande, à l'abbé Dupanloup, du 10 mai 1839.

[2] Souvenirs manuscrits de Mgr de Sausin, dans les Matériaux pour la vie de M. Emery, t. IV. (Manuscrit conservé à la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice.)

ministre. — Plus de trente années après, non moindre fut la surprise lorsque Talleyrand, voulant faire comme une belle sortie de ce monde où il avait tant brillé, choisit pour son discours d'adieu à la société l'éloge d'un de ses obscurs et laborieux collègues de la diplomatie, le comte Reinhard. Il se mit à proposer à l'Institut étonné la théologie comme la meilleure école des diplomates ; pensant à lui-même, il nomma les cardinaux Duprat, d'Ossat et de Polignac, qui avaient précisément fait, dans le passé, par le Concordat de François Ier, par la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siège, par le traité d'Utrecht, ce que lui-même avait tâché de réaliser par le Concordat de 1802, par le sacre de Napoléon, par le congrès de Vienne.

Il avait, de plus, eu la bonne fortune de rencontrer à Saint-Sulpice un jeune prêtre, l'abbé Mannay, qui devint, sous l'Empire, évêque de Trèves et, sous la Restauration, évêque de Rennes. L'abbé Mannay, premier de licence, docteur de Sorbonne et travailleur acharné, fut son « docteur, » comme on disait alors dans la maison de M. Ollier, et l'approvisionna de connaissances techniques.

Talleyrand passa tant bien que mal ses examens du baccalauréat en théologie. De mauvaises langues ont prétendu que, plus d'une fois, son esprit avait suppléé à sa science. Pourtant Sainte-Beuve, qui n'a jamais péché par la bienveillance à son égard, assure qu'il fut remarquable lorsqu'il soutint en Sorbonne, le 22 septembre 1774, la thèse appelée *Tentative* [1]. Chose curieuse, c'est à la sainte Vierge que cette thèse est dédiée. Nous avons sous les yeux un vieil exemplaire jauni de la question de théologie ; il porte en tête une petite gravure dans le goût de l'époque, très fine et très jolie, qui représente l'Annonciation : l'archange Gabriel, un lis à la main, parle à la Vierge Marie extasiée, tandis que, au-dessus d'elle, dans un cercle de lumière, plane la colombe du Saint-Esprit. — Cette thèse de Talleyrand, placée sous le patronage de la sainte Vierge, ne fut pas sans laisser une trace dans sa vie. On la lui rappellera souvent ; et il n'est pas sûr qu'elle n'ait point hanté sa mémoire. Les bonnes et saintes âmes, qui s'intéresseront à son salut, lui enverront, à la fin de ses jours, des médailles de la Mère du Sauveur, « refuge des pécheurs ; » après sa mort, on en trouvera une sur lui, toute petite, tout usée. Mgr de Quélen consacrera son retour à l'Eglise par un ex-voto à Notre-Dame de la Délivrande. On raconte encore que, dans les dernières années de sa vie, étant entré, au retour d'une promenade, dans l'église de Valençay, il dit

[1] Voici quel était le sujet de cette thèse : *Quæsnam est scientia quam custodient labia sacerdotis?* — Le jury d'examen était présidé par M. Louis Legrand, docteur en théologie de la Faculté de Paris.

à une personne qui récitait à demi-voix le *Notre Père :* « Moi, ma prière favorite, c'est le *Salve Regina;* » et il en prononça les phrases, qu'au fur et à mesure il traduisait en français et commentait avec émotion [1].

*
* *

Au printemps de 1775, Talleyrand partit pour Reims. Louis XV venait de mourir. Louis XVI ouvrait son règne dans la joie, dans l'amour et dans l'espérance de tout un peuple; et il allait recevoir, dans la vieille basilique du sacre rajeunie par l'éclat unique de la solennité, la consécration divine. Les parents de Talleyrand, qui n'étaient pas très rassurés sur sa vocation, et qui s'affligeaient de sa tristesse, voulurent le distraire par un spectacle imposant. Ils tinrent à ce que, quittant sa grave existence, leur fils fût à ces fêtes; à ce qu'il vît, dans un geste surhumain, le successeur de saint Remi, le cardinal de La Roche-Aymon, redressant sa taille cassée sous la mitre et la chape d'or, poser le diadème sur le front du jeune roi incliné, tandis que la vaste cathédrale était remplie d'encens, de fleurs, de tentures, de cierges, du chant des clercs, de la voix des orgues, du murmure de la foule immense.

Un mystère se place ici, dans cette vie de Talleyrand, qui fut comme lui-même une énigme. On a prétendu qu'au retour de Reims, où les magnificences pieuses l'avaient moins saisi que l'éclat d'une société riche, il aurait décidé — lui qui, la veille, ne recevait les ordres mineurs qu'en rechignant, — de brusquer son sous-diaconat, afin d'obtenir tout de suite une abbaye grassement rentée. Il aurait esquivé le consentement plus que douteux de Saint-Sulpice et, pendant les vacances, le jour de la Saint-Mathieu, 21 septembre 1775, un prélat trop indulgent lui aurait administré les saints ordres. C'est Mgr de Sausin qui, bien des années après, fit cette terrible révélation [2]. Mais les souvenirs du respectable évêque de Blois ne l'ont-ils pas trompé? On se le demande, car ils sont démentis absolument par des pièces officielles de l'époque.

Talleyrand n'a pu devenir sous-diacre le 21 septembre 1775. En effet, dès le 12 avril de cette même année, au moment où il sollicitait de la Société de Sorbonne l'autorisation de faire la preuve de ses mœurs et de sa doctrine pour avoir droit à l'habitation — ou, comme on disait alors, à l'hospitalité, — il est appelé dans le registre de la docte maison : Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, sous-

[1] Ces détails viennent de lettres adressées à Mgr Dupanloup, et relatives aux dernières années de M. de Talleyrand.

[2] Souvenirs manuscrits pour la vie de M. Émery.

diacre parisien [1]. Le 2 juin, à une autre séance de la Société, le même titre lui est encore donné. Bien plus, le 19 juin, l'Assemblée provinciale du clergé de Reims, tenue à l'abbaye de Saint-Denis, le choisit comme député pour le second ordre à l'Assemblée générale du clergé de France et, dans l'acte d'élection, il est ainsi désigné : « Messire Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, sous-diacre et chapelain de la chapelle de la Sainte-Vierge fondée en l'église paroissiale de Saint-Pierre de la ville de Reims [2]. » L'erreur de Mgr de Sausin est donc manifeste.

Elu par l'Assemblée provinciale du clergé de Reims, Talleyrand, pour un motif ou pour un autre, ne reparut plus à Saint-Sulpice. Le 5 juillet, il fut nommé promoteur à l'Assemblée générale du clergé avec l'abbé de Vogüé qui, plus âgé que lui et ancien agent général, semble avoir fait toute la grosse besogne. Talleyrand, qui n'avait encore que vingt et un ans, fut cependant membre de deux commissions, celle « pour la juridiction » et celle « pour les jetons ». En outre, si peu qu'il ait exercé la délicate fonction de promoteur, — fonction qu'on a comparée à celle du ministère public auprès des tribunaux, et dont les titulaires, chargés de veiller sur les droits, les libertés et la discipline de l'Eglise, devaient tout spécialement dénoncer les ecclésiastiques coupables, — il en retira une désignation et des aptitudes pour le rôle d'agent général du clergé, qu'il remplira bientôt à son tour comme l'avait rempli l'abbé de Vogüé.

En attendant, déjà très ami du positif dans la vie, il reçut du roi la précieuse sinécure de l'abbaye de Saint-Denis dans le diocèse de Reims, qui lui assurait 18,000 livres de revenus [3].

Voilà donc Talleyrand hors de Saint-Sulpice. Nous ne le laisserons pas quitter la vénérable maison sans dire qu'il ne l'oublia jamais. Il lui fut aussi fidèle par le souvenir qu'infidèle par la conduite. Il conserva pour elle un peu du respect presque attendri, dont un autre séminariste qui tourna mal, Ernest Renan, ne pourra se défendre. Saint-Sulpice lui fut souvent un reproche, peut-être un remords, jamais une rancune. Au temps du Concordat, il aura de bons procédés pour son séminaire; il tâchera d'obliger ses anciens maîtres et ses condisciples, et sa suprême ambition sera de voir à sa table l'abbé Emery dont la vertu lui imposait. A la Chambre des pairs de la Restauration, il voudra

[1] Conclusions de la Société de Sorbonne. Arch. nat. MM. 277, folio 149r°.

[2] Procuration de la province de Reims, dans les procès-verbaux de l'Assemblée du clergé de 1775. (Arch. Nat. G*8 699, p. 10-11.)

[3] La *Gazette de France* annonce sa nomination dans son numéro du 29 septembre 1775.

prononcer l'éloge d'un Sulpicien, Mgr Bourlier, évêque d'Evreux, et il en profitera pour rendre hommage à Saint-Sulpice tout entier. Lorsque, la vieillesse et la mort approchant, M. de Talleyrand devra réfléchir à son avenir éternel, Mgr de Quélen lui écrira pour l'encourager : « Vous avez toujours aimé les Sulpiciens. » Une des premières paroles de l'abbé Dupanloup, qui lui fera franchir le pas suprême vers l'Eglise, sera pour lui redire le mot de Fénelon mourant à Louis XIV : « Je ne connais rien de plus apostolique et de plus vénérable que Saint-Sulpice, » et Talleyrand s'associera de plein cœur à cette louange de ses maîtres. A cette même date, plus qu'octogénaire, retiré des affaires publiques, il quittera souvent son hôtel de la rue Saint-Florentin, dans lequel avaient passé tous les empereurs et tous les rois de l'Europe, pour revoir les lieux de son enfance et de sa jeunesse. Il allait rue Garancière où, à l'ombre des tours de Saint-Sulpice, il était né. Il montait, de son pas plus chancelant que jamais, les marches de l'église, où il avait reçu le baptême. Il pensait peut-être à la jeune actrice de la rue Férou qu'il avait un instant croisée, avant d'entrer avec des masques si divers, acteur lui-même, dans la grande comédie de ce monde; et, revenu de cette comédie, on remarquait que les yeux du vieillard s'arrêtaient avec émotion et complaisance sur les restes du séminaire où sa vie s'était décidée, où il avait beaucoup souffert, et où il avait connu des vertus qu'il n'avait pas imitées, mais qu'il n'avait pas non plus blasphémées [1].

*
* *

Avec les ordres sacrés, le sous-diacre Talleyrand n'avait pas acquis les vertus de son état; il les montrait de moins en moins. L'activité de la Sorbonne, — cette « ruche bourdonnante » dont parle Montesquieu, — ne lui suffisait pas. En 1776 et 1777, il y continua ses études théologiques en même temps qu'il poursuivit au dehors ses frivolités mondaines. Il confesse dans ses Mémoires, que l'ambition, les plaisirs et la politique avaient pris dès lors un empire souverain sur sa vie. Souvent, le soir, il entrait dans la chapelle vide et sombre de la Sorbonne. Etait-ce pour prier devant l'autel? Non; il le dit lui-même : c'était pour rêver devant le mausolée de marbre du cardinal de Richelieu. L'homme d'Eglise ne pensait qu'à l'homme d'Etat.

Malgré le ton d'insouciance, avec lequel il parle de ses cours de

[1] Ces détails sont tirés de lettres diverses adressées à l'abbé Dupanloup, sur les dernières années de M. de Talleyrand.

théologie à cette époque, Talleyrand trouva moyen de soutenir sans peine ses thèses; il fut reçu licencié le 2 mars 1778. Il paraît que, dans le classement général, il avait droit au sixième rang : suivant un ancien usage, on lui accorda le premier comme « au plus noble » — *nobilissimus*. Après ce succès, il fit ses adieux à la théologie. Il lui manquait bien le bonnet de docteur, ce bonnet si convoité jadis que le chancelier de Notre-Dame plaçait lui-même sur la tête du lauréat tout ému, dans la grande salle de l'archevêché. Mais Talleyrand avait lu Pascal, le Pascal des *Provinciales* dont l'ironie avait soufflé sur le prestige du bonnet, et il ne le rechercha point.

En sortant de la Sorbonne, les dernières barrières qui avaient pu le contenir encore, tombèrent. Le séminariste morne d'autrefois avait définitivement fait place au jeune homme habile et pressé qui, avide de paraître et de briller, de réussir et de jouir, s'élançait dans le monde, à sa conquête.

Au lieu de ses confrères du sanctuaire, il avait maintenant deux nséparables, aussi connus par leur esprit, et même par leur talent, que par leurs galanteries; deux coureurs de salons et d'aventures : l'un était Auguste de Choiseul-Gouffier, un camarade de collège qui, après avoir commencé dans les fêtes élégantes de Paris, finira en ambassadeur, en grave antiquaire, en membre de deux académies, en ministre d'Etat; l'autre, Louis de Narbonne, l'ami de Mme de Staël et de bien d'autres dames, qui, après avoir plus longtemps encore charmé la capitale, sera ministre de Louis XVI, aide de camp de Napoléon, de comte d'ancien régime deviendra comte de l'empire, et achèvera en 1813, dans Torgau infecté de typhus, une vie mêlée de roman et d'histoire. — En ces années-là, Talleyrand, Choiseul et Narbonne formaient le trio le plus en vue du Paris mondain. Ils aspiraient à tous les succès qui posent; ils se passaient même la fantaisie d'une écurie de courses.

Talleyrand habitait, dans le quartier peu bâti de Bellechasse, une petite maison confortable qui n'était pas une retraite de pénitence. L'abbé de Périgord, comme on se mit à l'appeler, y réunissait presque chaque matin, devant des tasses de chocolat qui furent vite célèbres, les causeurs les plus sémillants et aussi les plus savants : le duc de Lauzun, brave et spirituel autant que dissolu, joignant les bons mots aux bonnes fortunes; Chamfort, qui avait du vitriol dans l'esprit; Marmontel, qui rêvait des *Incas;* l'abbé de Barthélemy, dont l'érudition sans lourdeur préparait le *Voyage d'Anacharsis* dans la Grèce de Périclès, et l'abbé Delille, que sa traduction des *Géorgiques* avait couronné du laurier de Virgile; le médecin-philosophe Barthès, ami de d'Alembert et

rédacteur de l'*Encyclopédie*; Rulhière qui, revenant de Saint-Pétersbourg, apportait des nouvelles toutes fraîches de la grande Catherine; Panchaud, génevois comme Necker et financier lui-même, « le seul homme en France, prétendait plus tard Mirabeau, qui sût faire pondre la poule aux œufs d'or sans l'éventrer; » enfin Mirabeau, dont les sorties vibrantes, pleines de déraison et de génie, annonçaient déjà le politique qui voulait être ministre et qui, s'il n'y arrivait pas, serait tribun. En dehors de ces visites d'amis et de camarades, Talleyrand avait pour régal, — ou pour corvée, — la conversation presque quotidienne de sa voisine, Mme de Genlis, fort appréciée au Palais-Royal, et qui était évidemment mieux faite pour enlever des préjugés au jeune abbé que pour lui insuffler des scrupules. Après des journées ainsi remplies, le jeu occupait les soirées. Talleyrand y apportait le goût du gain encore plus que celui du calcul. Il avait besoin d'argent : il courut les brelans. Il ne s'en échappait que pour aller dans un de ces salons en vogue, qui préludaient par leur babil caustique et frondeur à la Révolution. On le voyait chez Mme de Brionne, où l'on médisait de la reine; chez M. de Vaudreuil, l'ami du comte d'Artois; chez la marquise de Montesson, qui venait d'épouser secrètement le duc d'Orléans; chez Mme d'Héricourt, où de jeunes écrivains donnaient la primeur de leurs œuvres; chez le duc de Liancourt, qui étonnait par ses paradoxes. Partout il avait l'art de plaire.

Lorsque l'abbé de Périgord, appuyé sur sa canne et traînant un peu la jambe, le dernier de tous, selon son habitude, paraissait dans une réunion avec son énigmatique sourire, un mouvement se produisait. Ce jeune abbé fluet et pâle, qui déjà ne portait plus la soutane ni même le petit collet, et qui était toujours élégant et soigné, — tel, par exemple, que l'a peint Greuze, en habit bleu, gilet blanc et culotte chamois, le cou entortillé par une cravate de batiste haute et fine[1], — ce jeune abbé laissait plus qu'indécises la confiance et l'estime, mais il attirait, fascinait, même en imposait. C'était un merveilleux causeur qu'on ne trouvait jamais à court; il rivalisait avec Boufflers, le prince de Ligne, Ségur, autres rois de la conversation. Il savait parler des choses les plus graves, politique ou finances, avec compétence et légèreté; on citait de lui de jolis mots impertinents ou profonds, des traits parfois impudents, mais toujours spirituels. Il avait un aplomb sans égal, la repartie mordante et un impitoyable bon sens. Par derrière, on chuchotait ses aventures de mauvais sujet : il amusait, on le recherchait, et on le craignait un peu. Mignet, en quelques

[1] Cf. Marcade, *Talleyrand prêtre et évêque*, p. 31-32.

lignes d'un puissant relief, a rendu l'impression qu'il fit à ses débuts dans le monde : « Il y obtint dès l'abord, dit-il, la réputation d'un homme avec lequel il fallait compter, et qui, ayant un beau nom, un grand calme, infiniment d'esprit, quelque chose de gracieux qui captivait, de malicieux qui effrayait, beaucoup d'ardeur contenue par une prudence suffisante et conduite par une extrême adresse, devait nécessairement réussir [1]. »

Au moment même où Talleyrand faisait ainsi dans le monde son apparition, Paris était le théâtre d'un spectacle étrange, autre prélude de la Révolution déjà grondante. Au printemps de 1778, la ville qui, moins de vingt ans après, aura vu couper tant de têtes, recevait Voltaire dans une apothéose. La foule, pressée sur le passage du philosophe moribond, l'acclamait, dételait les chevaux de sa voiture : c'était un délire d'enthousiasme, on applaudissait ses moindres paroles, on lui amenait le fils de Franklin pour qu'il le bénît au nom de Dieu et de la liberté! « Mon entrée dans Paris, aurait-il dit, grisé d'orgueil, a été plus triomphante que celle de Jésus dans Jérusalem; » et il aurait ajouté : « Vous voulez donc me faire mourir de plaisir! » Il mourut en effet, le 30 mai. — Talleyrand vit deux fois Voltaire. Il conserva de ces rencontres un ineffaçable souvenir. Comme la plupart de ses contemporains, il subit l'ascendant de cet esprit supérieur qui se piquait de représenter, en philosophie aussi bien qu'en poésie, la mesure, la pondération, le goût; et, plus d'une fois, il saura reproduire cette nature à la Voltaire dans sa politique, où son principal souci sera moins de respecter l'équité que de garder l'équilibre. Fit-il plus encore? Manqua-t-il à son précepte voltairien qu'il ne faut pas de zèle? Se mit-il, au milieu d'un salon, à genoux devant le patriarche de Ferney, et reçut-il de ses mains décharnées une sorte d'investiture et de bénédiction? Tout évidemment est possible. Cependant, la vérité oblige à dire que Michaud, le contempteur implacable de Talleyrand, qui a raconté cette scène un demi-siècle après, ne cite à l'appui ni une preuve ni un nom [2].

*
* *

La même obscurité qui enveloppe la jeunesse de Talleyrand, couvre la démarche suprême qui le fit prêtre. On n'a aucun renseignement précis sur son diaconat. On n'en a pas davantage sur

[1] Mignet, *Notice sur Talleyrand*, lue dans la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques du 11 mai 1839.

[2] L. G. Michaud, *Histoire politique et privée de Ch.-Maurice de Talleyrand*, p. 3.

son ordination sacerdotale. Elle lui fut conférée; c'est indubitable. Mais où? Comment? Par quelles mains d'évêque? On l'ignore. Lui-même n'en souffle mot dans ses Mémoires. Son ami le plus intime, le comte de Choiseul-Gouffier, peut-être pour l'excuser, a donné des détails navrants qui, même exagérés, ne sont pas sans vraisemblance. Ce ne serait qu'après une lutte intérieure pleine d'angoisse, la conscience soulevée, que Talleyrand aurait franchi le dernier pas. La veille au soir, Choiseul le trouva chez lui, dans les larmes et le désespoir. Il était temps encore; il voulut l'arrêter. Alors Talleyrand évoquant le chagrin qu'il causerait à sa mère, le scandale d'un refus de la dernière heure, s'écria : « Il est trop tard, il n'y a plus à reculer[1]. » Et l'acte fatal fut consommé.

Talleyrand n'était pas prêtre pour rester prêtre. Qu'allait-il maintenant devenir? « Abbé de Saint-Denis de Reims, vicaire général du même diocèse, et chapelain de la chapelle simple et sans résidence sous l'invocation de Saint-Jean l'Évangéliste » à Tours, il n'était encore, malgré de si beaux titres, qu'un jeune ecclésiastique en quête d'un avenir. — Soudain, les choses changèrent. Le 10 mai 1780, la province de Tours, à qui revenait cette année-là le choix d'un des deux agents généraux du clergé, désigna l'abbé de Périgord. Quelques semaines auparavant, le 4 janvier, la province d'Aix avait, de son côté, porté ses suffrages sur un cousin de son archevêque et cardinal, l'abbé de Boisgelin qui, esprit médiocre, prêtre indolent et peu considéré, laissa à son collègue tout le poids et aussi tout l'honneur de leur charge commune, pendant les cinq années qu'elle dura.

Les agents du clergé représentaient leur ordre auprès du roi et des ministres; ils avaient leurs entrées au conseil et au bureau des affaires ecclésiastiques; ils défendaient les intérêts de l'Eglise de France, veillaient à la recette et à l'emploi de ses deniers, à l'administration de ses biens, au maintien de ses privilèges. Un Talleyrand nouveau, presque insoupçonné, se révéla dans ces fonctions où il déploya des qualités hors de ligne. « Il avait, dit Mignet, la réputation d'un homme spirituel, il acquit celle d'un homme capable. »

Au cours de l'assemblée de 1780, soit qu'il menât les délicates négociations d'un don gratuit de 30 millions; soit qu'il rédigeât des rapports sur les difficultés que les Parlements de Pau et de Rennes soulevaient à propos de l'édit des portions congrues, ou bien sur une contestation survenue entre le bureau diocésain de Pamiers et le chapitre de Saint-Volusien de Foix; soit qu'il prît l'initiative

[1] Note de M. de Bacourt, insérée dans les Mémoires de Talleyrand, t. I, p. 23.

d'une vaste enquête sur l'éducation populaire dans chaque diocèse du royaume, son mérite éclatait.

A l'assemblée de 1782, il fut nommé promoteur, et, comme tel, il prononça plusieurs réquisitoires : l'un d'eux, relatif à un don gratuit de 15 millions pour solder les frais de la guerre d'Amérique, et de 1 million pour secourir les familles des matelots morts ou blessés, eut un succès très vif et très légitime.

L'assemblée de 1785 élut pour secrétaire, avec l'abbé de Dillon, l'abbé de Périgord : ce lui fut une nouvelle occasion de s'établir dans l'esprit de son ordre comme un homme utile et délié. Un jour qu'au milieu des marques unanimes d'assentiment, il venait de parler des juridictions épiscopales, le président se leva pour le féliciter de son zèle et de sa vigilance, pour le citer en exemple aux nouveaux agents[1].

Talleyrand a laissé un monument de son passage à l'agence générale du clergé : c'est un rapport qu'il signa avec l'abbé de Boisgelin et qui fut fort apprécié[2]. Dès le 26 septembre 1785, aussitôt qu'ils en eurent achevé la lecture devant l'assemblée, le président, M. de Dillon, archevêque de Narbonne, les loua et les remercia au nom de l'Eglise de France. L'année suivante, le 17 juillet, l'archevêque de Bordeaux, M. Champion de Cicé, qui avait dirigé la commission chargée d'examiner ce rapport, s'exprimait à son tour en ces termes : « Nous avons eu la satisfaction de n'avoir qu'à admirer la vérité des principes, l'énergie du raisonnement et la noblesse de l'expression qui les développe... C'est un monument de talent et de zèle qui assure aux mains habiles par lesquelles il a été élevé, votre perpétuelle reconnaissance. L'approbation que vous avez donnée à cet important ouvrage est au-dessus de tous les éloges que nous en pouvons faire, et votre opinion lui a déjà assigné un rang distingué entre ceux qui décorent vos annales. » Ajoutons que le retentissement de ce rapport, qui renfermait des résumés lumineux et fouillés des questions les plus complexes, s'étendit beaucoup au delà des milieux ecclésiastiques.

On a voulu reconnaître, dans l'écrit signé de Talleyrand, la main d'un des jeunes prêtres dont il s'entourait alors : l'abbé Mannay ou l'abbé Bourlier, ou surtout l'abbé Borye des Renaudes, personnage assez subalterne qui posséda quelque temps la confiance de l'abbé de Périgord, et que nous rencontrerons près de lui à l'évêché

[1] Procès-verbaux manuscrits des Assemblées du clergé de 1780, 1782, 1785. (Arch. Nat. G*8 701-705.)

[2] *Rapport de l'Agence contenant les principales affaires du clergé depuis* 1780 *jusqu'en* 1785, par M. l'abbé de Périgord et M. l'abbé de Boisgelin. (In-fol. Paris, 1788.)

d'Autun. Il est, en effet, très possible que Talleyrand, agent général du clergé, ait eu recours à des Renaudes, de même que, plus tard, ministre des affaires étrangères, il aura recours à d'Hauterive ou à La Besnardière. Quel est l'homme occupant une haute situation qui ne se soit entouré d'aides de cette sorte? Mirabeau, par exemple, tout le monde le sait, fit pour ses discours ce qu'on reproche à Talleyrand d'avoir fait pour ses dépêches ou ses rapports. Mais, sans refuser de croire à l'appoint précieux des collaborateurs, il serait abusif et un peu ridicule de réserver à un secrétaire tout le mérite du succès. Talleyrand n'était point si paresseux qu'il ne travaillât lui-même. Comme le constatait Sainte-Beuve, il a mis sa marque sur plus d'une de ses œuvres; il a su en inspirer les pensées, et ensuite les faire valoir par des mots ou piquants ou profonds, et bien à lui.

Dans un temps où, par suite de causes aussi difficiles à nier que fâcheuses à constater, la politique avait envahi et comme absorbé l'institution religieuse, il était inévitable qu'un abbé qui se montrait si politique, prît tout de suite une place prépondérante. L'assemblée générale du clergé satisfaite, sinon des vertus, du moins des talents de son agent, voulut lui témoigner son contentement; elle décida de remettre à l'abbé de Périgord, et par ricochet à Boisgelin, en sus de la gratification ordinaire de 24,000 livres, « une gratification extraordinaire de 4,000 livres, et de leur donner en outre..., en qualité de promoteur et de secrétaire de l'assemblée, 3,000 livres à chacun. » Ce ne fut pas tout : le président, Mgr de Dillon, reçut mission « de porter à Mgr l'évêque d'Autun (qui tenait la feuille des bénéfices) les vœux de l'assemblée en faveur de messieurs les anciens agents, et de les recommander avec instance aux bontés de Sa Majesté[1]. »

L'activité de Talleyrand, à cette heure de sa vie, était prodigieuse. Lui qui affecta si volontiers, à d'autres époques, une imperturbable nonchalance, il se dépensait en traitant les sujets les plus divers, — des sujets qui souvent ne touchaient que de loin à son administration. Détail à noter : il se faisait le défenseur des humbles; il prenait à tout propos fait et cause en leur faveur. Pozzo di Borgo, qui l'avait beaucoup connu, ne se trompait pas quand il disait avec une pointe de critique à sir Henry Bulwer : « Cet homme s'est fait grand en se rangeant toujours parmi les petits, et en aidant ceux qui avaient le plus besoin de lui[2]. » — Tour à tour l'abbé de

[1] Séance de l'assemblée du clergé du lundi 17 juillet 1786. (Arch. Nat. G[8] 705, fol. 1453 v°.)

[2] *Essai sur Talleyrand*, par sir Henry Lytton Bulwer, traduit par M. Georges Perrot, p. 52.

Périgord mène une campagne pour que les traitements des curés, — la portion congrue, comme on disait, — soit portée à 700 livres au lieu de 500, chiffre qu'avait fixé Louis XV en 1760; il s'emploie avec ténacité pour que les pauvres femmes des pêcheurs et des marins bretons disparus en mer soient autorisées à se remarier; on bien, il s'en prend à la loterie royale, pernicieuse pour la moralité publique, et propose au clergé de l'acheter, afin de la supprimer.

Les petites gens ne lui faisaient pas toutefois négliger les grands personnages. Mis en relief par son agence, l'abbé de Périgord recherchait avidement tout ceux qui avaient paru sur la scène politique en y jetant de l'éclat. Il fréquenta Turgot, Malesherbes, le vieux Maurepas. M. de Castries, secrétaire d'Etat à la marine, lui fournit, dit-on, des canons pour armer le corsaire qu'il venait d'équiper contre les Anglais, à frais communs avec Choiseul-Gouffier. Mais il y eut un homme que cultiva tout particulièrement l'abbé de Périgord, parce que cet homme avait alors le pouvoir : nous voulons parler de M. de Calonne, contrôleur des finances, dont des affinités de nature et d'intérêt l'avaient vite rapproché. Talleyrand, comme agent général du clergé, s'était montré avant tout un merveilleux agent d'affaires; c'était assez pour qu'il eût du goût pour Calonne, et Calonne pour lui. On a dit que la connaissance s'était faite grâce à Lauzun. Il se peut aussi que ce fut par l'intermédiaire de Mirabeau, si l'on en croit cette lettre où le grand orateur parle avec enthousiasme de l'ami, pour lequel il gardera toujours un faible, même en ne lui ménageant ni les boutades ni les mépris : « Vous m'avez montré du regret, écrivait-il à Calonne, de ce que je ne voulais pas employer mon faible talent à rédiger vos belles conceptions; eh bien, Monsieur, souffrez que je vous indique un homme digne de cette marque de confiance sous tous les rapports. M. l'abbé de Périgord joint à un talent très réel et fort exercé une circonspection profonde et un secret à toute épreuve. Jamais vous ne pourrez trouver un homme plus sûr, plus pieux au culte de la reconnaissance et de l'amitié, plus envieux de bien faire, moins avide de partager la gloire des autres, plus convaincu qu'elle est et doit être tout entière à l'homme qui sait concevoir et qui ose exécuter... Vous pouvez, Monsieur, confier à l'abbé de Périgord le travail délicat qu'en ce moment surtout vous ne devez pas abandonner à des commis[1]. »

Peu de temps après, les rôles étaient renversés; Talleyrand, par ses démarches ou son influence, procurait à Mirabeau une mission

[1] Lettre citée par A. Sallé, *Vie politique de M. de Talleyrand*, p. 11-12.

secrète à Berlin. Tant que cette mission dura, ce fut à son protecteur, — à « son maître, » selon sa câline flatterie, — que Mirabeau adressa presque toutes ses lettres : l'abbé de Périgord les déchiffrait, les retouchait, les mettait au net et les présentait à Calonne qui, à son tour, les communiquait au roi et à M. de Vergennes. Il se chargeait aussi des réponses. Entre les deux correspondants, l'entente fut-elle toujours complète? Il est permis d'en douter : Talleyrand qui avait commencé par être le disciple du duc de Choiseul, le promoteur de l'alliance autrichienne, et qui, jusqu'au bout, restera de son école, dut parfois trouver excessif l'engouement de son interlocuteur pour la Prusse. — La mission secrète de Mirabeau à Berlin s'acheva par un orage, qué nous n'avons pas à rappeler, et où son amitié avec Talleyrand subit une avarie publique [1].

Fréquentant de si près Calonne, l'abbé de Périgord devint promptement son intime. Ils faisaient ensemble des affaires : affaires d'Etat et affaires privées. A plusieurs reprises, l'un communiqua des vues ingénieuses, et l'autre des indications fructueuses. M. de Calonne, qui aimait à paraître léger même lorsqu'il était sérieux, influa beaucoup sur Talleyrand : lord Holland prétend qu'il dut au spirituel ministre le goût des apartés, moitié graves moitié badins, dans les embrasures des fenêtres ou sur les canapés des salons [2]. Leurs bons rapports survécurent aux catastrophes. A quelques années de là, quand Talleyrand sera le plus important ministre du Consulat, on verra M. de Calonne, qui s'était montré l'un des chefs les plus étourdis de l'émigration, se faire un admirateur si empressé de Bonaparte qu'un peu plus, celui-ci se prêtant à la chose, il aurait pu devenir le collègue de son ancien élève !

Malgré l'éclat attaché à son nom et le crédit à sa capacité, Talleyrand ne figura pas, comme divers historiens l'ont répété [3], aux assemblées des notables de 1787 et de 1788. L'erreur provient d'une confusion entre le neveu et deux de ses oncles, l'archevêque-duc de Reims et le comte Gabriel-Marie de Talleyrand-Périgord, qui furent des notables de 1787. Le comte mourut à la veille de l'assemblée de 1788, et l'archevêque, avec l'agrément du roi, s'excusa sur son deuil pour n'y pas siéger.

[1] Sur la mission de Mirabeau à Berlin, et la part qu'y prit Talleyrand, voyez notamment Louis de Loménie, *les Mirabeau*, 2e partie continuée par son fils, t. IV, p. 10 et suiv., et H. Welschinger, *la Mission secrète de Mirabeau à Berlin*, p. 21 et suiv.

[2] Lord Holland, *Souvenirs diplomatiques*, traduits par H. de Chonski, p. 27.

[3] Notamment Mignet dans sa Notice sur Talleyrand.

Telle était l'existence de l'abbé de Périgord lorsqu'un beau jour, à l'applaudissement du petit nombre et à l'effroi de beaucoup, le redoutable honneur de l'épiscopat, qui devait être dans sa vie un si lourd fardeau, même après qu'il s'en crut dégagé, lui fut conféré par une surprise et par une faveur.

II

L'ÉPISCOPAT

Evêque, Talleyrand allait le devenir en 1788. C'était son ambition, puisque, les honneurs appelant les honneurs, sa situation dans l'Eglise grandirait sa situation dans l'Etat. Quatre ans plus tôt, il avait même songé, dans son impatience d'arriver, à obtenir le chapeau sans avoir reçu la mitre. L'entremise d'un prince protestant avait failli le faire cardinal d'emblée, à trente ans.

En 1783, le roi de Suède Gustave III, qui se piquait d'être un apôtre de la tolérance et un protecteur des beaux-arts, était allé à Rome faire visite au pape Pie VI. Il fut admirablement accueilli. Pie VI avait une grande largeur de vues et beaucoup d'esprit; il accorda des audiences au monarque luthérien, s'entretint avec lui en pleine liberté, le fit assister dans la basilique de Saint-Pierre à la grand-messe de Noël, et même, — escomptant les avantages qu'une concession habile vaudrait aux catholiques des pays protestants, — il lui permit de bâtir un temple réformé à deux pas du Vatican, au cœur de la cité pontificale. Lorsqu'il traitait les hérétiques avec cette tolérance admirée de Gœthe, Pie VI ne faisait que suivre la tradition romaine : nulle part, en effet, dans le monde chrétien au moyen âge, les infidèles, les Juifs, n'avaient rencontré plus de douceur que dans la ville des Papes. Mais cet acte n'en eut pas moins, dans toute l'Europe, un retentissement considérable, et très grand fut le prestige qu'en retira le roi suédois. On s'imagina que son crédit était sans limites à la cour de Rome, que le Saint-Père ne saurait rien lui refuser, que sa recommandation était irrésistible. Une des femmes les plus brillantes de Paris, la comtesse de Brionne, que Gustave III avait connue dans un voyage en France, n'hésita pas, l'année suivante, à le prier d'agir auprès du Saint-Siège pour emporter une promesse de pourpre en faveur d'un jeune familier de son salon, l'abbé de Périgord[1]. Sa lettre est un échantillon curieux des bizarreries d'alors.

[1] Cf. Geffroy, *Gustave III et la cour de France* (Paris, 1867), t. II, p. 16-18.

« Sire, lui écrivait-elle le 20 août 1784, Votre Majesté m'a fait jouir d'un bonheur bien rare, celui d'oser être confiante avec un souverain qu'on admire. Il vous était réservé, Sire, d'avoir encore le don de faire parler les cœurs, d'avoir celui d'inspirer le désir de vous être attaché aussi par la reconnaissance. Voici le moment où je vais user de la permission que Votre Majesté m'a donnée de réclamer ses bontés. C'est pour l'abbé de Périgord; sa naissance, ses qualités personnelles, les talents qui lui ont mérité l'estime de son corps, voilà, Sire, ce qui me fait oser employer la recommandation de Votre Majesté en sa faveur. Elle seule connaît mon vœu; il y aurait les plus grands inconvénients à ce que personne sût ici qu'il aspire à cette grâce et que vous voulez bien la demander pour lui; il en résulterait de l'envie et toutes les méchancetés qu'elle peut produire. Ce n'est que lorsque je saurai positivement de Votre Majesté qu'elle consent à faire connaître au Pape qu'elle désire un chapeau pour M. l'abbé de Périgord qu'il se permettra de faire ici près du roi et de la reine (qui tous deux ont de la bonté pour sa famille) les démarches nécessaires pour obtenir une permission générale de solliciter un chapeau, sans parler des engagements que Votre Majesté a daigné prendre avec moi. Je vous rendrai compte, Sire, sur-le-champ, et ce n'est qu'après avoir obtenu cette permission que je supplierai Votre Majesté d'écrire à Rome. Je lui demande avec instance jusqu'à ce moment de ne mettre qui que ce soit dans mon secret[1]... »

Talleyrand assure dans ses Mémoires[2] que les démarches de Gustave III avaient abouti. Il était sur le point de recevoir le chapeau, lorsque, brusquement, tout se rompit : Marie-Antoinette s'y opposait.

C'était après la triste affaire du collier. Mme de Brionne, née Rohan, avait bruyamment adopté la cause de son cousin, le cardinal de malheureuse mémoire. Son salon, où l'on avait de tout temps parlé politique sans réserve, était devenu l'un des centres de critiques les plus aigres contre la reine. Celle-ci fut prévenue. Trop franche, trop spontanée pour feindre, elle montra de l'humeur; elle s'en prit non seulement à Mme de Brionne et à ses filles, mais à leurs amis; et, comme Talleyrand était au premier rang, il en subit la conséquence. M. de Mercy-Argenteau, le vieux diplomate autrichien, qui fut à plusieurs reprises le confident dévoué de Marie-Antoinette, aurait fait agir à Rome son gouvernement, et remettre à plus tard la nomination d'un cardinal français[3].

[1] Lettre publiée par Geffroy, *op. cit.*, t. II, p. 417.
[2] T. Ier, p. 93.
[3] Il faut noter, pour être exact, que dans la *Correspondance secrète du*

Le coup parut à l'abbé de Périgord d'autant plus cuisant qu'il était moins prévu. Hélas! pour lui, ce déboire n'était qu'un commencement.

*
* *

D'ordinaire, à leur sortie de charge, les agents généraux du clergé obtenaient presque tout de suite un évêché. C'était l'habitude, sinon la règle. Après les louanges dont il avait été comblé, après les termes exceptionnellement flatteurs par lesquels, en 1786, le président de l'assemblée, l'archevêque de Narbonne, l'avait désigné au roi et à l'évêque d'Autun, qui tenait la feuille des bénéfices, Talleyrand put donc s'imaginer qu'il touchait à une prompte revanche. Mais l'évêque d'Autun, M. de Marbœuf, était un prélat vigilant qui prenait au sérieux son rôle de distributeur des bénéfices, et Louis XVI, — l'honnête et pieux Louis XVI, — n'était pas homme davantage à fermer les yeux sur les écarts d'un jeune abbé. Ils furent tous deux inflexibles. Talleyrand, pour le moment, n'eut pas d'évêché.

C'est que la façon de vivre de ce candidat à l'épiscopat était de plus en plus un défi à la morale, pourtant facile, de ses contemporains. Tous ses péchés de jeunesse avaient grossi : goût des cercles mal famés et des maisons louches, accointance avec des hommes qui bravaient l'opinion par leurs vices ou leurs théories, nuits entières passées devant des tables de jeu, où, comme chez Mme de Genlis, de jeunes naïfs perdaient en une soirée leurs 13,000 louis [1].

Chose plus grave, des rumeurs malsonnantes couraient sur ses mœurs. On lui prêtait plusieurs liaisons, parmi lesquelles une au moins ne peut être oubliée, tant elle défraya la cour et la ville, tant elle fut étalée et presque avouée : les Mémoires d'un Américain très parisien, Gouverneur-Morris, qui mêle les sujets graves aux cancans mondains, en ont récemment encore réveillé l'indiscret écho. Il s'agit de Mme de Flahaut qui, devenue, après son veuvage, Mme de Souza, a elle-même estompé et gazé ses aventures dans un assez joli roman. Adélaïde-Marie-Emilie Filleul était fille de concierges du château royal de Choisy, où souvent venait se reposer Louis XV. Tandis que sa sœur aînée était mariée au marquis de

comte de Mercy-Argenteau avec Joseph II, qui a été publiée, il n'est nulle part question du chapeau de l'abbé de Périgord et de l'hostilité de Marie-Antoinette à son endroit.

[1] Sur les habitudes de jeu du salon de Mme de Genlis, voy. une lettre curieuse publiée dans un ouvrage anonyme : *les Femmes de M. de Talleyrand,* p. 52.

Marigny, frère de Mme de Pompadour, elle, la cadette, épousait, toute jeune et fraîche sortie du couvent, un maréchal de camp un peu botaniste, frisant déjà la soixantaine, le comte de Flahaut de la Billarderie, qui fut nommé, au lendemain de ses noces, intendant des jardins du roi avec habitation au Louvre. L'abbé de Périgord fut bientôt l'ami de la maison. On jasa sur l'intimité publique de ses relations avec la jeune femme; on en jasa bien davantage dans le monde, même dans la famille de l'accouchée, lorsqu'en 1785, un enfant naquit [1], — celui-là même qui devint l'aide de camp de Napoléon et le favori de la reine Hortense. Si tous ces bruits de Paris avaient raison, voyez l'étrange imbroglio : M. de Talleyrand grand-père de M. de Morny! Et l'empire des Bonaparte aurait été relevé, en 1851, par le petit-fils de l'homme qui l'avait renversé en 1814! Mais, passons.

En attendant, on peut comprendre que, sans même savoir le fond des choses, Louis XVI et Mgr de Marbœuf aient reculé à l'idée de placer un évêché entre les mains d'un abbé, — fût-il de grande naissance et de grand talent, — dont la conduite était si équivoque et la réputation si décriée. Ce qui achevait de mettre Talleyrand en mauvaise posture c'est que, à ce moment là même, un des hommes qui avaient le plus uni leur fortune à la sienne, Mirabeau, éclatait contre lui par un cri de colère. Mirabeau, qui n'était encore qu'un obscur écrivain à gages, venait, on ne sait trop pourquoi, de rompre avec lui; et il le traitait partout avec une violence outrageante qu'il consignait dans une lettre au comte d'Antraigues publiée plus tard [2].

Les répugnances presque révoltées de Louis XVI et de Mgr de Marbœuf se prolongèrent deux ans, — deux ans pendant lesquels Talleyrand desséchait dans une attente fiévreuse de la mitre. Pas une minute, la pensée ne semble lui être venue qu'il n'était point

[1] Le frère du comte de Flahaut, le comte d'Angeviller, dans une lettre du 2 septembre 1804 à la comtesse de Neuilly, dit expressément que son neveu était le fils de Talleyrand. (Cf. *les Femmes de M. de Talleyrand*, p. 31.) De son côté, Gouverneur-Morris affirme à plusieurs reprises la paternité de Talleyrand : il faut lire notamment, dans son *Journal*, le récit d'une conversation qu'il eut avec Mme de Flahaut, le 17 octobre 1789 (p. 102, de la traduction Pariset), et l'histoire d'un « dîner de famille » au Louvre, le 28 octobre (p. 115). Voy. aussi Marcade, *Talleyrand prêtre et évêque*, p. 136.

[2] Mirabeau, dans sa lettre datée du 28 avril 1787, appelait l'abbé de Périgord : « homme vil, avide, bas et intrigant... C'est de la boue et de l'argent qu'il lui faut. Pour de l'argent, il a vendu son honneur et son ami. Pour de l'argent, il vendrait son âme, et il aurait raison, car il troquerait son fumier contre de l'or... » (*Adresse à l'ordre de la Noblesse de France*, par E.-L.-H.-A. de Launai, comte d'Antraigues (Paris, 1792), p. 45-47.)

fait, vraiment, pour être évêque. Chaque retard apporté à sa nomination lui était un sujet de mécontentement et, plus encore, de surprise. Rien n'est curieux, à cet égard, comme les lettres qu'il écrivait à Choiseul, alors à Constantinople. Avec cet ami d'enfance dont il avait pu déjà mesurer l'affection, il ne se gênait pas, et il ouvrait son cœur tout grand : il lui faisait part de ses espérances, de ses déboires, de son irritation croissante. Au commencement d'avril 1787, la nouvelle se répand que l'archevêque de Bourges est au plus mal. Les médecins renoncent à le sauver. Son siège va être libre. Aussitôt l'abbé de Périgord mande à son confident : « Il me paraît bien difficile qu'on ne me donne pas l'archevêché de Bourges. La malveillance de l'évêque d'Autun ne me paraît pas pouvoir lui fournir les moyens de me le refuser[1]. » Mais les semaines s'écoulent, les évêchés sont pourvus, et il ne lui reste plus qu'à se lamenter dans le sein du fidèle Choiseul : « Voilà l'archevêché de Bourges donné à l'évêque de Nancy et l'évêché de Nancy donné à l'abbé de La Fare. A présent, qu'est-ce qui arrivera? Je ne prévois plus d'ici longtemps de mouvement dans le clergé; quand il y en aura, me donnera-t-on la place qui me conviendra, et à laquelle je conviendrai [2]? » Quelques mois plus tard, en mai 1788, une nouvelle vacance se produit : l'évêque d'Autun passe à l'archevêché de Lyon. Sa succession serait bonne à recueillir. Mais l'abbé de Périgord a perdu toute assurance; il a peur que les raisins soient trop verts; il est penaud; il n'ose plus compter sur un retour de la fortune : « Rien de ce que je désire, écrit-il mélancoliquement, ne tourne comme je le voudrais, mon ami, je ne suis pas dans un moment de bonheur. Mais cela changera; j'attendrai, et on trouvera peut-être qu'un homme qui a trente-quatre ans, qui a toujours été occupé d'affaires, qui a fait celles de son corps, tout seul, pendant cinq ans, et de qui on s'est loué pendant tout ce temps-là, mérite qu'on le traite un peu mieux [3]. »

On a prétendu à diverses reprises qu'en 1788, devant l'assemblée générale du clergé, des partisans de Talleyrand avaient soulevé la question de son épiscopat. Ils auraient adjuré leurs collègues de ne pas se déjuger, de faire souvenir le roi du vœu émis deux ans plus tôt, et de se plaindre qu'il fût, jusqu'à ce jour, resté lettre morte. A en croire quelques auteurs, les évêques instruits des incartades retentissantes de l'abbé de Périgord, rejetèrent la proposition. D'autres, au contraire, s'appuyant sur une phrase en l'air de

[1] Cité par Marcade, *Talleyrand prêtre et évêque*, p. 71. Lettre datée du 4 avril 1787.

[2] Lettre du 17 octobre 1787. Marcade, *op. cit.*, p. 71.

[3] Marcade, *op. cit.*, p. 72.

La Fayette, disent que « l'assemblée générale du clergé vota expressément pour qu'on représentât au roi, au nom du clergé de France, qu'il lui paraissait étonnant que l'abbé de Périgord ne fût pas nommé évêque. » Ce fut, ajoute La Fayette [1], à cette pression que céda Louis XVI, et il se trouva que M. de Talleyrand fut « le seul évêque nommé par le choix et sur la recommandation spéciale du clergé de France. » — Il est souvent malaisé dans la vie de Talleyrand de démêler le vrai du faux, l'exact de l'inexact : ici, rien n'est plus facile. Toute cette histoire d'une intervention du clergé en l'honneur de son épiscopat, à la date de 1788, est apocryphe. Une pareille délibération, en effet, un pareil vote, étaient insolites. S'ils avaient eu lieu, ils auraient causé quelque bruit, ils auraient mérité qu'un secrétaire les consignât : or, dans le registre des procès-verbaux de l'assemblée générale du clergé en cette année 1788 [2], — procès-verbaux qui, sur les moindres incidents, fournissent les détails les plus précis, les plus circonstanciés, les plus minutieux, — nulle part, on n'en relève la trace.

La vérité, c'est que l'abbé de Périgord a dû son évêché à l'indulgence de Louis XVI, dupe, une fois de plus, de son cœur trop généreux et loyal.

Comment les choses se passèrent-elles? On ne sait au juste. Le comte Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, père de l'abbé, était alors mourant. D'après la version la plus généralement acceptée [3], Louis XVI qui l'avait eu pour menin pendant son enfance, et qui lui gardait beaucoup d'attachement et d'estime, serait venu pour le voir. Il l'aurait trouvé sur son lit d'agonie, triste, abattu, et une scène poignante se serait produite. Le malade, se redressant dans un effort suprême et fondant en larmes, aurait évoqué le passé glorieux de sa famille, rappelé qu'il avait lui-même été un serviteur sans tache de la monarchie, un soldat de la guerre de Sept ans; il se serait écrié qu'il allait quitter ce monde, l'âme bouleversée de honte et de chagrin, si, sans un espoir de pardon, il laissait derrière lui son fils dans la disgrâce du roi. Louis XVI, remué par l'émotion de ce père qui n'avait plus que peu d'heures à vivre, aurait eu pitié de sa douleur : il se serait engagé à faire son fils évêque.

M. de Sausin rapporte l'incident d'une manière un peu différente. Son récit est moins dramatique et, peut-être, plus voisin de

[1] *Mémoires du général La Fayette*, t. III, p. 62, note. — Il est du reste à remarquer que La Fayette ne fixe pas à 1788 la démarche des évêques. Il dit au contraire : « L'abbé de Périgord était alors agent général du clergé, » ce qui permet de penser qu'il fait tout bonnement allusion à la recommandation de 1786.

[2] Arch. Nat. G*8 706.

[3] C'est notamment le récit de sir Bulwer, de Sainte-Beuve, etc.

la vérité. Quelques jours avant la mort du comte de Talleyrand, son fils, raconte-t-il, se jeta en sanglotant au pied de son lit. Il lui représenta qu'il serait déshonoré s'il ne devenait pas évêque; il lui promit de renoncer à l'agiotage, de faire oublier ses écarts de conduite, de mener une vie honnête : il le conjura d'intercéder auprès du roi en sa faveur. Le moribond aimait son enfant malgré toutes ses fautes. Il prit une plume de sa main défaillante, et il écrivit à Louis XVI. Cette lettre, on ne la connaît pas : il paraît qu'il s'y portait garant du repentir de l'abbé de Périgord et de ses bonnes résolutions; qu'il implorait comme une grâce suprême, l'oubli des faiblesses passées et, pour l'avenir, un évêché. Après avoir lu la lettre, Louis XVI, qui était la bonté même, fit taire ses défiances et dit simplement : « M. de Talleyrand est un homme de bien; il est atteint d'une maladie mortelle; et puisque, sur le point de paraître devant Dieu, il me fait cette demande pour son fils en m'assurant qu'il est converti, il faut que cette conversion soit en effet sincère[1]. »

L'abbé de Périgord eut l'évêché d'Autun qui, depuis plus de six mois, était vacant. On prétend qu'au dernier moment, une démarche fut encore faite à Versailles pour représenter au roi que le nouvel élu n'avait ni la foi ni les mœurs requises pour l'épiscopat. S'abritant derrière les assurances du gentilhomme mourant, Louis XVI aurait répondu, non peut-être sans quelque anxiété : « J'ai donné ma parole[2]. »

Cette parole fut tenue. Le 2 novembre, — deux jours avant la mort du comte de Talleyrand-Périgord, — Louis XVI signa le brevet de nomination. Il y était dit : « Aujourd'hui, deuxième jour du mois de novembre mil sept cent quatre-vingt-huit, le roi étant à Versailles, bien informé des bonnes vie, mœurs, piété, doctrine, grande suffisance, et des autres vertueuses et recommandables qualités qui sont en la personne du sieur Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, vicaire général de Reims, Sa Majesté se promettant qu'il emploiera avec zèle et application tous ses talents pour le service de l'Eglise, lui a accordé et fait don de l'évêché d'Autun, qui vaque à présent par la démission du sieur de Marbœuf, dernier titulaire... » En outre, Louis XVI enjoignit au conseiller-secrétaire

[1] Déposition de Mgr de Sausin déjà citée. (Papiers du séminaire de Saint-Sulpice.) — Dans un pamphlet publié contre Talleyrand en 1790, sous le titre de *Précis de la vie de M. l'Évêque d'Autun*, il est dit que le comte de Talleyrand écrivit au roi et à la reine, et aussi au ministre de la Feuille, M. de Marbœuf, qui était son intime ami. Ce récit est, comme on le voit, peu différent de celui de M. de Sausin.

[2] Cette anecdote, qui aurait pour père M. Emery, est racontée par M. A. Loth : *Talleyrand et l'Eglise constitutionnelle de France*. (Revue anglo-romaine du 17 octobre 1896.)

d'Etat, Laurent de Villedeuil, d'envoyer de suite « les lettres et dépêches nécessaires en cour de Rome pour l'obtention des bulles et provisions apostoliques dudit évêché. » — Et, dans son numéro du 25 novembre, le journal officiel de l'ancien régime, la *Gazette de France*, apprit au public que l'abbé de Périgord était évêque nommé d'Autun [1].

L'évêché d'Autun n'était qu'un petit évêché. Il ne valait guère que 22,000 livres de revenu. En revanche, il était l'un des plus illustres, l'un de ceux dont l'histoire jetait le plus d'éclat. Dans cette ville déchue, ancienne capitale du peuple éduen, les débris de la splendeur romaine, — portes, stèles funéraires, temples dédiés à Janus ou à Minerve, théâtre, aqueducs à demi écroulés, — se pressaient en foule. A côté des monuments du passé, la religion nouvelle avait élevé les siens : des églises, des couvents, des chapelles, et surtout la cathédrale Saint-Lazare, avec ses lourdes tours romanes et la grâce svelte de sa flèche de pierres, si longue et si fine qu'elle semble fendre l'air. Longtemps dans cette cathédrale, un magnifique tombeau de marbre blanc, rouge et noir, — chef-d'œuvre du règne de Philippe-Auguste, — avait, selon la légende, abrité le corps saint du ressuscité de Béthanie, du frère de Marie et de Marthe : il venait hélas! d'être détruit par la barbarie de chanoines ennemis du gothique.

Ce qui peut-être touchait mieux encore Talleyrand, c'est que l'évêché d'Autun avait été souvent un acheminement à l'archevêché de Lyon. Tout récemment, M. de Marbœuf et M. de Montazet, ses prédécesseurs immédiats, l'avaient prouvé en devenant tous deux primats des Gaules.

Les bulles furent expédiées de Rome le 18 des calendes de janvier, autrement dit le 15 décembre 1788. Tandis qu'il les attendait, l'abbé de Périgord acquit une nouvelle marque de la bienveillance du roi. Le 3 décembre, « sur la nomination et présentation de Monseigneur comte d'Artois, en vertu de son apanage, » Louis XVI lui fit don de l'abbaye de Celles dans le diocèse de Poitiers. C'était un monastère de religieux augustins, qui rapportait annuellement 9,500 livres : le revenu un peu maigre de l'évêché d'Autun se trouva de la sorte arrondi.

Il ne restait plus à Talleyrand, avant de recevoir la consécration

[1] Je n'ai pas besoin de réfuter ici tous les commérages, plus ou moins scandaleux, qui ont couru sur des prétendus séjours et exils de Talleyrand à Autun avant son épiscopat, et qu'ont soigneusement enregistrés plusieurs de ses biographes, tels que Villemarest et Bastide. Les relations de l'abbé de Périgord avec Mgr de Marbœuf, qui sont rapportées dans les Mémoires apocryphes de Mme de Créqui, sont tout aussi dénuées de réalité que son exil dans son futur évêché.

épiscopale, qu'à faire, loin du monde, une retraite d'une semaine. Cette retraite préparatoire était une vieille coutume pieusement gardée dans l'Eglise de France : même les plus frivoles parmi les abbés de cour ne s'y étaient jamais dérobés. Talleyrand se conforma à la règle commune. Il se rendit à quelques lieues de Paris, à Issy, dans la solitude de Saint-Sulpice. Nul endroit ne pouvait mieux prêter à la vie intérieure. On était au fort du terrible hiver de 1789, cause de tant de souffrances et d'exaspérations. Là-bas, dans le grand silence de la nature endormie, devant les horizons mornes sous un ciel de glace, la mélancolie des choses pénétrait l'âme : jamais le futur pasteur n'eut plus belle occasion de rentrer en lui-même, de méditer sur la dignité mystérieuse et redoutable qu'il allait recevoir. Chaque jour, l'abbé de Périgord eut des entretiens intimes avec le directeur de la maison, l'abbé Duclaux, qu'il avait vu jadis au séminaire. Mais, chaque jour aussi, des visiteurs venus de Paris, amis ou curieux, l'arrachaient à ses pensées graves et lui apportaient tous les échos du dehors.

Le sacre eut lieu le 16 janvier[1]. Il gelait si dur ce matin-là, qu'on fit la cérémonie, longue et fatigante, dans l'étroite chapelle du Saint-Sauveur où un poêle était allumé. Le prélat consécrateur était l'évêque-comte de Noyon, M. de Grimaldi, des princes de Monaco; les assistants, M. de Nicolaï, évêque de Béziers, et M. de Chaumont de la Galaisière, évêque de Saint-Dié. L'abbé de Périgord n'avait invité personne, ni ses intimes, ni même sa famille ; et, sauf quelques Sulpiciens, personne ne s'était dérangé. C'est à croire, tant il mit de soin inquiet à écarter les présences étrangères que, par une pudeur subite, il ait voulu recevoir l'onction sainte presque en cachette. Renan rapporte, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, qu'il connut à Saint-Sulpice un vieux prêtre, l'abbé Hugon, qui était plein d'histoires d'avant la Révolution. « M. Hugon, dit-il, avait servi d'acolyte au sacre de M. de Talleyrand à la chapelle d'Issy. Il paraît que, pendant la cérémonie, la tenue de l'abbé de Périgord fut des plus inconvenantes. M. Hugon racontait qu'il s'accusa, le samedi suivant, en confession, d'avoir formé des jugements téméraires sur la piété d'un saint évêque. » L'anecdote est amusante, mais M. Renan nous semble y avoir mis plus d'imagination que de critique. A moins que l'abbé Hugon n'eût été complètement séquestré du monde, comment aurait-il bien pu révérer un saint évêque dans un jeune prélat plus que suspect à Saint-Sulpice, comme l'attestent Mgr de Sausin et beaucoup d'au-

[1] L'*Almanach royal* de 1790 et de 1791 dit le 4 janvier. Mais il est contredit par le témoignage unanime des contemporains qui fixent au 16 la cérémonie.

tres, et dont l'élévation à l'épiscopat avait demandé deux ans de luttes. — D'après un autre témoin dont le récit est moins invraisemblable, Talleyrand affecta une sorte d'indifférence; il fut impassible et sec. Cependant, lorsqu'il tendit à l'évêque de Noyon ses mains ouvertes pour que le signe de la croix y fût tracé avec le Saint-Chrême, — émotion, angoisse ou malaise, — il aurait soudain pâli en s'affaissant; il aurait même fallu, pendant quelques minutes, interrompre la cérémonie[1].

Le soir du sacre, Talleyrand regagna Paris. Le lendemain, il rendit visite à l'archevêque, M. de Juigné, qui lui remit le *pallium :* cet ornement de laine blanche semé de croix noires n'appartient, d'ordinaire, qu'aux métropolitains; mais les évêques d'Autun y ont droit depuis qu'en l'année 600, le pape saint Grégoire le Grand en fit don à l'évêque Syagrius, pour lui et ses successeurs.

Talleyrand avait donc l'épiscopat. Il n'était plus le prêtre libre, — le *sacerdos vagus*, — qu'on traite légèrement, il était un haut et puissant seigneur d'Eglise; il était « par la miséricorde divine et par la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque d'Autun, premier suffragant de l'archevêché de Lyon, administrateur du spirituel et du temporel dudit archevêché, le siège vacant; président-né et perpétuel des états de Bourgogne, comte de Saulieu, baron d'Issy-l'Evêque, Lucenay, Grosme, Trouillon et autres lieux. » C'était magnifique, mais ce n'était pas suffisant. Talleyrand avait vu dans l'épiscopat une étape ardemment désirée : il n'y avait vu qu'une étape. Jeté de force dans l'Eglise, il l'avait embrassée comme une institution politique, grâce à laquelle il arriverait, non par les voies qu'il avait rêvées, mais aussi haut tout de même que le rêvait son ambition. Il avait d'abord songé à Mazarin, l'étranger venu d'Italie, qui, premier ministre, s'était trouvé cardinal sans avoir été évêque. Battu de ce côté, il s'était consolé par l'exemple de Richelieu et de Fleury, qui, tous les deux, avaient suivi la filière : évêques avant d'être cardinaux et premiers ministres. Pareille vision hantait son imagination inquiète. La pensée toute remplie par la réunion prochaine des états généraux, où il entendait siéger, il n'oubliait pas que, des trois grands cardinaux-ministres qui lui avaient frayé la voie, le plus grand avait inauguré sa carrière, et s'était révélé à la France aux Etats de 1614; et peut-être se disait-il tout bas que l'évêque d'Autun renouvellerait l'évêque de Luçon.

Bernard DE LACOMBE.

[1] Récit fait par M. Emery à Mgr Letourneur, évêque de Verdun, et raconté par Mgr Méric : *Histoire de M. Emery*. (1re édd., t. I, p. 15 et 87.)

L'ACTION SOCIALE DE LA FEMME

Pendant l'hiver 1900-1901, des équipages en grand nombre encombraient à certains jours, à partir de trois heures, une des rues de la rive droite à Paris, et venaient s'arrêter devant l'hôtel de la baronne X..., où des centaines de dames, appartenant à l'élite sociale, se réunissaient pour entendre des conférences sur « l'action sociale de la femme ».

Le spectacle n'était pas banal, ni l'entreprise dépourvue d'originalité. Mais les sceptiqnes se demandaient si ce mouvement durerait. Il a duré, car, à la onzième conférence, celle de M. Jules Lemaître, le public se trouva aussi nombreux, aussi empressé, aussi enthousiaste qu'à la première, celle de M. Brunetière, son collègue de l'Académie française.

I

Quel attrait appelait donc tout ce monde? Quelle séduction le gardait si constamment fidèle?

Sans doute le lieu y était pour quelque chose, car on se fera toujours un honneur de paraître dans le salon d'une grande dame; et aussi les noms des conférenciers y était pour quelque chose; mais les sujets y avaient la meilleure part, et ils étaient bien faits pour piquer la curiosité et entretenir l'intérêt chez des personnes cultivées.

Tel, *la Femme dans l'ancienne société française*, où M. Brunetière, retraçant le rôle de la femme française au dix-huitième siècle, montrait que la lutte actuelle doit porter surtout contre l'individualisme, contre la spécialisation et contre l'immoralité littéraire.

Tel, *la Littérature contemporaine et les femmes*, où M. Doumic, reprenant cette dernière pensée de M. Brunetière, de l'immoralité littéraire, invitait la femme française à faire grève contre la littérature antifamiliale qui « a acclimaté le divorce dans nos mœurs ».

Tel, *Avant l'action*, — *L'Etude des faits sociaux*, où M. Bazire donnait, en quelque sorte, le programme futur de l'action sociale de la femme, en préconisant l'étude des faits sociaux dans la famille, dans la profession, dans la société.

Ou bien encore, *la Femme et les penseurs*, — *Les amis et les adversaires de son influence sociale*, deux superbes études de M. Etienne Lamy, reproduites depuis, avec deux autres de ses conférences, dans *la Femme de demain*, — un livre d'or qui devrait être dans toutes les mains de nos femmes françaises, — et qui se termine par ces belles paroles : « La femme n'admettra pas que son unique destin soit d'aller là où vont les vieilles poupées... Si aujourd'hui le catholicisme a besoin d'elle, elle aura toujours besoin de lui; si elle veut être défendue, qu'elle le défende. »

Ou bien, enfin, la dernière de ces conférences : *Comment passer à l'action*, où M. Jules Lemaître stigmatisait en termes à l'emporte-pièce la femme du monde « qui n'est qu'une honnête femme » et qui traverse la vie, uniquement pour s'amuser, sans s'occuper du bien à faire.

Évidemment, de tels sujets, traités par de tels hommes, ne pouvaient manquer vivement d'intéresser. D'autres, pour être d'un caractère plus sévère et presque techniques pour un public que l'on accuse si volontiers de n'aimer que ce qui est frivole et léger, ne captivaient pas moins l'auditoire.

Par exemple : *la Femme et le Foyer*, où M. l'abbé Lemire nous ramenait à la vraie conception de la famille, de la vie en famille, de l'éducation de la famille.

Par exemple : *l'Action sociale et populaire de la femme contemporaine*, où M. Jean Brunhes ne craignait pas de nous mettre en face des questions ouvrières, de nous conduire dans les quartiers populaires de Belleville ou de Ménilmontant, de nous faire toucher du doigt les difficultés, les incertitudes, les écarts de cette vie ouvrière si différente de la vie mondaine.

Par exemple : *les Œuvres sociales ouvrières*, où M. Flornoy parlait de syndicats et d'organisation professionnelles.

Ou bien : *la Formation des élites professionnelles*, où M. Brunetière, reprenant une des idées de son discours d'ouverture, s'élevait de nouveau contre la spécialisation.

Ou encore *l'Initiative de la femme dans le domaine du droit*, où un professeur de l'Ecole de droit, M. Saleilles, venait montrer à son auditoire toute l'influence qu'il pourrait avoir dans l'amélioration et la réforme de notre législation.

Et indépendamment de ces raisons, justifiant l'affluence et la sympathique attention de l'assistance, deux autres doivent être aussi indiquées.

La première, c'est que la femme française, et en particulier la Parisienne, valent mieux qu'on ne se plaît à le dire, peut-être qu'elles ne le pensent elles-mêmes; c'est qu'elles sont plus soucieuses de faire le bien, plus aptes à comprendre les grandes questions, plus inquiètes des grands problèmes qui agitent notre époque et des grands maux qui menacent notre société qu'on ne le croit généralement.

Et s'il en fallait une preuve, ceux qui ont suivi les conférences de l'Action sociale de la femme la trouveraient dans ce fait, constant et particulièrement significatif que ce sont, parmi les conférenciers, ceux qui ont traité les sujets les plus sérieux et les plus graves qui ont eu le plus complet succès, et parmi les endroits les plus spontanément et les plus chaleureusement applaudis, ceux où l'on préconisait les plus durs sacrifices.

La seconde raison, c'est que ces conférences répondent à un besoin pressenti, sinon compris de tous; c'est qu'il y a quelque chose à faire et beaucoup de ce côté; c'est que, pour reprendre une expression courante, mais très significative, « cela est dans l'air »; c'est que nos femmes françaises sentent qu'elles doivent se dévouer, agir, travailler, aider à la défense et à la réorganisation de la société, nous dirons tout à l'heure comment.

II

Donc il y a quelque chose à faire. Mais quoi? Il y a une œuvre à fonder. Mais quelle œuvre?

Et d'abord, ce n'est pas une œuvre *politique* qu'il s'agit de créer.

Non pas, certes, que des femmes françaises ne puissent s'occuper de politique, et à Dieu ne plaise qu'un mot de désapprobation n'échappe à ma plume contre une autre œuvre et contre d'autres efforts. Quand leur foi est menacée, quand toutes leurs libertés sont compromises; quand on veut leur enlever leurs enfants et les élever en dehors d'elles, en opposition avec leurs croyances et leurs traditions, nos mères de famille ont le droit de réclamer, de se défendre, et de s'unir pour aider à la défense commune. La politique les touche d'assez près, leur impose assez de sacrifices, les effraie d'assez de menaces pour qu'elles forment comme une sorte de syndicat de résistance. Enfin, elles sont aussi parfaitement capables, plus capables que la plupart des hommes, — et ce n'est

pas un éloge que de leur dire cela, — de comprendre ce que l'on appelle les grands problèmes politiques, les grandes questions de liberté ou de droit ou d'avenir et de grandeur de la France. Donc on ne pourrait les blâmer de faire de la politique.

Mais « l'action sociale de la femme » ne veut pas faire de politique, et elle n'en fera pas. La note publiée par les promoteurs des conférences et qui est une règle fondamentale, le dit clairement : « L'action sociale de la femme se tient en dehors de toute question politique. »

Les questions de ce domaine divisent, l'action sociale de la femme tend à pacifier et à unir. Les problèmes politiques passent et changent, l'action sociale tend à faire œuvre durable. Les questions politiques ne sont souvent que des résultantes et des conclusions d'un état social plus ou moins anormal, l'action sociale de la femme vise à redresser et à améliorer cet état social; la politique fait souvent beaucoup de mal, l'action sociale de la femme voudrait faire beaucoup de bien.

Donc, ce n'est pas une œuvre politique que veut faire l'action sociale de la femme.

Ce n'est pas non plus une œuvre *religieuse*.

Ici, il faut bien s'entendre.

Les personnes qui l'ont entreprise sont catholiques, et elles entendent bien que leur action ne soit pas accaparée par des adversaires de leur foi, ne tourne jamais contre leurs croyances, ne devienne à aucun prix une arme nouvelle contre l'Eglise. Seulement, ces personnes sont des femmes et des hommes du monde, et il n'y a parmi elles aucun prêtre, aucun évêque, aucune religieuse. Que des prêtres leur donnent leur concours, que des évêques leur accordent leur patronage, elles en seront très reconnaissantes. Elles ne se refuseront pas non plus à entendre un conseil, quand ce conseil leur sera donné à propos, ni au besoin à le solliciter. Mais cela, bien entendu, elles sont et veulent rester une association exclusivement laïque.

Leur œuvre est donc une œuvre laïque, en ce sens qu'elle est conduite et dirigée par des femmes et des hommes du monde.

Elle l'est encore dans un autre sens, c'est qu'elle ne s'occupera pas d'œuvres religieuses. De ces œuvres-là, il en faut, et de plus en plus, à mesure que la religion est plus en danger, nos congrégations religieuses persécutées ou proscrites, les efforts de notre clergé insuffisants pour faire face à tous les besoins. Quand l'Eglise est le plus attaquée, c'est alors que tous ses enfants doivent s'unir pour la défendre.

Mais il y a aussi d'autres œuvres, dont il serait souverainement imprudent d'abandonner le monopole à nos adversaires.

Il y a, par exemple, les mutualités scolaires ou postscolaires, qui peuvent comprendre des caisses de secours, des caisses de retraite, des caisses dotales, etc.

Il y a les œuvres d'enseignement ou plutôt celles qui y sont connexes, les cours professionnels, les écoles ménagères, les bibliothèques circulantes et autres. Les écoles ménagères surtout sont à encourager. On sait quels services immenses elles ont rendus en Belgique et en Suisse. En France, nous n'en avons encore que très peu, et presque tout est à créer en ce genre.

Il y a les œuvres de défense et d'organisation sociale, comme les œuvres syndicales, les bureaux de placement, etc. Déjà beaucoup a été fait sous ce rapport, par exemple les 70 syndicats professionnels de femmes dépendant de l'œuvre des cercles catholiques et dont le type est « le Syndicat de l'Aiguille » de Paris ; les syndicats du commerce et de la soierie, de M[lle] Rochebillard, à Lyon, et quelques autres. Il faudra les développer, les répandre, les multiplier, les faire progresser.

Il y a les œuvres d'hospitalisation, les maisons de famille, les maisons de convalescence, les restaurants féminins, les cercles et salles de travail, de correspondance, etc. Là aussi quelque chose, ou, pour parler plus exactement, beaucoup a été fait par les catholiques. Mais beaucoup aussi par les protestants qui ont établi à Paris une œuvre puissante, grâce à un don royal de 500,000 francs que leur a fait une fervente catholique, sous ce prétexte que les catholiques n'avaient aucune œuvre similaire. Elle se trompait. « L'œuvre des Maisons de famille pour jeunes filles isolées » est antérieure au cercle Amicitia; elle a le même but, elle a été également reconnue d'utilité publique, elle est administrée avec la même intelligence et une largeur de vues au moins égale. Pourquoi serait-elle seule exclue des générosités catholiques?

Il y a les œuvres d'appui et de secours, l'hospitalité par le travail, les dispensaires, les consultations gratuites, médicales ou judiciaires.

Il y a les œuvres de protection, en particulier l'œuvre admirable de protection de la jeune fille, dont le but est de relier entre elles, par un lien commun, toutes les œuvres et institutions locales des différents pays qui ont pour objet le placement, la protection, le patronage des jeunes filles catholiques. Elle s'efforce de mettre celles-ci en garde contre les maisons de placement louches et douteuses, de les préserver de la plus odieuse des exploitations et de la pire des déchéances. Fondée en 1896, à Fribourg, en

Suisse, comme œuvre locale, elle est devenue une œuvre internationale dès 1897 et se trouve représentée aujourd'hui en France, en Allemagne, en Angleterre, en Alsace, en Belgique, en Italie. Là, le bien à faire est immense, et il est complètement du ressort de la femme du monde; car c'est à celles surtout dont la route est si sûre et l'avenir si riant de s'occuper de ces pauvres malheureuses qu'une main tendue à propos empêchera de tomber, ou même, œuvre plus difficile et peut-être encore plus méritoire, aidera à se relever.

Il y a aussi certains mouvements à créer et à soutenir, par exemple, contre le travail du dimanche, contre l'ouverture des magasins le dimanche, contre cet usage démoralisateur entre tous des grandes villes : l'isolement et la promiscuité de nos domestiques dans ces malheureux sixièmes, où il est presque impossible à une honnête fille de le demeurer.

Des dames se sont réunies en Amérique qui se sont engagées à ne donner leur clientèle qu'aux magasins assurant un sort convenable à leurs ouvrières. Evidemment, les magasins se sont soumis. Si nos femmes françaises avaient pris la même initiative, il n'eût pas été nécessaire d'une loi pour assurer l'usage d'une chaise à nos vendeuses.

De tels mouvements seraient irrésistibles; et si les femmes françaises l'avaient voulu, la loi du divorce n'aurait peut-être pu passer, cette loi néfaste qui a été faite contre la femme et qui toujours sera exploitée contre elle.

Toutes ces œuvres et beaucoup d'autres qui s'y rattachent ou qui leur ressemblent ne sont pas des œuvres religieuses en elles-mêmes, ne tendent pas directement à des œuvres religieuses. Ce sont des œuvres sociales, des œuvres de *moralisation et d'amélioration sociale*, auxquelles des prêtres, auxquelles des religieuses peuvent s'intéresser, mais qui seront encore mieux faites peut-être, au moins en les prenant dans leur ensemble et dans la direction qu'il faut leur imprimer, si elles restent entre les mains de femmes du monde, qui susciteront moins de défiance, qui seront plus facilement acceptées partout, qui peut-être aussi, en beaucoup de choses, sauront mieux faire.

Donc, pas plus qu'elle n'est une œuvre politique, l'action sociale de la femme n'est une œuvre religieuse.

Elle n'est même pas, à proprement parler, une œuvre nouvelle.

Des œuvres nouvelles, il en faut, parce qu'il y a des besoins nouveaux auxquels il faut bien pourvoir; parce que la société se transforme et que les anciennes créations ne suffisent pas toujours

pour les nouvelles situations. Mais l'action sociale de la femme n'est pas une de ces œuvres nouvelles.

Qu'est-elle donc?

Le *Correspondant*, dans une note qui annonçait la conférence de M. Vandal, faite, cette année même, pour l'action sociale de la femme, la définissait : « Une œuvre récemment éclose, grâce au zèle dévoué de quelques femmes d'intelligence et de cœur, ayant pour but de réunir dans un effort commun pour le bien du pays tant de bonnes volontés trop souvent annihilées par l'éparpillement et qui vont trouver, grâce au nouveau groupement, la cohésion qui assurera leur légitime et salutaire influence. »

Ajoutons :

« Renseigner la femme sur son rôle dans la société, au moment où se posent des questions d'un intérêt décisif pour notre pays, lui faire mieux comprendre comment son action peut s'exercer dans la famille, dans l'éducation, dans les professions, dans la cité, l'aider à défendre les principes sur lesquels a reposé de tout temps notre vie française. »

Ce que l'on veut, ce n'est donc pas créer du nouveau, mais aider ce qui existe, lui apporter de nouveaux concours et de nouvelles forces; c'est soutenir et exciter les bonnes volontés; c'est *coordonner* les efforts afin de les rendre plus efficaces; c'est unir entre elles, de manière qu'elles puissent s'entendre et ne jamais se nuire, toutes les œuvres déjà existantes; c'est se mettre à leur disposition et leur fournir tous les renseignements, toutes les études dont elles pourraient avoir besoin; c'est aider, par une direction donnée à toutes les personnes qui la solliciteront, tous les efforts individuels, et empêcher ainsi tant de forces de se dépenser souvent en pure perte; c'est enfin susciter un courant puissant d'opinion et de bonnes volontés, qui entraîne les hésitants, qui porte les faibles, qui aide tout le monde, sans étouffer et sans absorber personne.

Les comparaisons sont bonnes à quelque chose, pourvu qu'on n'en pousse pas trop loin la signification. Pour mieux en faire comprendre le rôle, on pourrait comparer l'action sociale de la femme à un puissant générateur central d'énergie électrique. Toutes les entreprises partielles et locales qui voudraient se mettre en communication avec lui ne seraient ni absorbées, ni annihilées, ni même changées, mais elles en seraient puissamment fortifiées. Ce générateur central n'empêcherait pas, ne diminuerait pas les énergies locales, mais il les mettrait en relation les unes avec les autres, de manière à ce qu'elles puissent se soutenir et s'entr'aider, et il les aiderait lui-même de sa force et de son énergie propre.

III

Si j'ai été suffisamment clair dans cet exposé qui embrasse un sujet très complexe, j'aime à croire que les lectrices du *Correspondant* auront compris toute l'importance et toute la portée de l'action sociale de la femme, qu'elles lui auront accordé toute leur sympathie, et qu'elles sont, d'ores et déjà, toutes prêtes à en hâter la mise en pratique par leur puissant concours.

S'il en est ainsi, elles ont le droit de me demander, et j'ai le devoir de leur expliquer comment on espère aboutir, et quels moyens on compte employer pour arriver au but poursuivi.

Il y en a trois : les conférences, le secrétariat central et le bulletin.

Nous avons déjà dit plus haut quel fut le succès de la première campagne de conférences. Celui de la seconde, de celle de 1901-1902, a été encore plus grand.

On ne pouvait plus se contenter d'un salon privé, si grand et si brillant fût-il. A l'œuvre déjà née et grandie, sinon définitivement fondée, il fallait l'épreuve de la salle publique. A la rive droite de la Seine, plus riche et plus mondaine, allait succéder la rive gauche, la rive d'études, de recherches et de pensée. Cette fleur, encore tendre et délicate, on allait la transplanter de la serre chaude où elle était née et avait grandi, dans la salle d'Horticulture de la rue de Grenelle.

L'épreuve, qui pouvait être un échec et que beaucoup considéraient comme une imprudence, fut un succès complet.

La salle de la Société d'Horticulture peut contenir plus d'un millier de personnes. Elle fut remplie très vite, comme l'avait été, l'année d'auparavant la galerie privée, et bientôt, à son tour, elle devint trop petite.

Près de onze cents personnes s'y entassaient pour la seconde conférence, et l'auditoire resta dorénavant fidèle.

« Sangnier-Lachaud et Vandal ont obtenu un immense succès à la salle d'Horticulture, écrivait un peu plus tard uu des membres de l'œuvre : la foule s'écrasait et s'est montrée enthousiaste. »

Et cependant, si les conférenciers de la campagne 1901-1902 sont également, comme ceux de la campagne 1900-1901, des hommes à tout point de vue très remarquables et très distingués, les sujets qu'ils ont entrepris de traiter sont encore peut-être plus techniques et plus arides.

C'est M. Hugues Le Roux, esquissant la préface de la nouvelle campagne, et annonçant ses successeurs.

C'est M. René Doumic, montrant, dans une forte et saisissante synthèse, les empiètements successifs de l'Etat sur les droits de la famille, empiètements qui ne vont pas moins, depuis un siècle, qu'à détruire cette unité première de toutes les sociétés.

C'est M. Hubert-Valleroux, faisant voir l'abîme où nous conduirait le projet gouvernemental sur les retraites ouvrières, rappelant le grand principe de la liberté et de l'initiative individuelles, et recommandant les mutualités.

C'est M. Cheysson, de l'Institut, revenant sur ce sujet de la mutualité et faisant comprendre à un brillant auditoire tous les services que nos femmes françaises pourraient lui rendre, pour son développement et son complet épanouissement.

C'est M. Bureau, montrant, dans sa conférence sur *la Femme à l'usine*, la vie de famille se désorganisant, la cellule sociale s'atrophiant, le mari rejeté au cabaret, les enfants non élevés et rapidement pervertis, parce que l'épouse et la mère est retenue onze heures à l'atelier et ne peut s'occuper de sa maison.

Ce sont MM. Sangnier-Lachaud et Albert Vandal, soulevant l'enthousiasme de tous en parlant, le premier, de *la Philosophie du foyer*, de ce foyer où l'on acquiert les vertus sociales, le sens de la tradition, l'esprit de solidarité, l'esprit de dévouement, et le second de *l'Education historique de la femme*, c'est-à-dire de la manière d'écrire et de lire l'histoire, cette histoire « que l'on déforme au profit d'une secte et dans un esprit de haine », cette histoire d'où l'on a d'abord retranché le nom de Dieu et que l'on voudrait déchristianiser, nous enlevant ainsi le sens de notre développement, nous supprimant nos racines morales; de cette histoire où Michelet, atteint de prêtrophobie sur la fin de sa vie, a donné de si frappants exemples d'improbité sectaire...

C'est M. Marcel Dubois, le sympathique professeur de géographie coloniale de la Sorbonne, parlant de *l'Action sociale de la femme dans les œuvres de colonisation*, soit qu'elle aille elle-même dans nos colonies pour leur plus grand avantage matériel et moral, soit qu'elle y envoie ses enfants, soit qu'elle en favorise le développement par des achats judicieux de denrées venant de nos colonies.

Puis M. de Lapparent, faisant un véritable cours sur *la Géographie et son rôle social*, et enfin, pour clôturer, M. Emile Olivier, définissant le féminisme par la nature même de l'intelligence de la femme, et, exposant, de manière à être compris de tout le monde, « la condition de la femme, quant aux biens, dans le mariage ».

L'année prochaine, ces mêmes conférences se poursuivront à Paris, et les années suivantes également. Pour l'année prochaine, le sujet en est déjà choisi et il est extrêmement actuel et intéressant : « De l'éducation de nos fils. »

Les principaux conférenciers en sont déjà désignés : MM. Brunetière, Emile Ollivier, Doumic, Bazire, Et. Lamy, etc., sans parler de surprises et de noms inattendus. Avec eux, on peut être sûr d'un grand succès.

Il faut que ces conférences continuent, car ce sont elles qui excitent et fortifient les volontés, qui acquièrent de nouveaux concours, qui lancent et nourrissent le mouvement. Il faut qu'elles plaisent, et pour cela, il est indispensable qu'elles ne se ressemblent pas.

Ce n'est pas tout.

Ces campagnes de conférences, il faudra les reproduire en province, dans les principales villes de France. Déjà, cette année, on s'en est occupé en beaucoup d'endroits : à Nantes, à Cognac, à Niort, à Angers, à Bordeaux, à Montpellier, à Besançon, à Lyon, à Marseille, à Aix, à Nice, etc., et on les a inaugurées, avec un succès très encourageant, dans plusieurs de ces villes.

Partout ailleurs, ce n'est que le temps qui a manqué pour les organiser, ou, pour parler plus exactement, c'est le mouvement électoral approchant qui a absorbé toutes les bonnes volontés. L'année prochaine, on reprendra l'organisation, et elle doit aboutir dans au moins 20 villes de France en 1902-1903, dans 50 en 1903-1904.

Au fond, ce n'est pas difficile. Il suffit de se réunir 4 ou 5, 7 ou 8 personnes de bonne volonté et d'agir. Paris se mettra volontiers au service de toutes les initiatives, fera connaître ce qu'il a fait, au besoin pourra envoyer des conférenciers.

Il ne faudra pas suivre partout le même plan, ni la même manière. Comme il importe, avant tout, que les conférences réussissent, on les adaptera au milieu où l'on se trouve, à ses goûts, à ses habitudes, à son tempérament, à son état d'esprit.

Trois choses cependant paraissent devoir être recommandées :

1° Composer avec le plus grand soin, en vue du succès des conférences, et encore plus en vue de l'avenir, le comité organisateur;

2° Faire entrer quelques hommes, particulièrement bien choisis, dans le comité. On l'a fait à Paris, et l'initiative a trop bien réussi pour qu'on ne la recommande pas ailleurs;

3° Laisser à l'œuvre sa physionomie propre d'œuvre sociale, au-dessus des questions de parti, en dehors des œuvres religieuses, mais conduite par des personnes de toute sûreté, particulièrement au point de vue religieux.

IV

Une telle campagne de conférences, faites dans les principales villes de France, ne peut manquer de produire un résultat important, et de donner à l'œuvre une vive impulsion. Mais elle ne saurait suffire cependant pour lui assurer l'unité, la direction et la continuité nécessaires.

Pour une entreprise aussi vaste que celle-là, qui prétend ne rester étrangère à aucune des œuvres de femme existantes, qui s'étend à toute la France, et qui aura, outre son centre principal à Paris, autant de centres d'action et d'influence qu'il y aura de villes où l'on aura des conférences, il faut un organe qui mette en relations chaque œuvre et chaque centre, qui fasse connaître partout ce que l'on a fait et décidé partout : il faut un bulletin.

Quatre numéros de ce bulletin ont déjà paru; ils sont bien petits, 16 pages seulement, à peine 18 pour le dernier. Ils ne donnent guère que l'écho des conférences et l'analyse de quelques ouvrages recommandés. De multiples améliorations doivent être apportées à leur rédaction, à leur composition. Elles viendront à leur heure.

Le bulletin devra être agrandi; il le sera, de sorte que, sans jamais être une revue qui puisse faire concurrence aux Revues déjà existantes, il acquerra une autorité de plus en plus considérable.

Quel sera le plan définitif de ce bulletin? Il semble que si l'on veut en faire l'organe approprié de l'action sociale de la femme, il devrait :

1° Analyser et parfois reproduire quelques-unes des conférences de Paris ou de province, au moins les plus importantes et celles qui ont une portée plus générale;

2° Nous tracer la monographie complète d'une œuvre de femme de France ou de l'étranger, de préférence celles que l'on peut plus facilement imiter, celles qu'il est plus important de faire connaître;

3° Donner la chronique de l'œuvre, son mouvement, son action, ses décisions, sa vie de chaque mois;

4° On y joindrait, on y a déjà joint une quatrième partie qui est importante et qui doit acquérir une grande influence si elle est bien faite, l'analyse et la recommandation des livres les plus recommandables de littérature, d'histoire, de philosophie, de sociologie, d'arts, de sciences, etc.

Deux faits, subsistent, dont il est difficile d'expliquer l'existence

simultanée, l'influence indéniable de la femme française sur la littérature, et la perversion de cette littérature.

L'influence de la femme sur la littérature!

Mais c'est pour elle surtout que l'on écrit ce que l'on appelle, à proprement parler, les œuvres littéraires. Donc, sur la production de ces œuvres littéraires, en particulier du roman et de la pièce de théâtre, elle peut, elle doit avoir une influence prépondérante. Ce sont les femmes qui constituent la clientèle la plus nombreuse du roman; c'est pour elles que les auteurs de romans écrivent, pour elles que les éditeurs de roman en font paraître des centaines et des milliers. Les uns et les autres sont des marchands qui ne demandent qu'à vendre. Ils leur donneront ce qu'elles désireront, des romans honnêtes et cependant de valeur si elles les demandent, des romans immoraux si elles les acceptent.

D'où vient donc que presque tous nos romans se complaisent dans la fange, dans la boue, dans le vice? d'où vient donc que notre littérature française a si mauvaise réputation? d'où vient donc que, parmi nos romans, ceux-là seuls se vendent, surtout à l'étranger, dont le sujet est le plus scabreux et les descriptions les plus hardies?

Si les auteurs continuent à écrire, si les éditeurs continuent à vendre de telles productions, où souvent la pornographie n'a même pas pour excuse un semblant de talent, c'est apparemment qu'on les demande, c'est qu'on les lit, et comme les femmes constituent la classe la plus nombreuse des lecteurs, c'est que les femmes les dévorent.

Qui ne sent qu'il y a là une anomalie, j'allais dire une monstruosité morale?

Voilà donc une œuvre très importante à faire, un mouvement très urgent à créer contre la littérature immonde ou délétère, en faveur d'une saine littérature. Le roman est un véhicule extraordinaire d'idées. Femmes de France, qui, si vous le vouliez, pourriez être toutes puissantes, changez cette littérature par votre influence, vous aurez fait énormément pour l'amélioration de la société.

Or cela vous est facile, et cela vous convient. M. Etienne Lamy, M. Brunetière, M. René Doumic, nous disaient, dans leurs conférences de l'année dernière, l'influence très grande qu'avaient eue les femmes de France au dix-septième, au dix-huitième siècle, sur l'épuration de notre langue. Pourquoi n'en auriez-vous pas une semblable sur l'épuration de notre littérature?

Ce grand résultat s'obtiendra-t-il? Je le crois fermement, et peut-être pourrait-on en voir quelques signes précurseurs dans tel ou tel fait significatif. Bien des esprits se fatiguent à la longue

de ces lectures malsaines et la mode volontiers se porterait sur des études plus humaines et moins délétères. Mais il faut aider la mode.

Si, grâce à l'action sociale de la femme, on ne voyait plus aucun livre immoral ni dans les mains, ni dans les salons d'aucune honnête femme, et qu'ils fussent réservés à celles qui ne le sont pas et à leurs amis; si nos femmes du monde ne craignaient pas de manifester leur désapprobation et leur mépris à qui oserait leur en parler, ils cesseraient d'être à la mode et ce serait déjà beaucoup.

Si, à la suite des analyses et des recommandations du *Bulletin de l'action sociale de la femme*, que devraient signer, que signeront en effet des hommes qui font autorité en fait de goût et de littérature, elles achetaient les livres recommandés, les éditeurs de ces livres les vendraient et, heureux de les écouler en grand nombre, en publieraient d'autres, d'autant mieux faits qu'ils pourraient les payer plus cher et les demander à des hommes de plus de talent.

Ce n'est pas par goût, ordinairement, que l'on écrit ces livres immoraux, c'est par spéculation. Qu'elles ne les achètent plus; qu'elles achètent au contraire les autres, et l'on multipliera les autres pour négliger ceux-là.

Et ce résultat se fit-il attendre, que cette partie littéraire du bulletin, que les listes de livres à lire pour nos enfants, pour nos filles, pour la période des vacances, etc., nous rendrait encore un grand service, celui de nous guider dans le choix de nos lectures.

V

A ces deux moyens d'action, la conférence et le bulletin, pour que l'œuvre soit complète et rende tous les services qu'elle peut rendre, il faut en ajouter un troisième, qui existe déjà et qu'il faut développer, le secrétariat de l'action sociale de la femme.

Que sera, qu'est déjà ce secrétariat?

On connaît sûrement cet admirable Office central des œuvres charitables, fondé, il y a déjà de longues années, par M. Lefébure et qui renseigne très sûrement sur tout ce qui concerne la charité et les œuvres d'assistance, catholiques ou autres. C'est ce que voudrait être le secrétariat en question, non pas pour les œuvres charitables, — car pourquoi faire double emploi et reprendre ce qu'ailleurs on fait très bien? — mais pour les initiatives sociales de femmes.

Une institution analogue existe à Londres, qui est le centre d'un grand nombre d'œuvres de femmes, le *Women's Institute*. C'est ce *Women's Institute* qu'il s'agit de transporter en France, adapté à notre milieu et à nos mœurs.

Ou, si vous le préférez, c'est un *Musée social* des œuvres, la reproduction de ce musée social, royalement fondé par le comte de Chambrun, pour réunir et fournir aux hommes d'études, et surtout aux hommes d'œuvres, tous les renseignements sur l'état social, sur le monde du travail, sur celui des œuvres et des institutions ouvrières et sociales.

Le secrétariat, donc, se mettra à la disposition de toutes les organisations provinciales, à la disposition de toutes les personnes faisant partie de toutes ces organisations, à la disposition de toutes les adhérentes de l'Action sociale de la femme, et, — cela serait la perfection, si l'on pouvait y arriver, — à la disposition de tout le monde, pour fournir à tout le monde tous les renseignemens désirés ou demandés.

Vous voulez organiser, par exemple, une mutualité, fonder un syndicat, dans une petite ville. Vous ne savez comment vous y prendre; vous écrivez au secrétariat; immédiatement, il vous envoie des statuts, des instructions, tout ce dont vous avez besoin, ou bien il vous met en relation avec une autre ville semblable à la votre où une œuvre analogue existe et prospère, que vous n'aurez qu'à imiter. Et si par hasard les renseignements demandés sont trop abondants et trop difficiles pour qu'il les possède, eh bien, il interroge, il écrit lui-même en France ou à l'étranger, il étudie ou fait étudier la question et vous donne le résultat de ses recherches. Des difficultés surgissent; vous écrivez au secrétariat qui vous donne les moyens de les résoudre et, au besoin, consulte pour vous un praticien parfaitement au courant de ces questions. Une œuvre fondée par vous périclite; vous en informez le secrétariat; il étudie ou fait étudier les circonstances qui ont pu amener le déclin de votre œuvre, et vous aide ou à la relever ou à la transformer. Vous voulez inaugurer des conférences; vous en écrivez au secrétariat qui immédiatement vous envoie tous les documents qu'il possède sur la question, vous donne toutes les indications utiles, vous met en relation avec le comité de villes voisines, vous procure, au besoin, des conférenciers.

VI

Or, tout cela, conférences, bulletin, secrétariat, existe déjà. Et tout cela a déjà donné d'importants résultats.

Chacune des conférences de cette année a, pour ainsi dire, provoqué ou aidé une création importante. Nous n'en signalerons que deux, dont la portée est plus considérable et qui répondent à

un besoin urgent : l'Union mutualiste des femmes de France et les écoles ménagères.

« Tandis que la mutualité se présente dans certains pays voisins avec une forte et robuste organisation, remarque une circulaire de la première œuvre, nous ne comptons en France que 12,000 sociétés de secours mutuels; et, pour 1,630,912 membres participants, il n'y a que 278,567 membres honoraires.

« Il fallait donc créer une œuvre puissante, parce qu'elle serait le groupement de toutes les bonnes volontés, et dont l'ambition ne serait pas seulement de propager et d'encourager platoniquement l'idée mutualiste, mais encore et surtout d'établir une caisse centrale où les sociétés de secours mutuels trouveraient les secours nécessaires à leur formation ou à leur entretien, d'être, pour ainsi dire, le membre honoraire par excellence des mutualités françaises. »

Ce sont de grandes dames françaises, aidées par des hommes de cœur, membres du Parlement, des Académies, ou autres, qui on eu le mérite de cette création. Ce sont deux autres grandes dames qui se sont occupées de l'établissement des écoles ménagères, payant à la fois et de leur bourse et de leur personne. L'œuvre n'est pas encore complète. Elle le deviendra rapidement, et bientôt, pour la formation ménagère de nos jeunes filles riches, de celles de la moyenne ou de la petite bourgeoisie, de celles de la classe ouvrière, nous n'aurons plus rien à envier aux pays voisins.

Une autre entreprise a été esquissée qui devrait prendre un grand développement, car elle rendrait les plus grands services, surtout à la campagne, un service de librairie pour procurer à ceux qui le demanderaient, et, ce qui serait encore mieux, pour prêter les livres, les ouvrages de musique, etc., dont on recommande la lecture ou l'étude dans le bulletin.

Tout cela, et bien d'autres choses encore, se complètera, se développera, et l'on sera surpris de toutes les utilités que l'on trouvera auprès de l'Action sociale de la femme et auprès de son secrétariat.

« Voilà donc l'œuvre complète dans ces trois parties, m'écrivait, le 9 mars dernier, celle qui a été l'inspiratrice, l'organisatrice, la fondatrice de cette œuvre, qui en reste l'âme active et dévouée, voilà l'œuvre complète dans ces trois parties : parole, lectures, renseignements. Reste à parfaire chaque branche et à trouver des aides à l'heure voulue. »

Ces aides se trouveront, l'œuvre se développera rapidement, et elle aura une immense influence.

On en sent partout, comme d'instinct, le besoin. Il y a, plus que jamais, des bonnes volontés inépuisables. Mais elles sont parfois

déconcertées par le manque de direction, d'ensemble, d'ordre, d'unité. Des forces sont gaspillées qui feraient tant de bien si elles étaient dirigées ou seulement éclairées. Le temps est passé des efforts individuels et des créations purement personnelles, et tout nous porte vers l'effort en commun, vers l'organisation, Les catholiques, en particulier, sont très en retard de ce côté, et il devient urgent de se mettre à l'œuvre et de réparer le temps perdu.

Or, à qui ce rôle conviendrait-il mieux qu'à des femmes du monde que leur situation même met au-dessus de tout intérêt privé, de toute chapelle, de tout parti; que leur tact et leur savoir-faire rendeut parfaitement aptes à un tel rôle; que leur dévouement prédispose à l'entreprendre?

L'idée est nouvelle, oh! oui, et cela ne m'effraie nullement.

Il faut savoir ne pas avoir peur des mots, ne pas reculer devant une innovation, sinon ce serait toujours la même chose, ce serait la routine.

La société se modifie, se transforme, change du tout au tout, et aussi ses besoins, ses misères, ses exigences. Ne faut-il donc pas à des maladies nouvelles trouver des remèdes nouveaux? A un état social inconnu auparavant appliquer de nouvelles créations? Le tout est de le faire avec prudence et discernement. Et cela, des femmes du monde le feront mieux que personne.

Saint Vincent de Paul fut un novateur, j'allais presque dire un révolutionnaire, lui qui, rompant avec toutes les règles jusque-là considérées comme indispensables de la clôture monastique, se défendit toujours de vouloir faire des ses Filles de la Charité des religieuses, et les lança en plein dans le monde, imité depuis par le plus grand nombre des nouvelles fondations.

Et un autre fondateur d'ordre, moins populaire que lui, mais à qui personne ne déniera l'intelligence, ni la prudence, saint Ignace de Loyola, fut un novateur également, et à sa manière un révolutionnaire, lui qui enlevant à ses enfants les obligations de l'office en commun, et de la plupart des autres règles monastiques, en a fait des lutteurs et des soldats et non des moines, imité depuis par tous les fondateurs de congrégations nouvelles.

On peut donc innover et, en le faisant, on se trouve en assez bonne compagnie.

L'action sociale de la femme réussira-t-elle?

J'en ai la conviction, pourvu qu'elle continue à être dirigée avec la même sagesse, le même désintéressement et la même largeur de vues.

A mon avis, l'avenir de l'œuvre dépendra surtout de la compo-

sition du Comité central. Il n'aura aucune mission officielle, aucune autorité proprement dite, ou plus exactement aucun moyen de l'imposer. Il faudra donc qu'il s'impose par les services rendus, par le besoin qu'on aura de lui, par la situation et la valeur incontestables de ses membres.

L'œuvre réussira, si dans ce comité se trouvent au moins deux ou trois personnalités réellement supérieures.

Ce comité, on a dû le former, en quelque sorte artificiellement, en y faisant entrer des membres de très grande valeur, mais dont plusieurs n'ont pas encore dirigé des œuvres. C'était une nécessité, et peut-être ce sera un bien, car il n'en sera que plus libre dans ses appréciations et plus indépendant.

Mais on peut prévoir une autre formule dans l'avenir, et pour l'œuvre et pour son comité! C'est que l'œuvre devienne comme la fédération de toutes les œuvres sociales de femmes, et son comité, la réunion des délégués de ces œuvres.

Cela est très grand et très digne de nos efforts. Je supplie les nombreuses Françaises qui lisent le *Correspondant* et qui sont si dévouées, de s'intéresser à l'action sociale de la femme, de s'y associer, de la propager, de la faire réussir[1].

J.-B. Piolet.

[1] L'Œuvre comprend diverses sortes de membres : des *dames patronnesses*, des dames adhérentes et des abonnées au secrétariat. Les premières, moyennant une cotisation de 50 francs, ont des places réservées, recrutent les auditoires et font librement la propagande des idées. Les secondes donnent 20 francs, reçoivent une invitation aux conférences et ont droit aux renseignements du secrétariat. La cotisation des simples abonnées au secrétariat est de 12 francs. Le prix du Bulletin est de 5 francs à Paris, 6 francs en province. Pour tous renseignements, écrire à Mme Charles Dupuis, 15, rue Paul-Louis-Courrier, Paris, qui s'est aimablement chargée de l'organisation du secrétariat.

LES

ŒUVRES D'ASSISTANCE POPULAIRE

ET DE PROTECTION SOCIALE A BERLIN

SECOURS ALIMENTAIRES ET RESTAURANTS OUVRIERS

I. Institution municipale des fourneaux populaires. — II. Refuges contre le froid. — III. Société chrétienne de secours. — IV. *Schrippen-Kirche* de la Mission Intérieure. — V. Secours à la jeunesse. — VI. Société de secours de l'Eglise évangélique. — VII. Société d'hygiène domestique. — VIII. Société d'alimentation des enfants pauvres et des adultes miséreux. — IX. Fourneaux populaires pour l'enfance. — X. Société des cuisines populaires de 1866. — XI. Société des cafés et réfectoires populaires. — XII. Cuisines israélites. — XIII. Maisons pour jeunes filles isolées. Restaurants d'ouvrières de Paris. — XIV. Restaurants des écoles ménagères de la Société patriotique de femmes. — XV. Cuisines volantes. — XVI. Voitures à café et à thé pour cochers de fiacre. — XVII. Club des ouvrières. — XVIII. Société de construction et d'épargne. — XIX. Maison des corporations. — XX. Société Centrale de l'Office du travail.

Chez tous les peuples, les institutions de secours aux indigents sont dues aux mêmes sentiments; mais elles offrent souvent des différences frappantes, qui proviennent surtout de l'état économique de chaque pays et de la diversité des législations sociales. Néanmoins, il n'en est guère qui, sous leur forme la plus simple, se ressemblent davantage et soient d'une aussi primordiale importance que celles qui tiennent à l'alimentation. A peu près partout, ont été établis soit des fourneaux populaires, soit des restaurants ouvriers. Les premiers, destinés aux miséreux, sont gratuits; les seconds permettent aux travailleurs de se nourrir à des conditions exceptionnelles de bon marché.

En regard des institutions parisiennes de cette nature, que l'initiative privée comme les pouvoirs publics multiplient sans cesse et dont on a souvent fait connaître aux lecteurs du *Correspondant* les bienfaisants résultats, nous croyons intéressant de placer les multiples spécimens des fondations berlinoises. Nous les diviserons en deux catégories : gratuites et payantes; et, afin d'en mieux pénétrer l'esprit, nous jetterons un coup d'œil sur les œuvres auxquelles elles se rattachent.

I

La plus ancienne, qui date de 1800, l'*Armenspeisungsanstalt*, a pour but de nourrir gratuitement pendant la plus dure saison les affamés si nombreux qui ne savent ou ne veulent pas mendier. Elle dépend de l'Assistance publique, possède quinze fourneaux disséminés dans tout Berlin, qui ont donné, du 1er décembre 1900 au 15 mars 1901, 580,300 portions. On peut d'ailleurs la comparer aux « soupes populaires » que subventionne le conseil municipal de Paris, et dont la création remonte à 1893 et 1894. A l'instar de l'œuvre parisienne, l'*Armenspeisungsanstalt* ne fonctionne que pendant les trois mois les plus froids.

Chaque année les rangs de ceux qui s'intéressent à cette œuvre se faisant plus serrés, les cotisations augmentent. Aux 4,796 marks, rente d'un capital inaliénable qui s'élevait à 104,586 marks, s'ajoutait, en 1900, le joli chiffre supplémentaire de 72,410 marks. L'Assistance publique participe à ce total pour 40,000 marks, tandis que 6,637 proviennent de souscriptions annuelles et 20,977 d'une collecte faite à domicile, la bienfaisance privée venant de la sorte seconder l'Assistance publique. Le budget des dépenses s'élevait à 70,707 marks; dont 63,516 affectés à la nourriture des pauvres et seulement 7,191 aux frais généraux des quinze fourneaux. Ce dernier chiffre prouve leur bonne administration.

Les soupes sont délivrées en échange de bons. Les personnes charitables qui en achètent peuvent bénéficier de cartes d'abonnement pour leurs pauvres à raison de 3 marks par mois.

Les archives de cette œuvre, déjà vieille d'un siècle, sont remplies d'enseignements utiles et enrichis d'autographes curieux de tous les souverains de Prusse, témoignages historiques de son développement et du bien qu'elle a accompli.

II

Nous retrouvons les clients de l'*Armenspeisungsanstalt* dans les *Wærmehallen* qui sont, comme leur nom l'indique, des halls

où les pauvres se réfugient en hiver pour se chauffer. Fondés par M. Kalisch, conseiller municipal, homme de cœur doué d'un grand sens pratique, ces abris sont, par leur parfaite organisation, par le bon esprit qui y a présidé, de véritables modèles du genre. Tout a été prévu pour adoucir la misère et rendre courage aux vaincus de l'existence, qui n'ont même plus le courage de la lutte.

Ouverts de sept heures du matin à six heures du soir, les *Wærmehallen* donnent asile journellement à 1,000 hommes en moyenne. Ils y trouvent non seulement un abri bien chauffé, un lavabo, des repas et des boissons chaudes, mais encore du linge, des chaussures et des habits gratuits pour remplacer les leurs s'ils sont entièrement usés; les vêtements et les chaussures qui ont seulement besoin d'être remis en état passent aux mains des tailleurs et des cordonniers qui les raccommodent sans frais et avant qu'on ne quitte la maison. Ces ouvriers au nombre de cinq, quatre cordonniers et un tailleur, sont payés 2 marks par jour et se recrutent parmi les gens sans travail qui fréquentent l'établissement. En 1900-1901, on a ressemelé 258 paires de chaussures et raccommodé 1,684; on a recousu 235 pantalons et 236 vestes, et l'entretien de cet atelier a coûté 1,065 marks. Une foule de personnes s'intéressent à cette œuvre si charitable et y envoient des habits, du linge, des souliers, afin de permettre de renouveler la garde-robe par trop élimée des visiteurs; des ballots de chemises et de bas de laine neufs complètent ce magasin de réserve.

Le relevé pour 1900-1901 des distributions de boissons et soupes chaudes accompagnées de pain ou de tartines, sera la démonstration de cette sollicitude touchante pour les miséreux qui sont là à l'abri de toute souffrance matérielle.

13,348 tasses de café au lait sucré à 4 pfennige, 10,181 tasses de lait à 4 pfennige, 25,722 petits pains à 2 pfennige, 1,353 pains beurrés à 4 pfennige, 15,580 morceaux de pain à 2 pfennige, 3,949 tartines beurrées à 4 pfennige, 53,672 portions de soupe à 5 pfennige, le tout très bon et fort bien assaisonné.

Ceux qui peuvent payer ce qu'ils reçoivent s'en font un point d'honneur, mais la plus grande partie d'entre eux sont nourris à titre gratuit, en échange de tickets seulement. Par suite d'une préoccupation que nous retrouverons fréquemment au cours de ces investigations, ces tickets leur sont glissés en cachette, afin de sauvegarder leur dignité et leur susceptibilité, par le gérant de l'asile à qui divers bienfaiteurs en ont donné la charge.

A côté des 3,000 marks que la municipalité accorde chaque année, des souscriptions particulières atteignant 11,701 marks ont encore augmenté les ressources de l'œuvre. Son budget est

d'ailleurs dégrevé des dépenses de chauffage et d'éclairage, car le charbon et l'électricité lui sont acquis, grâce à la générosité de la Compagnie générale d'électricité et à celle d'un propriétaire de mines de charbon.

A Noël, — le jour tant fêté au foyer germanique, où dans toutes les demeures, depuis le palais somptueux jusqu'à la plus humble mansarde, scintillent les lumières de l'arbre traditionnel, — le comité des *Wærmehallen* tient à ce que ses hôtes malheureux aient aussi quelque joie, à ce qu'ils éprouvent l'impression de cordialité et de gaieté que ressentent ceux qui sont plus favorisés du sort. Impression fugitive pour eux, hélas! qni s'effacera en sortant, au contact de la rue froide où l'on erre seul avec l'anxiété du coucher problématique, soit à l'asile de nuit ou au foyer plus triste encore, peut-être même à la cachette sous un pont comme le préfèrent, malgré tout, ceux qui sont sous le coup d'une arrestation! Mais, cependant, impresson salutaire qui réchauffe toujours quelque peu le cœur engourdi de plus d'un, lui fait faire souvent de sérieuses réflexions et, en tous cas, lui prouve que personne n'est oublié, en pays chrétien, au jour de la promesse universelle. Les longues salles voûtées sont joliment décorées de plusieurs arbres garnis de lumières, de guirlandes dorées, de bibelots en cristal de couleur qui brillent de mille reflets; de nombreux bancs y sont placés, comme dans une église, et plus de 1,200 individus peuvent s'y asseoir. Au centre, une large table recouverte de corbeilles chargées de gâteaux, de pommes, d'oranges, de *Stullen* (pains sucrés que l'on mange à Noël), attire les regards satisfaits de ces malheureux. Tous sont propres, ont la barbe et les cheveux en ordre. Il y a là des hommes jeunes et vieux, de conditions bien différentes : les uns ont un physique dénotant une origine qui promettait une meilleure destinée, les autres, au visage boursouflé et rouge, sont marqués du sceau de l'alcoolisme, d'autres encore semblent inertes, écrasés sous le fardeau de leurs chagrins ou de leurs vices; tous sont assis, calmes, attentifs; on ne croirait jamais, en entrant, qu'il y a là plus de mille personnes assemblées.

Le sentiment de l'obéissance et le respect de l'autorité que l'on rencontre partout en Allemagne se retrouve même auprès de ces épaves de la grande ville.

Le pasteur Schaarschmidt, créateur lui-même d'œuvres que nous étudierons plus tard, ouvre la séance au milieu du plus absolu recueillement par quelques paroles appropriées à tous les cultes; cette prière touche souvent les cœurs et l'on voit des larmes silencieuses couler sur les joues flétries. Une chorale, composée de messieurs et de dames charitables venus pour la circonstance,

entonne des cantiques et des airs nationaux auxquels la plupart des assistants répondent en chœur; la voûte retentit de leurs voix, puis une autre prière, pour laquelle se joignent toutes les mains, précède la distribution, à chacun des assistants, d'un *Pfefferkuchen* et d'une *Stolle*, d'une portion de soupe et d'un morceau de lard ou de saucisson cuits. Au reste, le total des soupes gratuites distribuées le jour de Noël fut de 8,000. Chiffre consolant qui montre le succès de cet asile temporaire de refuge. Les excellents résultats de la *Wærmehalle* sont la meilleure preuve de sa réelle utilité.

III

Le pasteur Schaarschmidt s'occupe avec un admirable dévouement des ouvriers sane travail. Fondateur d'une association de secours, le *Christlicher Hilfsverein*, il s'efforce de leur rendre tous les services matériels et moraux dont ils ont besoin; une branche de cette œuvre, celle des *Arbeitslose*, arrêtera tout spécialement notre attention.

A l'exemple de ce qui se pratique à Paris dans la Société des Amis des Pauvres qui recueille les malheureux plusieurs fois par mois à l'église Saint-Julien le Pauvre, à la maison Sainte-Rosalie, à Notre-Dame du Perpétuel Secours, à la chapelle de Notre-Dame du Rosaire et à Clichy et à Saint-Ouen, l'assemblée des pauvres berlinois assiste chaque semaine à une instruction; puis, au lieu de recevoir, comme leurs frères de Paris, une livre de pain, on les garde à une sorte de réunion où on les traite beaucoup moins comme des mendiants, que comme des frères en peine que l'on désire mieux connaître pour arriver à les mieux secourir.

L'an dernier, 1,400 hommes y ont participé, 800 d'entre eux étaient des ouvriers sans travail, 100 des négociants ruinés, et 500 des professionnels de la mendicité. Les réunions tenues dans le temple de la paroisse Saint-Elim commencent par un chant et la lecture des Ecritures saintes, suivis d'une distribution abondante de thé et de tartines beurrées. Les amis de l'œuvre, les messieurs et les dames qui la visitent, servent eux-mêmes les invités. Quelques-uns leur jouent, pendant cette collation, au piano, au violon ou à l'harmonium, de jolis airs mélodieux, parfois même des sonates, des concertos, du Chopin, du Mendelssohn, du Beethoven. Ensuite des conférenciers les instruisent par d'intéressantes causeries, font des récits de voyages. A la fin de la séance, M. Schaarschmidt prononce quelques paroles sincères et pleines de cordialité; avec beaucoup de délicatesse, il dévoile les faiblesses et les tristesses des âmes, leur donne conscience des fautes qui ont

amené, ces malheureux, à une telle déchéance et leur montre le chemin à suivre pour se relever et ne plus retomber.

Ainsi que nous l'avons constaté à la *Wærmehalle*, quantité de vêtements sont envoyés pour les *Arbeitslose* par des gens charitables; un vestiaire des mieux fournis permet ainsi d'habiller ceux qui souffrent du froid.

Cette dernière année, 1,400 personnes environ assistaient chaque semaine aux réunions. Les dépenses pour un de ces *Thee Abend*, sans y comprendre la lumière, les frais de location et de service étaient de 25 à 30 pfennige, soit de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 par tête; chiffre infime en comparaison du bien accompli. Car le *Thee Abend* n'est qu'un moyen, il n'est pour ainsi dire que le chemin pris pour venir réellement en aide aux sans-travail, pour leur rendre courage et leur donner pratiquement et moralement de nouvelles forces pour les luttes de la vie. On s'occupe de la situation de tous ceux qui se présentent, on s'enquiert de leur famille, on paie leur loyer en cas de misère, de maladie ou de chômage. Un office du travail indique les places vacantes, chacun est régulièrement visité à domicile, et après enquête on revêt les malheureux déguenillés ou grelottants de vêtements propres et chauds, on donne à manger à ceux qui meurent de faim et on procure un gîte à ceux qui n'en ont plus. D'après le rapport publié en février 1902, plus de 200 familles ont été complètement sorties de peine pendant l'année 1901 par un salaire suffisant procuré à leurs chefs.

IV

Du même genre que l'œuvre parisienne des Pauvres du Sacré-Cœur, fondée en 1894, par le R. P. Lemius, supérieur des chapelains du Sacré-Cœur, ou que l'œuvre du *Pain des pauvres* des Franciscains Récollets qui réunit les indigents dans la crypte de la chapelle, où ils reçoivent du pain à l'issue de la messe; la *Schrippen-Kirche*, une des branches du *Dienst an Arbeitslosen* (service des sans-travail), division de la « Mission intérieure » présente un aspect curieux.

Deux locaux sont affectés à ce service qui fonctionne d'octobre à mai pour les malheureux sans gîte, les plus navrants spécimens de la misère humaine, plus encore dénués de tout que ceux qui fréquentent les réunions du *Christlicher Hilfsverein*.

Si l'on va en hiver, le dimanche matin vers six heures et demie, dans les rues voisines de ces institutions, on croise à chaque coin des silhouettes de gens pressés, dont l'extérieur n'a certes rien qui rappelle le jour consacré au Seigneur; on voit bien vite qu'ils

ont passé la nuit à la belle étoile, sur les marches d'un escalier ou dans quelque refuge; c'est à grands pas qu'ils s'acheminent vers la *Mission Haus*. Franchissons avec eux la grille de l'établissement : plusieurs centaines de ces pauvres hères sont déjà assemblés devant la porte; ils sont venus bien avant le jour, et attendent avec impatience qu'on ouvre.

Un *Schutzmann* (sergent de ville), chargé du bon ordre, veille à ce qu'on n'élève pas trop la voix. Les discours en argot berlinois sont amusants à écouter. Un des assistants dit à son voisin, dont la figure trahit le buveur de *Schnaps* (la « goutte » des Allemands) : « Eh bien, Louis, toi aussi tu veux devenir pieux? — Ah! non, répond l'autre, mais pour une tasse de café et deux pains, on peut bien se laisser rebattre les oreilles d'un sermon. » — « Bonjour, Edouard, dit un troisième, est-ce qu'on ne va pas aujourd'hui mendier un vieux pardessus auprès du missionnaire? Le logis chez la mère Nature est maintenant diablement froid. — Ce n'est certes pas comme au Central-Hotel, réplique quelqu'un, mais aussi cela ne coûte rien. » Ces paroles, effectivement peu édifiantes, nous expliquent l'affluence de ce public si spécial pour lequel, à sept heures sonnant, l'entrée est enfin permise. La salle est chaude et bien éclairée; on remet à chacun au passage deux *Schrippen* (les petits pains d'où la réunion tire son nom). Dès que tous ont pris place, on leur sert du café au lait fumant, bien fait pour réchauffer tout leur être engourdi par la nuit passée dans le froid, on leur passe de petites brochures bibliques ou des sermons imprimés à la maison de la Mission intérieure qui en tire plusieurs centaines de mille par semaine, ou on les pose sur leurs genoux afin de les forcer à les prendre. Après que tous sont quelque peu réconfortés physiquement commence le service religieux : cantiques chantés par les assistants, prière, lecture d'un texte biblique et sermon; à la fin, la bénédiction, la prière et un chant. Le bon grain ainsi semé germe parfois et encourage les promoteurs de la *Schrippen-Kirche* à élargir sa sphère d'action. En 1900-1901, et bien que les séances n'aient lieu que d'octobre à mai, l'œuvre a réuni 29,706 individus, soit une moyenne de 800 chaque dimanche. Visant surtout à un relèvement moral, elle s'efforce de trouver ceux qui en seraient susceptibles et distribue chaque semaine plus de mille cartes d'invitation ainsi conçues pour le dimanche suivant : *Einladung zum Morgen Gottesdienst am Sonntag früh 8 Uhr im Christlichen Vereinshaus*. Bien des âmes sont touchées, en dépit de leurs dispositions plutôt sceptiques du début, et après le sermon demandent à s'entretenir avec le prédicateur, et sont ainsi remises dans la bonne voie. L'on ne peut se figurer ce qu'est,

en Allemagne, l'action vigilante de la « Mission intérieure » et tous les moyens pratiques qu'elle emploie pour arriver à ses fins et réaliser son but d'évangélisation protestante. La *Schrippen-Kirche*, qui se rattache à la *Jugendhilfe* (secours à la jeunesse) et la complète n'est, en réalité, qu'un instrument de propagande.

V

Cette dernière association, la *Jugendhilfe*, analogue comme organisation au *Christlicher Hilfsverein* dont nous avons expliqué le fonctionnement, ne s'occupe que des secours à donner à la jeunesse entre quatorze et vingt-cinq ans. Après enquête, nous estimons que 4,007 individus de cet âge ont été assistés en 1900, on leur a trouvé du travail, le gîte et le couvert; *ces secours ont toujours pour but la conversion religieuse.* Les asiles de la Mission intérieure *Zufluchtshallen* et *Jugendheim* les reçoivent et sont, comme leur nom l'indique, les premiers de simples toits de refuge, les seconds des demeures pour un séjour plus prolongé. On peut se rendre compte de la très grande influence d'une telle organisation religieuse et de son succès considérable fondé sur la gratitude des gens qu'elle secourt, car ceux-ci ne se souciant guère de l'esprit qui anime les bienfaiteurs auxquels ils doivent aide et protection ainsi que le bien-être matériel, sont tout prêts à mettre en pratique le dicton allemand : Le cœur est voisin de l'estomac. En matière de reconnaissance!

VI

Parmi les sociétés évangéliques assistant ceux qui ont faim et sont malades, nous trouvons encore l'*Evangelischer Kirchlicher Hilfsverein.* Elle a partagé la ville de Berlin en 14 stations, d'où des diaconesses portent au domicile des malheureux une nourriture réconfortante et du vin, sans parler des remèdes, du linge et des vêtements.

Afin de venir en aide aux nécessiteux inscrits dans ces stations *Pflegestationen*, des sociétés de dames charitables telles que la *Frauenhilfe für die Pflegestationen des evangelischen Hilfsverein*, se groupent pour seconder les diaconesses dans leur tâche.

En 1900, pour les 3,208 familles assistées, on a dépensé 108,370 marks. Sur ce chiffre, 81,800 provenaient de collectes et 6,000 ont été alloués par la ville de Berlin qui participe toujours plus ou moins aux œuvres de bienfaisance privée.

VII

La *Verein für hæusliche Gesundheitspflege* (société pour l'hygiène domestique) facilite également par ses secours en vivres l'alimentation des classes pauvres et ouvrières; elle s'occupe surtout des femmes et des enfants, pourvoyant à tout ce qui manque dans le ménage et fournissant lait, viande, etc. Le but de cette société est de favoriser l'observance des prescriptions de salubrité par la vulgarisation des connaissances d'hygiène. Pour l'exécution de ce programme, neuf comités ayant chacun leur circonscription agissent de concert, mais cependant avec une administration autonome. Les circonscriptions réunies ont d'ailleurs dépensé 39,380 marks, pour 1900, en secours de nourriture. Pour juger de l'importance de l'œuvre, suivons-la dans ses divers comités qui ensemble ont secouru 3,744 familles. Nous savons que, au point de vue de l'assistance publique, Berlin est divisé en circonscriptions. Chacun des 9 comités de la Verein [1], comprenant plusieurs d'entre elles, est désigné par une lettre de l'alphabet. Ainsi dans le comité A qui comprend les circonscriptions administratives de 1 à 20, comme dans les autres comités, les membres se réunissent deux fois par mois, et afin de partager la lourde besogne se séparent en deux groupes distincts. Chacun y fait part de ses enquêtes et on y décide les secours à accorder; le premier comité a distribué en 1900 à 603 familles : 12,225 litres de lait, 50 litres de lait tiré à la vache, 336 kilos de viande, 10 bouteilles de vin vieux, et 80 bains de sel.

Pour le comité B, les choses se passent à peu près de la même façon, avec cependant quelques modifications. Ici, chaque demande, écrite ou verbale, doit être accompagnée d'un certificat médical, et il existe encore un sous-comité, disposant de ressources propres, composé exclusivement de dames, qui s'assemblent chaque semaine. Un établissement de bains populaires et deux *Victoria Schwestern* (sœurs laïques) complètent ce second groupement. Le travail de ces dames et des deux sœurs laïques entretenues à leurs frais, est des plus efficaces, car ces femmes de bien agissent aussi auprès d'autres associations ou auprès de l'Assistance publique, chaque fois que leur aide peut adoucir des misères spéciales ou aplanir des difficultés.

En 1900, pour assister 510 familles, 34 hommes, 218 femmes, 258 enfants et nourrissons, on a employé : 37,668 litres de lait,

[1] Voy. l'*Assistance à Berlin*. (*Correspondant* du 10 août 1901).

124 litres de vin vieux, 179 litres de vin, 460 bons de charbon, 370 bons pour repas, 46 bouteilles d'extrait de malt, 54 bouteilles d'huile de foie de morue, 34 boîtes de cacao, 214 livres de sucre, 299 livres de farines spéciales pour potages et 4,587 bains, dont 1,293 bains de sel et 3,294 bains ordinaires.

Quant aux diaconesses, elles ont soigné 271 personnes pendant 4,273 journées : 28 hommes, 112 femmes et 131 enfants.

Les deux comités précités peuvent servir de type pour comprendre le fonctionnement des sept autres. N'oublions cependant pas de mentionner le magasin central de l'œuvre où toutes sortes d'appareils sont à leur disposition : béquilles, cannes, fauteuils roulants, appareils de pansements, poches à glace en caoutchouc, etc. Le comité A est muni d'une polyclinique qui lui est propre, dont les huit services sont dirigés par des médecins spécialistes secondés par des *Victoria Schwestern*; 12,598 patients ayant eu 49,891 consultations l'ont visité l'année dernière. Tous ces détails permettront de concevoir ce qu'est cette institution aux formes si multiples.

VIII

La *Verein zur Speisung armer Kinder und Notleidender* (Société pour l'alimentation des enfants pauvres et des indigents) fournit temporairement des vivres aux enfants que leurs parents ne peuvent nourrir et aux nécessiteux, reconnus comme tels, qui ont donné des preuves de leur bonne conduite; elle ne s'occupe pas des malades.

A part 2,900 familles secourues en 1900, elle a encore donné journellement à déjeuner à 11,000 enfants pauvres de toutes les écoles populaires, et fourni le repas de midi dans quatre *Volkskindergærten* (sortes d'écoles maternelles) ainsi qu'aux petites pensionnaires pauvres des écoles primaires d'aveugles.

La société qui nous occupe, fondée le 10 novembre 1879, une des branches du *Berliner Hausfrauen Verein*, doit son développement à sa fondatrice, Mme Agnès Blumenfeld, qui, entourée d'un actif état-major de dames, a très vite réussi à étendre son cercle d'influence. Elle a maintenant acquis droit de cité et nous la trouvons partout compatissant à toutes les réelles infortunes.

Aux réunions bi-mensuelles du comité, les seize membres étudient les demandes des pauvres et les enquêtes faites par les *Ehrendamen* et les *Ehrenherren*, visiteurs-enquêteurs, que l'on consulte toujours afin d'accorder ou de refuser les secours en toute connaissance de cause.

Les visiteurs de bonne volonté, qui au commencement n'étaient que 20, atteignent maintenant le chiffre respectable de 310. Le concours de toutes les bonnes volontés est assuré à la *Verein*, et, en premier lieu, celui de la ville dont la cotisation annuelle atteint 3,000 marks. A ses débuts assez humbles, alors qu'elle disposait seulement d'un capital de 1,000 marks, la société s'occupa de faire manger les enfants pauvres et les miséreux dans les cuisines populaires d'autres sociétés déjà existantes; puis on organisa une première cuisine, on y servit même du jus de viande, du lait condensé, du vin vieux, à quelques familles, soit continuellement, soit temporairement. Ensuite on fit des distributions de pain, et on est arrivé à secourir maintenant 2,500 familles par an. En outre depuis 1881, la *Verein* distribue non seulement la nourriture à domicile afin de ne pas détruire la vie de famille, mais encore elle donne des couvertures, des paillasses et du charbon en hiver.

Depuis 1883, la société s'est chargée du déjeuner dans les écoles communales, 8,963 marks en paient les frais. Les instituteurs ne cessent de louer cette œuvre bénie, leur reconnaissance est presque aussi grande que celle des parents, ils trouvent qu'elle facilite leur tâche et disent avec raison : *Ein knurrender Magen ist ein unaufmerksamer Zuhœrer*, « Un estomac mécontent ne fut jamais un bon auditeur. »

Bien des villes, Moscou entre autres, ont imité Berlin et créé une copie de cette œuvre intéressante.

IX

Il nous reste à dire un mot d'une dernière forme du secours alimentaire donné dans les *fourneaux populaires pour l'enfance*. Sans parler des *Kinderhorte* (garderies d'enfants), où ils vont faire leurs devoirs en sortant de l'école, où ils suivent des classes d'instruction professionnelle et où on leur sert gratuitement une bonne assiettée de soupe, préparée par quelques-uns des élèves eux-mêmes sous la direction d'une institutrice qui enseigne la partie ménagère, les *Kinderküchen* constituent pour les parents un secours très appréciable, et pour l'enfant, à qui elles fournissent une nourriture chaude, elles sont une garantie de santé. Le véritable secours n'est dû gratuitement qu'aux enfants de parents indigents; aux parents qui s'habitueraient trop aisément à ce que l'œuvre se charge de leurs enfants, on demande une rétribution, si modique soit-elle; nul n'ignore que les fourneaux scolaires ont une grande portée sociale, car ils contribuent à maintenir en bonne santé ceux qui seront le peuple de demain. Le

petit citadin qui, de bonne heure, quitte le toit paternel pour n'y rentrer souvent que le soir, qui arrive à l'école tout transi, mouillé, couvert de neige et reste ainsi jusqu'au soir grelottant et presque à jeun, semblait un terrain trop bien préparé pour le développement de la tuberculose. Or les résultats sanitaires de cette institution antituberculeuse sont des plus encourageants. Aussi la Société des fourneaux populaires de l'enfance ayant pour but de fournir aux enfants pauvres des écoles primaires de Berlin une nourriture satisfaisant à toutes les conditions hygiéniques, trouva-t-elle immédiatement de nombreux adhérents à cette idée si humanitaire, et aujourd'hui 10 cuisines disséminées dans les quartiers populeux de la capitale allemande servent durant 120 jours par an (les quatre plus durs mois de l'année), un chiffre de portions toujours plus considérable. Alors qu'il ne s'élevait dans l'hiver de 1897-98 qu'à 289,638, en 1898-99 il atteignit 297,657 et en 1899-1900 celui bien consolant de 337,997. C'est une moyenne de 2,000 enfants par jour auxquels on a donné à manger. Chaque cuisine a son comité spécial qui fait les recherches et exerce une influence moralisatrice auprès des parents et de toute la famille. Le revenu de la société est formé par les cotisations des sociétaires, par des donations et par le produit des représentations ou autres fêtes organisées au profit de la société comme aussi par les sommes obtenues pour la vente des bons faite soit directement aux écoliers eux-mêmes, soit à leurs parents, ou, le plus souvent, à des sociétés de bienfaisance ou à des personnes charitables qui les achètent pour les distribuer aux enfants. Selon son habitude, le conseil municipal participe à l'œuvre en lui allouant une somme annuelle.

Voici du reste les budgets de recettes et de dépenses de cette institution si digne d'intérêt.

RECETTES

Cotisation des membres.	11,736	marks.
Dons extraordinaires.	6,560	
Allocation municipale.	1,500	
Représentations.	3,735	
Vente des bons.	2,882	
Divers.	514	
	26,927	marks.

DÉPENSES

Frais de nourriture.	26,755	marks.
Frais d'administration.	2,945	
	29,700	marks.

Il est impossible de ne pas constater l'efficacité de ces fourneaux scolaires, venant pour ainsi dire compléter toutes les tentatives faites pour élargir encore le domaine de protection de l'enfance contre la tuberculose et achever l'action salutaire des colonies de vacances, des *Sommer* et *Winter-Pflege*, que nos lecteurs connaissent déjà [1].

X

Après toutes les institutions précitées dont nous venons de parler et qui sont fondées dans un pur esprit de charité, nous parlerons de celles qui ont pour objectif, non de donner, mais de procurer de la nourriture aux pauvres et aux nécessiteux, en s'efforçant d'améliorer leur régime alimentaire par des moyens variés. Les théoriciens purs voudraient qu'on entrât dans la voie suivie avec succès en Amérique et en Angleterre, où, centralisant les vivres de la masse, on délivre le ménage du souci de l'achat et de l'apprêt des aliments, tirant ainsi parti d'une manière plus fructueuse des avantages de l'exploitation en grand pour l'alimentation des classes populaires. Jusqu'à présent cette idée n'a pas été mise en pratique dans l'Europe continentale. Sa réalisation échoue particulièrement en Allemagne devant le sentiment de famille si profondément enraciné chez l'ouvrier. Les restaurants populaires, par contre, se rapprochent de cette idée, mais dans des conditions toutes particulières. Ils se multiplient à Berlin incomparablement plus qu'à Paris.

Le chemin est long, du logement à l'atelier, et l'ouvrier, se trouvant dans l'impossibilité de prendre son principal repas avec les siens, fréquente volontiers ces réfectoires. Il en est de même d'une foule de travailleurs célibataires qui, sans lien familial, en seraient réduits au restaurant ordinaire avec tous ses dangers et toutes ses tentations. Aussi la création de ces dîners économiques et de ces cuisines populaires a-t-elle rendu de très grands services. Non seulement ils fonctionnent d'une façon bienfaisante pour la population, mais ils atteignent quelquefois et par surcroît des résultats commerciaux satisfaisants.

La forme d'organisation la plus ancienne est celle des « Cuisines populaires fondées en 1866 » par Mme Lina Morgenstern, *Verein der Berliner Volksküchen von* 1866. Elles sont dirigées par une société qui, sans verser aucune cotisation, met à leur disposition une partie de ses membres pour faire gratuitement le service et qui sont employés surtout à la distribution des aliments. Les membres ne contribuant pas à augmenter le budget des recettes,

[1] Voy. *les Colonies de vacances* (*Correspondant* du 25 septembre 1901).

les cuisines doivent se suffire. Elles n'y arrivent malheureusement pas; aussi par suite de la diminution du capital social, cette société, qui comptait autrefois 16 fourneaux, n'en a plus aujourd'hui que 9 dans les différents quartiers de Berlin, et les portions distribuées en 1900 ne furent que de 1,141,216, tandis qu'en 1899 elles atteignaient 1,286,194 et en 1896, 1,716,231. Installés dans des locaux fort modestes, ils ne sont ouverts qu'à midi et le soir. On s'efforce d'y varier les menus selon le livre des recettes de Mme Morgenstern publié spécialement pour ses cuisines populaires, avec 68 déjeuners de midi et 23 dîners différents.

Cette institution, la première en date pour l'Allemagne, a acquis une réputation universelle, et l'Exposition de 1900 l'a, du reste, vulgarisée. Dans ces cuisines populaires, on débite, à midi, des portions de 25, 15 et 10 pfennige et pour les enfants de 5 pfennige. Les portions du soir sont de 10 et 6 pfennige; et l'on peut s'y procurer pour 5 pfennige du café, du thé, du cacao ou du lait. Le repas du jour qui est le plus demandé est celui de 25 pfennige; il se compose de 4/5 de litre de légumes, avec un morceau de viande, du poisson ou un œuf.

Beaucoup de sociétés charitables utilisent ces cuisines populaires et, pour sa part, la Préfecture de police y prend annuellement 35,000 portions environ pour ses prisonniers. Les mets sont délivrés au public, contre des bons, par des dames d'honneur *Ehrendamen*. De 7 à 14 par cuisine, sous la direction d'une présidente, sans relâche et à tour de rôle, de dix heures et demie le matin à deux heures et le soir de six à huit heures, elles surveillent le repas, les servantes, l'ordre et la bonne tenue de l'établissement. Une comptabilité modèle dans le bureau central de la société permet d'en suivre les dépenses dans leurs moindres détails. Toute présidente de cuisine est d'ailleurs tenue de contrôler les rentrées, les sorties, de faire les commandes journalières de l'établissement dont elle s'est chargée.

Deux fois par mois, trois dames du comité font une inspection générale; et un inventaire mensuel est dressé dans chaque cuisine; la vérification des bulletins d'achat, des tickets de vente assurent l'exacte gestion de cette œuvre admirable.

Toute cuisine a sa vendeuse de tickets, une femme de service, une cuisinière et une aide-de-cuisine par 100 clients. Après les repas, on fait aussitôt le compte des tickets de la caisse, des marchandises entrées, des portions vendues et des restes, ce qui permet d'avoir une tenue de livres constamment à jour et d'établir à n'importe quel moment la situation financière de la société.

XI

La « Société des cafés et réfectoires populaires », *Volkskaffee und Speise Halle Gesellschaft*, s'écarte du système de l'entreprise que nous venons de décrire. Elle est montée par actions au capital de 269,000 marks; l'acquisition d'une ou plusieurs actions d'une valeur de 1,000 marks donne accès dans la société. Sur le gain net un dividende de 5 0/0 au plus est distribué aux actionnaires; le reste des bénéfices, abstraction faite d'une somme prévue par les statuts et d'un fonds de réserve, est employé à l'agrandissement de l'exploitation. L'institution, qui est en brillante situation d'affaires, possède déjà trois restaurants dont deux dans ses propres bâtiments. A ceux-ci est annexée une maison de logement, un *Gesellenheim* de 50 lits pour ouvriers non mariés, avec des chambres de 2, 4 et 6 lits; chacun paie, y compris le café du matin avec pain, 2 marks 50 par semaine. Les réfectoires, ouverts toute la journée, jouissent de la plus grande faveur auprès du public, grâce à leur aménagement moderne et à l'excellente nourriture qu'ils servent. La cuisine attenante offre quelque peu l'aspect d'une usine; dans d'immenses marmites à vapeur, de la hauteur d'un homme, cuisent les soupes; dans d'énormes chaudrons, ressemblant à des lessiveuses, on voit bouillir le lait, des machines perfectionnées pour peler ou cuire les pommes de terre (cette base substantielle de la nourriture allemande), de gigantesques rôtissoires mécaniques, fonctionnent de tous côtés; c'est le royaume de l'activité et de la propreté.

Comme dans les établissements de Mme Morgenstern, les hommes et les femmes mangent dans des pièces distinctes et la meilleure tenue y préside, bien qu'aucune « dame d'honneur » n'assiste ici aux repas. On y consomme à midi de la soupe, de la viande et des légumes, à 30 pfennige la grande portion et 20 la petite, et chaque jour quatre ou cinq menus différents sont offerts au choix, tandis que le soir 15 ou 16 plats variés chauds aux prix de 10 à 25 pfennige mettent une alimentation saine et à la portée de toutes les bourses. Aucune boisson alcoolique n'y est tolérée ; le café au lait sucré, qui est la plus en vogue, est vendu 5 pfennige la tasse; puis vient la bière pour 2 à 5 pfennige le verre, et le cacao qui jouit aussi d'une grande faveur.

Grâce à cette parfaite organisation, à une exploitation en grand, et à une entente excellente, il est possible de vendre des mets et des boissons de la meilleure qualité aux prix les plus réduits de sorte que tout en payant 5 pour 100 d'intérêts sur les capitaux

engagés, on obtient encore des excédents de bénéfices considérables. Les personnes employées reçoivent une rétribution fort convenable, à l'exception cependant des membres du comité de direction de la Société dont les fonctions sont purement honorifiques.

XII

Toutes ces œuvres nous séduisent par la touchante bienveillance dont elles témoignent à l'égard des miséreux, mais il nous reste encore à montrer chez elles le respect des convictions de tous.

Plus que dans aucun autre pays, les Israélites allemands ont conservé les vieilles traditions mosaïques, et il est fort curieux de voir dans les écoles et, au reste, dans les institutions juives de toute nature, les exercices religieux accomplis selon les anciens rites. Soumis à de rigoureuses pratiques rituelles, les Israélites pauvres mourraient de faim plutôt que de faillir aux prescriptions qui leur interdisent certains mets et certaines préparations. Des cuisines populaires juives fonctionnaient à Vienne, Pesth et Breslau; un riche coreligionnaire, M. Abraham, résolut de doter Berlin d'une institution semblable. Son chaleureux appel fut entendu et avec l'esprit pratique qui caractérise sa race, et cette solidarité toute sémite dont les événements de ces dernières années en France nous ont donné la mesure, cette œuvre à peine fondée a pris un développement exceptionnel. Toutes choses étant bien combinées et administrées, il est possible de s'y rassasier le matin pour 10 pfennige, le soir pour 5. Malgré ce prix si infime, tout y est de première qualité, la viande employée ne sort naturellement que des boucheries placées sous la surveillance rabbinique. Les étudiants juifs, qui pullulent à Berlin, sont le plus souvent pauvres, n'ayant parfois que les 12 marks alloués par une caisse de secours, et c'est avec bonheur qu'ils profitent de cet établissement où un local spécial leur est réservé. Un coup d'œil dans leur salle au moment du repas offrirait un champ d'études psychologiques des plus intéressants, si le but de nos investigations n'était tout autre, les différents types des fils de Jacob s'y trouvant tous représentés. En dehors des étudiants et des miséreux qui y mangent, bien de pauvres femmes viennent chaque jour y chercher la nourriture de leurs familles pour la consommer chez elles. Une part est faite à la misère noire et en sus des 1,900 repas délivrés contre des bons de 5 ou 10 pfennige, 400 sont distribués gratuitement. Ajoutons à cela un réfectoire pour enfants pauvres qui en alimente 300 toute l'année, ce qui porte à environ 2,000 le chiffre des portions journalières. La propreté la plus grande règne partout et toutes les

précautions sanitaires sont prises, grâce à un médecin chargé des mesures d'hygiène, qui surveille leur application et force même chaque personne qui entre à se laver les mains dans un lavabo avoisinant le réfectoire, et installé dans toutes les règles.

Suivant le commandement hébraïque, les bougies s'allument le vendredi soir et brûlent jusqu'au samedi à pareille heure et l'assistant le plus âgé prononce, d'une voix plus ou moins nasillarde, la bénédiction que les initiés seuls comprennent. Aux jours de fêtes juives célébrées avec une piété si orthodoxe, de réels festins rassemblent les pauvres fils des Machabées; une demi-bouteille de vin par personne réchauffe leur zèle, leur foi et leur courage. A la fête du *Purim*, un cadeau individuel, et à la fête de *Passah*, la distribution gratuite de toutes les portions augmentées encore de suppléments, font des cuisines populaires juives comme la Maison du bon Dieu, pour les Israélites de Berlin.

C'est, en effet, une maison bien hospitalière, car un asile pour vieillards, *Altenheim*, un asile pour femmes seules et un troisième pour jeunes filles, *Mædchenheim*, élargissent le cercle d'action de cette œuvre. Ajoutons-y une école maternelle, *Kindergarten*, et une garderie d'enfants, *Kinderhorte*, où ils font leurs devoirs après l'école et sont nourris et surveillés pendant que leurs parents travaillent, hors de chez eux, à la fabrique ou à l'atelier.

Pour les habitants des trois asiles, les dames de l'œuvre organisent des soirées, des conférences littéraires et artistiques, et entretiennent une bibliothèque des mieux fournies. Quant aux écoles enfantines, elles sont dirigées par des maîtres et des maîtresses diplômés.

En outre, les membres de la Société forment un comité d'assistance, s'occupent des parents des jeunes écoliers, et après enquêtes viennent en aide à beaucoup d'entre eux qui n'auraient jamais dévoilé d'eux-mêmes leur cruelle situation. Voulant aussi donner aux petites filles qui ont terminé leur période scolaire une instruction pratique, on a créé une école ménagère où elles apprennent à faire la cuisine juive et tous les travaux d'intérieur; cette école permet encore aux personnes de condition sociale plus relevée que les clients des réfectoires dont nous avons parlé, de consommer dans de jolis locaux complètement séparés des autres les mets préparés par les jeunes élèves. Le repas coûte de 30 à 40 pfennige, prix qui ne couvre naturellement que le déboursé des provisions; les élèves font tout le service sous la direction d'une maîtresse. Le relevé des portions délivrées en 1900 par le restaurant de l'école ménagère nous fera apprécier, mieux que tout, cette branche de l'œuvre :

Portions de midi de 30 à 40 pfennige.	39,754
Portions gratuites.	1,380
	41,134
Portions du soir à 20 et 30 pfennige.	12,078
Portions gratuites.	1,078
	13,156
Portions gratuites aux enfants du Kindergarten de l'asile.	6,452
Total. . . .	60,742

Confessionnelle autant qu'humanitaire, l'œuvre entretient l'idée religieuse juive parmi ses assistés. La prière est faite matin et soir dans la synagogue avoisinante, on n'y oublie pas les bienfaiteurs vivants ou défunts, une fête commémorative est célébrée en leur honneur et, selon la coutume juive, leurs noms sont inscrits en grosses lettres d'or sur une table de marbre.

Cette œuvre qui s'occupe ainsi de rassasier les affamés, de donner un asile aux malheureux et des consolations spirituelles aux croyants est d'un véritable intérêt tant par le bien qu'elle réalise que par la nature même de la race à laquelle elle s'adresse.

Quelle que soit la source religieuse ou profane d'où découle l'altruisme, charitable ou simplement solidaire, ses effets et leur mise en pratique sont toujours d'une étude profitable.

XIII

Il serait peu instructif de procéder à une sèche énumération des restaurants populaires berlinois. L'essentielle vitalité de ces institutions qu'il peut être si utile de pénétrer, réside dans la diversité des initiatives tendant à alléger la souffrance, à diminuer le paupérisme, à combattre le chômage et la maladie, à réduire l'alcoolisme, ce pourvoyeur de la tuberculose et de toutes les déchéances physiques et morales. Une enquête minutieuse sur chaque œuvre seule nous en fera percevoir l'originalité.

Nous retrouvons l'infatigable charité des gens de bien dans les œuvres de protection de la jeunesse féminine. Les jeunes filles de la classe ouvrière, si exposées dans les grandes villes au point de vue moral, isolées et dépaysées, sont secourues soit par les Sœurs de Saint-Joseph ou les religieuses Dominicaines, ou encore celles du Bon-Pasteur, dans les couvents catholiques qui sont en infime minorité dans ce pays protestant, ou par la Mission intérieure et les autres œuvres confessionnelles ou non qui occupent le premier rang. Il convient d'établir une différence entre les établissements

abritant les jeunes filles de toute profession, fort nombreuses à Berlin, et les maisons ouvrières au sens étroit du mot. Quatre maisons grandioses, les *Marienheim*, construites par la Société de Patronage de la jeunesse féminine à Berlin, placée sous le protectorat de l'impératrice, disposent ensemble de plus de 500 lits. La plupart des autres établissements protestants doivent leur fondation à la Société des Amies de la jeune fille. Toutes ces maisons hospitalières offrent aussi temporairement un asile pour la nuit aux jeunes filles qui sont de passage, et le repas de midi à celles qui habitent au dehors.

Le premier déjeuner coûte 10 pfennige, le repas de midi 30 et 50, celui du soir 20 et 30, tarif adopté dans tous les établissements similaires; dans ces belles salles bien confortables et si chaudes en hiver, se coudoient une foule de jeunes employées et ouvrières.

En aucune cependant, l'affluence n'est comparable à celle des restaurants d'ouvrières de Paris, fondés par le R. P. du Lac, où, dans le seul local de la rue de Richelieu, plus de six cents jeunes filles ou femmes se pressent à midi. Ces établissements d'ouvrières, compléments de l'Œuvre de l'Union chrétienne des ateliers de femmes et du Syndicat mixte de l'Aiguille, accueillent, rue de Richelieu et au Marché Saint-Honoré, toutes les ouvrières sans leur demander autre chose que le désir d'être en compagnie décente et en lieu convenable. Là, comme à Berlin, le repas à la carte permet à ces jeunes filles d'apaiser leur faim avec fort peu d'argent. Il serait vraiment désirable que des restaurants d'ouvrières comme ceux que surveille M[me] Rolland, la présidente de l'Œuvre, avec tant d'intelligence et de dévouement, secondés par une si délicate générosité, se multipliassent dans notre capitale où ils répondent aux besoins réels de l'ouvrière qui veut rester honnête. Les services matériels et moraux qu'ont pu rendre ces restaurants sont considérables. Ils sont tels que d'autres œuvres appartenant à des confessions différentes ont été créées à leur imitation, sans toutefois réaliser un pareil succès.

Mais revenons à nos œuvres allemandes. Nous voyons qu'aux maisons berlinoises avec restaurants pour les jeunes filles qui habitent au dehors sont adjoints des bureaux de placement; de vastes halls presque trop luxueux sont à la disposition des membres pour y tenir des réunions et des écoles de ménage où elles peuvent acquérir des connaissances en rapport avec leur situation. L'application de ce système donne les plus heureux résultats.

L. Fiedler.

La fin prochainement.

RIVALE

I

— Alors, Monsieur Raymond, c'est un refus?

— Net et définitif, mon cher Monsieur Costallat.

Me Costallat, le notaire de Saint-Martin de Bigorre, resta un moment sous le coup, enfoncé dans son fauteuil, à contempler, par la fenêtre de son cabinet, le jet d'eau de la place, ainsi qu'il avait l'habitude de le faire quand il cherchait une idée.

— Mais, reprit-il, la raison de ce refus? Mes clients vont me demander une raison. Que leur dirai-je?

A son tour, Raymond d'Arcizan regarda le jet d'eau, et fut inspiré.

— Vous leur direz que ma situation de fortune se trouvant de beaucoup inférieure à celle de Mlle Dossun, la délicatesse m'interdit de songer à une alliance trop avantageuse.

— Ah! par exemple, voilà qui est bien trouvé!

Me Costallat se redressait en un élan d'enthousiasme, un de ces retours imprévus du vieil atavisme notarial et provincial qui contrastaient drôlement avec sa bonhomie coutumière :

— ... Et joliment dit! Il n'y a que vous, Monsieur Raymond, pour tourner ainsi les choses. Gentilhomme et soldat, ça se reconnaît...

D'un œil attendri, il considéra le profil aquilin, la tournure svelte de son jeune interlocuteur, gardant sous son complet du matin l'élégance un peu raide d'un officier de cavalerie; puis, le naturel soudain revenu :

— ... Mais la vraie raison? là, entre nous, Monsieur Raymond, vous pouvez bien me la dire! Qu'est-ce qui vous déplaît donc dans ce mariage?

Point n'était besoin de solliciter longtemps la franchise du lieutenant de hussards :

— Tout! fit-il laconiquement.

Derechef, Me Costallat s'ébahit.

— Peste! Vous êtes difficile! Une pareille dot! et une si belle personne! L'avez-vous vue, au moins, Mlle Claire?

— Assez pour qu'elle m'inspirât une antipathie insurmontable.

Mᵉ Costallat dut dire adieu au dernier espoir de contrat.

— Une antipathie insurmontable! pour une beauté! C'est pourtant rare! soupira-t-il. Enfin, en ce monde on voit de tout!

Cet axiome favori résumant son expérience et sa philosophie acheva de le rasséréner. Voyant Raymond debout, il se leva :

— Allons! enchanté toujours d'avoir eu votre visite, Monsieur Raymond. Vous venez si rarement en permission. Mes respects à mademoiselle votre tante, à mademoiselle votre sœur, à M. le marquis.

Raymond, prêt à sortir, se retourna.

— Eh mais, j'allais l'oublier, avec ces digressions inattendues! Mon père m'a chargé d'une commission pour vous; c'était même ce qui m'amenait.

Un léger embarras colora le visage brun du jeune homme, tandis qu'il achevait :

— Mon père vous fait demander si, pour les intérêts de la créance Lafontan, on pourrait attendre un peu.

Mᵉ Costallat eut un geste de protestation magnanime.

— Comment donc... tant qu'il plaira à M. le marquis. Et, au besoin, je ferais l'avance. Qu'il n'aille pas s'inquiéter de cela.

Saluant et souriant, le notaire reconduisait son visiteur. Mais avant de soulever le lourd battant capitonné qui défendait aux profanes les mystères de l'étude, changeant de ton :

— Et, n'est-ce pas, recommanda-t-il, *motus* sur l'ouverture que je viens de vous faire... même avec monsieur votre père?

— Je vous l'ai déjà promis.

Le ton de Raymond était un peu hautain.

Mᵉ Costallat fit un nouveau plongeon.

— Oh! je sais bien... avec vous, une parole suffit, Monsieur Raymond; gentilhomme et...

Raymond, s'évadant, coupa court à ce nouvel accès de lyrisme. Rapidement, le jeune homme traversa la salle sombre où trois ou quatre paysans, sur un banc, des paniers entre les jambes, faisaient face à deux clercs râpés, griffonnant sur des pupitres de bois noir. Cette atmosphère de paperasses était particulièrement contraire à son tempérament, et il ne respira à l'aise qu'une fois dehors, à l'air pur et au clair soleil de septembre. Devant la porte de Mᵉ Costallat, sa petite charrette anglaise l'attendait.

— Nous rentrons, dit-il, reprenant les rênes au groom et touchant légèrement son cheval de Tarbes, vif et nerveux, qui partit aussitôt à grand fracas sur le pavé de la ville.

Car Saint-Martin de Bigorre, qui, avec ses deux mille habitants,

pourrait bien n'être qu'un gros village, a l'honneur d'être une ville, et, pour s'en convaincre, il suffit de faire le tour de la place.

Là se trouve habilement groupé tout ce qui constitue la cité. Au centre, des arbres en quinconce formant promenade, avec le fameux jet d'eau à un bout, et, à l'autre, le buste d'un bienfaiteur municipal. Au fond, l'église Louis XIV à la façade lourde et pompeuse, et un presbytère romantique, vêtu de treilles et de glycines. Sur les côtés, les écoles neuves, trop grandes, la mairie au-dessus des vieux arceaux de la halle au grain, le bureau de postes, l'épicerie-mercerie, la pharmacie. Au coin, l'hôtel de Paris, devant lequel flânent un et quelquefois deux commis-voyageurs; plus quatre ou cinq cafés où les paysans font du tapage les jours de marché, où les habitués s'endorment le reste de la semaine; enfin, les maisons de notables que distinguent des petits rideaux aux vitres et des ornements de fer ouvragé à la porte d'entrée.

En dehors de « la place », par exemple, les splendeurs citadines de Saint-Martin de Bigorre sont vite épuisées. Tout de suite, les ruelles qui rayonnent s'élargissent en chemins vicinaux. Quelques pas, et l'on se trouve en plein champ, dans l'une des plus riches campagnes de France, cette incomparable plaine de Tarbes où les maïs géants, chargés de grappes, les prairies grasses peuplées de vaches laitières et de poulains de sang, les villages qui se touchent, importants et bien bâtis, attestent la richesse du sol et l'esprit laborieux de la race.

Au passage, Raymond revoyait avec un intérêt machinal ce pays où il était né et qu'il ne pouvait se défendre d'aimer, mais le pli soucieux marqué sur son front depuis l'entretien avec le notaire ne s'effaçait pas, et un malaise moral lui restait, peut-être tout bonnement l'agacement d'une question qu'il se posait, sans trouver de réponse :

— Comment ces Dossun ont-ils osé me faire adresser cette offre, et qu'est-ce qui a pu les porter à croire que je l'accepterais?

Il s'efforça de penser à autre chose. Sur la route ensoleillée, les équipages rustiques se succédaient, dans des flots de poussière d'or, breaks, carrioles, jardinières, retour d'un marché des environs, lancés à fond de train, comme si les bêtes eussent partagé l'excitation démesurée de leurs conducteurs.

Pas un de ceux-ci, cependant, qui ne reconnût la petite charrette anglaise de Raymond, et ne soulevât son chapeau ou son béret au passage. De même les piétons, qui s'en revenaient par bande, les paysans travaillant dans les champs, ou ceux qui se tenaient au seuil des maisons, et l'unanimité de ces témoignages finissait par leur donner une portée.

— On est encore attaché à la famille, songea Raymond. C'est quelque chose que d'avoir des racines dans un pays, c'est plus qu'on ne croit, puisque des millionnaires tiennent tant à se greffer sur nous!

L'ombre revint sur son front.

Avec l'irritation lentement amassée, une sourde inquiétude montait en lui.

— ... Mais, enfin, ces Dossun ne sont pas des imbéciles, allant au-devant d'un camouflet. Ils savent ce qui leur manque; la preuve, c'est qu'ils cherchent à l'acquérir. Pourquoi ont-ils cru que, chez nous, le nom et l'honorabilité seraient à vendre?

De nouveau, il renonça à trouver une solution.

D'autres pensées l'occupèrent.

A présent, il traversait le dernier village qui portait son nom, ancien fief des d'Arcizan, resté leur domaine moral, et l'accueil se faisait plus expansif et plus intime. Une bonne femme arrêta la voiture pour donner une commission. On disait ici : « Bonjour, monsieur Raymond, » et, en répondant, il appela chacun par son nom.

Il avait ralenti l'allure de sa bête. Non moins que les gens, les choses lui étaient familières, et il retrouvait sa mémoire d'enfant pour noter et expliquer les moindres changements.

Tiens! le vieux toit des Capdeville remplacé par un neuf... depuis le mariage du fils... et la grange des Barrère qui achève de s'effondrer, pauvres diables... depuis la mort du père... la maison incendiée qu'on reconstruit... les assurés ont donc enfin gagné leur procès contre la Compagnie...

Là, dans un petit jardin près de l'église, toute une décoration fleurie et mystique : un arceau de clématite au-dessus d'une statue de la Vierge, une niche de verdure abritant un Sacré-Cœur et une grande croix formée d'un seul rosier artistement palissé sur lequel les roses rouges en boutons ont l'air de gouttes de sang; c'est assurément le travail de l'abbé Mage qui aura dû quitter encore le séminaire des Missions étrangères pour venir se soigner chez lui, et, en effet, sur un banc de pierre, devant la maisonnette, une forme étroite et noire se détache; le pauvre petit abbé Mage, torturé par une maladie d'estomac, et qui rêve tristement devant le clocher de son village, ce rêve d'apostolat en pays lointain éclos mystérieusement dès l'enfance en son esprit timide et borné de fils de paysan, avec les premières notions de catéchisme et de géographie.

Ici la vie semble couler plus lente qu'ailleurs, les transformations se font insensibles. Maintenant Raymond longeait les murs des cours de ferme qui se succédaient, passait devant les portails donnant accès à chaque habitation et tous construits sur l'ancien

modèle où se reconnaît l'instinct prévoyant de la race : hauts et larges, pour parer à toute éventualité, abrités par un petit toit d'ardoise pour en assurer la conservation et épargner des dépenses aux héritiers.

Devant une de ces entrées, à l'extrémité du village, le petit cheval s'arrêta de lui-même par une vieille habitude, et, avec le bercement de la voiture, la méditation du jeune homme s'interrompit.

Il regarda machinalement, et se ressouvint :

— Je ne suis pas encore allé chez ce pauvre Labarthe. J'ai le temps de lui dire bonjour.

Il sauta à terre, en jetant les rênes au groom, et entra.

Le portail de Labarthe, semblable aux autres, ouvrait sur une cour de ferme. Une sorte de jardin gauchement dessiné, semé de corbeilles bordées de buis et vides de fleurs, s'étendait devant la maison, bâtie sur la route comme les autres aussi, mais qui affichait des prétentions bourgeoises avec sa peinture grise, ses persiennes et sa porte à ferronnerie sur un transparent de verre bleu, reproduction fidèle de la porte de M. Costallat.

Ces prétentions n'allaient pas très loin. Tout à côté, sur la droite, les bâtiments d'exploitation apparaissaient, pressoirs, étables, une vaste grange ouverte montrant des chars dételés, et le tas de fumier pour fond de tableau. Les maîtres de céans devaient être des paysans bien récemment promus bourgeois, à moins que ce ne fussent des bourgeois bien près de devenir paysans, par une de ces mutations de classe plus fréquentes et plus rapides encore dans le Midi qu'ailleurs.

Raymond venait de s'introduire dans le couloir-vestibule classique, et, dès les premiers pas, le double caractère de l'habitation s'affirmait : du papier couleur chocolat aux murs, un porte-parapluie en fonte, un coucou et une fontaine de faïence, ceci pour le décorum, tandis que des vieux chapeaux de paille pendus à un clou, des toiles à sac dans un coin, des outils dans l'autre, et une rangée de sabots sur le carrelage à damier témoignaient d'habitudes simples et rustiques.

Tout le monde était à la maison, Raymond put le constater, et s'apercevoir en même temps qu'il arrivait dans un mauvais moment. A travers la cloison, à côté de lui, s'entendait le bruit d'une violente discussion, les éclats d'une voix suraiguë couvrant un organe masculin, accompagnés en sourdine par de longs sanglots plaintifs provenant d'une troisième personne.

— Le malheureux! encore une scène! Ce sera lui rendre service que d'y couper court, se dit Raymond réprimant un premier mouvement discret de retraite.

Bruyamment, il fit tomber sa canne dans le porte-parapluie. A l'instant, cris et plaintes s'arrêtèrent. La porte s'ouvrit. Une vieille femme en noir sortit précipitamment, jeta un coup d'œil à Raymond de dessous le grand fichu qui avançait sur sa tête, puis détala devant lui, d'une allure de souris effarouchée, alla disparaître dans un trou sombre, près de l'escalier, tandis que, de l'intérieur, la voix d'homme, encore irritée, disait :

— Entrez!

Puis, sitôt le visiteur reconnu, s'adoucissant :

— Comment, c'est vous, Monsieur Raymond!

Le teint échauffé, ébouriffé, en bras de chemise, Damien Labarthe, un grand garçon à peu près de l'âge de Raymond, se tenait, confus, au milieu de la chambre, *la chambre* par excellence résumant toute l'élégance et tout le confort des intérieurs campagnards. Au fond, le lit de parade en noyer ciré, sous sa courte-pointe de guipure, dans l'alcôve drapée de rideaux blancs; l'armoire, la commode, la table.

Un objet cependant ici détonnait : sur la cheminée, entre deux oiseaux empaillés sous globe, une superbe pendule Empire, un quadrige de bronze, traînant le char doré de Phaéton. Mais chaque détail était trop connu pour attirer l'attention de Raymond, et, s'asseyant sur le fauteuil de reps vert que Labarthe avançait :

— Je suis arrivé de Melun, raconta-t-il, et je repars demain. Mais je ne voulais pas passer par ici sans venir vous serrer la main.

— C'est bien aimable à vous, monsieur Raymond. Excusez-moi pour la réception!...

Avec son veston, Labarthe avait retrouvé un peu de son assurance. D'un geste impérieux, il congédia la servante, une fille pâle, restée consternée dans l'embrasure de la fenêtre, son mouchoir encore sur les yeux, et, assis en face de Raymond :

— Les femmes, comme ça se monte! fit-il en haussant les épaules d'un air dégagé qui ne put toutefois donner le change.

— Alors, questionna Raymond, ça ne va toujours pas avec votre mère, mon pauvre Damien!

— Que voulez-vous! soupira Labarthe, nous n'avons pas les mêmes idées! Ça provient du caractère d'abord, ensuite de l'éducation.

Il était allé trop loin dans ses confidences, car vivement il se rattrapa.

— ... C'est moi qui ai tort. Je ne devrais pas discuter avec elle. A son âge, je ne la changerai pas, et elle a bien droit à ce que je lui cède; elle a assez travaillé, assez peiné, la pauvre femme, sans compter les chagrins qui ne lui ont pas manqué. Encore dernièrement, quand elle a perdu son frère...

— C'est vrai, dit Raymond, le fameux oncle de Paris est mort? Mais vous n'étiez pas très lié avec lui?

Un demi-sourire entr'ouvrit les lèvres de Labarthe, fines sous une épaisse moustache noire. La disparition seule de ce parent séparé depuis longtemps de la famille n'avait pu faire événement, et, procédant par insinuations à la façon des paysans :

— La mère a été le soigner à Paris, sitôt qu'on a su sa maladie, commença-t-il. Un grand voyage pour elle qui ne bouge jamais! Et ça a duré trois mois, pendant lesquels elle a été sur pied jour et nuit. Jugez du souci qu'elle se faisait en même temps du ménage, de la maison, des travaux, de toutes les affaires d'ici! Et, tout cela pour aboutir à un désappointement...

Raymond crut comprendre :

— Comment! est-ce que votre oncle vous aurait joué un mauvais tour?

— Non. La mère a hérité, mais elle n'a pas trouvé ce qu'elle attendait. Ça lui a porté un coup. J'en suis peiné pour elle, car moi, vous savez, ces affaires d'argent ne me touchent guère.

Cette fois, la forme nette et chaleureuse, non plus que le fond de ces paroles, n'étaient pas d'un paysan.

Labarthe se leva, déployant sa haute taille et Raymond sentit l'opportunité de changer de sujet.

— Qu'est-ce que vous avez donc là? demanda-t-il, avisant un cadre posé à terre contre le mur.

Avant que Labarthe eût répondu, il le retourna et, à sa grande surprise, entre des baguettes d'or terni, un pastel ancien apparut, une tête de femme poudrée et souriante.

— Ah! fit-il.

Quoique amateur d'antiquités, il ne paraissait qu'à moitié charmé de la découverte.

Labarthe avait rougi, puis, comme s'excusant :

— Une vieillerie, grommela-t-il. Je ne sais trop d'où ça vient!

Réprimée parfois par les convenances mondaines, la loyauté native de Raymond ne tardait guère à reprendre ses droits.

— Ça vient de votre grand'-mère, dit-il : c'est une d'Arcizan. Voilà nos armes...

Il avait emporté le pastel près de la fenêtre et délicatement enlevait la poussière avec son mouchoir, ne pouvant maintenant se défendre d'une sorte d'intérêt filial pour cette petite marquise dont la rencontre en pareil lieu l'avait désagréablement surpris d'abord.

Pour masquer son embarras, Labarthe continuait à donner des explications :

— J'ai trouvé cette machine au grenier et la fantaisie m'est venue

de la descendre et de l'accrocher ici. C'est même ce qui a fâché la mère. Elle a crié d'abord en me voyant planter un clou dans le papier, et puis, de fil en aiguille, elle s'est mise à me dire des choses désagréables... toujours sur le même sujet qui faisait déjà la guerre avec mon père. Je ne suis pas endurant, et la patience finissait par m'échapper...

Raymond ne l'écoutait que d'une oreille, absorbé dans sa contemplation, et, tout à coup :

— Positivement, s'exclama-t-il, ma sœur Christine a quelque chose de ce portrait.

Il avait parlé trop vite, et il se mordit la langue.

— Bah! fit gauchement Labarthe, on ne se ressemble pas de si loin...

A son tour, il s'arrêta.

Raymond, après avoir reposé le cadre, s'était redressé; leurs yeux se rencontraient dans la glace qui les reflétaient l'un à côté de l'autre, et tous deux devaient s'avouer qu'on se ressemble de plus loin encore!

En dépit de ses clairs yeux bleus, de sa toison noire et frisée, de sa carrure paysanne, Damien Labarthe rappelait d'une manière indéniable et frappante le comte Raymond d'Arcizan. C'était la même tête caractéristique, le même profil régulier et ferme de médaille romaine, témoignant encore, dans nos provinces méridionales, du passage des soldats de César, le même type à des degrés divers d'affinement, un centurion et un patricien. Jusqu'aux physionomies qui présentaient une analogie, jusqu'à ce même pli soucieux du front, marqué à la même place comme si la nature se fût plu à affirmer cette parenté volontairement mise en oubli. Et Raymond, en ce moment, eût trouvé presque ridicule de n'y pas faire allusion.

— Damien, demanda-t-il brusquement, pourquoi m'appelez-vous « monsieur »? Autrefois, vous disiez « Raymond ».

— Autrefois vous me tutoyiez, riposta Labarthe.

C'était vrai. Même au temps des jeux d'enfants, une nuance avait toujours marqué leurs rapports, devenus forcément plus cérémonieux au régiment, où ils s'étaient retrouvés, Raymond sous-lieutenant sortant de Saint-Cyr, Labarthe achevant son service comme maréchal des logis.

L'un avait continué sa carrière, l'autre était rentré dans ses foyers. Les rencontres se faisaient de plus en plus rares, et Labarthe voulut profiter de l'occasion pour régler définitivement la question de protocole.

— Les choses sont bien comme elles sont, Monsieur Raymond,

croyez-moi, et l'amitié n'y perd rien, affirma-t-il, serrant la main que Raymond lui tendait en guise d'adieu.

Il le laissa sortir, puis le rattrapant dans le vestibule :

— Faites-moi un plaisir, dit-il brusquement. Emportez ceci.

Sous son bras, il tenait le pastel, enveloppé de vieux journaux.

— A quoi voulez-vous que ça me serve? continua-t-il, poursuivant dans la cour Raymond qui se défendait. A avoir des mots avec la mère? Et, au fond, elle a raison? Nous n'avons que faire de ces souvenirs-là. Cette pauvre petite dame avait l'air tout dépaysé sur notre mur. Elle sera à sa place chez vous.

— Mais, Damien, je ne puis vraiment accepter...

— Vous n'en voulez pas? Eh bien, ce sera pour Mlle Christine!

Avec un rire triomphant, il glissa le cadre entre les jambes de Raymond, réinstallé sur son siège, et, cette fois, le jeune homme ne protesta plus, pris par son faible, sa condescendance quasi paternelle pour cette petite sœur, de dix ans plus jeune que lui, frêle, douce, restée très enfant, qu'un rien suffisait à mettre en joie ou en larmes.

— Christine va être enchantée, avoua-t-il. Merci, Damien, en attendant qu'elle puisse vous remercier elle-même. Vous viendrez bien à la maison avant mon départ?

Labarthe eut une hésitation méfiante :

— On m'a dit que vous attendiez du monde de Paris?

— Oui, mais ce ne sont que de vieux amis, vous les connaissez au moins de nom, les Pardiac... nos anciens voisins du Pécos?

— Ceux qui ont été expropriés il y a une quinzaine d'années?...

Le souvenir de l'expropriation parut dissiper la timidité de Labarthe.

— Je tâcherai de m'échapper demain un moment, promit-il, malgré qu'on soit bien occupé à préparer les cuves pour la vendange. Et cela va toujours ainsi! un travail après l'autre! Le doigt mis dans l'engrenage, il faut y passer tout entier. Ah! Monsieur Raymond, fameuse illusion de croire que les choses vous appartiennent! Ce serait plus juste de dire qu'on leur appartient.

... Raymond avait repris sa route, maintenant bien près du terme. Il eut toutefois le loisir de méditer encore sur le cas de Labarthe, cas étrange et cependant fréquent dans ces pays du Midi où les filles de bonne maison ruinées ne se sont jamais résignées aisément à devenir chanoinesses.

C'est ainsi que, quelque soixante ans auparavant, le grand-père de Raymond étant ambassadeur de France à Vienne, une cousine éloignée, sans beauté, esprit ni dot, avait bravement dérogé en épousant le voisin Labarthe, propriétaire campagnard pourvu d'une honnête aisance.

On ne s'en était pas autrement affecté sur le moment, ni depuis. Les plus vieux arbres généalogiques de la région sont entés de greffes roturières, si bien qu'une étiquette spéciale a été établie pour ces « petits parents », comme les qualifie l'expression populaire; traités avec bienveillance, mais tenus à l'écart, restant seulement les premiers clients de la maison dont ils se réclament.

Ces précautions traditionnelles ont leurs motifs. La fusion de ces races trop différentes ne réussit guère. Il en résulte des produits hybrides, sorte de métisses unissant les défauts de deux classes, dégénérés d'un côté et de l'autre.

Les Labarthe ne démentirent pas la règle, et l'unique rejeton de la mésalliance, un triste sire, après avoir dissipé en frasques villageoises le plus clair de son patrimoine, s'était vu, sur le tard, réduit à déroger à son tour, cette fois avec une vraie paysanne, la mère de Damien.

Pour celle-ci, âpre, étroite, dévorée de jalousies obscures, l'origine dont son mari se targuait comme de la seule supériorité qui lui restât, avait toujours été un sujet d'inquiétude et de rancune. A voir leur fils grandir, intelligent et robuste, elle n'eut qu'un sentiment : la peur qu'il ne lui échappât en s'élevant au-dessus d'elle, tandis que le père Labarthe, au contraire, se laissait prendre d'un regain d'ambition. Il mit l'enfant au collège et l'y maintint, résistant à toutes les criailleries, jusqu'à la congestion cérébrale qui vint le mettre définitivement hors de combat.

Le champ restait libre à la mère. Elle en profita aussitôt. Sans vouloir rien entendre, elle enleva Damien du collège à la veille des examens, et le ramena au village. Le service militaire le lui reprit. Damien était travailleur, passionné pour la carrière, et, sous-officier, il rêvait de Saumur quand le bonhomme Labarthe, après avoir longtemps traîné, se décida enfin à le faire fils de veuve.

La mère vint alors le chercher au régiment, comme jadis au collège. Que lui murmura-t-elle sous sa capuche noire? Par quelles roueries détermina-t-elle un de ces accès de faiblesse ou de générosité dont les hommes les meilleurs sont susceptibles?

Damien donna sa démission et la suivit.

Dès lors, elle triomphait.

Pourvu d'une demi-instruction, d'une demi-éducation, sans carrière, Damien ne pouvait plus que revenir à la terre, y rester attaché, confiné, sans désormais aucun espoir d'émancipation possible.

— C'est bien vrai qu'on appartient aux choses plus qu'elles ne vous appartiennent, conclut Raymond, après avoir repassé en lui-même ce drame intime. C'est trop vrai...

. . . .

Il ne songeait plus seulement à son camarade d'enfance.

La charrette anglaise roulait entre les vieux platanes de l'avenue, à l'extrémité de laquelle apparaissait le château d'Arcizan, posé noblement sur une petite éminence comme sur un piédestal; jusqu'à moitié hauteur, une prairie étalait sa draperie de velours vert ombrée de bosquets; ensuite, une succession de terrasses étagées et couronnées par la somptueuse et riante façade du bâtiment Louis XV, toute blanche sous le soleil de midi.

Un instant, Raymond contempla cette demeure, la plus belle de la région, héritage d'une famille qui avait occupé et gardait encore le premier rang, mais nul reflet d'orgueil ni de satisfaction n'éclaira ses traits, et, avec un soupir, il poussa son cheval dans le chemin en pente douce contournant le coteau.

A sa gauche, c'était le parc qui se déroulait à présent, splendidement dessiné et royalement entretenu, semé d'incidents pittoresques, sources formant cascades, ponts rustiques, volière, jusqu'à une ruine, une vraie, entrevue là-bas, derrière les arbres, l'ancienne église du hameau, désaffectée depuis la Révolution et dont le lierre voilait les ogives. Dans les allées, des silhouettes d'ouvriers apparaissaient, râtissant avec soin, tandis que, sous bois, deux ou trois vieilles, courbées, ramassaient du bois mort, des glands ou des champignons, ce quelque chose, enfin, que le pauvre trouve toujours à glaner sur le terrain du riche charitable.

Car les d'Arcizan avaient toujours été libéraux autant que magnifiques, prodigues pour les autres, ce qui les excusait de l'être pour eux-mêmes, et Raymond, depuis qu'il avait quitté le foyer paternel pour entrer dans la vie, — la vie moderne, — commençait à savoir ce qu'il en coûte pour se maintenir à la hauteur de ses ancêtres.

— On est obligé d'être riche ici; voilà ce que les Dossun ont pensé, et d'autres avec eux, se dit-il. Le notaire trouvait ce mariage très faisable. Oh mon Dieu! personne n'aurait crié, pas même mon père. Du moment qu'il y a des millions en jeu...

Il eut un ricanement intérieur et toutes les préoccupations de la matinée s'enchaînant :

— Et cependant, j'aurais fait pis que la grand-mère de Damien. Au moins, les Labarthe étaient d'honnêtes gens.

Brusquement, il cessa de philosopher.

Il arrivait et de la terrasse d'en haut, sur laquelle ouvraient les portes-fenêtres du rez-de-chaussée, on l'avait aperçu. Un chapeau de paille se pencha au-dessus des balustres, puis une ombrelle blanche qui faisait des signes, et, à peine avait-il mis pied à terre, que la propriétaire du chapeau et de l'ombrelle, une jeune fille

grande et svelte, accourait au-devant de lui et se jetait à son cou avec une spontanéité enfantine.

— Comme tu es resté longtemps!... quand tu as si peu d'heures à nous donner! Papa voulait m'emmener faire des visites, mais j'ai mieux aimé t'attendre. Toute seule avec tante Emilie! C'était bien ennuyeux! Oh, qu'est-ce que tu apportes? Une surprise! Et moi qui te grondais!

A chaque phrase, la voix de Christine d'Arcizan avait changé d'inflexion, tandis que, sur son fin visage de blonde, presque trop délicat, trop aristocratique, les impressions se succédaient avec une mobilité excessive; et quand son frère lui eut remis le cadeau de Labarthe avec les explications à l'appui :

— Pauvre Damien! dit-elle, les larmes aux yeux.

Et soudain, toute gaie ;

— Mais, moi aussi, je vais te faire une surprise. Devine.

Elle agitait au bout de ses doigts un papier de télégramme, et ce fut au tour de Raymond de changer de couleur.

— Ce sont les Pardiac, dit-il brusquement. Eh bien quoi?

Malgré lui, son impatience se trahissait, Christine ne le fit pas languir :

— Ils arrivent! cria-t-elle joyeuse. Ce soir au lieu de demain. Tu auras une journée à passer avec eux. Ce sera toi qui me la présenteras, cette fameuse Hélène dont j'entends parler depuis si longtemps! Oh! elle me plaira, bien sûr! puisqu'elle est si jolie, si gentille... et si malheureuse!

II

Immense, avec un haut plafond peint, des murs à panneaux de stuc et, au fond dans une niche, une vasque en marbre de Sarancolin, la salle à manger du château d'Arcizan, comme les autres pièces, avait gardé intact ce caractère de magnificence simple des anciennes demeures.

On le devait à la personne la moins susceptible en apparence de se poser en défenseur de l'art et du bon goût, à la sœur du marquis d'Arcizan, à la vieille tante Emilie.

Presque à chaque génération, dans les familles provinciales, il se trouve ainsi quelqu'un pour hériter du fond de rusticité de la race, représenter les ancêtres primitifs, reproduire les manies des oncles et tantes célibataires qui se sont obscurément succédé dans un coin de la maison.

Beaucoup plus âgée que son frère, grande, la tournure lourde et la face tannée d'une paysanne, Mlle Emilie avait, en outre, la vue basse et l'esprit diffus, ce qui la faisait vivre dans une sorte de

nuage que personne ne se donnait la peine de percer. Il est probable qu'elle n'eut jamais assez de cohésion dans les idées pour songer au mariage et on n'y songea assurément jamais pour elle, d'autant moins que, lors de sa jeunesse, les d'Arcizan traversaient une de ces crises financières se reproduisant périodiquement dans la famille à peu près tous les quarts de siècle, et se dénouant toujours par le même moyen classique : un beau mariage.

Très joli homme, très élégant, très lancé, le marquis actuel avait fait sans peine et de bonne heure le beau mariage traditionnel. De là datait la restauration luxueuse du vieil hôtel de famille de la rue de Varenne, et Arcizan eût participé aux mêmes largesses, sans l'intervention tout à fait inattendue de M[lle] Emilie.

En voyant un architecte de Paris franchir le seuil de la demeure patrimoniale et en entendant parler d'abattre, de rebâtir, de changer, elle sortit soudain de son effacement, se dressa avec des protestations si véhémentes en leur incohérence, qu'on l'écouta, moitié par surprise, moitié par réflexion. Au bout du compte, le château lui appartenait par moitié et il n'y avait pas grand intérêt à y apporter malgré elle des embellissements puisqu'elle seule y résidait habituellement.

Depuis, les conditions d'existence s'étaient trouvées modifiées. Un train de jeune ménage trop brillant, un veuvage précoce et plus brillant encore, l'accroissement des exigences modernes, coïncidant avec la diminution des revenus, avaient précipité pour le marquis la crise héréditaire, et, un beau jour, plus surpris qu'aucun autre de l'événement, il avait dû constater que, depuis longtemps déjà, le gouffre des hypothèques s'était creusé, que les protets commençaient à pleuvoir, et que, pour éviter un cataclysme, il fallait tailler dans le vif, renoncer à Paris ou sacrifier Arcizan.

Il hésitait, quand se produisit la seconde manifestation de M[lle] Emilie.

Elle arriva, des papiers timbrés à la main, des reproches confus à la bouche, mais, en tête, une résolution bien claire et bien arrêtée : c'est que pas une motte de terre ne serait distraite du domaine patrimonial ; et, la stupeur aidant, pour la seconde fois, elle eut gain de cause.

L'hôtel de la rue de Varenne fut vendu, la situation liquidée, et, réintégrant la maison natale, le marquis philosophe s'avoua que, tout de même, il n'était plus du dernier bateau, que le Paris de la République différait du Paris intellectuel et raffiné de sa jeunesse, et que, mener la vie large et tranquille des champs avec un beau château, cinquante bonnes mille livres de rente, des enfants charmants, des compatriotes sympathiques et sans créanciers, constituait, pour son âge mûr, des conditions sortables.

Depuis cinq ans, il s'en accommodait, grâce à son heureux caractère, et sans pour cela se rouiller dans sa retraite, toujours élégant, soigné, à la mode, ayant longtemps ressemblé à un Anglais et tournant maintenant au grand-duc, avec sa haute stature un peu alourdie et son visage plein dans une barbe d'un blond intact.

La solitude lui avait enseigné à apprécier les moindres distractions, et, ce matin-là, faisant aux Pardiac, les amis pauvres arrivés de la veille, les honneurs d'une table bien servie, il éprouvait la complète satisfaction d'un homme qui a bon cœur et bon estomac.

— Quel plaisir que d'avoir des Parisiens à la campagne! s'écria-t-il, promenant sur ses convives un regard amical.

A vrai dire, ce regard ne fit qu'effleurer la mine de feuille sèche et la robe noire de Mme de Pardiac, la petite tête grise et embroussaillée de son mari, pour aller se reposer sur leur fille, cette fameuse Hélène, comme Christine l'appelait avant de l'avoir vue.

Et, vraiment, Hélène de Pardiac n'avait pas démenti sa renommée. En quoi consistait sa beauté? On ne se le demandait même pas. On voyait son éclat de jeunesse, le rire scintillant des yeux noisette et des dents blanches, la profusion des cheveux châtains à reflets d'or; on se laissait attirer par l'entrain, la joie, la vie, qui débordaient de toute sa petite personne, alerte et vigoureuse. Volontiers, on l'eût prise pour une plante de plein vent si un rien, l'allure, la tournure, la toilette, n'eussent dénoté cette culture raffinée, inconnue aux fleurs de province.

— Et comme les Parisiens sont heureux de se trouver à la campagne! répondit-elle au marquis, de sa voix chaude qui réveillait tous les échos de gaieté de la vieille maison.

Depuis la veille, avec Hélène, un nouvel élément semblait entré dans l'existence. Christine, déjà séduite, la contemplait de ses prunelles bleues rayonnantes, comme si un reflet de cette jeunesse plus vivante que la sienne l'eût pénétrée, et le pli soucieux s'effaçait du front de Raymond.

Elle était si absorbante, cette jolie Hélène, qu'à peine avait-on le temps d'examiner ses parents, et peut-être cela n'en valait-il que mieux dans l'intérêt général.

Camarade d'enfance et de collège du marquis, M. de Pardiac paraissait plus âgé de vingt ans, et malgré son type distingué et sa tenue correcte, quelque chose d'anormal se devinait en ce petit homme sec, ravagé, frétillant, qui parlait vite, qui parlait trop, avec cette exagération de parole et de geste propre aux surmenés.

— La campagne! s'exclamait-il, se précipitant dans la conversation par la première porte ouverte, la campagne! Vraiment il n'y a que ça! Ce matin, pendant que ces dames se reposaient du voyage,

moi, j'ai fait le tour du parc, au jour levant; puis, j'ai été inspecter les vignes. Je m'y intéresse toujours... sans rancune! Ah! si je me remettais maintenant à la viticulture, ce ne serait plus comme autrefois? Et qui sait si je ne m'y remettrai pas?

Mme de Pardiac eut dans son mouchoir un reniflement plaintif.

— Les vignes! soupira-t-elle, moi, je ne peux plus les regarder. Cela me rappelle notre pauvre petit Pécos...

Sur sa figure triste et desséchée, pas un mouvement ne passait, sauf cet effort habituel pour refouler des larmes, devenu presque un tic, et cette prostration chez elle devait tenir aux mêmes causes qui avaient provoqué la surexcitation de son mari.

Déjà les yeux fatigués de celui-ci s'allumaient :

— Eh, ma chère, il n'y a pas que le Pécos au monde! Si je réussis mon affaire de Tunisie, ce ne seront pas deux ou trois cents hectares, mais deux ou trois mille hectares de vigne que vous aurez, et vous pourrez ensuite racheter votre Pécos, si le cœur vous en dit!...

La promesse ne parut pas donner grand réconfort à Mme de Pardiac, mais elle y trouva matière à une nouvelle digression mélancolique.

— Hier, gémit-elle, en venant de la gare de Saint-Martin, j'avais envie de prier le cocher de passer par le Pécos et de m'arrêter devant la grille pour revoir cette pauvre maison, et peut-être m'aurait-on laissé entrer, car c'est encore à revendre, n'est-ce pas?

Le marquis ne se faisait pas volontiers messager de mauvaises nouvelles, mais le Pécos était trop près d'Arcizan pour que ses anciens propriétaires n'apprissent pas la vérité.

— C'est revendu, avoua-t-il, depuis trois mois, à M. Dossun, de Bordeaux, un banquier retiré, qui a même été mon banquier, mais avec lequel je ne suis pas autrement en relations.

— Tiens! dit Hélène, Raymond ne nous avait pas parlé de cela quand il est venu nous voir à Paris le mois dernier...

Elle tourna vers Raymond un regard inquisiteur, au fond duquel luisait une anxiété qu'il fut seul à surprendre, et, se souvenant de la séance de la veille chez le notaire, il eut un franc sourire.

Mais Hélène ne se tint pas encore pour rassurée.

— De quoi se compose cette famille Dossun? demanda t-elle négligemment.

Les définitions du marquis furent brèves :

— Il y a le père... un vieux coquin! le fils... une espèce d'idiot... la fille... ah! une jolie fille, par exemple.

Cédant à sa bienveillance naturelle, il oublia le coquin et l'idiot pour développer complaisamment :

— Une belle, une superbe personne! Je l'ai aperçue aux courses de Tarbes; elle m'a littéralement émerveillé.

— Je l'ai vue aussi, interrompit Raymond d'un ton sec, et elle m'a souverainement déplu.

— C'est que tu n'y connais rien... commença le marquis.

Il s'arrêta, se remémorant qu'il était père de famille, ce qu'il oubliait de temps en temps, cette jeunesse persistante finissant par faire illusion à lui-même, comme aux autres. L'éloge des Dossun se trouvait d'ailleurs intempestif devant les châtelains dépossédés du Pécos et il changea de sujet :

— Voyons, Raymond, que faisons-nous cette après-midi? Essayons-nous encore de tirer quelques perdreaux?

— Non, dit hâtivement le jeune homme, j'aime mieux passer ma dernière journée avec vous. Et puis j'attends Labarthe.

— Labarthe! répéta M. de Pardiac, ridant par un effort de mémoire son front dégarni. Qu'est-ce que ça me dit donc?

Mlle Emilie n'avait pas encore pris part à la conversation, assez occupée depuis le commencement du repas à suivre, avec une attention pénible de myope, les mains gantées des domestiques passant les plats et changeant les assiettes.

En l'honneur des Pardiac, on avait tiré des placards le beau service armorié de Limoges, les assiettes de dessert en Sèvres à fleurs, les verres mousselines, tout le fragile trésor des élégances 1830, et la première stupéfaction orgueilleuse de la maîtresse de maison faisait déjà place à une angoisse croissante.

En sa vie solitaire de vieille fille, les choses seules présentes, seules possédées avaient peu à peu pris la place des êtres; et non seulement l'avarice, mais encore une inconsciente fierté l'attachait à ces objets, relief de ce passé familial qui, seul, jetait encore un lustre sur son obscure personne et son obscure existence.

De même, elle se cramponnait aux vieux souvenirs gardés par sa mémoire incohérente et traduits par sa parole confuse et, le nom de Labarthe l'arrachant à son demi-sommeil ordinaire, elle se pencha vers M. de Pardiac, son voisin de droite.

— Vous savez bien..., murmura-t-elle à titre de renseignement, la pauvre Eléonore...

Elle désignait ainsi la grand-mère de Damien, la cousine d'Arcizan, qu'elle avait connue en sa prime jeunesse.

M. de Pardiac, qui n'était pas au courant, se borna à un hochement de tête vague. Il venait, d'ailleurs, de retrouver le fil de ses idées.

— J'y suis! s'exclama-t-il. Ce Labarthe est un de vos voisins... celui qui a cette maison près de l'avenue, n'est-ce pas? J'ai été en

relations d'affaires avec un bonhomme qui, me sachant du pays, se recommandait de lui, un de ses parents, je crois, un vieux gredin, entre parenthèse, qui m'a filouté de la belle sorte dans une vente de terrain...

— Je sais de qui vous voulez parler, interrompit le marquis, son oncle du côté de sa mère. On l'a enterré il y a quelques jours.

— Petite perte! grommela M. de Pardiac, et gros héritage?

— Non! il n'a presque rien laissé.

M. de Pardiac eut un cri du cœur.

— Ah! si même les brigands de cette force ne font plus fortune, c'est à désespérer!

Sa conviction arracha un sourire au marquis. On se levait de table et l'on passait sur la terrasse, délicieuse et confortable avec ses sièges de rotin groupés entre les caisses d'orangers et les larges tentes déployées au soleil et frissonnantes à la brise printanière.

Mais l'idée fixe réveillée dans le cerveau tumultueux de M. de Pardiac ne voulait plus s'assoupir.

A peine installé devant sa tasse à café.

— Ah! reprit-il avec un soupir, ce n'est pas chose commode que de faire fortune!...

— C'est déjà un tour de force de ne pas se ruiner, affirma le marquis, comprenant que son hôte avait besoin de quelques réflexions consolantes pour aider à la digestion, et ne voulant pas lui dénier ce complément d'hospitalité.

Il s'assit en face de M. de Pardiac, et, docte, professa :

— Depuis vingt ans, autour de nous, les fortunes s'écroulent comme des capucins de cartes, et de même par toute la France. Rien d'étonnant à cela; c'est la conséquence naturelle des révolutions politiques et économiques. Notre exclusion de toutes les carrières lucratives nous oblige à vivre sur notre fonds, lequel diminue chaque jour par la baisse des rentes et des terres et diminuera graduellement jusqu'à extinction, à moins que nous ne le perdions du même coup dans quelque entreprise financière ou industrielle.

— Pardon, interrompit vivement M. de Pardiac qui, jusqu'alors, avait opiné du bonnet. Là, je ne te suis plus. L'avenir, au contraire, est au commerce et à l'industrie. Voyons... tu ne vas pas le nier, il y a des spéculations heureuses?...

— Oui, pour ceux qui nous volent, par exemple!

— Et pourquoi donc nous volerait-on toujours?

— Affaire de constitution, prononça flegmatiquement le marquis. Certains naissent les mains ouvertes, d'autres les doigts crochus.

Il considéra ses mains nullement crochues, fines et fuselées,

vraies mains d'aristocrate n'ayant jamais su acquérir, puis jeta un coup d'œil sur la pelouse, sur les arbres, sur ce domaine au loin, lot attribué par la destinée et accepté avec une impassibilité philosophique.

Mais M. de Pardiac, envers qui cette destinée s'était montrée moins généreuse, regimba :

— Alors, quand on a des revers de fortune, on les répare en se croisant les bras?

— Non, mais en usant des procédés classiques qui, de tout temps, nous ont réussi. Hé! chacun de nous a eu des passes difficiles à traverser. Mon pauvre père, trop bon royaliste pour accepter les faveurs de l'empire, mais trop aimable homme pour refuser ses politesses, avait, entre Frohsdorf et les Tuileries, royalement et impérialement croqué sa fortune. Mon mariage nous a remis à flot; et maintenant, à Raymond le tour! A chaque génération, le fils remonte la famille. Voilà le truc!

— Et quand on n'a qu'une fille? dit M. de Pardiac.

Le marquis s'était laissé aller à ne considérer les choses qu'à son point de vue.

Il se rattrapa galamment :

— Quand on a une fille comme la tienne, mon ami, il n'est pas difficile de la bien marier.

— On ne marie plus les filles sans dot, dit amèrement M. de Pardiac qui, à entendre rappeler la nécessité, pour Raymond, d'un riche mariage perdait peut-être un dernier espoir. Voilà pourquoi on doit tâcher de leur en gagner une, et ce n'est pas si impossible que tu le crois Nous sommes mal préparés pour la lutte de la vie, mais on peut réformer son éducation. J'ai fait des écoles, j'en conviens; elles m'ont profité. A présent, je suis ferré à glace. Vienne seulement une occasion!

D'un air de défi, il releva la tête où les cheveux gris se faisaient longs et rares, tirailla sa barbe embroussaillée. Obligé de contempler un instant la réalité en face, il se rejetait d'un soubresaut dans l'illusion heureuse, et s'exaltant peu à peu :

— Entre nous, je te le confierai, je tiens enfin une corde... plusieurs cordes même, car on ne saurait être trop prévoyant. Outre les vignobles de Tunisie et les mines de calamite dont nous parlions hier, j'ai une affaire énorme et qui est, celle-là, dans le sac!...

Il baissa la voix :

— La concession du chemin de fer Sud-Ethiopien, tout est conclu. Il ne reste plus qu'à régulariser quelques détails. Ce sera fait d'un jour à l'autre, demain peut-être... et je vais être obligé de me rendre là-bas avec les ingénieurs, les directeurs, tout le

tremblement... Mais je garde la haute main. Si Raymond avait été libre, quelle situation je lui créais!... trente ou quarante mille francs d'appointements, au bas mot... au lieu de trimer la galère jusqu'à cinquante ans pour passer colonel.

Il commençait à délirer et le marquis, allumant son cigare, ne répondit plus, n'écouta plus, bercé par ce murmure de paroles creuses en une douce somnolence, et ne relevant les paupières que pour lancer de temps en temps un regard bienveillant sur le groupe que formaient, à l'autre extrémité de la terrasse, Raymond et les deux jeunes filles.

Hélène s'était accoudée à la balustrade et, avec cet étonnement admiratif devant la nature, propre à ceux qui ont toujours vécu entre des murailles.

— Comme c'est beau! disait-elle à mi-voix, contemplant la verdure, les arbres, la plaine à ses pieds. J'avais tout oublié. J'étais si petite quand nous avons quitté le pays!

— Et il n'est pas trop pénible à M. et à Mme de Pardiac d'y revenir?

Raymond aussi avait baissé le ton, comme lorsqu'on aborde un sujet délicat.

Hélène s'assombrit un peu, puis secouant la tête :

— Bah! mes parents n'y regardent plus de si près! Au degré de fatigue où ils en sont, tout ce qui est repos soulage. On ferait un petit somme sur les marches de l'échafaud!

Elle éclata d'un rire nerveux qui contrastait avec le parfait équilibre de sa belle santé, comme ce laisser-aller dans ses paroles avec la pureté aristocratique de son type.

Mais bientôt l'impression changea et, se retournant, ce fut le château qu'elle fixa de ses yeux ardents.

— Qu'on est heureux de demeurer ici! murmura-t-elle. On dirait un de ces châteaux de rêve, sur une colline, avec de la verdure et des eaux que l'on a aperçus au passage, on ne sait plus où, et qu'on revoit, comme dans un mirage, sans espérer d'y parvenir jamais! Je suis si contente, Raymond, de connaître enfin votre maison...

Lui, Raymond, lançait un coup d'œil presque haineux à l'édifice dont chaque pierre semblait en ce moment peser sur son cœur, à cette maison dont il ne pourrait à son gré choisir la maîtresse.

Il ne répondit rien, et Christine aussi se tut, vaguement impressionnée.

De la pelouse où l'on fauchait le regain, un parfum montait et se condensait sur la terrasse chaude et fleurie. Les yeux de Raymond et ceux d'Hélène se rencontrèrent, et ils restèrent là, silencieux, oppressés, vivant chacune de ces minutes avec une intensité de vie douloureuse et délicieuse à la fois.

La voix même de Christine, s'élevant enfin, ne rompit pas le charme.

Elle parlait d'un ton étouffé qui ne se rapportait pas à ses paroles.

— Je vais dire qu'on prépare le tennis...

— Va...

Elle s'éloigna à pas lents, comme lorsqu'on quitte un sanctuaire, sentant près d'elle quelque chose de grave et de mystérieux que sa sensibilité affinée surprenait et que ses dix-sept ans ne comprenaient pas.

— Hélène... murmura Raymond.

Il s'arrêta, en proie à ce supplice bien connu de n'avoir pas le droit de parler, et, sachant bien qu'il ne dirait rien... La jeune fille ne releva même pas la tête. Mais son cœur palpitait, cependant...

Au milieu de cette nature librement épanouie, la contrainte imposée à leur jeunesse semblait plus inique et plus rigoureuse, et Raymond eut besoin d'un mot pour remplacer les paroles interdites.

— Hélène, recommença-t-il, savez-vous ce qu'on m'a proposé hier?

Elle devina tout de suite.

— Un mariage!

Ni embarras ni émotion ne parurent la troubler. Ses traits seulement se durcirent.

— Et, continua-t-elle, vous avez refusé? Pourquoi, si la proposition était avantageuse?

Ils se mettaient en marche lentement pour rejoindre le marquis et Christine qui s'avançaient.

Raymond n'eut que le temps d'achever :

— J'ai refusé, comme je refuserai toujours. Un honnête homme qui ne peut pas se marier selon son cœur est toujours libre au moins de ne pas se marier.

III

On était allé s'habiller; puis on se retrouva au tennis, installé au fond du jardin sur la pelouse, avec, à l'entour, des bancs pour les spectateurs, sous l'ombre légère de grands arbres espacés.

Sans rien comprendre du jeu, Mlle Emilie aimait à s'asseoir là, trouvant assez d'intérêt dans la contemplation du gros sycomore qui bornait son horizon, — encore une chose à elle, plus vivante que les autres. Auprès d'elle, Mme de Pardiac, toute au passé, énumérait d'une voix lamentable chaque arbre regretté du Pécos; M. de Pardiac, tout à l'avenir, continuait à rêver en regardant sa fille.

Hélène ne possédait pas de costume de tennis, accessoire jusqu'alors inutile dans le petit appartement de ses parents à

Neuilly, mais sa blouse serrée à la taille, sa jupe grise adroitement relevée sur ses fines chevilles, prenaient un petit air anglais tout à fait de circonstance, et elle-même arrivait sur le terrain d'une allure crâne de sportwoman.

Cependant, elle confessa :

— Je ne sais pas jouer.

— Vous apprendrez, affirma Raymond. Vous apprenez tout ce que vous voulez.

La physionomie d'Hélène, tout à l'heure adoucie, comme voilée, avait repris sa vivacité coutumière :

— Essayons, dit-elle.

Raymond avait tiré les raquettes de leur gaine, et déjà elle s'arcboutait en face de lui pour recevoir la balle, comme si, de sa vie, elle n'eût fait autre chose.

Du premier coup, elle la renvoya.

— Bravo! cria le marquis.

Vêtu comme Raymond du costume classique de flanelle blanche, il paraissait à peine l'aîné de son fils, jouant avec autant d'agilité et d'entrain, et, en plus, avec cette élégance aristocratique, privilège des hommes de sa génération, et qui, peut-être, ne siérait plus aux autres, en contact avec les brutalités de la vie moderne.

Christine en avait hérité, en y joignant son charme propre, cette délicatesse affinée presque à l'excès. Grande, mince, dans sa robe claire au soleil, elle semblait transparente, et ses attitudes frêles de statuette de Tanagra contrastaient joliment avec la fougue d'Hélène, courant, se pliant, se redressant pour rattraper la balle, causant, riant, emplissant à elle seule de jeunesse et de joie ce coin de verdure, le parc, tout l'espace autour d'elle.

— Cette petite est étourdissante, mais ma fille est délicieuse, constatait le marquis avec une double satisfaction, pendant que les Pardiac, sur leur banc, tout en comptant les coups, se reprenaient à espérer que leur Hélène serait bien capable tout de même de viser et d'atteindre au cœur de Raymond d'Arcizan.

A présent, une partie sérieuse s'organisait, où Raymond et Hélène se trouvaient partenaires, et, plus que jamais, elle s'acharnait, comme si elle eût attaché à leur triomphe une idée superstitieuse.

Ils allaient, couraient, se croisaient, avec un mot hâtif jeté au passage.

Enfin, la voix joyeuse d'Hélène annonça :

— Jeu et partie!

Les raquettes tombèrent, et le marquis, un peu essoufflé malgré tout, vint s'asseoir en réclamant :

— Servez-nous le thé, Mesdemoiselles, nous l'avons bien gagné !

On venait de poser sur la grande table de pierre le samovar fumant, les tasses qui reluisaient au soleil, les piles de gâteaux rustiques de Saint-Martin, et Mme de Pardiac elle-même, affligée d'un de ces appétits irréductibles de femme maigre et pauvre, se dérida un peu, tandis que les jeunes filles faisaient gentiment leur service sous l'œil vague de Mlle Emilie.

Puis, quand on eut terminé, le calme revint. Les conversations s'espacèrent. Entre les arbres, les rayons adoucis s'allongeaient, et par bouffées arrivait encore cette odeur capiteuse de foin coupé, apportant l'illusion du printemps, et faisant remonter au cerveau les rêves accoutumés.

M. de Pardiac se taisait, la tête baissée, sans autre manifestation que le mouvement machinal de sa canne fourrageant l'herbe, comme s'il eût déjà travaillé à sa trouée dans la brousse africaine, et la physionomie radieuse d'Hélène se voilait de nouveau.

Après ses expansions de gaieté, elle avait de ces brusques rentrées en elle-même, tel le passage du plein soleil à un logis sombre, et, à présent, se souvenant que la journée était presque écoulée, elle contemplait, à la dérobée, le profil immobile et pensif de Raymond avec une avidité douloureuse, comme pour se repaître de sa présence. Bien peu de temps lui restait à en jouir ! Il allait repartir, et, sur sa vie, à elle, la nuit se referait encore, une de ces nuits si longues pour de si courts instants de lumière.

Et ce serait ainsi, toujours... jusqu'à ce que l'obscurité devînt définitive, qu'elle ne vît plus du tout Raymond, n'eût même plus le droit de penser à lui, jusqu'à ce qu'il se mariât !

« Mais il ne songe pas encore au mariage, se dit-elle ; il n'y songera pas ici, du moins ! »

Elle aurait pu dresser la liste des jeunes filles des environs, comme de celles de Melun que Raymond rencontrait dans le monde. Depuis des années, elle recueillait avec un soin jaloux les moindres appréciations émises à leur sujet, et elle se redit, avec assurance :

« Aucune ne peut lui convenir. »

L'angoisse s'éloigna. Son âme s'épanouit en un de ces répits qui, dans les existences tourmentées, tiennent lieu de bonheur, et, ne pouvant s'exprimer autrement, elle pressa la petite main de Christine qui venait de se glisser dans la sienne, et murmura :

— Je suis contente que vous m'aimiez un peu. Moi, je vous aime bien tous !

Christine rougit de joie.

Elle était à cet âge où les amitiés de jeunes filles prennent les subtilités romanesques d'un autre sentiment insoupçonné encore, et,

depuis la veille, cette charmante nouvelle venue avait achevé de la conquérir.

Sans oser répondre, elle rapprocha son pliant de celui d'Hélène, et toutes deux demeurèrent ainsi serrées l'une contre l'autre, silencieuses, avec une notion de fraternité confuse et douce.

La voix du marquis rompit soudain cette quiétude générale :

— Tiens! qu'est-ce qui nous arrive?

Il s'était levé vivement, jetant son cigare.

Avec une curiosité intéressée, il regarda la voiture qui venait d'apparaître dans l'avenue et qu'il ne reconnaissait pas; une victoria toute neuve, dont les roues jaunes tournaient comme des disques d'or, attelée de deux chevaux noirs aux harnais étincelants.

La voiture approcha et il ne reconnut pas davantage les occupants, un monsieur et une dame au fond, et, sur le strapontin, un autre monsieur qui, lui, paraissait très bien au courant des choses, car, sitôt à portée du tennis, en apercevant de loin les maîtres de la maison, il salua avec une aisance amicale et fit signe au cocher d'arrêter.

Comme il descendait le premier, son identité s'établit enfin.

— Ah! M. de Ternaux!

La surprise n'en fut guère moindre.

Bien que M. de Ternaux habitât un château des environs et fît partie du clan aristocratique, on le voyait rarement, jamais dans l'intimité, et, sans que personne alléguât rien contre lui, il comptait peu de sympathies.

— Quelle mouche le pique? se demanda le marquis.

— Et qu'est-ce qu'il nous amène? grommela Raymond méfiant.

M. de Ternaux avait pris les devants. Il se présentait de cette allure avantageuse propre aux gens contents d'eux-mêmes, fier qu'il était de ses avantages physiques d'abord, de la jeunesse persistante que lui assuraient sa maigreur et sa souplesse, soigneusement entretenues par des exercices sportifs, et le blond havane éternel de ses cheveux légèrement frisés et de sa moustache hérissée sur une bouche proéminente. Cette lèvre supérieure en saillie, avec ses yeux clairs dans une figure longue et bistrée, était le trait distinctif de sa physionomie, un composé d'infant espagnol du seizième siècle et de chat en colère, et, en ce moment, les lèvres souriantes et les yeux aux lueurs d'acier reflétaient, outre cette satisfaction foncière et inaltérable qu'il tirait de lui-même, une gloriole particulière, le plaisir d'étonner et de subjuguer son monde.

En approchant du groupe, il se retourna à demi, trait d'union entre ceux qui l'attendaient et ceux qui le suivaient, et d'une voix doucereuse qui ne semblait pas devoir venir de cette bouche-là :

— Monsieur Dossun et mademoiselle Claire Dossun, annonça-t-il, nos nouveaux voisins du Pécos.

Puis, comme si cette présentation eût été la chose la plus simple du monde, il s'effaça avec son même sourire, laissant les parties en présence et observant l'effet produit.

Mme de Pardiac avait reculé, comme qui voit tomber la foudre, Mlle Emilie restait empêtrée dans sa myopie et sa distraction ; le marquis lui-même, quasi désarçonné par l'imprévu du coup, bredouillait légèrement une phrase de bienvenue, et M. Dossun, bouffi, commun et doux, sentant le bureau, pivotait de droite et de gauche, avec des saluts gênés et des propos entrecoupés d'asthmatique.

Une seule personne gardait son parfait naturel, totalement ignorante en apparence des délicatesses de la situation.

Au milieu de ce cercle d'inconnus, Mlle Claire Dossun se tenait debout, immobile et souriante, sans se laisser troubler par les regards convergeant sur elle, habituée à soutenir ce feu de batterie et semblant, dans son impassibilité sereine, s'offrir d'elle-même à l'examen et défier la critique impuissante.

Me Costallat et le marquis d'Arcizan, deux appréciateurs fort différents, l'avaient bien définie : Une beauté !

Devant elle, la grâce de Christine et la fraîcheur d'Hélène semblaient pâlir. Elle possédait tout ce qu'avaient les autres, et, en outre, d'incontestables supériorités, le plein épanouissement avec le plus splendide éclat de jeunesse, la perfection sculpturale d'une statue, sans sa lourdeur.

Grande, admirablement proportionnée, elle eût passé autrefois pour avoir un port de reine, et on aurait qualifié aussi de diadème royal ces ondes dorées massées autour de son front avec une régularité qui eût défiguré une femme ordinaire, mais qui s'harmonisait avec son pur type de déesse grecque; encore une de ces comparaisons surannées qu'elle évoquait et dont, pour elle, l'hyperbolisme n'avait rien d'outré.

Le marquis, tout en l'entraînant aussi loin que possible des Pardiac et en maudissant à part lui cette visite intempestive, trouva quelque dédommagement à contempler de près cette merveille : une jolie femme authentique.

— Et bien mise ! Elle s'habille à Paris dans les bonnes maisons, remarqua-t-il en connaisseur, car rien de plus simple en apparence que ce costume de drap beige et le petit chapeau de paille garni de violettes.

Hélène aussi était connaisseur. Femme et toilette, elle avait tout jaugé d'un coup d'œil. Puis, elle avait établi la comparaison avec

elle-même et, le cœur battant, elle interrogeait maintenant le visage fermé de Raymond.

Il était allé présenter ses hommages à Mlle Claire et serrer la main à M. Dossun avec une stricte politesse de maître de maison, et il s'en tenait là, dans l'incertitude où le jetait cette visite au moins inattendue.

Les Dossun ignoraient-ils depuis la veille le résultat des démarches de Me Costallat, ou cette apparition de Mlle Claire était-elle une dernière tentative en désespoir de cause? Ou bien voulaient-ils témoigner par orgueil que ce refus les laissait indifférents? Ou par esprit de conciliation qu'ils n'en gardaient pas rancune?

Quoi qu'il en fût, Raymond n'avait qu'à remplir son devoir de galant homme, faire comme si de rien n'était, mais l'impression qu'il s'efforçait de dissimuler ne pouvait échapper à Hélène. Cette invasion des Dossun lui apportait plus qu'une contrariété, une gêne.

Pourquoi?

Rapidement, l'imagination de la jeune fille fit le tour des hypothèses et, par hasard ou par intuition, touchant juste :

— Si ce parti qu'on lui a proposé, c'était Mlle Dossun?

Elle eut une affreuse angoisse :

— Si jolie... et si riche!

Puis elle respira :

— Qu'importe! puisque Raymond a refusé.

Néanmoins, une inquiétude lui restait, et, ne pouvant rien conclure de l'attitude de Raymond, elle se prit à observer les Dossun.

Mais elle avait affaire à forte partie.

Pour préjuger des sentiments des gens, il faudrait d'abord les connaître, savoir au moins dans quelle catégorie les ranger, et malgré leurs apparences simples, les Dossun ne se livraient pas. Derrière le masque bénin du père et le charme éclatant de la fille, Hélène croyait sentir quelque chose d'impénétrable et d'inquiétant auquel son regard perçant se heurtait.

Mais les autres, moins intéressés dans la question, ne poussaient pas si loin l'analyse.

Le premier émoi passé, les visiteurs ralliaient plutôt l'opinion.

Christine fixait sur Mlle Claire ses prunelles bleues aisément hypnotisées.

— Qu'elle est ravissante! murmura-t-elle.

Son organisme délicat était le premier à ressentir l'attrait magnétique de la beauté, et, au bout d'une minute, elle reprit :

— Je lui ai seulement dit bonjour. Il faut faire un peu plus, puisque nous sommes chez nous...

Hélène sentit se retirer doucement le bras passé sous le sien, et, en regardant Christine s'éloigner, elle eut le sentiment aigu d'une première défection.

Au même moment, à travers les conversations, elle saisit une phrase de M. de Ternaux.

C'était à M. de Pardiac qu'il s'adressait.

— Et cette grosse fortune ne risque pas de dormir, car M. Dossun n'a renoncé à sa banque que pour se consacrer à des spéculations plus étendues et plus lucratives. Il commandite surtout les affaires industrielles...

. . . .

Les mêmes rayons doux caressaient la verdure, l'air restait calme et imprégné de senteurs, mais l'atmosphère morale se troublait. Le marquis et Christine faisaient trop de frais pour suppléer Raymond et Mlle Emilie qui n'en faisaient pas assez, et, sur un banc, à l'écart, M. de Pardiac retenait et exhortait sa femme qui voulait aller pleurer à la maison.

M. de Ternaux, l'œil à tout comme un bon général, crut devoir aller prendre partie dans cette escarmouche.

Il avait connu les Pardiac autrefois au Pécos; cela créait un lien, poétisé par quinze ans de séparation, et la reconnaissance tout à l'heure avait été des plus affectueuses.

Après avoir rôdé un instant autour du banc, M. de Ternaux se décida à s'approcher avec une brusquerie d'homme loyal, et venant reprendre les mains de M. de Pardiac, déjà longuement pressées :

— Mon cher ami, je ne sais pas garder ce que j'ai sur le cœur. Je veux vous dire combien je regrette le malheureux hasard qui trouble le plaisir de notre rencontre.

On l'écoutait, son intervention n'était pas mal prise, et, sans plus de façon, il s'assit sur le banc entre M. et Mme de Pardiac

— Parlons clair. N'est-ce pas toujours le mieux, chère Madame, commença-t-il, s'adressant à la partie la plus dificile à convaincre. Si j'avais pu espérer vous rencontrer ici, je me serais gardé d'y amener des personnes dont la présence réveille malheureusement des souvenirs douloureux pour vous et tout aussi pénibles à la délicatesse de M. Dossun; car, en acceptant le placement qu'on lui offrait dans ce pays, il ne songeait nullement, croyez le bien, à offenser une famille pour laquelle il éprouve, au contraire, une respectueuse sympathie.

M. de Ternaux avait parlé tout d'une haleine, en orateur, sans que le ton répondît bien à l'émotion des paroles. Mais les Pardiac n'étaient pas gâtés, et des respects à l'un, des condoléances à l'autre ne pouvaient manquer leur effet.

— M. Dossun n'est pas responsable de nos désastres! soupira Mme de Pardiac.

— Et nous sommes au-dessus d'une rancune mesquine, déclara M. de Pardiac en se redressant de toute sa petite taille. Vous pouvez le lui dire, comme je le lui dirais moi-même...

— Vous-même! eh bien, voilà qui est digne de vous.

M. de Ternaux se levait.

Avec autant de précipitation qu'il en avait mis à les aborder, il échappait à ses interlocuteurs ébahis, et ceux-ci le voyaient retourner à M. Dossun, lui parler bas, puis l'entraîner de leur côté.

Hélène aussi, de loin, avait suivi ce manège, pour elle tout à fait incompréhensible.

Subitement, un flot de sang lui monta aux joues.

Epaulé par M. de Ternaux, M. Dossun avait rejoint M. de Pardiac. On échangeait des saluts, une poignée de mains, quelques mots. Finalement, on se rassit, tous quatre ensemble, l'ancien et le nouveau propriétaire du Pécos coude à coude, et Hélène, habituée dès l'enfance à entendre gémir sur le royaume perdu et maudire l'usurpateur, resta un instant inerte de surprise devant cette subite et invraisemblable abdication.

A quoi donc songeaient ses parents? A quoi?

Eh! mon Dieu, cela n'était pas difficile à deviner! Aux affaires, à ces grosses commandites dont M. Dossun favorisait les spéculations industrielles!...

. . . .

Elle se détourna. L'envahisseur pénétrait de ce côté, et elle regarda de l'autre.

Mlle Dossun était restée à la même place, entre le marquis et Christine qui l'entretenaient avec une animation croissante. Non qu'elle se donnât grand peine pour les stimuler. Un mot, un sourire de temps en temps, mais ce peu qu'elle accordait n'en avait que plus de prix.

Un quart d'heure auparavant, on ne l'attendait pas. Elle avait été ici presque malvenue, et voilà qu'elle s'y imposait déjà, tandis que son père s'insinuait, le double pouvoir de la beauté et des millions agissant de concert.

Jusqu'à présent, Raymond résistait. Mais résisterait-il toujours?

Un élan souleva Hélène, une haine farouche et sombre contre cette belle personne favorisée à ses dépens, heureuse, riche, qui habitait sa maison natale, possédait son héritage, semblait occuper sa place au soleil et cherchait peut-être encore à lui prendre son seul bien. Un peu plus, elle l'eût chassée, elle ne pouvait tolérer sa présence davantage.

On eût dit que Mlle Dossun le comprenait. Elle venait de se lever

après le temps strictement écoulé d'une visite de politesse.

— Et vous ne voulez pas venir jusqu'à la maison? disait le marquis en montrant derrière les arbres la façade blanche et les hauts toits d'ardoise dans la gloire du soleil couchant.

Mlle Claire opposa des prétextes polis.

— Malheureusement, mon père est attendu; sinon j'aurais eu grand plaisir à voir de plus près Arcizan et ses curiosités, que je connais déjà de réputation.

Elle s'arrêtait auprès de Mlle Emilie, qui put distinguer le beau visage souriant et entendre la phrase.

Les merveilles d'Arcizan, les tapisseries, la grande pendule de Boulle, le meuble Louis XIV et les boiseries du billard, ah oui! on en parlait dans le pays, et, prise par son côté faible :

— Une autre fois, balbutia la vieille demoiselle, formulant à sa façon une invitation.

Mlle Dossun laissait derrière elle une conquête de plus.

A présent, elle passait devant Hélène, raide et muette, dont les grands yeux assombris semblaient vouloir la poignarder.

Mais elle ne tint pas compte de cette hostilité. Elle s'inclina avec une douceur, une modestie si touchantes chez cette personne altière, qu'Hélène se sentit désarmée, puis, à la réflexion, assaillie d'une terreur nouvelle.

Cette charmeuse, qui, d'un geste, endormait ses rancunes, ne viendrait-elle pas à bout de Raymond, si elle voulait?...

Pour Raymond, pas un mot, pas un effort. A peine une réponse à son salut d'adieu, quand, avec son père, il l'eut remise en voiture.

« Elle a renoncé à lui. Elle le déteste. Elle a du bon! se dit Hélène, le cœur dilaté... »

. . . .

La victoria disparue au tournant du chemin, il fallait songer à un autre départ.

— Cet incident nous a retardés, dit le marquis à Raymond, et tu n'as plus que le temps de boucler ta valise.

On s'acheminait vers la maison, et le marquis suivit son fils, qui remontait chez lui.

Entre ce père jeune et indulgent et ce grand garçon doux et sérieux régnait une intimité presque fraternelle, et Raymond souvent s'était senti l'aîné. Mais, ce soir-là, il avait l'oreille basse et, ses préparatifs terminés, s'attardait d'un air hésitant.

Le marquis le devina, aidé sans doute par d'anciens souvenirs.

— Allons, tu as quelque chose à me dire, quelque chose d'ennuyeux. Question financière... Vas-y vite! De combien t'es-tu enfoncé?

Raymond ne traita pas le sujet avec autant de désinvolture :

— Il n'y a pas de ma faute, mon père, dit-il tout abattu. Je n'ai pas fait de sottises, j'ai simplement voulu tenir mon rang. Cela coûte cher, mais, dans nos régiments de cavalerie, vous le savez, il n'y a que deux alternatives, gentilhomme ou pleutre... et je n'ai pas eu le courage d'être un pleutre.

— Il ne manquerait plus que ça! se récria le marquis indigné, sans compter qu'avec ce système-là on se coule. Crois-en mon expérience : pour arriver à quelque chose, il faut toujours commencer par débourser.

Et cet axiome achevant de le mettre de bonne humeur :

— Enfin, combien veux-tu?

— Il me faudrait bien quatre mille francs!

Le marquis ne sourcilla pas.

— Je vais voir si je les ai. Viens dans mon cabinet.

— Mais, vous savez, dit Raymond en le suivant, je ne vous promets pas pour cela d'arriver à quoi que ce soit...

Cette restriction passa inaperçue.

Penché sur son tiroir ouvert, le marquis fouillait avec une certaine impatience.

— C'est que les fonds sont bas! reconnut-il. J'ai une traite à payer demain. Tiens! voilà quinze cents francs. Pour le reste, je vais te faire des billets.

Il s'était assis, et, trouvant tout de suite du papier *ad hoc*, écrivait avec la facilité de l'habitude, sans cesser de discourir.

— ... Tu n'auras qu'à les escompter à la Banque. Pas à Tarbes; on est tatillon dans ces petites villes et mon crédit s'use un peu. Mais tu t'arrêtes une demi-journée à Bordeaux. Tu passeras chez Dossun...

Il s'interrompit, riant de sa méprise.

— ... Chez le successeur de Dossun, veux-je dire. Je pense bien que la maison continuera les bonnes traditions de complaisance... pas tout à fait gratuite. N'importe, après être allé si souvent dans le bureau du père Dossun pour chicaner sur des intérêts et des renouvellements, ça m'a paru drôle de le voir chez moi, en visite de châtelain à châtelain...

Ses écritures étaient terminées. Il remit les billets à Raymond, et, laissant au fond de son tiroir refermé ses préoccupations pécuniaires.

— Et le plus drôle, continua-t-il, revenu par une transition naturelle à l'incident du jour, c'est de lui voir une fille comme la sienne. Si son rêve est maintenant d'aller dans le monde, elle lui servira de passe-partout. As-tu entendu ce que Ternaux

disait de la dot? Quarante mille livres de rente tout de suite et trois ou quatre fois autant après le père, qui a le diabète! Ça ne te fait pas réfléchir?

Ils redescendaient le grand escalier et, sous la voûte de pierre, l'ombre s'amoncelait déjà. Le marquis ne vit pas Raymond entr'ouvrir, puis refermer les lèvres.

Le jeune homme s'était rappelé à temps la promesse faite à Me Costallat et il la regretta. Il eût voulu mettre son père en garde.

Mais, contre quoi? L'incident ne pouvait avoir de suites, puisque lui, l'intéressé, partait dans une heure et, de longtemps, ne risquait pas de se retrouver en présence de Mlle Claire...

Un mot suffirait à déraciner de l'esprit léger du marquis l'idée germée au hasard.

— Je ne songe pas au mariage, affirma Raymond, et à Mlle Dossun encore moins.

— Tu as peut-être raison. Quand on se marie jeune, la vie ensuite paraît trop longue.

Et le marquis eut un soupir significatif.

Sans rien ajouter, ils traversèrent le salon vide, allant retrouver leurs hôtes, restés sur la terrasse à regarder tomber le crépuscule.

Quelqu'un était venu se joindre au groupe. Dans l'ombre se dessinait la haute silhouette de Labarthe, qui n'avait pas oublié sa promesse de la veille.

En attendant Raymond, on causait : naturellement de celle qui restait l'héroïne du jour.

— Je n'ai jamais vu une beauté pareille, proclamait Christine dans sa jeune ferveur. Tout est parfait en elle. Rien ne lui manque...

— Le fait est... commença M. de Pardiac.

Dans son imprévoyance, n'allait-il pas faire le jeu de l'ennemi!

Sa femme lui coupa la parole :

— Ce n'est pas tout d'être belle. Il faut plaire.

— Et elle ne plaît pas, acheva Hélène. Pourquoi, je n'en sais rien.

Nul ne donnant de solution au problème, Labarthe osa offrir la sienne, inattendue.

— Je vais vous dire... Moi, je l'ai vue très bien à travers les arbres, tout à l'heure, quand j'arrivais. Pour une jolie femme, c'en est une. Mais ce n'est pas, ce ne sera jamais une vraie dame.

CHAMPOL.

La suite prochainement.

LA QUESTION PROTESTANTE

A LA FIN DU XVII[e] SIÈCLE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Mémoires des évêques de France sur la conduite à tenir à l'égard des réformés (1698), avec une introduction, des appendices et des notes, par Jean Lemoine. Paris, Picard, 1902.

A l'heure où beaucoup de catholiques, des meilleurs, ont déjà pris le chemin de l'exil, et où d'autres, bientôt peut-être, se verront forcés de les imiter pour conserver le droit de servir Dieu à leur guise, il n'est pas sans intérêt de reporter nos regards sur les années, trop fécondes en exils, qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes. Aussi bien les descendants des persécutés d'alors, fidèles aux traditions de leurs ancêtres partout où ils ont pu devenir les maîtres, brillent au premier rang des persécuteurs d'aujourd'hui. Et ceux qui s'indignent encore, très justement, contre les vols d'enfants, perpétrés par Louis XIV pour confier à des maîtres catholiques les fils et les filles des protestants, sont les plus ardents à arracher aux catholiques le droit de faire élever leurs enfants par des maîtres catholiques. Ne voyait-on pas, ces jours-ci même, un protestant de la plus haute marque, éloquent apologiste, — il y a dix ans, — d'un des premiers apôtres de la tolérance, Sébastien Castellion, prendre auprès du ministre de l'instruction publique l'initiative d'une démarche qui arrachait ce cri au *Journal des Débats* : « Nous sommes en présence d'une entreprise monstrueuse de domination sur les intelligences qui dépasse ou égale toutes celles de l'Eglise au moyen âge! »

Nous savons à quoi nous en tenir sur la tolérance protestante de notre temps comme dans les siècles passés; l'histoire nous prouve que les protestants ont toujours approuvé chez eux-mêmes ce qu'ils

blâmaient chez nous[1]; ils ont des trésors d'indulgence pour les rois d'Angleterre et des trésors de sévérité pour les rois de France; les mêmes édits sont légitimes ou insignifiants s'ils émanent de puissances protestantes, criminels s'ils émanent de puissances catholiques. Deux poids et deux mesures, c'est dans la nature humaine et de tous les temps; je ne m'en indignerais pas si, du moins, on nous épargnait l'hypocrisie et si on ne s'affublait pas du masque trompeur de la liberté de conscience.

Partirai-je de là pour justifier ce qui s'est fait sous Louis XIV? Non. Je n'ai pas lu sans de douloureux retours sur le temps présent, — on vient de le voir, — mais aussi, j'oserai le dire, sans un *mea culpa* pour le gouvernement du grand roi et nos pères catholiques, le volume que vient de nous donner M. Jean Lemoine. C'est le premier de la série promise par la société naissante des « Archives de l'Histoire religieuse de la France ». Il contient les *Mémoires des évêques de France*, et, en appendice, plusieurs *Mémoires d'intendants*, — *sur la conduite à tenir à l'égard des réformés* (1698). Ce n'est qu'un recueil de documents, mais combien intéressants et suggestifs, M. Lemoine l'a montré dans une très sage et très savante introduction, dont les conclusions s'imposent à tout esprit impartial.

On sait dans quelles circonstances se produisit cette consultation solennelle dont Rulhière a pu dire : « Il paraîtrait, au premier coup d'œil, que jamais dans un siècle plus célèbre par la science du gouvernement, par le génie et les talents dans tous les genres, on n'a discuté avec plus de soin et de maturité une plus importante question. » La révocation de l'édit de Nantes n'avait pas donné les résultats espérés. Non seulement les protestants émigrés n'étaient pas rentrés en France en embrassant la religion catholique, comme les y invitait l'article 9 de l'édit d'octobre 1685, non seulement l'exode continuait dans des proportions inconnues jusque-là, mais ceux-là même qui, poussés par la crainte ou par l'intérêt, avaient d'abord abjuré, profitaient de l'article 11 du même édit pour s'abstenir de toute participation au culte catholique. Blessé dans son orgueil, avide de venger son autorité méconnue, Louis XIV avait d'abord multiplié les rigueurs. L'année 1686 avait abondé en mesures odieuses, depuis ces édits de janvier et d'avril qui enlevaient aux mal convertis leurs enfants de cinq à seize ans, condamnaient aux galères les malades revenus à la santé quand ils avaient, en danger de mort, refusé de recevoir les sacrements, ou faisaient

[1] Je n'ignore pas qu'il y a eu de tout temps et qu'il y a encore aujourd'hui d'honorables exceptions.

traîner les cadavres sur la claie, jusqu'à cette abominable déclaration du 1er juillet, digne pendant de certaines lois anglaises, alors tombées en désuétude, portant la peine de mort contre tous ceux qui seraient surpris faisant dans le royaume des assemblées ou exercices d'une autre religion que la religion catholique. Edits et déclarations qui, hâtons-nous de le reconnaître, étaient tempérées, presque aussitôt promulguées, par des instructions secrètes du gouvernement royal. Au surplus, la guerre de la Ligue d'Augsbourg, guerre à demi religieuse, n'avait pas tardé à suspendre l'exécution des lois persécutrices : les protestants se faisaient craindre, ce qui est toujours le meilleur moyen d'arrêter un gouvernement dans ses entreprises. Au dehors, les émigrés faisaient rage contre leur patrie, devenue leur marâtre.

Peut-on, écrivait l'intendant Bâville, ignorer les efforts qu'ont faits, en ces derniers temps, les sujets fugitifs du roi pour lui susciter des ennemis, soit en décriant sa conduite, soit en diminuant indignement sa grandeur et sa puissance dans les cours étrangères? Pour exciter le courage des uns ou la jalousie des autres, quels soins n'ont-ils pas pris d'inspirer par des lettres, par des libelles, par des émissaires, la rage et la rébellion à ceux que l'amour du bien ou de la patrie avaient arrêtés dans le royaume en jetant dans leurs esprits tantôt des craintes outrées pour les porter à quelque coup de désespoir, tantôt des espérances trompeuses pour les porter à la désertion ou à la révolte? N'avons-nous pas connu dans les divers événements de la guerre, leurs mauvaises intentions, le plaisir de publier les bons succès des ennemis et de dissimuler les nôtres, leur consternation dans les victoires du roi, leur joie dans les moindres avantages des princes ligués contre nous, dont on les a vus devenir plus fiers et plus insolents que ceux mêmes qui les avaient remportés?

Au dedans, la guerre civile était à redouter; en vain, par le mandement du 16 octobre 1688, avait-on tenté d'enlever leurs armes aux protestants, beaucoup, surtout ceux des montagnes, avaient caché les leurs; ils faisaient des vœux pour le prince d'Orange; le premier échec sérieux eût donné le signal de la révolte; on les contint, mais on les ménagea.

Bref, en 1698, au lendemain de la paix de Ryswick, treize ans après l'édit de révocation, l'œuvre de la réunion des anciens et des nouveaux catholiques était aussi peu avancée qu'au premier jour; en plus d'un endroit, elle paraissait totalement abandonnée; en tout cas, nulle unité de conduite et d'action; l'application des lois variait au gré des évêques et des intendants.

Or il y avait encore dans le royaume près d'un million de protestants; ni politiquement ni moralement, il n'était permis de regarder avec indifférence la situation lamentable et dangereuse où ils se trouvaient.

Fallait-il, comme le souhaitait Vauban, renoncer purement et simplement à l'entreprise avortée, naguère saluée par tous les catholiques comme la plus grande pensée du règne, et revenir au régime de l'édit de Nantes? Mais quelle humiliation pour Louis XIV! Et quel espoir de se rattacher ceux dont on s'était fait d'irréconciliables ennemis, d'autant plus arrogants qu'ils auraient triomphé du triomphateur de l'Europe? Convenait-il de tout attendre du temps et de fermer les yeux sur la conduite présente des nouveaux convertis? Mais n'était-ce pas les jeter dans l'indifférence ou dans l'irréligion, sans espoir de les ramener jamais à la vérité? Ne devait-on pas plutôt profiter de la paix pour reprendre avec plus de fermeté le travail de la réunion?

Telle était la grave question qu'en 1698 Louis XIV, sans doute sur un rapport de Pontchartrain, instruit lui-même par un mémoire de d'Aguesseau, s'était décidé à soumettre à ceux de ses évêques qui, soit par leurs lumières personnelles, soit en raison du nombre des protestants demeurés dans leurs diocèses, étaient plus à même que les autres de l'éclairer. La circulaire fut lancée par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et c'est à lui que les vingt-cinq évêques consultés adressèrent leurs réponses. Ils envisagèrent sous tous les aspects le problème qui leur était proposé. Quelques-uns allèrent chercher dans l'histoire des principes et des exemples; la controverse de saint Augustin et des donatistes fut largement mise à contribution; mais c'est surtout dans leur expérience personnelle, née des faits dont ils étaient témoins, qu'ils prirent les éléments de leurs opinions. Aussi cette consultation, vieille de deux siècles, a-t-elle un caractère singulièrement vivant.

A ne s'en tenir qu'aux apparences, on pourrait être tenté de croire que les évêques de France ne s'entendaient pas beaucoup plus entre eux à la fin du dix-septième siècle qu'au commencement du vingtième. Leurs opinions sont fort diverses. Il est deux faits cependant sur lesquels tous tombent d'accord; ils avouent le nombre très restreint des conversions sincères et l'insuccès presque général de l'édit de révocation; ils proclament la nécessité de maintenir quand même cet édit. Les nouveaux convertis, par de fâcheux procédés, sans doute, mais de fait, étaient entrés dans le troupeau de la véritable Eglise; elle n'avait pas le droit de les laisser retourner, loin du bercail, vers leurs mauvais pâturages; au prince d'être le chien de berger.

Je présuppose comme un principe incontestable, écrit Mascaron, qu'on doit maintenir ce grand et admirable ouvrage de la réunion... Autrement ce seront toujours deux peuples différents qui se combattront l'un l'autre dans le sein de l'Eglise et de la république, et seront deux corps séparés qui agiront par de divers mouvements et dans les affaires de la religion et dans celles de l'Etat...

Bossuet n'est pas moins affirmatif :

Il doit passer pour constant que le roi est en droit de faire des lois pour obliger tous ses sujets sans distinction à un seul culte qui est celui de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, qui est la seule religion véritable, toujours suivie et observée dans ce royaume très chrétien et soutenue par les rois ses prédécesseurs et ses glorieux ancêtres...

Fléchier ne se sépare pas de ses illustres confrères.

Je me sens obligé de représenter très respectueusement au roi qu'il s'agit d'achever un ouvrage qu'il a si glorieusement commencé, de conserver à l'Eglise un peuple que ses soins et ses ordonnances lui ont acquis, et d'abolir une hérésie que la coutume et la prévention retiennent encore dans les cœurs et dans les volontés de ceux qui l'ont abjurée, et qui ne peut s'éteindre que par des déclarations précises des intentions de Sa Majesté, et par une contrainte salutaire, jointe à l'instruction et à la doctrine.

C'est donc sur les moyens à employer pour réaliser enfin cette unité décrétée sur le papier et toujours considérée comme l'idéal rêvé que se partagent les évêques. Devait-on obliger les nouveaux convertis à pratiquer tous les exercices d'une religion à laquelle ils avaient adhéré par le fait même de leur abjuration, mais que la plupart reniaient dans leur for intérieur? En cas de refus, pouvait-on employer la violence pour les contraindre, et dans quelles limites?

Sous la diversité des solutions particulières, l'auteur de l'Introduction a découvert encore une certaine unité. Selon lui, tandis que les évêques du Nord font entendre pour la plupart des maximes de douceur et de charité, ceux du Midi, et notamment ceux du Languedoc, — c'est-à-dire en somme ceux qui ont le plus affaire aux protestants mal convertis, — sont d'accord pour déclarer que les exhortations, les instructions et les ménagements ne produisent aucun effet s'ils ne sont appuyés par une intervention constante et efficace de l'autorité royale. Quiconque lira attentivement les documents eux-mêmes se rangera à la judicieuse conclusion de

M. Lemoine. Ajoutons qu'il faut tenir compte aussi des tendances personnelles ou doctrinales des évêques consultés. Par exemple, ceux qui inclinent vers le jansénisme, moins par confraternité de persécution, — ils n'étaient pas atteints à cette date, — que par souci des anciennes règles de l'Eglise et horreur de sacrilèges probables, sont généralement hostiles à la voie de contrainte. Tel l'évêque de Châlons, Louis-Gaston de Noailles :

L'esprit de douceur et de modération dans lequel le roi entre aujourd'hui est celui qu'il faut suivre. Les violences exercées en conséquence des édits et des déclarations du roi, quoique contre son intention, sont un obstacle presque invincible à la conversion des religionnaires. Elles leur ont donné de l'horreur pour la religion, pour l'Eglise et pour les pasteurs, elles ont fait des parjures et des sacrilèges, et éteint dans la plupart les principes de religion qui auraient pu les faire rentrer dans la bonne voie. Il faut prendre à présent des manières entièrement opposées.

L'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, le propre fils du chancelier, principal instigateur de la révocation, ne tient pas un autre langage :

Ce serait une chose contraire aux règles de l'Église de contraindre les mal convertis d'aller à la messe, de recevoir les sacrements ou de faire aucun autre exercice de la religion catholique. Le moyen le plus propre à les ramener, après leur avoir ôté toute sorte d'exercice de leur religion, est celui de les tolérer et de travailler à les instruire avec douceur et charité.

Il va même jusqu'à imaginer pour eux une sorte de mariage civil qui les dispensera « des formalités de l'Eglise ».

On pourrait leur permettre de faire un contrat civil et d'aller ensuite déclarer au juge royal du lieu en présence de quatre témoins, qu'ils se prennent pour mari et femme, et, sur l'acte qui leur sera délivré par ledit juge, les laisser vivre ensemble.

L'évêque de Soissons, Brulart de Sillery, s'indigne à la pensée qu'on puisse obliger les mal convertis à assister à la messe.

1° C'est profaner ce sacré mystère et l'exposer au blasphème que d'y faire assister des gens qui non seulement font profession de n'y point croire, mais qui même le considèrent comme une idolâtrie.

2° C'est leur faire commettre un nouveau péché, parce que par là on les oblige à faire un acte de religion contre leur conscience.

3° C'est exposer la foi des vrais fidèles parmi lesquels il se trouve toujours des esprits singuliers qui peuvent être séduits par le commerce qu'ils auront avec ces gens-ci à l'occasion des actes de religion qu'ils feraient en commun.

4° C'est donner un scandale aux vrais fidèles en les rendant témoins des signes extérieurs d'aversion et de mépris pour l'auguste sacrifice de la messe que les nouveaux mal convertis ne pourront s'empêcher de faire voir dans l'Église.

5° C'est violer le commandement de saint Paul qui enjoint aux fidèles enfermés exprès d'éviter la société des hérétiques...

6° C'est introduire une discipline contraire de tout point à celle que l'Église a tenue à l'égard des hérétiques dans tous les temps et dans tous les lieux, à commencer depuis les apôtres.

7° Il est constant que l'entrée de l'Église doit être interdite aux excommuniés; or, les hérétiques sont excommuniés et les nouveaux mal convertis sont hérétiques...

Parmi les tenants de cette opinion, la moins habile et la moins politique peut-être, mais à coup sûr la plus honnête, on est heureux de trouver le plus grand des évêques de France, Bossuet:

Tout le monde est d'accord de ne point user de contrainte sur la communion, de crainte de sacrilèges et de profanations horribles qui attireraient la malédiction de Dieu sur le royaume... Il devrait être constant que l'on ne doit employer aucune contrainte pour obliger les réunis à la messe pour deux raisons. La première, que notoirement ils font profession de n'y pas croire, de sorte que l'adoration qu'ils y rendraient à Jésus-Christ serait forcée, irréligieuse et idolâtre selon leur croyance. La seconde, qui est encore plus démonstrative, c'est qu'ils ne font point de communion pascale ni de confession annuelle, contre le commandement exprès de l'Église, c'est un fait constant et public par où l'Église les déclare indignes de la société des fidèles, par le canon *omnis utriusque sexus* qu'on publie tous les ans au prône, aux environs de Pâques. Selon ce canon, l'Église est en droit d'exclure les contrevenants du service divin et de les chasser de l'église, loin qu'on les puisse contraindre à assister à la messe.

Bossuet veut qu'on laisse aux curés la liberté d'approcher des mourants, mais « ils doivent en user avec prudence et seulement envers ceux dont ils ont quelque espérance... Dans le doute, on doit leur parler, mais sans les tourmenter et avec douceur ». Après le refus, il faut les priver de la sépulture ecclésiastique, mais laisser leurs parents et leurs amis les enterrer comme ils voudront, et surtout supprimer la coutume de traîner les cadavres sur la claie,

« qui cause plus d'horreur contre les catholiques qu'elle ne fait de bons effets pour les réunis ».

L'intervention du pouvoir civil se trouvera limitée à la répression des nouveaux convertis qui contreviendront aux ordonnances et règlements touchant la paix publique, soit en sortant du royaume, soit en provoquant des assemblées politiques et religieuses. Elle aura aussi pour objet de veiller au respect des exercices du culte catholique.

On ne peut trop spécifier ce qui regarde la sanctification des fêtes et la cessation du travail, non plus que la prohibition des jeux et tavernes. On ne peut trop sévèrement enjoindre aux juges de police et autres magistrats de tenir la main à l'exécution des ordonnances sur ce point pour deux raisons : l'une que leur négligence sur ce sujet est extrême, l'autre que cette rigueur édifiera les réunis qui, à notre confusion, étaient plus sévères que nous dans la sanctification des dimanches et fêtes reçues parmi eux, ainsi qu'il se voit encore en Angleterre, en Hollande et dans les autres Etats protestants.

Quant aux nouveaux convertis qui resteront fidèles aux ordonnances générales du royaume, mais que la grâce n'aura pas encore touchés, « tous les moyens, déclare Bossuet, se réduisent à l'instruction convenable et assidue. Cette instruction dépend des bons évêques, des bons curés et des bons maîtres d'école ».

L'évêque de Meaux termine son mémoire par cette remarque qui résume assez fidèlement l'esprit des diverses dispositions qu'il préconise :

L'uniformité de la conduite est un des moyens les plus nécessaires, en sorte qu'il ne paraisse jamais qu'on soit à l'égard des réunis trop austère dans quelques endroits et trop indulgent dans d'autres. Le moyen pour parvenir à cette fin, c'est que le roi ait la bonté de se réserver les châtiments les plus considérables *et qu'il daigne faire ressentir que, s'agissant de gagner les cœurs et de convertir les âmes, l'esprit de douceur doit prévaloir.*

A ce noble langage, je ne vois guère, dans les provinces méridionales, que deux évêques, parmi ceux qui furent consultés, qui fassent écho : Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, et Percin de Montgaillard, évêque de Saint-Pons. Le premier a d'autant plus de mérite à raisonner comme Bossuet et Sillery et à réclamer énergiquement en faveur des voies de douceur, missions et autres procédés analogues, qu'il est sans cesse poussé en sens contraire par l'intendant Lamoignon de Bâville.

Je suis persuadé, s'écrie-t-il, que le joug de Jésus-Christ étant doux, on doit au moins commencer par la douceur à le faire recevoir, que la force et la violence sont plus capables de révolter le cœur que de le persuader, et que la sévérité que l'on a employée contre les prétendus réformés n'a servi qu'à faire des hypocrites et non pas des catholiques.

L'évêque de Saint-Pons est un original qui ne manque ni d'esprit ni de vigueur. Il admire, non sans malice, la résolution que Louis XIV a prise de consulter les évêques, et le voyant en si bon chemin, il ne craint pas de lui insinuer l'idée de provoquer la réunion d'un concile national :

Je commence, écrit-il au cardinal de Noailles, par rendre grâces à Dieu de l'heureux succès qu'ont eu dans l'esprit de Sa Majesté les saints mouvements que vous lui avez inspirés de faire connaître qu'elle se déclare contre l'horrible profanation des sacrements qui s'est faite dans son royaume, et de consulter les évêques à l'exemple de Jovien et des plus grands empereurs chrétiens qui l'ont fait autrefois en de semblables cas. Il faut espérer que Dieu donnera sa bénédiction à une conduite si mesurée et aussi digne d'un roi très chrétien que celle qu'a Sa Majesté de vouloir mesurer l'usage de son autorité par les règles de la religion..... Ne jugeriez vous pas qu'une telle conduite mériterait bien d'être rendue immortelle par un concile national, n'y en ayant point eu dans la France pour une affaire plus difficile et où il fut plus nécessaire d'avoir la communication qui se fait des pensées les uns aux autres?

Il rappelle ses propres écrits et les principes qu'il a déjà proclamés :

L'aveuglement où je vis ces pauvres malheureux qui se faisaient tuer en désobéissant au roi sous prétexte de religion me fit pitié, et je crus devoir écrire là-dessus..... Ces écrits ont eu le succès que j'en attendais....., ce qui me confirme dans la pensée qu'il n'y a point de moyen plus sûr dans les matières de la religion que la persuasion.

Sans doute, puisque les réunis sont devenus les enfants de l'Eglise, elle pourrait les contraindre, par exemple, au devoir pascal :

Néanmoins, à regarder les choses de plus près et dans toute leur étendue, j'ose dire qu'on ne le doit ni qu'on ne le peut sans se rendre prévaricateur, tandis qu'ils demeurent dans leur infidélité et dans leurs préventions contre la foi de nos plus saints mystères. En voici la raison, c'est qu'il y a des lois supérieures à celles de l'Eglise, qui

sont la naturelle et la divine, qui obligent à recevoir les sacrements dans de saintes dispositions et qui défendent de les recevoir autrement, et l'Eglise même veut qu'on suive ces lois..... De ce que je viens de dire sur la pratique des sacrements, je prétends qu'il suit naturellement que l'on ne peut pas obliger non plus les réunis à assister au saint sacrifice, ni même les y recevoir..... Je sais bien que l'Eglise souffre à présent et qu'elle veut même que les plus grands pécheurs assistent au saint sacrifice, pourvu qu'ils ne soient pas excommuniés et déclarés pécheurs publics....., mais n'est-il pas certain aussi que les grands pécheurs qui assistent aux saints mystères non seulement sans détester leurs crimes, mais encore avec une volonté formelle d'y persévérer, commettent une irrévérence considérable et scandaleuse, si elle est connue, en y assistant en cet état?

Loin d'accepter comme un heureux précédent l'exemple de la répression des Albigeois, alors souvent invoqué, Percin de Montgaillard va jusqu'à dire qu'il faut y voir une des causes de la facilité avec laquelle tant de Français ont, au seizième siècle, adopté l'erreur protestante. Pour lui, l'unique remède, c'est l'instruction donnée par des hommes dignes de ce qu'ils prêchent. Il y a là une page fort remarquable que je citerai tout entière.

L'instruction est sans doute le premier remède, mais il ne doit point être séparé, de la part de ceux qui instruisent, des gémissements, de l'oraison, des jeûnes et de la connaissance que la foi étant un don de Dieu, c'est de lui qu'il la faut attendre.

1° Pour entrer dans le détail qu'on me demande, je ne sais si l'on trouvera que j'ai raison de proposer qu'on ne prêche plus aux réunis de controverse, de peur de réveiller en eux des idées que les uns commencent déjà de perdre, et que les jeunes gens et les grossiers n'ont pas encore.

2° Il faudrait suivre la méthode de Jésus-Christ et celle des apôtres qui ne prêchaient presque que la morale, ce qui est d'autant plus nécessaire que la plupart des réunis qui sont les mieux instruits sont dans une ignorance profonde de la morale évangélique. Leurs ministres craignent de le faire à cause des réprimandes qu'on leur faisait en plein consistoire dès qu'ils entraient, dans leurs sermons, dans les détails des vices, sous prétexte qu'ils avaient diffamé les gens qui s'en trouvaient coupables.

3° Il faudrait avoir soin que les personnes que l'on choisirait pour les instruire et leur prêcher prêchassent plus par leurs exemples que par leurs discours. Comme ils ont une aversion presque naturelle pour l'Église, les moindres défauts qu'ils découvrent dans les ecclésiastiques

les scandalisent et leur servent de prétexte pour les attribuer à l'Église; et c'est pour cela qu'il ne faudrait pas hésiter de faire sortir de leurs cloîtres les plus saints religieux et de les joindre aux plus dignes ecclésiastiques pour un si grand emploi...

4° Il faudrait que les missionnaires que l'on donnerait à présent se renfermassent uniquement dans les bornes de leur ministère. Rien n'a plus éloigné les nouveaux convertis de notre religion que de voir que ceux qui, par leur caractère, devraient être la douceur même, ne leur faisaient ordinairement que des discours pleins de menaces et d'aigreur et souvent suivis des foudres qui écrasaient ces malheureux. Quelle apparence y a-t-il qu'ils prennent de la confiance soit pour se confesser, soit pour déclarer les difficultés qui leur restent, en des personnes qui les font ruiner par des logements de gens de guerre ou qui les font maltraiter par d'autres voies? D'ailleurs les ministres de l'autel ne prennent-ils pas le contre-pied de la conduite de Jésus-Christ et des apôtres sur l'établissement de notre religion, de parler en politiques pour la persuader et de donner des ordres aux troupes pour la faire embrasser, au lieu de combattre les erreurs des hérétiques à force de prières et de gémissements et d'être leurs intercesseurs envers les commandants et les dragons? N'est-il pas visible qu'une conduite opposée donne à la bonne religion le caractère de l'hérésie qui est la force et la violence, et que c'est se tromper grossièrement de croire qu'on peut faire ce qu'ils ont fait lorsqu'ils ont établi l'hérésie en France, où il est constant qu'ils ont pratiqué des inhumanités considérables; mais encore une fois c'est cela même qui nous devrait éloigner de leur ressembler.

L'évêque de Saint-Pons abordait enfin « au point le plus embarrassé, savoir : de déterminer jusqu'où la puissance séculière peut porter son autorité, afin d'obliger d'assister aux instructions et à l'observation des lois de l'Eglise autres que celles qui ordonnent la réception des sacrements et l'assistance au saint sacrifice des gens que leur obstination empêche de s'y porter d'eux-mêmes ». Il ne contestait pas le droit de l'autorité royale, mais il l'invitait à ne pas en user jusqu'au bout. Son langage est d'une assez belle indépendance.

Sans parler en politique du bien de l'État, ce que je n'ai garde de faire, n'étant point interrogé là-dessus quoique ma naissance et le rang où Sa Majesté m'a fait l'honneur de me mettre m'obligent d'y prendre autant de part que nul autre et même de me donner la liberté de lui dire ce que je croirais lui être utile, j'ose avancer qu'à prendre les choses dans le pur esprit de la religion de Jésus-Christ, il faut

peut-être raisonner d'une autre manière et ne pas porter les affaires aussi loin que l'on peut. « Tout m'est permis, dit l'apôtre saint Paul, mais tout n'édifie pas. » Cela veut dire que l'on ne doit pas toujours exécuter tout ce que la loi permet et qu'il se peut faire que l'édification de l'Église et l'intérêt du salut des nouveaux réunis et même de plusieurs anciens catholiques qui se scandalisent de voir tout ce qu'on fait sur le prétexte de la religion demande souvent autre chose. Il est question de voir si nous sommes présentement dans le cas où l'exécution de la loi dans toute sa rigueur se puisse faire sans inconvénient et ce que nous pouvons demander au roi soit pour l'accomplissement de cette œuvre, soit pour éviter qu'on ne fasse pas du mal à la religion, comme l'on n'en a déjà que trop fait en voulant bien faire... Qui peut douter que les rigueurs même justes, que l'on exerce envers certains hérétiques obstinés n'en rebutent d'autres et ne les empêchent d'embrasser de bonne foi la religion catholique?... Le père de famille eut peur qu'en arrachant l'ivraie l'on n'arrachât aussi le bon grain.

Écoutons maintenant les partisans de l'application rigoureuse des édits; évidemment ils ont aussi leurs raisons, mais ils les empruntent moins à la conscience qu'à ce qu'ils considèrent comme le bien général de l'Etat et de la religion. A en croire quelques-uns, et non des moindres, les protestants eux-mêmes ne demanderaient qu'à être forcés; Fléchier le dit sans ambages :

La plupart, depuis la conclusion de la paix, voyant qu'ils ont perdu non seulement leur religion, mais encore l'espérance de la rétablir, ne sont presque plus retenus que par des considérations humaines par dessus lesquelles ils n'ont pas le courage de passer si on ne les aide. Ils voudraient bien rentrer dans le sein de l'Église, mais ils craignent les reproches et la colère de leurs parents, le crédit et l'inimitié des personnes passionnées. *Il faut leur donner une crainte supérieure à celle des respects humains. Ce devrait être celle de Dieu, mais du moins celle des puissances ordonnées de Dieu. Leur faiblesse fait pitié, il y a pourtant de la charité à y compatir.*

... Je puis dire avec vérité que plusieurs d'entre eux bien intentionnés nous ont fait dire, nous ont dit même quelquefois : « Au nom de Dieu, pressez-nous d'entrer, montrez-nous des ordres du roi qui autorisent nos conversions, nous obéirons. » Nous en avons même trouvé qui nous ont prié de leur faire donner quelque amende pécuniaire, n'osant se déclarer qu'à la faveur de quelque petite violence... Je conclus avec saint Augustin que c'est aimer nos frères que de les émouvoir pour leur salut, *qu'il ne faut pas regarder si on les pousse, mais où on les pousse*, que la droiture, la charité et

l'utilité de la fin justifient abondamment la petite sévérité des moyens, et qu'on est heureux quand, par des remèdes, quoique amers, on peut les guérir de la maladie de leur habitude invétérée.

Pour d'autres, seuls les chefs de parti, les *consistoriaux*, restaient vraiment attachés à l'erreur.

J'avais remarqué, écrit La Garde-Chambonas, évêque de Viviers, que depuis les charitables et infatigables soins du roi pour les ramener au sein de l'Église, nous avions trois espèces de protestants qu'il fallait ménager diversement, savoir : les gentilshommes, les peuples et les consistoriaux, c'est-à-dire les choisis parmi eux tous, pour former avec leurs ministres ce qu'ils appelaient le consistoire. Les gentilshommes étaient principalement déterminés à leur conversion par les honneurs, les caresses et les faveurs du roi; les peuples par l'intérêt des affaires ou des charités, et ces deux espèces désiraient que, par l'autorité de Sa Majesté, l'exercice de leur religion fût défendu, pour avoir un prétexte plausible de s'en tirer. Mais les consistoriaux, gâtés par le plaisir de gouverner, étaient implacables, orgueilleux, pleins d'une idée de puissance unie à celle des protestants étrangers et il n'en revenait aucun à l'Église que par la crainte des châtiments ou la perte de leurs biens; au fond, parlant généralement, ils étaient plus intéressés chacun en leur manière que sincèrement attachés à leur religion. Je trouvai que lors des abjurations, il n'y eut au vrai que ces consistoriaux d'affligés, tous les autres eurent de la joie de la révocation de l'édit de Nantes.

M. de La Garde-Chambonas ne serait pas éloigné de voir dans le protestantisme une hérésie plus politique que religieuse : « Le vrai caractère de la religion des protestants, dit-il, lesquels ont été suffisamment déclarés hérétiques, schismatiques par l'Eglise catholique, consiste dans l'indépendance et dans le désir continuel de se tirer de l'état monarchique pour pouvoir vivre en républicains, cela est reconnu de tout le monde. »

N'était-ce pas toucher Louis XIV au bon endroit?

Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, n'est pas moins persuadé que la masse des protestants de son diocèse avait accepté sans déplaisir la révocation, et qu'elle a été retournée pendant la guerre par les lettres des réfugiés « les assurant que le prince d'Orange les rétablirait dans le libre exercice de leur religion ». Lui aussi met cette parole sur les lèvres « des plus honnêtes » : « Que le roi nous ordonne d'être catholiques et d'aller à la messe, nous lui obéirons. »

A qui se fait cette idée, il est clair que le *Compelle intrare* ne doit pas causer grand scrupule. On en trouve la plus véhémente apologie dans le mémoire de Chevalier de Saulx, évêque d'Alais; à grands renforts de textes et d'arguments, il abat la thèse des Bossuet, des Noailles, des Sillery, des Colbert, des Montgaillard, et il établit ces deux propositions :

I. *Que c'est bien fait de permettre aux nouveaux catholiques d'aller à la messe.*

II. *Que c'est bien fait d'obliger les nouveaux catholiques de faire leur devoir pour la messe et les autres exercires de religion.*

Rien ne répugne dans le sacrifice de la nouvelle loi à ce que les pécheurs et les incrédules y assistent; c'est un remède contre nos péchés et notre incrédulité. Jésus-Christ l'a institué en présence de Judas qui l'a trahi et qu'il savait devoir le trahir. Il l'a consommé en présence des Juifs et des Gentils, tous pécheurs et incrédules, et entre deux larrons qui blasphémaient contre lui, dont l'un, finalement, fut converti par l'efficacité du sacrifice. C'est une maxime fort raisonnable que « Qui donne l'être doit aussi donner ce qui perfectionne l'être », *Qui dat esse dat et consequentia adesse*. L'être de catholique, s'il faut ainsi dire, a été donné aux religionnaires de France. Après avoir rempli ce premier devoir, on est encore obligé de leur donner les moyens de se perfectionner et de devenir bons catholiques.

... Je ne puis pas m'imaginer que la peine temporelle empêche l'observation méritoire du précepte et qu'elle en cause la profanation. Il n'y avait rien dans la loi de Dieu qui fût tant recommandé que les sabbats, c'était ce qui sanctifiait le plus le peuple juif, cependant cette observation était commandée sous peine de mort... Tout l'effet de la loi pénale se termine à rendre plus facile l'observation du précepte, en punissant le mal qui est opposé au bien qu'il ordonne.

La conséquence est facile à tirer; l'évêque d'Alais ne s'en fait pas faute :

La conversion des familles nouvelles catholiques dépend plus de nous que d'elles-mêmes, et le premier et le principal moyen que nous devons y employer, c'est de nous y consacrer *avec un zèle furieux* et sans jamais nous rebuter de rien.

L'archevêque d'Albi est encore plus explicite :

Ou l'on veut que les nouveaux convertis deviennent tous catholiques, ou on ne le veut pas. Si on ne le veut pas, il était inutile de révoquer l'édit de Nantes. Si on le veut, il faut donc prendre le seul et unique

moyen. Or l'expérience de tous les temps et de toutes les hérésies qui ont été éteintes fait voir qu'il n'y a que l'autorité du souverain qui puisse, quant aux devoirs extérieurs, affermir la conversion de ceux qui sont rentrés dans l'Eglise... Ce fut dans cet esprit *d'un zèle brûlant et sage* que l'Eglise redoubla ses soins et son attention à l'égard des hérétiques albigeois. Elle publia contre eux une croisade pour les obliger à se convertir et l'on n'en vint à bout que par la force des armes... Les conversions qui se font de la sorte sont, à la vérité, fort imparfaites dans leur commencement, mais elles se perfectionnent dans la suite. Ce sont des fruits verts qui mûrissent avec le temps.

Et il invoque avec assez d'à-propos l'exemple des catholiques eux-mêmes pervertis par les protestants :

Lorsque, dans le siècle dernier, les prétendus réformés forçaient les catholiques à se faire de leur religion, ces catholiques, dans le commencement, eurent de la peine à se former aux nouveautés d'une religion qu'ils ne connaissaient pas; mais en peu d'années on ne distingua plus ceux qui s'étaient faits prétendus réformés par contrainte d'avec ceux qui l'étaient volontairement. Il en sera de même ici dès qu'on pressera les nouveaux catholiques de fréquenter nos églises.

Mascaron fait un tableau presque idyllique des avantages de la contrainte :

La contrainte, quand elle est employée pour la vérité, conduit naturellement ceux qui la souffrent à examiner la cause qui leur attire une peine dont on veut se délivrer, car personne n'aime à souffrir : on est porté à examiner les choses de plus près; dans cet examen, on s'éclaircit, on se détrompe, on découvre la vérité, on l'aime, on l'embrasse, et la crainte, comme dit saint Augustin, est comme l'aiguille qui pique à la vérité, et qui fait une blessure, mais qui fait entrer dans l'âme le fil d'or de la foi et de l'unité qui réunit les âmes à l'Eglise et qui ne fait qu'un seul peuple et un seul troupeau.

Mais où s'arrêter dans la voie de la contrainte, car il faut bien prévoir des résistances? Je ne puis entrer dans le détail des mesures proposées par les évêques : il me suffira d'indiquer les principales. Tous, on peut l'affirmer, tiennent pour indispensable de s'emparer de l'éducation des enfants :

Tous ceux dont on prendra soin, déclare l'évêque de Grenoble, seront aussi bons catholiques que ceux qui sont nés dans notre religion, mais pour cela il sera nécessaire d'ôter de la maison paternelle ceux [que

leurs pères et mères maintiennent dans leur fausse religion et faire élever ces enfants dans des collèges, dans des monastères d'hommes et de filles, ou chez les curés des villages, ou dans les maisons de la Propagation de la Foi.

La question des mariages était une des plus délicates; elle fournissait aussi un des moyens de pression les plus sûrs :

On ne peut assez exagérer, écrit Mascaron, le scandale et l'insolence des fiancés qui, ne voulant point du tout se soumettre aux lois de l'Eglise pour parvenir à un mariage légitime, habitent publiquement et impudemment, à la face du ciel et de la terre, avec leurs fiancées. On les soupçonne de faire périr beaucoup d'enfants qui viennent de cette conjonction illégitime : ceux qui leur restent sont des bâtards qui vont remplir toutes les familles, et cette malheureuse postérité déshonore la religion, fait honte à la république et troublera un jour les familles particulières par mille procès. Il faudrait des défenses sous de grosses peines et même corporelles, car la plupart sont des personnes qui n'ont ni bien, ni honneur.

Pour les mariages, dit encore Louis Milon, évêque de Condom, cela est digne de compassion. On ne peut comprendre le nombre de gens qui vivent comme mari et femme sans être mariés, et depuis longtemps... Pour moi je n'hésite point entre ne les point marier du tout ou ne les marier qu'après avoir fait de son mieux pour les instruire et les disposer à la communion, mais ne les y admettre qu'après le sacrement du mariage, pour s'assurer davantage de leurs véritables dispositions. On pourrait fort bien sévir contre les personnes qui après avoir, en quelque façon, renouvelé leur profession de foi en recevant le sacrement de mariage, cessent d'aller à la messe, car non seulement on pourrait condamner ceux qui se marieraient à l'avenir, mais même ceux qui se sont mariés dans les formes ordonnées par l'Eglise et qui ne font aucun exercice. A l'égard de ceux qui habitent ensemble et qui ont des enfants, il faudrait leur ordonner de se séparer sous de grosses amendes s'ils ont de quoi les payer, ou sous telles peines qu'on avisera bon être à l'égard des autres.

L'évêque de Montauban cite avec complaisance une ordonnance de la reine Jeanne de Navarre, en 1571, intitulée : *Règlement pour la discipline des églises de Béarn*. Il ne s'agirait que de la retourner contre les protestants mal convertis; elle portait que toutes per-« sonnes assisteront aux prêches, à peine de cinq sols d'amende pour les pauvres et de dix pour les riches; et, pour la seconde fois,

si l'on y manque, de cent sols pour les pauvres et dix livres pour les riches; pour la troisième de prison, et de plus grande peine si la rébellion était obstinée. »

L'évêque de Périgueux, Daniel de Francheville, auteur d'un vaste plan d'ensemble, voudrait qu'on fît revivre les anciennes lois et coutumes relatives à l'excommunication, ce qui aurait le grand avantage d'atteindre les anciens catholiques en même temps que les nouveaux. Voici son système; il est très simple. Les évêques ont le pouvoir de menacer et punir de peine d'excommunication les catholiques qui ne remplissent pas les devoirs de leur religion. Il faudrait que tous les évêques de France concertassent les ordonnances portant des peines d'excommunication contre les catholiques; contre ceux qui, à la campagne, ne vont point à la messe dans leurs paroisses ou qui n'y assistent pas avec le respect dû aux saints mystères; contre ceux qui ne vont point aux prônes et qui n'envoient point leurs enfants au catéchisme; etc., etc.; le roi déclarerait infâmes et déchus de toutes charges et de tous emplois ceux qui auraient été excommuniés nommément par les évêques; ils ne pourraient plus tester, vendre, ni acquérir; au bout de trois ans leurs biens seraient confisqués au profit de Sa Majesté; il serait défendu de les employer même comme ouvriers et comme domestiques. Ainsi tous les Français seraient grandement invités à pratiquer leur religion.

Passons sous silence les rigueurs particulières réclamées contre certaines catégories de nouveaux convertis plus obstinés ou plus influents, officiers de justice, médecins, chirurgiens, apothicaires, marchands,... vieilles filles..., et consistoriaux. A l'égard de ces derniers, l'évêque de Rieux n'y va pas, comme on dit, par quatre chemins : « Il faut, écrit-il, exiler dans chaque lieu et envoyer le plus loin qu'on pourra quelques-uns de ces vieux piliers de consistoires et les plus opiniâtres aux colonies françaises. »

Après cette douloureuse énumération, c'est du moins une consolation de constater que tous ces évêques, même les plus violents, furent unanimes à repousser l'usage justement flétri sous le nom de dragonnades.

Si Louis XIV avait espéré se tirer d'embarras en consultant les évêques, « la variété de leurs sentiments », que lui signala le cardinal de Noailles, fut pour lui une déception. M[me] de Maintenon l'avoue sans détour dans la lettre qu'elle écrivit à ce prélat et où se trouve cette phrase remarquable : « Il me semble que votre avis est une condamnation de tout ce que l'on a fait jusqu'ici contre ces pauvres gens : on n'aime pas à revenir de si loin, et l'on a toujours cru qu'il leur fallait pourtant une religion. » Une fois de plus, on

s'inspira des sentiments des politiques. Plusieurs intendants avaient été invités, en même temps que les évêques, à donner leur avis. De tous leurs mémoires, le plus digne d'attention est à coup sûr celui qui porte ce titre : *Réflexions politiques qui doivent porter le roi à contraindre les nouveaux convertis de son royaume de professer la religion catholique, par M. de Bâville.* L'idée dominante en est qu'à tolérer les protestants il n'y a plus désormais pour l'Etat ni unité ni sécurité possibles. N'était-ce pas dire à Louis XIV qu'il s'était mis, par sa faute, en présence de l'irréparable? L'instruction de janvier 1699, adressée aux évêques et aux intendants, put bien introduire quelques atténuations de détail à la législation de 1686 et prévenir surtout l'effusion du sang; elle ne fit rien de décisif et ne prépara pas la réconciliation des nouveaux et des anciens catholiques. Les troubles des Cévennes allaient bientôt en fournir la preuve évidente. Jusqu'en 1787, c'est-à-dire, en somme, jusqu'à la fin de l'ancien régime, la question des protestants convertis devait demeurer une source de maux pour l'Eglise et pour l'Etat. Grave leçon que doivent méditer les persécuteurs de tous les temps; il ne faut jamais réduire au désespoir une portion notable du peuple; puissent ceux qui sont aujourd'hui à la tête des affaires se le persuader et cesser de compromettre à plaisir l'unité de la patrie!

Alfred BAUDRILLART.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN FRANCE

DE 1800 A 1900

I

La véritable gloire de M. Guizot, celle qui rayonnera dans l'avenir d'un tout autre éclat que celle de l'homme d'Etat, c'est d'avoir attaché son nom à la loi du 28 juin 1833, qui constitua définitivement l'instruction populaire en France. Ce jour-là, il jeta les bases d'une institution qui est devenue le patrimoine commun des classes déshéritées, patrimoine qui est bien à elles aujourd'hui par les énormes sacrifices qui leur ont été imposés pour l'augmenter et le perfectionner. L'Etat, qui en a reçu le dépôt, n'en est, pour ainsi parler, que l'administrateur, le gérant, et ne doit y toucher que pour l'enrichir encore, sans en reculer les limites, parfaitement définies d'ailleurs par le législateur et aussi par la condition des enfants qui fréquentent l'école. On a donc moins encore le droit d'en dénaturer l'esprit qui doit être essentiellement religieux, ainsi que l'a voulu M. Guizot. « Pour être vraiment bonne, dit-il, et socialement utile, il faut que l'instruction populaire soit profondément religieuse. »

Telle est l'institution que M. Gossot s'est proposé d'étudier dans son livre, trop modestement intitulé *Essai critique*, car c'est bien l'histoire elle-même de l'instruction primaire qu'il a écrite, très documentée et fidèlement suivie à travers toutes ses évolutions depuis cent ans, ce qui ne l'empêche pas d'être d'une lecture très attachante grâce aux franches et courageuses critiques de l'auteur. On est même surpris qu'il ait pu répandre tant de clarté et d'intérêt sur des questions qui semblent d'abord exclusivement réservées au monde enseignant. C'est que, à toutes les pages, se fait sentir la nécessité de la morale chrétienne dans l'éducation.

II

Dans toute cette intéressante étude, M. Gossot s'est placé à ce point de vue élevé, le seul vrai d'ailleurs, parce qu'on est sûr de

trouver à la base de toutes les œuvres qui s'en inspirent la religion, l'ordre et la liberté.

C'est de l'union intime de ces trois choses qu'est sortie la grande loi de 1833, aujourd'hui encore consultée après soixante-dix ans, et toujours respectée. Mais il fallut l'attendre quarante ans. Est-ce à dire que cette institution n'ait rencontré que l'indifférence dans les pouvoirs publics? Au contraire, tous les gouvernements, avec plus ou moins de succès, se sont montrés favorables à l'éducation des classes pauvres, et la Convention n'a échoué dans ses tentatives qu'en voulant faire l'impossible. Qu'on se rappelle seulement le décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793), qui établit un enseignement élémentaire, avec un traitement pour les instituteurs qui variait de 1,000 à 2,400 livres, diminué d'un cinquième pour les institutrices, car l'instruction des femmes n'était pas oubliée.

On sait que de ces belles promesses, il ne sortit aucune école, et même ce décret, voté à la légère, en face d'un trésor épuisé et de 35 milliards d'assignats, fut rapporté onze jours après, le 20 brumaire de la même année. Mais en supposant des finances prospères, on n'aurait pu en attendre qu'une loi entachée de l'esprit de parti, l'âme d'un régime qui n'a jamais pu vivre d'accord avec la religion et la liberté.

N'est-ce pas cette funeste disposition qui a porté malheur à toutes ses conceptions? Et sans quitter notre sujet, voyons ce que devint son projet d'Ecole normale, car le gouvernement de la Convention voulait absolument laisser sa trace dans l'enseignement populaire. Inspiré par Lakanal, il décréta, l'année suivante, 9 brumaire an III (30 octobre 1794), l'établissement d'une Ecole normale où furent appelés, de toutes les parties de la République, 1,800 hommes en âge de recevoir l'instruction la plus élevée. Les professeurs désignés étaient Lagrange, Laplace, Berthollet, La Harpe, Bernardin de Saint-Pierre, etc. Enfin, la Convention aspirait à faire grand, comme on dit aujourd'hui; mais pour faire grand il faut l'être soi-même, il faut apporter dans ses créations autre chose que la passion qui les condamne d'avance à un pitoyable échec.

Aussi, qu'est-il arrivé de ce malheureux essai? Les élèves, choisis à la hâte et à peu près sans examen, se trouvèrent bien au-dessous d'un pareil enseignement; les souliers étaient bien trop grands, dirait Montaigne, pour de si petits pieds. En sorte que cette école, inaugurée avec un éclat inouï le 19 janvier 1795 ferma ses portes le 18 mai suivant.

Ne blâmons pas trop nos pères de n'avoir pu laisser que des intentions, nous dit l'auteur, avec cet esprit de justice et de modération que nous retrouvons dans toutes ses critiques: « La

tourmente, écrit-il, avait tout emporté avec elle : école de garçons et école de filles, elle n'avait rien laissé debout. Et pour avoir une idée de ce qu'était alors en France l'état des esprits, il faut rappeler ce qu'en dit Daunou, dans son rapport du 27 vendémiaire an IV (10 octobre 1795).

« Les délires de l'esprit public, les divagations continuelles de l'opinion, les querelles des partis, les guerres des factions..., tout, jusqu'à l'intention d'améliorer l'instruction publique, en a dû prendre la marche, en amener la décadence. »

Ainsi, ordre matériel, ordre moral, tout avait cédé au choc de la Révolution. C'était une société à reconstituer dans les organes essentiels de la vie d'un peuple.

III

Cette lourde tâche était réservée au gouvernement consulaire. Mais Bonaparte, qui voulait des officiers instruits, ne vit d'abord, dans l'instruction publique, que l'enseignement classique ou enseignement secondaire. Mieux renseigné, il eût vite compris que les premières connaissances de la langue française sont la meilleure et l'unique préparation aux études secondaires. Et alors, en reconstituant les grands services publics, il n'aurait pas manqué de faire sa place à l'enseignement primaire.

L'heure était propice, car, en administrateur prévoyant, il ne décrétait pas l'établissement d'un service sans lui assurer une dotation. C'est ainsi que, par le décret du 21 mai 1800, le revenu de 180 millions de biens nationaux est affecté, pour les trois quarts, aux dépenses de l'instruction publique, et l'autre quart aux militaires invalides.

Si une part équitable de cette dotation eût été laissée à l'enseignement primaire, on devine ce qu'un homme comme le Premier consul aurait pu faire pour le relèvement de ce service. Enfin, par le décret du 17 mars 1808, qui organise l'Université impériale, l'existence des écoles primaires est reconnue, et même la nécessité d'une préparation normale pour les instituteurs. Mais c'est à son retour de l'île d'Elbe que, sur la proposition de Lazare Carnot, Napoléon décrète (27 avril 1815) l'établissement d'une école normale d'éducation primaire à Paris. Elle devait être organisée de manière à pouvoir servir de modèle à d'autres écoles dans tous les départements. Il faut regretter que cette entreprise, si pleine de promesses, ait sombré dans le désastre de Waterloo. Elle ne trouva pas grâce devant le gouvernement de la Restau-

ration. Cette fois, la politique, cette éternelle ennemie de toute institution, fit rejeter l'ensemble du projet.

IV

Nous n'avons pas souvent, quoi qu'on en ait dit, à déplorer cette néfaste ingérence dans les mesures du gouvernement de la Restauration, en matière d'enseignement. Il est plus juste de l'attribuer à l'exaltation d'une Chambre ennemie du régime déchu, et dont on a dit qu'elle n'avait rien appris et rien oublié. Mais si l'on suit sans parti-pris ce gouvernement dans ce qu'il a fait en faveur de l'instruction populaire, on verra que toujours ses décisions s'expliquent par l'intention franche de servir l'intérêt général. Ainsi, dans ce temps-là, deux modes d'enseignement étaient en présence : le mode mutuel, c'est-à-dire l'instruction donnée par les élèves eux-mêmes et qui eut l'honneur d'avoir pour lui tout le parti libéral, et le mode simultané appliqué de tout temps par les Frères des Ecoles chrétiennes, méthode toute française où l'enseignement est donné par le maître, et d'ailleurs, la seule suivie aujourd'hui. C'est la méthode préférée par l'Etat qui, sans y renoncer, mais pour mettre un terme à cet antagonisme, se rallia franchement au mode mutuel, dont le seul avantage, alors précieux, était qu'un seul maître pouvait suffire à une école de trois cents élèves.

Mais, avec le temps, l'expérience en a fait justice. « En vieillissant, nous dit M. Gossot, cette machine, d'un art si compliqué et si délicat s'est détériorée sous l'action délétère de la routine qui paralyse, comme la rouille, les mouvements les mieux combinés. Les maîtres, aisément rassurés à l'égard de l'enseignement que se partageaient vingt ou trente moniteurs, désapprirent leur métier d'instituteurs par le peu d'enseignement qui leur était demandé, et il est arrivé ce qui était à prévoir dans une telle organisation, que les moniteurs, à peu près affranchis d'une intervention active et intelligente, prirent l'habitude de s'en passer, et fonctionnèrent comme les rouages inconscients d'une machine qui obéit à une impulsion une fois donnée. »

Ce jugement pourrait nous paraître sévère, si l'auteur ne le justifiait immédiatement par un fait dont il a été le témoin attristé. C'était dans une école de filles, partagée en cercles de dix élèves; la monitrice fait à l'une d'elles cette question de son livre : « Sous quel règne les Guises ont-ils exercé la plus grande influence? — Sous le règne animal, » répondit l'élève. Et la monitrice, qui n'en savait pas davantage, lui dit : « C'est bien, passez. » C'est-à-dire,

passez auprès de celles de vos compagnes qui ont bien répondu.

Après avoir parlé de bien d'autres inconvénients inséparables de l'âge de monitrices transformées en institutrices, M. Gossot ajoute ces réflexions où se montre l'expérience d'un homme qui, plus d'une fois, dans sa carrière de professeur, s'est trouvé aux prises avec les difficultés qu'il signale.

« Ce n'est pas dans les loisirs d'une surveillance aisée et d'un enseignement presque nul que se forme le bon instituteur; il lui faut, — et cela ne manque pas à un maître vigilant et jaloux de son autorité, — des obstacles à vaincre, des natures rétives à discipliner, des penchants mauvais à corriger, enfin, des intelligences fermées à ouvrir par l'intérêt et la variété qu'il sait mettre dans ses leçons. C'est toute une étude longue et pénible qui échappe au mode mutuel, et qui n'est pas moins profitable aux maîtres qu'aux élèves. »

On voit que ce procédé d'enseignement était une assez médiocre préparation normale pour les futurs instituteurs. Cependant la réconciliation du gouvernement de la Restauration fut si loyale et sincère qu'il a voulu la consacrer par l'arrêté du 10 mars 1818, où il est dit que les instituteurs laïques et les instituteurs congréganistes seront également aptes à l'engagement décennal qui les dispense du service militaire, à la condition que les candidats soient pourvus du brevet du deuxième degré et en état d'employer dans leur enseignement le mode mutuel et la méthode simultanée.

Mesure très sage en même temps que très libérale, qui réserve le bienfait de cet engagement aux instituteurs qui sauront le mériter. Est-ce que cette condition exigée pour un avantage important et si propre à stimuler le zèle des jeunes maîtres ne fait pas regretter que notre loi sur l'armée se montre si absolue; ne fait-elle pas craindre qu'elle ne rende fort difficile le recrutement du personnel enseignant?

L'Etat impose aujourd'hui les plus lourdes charges aux contribuables pour le service de l'instruction primaire obligatoire, et il décrète en même temps les mesures les plus propres à éloigner de la carrière une foule de jeunes gens que l'appât de l'engagement décennal y aurait attirés!

« Et qu'on ne l'oublie pas, nous dit l'auteur, tous ces sujets, à jamais perdus pour les écoles, et si follement sacrifiés à une passion aveugle de l'égalité, sont certainement les plus intelligents, élite précieuse qu'il faudrait au contraire retenir dans le rang des instituteurs, d'abord dans l'intérêt de ce service, et ensuite pour rehausser, aux yeux des populations, le prestige d'une fonction qui en a toujours un peu manqué. Mais dès le moment que ces jeunes gens se voient soumis à la loi commune, ils cherchent des débouchés

plus ouverts à leur activité, susceptibles d'un avancement plus rapide, qui impose moins de gêne, et qui ne sont pas moins honorés. »

Et M. Gossot, dont le jugement est si impartial et si sûr dans ses critiques, ajoute avec autant de raison : « Qu'on mette donc au prix qu'on voudra l'avantage de l'engagement décennal; qu'il soit offert comme une prime à tous ceux qui se sentiront capables d'affronter les chances d'un concours difficile, mais qu'on ne supprime pas cet avantage; qu'il soit au moins accessible au mérite. C'est là de la vraie et bonne démocratie, éclairée par le plus pur patriotisme. »

Le gouvernement de la Restauration fut donc très sagement inspiré, en n'accordant la dispense du service militaire qu'aux instituteurs pourvus du deuxième degré, épreuve facile qui se généralisera et fera supprimer le troisième degré considéré, avec raison, comme trop élémentaire.

Qu'on ne dise donc plus que ce régime n'a rien fait pour l'éducation populaire, qu'il s'est même appliqué à *mettre la lumière sous le boisseau*, misérable lieu commun, thème favori pour de ridicules déclamations, à l'usage de ceux qui, par ignorance ou par passion, se sentent bien plus d'attrait pour l'erreur que pour la vérité.

Mais, au risque de sortir un moment de notre sujet, signalons une preuve de la sollicitude de la royauté pour les petits fonctionnaires. Cette preuve, peu connue de nos jours pour n'avoir jamais reçu son application, on la trouve dans un extrait de la loi de finances du 15 mai 1818, où il est dit :

« Les pensions des hommes de lettres attachés à l'instruction publique pourront — lorsque ces pensions n'excèderont pas 2,000 francs, et jusqu'à concurrence, si elles l'excédaient, — se cumuler avec un traitement d'activité, pourvu que la pension et le traitement ne s'élèvent pas ensemble à plus de 6,000 francs. »

Ainsi, dès ce temps-là, en 1818, l'Etat estimait insuffisante une pension de 2,000 francs, somme qui alors en représentait 4 d'aujourd'hui.

Quel est, de nos jours, le modeste fonctionnaire qui ne se trouverait pas heureux de pareils avantages? Mais l'article 18 de cette même loi va plus loin encore, car il descend jusqu'aux pensions inférieures à 700 francs.

Loi humaine et généreuse, s'il en fut jamais, et dont aucun gouvernement, même et surtout la République avec ses promesses, se sont bien gardés de se souvenir.

N'est-ce pas aussi le gouvernement de la Restauration qui, par son ordonnance du 14 février 1830, accordait une retraite aux instituteurs sur un crédit prévu au budget? Malheureusement cette

ordonnance *in extremis* ne put être suivie d'exécution, et le gouvernement de Juillet ne la fit pas revivre dans la loi du 28 juin 1833.

V

Enfin, il est possible que le gouvernement de la Restauration se soit montré favorable aux congrégations enseignantes; c'est l'éternel reproche qu'on lui adresse, toutes les fois qu'un écrivain ose rappeler ce qu'il y a eu de libéral et de patriotique dans la plupart des ordonnances de Louis XVIII et de Charles X. Mais a-t-on réfléchi qu'à cette époque l'Etat n'avait pas le choix du personnel des écoles, et la grande enquête prescrite un peu plus plus tard, par M. Guizot, en a mis à nu toutes les misères, ainsi qu'on le verra plus loin. Seules, les congréganistes, avec leur méthode d'enseignement simultané, présentaient des garanties sérieuses de savoir et de moralité. C'est ainsi qu'il faut s'expliquer les préférences de l'Etat pour les Frères des écoles chrétiennes. « Admirable institution, disait le ministre Chaptal, dont les membres ont constamment réuni l'art d'enseigner aux mœurs les plus sévères. » Rappelons aussi ce que Napoléon Ier répondit à quelques détracteurs de cette congrégation, dans la séance du Conseil d'Etat du 11 mai 1806 : « Je ne conçois pas, dit-il, l'espèce de fanatisme dont quelques personnes sont animées contre les Frères; c'est un véritable préjugé. Partout on demande leur rétablissement. Ce cri général démontre assez leur utilité. »

« On s'étonne parfois, et aujourd'hui plus que jamais, ajoute l'auteur, que le gouvernement de la Restauration ait fait à la religion une part si grande dans ses institutions. Il me semble qu'il n'y a rien là qui doive nous surprendre, en matière d'éducation, surtout quand on se souvient que cette vieille royauté a grandi à l'ombre tutélaire de l'autel, entourée du respect des peuples; que c'est de la religion qu'elle a reçu, avec la force et l'éclat, cette vertu mystérieuse qui lui a communiqué sa durée, en la défendant contre ses ennemis et contre elle-même, contre les faiblesses, les actes de violence, et même contre les scandales de princes qui ne furent pas tous des rois comme saint Louis.

« Napoléon Ier a bien compris que c'était cette vertu, consacrée par les siècles, qui manquait à la dynastie qu'il voulait fonder. Mais tout le génie d'un homme ne saurait la remplacer. »

Et, en effet, la religion a une puissance de conservation que nulle autre institution ne peut donner. C'est que, avec elle, se trouvent toujours le patriotisme et la liberté, et le gouvernement qui s'en inspire a horreur de l'esprit de parti, quelle qu'en soit

l'étiquette; il ne voit que l'intérêt général, cette disposition heureuse qui se traduit par un respect absolu de la liberté d'autrui dans toutes ses manifestations politiques ou religieuses; c'est une protection égale qu'il accorde à toutes les forces de la nation, à toutes les lumières, d'où qu'elles lui viennent, ne leur demandant que ce qu'elles peuvent donner pour le plus grand profit de tous.

VI

Le gouvernement de Juillet entra dans ces vues patriotiques et libérales par la grande loi du 28 juin 1833, date mémorable qui fut marquée par la constitution définitive de l'enseignement primaire en France.

M. Guizot voulut rompre avec cet esprit, aux vues étroites et exclusives, qui ne gouverne que pour une certaine catégorie d'individus, tyrans au petit pied, qui n'admettent la liberté de penser et d'agir qu'à la condition qu'on pensera et qu'on agira comme eux, fléau dont nous subissons aujourd'hui les conséquences.

On nous ramène au temps de la Convention où, comme on le sait, un certificat de civisme conduisait à tout. Ce qui manquait, en 1833, c'était l'organisation et l'adoption de l'enseignement primaire par l'Etat. Quant aux écoles, d'après la statistique de 1832, nous en trouvons 32,520, dont 10,116 seulement appartiennent à l'Etat ou plutôt aux communes. Car on peut dire que pour ces dernières la participation de l'Etat était bien insuffisante. Dans les villes assez riches pour entretenir des écoles dirigées par les Frères, l'enseignement était très apprécié des populations. Mais là, aussi bien que dans les campagnes, à qui devait-on la création de ces 32,520 écoles? A l'initiative privée. N'est-ce pas d'ailleurs la voie ordinaire et naturelle que suit tout ce qui s'accomplit de bien dans le monde? Quelle est celle de nos institutions de bienfaisance qui n'ait pas eu pour berceau l'initiative individuelle? Tout vient d'elle et par elle. C'est elle qui précède et inspire les lois, les ordonnances, les décrets, parce qu'elle est mieux placée que l'Etat et plus près que lui pour entendre les plaintes des individus, pour juger des besoins qui s'imposent et qui, réunis, constituent l'intérêt général.

Aujourd'hui, nous jouissons de ces œuvres comme si elles n'avaient jamais cessé d'être, oubliant même ce qu'elles ont coûté de sacrifices, de mécomptes, de persévérante opiniâtreté à ces hommes de bien, à ces vaillants qui rarement ont pu assister au succès qu'ils ont poursuivi, sans se décourager, et souvent aux dépens de leur fortune et même de leur vie.

Mais enfin une heure vient où l'Etat éclairé par l'opinion et

entraîné par elle, comprend que son intervention est devenue nécessaire à ces œuvres auxquelles tant de mains ont travaillé, il sent qu'elles manquent de tout ce qui peut en assurer la prospérité et la durée, je veux dire la cohésion, l'unité et l'autorité.

Cette heure fut celle où parut M. Guizot, heure décisive pour l'avenir des écoles, et ce fut aussi un bonheur que, sagement inspiré, il prescrivit cette grande enquête qui devait montrer dans tout son jour l'impuissance de l'initiative privée, à la merci de l'action malfaisante des influences locales, de tous ces petits propriétaires ruraux pour qui les écoles étaient une charge qui ne leur était pas imposée.

VII

Peu de chose, en apparence, était à faire pour affranchir l'école communale de cette opposition mesquine que l'intérêt personnel autant que l'ignorance faisait peser sur elle, et cependant aucun gouvernement ne l'avait fait. Il fallait simplement placer l'école sous l'autorité directe de l'Etat, en imposant aux communes l'obligation de participer elles-mêmes à la création et à l'entretien de leurs écoles. C'est ce que fit M. Guizot. Mais auparavant, il fit procéder à cette enquête destinée à fixer le ministère sur l'état où se trouvait l'enseignement primaire en France, à cette époque.

Au jour indiqué pour cette sorte d'inventaire, cinq cents inspecteurs partirent dans toutes les directions, sans douter du désarroi et de l'état de misère qui les attendaient. Ecoutons plutôt M. Lorain, un des inspecteurs que le ministre avait chargé du rapport général de cette inspection.

« Dans quelles écuries d'Augias, dit-il, il fallut pénétrer! La misère des instituteurs égale à leur ignorance, le mépris public mérité souvent par leur ignominie. Le cœur se soulève à la lecture de ce chaos de tous les métiers, de ce répertoire de tous les vices, de ce catalogue de toutes les infirmités humaines!

« Depuis l'instituteur qui se fait remplacer par sa femme, pendant qu'il va chasser dans la plaine, jusqu'à l'assassin que l'inspecteur cherche en vain dans son école, parce qu'il vient d'être conduit dans les prisons voisines, combien de degrés dans le crime!

« On trouve encore, dans ce singulier personnel d'instituteurs, des hommes taxés d'une immoralité avérée, des ivrognes, des forçats libérés, qui ont appris au bagne leur métier d'instituteur; enfin beaucoup d'estropiés, des manchots, des hommes sans bras, des épileptiques, infirmités qui ont surtout déterminé leur vocation pour l'enseignement. Puis, des instituteurs ambulants, qui se louaient pour un hiver, absolument comme des garçons de ferme,

et dont l'immoralité égalait l'ignorance. Croirait-on que le conseil supérieur n'osa pas les supprimer, tant était grande alors la pénurie des instituteurs ! »

C'est dans ce chaos que le ministre dut pénétrer pour y porter, avec la lumière, l'ordre et l'unité, mais surtout pour le purifier.

C'est, en effet, par là qu'il fallait commencer. Car le personnel des écoles, dans les campagnes, était tombé si bas dans l'estime des paysans que personne, même le berger, n'était moins considéré, et si, par hasard, le maire voulait lui témoigner quelque bienveillance, il le faisait manger à la cuisine.

M. Guizot souffrait de cet abaissement plus que ceux qui le subissaient. C'est pourquoi, voulant les relever à leurs propres yeux et aux yeux des populations, il écrivit cette admirable lettre-circulaire qui fut adressée à tous les instituteurs, le 4 juillet 1833.

Fut-elle comprise de ces malheureux, chez qui l'habitude d'une longue dégradation avait éteint tout sentiment de fierté et de dignité ? Le cœur finit par se fermer à toutes les aspirations généreuses dans cette dépendance servile qui réduisait ces humbles fonctionnaires à s'en aller, le dimanche, tendre la main, de porte en porte, la besace du mendiant au dos.

C'est à cette ignominie que le ministre voulait les arracher. Mais quand les hommes manquent des choses les plus indispensables à la vie, peut-on leur prêcher l'abnégation, et leur dire :

« Bien que la carrière de l'instituteur soit sans éclat, bien que ses soins et ses jours doivent se consumer dans l'enceinte d'une commune, ses travaux intéressent la société tout entière, et sa profession participe de l'importance des fonctions publiques. »

« C'est la gloire de l'instituteur, ajoutait M. Guizot, de ne prétendre à rien au delà de son obscure condition, de s'épuiser en sacrifices à peine comptés de ceux qui en profitent, de travailler pour les hommes, et de n'attendre sa récompense que de Dieu. »

Assurément ces réflexions, d'une si haute portée morale, sont bien dignes d'être méditées, en attendant qu'il se trouve beaucoup d'instituteurs assez intelligents et vertueux pour en faire la règle de leur conduite. Mais si cette lettre, qui date de soixante-dix ans, nous paraît plutôt écrite pour les instituteurs de l'avenir, il importe beaucoup que ceux d'aujourd'hui la lisent souvent, qu'ils s'en pénètrent profondément, en s'efforçant de faire passer dans leur enseignement, à tous les moments de leur vie, un peu de cet idéal, si mesuré, si sage, si juste, qui n'exige qu'un dévouement éclairé et constant.

On voudrait tout citer de cette lettre-circulaire qui est l'expression sincère de l'homme ayant le mieux compris les besoins de l'éducation des classes pauvres, à une époque où elle était livrée,

sans appui, sans méthode, sans discipline, à tous les hasards des influences locales.

Et, sans perdre de temps, le législateur pense à tout. La grande enquête ne lui a donné que la connaissance des faits extérieurs et matériels, mais elle ne lui a rien appris sur le régime intérieur des écoles; et par la circulaire du 26 août 1833, il prescrit une enquête ou plutôt une inspection pédagogique, en y ajoutant un questionnaire où rien n'est oublié de ce qu'il désire savoir sur le personnel des instituteurs.

D'après la loi de 1833, chaque département devait entretenir une Ecole normale d'instituteurs, et dès 1832, M. Guizot en avait compris la nécessité. Il est vrai que, là, il n'avait rien à créer, car il en existait déjà une trentaine créées par l'initiative privée; mais il n'y avait guère que celle de Strasbourg qui rendît de véritables services, car elles différaient essentiellement entre elles, par l'installation, les programmes, les méthodes, la direction... ; enfin, elles manquaient de tout ce qui constitue la force, le lien, l'unité d'une grande institution. Il s'agissait de rattacher plus étroitement ces établissements à l'administration centrale.

Est-il nécessaire de dire que l'intervention de l'Etat dans la réglementation de ces écoles eut promptement les plus heureuses conséquences, et qu'en 1836, époque où M. Guizot se retire du ministère, la France comptait soixante-quatorze départements pourvues d'écoles normales.

L'avenir de l'instruction élémentaire, et gratuite seulement pour ceux qui ne peuvent la payer, était donc assuré. Mais entre cet enseignement et l'enseignement classique secondaire, le ministre voyait avec raison une lacune à combler. Depuis longtemps, les Frères l'avaient comblée par leur enseignement professionnel; c'est ce qui manquait à l'enseignement de l'Etat. Il répondait trop bien aux vues libérales de M. Guizot pour que ce complément d'instruction ne fût pas ajouté à l'enseignement élémentaire. « Il faut, dit-il à la Chambre des députés, mettre la population aisée en état d'arriver à un certain développement intellectuel, sans l'obliger à recourir à l'enseignement classique secondaire, si coûteux à la fois et si périlleux. Pour quelques talents heureux, combien de médiocrités y contractent des goûts et des habitudes incompatibles avec la condition modeste où il leur faudra retomber! Combien d'êtres malheureux, mécontents, à charge aux autres et à eux-mêmes! »

C'est pour cette nombreuse catégorie de jeunes gens que fut créé l'enseignement primaire supérieur par l'article 10 de la loi « qui prescrit une école supérieure primaire dans chaque chef-lieu de département et dans les communes dont la population excède 6,000 âmes ».

M. Guizot voulut que ces écoles ne fussent jamais gratuites, excepté pour les enfants pauvres, après concours. Aujourd'hui, c'est la gratuité absolue, charge qui pèse sur les pauvres comme sur les riches. Voilà ce qu'on gagne à vouloir des édiles qui sacrifient l'intérêt général à leur intérêt électoral : « Ils administrent la fortune publique comme un fils de famille qui se ruine. »

Enfin, ce qui frappe tout esprit impartial dans l'ensemble de la loi du 28 juin 1833, c'est l'intention soutenue, persévérante du législateur d'atteindre tous les besoins sociaux, avec un soin scrupuleux de ne gêner personne dans ses croyances religieuses pas plus que dans sa foi politique.

Croirait-on cependant que cette loi, si sage et si libérale, fut d'abord mal accueillie des populations, au point que, dès 1834, le gouvernement dut imposer d'office quinze mille communes qui ne voulurent rien voter pour l'instruction primaire? Il est vrai que le personnel des écoles était si justement discrédité dans les campagnes, que celles-ci s'en vengeaient à leur manière, en résistant à la loi. C'est peut-être le reproche qu'on pourrait adresser à M. Guizot de n'avoir pas assuré une certaine indépendance aux instituteurs, par un traitement qui les mît à l'abri du besoin. Car, au village, l'estime ne va qu'à ceux qui ne demandent rien à personne. Pouvait-il en être ainsi pour eux, qui recevaient 200 francs par an, sur lesquels 10 francs étaient pris pour la caisse d'épargne scolaire, en sorte que, après trente ans de services, le maître d'école se trouvait propriétaire d'une somme de 300 francs! Mais n'insistons pas, M. de Salvandy en a fait justice dans son projet de loi.

La France alors n'était pas écrasée d'impôts comme aujourd'hui, non plus que d'une dette de 35 milliards; comparativement, elle était riche et pouvait supporter un minimum de traitement bien supérieur à 200 francs, avec défense formelle aux conseils municipaux d'imposer aux instituteurs des occupations incompatibles avec celles de l'enseignement, comme le métier de fossoyeur et de tambour.

VIII

Ce fut un bonheur pour la loi du 28 juin 1833, que M. de Salvandy succédât, au ministère de l'instruction publique, à M. Guizot. Il en fut le réel et digne continuateur. Cette loi, il l'a étudiée dans tous ses détails avec l'attention impartiale d'un homme qui ne songe qu'à compléter et améliorer une œuvre très estimable que les difficultés du temps n'ont pas permis au législateur de rendre parfaite.

On ne peut que passer rapidement sur ce qu'il a fait pour

l'enseignement primaire, le seul ici qui nous occupe, sans le suivre partout dans ses deux ministères, où, nous dit l'auteur, il se montra un des rares ministres :

Dont le corps enseignant ait gardé la mémoire.

M. de Salvandy arrive au pouvoir, au moment où M. Denys Cochin (le père d'Augustin) réclamait instamment de l'Etat, pour les salles d'asile, la vie officielle et le régime appliqué aux écoles publiques. Déjà 800 asiles étaient ouverts, et 23,000 enfants y étaient élevés. La pensée de ces établissements était venue à un comité de grandes dames dont Mme Jules Mallet fut une des plus dévouées. Mais, si généreuse que fût cette pensée, pour lui donner un corps et la faire entrer dans le domaine des faits, il y fallait un homme, et cet homme fut M. Denys Cochin. C'est ainsi qu'on le retrouve dans toutes les institutions de bienfaisance, dans toutes les commissions qui se proposent une réforme à obtenir, un grand intérêt à défendre, des misères à soulager. Homme d'action et d'initiative, il est toujours tout entier dans l'affaire qui l'occupe. Pendant qu'on discute, il agit; on hésite, il invente; on essaye dans une ville, il propage dans toutes. La salle d'asile était une bonne œuvre, il l'élève à la hauteur d'une institution.

Une méthode manquait à ce nouvel enseignement, il la crée lui-même, après l'avoir expérimentée, en faisant la classe, lui maire du XIIe arrondissement, à de jeunes enfants du quartier, et il l'écrit, — qui le croirait? — au milieu des effrayants ravages du choléra de 1832, au moment où il passait ses jours et ses nuits à organiser des secours, où il recueillait les malades dans les maisons qu'il avait fondées, prenait à sa charge les orphelins, enfin, exposait à chaque heure, sa vie au chevet des mourants. Pour consacrer le souvenir de cet admirable dévouement, la Ville lui décerna une grande médaille d'or.

Sa méthode fut publiée vers 1833, avec le titre de *Manuel des salles d'asile à l'usage des fondateurs des premières écoles de l'enfance*. Cet ouvrage, le guide le plus sûr de la méthode, à cette époque, fut presque aussitôt couronné par l'Académie française.

Mais voulant juger par lui-même l'application de sa méthode sur un grand nombre d'enfants, il fit construire, rue Saint-Hippolyte, cette école longtemps connue sous le nom d'école Cochin. Une année s'était à peine écoulée, qu'on y comptait un millier d'enfants.

Voilà très brièvement ce que fit, pour les salles d'asile, M. Denys Cochin, à qui une commission du ministère de l'instruction publique refusa le titre de fondateur des salles d'asile.

Après avoir assuré l'avenir des salles d'asile et créé officiellement

une sorte d'école normale qui fut longtemps dirigée par Mlle Marie Carpantier (plus tard, Mme Pape-Carpantier), M. de Salvandy tourna toute son attention du côté de l'enseignement primaire, qui réclamait de notables améliorations et des changements tels qu'un nouveau projet de loi lui parut indispensable.

Sans méconnaître les grands bienfaits de la loi de 1833, « un des plus beaux titres à la reconnaissance du pays », le ministre ne craint pas d'affirmer qu'au point de vue moral, il reste beaucoup à faire. « Les fruits de l'école primaire, dit-il, seraient bien faibles et bien misérables s'ils ne consistaient que dans le savoir si borné que l'enfant doit en retirer. » Il veut que cet enseignement agisse sur le reste de la vie; il faut que la voix du maître, son exemple, fassent sur l'élève une impression forte et durable et lui gravent dans le cœur des principes qui ne s'effacent plus. « Comme toute culture morale, l'enseignement primaire amende, corrige les mauvaises natures, développe les bonnes, opère le bien. »

M. de Salvandy n'avait-il pas déjà, il y a cinquante ans, le pressentiment de ce qui se passe aujourd'hui, quand il écrivait ceci : « Nous ne pouvons nous dissimuler que de dangereuses doctrines, dont l'immoralité, la barbarie anarchique, sont habilement voilées, font de déplorables progrès dans les classes ouvrières. »

Le ministre pouvait-il prévoir qu'un jour nous verrions l'école sans Dieu et surtout que l'Etat, de connivence avec les pires ennemis de toute société, autoriserait et même imposerait l'application de leurs doctrines dans les écoles?

Si la loi du 15 mars 1850 ne s'était inspirée des vues si judicieuses et si sages de M. de Salvandy, il faudrait beaucoup regretter que ce beau projet, d'un sentiment moral si élevé, n'eût pas reçu l'épreuve de la discussion. Mais il devait être présenté à la Chambre le 24 février 1848, fatale coïncidence!

« Compléter l'œuvre de l'excellente loi de 1833, dit le ministre, assurer le bien qu'elle a fait, offrir le moyen d'aller au delà, suppléer à quelques lacunes, à quelques imperfections que le temps a signalées, » tel était le projet de M. de Salvandy.

La loi du 15 mars 1850, contre laquelle se livrent en ce moment de si furieux assauts, sut faire à la fois une belle part à la religion et à la liberté. Mais, aujourd'hui, l'une et l'autre sont également bannies de l'enseignement public par les sectaires qui nous oppriment, et les violences auxquelles ils se livrent permettent d'espérer que la France, blessée dans ses sentiments les plus profonds, ne tardera pas à secouer un joug qui l'abaisse, en compromettant tout son avenir!

Georges de Messigny.

FEMME DE GÉNÉRAL

I

Lorsque le général Brisgau, gouverneur de La Fère, commandant la brigade d'artillerie, eut l'oreille fendue à soixante-deux ans, toutes les femmes d'officiers poussèrent un soupir de soulagement et partout, en visite, en promenade, à la musique du dimanche, c'était comme un refrain dans toutes les bouches : « Pourvu que le nouveau général soit marié ! »

La garnison de La Fère n'est pas bien gaie. La ville est un trou et on ne lui connaît pas d'autre avantage que la proximité de Paris. Les célibataires, jeunes et riches, peuvent s'y rendre en deux heures par l'express pour y dîner en ville ou aller au théâtre. Les gens mariés sont moins libres. Les dames surtout, retenues par les soins du ménage ou les exigences du budget, ne s'offrent le voyage que de temps en temps, pour une visite au *Louvre* ou au *Bon Marché*, aux changements de saison, lorsque l'on renouvelle les robes et les chapeaux. Aussi est-on à l'affût des moindres occasions de se distraire. Quand une troupe en tournée s'égare jusqu'à La Fère, ces dames sont les premières à retenir les loges découvertes, qui sont les seules places où l'on puisse se montrer dans la mignonne petite salle de spectacle de la ville. Mais les représentations sont de plus en plus rares depuis que M. le maire, à la suite de quelques opéras exécutés à la diable, refuse l'autorisation nécessaire à tout directeur qui laisse soupçonner l'intention de partir par le train de onze heures trente-sept, comme l'ont fait à plusieurs reprises des cabotins trop pressés, au grand détriment de la pièce qu'ils jouaient.

On se console en dansant le plus possible. Le colonel du 17e donne deux bals tous les hivers, le commandant Chauvel offre de temps en temps une tasse de thé à quelques intimes, et il est parfaitement admis que l'on peut accepter les invitations de M. le juge de paix, dont la femme, fille d'anciens marchands de nou-

veautés, est riche et reçoit avec bonne grâce. Tout cela, dont on se contente, faute de mieux, était, il y a quelques années, éclipsé et relégué dans l'ombre par les soirées du général. On en rêvait quinze jours à l'avance et on en parlait encore une semaine après. Toute la garnison y était invitée, cela va de soi, et aussi tout ce qu'il y a de monde chic dans les environs. On venait de Laon, de Saint-Quentin, de Compiègne et même de Paris. Par malheur, les soirées du général ne sont qu'un souvenir et, pour en avoir une idée, il faut s'adresser aux femmes de capitaines qui n'ont pas bougé depuis dix ans ou à celles qui, après diverses pérégrinations, sont revenues s'échouer à La Fère.

Quand le colonel Brisgau, directeur de l'arsenal, fut délégué, avec son grade, dans les fonctions de gouverneur de La Fère, il était vieux garçon et d'allures trop sauvages pour que l'on pût imaginer qu'il se mettrait en frais de soirées. Cependant, sur les instances de son officier d'ordonnance, il se décida à donner un dîner suivi de réception. Mais le dîner et la réception l'assommèrent si parfaitement, qu'il jura bien qu'on ne l'y prendrait plus. Il tint serment et désormais la grande maison en briques rouges de la rue de l'Hôpital, qu'occupent les uns après les autres tous les généraux qui se succèdent à La Fère, garda ses fenêtres fermées de leurs volets, sauf deux au rez-de-chaussée où étaient le bureau et la salle à manger du colonel, et deux autres au premier étage où se trouvait sa chambre à coucher.

Ce fut une déception profonde pour les jeunes femmes amoureuses de valse, qui regrettaient l'éclat des fêtes et pour les mamans plus sérieuses qui y voyaient une occasion de produire et de marier leurs filles. On se consolait en calculant le temps que l'on aurait encore à supporter le colonel Brisgau. Car tout le monde était d'accord pour dire qu'il n'irait pas plus loin et que la façon même dont on l'avait chargé des fonctions de général, sans lui en donner le grade, en était une preuve suffisante. Mais, quelques semaines avant la date de sa retraite, alors qu'il commençait déjà ses préparatifs de départ, par suite d'une erreur, prétendirent quelques mauvaises langues, il recevait sa nomination de brigadier qui fut accueillie à La Fère avec mauvaise humeur, quoiqu'il fût par ailleurs un brave homme et un supérieur accommodant. Cette fois, du moins, on avait la consolation de savoir à quoi s'en tenir; on avait deux ans à attendre, pas un jour de plus. Ce serait un miracle si le général Brisgau était promu divisionnaire et, dans ce cas invraisemblable, on était toujours sûr qu'on l'enverrait ailleurs jouer son rôle d'empêcheur de danser en rond.

A ce moment, le colonel Duprat était le héros de l'armée et de

la France entière. Il revenait du Maroc où il avait mené à bonne fin cette expédition de conquête, d'une prodigieuse rapidité, qui avait secoué l'Europe d'un frisson d'admiration. On citait ses prouesses, et aussi ses mots, mélange de bravoure indomptable et de crânerie joyeuse, à la française. Son débarquement sur la terre natale avait été un triomphe et depuis il marchait d'ovation en ovation, accueilli partout par une acclamation immense qui semblait jaillir du cœur même de la patrie. Il était l'homme sur qui tous les yeux se fixaient, celui qui avait fait à son pays l'aumône d'un peu de gloire militaire, celui sur qui on pouvait compter au jour du péril. Le gouvernement lui avait passé au cou la cravate de commandeur et l'avait nommé général. Désireux de se refaire des fatigues d'une carrière passée presque tout entière en Afrique, il avait demandé un poste où il pût se reposer un an ou deux et se préparer à servir de nouveau la France si elle avait besoin de lui. Le commandement de La Fère était vacant : on l'y nomma.

Les officiers apprirent avec fierté qu'ils allaient avoir à leur tête le chef le plus glorieux de toute l'armée et l'on se disposait à lui faire une réception enthousiaste lorsqu'un mot de lui au colonel du 17e vint interdire formellement toute espèce de manifestation. Il ne pouvait pas cependant dissimuler son arrivée. Il dut faire approprier à son usage l'hôtel laissé vide par le départ du général Brisgau, et l'on sut par son ordonnance le jour où il s'installerait à La Fère. Comme il avait dit de ne l'attendre que pour le soir, on n'eut pas de peine à conclure que c'était le train de neuf heures dix-sept qu'il avait choisi. A cette heure, les abords de la gare étaient occupés par une foule impatiente qui s'apprêtait à saluer le général et qui fut fort déçue lorsque l'on vit descendre du train trois ou quatre commis-voyageurs, parmi lesquels aucune silhouette ne ressemblait à celle du héros que l'on attendait. A la déception se mêla un peu d'irritation chez ceux qui, en passant devant la maison de la rue de l'Hôpital, constatèrent que les fenêtres étaient éclairées et que, par conséquent, le général leur avait échappé. On apprit, en effet, le lendemain que Duprat, désireux d'éviter la foule et les cris qu'il prévoyait malgré sa défense, s'était arrêté à Tergnier et, facilement méconnaissable grâce à son costume civil, avait fait à pied les cinq kilomètres de grande route qui le séparaient de La Fère.

Il fut tout de suite aimé. Ce n'était pas l'homme impitoyable et dur que quelques-uns s'étaient imaginé, d'après les actes d'énergie qu'on racontait de lui. Il avait, au contraire, quelque chose d'affable, presque d'abandonné, qui s'expliquait par le laisser-aller nécessaire de la vie d'Afrique. Quelques vieux commandants le

jugeaient trop facile, pas assez strict pour les questions de discipline et de détail. Mais la majorité des officiers l'admiraient trop pour le discuter, et les hommes avaient pour lui ce mélange de respect et d'affection familière qui fait qu'un chef peut demander tout à ceux qu'il commande. On l'avait trouvé un peu différent de ce que l'on attendait d'après ses portraits, plus petit surtout, d'une taille à peine au-dessus de la moyenne, tandis que l'on imagine volontiers le héros d'une haute stature qui impose à première vue l'obéissance et fait se courber les fronts, comme d'eux-mêmes. Pour tout le reste, c'était bien celui que l'image a fait connaître d'un bout à l'autre de la France, avec ses cheveux blancs en brosse, contrastant avec la moustache restée noire, le front droit, la figure basanée, creusée de deux sillons au-dessous des joues, les yeux d'un bleu clair, très doux, et qui lui donnaient un air de jeunesse malgré les quarante-huit ans qu'il avait alors.

Lorsque l'on fut habitué à le voir aller et venir dans les rues, presque toujours habillé d'un veston bleu et coiffé d'un feutre mou, plus familier qu'aucun des généraux que l'on eût connus, la question que l'on avait un peu oubliée depuis sa nomination, commença à se poser de nouveau dans l'esprit des dames : « Recevra-t-il? » Il n'était pas garçon comme le général Brisgau, mais en était-on beaucoup plus avancé pour cela? Il était veuf et il courait au sujet de son mariage des histoires touchantes, dont les journaux s'étaient fait l'écho au moment de son retour. On disait que c'était le chagrin de la mort de sa femme, toute jeune et tendrement chérie, qui l'avait poussé à courir les aventures lointaines, et à y chercher la mort à défaut de l'oubli. Il en avait rapporté la gloire, mais non l'oubli, puisque tous les quinze jours il prenait le train de Paris, afin d'aller déposer sur le tombeau de la défunte une touffe des fleurs qu'elle aimait. D'ailleurs, s'il se souvenait toujours, il ne portait pas sur la figure un de ces masques de mélancolie incurable qui rendent invraisemblable l'idée même d'un plaisir ou d'une distraction. Son air de bonhomie encouragea Mme Coffin, la femme du capitaine, et au beau milieu de la visite d'arrivée que le général lui faisait, à son jour, en présence de tout un cercle étonné de tant de hardiesse, elle lui demanda :

— Et, général, comptez-vous recevoir?

En voyant l'émotion peinte sur la figure des dames présentes, Duprat comprit avec quelle anxiété on attendait sa décision, et il eut la malice de la redoubler en ne répondant pas tout de suite.

— Est-ce que le général Brisgau recevait?

— Non, général, mais le général Brisgau...

— Etait un ours?

— Oh! général!

— Oui, c'est ce que j'ai entendu dire de plusieurs côtés. Et vous supposez sans doute, Madame, que moi, je ne suis pas un ours?

— Oh! général.

— Eh bien! Madame, rassurez-vous : je n'ai pas l'intention d'imiter en ce point mon prédécesseur en privant de danser mes officiers et leurs femmes. Pour l'instant, je suis encore installé en garçon. Mais dès que j'aurai ma sœur avec moi, je vous promets de vous recevoir, et de mon mieux.

Le père du général, un riche vigneron des environs de Blaye, s'était remarié sur le tard avec une jeune veuve, dont il avait eu une fille. Il était mort lorsque l'enfant était encore en bas âge, et sa femme l'avait suivi de près, de sorte que Marcelle avait été recueillie par son frère et sa femme. Elle avait dès ce moment voué à Duprat une affection romanesque qui ressemblait un peu au culte que l'on rend à Dieu. Lorsque son frère avait parlé, personne n'avait le droit de mettre en doute sa parole, et il lui suffisait d'un geste ou d'un regard de lui pour calmer ses petites révoltes et lui faire accepter les ordres qui lui déplaisaient le plus.

Quand sa femme mourut, Duprat garda quelque temps auprès de lui l'enfant qui lui rappelait celle qu'il avait perdue et qu'ils avaient aimée ensemble. Mais ce ménage du grand frère et de la petite sœur ne devait pas durer longtemps. Duprat songea assez vite à s'expatrier et il lui fallut du même coup aviser au sort de Marcelle. Il la plaça, avant de partir, dans une pension située dans une petite ville du Midi et dirigée par une femme de tête et de cœur. L'enfant, très développée pour son âge, eut un vrai désespoir en quittant son frère, et plus tard à mesure qu'elle grandissait, le souvenir de Duprat, l'idée qu'elle pouvait lui causer du plaisir ou du chagrin, suffit à la rendre sage et à la faire travailler. Ce fut une consolation pour elle que de pouvoir écrire à ce frère dont le nom commençait à devenir célèbre, de lui raconter ses petites misères, ses petits bonheurs. Surtout, c'était une joie que de recevoir une réponse venue de si loin et qui lui semblait une émanation encore vivante de celui qui l'avait écrite.

Lorsqu'il partit pour son expédition et que, pendant quelque temps, on perdit sa trace, elle n'en fut ni triste ni inquiéte. Elle croyait en son frère, en son étoile : elle était sûre qu'il reviendrait après avoir fait de grandes choses. Aussi lorsqu'une dépêche venue de là-bas eut appris le succès décisif, le premier mot qui s'échappa de ses lèvres fut un mot de confiance et de fierté : « Je l'avais bien dit! » A son retour, elle obtint d'aller à Marseille l'embrasser et pleurer sur son cœur. Elle aurait voulu assister aux fêtes qui furent

célébrées à Paris. Mais lui qui craignait quelque fâcheux incident qu'on ne pouvait prévoir, parla en maître et donna ordre qu'on la gardât dans son pensionnat. Maintenant les heures d'émotion et d'agitation étaient passées. Il vivait bien calme dans sa grande maison de La Fère : c'était le moment de reprendre la vie d'autrefois, avec quelque chose de changé cependant. La petite Marcelle était devenue une grande jeune fille de dix-neuf ans, capable de tenir la maison de son frère et d'y apporter ce charme vivant qui fait toujours défaut aux logis que l'homme habite seul.

Un mot du général annonça à sa sœur que son temps de réclusion était fini, que sa chambre était prête et qu'il l'attendait. Les préparatifs de Marcelle furent vite faits, et quelques jours plus tard on voyait débarquer à La Fère, accompagnée du général, qui était allé à Paris la prendre des mains d'une sous-maîtresse, une jeune fille blonde et rose, à figure mutine, en qui on devina aussitôt Mlle Duprat.

Le général, très fier de sa sœur, n'eut rien de plus pressé que de se faire montrer sa garde-robe et, la trouvant insuffisante, il remmena Marcelle à Paris, pour lui commander une collection de costumes et de chapeaux, dont il déclarait qu'elle avait absolument besoin. La jeune fille, après un peu de résistance, se laissa faire, moins heureuse des robes dont elle aurait pu se passer que des gâteries de son frère qui lui étaient très douces. Lorsque les costumes commandés furent arrivés, le général, voulant présenter Marcelle, recommença les visites qu'il avait déjà faites, en ayant soin, pour ne blesser personne, de procéder hiérarchiquement et de commencer par les femmes des officiers les plus élevés en grade. Avec son apparence de jeunesse, il avait aussi bien l'air de promener sa femme que sa sœur, et la remarque, qu'on lui en fît une ou deux fois, amena sur ses lèvres un sourire où il y avait quelque mélancolie, mais aussi comme une pointe de vanité satisfaite. Ils furent partout bien accueillis, sans que le respect du rang, si puissant dans l'armée, en fût la principale raison. Ce que l'on admirait chez Duprat, c'était moins le général que le héros national; ce que l'on aimait en lui, c'était sa facilité d'humeur, son éloignement de toute pose qui faisait que, de prime-abord, on se trouvait avec lui de plain-pied. Quant à Marcelle, elle fut unanimement déclarée « charmante, exquise, délicieuse », par ces dames qui se mirent pour elle en frais d'épithètes.

Les visites faites, il s'agissait d'apprendre à son tour à les recevoir. Pour la première fois qu'elle inaugura son jour, Marcelle se fit aider par Mme Vinçon, la colonelle du 17e. Mais elle avait assez d'esprit naturel pour ne pas avoir longtemps besoin d'un

chaperon et, à partir du second mercredi, elle reçut toute seule et se montra tout à fait à l'aise dans ses nouvelles fonctions, sachant reconnaître les gens, avoir un mot aimable pour tous et faire parler chacun à son tour. Elle ne reçut pas seulement les ménages auxquels elle avait fait visite avec son frère. Tous les célibataires, lieutenants et capitaines, s'étaient informés du jour de *M*lle *la générale*, comme on commençait à dire, et s'empressaient de venir lui présenter leurs hommages. Ils s'imaginaient assez naturellement qu'elle prendrait sur l'esprit de son frère une influence analogue à celle d'une femme sur son mari, et personne n'ignore que pour être bien noté par le général, il n'est pas mauvais de commencer par se mettre bien dans les papiers de Mme la générale. On savait de plus que Duprat avait de la fortune et on en concluait, non sans raison, que sa sœur devait avoir une belle dot. Comme, avec cela, elle était très agréable de sa personne, bien faite et d'aimable caractère, il ne devait pas être trop pénible d'essayer avec elle d'un doigt de cour. Et quel lieutenant ou capitaine un peu ambitieux n'aurait pas caressé le rêve d'épouser une jolie fille, riche, qui l'aurait fait passer au choix beau-frère de son général et du même coup officier d'avenir?

Marcelle, naturellement inexpérimentée, n'était pas capable de deviner les petites intrigues qui se nouaient autour d'elle, et ne songeait qu'à jouir naïvement des attentions qu'on lui prodiguait. Elle avait vécu jusque-là très sérieusement, sévèrement même, presque privée de tout plaisir. C'était une raison de plus pour profiter de ceux qu'on lui offrait. On organisa pour elle des parties de pêche dans les étangs de la caserne où l'on avait eu soin d'envoyer quelques ordonnances chargés d'amorcer soigneusement l'endroit désigné à l'avance, de sorte qu'elle était toute fière de retirer un poisson de l'eau toutes les cinq minutes et très étonnée de ce qu'elle avait entendu dire que la pêche est un exercice de patience, où l'on ne prend presque jamais rien. Elle devint une habituée du jeu de tennis organisé dans la prairie de Charmes et, après des débuts difficiles, elle sut vite, mieux que n'importe qui, raser le filet, repaumer les balles à la volée et faire des revers remarqués. Elle monta à bicyclette, mais, malgré son désir d'arborer la culotte, elle se contenta de la jupe courte, par peur des gros yeux du général. Elle désira apprendre à monter à cheval, et les professeurs de bonne volonté ne lui manquèrent pas. D'ailleurs, parmi les jeunes gens qui papillonnaient autour d'elle et qu'elle jugeait également aimables, elle n'en distinguait aucun d'une façon particulière. Elle se montrait reconnaissante à tous des efforts qu'ils faisaient pour la distraire, elle leur distribuait à tous également ses

sourires et ses poignées de main, sans avoir l'air de leur supposer d'autre dessein que de jouer avec elle comme de bons camarades.

Le général, satisfait de voir sa sœur s'amuser, acceptait gaiement son rôle de surveillant et de tuteur. Il était heureux des succès de Marcelle, se disant qu'il faudrait tôt ou tard la marier et se demandant si c'était parmi ses officiers que se trouvait l'heureux mortel destiné à lui plaire. Il était alors pris de mélancolie à l'idée que le jour était peut-être proche où Marcelle s'en irait et le laisserait seul dans sa maison déserte, sans qu'il eût pour se distraire de son chagrin les fortes émotions de la vie d'aventures. Il se demandait encore s'il serait bien le guide capable de la diriger dans son choix, de solliciter ses confidences, de lui épargner une erreur, toujours possible. Dès maintenant, est-ce que c'était assez pour elle d'une affection virile, si chaude, si dévouée qu'elle pût être? Une femme n'aurait-elle pas eu bien des attentions, bien des délicatesses qu'il ne soupçonnait pas? Il en arrivait à s'exagérer les inconvénients qu'il pouvait y avoir à laisser si souvent Marcelle dans la compagnie de jeunes officiers, quoiqu'il y eût toujours avec eux d'autres jeunes filles ou jeunes femmes dont la présence suffisait pour empêcher tout mauvais propos. Il se promettait d'accorder à sa sœur un peu moins de liberté, de la sermonner, tout au moins. Puis quand il la voyait toute rose de l'exercice qu'elle venait de se donner, les yeux brillants de plaisir, il avait honte de sa sévérité et n'osait pas parler des idées qui lui avaient passé par la tête. C'est alors surtout qu'il regrettait l'absence d'une femme qui l'aurait aidé et guidé. La douleur qu'il avait éprouvée jadis de la perte de la sienne s'était atténuée avec le temps, comme il arrive pour toute chose ici-bas. Mais, parfois, comme lorsqu'il s'agissait de Marcelle, il *comprenait* le vide dont il souffrait. Il avait en sa sœur une fille, une fille tendrement chérie, mais auprès de qui il ne pouvait, à lui seul, remplacer la mère perdue.

Un soir que Marcelle et le général dînaient en tête à tête, comme de coutume, la jeune fille, se souvenant de paroles entendues dans la journée, dit à son frère, du ton câlin qu'elle savait prendre quand elle avait une demande à lui faire :

— Eh bien, grand frère, quand nous déciderons-nous à rendre les politesses que je reçois? Quand est-ce que nous donnons la *soirée du général?*

Duprat se mit à rire :

— Toi aussi, tu te mets contre moi! On t'a fait la leçon...

Elle rougit légèrement.

— On ne m'a pas fait la leçon... Mais enfin..., il me semble..., je crois...

— Eh bien! moi aussi, je crois que, puisque je suis décidé à en passer par là, il vaut mieux ne pas trop faire languir les gens. Voyons..., il nous faut le temps de lancer nos invitations, de tout préparer. Il me semble qu'un mois ce serait un délai convenable. Qu'en dis-tu?

— Un mois, soit! C'est tout à fait bien.

— Alors, c'est entendu, dans un mois, jour pour jour, nous ouvrirons nos salons.

La grande nouvelle, aussitôt répandue par Marcelle, fut connue partout en un clin d'œil et immédiatement, dans toutes les maisons de la petite ville, la cervelle des dames se mit à travailler, les unes, pauvres ou économes, rêvant de faire resservir quelque ancienne robe, pas trop démodée, au moyen de retouches savantes; les autres, plus riches ou moins regardantes, imaginant à l'avance les splendeurs qu'elles allaient se commander et les moyens de faire accepter à leurs maris une note qui serait peut-être un peu forte.

Dès le mercredi suivant, le salon où Marcelle recevait, soutenue ce jour-là de la présence de son frère, fut, de trois à sept, envahi par une foule de visiteurs et surtout de visiteuses, venues pour se faire confirmer la réalité de la soirée promise et tout heureuses de pouvoir ensuite déclarer à leurs amis et connaissances que c'était bien vrai, qu'elles le tenaient de la bouche même de Mlle Duprat. On vit ensuite débarquer, les uns dans de bonnes vieilles berlines de campagne, les autres dans l'omnibus de la gare, tous les personnages un peu marquants de dix lieues à l'entour, qui n'avaient pas encore fait visite et qui désiraient une invitation.

En ville, les fournisseurs de tout genre s'agitaient aussi en se demandant si le général aurait recours à leurs services ou s'il n'imiterait pas la vilenie d'un de ses prédécesseurs qui avait fait tout venir de Saint-Quentin. Enfin, jusque dans l'arsenal, les chefs armuriers cherchaient avec un peu d'émotion quelle combinaison nouvelle de sabres et de fusils on pourrait imaginer pour décorer l'escalier, le buffet et la salle de bal.

Un mois est vite passé. Le soir attendu par tant d'impatiences est arrivé. Le général a tenu à ne pas faire de jaloux. Il a invité tout le monde, tous les officiers de la garnison de La Fère ainsi que tous ceux du 29e détachés à Laon, toutes les autorités civiles, tous les parents qui ont une fille en âge de danser, tous les voisins qui se sont décidés à une visite tardive et ceux même qui ne l'ont pas faite, par respect humain ou par ignorance. Les fournisseurs de la ville n'ont pas été déçus dans leur espérance; ce sont eux qui ont été chargés de tout l'approvisionnement du buffet. Quant aux

armuriers, ils ont été récompensés de leurs peines par la façon dont le général a admiré les panoplies de fusils, de mousquetons et de sabres, qui, aux lumières, feront scintiller l'escalier de milliers d'éclairs, et surtout par la poignée de main dont il les a tous honorés dans la personne de leur doyen, quand on lui a montré la voûte d'acier qui conduit au buffet et le lustre de baïonnettes du grand salon.

Dès l'après-midi, on a vu affluer dans les deux hôtels principaux, l'*hôtel de l'Europe* et l'*hôtel du Grand-Cerf*, les invités venus de loin qui ont apporté dans les coffres de leurs voitures les toilettes du soir. Pour le moment, un peu partout, on dîne, en hâte, avec l'émotion fébrile de l'attente. Marcelle, depuis quelque temps déjà, s'est levée de table. Elle donne un dernier coup d'œil pour s'assurer que tout est prêt. Elle désire si vivement que tout soit parfait, qu'il n'y ait pas un accroc! Son frère est obligé de la rassurer avec un bon sourire. Pour la vingtième fois, elle inspecte les panoplies de l'escalier, le lustre du salon que l'on commence à allumer, le buffet où les servants sont installés. Elle fait ses dernières recommandations pour qu'on n'oublie pas de donner à boire aux musiciens.

La porte d'en bas s'ouvre avec bruit. Marcelle se penche par-dessus la rampe. A ses aiguilles d'or, elle reconnaît le capitaine Paynel, un grand garçon brun, à moustaches très noires, cousin éloigné du général qui l'appelle son neveu, et son officier d'ordonnance. A l'arrivée de Marcelle, il s'est montré l'un des plus empressés auprès d'elle, pensant que sa parenté lui donnait des droits particuliers et confiant dans la réputation d'irrésistible que lui valent des bonnes fortunes nombreuses et, paraît-il authentiques. Mais sans comprendre exactement ce qu'étaient ses succès dont elle entendait parler à mi-voix et d'un air mystérieux, Marcelle en devina assez pour ne pas l'en estimer davantage. Elle ne se laissa charmer ni par ses yeux noirs, ni par son ton d'ironie, ni par son monocle, ce dont Paynel fut sensiblement mortifié. Il eut toutefois l'esprit de ne pas le laisser voir de peur de se compromettre dans la bienveillance et les bonnes notes du général. Duprat n'avait rien remarqué. Il trouvait Paynel un peu fat, mais exact et empressé dans le service. D'ailleurs, pour ce jour-là, ses habitudes d'homme du monde pouvaient être utiles. Il connaissait tous ceux et toutes celles qui défileraient dans les salons, et un mot soufflé à propos à l'oreille de Marcelle pouvait leur épargner une bévue, toujours désagréable quand on reçoit.

Une seconde fois, la porte d'en bas s'ouvre et on entend des piétinements dans le vestibule. Ce sont les musiciens, le chef et le

sous-chef en tête. Marcelle les fait placer derrière les plantes vertes, arrivées de Nice la veille et, rassurée un peu par Paynel, qui lui déclare que tout va bien, mais le cœur battant tout de même, comme un conscrit à sa première bataille, elle attend.

Elle n'attend pas longtemps. On arrive de bonne heure. Les premiers venus sont les lieutenants qui se considèrent comme en service commandé et qui croiraient risquer une punition, ou tout au moins une mauvaise note si la première valse était dansée sans eux. C'est ensuite le tour des campagnards qui prennent au pied de la lettre l'heure marquée sur les invitations. Puis, c'est la foule, les capitaines mariés avec leurs femmes, le maire, le juge de paix, le percepteur; un peu plus tard, les officiers supérieurs et ceux qui veulent faire une entrée sensationnelle. On remarque surtout l'arrivée d'une jolie jeune fille blonde, venue de Compiègne tout exprès pour chercher un mari. Car on sait qu'elle a déclaré ne vouloir épouser qu'un officier et, comme on lui attribue cinq cent mille francs de dot, elle est en un clin d'œil entourée d'une cour de lieutenants et de capitaines à marier qui se disputent une place sur son carnet de bal et sans doute aussi dans son cœur.

Dès que le salon commence à se remplir, la musique attaque une valse et, à partir de ce moment, les danses se succèdent, animées et interrompues. L'uniforme domine, non seulement l'uniforme sévère des artilleurs, mais aussi le costume plus gai des officiers d'infanterie et de cavalerie venus des villes voisines. Quelques habits se montrent çà et là, mais modestes et timides, remplissant le rôle de bouche-trou, chargés de faire danser les demoiselles qui sont encore trop jeunes ou celles qui ne le sont plus assez.

Duprat allait et venait au mileu de ses invités, heureux de leur animation, de leur plaisir, des propos qu'il entendait sur son passage : « Ah! général, votre soirée est charmante. » — « Votre sœur s'y entend à merveille! » De temps en temps, il faisait un signe à Paynel et lui demandait le nom de telle ou telle personne qu'il avait remarquée. Car, malgré les présentations et les saluts du début, il y avait dans cette foule bien des gens qui étaient pour lui des inconnus. Le beau capitaine venait de reconduire à sa place une jeune fille en blanc dont la figure trahissait naïvement le plaisir. Duprat, qui les suivait des yeux, appela Paynel.

— Quelle est cette jeune fille avec qui tu viens de danser?

— Mlle Clarens, mon général, une très jolie personne, la fille du percepteur de Tergniers.

— Clarens, dis-tu?

— Oui, mon général.

— J'ai connu le père autrefois : nous avons été camarades.

— Si vous désirez renouer connaissance, vous n'aurez pas de peine à le trouver, car il doit être ici. En attendant, voulez-vous que je vous présente à sa fille?

— Pour la faire danser peut-être?

— Pourquoi pas, mon général?

— Non, non, le goût m'en a passé avec l'âge. Et puis si j'en faisais danser une, il n'y aurait pas de raison pour ne pas les faire danser toutes, et je ne me sens pas de force... Ah! c'est la fille de Clarens... Retourne danser, c'est de ton âge.

Et tandis que Paynel s'empressait auprès d'une nouvelle danseuse, le général continuait sa promenade à travers le salon, plus ému qu'il ne semblait devoir l'être après cette conversation si simple avec son neveu.

Vers deux heures, alors que l'on commençait à sentir un peu la fatigue, on quitta le salon pour passer dans la salle à manger où était dressé un excellent souper froid servi par petites tables. Puis on revint danser le cotillon. Il était conduit par Marcelle et Paynel, ce dernier admirablement dans son rôle, avec le flot de rubans à l'épaule et le tambourin à la main. Au milieu des figures connues que l'on revoit dans tous les bals, il y en avait quelques-unes qui avaient demandé un peu plus d'imagination, celle-ci entre autres, qui fut le clou de la soirée. Une partie des danseurs reçurent une lance et un masque noir dont ils durent s'affubler, ce qui leur donna l'air de véritables nègres. Les autres se coiffèrent de képis rouges et s'armèrent de petits fusils en bois. Puis les deux camps, nègres et soldats, se précipitèrent l'un contre l'autre en brandissant leurs armes pour rire jusqu'au moment où le coup de tambourin de Paynel les fit s'arrêter et les lança à une autre attaque. Il s'agissait maintenant pour chacun de conquérir une danseuse. Mais les nègres étaient mal vus. Les jeunes filles poussaient de petits cris et se sauvaient pour leur échapper : aussi de toute la bande, il n'y en eut qu'un seul qui eut droit à un tour de valse et encore dut-il, sur les instances de sa partenaire, enlever l'affreux masque qui le rendait ridicule. La victoire des soldats français fut saluée par une fanfare de trompettes qui éclata aussitôt du côté des musiciens et, comme chacun avait compris le sens de cette enfantine mise en scène, on battit des mains en regardant du côté du général.

Le cotillon se termina un peu après cinq heures par un défilé de tous les invités qui vinrent deux par deux saluer les maîtres de la maison, assis l'un à côté de l'autre, à l'un des bouts du salon. Au moment où Paynel, donnant la main à la jeune fille qu'il avait nommée Mlle Clarens, allait passer devant eux, Duprat fit un léger signe à sa sœur et lui murmura, presque sans remuer les lèvres :

« Regarde cette jeune fille. » Marcelle, intriguée, se disposait à lui demander des explications, mais un nouveau signe lui fit comprendre que ce n'était pas le moment.

Lorsque le frère et la sœur se retrouvèrent seuls en tête à tête, dans le grand salon vide, encore si bruyant une demi-heure auparavant, leur première idée fut de se féliciter d'être sortis, à leur honneur, d'une épreuve toujours délicate. Puis, Marcelle se souvint du signe de son frère et de ses paroles, glissées à mi-voix.

— Pourquoi m'as-tu dit de regarder cette jeune fille?

— Celle qui était avec Paynel?

— Oui, une jolie brune, en blanc.

Duprat resta un instant avant de répondre, l'air embarrassé, comme s'il arrêtait une larme qui lui montait aux yeux. Enfin, il se décida.

— Tu l'as bien regardée?

— Oui.

— Tu ne trouves pas qu'elle ressemble au portrait d'en haut?

Et Marcelle, qui inclinait la tête pour répondre « oui », comprit l'émotion de son frère. Car le portrait d'en haut, c'était le portrait de la femme qu'il avait perdue, et qu'il gardait, pendu aux rideaux de son lit, pour que le soir, avant de s'endormir, et le matin, dès le réveil, son premier regard fût pour elle.

II

Lorsque, en 1874, Clarens, sortant de l'Ecole polytechnique et de Fontainebleau, débuta à Rennes comme lieutenant d'artillerie, il y fit sensation. C'était un grand garçon souple et mince, bien sanglé dans l'uniforme que les règlements d'alors ordonnaient de porter toujours, même en dehors du service. Ses yeux noirs insolents, son nez aquilin, sa longue moustache soyeuse lui donnaient une allure aventurière qui faisait se retourner les grisettes. La chronique prétendait que les grisettes n'étaient pas les seules à le trouver de leur goût et que le beau lieutenant avait toutes sortes de raisons de se plaire dans la garnison où le hasard l'avait envoyé. Quand, deux ans plus tard, Duprat arriva à Rennes à son tour, modeste sous-lieutenant sorti des rangs, il ressentit un peu de jalousie, aussitôt réprimée, en entendant parler des succès de Clarens et en constatant par lui-même la façon dont il était accueilli partout et reléguait dans l'ombre ses camarades moins riches, moins brillants ou simplement moins hardis.

C'est à Rennes qu'ils se marièrent tous les deux. Duprat y fit un

mariage modeste, mais selon son cœur. Il épousait une jeune fille de petite bourgeoisie, un peu frêle, un peu délicate, mais qu'il adorait. L'avenir devait donner raison à ceux qu'inquiétait sa santé; car elle mourut quelques années plus tard en donnant naissance à un enfant qui ne vécut pas. Clarens, lui, faisait ce qu'on est convenu d'appeler un beau mariage. Il épousait la fille d'un magistrat qui lui apportait quatre cent mille francs de dot et de belles espérances. Le mariage n'avait eu lieu qu'après une longue opposition des parents, effrayés de la réputation de leur futur gendre, que l'on disait coureur et joueur. Il cessa de courir, ou, du moins, s'il ne se corrigea pas complètement, il se calma, et sa femme put ignorer les quelques frasques, courtes d'ailleurs, qu'il eut encore à se reprocher. Mais il était joueur et il le resta, malgré les supplications de Mme Clarens, malgré les avertissements de ses chefs et malgré la naissance d'une petite fille qui passa pour lui inaperçue, parce qu'il se trouvait à ce moment dans une période de déveine qui le rendait insensible à tout le reste.

Il avait fait des pertes considérables. Il voulut se rattraper par la spéculation. Il se fit voler une première fois et s'en consola en se disant que c'était pour lui une école qui le formerait. Il risqua des sommes plus fortes et perdit encore. Désormais, il était pris par cette autre forme du jeu, plus captivante que l'autre, parce que l'enjeu y est plus considérable. Quelques gains, faits de temps en temps, lui laissaient toujours l'espoir d'une victoire définitive après laquelle il se promettait de ne plus jamais donner un ordre de Bourse. Mais la victoire n'arrivait pas, et, comme il apportait dans ses opérations l'audace de celui qui croit à la chance et non le calcul réfléchi de l'homme d'affaires, il perdait de plus en plus et recourait déjà aux expédients pour trouver l'argent nécessaire à payer ses différences. Sa femme pleurait amèrement la folie de son mariage et tremblait tous les jours de voir tout se terminer par une catastrophe. Elle n'avait d'autre consolation que sa petite Marguerite à qui son père avait donné ses yeux et ses cheveux noirs, mais qui tenait de sa mère la douceur du caractère et le goût naturel du romanesque.

Clarens, tout en jouant à la Bourse, n'avait pas renoncé pour cela au jeu du cercle, qui devenait pour lui une distraction à des luttes plus sérieuses, un divertissement presque anodin. Il arriva ce qui devait se produire. A la suite d'un coup qui fut déclaré douteux, mais qui ne l'était pour personne, il fut obligé de demander à quitter Besançon où il était alors en garnison. A Clermont où il fut envoyé, l'histoire s'était sue. On lui tourna le dos sans affectation, mais nettement. Plusieurs des visites qu'il fit à son arrivée ne lui

furent pas rendues. Ses collègues l'évitaient, et, au cercle, où il essaya de s'aventurer trois ou quatre fois, on fit le vide autour de lui. Un accident de chasse qui lui arriva à quelque temps de là, une charge de plomb reçue dans le gras du bras lui fut un prétexte pour donner sa démission.

Une fois hors de l'armée, il fallait vivre. Sa fortune personnelle était entièrement dissipée. Quant à la dot de Mme Clarens, il n'en restait plus que cent mille francs environ, sur lesquels il s'était toujours refusé à prendre une somme qui, placée sur la tête de Marguerite, lui aurait assuré à vingt ans une dot convenable. Il parla un instant, à la terreur de sa femme, d'entrer dans une maison de banque. Enfin, à force de se remuer et d'intriguer, il obtint une perception. C'était bien la dernière des positions qui lui convînt. Mais c'est une tradition de donner des perceptions aux anciens officiers, sous prétexte que des connaissances professionnelles n'y sont pas indispensables, et que l'on peut toujours se faire suppléer par un fondé de pouvoir. Les protecteurs de Clarens ne savaient pas au juste à quel point il était joueur, joueur dans l'âme et forcené. Ils avaient entendu vaguement parler de son affaire de Besançon, mais ils la considéraient comme une calomnie ou comme une médisance singulièrement grossie, et s'il y avait dans tout cela une part de vérité, ils pouvaient espérer que cette aventure, dont les suites avaient pour lui quelque chose de tragique, l'avaient définitivement corrigé.

Mme Clarens suivait avec anxiété les démarches de son mari, et pourtant ce fut avec une inquiétude douloureuse qu'elle en apprit le succès. Elle voyait tout de suite, sans illusion, le danger qu'offrirait à ce joueur la disposition de sommes parfois considérables. Elle se promit d'y parer dans la mesure du possible, dût-elle pour cela se substituer à lui dans ses fonctions. Clarens se laissa déposséder sans difficultés. Son accident de chasse lui servit une seconde fois de prétexte : son bras blessé n'avait plus la même mobilité qu'autrefois et ne lui permettait pas de tenir la plume longtemps. Un commis était nécessaire : on garda celui que l'on trouvait en fonctions. Mais il ne suffisait pas à la besogne, maintenant que le percepteur lui-même n'était plus là pour travailler avec lui et le surveiller. Ce fut Mme Clarens qui se mit résolument au travail; elle se plongea dans les chiffres et les additions, apprenant le maniement des rôles et des registres qu'elle ne soumettait que le plus rarement possible à son mari, pour une signature indispensable. C'était elle qui avait les clefs de la caisse et qui ne les quittait jamais, même la nuit.

Après avoir tout redouté, quelque épouvantable malheur qu'elle

n'osait se préciser; mais dont elle sentait toujours le frisson, elle se trouvait presque rassurée. Des débris de leur fortune, vingt mille francs au moins étaient en sûreté puisqu'ils avaient servi à constituer le cautionnement. Elle n'avait pas osé retirer à Clarens le reste, réduit à soixante-dix mille francs par les dépenses du déménagement et la nécessité de vivre pendant qu'on attendait une place. Elle craignait, si elle le poussait à bout, qu'il ne revendiquât ses droits, n'exigeât les clefs de la caisse, et, dans un coup de folie, n'y puisât pour payer une dette ou tenter la fortune. Elle savait bien que cet argent qu'il gardait et dont il lui remettait l'intérêt tous les trois mois était destiné à disparaître un jour sur le tapis vert d'un tripot ou dans quelque spéculation louche, mais elle espérait en dépit de tout. Il lui semblait que lorsqu'il aurait tout dissipé, il lui reviendrait, sinon repentant, du moins penaud et résigné à ne plus recommencer. Il se déciderait sans doute alors à s'occuper de la perception.

En le surveillant, en contrôlant ses comptes, en refaisant tous les soirs sa caisse après lui, elle pourrait l'empêcher de faire la suprême folie, la folie irréparable dont l'appréhension la hantait sans relâche, et elle s'imaginait des jours d'un bonheur un peu mélancolique à côté de celui qu'elle avait rêvé autrefois, mais du bonheur tout de même. En attendant, il lui semblait que l'argent que son mari gardait encore, retardait ce moment, qui était devenu le but unique de ses souhaits, et il lui arrivait, le soir en se couchant, de demander à Dieu pour lui une déveine persistante et irrémédiable qui le ramènerait au logis corrigé pour toujours.

Cette heure, si ardemment désirée, n'avait pas encore sonné. Les trois quarts du temps, Clarens s'ennuyait à en mourir dans le petit village du Nord où le ministre des finances l'avait exilé et qu'il ne pouvait pas quitter puisque ses fonctions l'obligeaient à la résidence. Il usait son désœuvrement dans de longues promenades sur les grandes routes, disant que sa santé s'en trouvait très bien et qu'il se refaisait ainsi une nouvelle jeunesse. De temps en temps, sa femme le voyait revenir de ces courses la figure presque gaie, l'œil animé. Elle comprenait : le joueur avait trouvé une martingale infaillible. Le lendemain, il mettait un peu de linge dans une valise, disait adieu à sa femme d'un air guilleret et partait, soi-disant pour changer d'air, pour Paris, pour Lille, ou pour quelque ville de Belgique, où il savait qu'on jouait. Deux ou trois jours plus tard, on le voyait débarquer par la voiture du soir, la mine sombre, les yeux creux comme s'il avait passé des nuits sans dormir.

Très indifférent à tout le reste, il avait eu soin de s'informer

exactement des jours où il devait aller en personne faire des versements à la Trésorerie générale, de façon à pouvoir, dans l'intervalle des dates, combiner ses petits voyages. Il faillit un jour se faire prendre. Un matin, sa femme vit entrer dans le bureau un inspecteur dont la venue n'était pas annoncée. Clarens n'était pas là. Par bonheur, c'était jour de tournée dans deux des communes les plus éloignées de la perception. Le commis était parti seul, dès six heures. Mme Clarens déclara à l'inspecteur que son mari était avec lui et, après lui avoir remis les clefs pour qu'il vérifiât la caisse, elle courut au télégraphe. Elle envoya une dépêche pressante à Clarens, à l'hôtel où elle supposait qu'il était descendu. La dépêche arriva à temps pour lui permettre de sauter dans l'express, de frêter une voiture, de rejoindre son commis et de rentrer le soir triomphalement, en portant en bandoulière la sacoche qui contenait la recette de la journée.

Sa nomination à Tergniers, pour laquelle il avait mis en mouvement tout ce qu'il avait de connaissances, de camarades et d'amis, fut accueillie par lui comme une délivrance. La perception était plus belle que celle qu'il quittait, mais ce fut peut-être la considération qui le toucha le moins. Car il lui fallut tirer d'une réserve qu'il destinait à d'autres usages plusieurs milliers de francs dont le versement était rendu nécessaire par l'augmentation du cautionnement. Ce qui le comblait d'aise, c'est qu'il ne se trouverait pas dans un trou perdu, éloigné du chemin de fer et dont on ne sortait qu'au moyen d'une patache d'un autre âge. Tergniers est une petite ville ou plutôt un gros bourg qui n'offre pas par lui-même beaucoup plus de ressources que Fromelles. Mais Tergniers, situé au croisement de plusieurs lignes, est une des stations importantes du réseau du Nord, desservie par tous les grands express, d'où l'on peut aller à Paris en deux heures et en quatre heures jusqu'à Bruxelles, comme Clarens l'avait constaté un jour qu'il était hanté d'une de ces idées qui épouvantaient sa femme.

Ce qui était fort à apprécier encore, c'était le voisinage de La Fère et de sa garnison. Clarens se fit aussitôt présenter aux officiers et eut ses entrées au cercle. On avait oublié les histoires d'autrefois, quelques-uns n'en avaient jamais entendu parler et les autres inclinaient à croire qu'on avait exagéré les choses pour la seule raison qu'ils trouvaient en Clarens un homme qui se présente bien et un agréable compagnon. Il eut l'esprit de ne pas jouer trop gros jeu pour commencer, de manière à ne pas se faire dès le début une réputation inquiétante qui aurait confirmé, sur son compte, des soupçons fâcheux. Il n'en était plus réduit maintenant aux longues promenades solitaires. Ses nouveaux amis lui

prêtaient volontiers leurs chevaux et il se fit une réputatiou par la façon dont il venait à bout des montures les plus récalcitrantes. Mais il se fatiguait d'être toujours l'obligé d'autrui ou de faire à pied ou en chemin de fer la route de Tergniers à La Fère, aller et retour. Il s'acheta un cheval. C'était une grosse dépense qui devait entraîner par la suite de nombreux frais d'entretien. Son budget, devenu modeste, risquait d'en être lourdement grevé. Il se crut obligé de s'en expliquer avec sa femme. Il avait joué, tout à fait par occasion, et il était bien décidé à ne pas recommencer, mais enfin il avait joué, il avait été heureux et il avait pensé qu'il pouvait consacrer le fruit de son gain à s'offrir ce petit plaisir, lui qui en avait si peu. Mme Clarens fit semblant de le croire, par lassitude, pour éviter une de ces scènes de colère et de larmes comme elle en avait connu et qui la brisaient.

Clarens avait conduit sa femme dans quelques maisons, mais, en général, il aimait mieux se présenter seul, en garçon, se trouvant ainsi plus à son aise. Mme Clarens ne s'en plaignait pas. Elle oubliait moins que lui et se trouvait gênée dans le monde, craignant toujours, malgré l'amabilité des visages, qu'il ne circulât, en secret, sur le compte de son mari, quelque histoire pénible dont un jour ou l'autre un écho arriverait jusqu'à elle. De plus, la perception étant plus importante que la précédente, la forçait à plus de travail et ne lui laissait guère de temps pour les visites.

Leur fille Marguerite n'avait pas trop ressenti le contre-coup des drames de famille qui avaient bouleversé la vie de ses parents. De bonne heure, à la suite de discussions violentes qui suivirent les premières pertes de son mari, Mme Clarens décida de l'éloigner de la maison. L'enfant était pourtant la seule consolation qu'elle eût dans ses chagrins. Mais elle ne voulait pas que la fille apprît à mépriser son père : elle trouvait que c'était assez d'elle-même. Marguerite fut donc mise au couvent où elle recevait de temps en temps la visite de sa mère, dont elle ne s'expliquait pas la figure pâle, les yeux rougis, et, par accès, les crises de larmes involontaires, étouffées dans le mouchoir. On ne lui disait que tout juste ce qu'on ne pouvait pas lui taire. C'est ainsi qu'elle entendit parler de pertes d'argent dont on ne précisa pas la cause, et que, par la suite, elle apprit la blessure de son père, sa démission et sa nomination de percepteur.

Ce qui lui fut plus sensible que tout le reste, ce fut de voir Clarens sortir de l'armée. Elle se faisait de l'armée une très haute idée : elle y retrouvait tout ce qui peut subsister à notre époque de l'héroïsme et de la chevalerie des temps passés. Il est probable aussi que l'éclat de l'uniforme, les galons, les sabres qui traînent,

les éperons qui cliquettent, les moustaches en croc, étaient pour quelque chose dans son intention déjà plusieurs fois exprimée de n'épouser qu'un officier. Quoi qu'il en soit, elle fut profondément déçue en pensant que son père, par suite de circonstances qu'elle croyait toutes indépendantes de sa volonté, ne porterait plus son bel uniforme, pantalon noir à bandes rouges, dolman à brandebourgs, avec les galons d'or dont les arabesques entrelacées recouvrent toute la manche, et que jamais il ne revêtirait le costume de général dont elle rêvait déjà, culotte de peau blanche et chapeau empanaché de plumes. Son père, qu'elle voyait rarement, presque pas en dehors des vacances et des jours de sortie, lui apparaissait comme un être d'une nature supérieure. Elle lui savait bon gré de s'abaisser jusqu'à elle, et était fière de sortir à son bras, lorsqu'une fantaisie lui rappelait qu'il avait une fille déjà grande dont il pouvait bien s'occuper quelquefois. Elle le plaignit profondément de ce qu'elle croyait un malheur immérité et, dans le chagrin qu'elle en éprouvait, elle s'aperçut à peine des réductions dans leur train de maison que durent alors s'imposer ses parents.

Malgré les raisons qu'avait Mme Clarens de tenir sa fille éloignée, un moment vint pourtant où elle dut la rappeler auprès d'elle, d'autant plus que le prix assez élevé de sa pension commençait à grever lourdement un budget amoindri. Dans l'intimité avec son père, Marguerite apprit à mieux le juger. Elle vit le labeur auquel se contraignait sa mère, tandis que Clarens, toujours dehors, semblait n'avoir qu'à jouir de la vie. Mais l'aveuglement avait été si fort au début qu'elle ne comprit jamais entièrement l'ignominie de son père, que d'ailleurs Mme Clarens s'efforçait d'excuser le plus possible par respect de l'autorité paternelle, quelque déchue qu'elle fût dans la personne de son mari.

Ce fut pour Marguerite quelque chose de très pénible que de ne plus retrouver autour d'elle le luxe et toutes les aises auxquels elle avait été habituée jadis. Les domestiques d'autrefois étaient remplacés par une servante unique, grosse fille de campagne qui faisait tout dans la maison et était même chargée de laver une partie du linge de la famille. Quelle différence aussi entre Rennes ou Besançon et ce grand village de Tergniers où l'on ne rencontrait que des paysans et des ouvriers! Marguerite se faisait à elle-même l'effet d'une princesse de légende condamnée par quelque fée malfaisante au personnage de Cendrillon. Mais les exils de cette sorte n'ont qu'un temps, et Marguerite essayait de s'imaginer à l'avance le prince Charmant qui viendrait la délivrer et la rendre à sa condition première. Toutefois, quelque rêveuse et romanesque qu'elle fût, elle était foncièrement trop

bonne pour ne pas deviner les peines de sa mère. Ce qui la frappa plus que les chagrins cachés que Mme Clarens ne lui montra que petit à petit, ce fut le travail auquel elle se condamnait et qui n'aurait pas dû être sa part. Elle essaya d'en parler à son père qui, malgré sa raideur ordinaire, lui laissait, à elle, son franc-parler. Il lui allégua, avec beaucoup de sérieux, sa blessure et la faiblesse de son bras qui pourtant ne le gênait pas pour épauler son fusil à la chasse ou pour tenir étroitement serrées les rênes d'un cheval rétif. Quoique sa mère l'eût suppliée de ne pas revenir sur ce sujet, elle crut bien faire d'en parler encore un jour que Clarens déjeunait avec sa femme et sa fille. Cette fois, il se fâcha.

— Je le sais bien, parbleu! que ta mère se tue, mais c'est sa faute... Je le lui ai dit cent fois! Elle n'a qu'à prendre un second commis... Elle ne veut pas... C'est ridicule... Ce n'est pourtant pas une affaire, pour quelques centaines de francs que cela coûterait!

Le ton était si violent que Marguerite, un peu pâle, n'osa rien répondre. Quant à Clarens qui se sentait dans son tort, il ne voulut pas risquer d'entendre une réplique, dont pourtant il n'était pas menacé, et sortit brusquement de table en jetant sa serviette dans son assiette.

Marguerite, dès lors, connaissait assez le ménage de ses parents pour deviner les raisons qu'avait Mme Clarens de ne pas prendre un second commis. Elle se rendit compte aussi que, si elle voulait soulager sa mère, elle devait prendre pour elle une part de la besogne, et c'est ce qu'elle lui offrit très affectueusement, sans revenir sur la scène qui avait été le point de départ de sa décision. Avec simplicité, Mme Clarens accepta la proposition de sa fille, qui lui fit plaisir, non seulement parce que c'était un soulagement, mais surtout parce qu'elle y trouvait une preuve d'affection, une façon discrète de lui dire qu'elle avait auprès d'elle quelqu'un pour la plaindre et la comprendre. Elle initia aussitôt Marguerite aux besognes les plus faciles, et la jeune fille se mit courageusement à couvrir les registres et les imprimés administratifs de l'écriture fine et allongée que les Sœurs du Saint-Esprit lui avaient enseignée, sans se douter qu'elle dût s'en servir pour un travail aussi peu aristocratique.

Dans le bureau proprement dit, le commis travaillait seul, à la place du percepteur, délivrant les quittances sur un registre à souche, signé à l'avance par Clarens. Mme Clarens n'avait pas voulu s'installer avec sa fille dans la salle destinée au public, où plus d'un contribuable ne se gênait pas pour cracher par terre ou même pour garder sa pipe à la bouche, malgré l'écriteau défendant de fumer placé bien en évidence. Les deux dames se tenaient dans une

chambre voisine qui communiquait avec le bureau par une porte ouverte, de sorte qu'il n'y avait qu'un pas à faire pour se passer les registres et les dossiers. Le commis était un jeune homme à peu près du même âge que Marguerite et, sans parler de la différence des conditions sociales, cette circonstance suffisait pour que Mme Clarens fût persuadée qu'entre elle et lui il ne pouvait pas y avoir place pour d'autres sentiments qu'une amitié très respectueuse de la part de l'un, affable et protectrice de la part de l'autre. C'est une idée fausse, mais naturelle à la plupart des femmes, que quelques années de plus ou de moins peuvent empêcher l'amour de naître ou de se développer. Marguerite, de son côté, n'imaginait guère le prince Charmant sous les traits de Pierre Bréville, quoiqu'il eût de beaux yeux clairs et une barbe blonde, soyeuse et floconneuse, qui le faisait paraître un peu plus âgé qu'il n'était.

Pierre, qui devait répondre à tout appel de neuf heures à trois heures, apportait avec lui son déjeuner. Lorsque Clarens était là, il mangeait seul dans le bureau. Mais, les trois quarts du temps, Clarens était absent, soit pour un de ces voyages qui devenaient un peu moins fréquents depuis qu'il était à Tergniers, soit plus ordinairement pour un rendez-vous avec un ami de La Fère. Les dames déjeunaient alors dans la pièce voisine du bureau et parfois on échangeait un mot d'une chambre à l'autre. Puis, une ou deux fois, on eut l'idée d'inviter Pierre à quitter le bureau où il était mal à l'aise, où il mangeait sur un coin de table, pour venir s'asseoir près de Mme et de Mlle Clarens, et profiter ainsi de la nappe, des assiettes et de la vaisselle. Enfin, petit à petit, ce qui avait été une exception devint la règle et, quand il n'était pas en tournée, il venait de lui-même s'installer à côté de ses compagnes de travail.

Assez vite, on en vint aux confidences. Pierre fit l'aveu de ses ambitions. Il était le fils de l'instituteur de Beautor, et son père le trouvant intelligent avait songé à lui faire embrasser la même carrière que lui, avec l'espoir qu'il s'élèverait plus haut et deviendrait professeur d'Ecole normale ou inspecteur primaire. Le garçon s'était montré docile tant qu'il ne s'était agi que d'apprendre ce que lui enseignait son père; mais il n'avait pas voulu accepter la vocation qu'on lui imposait. M. Bréville, très chauvin et doué d'une belle voix bien vibrante, aimait à réciter ou à lire, soit à l'école, soit le soir entre son fils et sa femme, des poésies patriotiques de Victor Hugo, de Déroulède, de Coppée et d'autres encore dont il ne disait pas l'auteur et que l'on supposait être de lui. Le résultat ainsi obtenu fut tout différent de ce qu'il aurait souhaité. Son fils lui déclara un beau jour qu'il voulait être soldat. Il deman-

dait à son père de s'imposer le sacrifice de le mettre pendant deux ans au lycée et, avec ce qu'il savait déjà, il se faisait fort de se faire recevoir à Saint-Cyr. Le père, qui ne s'attendait pas à de pareilles ouvertures, fut tout décontenancé de ce changement de programme. Il en voyait les inconvénients, la misère à laquelle était condamné un officier sans fortune. Surtout, ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il ne pouvait pas admettre que son fils eût une idée qui ne vînt pas de lui. Il commença par se moquer, puis il pria et finit par ordonner. Le fils, aussi têtu que son père, se raidit de son côté. Son père le força à se présenter à l'Ecole normale. Sur des sujets qu'il savait, il remit une copie blanche. M. Bréville, en apprenant ce coup de tête, entra dans une colère terrible et, pour la première fois de sa vie, il faillit frapper son fils. Quand l'accès fut calmé, Pierre revint sur la demande qu'il avait déjà faite de suivre les cours d'un lycée. Le père répondit que ses moyens ne lui permettaient pas une pareille dépense. Pierre offrit de lui rembourser plus tard ce qu'il lui aurait coûté sur ses appointements d'officier. Ce fut l'occasion d'un nouvel accès de colère. Il ne voulait rien entendre, malgré les observations de sa femme. Il refusa même la promesse d'accorder à Pierre l'autorisation nécessaire pour s'engager dès qu'il aurait dix-huit ans.

— Mais, mon père, disait le fils, vous me ferez perdre trois ans.

— Je ne veux pas être le complice de ce qui est une sottise pour un sans-le-sou!

— Quand je serai au service, vous ne pourrez pourtant pas m'empêcher d'y rester.

— Tu y resteras si tu veux : tu seras ton maître et je n'y pourrai rien. Mais, tant que j'aurai autorité sur toi, je ne te laisserai pas faire ce que je regarde comme une folie!

Il n'y avait pas à insister. Pierre le comprit à voir la figure de son père, chaque fois qu'on risquait une allusion à ce sujet dangereux. Cependant Pierre n'avait plus rien à faire à Beautor. Son père lui avait appris tout ce qu'il pouvait lui apprendre et ce n'était pas une occupation suffisante pour le jeune homme que de passer ses journées à pêcher dans le canal ou à suivre les exercices de l'artillerie dans les prairies. C'est alors qu'il eut l'idée d'utiliser sa belle écriture en entrant en qualité de commis chez le percepteur de Tergniers. Il fut vite au courant du travail et, lorsque Clarens vint remplacer son premier patron, il était capable de guider Mme Clarens, de la mettre au courant et de remplacer le percepteur dans ses tournées.

Ce fut cette confession qui, pour la première fois, fit comprendre à Marguerite qu'à force de compulser ensemble des registres de

perception, on peut arriver à penser à toute autre chose qu'aux avertissements et aux émargements. Le jour où Pierre, à table, devant la mère et la fille, avoua que son ambition était d'être un jour officier, elle se sentit rougir jusqu'aux oreilles d'une façon si brusque et si prolongée, qu'elle craignit un instant quelque remarque de la part de sa mère. Un commis de perception, quelque intelligent ou quelque aimable qu'il fût, lui faisait toujours l'effet d'un être un peu inférieur, avec qui on peut se montrer bonne comme avec un paysan ou un domestique, sans que cela tire à conséquence. Un futur officier, c'était autre chose! Elle se rappela alors avec quelle petite impatience nerveuse elle attendait son arrivée le matin, lorsqu'il était en retard. Les jours de tournée quand il était absent à midi, il lui semblait qu'il lui manquait quelque chose, et il y avait entre sa mère et elle de longs silences. Autrefois elle en voulait à son père de s'absenter si souvent, tandis que maintenant elle regrettait presque sa présence qui exilait Pierre dans son bureau au moment du déjeuner. Pierre ne s'était jamais permis un propos ni même un regard trop tendre, quoique Mme Clarens les laissât souvent seuls pour aller s'occuper de son intérieur. Mais Marguerite se rappelait de furtives rougeurs, des accès de timidité qu'elle s'expliquait mal autrefois et dont elle croyait désormais deviner la cause. Elle ne se précisait à elle-même ni ses sentiments ni ceux de Pierre; mais elle éprouvait à le voir un plaisir très vif qui, malgré les tristesses qu'elle connaissait et celles qu'elle devinait, lui faisait trouver la vie bonne et l'avenir plein de promesses.

Mme Clarens se doutait-elle exactement de ce qui se passait dans le cœur de Pierre et de sa fille? Elle était assez clairvoyante pour apercevoir certains indices et les interpréter ensuite comme il fallait. Cependant, comme sa fille, elle laissait à ses idées et à ses projets une certaine indécision qui lui semblait permise, puisque l'âge et la situation des deux jeunes gens ne la forçaient pas à prendre rapidement un parti. Les sentiments de Pierre et de Marguerite étaient-ils d'ailleurs assez sérieux pour résister à l'absence? Une fois séparés, ils pouvaient s'oublier, et dès lors on n'avait pas besoin de se préoccuper d'une amourette destinée à périr sans laisser de traces. Si, au contraire, il y avait entre les deux jeunes gens un lien d'affection assez solide pour résister à plusieurs années de séparation, un mariage pour l'avenir n'était ni impossible ni absurde.

Comme tous ceux qui touchent de près ou de loin à l'armée, Mme Clarens, en dépit des déceptions passés, gardait à la grande famille militaire la même affection passionnée que sa fille. Epouser un civil lui paraissait une déchéance, mais il suffisait qu'un pré-

tendant fût ou pût devenir un officier pour que sa candidature méritât l'honneur d'être examinée sérieusement. Pierre Bréville, commis de la perception de Tergniers, était un personnage plus que médiocre, mais du moment qu'il ambitionnait l'épaulette, la noblesse de sa carrière future suffisait à faire oublier la modestie de sa situation présente. Sans doute, il risquait de n'être jamais un officier d'avenir; mais Marguerite, malgré ses beaux yeux, n'avait pas le droit d'être très difficile. A Tergniers où elle était enterrée, personne ne viendrait la découvrir et elle risquait fort de continuer longtemps encore à se noircir les doigts d'encre et de poussière. De plus, les officiers tiennent ordinairement à une dot, et qui sait ce qui en resterait à la pauvre fille au moment où il faudrait l'établir? Mme Clarens, d'ailleurs, savait ce que c'est qu'un brillant cavalier, riche par surcroît, et son expérience lui faisait souhaiter d'épargner à sa fille de semblables épreuves. Epouser un honnête garçon, de famille modeste et sans fortune, qui ne pouvait guère aspirer qu'au grade de capitaine, ou tout au plus de commandant, ne valait-il pas mieux que d'avoir un mari obligé de briser sa carrière et de finir ses jours dans une place qu'on lui avait accordée par charité et qu'il n'était même pas capable de remplir? S'il avait fallu se décider sur-le-champ, Mme Clarens aurait peut-être hésité à répondre « oui » à une demande de Pierre Bréville. Mais il ne s'agissait que d'éventualités très lointaines; on avait le temps d'y réfléchir. Il était bien inutile de se mettre martel en tête et de se priver, peut-être sans raison, de l'aide et de la société d'un garçon auquel la mère, comme la fille, commençait à s'attacher.

Depuis que Pierre avait avoué ses ambitions, Marguerite revenait assez souvent sur ce sujet pour lui demander si son père ne semblait pas disposé à se laisser fléchir. Mais M. Bréville était inébranlable et son fils n'osait même plus lui parler de ses projets. Marguerite, cependant, s'imaginait que tout n'avait pas été tenté, et pendant plusieurs semaines sa cervelle travailla. Elle se rendait compte que ce serait pour elle un grand chagrin de voir partir Pierre, mais elle savait qu'il faudrait toujours en passer par là, et elle croyait lui rendre service en hâtant son entrée dans la carrière qu'il avait choisie. Elle en parla à son père et tout de suite elle trouva en lui un allié.

Clarens, quoiqu'il fût assez souvent hors de chez lui, avait remarqué la place que, depuis quelque temps, le jeune commis occupait dans la conversation de sa femme et de sa fille. Il s'était donné la peine de faire causer Marguerite et il était arrivé à des conclusions qui ne lui avaient fait que médiocrement plaisir. Très aristocrate, d'idées comme d'allures, il eût été furieux de se voir le beau-père d'un fils d'instituteur, celui-ci fût-il officier et eût-il

devant lui la plus belle des carrières. Il espérait pour Marguerite, quand l'heure serait venue, un beau mariage que son charme, à défaut de dot, rendait possible, et même, suivant lui, vraisemblable et dont il espérait bien pouvoir, d'une façon ou d'une autre, retirer quelque avantage. Pour cela, il ne fallait pas que Pierre vînt se mettre à la traverse. Se fâcher, congédier brusquement le jeune homme, eût été impolitique; il valait mieux l'éloigner doucement. La séparation empêcherait l'idylle de se développer et, en l'absence de Pierre, Clarens resterait plus libre d'agir sur l'esprit de sa fille s'il se présentait quelque occasion favorable.

C'était Marguerite elle-même qui lui indiquait la façon de s'y prendre. Il causa un peu avec Pierre, qui lui parut ce qu'il était en effet, intelligent et d'esprit ouvert. Il parla de lui à quelques-uns de ses amis de la Fère qui, pour lui faire plaisir, cherchèrent le moyen d'aider l'aspirant officier à venir à bout des résistances de son père. Marguerite se mit de la partie et, conseillée par Clarens, vint faire une visite à la femme du colonel du 29e pour obtenir que le colonel lui-même tentât une démarche. Ce dernier consentit à ce qu'on lui demandait, et un soir, après la classe, M. Bréville fut très étonné de voir entrer chez lui un officier, galonné jusqu'au haut des manches, qui venait plaider la cause de son fils et faire briller à ses yeux la perspective de l'épaulette, dans un avenir qui ne serait pas trop éloigné, s'il voulait consentir à le laisser s'engager.

Depuis quelque temps, M. Bréville qui avait beaucoup réfléchi, se sentait moins ferme dans sa résolution. Il voyait son fils obstiné dans son idée, il se disait que plus tard il ne pourrait pas l'empêcher d'agir à sa guise et qu'ainsi il ne faisait que retarder les choses sans pouvoir y mettre obstacle. D'ailleurs, l'ambition de Pierre avait un côté héroïque et noble qui flattait son orgueil paternel. Dès lors et de lui-même, il aurait volontiers consenti à céder. Mais il aurait souhaité que son fils fît une démarche plus pressante que les autres, qui lui aurait permis de récriminer encore et aurait mis son amour-propre hors de cause. La visite du colonel fut l'occasion qu'il désirait.

— Sais-tu qui j'ai vu aujourd'hui qui m'a parlé de toi? dit-il à son fils quand il rentra pour dîner vers huit heures.

Pierre n'avait pas été averti et ne se doutait de rien.

— Je ne sais pas, mon père, je ne devine pas.

— J'aurais cru que tu savais... Un officier, le colonel du 29e, qui voudrait te voir t'engager dans son régiment... Il ne m'a pas convaincu complètement, et j'aurais eu bien des choses à lui répondre. Mais puisque tu es un entêté, je me lave les mains de ce qui arrivera et je te laisse libre d'agir à ta guise.

M. Bréville s'attendait à une explosion de joie. Il se trompait : la bonne nouvelle n'arracha à Pierre qu'un remerciement assez sec et ne parut lui causer que peu de satisfaction. Il avait aussitôt pensé qu'il faudrait se séparer de Marguerite, et il cherchait déjà des prétextes pour reculer le moment du départ. Ce départ, pourtant, était nécessaire; c'était la première étape qui devait le conduire au but, mais le but était lointain et il lui semblait que c'était acheter cher un bonheur à venir et incertain, que d'y sacrifier la douceur de se trouver tous les jours auprès de celle qu'il aimait.

Marguerite, qui avait travaillé plus que n'importe qui au résultat désormais obtenu, fut, elle aussi, bien décontenancée en apprenant son succès, et ce lui fut une consolation d'apprendre que le sacrifice ne serait pas immédiat. La période des engagements volontaires était fermée, et du reste Pierre ne consentirait à quitter son poste que lorsqu'il aurait formé son remplaçant. C'était un répit. Mais les heures et les jours passent vite lorsque l'on sent venir une échéance fatale. Le successeur de Pierre était au courant du service; la période des engagements était rouverte depuis quinze jours, et Pierre ne profitait pas de la permission accordée par son père. Ce fut Clarens qui intervint pour presser le retardataire. Il craignait que quelque parole irréparable ne fût prononcée, et il voulait brusquer les adieux.

Il eut bien soin de déclarer qu'il n'agissait ainsi que dans l'intérêt du jeune homme, et il aurait fallu être bien soupçonneux pour ne pas l'en croire, puisque dès le début il s'était dépensé pour lui sans arrière-pensée, semblait-il. On aurait pu supposer qu'il désirait l'éloigner, s'il l'avait poussé vers quelque garnison lointaine, à un autre bout de la France. Mais, au contraire, ce fut lui qui indiqua La Fère et fit auprès du général Brisgau et des deux colonels, celui du 17e et celui du 29e, les démarches nécessaires pour que l'engagement de Pierre fût accepté. Le 17e avait justement épuisé déjà le nombre des engagements qu'il pouvait recevoir; Clarens déclara qu'il fallait se presser si l'on ne voulait pas voir se fermer aussi le 29e. Pierre profita du conseil, et chaudement recommandé à tous ses officiers, endossa le dolman bleu sombre et enfila le pantalon à basanes du cavalier de seconde classe avec beaucoup moins d'enthousiasme qu'il n'en aurait mis seulement dix mois auparavant.

Même dans l'émotion des derniers moments, il n'avait rien dit à Marguerite. Les mœurs françaises qui interdisent à la jeune fille d'intervenir directement dans la conduite de sa vie ont fait quelque chose de si grave et de si extraordinaire d'un aveu qui serait pourtant naturel, que Pierre n'avait pas osé parler. Et puis, comment

s'y prendre? Quels mots aurait-il pu trouver pour exprimer ce qu'il éprouvait? Rien qu'à cette pensée, il sentait des bouffées de rougeur lui monter à la figure, et il aimait mieux même risquer d'être malheureux que d'acheter le bonheur au prix d'une démarche qui lui semblait plus dure à affronter que la fusillade d'une première bataille. Il valait autant attendre et en croire des apparences auxquelles il était sûr de ne pas se tromper. Il aimait Marguerite; jamais il n'en aimerait une autre. Quant à elle, elle l'aimait; il n'en pouvait douter; ses yeux, ses gestes, tout le lui disait et lui promettait qu'elle aurait le courage de l'attendre.

Ils n'étaient pas complètement séparés. Souvent, une fois son service fini, il trouvait le moyen de sauter dans le train ou, si l'heure était passée, de courir à pied jusqu'à Tergniers, sous prétexte de guider dans sa besogne le nouveau commis. Ce dernier était un ancien sous-officier de quarante-cinq ans environ, amputé du bras droit, mais qui avait appris à écrire de la main gauche aussi vite et aussi lisiblement que n'importe quel bureaucrate jouissant de ses deux bras. Clarens avait tenu à prendre un homme d'un certain âge. Il ne voulait pas, après avoir coupé les ailes, il l'espérait du moins, aux rêves de sa fille, introduire chez lui un jeune homme qui aurait pu renouveler le danger. Jacques Beaunier, d'ailleurs, était un candidat qui se recommandait de lui-même, et depuis qu'il était entré en fonctions, cet ancien adjudant à physionomie militaire, moustache en brosse, le ruban rouge à la boutonnière, se faisait prendre par tout le monde pour le percepteur lui-même. Il s'était mis tout de suite au courant. Mais un coup de main est toujours utile, comme disait Pierre, qui excusait ainsi ses visites et se donnait une raison de les renouveler. Lorsque le travail était un peu pressé et que Clarens n'était pas là, il arrivait qu'on le retenait à dîner. Il retournait alors à La Fère à la nuit et rentrait à la caserne en passant par-dessus le mur, au risque d'être canardé par la sentinelle ou de se faire « coller » quinze jours de salle de police par son capitaine.

Au bout de six mois, il fut nommé brigadier et envoyé en cette qualité au détachement de Laon. C'était une infraction aux règles ordinaires du recrutement des gradés. Mais on avait besoin d'un brigadier à Laon, et l'on voulait utiliser le plus vite possible un garçon que l'on jugeait intelligent et capable. C'était donc, on le lui fit sentir, une faveur dont il était l'objet, et dont il aurait eu mauvaise grâce à ne pas se montrer reconnaissant. Il se serait pourtant fort bien passé d'une telle faveur, comme il l'expliquait aux dames Clarens en venant leur annoncer son départ pour le lendemain. Il espérait que la mesure ne serait pas définitive et

demandait que M. Clarens, qui avait toujours été si bon pour lui, intercédât pour le faire rapatrier. Clarens promit ce qu'on voulut, en souriant à part lui de la naïveté de ces gens qui ne se doutaient pas qu'il avait tout conduit. Pierre avait été éloigné petit à petit, sans secousse, et il était impossible de ne pas croire qu'il était victime de la force même des choses. A Laon, il devenait sans danger, et Clarens comptait maintenant sur le temps pour effacer lentement, mais sûrement, son image du cœur de Marguerite.

Pierre, plusieurs dimanches de suite, revint à Tergniers et il fut d'abord reçu à bras ouverts. Deux fois même ces dames l'emmenèrent faire avec elles une promenade dans la campagne. Clarens, très doucement, mais avec une fermeté, comme un bon père de famille qui veille à la réputation de sa fille, en fit des observations à sa femme. Il lui semblait peu convenable, maintenant que Pierre était au régiment et qu'il n'avait plus rien à faire à la perception, qu'on le vît continuellement chez eux. Cela pouvait donner lieu à des commentaires fâcheux, et, lorsqu'il était libre, il était beaucoup plus naturel qu'il consacrât à sa famille son temps de permission. Mme Clarens fut de son avis. Maintenant que Pierre n'était plus là, elle se ressaisissait et, malgré ses qualités réelles, voyait mieux les inconvénients d'un mariage entre lui et Marguerite. Si quelque parti plus avantageux se présentait pour sa fille, elle ne voulait pas se reprocher d'avoir entretenu en elle des idées romanesques et de l'avoir ainsi poussée à refuser le bonheur possible. Enfin, si jamais ce mariage se faisait, et elle commençait à ne plus en être si sûre, il ne se ferait que dans bien des années, et jusque-là, il valait mieux se montrer prudent dans l'intérêt même des jeunes gens. Mme Clarens ne mit pas Pierre à la porte. Mais elle s'arrangea de façon à ne pas être là quand il venait, ou bien, si elle était là, elle faisait semblant d'être pressée de le voir partir, elle paraissait en chapeau pour le recevoir, tous les manèges dont on se sert pour montrer aux gens qu'ils sont importuns. Pierre comprit et vint moins souvent. Il en souffrit, et Marguerite aussi de son côté. Mais comme ils se rendaient compte l'un et l'autre des motifs vraiment sérieux que l'on avait de mettre entre eux quelques obstacles, ils n'en voulurent pas trop à Mme Clarens de sa sévérité.

C'est au moment où Pierre, exilé à Laon, essayait de se consoler des chagrins de l'absence en mettant toute l'ardeur dont il était capable à conquérir les galons de maréchal des logis qu'il fut question de la nomination de Duprat à La Fère. Clarens aussitôt s'en réjouit. Il se rappelait le temps où Duprat n'était qu'un petit personnage. Mais il avait eu l'esprit de se montrer alors bon camarade et Duprat ne devait pas avoir gardé de lui un mauvais souvenir. Il

comptait bien renouer connaissance, convaincu qu'il pourrait tirer parti de leurs anciennes relations. Mme Clarens voyait les choses plus en noir, n'ayant pas la même faculté d'oubli et d'espérance que son mari.

Il sembla, au début, que c'était elle qui avait raison. Le général, soit dans les visites qu'il fit seul, soit dans celles où il présenta sa sœur, ne poussa pas jusqu'à Tergniers. Se souvenait-il des bruits qui avaient couru au sujet de Clarens? Voulait-il lui marquer ainsi qu'il les tenait pour fondés ou, du moins, pour vraisemblables? C'est ce que se demandaient Clarens et sa femme, l'un avec une irritation qu'il tâchait de dissimuler, l'autre avec un sentiment d'humiliation et de honte. La vérité était plus simple qu'ils ne la supposaient l'un et l'autre. Duprat avait entendu, sans y croire, ce qu'il regardait comme des calomnies sur le compte de Clarens, et il ne pensait pas qu'il eût le droit de retirer son estime à un ancien camarade qui avait eu des malheurs. Mais Clarens, habitant Tergniers, ne faisait pas partie des autorités locales qu'il était indispensable d'aller voir, et son nom ne figurait pas sur la liste que l'on avait dressée pour Duprat. C'était donc un simple oubli. Clarens qui, sans en être sûr, se doutait qu'il pouvait bien ne pas y avoir de parti-pris de la part du général, résolut de payer d'audace et, quand il fut question du bal, il conduisit en visite sa femme et sa fille. Mme Clarens avait eu bien de la peine à se décider à le suivre. Elle craignait qu'on ne leur fît un affront en plein salon et il lui semblait qu'elle en mourrait de chagrin si cela arrivait devant Marguerite. Il n'en fut rien. Il se trouva que justement le général n'était pas là et que sa sœur recevait seule. Elle se montra très aimable pour les Clarens et promit de rappeler à son frère son camarade de Rennes.

Ce qui vint prouver que Duprat n'avait pas de préventions contre l'ancien capitaine, c'est que ce dernier reçut, en effet, une invitation pour le bal. Aussitôt il apporta la bonne nouvelle à sa femme, recommandant que l'on fît faire pour Marguerite une élégante toilette. Mme Clarens, qui calculait les économies par lesquelles il faudrait balancer les dépenses de la soirée, fit quelques objections et lui demanda s'il ne pourrait pas répondre seul à l'invitation du général. Mais Clarens ne l'entendait pas ainsi. La dépense ne devait pas arrêter sa femme, il s'en chargeait. Marguerite eut donc une jolie robe qui ne coûta pas trop cher, parce que l'on y fit travailler à la maison, et Mme Clarens, qui se rangeait d'elle-même dans la catégorie des mères qui ne dansent plus, arbora une robe sérieuse, qui pourrait resservir, si son mari mettait à exécution sa menace de les conduire d'autres fois encore dans le monde.

Le jour du bal, la jeune fille, un peu dépaysée d'abord parce qu'elle ne connaissait à peu près personne, vit bientôt les danseurs s'empresser autour d'elle et se disputer un petit coin sur son carnet. Comme elle était très jeune de caractère et pas blasée du tout, elle s'amusa comme une enfant. Elle trouva à peine le temps d'envoyer à Pierre une de ses pensées, se disant que, puisqu'il serait officier, il la conduirait à des fêtes semblables et que le plaisir en serait doublé pour elle parce qu'elle en jouirait avec lui. Quant à Clarens, il profita du moment où le général venait de remarquer sa fille pour se présenter à lui. Duprat fut très aimable, et Clarens lui ayant dit « vous », il exigea qu'il revînt au tutoiement de leur jeunesse. Cela, joint à quelques sommes gagnées à l'écarté, l'avait mis de belle humeur, et, en revenant par le chemin de fer, il exprimait l'espoir que Duprat aurait l'esprit de recommencer de temps en temps : Marguerite, encore secouée du mouvement de la danse, inclinait sa jolie tête somnolente pour approuver son père. Seule, Mme Clarens protestait, songeant à la dépense. Mais Clarens, décidément en gaieté, lui répliquait qu'elle était une bougonne et une avare et que, s'il le fallait, il saurait bien dénicher quelque part l'argent nécessaire.

Juste à ce moment, Pierre se détirait et se frottait les yeux dans la demi-obscurité de la chambrée. Il songeait à ce bal donné à La Fère, auquel Marguerite avait dû assister. Il se demandait avec un peu de sollicitude attendrie et aussi un peu de jalousie, si elle s'était bien amusée, si elle avait eu du succès, et il ne se doutait guère que, pendant toute la durée de la fête, elle n'avait trouvé qu'une fois, une toute petite fois, le temps de penser à lui...

Pierre Clésio.

La suite prochainement.

ABBESSES

D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

La vie des abbesses évoque une idée de mystère au même titre que ces galeries voûtées et ces cloîtres en ruine, où, sur des pierres tombales, se lisent, à travers les ronces et les fleurs sauvages, des noms à demi effacés. On revoit leur figure pâle se détachant en clair-obscur sous leur voile blanc, tandis que se déroule le cortège des recluses, chantant des hymnes; on les voit siégeant en leur chaire, au milieu de l'encens, belles comme ces madones des primitifs, dont elles ont la douceur et l'expression; on interroge le secret du cœur qui leur a fait préférer la vie isolée et contemplative aux joies mondaines que leur promettait leur naissance; certes oui, elles offrent beaucoup de curiosité à satisfaire, à condition d'entr'ouvrir d'une main respectueuse la porte de fer qui ferme l'abbaye et de ne pas apporter dans cette indiscrétion un parti-pris d'outrage, qui ne résiste pas à l'examen.

Pour faire revivre les abbesses à travers l'histoire et s'expliquer le maintien de leur fonction à l'état de dignité de cour dans certaines monarchies contemporaines, il est nécessaire de remonter aux causes qui les ont fait naître et d'interroger les événements qui ont modifié leur caractère, à l'origine purement religieux. Les abbesses sont, comme les abbés, des titulaires d'abbayes; mais, par des circonstances qui se dérouleront sous nos yeux, elles ont de beaucoup dépassé les abbés en puissance et en prestige; il semble même qu'elles aient eu à échanger sans regret leur royauté séculière contre cette royauté religieuse, qui, échappant aux vicissitudes de l'autre, en conservait, pourtant la grandeur.

Ce qui frappe, en effet, d'abord, dans la création des grandes abbayes est qu'elles ont été fondées, pour la plupart, par des reines ou filles de roi, qui vinrent demander à la paix du cloître un refuge contre des infortunes tragiques, dont leur couronne ne sut pas les préserver : les premières pages de l'histoire des abbesses sont

écrites avec des larmes. Plus tard, le caprice et l'ambition pourront avoir leur part dans une séparation d'avec le monde, auquel les dignitaires continueront à être rattachées par plus d'un lien; mais, au début, c'est vraiment Dieu qu'iront chercher dans la solitude ces colombes blessées dont aucune boue n'a sali les ailes.

L'emplacement de l'abbaye est, à lui seul, toute une révélation; il a été choisi pour être inviolé, et en même temps, pour porter par la beauté des sites, à la méditation contemplative. Aujourd'hui encore, à supposer qu'il ne reste plus qu'un souvenir à peine indiqué par quelques pans de mur, percés d'ogives, ou quelques arcades soutenues à peine par des piliers moussus; à supposer même que tout ait disparu, sauf un nom, allez les yeux fermés où fut située une abbaye : ce sera un vallon, loin de toute habitation, où coulent sous des saules une rivière ou un ruisseau; ce sera une colline boisée, d'où les regards s'étendent bien loin sur des pentes adoucies; ce sera une île, comme à Noirmoutiers, par exemple, où l'abbaye s'appellera *la Blanche*, et occupera un coin abrité, où le soleil a des tiédeurs, tandis que la mer vient mourir en filets d'argent parmi les racines de pins et de mimosas.

Dans ces retraites, où tout porte au rêve et à l'oubli, apparaissent les abbesses, avec leur costume d'une majestueuse sévérité, et, aux siècles de foi, héroïques dans l'abdication de leurs grandeurs humaines, car, ainsi que nous le verrons, leurs noms sont si illustres que, s'ils ne sont pas toujours ceux de souveraines ou de princesses royales, ils figurent en première ligne dans l'armorial de France et d'Europe.

Pour avoir une idée juste de leur rôle, et plus encore, pour comprendre leur transformation à travers les âges, trois périodes sont à envisager : de leur origine à la Féodalité; — de la Féodalité au Concordat entre Léon X et François I[er], — et enfin, de ce Concordat à la Révolution.

I

Des auteurs ont prétendu relever le titre d'abbesse dès le quatrième siècle; bien que nous ayons pu vérifier la justesse de cette assertion, il nous paraît inutile de remonter au delà de 567, date de la fondation, par sainte Radegonde, de l'abbaye de Poitiers. Ce qui ne peut faire de doute est que la vie claustrale et monastique est originaire d'Orient et qu'elle ne s'introduisit guère en Occident avant la fin du cinquième siècle. Elle eut certainement à subir de graves vicissitudes, non seulement pour s'établir, mais encore pour se maintenir, à cette époque si étrangement tourmentée.

Nous sommes, en effet, en pleine période des grandes invasions;

l'insécurité est partout, des hordes armées parcourent le pays, et les pieuses associations de reclus ou de recluses n'ont guère d'autre force à opposer à l'envahisseur que celle qu'opposera par son prestige le pape saint Léon à Attila, ou celle qui résultera de la légendaire piété de l'évêque de Tours, saint Martin, fondateur, en 374, du monastère de Marmoutiers. Par bonheur, les routes sont rares; le territoire est tout entier couvert de forêts, où il est difficile et périlleux de s'aventurer. Le premier soin des abbayes de femmes sera de profiter de ce désert pour s'y dérober; ces nids de tourterelles iront s'édifier dans des endroits presque inaccessibles.

Il en sera ainsi pour l'abbaye de Sept-Meules, qui s'installera dans une île de l'Yère (Seine-Inférieure); ce qui n'empêchera pas les Normands de la découvrir et de n'en laisser subsister, ni une pierre, ni un être vivant. « Pendant les guerres qui ont désolé la France, sous les rois mérovingiens et carlovingiens, ils (les prêtres et les clercs) se retirèrent, dit Batissier, dans des vallées profondes, au centre des forêts, sur le bord des étangs, ou au confluent des rivières. » Plus tard, et dès qu'on le pourra, on ne se contentera pas d'isoler l'abbaye, on la fortifiera. « Les abbayes, ajoute le même auteur, étaient, pour la plupart, fortifiées, ceintes de murailles crénelées, flanquées de tours, avec portes à pont-levis, fossés, donjons [1]. »

Toutefois, la protection la plus efficace viendra d'où l'on devait le moins l'attendre, de l'état d'âme et des malheurs des femmes qui portent la couronne, et qui, fuyant leur cour, ont, elles-mêmes, à se préserver des poursuites et des atteintes de guerriers féroces. A peine Clovis a-t-il par sa conversion assis la religion sur le trône, que la reine, la douce Clotilde se retire à Tours auprès du tombeau de saint Martin, après la guerre déclarée entre ses enfants.

Premier exemple de détresse royale. Radegonde a été reine aussi, et six ans après son mariage avec Clotaire Ier, elle va fonder à Poitiers l'abbaye de Sainte-Croix, 544. Puis ce sera Bathilde, épouse de Clovis II, dont l'existence a été un long martyre. Née en Angleterre, enlevée et réduite en esclavage par des pirates, elle devient veuve d'un roi qu'elle a aimé et qui meurt à vingt-trois ans. Abreuvé des dégoûts d'une régence de neuf ans, pendant laquelle elle endure toutes les angoisses, elle va fonder le monastère de Chelles, où elle se retire en qualité d'abbesse. Ogine, mère de Louis d'outremer, quittera son fils parce qu'il lui a ôté l'abbaye de Sainte-Marie de Laon pour la donner à sa femme Gerberge. Nous verrons à Chelles comme abbesses : Sonichilde, femme de Charles

[1] L. Batissier, *Histoire de l'art monumental*, v° *Monastères*.

Martel; Giselle, sœur de Charlemagne; Hegilwich, mère de l'impératrice Judith; Hermentrude, femme de Charles le Chauve; Bathilde, fille du même roi. L'abbaye de Sainte-Glossinde portera le nom de son abbesse, qui la fonda en 604; elle était fille de Wintrion, duc de Champagne, qui avait été mis à mort l'an 598 à l'instigation de la reine Brunehaut. Berthe, épouse de Sigefroi, fonde le couvent de Blangy et en meurt abbesse en 725. Et dans cette énumération, déjà trop longue, nous n'avons mentionné que les faits historiques prouvés, laissant de côté les légendaires ou les douteux, telles que la fondation d'un couvent avec le titre d'abbesse par une autre Berthe, fille de Charlemagne.

L'action de la Papauté fut aussi très précieuse; non pas qu'elle se soit alors exercée par l'intermédiaire des évêques, trop disséminés sur le territoire gallo-franc pour servir d'égides aux abbayes, mais par une protection directe et officielle que les papes n'hésitèrent pas à prendre en mains. Ils avaient assurément pour garantie de leur initiative les hautes attaches des royales abbesses, mais, il faut le dire aussi, celles-ci avaient entraîné à leur suite de nombreuses femmes du peuple, auxquelles l'abbaye offrait le même asile envié et dont la vie, toute de piété et de charité, rayonnait par des bienfaits autour d'elle. Par la voix des papes, l'Eglise reconnaît donc canoniquement « les personnes constituées en dignités ecclésiastiques [1] » et confère rituellement l'abbatiat aux femmes. De cette sorte, elle solidarise sa puissance avec celle des abbesses et se tient prête à venger par l'excommunication les attentats séculiers auxquels elles peuvent être en butte.

A ce moment, cependant, les abbayes ne sont pas encore, la plupart au moins, les demeures d'ordres religieux, spécialement fondés et obéissant à une règle reconnue; leur territoire est restreint, leurs biens modiques, et elles ressemblent davantage à ce que nous appellerions aujourd'hui des couvents. La foi y est ardente, la vie s'y passe en prières, mais les abbesses elles-mêmes, dépouillées de tout leur apparat antérieur, ne révèlent qu'à leur mort leur grandeur répudiée, par la pierre tombale qui figurera parmi les dalles du chœur, les représentant les mains jointes, avec leur couronne à peine apparente sous les voiles qui la recouvrent.

II

L'époque féodale (onzième, douzième et treizième siècles) est celle de la fondation de la plupart des grandes abbayes et des grands

[1] *Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, t. XVI, liv. LXXVI, p. 246.

ordres religieux de femmes : Camaldules 1012; Fontevrault 1099; Bernardines ou Clairettes 1128; Dominicaines 1206. Deux faits principaux la caractérisent : l'énorme accroissement des domaines des abbayes et des richesses qui y affluent, tant par donations que par revenus; la protection directe des évêques sur les abbayes de femmes situées dans l'étendue de leur juridiction.

Les reines viennent encore y effectuer leur retraite. Les mêmes causes qui agissaient sur leur âme au milieu des invasions barbares se manifestent au milieu des guerres médiéviques, où les barons, toujours en querelles, ne le cèdent guère à leurs devanciers en brutalités et en crimes. Vers 1250, s'introduit en France l'ordre des Clarisses, fondé par sainte Claire et appelé à Paris par Marguerite de Provence, qui, pour n'avoir pas été le premier en date et en puissance, va d'autant mieux justifier ce que nous avons avancé relativement aux patronages royaux dont bénéficièrent les abbayes de femmes. Entrèrent, en effet, successivement dans cet ordre : sainte Hedwige, reine de Pologne; Salomé, reine de Hongrie; Catherine d'Autriche, fille d'Abbat, comte de Habsbourg; Aguis, fille de l'empereur Louis de Bavière; Blanche, fille de saint Louis, roi de France; Blanche, fille de Philippe le Bel; Catherine, fille de Frédéric, roi de Sicile, et Constance, fille de Mainfroi, roi de la même île. Cependant les Clarisses, en tant qu'ordre, doivent céder la prééminence aux Bénédictines, qui furent, pour ainsi dire, l'ordre-type, par la date de sa création, par les ordres qui s'y rattachaient et par les privilèges temporels et religieux de ses abbesses.

L'ordre fondé en 529 par saint Benoît au Mont-Cassin en Italie, représente, par sa double ramification en abbayes des deux sexes, un chêne énorme dont les rameaux se sont étendus à l'infini, principalement à l'époque qui nous occupe. Les congrégations auxquelles il a donné naissance sont celles de Cluny, 910; Cîteaux, 1098; Clairvaux, 1115; Mont-Cassin, Sainte-Vanne, Saint-Maur, Saint-Germain des Prés; à cet ordre furent subordonnés les Feuillants, les Camaldules, les Célestins, etc. La propre sœur de saint Benoît, sainte Scolastique, fut la fondatrice des Bénédictines, qui se répandirent avec une expansion égale par suite des monastères *doubles;* si bien que le nom le *moniales*, féminin de moines, leur fut d'abord appliqué, avant de devenir une dénomination générique, affectée à toutes les religieuses cloîtrées en abbaye.

Presque tous les monastères obéissant à la règle de saint Benoît étaient *doubles*, c'est-à-dire se composaient de deux bâtiments accostés, l'un affecté aux religieuses, l'autre affecté aux religieux.

Ces monastères doubles, qui prêtèrent, dès le moyen âge, à d'absurdes calomnies, demandent à être expliqués. Il va de soi, et la consultation des plans des anciennes abbayes ne laisse aucun doute à cet égard, que les bâtiments n'eurent jamais, et à aucune époque, la moindre communication entre eux. Chacun d'eux s'étendait, à partir du mur de séparation, auquel presque toujours était adossée la chapelle, en jardins et cultures de toute sorte, formant enclos. L'auteur de la *Gallia Christiana* attribue à cette juxtaposition une cause purement religieuse : un grand nombre de sacrements ne pouvant être administrés par des femmes, l'extrême-onction, par exemple, on avait adjoint, au début, quelques vieux prêtres à leurs abbayes, afin de porter aux Sœurs le Viatique ou pour célébrer la messe. Cette considération n'est pas à négliger; et cependant, l'explication parait incomplète, si l'on veut bien considérer que les deux abbayes furent toujours créées simultanément et comptaient, l'une et l'autre, un nombre d'âmes à peu près égal. Pour nous, nous pencherions à croire que les monastères doubles furent une nécessité de l'époque féodale et de l'organisation sociale et politique du temps.

L'on se souvient de l'adage juridique : « Nul terre sans seigneur, nul seigneur sans terre. » Si les abbayes de femmes avaient conservé leur peu d'étendue de l'époque précédente, elles auraient échappé, par leur petitesse même, à toute obligation résultant de la possession de la terre. Il n'en était plus ainsi : les terres, dépendant de ces abbayes, étaient devenues considérables, et l'abbesse, en qualité de femme, était, en dépit des protections épiscopales, en singulière condition pour répondre aux obligations féodales et aux redevances qui en étaient le corollaire. L'abbé, au contraire, fût-il évêque, devait à sa qualité de mâle une situation féodale fort nette, que beaucoup d'entre eux n'hésitaient pas à défendre, à l'occasion, les armes à la main. Il en était qui se pouvaient qualifier de puissants vassaux, témoin l'abbé de Maillezais et tant d'autres. Bien qu'il n'y eût aucune immixtion de l'abbé dans les affaires directes de la compétence de l'abbesse, nous ne répugnerions pas à voir en lui le protecteur féodal de l'abbaye double. On jugera, d'ailleurs, quel personnage pouvait être un abbé bénédictin, quand on saura que saint Benoît d'Aniane, réformateur et continuateur de l'œuvre de son homonyme, occupait un rang distingué à la cour de Pépin et de Charlemagne et que Louis le Débonnaire fit publier sous sa rédaction un capitulaire en 80 articles [1].

[1] « Les abbés marchaient à grand train, suivis de quantités de chevaux et faisaient porter de grands équipages... » (Fleury, *Histoire ecclésiastique*. Discours VIII.)

Au moyen âge, fonder et doter une abbaye était le luxe des grands. Les Plantagenets, par exemple, se feront un honneur d'être enterrés dans l'abbaye de Fontevrault; on sait ce que fut Saint-Denis, fondé par Dagobert en 632; des reines de France et des princesses royales aspireront à dormir leur dernier sommeil dans un cloître. Tout contribue à faire de l'abbaye un petit royaume : les dotations royales, l'exemption des redevances, l'accumulation des revenus, les donations de terres par la noblesse. Aussi ne faut-il pas s'étonner que déjà les abbayes des deux sexes excitent les convoitises des rois, et que ceux-ci, préludant à la querelle des investitures, s'efforcent d'en disposer directement ou indirectement en faveur des princes et princesses de leur maison. N'oublions pas, en outre, que, aux siècles dont il s'agit et jusqu'au seizième siècle, les abbés et abbesses concentrent entre leurs mains les pouvoirs spirituel et temporel, ce qui veut dire qu'ils perçoivent les revenus des abbayes, en même temps qu'ils les dirigent dans leur discipline religieuse.

III

Le moment est venu d'aborder le fait capital qui vint profondément différencier l'état des abbesses de celui des abbés et qui retentit en conséquences multiples durant tout l'ancien régime. En fait, malgré un simulacre d'élection, le roi confère à son choix l'abbatiat aux femmes; dans les abbayes d'hommes, il existe bien un prieur, personnage obscur et pieux, qui préside aux exercices religieux et peut pallier les mauvais choix royaux; mais, dans les abbayes de femmes, le pouvoir de l'abbesse est absolu dans les deux domaines. Et, cependant, on va le voir, un singulier oubli fut commis en 1516, lorsque François I[er] et Léon X s'entendirent pour régler, par un concordat, la part de l'Eglise et la part du roi : on ne s'occupa pas des abbayes de femmes. Pour les autres, il fut loisible au roi d'en détacher les revenus et bénéfices sous le nom de *commende*, attribués à un dignitaire choisi par lui, tandis que le spirituel continuait à être dirigé par un abbé ou prieur régulier, saint homme toujours, pauvre souvent. L'on se rappelle ce qu'il advint, vers les derniers temps de la monarchie, de ces abbés *commendataires*, devenus les abbés de cour, qui ne sont même pas tonsurés, dont la présence n'est pas requise à l'abbaye et dont la vie n'est rien moins qu'édifiante. Mais, encore une fois, par un oubli inexplicable, soit que le roi ait vu peu d'intérêt pour la couronne à disposer de ces abbayes, soit qu'il ait été arrêté par le

respect dû à des femmes, contre lesquelles toute usurpation eût paru odieuse, les abbesses conservèrent intacte leur double autorité religieuse et temporelle, bien que continuant à être nommées en fait par le roi.

La porte était ouverte à des abus, voire à des scandales : la vérité oblige, cependant, à reconnaître que les mauvaises abbesses se comptent par unités, et que leur apparition, réduite à un nombre insignifiant, coïncida avec le dérèglement des mœurs dont se rendit coupable le pouvoir absolu lui-même. Le danger n'en subsistait pas moins de voir revêtir de l'abbatiat des pécheresses de cour, mal repenties ou prêtes à retourner au monde après une bouderie de courte durée. Pour y obvier, le concile de Trente (1545 à 1563) subordonna la nomination aux fonctions d'abbesse aux deux conditions, de quarante ans d'âge et de huit ans de profession. Les Pères du concile en avaient sagement décidé : leur stricte observance eût présenté une excellente garantie, la maturité des années imprimant par elle seule un respect utile et l'irrévocabilité des vœux attachant pour toujours à l'ordre celle qui était appelée à le diriger. Dans la pratique, on les éluda l'une et l'autre, en faisant entrer dans l'abbaye, en qualité de professes, des enfants de dix et douze ans, il est vrai de dire que ces futures abbesses appartenaient presque toujours à la maison royale de France.

Les documents que nous possédons permettent de reconstituer la vie quasi royale des abbesses. Maîtresses absolues de leur abbaye, dont les murs sont couverts de peintures de prix; logées à part dans de grandes salles voûtées, quelquefois divisées en travées par un ou deux rangs de colonnes parallèles; occupant à l'église un trône épiscopal, elles ont souvent la haute main sur 20, 30, 100 monastères. Elles donnent audience aux souverains ou à leurs délégués pour discuter ou défendre les intérêts de l'abbaye ou y admettre une de leurs protégées. Directrices temporelles et spirituelles, elles participent aux honneurs mondains et spirituels.

Un livre excessivement rare, le *Mémorial des Abbesses de Fontevrault*[1], contient le récit authentique d'une réception d'Henri de Bourbon, alors roi de Navarre et plus tard Henri IV, par sa tante Eléonore de Bourbon, sœur du feu roi, qui est alors abbesse. Le Béarnais a laissé sa suite au dehors du couvent et se présente seul à la porte de l'abbaye, où il est attendu. Il est convié à dîner par sa tante, et à ce dîner assistent la princesse de Conti et la comtesse de Soissons. Nous respectons le texte écrit en vieux français : « Le souper fut servi en une grande salle tendue de tapisseries de toile

[1] *Mémorial des abbesses de Fontevrault*, par Armand Parrot, Paris, Picard, éditeur, 83, rue Bonaparte. 1880.

de Hollande par bandes reseul recouvert avec des carrés de point couppé; le daix avec sa queue estoit de même. Une religieuse portoit un bâton surmonté des armes de Bourbon pour commander le service, comme les maistres d'hostel des roys. » Le souper se compose de viandes et de plusieurs services. On voit, par ce récit que nous abrégeons, que le cérémonial de cour est observé dans toute sa rigueur autour de l'abbesse. Le futur roi va passer la nuit dans la maison des Etrangers, avant de partir pour Saumur; il a pu se croire, un instant, à la sévérité près, à un dîner d'apparat à sa cour de Navarre.

Dans le domaine spirituel, les abbesses iront jusqu'à s'arroger des prérogatives extrêmes. C'est ainsi que beaucoup d'entre elles s'attribueront indûment le droit de confession sur leurs *moniales*. Dans tous les cas, elles auront, sans conteste, celui de convoquer des synodes, de les présider, de les diriger, d'en signer les actes [1]. On les verra portant la crosse et une couronne spéciale, honorées d'une véritable intronisation lors de leur entrée en fonction. Leur abus de puissance devient tel que les évêques protestent et déclarent formellement que « l'exercice de ces droits ne convient pas à leur condition de femme », et enfin la *Sacrée Congrégation des rites* est elle-même obligée d'intervenir en 1645, et de proscrire, sous forme de condamnation, « les cérémonies et rites qu'elles ont introduits dans les actes de leur vie abbatiale [2] ». Disons, toutefois, pour rendre hommage à la vérité, que ces abus se manifestèrent surtout dans les pays étrangers, et particulièrement en Espagne et en Italie.

Les ordres qui eurent des abbesses, car tous n'en eurent pas, furent, nous l'avons dit : les Bénédictines, comprenant les Oblates; les Bernardines devenues les Clairettes ou Clarisses, les Cisterciennes, les Trappistines, les Feuillantines, les Camaldules et les Prémontrées. Ce qui embrouille au plus haut degré l'historien consciencieux qui veut présenter une vue d'ensemble sur ces reines des abbayes, est le dédoublement qui s'opère successivement entre les ordres primitifs par rameaux annexes et l'essaimage par une abbaye-mère d'abbayes secondaires, qui finissent par l'égaler, voire par la dépasser en importance. C'est ainsi, pour en prendre quelques exemples, que Fontevrault, abbaye de Bénédictines, est presque égalée par Jouarre, par Montmartre, du même ordre, de même que par l'abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, fondée au onzième siècle par Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant. C'est ainsi

[1] *Dictionnaire théologique de Vacant*, s. v. *Abbesses*.
[2] Don Martène, *Rites de l'Eglise*, t. II, p. 39.

que les Bernardines se détachent des Bénédictines, quand sainte Houbelle, mère de saint Bernard, fonde en 1135 l'abbaye du Tart, près Dijon, qui essaime 1,400 abbayes de femmes et qui, transférée, en 1635, à Dijon, est pourvue d'une abbesse générale, réunissant, tous les ans à la Saint-Michel toutes les abbesses de son ordre en un chapitre; les 43 abbesses mentionnées dans le Dictionnaire des ordres religieux, toutes appartenant aux premières familles de France, suffisent à établir la splendeur de cette abbaye. — Prémontré (Aisne), de l'ordre des Clarisses, essaime 500 abbayes de femmes. — Cîteaux, qui obéit d'abord à l'ordre de Saint-Benoît, donne naissance aux Cisterciennes, d'où sortiront les Feuillantines; elle essaime à son tour Maubuisson, dont les restes imposants peuvent se visiter dans une propriété privée près de Pontoise et qui mérita d'être surnommée l'*abbaye royale*, probablement à cause des célébrités de cour qui y furent inhumées : Marguerite de Bourgogne, femme de Louis le Hutin, et ses deux belles-sœurs, Jeanne et Blanche; Charles le Bel, Jeanne de France, sa fille; Catherine de France, fille de Charles V, etc.

Il nous paraît qu'en portant nos investigations sur deux abbayes, Fontevrault et Jouarre, qui tiennent, — la première surtout, — une place exceptionnelle dans l'histoire des abbayes de femmes, on concevra mieux quels furent l'éclat et le prestige qui rayonnaient autour des abbesses.

Fondée par Robert d'Arbrissel en 1099, située au milieu d'une forêt, dans un délicieux vallon arrosé par une fontaine intarissable, le développement de Fontevrault était imposant, à en juger d'après une planche gravée conservée au musée d'Angers et dont une épreuve figure dans l'ouvrage de Parrot, précédemment cité. Augmentée de siècle en siècle de nouveaux bâtiments, elle se composait de plusieurs cloîtres à destinations particulières et ressemblait assez bien à une suite de palais. Le monastère était double, et, contrairement à la règle suivie d'habitude, l'abbesse exerçait sa suprématie, non seulement sur les moniales, mais encore sur les moines; en souvenir, disent les écrivains religieux, du culte pieux de l'apôtre Pierre pour la Mère du Christ. Le costume des Fontevristes était : la robe blanche, le rochet de batiste plissé, la guimpe, les bas et les souliers blancs, la ceinture noire et le voile noir; quand elles sortaient, elles portaient une longue robe d'étamine noire. L'abbesse se distingnait par un écusson brodé sur la poitrine, l'anneau au doigt, les gants et le port de la crosse [1].

L'importance de Fontevrault tint tout entière à ce qu'elle servit,

[1] *Histoire des Ordres monastiques*, par le P. Elyot.

pendant tout l'ancien régime, de lieu d'éducation pour les filles de France, qui, plus d'une fois, gagnées par les attraits de la vie claustrale, se déterminèrent à en briguer l'abbatiat : la dernière pupille de Fontevrault, et non la moins illustre, fut Mlle de Blois, fille de Mme de Montespan, qui y passa quelques années avant d'épouser à quatorze ans le duc de Chartres, depuis le Régent. C'est ainsi que, sur les registres de Fontevrault, on relève les noms de quatorze abbesses princesses de sang royal et que, jusqu'à la dernière, qui était, en 1789, Mme de Pardaillan d'Antin, nièce de Mme de Montespan, à l'exception de la première abbesse qui fut, en 1101, Pétronille de Chemillé, toutes les dignitaires portent les noms de Bourbon, d'Orléans, de Champagne, de Valois, de Bourbon-Lavedan, de Montmorency de Saint-Hérem, de Rochechouart, d'Anjou et de Lorraine.

Une des ressources de cette abbaye, et non des moins poétiques, était l'abandon par les princesses de leur garde-robe quand elles étaient investies de l'abbatiat. On sait que dès le moyen âge, et encore sous Louis XIV, les robes de cour, même pour les enfants, étaient surchargées de pierreries qui en augmentaient la valeur, et rendaient parfois leur poids si lourd qu'on était obligé de soutenir sous les épaules, pour les aider à marcher, celles qui en étaient revêtues. Le Mémorial, en racontant l'élévation à l'abbatiat de Renée de Bourbon, alors âgée de vingt-trois ans, nous décrit ses robes de « drap d'or rayé et de velours cramoisi, de satin broché et de soye tannée (rouge brun) » données à l'abbaye. Bien entendu, ces robes étaient aussitôt vendues et leur prix ne venait qu'en bien minime augmentation des biens et richesses de toute sorte dont les princesses la gratifiaient.

Nous signalerons à grands traits que l'abbaye avait droit de battre monnaie; que l'ordre comptait 6,000 religieuses, dont la majeure partie à l'abbaye-mère, et presque autant de religieux; que, à la fin de l'ancien régime, ses revenus s'élevaient à 100,000 livres; on aura, de la sorte, une idée de la puissance exercée par l'abbesse qui, en plusieurs occasions, tint tête au roi et au Parlement, en finissant par avoir gain de cause.

L'abbesse de Jouarre peut être mise sur le même rang que celle de Fontevrault. Cette abbaye avait aussi le droit de battre monnaie. Fondée de 628 à 638, elle ne tarda pas, elle aussi, à voir à sa tête plusieurs princesses de maison royale, et notamment de Bourbon. L'une d'elles, Charlotte de Bourbon, fille de Louis de Bourgogne, duc de Montpensier, embrassa le calvinisme et épousa, en 1574, Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Nous ferons remarquer, en passant, qu'elle est, à notre connaissance, la seule

abbesse qui ait de son plein gré abdiqué l'abbatiat; l'on pourrait également observer, à cette occasion, que, malgré des affirmations contraires, les portes de l'abbaye ne se fermaient jamais sur celles qui désiraient en sortir.

Quoi qu'il en soit, l'abbesse de Jouarre avait droit de justice; présentait à plusieurs cures dans les diocèses de Meaux, Noyon, Chartres, Soissons; nommait de plein droit les chapelains d'un grand nombre de chapelles, etc.[1]. Certes, il n'y a aucune exagération dans cette comparaison de royauté religieuse sur laquelle nous insistons, parce que c'est celle qui convient le mieux à une autorité soutenue par l'Eglise, et devant laquelle s'inclinent les puissants de la terre.

Cîteaux viendrait immédiatement après, avec son abbaye de Clairettes, dont M[me] de Valencey était abbesse du temps de l'abbé de Rancé et qui essaima le monastère de Saint-Antoine, à Paris, et celui de Port-Royal. Maubuisson, Chelles, Montmartre, Clairvaux, Prémontré, fourniraient le sujet d'autant de monographies pour leurs abbesses, chacune de ces abbayes ayant presque toutes sous leur dépendance de nombreuses abbayes jusqu'à l'étranger[2].

La principale abbaye d'Italie était celle de Conversano, essaimage des Cisterciennes, dont l'abbaye jouissait de prérogatives plus étendues qu'aucune de chez nous. On lit dans le *Dictionnaire théologique* de Vacant la description de l'intronisation de son abbesse : « Tout le clergé se rendait en abbaye en habit de chœur; l'abbesse, *en mitre et en crosse*, était assise devant la porte extérieure sous un baldaquin; chaque membre du clergé passait devant elle en faisant la prostration et en lui baisant la main. » La même cérémonie existait en Espagne pour l'abbesse de Las Huelgas, dont le pouvoir aurait pu presque exciter la jalousie de la reine d'Espagne.

Quiconque se livre impartialement à l'étude de l'histoire des abbesses se convainc aisément de l'inanité de toutes les calomnies dont elles ont été abreuvées; Voltaire, lui-même, n'a pu leur reprocher que des abus de pouvoir religieux, tel que l'usurpation du droit de confession dont nous avons parlé[3]; le reste est de la gauloiserie et du mensonge. L'on reste même étonné que, avec la souveraineté absolue dont elles disposaient, leur vie à toutes se

[1] *Dictionnaire des abbayes*, par l'abbé Migne, v° Jouarre.

[2] Nous avons négligé de mentionner le Paraclet, abbaye de femmes fondée en 1123 par Abélard, et dont Héloïse fut la première abbesse : sa durée fut éphémère, et les faits qui s'y rattachent ont peu le caractère historique.

[3] Voltaire, *Essai sur les mœurs*. v° *Abbesses*, t. V, p. 446. Ed. Palissot.

soit passée édifiante et digne de respect, non seulement à Fontevrault, mais encore dans toutes les autres abbayes. A cela plusieurs raisons : bien que le roi choisisse de son plein gré les abbesses, il est de tradition qu'il avise le Pape de leur nomination; il s'exposerait à des représentations, voire à une rupture avec Rome en cas de choix indigne. Le Pape, de son côté, délègue un évêque, un archevêque ou un cardinal pour bénir la nouvelle abbesse, lors de son entrée en fonction : cette bénédiction, nous l'avons vu, équivaut presque à un sacre. Celle-ci n'échapperait pas, dans le domaine religieux, à de sévères admonestations, suivies d'une demande au roi de la remplacer, s'il advenait de graves infractions à la discipline; souvenons-nous que, dès 451, le concile de Chalcédoine prescrit l'intervention des évêques pour régulariser les établissements monacaux fondés autour des villes ou ailleurs. En plus, les abbesses appartiennent presque toutes et dans toutes les abbayes aux sommités de la noblesse; elles ont l'honneur de leur nom à défendre; et, enfin, à la différence des abbés commendataires, elles sont tenues de résider dans leurs abbayes; et elles seront les premières à abdiquer l'abbatiat, si elles n'ont pas le goût de la retraite et de la claustration (le cas, quoique fort rare, s'est présenté).

La vie est sévère à l'abbaye, même quand on s'éloigne des temps primitifs. La Grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, nièce de Louis XIII, va un jour en visite à l'abbaye de Fontevrault, où elle a une tante abbesse, Jeanne de Bourbon, fille naturelle d'Henri IV. Elle s'y ennuie. Les filles de sa suite découvrent une folle enfermée dans un cachot. « Je pris ma course vers ce cachot, dit-elle, et n'en sortis que pour souper. » Le second jour, l'abbesse, voyant qu'elle y avait pris goût, la régala d'une seconde folle : « Comme il n'y en avait plus pour un autre jour, l'ennui me prit, dit-elle, je m'en allai malgré les instances de ma tante[1]. » Avouons qu'une mondaine s'ennuierait à moins.

Encore une fois, il faut beaucoup se défier de notre esprit gaulois, qui s'est pris de bonne heure aux ordres monastiques avec d'autant plus de jovialité qu'ils étaient plus sévères et que la vie en était plus murée. On sait l'anecdote de la visite de Boileau à Cîteaux. Le poète, dans son *Lutrin*, y avait placé le séjour de la Mollesse. Accompagnant le roi à Strasbourg, il fait une visite à l'abbaye. Le Père qui lui sert de guide, la lui montre dans tous ses recoins et détours; après quoi, un peu railleur, il le prie de

[1] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p. 505.

lui indiquer, à son tour, où siège la Mollesse, si bien décrite par lui : « Ma foi, mon Père, répond Boileau, elle est si bien cachée que je n'ai pu moi-même la découvrir. » Croirons-nous davantage Mme de Sévigné quand elle écrit cette phrase : « Cette place (celle d'abbesse) est toute propre aux vocations un peu équivoques; on accorde la gloire et les plaisirs. » Le mot est un peu méchant, mais que signifie-t-il? que l'abbesse sortira, parfois, de son abbaye pour se montrer à la cour ou dans les salons, voire qu'elle ouvrira elle-même ses appartements pour recevoir des visiteurs de marque. D'ailleurs, déjà sont nés les *chapitres nobles*, dont nous allons parler et dont les abbesses, purement séculières, ne sont, en définitive, que les souveraines d'un groupement très aristocratique, où l'orgueil du nom tient plus de place que la foi religieuse. Sans doute, l'abbesse du dix-septième siècle n'a plus l'austérité de celle du douzième et du quinzième; elle s'est mondanisée; admettons même, malgré que le fait soit fort sujet à conteste, que Marie-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles en 1717, ait effrayé les religieuses de son abbaye en tirant le pistolet dans son enceinte, jamais (et nous soulignons le mot) le scandale ne s'est élevé jusqu'à y introduire le culte des amours profanes, comme se sont plu à l'imaginer des romanciers ou des librettistes, plus soucieux de l'effet à produire que de la vérité.

IV

La Révolution, dans ses fausses idées d'individualisme, considéra comme un attentat à la liberté la prononciation de vœux perpétuels. Par la loi du 13 février 1790 et du 18 août 1792, l'Assemblée législative abolit les congrégations religieuses, tant de femmes que d'hommes, et par voie de conséquence, les abbayes et monastères qui leur servaient de demeures. Toutefois, si Louis XV et même Louis XVI avaient déjà supprimé beaucoup de congrégations masculines, ils avaient maintenu presque toutes celles de femmes, qui persistèrent durant tout l'ancien régime, si ce n'est que plusieurs abbayes féminines se transformèrent en chapitres nobles, dont les abbesses ont fait souche des hautes dignitaires qui figurent, à l'heure actuelle, dans certaines cours d'Europe. Il est à remarquer, à l'honneur des femmes, que celles-ci opposèrent une plus noble résistance aux décrets de suppression qui les atteignaient, que les religieux, qui se dispersèrent dès la première sommation. A Fontevrault, l'abbesse eut le courage de déclarer qu'elle ne quitterait les lieux, elle et ses moniales, qu'à la condition d'une expulsion violente, que, du reste, on ne leur épargna pas. Une

page superbe serait à écrire sous le titre : les dernières abbesses. Celle de Jouarre, qui a été indignement salie par Renan, bien que sous un nom supposé, comme Jeanne d'Arc l'avait été par Voltaire, portait le nom et était, croyons-nous, la sœur du comte de Montmorin Saint-Hérem, ministre des affaires étrangères sous Louis XVI. L'abbesse, comme le ministre, portèrent leur tête sur l'échafaud, en 1792. Le même sort fut réservé à la dernière abbesse de Montmartre, qui était Mme de Montmorency-Laval, d'où le nom de Laval affecté jusqu'en ces dernières années à une rue de Paris, actuellement débaptisée. Nous nous perdrions dans les détails à vouloir énumérer ces abbesses de la dernière heure, qui furent héroïques et périrent presque toutes sous le couteau des septembriseurs. Leur malheur fut d'être désignées comme victimes par le double caractère de leur vocation religieuse et de la splendeur du nom qui les mettaient hors pair.

Depuis lors, chez nous, le titre d'abbesse a été supprimé et remplacé par celui de *supérieure* pour les directrices spirituelles des divers ordres religieux de femmes; ce n'est que par un courageux appel au passé que celle de Solesme prend encore le titre d'abbesse; le titre est légalement aboli et il n'y a de conservé des anciennes dénominations que celle de *prieure* pour la supérieure générale du Carmel.

V

A côté des abbayes purement religieuses, il s'était fondé, en France principalement, dans les derniers temps de la monarchie, des *chapitres nobles*, tant d'hommes que de femmes, soit attachés à une abbaye déjà existante, soit créés en même temps que l'abbaye dont ils dépendaient. Dans les chapitres nobles de femmes [1], l'abbesse était seule tenue de l'obligation du célibat; les chanoinesses qui en faisaient partie pouvaient, à l'occasion, être mariées. A Ronceray, cependant (diocèse d'Angers), les trois vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté étaient imposés. On comptait en France vingt-neuf de ces chapitres de femmes aux termes des documents officiels de 1787. Assurément l'idée de piété n'en était pas absolument exclue, puisque l'admission entraînait l'assistance régulière et parfois quotidienne à des offices de chœur; cependant, l'idée dominante fut, avant tout, celle d'une sélection aristocratique, accompagnée d'un titre envié, comme celle que précisait pour les

[1] Consultez Ducas, *Chapitres nobles de dames*, in-8°. Paris, 1843. Tableau des abbayes et monastères d'hommes en France à l'époque de l'édit de 1768, avec la liste des abbayes royales de filles.

hommes l'admission dans l'ordre de Malte ou dans celui du Saint-Esprit. A Bourbourg (Nord), il fallait prouver sa noblesse depuis 1400; cette preuve était de rigueur. En 1782, la reine Marie-Antoinette permet à ce chapitre de se qualifier de *chapitre de la reine*, et elle-même prend le titre de première chanoinesse de Bourbourg. A l'abbaye de Château-Chalon (diocèse de Besançon) l'abbesse est princesse du Saint-Empire; les chanoinesses, au nombre de dix-sept, ont le titre de comtesse et doivent établir sept générations de noblesse. A Saint-Martin de Salles, en Beaujolais, elles avaient également le titre de comtesse; ce couvent fut sécularisé par Louis XVI. A l'abbaye de Saint-Rainfroy-lès-Denain (ancien diocèse d'Arras), il fallait établir seize quartiers de noblesse *militaire*. Les chanoinesses étaient habillées d'étoffes blanches, avec un surplis de toile fine et un grand manteau doublé d'hermine blanche; l'abbesse se distinguait par un manteau d'hermine moucheté. A Maubeuge et à Remiremont, les preuves de noblesse étaient également fort rigoureuses; dans ces deux chapitres, toutefois purement honorifiques, les chanoinesses ne formaient aucun vœu. Ces quelques citations suffisent pour bien préciser ce qu'étaient les chapitres nobles et les honneurs qui entouraient leurs abbesses. Celles-ci étaient naturellement fort mêlées au monde et n'avaient guère que leur grandeur même pour les préserver de ses médisances ou de ses intrigues. Dans tous les cas, il serait aussi injuste de mettre sur le compte des vraies abbesses religieuses les faiblesses dont elles ont pu se rendre coupables, que de mettre à la charge du vrai clergé les écarts possibles commis par les *monsignori* italiens, uniquement dotés d'un titre séculier.

Il allait de soi, chez nous, que l'abolition de la noblesse en qualité de corps constitué entraînerait celle des chapitres nobles et à plus forte raison celle des abbesses. Il n'en a pas été de même dans les pays catholiques où la noblesse est restée reconnue comme institution de l'Etat, en Autriche, par exemple. Le titre d'abbesse n'y a rien perdu de sa splendeur passée, et ses dignitaires ne sont pas le moindre ornement de la cour, quand elles paraissent aux grandes cérémonies, portant le costume et les insignes que nous avons décrits et dont la partie essentielle est le diadème, la crosse et le manteau d'hermine. Il existe encore en Bohême le couvent des dames nobles de Prague, fondé en 1755 par l'impératrice Marie-Thérèse et dont les dames se recrutent parmi la plus haute noblesse du pays. Le titre d'abbesse est réservé à une dame appartenant à la famille impériale-royale des Habsbourg. Les autres princesses ne faisant partie de la famille impériale, portent le titre de doyennes.

L'abbesse, de même que la doyenne capitulaire, sont prébendées, c'est-à-dire touchent les revenus ecclésiastiques attachés à leur canonicat et jouissent d'un apanage à la cour en vertu de leurs fonctions. L'abbesse a droit personnellement à cinq équipages à la cour et à deux loges dans les théâtres royaux et impériaux. Elle ne réside pas au couvent, mais habite un palais à Prague, où elle donne des audiences. La doyenne-chanoinesse, qui est placée immédiatement au-dessous d'elle comme rang et autorité, porte le titre d'*excellence*. Les dernières abbesses furent : l'archiduchesse Marie-Christine, ex-reine régente d'Espagne, l'archiduchesse Marie-Antonia, Marguerite-Sophie, duchesse de Wurtemberg, Caroline-Marie ; à l'heure actuelle, c'est l'archiduchesse Marie Annunziata qui est revêtue de cette dignité. Les journaux de Vienne ont annoncé récemment les fiançailles de Marie Annunziata avec le duc Siegfried de Bavière. L'archiduchesse est la fille de feu l'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur, et de sa troisième femme Marie-Thérèse, née princesse de Portugal.

Sur la poitrine de l'abbesse figure une médaille en or émaillé, avec les initiales du couvent et l'image de la Vierge. Dans les grandes cérémonies, elle porte le manteau de cour, le diadème orné de diamants, ayant un peu la forme de notre couronne murale, le sautoir en soie blanche, et enfin la crosse abbatiale. Pour beaucoup d'entre elles, quand à la majesté du costume vient s'adjoindre l'éclat de la beauté et de la jeunesse, ce qui est le cas de l'archiduchesse Marie Annunziata, actuellement titulaire, on reste en contemplation devant cette évocation d'un passé lointain, dont l'archaïsme semble un hommage à une poésie disparue.

Mais à côté de ce tableau de grâce et de séduction, l'on vient à songer aussi à ces souveraines que les infortunes retentissantes n'épargnent pas plus que leurs devancières, et qui, martyres de leur élévation ou victimes des révolutions politiques, promènent en exil les tortures d'une existence brisée ; qui saurait dire si elles ne se prennent pas à regretter, parfois, ces antiques retraites abbatiales, où elles retrouvaient, oubliées des hommes et protégées par Dieu, un repos et une paix que la terre ne pouvait plus leur donner !

Gabriel Prevost.

PENSÉES ET FLEURS D'ÉTÉ

Les idées nous viennent souvent sans que nous y pensions, comme des personnes de connaissance rencontrées inopinément dans la rue; à nous de les arrêter au passage.

Il y en a qui sont de vieux amis, tellement changés, que nous avons peine à les reconnaître, d'autres que nous avons vus souvent déjà, mais qui sont revêtus d'un costume nouveau; il en est dont l'apparition nous déconcerte, parce qu'elle nous prend par surprise.



Lorsque l'amour s'éveille en nous, c'est une musique délicieuse dont nous ignorons la provenance; et bientôt nous nous apercevons avec ravissement qu'elle émane de nous-même.



On assure que lorsqu'on se met à dompter les bêtes féroces, cela devient une passion : c'est bien naturel. L'homme aime à sentir sa puissance et, faute de pouvoir l'exercer sur ses semblables, il est heureux d'affirmer son autorité sur des êtres d'un ordre inférieur. Il y a toujours une jouissance à triompher d'une volonté, même animale.



On trouve quelquefois le bonheur pour soi-même en s'efforçant de le donner à quelqu'un d'autre.



Ce qui nous aide à traverser les épreuves, c'est non seulement la quantité des occupations, mais aussi leur diversité par rapport à notre vie habituelle. Cette différence dans notre existence matérielle fait qu'un départ pour un voyage est plus pénible à celui qui reste qu'à celui qui s'en va. C'est un des privilèges de l'esprit humain de se laisser distraire.



Lorsque deux êtres ne vibrent pas en même temps pour la joie ou la douleur, ils ne se comprendront jamais et ne sont pas faits l'un pour l'autre.



Les paysages sont, comme les êtres humains, sympathiques, antipathiques ou indifférents. Quelquefois une maison, un arbre mal planté ou mal venu, détruisent l'harmonie d'un site, comme un vilain nez, une bouche mal dessinée, déparent un visage.

Une contrée peut nous déplaire comme une personne dont le caractère n'offre pas d'affinités avec le nôtre, et nous nous y sentons dépaysés comme dans une société qui ne nous agrée pas.

La vue d'un beau site élève l'âme ainsi qu'une conversation avec un esprit supérieur.



Un jardin mal entretenu est comme une femme mal coiffée et mal habillée.



Une maison mal tenue est semblable à une femme vêtue d'une robe décousue ou tachée. Souvent les deux vont de pair : la femme et la maison en désordre.



Les personnes qui ont beaucoup d'idées nous en suggèrent de nouvelles, tandis que celles qui en sont dépourvues nous ôtent les pensées mêmes que nous avons.



Sur ceux qui souffrent, la douleur d'autrui exerce une attirance. Quelquefois nous pressentons dans une âme une souffrance cachée que nous ne pouvons définir, et cela ajoute à notre sympathie le charme irritant de l'énigme.



C'est souvent un plus grand talent de savoir écouter que de savoir parler. Celui qui réunit les deux qualités peut aller loin dans la vie.



Dans le drame ou le roman moderne, le héros coupable ou simplement malheureux se tue pour expier une action criminelle ou même une mauvaise pensée.

Dans la vie réelle, celui qui écoute la voix de sa conscience se charge bravement de sa croix et cherche l'expiation ou l'apaisement dans l'accomplissement de son devoir.



Lorsque tout nous semble facile, que nous avons le sentiment de pouvoir tout accepter avec courage, même les plus grandes épreuves, c'est un signe que nous sommes en bonne santé.

La confiance dans nos forces physiques nous donne des forces morales.

-oo-

Pour les idées qu'on nous présente, comme pour les hommes, le degré de confiance que nous leur accordons doit se mesurer à l'estime que nous avons pour la personne qui nous fait faire leur connaissance.

-oo-

Beaucoup de personnes ne peuvent comprendre qu'on aime la solitude. « C'est parce que vous êtes rarement seul que vous croyez aimer la solitude, disent-elles; mais si vous l'étiez souvent, vous en seriez bientôt lassé. »

La solitude n'est pas triste lorsqu'elle ne vient pas du cœur; elle est même nécessaire au repos de l'esprit et à son développement. Pour étudier, pour se recueillir, pour réfléchir, il faut être seul. Les natures superficielles peuvent ne pas aimer la solitude; tous les penseurs savent l'apprécier.

-oo-

Lorsqu'on est sujet à la mauvaise humeur, le seul moyen de s'en corriger est de toujours en rapporter la faute à soi-même, et non à autrui ou aux circonstances.

-oo-

Lorsque l'amour atteint une certaine intensité, il peut être blessé, mais non découragé. — Les personnes que nous aimons profondément peuvent nous peiner; elles ne sauraient nous empêcher de les aimer.

Comtesse de M.

REVUE DES SCIENCES

Hydrologie : L'art de découvrir les sources. — En rase campagne. — La vieille baguette divinatoire. — Enquête. — Un nouveau sorcier qui réussit. — A Rome. — Expériences suivies de succès. — Le fil de fer révélateur. — Force d'entraînement. — Pendule indicateur. — Afflux nerveux. — Radiations et Electricité. — Hypothèses. — Illusions ou réalités? — Médecine vétérinaire : Pour les amis des chiens. — La maladie des jeunes chiens. — Le microbe. — Au Muséum de Paris. — Cultures atténuées et vaccins. — De mai 1901 à mai 1902. — Résultats. — 1250 chiens vaccinés. — Un progrès. — Mortalité réduite à 2,4 pour 100. — Photographie : Manipulations fastidieuses. — Après le fixage, le lavage. — Trois heures de lavage. — Les éliminateurs de l'hyposulfite de soude. — Persulfate d'ammoniaque. — Suppression immédiate de l'hyposulfite. — Variétés : Le chant des oiseaux. — Les espèces qui s'imitent. — Chant du coq. — Histoire d'une grande volière américaine.

Il y a quelques années, j'ai fait ici une petite enquête sur les « sourciers et la baguette divinatoire ». La Société des recherches psychologiques de Londres avait, avant nous, poursuivi la même enquête sur une très grande échelle, puisque le rapport qui fut déposé à ce sujet avait près de 400 pages. Avec un certain étonnement, je l'avoue, en Angleterre comme en France, les résultats constatés furent favorables à l'art divinatoire des sourciers. Personne, d'ailleurs, ne peut fournir une explication scientifique des faits relevés un peu partout. Et la question n'a pas fait un pas depuis cette époque. Avant, du reste, de chercher à donner une explication de ces phénomènes, il faut d'abord bien prouver qu'il n'y a pas d'illusion sous jeu, que la réalité du fait est incontestable. Un grand nombre de lecteurs du *Correspondant* nous ont adressé jadis des lettres où ils affirmaient qu'eux-mêmes ou des personnes de leur famille faisaient tourner la baguette de coudrier et découvraient des sources. Ils réussissaient encore en se servant non plus de baguettes ordinaires, mais encore de fils de fer. Il apparaissait à la majorité qu'il s'agissait, en tout ceci, de phéno-

mènes individuels d'ordre physiologique. Tel jouissait de cette vertu, tel, à côté, restait impuissant.

Nous revenons sur cette question restée très obscure, parce qu'on vient de citer un « sourcier » qui opère avec grand succès et qui n'est autre que le F. Arconse, des Petits Frères de Marie, actuellement Supérieur de l'Ecole de Thurins (Rhône)[1]. Sa réputation de « sourcier » a dépassé les frontières et l'année dernière il fut appelé à Rocca-Priora, dans le diocèse de Frascati, près de Rome, à la requête de Mgr Francesco Giocci, évêque auxiliaire de ce diocèse, afin de découvrir des sources pour la municipalité et pour les habitants de la région.

Il y a environ trente ans que le F. Arconse, en visitant avec des amis une carrière et trouvant sur le sol une baguette fourchue de coudrier, s'amusa à la prendre entre ses mains et à voir si elle tournerait. Et la baguette tourna. On ne voyait d'eau nulle part. On chercha sous terre et l'on rencontra un filet d'eau. Depuis ce temps, le F. Arconse cultiva le pouvoir qu'il avait découvert en lui et multiplia les essais. Il a pu trouver ainsi 1,300 sources et il n'eut à son actif que deux insuccès, tous dus à la même cause, à son avis. Il y a erreur quand la baguette fonctionne au-dessus d'une argile molle sur laquelle s'enfoncent, sans pénétrer, des gouttes de pluie. Il n'y a pas de source, en réalité, et la baguette tourne.

Le F. Arconse se mit en même temps à étudier l'hydrologie, dit M. le Dr Battandier, à chercher les sources, de façon à faciliter l'œuvre du sourcier. On pourrait dès lors penser que c'est surtout l'hydrologue qui réussit dans ses nombreuses investigations; cependant, selon ses affirmations, c'est toujours la baguette, au contraire, qui le mit sur la voie des sources. Il fut conduit d'ailleurs à abandonner la baguette en bois et à adopter un gros fil de fer rond de deux tiers de centimètre de diamètre se repliant sur lui-même en son milieu en une sorte de longue boucle fermée. Il prend les deux bouts extrêmes dans ses mains, la paume tournée vers le ciel. La boucle est ordinairement disposée verticalement. Si l'opérateur parvient près d'un courant d'eau, la baguette se retourne sur lui avec plus ou moins de vivacité comme si la poitrine l'attirait. La force de ce mouvement de rotation est considérable et variable d'ailleurs. M. Battandier qui a assisté à ces essais, raconte que pour apprécier approximativement la puissance de déplacement du fil, il pria l'opérateur de laisser passer à droite et à gauche les extrémités de la baguette métallique; puis

[1] M. le docteur Battandier a le premier, dans le *Cosmos*, signalé les recherches du F. Arconse dont il a été témoin aux environs de Rome.

ces extrémités furent saisies avec vigueur par deux personnes qui devaient s'opposer à tout mouvement de rotation. En dépit de tous leurs efforts, et bien que leurs quatre mains fussent employées à maintenir le fil, elles ne purent l'empêcher de tourner de 90°. Cette baguette en fil de fer apparaît d'autant plus sensible qu'elle est plus grande. Le F. Arconse prétend qu'on peut lui donner encore plus de puissance en la composant d'un faisceau de fils de fer tordus. Seulement, ajoute-t-il, la baguette divinatoire ainsi formée deviendrait alors si sensible qu'elle révélerait l'existence des plus petits filets d'eau, qu'il n'y a pas intérêt à recueillir. Enfin, une baguette qui a beaucoup servi serait plus sensible qu'une baguette neuve.

Lorsque le F. Arconse, raconte toujours M. le Dr Battandier, met le pied sur la partie ou le cours d'eau fait sentir son influence, il suffit que le bout du pied touche cette sphère d'action pour que la baguette entre en mouvement. Passant ensuite dans un endroit voisin, il cherche par l'agitation de la baguette le point précis où la source commence à agir. Ces deux points fixés par tâtonnements occupent une bande de terrain d'autant plus grande que la profondeur de la source est plus considérable; il marque alors soigneusement le milieu de cet espace. C'est là qu'il faut creuser. Ce mode d'opération est, du reste, celui de tous les sourciers. Le F. Arconse avoue, aussi, que l'étude des terrains peut beaucoup aider le pronostic. Ensuite, pour plus de précision, il jalonne le cours d'eau. A cet effet, partant du point de découverte, il prend un pendule métallique. En campagne, le pendule le plus pratique, c'est tout bonnement une montre suspendue à une chaîne d'acier. Ce pendule immobilisé se met à osciller, faiblement d'abord, puis franchement dans une direction déterminée. Cette direction est celle du cours d'eau. Pour s'en assurer, on arrête le pendule et on lui donne violemment une direction diamétralement opposée. Les oscillations s'arrêtent plus ou moins rapidement selon la sensibilité de l'opérateur et recommencent bientôt dans le sens du courant d'eau. En se servant de ce pendule, on jalonne la direction du cours d'eau; on contrôle d'ailleurs de temps en temps au moyen de la baguette.

Il est évident qu'à la lecture de ces détails, on a une tendance à se demander si tout cela n'est pas « un conte à dormir debout ». Illusion, suggestion, etc. Mais c'est qu'il n'y a pas que le cas du F. Arconse. Il y en a des milliers. On mentionnait encore dernièrement une jeune fille qui, sans aucune baguette magique, trouvait les sources par une sorte de sensation interne. On la place sur une terrasse dans une maison qu'elle ne connaît pas; tout à coup,

elle tressaute et dit : « Vous venez de renverser en bas des seaux d'eau sur le plancher. » Et c'était vrai. Il semble qu'il y ait là des phénomènes d'ordre nerveux, bien plutôt que d'ordre physique. Le F. Arconse croit à des phénomènes électriques. Nous ne pensons pas que l'électricité ait rien à faire ici. On ne voit pas quelle pourrait être son intervention?

Si le phénomène est bien réel, — et il est permis de le penser après toutes les expériences que l'on connaît, — il pourrait être rattaché à la perception plus ou moins diffuse de radiations spéciales par des sujets à système nerveux prédisposé. On connaît des sujets très nerveux ou du moins d'une nervosité spéciale qui perçoivent ce que d'autres ne sentent nullement. On a vu des personnes reconnaître à distance la présence de métaux variés, etc. Peut-être existe-t-il des sujets sensibles à l'eau. Ce qui peut faire supposer que le système nerveux entre en jeu, c'est précisément la torsion magique de la baguette. Aucune force extérieure ne pourrait déterminer un effet de cette nature; c'est évidemment le sourcier qui, inconsciemment, le produit un peu comme il arrive dans le fait bien connu aujourd'hui des tables tournantes. Dans l'entourage du F. Arconse, sur une trentaine de personnes prises au hasard, il ne s'est trouvé que trois sujets susceptibles d'entraîner la baguette. Un cours d'eau peut émettre des radiations auxquelles des sujets à organisation particulière seraient tout à fait sensibles. Il y aurait provocation de phénomènes nerveux intenses comme dans le magnétisme humain. Ce ne sont là que de simples hypothèses. Mais le problème en lui-même vaudrait vraiment la peine d'être sérieusement étudié, car, ou les faits manquent de base et alors on en finirait une bonne fois avec la baguette divinatoire, ou ils sont réels, et comme ils sont absolument singuliers, ils pourraient conduire les expérimentateurs à la découverte de phénomènes importants qui nous échappent complètement aujourd'hui et qui auraient une répercussion utile sur nos connaissances physiques et biologiques.

Heureuse nouvelle pour ceux qui aiment les chiens. On va pouvoir les sauver de la maladie du jeune âge. On ne connaissait pas la nature de cette affection qui faisait mourir tant de chiens parmi les meutes, jusqu'à 80 pour 100 en quelques semaines. La maladie se manifeste sous des formes diverses, affectant les organes respiratoires ou le système nerveux : coryza, bronchite, paralysie, etc. M. Phisalix, du Muséum, a trouvé le microbe : c'est un coccobacille déjà étudié par M. Lignières. En 1901, il a trouvé aussi un vaccin qui a été mis en expérience depuis le mois de mai

de la même année. En un an, M. Phisalix a inoculé 1,250 chiens de toute race. Toutes les vaccinations faites en dehors du Muséum l'ont été par des médecins ou des vétérinaires. Or, sur 1,250 chiens vaccinés du 15 mai 1901 au 15 mai 1902, on a constaté que 37 avaient succombé à la maladie; 30 ont eu des attaques bénignes. Ce qui donne, pour la mortalité, le chiffre de 2,4 pour 100, et pour les atteintes légères 2,8 pour 100. C'est déjà là un très beau résultat. On pourra obtenir mieux, parce que l'expérience a prouvé qu'il fallait pratiquer les vaccinations plus tôt qu'on ne l'a fait jusqu'ici, dès l'âge de deux mois.

Puis l'animal est bien mieux défendu quand on renouvelle les inoculations au moins deux ou trois fois. Quelques symptômes de maladie s'étant produits après une première inoculation, quelques personnes ont pensé que c'était le vaccin lui-même qui avait provoqué le mal. Il est possible que chez quelques chiens déprimés le vaccin puisse exercer une action néfaste. Cependant, il n'y a là qu'une hypothèse, car il n'en a jamais été ainsi pour les 1,250 chiens inoculés. Sur les 26 cas de maladie relevés après une seule inoculation, 20 se sont manifestés très rapidement du 3e au 10e jour et chez quelques-uns la mort est arrivée en 4 ou 5 jour. Or cette marche de la maladie est complètement différente de celle de la maladie provoquée artificiellement. Dans les expériences, les symptômes ne surviennent qu'entre 10 et 25 jours. Et même le vaccin introduit directement dans le sang n'a pas provoqué la maladie. Il est plus probable que les animaux qui sont morts si vite étaient déjà en incubation du mal au moment où ils ont été vaccinés. Chez les chiens déjà malades, on ne s'est pas aperçu, d'ailleurs, que le vaccin aggravait la maladie. Ainsi sur 35 chiens inoculés en pleine maladie, 29 ont guéris. Les 6 cas de mort se rapportent à des formes pulmonaires et nerveuses. La mortalité ordinaire chez les chiens de race pure oscille entre 25 pour 100 et 80 pour 100. Si l'on prend comme chiffre moyen une mortalité de 40 pour 100, on voit que la vaccination a abaissée aussitôt la mortalité à 2,4 pour 100. La vaccination est donc efficace.

Nous sommes en pleine saison photographique. Il n'est pas superflu d'indiquer un nouveau moyen de rendre plus rapides les manipulations qu'exige l'apparition de l'image. On sait que le développement de la plaque sensible ne réclame que quelques minutes; mais après le fixage à l'hyposulfite qui ne réclame également que quelques instants, il y a le lavage pour enlever l'excès de l'hyposulfite, c'est toute une affaire. Cela exige de l'eau courante et des heures de patience. Beaucoup d'amateurs ont renoncé

à la photographie à cause du lavage qui est très difficilement parfait. Si le lavage n'a pas été suffisant, le cliché perd de sa valeur et se gâte à la longue; eh bien, cette sujétion ennuyeuse, désagréable, énervante, elle va disparaître. Libre maintenant à chacun de s'en débarrasser, et il faut bien le croire, puisque MM. Lumière l'affirment. Ils ont trouvé le moyen de se débarrasser de l'hyposulfite de soude en excès en un quart d'heure tout au plus.

Le problème était posé depuis longtemps, mais il n'avait pas reçu de solution. Il faut oxyder l'hyposulfite. Si l'oxydation est rapide, le composé formé ne demande pas mieux que de quitter la plaque. Jusqu'ici, on parvenait bien à éliminer, mais, du même coup, on enlevait l'image. MM. Lumière ont essayé tous les oxydants imaginables et il ne s'en est trouvé qu'un qui répondît pratiquement à la question. Tous attaquent l'image et offrent encore d'autres inconvénients. Seul le persulfate d'ammoniaque peut convenir. Et même tel qu'on le trouve dans le commerce, il jouerait de mauvais tours aux photographes, parce qu'il renferme de l'acide en liberté. Pour rendre son emploi possible, il faut neutraliser cet acide par un peu d'alcali. Il se produit seulement un léger renforcement de l'image dû à la formation d'oxyde d'argent plus opaque que celui qui constitue l'image primitive. Pour rendre plus efficace, en tout état de cause, le persulfate, MM. Lumière lui ajoutent quelques substances à réactions alcalines et en quantités variables selon les proportions d'acide libre du composé. Dans ces conditions, on obtient un bon éliminateur de l'hyposulfite de soude. La préparation qui leur est propre, « le thyoxydant », élimine l'hyposulfite en quelques minutes. Voici le mode opératoire pour les plaques. Il est à peu près le même pour les pellicules : Au sortir du bain d'hyposulfite, on lave les plaques deux minutes à l'eau courante, puis on les place dans une cuvette renfermant 100 centimètres cubes de solution oxydante à 10 grammes où on les abandonne environ cinq minutes. On lave finalement les clichés encore deux minutes à l'eau courante, et c'est fini. Donc neuf minutes au lieu de trois heures de lavage! C'est un progrès!

On sait bien que certains oiseaux peuvent acquérir le chant d'oiseaux d'autres espèces et même imiter la voix humaine comme le perroquet. M. Scott, professeur à l'université de Princeton, vient d'appeler l'attention sur quelques faits qu'il a observés et qui confirment cette curieuse faculté des oiseaux. Beaucoup d'oiseaux sauvages ont une tendance à intercaler dans leur chant naturel des phrases musicales nouvelles pour lui. M. Scott cite un galéos-

copte de la Caroline qui, de lui-même, apprit et s'amusa à faire entendre le chant d'un autre oiseau également sauvage. Et ce qui est singulier, c'est que le galéoscopte avait appris le chant d'un oiseau qui ne se fait entendre que pendant la nuit. Aussi étonnement des habitants du pays qui percevaient en plein jour un chant nocturne. Un autre oiseau, le zamaladia parlait comme un perroquet. L'oiseau vivait cependant en liberté et deux ans de suite il revint dans les mêmes parages avec son même vocabulaire : « Vous êtes un joli oiseau. Où êtes-vous? » Qui avait pu apprendre ces mots à ce zamaladia? La faculté que possèdent quelques oiseaux captifs d'imiter le chant d'oiseaux d'autre espèce est beaucoup plus rare. M. Scott a suivi pendant sept ans plusieurs oiseaux en captivité; ces oiseaux avaient été pris très jeunes au nid même, dans les bois. On leur avait donné une certaine liberté dans de grandes chambres et on les avait abandonnés à eux-mêmes... On se contenta de les observer en leur assurant bon gîte et bonne nourriture. Or aucun de ces oiseaux n'eut le chant normal de l'espèce. Un certain nombre imitaient des oiseaux qui chantaient dans le voisinage ou encore ceux qui vivaient avec eux. Mais il en fut un qui montra jusqu'à quel point le besoin de l'imitation est grand chez des oiseaux qui n'ont pas le souci de chercher leur nourriture. Le facteur passait trois fois par jour devant la maison située en pleine campagne et il avait l'habitude de s'annoncer par un sifflement particulier. Un jour, le sifflement se fait entendre : M. Scott va à la porte pour chercher ses lettres. Pas de facteur! Il pensa que quelque gamin venait de passer et s'était amusé à ses dépens. Le lendemain, même sifflement à quatre ou cinq reprises différentes et pourtant personne à la porte, ni facteur ni gamin. Le hasard fit entrer M. Scott dans la chambre aux oiseaux. Il reçoit aussitôt sur son épaule un de ses pensionnaires, un bel *icteria virens*. L'oiseau se mit aussitôt à faire entendre un sifflement qui était précisément celui du facteur.

Un autre oiseau, un *agelaius phœnicus*, poussait une sorte de cri complexe. C'était celui du coq. Un geai, enfin, parlait absolument comme un perroquet.

On peut conclure de ces observations que l'oiseau n'est nullement condamné par son instinct à copier servilement ses ancêtres.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1902.

Nous ne pensons pas que personne puisse désormais prétendre qu'on ne connaît point la pensée du ministère. Elle vient de se manifester avec assez de violence pour lever tous les doutes ; l'affichage du discours de M. Combes, en réponse à l'interpellation de M. Denys Cochin, va porter dans tous les villages l'esprit qui l'anime. L'expectative à l'égard de ce gouvernement n'est plus possible. On est pour lui ou contre lui.

Il y a, sur quelques points, contradiction dans ses vues et divergences entre ses membres; cela est certain. Etait-ce une raison pour que son action en fût neutralisée et qu'il se trouvât ainsi dans l'impuissance de faire tout le mal pour lequel il était né? Quelques-uns l'avaient espéré ; sous l'empire de cette illusion, ils hésitaient à partir en guerre. Ils convenaient que ce cabinet, dans son ensemble, était détestable, mais ils se rassuraient en y voyant figurer M. Rouvier; ils comptaient sur lui pour arrêter l'exécution des mauvais desseins de ses collègues, et pour préparer peut-être contre eux l'avènement d'un ministère dont il serait le chef.

Nous ne supposons pas qu'après la séance du 4 juillet ils aient gardé cette confiance.

Elle s'était accrue pourtant depuis le discours que le ministre des finances, ayant à parler sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires, avait prononcé devant la Chambre. M. Rouvier avait saisi cette occasion pour faire connaître son opinion sur les impôts et même sur l'armée Il avait osé prêcher la prudence dans le remaniement des taxes fiscales; il avait osé dire que l'impôt qui existe depuis cent ans est une sorte de capital national, et qu'il importe d'en respecter les conditions en ne perdant jamais de vue la répercussion que pourraient avoir sur lui des innovations téméraires. Il avait été plus loin ; abordant la question militaire, il avait déclaré à l'extrême-gauche qu'avant de se livrer à des expériences, qu'il voulait bien appeler généreuses, il fallait songer à assurer l'indé-

pendance du pays par la constitution d'une « armée nombreuse, puissante, entraînée. »

C'étaient là des paroles de sens commun, qui, en d'autres temps, eussent semblé des vérités banales, mais qui, dans le milieu où elles étaient prononcées, paraissent des nouveautés hardies. Elles ont valu à l'orateur les applaudissements des adversaires du cabinet, et l'on s'est fort diverti, dans les rangs de l'opposition, de la figure déconfite que devaient faire, devant un tel langage, les socialistes ministériels et les ministres eux-mêmes.

On n'eût pas à attendre longtemps la réplique. Ce fut le ministre de la marine en personne qui la donna. Dans un banquet que lui offraient les comités républicains du 19e arrondissement, entouré de personnages tels que les citoyens Hubbard, Levraud, Clovis Hugues et autres célébrités de cette envergure, M. Camille Pelletan insista sur l'urgence des réformes démocratiques et sociales dont son collègue des finances avait signalé les périls, et, s'élevant contre « ces hommes de gouvernement qui, dès qu'ils sont arrivés au pouvoir, commencent par ajourner tout ce qu'ils ont promis », il jura qu'il ne serait pas de ceux-là, mais bien au contraire de ceux « qui pratiquent au pouvoir ce qu'ils ont réclamé dans l'opposition ».

Naturellement, le spectacle de ces deux ministres, disant chacun, à des tribunes différentes, le contraire de ce que l'autre avait avancé, a ajouté à l'amusement du public. On s'est fort égayé de cette parade, et les bons mots n'ont pas manqué pour la qualifier. C'était, disait-on, la joie de la galerie. Nous aurions, non sans tristesse, compris cette impression, si cette galerie n'avait été composée que d'Allemands ou d'Anglais. Mais nous entrons moins dans le régal que trouvent des Français à de pareilles scènes; car, après tout, c'est de leurs destinées qu'il s'agit, et le gouvernement qui se livre ainsi à la risée du monde, est celui qui les représente devant l'étranger.

Quelle conclusion en faut-il d'ailleurs tirer pour notre sécurité? Parce que M. Rouvier ne pense ni ne parle comme M. Pelletan, croit-on que les affaires en iront mieux? Il se peut que M. Rouvier réussisse à faire différer la réforme des impôts, le rachat des chemins de fer, le bouleversement social; car on nous dit, en vantant son courage, qu'il a fait ses conditions d'avance, et que, sur ces questions, il ne fléchira pas. Alors pourquoi est-il entré dans ce ministère, dont la seule composition indique un programme tout opposé au sien, et comment espère-t-il sauver les finances, si l'on fait, à côté de lui et avec son assentiment, une politique qui ne peut que les compromettre?

M. Rouvier veut une armée forte et puissante, et on s'écrie triomphalement qu'il a fait justice des théories de M. Jaurès qui, la veille, avait prêché le désarmement. M. Rouvier n'en reste pas moins lié à un cabinet qui travaille à désorganiser cette armée, et, tandis qu'il la défendait devant la Chambre, son collègue de la guerre soutenait devant le Sénat le projet que M. Jaurès appuie, parce que, d'accord avec tous nos chefs de corps, mais s'inspirant de motifs tout autres, il y voit la ruine de nos institutions militaires.

Le lendemain, au banquet de Versailles, organisé en mémoire du général Hoche, M. Pelletan donnait, lui aussi, son avis sur l'armée, et il l'exprimait dans des termes qui n'avaient rien de commun avec la pensée de M. Rouvier. Mais, sur ce point, qui avait l'avantage? N'est-ce pas M. Pelletan qui, mieux que M. Rouvier, peut dire en montrant M. André : « Mes idées règnent au ministère de la guerre, et comme je suis chargé de la marine, je les appliquerai dans mon département; je serai l'André de l'armée navale. »

C'est pourquoi, tandis que l'opposition dans le Parlement et dans la presse applaudissait M. Rouvier, en narguant M. Jaurès, celui-ci, tout en faisant mine de contredire le ministre des finances, continuait à voter pour le cabinet. Hier encore, dans le débat sur les quatre contributions directes, ne proposait-il pas pour soutenir le ministère, un ordre du jour dont la formule équivoque ralliait toute la Chambre? Les divisions qui peuvent exister dans le gouvernement ne neutraliseront pas, comme quelques-uns l'espèrent, son action politique; elles feraient bien plutôt son jeu, en neutralisant par une fausse confiance l'action de l'opposition.

La tactique du ministère et de son parti est facile à saisir. Il y a un déficit à combler, et des auxiliaires financiers dont on a momentanément besoin, pour réaliser les opérations qu'exige la détresse du Trésor. On a chargé de cette œuvre M. Rouvier; pendant qu'il essaiera de l'accomplir, ses collègues se livreront à l'odieuse besogne qui est, suivant l'expression dont ils se servent eux-mêmes, leur « raison d'être » et celle de la république. On ajournera les réformes promises; mais on fera prendre patience aux socialistes, en frappant l'Eglise et l'armée. « M. Rouvier, écrit un journal progressiste qui croit ainsi faire l'éloge de ce ministre, a demandé, suivant un vieux mot, qu'on sériât les questions. » Eh bien! oui, on va les sérier, et s'il ne faut que cela pour contenter les modérés, ils ont tout lieu d'être satisfaits. On renverra à une date lointaine la question des réformes fiscales qui, avec ou sans M. Rouvier, aura néanmoins son tour, comme l'a eu, avec

ou sans le général Galliffet, la question militaire, M. André ayant paru à temps pour exécuter le programme qui avait, à la fin, écœuré son prédécesseur.

La question militaire s'agite au Sénat, sans parler du régime d'arbitraire et de démoralisation auquel le ministre de la guerre soumet quotidiennement l'armée. La question religieuse, ou plutôt la guerre religieuse, est engagée dans toute la France.

Après la circulaire qui livre à l'espionnage des préfets, transformés en agents policiers, les fonctionnaires de tout ordre, mesure dont M. Rouvier, comme les autres ministres, a pris sa part de responsabilité, M. Combes a fait signer par M. Loubet, au lendemain du jour où le Président de la République venait de répéter au Mans son éternelle antienne sur l'apaisement et la tolérance, un décret qui prescrit la fermeture immédiate de 135 écoles tenues par des congréganistes.

Décret illégal, comme l'a établi dans une forte consultation un avocat qui porte dignement un grand nom, Me Georges Berryer, et comme M. Denys Cochin, en un beau langage et avec une éloquence indignée, vient de le démontrer à la Chambre; décret dont le même orateur, et après lui, M. Gayraud, M. de Ramel, M. Ribot, M. du Halgouet, ont justement flétri l'exécution; car elle s'est faite avec une brutalité barbare, et contre qui? Contre de saintes femmes, que leur vertu autant que leur faiblesse aurait dû protéger.

Trois jours ont été accordés aux époux Humbert pour vider leur coffre-fort et pour préparer leur fuite. Aux religieuses, qu'on venait à l'improviste expulser, on n'a pas accordé un quart d'heure. On a dépêché contre elles préfets, sous-préfets, procureurs et substituts, gendarmes et serruriers; on leur a donné dix minutes pour emporter leurs hardes, ne leur laissant même pas le temps d'achever leur frugal repas, et allant jusqu'à leur interdire, comme à des repris de justice, de résider dans la commune où elles avaient instruit les enfants et soigné les malades. Il n'y a point de parole pour qualifier de pareils actes; on en rougit comme Français et comme homme. Et M. Combes, en les défendant, a déclaré que ce n'était là qu'un commencement!

Il y a peut-être des gens qui trouveront encore moyen de se tranquilliser. M. Rouvier n'est-il pas ministre des finances? Il a tout consenti, tout approuvé. Il est en plein accord sur la question religieuse avec M. Combes. N'importe; l'impôt sur le revenu est ajourné. On a sérié les questions; que voulez-vous de plus?

Dans son discours au banquet du 19e arrondissement, M. Pelletan a cru devoir dénoncer les provocations du clergé : « Nous

n'avons pas oublié, disait-il, qu'hier encore on espérait nous étrangler, qu'hier encore les cloches de toutes les églises de France sonnaient contre nous le tocsin de la guerre civile. »

Où a-t-il entendu ces cloches? Il serait bien embarrassé de le dire; mais n'est-ce pas ainsi qu'à la veille des massacres du 2 septembre, les devanciers de M. Pelletan dénonçaient la conspiration des prisons? Quand le clergé fut-il plus patient, plus soumis, plus silencieux? Qu'aurait donc dit M. Pelletan, s'il avait été au pouvoir sous l'Empire, quand Mgr Dupanloup flétrissait la politique de l'auteur de la brochure *le Pape et le Congrès?* Qu'aurait-il dit, en 1863, quand sept évêques, parmi lesquels le saint et patriote évêque de Metz, s'adressaient aux électeurs pour les engager à user de leurs droits? Qu'aurait-il dit, sous le gouvernement de Juillet, quand les catholiques, prêtres et laïques, réclamaient à l'envi la liberté d'enseignement? Les républicains ne songeaient pas alors à les blâmer; ils leur faisaient honneur en 1848 des combats qu'ils avaient soutenus. Et même sous l'Empire, quelles que fussent les représailles du pouvoir, appels comme d'abus, procès en police correctionnelle, on ne songeait pas à proscrire le clergé en masse, parce que quelques-uns de ses plus illustres chefs avaient défendu, comme ils en avaient le devoir, leur croyances et leurs droits. Mais les imputations que M. Pelletan adresse au clergé de nos jours, se trouvent démenties par ses propres journaux. Tandis qu'il reproche aux catholiques leur esprit de révolte, une feuille ministérielle, la *Lanterne*, raille leur docilité et leur inertie : « Le gouvernement, écrit ce journal, vient de donner aux républicains une leçon d'énergie... Il a pris un décret ordonnant la fermeture des établissements congréganistes, ouverts au mépris de la loi. Et le décret a été exécuté sans qu'il fût besoin de recourir à l'emploi de la force publique... Qui donc a résisté? Personne. »

Faut-il rapprocher de ce langage et de ces actes les propos qui se tiennent en Allemagne? Au banquet de Bonn, dans la fête organisée pour célébrer le jubilé du Souverain Pontife, un des membres du parti catholique, le général baron de Loë, a pu dire, en rappelant un récent discours de l'empereur : « Le Pape a déclaré que la Prusse était supérieure à presque tous les Etats, au point de vue de la liberté religieuse; c'est là un fait que le Vatican reconnaît sans difficulté, notamment en ce qui concerne la France. Le cardinal Rampolla a aussi reconnu que, grâce à la sagesse et à la justice de notre gouvernement, et en particulier de l'empereur, notre situation religieuse l'emporte sur celle de la France. »

La constatation importera peu, sans doute, aux sectaires qui nous

gouvernent. Ils pourraient réfléchir pourtant que ce n'est pas un sentiment de prédilection pour la religion catholique qui inspire à un souverain protestant ce souci de l'approbation du Pape, et que, s'il tient tant à se donner comme le protecteur des catholiques en Allemagne et dans le monde, c'est qu'il y trouve un avantage dont, au préjudice de la France, profitera sa politique.

D'autres enseignements se dégagent du discours de Bonn. Oui, les catholiques sont devenus une puissance dans l'Empire; leur opposition suffit pour tenir en échec les délibérations du Reichstag, et plus d'une fois, entre le gouvernement et la Chambre, ils ont imposé leur arbitrage. Plus près de nous, un autre Etat est gouverné depuis bientôt vingt ans par les catholiques. Sous leur règne, la Belgique prospère, ses budgets sont en excédent et ses libertés se développent. Mais, ni en Belgique, ni en Allemagne, les catholiques ne sont arrivés à cette situation sans efforts et sans peine. Ils ont eu des épreuves à traverser, des luttes à soutenir, des persécutions à affronter. Ils ne se sont pas résignés; ils ont souffert, ils ont combattu; ils ont encouru les amendes, les emprisonnements, les exils. Ils ne se sont laissé ni décourager ni intimider; ils avaient contre eux, en Allemagne, un autre homme que nos misérables gouvernants, le chancelier de Bismarck: ils l'ont regardé en face, et finalement, après avoir dit bien haut qu'il n'irait pas à Canossa, c'est lui, l'homme de fer, qui a cédé; il a rencontré, comme le rappelait vendredi dernier M. Denys Cochin, des évêques et des hommes d'Etat à la fois indomptables et persévérants, tacticiens habiles et confesseurs intrépides. Ils ont eu raison de son arrogance; soumis, il eût achevé de les écraser; il a dû reculer devant eux, parce que ce n'est pas d'eux qu'on a pu dire : « Personne n'a résisté. »

La victoire ne va qu'à ceux qui savent se battre.

La manière dont le gouvernement se comporte contre les congrégations n'est pas une exception dans sa politique. Elle prend un caractère plus odieux, dirigée contre des femmes; mais elle n'est que l'application d'un principe général dont tous les citoyens, pour peu qu'ils s'y résignent, auront, les uns après les autres, à ressentir les effets. Ce principe, c'est que, pour les jacobins, il n'y a ni foi, ni loi, ni justice. Les choses changent de nom au gré de leur intérêt. Ils blâment et louent tout à la fois le même acte, suivant que leur cause en souffre ou en profite. On le voit bien dans cette scandaleuse vérification des pouvoirs. Leur prouve-t-on que les fonctionnaires, instituteurs ou autres, ont marché en masse pour le candidat officiel; rien n'est plus légitime; ils avaient à se défendre. Mais les membres du clergé, qu'ils ne cessent d'injurier et d'accuser, n'auront-ils pas, à ce compte, le droit

d'intervenir? En aucune façon, et, sous prétexte d'ingérence cléricale, même quand il n'y en a pas trace, même quand le candidat pour lequel elle se serait produite est un protestant, comme M. Marchand, le député de Jonzac, l'élection est annulée. Ils ont fait une loi qui, tout en proscrivant les congrégations, devait au moins protéger les associations laïques. Oui, mais à la condition que ces associations s'inféodent à leur secte. Si elles s'appellent la *Patrie française*, elles seront traitées comme une communauté religieuse, et les candidats qu'elles auront soutenus seront, pour ce seul fait, invalidés ou soumis à l'enquête. Ils ne respecteront pas même leur propre jurisprudence, si elle doit profiter à un adversaire; ils la changeront pour annuler l'élection du colonel Bougon, sauf à la rétablir en faveur d'un de leurs candidats.

Et que dire de ce débat sur la proposition d'amnistie? Un des articles de leur programme était la suppression du Sénat; aujourd'hui ils l'acclament, parce qu'il s'est érigé en tribunal d'exception. Les méfaits de la Haute Cour l'ont sacrée à leurs yeux. Ils fulminent contre l'insurrection, qu'ils n'ont cessé de prêcher et de pratiquer, et, quand on leur rappelle leurs paroles et leurs actes, quand on leur dit que maintes fois ils ont eux-mêmes revendiqué le droit de changer le gouvernement par la force. « Parfaitement, » répond l'un; « nous recommencerons si l'occasion se présente, » ajoute un autre, et enfin, un troisième, membre du Comité directeur qui admoneste les ministres et les fait marcher, M. Maujan, résumant la distinction entre la révolte permise et celle qui ne l'est pas, déclare : « C'est de la révolution cela; ce n'est pas de la contre-révolution. » En d'autres termes, l'insurrection pour les révolutionnaires est un droit; contre eux, c'est un crime.

C'est ainsi qu'ils accoutument les foules à cette idée que la force prime tout. Et ils ne s'aperçoivent des retours que peut provoquer contre eux cet enseignement cynique! Ils maudissent les coups d'Etat, et ils ne songent pas qu'ils sont eux-mêmes les pires fauteurs des coups d'Etat, parce que leur politique n'est qu'une série d'actes arbitraires, une série de coups d'Etat, et qu'à force de les renouveler contre le pays, frappé dans ses droits, dans ses croyances, dans ses intérêts, ils finiront par allumer en lui le désir passionné du coup d'Etat suprême qui le délivrera de leur joug!

La discussion se poursuit au Sénat sur le projet de loi relatif au service de deux ans. Elle honorerait cette assemblée, si l'on ne considérait que le talent et le courage des orateurs qui ont combattu ce projet; la majorité, qui va l'adopter, après des objections si décisives, n'en aura assumé qu'une plus lourde responsabilité. Car ce projet sera voté, on ne peut guère en douter. En

refusant de le soumettre au Conseil supérieur de la guerre, le Sénat a marqué que son parti était pris. Il sait que toutes les autorités militaires sont contre cette loi; il a vu tous les généraux qui siègent au Luxembourg, même le général Grévy, si docile d'ordinaire au mot d'ordre des sectaires, réclamer l'avis du Conseil supérieur. Il n'a rien voulu entendre, précisément parce qu'il ne veut pas être éclairé. Il a été confirmé, il est vrai, dans sa fatale résolution par la parole insidieuse d'un ancien ministre de la guerre, un civil celui-là, qui n'a pas craint, sachant l'inquiétude que ce projet inspire aux chefs de l'armée, d'y associer son nom. Quel mobile a pu pousser M. de Freycinet? Quelle influence a agi sur lui? Serait-ce donc celle de son nouveau collègue du Sénat, de M. Clémenceau, qui, déjà, à la Chambre des députés, en une séance tristement mémorable, l'avait décidé à livrer l'Egypte à la domination britannique?

Il avait cependant, à une autre époque, manifesté, paraît-il, des vues bien differentes. Tout le monde a lu « la petite histoire » que vient de lui conter le général de Galliffet. Candidat à l'Académie, M. de Freycinet avait prié le général de Galliffet de dire au duc d'Aumale, dont l'appui pouvait assurer son élection, qu'il partageait « toutes ses excellentes idées » sur l'armée, et les idées du prince n'étaient certainement pas celles du docteur Rolland et du ministre André. Il lui avait fait bien d'autres promesses. Que sont-elles devenues? Sans doute, depuis que l'Empire n'est plus, M. de Freycinet s'est rangé dans le parti radical; mais il couvre d'un langage si élégant et de manières si « comme il faut », les opinions qui lui sont communes avec un Levraud ou un Hubbard, qu'on est toujours tenté d'oublier ses fréquentations et ses préférences. Ce qui ajoute à l'étonnement qu'excite son zèle pour le projet Rolland, c'est que la loi de 1889, dont il demande avec insistance l'abolition, est son œuvre. Il met à la détruire autant d'ardeur qu'il en a mis à la défendre. La raison qu'il donne de ce changement est assez conforme à son caractère; M. de Freycinet n'est pas l'homme des fidélités tenaces; il ne s'attarde pas aux causes perdues ou qu'il juge telles. Décoré par Napoléon III, agréable à l'impératrice, il n'a senti le vice de l'Empire que lorsque l'Empire est tombé; il n'en vient à répudier cette loi de 1889, qui est son enfant, que parce qu'il la croit repoussée par le pays. « Vous avez vu les consultations du suffrage universel, a-t-il dit au Sénat, comment lui résister? — En lui disant la vérité », lui a fort bien répondu le général Billot. Mais, si l'on prend les manifestations du suffrage universel (et encore où M. de Freycinet les a-t-il vues si claires?) comme l'unique base des décisions légis-

latives, où s'arrêtera-t-on? Que, dans un jour d'égarement, sous l'action des doctrines que les pouvoirs publics ne cessent d'encourager, le suffrage universel se prononce contre la propriété, contre la famille, contre la société, il faudra donc lui obéir! Le nombre sera l'unique loi, et ce que Bossuet écrivait sous Louis XIV, on ne pourra le répéter à un peuple abusé : « Il n'y a pas de droit contre le droit. »

L'ancien ministre de la guerre a dit encore au Sénat : « Vous avez une occasion unique de donner à l'armée une loi définitive. Vous ne la laisserez pas échapper. » Définitive n'est pas le mot juste; c'est « irréparable » qu'il aurait dû dire. Sans nous arrêter aux objections techniques qu'elle soulève, la loi projetée a un défaut qu'ont signalé, avec une lucidité émouvante, tous ses adversaires, et qui sera pour elle le germe de mort. Sous prétexte d'égalité, elle supprime sans exception les dispenses. Non seulement elle les retire aux carrières libérales, mais encore elle les refuse aux fils de veuves, aux soutiens de familles, aux aînés d'orphelins, aux jeunes gens dont les frères sont déjà sous les drapeaux. Ni la misère, ni la faiblesse, ni la douleur ne trouvent grâce devant elle. La République aura pour les pauvres des duretés qu'aucune monarchie ne leur a témoignées. De ces dispositions impitoyables l'indignation publique fera justice; elles ne tiendront pas devant le mouvement populaire, et ceux qui les soutiennent seront les premiers à en réclamer l'abrogation : « Vous avez vu les consultations du suffrage universel, dira encore M. de Freycinet : comment lui résister? » L'article qui supprime les dispenses sera donc écarté, mais le service de deux ans restera; il restera, sans les tempéraments qui auraient pu en atténuer les dangers; il restera, en attendant qu'on lui substitue l'organisation des milices, et l'on aura ainsi, pour la plus grande satisfaction de l'étranger et des internationalistes, consommé l'irréparable destruction de la puissance française.

La Triple Alliance est renouvelée. Annoncé depuis quelque temps, prévu par tous ceux que n'aveuglait pas un optimisme de commande, l'événement donnait un démenti trop criant aux commentaires empressés des officieux du quai d'Orsay sur les conséquences du traité franco-italien pour ne pas appeler des explications. Un interpellateur complaisant les a demandées à M. Delcassé. Bien entendu, la réponse du ministre a témoigné de son parfait contentement. M. Delcassé a avoué que le renouvellement du pacte entre les trois puissances n'avait pas été sans lui causer quelque préoccupation; mais cette préoccupation, à l'en croire, n'a pas été de longue durée, le gouvernement italien ayant pris soin de

le rassurer : les déclarations que ce gouvernement lui a faites lui ont permis « d'acquérir la certitude que la politique de l'Italie, par suite de ses alliances, n'était dirigée, ni directement, ni indirectement, contre la France ». Il n'en a pas fallu davantage pour convaincre le ministre de la République. On n'imagine pas, cependant que, même si le traité avait été dirigé contre la France, le gouvernement italien le lui aurait confessé tout net. Ces choses-là, d'ordinaire, ne s'avouent pas si clairement. Lorsque l'Angleterre a signé une convention avec le Japon, elle s'est hâtée, elle aussi, de déclarer que ce pacte pacifique n'impliquait aucune menace contre les autres nations; cette assurance n'a pas empêché la Russie de conclure immédiatement avec la France un traité, qui l'armât contre les éventualités qu'on lui affirmait impossibles. La question est celle-ci : le pacte de la Triple Alliance a-t-il été renouvelé avec ou sans modifications? M. Delcassé laisse entendre qu'il a été modifié, sans oser l'affirmer; les feuilles allemandes affirment qu'il ne l'a pas été. Dans quelques jours, si nous ne nous trompons, M. Denys Cochin interpellera M. Delcassé sur les atteintes portées par l'Italie à notre protectorat en Orient. Nous verrons si le ministre trouvera dans cette affaire un nouveau sujet de triomphe pour sa politique.

L'Angleterre se remet peu à peu de la cruelle surprise qu'elle avait ressentie, à la veille des fêtes du couronnement, en apprenant la maladie du roi Edouard. Le danger imminent paraît écarté, quoique l'état du souverain ne laisse pas d'exiger encore des soins prolongés et de grands ménagements. Partagé entre les angoisses de cette crise douloureuse et le désir de ne pas perdre les frais des préparatifs organisés pour la solennité qui s'annonçait, le peuple britannique va pouvoir chercher dans des réjouissances publiques, impatiemment attendues, un dédommagement à ses mécomptes, et peut-être une diversion à des inquiétudes qui se sont éloignées plutôt qu'entièrement dissipées.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire, d'après des documents inédits, — journal de campagne, correspondance officielle et privée, notes, — par Paul Triaire, correspondant de l'Académie de Médecine, lauréat de l'Académie française 1 vol. grand in-8° avec portrait. (Mame.)

Ce livre est — en même temps que le récit de la vie accidentée du chirurgien de la Grande Armée, — une œuvre historique générale, et offre ainsi un double et captivant intérêt. Cette œuvre évoque devant nous : les journées de la Révolution, les campagnes du Consulat, les sanglantes hécatombes de l'Empire et, la fin, les désastres aussi démesurés que les triomphes.

Documents en mains, l'auteur expose les événements, nous révèle au cours de cette étude un Larrey qu'on ne connaissait pas, à la hauteur des événements dont la description accompagne son histoire, supérieur en science, en élévation morale, en dignité et en fermeté de caractère, en endurance physique, en fidélité, en patriotisme, en charité et en humanité aux hommes de son temps, et qu'on ne peut comparer qu'aux plus grands héros de nos légendes nationales.

A côté de la physionomie de Larrey, dans le cadre saisissant des tableaux de guerres, revivent, — en aperçus intéressants et parfois nouveaux, — les figures des généraux illustres qui ont été ses amis et ses compagnons d'armes, des grands médecins militaires qui furent ses collaborateurs; et, au-dessus de tous, celle de Napoléon lui-même.

Plus instructif, mais aussi intéressant que bien des Mémoires célèbres, émaillé, — mais avec sobriété, — d'anecdotes inédites, écrit avec verve, dans un style chaud et coloré, ce livre est destiné à captiver toutes les classes de lecteurs.

Les Lettres d'une mère, épisode de la Terreur (1791-1793), par Victor de Marolles. — Paris, Perrin, 1901, xx-335 pages in-8°.

Composé principalement à l'aide de papiers de famille, ce récit est très touchant et très dramatique à la fois.

Madame Louis Bonaparte, par C. d'Arjuzon. — Paris, Calmann Lévy, 1901, 434 pages in-8°.

C'est le second volume d'une grande biographie de la reine Hortense, qui sera sans doute le livre définitif sur le sujet, tant pour l'abondance des documents que par le talent de la mise en œuvre.

Souvenirs du lieutenant-général vicomte de Reiset, t. II, 1809-1814. — Paris, Calmann Lévy, 1901, 591 pages in-8°.

Ce volume renferme de curieux détails, mais l'ensemble n'est pas très neuf, et on a l'impression que certains passages ont dû être remaniés après coup.

La Comtesse d'Houdetot, par Hippolyte Buffenoir. — Paris, Calmann Lévy, 1901, iv-356 pages in-8° avec un portrait et deux photogravures.

Biographie enthousiaste d'une des plus célèbres femmes du dix-huitième siècle; l'héroïne de ce livre ne se lassait pas de chanter la vertu en prose et en vers, mais elle en avait une conception vraiment trop peu orthodoxe.

Souvenirs de famille, par Blanche, Joséphine de Corcelle, comtesse Rœderer.— Bruxelles, Claesen; et Paris, Savaète, 1901, 247 p. in-8°.

Ce récit sans prétention contient d'attachants détails; il met en scène plusieurs personnages marquants de l'opposition libérale sous la Restauration.

La Politique de la France en Afrique (1896-1898). Mission Marchand - Niger - Madagascar, par André Lebon. — Paris, Plon, 1901, xi-322 pages in-18.

Quoique l'auteur s'en défende, ce sont bien là des pages de Mémoires, et des Mémoires d'un homme fort activement et honorablement mêlé à nos plus récentes tentatives d'expansion coloniale. La documentation en est très sûre, et l'inspiration très patriotique.

Bernadotte, Napoléon et les Bourbons (1797-1844), par Léonce Pingaud, correspondant de l'Institut. — Paris, Plon, 1901, ii-452 pages in-8° avec une héliogravure.

Portrait très remarquable, très nouveau et très peu flatté du seul des souverains improvisés par Napoléon qui ait fondé une dynastie.

Tournebut (1805-1807), par G. Lenotre. — Paris, Perrin, 1901, in-8°.

C'est le dramatique, mais lamentable récit de l'épisode saillant du déclin de la chouannerie normande, réduite à arrêter des diligences et à piller les caisses de l'Etat.

J.-B. Carrier (1756-1794), par Alfred Lallié, d'après de nouveaux documents — Paris, Perrin, 1901, xiv-462 pages in-8°.

Cette œuvre d'un érudit nantais, consacrée à la vie tout entière de Carrier, donne principalement des détails sur les horreurs qui ont rendu son nom célèbre. La conclusion en est que si Carrier a commis des monstruosités, plusieurs de ses collègues de la Convention firent autant ou pis sans être inquiétés.

H. Lecoy de la Marche : **Souvenirs de la guerre du Transvaal : Journal d'un volontaire** (mars-septembre 1900). — Paris, Colin, ii-288 pages in-18.

Ces souvenirs, qui se rapportent à la période des grands désastres boërs et de l'invasion anglaise, sont remarquables par leur mélange de sincérité et de confiance dans l'avenir.

Mary Duclaux (Mary James Darmesteter) : **Grands Ecrivains d'outre-Manche.** — Paris, Calmann Lévy, 1901, iii-334 pages in-18.

Ces études sur quelques romanciers ou poètes du milieu du dix-neuvième siècle sont attachantes et instructives, même pour qui n'est point familier avec la littérature anglaise moderne.

Les Sports et Jeux d'exercice dans l'ancienne France, par J. J. Jusserand. — Paris, Plon, 1901, 474 pages in-12, avec 60 reproductions.

Le directeur de la collection des *Grands écrivains français* apporte ici autant d'érudition que de charme de style, dans un sujet redevenu très attrayant pour l'immense majorité de nos contemporains.

Ludovic de Contenson : **Chrétiens et musulmans**, voyages et études, avec une lettre-préface de M Jules Lemaître. — Paris, Plon, 1901, xv-279 pages in-18 avec deux cartes.

Fondées sur la connaissance personnelle des lieux et des populations (en ce qui concerne du moins la Turquie d'Asie), ces études sur l'avenir du monde musulman sont de nature à intéresser quiconque se préoccupe des grands problèmes de notre époque.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TALLEYRAND ÉVÊQUE D'AUTUN[1]

III

TALLEYRAND A AUTUN

La consécration épiscopale paraît n'avoir rien changé à la vie de Talleyrand. Pendant les jours qui suivirent, il reprit ses habitudes. Il restait l'homme du monde à la fois très attentif et très indifférent, gardant ses vues personnelles sous le masque d'un scepticisme savant, et de plus en plus tourné vers la politique qu'à l'approche des états généraux, les passions surexcitées allaient, des salons, faire déborder sur la France.

Une historiette, dont s'amusa le Paris de 1789, le montre dans une scène assez drôle, réminiscence ou parodie de Molière. L'évêque d'Autun s'était acheté un superbe carrosse. Par malheur, il ne l'avait point payé, régler des comptes n'ayant jamais été son grand souci. Le fournisseur ne prenait pas très bien la chose. Il s'inquiétait, il écrivait lettre sur lettre à son épiscopal client : pas de réponse. A la fin, fatigué d'attendre, il résolut de le relancer chez lui; il vint, chaque matin, se planter en faction devant la porte cochère du prélat, et, digne, le chapeau à la main, il saluait

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet. — Dans mon premier article et dans ceux qui suivront, je cite, comme on a pu et comme on pourra le remarquer, des documents empruntés à des papiers laissés par Mgr Dupanloup. L'illustre évêque, qui reçut la rétractation et la confession de Talleyrand, a consigné l'histoire de ses derniers moments dans un écrit spécial. D'autre part, intéressé par le caractère prodigieusement complexe et contesté de l'homme qu'il avait vu de très près, il eut l'idee de rassembler une série d'actes publics ou privés (lettres particulières, copies de dépêches, extraits de journaux, brochures, etc.) concernant les diverses périodes de sa vie. Ces documents forment quatorze volumes. C'est une mine historique précieuse; Son Em. le cardinal Mathieu le constatait récemment dans une de ses belles études du *Correspondant*, et j'ai été heureux d'y puiser à mon tour pour ajouter aux renseignements que j'avais recueillis dans les archives et les bibliothèques.

très bas, une interrogation dans les yeux, quand paraissait son débiteur. Le manège intrigua Talleyrand, et, une fois qu'il était déjà monté sur le marchepied de sa voiture : « Qui êtes vous, mon ami? fit-il en se retournant. — Je suis votre carrossier, Monseigneur, dit l'autre humblement. — Ah! vous êtes mon carrossier; et que voulez-vous, mon carrossier? — Je veux être payé, Monseigneur. — Ah! vous êtes mon carrossier, et vous voulez être payé : vous serez payé, mon carrossier. — Et quand, Monseigneur? — Hum! répondit Talleyrand en se carrant sur les coussins de la voiture qui partait au grand trot, hum! vous êtes bien curieux![1] »

Le nouvel évêque avait trop d'esprit pour parler aux Autunois le même langage qu'aux Parisiens[2]. Quelques prêtres de son diocèse étant venus le voir, il les renvoya conquis par l'accueil, même par l'onction, de leur gracieux pasteur. Il ne tarda pas, d'ailleurs, à se présenter lui même à ses ouailles; il publia, le 26 janvier, un mandement qui est une petite merveille. Afin de gagner du premier coup les sympathies un peu défiantes de son clergé et de ses fidèles, il y déployait toutes les ressources si variées de son charme insinuant.

Depuis le jour, commençait-il, Nos très chers frères, où le choix de Sa Majesté nous a appelé à vivre au milieu de vous, à chaque instant nous avons pu vous dire ce que saint Paul écrivait aux Romains : « Dieu m'est témoin que je ne cesse de penser à vous » — *Testis est mihi Deus quod sine intermissione memoriam vestri facio.* — Oui, souffrez cette expression, Nos très chers frères, vous êtes devenus notre douce et unique occupation. Tous les événements, tous les objets ont pris pour nous un intérêt nouveau, un intérêt sensible, dès que nous avons pu les rapporter à ce diocèse distingué par les qualités heureuses de ses habitants, et si précieux à la religion, dont il est une des plus anciennes conquêtes.

A ce propos, Talleyrand rappelait le terrible hiver qui, désolant et ruinant le peuple, sévissait encore. Il rendait hommage aux prêtres de la province : tous, disait-il, curés de la ville, curés de la campagne, vicaires, avaient rivalisé de « bienfaisance infatigable et industrieuse » pour soulager les misères.

Après cet éloge du clergé paroissial, il adressait, en quelques

[1] Anecdote racontée par sir Bulwer, *Essai sur Talleyrand*, p. 27-28.

[2] Sur les relations de Talleyrand avec ses diocésains, et sur son séjour à Autun, voyez un travail de l'abbé Devoucoux, vicaire-général d'Autun, et plus tard évêque d'Evreux, *le Prince de Talleyrand*, publié dans le volume des *Annales de la Société éduenne* (1853-1854), p. 115-144.

mots heureux, son salut à deux ordres, Saint-Sulpice et l'Oratoire, également puissants à Autun, également chers aux habitants. Les Sulpiciens avaient façonné la plupart des ecclésiastiques de la région et, près de leurs anciens élèves, leur opinion était du plus grand poids. En outre, un membre très distingué de l'illustre et prudente Société, M. Charles Levayer, qui assista Fénelon à son lit de mort, avait été supérieur du grand séminaire d'Autun avant de l'être de celui de Cambrai : son souvenir restait encore dans le diocèse vivant et vénéré; on citait ses vertus en exemple. Quant aux Oratoriens, Mgr de Marbœuf leur avait naguère confié le collège et, malgré un petit désaccord avec les curés sur une question de catéchisme, ils étaient déjà goûtés par la ville entière. Talleyrand trouvait en même temps le moyen, comme s'il espérait ainsi en faire un peu ses parrains, de prononcer les noms de Fénelon et de Bossuet, des deux évêques qui, chacun dans son genre, étaient les modèles achevés des prélats de l'ancienne France. Il vaut mieux, du reste, l'écouter lui-même; il a une manière toute personnelle de dire ces choses avec une adresse délicate :

Lorsque, avant de recevoir l'onction des mains du Pontife, nous avons pu nous recueillir quelques moments dans une solitude, où viennent s'instruire en silence les membres de la pieuse Société de Saint-Sulpice, qui offrit tant de modèles à notre jeunesse, nous nous sommes dit que nous serions secondé par ces mêmes instituteurs, qui se dévouent avec un zèle si pur au soin difficile de former les élèves du sacerdoce, et dont, pour tout dire, l'éloge le plus touchant sortit de la bouche expirante de Fénelon. Et, réunissant alors dans notre esprit tout ce qui intéresse le grand bienfait de l'instruction publique, nous n'avons pas éprouvé une moins vive satisfaction à penser que l'honorable fonction d'élever la jeunesse des diverses classes de la société venait d'être confiée à la célèbre congrégation de l'Oratoire, qui, par la haute sagesse de son régime, a mérité que le génie de Bossuet lui rendît un immortel hommage.

Puis Talleyrand a une note émue. Il semble qu'il ait prévu les objections qu'avait soulevées sa conduite, et qu'il ait voulu d'avance les anéantir toutes. Il va pleurer son père, s'attendrir sur sa mémoire. Qui donc oserait faire de lui désormais un cœur insensible? Au nom de son père, il unit celui de sa mère : née Damas, elle est Bourguignonne d'origine, et il peut dire que, par elle, des liens intimes et doux l'ont attaché de tout temps au diocèse d'Autun.

Ainsi, continuait-il, Nos très chers frères, toutes nos pensées, tous nos vœux, tous nos sentiments se portaient vers vous; et même,

lorsque au moment où nous vous fûmes destiné, je me voyais à la veille de perdre un père, jeune encore, chéri de tous les siens, et si tendrement estimé de ceux qui le connurent, lui qui avait tant désiré de me voir dans ce diocèse où son épouse avait reçu le jour, et pour qui, même au bord du tombeau, cette nouvelle fut un instant de bonheur; lorsque, de mes mains, je pressais ses mains mourantes, et que j'étais contraint de dévorer mes larmes toujours prêtes à couler sur lui; enfin, après le moment fatal..., c'était au milieu de vous, c'était dans la patrie de ma mère que ma douleur aimait à se réfugier et qu'elle semblait se promettre quelques consolations.

De nouveau, il exprime alors à ses diocésains sa gratitude pour les vœux de bienvenue qui l'ont accueilli, pour les marques de confiance et d'affection qui lui sont prodiguées de toutes parts. Son cœur déborde de reconnaissance. Mais tout à coup, au milieu de ses effusions, il s'interrompt pour s'étendre sur les devoirs de sa charge; il trace de « l'homme public » un portrait idéal, et tel est son accent qu'on finit par ne plus savoir s'il veut parler de l'évêque qu'il est déjà, ou bien du député aux états généraux qu'il désirerait tant devenir :

Sur le point d'exercer les augustes fonctions de l'épiscopat et de remplacer auprès de vous un prélat, dont l'administration éclairée et bienfaisante vivra toujours dans votre mémoire, nous devons sentir avec effroi tout ce qui nous manque pour répondre à une telle destinée. Malheur, sans doute, à qui ne cherche dans les places que les misérables jouissances de la vanité, qui voit autre chose en elles que ce qu'elles sont en effet, des chaînes toujours redoutables; qui ne se dit pas sans cesse que, devenu homme public, il est comptable de toutes ses actions, de tous ses instants; qu'il ne peut plus être à lui, puisqu'il se doit à tous; que chacun des nouveaux droits qu'il acquiert n'est réellement qu'un nouveau devoir; qu'enfin les droits sont réciproques, et que, lorsqu'on a reçu celui d'exercer une portion quelconque de l'autorité, on ne doit cesser un instant de voir, dans ceux qui y sont soumis, le droit non moins réel d'exiger qu'elle soit exercée toujours avec justice et modération. C'est à vous, Nos très chers frères, qu'il importe particulièrement que ces principes soient gravés dans notre cœur, et surtout que nos actions vous les expriment dans tous les temps.

La péroraison de sa lettre est tout édifiante. Il se retrouve évêque, rien qu'évêque, pour solliciter de ses diocésains l'appui de leurs prières :

La religion, dit-il, nous a appris que tout don parfait vient d'en-haut; que ce n'est qu'à l'aide des grâces que la bonté divine nous dispense qu'on peut remplir dignement sa vocation. Unissez donc en ce moment vos prières, vous tous qui formez des vœux pour le bonheur de ce diocèse, vous surtout, âmes pures et innocentes, qui, à l'abri du monde et de ses tristes erreurs, coulez vos jours heureux dans l'habitude d'une sainte communication avec Dieu. Demandez-lui, et demandez-lui avec instance, qu'il nous accorde et qu'il nous conserve cette pureté d'intention qui ne veut que le bien, « la piété qui est utile à tout, » l'esprit de discernement qui choisit les temps et les moyens, et la douceur qui prépare les esprits, et la force qui résiste aux obstacles, et la bonté qui le plus souvent les prévient, et particulièrement cette inaltérable justice qui peut-être comprend tout, qui est la grande dette de tout dépositaire du pouvoir, et qui est l'éternelle amie de la paix [1].

Cette lettre pastorale fut un coup de maître. Le ton en était simple, mesuré, grave, pieux, et produisit le meilleur effet dans le milieu ecclésiastique d'Autun. Les sentiments à l'égard de son auteur se trouvèrent retournés de fond en comble. Les prêtres bourguignons, imbus du sérieux de la vie chrétienne, se faisant du sacerdoce une idée très haute, — comme plusieurs allaient bientôt le prouver noblement, aux heures tragiques, — avaient été d'abord effarouchés à l'idée du pasteur mondain que tous les échos leur annonçaient. Ce langage apostolique calma leurs alarmes. Ce fut avec bonheur que, le dimanche suivant, dans toutes les églises du diocèse, les curés lurent au prône le mandement de Talleyrand.

Seuls, paraît-il, quelques vieux chanoines d'humeur revêche ou d'esprit prévoyant, ne voulurent pas désarmer. Leur jeune évêque, si attentif à parler du clergé paroissial, des ordres cloîtrés, des Sulpiciens, des Oratoriens, n'avait pas soufflé mot du chapitre de sa cathédrale; cet oubli leur était sensible. Mais le malentendu ne se prolongea pas : quelques semaines plus tard, l'un des leurs étant mort, Messieurs du chapitre s'en vinrent en corps, spontanément, offrir à l'évêque la prébende vacante pour son confident intime, l'abbé des Renaudes [2].

[1] Le mandement de Talleyrand a été publié in-extenso par l'abbé Devoucoux, *op. cit.*, p. 121-125; et par Marcade, *Talleyrand prêtre et évêque*, p. 82-88.

[2] 19 mars 1789. Le chanoine qui venait de mourir était M. Philippe de La Grange.



Talleyrand avait eu beau, dans sa lettre pastorale, répéter aux fidèles d'Autun la parole de saint Paul aux Romains : « Je suis pressé du désir de vous voir, » il ne mit nulle hâte à s'éloigner de Paris et à rejoindre son diocèse. Avec le sang-froid lucide qui fut en tous les temps sa grande force, mieux instruit que beaucoup d'autres par sa fréquentation des cercles littéraires et des salons politiques, plongeant dans tous les mondes, il pressentait confusément que des éventualités graves se préparaient; et il tenait à rester dans la capitale, — au cœur même de la fournaise où se forgent les événements.

Bien rares furent à ce moment les hommes qui percèrent le secret de l'avenir. Sans doute, il y avait des choses qui sautaient aux yeux des moins observateurs. On savait le gouvernement aux prises avec des difficultés croissantes, les unes imaginaires et les autres réelles; on savait que les ministres, médiocres ou malavisés, se débattaient péniblement au milieu d'embarras financiers qui feraient sourire aujourd'hui. Un vent d'opposition, de plus en plus âpre, s'élevait par tout le royaume. Des idées, qu'on croyait neuves, et qui n'étaient que renouvelées par le talent, s'étaient infiltrées dans la masse, obscurcissant la notion du respect, tandis que des haines, des colères, des passions furieuses se faisaient jour. La famine exaspérait les paysans de certaines régions. Çà et là, sur divers points du territoire, de courtes et sombres révoltes éclataient. A Paris même, lors de la chute de Brienne, des attroupements se produisirent; des hommes à mine sinistre brûlèrent son effigie dans la rue, et il fallut des soldats pour les disperser. C'étaient bien là des signes avant-coureurs de tempête; mais il y avait un siècle et demi que la Fronde était passée, et le long repos de la monarchie avait comme banni la pensée de toute émotion populaire. La surface restait intacte, tranquille. L'édifice avait de si robustes assises que le mal profond apparaissait à peine par quelques lézardes peu visibles, et l'on traitait avec des airs de pitié les prophètes de malheur. Dans la société d'alors, la confiance et la gaieté régnaient. Necker, n'était-il pas revenu au pouvoir, — Necker, « habile teneur de caisse, » selon le mot de Chateaubriand, en qui on s'obstinait à voir un grand financier et un homme d'Etat? Et les états généraux, impatiemment réclamés, n'allaient-ils pas apporter le remède souverain à un malaise passager?

Talleyrand n'était pas dupe de ces apparences. Il devinait un inconnu tout proche, et fermement décidé à tenir sa place, à jouer son rôle, il attendait. Les gens d'Autun, il est vrai, appelaient

leur pasteur. Qu'importe! il avait bien le temps d'aller vivre avec eux, dans leur province; et, d'ici là, il ne serait pas le premier évêque qui gouvernât son diocèse à distance, de Paris.

En son nom et en son absence, le 27 janvier, M. Simon de Grandchamp, chanoine et grand chantre de la cathédrale, procéda à la prise de possession de l'évêché : cérémonie sans grand éclat, dont le procès-verbal fut aussitôt dressé. Deux chanoines, délégués du chapitre, avaient simplement reçu à la porte, comme il était prescrit, le représentant de l'évêque.

Le lendemain 28, Talleyrand expédia, de Paris, des lettres confirmant dans leurs fonctions les grands vicaires de son prédécesseur. La liste en était longue. Parmi les noms qu'elle contient, plusieurs attirent l'attention, tels celui de l'abbé Louis des Gallois de la Tour, alors évêque nommé de Moulins, et plus tard, après le Concordat, archevêque de Bourges, et celui de M. de Grandchamp, qui sera, sous l'Empire et la Restauration, évêque de Grenoble. Le hasard ou la Providence voulut que Talleyrand, dans la troupe des grands vicaires de M. de Marbœuf, rencontrât aussi un homme qui fut comme son premier anneau avec la fortune prodigieuse, dont il devait tour à tour aider l'essor et la chute. Cet homme était l'abbé de Varèze. François-Marie-Aurèle de Varèze était Corse d'origine et très proche allié d'une famille encore dans l'ombre. Il était arrivé dans la ville le 1er janvier 1779, dix ans presque jour pour jour avant que M. de Talleyrand devînt évêque d'Autun. Il amenait deux enfants de son pays, ses cousins, Joseph et Napoléon Bonaparte, que le commandant militaire de leur île encore frémissante et à demi sauvage, le lieutenant général de Marbœuf, envoyait à son frère aîné, l'évêque, pour qu'il leur fît apprendre le français dans le collège de son diocèse. Les deux écoliers étaient partis au bout de peu de temps. Le petit Napoléon, après un séjour de trois mois et demi, dont les registres du collège d'Autun ont gardé la trace, prit le chemin de l'école militaire de Brienne [1]. Mais l'abbé de Varèze, qui avait plu à M. de Marbœuf, était resté, et, quoique attaché par je ne sais quelle combinaison au diocèse de Mariana, dans le Brésil, il fut nommé archidiacre de Flavigny et grand vicaire. Cet étranger d'ailleurs a laissé peu de souvenirs dans son diocèse d'adoption. Dès le début de la tourmente révolutionnaire, il disparut, un beau matin, sans bruit; il se perdit dans la foule, et plus jamais on n'entendit parler de lui à Autun.

Afin de compléter les cadres de son administration épiscopale, Talleyrand avait désigné, par la même occasion, un secrétaire, un

[1] Cf. F. Masson, *Napoléon inconnu*, t. Ier, p. 47-50.

promoteur et un official. Il choisit de plus, personnellement, quelques vicaires généraux. Du nombre, se trouvaient l'abbé Charles Mannay, son ancien condisciple de Saint-Sulpice, qui, prêtre irréprochable et ami fidèle, viendra plus tard, de son évêché de Rennes, passer des semaines entières à Valençay, près de son ancien protecteur frappé de défaveur[1]; un Sulpicien, M. Saulnier, directeur du petit séminaire avant d'être supérieur du grand, et dont la mémoire reste en vénération à Autun où il installa les Frères de la Doctrine chrétienne; messire Charles-Florimond du Bouchet de Chassignole, chanoine de la cathédrale, l'un des plus décidés parmi les prêtres éduens, dans l'opposition que soulèvera l'attitude de l'évêque à l'Assemblée nationale; M. des Renaudes, peut-être le mauvais génie de son évêque, à qui il servira de sous-diacre pour la trop célèbre messe du Champ-de-Mars; M. de Changy, messire Jean Caze de Saint-Hilaire, doyen du chapitre de Nuits, et plusieurs autres.

*
* *

Cependant, les événements se pressaient. Le 24 janvier, le ministère avait fait publier les lettres royales décidant, pour le 27 avril, la réunion des états généraux. A quelques jours de là, on avait expédié des lettres nouvelles, qui réglaient la convocation des électeurs dans chaque province. Le 21 février, le gouverneur de la Bourgogne, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, avait envoyé des instructions aux baillis de son ressort; et à son tour, par une ordonnance du 28 février, le grand bailli d'épée aux sièges de l'Autunois, le comte de Grammont, seigneur de Dracy-sous-Couches, Grangy, Noidan, Velchevreuse et autres lieux, prescrivait aux électeurs de se rendre au chef-lieu du bailliage, afin d'y rédiger leurs cahiers et d'y choisir leurs députés : il invitait spécialement, par assignation d'un huissier royal, « le sieur évêque d'Autun » à comparaître en personne à l'Assemblée générale de son ordre.

Talleyrand sentit que prolonger son séjour à Paris, quelque attrait qu'il y trouvât, deviendrait dangereux pour son ambition. Une occasion, unique peut-être, s'offrait à lui d'entrer dans la vie publique : il pouvait être élu député aux états. Mais il lui

[1] Lettre inédite de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, datée du 10 mai 1839 : « J'ai vu M. l'abbé Mannay, évêque de Rennes, passer des mois à Valençay, l'abbé Bourlier, évêque d'Evreux, demeurer à l'hôtel Talleyrand à Paris, et y vivre avec la même sainteté, la même liberté, y recevoir les mêmes respects que dans leurs diocèses. »

fallait paraître dans son diocèse, conquérir les électeurs et leurs suffrages; et il n'avait devant lui que quelques semaines! Sa résolution fut arrêtée sur l'heure : il fit ses préparatifs et brusqua son départ. Dès les premiers jours de mars, son carrosse roulait sur la route d'Autun.

Tandis qu'il approchait de sa ville épiscopale, qu'il apercevait, dans la campagne, les premiers clochers de son diocèse émergeant de la brume d'hiver, il n'est guère probable qu'il se préoccupât beaucoup d'être un pieux évêque. Si, au cours de sa songerie, il cherchait des exemples parmi ses prédécesseurs, il n'évoquait certainement pas la mémoire de ces pasteurs à l'âme ardente et simple qu'on voit figurés sur les pierres des anciens tombeaux, avec un bonnet de laine en guise de mitre et un bâton noueux en guise de crosse, et qui passèrent tout droit, — tels saint Cassien, saint Rhétice, saint Egemoine, saint Simplice, saint Euphrone, — du siège épiscopal d'Autun sur les autels des basiliques. Il se serait davantage souvenu de quelque prélat magnifique, pareil à Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, l'ami de François I[er], le protecteur éclairé, généreux, délicat, des artistes et des lettrés, qui avait un instant gouverné l'Eglise d'Autun avant de se retirer à Tivoli, dans sa merveilleuse villa. En feuilletant toujours les fastes lointains de son évêché, il y aurait trouvé une figure d'évêque politique faite plus encore pour attirer son regard : c'était celle du vieil évêque d'Autun, homme d'Etat et homme de parti, qui, dans la Bourgogne du septième siècle, avait renversé et remplacé des maires du palais, dirigé les affaires, fomenté des révolutions, fait et défait des rois. Sans doute, comme saint Léger, Talleyrand n'aspirait pas à être canonisé, et moins encore à finir en martyr, les yeux crevés et la tête tranchée; mais, ainsi que lui, il voulait tenir le pouvoir et, mieux que lui, le garder.

Le 12 mars, Talleyrand était arrivé à Autun [1]. Trois jours après, le 15, il procédait à la prise de possession personnelle de son évêché. Ce fut un gros événement dans la ville. En ces dernières années de l'ancien régime, malgré le travail sourd qui se faisait, les âmes restaient toutes pénétrées de l'idéal chrétien; les fêtes religieuses devenaient aussitôt des fêtes populaires. Les fidèles en masse, du petit au grand, y prenaient part. — Donc, le dimanche 15 mars, depuis le matin, les cloches des paroisses sonnèrent à toute volée; et quand, après midi, Messieurs du chapitre, avec la

[1] Ainsi que l'a remarqué l'abbé Devoucoux, les lettres *de comitatu* expédiées le 12 mai à M. de Varèze, sont signées par Talleyrand et datées d'Autun.

croix et l'eau bénite, se rendirent en procession au palais épiscopal où Mgr l'évêque, en camail et en rochet, entouré de ses grands vicaires, les attendait à la « porte d'en haut », l'assistance était immense et variée : gens d'Église, religieux et prêtres séculiers; gens de la noblesse bourguignonne, dont un procès-verbal[1] de la cérémonie nous a conservé quelques noms; des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des notables, le lieutenant criminel, des conseillers au siège présidial, le procureur du roi, le maire et plusieurs échevins, des avocats, des médecins, enfin la foule anonyme des bourgeois, des artisans, des gamins se haussant pour mieux voir, des mères tendant à bout de bras leurs enfants à la bénédiction de l'évêque.

En l'absence du doyen, ce fut messire de Grandchamp, chanoine et grand chantre de la cathédrale, qui harangua le prélat à la tête du chapitre. Talleyrand trouva des mots aimables pour répondre à ses souhaits de bienvenue, et il tint, en terminant, — ce qui fut fort remarqué, — à proclamer bien haut son respect pour la tradition et les vieilles coutumes. « S'il y a aujourd'hui, dit-il, quelques retranchements de l'ancien cérémonial, ils ne doivent être attribués qu'aux circonstances, et non à une volonté d'abolir aucune chose des anciens usages, auxquels mon intention est de ne rien changer. Je fais même, en cas de besoin, toutes réserves expresses à ce sujet. » Dès qu'il eut fini de parler, un secrétaire lut les pièces officielles de sa nomination à l'évêché d'Autun : le brevet royal, les bulles du Saint-Siège, l'acte de prise de possession réelle effectuée par M. de Grandchamp. Après quoi, Talleyrand se leva et, debout, d'une voix forte, il prononça en latin la formule du serment que, depuis bien des siècles, prononçaient à leur entrée en charge les évêques d'Autun : « ... Je jure sur les saints Evangiles et je promets d'observer inviolablement et de défendre tous les privilèges, libertés, franchises, immunités, statuts, exemptions, droits et coutumes de l'Eglise d'Autun, mon épouse... Je n'entreprendrai rien, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, contre les mêmes privilèges, exemptions et droits, soit que mon Eglise les doive à la volonté généreuse des Pontifes romains, des empereurs, des rois, des ducs et des princes, soit qu'ils lui aient été libéralement accordés par les évêques d'Autun, mes prédécesseurs. Ainsi, que Dieu et les saints Evangiles me soient en aide! »

Aussitôt qu'il eut achevé, un cortège se forma, où chacun avait sa place soigneusement assignée; et on se dirigea vers la cathé-

[1] Publié par l'abbé Devoucoux, *op. cit.*, p. 129-139.

drale. Les chanoines chantaient, selon l'habitude, les répons de Saint-Lazare; Monseigneur levait sa main pour bénir. Arrivé sous la grande porte de la basilique, le cortège s'arrêta : c'était là que l'évêque devait prêter le second serment, celui où étaient énoncés à grands traits les devoirs de sa fonction. Au moment d'articuler les paroles redoutables, Talleyrand avait-il aperçu le merveilleux tympan où, par une vision digne de Michel-Ange, la sculpture du douzième siècle a représenté le Jugement dernier? Quoi qu'il en soit, impassible ou troublé, il prêta le serment. Quelques mois plus tard, quand, député du bailliage d'Autun, il viendra proposer à l'Assemblée la saisie des biens d'Eglise au profit de la nation, ou qu'il laissera, sans protestation, supprimer les chapitres, ce sera de ce serment que le clergé d'Autun s'armera pour reprocher à son évêque le manquement à la foi jurée. N'y était-il pas dit en effet : « Je jure et je promets à l'Eglise d'Autun, mon épouse, au doyen et au chapitre de la même Eglise qui sont mes frères, que je conserverai les droits, les libertés, les statuts et les exemptions de ladite Eglise...; que je ne ferai rien qui puisse lui causer du dommage et du préjudice dans l'avenir...; que je n'aliénerai pas, que je n'inféoderai pas, que je ne changerai pas les droits, possessions et domaines de mon évêché et église d'Autun, mais que je m'efforcerai de recouvrer ceux qui en auraient pu être distraits, ou qu'on aurait pu perdre...; que je défendrai, selon mes forces, les chanoines de cette Eglise des injures, des violences et des oppressions dont ils pourraient être l'objet...; enfin, que je traiterai cette Eglise et tous ceux qui en dépendent avec piété, douceur et humanité, ayant pour elle tous les égards qu'un époux doit à son épouse. »

A peine Talleyrand eut-il formulé ce deuxième serment que le cortège reprit sa marche, traversa lentement la nef et le conduisit au pied du maître-autel. Là, on le revêtit des habits pontificaux : l'étole, la chape, la mitre; puis M. de Grandchamp ayant récité les prières qu'indique la liturgie, pendant que l'assistance chantait en musique le psaume *Benedicam Domino*, Monseigneur fut mené à son trône épiscopal : on l'y fit asseoir, et il fut mis, suivant les termes du procès-verbal, « en la possession réelle, actuelle, corporelle et personnelle dudit évêché, honneurs, prérogatives, fruits et revenus d'icelui. » Cela fait, Talleyrand, de sa voix large qui emplissait l'immense vaisseau de la basilique, entonna le *Te Deum;* les orgues et les fidèles le continuèrent; au même moment, les sonneurs ébranlèrent les grosses cloches de la cathédrale, et bientôt, de proche en proche, à travers la ville, les cloches des autres églises leur répondirent par leurs plus joyeux carillons. Avant de se retirer, Talleyrand donna au peuple la bénédiction solennelle.

Telle fut sa première journée épiscopale. Comme on le voit, avec toutes les allocutions, tous les serments, toutes les bénédictions, elle semblait très remplie : mais l'avait-elle été autant devant Dieu qu'elle l'était devant les hommes?

*
* *

Une fois installé comme évêque, Talleyrand songea immédiatement à se faire nommer député. Sa venue à Autun n'avait pas d'autre objet. Ses contemporains et ses biographes l'attestent unanimement; et la vie qu'il y mena en témoigne mieux encore.

Sa façon d'opérer fut à la fois habile, discrète et pressante. Il rendit cette justice à son clergé que, pour capter ses suffrages, il devait d'abord gagner son estime. Il se montra bon évêque afin d'être bon candidat; pendant le mois que dura son séjour, il remplit ses fonctions avec une absolue correction. Il n'avait pas d'ailleurs à forcer beaucoup sa nature : homme de cour, même dans ses phases révolutionnaires, il restera toujours très soigneux des usages et des formes; ce fut un culte qu'il ne déserta jamais. Il présida donc avec régularité son conseil épiscopal; fit des nominations aux cures vacantes; expédia des lettres de vicaires généraux; apaisa des différends, tel celui survenu entre les Oratoriens du collège et les curés d'Autun; résolut des questions pendantes, comme la vieille affaire des canonicats de la collégiale de Thil-en-Auxois, dont il signa l'acte de réduction. Bien mieux, il allait chaque jour prier dans les églises; on l'apercevait dans son jardin, lorsqu'il y avait un rayon de soleil, qui faisait les cent pas en lisant son bréviaire; il était assidu aux offices. Il voulut même officier pontificalement dans sa cathédrale, le jour de l'Annonciation, à la grand'messe. Mais l'essai, disent les mauvaises langues, fut fâcheux : par la faute de sa boiterie ou de son inexpérience, il parut gauche, s'embrouilla au beau milieu de la cérémonie, fut tout décontenancé par les chuchotements et les sourires des clercs qui l'entouraient, bref, s'en tira fort mal et ne s'y risqua plus.

Les actes purement épiscopaux de Talleyrand furent, malgré tout, assez rares. En revanche, les souvenirs abondent sur sa campagne électorale. Avant même de venir dans son diocèse, il avait commencé une série de démarches auprès des curés, ses futurs électeurs. Il avait envoyé en éclaireurs plusieurs jeunes abbés, qui avaient lié leur fortune à la sienne. Ces abbés parcoururent les campagnes : ils allaient, de bourg en bourg, frapper à la porte des presbytères, et, tout en causant de choses et d'autres avec les curés, en s'enquérant de leurs besoins et de leurs

vœux, de l'état de leurs paroisses, de la religion de leurs ouailles, ils trouvaient une occasion de glisser, sans en avoir l'air, un grand éloge du nouvel évêque.

Lorsque Talleyrand fut à son tour à Autun, il n'eut garde d'abandonner ce mode de propagande. Accompagné d'un vicaire général, il aimait à visiter les paroisses de la ville, et, devant les desservants accourus pour le recevoir, il mêlait ingénieusement, dans des propos à bâtons rompus, sur un ton de bonhomie, quelques considérations politiques à des avis de piété : il insistait beaucoup dans les entretiens de ce genre, si l'on en croit certains témoins, sur la nécessité pour les prêtres d'être bien fidèles à l'exercice de l'oraison mentale[1]. D'autres fois, il se rendait dans les maisons religieuses, chez les Sulpiciens ou les Oratoriens, pour lesquels il multipliait les prévenances : les sachant entourés d'une vénération unanime, il avait placé sous leur patronage sa candidature; et ces bons messieurs agissaient et priaient pour son succès. Le jour où, guidé par M. de Varèze, il vint au collège des Oratoriens, ce fut chez eux une fête; le professeur de rhétorique le salua par un discours qui avait pour sujet : « De l'influence de la morale des chefs sur les esprits des peuples[2]. » Le lendemain, devant son conseil épiscopal, Talleyrand, désireux de les remercier de leur aimable accueil, donna raison aux Oratoriens contre les curés de la ville : les curés, jaloux de leurs droits, prétendaient que les élèves du collège, externes ou pensionnaires, devaient assister, dans les églises paroissiales, à la messe du dimanche et aux vêpres, y suivre le catéchisme, y faire la première communion; et, d'un autre côté, les Pères de l'Oratoire, se basant sur une autorisation de M. de Marbœuf, défendaient le privilège de leur chapelle[3].

A ces bons procédés de toutes sortes, Talleyrand joignit des séductions d'un autre genre. On était au cœur du carême, période pénible, car, en ce temps-là, des règlements de police très sévères obligeaient à respecter les lois de l'Eglise; les boucheries étaient toutes fermées par ordre les jours maigres, et force était bien de ne se nourrir que de légumes et de poissons. A Autun, le poisson était rare. Talleyrand obtint de l'autorité royale que la malle-poste de Paris à Lyon, s'arrêtant au passage, débarquât tous

[1] La plupart de ces renseignements sont tirés d'une note manuscrite communiquée par l'abbé Devoucoux à Mgr Dupanloup.

[2] Cf. Paul Montarlot, *L'épiscopat de Talleyrand*, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, t. XXII, p. 89

[3] L'ordonnance de M. de Marbœuf était du 26 novembre 1786. Elle fut confirmée par le décret rendu par Talleyrand sur le rapport de M. Mannay, au conseil épiscopal du 7 avril.

les matins la marée fraîche sur le marché de la ville. Il n'est pas besoin de dire si ses diocésains lui en surent gré! En outre, à l'évêché, il tenait table ouverte, il donnait à ses prêtres de beaux dîners : son cuisinier avait même, à ce qu'on raconte, le secret d'accommoder, avec un art merveilleux, la raie au beurre noir. Les convives s'en régalaient et le public en plaisantait. On fit, au sujet de toutes ces histoires de marée et de cuisine, une caricature où l'évêque est représenté, assis sur le bord d'un étang, les jambes ballantes, tenant à la main une ligne au bout de laquelle frétille un énorme poisson, et, tout autour, barbotant dans la vase à travers les touffes de roseaux, des chanoines se précipitent sur l'appât.

*
* *

Peu à peu, deux cent neuf électeurs ecclésiastiques, représentant le clergé des bailliages d'Autun, Montcenis, Semur-en-Brionnais et Bourbon-Lancy, étaient arrivés dans la ville. Chaque jour, pour délibérer sur les affaires religieuses de l'Etat et de la province, et pour rédiger leur cahier de doléances, ils s'assemblaient au petit séminaire. Talleyrand avait expressément recommandé au directeur de la maison, M. Saulnier, d'être pour eux rempli d'égards et de soins. Lui-même, en sa qualité de président d'honneur, ne manquait pas une de leurs réunions. Il s'y montrait attentif, conciliant, instruit des moindres choses, déférent pour l'opinion des plus humbles; il prit plusieurs fois la parole. Ce grand seigneur sans morgue, doux et courtois, qui traitait les questions avec compétence et lucidité, n'eut pas de peine à imposer sa supériorité. Les plus cultivés parmi ses auditeurs étaient tout de suite séduits par le charme de son esprit clair et précis; les plus frustes, par ce mélange d'autorité et de familiarité qu'il savait mettre dans son discours.

Il faut avouer que les adversaires de Talleyrand, les prêtres qui briguaient, pour leur propre compte, les suffrages du clergé éduen, lui taillèrent la partie belle. Qu'il y eût, dans les réformes dont ils se faisaient les champions, beaucoup d'idées justes et salutaires, nées d'une inspiration généreuse, on ne saurait le méconnaître. Mais trop de projets peu étudiés et peu réfléchis, trop de digressions à côté, trop de rêves naïfs ou violents, trop de considérations vagues, puisées à tort et à travers dans les écrits des philosophes, s'alliaient à leurs propositions les meilleures; on les sentait à tout instant dans le faux et l'irréalisable. — Un ancien curé de campagne [1], par exemple, offrait tranquillement, avec un

[1] Renseignements tirés d'une note de l'abbé Devoucoux à Mgr Dupanloup.

étalage d'érudition, de bouleverser de fond en comble l'ordre de choses existant. Après des déclamations faciles contre « la tyrannie de la noblesse orgueilleuse » et « la domination du clergé envahisseur, » il discutait la hiérarchie ecclésiastique, les règles de la discipline religieuse, la constitution de l'Etat; puis, passant en revue les sources auxquelles, d'après lui, devait ou ne devait pas s'alimenter le fisc, il appelait de tous ses vœux des lois somptuaires, et finissait par ce désir plus raisonnable, « que les aspirants à l'épiscopat fussent envoyés en apprentissage sous de bons curés. » — Un autre, curé d'une paroisse importante de la campagne, composa une espèce de dissertation philosophique et humanitaire. Il s'y érigeait avec emphase en défenseur des revendications plébéiennes. Il ne se bornait pas à s'attendrir sur le sort misérable des laboureurs, « qui arrosent » les champs « de leurs sueurs », et à réclamer — mesure anodine, — un « partage des produits » du sol plus favorable aux travailleurs; on affirme que, peu à peu, s'échauffant dans son idée, il préconisait le partage des terres, ce qui fait que, plus d'une fois, il fut classé parmi les précurseurs du socialisme. — Un troisième, celui-ci curé à Autun même et dont les chances de succès balancèrent un moment celles de Talleyrand, prétendait établir l'Eglise de France sur une base plus démocratique. Il tonnait, lui aussi, contre « l'opulent abbé et le commode chanoine; » il demandait, avec une apparence d'équité, qu'on changeât les chapitres en asiles de retraite pour les prêtres vieux et infirmes; il invitait même le gouvernement à « fouiller, » en faveur du « clergé laborieux, » dans les trésors inépuisables des prieurés et des abbayes. Il ajoutait à ces réformes de détail tout un plan d'Etat théocratique, — d'Etat clerc, comme il disait, — où, de bas en haut, l'administration serait aux mains du clergé : il insistait particulièrement pour qu'on fît du curé de campagne une sorte de juge de paix, présidant un tribunal villageois et connaissant des affaires civiles courantes.

Il y avait loin de ces conceptions mal assises, abstraites ou chimériques, aux vues fermes, pratiques, toujours sensées, que Talleyrand développa devant les électeurs. Son programme de candidature fut sa véritable entrée en scène pour la postérité. Il s'y montra sous ses traits définitifs : avant tout, un politique. Ses historiens, sauf l'Anglais sir Bulwer, n'ont pas assez remarqué ce programme[1]. Il est écrit dans une langue rapide et nette qui rappelle Voltaire, et il contient tout ce qu'il y avait d'inévi-

[1] *Extrait du cahier des délibérations du clergé assemblé à Autun.* (In-8 de 13 p. s. l. n. d.)

table dans les idées en fermentation. Talleyrand fut peut-être le personnage qui, dans cet enfantement obscur, sut le mieux, d'avance, ce que la Révolution voulait et devait être; il vit clair dans la nuit où la plupart n'allèrent qu'à tâtons. Tout son passé se retrouve dans son œuvre : le lecteur de Montesquieu, des philosophes et de l'Encyclopédie; l'interlocuteur de Turgot, de Calonne, de Mirabeau; l'ancien collègue du théoricien Sieyès aux Assemblées du clergé; le disciple et l'admirateur de l'école anglaise; l'homme qui avait passé au crible tous les systèmes de son temps, et qui en avait fait une sélection très froide et très raisonnée. Lorsque le 1er avril, il donna, devant ses prêtres, lecture de sa profession de foi, qui constitue la première section du cahier des délibérations du clergé d'Autun, on fut émerveillé de l'aisance avec laquelle ce prêtre, traitant de matières profanes, parut sûr de son fait.

Dans une sorte de préambule, dont il se souvenait peut-être lorsqu'il devint ministre de Louis XVIII, en 1814, il exposait, pour l'Etat régénéré, la nécessité d'une charte. Il est indispensable, disait-il, « que l'Assemblée nationale s'occupe avant tout de la constitution de l'Etat, ce qui comprend plusieurs points fondamentaux : renouveler l'adhésion solennelle de tous les Français à la constitution monarchique; — travailler à une charte qui renferme invariablement les droits de tous;... — déclarer que, dorénavant, aucun acte public ne sera loi générale du royaume, qu'autant que la nation l'aura solennellement consenti; — consacrer le droit inaliénable et exclusif de la nation d'établir des subsides, de les modifier, de les limiter, de les révoquer et d'en régler l'emploi; — établir les principes d'une bonne représentation nationale, en placer les premiers éléments dans les paroisses et, de là, par des degrés intermédiaires égaux, et par des élections parfaitement libres, faire arriver les volontés individuelles jusqu'au centre commun de toutes les volontés; — créer promptement... des assemblées provinciales...; — reconstituer tous les corps, en bien séparer les fonctions, et les enfermer à jamais dans leurs limites naturelles. »

Quels sont, continuait-il, les principes qui doivent être les points d'appui de la constitution? — La propriété et la liberté.

« Pour le maintien inaltérable de la propriété, il sera déclaré que tout ce qui porte ce caractère sera éternellement sacré. » Les états généraux auront l'obligation de chercher tout ce qui peut faciliter l'exercice d'un droit aussi incontestable : refonte des lois civiles, « beaucoup trop compliquées, et pourtant incomplètes; » simplification de la procédure et réduction des frais de justice; suppression de toutes les entraves à la liberté du travail et du commerce : ici, le disciple de Turgot visait sans doute certains règlements étroits

des corporations naguère supprimées, et les douanes intérieures; — abolition des loteries, « ces institutions odieuses des gouvernements modernes, » etc.

Puis, il passait à la liberté individuelle. « Hors de la loi, tout est libre; nul ne pourra donc être privé de la liberté, même pour un temps, que par la loi, jamais par un ordre arbitraire : dès lors, toutes les peines devenant légales, elles seront les mêmes pour toutes les classes de citoyens. » Il énumérait les améliorations urgentes : remaniement du code et de la procédure criminelle, qui « consacrent les plus terribles atteintes à la liberté; » — plus de détentions préventives et indéfinies : « Tout homme arrêté en vertu d'un décret sera présenté à ses juges dans les vingt-quatre heures, et on procédera à son jugement sans aucun délai, » — plus d'emprisonnements pour dettes; — institution du jury, ou, comme il dit, « jugement du fait par les pairs; » — inviolabilité des correspondances privées; — liberté absolue d'écrire et de parler, « hors le cas où la religion, les mœurs et les droits d'autrui seraient blessés. »

Ces questions de première importance réglées, les états généraux auront à « se prononcer sur le déficit et sur l'impôt. » Et là, Talleyrand dresse tout un plan financier d'une prévoyance extrême. Une commission devra examiner les comptes de l'Etat. On établira, pour l'avenir, la responsabilité des comptables et la publicité obligatoire d'un compte annuel. Les dépenses seront réduites, les recettes simplifiées. On s'enquerra de remèdes pour remplir le trésor, « sans aucun nouvel impôt : soit par l'accroissement de recettes provenant de l'abolition des privilèges pécuniaires; soit par la vente des domaines si peu productifs dans l'état actuel...; soit par les effets incalculables d'une banque nationale bien organisée, bien dirigée; soit par les secours d'une caisse d'amortissement...; soit par de nouveaux emprunts qui, à raison du crédit immense de la nation, pourront s'ouvrir à un taux très bas et seront destinés au remboursement de ceux des anciens emprunts, dont l'épuisement du crédit ou de mauvaises combinaisons ont, à diverses époques, élevé le taux au prix le plus exorbitant. » Enfin, dorénavant, tout emprunt qui n'aura pas été consenti par la nation, sera rigoureusement proscrit.

Quant à l'impôt, il faut « s'interdire tout grand changement précipité qui bouleverserait tout, et serait nécessairement injuste, quel que fût le principe qui le déterminât. » Il faut, de plus, « se tenir en garde contre le désir peut-être séduisant, mais bien probablement chimérique, d'un impôt unique et uniforme dans tout le royaume, et demander à chaque province ses idées sur la conver-

sion d'impôts la plus avantageuse pour elle, à raison de ses localités, de ses productions, de ses habitudes... » Mais cette sage défiance des réformes bâclées n'empêchera pas de « détruire sans retour toute espèce de privilèges en matière d'impôts..., de convertir le plus possible en impôts les charges publiques jusqu'à présent supportées par un seul Ordre, telles que corvées, milices, logement des gens de guerre, etc., et par là de les faire supporter par tous...; de faire travailler à une vérification exacte des biens du royaume », afin d'établir une « répartition proportionnelle » des impositions.

Voilà quel était, dans ses grandes lignes, le programme de Talleyrand à l'aurore de 89. Sir Bulwer, qui l'avait eu sous les yeux, n'a pas caché son admiration. « Peut-être serait-il impossible, s'écrie-t-il, de trouver dans les annales de l'histoire un exemple plus remarquable de prudence humaine et de jugement droit. » Et il ajoute quelques lignes plus loin : « Les améliorations qu'il proposa étaient claires et simples, elles s'accordaient avec des idées déjà reçues et pouvaient être greffées sur le tronc d'une société qui existait déjà. Elles ont résisté à l'épreuve de quatre-vingts ans[1]. » Même Sainte-Beuve, qui avait eu connaissance par sir Bulwer des idées de Talleyrand, ne peut, en cette circonstance, lui marchander les éloges : « Il se montrait, dès le premier jour, avoue-t-il en dépit de ses préventions, un des plus éclairés et des plus perspicaces esprits de son époque[2]. »

Sir Bulwer et Sainte-Beuve parlent du programme de l'évêque d'Autun sans en expliquer toute l'économie. Nous avons cru devoir entrer dans plus de détails, parce que le candidat du bailliage d'Autun y avait dégagé d'une façon lumineuse les principes, plus ou moins méconnus à travers nos révolutions, sur lesquels l'Etat moderne a encore la prétention de reposer; et que ses vues sont toujours à méditer pour la France. Les historiens sérieux ont tous rendu hommage aux cahiers des états généraux. Tocqueville en a dit : « Ils resteront comme le testament de l'ancienne société française, l'expression suprême de ses désirs, la manifestation authentique de ses volontés dernières : c'est un monument unique dans l'histoire[3]. » — Parmi ces cahiers des états généraux, il n'en est guère assurément qui contiennent un plan de réformes aussi prévoyant et aussi complet que ces quelques pages de Talleyrand sur *les Affaires générales de la nation.*

[1] *Essai sur Talleyrand*, p. 20-21.
[2] *Monsieur de Talleyrand*, p. 12.
[3] *L'Ancien Régime et la Révolution.* Avant-propos, p. IV.

On a reproché à Talleyrand de n'avoir pas laissé imprimer, à côté de son travail, les trois autres chapitres du cahier des délibérations du clergé d'Autun[1]. S'il fut l'auteur de cette mesure peu libérale et peu normale, c'est qu'il craignait pour ses propres idées le voisinage et le contraste des idées d'autrui. Il ne voulait pas se lier d'avance par certains engagements précis qu'il n'avait pas osé rejeter, et qu'il oserait encore moins assumer.

Ces trois chapitres[2], très inférieurs, — fond et forme, — au premier, ne roulent pas tout entiers sur des questions de clocher. Le premier souhait, énoncé avec chaleur, avait trait à la religion d'Etat. Nous demandons, disaient les prêtres éduens, « que la religion catholique, apostolique et romaine soit de nouveau déclarée la seule religion de l'Etat; que son enseignement, son culte et ses ministres soient spécialement protégés par les lois, et que tout autre culte public soit prohibé pour toujours; que, suivant les anciennes ordonnances, on ne puisse être admis à aucune charge de judicature..., et généralement dans aucun office ou fonction publique..., sans représenter préalablement une attestation de catholicité. » Evidemment Talleyrand, qui aurait pu aller jusqu'à la religion d'Etat, était trop de sa génération pour faiblir sur cette idée de la liberté des cultes qui, de l'Amérique, avait envahi l'Europe. La tolérance avait partie gagnée dans la prochaine Assemblée, et le fin politique, qui n'eut jamais le goût des défaites inutiles, n'aurait pas livré contre elle une bataille perdue d'avance.

Mais, cette question de l'égalité des cultes écartée, il restait, dans les vœux du clergé d'Autun, bien des points où l'évêque ne se serait pas compromis, même aux yeux des philosophes, en pensant comme ses prêtres. Ils s'étendaient sur les besoins particuliers de leur province, sur la réorganisation des états de Bourgogne, sur les charges régionales trop lourdes, sur le prix exagéré du sel; ils proposaient le rétablissement des conciles provinciaux; ils signalaient la « disette des ministres de la religion..., par la décadence des ordres religieux; » ils réclamaient l'accroissement des portions congrues, et des retraites honorables pour les prêtres âgés.

Là où Talleyrand, réformateur politique, pouvait s'associer plus encore à son clergé d'Autun, c'était à propos d'une série de vœux d'un caractère social ou philanthropique. L'esprit du siècle les avait inspirés, et surtout l'esprit de l'Evangile : réorganisation des hôpi-

[1] Voy. l'abbé Devoucoux, *op. cit.*

[2] Publiées par M. de Charmasse : *Cahier des paroisses et communautés du bailliage d'Autun, pour les états généraux de* 1789, p. 353-383.

taux, diffusion de l'éducation chez le peuple, envoi de maîtres d'école dans toutes les paroisses de campagne, fermeture d'une partie des cabarets urbains ou ruraux, installation dans les villages de bons chirurgiens et de sages-femmes expertes, mesures contre la misère et la mendicité, création de « bureaux de charité » pour répartir les secours aux indigents, construction d'ateliers et de manufactures où s'exercerait l'assistance par le travail, etc.

L'entente fut bientôt faite entre Talleyrand et ses électeurs. Le 2 avril, il fut élu député du clergé à une très forte majorité et « avec applaudissement général. »

Après son élection, le député chez Talleyrand absorba l'évêque jusqu'à l'effacer. Il ne resta guère plus d'une semaine à Autun. Il quitta la ville le 12 avril, le jour même de Pâques, sans avoir présidé aux offices de la fête, et à la veille d'une retraite ecclésiastique. Son absence fut définitive. Le 6 juin, l'ordination des jeunes prêtres eut lieu sans lui; l'évêque *in partibus* de Rosy, M. de Franchet de Ran, le suppléa pendant que, à Versailles, il siégeait aux états généraux.

Les adieux faits par Talleyrand à Autun devaient être sans retour. Il évita d'y reparaître. Ses relations avec son diocèse prirent la forme d'une correspondance d'abord douce, bientôt aigre, puis ce fut le silence que rien ne rompit.

Lorsque, treize ans plus tard, Talleyrand eut occasion de revoir sa ville épiscopale où il n'avait guère été qu'un hôte de passage, il était aussi méconnaissable à ses ouailles d'autrefois qu'à lui-même. Tant d'événements inouïs avaient tout renouvelé, hommes et choses, dans un si court intervalle! On était en 1802. Ministre du Premier consul, l'un des négociateurs du Concordat, Talleyrand se rendait à Lyon pour régler avec les Etats cisalpins la même pacification religieuse qui se préparait en France. On prétend qu'à son entrée dans Autun, un brusque cahot brisa l'essieu de sa voiture. Il dut descendre, donner le temps de réparer l'avarie. Mais la présence du voyageur fut connue dans la ville. Les Autunois accoururent; des attroupements se formèrent, des regards malveillants et même des cris malsonnants furent lancés. Talleyrand en avait vu bien d'autres; il regarda impassible; pressa tranquillement les ouvriers, remonta dans sa voiture, fit un petit salut protecteur, et partit.

Bernard de Lacombe.

LES JOURNÉES DE JUILLET 1830

LA VEILLE
ET
LE LENDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION

SOUVENIRS D'UN TÉMOIN

Même après les études magistrales et documentées de M. Thureau-Dangin, pour ne citer que ce nom parmi les maîtres de l'histoire contemporaine; même après les Mémoires et Souvenirs personnels, dans lesquels les hommes qui ont joué un rôle important, ou occupé une grande situation, racontent les événements auxquels ils ont été mêlés, il peut encore y avoir intérêt à feuilleter les correspondances familières, les lettres intimes qui, elles du moins, n'ont pas été revues et corrigées pour la postérité.

On peut y saisir l'impression sur le fait; rien n'est dissimulé ni travesti du sentiment tel qu'on l'éprouve, sauf à le modifier le lendemain à la lumière de faits nouveaux. C'est une série d'instantanés qui passe devant nos yeux. Il y a donc là une garantie de véracité et d'exactitude qui n'est pas à dédaigner.

Voici une correspondance de ce genre : elle date de juillet, août et septembre 1830, mois féconds en catastrophes soudaines et en bouleversements inouïs. Ecrite au bruit du canon et de l'émeute, elle rend compte, presque jour par jour, des incidents qui se multiplient; si elle passe rapidement du calme à l'inquiétude, puis à la frayeur et de nouveau à l'espérance, c'est que chaque jour, sans doute, un de ces sentiments domine, et sans doute aussi elle

reflète bien, non la pensée d'un seul homme, mais l'état d'esprit de bien des gens pendant cette période troublée.

Et ici l'intégrité du narrateur est complète; son témoignage mérite toute créance.

Après avoir été, dès le début de la Restauration, préfet de la Haute-Saône et de Saône-et-Loire, puis directeur général des douanes, le comte Joseph de Villeneuve-Bargemon était, en 1830, directeur général des Postes et député. Cette double situation le mettait en rapports fréquents avec les ministres et les principaux personnages politiques de l'époque.

Rentrant à Paris, après les élections, le 23 juillet, il s'y trouva témoin, mais non acteur, des tristes événements qui détruisirent en quelques jours la monarchie traditionnelle; pendant cette période, il écrivait presque chaque jour à son beau-père, le comte de Brosses, préfet du Rhône, lui rendant compte de tout ce qu'il pouvait apprendre.

Son attachement à la dynastie, dont il donna bien la preuve en repoussant dans la suite avec grande dignité les avances qui lui furent faites par le nouveau régime, ne l'empêchait pas de tout juger avec grande clairvoyance. M. de Villeneuve avait, en effet, des opinions fort modérées et une grande droiture de caractère. Cela explique la sévérité avec laquelle il juge l'imprévoyance et l'incurie des ministres qui se lancèrent en aveugles dans l'inconnu sans avoir rien préparé ni prévu, et dont la fatale incapacité a coûté si cher à la France.

Ces lettres sont publiées telles qu'elles ont été écrites : rien n'y a été ni ajouté, ni modifié, à part quelques retranchements sans intérêt pour le lecteur.

Paris, 24 juillet 1830.

..... Arrivé hier matin, j'avais vu le soir quatre de nos seigneurs et maîtres, et ce n'est pas ma faute si je ne les ai pas tous vus. J'ai trouvé le prince de Polignac en veste, dans son jardin, revenant de Millemont et plaisantant sur les aventures électorales. L'Excellence de l'intérieur, charmée d'avoir pu prendre un bain ce jour-là, attendu que depuis quarante jours elle n'en avait pas eu le loisir; Capelle faisait tranquillement un piquet qui avait l'air de l'occuper plus que les affaires de l'Etat, et M. de Montbel, sur son balcon, regardait passer les promeneurs; celui-ci reste décidément aux finances et j'en suis charmé pour moi. Il m'a dit qu'aussitôt qu'il avait vu les élections tourner comme elles l'ont fait, il était allé dire au roi qu'il était disposé à le suivre jusqu'à extinction, et que Sa Majesté avait été charmée de cette résolution.

Le prince de Polignac, à qui j'ai parlé de Lyon, m'a dit avoir vu le maire et le lieutenant général, et qu'il savait bien qu'on n'avait pu faire que ce qu'on avait fait. M. de Peyronnet m'en a parlé dans le même sens.

Il paraît certain qu'on a été à la veille de prendre un parti violent, mais il est maintenant décidé qu'on abordera la Chambre, et les lettres closes pour les pairs sont déjà parties. Les ministres sont devenus extrêmement peu communicatifs, et les alentours s'en plaignent. Cependant on voit bien qu'ils ont un projet et qu'ils s'affermissent sur leurs étriers; le roi est très monté et, à chaque pas de l'opposition, il en fait un en avant lui-même. Je crains qu'on ne se rencontre toujours trop tôt. C'est Sa Majesté elle-même qui a dicté la destitution de Saint-Cricq et de quelques autres, et il est à ce sujet d'une grande sévérité. J'ai demandé une audience, mais je ne l'aurai que mardi. Je vais demain au Château, si j'y sais quelque chose, je vous le manderai.

Il y a ici cinquante-deux préfets, à ce que me disait Murat, qui voulait aller remercier dans le Nord ses électeurs et qui pourtant s'en retourne tout à l'heure à Rouen. Tous ces pauvres premiers magistrats sont venus tâcher de savoir ce qui va se passer et ils s'en retournent comme ils sont venus; je crois qu'on serait embarrassé de savoir que leur dire; en verra ce qui résultera de la disposition de la Chambre puisqu'on l'aborde. Le vent ministériel est aux destitutions pour griefs électoraux et on vous demandera sans doute un compte de la conduite des fonctionnaires; il y en a d'aucuns de vos collègues qui s'en donnent à cœur joie, — je ne dis pas qu'ils fassent mieux. M. de Peyronnet disait ce matin à quelqu'uu : « C'est un beau jeu à jouer. » A mon avis, le divertissement n'est agréable ni pour les joueurs, ni pour l'enjeu.

J'ai trouvé, chez M. Molé, M. Pasquier qui ne paraît pas très effrayé, convaicu, dit-il, que tout se passera en transaction réciproque.

Paris, 26 juillet.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui vous montrera que le vieux renard n'avait pas tort hier, et qu'il avait bien flairé : — voilà un fameux coup d'Etat. Il n'y a rien à vous en dire de plus que ce que vous verrez dans le *Journal officiel :* Paris est fort tranquille, je ne dis point calme; on m'assure que les fonds ont baissé de 4 francs, mais je n'en sais rien.

Le baron de Talleyrand sort d'ici, il part demain par la malle en conséquence de l'arrêté du ministre et vous prie de le recevoir au débotté, ce qui sera vers trois ou quatre heures du jour d'après ma

lettre; il vous dira tout ce qu'il aura su dans la journée de demain, ce qui, je crois, ne sera pas grand'chose. Le pair Bastard est venu me voir et, à mon grand étonnement, je l'ai trouvé indifférent sur tout ceci. Je vous plains bien sincèrement du métier que vous allez faire, car ce ne sera pas chose facile que de faire à Lyon des élections.

Paris, 27 juillet.

J'avais demandé en arrivant une audience au roi, pour rendre compte de mon voyage électoral; je l'ai eue seulement ce matin. J'ai trouvé Sa Majesté enchantée de son coup d'Etat et regardant tout comme fini. Elle m'a traité avec une grande bienveillance.

Tout ce qui compose la cour, à quelques exceptions près, partage la satisfaction du roi; il n'en est pas de même à Paris. Hier, il y a eu de graves désordres; on a cassé les vitres des ministres, et on s'attend à quelque chose de sérieux pour ce soir; les journaux, plus furieux que jamais, ont été portés à leur adresse comme de coutume. La Bourse est encombrée d'une foule considérable, et l'aspect de Paris n'est pas rassurant : qu'est-ce que tout ceci va devenir?

J'ai vu ce matin Delahante, qui m'a annoncé qu'il allait donner sa démission et qui n'est guère content, comme vous pouvez le croire. Je ne sais s'il y aura des démissions de fonctionnaires.

Je tâcherai de vous donner des nouvelles ces jours-ci, mais, comme je pense que, dans ces circonstances, le mieux est de se tenir coi chez soi, je serai sans doute mal informé. Je crains bien que vous n'ayez du bruit à Lyon à la réception de ces nouvelles.

Paris, 28 juillet.

La nuit a été très orageuse; depuis ce matin, les rassemblements continuent et on n'entend que le canon et la fusillade. Les rues sont parcourues par des bandes criant : « A bas Charles X! vive la Charte! » et détruisant tous les emblèmes à fleurs de lys. Nos facteurs ont été dépouillés de leurs plaques; on avait dit que le 5e de ligne avait tourné, mais c'est faux. Le plus fâcheux est que la garde nationale se reforme d'elle-même. Dieu seul sait ce qui va arriver de tout ceci. S'il y a beaucoup de sang versé, ce sera déjà un affreux malheur; mais si l'opposition l'emportait, on ne peut prévoir ce qui arriverait, ou plutôt on ne le prévoit que trop.

Tous les ministres sont réunis à l'état-major, que commande le maréchal duc de Raguse. Je me tiens coi, comme vous pouvez croire, et suis heureux, dans une semblable bagarre, de n'avoir ni femme ni enfants ici.

On craint beaucoup pour Madame la Dauphine. On disait, ce matin, Murat tué à Rouen dans une émeute, mais c'est faux.

Je vous embrasse le cœur bien triste, car j'écris au bruit du canon et de la fusillade qui se tire sur la place des Victoires.

Les journaux se distribuent à tous les coins de Paris.

Paris, 29 juillet, midi.

Nous avons passé hier une affreuse journée, on s'est battu tout le jour et assez avant dans la nuit : la Garde, la ligne et les Suisses, d'un côté, et le peuple de l'autre. Il n'y a de ce côté ni organisation ni garde nationale, mais des flots de gens, dont beaucoup bien mis, tirant sur la troupe, des fenêtres et de devant les barricadea. Cette nuit, le toscin n'a pas cessé; à la pointe du jour toutes les rues ont été dépavées; des barricades en grand nombre sont sur tous les points, et il est de toute impossibilité que les troupes entrent. Des bandes armées de piques et de mousquets parcourent la ville avec le drapeau tricolore, criant : « A bas Charles X! »; des proclamations incendiaires sont affichées partout et les journaux libéraux sont seuls distribués. Il n'y a dans la ville aucune trace d'autorité et c'est un miracle que l'ordre y règne encore.

Il est impossible que cet état se prolonge; comme on n'entend plus d'engagement sur aucun point, il serait possible qu'on voulût réduire Paris par la famine et que les troupes fussent sorties; c'est ce que je ne sais pas. Dans ce cas, il faudrait s'attendre à de bien grands malheurs.

Si l'on tente de s'arranger, les choses en sont à un tel point que je ne vois pas de concessions suffisantes; quelle incurie dans ceux qui ont préparé une semblable mesure!

Le télégraphe est brisé; les malles, parties hier à grand'peine, ne peuvent partir ce soir et toute la France va être dans de mortelles inquiétudes. Je ne sais où sont les ministres; hier, ils étaient tous réunis au quartier général du maréchal Marmont, aux Tuileries. On avait dit Murat tué, mais il n'en est rien, et les courriers arrivés ce matin ont rapporté que tout était tranquille sur leur passage. Il ne paraît pas qu'il y ait jusqu'ici d'autres victimes que parmi les combattants; c'est bien assez.

Quelle crise, mais aussi quelle faiblesse de prévoyance! On n'a entendu parler ni du préfet de police, ni d'aucun commissaire depuis le jour de la promulgation des fatales Ordonnances. Un Poste de la garde nationale vient de s'emparer de l'hôtel des postes; j'en suis bien aise, parce qu'ils serviront de sauvegarde au contenant et au contenu. Adieu encore; il est impossible de prévoir

les suites de tout ceci, je crains qu'elles n'aillent aussi haut que possible.

Paris, 29 juillet.

La nuit a été affreuse, le tocsin n'a pas cessé : ce matin, toutes les rues étaient barricadées et dépavées, comme par enchantement, de manière qu'il a été impossible de circuler. On dit qu'au Carrousel et au Louvre il y a eu des engagements sérieux. On vient de me rapporter que M. de La Fayette, le général Gérard, Casimir Périer et autres s'étaient mis à la tête du mouvement et avaient envoyé faire des proposition au roi ; on assure aussi que le drapeau tricolore est aux Tuileries, ce qui ne m'étonnerait pas, car il s'est promené ce matin dans tout Paris. Cette grande ville est sans aucune espèce de gouvernement; depuis lundi matin je n'ai pas eu une seule lettre ministérielle, et il faut rendre grâce à la Providence s'il n'y a pas de plus grand malheur. Il paraît qu'à l'exception des militaires, il n'y a eu aucune victime.

La garde nationale est venue prendre possession de l'hôtel des Postes, j'en suis fort aise, parce que cela assure la tranquillité; je suis fort occupé de votre position. Lacroix-Javal est venu me voir ce matin, voulant partir pour Lyon par les malles, ce qui n'était pas possible; j'aurai toutes les peines du monde à aller les faire charger hors de Paris, car on ne peut plus passer dans les rues.

Adieu donc; un pareil état ne peut durer plus longtemps et il faut que demain tout finisse; comment? je n'en sais rien, mais je crains que les conséquences ne montent au plus haut.

Paris, 30 juillet, soir.

A cinq heures M. Chardel, député, est arrivé à la Poste s'emparer de la direction avec la force armée. J'ai vidé mon cabinet et dépendances, et me suis retiré dans l'appartement d'habitation où j'emballe tout doucement. Je prendrai un parti aussitôt qu'il y aura quelque chos de réglé, ce qui sera bientôt, je pense, car une ville comme celle-ci ne pourrait rester plus longtemps sans administration, sans police, sans autorité quelconque.

Hier au soir, on était venu m'annoncer que le roi, cédant aux représentations de M. de Sémonville, au nom des pairs, avait changé son ministère et pris MM. de Mortemart, général Gérard, Casimir Périer, etc.; mais il paraît que ces concessions n'ont pas satisfait l'opposition et on est, ce matin, dans la même incertitude sur l'avenir, qui est bien effrayant, car, si le roi ne reste pas là comme premier pouvoir, par quel bout recoudre ce qu'on est si

glorieux d'avoir tranché? A moins qu'on ne veuille se soumettre au joug du premier qui voudra s'emparer du gouvernement...

Le drapeau tricolore flotte partout, on oblige même les citoyens à porter ces couleurs à leur boutonnière : c'est une difficulté de plus. Toutes les proclamations parlent du duc d'Orléans, mais je n'entends point dire qu'il ait fait aucun acte d'adhésion. Il y a eu un nombre infini de gens tués entre les rassemblements et la troupe. Quant aux désordres particuliers, on n'en cite point, sauf les souillures faites aux Tuileries et à l'archevêché.

J'espère que Lyon aura été tranquille au milieu de cette bagarre; le premier moment aura été à craindre, mais aussitôt qu'on aura su la victoire, on se sera tenu tranquille.

Je vous écrirai demain, s'il y a quelque chose de définitif, puis, nous vivrons ensemble le plus que nous pourrons et, en somme, il y en aura beaucoup de plus malheureux que nous; nous aurons un beau chapitre à faire sur la gloire de ce monde.

Le roi est toujours à Saint-Cloud, et cette position est si singulière que, si cela dure encore quelques jours, Paris sera fort embarrassé d'une victoire qui ne saurait avoir un but légal, si on ne rentre pas dans la charte. Personne ne parle des ministres; on disait hier qu'ils étaient sortis de France; je ne crois point qu'ils l'aient fait encore, mais j'estime qu'ils feront bien de passer à l'étranger, car il est impossible, après d'aussi affreux événements, qu'ils ne soient pas jugés par la Chambre des pairs, et ce sera même le seul moyen d'apaiser l'effervescence...

Paris, 31 juillet.

Le duc d'Orléans est au Palais-Royal, une proclamation de lui annonce qu'ayant été appelé par les députés comme lieutenant général du royaume, il vient, avec la cocarde tricolore qu'il a portée, etc., et assure que la Charte, désormais, ne sera plus une fiction. Ainsi tout est fini; on dit le roi parti cette nuit. Voilà certes une révolution de trois jours bien fertile en résultats.

Personne ne sort sans un ruban tricolore à la boutonnière; le calme le plus parfait règne partout à Paris.

J'emballe en hâte mes affaires, que je vais faire partir pour la campagne. Demain, sans doute, nous connaîtrons les nouveaux ministres, et alors je pourrai rendre régulièrement le dépôt qui m'a été confié, après quoi je tâcherai d'oublier les grandeurs d'ici-bas et me consolerai dans mon intérieur. Venez donc nous rejoindre.

On avait affiché ce matin que le roi avait mis le duc d'Orléans hors la loi; ce ne peut être qu'avec l'intention de rendre son

arrivée plus populaire, car aucun ordre du roi ne saurait entrer ici.

En ma qualité de député, je ne compte quitter Paris que lorsque j'aurai su un peu ce que doit faire la Chambre, et à quelle époque on la convoquera.

Paris, 1er août.

La nomination du duc d'Orléans n'a pas fait l'effet auquel on s'attendait ; il s'est promené seul dans Paris, fort gracieux, mais il y a eu peu de cris et il est facile de voir que la multitude voulait un changement de gouvernement plus complet ; tout ceci complique fort les affaires, qui eussent pris au moins une apparence de régularité sous un souverain de fait.

La garde nationale est admirable dans son service, et tous les soirs la ville est illuminée autant par joie que par sûreté, et personne ne sort sans un ruban tricolore à la boutonnière.

Quelques députés se réunissent à la Chambre, mais il me semble que le nombre n'en augmente pas. Les pairs se sont réunis aussi, mais il paraît qu'ils ont opiné dans un sens différent et qu'ils veulent la légitimité dans ses conséquences. En tout, la question s'embrouille chaque jour davantage ; on parle de réunion des Chambres, mais on se demande qui les convoquera et à qui on prêtera serment ; tout cela me paraît inextricable.

Le roi est parti de Saint-Cloud, on dit qu'il s'est dirigé vers la Vendée.

Je suis toujours à l'hôtel des Postes, attendant quelque mesure positive et surtout les moyens d'évacuation.

Je ne vois rien de plus à vous dire ; malgré l'imminence des événements, rien ne marche, et tandis qu'il semble qu'une minute perdue est un siècle, on est tout étonné de n'entendre que de vaines déclamations.

Paris, 3 août.

Il est certain que le roi a abdiqué hier à Rambouillet, en faveur du Dauphin ; que celui-ci en a fait de même en faveur du duc de Bordeaux, en chargeant le lieutenant général de la régence et de l'exécution de ces actes.

Il y a un parti à la Chambre et surtout aux pairs qui voudrait faire prévaloir ce seul moyen de conserver la Charte dans son entier, mais je ne pense pas qu'il y parvienne, parce que la population est trop montée. Il va y avoir tout à l'heure séance royale à laquelle il paraît que toutes les fractions de la Chambre sont résolues à assister, mais ce ne sera que l'ouverture de la session et les questions graves ne viendront et ne peuvent venir que plus tard.

Tous les visages commencent à tourner ici et les capitulations

de conscience sont à l'ordre du jour; c'est amusant de voir la plupart des gens s'évertuer à trouver des torts aux partants et des titres aux arrivants. Ainsi va le monde, nous ne le referons pas, et il faut bien prendre son parti là-dessus.

... Je sors de la séance royale, elle a été assez froide et courte. Le duc d'Orléans s'est borné à lire un discours fort bien fait dans lequel il a exposé que des troubles inouïs ayant eu lieu dans Paris, il avait cru de son devoir de se rendre au vœu de ses concitoyens qui l'appelait à la lieutenance générale; qu'il voulait maintenir la liberté et faire régner les lois; qu'il serait proposé différentes dispositions qu'il a spécifiées et qui concilieraient tout. A la fin, Son Altesse a dit que lorsque les Chambres seraient constituées, il donnerait connaissance des lettres d'abdication du roi et du dauphin.

Maintenant, voici un incident qui complique fort la question : le roi et le dauphin ont, en effet, donné un acte d'abdication en faveur du duc de Bordeaux, que j'ai lu et qui charge en conséquence le lieutenant général du royaume de faire proclamer Henri V; en conséquence, Charles X demandait un sauf-conduit. On a envoyé hier des commissaires pour conduire la famille royale à Cherbourg, comme elle le demandait. Mais, attendu qu'Henri V n'avait pas été proclamé, le roi n'a pas voulu voir les commissaires ni quitter Rambouillet.

Aussitôt que cette nouvelle s'est répandue, des rassemblements se sont formés pour se porter à Rambouillet; il y a un peuple immense sur cette route, et les événements marchent si vite qu'il est impossible de deviner une heure avant où on en sera une heure après.

Il y avait pas mal de pairs à la séance; on y disait que le chancelier avait donné sa démission, comme une chose assurée.

Paris, 10 août.

Vous verrez dans les journaux le récit de la cérémonie d'hier : il y a plusieurs députés de la droite qui n'ont pas cru devoir y assister; la foule était peu considérable pour voir le cortège, et les cris assez rares. En tout, il y a eu peu d'enthousiasme. Le parti républicain ne voulait pas d'un roi, la droite crie à l'usurpation, et le monarque n'a pour lui que ceux qui l'ont mis là et ceux qui pensent qu'il était la seule planche de salut; aujourd'hui il y a prestation de serment et je sais que plusieurs députés doivent se réunir pour savoir ce qu'ils feront. La question est d'une immense gravité, car, si on refuse le serment, il faut se retirer et par

conséquent provoquer de nouvelles élections qui ôteront tout contrepoids dans la balance. La plus grande partie des membres de la droite ne sont point venus, et s'ils apprennent la démission de leurs collègues, ils feront comme eux ; alors quelles propositions fera-t-on, ou, pour mieux dire, ne fera-t-on pas? On a eu la preuve de l'avantage de la présence du centre-droit, sans lequel la non-inamovibilité des juges passait : tout cela est bien effrayant, et, chez beaucoup de gens, combat avec quelque avantage leur désir de se refuser à prêter un serment.

Il paraît qu'à la Chambre des pairs il y aura peu d'opposition, et j'en ai vu beaucoup qui ont très bien pris leur parti là-dessus, ainsi que sur leur décimation. Les gens qui avaient espéré la pairie doivent être très consolés de ne pas l'avoir obtenue.

Il me paraît que le terme des concessions et modifications au pacte fondamental n'est pas encore atteint, et on assure que notre nouveau roi est disposé à en provoquer lui-même ; dès lors, on ne peut savoir où l'on ira, et il est à craindre que le souverain et les sujets ne soient bientôt entraînés vers l'abîme.

Tous les étrangers sont partis et Paris est fort misérable en ce moment : il est à croire que le premier élan d'enthousiasme passé, tout ce monde et surtout la jeunesse, qui a joué un si grand rôle dans tout ceci, va reprendre ses inquiétudes.

... Il y a une absence de luxe à la cour qui est incroyable : on se présente chez le roi en bottes et en redingote, cela paraît très extraordinaire, mais peut-être est-ce le régime que nous allons adopter à l'avenir.

Paris, 12 août.

... La populasserie est toujours au Palais, où le roi a été contraint de chanter la *Marseillaise*; il y a de grands dîners, où l'on va en bottes et où le souverain vient lui-même en chapeau gris et en frac. Au milieu d'un abandon général de tout pouvoir, on s'inquiète de ces dispositions qui se retrouvent avec plus de vivacité encore chez l'héritier du trône.

Il y a eu de grandes conférences parmi les députés de la droite au sujet du serment et il en est résulté des démissions, ce qui est extrêmement fâcheux, et quelques prestations. D'autres sont restés fort indécis, quoique l'exemple de gens bien respectables soit fait pour ébranler. Il est certain qu'en ce moment il faut ne pas s'occuper entièrement de l'affaire de la conscience, et que l'avenir de la France, si on la livre à une autre Chambre, est bien effrayant. Il est bien triste pour d'honnêtes gens de se voir dans une semblable position : je trouve que ceux qui l'ont simplifiée en

s'en allant ne sont pas les plus courageux; je crois, au reste, que tout ce qu'il y a d'hommes sages finiront par courber la tête sous le joug de la nécessité.

Voilà les ministres nommés : ils sont tous amis du pouvoir et ils essaieront peut-être de lui rendre sa force. Ce qu'il y a vraiment de déplorable, c'est ce qu'on apprend tous les jours de l'imprévoyance et de l'incurie de ceux qui nous ont perdus; le vendredi où le trône était déjà renversé, celui qui le quittait jouait au whist et reprochait à son partenaire de n'être pas au jeu; les ministres n'avaient pas 100 louis dans leurs poches et c'est le jeudi qu'ils pensaient à envoyer aux troupes l'ordre de marcher sur Paris!

... Il paraît que le roi est sorti de France, on ignore absolument où il va. L'opinion est bien montée contre les ministres et il est à craindre que ceux qui seront arrêtés ne finissent peut-être tragiquement une vie bien fatale à la France.

La distribution des places est une vraie curée et chacun prend ce qu'il veut : il y a des choix incroyables... Cela va bien maintenant, mais quand tout sera distribué et qu'il restera encore tant de monde à pourvoir, on criera bien fort sans doute.

... Paris est affreux à habiter, les murs en sont tapissés de caricatures infâmes qui soulèvent le cœur : dans la société, chacun crie et blâme; ceux qui ont le plus poussé à la résistance sont les plus ardents à accuser; en ce moment, comme toujours, les gens sages et modérés sont seuls véritablement affectés.

En tout, la crainte est motivée par la tendance au relâchement du pouvoir. Pouvait-on le ressaisir autrement? C'est une grande question. Pourra-t-on ramener l'autorité à ce qu'elle doit être? C'en est une autre. Je vais attendre encore quelque temps, et si je me décide à partir pour ne plus revenir ici, ce ne sera pas sans de mûres réflexions.

Paris, 14 août.

La distribution des préfectures, sous-préfectures, procureries générales et particulières, est une curée complète, et c'est la camaraderie qui les donne; il y a tel rédacteur du *Figaro* ou du *Globe* qui dispose de l'administration de cinq ou six départements : Rambuteau et M. Thiers travaillent Saône-et-Loire d'importance et ne veulent pas y laisser un percepteur sur pied. Je ne sais comment les administrés trouveront cette coupe à blanc des hommes qu'ils connaissaient, pour leur imposer des jeunes gens qui ont leur éducation et leur fortune à faire.

Depuis l'installation du ministère, les affaires prennent un peu

de consistance; ce sont des hommes amis du pouvoir et qui feront leur possible pour le retirer des mains de la multitude. Le roi a, chaque jour, beaucoup de monde à dîner; après le repas, il se promène sur la terrasse du Palais Royal, en frac et chapeau gris, et là il répond par des gestes d'excessive bienveillance aux acclamations de la multitude. Du reste, Paris est dans la plus entière tranquillité, et, malgré les embarras du commerce proclamés à la tribune, vous voyez que les fonds montent toujours.

La conviction où chacun est que l'ordre des choses actuel était le seul, après une aussi épouvantable catastrophe, qui put nous tirer de la République, fera que l'on appuiera l'édifice de tous les côtés. Tout dépendra du parti qu'on prendra sur la Chambre; si on casse, il est bien à craindre qu'il ne revienne des hommes très violents; et si, en gardant la Chambre, une grande quantité de gens se retirent, les remplaçants seront vifs aussi sans doute. Le centre gauche appelle le centre droit à son secours pour empêcher l'invasion. Il paraît probable qu'aussitôt que Charles X aura quitté le territoire, les députés qui consentent à rester à la Chambre prêteront le serment exigé.

Hier au soir je fus chez Mme de Rumford, où on prenait des glaces et causait de littérature comme si de rien n'était. M. Guizot était sur le canapé, recevant comme siens l'encens et les cantiques. M. Pasquier était tout aussi sémillant qu'à son ordinaire.

Paris, 17 août,

La curée des places est arrivée à un tel degré que ceux qui les distribuent sont effrayées eux-mêmes des choix qu'ils ont été forcés de faire. Hier soir, les ouvriers ont fait grand bruit dans Paris, brisant les métiers mécaniques et voulant le renvoi des étrangers; on dit que le rassemblement sera plus fort demain; cela inquiète beaucoup de gens, d'autant que les journaux libéraux commencent à tonner contre MM. Laffitte, Dupin, Casimir Périer, etc., tout cela fait faire de cruelles réflexions.

... Il serait assurément beaucoup plus simple de partir et de quitter tout ce que je fais ici, mais beaucoup de gens pensent que, dans les circonstances où nous sommes, le devoir et le bien du pays doivent l'emporter sur les sentiments personnels.

J'ai dîné hier avec MM. Pasquier, Marbois, Roy et autres; on était préoccupé de la violence des ouvriers qui parcouraient les faubourgs, brisant les mécaniques et voulant bannir ceux qui ne sont pas de Paris. Le matin, les sapeurs-pompiers avaient voulu pendre leur colonel au haut de la colonne de la place Vendôme,

chose dont ils n'avaient été empêchés que par l'intervention du général Fabvier. Tous ces mouvements sont inquiétants dans un pays où il n'y a plus ni gendarmerie, ni troupes pour les réprimer; on compte beaucoup sur la garde nationale pour le maintien de l'ordre; c'est en effet la seule ressource.

On croit que Charles X a dû s'embarquer hier à Cherbourg; mais personne ne sait sur quel point il se dirige.

Paris, 19 août.

Votre opinion sur la nécessité de chercher à mettre une digue au mal est générale et décide le groupe des députés restés à l'écart à se réunir aux autres; puisse-t-il être de quelque poids dans la balance.

L'état de choses est toujours le même, grande crainte chez les ministre d'être débordés, et grande tendance chez la jeunesse à repousser tout ce qui a été aux affaires. Les journaux libéralissimes attaquent déjà ceux qui sont au pouvoir de la manière la plus outrageante; une feuille intitule toujours la Chambre : « Chambre provisoire des députés », par le motif, dit-elle, qu'il est impossible que cette Chambre reste. Quand un pays a été ébranlé jusque dans ses fondements, il faut longtemps pour que l'ordre renaisse. Chaque jour les ouvriers se présentent en groupes; voilà 5 millions qu'on affecte à leur occupation, mais il faudra recommencer quand ce sera fini. Il est bien difficile de prévoir l'avenir d'un pays qui réside tout entier dans la capitale, laquelle capitale n'a ni gardes, ni commissaires de police, ni force quelconque qui puisse empêcher 20,000 ouvriers de venir signifier au roi et aux Chambres qu'ils sont las de leur gouvernement et qu'ils en veulent un autre. Il faut donc compter sur la raison publique et souhaiter que rien ne la trouble.

Voilà M. de Polignac qui n'a même pas eu l'esprit de se sauver; il sera heureux pour lui que la peine de mort soit abolie avant sa mise en jugement. Les gens de la cour, dont il a complètement détruit l'existence, disent que, si on le pend, ils lui tireront les pieds.

Je fus hier soir à l'immuable mercredi de M. Pasquier; j'y trouvai Portal de plus en plus anéanti, Mounier fort malheureux de son échec à la pairie et de la perte de sa place qu'il croyait si sûre, puis autres personnages, parmi lesquels Pozzo di Borgo ricanant sur ce qu'ils avaient prédit et averti depuis longtemps de la catastrophe. On se félicitait de ce que la journée s'était passée sans événements, tumultes, ou autres agréments du moment.

M. de Polignac a été arrêté à Granville; figurez-vous que ce pauvre homme connaît si bien la France qu'il a écrit à M. Molé de lui envoyer des passeports pour sa terre de Millemont, où il désire passer sa vie sans s'occuper davantage d'affaires publiques. Montbel, que l'on disait arrêté, est à l'étranger.

Les puissances étrangères, du moins leurs représentants ici, disent qu'on ne se mêlera point de nos affaires, si on est tranquille et si l'ordre s'établit sur une base solide.

Paris, 23 août.

On ne peut se faire une idée du déchaînement de la presse; les murs de Paris sont tapissés d'écrits où chacun explique sa furibonde pensée; depuis quelques jours tous les carrefours sont pleins de gens qui crient « la correspondance amoureuse de l'archevêque de Paris pour trois sous » et vendent une gravure où la duchesse d'Angoulême est assise sur les genoux de Monseigneur; au Vaudeville on joue « Une journée de Paris », et un ouvrier qui revient de l'archevêché et à qui on demande ce qu'il a pris, dit qu'il rapporte le bonnet de police de l'archevêque trouvé sous son chevet, et montre un bonnet de femme aux grands applaudissements de la multitude; enfin, de tout côté, c'est un débordement inimaginable que le gouvernement voudrait bien arrêter ou du moins diminuer, mais il n'en a pas la force. Ce pays est absolument sans gouvernement, et il n'y a d'autre autorité politique que la Chambre des députés, qui même ne le sera pas longtemps. Quand je rentre le soir chez moi et que je rencontre des gens dont l'habit est moins bon que le mien, je suis toujours tenté de les remercier de ce que l'échange ne leur convient pas, car il serait impossible de rien leur refuser.

Je dînais hier avec l'abbé de Montesquiou; le curé de la Madeleine, qui s'y trouvait, avait une redingote olive et un pantalon de nankin; voilà où en est le clergé ici. Il y avait hier une manière de revue de la garde nationale; comme c'est le seul gage de tranquillité que nous ayons maintenant, chacun fait des vœux pour qu'il se fortifie et nous délivre à jamais des révolutions populaires.

On n'a toujours point de nouvelles d'Alger, et on ne sait pas comment on aura pris les événements sur la côte africaine.

Connaissez-vous rien de comparable à la lettre de M. de Polignac? Il paraît que, lors du retour des commissaires de Cherbourg, ils ont vu cet ancien ministre qui n'avait aucune idée de la manière dont il était compromis. C'est véritablement incroyable qu'un pareil homme ait été le maître de la France pendant un an; en attendant, l y a bien de l'animosité contre lui. La Chambre des Pairs aura

peu de moyens de le soustraire à un redoutable châtiment, et le roi n'aura pas assez de force pour atténuer sa peine. Montbel d'Haussez et Capelle sont hors de France.

Le baron Louis défend on ne peut mieux les fonctionnaires des finances; mais il aura beau faire, les places de ce ministère sont trop belles pour qu'on veuille les laisser à ceux qui les ont.

Paris, 27 août.

Des groupes d'ouvriers, au nombre de 3000 ou 4000, parcouraient incessamment les rues ces jours derniers dans une attitude menaçante; il paraît que les mesures prises hier contre eux et la résolution de la garde nationale fera cesser ces réunions, ce qui sera fort heureux pour le présent et l'avenir. La Chambre, depuis quelques jours, présente un aspect plus calme; il y a encore quarante-cinq membres de la Droite qui n'ont pas donné leur démission et ne viennent pourtant point aux séances. S'ils venaient se joindre à nous, nous serions d'un grand poids dans la balance, car beaucoup d'hommes du centre gauche sont disposés à faire cause commune avec nous.

Le roi est allé avant-hier à l'Opéra, où il a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme; il a donné le premier l'exemple de se lever au dernier couplet de la *Marseillaise*. Il se montre toujours très affable, à tel point qu'une adresse des villes de Gray et de Vesoul ayant été apportée ici par deux habitants de ces cités de la plus basse classe, ils ont été tous deux invités au dîner royal.

Les destitutions continuent; il me semble pourtant qu'il n'y aura bientôt plus de places à donner.

Je me suis trouvé mardi chez M. Pasquier avec M. Cuvier arrivant de Londres, où il avait vu M. d'Haussez qui en disait de belles sur l'incurie du président du conseil. Cette Excellence maritime a été sauvée par un homme qu'il ne connaissait point et qui l'a conduit s'embarquer à Dieppe. M. Cuvier a vu aussi à Londres ce pauvre C. arrivé en veste, et ne pouvant être reçu dans aucun hôtel à cause de son équipage; il travaillait dans son jardin, à la campagne, quand il reçut la nouvelle de la révolution de Paris, et convaincu qu'elle était dirigée contre lui, il partit incontinent sans se donner le temps de prendre un habit.

Les prisonniers de Tours ont dû arriver cette nuit, on attend M. de Polignac demain. Il me semble que les esprits s'aigrissent encore contre les anciens ministres.

Paris, 2 septembre.

Je passais hier devant le Palais-Royal quand le roi en sortait; il était sur le devant d'un char à bancs à deux chevaux, à côté d'un aide de camp. Au fond étaient la reine et deux de ses filles. Les deux hommes en frac noir et chapeau gris, sans décorations; le roi se penchait beaucoup pour prendre la main de ceux qui la lui tendaient; on criait peu. Je n'ai pas cru devoir me présenter au palais à aucun titre; je n'ai rien à demander, et si on m'y voyait, on croirait sans doute que je vais solliciter quelque chose.

On s'attend à de l'agitation lors du jugement de la Chambre des pairs. Je crois cependant que M. de La Fayette ne désire pas la condamnation à mort et qu'il pourra bien arrêter toute tentative en ce sens. Il paraît certain que tous les ministres, à l'exception de Peyronnet qui est aussi courageux qu'habile dans sa défense, sont bien faibles; M. de Polignac, au-dessous de ce qu'on peut imaginer, rejetant tout sur la volonté du roi.

On vient de passer à une grande majorité la loi qui rappelle les régicides; on a arrêté la discussion, ce qui pouvait être le mieux dans les circonstances. On assure que la dissolution de la Chambre est certaine; j'en serais bien aise pour moi, mais fâché pour le pays.

Paris, 6 septembre.

Il y a un fond général d'inquiétude qui n'est que trop fondé sur les désordres qui ont eu lieu à Soissons, Amiens, Orléans, Nîmes, et qui se renouvelleront sans doute sur d'autres points de la France; la désorganisation des régiments à Metz est, à mon avis, ce qu'il y a de plus inquiétant, car, si elle gagnait les autres corps d'armée, il est difficile de calculer où cela s'arrêterait. A Paris, tous les tumultes d'ouvriers voulant briser les presses mécaniques a agité la population et fort occupé la garde nationale; on se montre fort irrité de cet état de choses à la Chambre, et avant-hier, dans les groupes, on interpellait vivement le préfet de police pour le faire cesser. Celui-ci répondait avec aasez de raison qu'il le ferait aussitôt qu'il en aurait les moyens, mais qu'en ce moment, quand il envoyait un inspecteur de police haranguer un rassemblement, on assommait le susdit, sous prétexte qu'il était un jésuite; qu'il avait voulu en vain organiser une garde municipale et en était réduit à tenir enfermés le peu de perturbateurs que la garde nationale voulait bien lui amener. Tout cela est assez vrai, mais ne remédie pas à la situation.

L'abbé de Montesquiou, que je voyais hier, était hors de lui du testament du dernier des Condé, laissant 15 millions à Mme de Feuchère.

M. d'Argout me disait hier, en parlant du député de B., que si on ne le menait pas d'ici un mois en place de Grève, il nous y enverrait dans six. Il est fort question de modifications au ministère dans le sens exagéré, et M. Thiers se plaint lui-même d'être débordé. Ce qui passe toute imagination, ce sont les demandes de places : il y a ici des nuées de solliciteurs, et on est tenté de croire que la cervelle est partie à la plupart quand on voit les exagérations de leurs prétentions. Les ministres ne savent à qui entendre; le baron Louis fait une belle défense pour les employés de son département, mais il ne pourra résister.

Le pauvre archevêque de Paris est toujours en butte aux attaques les plus atroces. Hier, on vendait partout un infâme libelle sur la Dauphine et sur lui; et cela est crié librement sous les fenêtres du roi. Je ne sais, en vérité, à quoi est destiné un peuple qu'on nourrit de pareilles horreurs.

Mon hôte est dans un état d'effroi sur l'avenir qui ne peut se concevoir; il ne rêve que col coupé et autres agréables événements; je sors toujours de chez lui plus noir que de l'encre. Les anciens ministres ont repris l'attitude qu'ils devaient avoir et chacun s'accorde à louer leur maintien.

Paris, 10 septembre.

Chacun commence à crier qu'il faut du pouvoir, et c'est un spectacle assez singulier que celui d'une nation qui se plaint qu'on ne la mène pas avec une main assez ferme; chacun est fort effrayé de l'avenir et peu satisfait du présent. De tous côtés il arrive des nouvelles de quelque mouvement et cela entretient une inquiétude générale. Si Paris est tranquille, c'est grâce à la garde nationale, car il est certain que cette troupe citoyenne ne veut point de troubles particuliers.

Du reste, Paris est triste; on ne sait où passer ses soirées. Les spectacles ne sont pas tenables à cause des pièces de circonstance qu'il faut avaler et des *Marseillaise* et *Parisienne* qu'il faut entendre debout.

Paris, 22 septembre.

Les journaux avaient exploité la cérémonie qui a eu lieu hier à la Grève, mais tout s'est passé en une promenade d'environ 2,000 jeunes gens, crêpe au bras, qui sont allés exprimer leur

douleur par quelques harangues. Quoi qu'il en soit, les clubs des « Amis du peuple », — « Aide-toi, Dieu t'aidera », sont le véritable objet des inquiétudes du gouvernement, qui n'ose pas les faire fermer encore. On y agite publiquement des opinions républicaines, et on y déclame contre le ministère; au reste, je ne crois pas que la province partage ces idées, et nous nous traînerons sans vives secousses, à moins que l'on ne casse la Chambre ou que le renouvellement des absents ne change entièrement l'esprit de cette Assemblée. Au peu d'affaires que proposent les ministres, il est évident qu'ils redoutent le moment où ils seront privés de l'appui des députés, et il est à craindre que la session ne se prolonge bien longtemps, ce qui ne m'arrangerait guère.

Paris, 24 septembre.

Hier, au sujet de la fermeture des clubs, il y a eu une grande division au conseil des ministres; à la suite, MM. de Broglie, Molé, Louis, Dupin, Gérard et Guizot ont donné leur démission. Cette nouvelle, arrivée à la Chambre, y a porté la plus grande inquiétude, en ce sens qu'on a vu le gouvernement passer dans les mains de l'extrême gauche, puisque les remplaçants étaient MM. Odilon Barrot, Lamarque, Bignon, Mauguin, Laffite, et, par suite, la dissolution de la Chambre qui aurait certainement suivi. Le centre gauche hurlait et prédisait les plus grandes calamités; on s'attendait ce matin à trouver dans le *Moniteur* les changements annoncés. Il n'y a rien et on dit que, hier soir, le roi en personne a replâtré son ouvrage et qu'il a été décidé qu'on ne ferait rien avant les élections prochaines. Voilà où nous en sommes, et ceci est plus grave qu'on ne pourrait le croire d'abord, parce que plusieurs de ceux qu'on désigne comme devant être appelés au pouvoir ne cachent pas des idées fort violentes, pour ne rien dire de plus. Si une fois on donne toute licence aux jeunes clubistes, et qu'on détruise dans le centre gauche la force d'opposition aux excès, on ne peut savoir où on descendra.

Il est à peu près certain que, si le ministère et la Chambre sont changés, la magistrature perdra son inamovibilité.

On dit maintenant que M. Dupin maintient sa démission; il s'est fort prononcé pour le modérantisme et se considère comme en butte aux poignards. Les Périer sont aussi de cet avis d'une manière très prononcée.

On donne pour certain, ce matin, que le prince Royal était entré à main armée à Bruxelles. L'ambassadeur de Prusse m'a répété hier que les puissances ne se mêleraient en rien de nos affaires,

si nous les menions sagement, mais que, dans le cas contraire, elles se mettraient de la partie.

Paris, 25 septembre.

Nous l'avons, en dormant, ma foi, échappé belle. — Hier soir les ministres déménageairent et tout était résolu pour leur remplacement; à minuit, le conseil a fini par la résolution de fermer les clubs et de conserver le conseil tel qu'il est. L'inconvénient immense de la dissolution de la Chambre, l'embarras de suivre l'accusation des anciens ministres, et, plus que tout cela, l'opposition qu'a manifestée le centre gauche réuni hier soir et dans laquelle réunion Etienne, Mathieu, Dumas et autres étaient les plus prononcés, a décidé le roi à prendre le parti le plus conforme, je crois, à ses opinions et qui assurait le *statu quo*. Guizot, que j'ai rencontré tout à l'heure dans les couloirs, était tout triomphant de cet acte de fermeté; Dupin en disait autant : tout cela durera-t-il? Je le désire, mais je crains que la division qui s'est manifestée dans le conseil ne nuise à sa force.

Ceci a eu pourtant de bon de montrer que la grande majorité de la Chambre est éloignée de toute populasserie.

Paris, 30 septembre.

Je compte partir après-demain, et me fais une fête de pouvoir m'échapper d'ici.

Nous avons eu hier une assez bonne séance, en ce sens que M. Persil, qui vient d'être nommé procureur général près la Cour royale de Paris, a fait une sortie violente contre les clubs et autres sources de désordre, et que la Chambre a fort approuvé cette philippique. Est venu après M. Mauguin, qui a fait contre les ministres l'attaque que vous lirez dans les journaux et qui a été écouté avec défaveur. Ce matin, on s'attend à une réplique du ministère qu'il aura eu le temps de préparer et dont je vous enverrai quelque chose à la fin de la séance. Tout cela prouve que la masse de la Chambre ne veut pas de désordres, et je crois qu'il en est de même de la nation.

J'espère donc dans l'avenir, sauf toutefois la guerre, qui me paraîtrait devoir amener les comités de Salut public, maximum, emprunts et autres conséquences, et qui n'est pas improbable à cause de l'état déplorable de la Belgique. On dit avec raison que, quelque héroïque résistance qu'ait faite cet État, il est trop petit pour se gouverner tout seul. La France ne peut pas en vouloir sans s'attirer une guerre générale, et on ne sait ce

que ce pays deviendra et si son sort futur ne va pas mettre l'Europe entière en combustion. Je ne sais si, dans ce cas, le zèle des gardes nationales suppléerait à ce qui manque de troupes, de munitions, et surtout d'argent.

... Dupin vient de faire un discours très beau pour défendre le ministère; il a flétri d'une manière assez plaisante les solliciteurs et a attaqué les clubs avec assez de force : sa harangue a été fort bien accueillie par les deux centres. Casimir Périer a aussi parlé assez fortement en faveur au ministère. Madier-Montjau a fait une profession d'amour extrême pour le ministère et une philippique contre Charles X. Il est quatre heures, et il y a bien du monde à parler encore; la proposition sera infailliblement rejetée et je crois que cette discussion aura été utile au ministère s'il veut en profiter. Comme vous le dites fort bien, l'exemple de Paris sera utile à la province et arrêtera les clubs, si dangereux dans les villages.

Mon hôte, cependant, rêve toujours sa décollation prochaine et fait chaque jour un nouveau projet de fuite. Il est dans son caractère de se repentir toujours de ce qu'il a fait, et dit chaque jour qu'il eût mieux fait de ne point prêter serment et de s'en aller.

Comte de Villeneuve-Bargemon.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LA VIE DE SOCIÉTÉ EN FRANCE[1]

Les maîtresses de maison pratiquent, tout comme les souverains, l'art de gouverner les hommes, bien qu'avec plus de grâce et d'agrément. Leur salon est leur empire. Il est plus vaste qu'on ne le croirait, car l'univers peut tenir dans une conversation. Elles ont fait le charme léger de la douce France, et ont composé « cet assemblage unique de qualités sociales qui demeureront à jamais la parure de la vie française avant la Révolution ».

Il fallait un amateur du monde pour peindre délicatement leurs portraits. Ce rôle a tenté M. Victor du Bled. Dans la série de volumes qu'il consacre à l'histoire de la société française, il a mis son goût discret et fin, et un peu de cette passion que Victor Cousin conçut tardivement pour les grandes dames du dix-septième siècle. On le devine fort épris de son sujet, et même capable de l'allonger indéfiniment pour ne pas perdre trop tôt l'occasion de s'émouvoir lui-même. C'est ainsi qu'en trois volumes il n'atteint pas encore au dix-huitième siècle qui fut l'âge d'or des salons. Il est vrai qu'il empiète sur la chronologie. A propos des diplomates, par exemple, il fait une incursion jusque dans nos modernes ambassades. En revanche, il commence résolument son ouvrage au seizième siècle comme si l'on ne causait point auparavant dans notre pays si favorable aux paroles. Mais n'est-il pas naturel qu'un si parfait historien du monde introduise dans ses récits plus de charme que de souci de l'ordre, et plus de complaisance que de concision?

[1] *La société française du seizième au vingtième siècle*, par Victor du Bled : 1re, 2e et 3e séries (Perrin, édit.).

L'abbé Galiani qui fut un causeur délicieux ne se plaisait que dans la société de Paris. Là seulement il sentait la douceur de vivre. Quand il dut quitter sa ville d'adoption, il écrivit de Naples à Mme d'Epinay : « Oui, Paris est ma patrie, on aura beau m'en exiler, j'y retournerai... On m'a arraché de Paris, on m'a arraché le cœur... Je deviens stupide de jour en jour, d'heure en heure, de minute en minute... Oh! Madame, quel affreux désert que 500,000 Napolitains! Il vaut mieux mourir à Paris que vivre à Naples!... »

M. du Bled pourrait prendre ce joli fragment de lettre pour épigraphe de ses volumes; car ils sont consacrés à la louange de la vie de société, à la gloire de la conversation, à l'apothéose des maîtresses de maison, et ils célèbrent indirectement ce Paris frivole, curieux, intelligent et nerveux où le commerce des hommes revêt une grâce non pareille, spécialement à l'heure où la province s'endort avec tranquillité. Mais la province répare les forces de la France que Paris ne fait guère qu'user.

Etudier, après M. Victor du Bled, cette vie de société sera l'objet de cette rapide étude.

I

M. du Bled néglige le moyen âge, plus célèbre par ses cathédrales que par ses conversations. Il exagère, car il oublie les cours d'amour que composaient alors les dames les plus illustres par la naissance, la beauté ou le savoir. La juridiction de ces cours d'amour s'étendait sur tous les conflits que la passion peut soulever entre les deux sexes : on la présumera sans doute infinie. Elles tinrent en Provence leurs plus brillantes assises. La comtesse de Die, ardente et lyrique, Laurette de Sade, que célébra Pétrarque, en ont dirigé les débats.

Ces cercles féminins, comme on dirait aujourd'hui, s'ouvrirent bien vite aux hommes. On prit prétexte de mander par devant ces tribunaux singuliers, afin d'y plaider leur cause, les parties qui avaient à se plaindre de quelque cas d'inconstance ou de rigueur. On était sûr qu'un homme y figurait : j'imagine que c'était généralement la partie plaignante. Les poètes s'en mêlèrent. Ils ont toujours à débattre avec les femmes. Ils discutèrent en vers et se renvoyèrent tensons et canzone pour la joie de la galerie. Jean de Nostradamus, frère de l'astrologue et historien des troubadours, nous apprend que dans la cour d'Avignon, « se trouvoyent tous les poètes, gentilshommes et gentilsfemmes du pays ». Le roi René créa même un *prince d'amour*. C'était une dignité officielle,

dont le titulaire changeait tous les ans, car les royautés amoureuses sont éphémères. Il avait un cortège spécial à la procession de la Fête-Dieu d'Aix, et il pouvait frapper d'une amende nommée *pelote* tous ceux qui épousaient des étrangères ou convolaient en secondes noces.

Elles ne manquent pas de hardiesse, ces cours d'amour. Ecoutez plutôt le sujet que débat la cour d'amour de la comtesse de Champagne : « Le véritable amour peut-il exister entre personnes mariées? » On est entre femmes; on peut être sincère. Et l'assemblée, à l'unanimité, se décide pour la négative. Les motifs en sont impérieux : « En effet, dit l'arrêt, les amants s'accordent tout, mutuellement et gratuitement, sans être contraints par aucun motif de nécessité, tandis que les époux sont tenus par devoir de subir réciproquement leurs volontés et de ne se rien refuser les uns aux autres. » Et la comtesse de Champagne ajoute : « Que ce jugement que nous avons rendu avec une extrême prudence et d'après l'avis d'un grand nombre de dames soit pour vous d'une vérité constatée. Ainsi jugé, l'an 1174, le 3e jour des calendes de mai, indiction VIIe. » Sauf les maris, parties intéressées et partant négligeables, personne ne protesta. Cet arrêt fit jurisprudence. Eléonore d'Aquitaine, tour à tour reine de France et d'Angleterre, le confirma en ces termes : « Nous n'osons contredire l'arrêt de la comtesse de Champagne qui, par un jugement solennel, a prononcé que le véritable amour ne peut exister entre époux; nous approuvons, » etc. Mais les cours d'amour ne s'aventuraient pas toujours aussi loin de la morale catholique en ces temps marqués si profondément de l'empreinte religieuse.

A l'époque de la Renaissance, les petites cours d'Italie, Florence, Ferrare, Mantoue, offraient des séjours enchantés où l'on mêlait la théologie et le souci des antiquités grecque et romaine aux cas toujours changeants de la casuistique amoureuse. Ainsi la vie du Tasse nous fait connaître la cour de Ferrare au seizième siècle. Là régnait Alphonse d'Este, son ami et plus tard son persécuteur. Il avait deux sœurs également séduisantes, Léonore et Lucrèce, dont le poète s'éprit tour à tour. L'une avait une mystique gravité. La main de l'autre était la plus belle du monde et digne d'être célébrée en sonnets immortels. Toutes deux goûtaient les belles lettres avec ardeur. Le Tasse excellait pareillement en poésie et philosophie sentimentale. Il connut les ivresses du triomphe dans un tournoi savant où il défendit cinquante propositions contre divers adversaires. Une illustre dame de Ferrare, Orsina Cavaletti, disputa contre lui sur ce point délicat : L'homme est-il plus tendre et constant que la femme en amour? On ne décida rien, et

ce fut sage. Des villes voisines étaient accourus, pour cet assaut, dames, cavaliers et érudits. On put se rassasier de subtils discours.

La France d'alors ne manque pas non plus de grâce et d'élégance. Elle les rapportait d'Italie où ses princes guerroyaient et d'où ils revenaient avec une ardeur toute fraîche pour la science et un goût plus vif de la beauté. Dans sa petite cour de Béarn, celle que François 1er appelait sa *Mignonne*, et encore la *Marguerite des marguerites*, la reine de Navarre occupait noblement ses loisirs. Douce autant que polie, savante autant que belle, elle se plaisait à la conversation des poètes, et prisait fort les dizains de Clément Marot. Nous pouvons l'opposer sans crainte aux princesses de Ferrare ou de Florence. Assise dans ses jardins de Pau, dont l'agrément était incomparable et qui auraient mérité d'être les jardins d'Armide chantés par le Tasse, rêvant avec gravité au *Miroir de l'âme pécheresse*, ou avec malice à quelque nouvelle de l'*Heptaméron*, fleur elle-même comme son nom parmi les fleurs qui l'entourent, elle a toute la poésie de Léonore d'Este ou de Lucrèce d'Urbin. Mais elle est plus secourable aux pauvres gens que ces oublieuses. Le gai savoir ne l'absorbe point toute. Souvent elle oublie ses amis les artistes ou les philosophes pour transformer et fertiliser son petit royaume, secouer la négligence des gens de labourage et amender bien vite cette terre inculte. Active et judicieuse, spirituelle et sérieuse, elle a cet équilibre des natures saines qui unissent le sens pratique au goût de la rêverie, et dont le jugement sûr est orné de mille grâces.

Mais la France n'est pas mûre encore pour la vie de société. On n'a ni le goût ni le temps de se divertir en paroles galantes. C'est l'époque violente et passionnée des guerres de religion. On prêche, on pend, on proscrit, et la piété connaît une barbarie singulière. A peine si les bons auteurs bourgeois de la *Satire Ménippée* ont le loisir de faire à huis clos de l'esprit aux dépens de MM. de la Ligue.

Sous Henri IV le pays respire enfin. On voit alors apparaître et se perfectionner peu à peu ce type de femme encore nouveau qui est celui de la maîtresse de maison. L'histoire de la conversation, c'est l'histoire de quelques maîtresses de maison. On peut la dater avec M. du Bled du commencement du dix-septième siècle. L'hôtel de Rambouillet est ouvert : c'est le premier salon véritable. Il demeure le plus illustre. Molière, il est vrai, aida beaucoup à cette illustration, et depuis sa comédie, le mot *précieuse* ne se passe point du mot *ridicule*, comme une jeune fille ne sort point sans suivante. C'est trop oublier les services rendus : l'hôtel de Rambouillet inspira ce goût de sociabilité et de politesse qui est un ornement de la France, et par sa recherche du beau langage pré-

para l'éclosion magnifique de notre littérature. Il n'eut qu'un tort, celui de durer. En vieillissant, il perdit ses grâces, ou plutôt ses grâces devinrent surannées. Il s'éprit de bagatelles, fut pédant, raffina, jargonna et mérita Molière[1].

Rue Saint-Thomas-du-Louvre, au rez-de-chaussée : un grand salon de velours bleu aux encadrements brochés d'or. Là reçoit Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet. On dirait aujourd'hui que c'est le salon de l'opposition. Le marquis est hostile à Sully, et la vertueuse marquise déplore les vieilles amours du roi vert-galant. On vient chez elle pour faire pièce à la cour. Mais on y découvre tant d'urbanité et de savoir-vivre que tous les beaux esprits et les femmes distinguées sollicitent la faveur d'y être admis. C'est le palais du bon ton, de la politesse, et aussi des bonnes mœurs. Durant un demi-siècle, on y voit défiler la meilleure société du monde. Mme de Rambouillet et sa fille, la belle Julie d'Angennes, pour qui le duc de Montausier soupira quatorze ans, en font les honneurs avec la même affabilité placide et un peu fade. On y rencontre les cardinaux de Richelieu et de la Valette, la princesse de Condé, son fils le duc d'Enghien qui fut le grand Condé, et sa fille, la romanesque Mlle de Bourbon, future duchesse de Longueville et héroïne de la Fronde, le jeune duc de la Rochefoucauld, qui prend peine en ses aventures à acquérir l'expérience amère d'où seront tirées ses *Maximes*, et encore Mlle de Rabutin-Chantal qui va devenir marquise de Sévigné, et Mlle de la Vergne qui sera Mme de la Fayette, exquise de grâce et de raison. Bossuet, dit-on, y prononce à seize ans son premier discours, et Fléchier y vient cueillir cette affectation mondaine dont il ne se départit jamais dans le ministère. D'excellents esprits, comme on le voit, s'y formèrent. Mais, par une étrange fortune, on oublie volontiers que ces hôtes distingués furent *précieux* et *précieuses*, et l'on sourit en pensant à l'abbé Cottin et à Scudéry.

J'ai fait l'éloge de l'hôtel de Rambouillet, je puis donc passer à ses ridicules. Ils sont amusants. La politesse y aboutit bien vite à la périphrase, et la réserve à la pruderie. Voiture et Benserade y mirent à la mode les petits vers et les bons mots. Voiture avait de l'esprit. Un jour, on causait des taches nouvellement découvertes dans le disque du soleil, et l'on exprimait des craintes sur la diminution de sa chaleur et de sa lumière. Voiture entre en ce moment : « Eh bien, Monsieur, quelle nouvelle? lui demande Mme de Rambouillet. — Madame, répond Voiture avec un air de mystère, il court de mauvais bruits sur le soleil. » Après Voiture,

[1] V. Rœderer, *Histoire de la société polie en France.*

sont introduits le petit abbé Godeau, menu, phraseur et complimenteur; Ménage, Chapelain, qui porte un justaucorps de taffetas noir fait aux dépens d'un cotillon de sa sœur, et dont personne ne songe à se moquer tant on lui croit de génie; la Calprenède et Scudéry, amateurs de panaches et de fanfares, qui se sont affublés eux-mêmes des noms pompeux de Calpurnius et Sarraïdès, romantiques anticipés tout bouillants de passions imaginaires; Mlle de Scudéry, enfin, au teint jaune et aux traits virils, toujours prête à parler ou écrire sur l'amour, la passion qui, justement, lui est le plus étrangère. C'est l'oracle de la maison. Elle s'obstine à obscurcir la psychologie amoureuse. « Examinons, dit-elle, quel est le plus malheureux d'un amant jaloux, d'un amant dédaigné, d'un amant séparé de sa maîtresse, ou d'un amant qui a perdu l'objet de sa passion? » Elle disserte sans relâche, s'étale dans la conversation comme dans les dix volumes de sa *Clélie*.

Nous lui devons la carte du *Tendre* : dirai-je que la dette est légère? Le succès de cette carte fut prodigieux : tout le monde la voulut voir, et Boileau lui-même. Le village des Petits-Soins et le hameau des Billets-Doux parurent habitables à nombre de personnes gracieuses. Une fois lancée dans la voie du raffinement, la société de l'hôtel de Rambouillet ne s'arrêta plus. Elle prit ombrage des expressions communes et poursuivit avec agilité les métaphores et les périphrases. De graves dissertations sur de petits sujets, de la métaphysique sentimentale, et une recherche puérile d'expressions affectées : voilà où nous en sommes après un demi-siècle de bel esprit.

L'hôtel de Rambouillet a donné le branle. Dès lors, on ne cesse plus de causer et de recevoir en France. Ce sont partout des *ruelles* ou des *réduits* où l'on débite des galanteries enrubannées. Le *monde*, petit royaume tout barricadé de préjugés et de conventions, est créé. Les salons sont un Etat dans l'Etat, une puissance d'autant plus grande qu'elle est aux mains des femmes. On y vient savoir les nouvelles, prendre le ton, faire ou suivre l'opinion, intriguer par ambition, par goût ou par amour. Là se font et se défont les réputations. Il n'y a de publicité que par eux, et de renommée véritable que par leur faveur. Leur influence croîtra jusqu'au dix-huitième siècle où elle sera souveraine, où elle décidera d'oublier les défaites pour une chanson, et la honte pour un bon mot, et sourira à l'Encyclopédie sans se douter qu'elle prépare la Révolution.

Le salon de la rue Saint-Thomas-du-Louvre eut quelque chose de guindé et d'affecté. Nous verrons qu'au siècle de Voltaire la conversation devint bien vite artificielle et légère. Je sais un coin

de Paris, au temps de Louis XIV, où elle dut être parfaitement exquise par une heureuse alliance d'esprit et de gravité. Allons rue de Vaugirard et entrons chez Mme de la Fayette. Dans son jardin vaste et bien ordonné, parmi les verdures et les fleurs, elle reçoit quelques intimes. Elle est toute alanguie et mélancolique, et son visage a cette grâce pensive que lui donne la fièvre lente dont elle est consumée. On la surnomme *le Brouillard*, à cause de sa douce tristesse. Elle apporte dans ses propos une jolie tendresse de sentiment, et « cette divine raison qui est sa qualité principale[1] ». La Rochefoucauld, qui a retrouvé son cœur depuis qu'elle est son amie, moralise avec une indulgence qu'on n'attendrait pas de l'auteur des *Maximes*. Mme de Sévigné, la blonde marquise aux *paupières bigarrées*, ravive la causerie trop délicate par quelque récit enjoué qu'elle fait de sa voix limpide. « La joie est l'état véritable de votre âme », lui disait Mme de la Fayette. La future Mme de Maintenon, Mme Scarron, motive quelque jugement prudent et avisé; elle a son éternel manteau *couleur feuille morte* dont elle semble envelopper aussi ses pensées. M. de Pomponne, qu'on surnomme *la Pluie*, est ragaillardi par le cardinal de Retz tout chargé d'aventures et prompt aux paroles et aux gestes. Aucun ne cherche à briller; la conversation est *vraie*, substantielle et légère ensemble. L'heure est unique et finira pour toujours. Mme de la Fayette et Mme de Sévigné regardent parfois avec amitié les feuillages légers qui versent leur ombre sur elles; elles ont un pareil amour de la nature : l'une songe à sa terre des Rochers en Bretagne, et l'autre à l'allée de saules de *la Princesse de Clèves*. Laquelle est la plus charmante? Les contemporains se sont divisés, et nous faisons comme eux. Sainte-Beuve penche pour Mme de la Fayette, puis se fait le chevalier de la marquise. Heureux ceux qui assistèrent aux soirs de *bavardinage* où elles se rencontraient et se livraient à des *conversations infinies*, sans doute les plus belles du monde. Déjà l'on vit pour causer, et Mlle de Montpensier peut écrire à Mme de Motteville : « ... La conversation, à votre goût et au mien, est le plus grand plaisir de la vie, et presque le seul à mon gré. » Le dix-huitième siècle est tout proche.

II

Le grand siècle est mort, et avec lui toutes sortes de graves pensées et de solides croyances qui étaient la base de l'ancienne

[1] Mme de Sévigné.

société. On se met à traiter familièrement les sujets les plus importants. Dieu et le roi sont livrés à la discussion. La raison remplace la foi; l'esprit de critique répand le scepticisme. On doute et l'on rit, tandis que Condillac s'amuse à matérialiser la philosophie. Les femmes se jettent avec la même avidité dans le luxe et dans la lecture. Elles perfectionnent la toilette et la conversation. Elles ouvrent un traité de métaphysique tout en plaçant une mouche au coin des lèvres et de la poudre dans les cheveux. Mme de Tencin lance *l'Esprit des lois;* Mme du Châtelet ennuie Voltaire au moyen de ses *Dissertations sur la nature du feu*, ou de ses *Institutions de physique;* Mme d'Epinay étudie le problème de l'éducation. « Un point de morale ne serait pas mieux discuté dans la société des philosophes que dans celle d'une jolie femme de Paris[1]. » La jolie femme est instruite. Elle cause de tout. Mais elle n'a pas toujours des arguments bien sérieux, témoin cette petite marquise de Livry, ardente et jeunette, qui, ne sachant que dire et vexée, envoyait sa mule à la figure de son interlocuteur.

On en vient à ne se pouvoir point passer de compagnie. On fuit la solitude avec acharnement. Pour se plaire dans la solitude, il faut connaître quelque passion vigoureuse et la cultiver avec soin : aimer la nature, une femme, un rêve d'art ou une pensée. Mais il n'est plus de passion vigoureuse au dix-huitième siècle. La nature? Elle n'était déjà pas en grande faveur au temps de Louis XIV; au temps de Voltaire, on ne lui prête pas d'attention. Personne n'a de regards pour les soleils couchants ou la mer infinie : ce sont là spectacles fatigants et inutiles. Un tableau de Fragonard, un petit nez retroussé, caressent les yeux mille fois davantage. Mme Geoffrin voyage en berline à travers l'Europe pour rendre visite au roi de Pologne, qu'elle appelle son fils; elle ne regarde pas une fois par la portière. Mme d'Epinay tient pour fou Rousseau, qui parle avec une joie exaltée de sa solitude de Montmorency.

L'amour n'est guère mieux partagé. La vie conjugale ne retient par aucun lien. Il n'y a plus d'intimité entre mari et femme : ce ne serait pas élégant. « Il faut vous dissiper, dit M. d'Epinay à sa femme, qui a le tort d'être encore amoureuse de lui après deux mois de mariage; voyez le monde, allez aux spectacles, entretenez des liaisons; enfin, vivez comme toutes les femmes de votre âge : c'est le seul moyen de me plaire, ma bonne amie. » Un mari trop tendre demande à sa femme de le tutoyer : « Eh bien, va-t'en! » lui répond-elle. Le mariage est chose si légère, qu'on s'aperçoit à peine qu'il existe.

[1] *Nouvelle Héloïse.*

Ainsi, pas de vie à deux. Pas davantage de vie intérieure. Le vide est dans l'intelligence comme dans le cœur : ce sont deux hôtelleries où l'on ne loge qu'à la journée les sentiments et les idées; on en reçoit beaucoup, mais ils ne demeurent pas. Voltaire et les philosophes combattent toute croyance. Un dilettantisme plaisant et ironique préside à toute conversation. On parle des choses importantes « d'un ton si gai qu'on est tenté de n'en rien croire[1] ». Veut-on savoir comment cause Voltaire? « Il dit le pour et le contre, tant qu'on veut, toujours avec de nouvelles grâces à la vérité, et néanmoins il a toujours l'air de se moquer de tout, jusqu'à lui-même. Il n'a nulle philosophie dans la tête; il est tout hérissé de petits préjugés d'enfants; on les lui passerait peut-être en faveur de ses grâces, du brillant de son esprit et de son originalité, s'il ne s'affichait pas pour les secouer tous. Il a des inconséquences plaisantes, et il est au milieu de tout cela très amusant à voir[2]. » Si le maître est ainsi, qu'on juge des disciples. Les sceptiques aiment à faire profiter le monde de leur façon dégagée et leste de jongler avec les vérités. Il y a bien Diderot et Rousseau qui sont des convaincus. Aussi gênent-ils quelquefois la vie sociale par leur nature prédicante et leur zèle de propagande. Le premier est fort redouté à table, parce qu'il maltraite ses voisins, les pince, leur écrase les pieds sous prétexte de les endoctriner. Le second n'a d'esprit qu'au bas de l'escalier, et ignore le ridicule; vers la fin, costumé en Arménien chez la maréchale de Luxembourg, à cause de la commodité de ce vêtement, il affecte de mépriser la politesse qu'il ne sait pas pratiquer[3].

Cette peur de la solitude, cette indifférence sentimentale, ce goût des idées sans attachement à aucune, cette passion de la discussion, tout concourt au développement de la vie mondaine. On passe son temps hors de chez soi, comme ces vieux garçons qui fuient leur chambre incommode et triste, et s'installent définitivement au café. Ou bien l'on y rentre avec une foule afin de ne pas y retrouver un seul instant la solitude. Il faut se divertir, et surtout il faut s'oublier. Car se recueillir en soi-même, c'est rencontrer l'ennui, lorsqu'on n'a ni amour ni croyance. Hommes et femmes prennent la passion dominante de la duchesse du Maine, « la passion de la multitude[4] ». C'est la gloire du salon et le triomphe de la femme. Elle bénéficie de ce goût de sociabilité. Le salon étant son domaine, on s'y occupe à lui rendre hommage. Les

[1] *Mémoires* de Mme d'Epinay.
[2] *Mémoires* de Mme d'Epinay.
[3] *Confessions* de J.-J. Rousseau.
[4] *La femme au dix-huitième siècle*, par Edmond et Jules de Goncourt.

savants et les philosophes l'amusent de leur philosophie et de leur science : elle est, selon Walpole, une débauchée d'esprit. Un général doit être aimable avant de gagner des batailles; elle-même fait des plans de guerre où les positions sont représentées par des mouches. Elle est l'opinion et la faveur. Jamais on ne connut plus qu'au siècle passé la douceur de vivre en société. La politesse, le bon ton, la grâce, permettent alors de tout dire, et les femmes désirent que tout leur soit dit. « Dans aucun pays et dans aucun siècle un art social si parfait n'a rendu la vie si agréable[1]. »

La première maîtresse de maison que l'on rencontre au temps de Louis XV, c'est Mme de Tencin. Elle ressemble à ces princesses de la Renaissance italienne aussi expertes à donner la mort que le plaisir, et dont les jours sont tissés de voluptés et de violences. Sa jeunesse fut tumultueuse et désordonnée. Elle connut le cloître, le régent et la Bastille, et fut vite lasse de tous trois. Religieuse chez les Bernardines de Montfleury, près de Grenoble, elle y porta le scandale et l'agitation. Défroquée, elle vint à Paris qui seul était digne de son esprit d'entreprise. Elle s'attacha, par la galanterie, nombre de gens de qualité qu'elle retint par son mérite : tels le cardinal Dubois, d'Argenson, Bolingbroke. L'un de ses amants, La Fresnais, fut tué chez elle d'une pistolade, ce qui lui valut une réclusion à la Bastille d'où l'influence de ses amis la tira. Calmée par tant d'aventures et aussi par l'âge, elle rencontra, au seuil de la vieillesse, une sérénité inattendue et une sagesse péniblement conquise. Elle rassemblait chez elle l'élite des savants et des hommes de lettres. Elle les appelait avec simplicité ses *bêtes* ou sa *ménagerie*. Elle en nourrissait quelques-uns, et offrait à d'autres, en guise d'étrennes, deux aunes de velours pour se faire des culottes. Il en était de fort pauvres, comme ce d'Allainval qui couchait dans les chaises à porteurs. Un cortège de grands seigneurs et d'étrangers de distinction se mêlait à cette troupe remuante et spirituelle. On y faisait des académiciens et des cardinaux. La conversation était légère comme les mœurs l'avaient été chez la tenancière de ce bureau d'esprit. Chacun plaçait un mot, un conte, un trait : leste et preste, l'esprit courait comme un volant sur la raquette. Marmontel rageait de ne rien trouver et critiquait avec amertume : « Dans Marivaux, l'impatience de faire preuve de finesse et de sagacité perçait visiblement; Montesquieu, avec plus de calme, attendait que la balle vint à lui; Mairan guettait l'occasion; Astruc ne daignait pas l'attendre; Fontenelle seul la laissait venir sans la chercher, et il en usait si sobrement que ses mots fins, ses

[1] Taine, *Origines de la France contemporaine.*

jolis contes n'occupaient jamais qu'un moment. Helvétius, attentif et discret, y recueillait pour semer un jour[1]. » Pour Mme de Tencin, fort habituée aux hommes, elle surveillait sa ménagerie avec adresse.

Fontenelle, qui portait allègrement presque un siècle sur les épaules, était l'hôte le plus élégant de ce salon. Une octogénaire lui disait un jour : « La mort nous a oubliés tous deux. — Chut ! » fit-il un doigt sur la bouche. Il avait vu tant de choses, que rien ne l'étonnait plus. Il puisait dans le passé comme à une source qu'il aurait captée, et ses mots portaient, si l'on peut dire, la marque de la plus exquise modernité. Il souriait de tout, mais son sourire était agréable. Ignorant des passions et des mouvements violents de l'âme, il excellait dans les sentiments moyens et son esprit était mesuré avec éclat. Mme de Tencin lui mettait par jeu la main sur la poitrine pour lui dire : « Ce n'est pas un cœur que vous avez là, Monsieur de Fontenelle, c'est de la cervelle, comme dans la tête. » Il enterra d'un mot cette vieille amie. Chaque soir il dînait en ville, deux fois par semaine chez Mme de Tencin; quand il apprit sa mort il dit simplement : « J'irai désormais dîner chez Mme Geoffrin. »

Mme Geoffrin, qui fut vertueuse, eut peut-être une destinée plus singulière encore que Mme de Tencin. L'aventure de sa vie nous fournira quelques informations précieuses sur les qualités de la bonne maîtresse de maison[2]. Pour la bien comprendre, il suffit de comparer son commencement et sa fin. Thérèse Rodet naît en 1699, rue des Prouvaires; elle est fille de Pierre Rodet, valet de garde-robe de feu Madame la Dauphine. Elle épouse à quatorze ans François Geoffrin qui en a quarante-huit et qui est fils d'un marchand de toile. En 1766, Mme Geoffrin va rendre visite, en Pologne, au roi Stanislas qui l'appelle sa mère. A Vienne, on la présente à l'impératrice Marie-Thérèse, et l'empereur vient la saluer à la portière de son carrosse. Ce voyage est un triomphe, et l'on admire « cette simple particulière allant au bout du monde jouir de l'amitié d'un grand roi[3] ». Il n'y a pas de liens entre ce début précaire et ce dénouement d'apothéose; du moins, on a grand peine à les découvrir. Cependant, le succès final est le résultat de cinquante ans de volonté; Taine se réjouirait d'y trouver la victoire de l'esprit méthodique. Cette petite bourgeoise, dont le salon fut, un demi-siècle durant, le rendez-vous de tous les esprits distingués, avait une âme de chef d'Etat.

[1] Marmontel.
[2] Voy. *Le Royaume de la rue Saint-Honoré*, par Pierre de Ségur.
[3] Grimm.

Mme Geoffrin se forma chez Mme de Tencin, qui était sa voisine. On y dînait mal, mais on y rencontrait une compagnie divertissante. « Savez-vous ce que la Geoffrin vient faire ici? disait celle-ci, qui sentait sa fin prochaine. Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de ma succession. » La fine bourgeoise n'accepta cette succession que sous bénéfice d'inventaire; elle en recueillit tous les trésors, Fontenelle, Montesquieu, Marivaux, Mairan, Marmontel, et laissa le reste. Son mari la contraria au début de ses réceptions. Il goûtait peu les gens de lettres et le mouvement qu'ils mettaient dans sa maison. En outre, la dépense qu'ils occasionnaient troublait son habitude de l'économie. C'était un homme orné de toutes les *vertus gothiques*. Sa femme commença d'exercer sur lui son talent pour les conquêtes. Elle le dompta et réduisit à néant ses tentatives de rébellion. Il garda une attitude modeste dans son propre logis et mourut sans qu'on y prît garde. Quelques mois après cette mort, un convive habituel, de retour d'une absence, demandait à la maîtresse de maison : « Qu'est donc devenu ce vieux monsieur qui était toujours au bout de la table et qui ne disait jamais rien? — C'était mon mari, il est mort[1]. »

Mme Geoffrin donna, durant toute sa vie de maîtresse de maison, deux grands dîners par semaine : celui du mercredi, réservé aux gens de lettres; et celui du lundi, aux artistes. On voyait aux premiers tout ce qui porte un nom dans la littérature, les sciences ou la politique au dix-huitième siècle. Les seconds, moins populeux, étaient de ton plus vif : le comte de Caylus, amateur redoutable, y parlait avec crudité; Latour avec mélancolie; Boucher avec légèreté; Joseph Vernet, Lagrenée, Bouchardon, Carle Van-Loo, avec verve et fantaisie. Toutes les célébrités passent dans ce salon, que Walpole appelle un abrégé d'empire. Les étrangers les plus distingués y viennent chercher leurs lettres de naturalisation : ainsi Hume, Benjamin Franklin et le changeant Walpole, que Mme du Deffand enleva à sa rivale.

Les mondains sont tous plus ou moins affligés de snobisme. Le mot est d'aujourd'hui, le sentiment est ancien. Mme Geoffrin, quoique simple et modeste, n'y échappait pas tout à fait. Ses belles relations la séduisaient fort. Lorsqu'un grand personnage venait chez elle, elle réclamait de ses habitués plus de verve et leur disait : « Soyons aimables ». L'amitié de Catherine II, impératrice, lui donnait de la joie, et elle regarda l'élévation au trône de Pologne du roi Stanislas, son ami, qu'elle appelait son fils, comme un triomphe personnel.

[1] *Le Royaume de la rue Saint-Honoré.*

C'était une amie incomparable. Elle avait l'humeur donnante et s'occupait habilement à sortir ses habitués de peine par toutes sortes de moyens dont le plus usité était de leur faire part de ses revenus. Elle y trouvait son compte, ne pouvant tolérer la gêne et le souci autour d'elle. Elle faisait le bien pour conserver sa propre gaieté. « Mme Geoffrin, disait le petit abbé Galiani, a le tic de détester tous les malheureux, car elle ne veut pas l'être par le spectacle du malheur d'autrui. Cela vient d'une belle cause : elle est sensible, elle est âgée, elle se porte bien; elle veut conserver sa santé et sa tranquillité. D'abord qu'elle apprendra que je suis heureux, elle m'aimera à la folie. » Elle se hâtait d'oublier ce qu'elle rencontrait de triste ou de désagréable, afin de goûter une paix parfaite.

Son salon fut un lieu de repos doux comme une habitude. On ne pouvait plus se passer d'y retourner une fois qu'on y était allé, de même qu'on ne songeait plus à quitter ses bons fauteuils une fois qu'on y était assis. Ses fidèles se fâchèrent lorsqu'elle fit son voyage de Pologne. Ils regardaient ce départ comme une déloyauté professionnelle, mais elle leur témoigna tant d'amitié à son retour qu'ils voulurent bien reprendre leur place à table.

Par sa volonté ferme et tranquille, par son amour de l'ordre dans le service et dans la discussion, par sa grâce sans affectation et sa politesse sans contrainte, elle mérita la position merveilleuse qu'elle occupe aujourd'hui dans la légende : celle d'une maîtresse de maison qui, pendant un demi-siècle, sut augmenter les agréments de la vie pour un nombre infini de personnes de qualité.

III

Maîtresses de maison, toutes les femmes le sont à cette époque de sociabilité. Les chanteuses même reçoivent avec politesse. On soupe chez Sophie Arnould, après l'avoir applaudie dans *Iphigénie en Aulide*. La noblesse et les lettres la fréquentent. D'Alembert, Diderot, Helvétius, Mably, Duclos, Rousseau, aiment son esprit. D'autres le craignent avec raison. Ainsi ce fat qui lui disait pour la mortifier : « Oh! l'esprit, aujourd'hui, il court les rues », et qui s'attira cette réponse : « Monsieur, c'est un bruit que les sots font courir. »

On dîne avec beaucoup de faste chez les fermiers généraux, dont la richesse est proverbiale. Chez M. Grimod de la Reynière, on va pour la table, l'amphitryon étant fort ennuyeux. « On le mange, dit Chamfort, mais on ne le digère pas. » On va chez

M. de la Popelinière, à Passy, pour regarder et écouter sa femme, dont la grâce langoureuse est un enchantement. Elle s'éprit du maréchal de Richelieu, l'homme de France qui connut la plus belle carrière amoureuse. Découverte, elle fut chassée par son mari. Bientôt elle mourut, oubliée, d'un cancer à la poitrine. C'était une exquise créature d'amour. Ses lettres n'ont pas d'égales pour l'expression de la passion véritable. M. de la Popelinière se remaria peu après. Mais le charme de son salon avait disparu. Ce n'était plus la même grâce ni le même sourire.

La nullité de M. d'Epinay, autre fermier général, ne fit jamais doute que pour sa femme, le premier mois du mariage. On lui reproche avec raison d'avoir mangé deux millions sans dire un bon mot ni accomplir une bonne action. Cela est très coupable. Son ménage était le plus séparé du monde, tout en sauvegardant les apparences. Mme d'Epinay, instruite, élégante, faible et réfléchie ensemble, nous a laissé dans ses *Mémoires* un tableau fort précis de la société au dix-huitième siècle. On y trouve des dialogues de ce tour alerte et bien français qui orne les livres de Gyp aujourd'hui, et quelquefois un bavardage ou un ton de pédanterie qu'on a quelque peine à lui pardonner. Son salon de la rue Saint Honoré reçoit un peu de tout, gens de noblesse et gens de lettres. Mais c'est surtout à la Chevrette, près de Montmorency, qu'elle accueille avec splendeur. Là, des fenêtres de son magnifique et triste salon, on aperçoit les feuillages confus des arbres et, plus près, les grandes pièces d'eau où nagent des cygnes. Rousseau, furieux contre les petits mirliflores aux têtes vides qu'il coudoie à ces réceptions, emmène Mme d'Epinay vers la croisée : il lui montre le ciel et la ligne indécise des bois et lui fait admirer la nature par violence. Mme d'Epinay lui préfère l'abbé Galiani, c'est-à-dire « la gaieté, l'imagination, l'esprit, la folie, tout ce qui fait oublier les peines de la vie[1] ».

Il faut choisir parmi tant de maîtresses de maison, sous peine de choir dans la chronique mondaine, où l'on ne cherche qu'une nomenclature. Je mettrai donc à part, parce que leurs trois salons furent d'un ton fort différent, la maréchale de Luxembourg, Mme du Deffand et Mme Doublet.

Mme de Luxembourg, qui avait été Mme de Boufflers, donnait deux grands soupers par semaine. Chez elle se formaient, se perpétuaient et se perfectionnaient les usages de la plus parfaite politesse. On y faisait assaut d'amabilité et de belles manières. On y cultivait le savoir-vivre et l'urbanité. Là se raffina jusqu'au point

[1] Diderot.

extrême cette société élégante qui n'avait plus guère, à la fin du siècle, que son élégance, mais qui la garda jusque dans la prison et sur l'échafaud. La maréchale tenait à l'étiquette : elle apprenait aux plus violents à ne pas appuyer sur les paroles, à éviter jusqu'à la vivacité dans la discussion. Ainsi la conversation glissait, légère, pleine de grâce et édulcorée. On n'y critiquait fermement que le pouvoir, ce qui valut un temps, à Mme de Luxembourg, l'interdiction de paraître à la cour. Elle recevait surtout des gens du monde; quelques hommes de lettres s'égaraient chez elle : Rousseau, qu'elle recueillit tout saignant des mains perfides de Mme d'Epinay; La Harpe; Gentil Bernard, qui lui lisait son *Art d'aimer*[1].

Mme du Deffand appelait le souper une des quatre fins de l'homme. Elle est peut-être la femme la plus spirituelle de ce siècle qui eut tant d'esprit. Tout le monde chez elle en avait beaucoup et personne ne la dépassait. Elle gardait dans sa conversation quelque attrait de sa vie galante. Trente années durant, elle réunit autour de son fauteuil d'aveugle la société la plus intéressante qui se pût écouter, Voltaire, d'Alembert, l'intarissable Pont-de-Weyle et l'Anglais Walpole pour qui elle conçut, à soixante-dix ans, une amitié amoureuse, toutes les illustrations et toutes les femmes aimables. Ses pauvres yeux fermés lui inspiraient des jugements véridiques. Un jour qu'elle entendait un long discours ininterrompu : « Quel est ce mauvais livre qu'on lit ici? » demanda-t-elle. C'était Rivarol qui monologuait, ainsi qu'il en avait coutume.

On causait art et philosophie chez Mme du Deffand. Chez Mme Doublet de Persan, on causait nouvelles. Il n'était pas de cercle mieux informé. On y connaissait le vrai et le faux. On y vivait par curiosité. « Ce salon tenait le monde, et Paris, et la ville, et le jour, et la chaire, et l'Académie, et la comédie, et la cour. Il était le rendez-vous des échos, le cabinet noir où l'on décachetait les nouvelles. Pêle-mêle y tombait le dix-huitième siècle heure à heure[2]. »

Mme Doublet logeait à l'ancien couvent des Filles-Saint-Thomas, à l'emplacement de la Bourse actuelle. Elle n'en sortit point durant quarante ans. Mais elle regarda par la fenêtre son temps qui passait. Ses convives, ses *paroissiens*, lui apportaient les bruits du monde, les graves et surtout les légers. En entrant, chacun d'eux se plaçait dans son fauteuil, au-dessous de son portrait, et

[1] Voy. la *Corrrespondance* de Grimm, et *la Femme au dix-huitième siècle*, des Goncourt.

[2] *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, par Edmond et Jules de Goncourt.

là il écrivait sur deux grands registres les nouvelles qu'il apportait, sur l'un les véridiques, sur l'autre les douteuses. J'imagine que le dernier était le mieux rempli. Ce fut là l'origine des *Mémoires secrets* de Bachaumont. Bachaumont présidait, Bachaumont l'anecdotier par excellence, l'amoureux des cancans, le premier des boulevardiers. Avec un tel maître des cérémonies, on peut juger de la gaieté des soupers. Là venaient Coypel, Fréret, Largillière, Helvétius, Mirabeau, Marivaux, Mairan, d'Argental, Piron, etc. Le ton chez Mme Doublet n'était point guindé. On y jouissait d'une parfaite liberté de langage. On n'y avait point de préoccupations sérieuses, morales ou autres. Le seul but était de savoir les nouvelles et de les ornementer. Mme Doublet mourut à quatre-vingt-quatorze ans, quinze jours après Bachaumont, et furieuse, parce que son confesseur avait dérangé son rouge. Elle n'avait jamais eu le temps de penser à Dieu.

C'est vers le milieu du siècle que l'on cause le mieux. La conversation vole de l'un à l'autre, prompte et légère. On se renvoie la balle sans attendre. Ce sont des fusées d'esprit, des dialogues étincelants auxquels tout le monde prend part, jolies femmes, érudits, petits poètes et grands seigneurs. A partir de l'Encyclopédie, le ton change. On prend la manie de discuter; le goût de convaincre remplace le goût du seul plaisir. On ne se contente plus d'être spirituel : on veut avoir raison. Il n'y a rien de si ennuyeux dans le monde que ces gens qui ont toujours raison. Le monde est une association de politesse, d'esprit et de médiocrité légère : il ne s'accommode pas trop d'idées supérieures ou de principes arrêtés. Cependant quelques salons gardent encore, à la veille de la Révolution, un charme suprême d'élégance, ce charme exquis des choses frivoles qui vont bientôt disparaître, et dont la frivolité même est empreinte de mélancolie à cause de la mort.

IV

La Révolution passe, emportant cette douceur de vivre et cette insouciance. La vie de société continue pourtant son cours parmi tant d'infortunes. On se réunit encore en de petits cercles intimes par désir de mettre ensemble ses regrets et ses espoirs. Mais les entretiens revêtent plus de gravité. Chacun récapitule ses morts, et s'étonne de trouver du plaisir sur la terre et de garder ce goût persistant du bonheur qui survit aux plus grands désastres.

Pauline de Beaumont reçoit quelques fidèles dans son petit appartement de la rue Neuve-du-Luxembourg[1]. Elle a cette grâce

[1] Voy. *Pauline de Beaumont*, par A. Bardoux.

sérieuse et jeune qui donnait tant de charme à son visage et à ses paroles. Tant de secousses ont ébranlé sa vie qu'elle en demeure délicate et fragile. Elle se souvient de son père que la foule a massacré, de sa mère morte sur l'échafaud, de son frère Calixte qui aimait silencieusement Mme Hocquart et qui marcha à la mort, baisant dévotement un ruban dont elle avait entouré sa taille et qu'elle lui avait donné. Ses yeux ont souvent des larmes, et sa voix des inflexions douloureuses. Pourtant une flamme ardente brûle cette frêle existence.

Chez elle viennent Chênedollé, Fontanes à l'esprit souple, précis et brillant; Joubert, le parfait modèle des amis; Molé, Chateaubriand, enfin, et sa sœur Lucile, qui se mourait du mal dont René se parait, la lassitude de tout par l'abus du désir. Fontanes était le meilleur causeur, sauf lorsque Chateaubriand se donnait la peine de montrer la force de sa séduction : alors Mme de Beaumont se laissait aller au bonheur, doucement, sachant qu'il serait pour elle de courte durée. Aucune réunion mondaine ne fut ornée d'une pareille grâce souffrante.

Le salon de Mme de Staël brilla de plus d'éclat. Elle adorait la conversation et surtout la sienne, en quoi elle montrait du goût. « Si ce n'était le respect humain, disait-elle, je n'ouvrirais pas ma fenêtre pour voir la baie de Naples pour la première fois, tandis que je ferais cinq cents lieues pour aller causer avec un homme d'esprit que je ne connais pas. » Sa tête et son cœur fermentaient toujours. Elle n'avait de repos ni pour aimer ni pour penser. Elle se plaisait dans les orages et y entraînait les autres, spécialement Benjamin Constant, qui connut que sa tendresse était redoutable. Sans cesse émue et frémissante, elle parlait avec la même ardeur, au dire de Sainte-Beuve, des passions et des constitutions [1]. Son âme *vive et triste* se reflétait dans ses paroles. Il n'est pas surprenant qu'elle préférât à la nature la société pour laquelle elle était si magnifiquement douée. Toute enfant, assise sur un petit tabouret dans le salon de sa mère, Mme Necker, elle avait écouté les leçons d'esprit de Grimm et de l'abbé Raynal.

Elle reçut tour à tour à Paris et à Coppet. A Paris, sous le Directoire, elle présida à l'hôtel de Salm le cercle constitutionnel; parmi ses hôtes habituels figuraient Talleyrand et Barras. Le Premier consul l'exila. Elle se retira à Coppet, près de Genève. C'est une installation merveilleuse qui appartient aujourd'hui au comte d'Haussonville. De la terrasse, on voit le lac et les Alpes. Le soir, au coucher du soleil, ce spectacle est incomparable; le frémisse-

[1] *Portraits de femmes*, par Sainte-Beuve.

ment des eaux est lumineux et les montagnes se parent d'un suprême éclat. Mais Mme de Staël ne le regardait guère. Elle avait toujours trente personnes autour d'elle et les éblouissait : c'était une grande occupation. Schlegel, Sismondi, Sabran, Mathieu de Montmorency, Prosper de Barante, le prince Auguste de Prusse, lui fournissaient des occasions de briller, tandis que Mme Récamier réjouissait les yeux par sa beauté. Seul, Benjamin Constant pouvait rivaliser avec la maîtresse de maison; elle proclamait elle-même qu'il était le premier esprit du monde. Leurs joutes étaient éblouissantes. Les assistants en gardèrent un souvenir enthousiaste. Parfois la conversation se prolongeait bien au delà de minuit. Les soirs d'été, on demeurait sur la terrasse. Et ce devait être une jouissance inoubliable, en effet, d'écouter ces paroles dorées, bercé par le murmure des eaux, en regardant le profil suave de Mme Récamier doucement éclairé par les astres.

La vieille Mme de Tessé disait : « Si j'étais reine, j'ordonnerais à Mme de Staël de me parler toujours. » Mais Mme de Staël, sous l'Empire, était exilée. Il fallait faire deux cents lieues et se compromettre pour goûter le plaisir de l'entendre. Sa maison était l'*Hôpital des partis vaincus;* on s'y faisait soigner volontiers. La France n'avait pas alors de salon comparable à cet hôpital. Mme Sans-Gêne sévissait à Paris. Cependant l'on découvrait encore quelques épaves de la société polie du dix-huitième siècle que la Révolution avait dispersée. Mme d'Houdetot, très âgée et toujours souriante, rouvrait ses portes. « Le chagrin l'a-t-il jamais empêchée d'être gaie? » disait d'elle autrefois sa belle-sœur, Mme d'Epinay. Elle s'accommodait de vivre malgré les ruines accumulées autour d'elle et en elle-même.

Mais le salon le plus aimable de ce temps est celui de Mme de Rémusat, la femme avec laquelle Napoléon et M. de Talleyrand aimaient le mieux causer. Sainte-Beuve parle excellemment de sa *justesse ornée* et du *sérieux doux* qu'elle introduisit dans la société. A la cour, et dans son appartement de la rue Louis XV, elle montrait la même gravité délicate et agréable. Molé, Suard, l'abbé Morellet, Cuvier, Guizot, Fontanes, Barante, le peintre Gérard, Villemain, Mlle de Meulan, Mme de Vintimille, que Joubert agréa comme amie après la mort de Mme de Beaumont, fréquentaient chez elle. Quelques-uns de ces noms rappellent le siècle passé. Mais la conversation a un caractère nouveau; elle n'a plus l'ironie légère et ne connaît pas encore cette moquerie moderne qu'on appelle si vilainement *la blague*. Le charme de l'esprit est rompu : les événements qui s'accumulent inclinent aux tristes pensées; les jeunes gens glisseraient facilement à l'éloquence,

malgré le sourire désabusé des vieillards qui se souviennent de l'élégance plaisante du temps de Louis XV.

Quelques années passent. Nous sommes sous la Restauration. Je ne dirai rien des salons doctrinaires de MM. Royer-Collard, Guizot, de Barante, sinon qu'ils étaient fort raisonnables; l'éloquence et la logique l'emportaient sur l'esprit et la grâce. Je préfère parler du salon de la duchesse de Duras, « qui opérait naturellement autour d'elle un compromis merveilleux entre le goût, le ton d'autrefois et les puissances nouvelles [1] ». Elle avait cette aimable simplicité et ce tact parfait qui sont la marque des femmes les plus distinguées, et son âme était ardente, prompte à l'indignation et à la pitié; par là elle échappait au monde, qui ne se plaît qu'aux sentiments moyens. Sa société se composait principalement de MM. de Humboldt, Cuvier, Abel de Rémusat, Molé, de Montmorency, de Villèle, de Barante, Talleyrand, qui retrouvait chez elle quelque chose du ton élégant de la maréchale de Luxembourg, Chateaubriand enfin dont elle était l'amie infatigable.

Chateaubriand fut encore le dieu du salon de Mme Récamier, à l'Abbaye-au-Bois, sous la monarchie de Juillet. La séduction de cette femme, douée de tant de beauté, dura jusqu'à son dernier jour. On appelait ses fidèles les *englués* de l'Abbaye. Un jour, chez Berryer, à Angerville, on parlait d'elle. « Donnez-moi, demanda une jolie femme au maître de maison, la clef de son charme inimaginable? Son culte ressemble à une religion. On y rencontre une sorte de fanatisme et beaucoup d'intolérance. Fait-elle des miracles? A-t-elle prodigieusement d'esprit? Cette beauté de la dernière heure a cessé d'être incomparable; en grâce, d'où vient cette influence? — Faut-il vous livrer son secret? fit Berryer. Eh bien, elle sait écouter [2]. » C'était le contraire de Mme de Staël.

Je ne m'aventurerai pas plus avant dans cette étude de la vie sociale en France. Aussi bien, nos salons contemporains n'ont pas encore leur historien. M. Victor du Bled le sera-t-il? Sans doute, il nous l'annonce, mais il se détache si difficilement des temps passés qu'on éprouve l'envie de le presser un peu. Du moins, nous avons pu constater le rôle efficace des maîtresses de maison sur le maintien de la politesse et sur le charme de la conversation. « Les femmes, disait lord Chesterfield, sont les vraies raffineuses de l'or masculin; elles n'y ajoutent pas de poids, mais elles y donnent de l'éclat et du brillant. »

Henry Bordeaux.

[1] Sainte-Beuve, *Portraits de femmes.*
[2] Souvenirs de Mme Jaubert.

LA RIVALE[1]

IV

On vendangeait.

Dans le Midi, les fêtes champêtres ne sont pas solennisées comme dans le Nord. C'est toute l'année que dure la fête du soleil, du ciel bleu, de l'herbe verte, et point n'est besoin de griseries périodiques où l'on se rattrape au sortir des hivers obscurs et froids.

Tranquillement, sans autre souci que de ne pas laisser une grappe derrière eux, les fermiers d'Arcizan, les petits propriétaires voisins faisaient leur récolte, et une seule personne au château se préoccupa de l'événement.

— Je veux vendanger ! déclara Hélène ; qui vient avec moi ?

En robe de toile, coiffée d'un grand chapeau, ses ciseaux à la main, elle attendait sur la terrasse, prête à se mettre en route.

Mais la proposition resta sans écho. Des essais d'exploitation désastreux et courts laissaient au marquis une rancune sourde contre l'agriculture, Mme de Pardiac aurait vu dans chaque cep une réminiscence navrante du Pécos. Mlle Emilie, en guise de réponse, se mettait à souffler : allusion vague à la fatigue de la marche et à la chaleur du jour.

— Allons-y toutes seules, dit Hélène à Christine en tournant les talons.

Du matin au soir, elles se promenaient ensemble, à pied ou dans la petite charrette de Raymond, et ces quelques jours avaient suffi à Hélène pour se familiariser déjà avec tout ce qui l'entourait. Sa nature mobile comprenait d'instinct les gens et les choses, et subissait l'influence des milieux.

L'abbé Mage lui avait confié ses rêves pieux ; et, en l'écoutant, elle se prenait, elle aussi, à rêver d'une fin sublime pour son roman mélancolique : une paillotte sous le ciel de feu, un voile blanc de religieuse au milieu des pagnes recouvrant les torses noirs ou

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1902.

jaunes, et la mort dans une apothéose, le martyre idéalisé que représentait la croix de verdure fleurie de roses rouges; ce qui ne l'empêchait pas, le soir, de rire follement d'une plaisanterie du marquis ou de l'exalter au récit de ces anecdotes mondaines qui lui ouvraient les salons, les cercles, les théâtres, faisaient proches les visions de grande vie passées jusqu'alors loin au-dessus de sa tête.

— Ah! si j'étais une de ces jeunes filles riches, se disait-elle, une de ces Américaines à millions!

Mais cette belle après-midi d'automne la rendait tout entière à la pastorale, et c'était aux travailleurs des champs qu'elle lançait le long du chemin un regard d'envie en balançant avec impatience ses ciseaux inactifs.

— Où vendangerons-nous, Christine? demanda-t-elle.

— Vraiment... Vous n'avez pas peur que ce ne soit un peu ridicule?..

Hélène se mit à rire de ces hésitations scrupuleuses, et poussée à bout :

— Mais, avoua Christine avec détresse, je ne sais pas trop où aller...

— Où il vous plaira. Ici, tenez...

Au bout de l'avenue, elles avaient tourné à travers champs et les maïs cédaient la place à ces « hautains » dont les longues branches reliées entre elles forment autant de trophées de feuilles et de fruits.

Entre les ceps, une dizaine d'hommes et de femmes s'activaient à la cueillette, allaient vider leurs paniers dans les « comportes », ces grandes cuves de bois à deux anses que les plus vigoureux soulèvent, une fois pleines, placent sur les chars à bœufs stationnés sur le chemin.

— C'est la vigne de Labarthe, objecta Christine en s'arrêtant.

— Eh bien quoi? ne sommes-nous pas très bons amis? M. Labarthe!

Et elle appela :

A cet appel, Labarthe, qui aidait à charger une comporte, se retourna et aperçut les deux jeunes filles.

On le surprenait encore en négligé, travaillant avec ses ouvriers, vêtu presque comme eux, et, tandis qu'il s'avançait, l'air un peu gauche, roulant dans sa main son vieux chapeau de feutre :

— Vous voyez bien que nous le dérangeons, murmura Christine anxieuse.

Hélène ne se troublait pas pour si peu.

Après avoir exposé sa fantaisie avec le plus gracieux sourire, elle s'emparait d'un panier et, s'élançant :

— Je commence ! s'écria-t-elle. Je vais aider madame votre mère.

Christine frémit derechef en la voyant s'approcher de la forme noire restée à l'écart qui, de tout temps, avait servi d'épouvantail aux enfants d'Arcizan.

Elle passait pour si terrible, cette mère Labarthe, elle paraissait si revêche sous son fichu avancé en capuchon, qu'il fallait toute l'intrépidité irréfléchie d'Hélène pour essayer de l'amadouer, et Christine, incapable d'un pareil effort, se tint à l'écart, tout au bord du chemin, allant de temps en temps, pour se donner une contenance, détacher une grappe et la laissant retomber dans le petit panier que Labarthe venait de lui apporter.

Elle avait conscience de le déranger beaucoup, elle s'amusait fort peu, elle se lassait déjà, trop délicate de corps et d'âme pour se laisser gagner par le robuste entrain d'Hélène, et souhaitant du fond du cœur que la partie fût vite terminée.

Mais la petite Parisienne s'obstinait à prendre les vendanges au sérieux. On la voyait qui peinait là-bas en véritable ouvrière, on l'entendait causer sans façon avec ses voisins.

Tout à coup, chacun leva la tête. Hélène se mettait à chanter.

Ce fut un gazouillis d'oiseau, éclatant sous le ciel pur, et la voix était si juste, si claire, si fraîche, si bien d'accord avec la nature, que les oreilles les moins exercées saisirent cette harmonie.

D'instinct, elle choisissait les vieilles chansons de France, qu'elle égrenait l'une après l'autre et qu'elle jetait au vent comme des pétales de fleurs des champs.

Christine avait fini par s'asseoir sur un petit tertre au bord de la vigne.

A présent qu'elle cessait d'y jouer un rôle, cette scène rustique lui révélait son charme et, bercée par le chant, engourdie par un rayon de soleil, elle suivait de l'œil les mouvements vigoureux des hommes hissant leurs lourds fardeaux; les attitudes des bœufs sous le joug; le vol des moucherons au-dessus des cuves d'où s'exhalait déjà l'odeur du raisin qui fermente.

Cependant, les chars s'ébranlaient, craquant et ballottant sous le poids des comportes débordantes. Un à un, les vendangeurs quittèrent leur tâche, Hélène elle-même laissa là panier et chanson et rejoignit son amie.

De nouveau Labarthe s'approcha d'elles de cet air gêné qui contrastait d'une façon presque pénible avec sa carrure superbe et l'énergie mâle de ses traits.

— Nous allons goûter, dit-il, et si je pouvais offrir à ces demoiselles de se rafraîchir...

— Ce n'est pas de refus, s'écria gaiement Hélène. J'ai travaillé et puis j'ai chanté. Je meurs de soif.

Elle s'assit, comme les vendangeurs, au bord de la vigne, prit un raisin et mordit gaiement dans un gros morceau de pain que la mère Labarthe venait de couper à la miche.

Ignorante des convenances locales qui gênaient Christine, elle voyait dans ces agapes en plein air une délicieuse bergerade, et Christine dut la rappeler à l'ordre.

— Il faut rentrer. Voyez comme il est déjà tard.

Un petit vent froid qui s'élevait acheva de convaincre Hélène, et avec un soupir :

— C'est dommage! Enfin, nous pourrons revenir demain...

— Demain, nous aurons fini, à condition qu'on ne perde plus de temps comme aujourd'hui, grommela la mère Labarthe, restée décidément insensible aux avances d'Hélène.

— Vous voudrez bien emporter un peu de votre récolte, dit Labarthe.

Avec plus d'art qu'on n'en aurait attendu de ses grandes mains brunies, il avait disposé les plus belles grappes sur des pampres rougis dans le petit panier de Christine, et ce fut à Christine encore qu'il l'offrit.

— Je n'ai pourtant guère mérité de salaire, reconnut-elle, en acceptant.

Elle repartit avec Hélène et, un moment, Damien les suivit des yeux, l'une toute à son animation joyeuse, l'autre ne se départant jamais de sa grâce discrète, le rire et le sourire qui s'en allaient.

En se retournant pour reprendre sa besogne, il tressaillit.

La mère Labarthe était derrière lui, ses prunelles pénétrantes attachées aussi à ces claires silhouettes déjà lointaines, et de dessous le fichu noir, la voix sourde et exaspérée des jours de grande crise résonna :

— Ah! tu fais le beau avec les demoiselles! Tu te tournes la tête avec les histoires de ton grand-père! Mais il avait du bien, lui! et toi, ton père t'a tout mangé. Tu n'es qu'un paysan sans le sou !

Le sang reflua au visage de Damien.

— Ma mère!... dit-il avec un geste de violence contenu.

Il s'arrêta. Il respira fortement, puis, haussant les épaules, s'en alla travailler à l'autre bout de la vigne.

. . . .

... A ce même moment, là-bas, dans l'avenue, Christine remarquait doucement :

— Ce pauvre Labarthe! il me fait pitié. Il est si brave garçon et

il doit tant souffrir du caractère de sa mère et de cette situation fausse, surtout devant nous. Voilà pourquoi je n'aime pas à aller chez lui.

— Moi, dit Hélène, tout bas, j'aime à le voir...

Elle se parlait à elle-même, et sous ses paupières baissées une flamme passa. Puis, la voix haute, mais encore troublée :

— Christine..., vous n'avez donc pas remarqué comme il ressemble à Raymond?

Elle se tut, sa gaieté évanouie, tout ce qui se passait, tout ce qui l'entourait soudain effacé.

L'image seule de Raymond subsistait. C'était lui qu'elle avait cherché, trouvé, lui qu'elle chantait là-bas dans les vignes, et elle aimait ce pays parce que tout y parlait de lui.

... Le jour baissait, avec le déclin subit et rapide des jours d'automne. Il était temps de rentrer.

En traversant la cour du château, Hélène et Christine furent légèrement intriguées de voir devant la porte un cheval sellé, tenu en main par un domestique.

Comme elles s'informaient, on répondit :

— C'est M. de Ternaux qui est là.

Sans savoir pourquoi, Hélène eut une secousse, la sensation d'un cauchemar qui reviendrait et, tout en suivant Christine dans le vestibule :

— Je n'aime pas cet homme-là, fit-elle les dents serrées. Vous verrez qu'il sera cause d'un malheur ici.

— Oh! ne dites pas des choses pareilles! Je n'ose plus entrer au salon.

Christine s'arrêtait, toute pâle, trop impressionnable pour s'habituer à ces exagérations d'Hélène, et celle-ci dut se hâter de reprendre ses paroles inconsidérées, de reconnaître même que, pour tant qu'il lui déplût, M. de Ternaux n'en était peut-être pas moins un très brave homme, et que, dans la conjoncture délicate où l'on s'était trouvé l'autre jour, il avait, somme toute, cherché à faire pour le mieux...

. . . .

Cette fois encore M. de Ternaux se présentait sous les apparences les plus pacifiques.

Adossé à la cheminée, en costume de cheval, il semblait surtout occupé de faire valoir ses mollets avantageux dans des bottes de cuir fauve, et de prouver la souplesse de son buste en se penchant tantôt à droite vers le marquis, tantôt à gauche vers Mme de Pardiac, sans oublier M. de Pardiac en face de lui.

On parlait cependant de choses sérieuses, car on se tut à l'entrée

des jeunes filles, et d'une manière assez significative pour qu'Hélène demandât :

— Nous vous dérangeons?

Ce fut M. de Ternaux qui prit sur lui de répondre.

Il optait encore pour le système de franchise déjà préconisé, et bonnement :

— Mon Dieu, dit-il, pourquoi ne pas mettre ces demoiselles au courant de la question? C'est leur affaire, puisque c'est une question de délicatesse!

Hélène était allée s'asseoir sur un petit canapé, derrière une table.

En venant du plein air, elle trouvait lourde l'atmosphère de cette pièce close et éclairée, et, sur le visage de M. de Ternaux placé hors du rayon de la lampe, les longues rides et la moustache hérissée dessinaient des ombres singulières.

Maintenant, il s'accoudait à la cheminée, oublieux de ses mollets, tout à ses effets d'orateur.

— Je ne me dissimule pas les difficultés de mon mandat, mais on ne peut guère refuser de servir d'interprète aux bonnes intentions d'autrui, commença-t-il en tirant de sa poche une enveloppe qui devait contenir une partie du mystère et qu'il se gardait bien de retourner du côté de l'adresse. Seulement, parfois on ne sait trop comment traduire même de bonnes intentions...

— En langage clair, conseilla Hélène déjà énervée.

Elle ne vit pas une lueur hostile dans les yeux bleu pâle de son interruptrice.

Galamment, M. de Ternaux s'inclina.

— J'avais raison de compter sur vous, Mademoiselle, pour nous tirer d'embarras. Donc, tout simplement, il s'agit des Dossun.

— Ah! les Dossun...

On ne parlait plus d'eux, ces derniers jours. Depuis leur visite, ils se laissaient oublier; mais, dans cet effacement même, Hélène avait vaguement soupçonné une feinte de l'ennemi et elle se redressait, déjà en garde.

— ... Qui, pour être plus sûrs de ne vous froisser en rien, désirent savoir de vous-mêmes la conduite à tenir, acheva M. de Ternaux. Suivant votre bon plaisir, je dois donc vous remettre — ou ne pas vous remettre — cette invitation à la fête qu'ils donnent mardi prochain pour inaugurer leur installation.

L'enveloppe s'abattit sur la table. C'était le grand effet.

Mme de Pardiac avait porté les mains à sa poitrine avec un gémissement :

— Leur installation... dans notre pauvre petit Pécos!

Il y eut, comme l'autre jour, un moment de surprise pénible, que M. de Ternaux laissa passer.

Puis, doucement :

— Certes, reconnut-il, la situation est épineuse, et pour M. Dossun encore plus que pour vous; à tel point (ceci entre nous) que si jamais vous vouliez racheter, vous le trouveriez tout à votre disposition.

— Eh! le cas pourrait se présenter, et même d'ici peu, dit vivement M. de Pardiac.

Ses yeux d'hallucinés se remettaient à luire, et, charitablement, M. de Ternaux entra dans son jeu :

— Mais alors ne serait-il pas politique d'user de quelques ménagements?...

— Je l'ai ménagé, votre M. Dossun, Dieu merci! Lorsque nous nous sommes rencontrés, je l'ai accueilli, je lui ai parlé...

— Et de choses fort intéressantes, paraît-il.

Dans le regard de M. de Pardiac, la folie s'accentuait, et précipitamment :

— Je lui ai dit un mot des mines de calamite. Est-ce qu'il s'y intéresse? Est-ce qu'il a des fonds à placer?

On déviait du sujet. Mme de Pardiac seule ne s'en laissait pas distraire, larmoyant toujours dans son mouchoir, et M. de Ternaux se pencha vers elle.

— Voyons, chère Madame, dit-il de ce ton que l'on prend pour parler aux enfants et qui flatte l'oreille des femmes de cinquante ans, je comprends que l'effort vous coûte.

Elle éclata.

— Rentrer dans cette pauvre maison, en invitée...!

— On ne vous le demandera pas. Mais, pour ceux qui en auraient le courage, cette rentrée serait un acte généreux, en même temps que sage. Je ne plaide pas seulement la cause de M. Dossun, auquel votre sanction permettrait de vous succéder sans paraître vous supplanter brutalement. Je songe à votre propre dignité...

— Et qu'a donc à voir notre dignité dans les affaires de M. Dossun?

C'était Hélène qui parlait enfin, debout, soulevée par une irritation grandissante.

M. de Ternaux ne se laissa pas déconcerter.

— Vous me forcez à le dire? Eh bien soit, Mademoiselle. Quand on est ce que vous êtes, on doit ne paraître rien envier ni même rien regretter.

Hélène rougit. M. de Ternaux avait atteint son but. Ce jeune orgueil était blessé.

— Ces sentiments sont bien loin de nous, déclara-t-elle.

— Mais le vulgaire vous les attribuera, et voilà pourquoi je regrette de vous voir prêter le flanc par une abstention d'autant plus significative que vos aimables hôtes ne peuvent guère, eux, se soustraire à ce qui est un devoir de bon voisinage.

Le marquis, jusque-là, avait suivi la scène en spectateur perspicace, admirant l'adresse de M. de Ternaux à tirer l'une après l'autre les ficelles de ses marionnettes.

Il ne se douta pas que son tour venait.

— On se plaint, développait négligemment M. de Ternaux, que la vie de campagne devient morose. Comment alors décourager les essais de réaction? Ainsi, ceux mêmes qui, au début, se tenaient sur la réserve avec les Dossun, acceptent l'invitation avec empressement; les Saint-Lézer, par exemple.

— Ah! les Saint-Lézer en sont! dit vivement le marquis.

— Des premiers. Mais c'est qu'aussi le programme est assez séduisant. Grand dîner, soirée musicale avec des artistes de l'opéra de Bordeaux..., et, naturellement, pour finir, on dansera.

M. de Ternaux jugeait le moment venu de s'éclipser, laissant derrière lui cette brillante vision mondaine.

Mais le sourire amené sur les lèvres du marquis avait achevé d'exaspérer Hélène et elle trouva sa vengeance.

— Et Mme de Ternaux, demanda-t-elle, imitant d'instinct le ton doucereux de son interlocuteur, aura-t-on enfin le plaisir de la voir là-bas?

— Je n'ose guère l'espérer. Elle est toujours si souffrante!

M. de Ternaux s'esquivait prestement.

— Vous avez fait un beau coup, dit le marquis à Hélène. Rien ne lui est plus désagréable que lorsqu'on lui parle de sa femme, un monstre de laideur et de maladie, qu'il a épousée pour son magot.

— Et c'est bien à cause de cela que je lui en parle!

Le marquis fixa avec surprise le joli visage irrité qui, lui, devenait une énigme.

— Ah çà! petite Hélène, seriez-vous un peu méchante?

— Quelquefois!

Elle se sauva.

Remontée dans sa petite chambre, elle ouvrit la fenêtre et resta un moment apaisant ses pensées dans le vent froid et la lueur grisâtre du jour finissant. Combien différent ce moment de l'après-midi ensoleillée où elle chantait, au milieu des pampres, où elle pouvait se croire une petite châtelaine parmi ses vassaux, une petite fée admirée et triomphante...

Le frisson de la pauvreté l'avait ressaisie. L'admiration et l

triomphe appartenaient à une autre. Elle n'était rien, elle, qu'une pauvre fille sans dot!

— Cependant, se dit-elle...

Son énergie se cabrait. Plutôt que de s'abstenir, la fierté n'était-elle pas de lutter toujours, n'importe sur quel terrain?

Elle referma la fenêtre, alluma un flambeau, et, fouillant dans sa malle, d'une main agitée, en tira une robe pliée avec soin. Elle l'étala sur le lit, la retourna, promena minutieusement la lumière dans chaque repli.

Non, décidément, on ne s'apercevrait pas le soir que le crêpe rose avait un peu déteint, et, en province, la façon de l'année dernière serait encore à la mode. C'était dommage de n'avoir mis qu'une fois cette pauvre robe payée à si grand peine et qui allait si bien! Elle aurait aimé la montrer à Raymond, et, à défaut de Raymond, à Mlle Claire, car, après celui qu'on aime, qui voudrait-on éblouir, sinon celle qu'on jalouse?

— Mais je ne la jalouse pas, non, se dit Hélène faisant effort pour se reprendre. Je ne veux pas être méchante; seulement, je souffre comme lorsqu'on est dans une position fausse...

Sa propre souffrance lui en rappela une autre près de laquelle elle avait passé, insensible, tandis que le cœur délicat de Christine s'attendrissait.

— ... Comme Labarthe! acheva-t-elle amèrement. Et moi aussi, puisque je n'ai rien, que je ne pourrai jamais mener la vie pour laquelle j'étais faite, je ne suis qu'une déclassée...

V

Les grilles du Pécos, fraîchement repeintes, s'ouvraient toutes grandes, et l'on eût dit le jardin repeint à neuf, lui aussi, tant étaient irréprochables le sable jaune des allées, le vert des pelouses et des haies, les mosaïques des plates-bandes et des corbeilles. Quant à la maison, elle reluisait de richesse, depuis le bleu des ardoises neuves jusqu'à la dorure des lions gardant le seuil, et, sans se rappeler rien du passé, Hélène put remarquer en arrivant :

— On a tout changé ici.

— Oui, murmura M. de Pardiac, c'est méconnaissable.

Il ne comprenait plus comment il avait pu se rendre à cette invitation. Les motifs qui l'avaient déterminé se noyaient dans le flot remontant des souvenirs, et, tandis que le valet de chambre lui enlevait respectueusement son vieux paletot, il restait cloué sur place, cherchant dans ce grand hall encombré de bahuts anciens,

de potiches bizarres et de massifs de fleurs les traces de ce qui avait été.

— Ici, le boudoir de ta grand-mère. Là, mon cabinet, expliqua-t-il tout bas à Hélène. Et l'escalier était au fond...

— Nous ferions peut-être bien d'entrer, insinua le marquis.

Homme du monde avant tout, les solennités mondaines lui faisaient l'effet de rites sacrés où l'on ne doit apporter nulle préoccupation étrangère, et il oubliait un peu les malheurs des Pardiac en se retrouvant dans son élément, dans l'animation d'une maison hospitalière et riche.

— Vous avez l'air tout jeune, papa, ce soir! lui souffla à l'oreille Christine, passant devant lui avec Hélène pour franchir le seuil du grand salon luxueux, déjà rempli du bourdonnement des voix et fleuri de toilettes claires.

M. de Ternaux disait vrai. Les Dossun avaient rallié la gentry du voisinage, à commencer par les chefs de file. En entrant, le marquis distinguait tout d'abord l'habit chamarré de décorations de M. de Saint-Lézer, l'ancien ministre plénipotentiaire, et la tête à la Marie-Antoinette de sa femme, se détachant au milieu d'autres figures connues.

Mais il n'eut pas le loisir de s'occuper des invités.

La maîtresse de la maison s'avançait.

— Comme je suis contente de vous voir! dit-elle à Christine.

Et à Hélène :

— Comme je vous remercie d'être venue!

La nuance était à peine perceptible, suffisante cependant.

Pour sa part, le marquis eut un sourire avec le geste amical de la belle main qui se tendait, et il trouva aussi que c'était assez.

Il lui semblait voir Mlle Claire pour la première fois, ou voir du moins une nouvelle incarnation d'elle encore insoupçonnée.

Cette robe blanche, à longue traîne, toujours très simple, découvrant de superbes épaules, ces lourdes torsades de cheveux blonds où étincelait un peigne d'or, sa seule parure, lui prêtaient une majesté quasi idéale, et, avec sa démarche altière, elle avait l'air de planer au-dessus des autres femmes quelle dépassait de la tête. Au charme de la jeune fille se substituait un attrait plus pressant, plus impérieux, et le marquis songea à se demander l'âge qu'elle pouvait avoir.

— Vingt-cinq ou vingt-six ans, estima-t-il. Comme c'est singulier qu'elle ne soit pas encore mariée! Les amateurs ne manquent pas cependant! même ici...

M. Dossun venait l'accaparer, mais la conversation plutôt filandreuse du bonhomme lui laissait la liberté de poursuivre ses remarques.

Mlle Claire était rentrée avec Hélène et Christine dans le cercle qu'elle présidait, et les deux aînés des Saint-Lézer papillonnaient autour d'elles, assistés de leurs sœurs qui fournissaient au besoin la réplique. Tous quatre se ressemblaient, minces, pâles, distingués, un peu fanés, la physionomie souriante, avec une lassitude au fond, la notion sans doute d'une tâche presque impossible, à eux imposée.

Très bien nés, avec de grandes habitudes et de grandes relations et réduits à une trentaine de mille livres de rente depuis que la république avait cassé M. de Saint-Lézer aux gages, ils ne pouvaient se tirer d'affaire que par de beaux mariages, spéculation si recherchée qu'elle devient de plus en plus difficile. Néanmoins, en conscience, ils s'essayaient, à toute occasion, et M. de Ternaux, sur lequel le marquis était retombé en échappant à M. Dossun, les lui désigna de l'œil avec un clignement significatif.

Le marquis ne protesta pas.

Tout est affaire de comparaison ; et, en ces dernières minutes, il venait d'apprécier le chemin parcouru depuis qu'il avait cessé de suivre le mouvement.

Le temps de M. Poirier était décidément passé. A partir d'un certain chiffre de fortune, on n'hésitait plus à flagorner le père ni à courtiser la fille, et le marquis cessa brusquement de croire qu'il faisait une concession en dînant chez son ancien banquier.

Même il eut des scrupules de politesse.

— Ah çà, demanda-t-il à M. de Ternaux, vous qui êtes de la maison, renseignez-moi donc pour que je ne fasse pas de maladresses. M. Dossun a un fils qui est un peu...

Discrètement, le marquis passa la main sur son front.

— Un peu faible d'esprit, acheva M. de Ternaux avec sérénité. Mais il est resté à Bordeaux.

Le marquis inspecta encore le salon, cherchant à bien définir la famille qui commençait à l'intéresser.

— Cette vieille perruche là-bas, qui a l'air de faire les honneurs... c'est une parente?

— Non. C'est l'institutrice anglaise qui a élevé Mlle Claire.

— Sapristi!... en voilà un repoussoir!...

Le marquis perdit de vue l'institutrice anglaise.

Bertrand de Saint-Lézer, le dernier convive attendu, venait de faire son entrée, et aussitôt les portes de la salle à manger s'ouvrirent.

Il y eut un mouvement, une hésitation. L'ancien ministre plénipotentiaire fit un pas.

Mais, d'une allure décidée, Mlle Claire s'avançait vers le marquis d'Arcizan.

— Votre bras, demanda-t-elle, avec sa grâce majestueuse.

Et, ne laissant pas au diplomate le temps de se choquer :

— M. de Saint-Lézer voudra bien offrir le sien à Miss Smithson, qui remplace ici ma mère.

Sensible avant tout aux préséances, M. de Saint-Lézer s'empara du bras osseux de Miss Smithson, et le cortège, composé d'une vingtaine de couples, vint se dissoudre à la salle à manger.

— Ici, autrefois, c'était la chambre de ta mère, dit tout bas M. de Pardiac à Hélène, la chambre où tu es née.

Mais, qui donc en dehors d'eux aurait pu songer à la vieille chambre aux boiseries grises, une de ces pièces du rez-de-chaussée vastes et peu nombreuses, semblant vouloir racheter, par leurs proportions, l'ensemble plutôt mesquin de l'antique gentilhommière? Qui donc se souvenait que des générations de Pardiac avaient commencé ou terminé leur existence à cette place même où s'asseyaient les invités de M. Dossun? Si l'on s'en fut souvenu, ç'eut été, pour approuver les changements de règne.

Des tapisseries anciennes recouvraient les boiseries trop simples. On avait artistement rajusté un plafond à caissons, et, au milieu, l'électricité, amenée de Saint-Martin de Bigorre, emplissait les ampoules de verre de couleur et de forme variée, représentant autant de fleurs lumineuses. Sous cet éclairage, les cristaux resplendissaient; dans les vieux dressoirs sculptés, l'argenterie et les faïences rares mettaient des notes étincelantes; et tout ce luxe qui, au jour, eût paru peut-être un peu lourd, sentant trop le parvenu, empruntait aux reflets et aux ombres une somptuosité étrange et féerique.

Mlle Claire avait dû, d'ailleurs, se réserver la décoration de la grande table, car on y retrouvait son élégance sobre.

En guise de surtout, des statuettes en biscuit de Sèvres, une blanche théorie de danseuses grecques au milieu des roses de Bengale jonchant la nappe.

— Quelle jolie idée! s'écria le marquis, assis à la gauche de Mlle Claire et n'enviant nullement la droite au ministre plénipotentiaire, que son autre voisine, Miss Smithson, continuait à accaparer.

La table ne comportant que trente couverts, une autre table réunissait la jeunesse, Hélène, Christine, les Saint-Lézer.

— Et vous ne vous trouveriez pas plus gaiement là-bas qu'avec de vieilles gens comme nous? demanda coquettement le marquis à la jeune maîtresse de maison.

Mais Mlle Claire n'était, elle, nullement coquette; et, soulevant ses larges paupières frangées de cils blonds :

— Non, répliqua-t-elle d'un accent sincère. Je m'ennuie beaucoup avec les jeunes gens.

— Oserai-je vous demander pourquoi?

— Parce qu'ils sont trop vieux.

Et le marquis ayant l'air de ne pas comprendre :

— Mais, n'avez-vous donc pas remarqué, reprit-elle, que, dans un salon, maintenant, les hommes de plus de quarante ans seuls savent encore rire?

Du bout de son éventail, elle montra la petite table :

— ... Voyez-les plutôt là-bas. Ils sont beaucoup plus sérieux que nous.

Elle disait vrai.

C'était sur la jeunesse que semblait peser tout entière cette gêne rejetée peu à peu par les convives plus graves, même par M. de Pardiac depuis qu'il entraînait sa voisine, une bonne grosse dame naïve, vers les horizons pleins de promesses de l'Ethiopie méridionale.

Mais, s'il trouvait moyen de fuir le Pécos, Hélène y restait.

C'était donc ici son chez elle, car elle n'avait jamais été chez elle dans cet affreux petit appartement de Neuilly, dans aucun de ces logis de hasard qui ne gardaient que des souvenirs d'humiliation et de misère; et elle considérait ce qui l'entourait avec la curiosité désespérée d'un damné devant le Paradis perdu.

Puis, se reportant à sa préoccupation ordinaire :

« Si Raymond faisait cette folie de m'épouser, lui aussi devrait renoncer à son chez lui, et voir un jour des Dossun quelconques à sa place... »

Sa souffrance ne s'égarait plus en soupçons stériles. Mlle Claire ou les jeunes filles de Melun ne seraient pour rien dans son malheur. Sa rivale, elle la connaissait : la maison.

La maison de famille! ce noble et splendide château d'Arcizan qui incarnait le passé, que tant de générations avaient conservé, Dieu sait déjà au prix de quels sacrifices! relique non moins sacrée pour être devenue un fardeau. Il fallait que Raymond épousât une femme riche pour qu'il lui fut possible de garder Arcizan; sinon, il aurait toujours un remords et un regret.

« Mieux lui vaut renoncer à moi qu'à sa maison », conclut amèrement Hélène, que ces réflexions ne portaient pas précisément à la gaieté.

Ses commensaux, du reste, montraient peu d'entrain. Depuis que Mlle Dossun se trouvait hors de portée, les Saint-Lézer dépourvus de tout stimulant ne ressentaient plus que la fatigue de leur perpétuelle et infructueuse parade mondaine, et le jeune Bertrand seul dînait de bon appétit en expliquant avec animation à Christine ce qui l'avait mis ce soir en retard :

— C'est ce diable de juge de paix de Saint-Martin chez lequel j'ai drogué deux heures. Et encore, je ne dois pas trop me plaindre puisqu'il m'a donné gain de cause. Mais je me suis bien débattu aussi. J'ai assourdi mon adversaire, jusqu'à ne plus lui laisser trouver ses mots. Une canaille de paysan qui voulait me rouler et que je roule en fin de compte.

Ce cadet des Saint-Lézer tranchait bizarrement sur le reste de sa famille : un petit homme sanguin, légèrement trapu, la physionomie et la parole bien décidées pour son âge : vingt-cinq ou vingt-six ans au plus ; n'ayant et ne voulant avoir rien des recherches d'élégance qui distinguaient ses aînés.

Son droit terminé, il avait déclaré qu'il lui serait impossible d'adopter ce qu'il appelait la vie de chien de salon, et, ses opinions lui fermant les carrières politiques, il s'était mis à l'agriculture, dans une petite propriété qu'on lui avait concédée pour sa part et qu'il exploitait à sa façon, non sans succès, tenant de près la main aux choses.

Il continua :

— Je suis rentré de Saint-Martin juste à temps. Ma poulinière était en train de me donner un poulain qui est rudement joli !

Et, voyant les autres sourire de son enthousiasme :

— Eh mais, fit-il, un poulain comme ça vaut dix-huit cents francs !

Cet aperçu pratique acheva de scandaliser l'aîné des Saint-Lézer.

— Mon pauvre Bertrand, dit-il, tu vas devenir un véritable paysan.

Bertrand fixa de ses yeux vifs le visage las et morne de son frère, et avec une gravité soudaine :

— C'est peut-être notre avenir à tous et la fin la plus honorable pour nos races qui s'en vont. On nous évince de partout, on nous prend par la famine et on nous amène ainsi à des concessions après lesquelles nous ne sommes plus nous-mêmes ; mieux vaut travailler de ses bras au besoin, et, puisque l'argent représente l'indépendance, en gagner n'importe de quelle façon honnête ; renoncer à être chic pour rester digne ; vendre ses choux et ses pommes de terre au marché, plutôt que, le jour venu, sa conscience ou son nom.

Dans ce milieu, la protestation de Bertrand prenait une portée toute spéciale et ses aînés restèrent choqués et silencieux.

Mais Christine, extraordinairement enhardie, osa approuver :

— C'est beau, au fond, ce que vous dites, monsieur Bertrand ; mieux vaut sacrifier sa vanité que sa dignité ; on n'y pense pas assez dans notre monde et vous avez plus de courage que les autres.

Petite créature fine et délicate, elle admirait ce courageux ; et Hélène fut mordue d'une jalousie âpre.

Raymond, lui, n'avait pas plus de courage que les autres. Il cédait aux préjugés, aux faiblesses, aux lâchetés de l'époque, et un revirement se fit dans l'esprit de la jeune fille :

« S'il m'aime, que lui importe Arcizan en comparaison de moi! Est-ce que les choses comptent! Est-ce que les choses souffrent? »

Elle s'arrêta.

Oui..., les choses souffrent. Ici, derrière leurs tentures neuves, ne sentait-elle pas la tristesse de ces vieux murs dans lesquels les anciens habitants avaient laissé un peu de leur âme. Et combien pire serait la déchéance pour la vieille demeure quasi princière, pour Arcizan, la reine du pays?...

Avait-on donc voulu lui faire toucher tout cela du doigt?

Elle leva la tête et son regard irrité rencontra le regard métallique de M. de Ternaux qui, en sa qualité de familier, s'était placé au bout de la grande table, assez près de la petite pour ne rien perdre de vue.

C'était lui qui avait provoqué cette situation fausse et douloureuse en les amenant tous ici. A quel titre, cette intervention? Et pourquoi ce sourire où Hélène crut démêler une ironie? Son antipathie se raviva. Peu s'en fallut qu'elle ne transformât M. de Ternaux en une sorte de Méphisto, et elle éprouva un véritable soulagement quand, enfin, on se leva de table.

Le dîner n'avait été qu'un prélude. Au dehors, des roulements de voiture recommençaient.

— Nous allons passer dans la grande salle, dit Mlle Dossun, regagnant le salon au bras du marquis, toujours.

Là se plaçait l'inattendu.

Une cloison mobile au fond de la pièce avait été enlevée et l'on apercevait, éclairée, neuve, toute fraîche, la vaste salle ajoutée par M. Dossun à l'ancienne construction en vue des fêtes qu'il comptait donner, et pourvue d'une estrade pour les concerts ou les comédies de salon.

Les artistes arrivaient en même temps que de nouvelles fournées d'invités amenés par les derniers trains, et, au bout de quelques minutes, pas une place ne resta vide. Non seulement le voisinage se trouvait là au complet, mais on était venu des villes les plus proches. La garnison de Tarbes avait donné, même celles d'Auch et de Toulouse, et, au milieu de cette cohue joyeuse, la disposition d'esprit d'Hélène se modifia encore.

Ceux-là ne savaient pas qui elle était. Ils ne commenteraient pas l'étrangeté de sa présence en pareil lieu. Pourquoi ne pas l'oublier aussi?

Ses vingt ans se réveillaient. Peu à peu, elle se laissait gagner

par la fièvre de ce plaisir pour elle si nouveau. On ne l'avait menée qu'une fois dans le monde, l'hiver dernier à Paris, chez un boursier avec lequel M. de Pardiac rêvait de faire des affaires ; de là datait la robe rose.

Les négociations n'avaient pas eu de suite, ni les relations non plus, mais le souvenir de cette soirée tourbillonnait encore dans sa tête d'enfant malheureuse. On l'avait priée de chanter et ç'avait été un succès. Puis, c'était à qui la ferait danser, sa beauté et son éclat seuls remarqués, la pauvreté, pour une fois, ne comptant plus.

En serait-il de même ce soir? On commençait à la regarder, M[lle] Claire lui présentait des officiers qui se montraient fort aimables et dont l'uniforme lui rappelait celui de Raymond.

Maintenant, on s'asseyait pour le concert. Vraiment, M. Dossun faisait bien les choses. Au programme, un violoniste russe, un harpiste, le ténor, le baryton et une étoile de l'Opéra de Bordeaux, plus un acteur du Palais-Royal pour les monologues.

Immobile sur sa petite chaise dorée, Hélène fixait la scène illuminée, la robe pailletée de jais de la chanteuse.

Transportée par la musique en une sorte d'hallucination qui faisait suite à la griserie de tout à l'heure, elle se voyait, elle aussi, sur cette estrade, les tenant tous sous son pouvoir magique, jusqu'à ce qu'elle permît aux applaudissements d'éclater, — car la voix de cette fameuse étoile, si admirée et payée si cher, ne valait pas, somme toute, la sienne, mieux timbrée, moins exercée sans doute, mais moins fatiguée.

— Et la voilà qui chante mon morceau! se dit-elle frémissante, répétant en elle-même chaque note de la mélodie de Saint-Saëns, qui s'élevait puissante et pure.

C'était le dernier numéro du programme. Ensuite l'ovation aux artistes et on se leva.

Un remue-ménage, la reprise des conversations, un moment d'incertitude...

Puis, discrètement, M[lle] Claire donna quelques ordres.

Avec une promptitude merveilleuse, les chaises s'alignèrent contre le mur, les spectateurs se retrouvèrent sur les chaises, déblayant l'espace, un nouvel orchestre apparut sur l'estrade et attaqua la première valse.

Le marquis était allé complimenter l'étoile qu'il trouva, de près, vieille, commune et outrageusement maquillée. Décidément, les femmes de théâtre ne lui plaisaient plus.

Il revint à M[lle] Claire.

Celle-ci n'avait pas besoin de recourir à la poudre de riz. Son

teint admirable, d'une blancheur nacrée, légèrement rosé aux joues, résistait à la chaleur comme à la fatigue.

Elle n'avait pas quitté sa place, et les aînés des Saint-Lézer, accourus auprès d'elle, s'en retournaient l'air déconfit.

— Vous ne dansez donc pas? demanda le marquis.

— J'attends que toutes les jeunes filles aient un danseur, dit Clair de son air tranquille.

Elle s'en alla de groupe en groupe veiller à ce qu'il n'y eût point de réfractaires ni de délaissées, et le marquis observa :

— Elle a du tact et l'usage du monde. Où diable a-t-elle pris cela ! Pas dans la banque de son père, toujours. Bah ! il y a des femmes qui naissent impératrices !

Son admiration s'accroissait si fort qu'il eut besoin d'en faire part et, se trouvant à côté de miss Smithson, il crut devoir la complimenter sur son élève, quoique, à vrai dire, cette Anglaise affreuse et rébarbative ne ressemblât à rien moins qu'à un professeur d'élégance.

Cependant, sitôt l'éloge de Mlle Claire entamé, la figure caricaturale de miss Smithson s'éclaira et, interrompant le marquis :

— Vous ne pouvez la juger, prononça-t-elle avec ce fort accent qui semblait donner à sa parole une conviction autoritaire. Vous ne la connaissez pas encore. Son amabilité n'est rien auprès de sa bonté. C'est un ange.

— Le fait est qu'il faut que ce soit un ange pour avoir supporté et charmé cette vieille harpie, pensa le marquis à part lui, tandis que miss Smithson lui tournait le dos d'un air de supériorité. Et tout ce que j'ai vu d'elle annonce, en effet, des qualités charmantes : absence totale de vanité, de prétention, de coquetterie, oubli de soi-même, prévenances délicates pour les autres...

Mlle Claire revenait, l'air satisfait.

Aucune jeune fille ne restait plus sur sa chaise.

Le marquis regarda Christine qui tournoyait, moins nonchalante que d'habitude, avec Bertrand de Saint-Lézer, et la robe rose d'Hélène accolée à un uniforme bleu de chasseur. La valse qu'on jouait était une vieille valse de Margailhou, datant de sa jeunesse, qui lui remettait aux pieds des frétillements, et il commença à s'apitoyer sur l'abnégation de la jeune maîtresse de maison.

— Votre tour n'est-il pas venu, enfin, Mademoiselle?

— Mais..., si vous m'invitez, Monsieur d'Arcizan.

Claire Dossun avait fait un pas vers lui, très naturellement, comme si elle eût compté sur cette invitation.

Il se récria :

— A mon âge, je n'oserais...

Elle eut un petit haussement d'épaules qui contenait le plus gracieux des démentis et fit encore un pas.

— Mais, protesta le marquis, il y a quinze ans que je n'ai dansé!

— C'est dommage, car vous devez danser fort bien.

— Je ne dis pas, dans mon temps..., avoua-t-il.

— Comment! s'exclama M. de Ternaux, intervenant juste à point, il a conduit les cotillons à l'Elysée aux bals du maréchal...

— Et je n'aime que les bons danseurs, lui confia Mlle Claire, de plus près encore. Voyez-moi ces pauvres petits jeunes gens! Quels massacres!

Elle désignait deux échappés de collège, imberbes et gauches, piétinant désastreusement au hasard.

Le marquis ne put résister au désir de donner à la jeune génération une leçon ou du moins un exemple. Son bras enserra la taille souple qui s'abandonnait.

Non, il ne s'était pas trop rouillé depuis quinze ans et il avait conscience de n'être nullement ridicule, au contraire. Cette majesté de Mlle Claire rachetait en partie la différence d'âge, et grande, ample et svelte à la fois, elle formait avec lui un couple vraiment assorti.

— Papa, vous faisiez un si bel effet tous deux ensemble..., murmura Christine, l'arrêtant au passage lorsque, l'épreuve terminée, il eut reconduit Mlle Claire.

Le fait est que l'âge est chose très relative, et en voyant passer et repasser la figure inquiète de M. de Pardiac donnant la chasse à M. Dossun, le marquis constatait une fois de plus que, certes, leurs actes de naissance seuls les faisaient contemporains.

Mais qui s'enquérait ici des actes de naissance!

Maintenant que ce maudit Ternaux avait parlé des bals de l'Elysée, voilà qu'on venait lui confier la mésaventure de la soirée. Après avoir attendu en vain un lieutenant de Tarbes qui devait conduire le cotillon, on apprenait par dépêche qu'il s'était fait sottement mettre aux arrêts et personne ne se trouvait en mesure de le remplacer.

Il eût été bien maussade de ne pas compatir à l'embarras de ces braves gens qui avaient fait tant d'efforts pour bien recevoir leurs hôtes, et la circonstance justifiait tout.

Le marquis finit par se laisser convaincre et à quatre heures du matin, chamarré de rubans, de grelots, de paillettes auprès desquels pâlissaient les grands ordres de M. de Saint-Lézer, il cotillonnait vaillamment, ayant mis sur le flanc les lycéens épuisés.

On se refit en soupant par petites tables au bruit des bouchons de champagne qui sautaient.

Puis, tout d'un coup, l'heure du train marqua la retraite. Les

officiers se précipitèrent à la recherche de leur sabre, les dames se bousculèrent dans le vestiaire, ceux même qui ne relevaient pas de l'Indicateur suivirent machinalement le mouvement.

Bientôt la grande salle ne contint plus que quelques groupes disséminés, enfin plus qu'un groupe où l'on avait retenu le marquis pour le remercier encore.

D'emblée, il se trouvait parmi les intimes de cette maison, dont il avait franchi ce soir-là le seuil pour la première fois depuis le temps lointain des Pardiac, et ceux-ci, chose plus étrange encore, partageaient cette intimité.

Mais on n'y songeait pas dans l'excitation générale, qui, la fatigue et le souper aidant, atteignait son paroxysme. Ce qui restait de jeunesse avait envahi l'estrade, et Bertrand de Saint-Lézer mimait le diseur de monologues.

Un autre s'assit devant le piano à queue, plaqua quelques accords et, comme il se levait, Hélène prit sa place.

Toute la soirée, cette mélodie de Saint-Saëns avait hanté son cerveau. Elle ne pouvait plus résister à l'obsession. Les notes vinrent presque de force à ses lèvres.

Chacun se retourna, comme l'autre jour dans la vigne, et les bavardages se turent. Mais ce n'était plus l'alouette du sillon qui chantait. Tout ce qu'il y avait de fougue dans la nature d'Hélène, tout ce qui avait passé cette nuit en elle de souffrance, de folie, d'aspirations désespérées, trouvait son déversoir, s'épanchait sur ces indifférents qui éprouvèrent sans comprendre, et quand elle s'arrêta, stupéfaite de sa fantaisie accomplie, elle entendit les bravos qu'elle rêvait tout à l'heure.

Pour la première fois, son ivresse fut complète. Elle jouissait enfin d'une supériorité entière, incontestable. Ce don à elle échu, Mlle Claire, si belle, si riche, si heureuse fût-elle, ne le possédait pas.

— Bravissimo, Mademoiselle de Pardiac, dit quelqu'un derrière elle, vous avez une voix d'opéra!

Elle se retourna avec une irritation subite pour rencontrer le sourire bienveillant de M. de Ternaux.

Au fait..., il lui adressait un compliment banal sous une forme usitée. Rien ne flatte plus les femmes du monde que l'idée qu'elles pourraient monter sur les planches.

Néanmoins, la satisfaction orgueilleuse d'Hélène était tombée, et, morne, elle suivit ses amis qui prenaient congé.

Dans le vestibule, M. de Pardiac la prit sous le bras, mais ce n'était plus pour lui montrer l'emplacement des choses disparues.

Une lueur fébrile passait sur les traits ravagés du pauvre homme et, en sortant :

— Tu ne sais pas, petite! M. Dossun souscrit vingt actions des mines de calamite. J'ai mille francs de commission. Ta maman va être bien contente.

— Ah! cela nous coûte assez cher...

Hélène s'était précipitée dans la voiture et, sitôt la portière refermée, éclatait en sanglots.

— Qu'y a-t-il? demanda le marquis en tressaillant.

— Rien! rien! Je suis un peu lasse.

Christine l'attirait. Hélène appuya sa tête sur l'épaule de sa petite amie et pleura tout bas.

— Peste soit des femmes nerveuses! se dit M. d'Arcizan, qu détestait les scènes.

Il se mit à rouler une cigarette près de la glace ouverte en cherchant des pensées distrayantes.

« Mlle Dossun n'est pas nerveuse. Elle est trop bien équilibrée. Quel beau tempérament! Ce serait grand dommage qu'elle épousât un de ces Saint-Lézer qui ont l'air d'être en papier mâché. Raymond a eu bien tort de ne pas se mettre sur les rangs. Je crois qu'elle aurait assez aimé à être marquise, et quelques millions auraient bien arrangé nos affaires. »

Il fut au moment de soupirer sur la maladresse de Raymond.

Mais, tout compte fait, il ne soupira pas.

« Raymond était un peu jeune pour elle, un peu petit aussi. Il a la moitié de la tête de moins que moi. Et puis... »

Il se consola tout à fait :

« ... Elle l'aurait trouvé comme les autres jeunes gens, trop sérieux. Et c'est vrai. Il est horriblement sérieux, ce pauvre garçon! »

VI

Arrivé de Melun la veille au soir, Raymond se trouvait avant dix heures du matin tout au bout de l'avenue de la Grande-Armée, où venaient d'émigrer les Pardiac.

Une à une, il aurait pu indiquer leurs étapes successives, depuis quinze ans que le vent de la mauvaise fortune les balayait aux quatre coins de Paris, des quartiers démodés aux quartiers nouveaux et lointains, des vieilles maisons sombres et encrassées aux baraques économiques modernes.

Mais, toujours, ces logis différents d'aspect gardaient la même physionomie triste de misère déguisée, et toujours, en y pénétrant, Raymond avait éprouvé le même serrement de cœur, déjà au temps

où il était collégien, sortant chez les vieux amis de sa famille, et plus tard, lorsqu'il continuait à venir par délicatesse, et maintenant encore qu'un autre sentiment l'attirait.

Lorsqu'il eut grimpé les quatre étages, il s'arrêta, regardant mélancoliquement l'escalier raide, le palier étroit éclairé par une lucarne.

Quand donc l'arracherait-il, sa pauvre petite Hélène, à l'existence de fleur dans une cave qu'elle menait là-dedans?

Puis, rappelé à un souci plus actuel, à l'événement qui le préoccupait depuis la veille et qui l'amenait ici en quête de l'opinion des autres pour trancher ses propres incertitudes :

« Que va-t-elle penser de la nouvelle? » se demanda-t-il en se décidant à sonner.

Presque aussitôt, de l'intérieur, un pas alerte se fit entendre. La porte s'entre-bâilla prudemment, s'ouvrit ensuite toute grande, tandis que partait une exclamation joyeuse :

— Oh! Raymond! Quelle bonne surprise!

Un peu confuse d'avoir ouvert elle-même et de se montrer en négligé, Hélène se remettait déjà.

— Entrez donc, maman est sortie, mais pas pour longtemps, et je vais prévenir papa. Par ici, Raymond. A la salle à manger, où il y a du feu!

Le feu était en effet la première des nécessités par cette matinée de février tempêtueuse et glaciale, relevant à la fois des rigueurs de l'hiver et des caprices du printemps, et Raymond s'approcha des charbons grésillants; un petit feu, de petit ménage de Paris, dans une petite salle à manger, où il reconnut les mêmes vieux meubles, survivants des déménagements et des saisies.

La vulgarité n'avait pu toutefois s'introduire à la suite de la pauvreté, et cet intérieur gardait sa distinction, comme Hélène gardait son élégance avec sa modeste robe du matin et ses jolis cheveux relevés sans apprêt.

Elle était revenue s'asseoir auprès de Raymond, et tous deux avaient échangé le coup d'œil anxieux du revoir. Raymond ne la retrouva plus tout à fait la même qu'à Arcizan. Non que sa fraîcheur de jeunesse fût altérée, mais sa physionomie avait changé un peu, moins gaie, moins ouverte. Les déceptions accumulées commençaient à avoir raison de son optimisme natif et, remarquant de son côté l'air préoccupé de Raymond, elle passait déjà de la surprise à l'inquiétude.

— Nous n'espérions pas vous voir ce mois-ci, commença-t-elle. N'aviez-vous pas des recrues, des réservistes!...

— Oui.., mais je les ai plantés là...

— Un cas de force majeure?

— En effet! Je vais prendre part à des manœuvres autrement compliquées, ma pauvre Hélène, à de vraies batailles peut-être...

— Où cela donc?

— A Arcizan.

— Ah! il y a du nouveau?

Raymond inclina la tête.

— ... Du nouveau qui vous concerne?...

Hélène avait pâli et il assura vivement :

— Non, pas directement du moins...

Les belles couleurs d'Hélène reparurent.

Raymond n'allait pas lui annoncer ce qu'elle redoutait toujours d'apprendre; ce ne serait pas encore pour cette fois.

— J'ai reçu une lettre de mon père qui me donne une nouvelle bien inattendue. Il veut se remarier...

Pour de l'inattendu, c'en était! mais, du moment qu'il ne s'agissait pas de Raymond, Hélène était disposée à prendre la chose en bonne part et, le premier étonnement surmonté :

— Mon Dieu, pourquoi pas? dit-elle; si cela lui convient... et cela doit lui convenir pour qu'à son âge il se décide.

Raymond resta sombre.

Elle se hâta d'ajouter :

— ... Seulement, je comprends que cela vous soit pénible en songeant à votre pauvre mère.

— Il n'y a pas que cela, Hélène. Le choix de mon père a lieu de me surprendre.

— Ah!

Le marquis faisait-il une folie qui compliquerait encore la situation financière et familiale?

Raymond dissipa encore cette crainte.

— Ce mariage serait avantageux sous tous les rapports, trop avantageux même, car c'est cela qui m'inquiète... Vous ne devinerez jamais quelle est la personne en question.

— Je connais si peu de monde!...

— Vous avez vu cette personne.

— Où ai-je bien pu la voir?

Hélène se reporta à l'automne précédent; à Arcizan, au Pécos, et un éclair traversa son esprit :

— Je devine... Votre père épouse Mlle Dossun!

— Vous l'avez dit.

Ils s'étaient levés du même mouvement et restaient silencieux en face l'un de l'autre, cherchant l'opinion à formuler.

Hélène parla la première :

— Elle est très jolie, elle est très riche. Quant à la famille, on n'y regarde plus. C'est un parti magnifique; elle pouvait épouser qui elle voulait...

— Alors, pourquoi épouserait-elle mon père, qui a vingt-cinq ans de plus qu'elle?

— Sans doute que votre père lui plaît. Il est si bien, si aimable, beaucoup plus jeune que son âge! Et le nom et la situation peuvent lui plaire aussi.

Raymond avait déjà trouvé cette explication au singulier changement de front des Dossun. L'important, c'était que Mlle Claire devînt marquise d'Arcizan, et, n'ayant pu réusssir avec lui, on se rejetait sur son père, ce qui manquait un peu de délicatesse, mais n'avait au fond rien de condamnable.

Hélène poursuivait :

— Les banquiers convoitent toujours les grands châteaux, c'est classique, et Arcizan a tout pour séduire! si grand air! tant de souvenirs! une vraie demeure seigneuriale, le cadre par excellence pour y étaler une grande fortune.

Elle se mettait à vanter la maison, sa rivale, comme tout à l'heure elle avait vanté Mlle Claire. L'une et l'autre cessaient de lui disputer Raymond, de peser sur l'avenir, et le mariage du marquis pouvait même avoir à son point de vue des conséquences favorables qu'avec sa vivacité d'esprit elle entrevoyait déjà, en achevant :

— Et cette grande fortune tomberait si bien à Arcizan!

— Evidemment, cela faciliterait bien des choses!

Raymond, non plus, n'avait pu, depuis la veille, se défendre de certains calculs. Ce mariage riche, ce serait la situation de son père déblayée, l'avenir d'Arcizan assuré, la liberté pour lui de songer à lui-même, et cet intérêt personnel qu'il avait dans l'affaire le rendait timoré.

— Il ne faut pas s'arrêter aux considérations accessoires, Hélène, reprit-il. Il faut songer au bonheur de mon père...

— Et vous ne trouvez pas que c'est son bonheur d'épouser une femme charmante qui a de l'affection pour lui et pour laquelle il en éprouve aussi?

Chez Hélène se produisait ce phénomène d'optique qui fait instantanément apparaître tous les beaux côtés d'un projet avantageux pour soi-même, et s'emballant de bonne foi :

— J'avoue ne pas comprendre vos réticences. Qu'avez-vous à objecter contre ce mariage?

— Mlle Dossun n'est pas de notre monde.

— On ne s'en douterait jamais.

— Dans les relations ordinaires. Mais... dans la famille?

— Et qu'est-ce qui vous porte à croire ses sentiments en désaccord avec ses manières?

— Rien, je la connais si peu!

— Ce n'est pas une raison pour avoir des préventions contre elle.

— Le milieu où elle a été élevée me déplaît.

— Que voulez-vous... Ce n'est que dans ces milieux-là qu'on trouve ce malheureux argent dont on ne peut plus se passer.

— Encore si cet argent des Dossun était de source bien pure! soupira Raymond. M. Dossun faisait la banque, mais on dit que son père faisait l'usure.

Pour le coup, Hélène se fâcha.

— Il n'y a vraiment que vous pour déterrer ces vieilles histoires. Qui donc s'y arrêterait? Pas les Saint-Lézer toujours!...

— Non, je sais que je suis un peu arriéré pour les principes.

— Ce qui ne vous empêche pas, dans la conduite de la vie, de compter avec les nécessités de l'époque... comme les autres, remarqua-t-elle, non sans une pointe d'amertume.

Il ne se défendit pas. Ce désaccord forcé entre ses sentiments et ses actions était le malaise de sa vie, et son propre illogisme lui interdisait de s'ériger en censeur.

— Tenez, conclut Hélène, parlez de ce mariage à qui vous voudrez. Tout le monde s'émerveillera et je gage que personne ne songera même aux objections que vous soulevez.

Comme pour fournir l'occasion d'une première expérience, Mme de Pardiac rentrait, lasse et poussiéreuse, avec son vieux chapeau noir et sa robe usée, suivie de près par son mari, l'air affairé, tenant une liasse de vieilles lettres qu'il feuilletait.

La communication sensationnelle de Raymond rééditée lui fit lâcher ses paperasses.

— Quel événement! Quel coup! oui! quel coup! s'exclama-t-il, arpentant la petite salle à manger, quatre pas en long, trois en large.

Mais, si étroit que fût l'espace, une peuplade de chimères dorées s'y ébattaient déjà.

— C'est inespéré pour votre père, pour nous tous, déclara M. de Pardiac avec cette belle confiance dans la nouveauté propre à tous ceux que l'état actuel des choses ne peut satisfaire.

— On est bien heureux de voir au moins ses amis avoir un peu de chance! gémit doucement Mme de Pardiac.

— Un peu de chance! reprit M. de Pardiac indigné, dites une chance fabuleuse! Il y a des millions chez les Dossun!

Ces millions se rapprochant du marquis semblaient à M. de Pardiac se rapprocher aussi de lui un peu, et se grisant :

— Mlle Claire aura tout : elle est comme fille unique, car son frère ne compte pas..., un idiot qui ne se mariera jamais, qui probablement même ne vivra guère.

Dans son enthousiasme, il sautait déjà des contrats aux testaments. Quant à Mme de Pardiac, elle se butait toujours au même point :

— Si seulement notre pauvre petit Pécos pouvait revenir à votre père...

— Nous n'en sommes pas là, se hâta d'affirmer Raymond. Ce mariage n'est encore qu'à l'état de projet, puisqu'on m'en parle pour la première fois, et je serai bien aise de voir par moi-même de quoi il retourne. Au lieu de répondre à mon père, je vais filer ce soir sur Arcizan.

— Mais vous déjeunerez avec nous, Raymond, s'écria Hélène. Je vais faire mettre votre couvert.

Un peu d'espoir revenu suffisait à provoquer chez la jeune fille cette effervescence joyeuse qui avait besoin de s'épandre au dehors. Elle voletait à travers l'appartement comme un pinson dans sa cage et très vite les choses prirent un air de fête; le feu flamba, un bouquet orna la table, le modeste déjeuner fut servi avec d'ingénieuses recherches qui faisaient de la pauvreté presque une coquetterie.

— Il faut porter la santé de votre père! dit M. de Pardiac, au dessert, en débouchant une des dernières bouteilles du vin vieux du Pécos.

On se laisse toujours impressionner plus ou moins par l'opinion, et Raymond n'était pas bien sûr qu'un bonheur ne lui fût pas arrivé lorsque, après déjeuner, il se retrouva dans le petit salon illuminé par le sourire d'Hélène, empli de sa voix chaude qui répétait pour lui leurs mélodies préférées, celles où semblait chanter leur amour.

Au seuil de cette maison amie seulement, ses perplexités le reprirent.

« Je ne puis m'en fier au jugement des Pardiac plus qu'au mien, s'avoua-t-il; nous avons trop d'intérêts en jeu. Qui donc sera assez impartial pour y voir juste?... »

. . . .

Après avoir roulé toute la nuit, il débarqua à Saint-Martin de Bigorre au lever du jour. Rien de plus maussade que ces arrivées matinales, surtout par un ciel gris d'hiver.

Raymond n'avait pas voulu s'annoncer, croyant mieux surprendre les vrais sentiments des siens en les prenant à l'improviste.

« Je trouverai bien une guimbarde quelconque pour me conduire

à la maison, » se dit-il sortant de la gare et voyant tomber la pluie.

Dans la cour, marbrée de flaques d'eau, un break solitaire attira son attention.

Il reconnut l'équipage mi-bourgeois, mi-paysan, et aussi le conducteur enveloppé d'un grand manteau de campagne à capuchon, qui battait paisiblement la semelle à côté de son cheval.

— Tiens, Labarthe!... Qu'attendez-vous là?

— Je suis venu chercher l'abbé Mage qui revient de sa retraite à Lourdes, Monsieur Raymond. Est-ce que votre voiture est en retard?

— Je n'ai pas de voiture. Auriez-vous une place à me donner?

— Je crois bien. Pas trop large seulement!...

— Je pourrais revenir à pied... articula la voix faible du petit abbé Mage, qui approchait en saluant, hâve et courbé, son cache-nez remonté jusqu'aux oreilles.

— Est-il enfant! dit Labarthe de haut. Avec ça que M. Raymond voudrait mettre quelqu'un à pied par ce temps-là... et un curé surtout! Montez donc.

Ils se tassèrent sous la vieille capote de cuir, le petit abbé Mage, les coudes serrés, à peine assis, se portant en avant par discrétion et s'efforçant de recevoir à lui seul l'eau qui leur fouettait le visage; et l'on commença, selon les règles, par s'enquérir réciproquement des santés.

L'abbé Mage se plut à assurer que ses crises d'estomac devenaient moins fréquentes et qu'il espérait bientôt pouvoir partir pour la Chine. C'était la grâce sollicitée pendant sa retraite.

— Chez moi, ça ne va pas, soupira Labarthe. Ma mère file un mauvais coton, et pas moyen de la décider à se soigner! Toute la journée elle court, après la servante, après les ouvriers, après les bêtes; et, la nuit, je l'entends monter, descendre, s'agiter. Elle a perdu le sommeil. Ce sont toujours ces maudites idées qui la tracassent : ce qu'elle devrait avoir de la succession de l'oncle et qu'elle n'a pas eu. On ne la sort pas de là. Elle y laissera sa vie.

— Encore une preuve que les biens de ce monde donnent plus de soucis que de joies! prêcha doucement l'abbé Mage.

Raymond n'eut garde de le contredire.

Puis, après un silence :

— Et, reprit-il, quelles autres nouvelles?...

Simultanément, ses compagnons se tournaient de son côté et leur silence discret ne put lui laisser de doute.

Les projets du marquis déjà éventés étaient la grande nouvelle du pays. Il jugea inutile de dissimuler.

— Vous devinez peut-être ce qui m'amène, commença-t-il avec un sourire fin. On n'a pas manqué de bavarder déjà un peu...

— Ce ne sont pas des bavardages.

Labarthe précisa :

— Le mariage de M. le marquis est officiel. Lui-même m'en a parlé hier.

Raymond eut un sursaut. Comment! il se trouverait averti des derniers!... quand la chose était faite ou à peu près! Et, de peur de laisser percer son impression :

— Eh bien, continua-t-il négligemment, que dit-on..., que dites-vous de tout ceci?

Il attendit leur réponse non sans une certaine anxiété. Ce petit abbé était bien l'âme la plus pure, Labarthe le caractère le plus droit qu'il connût. Ceux-là échapperaient même à l'influence des milieux mondains et allaient évidemment lui dire le mot juste de la situation.

Mais ils ne se hâtaient pas de parler.

Labarthe se penchait pour arranger la mèche de son fouet, et ce fut l'abbé qui prononça d'abord de son air charitable :

— Mlle Dossun est une demoiselle bien élevée...

— Qui est dans une belle situation, ajouta Labarthe.

— Et qui a plus de religion que son entourage. Elle ne manque jamais la messe et elle va souvent aux vêpres, proclama l'abbé, trouvant enfin des preuves sérieuses sur lesquelles étayer sa bienveillance.

Avait-on jamais songé à se féliciter de ce qu'une châtelaine d'Arcizan allât à l'église? Cette façon d'apprécier les choses parut si nouvelle à Raymond qu'il se sentit embarrassé pour pousser l'entretien.

On arrivait d'ailleurs au village où l'on s'arrêta pour déposer l'abbé Mage à sa porte, puis on continua jusqu'au château à travers des rafales de vent et de pluie. Tout en ne laissant plus échapper que quelques paroles indifférentes, Labarthe devait réfléchir encore au sujet qu'on venait de discuter, à ce fameux mariage, car son front se plissait. Et sur ce visage qui semblait être l'ébauche rustique du sien, Raymond crut voir un reflet de sa propre préoccupation.

En dépit de toutes les assurances, Labarthe se méfiait. Labarthe était le premier, le seul à sentir comme lui.

. . . .

Arcizan s'éveillait, et l'arrivée imprévue de Raymond mit tout en branle.

Le marquis accourut en robe de chambre, Christine en peignoir, ses longues nattes blondes sur le dos, tandis que Mlle Emilie se cramponnait à la rampe de l'escalier avec des interjections confuses.

Mais, sous l'accueil affectueux comme toujours, Raymond sentit un peu de gêne.

— Et pourquoi, diable, ne nous as-tu pas avertis? répétait le marquis.

Il ne demanda pas : « Pourquoi es-tu venu? » Les motifs du voyage de Raymond se devinaient et la question était trop sérieuse pour qu'on l'abordât d'emblée et à plusieurs.

D'autre part, personne ne tenait à fournir les premières explications. On s'arrangeait pour éviter les tête-à-tête.

Ce fut Christine, la plus naïve, qui se laissa prendre enfin dans le petit salon, d'où le marquis venait de s'évader adroitement sur les pas de Mlle Emilie.

— Voyons, Christine, commença aussitôt Raymond, causons un peu ensemble.

L'énervement longtemps contenu du jeune homme se faisait jour, et, sous son regard sévère, Christine se troubla.

— Pourquoi cette mine? reprit-il. Ne dirait-on pas que tu as peur de causer avec moi?

— Ah, par exemple! si j'ai peur de toi!...

— C'est donc de la conversation alors? Et tu as raison, car je te dirai ce que je pense de ta façon d'agir.

Il n'en fallait pas tant pour émouvoir Christine.

— Jamais tu ne m'avais parlé ainsi! s'écria-t-elle.

— C'est que jamais tu n'avais manqué d'affection et de franchise envers moi. Allons..., tu ne vas pas essayer de nier que toi aussi tu es du complot?

La pauvre Christine essaya de se défendre.

— Il n'y a pas de complot, et je ne suis pas cause de ce qui arrive. Que pouvais-je faire?

— M'avertir à temps...

Et, comme elle s'abstenait de répliquer :

— On t'avait défendu de m'écrire?

— Non certes, dit-elle mollement. Tu ne comprends pas...

Raymond éclata.

— Ah! je suis incapable de comprendre les raisons plausibles que vous avez pu avoir de me tenir ainsi à l'écart, moi, l'aîné de la famille et qui ne mérite pas, je crois, cette défiance! Et, si tu veux le savoir, ces cachotteries sont faites, non seulement pour me blesser, mais pour m'inquiéter, pour me porter à croire qu'il y a là-dessous quelque chose qu'on n'ose m'avouer, que ce mariage, ce doit être un malheur...

— Qu'est-ce que tu dis? C'est un si grand bonheur, au contraire...

— Pour toi aussi, d'avoir une belle-mère?

— Là! c'est bien ce à quoi nous nous attendions!

Christine se remettait :

— ... Une belle-mère, cela sonne toujours mal et tu devais éprouver cette première révolte, que j'aurais eue moi-même si je n'avais pas connu Claire à fond, comme je la connais à présent. Et alors, nous avons voulu attendre, pour te parler d'elle, le moment où tu pourrais la connaître et l'apprécier, justement afin de t'épargner toute impression pénible.

Christine développait avec un doux aplomb ce raisonnement subtil qui ne devait pas être de son cru, et Raymond se demanda à quelle école sa petite sœur avait pu faire de tels progrès en diplomatie.

— Tu reviendras vite de tes préventions, assura-t-elle, en voyant Claire si bonne, si charmante, et papa si content. Nous ne devons pas être égoïstes, mon petit Raymond. Il a fait beaucoup de sacrifices et en partie pour nous, ce pauvre père. Toujours à la campagne, lui qui aime le monde, toujours aux prises avec ces maudites questions d'affaires, lui qui n'y connaît goutte! Ne sera-ce pas heureux de le voir enfin mener une vie différente, en harmonie avec ses goûts? Tu ne t'en apercevais pas, de loin, mais la maison était un peu triste. Moi-même, j'y sentais un vide, et ce qui me touche, c'est que Claire a cette délicatesse de ne pas prétendre remplacer auprès de moi notre pauvre maman. Elle veut n'être qu'une grande sœur, et c'est bon une grande sœur! Moins qu'un grand frère, je le sais, tu n'as pas à être jaloux pour toi...

Elle noua ses bras autour du cou de Raymond. Et, à son oreille :

— Ni non plus pour mon autre sœur, la vraie, celle que tu me donneras.

Raymond se dégagea.

Ces attendrissements, par lesquels on cherchait à l'amadouer, ne lui tenaient pas lieu d'assurances.

— Enfin, dit-il, ce mariage est décidé et vous en êtes tous ravis! Mais comment les choses ont-elles pu aller si vite? Mon père a vu ces Dossun pour la première fois cet automne, quand j'étais ici.

Accessible à toutes les influences, Christine reprenait déjà auprès de Raymond ses habitudes de franchise.

— On s'est lié tout naturellement, raconta-t-elle. Les Dossun nous ont invités, papa les a invités à son tour; on se rencontrait, et papa chassait aussi très souvent avec M. Dossun et M. de Ternaux.

— Ah! M. de Ternaux est là-dedans?

Raymond trouvait le facteur inconnu cherché en vain depuis le début, et le pli de son front s'accentua, comme si le concours de cet intrigant eût été la preuve d'une intrigue.

— C'est Ternaux qui a machiné ce mariage! répéta-t-il.

— Si c'est M. de Ternaux, il a eu une fameuse idée, mais attends. Tu vas chez papa?

Christine retint son frère.

— Promets-moi de ne rien dire qui puisse lui faire de la peine. Ce serait péché, je t'assure.

— Mais quel rôle de rabat-joie m'avez-vous donc assigné? grommela Raymond en s'échappant.

Il se dérobait à l'engagement qu'on exigeait de lui, mais un engagement antérieur lui revenait à la mémoire et, en montant chez son père, il débattait :

— J'avais promis à M. Costallat le secret sur l'ouverture qu'il m'avait faite. Mais, vu les circonstances, ne dois-je pas en parler à mon père? Puis-je le laisser conclure ce mariage sans qu'il sache qu'on avait d'abord pensé à moi?

A bien examiner, il fut surpris de constater le peu d'importance de la révélation. Que les Dossun eussent un moment jeté les yeux sur lui, à l'insu peut-être de Mlle Claire, en tout cas lorsqu'elle ne connaissait encore ni son père ni lui, il n'y avait certes pas là de quoi modifier la décision du marquis.

La confidence aurait donc pour résultat de mettre entre eux un souvenir désagréable et gênant, et, dans ces conditions, ce n'était vraiment pas la peine de manquer à sa parole.

— J'agirai selon les circonstances, conclut Raymond en entrant chez le marquis.

A sa vue, celui-ci s'était levé vivement. Tous deux eurent une hésitation.

— J'ai reçu votre lettre, commença Raymond.

Mais, d'un geste affectueux, son père lui mettait la main sur l'épaule, et répondant au reproche non exprimé :

— Et tu t'es dit que je te prévenais bien tard? Tu as dû croire à un manque de confiance? Non, mon cher enfant. Je me suis moi-même laissé prendre par surprise. C'est un peu bête à un père de faire certaines confidences à un fils, mais cela vaut encore mieux, n'est-ce pas, que de laisser subsister entre toi et moi l'ombre d'un doute. Eh n'as-tu pas toujours été mon meilleur ami, comme j'ai été le tien?

Le marquis s'abandonnait à cette loyauté, parfois irréfléchie — une qualité de race — à peu près le seul point de contact de sa nature légère avec le caractère grave de Raymond :

— J'aurais été bien étonné si l'on m'avait dit, il y a un mois, où j'en serais aujourd'hui. Je n'ai jamais posé pour l'insensibilité. Certes Mlle Dossun me plaisait. A qui ne plairait-elle pas? Mais je

ne songeais à rien de plus qu'à un flirt très innocent, je te le jure. A mon âge, et avec sa fortune, ç'eût été folie en apparence de rêver autre chose. Il a fallu que le hasard s'en mêlât :

Un soir, j'avais dîné au Pécos, nous causions. Ternaux m'a poussé et je suis allé un peu loin. Elle a pris son air de reine offensée. Je ne pouvais, n'est-ce pas, lui laisser supposer, de ma part, une intention qui ne fût pas absolument respectueuse? Alors, j'ai fait une phrase... une allusion aux vingt ans de trop qui me séparaient d'elle, et à sa réponse, mon ami, j'ai compris qu'elle m'aimait!

Une émotion heureuse effaçait du visage du marquis ces vingt ans de trop.

— Mon honneur était engagé, et quelque chose de plus, avoua-t-il simplement. Moi aussi, Raymond, je l'aime, autant que si j'avais ton âge, et davantage encore peut-être...

Il n'y avait rien à faire. Le marquis se trouvait lié de la plus forte chaîne qui puisse attacher un homme, pris en même temps dans les lacets les mieux tendus.

Raymond se tut, et, interprétant ce silence :

— Il ne faut pas m'en vouloir, reprit le marquis avec une douceur suppliante, ni surtout lui en vouloir à elle. Toi et ta sœur, vous êtes chéris autant que des enfants peuvent l'être. Elle ne vous enlèvera rien en comblant le vide resté dans mon cœur, en m'ôtant cette appréhension affreuse de vieillir seul quand vous aurez chacun fixé votre sort, et si j'accepte ce bonheur inespéré, c'est que j'ai conscience de travailler aussi au vôtre. Les temps sont durs et j'avais bien quelques imprudences à réparer.

La délicatesse du marquis ne lui permettait pas d'insister sur ce dernier argument, mais il croyait de bonne foi, par ce mariage riche, s'acquitter envers les siens. Sa joie n'était si complète que parce qu'elle était généreuse et, selon l'expression de Christine, c'eût été péché de la troubler.

— Comment ne serais-je pas heureux de vous voir heureux? murmura Raymond, les yeux humides.

La tendresse émue de son père l'avait pénétré. Mais sa sensibilité était trop profonde pour être démonstrative.

— Et quand aura lieu le mariage, mon cher père?

— Nous tombons mal avec le calendrier, allégua le marquis. Pâques est très tard cette année, et attendre jusque-là nous remet bien loin. D'autre part, le temps est bien court d'ici au carême. Il n'y a guère que trois semaines...

— Alors ce sera pour ce mois-ci?

Raymond retrouvait cette sensation d'étourdissement qui le dominait depuis l'avant-veille.

— Eh mon Dieu..., c'est ce diable de carême! maugréa le marquis.

Puis, changeant de ton :

— Nous allons déjeuner au Pécos, Christine et moi, et tu y seras le bienvenu si tu n'es pas trop fatigué de ton voyage.

— Je suis un peu fatigué, objecta Raymond, voulant laisser à son père le temps de l'annoncer. Mais, cet après-midi, si vous le permettez, j'irai porter mes respects à qui de droit.

— Tu vas déjeuner seul avec ta tante, dit le marquis avec commisération. Ce ne sera pas folâtre.

— Oh! cela ne m'ennuie pas!

. . . .

... Pour une fois, la société de Mlle Emilie pouvait avoir un intérêt, et, après déjeuner, dans le petit salon où il avait déjà confessé sa sœur, Raymond guetta, à travers la fumée de sa cigarette, la vieille demoiselle qui venait de prendre, selon son habitude, le tricot qu'elle défaisait toujours et la corbeille à ouvrage où elle essayait, sans succès, de démêler des écheveaux aussi embrouillés que ses propres pensées.

Son esprit, si vague fût-il, flottait cependant autour de l'événement à l'ordre du jour, et, tout d'un coup, lâchant son paquet de bouts de laine sans le voir rouler à terre :

— Eh bien, Raymond? fit-elle.

— Eh bien, ma tante?

Les yeux globuleux de Mlle Emilie errèrent autour de la pièce tendue de vieux damas rose, sur les plâtres élégants au dessus des portes, sur les meubles Louis XV admirables de conservation, et, enfin, sur la pendule et les flambeaux, chefs-d'œuvre de Caffiéri. Puis, secouant la tête :

— C'est dommage, n'est-ce pas?

Par la force de l'habitude, Raymond avait acquis une certaine habileté à lier les pensées décousues de Mlle Emilie, et ce lui fut d'autant plus facile cette fois qu'il y trouva une concordance avec les siennes.

— C'est dommage, n'est-ce pas, ma tante, d'introduire ici une étrangère, dans le vrai sens du mot, une femme qui ne peut rien avoir de commun avec nos traditions et nos souvenirs?

La déduction était trop compliquée pour Mlle Emilie.

Elle s'était levée, achevant de vider sa corbeille à ouvrage et s'en allait essuyer, avec son mouchoir, les miniatures de la cheminée, puis, ayant eu ainsi le loisir de poursuivre encore un de ces fantômes d'idées qui passaient dans le lointain de son cerveau, elle revint à Raymond :

— Il le faut bien! marmotta-t-elle. A cause de Marie-Thérèse!

Raymond resta perplexe.

Il se souvint, cependant, que Marie-Thérèse était le nom d'une sœur du marquis et de Mlle Emilie, mariée depuis quelque quarante ans, avec laquelle on était en froid, et que, pour sa part, il avait bien vue deux ou trois fois dans sa vie.

— Ma tante de Chambert? fit-il étonné; qu'a-t-elle à voir là-dedans?

— Sa dot...

La dot de Mme de Chambert, jamais payée, était restée hypothéquée sur le domaine. De temps en temps, elle en réclamait aigrement les intérêts, et, à de plus longs intervalles, faisait allusion au remboursement du capital.

Raymond commença à comprendre.

— Elle a exigé sa dot.

Mlle Emilie, prosternée sur le tapis, cherchait à tâtons ses écheveaux. Il les ramassa, les remit dans la corbeille, remit la corbeille sur les genoux de Mlle Emilie, elle-même réintégrée dans son fauteuil; et, toutes choses ainsi rentrées dans l'ordre, la vieille fille parvint à conclure :

— Cette demoiselle Dossun?... oui!... plutôt qu'une hypothèque!...

. . . .

Elle en resta là. Mais, ne venait-elle pas de formuler, elle aussi, son adhésion, basée, mon Dieu! sur les mêmes motifs que chacun avait fait valoir, avec plus ou moins d'éloquence et de sentimentalité.

Ce mariage pouvait être le bonheur du marquis, l'avantage de ses enfants... mais l'argument décisif, c'était que la fortune de Claire Dossun sauvegardait Arcizan.

Raymond sortit sur la terrasse. Il pleuvait toujours et une buée humide s'amoncelait dans la plaine, s'élevait jusqu'à moitié de la prairie, montait au fond de l'horizon, voilant la silhouette des montagnes. Rien ne subsistait du paysage familier que le jeune homme aimait, et il se retourna vers le château.

La façade blanche, gaie et ensoleillée qu'il montrait à Hélène quatre mois auparavant s'était assombrie sous la brume, avait changé de physionomie comme un visage qu'envahit la tristesse. La maison paraissait plus vieille, en même temps plus imposante, plus vaste, et Raymond éprouva de nouveau une lassitude irritée.

Quand donc cesserait-elle, cette maison, de passer avant toutes choses!... d'écraser leurs destinées de son poids brutal?...

Et soudain une de ces comparaisons lui vint, qui doivent être justes, parce qu'elles s'évoquent d'elles-mêmes :

Il revit nettement un tableau réaliste qui fit, en son temps, sensation au Salon, et qui se trouve enfoui à présent dans un musée de province.

C'est un groupe de carriers, surpris par un éboulement. Des morts gisent à terre et des blessés qu'on ne songe pas à secourir. Les autres réunis, les bras levés, s'efforcent de retenir un bloc de pierre suspendu sur leur tête. Le bloc énorme va tomber et fatalement, dans quelques minutes, les écraser ; mais, pour ce prolongement d'agonie, ils donnent tout leur effort. L'énergie de la résistance désespérée tend leurs nerfs, gonfle leurs muscles. Dans ces torses nus, il y a tout un poème d'angoisse.

Et, en ces lutteurs inutiles, chicanant leur existence condamnée, Raymond crut voir les siens et se voir lui-même !...

Ainsi, depuis l'éboulement de 93, quelques-uns se dévouent encore à retarder un peu la catastrophe finale. Tenace comme les braves, l'aristocratie s'efforce de survivre sous l'édifice social écroulé, s'acharne à cette tentative impossible, ses privilèges abolis, de tenir son rang ; désarmée de ses droits, de continuer à s'imposer des devoirs.

La lutte héroïque touche à sa fin.

Autour de lui, Raymond compte ceux qui sont à terre. Combien de découragés comme Mme de Pardiac ! d'affolés comme son mari ! d'exaspérés comme Hélène ! Et ceux encore debout, mais irrémédiablement touchés à l'âme : des Saint-Lézer, cyniquement prêts à se vendre pour alimenter leur oisiveté ; des Ternaux qui, après avoir tout sacrifié à l'intérêt, vengent leur orgueil en cherchant à entraîner les autres à de pires compromissions.

Et lui-même ?

Raymond s'examina. L'espoir et l'initiative lui avaient manqué. Il s'était contenté d'être un résigné, usant sa vie avec une constance désillusionnée pour retarder d'une génération la chute d'Arcizan.

Sans qu'il le demandât, on le déchargeait du terrible fardeau. Insoucieux et confiant, son père voulait prendre sa place.

Et, tout éveillé, Raymond eut un cauchemar.

Le bloc, retenu si longtemps, leur échappait. Dans la lumière grise de ce jour mélancolique, il voyait la vieille maison de famille vaciller, s'écrouler et les ensevelir tous sous ses ruines.

CHAMPOL.

La suite prochainement.

LES

ŒUVRES D'ASSISTANCE POPULAIRE

ET DE PROTECTION SOCIALE A BERLIN[1]

SECOURS ALIMENTAIRES ET RESTAURANTS OUVRIERS

XIV

Avec la question de l'instruction dans les soins du ménage, nous abordons un des plus graves problèmes de bien-être social. On constate fréquemment que beaucoup de jeunes filles des classes ouvrières assument la responsabilité de diriger un foyer sans en posséder les plus élémentaires notions; elles n'ont pu les acquérir chez elles, leur mère parfois ne les possédant pas, ou étant contrainte elle-même de contribuer par son travail à l'entretien de la famille et, par conséquent, étant incapable de s'occuper de l'éducation de ses enfants. D'ailleurs, dans la vie actuelle des travailleuses, les jeunes filles sortent d'ordinaire de l'école pour entrer immédiatement dans la fabrique ou dans l'atelier et passent sans transition de l'atelier au mariage.

Il en résulte inévitablement l'effondrement économique de trop de ménages ouvriers. L'effrayante vie de cabaret les guette. Puis, comme dernière étape, c'est l'alcoolisme, dont les victimes ne se comptent plus. La constatation de ce mal a inspiré en Allemagne des tentatives nombreuses et variées pour lutter contre lui et arrêter ses progrès menaçants.

De même que l'école ménagère, l'école primaire intervient par l'introduction des cours de cuisine et, parmi les institutions créées par l'assistance libre, les asiles de petites filles *Mædchenhorte*

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1902.

apportent leur concours à cette cause, mais seulement en tant qu'il s'agit d'enfants soumis à la loi scolaire. Malheureusement, beaucoup de ces bonnes semences se perdent vite et disparaissent au moment où elles auraient dû porter leurs fruits. Comme il n'existe point de cours d'adultes, c'était aux institutions de bien-être social à combler cette lacune, et nous avons déjà parlé des écoles ménagères avec restaurants populaires dans l'Œuvre juive, dans les *Marienheim*, dans le *Lette-Verein* [1]. A cette classe se rattachent encore les écoles de cuisine de la Société des *Vaterlændischer Frauen-Verein* (Société patriotique de femmes), fonctionnant sous la direction de dames de ce grand comité national [2] toujours prêt à prendre part aux entreprises tendant à adoucir les misères sociales.

Dès sa fondation à Berlin, en 1894, le *Vaterlandischer Frauen-Verein* comprit la nécessité de fournir aux jeunes filles que n'atteint plus l'obligation scolaire, l'occasion d'acquérir des notions complètes d'économie domestique afin de pouvoir se placer comme servantes à tout faire ou même aider leurs mères et être ensuite de bonnes ménagères dans leur propre intérieur. Six de ces écoles fonctionnent actuellement. Le personnel enseignant est recruté parmi des institutrices formées au préalable à cette profession, la plupart dans des écoles spéciales, telles que *Lette-Verein* et *Pestalozzi Frœbel-Haus*. Par des méthodes pratiques, on arrive à mettre les élèves à même de gagner leur vie au bout des six mois que durent les cours. Ces dernières, dont le nombre ne doit jamais dépasser douze, y apprennent à composer des mets aussi peu chers que possible et à conduire un petit ménage, remplissant tour à tour toutes les fonctions, depuis la laveuse de vaisselle jusqu'à l'ordonnatrice des repas. Arrivées à huit heures du matin, elles quittent l'école à trois heures de l'après-midi pour rentrer chez elles, après avoir tout mis irréprochablement en place afin de pouvoir le lendemain recommencer comme la veille. Le prix modeste de ces cours les rend accessibles aux petites bourses, et au cas où les parents ne peuvent payer les 3 marks d'inscription et les 4 marks mensuels, les dames du comité le font à leur place. En sus du repas de midi et du premier déjeuner gratuits, les fillettes reçoivent les tabliers-blouses qui les enveloppent si gentiment et, selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, une très seyante petite marmotte bleue ou blanche, qui enserre gracieusement leurs cheveux. Bien heureuses les bénéficiaires de cette institution dont les

[1] Voy. *les Œuvres sociales de l'impératrice Frédéric*. (*Correspondant* du 10 septembre 1901.)

[2] Voy. *l'Armement antituberculeux en Allemagne*. (*Correspondant* du 10 mars 1902.)

familles, en cas de détresse, mises ainsi en contact par leurs enfants avec de charitables et influentes bienfaitrices, peuvent être plus facilement secourues; quelle n'est pas, d'autre part, la dette de reconnaissance des parents envers celles qui initient leurs filles à des connaissances si pratiques et dont elles trouveront aussi sûrement l'emploi !

Chaque semestre, des examens passés devant les membres du comité, les pasteurs de la paroisse, et des directeurs d'écoles primaires consacrent les élèves bonnes au service en leur délivrant un diplôme accompagné d'un manuel renfermant toutes les recettes dont elles connaissent l'application. Ces cours modèles attirent également les Sœurs de la paroisse qui viennent y apprendre gratuitement à faire la cuisine pour les pauvres qu'elles soignent.

Tous les mets préparés par les élèves sont servis dans de jolies salles bien propres où un public féminin se porte en masse, heureux de pouvoir se nourrir à bon marché : 30 pfennige le repas, 25 avec abonnement hebdomadaire. Ayant la faculté de ne pas consommer sur place, quantité de ménagères y achètent un dîner tout prêt que leurs occupations en dehors de la maison les ont empêchées d'accommoder elles-mêmes. Chaque école a sa présidente, sur laquelle repose toute la responsabilité, qui administre la caisse, tient un registre d'entrée et de sortie, surveille la tenue des livres et arrête les menus. Des « dames d'honneur », selon l'expression consacrée, la secondent dans sa tâche. Le lundi et le jeudi de chaque semaine, la présidente assiste à la distribution des repas, les dames d'honneur la remplacent les autres jours, à tour de rôle et reçoivent comme elle l'argent des portions servies. Tous les membres du comité de l'école se retrouvent à une réunion mensuelle où chaque événement, même d'apparence insignifiante, est rapporté et discuté afin que l'unité de direction soit complète, car cette unité fait la force de l'œuvre.

Il est de règle que les écoles, par la recette de leurs restaurants, suffisent à leurs dépenses; aussi le repas ne doit-il pas revenir à plus de 20 pfennige par tête; le surplus sert à couvrir les frais de loyer et de traitement de la maîtresse. Cette dernière reçoit 600 marks par an, outre la nourriture; elle est assurée contre l'invalidité et la vieillesse et a, chaque été, un mois de vacances. Dans cette œuvre, comme dans toutes celles que nous venons de citer, le rapprochement du riche et du pauvre ne sont plus évidemment de vains mots. A Noël, les élèves et leurs familles reçoivent des cadeaux; pendant la belle saison, elles font des excursions sous la conduite des dames du comité. Les six écoles réunies ont servi 160,040 portions en 1901, et grâce à la bonne administration

des présidentes, sont à la tête d'un petit bénéfice net de 6,502 marks.

Les compagnies de chemins de fer de ceinture et de tramways favorisent l'entreprise en accordant aux élèves des billets à prix réduits. L'école VI, la véritable école modèle, a été fondée par Mme Julie Hainauer, qui a pris à sa charge les frais de premier établissement (environ 2,500 fr.) et qui la dirige elle-même avec beaucoup d'intelligence et de sollicitude; c'est celle dont la parfaite organisation obtient les plus efficaces résultats, tant pour l'alimentation des ouvrières et employées valides, que pour l'assistance générale donnée aux élèves ou à leurs familles.

XV

Quant aux invalides, c'est la Cuisine pour malades, fondée par Mme von Rath, qui leur porte à domicile des mets préparés selon les ordonnances médicales et appropriés à chacun des régimes à suivre pour les diverses maladies. Nos lecteurs connaissent déjà le fonctionnement de cette œuvre[1]. La Cuisine pour malades n'est pas la seule des entreprises ayant pour objet de transporter les aliments au lieu de destination à l'aide de voitures spéciales.

Depuis le mois de janvier dernier circulent à Berlin de jolis petits véhicules laqués de blanc conduits par un homme à bicyclette et portant l'inscription suivante : *Berliner Verein für Volks-Hygiene, Kaffeestuben und Karren, Oranienburgerstrasse* 67.

Comme l'indique l'inscription, ces voitures appartiennent à la « Société berlinoise d'hygiène populaire ». Construites de telle sorte qu'au moyen d'appareils de chauffage à l'alcool, les aliments renfermés dans des récipients spéciaux restent chauds pendant le transport, elles permettent de débiter dans la rue, comme le font, en été, à Paris, nos marchands de glace, non des sorbets ou des crèmes glacées, mais du thé, du café, du bouillon, de la soupe, bien chauds, ainsi que du pain, des saucisses, etc., le tout cuit et prêt à manger.

Cette institution a l'avantage d'éviter les pertes de temps aux travailleurs en leur donnant sur place des boissons chaudes (ou glacées selon la saison) et une nourriture toujours aussi saine et hygiéniquement préparée, afin de leur éviter la tentation d'aller chez le marchand de vin ou d'alcool. Bien que créée depuis peu, elle satisfait aux désirs de ceux qui en ont eu l'idée et qui en surveillent le fonctionnement avec une inlassable sollicitude.

[1] Voy. *l'Assistance aux convalescents en Allemagne.* (*Correspondant* du 25 mars 1902.)

Il est d'une évidence lumineuse que toutes ces institutions pour l'amélioration de la nourriture des ouvriers contribuent largement à diminuer les abus des boissons alcooliques et ont, de ce fait, une grande importance économique. Ces voitures-restaurants, parcourant les endroits très fréquentés pour fournir aux ouvriers occupés et aux passants, en général, la facilité de se réconforter sans être contraints d'entrer dans quelque estaminet, sont appelées à seconder efficacement les efforts des sociétés de tempérance.

Comme les achats se font en gros et que l'on ne poursuit pas la réalisation d'un gain, ces « cuisines volantes » (*Fliegende Küche*) fournissent des marchandises de meilleure qualité et à plus bas prix que les maisons où l'ouvrier a l'habitude de s'approvisionner.

En voici du reste les prix : 1/4 de litre de thé, 3 pfennige; café, 5 pf.; cacao, 5 pf.; lait, 5 pf.; chocolat, 10 pf.; bouillon, 10 pf.; limonade, 5 pf.; soupe, 5 pf.; du pain, 10 pf ; 1 bouteille d'eau gazeuse, 5 pf.; 1 bouteille de limonade, 10 pf.; 1 petit pain, 2 pf. 5; 1 pain beurré, 5 pf.; 1 tartine fourrée, 10 pf.; 1 morceau de gâteau, 5 pf.; 1 morceau de beurre, 5 pf.; 1 tranche de saucisson, 10 pf.; 1 morceau de fromage, 5 pf.; 2 saucisses chaudes, 10 pf ; 1 portion de salade de pommes de terre, 10 pf.; 1 portion de poisson mariné, 10 pf.; 1 portion de hareng, 10 pf.

Dans un local d'où partent les véhicules garnis de tout ce qui précède, sont installées des tables d'une propreté irréprochable autour desquelles cinq personnes peuvent s'asseoir pour consommer les mêmes aliments aux mêmes prix. Les murs sont peints de couleurs vives; de jolis rideaux blancs et des plantes ornent les fenêtres; tout, jusqu'à la forme de la vaisselle et des couverts, parle du bon goût et du sens pratique de Mme Heyl, présidente de cette section nouvelle de la Société berlinoise d'hygiène populaire.

Il eût été difficile de trouver une meilleure organisatrice : Mme Heyl, dont la généreuse impulsion se retrouve à la genèse des principales œuvres féminines est d'ailleurs la clairvoyante avant-courrière de toutes les créations d'un féminisme bien entendu. Arbitre très écoutée de toute l'Allemagne pour les questions d'hygiène domestique et d'assistance infantile, ses remarquables publications sont hautement appréciées par les autorités administratives et médicales; c'est elle qui, de concert avec l'impératrice Frédéric, dans l'intimité de laquelle elle a toujours vécu, fonda la plupart des œuvres sociales qui sont la gloire de Berlin et ont aidé à immortaliser le souvenir de cette souveraine à l'esprit si démocratique.

XVI

Tandis que les *Karren* de la Société berlinoise d'hygiène populaire portent des aliments chauds aux travailleurs de tous les métiers, les *Kaffe und Thee Wagen nur für Kutscher* sont, d'après la pancarte accrochée à leur côté, destinées seulement aux cochers de fiacre. Ces petites voitures à thé et à café traînées par un âne à peine plus gros qu'un chien sortent la nuit, de dix heures du soir à six heures du matin. Une dame anglaise fort pieuse, Mrs Palmer Davies, établie à Berlin depuis son mariage, fut émue du sort des cochers qui, exposés en hiver jour et nuit à toutes les intempéries, abusent souvent des boissons alcooliques pour réchauffer leurs membres engourdis par le froid. Elle eut la charitable pensée de créer un service de petites boutiques ambulantes circulant pendant toute la dure saison et construites dans le même esprit que les *Kaffee Karren* cités plus haut, sans toutefois être aussi perfectionnées. Une *Bibelfrau*, sorte de diaconesse, accompagnant la carriole, exhorte, tout en versant à boire, cet auditoire en général peu pratiquant; elle s'informe de la famille des cochers, va le jour à leur domicile continuer près de la mère et des enfants l'évangélisation commencée la nuit à la lueur tremblotante de la lanterne de la voiture.

Actuellement, les douze cents familles régulièrement visitées par les *Bibelfrauen* ont à leur disposition une bibliothèque de bons livres réunis par Mrs Palmer Davies qu'on laisse chez elles, afin de lutter contre les mauvaises publications que l'on essaie de répandre dans les quartiers ouvriers, à Berlin comme à Paris.

La sympathie, qui vient naturellement à ceux dont la sollicitude apporte du soulagement à la vie si pénible du chef de la famille, entraîne bientôt une confiance entière. D'ailleurs, cette œuvre de secours spirituel et temporel entre dans tous les détails de la difficile existence des familles; en cas de maladie de la femme, les *Bibelfrauen* s'occupent du ménage, préparent une bonne soupe à la malade, font à sa place la lessive, conduisent les enfants à l'école, à la crèche ou à l'école du dimanche, prodiguent en un mot toutes sortes de soins pour gagner les cœurs et ouvrir les âmes au bien.

XVII

Toutes ces œuvres charitables ont sans doute pour but, dans une acception très générale, le soulagement de la misère; mais,

parmi tant de misérables, il y en a auxquels doivent aller les secours de l'assistance proprement dite et d'autres dont les souffrances s'accommodent mieux de l'élasticité et de la mansuétude libérale qui sont le privilège des œuvres de salut social. Cette assistance sociale, bien qu'elle ait son domaine propre, comble encore les lacunes que semble laisser l'assistance charitable, publique et privée et nous fournit de nouveaux sujets d'étude, comme le club d'ouvrières, le (*Arbeiterinnenheim*), la Société berlinoise de construction et d'épargne (*Berliner Spar und Bauverein*), la maison des corporations (*Gewerkschaftshaus*) et l'Office du travail (*Arbeitsnachweis*).

*
* *

Fondé en octobre 1898 par des féministes qui avaient apprécié une organisation semblable à Londres, l'*Arbeiterinnenheim* offre aux ouvrières les mêmes avantages que les clubs procurent aux dames de Berlin, avantages cependant dont la portée est tout autre et l'importance primordiale. Dans le chapitre traitant des institutions en faveur de la jeunesse féminine, nous en avons signalé un certain nombre qui ont pour tâche de préserver les jeunes filles vivant en dehors des liens de la famille, des dangers de l'hôtel meublé. Il faut convenir que, sous ce rapport, soit par la quantité de maisons de famille, soit par leur confort moderne, Berlin est beaucoup plus avancé que Paris. Mais, malgré tout ce qui a été fait, on n'a pas encore réussi à parer à tous les besoins. Le système d'habitation des chambres meublées est, hélas! partout pour les femmes seules, surtout dans les grandes villes, une des sérieuses plaies de la vie sociale et par ses conséquences un des plus tristes côtés de la grave question du logement des ouvrières. Une foule d'ordonnances locales de la police berlinoise prescrivent bien un minimum de cubage d'air dans les pièces louées comme chambres à coucher, défendent de loger en même temps des personnes des deux sexes et imposent encore d'autres conditions; mais leurs visées d'hygiène et de morale ne sont cependant pas atteintes, à cause du contrôle trop difficile à exercer et aussi parce qu'une rigoureuse application de ces mesures jetterait sur le pavé une quantité innombrable de personnes. On se trouve donc en face d'un problème non encore résolu, car les maisons de famille existantes entrent à peine en ligne de compte, si l'on considère la grandeur du mal auquel il faut remédier.

Ce qui contribue d'ailleurs également à cet état de choses, c'est l'indépendance de l'ouvrière et sa répugnance à se soumettre à

l'obligation d'un règlement de maison de famille, pour large qu'il soit, et sans lequel cependant des établissements de ce genre ne pourraient fonctionner. C'est justement pour ces sortes d'ouvrières que l'*Arbeiterinnenheim* a été créé; c'est le foyer de celles qui, habitant seules, sont résolues à se bien conduire.

Au lieu d'une *Schlafstelle*, petit réduit étroit, mal aéré, obscur, froid en hiver et chaud en été, que, malgré tous ces inconvénients, elles paient relativement cher, à cause de l'élévation du prix des loyers à Berlin, et qu'on peut comparer au « cabinet meublé » de Paris, le club leur offre un séjour agréable, propre, confortable, où elles peuvent, du matin au soir, passer les heures laissées libres par le travail d'atelier. Un piano, une bibliothèque, des journaux et des revues, une machine à coudre, dans de belles salles ensoleillées ornées de fleurs, de plantes vertes et de bons fauteuils et canapés où elles se reposent à volonté en causant avec leurs amies ou en raccommodant leurs vêtements, tout cela leur donne l'illusion d'un « home » qui ne serait certainement pas aussi joli dans leurs familles. Il y a de plus un réfectoire où une nourriture soignée leur est servie au prix coûtant par des dames du comité, ce qui les dispense d'aller au restaurant. Le désir des fondatrices fut d'éloigner les ouvrières des endroits dangereux pour leur santé et leur moralité, en leur offrant une demeure attrayante. Ceux qui connaissent la vie des travailleuses savent ce que signifie pour elles l'entrée à la fabrique ou à l'atelier, lorsqu'elles sont jetées à quatorze ans, au sortir de l'école, avec une ignorance totale de la vie, dans le gouffre d'où la plupart du temps elles sortent flétries ou à jamais perdues. A combien aussi un salaire infime ne permet pas de s'accorder une alimentation convenable, souvent, au reste, impossible à trouver dans le voisinage de leurs occupations. C'est en connaissant toutes ces difficultés que l'on a tâché d'y remédier. Des affiches apposées sur les murs des fabriques et des ateliers principaux de Berlin annonçant l'ouverture de ce premier club pour ouvrières, eurent un résultat inespéré. Le premier jour déjà, les plus curieuses s'y rendirent et, depuis, ces locaux sont toujours bondés. Chaque soir des dames qui s'intéressent aux questions sociales, *Helferinnen* (aides), viennent à tour de rôle faire la lecture à haute voix, jouer de la musique ou à des jeux de société, contribuer enfin à ce que le club soit vraiment un lieu de salutaire récréation.

A celles qui désirent s'instruire on donne des leçons gratuites, puis on fait périodiquement des conférences d'hygiène domestique et personnelle, voire même des conférences littéraires et scientifiques. La leçon de chant hebdomadaire et le cours de gymnastique donnés par des maîtresses diplômées ont un succès tout particulier.

Quelques-unes, désirant se dévouer, suivent une instruction pour devenir infirmières, et toujours gratuitement, arrivent ainsi à améliorer leur situation à tous les points de vue. La gérante donne, en outre, avec un dévouement égal à celui des dames du comité, des leçons de coupe; celles qui le désirent peuvent s'y confectionner elles-mêmes leurs trousseaux et leurs vêtements.

Si les unes aiment à s'instruire, d'autres préfèrent s'amuser. Pour celles-là aussi, tout a été prévu : les jours fériés donnent l'occasion d'une réjouissance commune, et de plus, toutes les quatre semaines, les ouvrières sont autorisées à inviter leurs amies ou parents à passer l'après-midi du dimanche. De ces réunions, toujours très gaies, on se fait à l'avance une réelle joie. Elles sont peu onéreuses, puisque 15 pfennige par membre sont tout le tribut à verser pour en couvrir les frais; on y jouit cependant des distractions les plus variées : représentations, concerts et comédies en hiver, excursions à la campagne en été, sous la conduite des *Helferinnen* toujours attentives à ce qui intéresse ou distrait les ouvrières.

Ce sont elles aussi qui délivrent les tickets pour les repas : 20 pfennige la petite portion, 30 la grande, moyennant lesquels on a un dîner complet composé de légumes et de viande. Les tartines de pain beurré ou fourré de viande dont les Allemands font une si grande consommation et la « compote » de laquelle peu de gens à Berlin sauraient se passer ne se vendent que 5 pfennige.

Voici du reste le menu d'une semaine aux prix donnés ci-dessus : Bœuf aux lentilles; mouton aux haricots verts; boulette de viande au riz avec pommes; bœuf aux pois et raves; hachis de viande et soupe de gruau; saucisses aux pommes de terre; porc aux choux-raves; mouton aux choux; viande, choucroute et pois; lard, boulette et fruits cuits. De plus du thé, du café, du chocolat, du cacao et du lait sont cédés à 5 pfennige la tasse.

Un Office du travail très bien organisé facilite le placement de celles qui n'ont pas d'ouvrage. Des dames spécialement chargées de ce service tout gratuit se sont, avec un sens pratique parfait, mises en relations avec les maisons de commerce susceptibles d'employer les habituées du club. Immédiatement informées des vacances, elles peuvent ainsi caser rapidement leurs protégées.

Le programme de l'œuvre est vaste, mais celles qui ont entrepris de le réaliser ont l'âge des longs espoirs, et les premiers résultats obtenus laissent d'ailleurs entrevoir un avenir des plus encougeants. Ce que nous avons dit montre assez en quoi l'*Arbeiterinnenheim* diffère de ses aînées, les Maisons de famille. Elle n'entend pas rester dans des limites étroites, mais veut offrir son appui

matériel et moral à toutes les travailleuses, à quelque religion qu'elles appartiennent et quel qu'ait été leur passé. Les membres sont seulement les serviteurs de ce principe : Amélioration des conditions d'existence des classes ouvrières.

XVIII

Nous retrouvons ce même mobile de protection sociale dans les nombreuses mesures prises pour améliorer les habitations ouvrières. Si cette question suscite un intérêt tout particulier et éveille à Berlin une admirable activité, le mérite en revient certainement au zèle stimulant de l'association d'autorités constituées, de Sociétés d'intérêt général, et, au premier chef, au professeur Albrecht, de Berlin, secrétaire général du Congrès international des habitations ouvrières, qui vient de se tenir à Düsseldorf et auquel ont pris part tant de notabilités parisiennes. Tous les efforts tendant à faciliter la bonne installation des déshérités de la fortune, présentent entre eux une certaine analogie en ce qu'ils visent presque toujours la construction de maisonnettes pour une famille, ou parfois (moins souvent) pour plusieurs. Nous trouverons une bien plus grande diversité dans les institutions du genre de celle que nous allons étudier : la *Berliner Spar- und Bau-Verein*, parce que le système des grandes bâtisses destinées à la location permet d'en mieux soigner les détails. Dans les endroits où les prix du terrain ont enchéri, on s'est vu naturellement forcé d'abandonner plus ou moins le type des maisons séparées, et les œuvres d'intérêt général ont été contraintes d'élever des maisons à plusieurs étages pour pouvoir, en raison de la cherté des loyers, concourir avec les entrepreneurs privés. Partout, cependant, nous constatons le désir de remédier, tant hygiéniquement que socialement, aux inconvénients inhérents à ces sortes de casernes surhabitées construites dans l'unique but de tirer le plus haut rendement possible du capital engagé. Dans les colonies ouvrières qui nous occupent, on a rivalisé d'ardeur pour remplacer les étroites cours sombres et mal aérées, par de larges squares qui, selon les besoins, se transforment en places de jeux pour la jeunesse ou en pelouses pour faire sécher le linge. Dans l'exécution des plans, on s'est attaché à ce que chaque appartement forme un tout à lui seul et que le locataire jouisse, même dans le logement le plus réduit, d'une certaine commodité et d'un réel confort, condition indispensable si l'on veut qu'il soit un véritable foyer de famille. Des établissements de bains, buanderie, caves et greniers y sont installés. On est même arrivé à

animer le style froid et monotone de ces immenses bâtiments ouvriers, par le luxe architectural dissimulant qu'ils sont occupés par une population n'ayant point part aux jouissances de la vie. Telles sont surtout les maisons appartenant à la Société berlinoise de construction et d'épargne, l'une des mieux organisées de toute l'Allemagne. Elle a compris les nécessités de la classe ouvrière et trouvé les moyens de satisfaire à ses exigences, tout en obtenant les plus brillants résultats financiers. Cette société coopérative de construction présentant le double avantage de permettre à la fois la location et l'achat des immeubles, semble, du reste, avoir lancé sur une voie toute nouvelle et grosse de promesses l'édification de logements pour les classes pauvres. Son principe fondamental est que les maisons construites restent toujours la propriété de la société coopérative. Toute idée de spéculation se trouve écartée, l'habitant ayant, comme co-propriétaire, un *droit permanent* à son logement dont ne peuvent l'expulser ni un congé donné, ni l'augmentation du loyer.

En vertu de l'essence même de sa nature, cette forme de constitution a eu pour conséquence d'élever très haut l'idéal coopératif par la communauté durable de la propriété. La Société berlinoise de construction et d'épargne a donné le jour à des groupements comparables aux *guildes* d'Angleterre et des Etats-Unis, dans lesquels les classes les plus diverses se sont réunies sur un terrain appelé à produire les plus beaux fruits de vie pacifique et sociale. Les quatre édifices déjà bâtis contiennent 325 appartements environ. Le but de la Société n'est point le gain, mais elle désire faire bénéficier ses locataires de ses avantages. Cet esprit se retrouve dans toutes ses créations. Rarement plus de deux logis avec balcon sont desservis au même étage par le même escalier. L'air, le soleil, pénètrent dans chaque demeure; on n'a reculé devant aucune dépense pour assurer le bien-être et l'hygiène du travailleur. Tout logement, pour petit qu'il soit, a sa porte sur le palier, son antichambre, et toutes les commodités voulues. D'agréables peintures au plafond, des moulures, de bons poêles, des fermetures soignées, rien de tout cela ne donne l'impression d'un appartement destiné à d'humbles locataires. Ces logis de simples ouvriers, avec leur installation confortable, leur mobilier convenable et la propreté qui y reluit, nous laissent une impression douce et reposante. Chaque habitation ne coûte cependant que environ 6,000 marks à la société. Quant aux prix de location de ces appartements si coquets, en voici le tarif :

LOYER en marks.	APPARTEMENTS COMPOSÉS DE :					
	Pièces avec poêles.	Cuisine.	Anti-chambre.	Lieux d'aisance.	Caves.	Greniers.
150 à 200	1	1	1	1	1	
200 à 250	1	1	1	1	1	1
250 à 300	1	1	1	1	1	1
250 à 300	2	1	1	1	1	1
300 à 350	2	1	1	1	1	1
350 à 400	2	1	1	1	1	1
400 à 450	2	1	1	1	1	1
450 à 500	2	1	1	1	1	1
450 à 500	3	1	1	1	1	1
500 à 550	3	1	1	1	1	1
550 à 600	3	1	1	1	1	1

En dehors du logement, des boutiques diverses, entre autres des épiceries, coopératives pour la plupart, diminuent encore la dépense du loyer. D'ailleurs, le charbon s'achète en gros et en commun, ainsi que les pommes de terre. Les restaurants ouvriers de cette colonie de travailleurs, dirigés par un gérant, permettent aux habitants d'éviter le cabaret en leur offrant pour un prix modéré la facilité de se nourrir dans la maison même, ce qui est surtout apprécié par les célibataires ou ceux dont la femme est à l'atelier. Les étrangers à l'association y sont également admis. Le nombre des personnes profitant des restaurants est très variable; le repas n'est pas à la carte, mais se compose d'un menu variant chaque jour : soupe, viande, légumes, le tout pour 40 pfennige. En outre, une boulangerie coopérative *Volksbrot* fournit de pain toutes les maisons.

Des fêtes réunissent de temps en temps les sociétaires : conférences du soir, auditions de chant, après-midi enfantines, excursions en commun. Un bulletin mensuel, *Hæusblætter des Berliner Spar-und Bau-Verein*, leur communique au reste à l'avance tout ce qui intéresse la vie commune.

Un ami de l'œuvre réside dans chacune de ces maisons, en surveille gratuitement le bon ordre; se dévouant à la communauté, il entretient les ouvriers dans de salutaires dispositions, les conseille dans les cas difficiles; c'est, en un mot, le gérant moral de la colonie. A côté de lui, un gérant rétribué et placé sous son autorité

est chargé des locations, de l'encaissement des loyers et de toute la partie matérielle.

XIX

Le parti « social démocrate », qui joue en Allemagne un rôle prépondérant dans la représentation des intérêts des classes laborieuses, est le plus souvent l'adversaire des institutions de prévoyance dont il est question ici, parce qu'il repousse, en principe, l'intervention de la société « bourgeoise » dans l'amélioration du sort de l'ouvrier, y voyant un obstacle à la réalisation de ses propres desseins.

C'est dans cette attitude du parti socialiste qu'il faut chercher la raison pour laquelle le mouvement des syndicats est loin d'avoir acquis, dans ce pays, une importance aussi grande qu'en Angleterre.

La loi de 1878, « loi contre les socialistes », donna au mouvement syndical un coup dont il ne se releva que lentement. Mais ce n'est pas le moment de faire l'historique des syndicats allemands; ils n'ont d'intérêt pour nous qu'autant que les organisations ouvrières en question sont, non des organisations de combat, mais soutiennent des institutions comme celles qui entrent dans le cadre de notre étude.

Si les syndicats se proposent avant tout d'inciter les ouvriers à la lutte contre les patrons, les unions professionnelles, formées sur le modèle des *Trade Unions* anglaises, et les associations locales n'ont d'autre programme que de prêter appui aux ouvriers dans un esprit pacifique.

La *Gewerkschaftshaus* (maison des corporations) de Berlin constitue leur siège principal. Chaque association professionnelle y est représentée par le groupe local de cette même profession, lequel, d'après ses statuts, défend les droits et intérêts de ses membres. Il encourage l'ouvrier dans ses moments pénibles; il est son consolateur, son ami et son appui, et prend fait et cause pour lui chaque fois que la force, le courage ou le savoir lui manquent.

Il est nécessaire de connaître le détail de cette organisation pour comprendre ces associations spéciales. Les corporations ont donc en vue de sauvegarder les intérêts des salariés, sans toutefois y mettre d'animosité à l'égard du système économique qui, d'un côté, admet le capital représenté par le patron, et, de l'autre, le travail personnifié par l'ouvrier. Cette distinction établit la divergence des courants politiques et différencie le mouvement

corporatif du mouvement socialiste actuel, dont le représentant, Bebel, a la prétention de remplacer le patronat par le « quatrième état » déjà si fort en Allemagne. Ces deux tendances, la tendance corporative et la tendance socialiste, tout en ayant plus d'un point commun, diffèrent essentiellement par leur esprit initial.

Si nous considérons tout ce que les corporations procurent à leurs membres, nous relevons : l'assistance donnée à l'ouvrier et à sa famille en temps de chômage et l'assistance à l'ouvrier pendant qu'il travaille et qu'il est en pleine capacité de gain (*Erwerbsfæhigkeit*).

Cette assistance comprend les secours fournis habituellement par les sociétés ou les caisses : aide en argent ou en nature en cas de maladie, invalidité, accidents, vieillesse ou décès, secours rendus possibles par les cotisations de tous. Cette épargne forcée met le travailleur en possession de sommes considérables en cas de besoin, ce qui serait irréalisable sans ces fonds communs. Ces caisses ont fonctionné dès le début de la formation des associations coopératives, mais avec une toute autre signification qu'aujourd'hui, où les assurances ouvrières obligatoires, les devoirs légaux des patrons et des autorités publiques envers les ouvriers incapables de travail, ont amoindri leur importance. Aussi leur rôle actuel se réduit-il surtout à améliorer les conditions de la vie ouvrière en influençant en faveur du travailleur le cours des échanges du capital contre le travail. Mais un organisme était fatalement appelé à compléter les *Arbeitsnachweis* (Offices du travail) ; il fallait pouvoir fournir à l'excédent des travailleurs la possibilité pratique de se rendre d'un endroit à un autre, lui en donner les moyens. La *Reiseunterstützung* (Secours de voyage) y pourvoit. Les conditions économiques rendant quelquefois une situation introuvable pour certains, même dans d'autres localités, ils sont obligés de subir un chômage forcé ; en ce cas les corporations remplissent une de leurs tâches les plus essentielles par la *Arbeitslosenunterstützung*, assurance contre le chômage qui fonctionne grâce à une cotisation spéciale fort minime.

Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur l'organisation des corporations en général, entrons dans leur maison de Berlin : *Berliner Gewerkschaftshaus* qui, depuis avril 1900, leur a ouvert ses portes et tient évidemment une place dans l'histoire sociale de ces dernières années. Nulle part il ne nous serait aussi aisé d'étudier le mouvement ouvrier moderne et ses manifestations, que dans cet édifice où l'on peut se faire une idée de la puissance corporative en Allemagne. Une description de ce monument et un aperçu de son administration nous en apprendra plus long que

bien des définitions théoriques. La visite de toute cette installation colossale, de ces grands halls aérés, de ces pièces à l'aspect agréable, de ces magnifiques salles s'étendant et se répartissant en trois grands bâtiments séparés par autant de vastes cours nous laisse une impression grandiose. Examinons d'abord la partie affectée aux diverses corporations. Chacune d'elles a, suivant son importance, une, deux ou plusieurs pièces servant de bureaux, et, comme un ministère, sa propre direction avec des employés, son *Arbeitsnachweis*, son coffre-fort et sa bibliothèque, ainsi que le journal particulier à son groupement. La division de ces bureaux est comme la représentation graphique du développement des corporations berlinoises, en tête desquelles se place l'imposante association métallurgique qui n'occupe pas moins de six salles, l'une servant de bibliothèque possède un système très pratique d'enregistreur américain indiquant les livres donnés en lecture.

D'autres, moins puissantes, se contentent d'une seule pièce; quelques-unes même sont à plusieurs dans une salle, elles y logent chacune sa caisse et son office du travail, montrant ainsi le chemin à franchir avant d'atteindre la puissance et le nombre d'adhérents de leurs sœurs plus anciennes. C'est un intéressant symbole de puissance qu'offre cette série de coffre-forts renfermant les trésors de chacune de ces corporations et il est évident que ces *rochers de bronze*, supports qui étayent ce *quatrième état* de la société actuelle allemande sont de nature à suggérer bien des réflexions!

Mais les bureaux seuls ne remplissent pas tout le bâtiment, on y voit encore des salles de réunion, notamment celle du grand conseil, où les ouvriers organisés en association s'assemblent en de solennelles circonstances. A l'étage supérieur se trouve un immense salon des fêtes, avec galeries superbes, qui peut contenir 1,400 personnes. Toutes sortes de réjouissances : chant, danse musique, représentations théâtrales y divertissent les habitués. Ceux qui préfèrent le sport ont à leur disposition trois jeux de quilles.

Au rez-de-chaussée, un splendide restaurant, aussi beau que les plus élégants de nos boulevards parisiens, est ouvert à toute heure du jour; les peintures murales, les lustres électriques, les boiseries sculptées, les jolies petites tables recouvertes de nappes, tout cela forme un ensemble bien différent de ce que nous sommes accoutumés à voir dans les restaurants ouvriers. Ce bon goût et ce confort se retrouvent dans toutes les parties de l'édifice même dans celle réservée à la *Herberge*, hôtellerie destinée aux « compagnons » de passage, à laquelle on arrive directement du dehors.

En rentrant, les « compagnons » sont tenus de donner leurs noms et prénoms, de se faire inscrire à un guichet; de là ils se rendent aux bains installés dans un établissement modèle qui compte treize salles à douches et deux pour bains; pendant le bain, qui ne coûte que 5 pfennige, y compris le savon et le linge, les vêtements sont passés à l'étuve à désinfecter, précaution fort utile dans une aussi grande agglomération d'individus, quelle que soit leur propreté. Une buanderie attenante complète cette installation parfaite. La cuisine, ainsi que les bureaux des employés occupent le rez-de-chaussée; à l'entresol, le restaurant de la *Herberge*, et une grande salle de lecture où il est défendu de consommer. Les étages supérieurs sont remplis par des chambres à 2, 4, 6 ou 11 lits, en tout 196 où logent les passagers moyennant 40, 50, 60 ou 75 pfennige, selon le nombre des dormeurs dans la chambre; il y a un bon calorifère et un lavabo par lit avec eau chaude en hiver et eau froide en été. Le sol, recouvert de linoléum, est journellement lavé et jamais, en parcourant ces locaux si bien entretenus et si propres, on ne se douterait de l'affluence considérable des visites quotidiennes. Ce monument, qui témoigne de la force d'organisation des corporations ouvrières allemandes, en est, à Berlin, comme le bastion. Le chiffre des visites journalières dans leurs bureaux respectifs peut seul donner une idée de son utilité : de huit à neuf heures le matin, 192 personnes; de neuf à dix, 590; de dix à onze, 630; de onze à midi, 376; de midi à une, 210.

La *Herberge* rend également de grands services; le tableau suivant nous mettra sous les yeux son fonctionnement du mois de mai 1900, date de son ouverture, au 1er janvier 1902 :

MAI 1900 A JANVIER 1901				
Mois.	Passagers.	Nombre de nuits.	Nombre de bains.	Désinfections.
Mai . . .	697	2.535	929	24
Juin . . .	1.051	4.486	1.374	41
Juillet . .	1.401	5.564	2.115	44
Août . . .	1.440	5.884	1.964	26
Septembre .	1.256	5.830	1.908	19
Octobre . .	1.277	5.933	1.899	25
Novembre .	909	4.847	1.582	32
Décembre. .	636	3.666	1 049	17
	8.670	38.745	12.820	22

ANNÉE 1901

Mois.	Passagers	Nombre de nuits.	Nombre de bains.	Désinfec-tions.	Ouvriers syndiqués.	Ouvriers non syndiqués.
Janvier. . . .	795	4.909	954	36	635	160
Février. . . .	799	4.892	963	39	610	189
Mars.	1.066	5.400	1.213	39	795	271
Avril	1.191	5.132	1.277	29	815	376
Mai.	1.171	4.879	1.237	24	858	313
Juin.	1.241	4.859	1.297	20	924	317
Juillet. . . .	1.102	3.981	1.301	13	768	334
Août	1.295	4.660	1.318	22	941	354
Septembre . .	1.200	4.950	1.283	32	816	384
Octobre . . .	1.108	5.317	1.182	19	767	341
Novembre. . .	824	4.693	857	16	578	246
Décembre. . .	611	3.832	647	32	447	164
	12.403	57.504	13.529	321	8.954	3.449

Comme le montrent ces derniers chiffres l'hospitalité s'y donne aussi aux travailleurs n'appartenant point aux corporations organisées. Il va sans dire que le nombre des repas correspond à celui des journées de présence, les ouvriers ne les trouvant nulle part dans les restaurants privés à aussi bon compte ni d'aussi bonne qualité. Au reste ils diffèrent peu comme prix de ceux du restaurant ouvrier du *Arbeitsnachweis*, dont nous allons nous occuper. Les frais de séjour à l' « hôtellerie » sont couverts par la somme que touche l'ouvrier à la caisse d'assurances contre le chômage de sa corporation, qui, comme nous le savons déjà, lui verse des secours de voyage et d'entretien.

XX

Les offices du travail, basés sur l'intérêt général, sont les moyens les plus pacifiques employés pour placer les ouvriers, car il faut avouer que les associations professionnelles, étant quelquefois des instruments de combat, utilisent alors leur bourse du travail comme arme défensive de leurs intérêts et surtout pour

l'élévation des salaires. De sorte que les *Arbeitsnachweis*, surnommés par leur entremise toute impartiale et désintéressée, sont bien le meilleur lien d'entente au profit de tous. Le *Central-Verein für Arbeitsnachweis* de Berlin, fondé en 1883, est présidé par le docteur Freund, directeur de l'Institution des assurances ouvrières contre les accidents, l'invalidité et la vieillesse, dont le nom, nous le savons déjà, est synonyme de protection sociale. Cette organisation est si parfaite qu'elle a été imitée dans plusieurs villes d'Allemagne et de l'étranger : notamment Londres, Sydney, Zürich, Amsterdam et jusque dans les colonies néerlandaises.

Les personnes privées, les corporations et les administrations peuvent en faire partie moyennant une cotisation. Un bureau élu par une commission dirige le *Arbeitsnachweis* et un comité mixte d'administration composé de patrons et d'ouvriers, *en nombre égal*, en forme le conseil de surveillance. La municipalité, fort satisfaite des résultats obtenus par cette Société, l'encourage dans ses efforts en faveur de la paix sociale par une subvention à laquelle s'ajoutent les cotisations de ses membres et les droits d'inscription, cependant minimes, des milliers de ceux qui en sollicitent l'appui.

L'unique but de cette œuvre est de mettre les ouvriers en quête de travail en relation avec les patrons qui en offrent. Toutes sortes d'institutions au profit des classes laborieuses augmentent son utilité. L'*Arbeitsnachweis* avec son restaurant ouvrier, sa bibliothèque et sa salle de bains, offre aux sans-travail qui viennent y passer la journée tout ce qui manque à leur intérieur. Classés et groupés selon leurs professions, parqués pour ainsi dire d'après elles, dans d'immenses locaux, bien aérés, ils ne présentent aucunement l'aspect des *Arbeitslose* ou des *Wærmehalle.* Ici, on a l'impression d'hommes aux prises avec les difficultés de la vie, mais, non terrassés par elles, comme le sont en général les clients de ces institutions de secours pour l'hiver, vagabonds ou mendiants.

En 1900, 47,732 ouvriers des deux sexes s'étaient fait inscrire et 38,393 ont été placés. Si nous considérons les statistiques de 1901 et celles du premier trimestre de 1902 communiquées par le docteur Freund, dont les lecteurs du *Correspondant* ont la primeur, puisqu'elles ne sont pas encore publiées, nous nous rendrons compte du réel appui que prête cette œuvre, en temps de crise économique comme celle que l'Allemagne vient de traverser.

ANNÉE 1901, 1er JANVIER A 31 DÉCEMBRE.

	Personnes inscrites.	Places offertes.	Personnes placées.	Travailleurs non ouvriers.	Ouvriers.	Domestiques.	Cochers.	Manœuvres.	Divers.
Ouvriers non spécialisés.	28.159	17.003	15.929	Places offertes.	9.130	1.768	1.038	5.029	42
Peintres	8.812	8.125	5.948						
Serruriers	3.095	1.550	1.342						
Ferblantiers	1.110	723	618						
Tapissiers	1.025	1.284	691	Personnes placées.	8.769	1.570	910	4.644	36
(Femmes) compositrices	2.801	2.035	1.704						
Blanchisseuses et repasseuses	515	619	368						

ANNÉE 1902. 1er JANVIER A 31 MARS.

	Personnes inscrites.	Places offertes.	Personnes placées.	Travailleurs non ouvriers.	Ouvriers.	Domestiques.	Cochers.	Manœuvres.	Divers.
Ouvriers non spécialisés.	5.424	3 401	3.162						
Peintres	1.534	711	606	Places offertes.	1.884	349	172	994	2
Serruriers	741	275	230						
Ferblantiers	233	84	67						
Tapissiers	510	341	280	Personnes placées.	1.799	310	146	906	1
(Femmes) compositrices	574	485	405						
Blanchisseuses et repasseuses	203	213	160						

Les ventes à la cantine du restaurant ouvrier ont atteint les chiffres suivants :

10,751 tasses de café au lait sucré à 5 pf.; 5,893 tasses de lait

à 5 pf.; 600 bouteilles de bière brune à 10 pf.; 17,149 litres de bière au verre à 5 pf.; 15,316 pains blancs à 2 et demi pf.; 14,074 pains beurrés à 5 pf.; 5,374 tranches de pain à 5 pf.; 6,337 saucisses à 10 pf.; 9,869 cigares à 5 pf.; 11,323 cigares dont 3 pour 10 pf.; 30,760 cigarettes à 1 pf.

Les fumeurs figurent même sur la liste et il est évident que tous les moments passés à l'Arbeitsnachweis où livres et journaux ainsi que des boissons antialcooliques aident les ouvriers sans ouvrage à tuer le temps, sont autant de gagné sur l'ennemi, c'est-à-dire les estaminets avec leurs conséquences désastreuses pour la santé, la moralité et la bourse.

Un somptueux édifice actuellement en construction réunira dans quelques mois les ouvrières qui n'ont, jusqu'à présent, pas droit de cité dans le même local que les hommes, cette promiscuité peut-être dangereuse sera évitée dans le nouvel établissement où elles bénéficieront cependant des mêmes avantages.

C'est à nos hommes d'œuvres de voir en quoi les institutions françaises auraient intérêt à s'inspirer des œuvres d'assistance populaire de Berlin.

Il paraît évident que cette bienfaisance est moins dispendieuse que la nôtre. En tout cas, au point de vue administratif, elle nous offre de tous les côtés des matériaux nombreux à recueillir, soit pour la protection sociale, soit pour la guerre discrète à l'alcoolisme, grâce à son fonctionnement méthodique et à la plus grande participation qu'elle donne aux femmes dans l'assistance.

Ces œuvres que nous venons d'étudier sont complexes et multiples et nous croyons inutile de nous étendre plus longuement sur leurs conséquences dont il est aisé d'envisager la portée philanthropique, chrétienne et sociale.

L. Fiedler.

On n'a pas oublié que le jury international de l'Exposition universelle de 1901 a décerné à l'Office central des Œuvres de bienfaisance de Paris, la récompense la plus haute et que le docteur Muernsterberg, directeur de l'Assistance publique à Berlin qui faisait partie du jury, a déclaré que l'Office central de Paris avait joué le rôle d'initiateur et avait rendu les plus signalés services au dehors aussi bien qu'en France. (*N. D. L. R.*)

FEMME DE GÉNÉRAL[1]

III

Quelques jours après la soirée, Duprat demanda à sa sœur, comme par hasard :

— Comment se fait-il que nous n'ayons pas été voir les Clarens?

— C'est que leur nom ne figurait pas sur notre liste.

— Je le regrette, je le regrette beaucoup. Clarens a été autrefois mon camarade, un peu fier peut-être, content de lui, mais un brave garçon, en somme, avec qui je n'ai eu que d'agréables relations. J'ai entendu une ou deux fois sur lui des calomnies ridicules et je serais désolé qu'il pût penser que je ne lui ai pas fait visite parce que j'y croyais. Il faudra que nous réparions notre oubli.

Il s'informa auprès de Paynel du jour de Mme Clarens. Paynel n'en savait rien et ceux à qui il le demanda ne le savaient pas plus que lui. Mais on était sûr de trouver Clarens au cercle, où il manquait rarement de paraître vers quatre heures, pour ne s'en aller que tard dans la nuit. Lorsqu'il apprit que le général demandait le jour de sa femme, il n'hésita pas et répondit avec une entière assurance :

— Vous direz au général que Mme Clarens reçoit le lundi.

La vérité est que Mme Clarens n'avait pas de jour et n'en avait pas besoin, n'ayant fait qu'un très petit nombre de visites. D'ailleurs, elle était toujours là et quand on la demandait elle n'avait qu'à fermer son registre à la page commencée, poser sa plume et se rendre dans leur petit salon qui sentait le renfermé parce qu'on ne l'habitait guère, mais meublé avec goût et même avec un certain luxe provenant de leurs splendeurs d'autrefois.

Aussitôt rentré, Clarens s'empressa de prévenir sa femme d'avoir à se tenir sous les armes tous les lundis. On enleva donc les housses du salon, on battit les fauteuils, on remonta la pendule qui était arrêtée depuis six mois. Mme et Mlle Clarens revêtirent leur robe des dimanches, au lieu de la toilette toute simple dont elles se contentaient pour le travail du bureau; Clarens lui-même eut soin de rester à Tergnier et de n'avoir, ce jour-là, aucun rendez-vous d'affaires ou de plaisir.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1902.

Duprat ne se fit pas trop attendre. Le second lundi qui suivit la réponse de Clarens, il commanda sa voiture et s'en vint avec Marcelle à Tergnier, où le brillant équipage, s'arrêtant devant la maison du percepteur, attira toute une armée d'enfants, occupés à admirer les deux artilleurs installés sur le siège, en uniforme. Les visiteurs furent reçus par toute la famille qui, en un instant, fut réunie au salon, et tout de suite le général, par sa simplicité de manières, mit ses hôtes à leur aise, même Clarens, qui se trouvait un peu plus gêné qu'il n'aurait voulu.

Duprat eut tout le temps, en voyant de plus près Mlle Clarens, de constater qu'il s'était beaucoup exagéré la ressemblance qui l'avait tant frappé le soir du bal. Elle consistait surtout dans le contraste entre les cheveux noirs et le bleu pâle des yeux, qui semblaient des yeux de blonde. Elle était encore dans la jeunesse, dans la fraîcheur du teint. Mais les traits étaient assez différents, et, à mesure que Duprat en précisait les détails, il les distinguait mieux d'avec les autres qu'il connaissait depuis si longtemps. Ce qui subsistait, c'était une impression d'ensemble, rien de plus, assez forte toutefois pour qu'il se sentît attiré vers celle qui la faisait naître par une sympathie qui lui semblait toute paternelle.

— Pour bien nous montrer, Mesdames, disait-il, que vous ne nous en voulez pas d'un oubli qui a été tout à fait involontaire, il faudra que vous veniez nous voir souvent, très souvent. Ces demoiselles me semblent faites pour s'entendre et je serais très heureux si elles devenaient de grandes amies.

Marcelle, qui avait causé avec Marguerite et qui déjà regrettait de la quitter si tôt, n'eut rien de plus pressé que d'insister, et, séance tenante, on choisit un jour de la semaine suivante où il fut convenu que la voiture du général viendrait chercher Marguerite à Tergnier. Les jeunes filles passeraient la journée ensemble et la termineraient en allant, une heure ou deux, au tennis des officiers. Marguerite s'excusait en disant qu'elle ne savait pas jouer. Mais c'était une excuse qui ne comptait pas; elle apprendrait, et le général lui déclara d'un ton sans réplique qu'elle apprendrait très vite.

Tant que les Duprat avaient été présents, Mme Clarens ne s'était permis que de timides objections. Une fois seule avec son mari, elle attaqua une antienne qui lui était ordinaire :

— C'est très bien d'aller chez le général et de s'y amuser! Mais, si ces relations-là continuent, il faudra à Marguerite d'autres robes que celles qu'elle a .. Puis, elle m'est devenue très utile au bureau. Comment ferai je si on me l'enlève et si je suis moi-même obligée de l'accompagner de temps en temps?

— Mon Dieu, ma chère amie, ne te tourmente donc pas toujours,

répondit Clarens. Prenons la vie comme elle se présente, et quand elle promet à notre fille un peu de plaisir, acceptons-le pour elle. S'il y a des dépenses à faire, j'ai un peu d'argent en réserve, que je suis tout prêt à sacrifier pour cela.

Mme Clarens n'avait donc rien à répliquer, mais elle n'osa pas demander à son mari s'il avait continué à jouer et si la chance lui était toujours favorable.

Lorsque, le mardi suivant, Marguerite et Marcelle, ainsi que deux autres jeunes filles, arrivèrent au tennis, accompagnées du général, elles y trouvèrent quelques dames et plusieurs officiers prévenus à temps par Paynel. Lui-même était là, en costume de jeu, le monocle dans l'œil, avec son air insolent et content de lui. Il y avait aussi le capitaine Jacquet, plus tout jeune, un peu chauve, un peu bedonnant, mais portant beau et faisant de l'exercice par raison d'hygiène pour combattre un embonpoint qui risquait de devenir gênant. Puis c'était le lieutenant Randal, tout jeune, blond et timide; le lieutenant Seguin, les cheveux divisés par une raie impeccable; le lieutenant Ageron, un silencieux à qui son mutisme avait valu une réputation d'observateur profond; puis le lieutenant Boucher, un colosse aux pieds et aux mains énormes, plus timide que Randal et plus silencieux qu'Ageron, mais qui n'était ni jeunet comme le premier, ni profond comme le second, et dont le plus grand mérite, unanimement reconnu, était d'être un joueur de tennis de première force.

Une partie était engagée; elle s'arrêta comme sur un signal et elle ne recommença que lorsque le général et Marcelle eurent pris chacun une raquette : Marguerite devait être de la partie suivante.

Le général venait quelquefois au tennis et, grâce à la vigueur et à la souplesse entretenues en lui par l'habitude de la vie active, il n'y faisait pas trop mauvaise figure. Le colonel Vinçon du 17e, avait un peu grogné dans les premiers temps, trouvant qu'il s'abaissait en jouant avec des officiers inférieurs, des capitaines et des lieutenants. Mais Duprat, dans la vie en commun des expéditions coloniales, avait perdu la superstition de la hiérarchie et ne faisait que rire des propos de ceux qui le trouvaient trop accessible et trop familier. Il permettait même très bien à ses adversaires de gagner sur lui la partie et se fâchait quand, trop ouvertement, on s'arrangeait pour le ménager.

C'était justement Boucher qui lui faisait face et qui, coup sur coup, commettait les fautes les plus impardonnables, balles lancées dans le filet ou au delà des limites, balles manquées, quand il n'avait qu'à étendre le bras pour les repaumer. Marguerite, qui était avec

lui, le grondait doucement. Duprat le fit avec plus d'énergie. Après un jeu que Boucher venait de perdre, il l'interpella vertement.

— Sapristi! Boucher, qu'est-ce que vous avez aujourd'hui? Vous jouez d'une manière ridicule..., ridicule, vous m'entendez.

Boucher bafouilla une excuse.

— Mon général..., mon général..., permettez...

— Je ne suis qu'une mazette à côté de vous... Il n'y a aucune raison pour que je gagne aussi facilement que ça. Vous allez vous appliquer et j'entends que vous gagniez, vous m'avez compris?

Boucher ne répondit rien, mais il avait compris. Du moment que le général lui donnait l'ordre formel de gagner, il n'avait qu'à obéir, et c'est ce qu'il fit. Les coups de maître se succédaient maintenant sans intervalles : balles rasant le filet, balles repaumées à la volée et arrivant en coup de foudre, balles lancées au fond du jeu, sans que Boucher eût l'air de se donner d'autre peine que de les cueillir du bout de sa raquette.

Le général ne faisait plus un seul point, ce qui ne l'empêchait pas de répéter sur tous les tons :

— A la bonne heure! à la bonne heure!

En un instant, Boucher eut gagné la partie et reçut les compliments de Duprat, en se demandant avec inquiétude s'il n'avait pas trop bien exécuté la consigne.

Lorsque ce fut à Marguerite de jouer, elle se trouva d'abord bien embarrassée en voyant les balles tomber autour d'elle et surtout derrière elle, sans qu'elle eût le temps de songer à les relancer. C'était beaucoup plus difficile qu'elle n'aurait cru quand elle voyait les autres s'escrimer, et, pour un rien, elle n'aurait pas mieux demandé que de céder son tour.

Heureusement elle avait pour partenaire Randal, qui lui affirmait qu'elle avait des dispositions remarquables, qu'elle s'y ferait petit à petit, que c'était une simple affaire de temps. Il avait l'air si convaincu, quand il disait que cela ne l'ennuyait pas de perdre et, quand cela se pouvait, il prenait si gentiment les fautes à son compte, que c'était un véritable plaisir de jouer avec lui.

Aussi, quand la partie fut finie, quoiqu'elle l'eût perdue, Marguerite trouva qu'elle avait duré trop peu. Elle revint alors s'asseoir à côté de son amie, assister à une partie où figurait le beau Paynel et écouter les propos aimables de MM. les lieutenants. Puis, elle joua encore; Randal, qu'elle eut une seconde fois pour partenaire, lui déclara qu'elle avait déjà fait des progrès et, quoiqu'elle n'y crût qu'à moitié, cela lui fit plaisir tout de même.

Elle serait bien restée encore à jouer, à regarder jouer et à bavarder, s'il n'avait pas fallu se presser pour retourner à Tergnier,

quoiqu'elle se doutât bien qu'on ne la gronderait pas pour s'être un peu attardée.

Son père était à la maison, comme par hasard, et, aussitôt descendue de voiture, il la questionna sur sa journée, sur les gens qu'elle avait vus et parmi lesquels il pouvait y en avoir qu'il connaissait. Elle insista surtout sur le tennis et les amabilités du petit Randal. Un « Ah! ah! » de son père la fit hésiter, et elle ajouta aussitôt pour s'excuser :

— M. Randal n'est pas le seul qui soit aimable... Tous ces messieurs ont été très aimables pour moi, M. Ageron, M. Séguin, même M. Boucher, quoiqu'il ne dise pas grand chose... Je les trouve tous très gentils..., excepté M. Paynel.

— Ah! et pourquoi? demanda Clarens. Est-ce qu'il n'a pas été aimable, celui-là?

— Oh! si..., il a été aimable, très aimable, comme au bal d'ailleurs. Mais je ne l'aime pas..., il a l'air insolent avec son monocle... On ne sait jamais s'il ne se moque pas de vous... Je ne comprends pas pourquoi toutes ces dames le trouvent charmant... Il leur dit quelquefois des choses très désagréables...

— Et à toi, est-ce qu'il t'en a dit?

— Non, il a été tout miel; ces dames en étaient étonnées. Mais je ne l'aime pas; j'aime bien mieux le général, quoiqu'il ne soit pas très jeune...

Elle allait continuer; mais, en levant les yeux, elle aperçut, sur la figure de son père, un sourire plein de sous-entendus et, sans trop savoir pourquoi, elle rougit et garda pour elle l'éloge qu'elle allait faire du général Duprat.

Clarens fut d'avis que la politesse valait un remerciement sous la forme d'une visite et, pour le plaisir de faire une belle entrée dans la cour du général, il loua une voiture, toujours à ses frais.

Duprat, soit hasard, soit qu'il eût prévu la venue des Clarens, se trouvait dans le salon quand ils arrivèrent et aussitôt il s'empressa auprès des dames, demandant à Mlle Clarens si elle s'était amusée l'autre jour et si elle était disposée à recommencer.

Il était si simple, si naturel, que c'était pour Marguerite un sujet d'étonnement. Dans ses idées d'enfant, dont plusieurs étaient restées ses idées de jeune fille, elle s'était toujours représenté un général comme un être à part, un demi-dieu tout chamarré d'or, avec de grandes bottes triomphales, un chapeau à plumes, toujours à cheval, et que l'on avait seulement le droit de saluer et d'admirer de loin. Or, celui-ci avait l'air d'un brave homme, que l'on approchait sans gêne, avec qui on pouvait rire, plaisanter et jouer, et que l'on aurait pris pour un camarade, tant il semblait jeune et alerte, si

ses cheveux n'avaient rappelé les années qui pesaient sur sa tête.

Marguerite commençait à s'y faire, mais, de temps en temps, elle se rappelait ses imaginations d'autrefois, et cela suffisait pour qu'elle se tourmentât à l'idée qu'elle avait peut-être été trop loin et s'était permis un mot peu correct ou trop familier.

Tel n'était pas son avis, à lui. Il laissait Marcelle faire les honneurs aux autres personnes qui étaient là; il s'était isolé dans un coin avec les Clarens, amusé du papottage de la jeune fille, qui racontait ingénument le plaisir qu'elle avait eu, et le jour du bal, et le jour du tennis. On sentait, à l'entendre parler, que les distractions n'étaient pas très fréquentes dans sa vie. Mais elle n'avait pas honte de son ignorance du monde, de ses naïvetés, de ses étonnements, et Duprat s'engageait à lui servir de guide à la prochaine occasion pour lui épargner quelque impair qu'elle aurait pu commettre.

— Et cependant, ajouta-t-il, je ne suis pas non plus un mondain, nous pouvons nous entendre là-dessus. Je ferai mes petites remarques, vous ferez les vôtres, et en mettant en commun notre expérience, nous arriverons à ne pas avoir l'air trop maladroits.

Quand Clarens parla de s'en aller, Duprat les retint, et comme ils étaient déjà levés, il les força à se rasseoir. Ils restèrent après les autres, et, quand il n'y eut plus qu'eux, il exigea que l'on fixât de nouveau un jour où Marguerite viendrait prendre une nouvelle leçon de tennis.

— Pour que la partie soit complète, vous devriez venir aussi, Madame, et toi aussi, Clarens. Tu n'as pas perdu l'habitude de l'exercice, et en quelques séances tu ferais un excellent joueur.

Tout le long de la route, pendant le retour, Clarens semblait aussi joyeux que le jour du bal. Il se montrait charmant pour sa fille et même affectueux pour sa femme, avec qui, d'ordinaire, il était moins aimable. Il annonçait l'intention bien arrêtée de se rendre à l'invitation du général, et il taquinait Mme Clarens en la menaçant de la forcer à jouer. Il fut du moins convenu qu'elle viendrait et qu'elle laisserait ce jour-là le bureau à la garde du commis. Aussi, lorsqu'au jour dit, les chevaux du général s'arrêtèrent en piaffant à la porte des Clarens, la famille tout entière, qui guettait aux fenêtres, sortit aussitôt pour s'installer dans la voiture, qui les conduisit en un quart d'heure à La Fère.

Au tennis, Marguerite retrouva les figures avec le quelles elle avait fait connaissance la première fois, Ageron, Séguin, Boucher, Randal, le beau Paynel, et quelques nouveaux qu'on lui présenta.

Clarens reconnut la plupart des messieurs à qui il avait eu l'occasion de gagner au cercle quelques louis. Sur les instances de

Duprat, il fit une partie, mais sa maladresse le rebuta presque aussitôt, et il abandonna bien volontiers sa raquette à un plus habile.

Duprat, lui aussi, se contenta d'une partie pour venir ensuite causer avec les dames Quant à Marcelle et à Marguerite, elles se montraient intrépides et, malgré la chaleur de l'exercice, elles ne cessaient de jouer que quand elles n'en pouvaient plus, toutes rouges et les cheveux défaits.

Une collation assez complète leur permit de se reposer et de reprendre des forces.

Au moment du départ, le général tint expressément à reconduire les Clarens jusqu'à Tergnier, et comme Marcelle déclara qu'elle irait aussi, on se trouvait un peu gêné dans la voiture, mais on ne fit qu'en rire en se serrant les uns contre les autres.

A partir de ce jour, Marcelle alla plus d'une fois chercher Marguerite, soit pour passer la journée avec elle, soit pour jouer au tennis.

Quelquefois la jeune fille venait seule, quelquefois aussi elle était accompagnée de sa mère ou de son père. Lorsque l'on restait à la maison à causer et à travailler avec d'autres jeunes filles, presque toujours le général faisait une apparition, surtout au moment du goûter, pour prendre, lui aussi, sa part de la « dînette ». Quand on allait au tennis, il ne manquait jamais de s'y rendre, soit en même temps que les demoiselles, soit de son côté. Il n'effrayait maintenant plus du tout Marguerite, qui causait et riait volontiers avec lui et se serait trouvée déçue si, un jour, il avait manqué à la réunion. Elle en oubliait jusqu'à son âge; il était devenu pour elle l'un de ces « messieurs », ainsi qu'elle désignait les officiers, comme Ageron, Randal ou Paynel. Seulement il occupait dans le groupe un rang à part, le premier sans conteste, puisqu'il réunissait en lui toutes leurs qualités, la gaieté, la simplicité, la franchise, sans avoir les défauts de quelques-uns, la timidité de Randal, la pose de Paynel ou le mutisme imposant d'Ageron.

Clarens semblait enchanté de tous points de voir sa fille mener cette vie, qui se rapprochait un peu de la sienne.

Mme Clarens avait commencé par protester, non par mauvaise humeur, mais parce qu'elle s'effrayait très sincèrement des surcroîts de dépense occasionnés. Mais Clarens donnait sans compter l'argent qu'il réservait autrefois pour ses plaisirs personnels. Mme Clarens, qui n'avait plus autant de temps à consacrer au travail du bureau, faisait faire des copies par un employé de l'octroi qui lui avait été indiqué par le commis, et on avait commandé pour Marguerite deux toilettes neuves, sans parler d'un costume de tennis.

Un jour, au tennis, Jacquet se permit de demander au général :

— Votre soirée avait été si bien réussie, mon général : quand est-ce que vous nous en donnerez une autre?

Duprat se mit à rire.

— Vous êtes bien bon, vous. Savez-vous qu'une soirée est un fameux tracas pour ceux qui la donnent?

— Je vous l'affirme, reprit Marcelle. Quand il s'agit de recevoir chez soi tout un département ou peu s'en faut, ce n'est pas une petite affaire. Aussi je compte demander à mon frère de nous donner, non pas un grand bal, mais une matinée où nous danserions en petit comité.

— Ce serait délicieux, dit Randal.

— Ce qui serait tout à fait, tout à fait délicieux, déclara à son tour Marguerite, ce serait si le général voulait n'inviter absolument que les joueurs de tennis.

Tout le monde se rangea à l'avis de Marguerite, et, comme le général ne disait pas non, il était permis de croire que la cause était gagnée.

Quand il en fut de nouveau question entre le frère et la sœur, ils s'aperçurent mieux des difficultés de leur projet. Il était impossible de ne pas inviter les deux colonels et leurs femmes : ils avaient beau, les uns et les autres, n'avoir pas une seule fois paru au tennis, ils ne comprendraient pas les bonnes raisons qu'on leur donnerait et se croiraient personnellement offensés. L'invitation des colonels entraînerait celle des lieutenants-colonels. Les commandants, à leur tour, auraient droit de réclamer s'ils étaient exclus et, de proche en proche, on en arriverait à inviter tout le régiment.

Malgré tout, ce n'était pas une aussi grosse affaire que la première fois. C'était une garden-party exclusivement militaire. On laissait de côté tous les civils de La Fère et tous les étrangers civils ou non. On s'en tenait rigoureusement aux officiers de la garnison et à leurs familles. On ne faisait d'exception que pour les Clarens.

La journée fut exactement ce qu'on pouvait la souhaiter, presque tiède et tout le temps éclairée par un beau soleil. On put donc danser au jardin, et le général, sous le prétexte que l'on était en famille, se permit quelques tours de polka et de valse. Il dansa avec Mlle Clarens et s'en excusa auprès d'elle.

— C'est un peu ridicule, à mon âge.

— Je ne trouve pas.

— Danser, c'est bon pour la jeunesse.

— Mais vous avez l'air encore très jeune.

— J'en ai l'air..., peut-être; mais je ne le suis plus et je le regrette.

— Vous avez tort, après une carrière aussi belle que la vôtre !

— Oui, je sais que j'ai tort...

Il soupira légèrement et reprit :

— Mais il y a des moments où on ne peut pas s'empêcher de regretter de ne plus être jeune, et je le regrette surtout lorsque je suis auprès de vous...

Il était impossible de ne pas saisir sous ces paroles une déclaration à peine dissimulée. Marguerite la comprit et, sur le coup, en fut si étonnée et si gênée qu'elle rougit jusqu'aux yeux et ne dit plus un mot jusqu'à la fin de la valse.

Vers quatre heures, on rentra pour goûter et l'on ne retourna guère au jardin, si ce n'est quelques couples particulièrement désireux de s'isoler.

Tout en continuant de danser dans le salon avec le beau Paynel, le silencieux Ageron et Randal, qui semblait perdre peu à peu sa timidité, Marguerite songeait à ce que lui avait dit le général et elle se demandait ce qu'en penserait Pierre s'il venait jamais à savoir de quel rival il était menacé. Elle y pensait encore en revenant à Tergnier, ce qui, joint à la fatigue de son après-midi, la rendait rêveuse et presque muette. Il subsistait en elle une impression de plaisir, non pas le plaisir troublant et brûlant qu'aurait pu lui causer l'aveu de quelqu'un qu'elle aurait aimé, mais du plaisir tout de même.

Elle était fière de penser qu'elle avait attiré et retenu sur elle l'attention d'un homme comme Duprat au point qu'il en vînt, pour elle, à regretter de ne plus être jeune. Le regrettait-il vraiment jusqu'à en souffrir, jusqu'à en souffrir cruellement, comme elle avait vu dans les livres que cela arrivait quelquefois? Elle souhaitait que non, car elle eût été désolée de penser qu'elle était la cause d'une douleur profonde, mais elle n'aurait pas voulu non plus que cette douleur fût trop légère, blessure de surface qu'un regard d'une autre pourrait suffire à cicatriser.

Mlle Duprat montait quelquefois à cheval avec son frère, elle demanda à Marguerite si elle n'aimerait pas à pouvoir sortir avec eux. Justement Marguerite, du temps où elle était encore presque une petite fille, entre quatorze et quinze ans, avait pris à Besançon des leçons d'équitation de son père. On retrouva dans la garde-robe de Mme Clarens une amazone qui datait de Rennes et que l'on n'eut pas grande peine à ajuster à la taille de Marguerite. Elle recommença ses leçons, en compagnie de Marcelle, dans le manège du quartier, tantôt avec son père, tantôt avec Paynel, réputé comme un excellent cavalier, tantôt avec le général lui-même. Ses progrès furent assez rapides pour lui permettre vite de sortir et de faire de

longues promenades sur toutes les routes des environs de La Fère.

On l'envoyait chercher l'après-midi en voiture; en un quart d'heure, elle était rendue à la maison du général et elle trouvait, dans la cour sablée, trois chevaux tenus en laisse par une ordonnance. Elle entrait un instant dans la maison, mais sans s'attarder longtemps aux bonjours et aux baisers.

Les jeunes filles sortaient suivies du général qui les aidait à se mettre en selle. Lui même sautait sur le dos de sa bête, l'ordonnance ouvrait la grille et la cavalcade débouchait dans la rue, d'ordinaire presque aussitôt rejointe par Clarens qui était parti à cheval de Tergnier quelque temps après sa fille.

Marguerite et Marcelle marchaient en tête, le petit chapeau de feutre fendu au milieu, crânement posé de côté sur les cheveux noirs de l'une et sur les frisons blonds de l'autre, roses aux joues, droites en selle, serrées dans l'amazone qui dessinait la finesse de leur taille.

Par derrière venaient les deux hommes, qui réglaient leur pas sur celui des jeunes filles. Dès que l'on avait franchi les portes, on prenait une allure plus vive, et c'était pour Marguerite un plaisir toujours nouveau d'entendre le galop de son cheval résonnant sur le sol dur, de goûter la joie physique de la vitesse, de sentir le vent frais lui fouetter la figure et son sang jeune courir plus chaud et plus vif sous sa peau. Lorsque Clarens avait ou prétendait avoir quelque empêchement, le général les accompagnait seul.

Depuis la garden-party, on ne songeait plus, dans le petit groupe des joueurs de tennis, qu'aux moyens de s'amuser encore. Un jour que Marguerite et Marcelle racontaient une promenade qu'elles avaient faite la veille dans la forêt de Saint-Gobain, Jacquet émit l'idée d'un *rally-paper*.

Quelques-unes de ces dames en avaient déjà vu, d'autres ne savaient pas au juste ce que c'était et se faisaient donner des explications. Jacquet, tout fier de voir avec quel succès son projet avait été accueilli, disait en quoi et comment il était facilement réalisable.

— Voici le froid qui arrive, nous ne pourrons plus bientôt jouer au tennis : ça nous fera un dédommagement... Je ne vois pas du tout pourquoi on ne ferait pas un *rally-paper* en hiver?

— S'il gèle, les chevaux risquent de se casser le cou, interrompit Paynel, qui regrettait que l'invention ne fût pas de lui.

— Il est évident que s'il gèle ou s'il dégèle, ce ne sera pas très pratique. Mais, enfin, il y a bien des jours où il fait un petit froid piquant, et qui seraient charmants pour une bonne course à cheval. Nous avons des chances de tomber sur un de ces jours-là si nous

n'attendons pas trop longtemps, et, en cette saison, comme il n'y a plus de feuilles et que, par conséquent, les fourrés de la forêt sont moins épais, il y a bien des chemins que l'on pourra prendre et qui seraient impraticables en été.

Tout le monde battit des mains, il ne manquait que l'assentiment du général, qui n'était pas là. Mais Marcelle promit de le demander, et personne ne douta qu'elle ne l'obtînt.

Pendant le commencement de semaine qui précéda le jour fixé pour le *rally*, tous ceux, et ils étaient nombreux, qui s'en promettaient du plaisir eurent d'assez vives inquiétudes. Le temps fut à plusieurs reprises menaçant et il y eut même deux ou trois ondées. Mais, la veille, Ageron déclara que le baromètre remontait et que l'on aurait beau temps. Le matin même, il y avait un fort brouillard, mais, vers dix heures, le soleil commença à se montrer, et, en une heure, il avait entièrement balayé le ciel.

Le départ devait avoir lieu à une heure, à l'entrée de la forêt de Saint-Gobain. Aussi, bien des gens en avaient profité pour ajouter au plaisir du rally celui du pique-nique.

Dès onze heures et demie, les voitures arrivaient, amenant tout le monde élégant de La Fère et des environs, pavoisé de toilettes éclatantes, les officiers bien serrés dans leurs dolmans qui faisaient bomber les poitrines comme des corsets.

Parmi ceux et celles qui devaient prendre part au rally, les plus avisés étaient venus en voiture, de façon à ne pas fatiguer à l'avance les chevaux que des ordonnances amenaient en laisse, au petit trot. Dans la voiture du général, il y avait, outre sa sœur et lui, le colonel du 17ᵉ et celui du 29ᵉ, ainsi que leurs femmes, et la famille Clarens. Marcelle et Marguerite étaient toutes deux en amazones.

Les voitures, aussitôt arrivées, se rangeaient des deux côtés de la route. Les ordonnances s'empressaient de dételer les chevaux et de déballer les provisions, et, d'une voiture à l'autre, on échangeait des propos joyeux et des éclats de rire pendant que l'on éventrait les pâtés, que l'on découpait les poulets et que l'on débouchait les bouteilles. Quelquefois, on s'apercevait d'un oubli et alors c'était un pain, des verres, des serviettes que l'on se passait de main en main, tout en plaisantant les maladroits qui n'avaient pas songé à tout. Pendant que l'on mangeait, on voyait arriver les retardataires. Du moins, ils étaient là à temps pour prendre part au dessert et, du haut des voitures, on leur tendait des gâteaux, des fruits, des verres de vin ou de liqueur. On avait apporté nombre de bouteilles de champagne et, de tous les côtés, on entendait les bouchons sauter, avec un bruit de détonation en miniature, au

milieu des cris aigus des femmes qui se bouchaient les oreilles et éclataient de rire ensuite.

Il se fit un grand silence lorsque le général leva sa coupe pleine en criant, de sa voix nette et bien timbrée de commandement :

— Aux dames et aux jeunes filles!

Il y eut alors des hourras, des bruits de verres entrechoqués, des verres tendus vers celui du général, avec un brouhaha joyeux.

Paynel, qui se trouvait dans la voiture voisine, remarqua que le général, après avoir, en portant son toast, adressé un regard circulaire à toutes les dames et jeunes filles présentes, avait ensuite, pendant quelques secondes, reposé ses yeux sur Mlle Clarens, comme si c'était à elle surtout qu'il s'adressait.

A une heure, comme il était convenu, Paynel et Boucher, que l'on avait choisis à cause de leurs qualités d'écuyers, partirent en avant, emportant avec eux deux gros sacs pleins d'une neige de petits papiers blancs qu'ils devaient semer tout le long de leur route pour indiquer la piste avec tous ses détours à ceux qui se lanceraient à leur poursuite.

Pendant le délai qu'on laissait aux deux coureurs pour prendre de l'avance, les cavaliers eurent soin de revoir la sangle de leur bête et de s'assurer que tout était en place. Les amazones se faisaient hisser à cheval, avec l'aide de leurs maris, de leurs pères, de leurs frères, ou tout simplement d'écuyers de bonne volonté, qui ne demandaient pas mieux que de tenir un instant dans leur main un mignon petit pied, léger comme une plume d'oiseau.

Les ordonnances s'occupaient à atteler, pour emmener dans les voitures celles des dames qui ne tenaient pas à se mêler à la cohue de la chasse et qui préféraient la suivre d'un peu plus loin, plus à leur aise. De ce nombre était Mme Clarens, ainsi que les deux colonelles : Marcelle et Marguerite suivaient à cheval, ainsi que Clarens et Duprat.

On était prêt, on commençait à s'impatienter et à piétiner sur place, lorsque le général, regardant sa montre, déclara que l'on pouvait partir. Aussitôt le peloton s'ébranla. Duprat ne voulait pas exposer les jeunes filles aux bousculades dangereuses. Il laissa partir en tête les plus pressés et parmi eux Clarens, monté sur son cheval, plus emballé et plus difficile encore que d'habitude. Il suivit avec Marcelle et Marguerite plus lentement, mais cependant encore à une jolie allure. Assez vite, ils se trouvèrent isolés tous les trois, à égale distance des grands coureurs et de ceux qui n'avaient que de médiocres montures. A un moment, ils furent embarrassés : la voie était brouillée et ils ne savaient s'ils devaient prendre à droite ou à gauche. Marguerite et Marcelle déclarèrent qu'elles s'en

remettaient à la décision du général et qu'elles le suivraient, que que fût le chemin qu'il prît.

Duprat regarda un instant le flot des petits papiers qui semblaient aussi abondants et aussi attirants d'un côté que de l'autre, puis il haussa les épaules et se mit à rire.

— Ne trouvez vous pas, Mesdemoiselles, qu'un rally est quelque chose d'un peu ridicule?...

— Oh! général, protesta Marguerite.

— Je sais bien qu'il y a le mouvement, le monde, le pique-nique, les bouteilles de champagne. Mais, tout cela mis de côté, il est assez puéril de jouer à la chasse avec des petits papiers. Nous sommes bien sûrs de ne pas arriver les premiers et, si vous m'en croyez, au lieu de nous égarer à suivre peut-être une fausse piste, nous laisserons le rally s'achever sans nous, nous rattraperons la route et nous ferons un temps de galop jusqu'à Coucy, que nous ne connaissons, ni vous, ni moi... Votre mère ne se tourmentera pas trop de ne pas vous retrouver, Mademoiselle Marguerite?...

— Elle sait, général, que je suis avec vous et avec Marcelle.

— Eh bien! C'est dit alors. A droite et jusqu'à la route!

Duprat tourna la tête de son cheval du côté qu'il indiquait et, en quelques minutes, suivi des deux jeunes filles, il eut regagné la la grand-route, où ce fut pour eux un plaisir de se lancer librement sans le souci de chercher leur direction d'après la trace des petits points blancs. En un temps de galop, ils furent à Saint-Gobain, dont ils montèrent au pas la grande rue en raidillon. Puis, quand ils eurent retrouvé la forêt, ils se lancèrent de nouveau jusqu'à Septvaux et de là jusqu'à Coucy.

Ils allaient tous les trois sur une même ligne, Duprat à droite, Marguerite au milieu. Ils ne disaient rien ou presque, à peine un mot de temps en temps à cause de la rapidité de la course. Mais c'était assez pour eux du plaisir d'être ensemble, de sentir entre eux, même sans parler, une communauté de pensées et de rêves. C'était pour Marguerite une joie, dans ce grand décor un peu triste de la forêt d'automne, d'oublier tous les petits tracas journaliers, l'ennui de la tâche monotone, la piqûre de la pauvreté, de deviner autour d'elle deux affections qui l'enveloppaient, l'une câline, l'autre plus forte, énergique et protectrice. Quel danger pouvait la menacer dont elle eût besoin d'être protégée? Elle ne le savait pas, elle ne le devinait pas. Mais elle était fière de se dire que, quel qu'il fût, ce danger inconnu, Duprat était là qui serait capable de le braver pour elle, avec plus d'ardeur et d'intrépidité qu'il n'en avait mis à affronter tous ceux de sa carrière d'aventures.

Quand ils arrivèrent à Coucy, ils laissèrent leurs chevaux dans

une auberge, puis ils commencèrent par faire le tour des remparts, les jeunes filles portant la traîne de leur amazone sur le bras.

Ils rentrèrent ensuite dans la ville et vinrent sonner à la porte du château où ils furent accueillis par le gardien, un ancien sous-officier qui salua militairement la rosette de Duprat.

Sous sa direction, ils errèrent à travers les ruines; ils regardèrent de loin ce qui reste de la salle des *Preuses*, visitèrent une tour aux murs encore recouverts d'une peinture à moitié effacée, plongèrent leurs regards dans un souterrain destiné à enfermer les prisonniers, enfin, pénétrèrent dans le donjon.

Le gardien leur fit admirer le puits qui fournissait l'eau du château en cas de siège et y lança, après l'avoir allumé, un journal lesté d'un cailloux qui descendit en tourbillonnant et leur permit d'apercevoir un instant le fond comblé de pierres, au dernier reflet de sa lueur mourante. Lorsque les visiteurs parlèrent de monter jusqu'en haut, il s'excusa de ne pas les suivre, alléguant la douleur d'une ancienne blessure. Du reste, ils n'avaient pas besoin de guide : ils n'avaient qu'à grimper tout le long de l'escalier taillé dans l'épaisseur de la muraille.

L'escalade était rude et deux ou trois fois Duprat et les jeunes filles s'arrêtèrent pour souffler, mais ils furent bien payés de leur peine lorsque, arrivés au sommet de la tour, ils découvrirent tous les environs éclairés par le soleil : à leur droite, la forêt; à gauche, des champs et des plaines à perte de vue. Ils firent le tour de la plate-forme, regardant chaque partie du paysage par les ouvertures en forme d'ogive. Duprat était d'avis de ne pas aller plus haut, quoiqu'en faisant le tour de la partie supérieure du donjon on pût embrasser librement et d'un coup d'œil toute l'étendue.

— Non, ce n'est pas la peine d'essayer. Vous avez entendu ce que le gardien nous a dit. Un visiteur avait voulu faire le tour, il y a de cela deux ans. Arrivé au milieu, il a été pris de vertige et il a fallu trois hommes pour aller le chercher.

— Nous ne ferons pas le tour, dit Marguerite, si vous ne le voulez pas. Mais nous pouvons bien monter jusqu'en haut en nous tenant à la rampe.

Elle s'élança sur les quelques marches qui les séparaient encore du sommet. Arrivée là, elle montra à Duprat la largeur du mur qui, malgré l'absence de parapet, semblait devoir rassurer les plus pusillanimes.

— Voyez donc, général. Il y a au moins quatre mètres de largeur. Il n'y a rien à craindre.

— Si vous étiez prise de vertige...

— Est-ce que vous auriez peur d'être obligé de venir me chercher?

Elle avait dit cela en riant : elle franchit la dernière marche et monta résolument sur le mur.

— Soyez prudente, au moins, Mademoiselle Marguerite.

— Comme vous êtes peureux!

Et, comme par bravade, toujours souriante, elle fit deux pas vers l'abîme.

Il bondit vers elle, la saisit brusquement par le poignet et la ramena en arrière, en murmurant d'une voix toute vibrante d'émotion :

— Marguerite!

Elle se laissa faire, troublée de cet accent d'épouvante et surprise de la pâleur instantanée qui avait envahi la figure de Duprat. Quand elle eut redescendu les marches et qu'elle fut de nouveau en sûreté sur la plate-forme, un peu remise, elle demanda au général, en essayant de plaisanter encore :

— Cela vous aurait donc fait bien de la peine, si j'étais tombée de là-haut?...

— Je me serais jeté après vous.

Et sur ces paroles, arrachées par l'imprévu de la question, ils se mirent l'un et l'autre à rougir, manifestement troublés.

Tout en revenant au pas ralenti de leurs chevaux, Marguerite songeait. Elle pensait au plaisir qu'il y a de posséder dans son écurie quelques jolies bêtes, fines et résistantes, comme celle qu'elle montait. Elle se rappelait aussi la bonne voiture qui l'avait amenée le matin jusqu'à la forêt, les domestiques empressés, le service facile. Elle jouissait des déférences dont on entourait Duprat et qui rejaillissaient sur ses invités. Elle sentait bien qu'il suffirait d'un mot pour que tout cela fût à elle. Sans doute elle avait donné son cœur à Pierre et elle ne le lui retirerait pas; mais elle aurait à lui faire un sacrifice et tous les jours elle en comprenait davantage la profondeur. Quelque chose de plus aujourd'hui la remuait jusqu'au fond de l'âme, ce cri de Duprat, la vérité éclatant tout à coup dans un appel suprême! Et cette pâleur, ces traits crispés, elle ne pouvait s'empêcher de les avoir présents devant les yeux. Souffrirait-il ainsi le jour où elle devrait lui dire le « non » nécessaire pour se garder à Pierre? Pourquoi ne lui était-il pas permis de rester comme elle était, heureuse, jouissant de la vie sans avoir à choisir entre deux affections qui lui étaient chères?

Il avait été convenu que l'on rentrerait par Tergnier, pour déposer Marguerite, et que le général reviendrait ensuite à La Fère avec sa sœur, en ramenant par la bride le cheval sans amazone.

M[lle] Clarens se disposait à expliquer son escapade, en en rejetant la responsabilité sur Duprat et en s'en excusant par le plaisir qu'elle

y avait trouvé, lorsqu'elle lut sur le visage de sa mère qu'il s'était passé quelque chose de grave. Elle eut un frisson, redoutant un malheur; ce n'était qu'un accident. Clarens tenait la tête de la course lorsque son cheval, butant contre une souche, était tombé et l'avait entraîné dans sa chute. Il n'avait pas pu se dégager à temps et avait eu la jambe cassée. L'aide-major du 17e, qui suivait le rally, lui avait donné les premiers soins, l'avait fait transporter dans une voiture et ramené à Tergnier, donnant à sa femme l'assurance que la fracture ne présentait rien d'inquiétant et que le blessé, pour se guérir, n'avait besoin que de soins et de patience.

IV

La lune, dans un ciel gris d'hiver, fait briller d'une traînée d'argent la prairie de Charmes, tout entière recouverte d'une couche de glace. A gauche, une lumière basse, au ras du sol, indique la place d'une maison; plus loin, la colline d'Andelain s'efface dans la brume. A droite, un bouquet d'arbres, effilés comme des tiges de roseau, laisse deviner la forme de la gare et la voie du chemin de fer, dont les fils télégraphiques vibrent et grincent au souffle du vent. Sur la glace, des hommes vont et viennent, pour la plupart habillés en artilleurs, quelques-uns portant des torches. Sous une tente, des tables s'alignent, bordées de bancs et de chaises. Par endroits, de grands brasiers, que l'on charge de houille et de bois goudronné, jettent des lueurs rougeâtres, semblables à celles qui sortent des cheminées des hauts-fourneaux.

Le froid est venu tard cette année, mais presque tout de suite très vif et, en une nuit, les grandes prairies qui vont de La Fère à Chauny et qui sont inondées tous les hivers ont été recouvertes d'une glace brillante et unie comme le parquet d'un salon. Dès le matin, les jeunes officiers se sont doutés des effets de la gelée au risson de froid qu'ils ont éprouvé en sortant dans la rue. Sitôt que la caserne les a laissés libres, ils ont couru jusqu'à la prairie, ont constaté qu'ils ne s'étaient pas trompés et sont revenus annoncer partout la bonne nouvelle.

C'est qu'à La Fère, on est fou de patinage, et les années où les prairies ne gèlent pas sont considérées comme de mauvaises années. Dès que l'on a su qu'on allait pouvoir se livrer à ce sport hygiénique et réchauffant, ceux qui possèdent des patins les ont tirés de l'armoire où ils se reposent depuis l'an dernier, et les ordonnances se sont mis à l'ouvrage pour dérouiller et graisser l'acier de fine trempe ou le métal plus grossier des « clous » à bon marché. Les nouveaux venus non encore munis des instruments nécessaires, sont allés

dévaliser le bazar de la rue de la République et, l'après-midi, tout le petit monde militaire de La Fère se trouvait réuni sur la glace.

Marcelle, prévenue par Paynel, n'a rien eu de plus pressé que de courir enlever son amie, qu'elle voit un peu plus rarement, maintenant que le froid a interrompu les parties de tennis et que le soin de distraire Clarens retient davantage sa fille à la maison. C'est même ce qui a fait hésiter Marguerite à accepter l'invitation qu'on lui offrait : elle craignait que son père ne s'ennuyât sans elle. Mais, du moment qu'il s'agissait du général et de sa sœur, il n'y avait pas d'obstacle qui comptât aux yeux de Clarens. Puis, il allait beaucoup mieux. Il pouvait se lever de son fauteuil et il montrait à Marcelle qu'il était très capable de faire quelques pas autour de la chambre en s'appuyant sur une canne. Marguerite insista encore pour rester. Elle devinait que c'était le désir de sa mère; mais elle brûlait d'envie de suivre Marcelle, et lorsque son père lui eut une fois de plus répété qu'il n'avait pas besoin d'elle, elle se hâta de suivre, toute guillerette, son amie jusqu'à la voiture qui les attendait à la porte.

Lorsqu'elles arrivèrent à la prairie, le général s'y trouvait déjà.

Comme les jeunes filles ne savaient patiner ni l'une ni l'autre, il fut convenu qu'elles s'en tiendraient au plaisir de la promenade en traîneau. Quelques-unes des dames, qui ne savaient pas patiner ou qui avaient envie de se reposer, se contentaient de s'asseoir sur une chaise qu'un patineur poussait devant lui. Mais il y avait deux ou trois traîneaux que l'on s'empressa d'offrir aux jeunes filles. Elles s'y installèrent, bien blotties, l'une à côté de l'autre, les mains dans le manchon, la voilette sur le nez, le collet relevé.

Tout un groupe de jeunes officiers se précipita pour avoir l'honneur et le plaisir de leur servir de conducteurs et, afin de ne pas les fatiguer, comme aussi pour ne pas faire de jaloux, il fut convenu qu'ils se remplaceraient, à tour de rôle. Ce fut Randal qui, le premier, promena les deux jeunes filles, amusées de tout ce mouvement, des croisements et rencontres, des merveilles d'adresse des uns, des chutes des autres, et charmées de cette extraordinaire sensation de vitesse, sans un choc, sans un achoppement.

Pendant ce temps, le général prenait sa première leçon de patinage. Il désolait Paynel qui lui avait donné quelques principes excellents, dont il s'obstinait à ne pas se souvenir.

— Ne courez pas, mon général, lui criait-il de loin, vous allez tomber... Vous verrez qu'il va se casser la tête, gémissait-il sur un ton plus bas pour ceux qui l'entouraient.

Duprat s'était éloigné de l'endroit où il y avait le plus de monde, afin de ne pas gêner les patineurs et aussi de ne pas avoir trop de

témoins de ses essais. Il avait regardé faire ceux qui savaient déjà, il avait écouté ce que lui disait Paynel, mais il pensait, à part lui que les meilleures leçons sont celles de l'expérience, et qu'avec de la volonté il arriverait bien à faire comme tous ces gens qui n'étaient ni plus adroits ni plus vigoureux que lui.

Il se lançait sur la glace à toute vitesse, comme s'il avait voulu faire une glissade, et donnait, en effet, à ceux qui le regardaient l'impression qu'il risquait de se tuer. Assez vite sa méthode, qui avait du moins le mérite de l'audace, se perfectionna un peu, et il se mit à patiner réellement, mais en gardant l'un des deux pieds obstinément attaché à la glace, tandis que l'autre seul se soulevait et le faisait avancer.

— Les deux jambes à la fois! mon général, lui criait de nouveau Paynel, désolé, malgré son scepticisme ordinaire, qu'un général donnât au public le spectacle d'un patineur aussi peu correct.

Cependant, Duprat se rendait compte lui-même de ses défauts et, grâce à ses propres observations comme aux appels de Paynel qu'il entendait sans en avoir l'air, il s'appliquait maintenant à se servir également et uniformément de ses deux jambes. Aussi, avant la fin de la première séance, se sentait-il assez maître de lui pour revenir vers la société et faire admirer ses progrès. Il était plus fatigué qu'il ne le disait, et même qu'il ne se l'avouait à lui-même. Mais il savait maintenant comment s'y prendre et il était décidé à recommencer ; car, depuis quelque temps, il tenait plus que jamais à se conserver alerte et ingambe et à bien montrer qu'il restait capable de tout ce que faisaient les jeunes.

Marguerite et Marcelle étaient enchantées de leur journée, mais il leur semblait que le plaisir avait été plus vif au début qu'à la fin, et elles attribuaient cette impression à l'immobilité monotone de la course en traîneau, que ne variaient pas suffisamment quelques causeries et quelques flirts. Elles avaient vu bon nombre de dames qui savaient déjà patiner ou qui apprenaient, et elles étaient bien décidées, l'une et l'autre, à en faire autant. Duprat en savait assez déjà pour les guider dans leurs premiers essais. Et puis n'y avait-il pas là Paynel, Randal, Boucher, d'autres encore, qui seraient trop heureux de leur donner la main pour leur permettre de s'enhardir et de faire leurs premiers pas?

Elles n'avaient ni l'une ni l'autre l'intrépidité fataliste de Duprat et son absolu mépris de tout danger. Leurs progrès furent donc un peu moins rapides que les siens. Mais elles avaient la volonté de réussir, des professeurs zélés, et l'avantage de s'exercer tous les jours. Aussi, avant une semaine, étaient-elles capables de s'aventurer sur la glace sans guide et sans appui, et même d'essayer

déjà quelques-unes des fantaisies savantes dans lesquelles Paynel était passé maître.

Le petit cercle du tennis se trouva reconstitué, avec plus de régularité. Car, comme on ne pouvait savoir le temps que durerait le froid, on tenait à en profiter et on ne manquait presque pas de séance. Toutes les après-midi, on était au complet, heureux de se rencontrer et de pouvoir, presque d'emblée, reprendre les propos de la veille. L'idée d'un nouveau plaisir devait naturellement germer dans les têtes de cette jeunesse avide d'amusement.

Paynel, le premier, proposa d'organiser une fête sur la glace. Son idée fut accueillie et discutée et, à force d'être envisagée et retournée sous toutes ses faces, le projet finit par prendre des proportions auxquelles son auteur n'avait pas pensé tout d'abord.

On tomba d'accord qu'avec une admirable étendue de glace comme celle que l'on devait à la nature, on pouvait réunir autant de monde que l'on voudrait, et que ce serait quelque chose de charmant que d'y donner une fête de nuit, parée et costumée, à la clarté des torches et des braseros. On ne lancerait pas d'invitations proprement dites : on préviendrait non seulement dans les environs, mais aussi loin que l'on avait des chances d'avoir du monde, et l'on recevrait tous ceux qui se présenteraient. Pour mettre un peu de choix, cependant, on décida que la fête serait une fête de charité, donnée au profit des victimes du froid. La somme exigée pour entrer sur la glace écarterait ceux qui n'auraient fait qu'encombrer sans ajouter à la beauté de la fête, et le motif charitable suffirait à faire accepter la présence de ceux qu'en d'autres circonstances on aurait mieux aimé ne pas avoir à coudoyer.

Le bruit s'en répandit aussitôt dans La Fère, ainsi que la date de la fête, que l'on fixait déjà assez rapprochée pour n'avoir pas trop à craindre le dégel, quoique le froid parût bien établi. La nouvelle se répandit promptement jusqu'à Laon et Soissons, et, de l'autre côté, jusqu'à Saint-Quentin et Compiègne. Dans toutes ces villes, il y avait des gens que n'effrayait pas l'idée d'un voyage à La Fère, ne fût-ce que pour y passer une soirée. Mais cette immense fête sur la glace avait quelque chose de si original et de si tentant que bien des gens de Paris, et même d'au delà, prévenus par des amis ou simplement par quelques journaux qui en parlèrent, se promirent de venir assister à ce curieux spectacle, qui avait semblé jusque-là le privilège de la Russie et des pays du Nord.

Le jour fixé, la petite ville fut envahie. C'était bien autre chose, cette fois, que l'affluence prévue et limitée des soirées chez le général! L'hôtel de *l'Europe* et l'hôtel du *Grand Cerf* eurent toutes leurs chambres louées jusqu'aux combles et durent installer

des lits et des matelas dans leurs salles à manger. Il fallut ensuite se rabattre sur les hôtels de qualité inférieure, puis sur les auberges et les cabarets. Quand tout fut loué, quand on eut retenu des chambres chez quelques habitants de bonne volonté, il y eut des retardataires, réduits à consulter l'*Indicateur* pour y trouver un train leur permettant de s'en retourner après la fête terminée. C'étaient justement ceux-là les plus à plaindre, parce qu'ils habitaient le plus loin. Mais un souffle de bonne humeur avait passé sur la ville et l'on prenait gaiement les pires contretemps.

On avait décidé de commencer tôt. A partir de neuf heures, on arrivait dans la prairie.

A l'entrée se tenaient deux officiers, un flot de rubans à l'épaule, à qui on montrait les cartes payées à l'avance ou qui en délivraient contre argent à ceux qui n'en avaient pas. On peut dire que c'était un tribut volontaire, car on n'avait placé de commissaires nulle part ailleurs, et il était facile de pénétrer par bien d'autres endroits. Les curieux en avaient profité, et des hauteurs de Charmes et d'Andelain tout un peuple de spectateurs regardait de loin.

Sur la glace, on attachait ses patins ou on se les faisait attacher par des soldats, qui chaussaient les messieurs pendant que quelques bonnes d'officiers rendaient aux dames le même office.

On s'élançait alors et l'on pouvait admirer d'un coup d'œil le spectacle.

Pendant toute la journée et dans la soirée encore jusqu'au dernier moment, les artilleurs avaient travaillé pour tout installer. Le vestiaire où l'on déposait pardessus et manteaux, ainsi que le buffet où l'on pouvait se réconforter de punch et de boissons chaudes, étaient marqués par des lanternes vénitiennes en forme de grosses boules rouges. La glace était éclairée par les brasiers disposés de place en place pour permettre à ceux qui ne patineraient pas de venir se réchauffer, et surtout par des torches dont les unes étaient fixées à des poteaux et dont les autres étaient portées par des sous-officiers qui allaient et venaient en se remplaçant.

Presque tout le monde s'était conformé au programme, et s'était déguisé.

— Vous verrez, avait dit Paynel, qu'il y aura une femme désireuse de montrer ses épaules et qui sera costumée en merveilleuse. Il n'y a pas de fête possible sans merveilleuse.

Mais Paynel en était pour sa prédiction : il n'y avait que des costumes strictement fermés. Les déguisements empruntés aux pays du Nord étaient naturellement les plus nombreux. Il y avait même un Lapon muni d'énormes raquettes.

A côté des paysannes russes et sibériennes, des moujiks et des boyards, il y avait aussi des costumes empruntés à toutes les époques et à tous les pays. De tout temps on a eu des toilettes d'hiver et y a-t-il rien de plus charmant qu'une mignonne Française du dix-huitième siècle, bien emmitouflée de manteaux et de fourrures, le nez rose enfoncé dans son manchon et descendant de sa chaise en donnant la main à un petit maître, armé, lui aussi, contre le froid?

Quelques officiers avaient usé de la permission de venir en uniforme. Mais le plus grand nombre s'étaient facilement improvisé un costume polonais de fantaisie, avec un dolman et un bonnet de fourrure. On remarquait aussi çà et là des costumes de fantaisie. La jeune fille de Compiègne, qui n'avait pas encore trouvé l'officier dont elle devait faire la fortune et le bonheur, était en *Folie* et, avec son costume clair, ses grelots et sa marotte, elle donnait à ceux qui la regardaient une impression de froid, tant il semblait que tout cela allait mal avec la température ambiante. Mais elle en semblait si peu incommodée, toute gaie et babillante, que l'on cessait vite de la plaindre, supposant qu'elle devait être en dessous bien rembourrée d'étoffes chaudes.

Marguerite et Marcelle étaient déguisées toutes deux en Hollandaises charmantes, auprès de qui l'on venait en foule solliciter la faveur d'un tour sur la glace quand elles consentaient à se quitter pour un instant.

Duprat portait un dolman bordé d'astrakan, avec un bonnet qui avait l'air de ne pas être autre chose qu'un bonnet de voyage, et quand on lui demandait en quoi il était costumé, il répondait, en riant, qu'il n'en savait rien lui-même.

Mme Clarens, qui n'avait pu se dispenser d'être là pour accompagner sa fille, était déguisée en Catherine de Russie. Mais le déguisement consistait uniquement en un diadème fabriqué à la maison et en une grande pelisse qui l'enveloppait de la tête aux pieds. Clarens était venu, lui aussi. Il allait tout à fait bien maintenant et ne portait plus sa canne que pour rappeler aux autres son accident. Cependant, il n'aurait pas osé se lancer à patiner et il se contentait, bien drapé dans un vaste paletot fourré, de se chauffer à l'un des brasiers en regardant la foule et en échangeant un mot avec les officiers qui venaient lui demander de ses nouvelles. Son seul regret, qu'il n'osait pas exprimer tout haut, était qu'on n'eût pas songé à installer quelque part une table de jeu.

Il y avait de temps en temps des divertissements concertés à l'avance, signalés par un appel de trompette et par une haie de porte-torches. Aussitôt, de tous les coins de la plaine glacée, les

patineurs égarés arrivaient au galop pour faire cercle, et c'était une lutte de vitesse avec de petits cris joyeux et inquiets de la part des femmes qui craignaient d'arriver en retard. On s'amusa surtout d'un duel entre un arlequin gigantesque et un polichinelle tout petit, l'un armé de la batte, l'autre d'un bâton. Les deux adversaires étaient aussi lestes l'un que l'autre et, dans leurs attaques comme dans leurs parades, mêlaient d'une manière comique les coups de l'escrime ordinaire, de l'escrime au sabre et de l'école de la canne. Leurs armes n'étaient pas bien redoutables malgré le bruit qu'elles faisaient, mais on avait eu soin d'en frotter le bout avec du blanc d'Espagne, de sorte que les spectateurs jugeaient des coups aux marques laissées sur les costumes.

Le dénouement avait été ménagé pour piquer la curiosité. Polichinelle qui, depuis quelques instants, semblait particulièrement molesté, fit tout à coup le grand écart et au moment où l'autre se penchait pour achever sa victoire, lui asséna en plein visage un coup dont Arlequin porta la trace en blanc sur son masque. Ce dernier, comme épouvanté de cette riposte inattendue, se retourna brusquement et se mit à fuir en grande vitesse, poursuivi par son adversaire, le bâton dans les reins. Tous les spectateurs, voulant voir la fin, se mirent alors à leurs trousses. Mais les deux compères avaient de l'avance et ils filaient si lestement qu'ils eurent en quelques minutes dépisté tous les poursuivants. On les chercha de tous côtés sans pouvoir retrouver leur trace, et sans que personne les reconnut par la suite. Polichinelle et Arlequin s'étaient-ils entredévorés? L'hypothèse parut un peu cruelle, et les plus avisés supposèrent qu'ils étaient tout simplement allés changer de costumes.

Après le spectacle amusant et bouffon, on eut le spectacle galant. Il s'agissait cette fois d'un quadrille hollandais dansé par des paysans et des paysannes. Les dames étaient Marguerite et Marcelle avec deux jeunes filles du régiment, les rôles d'hommes étaient tenus par quatre jeunes officiers, dont Paynel, qui avait dû, pour la circonstance, sacrifier son monocle à la couleur locale. La musique du régiment les accompagnait en sourdine, avec assez de précision pour que le dernier pas de chaque figure coïncidât avec la dernière mesure des instruments. A chaque pose, un applaudissement de l'assistance remerciait les artistes, qui semblaient se trémousser autant pour leur plaisir que pour celui de la galerie. En même temps, quatre ou cinq jeunes gens, une bourse à la main, circulaient de groupe en groupe et profitaient de la bienveillance et de la gaieté des spectateurs pour solliciter leur charité en faveur des pauvres.

Au premier rang du cercle formé autour des danseurs, Duprat

regardait tour à tour sa sœur, heureuse et gaie, donnant la main au petit Randal, et Marguerite, vers qui Paynel, son cavalier, se penchait de l'air fat et vainqueur qui lui était ordinaire. Pour la première fois peut-être le général se trouvait choqué des manières de son neveu. Il connaissait sa réputation et trouvait qu'il aurait dû réserver ses hommages pour d'autres que pour une jeune fille dont il n'était pas digne. Il se proposait de lui en glisser un mot et de lui dire à ce sujet toute sa façon de penser.

Cependant, une fois la danse achevée, ce qu'il eut de plus pressé, ce fut de s'approcher de Marguerite pour la féliciter de son succès et l'emmener avec Marcelle se reposer au buffet. Là, on se rencontra avec Clarens et Mme Clarens, auxquels il renouvela ses compliments.

Assez vite, les deux jeunes filles se trouvèrent remises et très désireuses de retourner sur la glace. Au même moment, Paynel arrivait droit sur Marguerite, avec l'intention manifeste de lui offrir la main. Le général ne put résister au plaisir de la lui enlever.

— Mademoiselle, lui dit-il, quoique je ne sois pas un patineur aussi distingué que votre ami Paynel, me ferez-vous l'honneur de m'accepter pour cavalier?

Marguerite fit un signe d'assentiment et ils partirent. Après quelques allées et venues au milieu de la foule, ils s'élancèrent avec l'intention de s'isoler un peu vers l'espace laissé libre, du côté où coulait la rivière, que l'extrême rapidité du courant empêchait de geler. Un sous-officier, qui sans doute avait reconnu le général, s'était lui aussi détaché de la foule et de loin les éclairait des reflets de sa torche.

Quand ils furent à quelque distance, ils se retournèrent un instant pour regarder la fête. A la lueur des brasiers dont la fumée embrumait les contours, le décor avait quelque chose d'un rêve. Le bruit des voix, le grincement des traîneaux et des patins glissant sur la glace, leur arrivait atténué et confus. La foule ne semblait plus qu'un grouillement sombre où éclatait parfois un éclair dû au chatoiement d'un costume clair. De loin, ce bruit, cette joie, semblaient quelque chose de factice et de singulier, presque inexplicable. Duprat et Marguerite sentirent une seconde la mélancolie des soirs de fête, et il leur sembla meilleur, plutôt que de revenir à la gaieté bruyante, de s'enfoncer plus avant dans le calme du silence et de la nuit. Ils avaient ralenti leur allure; tournant le dos à la fête, ils savouraient la fraîcheur piquante du vent et l'éclat pâlissant des étoiles, à l'approche du jour. Ils restaient silencieux tous les deux, l'âme et le corps à demi engourdis.

Tout à coup, Duprat dit à Marguerite :

— Eh bien, Mademoiselle, êtes-vous satisfaite? Vous êtes-vous amusée autant que vous l'espériez?

— Oh! oui! plus même que je ne croyais... C'est quelque chose de si nouveau, de si original... Et puis, tout le monde est toujours si aimable pour moi...

Ce n'était rien, cette phrase jetée au hasard, sans intention précise. Cela suffit pourtant pour faire vibrer Duprat d'un frisson de jalousie, comme celui dont il avait été saisi en voyant Marguerite danser avec Paynel, et tout de suite, comme tous les amoureux, il éprouva le besoin d'être éclairé dans son doute, de savoir le rival qu'on lui préférait. Sans autre précaution que de voiler d'un peu d'ironie l'émotion de ses questions, il l'interrogea sur les jeunes gens dont il la voyait entourée tous les jours, bien convaincu que c'étaient les seuls qu'elle connût et qu'elle pût remarquer.

Elle lui répondit sur le même ton de plaisanterie discrète et, quoiqu'il ne pût savoir si ses paroles ne cachaient pas un sous-entendu, il s'enchantait de l'entendre parler d'eux tous comme de simples compagnons de plaisir avec qui elle ne songeait qu'à rire et s'amuser comme une enfant. Il insistait, précisant sa pensée, et elle, un peu embarrassée, déclarait, en secouant sa jolie tête, qu'aucun d'eux ne l'intéressait et ne l'occupait plus que les autres : Randal était trop timide, Jacquet trop vieux, Ageron trop muet. Quant à Paynel, elle hésitait un peu, se souvenant qu'il était le neveu du général, mais c'était peut-être celui qui lui plaisait le moins avec ses airs de scepticisme et sa bonne opinion de lui-même.

— Je suis très content de ce que vous me dites là, reprit Duprat. Ce n'est pas que ce ne soient tous de très aimables garçons, même Paynel, pour qui vous vous montrez un peu dure... Mais... oui, je suis très content...

Ils étaient arrivés, dans leur course, très loin du reste de la foule, dans les environs de la rivière dont en entendait le clapotement. La torche qui les éclairait continuait à tournoyer autour d'eux. Duprat s'arrêta un instant pour reprendre haleine, la parole coupée par l'émotion.

Elle aussi tremblait, le cœur battant à coups précipités, sentant poindre cette déclaration qu'il lui avait laissé deviner plus d'une fois déjà, mais qu'il n'avait jamais encore formulée. Sans doute, elle avait connu un autre amour et un autre amoureux, plus jeune, mieux fait pour elle, semblait-il, plus capable de se faire aimer. Mais celui-là n'avait jamais parlé et, quelle que soit la bouche qui les prononce, il y a dans les mots d'amour un mystère si doux que, sans même savoir ce qu'elle en penserait et ce qu'elle y répondrait, elle était délicieusement remuée à l'idée de les entendre.

Après quelques secondes d'attente, Duprat avait pris courage. Il allait parler, elle le sentait au redoublement d'angoisse qu'elle éprouvait, lorsque tout à coup ils entendirent un bruit de chute à l'eau, suivi d'un cri humain, et, en même temps, la torche qui les éclairait s'éteignit en grésillant.

— Un homme à la rivière! cria Marguerite.

Elle s'affolait, épouvantée, poussant des exclamations entrecoupées, impuissante à bouger, les pieds collés à la glace. Duprat, lui, arraché à son rêve, s'était aussitôt ressaisi, maître de lui, calme et lucide. Il comprit que s'il courait à l'endroit d'où il avait entendu partir le cri, il arriverait trop tard, alors que l'homme aurait été déjà emporté par le courant. La seule chance de le sauver étant de le devancer, Duprat se lança aussitôt le long de la rivière, cherchant de l'œil un arbre auquel il pourrait s'accrocher.

Il avait fait environ cent mètres à toute vitesse lorsqu'il aperçut ce qu'il cherchait. Il ralentit alors son allure, et avec toutes sortes de précautions, il arriva jusqu'à l'arbre qu'il étreignit. L'arbre, par bonheur, avait poussé un peu de travers, de sorte qu'il surplombait la rivière et que Duprat, en étendant le bras, arrivait jusqu'au milieu du courant. Il n'avait pas pris autant d'avance qu'il l'avait imaginé, car à peine était-il installé pour guetter qu'il aperçut un corps flottant à la dérive.

Il fallait agir vite à cause de l'extrême rapidité du courant. Le général s'allongea le plus qu'il put, étendant la main, et, au moment où le corps passait, il essaya de le saisir. Il avait mal calculé son mouvement et le dolman lui glissa entre les doigts. Mais il put, au dernier moment, saisir une des jambes et arrêter ainsi le corps que le courant allait reprendre.

Mlle Clarens, pendant ce temps, s'était approchée. Duprat, qui ne voulait pas l'exposer au danger, et qui comprenait qu'à lui seul il ne viendrait jamais à bout de son sauvetage, lui cria de loin :

— N'approchez pas, Mademoiselle. Allez chercher du secours, tout de suite et très vite!

Il avait une voix si brève, si impérative qu'elle n'hésita pas, tourna les talons et courut du côté de la fête, dont on apercevait au loin la lueur comme un reflet d'incendie. En attendant, Duprat s'occupa à trouver une position moins insoutenable. La force du courant était telle que le corps lui pesait horriblement au bout du bras et qu'il craignait à chaque instant de desserrer malgré lui ses doigts raidis. Il avait peur aussi que l'eau, en passant sur la figure du malheureux qu'elle couvrait presque, ne l'étouffât comme s'il avait été au fond de la rivière. A force de volonté, il arriva à tirer un peu le corps à lui, puis, en serrant vigoureusement les cuisses, il put rendre libre

un de ses bras et petit à petit amena le noyé jusqu'à l'arbre. En remontant ses mains tout le long du corps, il finit par le saisir sous les bras et, le laissant flotter au fil de l'eau, il n'eut plus qu'à le maintenir la tête à l'air, ce qui rendait sa tâche beaucoup moins pénible.

Cependant cette nouvelle fatigue commençait à devenir insupportable, lorsqu'il aperçut, se dirigeant de son côté, un groupe de patineurs dirigés par Marguerite, accompagnée elle-même de Marcelle.

Il leur cria de loin de n'approcher qu'avec prudence, car il craignait qu'un accès de hâte n'amenât un second malheur.

Les sauveteurs avaient songé à aller chercher dans une des maisons voisines de la prairie un paquet de cordes, sans lesquelles le sauvetage eût été impossible. Avec toutes les précautions que dictait Duprat, on lui lança un bout de corde qu'il passa autour des bras de l'artilleur; il fit alors un nœud qu'il assujettit de son mieux et, sur un signal de lui, on se mit à haler le corps dont il continuait à diriger les mouvements.

En quelques minutes, le corps fut hissé sur le sol et Duprat, en s'aidant d'une seconde corde qu'on lui avait lancée, quitta son tronc d'arbre et vint se joindre au groupe des officiers qui le félicitèrent de son sang-froid.

Le médecin-major, aussitôt que le corps avait été amené à terre, s'était approché pour donner au noyé les soins nécessaires. Il constata tout de suite que le cœur battait encore : d'après le récit même du général et de Marguerite, le corps n'avait séjourné dans l'eau que quelques instants; la syncope, qui persistait, avait dû être causée surtout par l'émotion et par le brusque saisissement du froid au moment de la chute. Pendant que le médecin procédait à son examen, des officiers se penchaient pour essayer de reconnaître la figure; un d'eux déclara :

— Je ne sais pas qui ça peut bien être. Il ne doit pas être de La Fère...

Un lieutenant du 29e s'approcha.

— Vous avez raison. C'est un sous-officier de la garnison de Laon qui s'appelle Pierre Bréville.

— De Laon? dit alors Duprat. Comment se fait-il qu'il soit ici?

Pendant que le général, d'un ton de colère, posait cette question à laquelle personne ne pouvait répondre, le nom circulait de bouche en bouche et, en une seconde, il arriva jusqu'à Marguerite qui se tenait au dernier rang du cercle, encore tout émue, et peu attirée par le spectacle de la souffrance.

En entendant le nom de Pierre, elle écarta ceux qui se trouvaient devant elle, se fraya un passage jusqu'au centre du groupe,

se pencha par-dessus l'épaule du médecin, puis, battant l'air de ses bras, elle tomba à la renverse sur la glace.

Ce fut alors un émoi d'un nouveau genre. On s'empressa autour d'elle, on lui frappa dans les mains. Duprat fit remarquer qu'il valait bien mieux emmener les malades en un endroit où il serait plus commode de leur donner des soins.

Heureusement, on avait songé au véhicule nécessaire pour le noyé et on avait amené un grand traîneau pouvant contenir plusieurs personnes. On plaça, au fond, côte à côte, le sous-officier et la jeune fille, bien enveloppés de couvertures; Duprat s'installa en face d'eux pour les garder, puis Paynel et Boucher poussèrent le tout et, en cinq minutes, ils furent au lieu de la fête.

La gaieté et les jeux n'avaient pas complètement cessé. Car on avait eu soin de ne prévenir qu'un petit nombre de personnes, afin de ne pas effrayer inutilement la foule et aussi pour éviter un encombrement qui aurait provoqué d'autres accidents. Mais quand on vit arriver à toute vitesse le traîneau contenant deux corps immobiles, semblables à deux cadavres, il y eut un grand mouvement dans la foule, qui s'empressa autour du buffet où l'on venait de transporter Bréville et Mlle Clarens. On commençait déjà à raconter des histoires à leur sujet et à s'inquiéter, lorsqu'on vint rassurer l'assistance en lui apprenant que les deux malades, ranimés par la chaleur du brasier auprès duquel on les avait placés et par les boissons qu'on leur avait fait prendre, avaient rouvert les yeux et se trouvaient mieux.

Lorsqu'on les vit ressortir en traîneau, il y eut une immense acclamation et des hourras poussés en leur honneur, qui les accompagnèrent jusqu'au bout de la prairie, où une voiture était venue les chercher pour conduire Bréville à l'hôpital et Marguerite à l'hôtel du général, où Marcelle devait lui céder son lit.

Quand l'émotion causée par l'incident se fut un peu calmée, quelques enragés parlèrent de continuer. Mais l'entrain n'était plus le même : une ombre de tristesse obscurcissait la fin de la fête. On se sentait fatigué, on éprouvait le besoin de regagner son lit. Les officiers constataient qu'ils n'auraient que le temps de changer de costume pour aller faire en tenue leur visite au quartier. La lumière des torches commençait à palir devant celle qui pointait dans le ciel. Le jour se levait.

V

Marguerite fut sur pied le lendemain et Pierre quelques jours plus tard. Le seul danger à craindre, la fluxion de poitrine, avait été évitée et après avoir risqué de périr, le sous-officier en état

quitte pour un gros rhume et une forte courbature. Les Clarens avaient fait prendre tous les jours de ses nouvelles, Mme Clarens avec un véritable intérêt, son mari avec plus d'indifférence et avec cette idée de derrière la tête que, si le jeune homme mourait, ce serait un obstacle de moins à ses projets. Quant à Marguerite, elle avait été d'abord, comme son évanouissement l'avait prouvé, bouleversée par l'accident. Mais lorsqu'il fut bien établi que Pierre ne courait aucun danger, elle n'éprouva plus que du dépit de s'être laissée émouvoir si profondément pour peu de chose. Si Pierre avait fait alors une longue et cruelle maladie, il est probable qu'elle eût sérieusement réfléchi sur la légèreté avec laquelle elle l'avait oublié et qui avait amené cette tentative de suicide; car elle n'admettait pas l'explication que le principal intéressé donnait de sa chute, disant qu'il ne savait pas la rivière si proche et qu'il n'en avait pas entendu le bruit. Il est même possible que Marguerite, inquiète, affolée, se fût alors juré à elle-même de réparer tous ses torts envers Pierre en n'acceptant pas d'autre mari que lui. Mais les choses n'avaient pas tourné d'une façon aussi tragique. Pierre avait été retiré de l'eau après un plongeon de quelques secondes; c'est à peine si on avait eu le temps de s'intéresser à son sort et de craindre un peu pour lui, puisque dès le lendemain, on était pleinement rassuré et que lui-même n'osait pas avouer un suicide ridiculement manqué.

Ce qui dominait désormais dans l'esprit de Marguerite, c'était une sourde irritation à l'idée des droits qu'elle sentait bien que Pierre croyait avoir sur elle. Il avait dû entendre parler de son intimité avec Marcelle et avec le général. Il en avait été piqué de jalousie, et c'était évidemment dans un but d'espionnage qu'il avait quitté sa garnison et qu'il était venu assister à la fête sur la glace. Là, il avait vu Duprat causant amicalement avec Marguerite et, dans un moment de folie, il avait voulu échapper, même par la mort, au spectacle d'un entretien pourtant bien innocent. Qu'avait-il donc espéré? Sur quoi fondait-il ses espérances? Avait-il jamais parlé? Marguerite lui avait-elle jamais fait la moindre promesse? Non; elle était restée libre comme il l'était lui-même, et si elle avait la fantaisie d'en aimer et d'en épouser un autre, il n'avait aucun droit de lui en vouloir ou de lui reprocher son infidélité. Il est bien probable, toutefois, que si Pierre avait été dès lors lieutenant et qu'il fût venu en grande tenue demander la main de Marguerite, les souvenirs d'autrefois se seraient réveillés et que devant l'amour jeune tout le reste se fût effacé. Mais Pierre n'était que sous-officier, Pierre était loin et il ne se rappelait à elle que par un coup de tête désagréable d'abord et agaçant ensuite.

Duprat, au contraire, avait eu, dans la circonstance, tout le beau rôle. C'était lui qui avait sauvé son rival, et plus tard, quand le noyé une fois ramené à la vie, il avait songé à le punir pour avoir quitté Laon sans permission, il avait sans trop de peine levé les arrêts, à la prière de Clarens, envoyé en émissaire par sa fille. Duprat n'était plus tout jeune, sans doute, mais c'était le seul reproche qu'on pût lui adresser. D'ailleurs, sans essayer le moins du monde de dissimuler quelques-unes de ses années, il ne paraissait pas son âge et paraissait aussi souple et aussi vigoureux que bon nombre de ses officiers. Il l'avait bien prouvé en sauvant Pierre et n'en avait ressenti, par la suite, ni la moindre crise de rhumatisme, ni le plus léger refroidissement. Il aimait Marguerite : la jeune fille aurait été aveugle si elle ne s'en était pas aperçue, et il n'était pas besoin de la déclaration interrompue de la fête sur la glace pour qu'elle sût à quoi s'en tenir sur son secret. Elle était flattée de penser qu'elle avait fait impression sur un tel homme, et il lui semblait qu'il y aurait de l'ingratitude à ne pas répondre au sentiment qu'on lui témoignait par de l'amitié, une amitié plus vive et plus chaude que celle qu'elle éprouvait pour d'autres compagnons de jeux et tenant de l'affection passionnée qu'elle avait vouée à la sœur du général.

L'idée d'un mariage avec Duprat ne lui paraissait ni invraisemblable ni répugnante. Elle savait ce qu'est un général aux yeux des officiers qui l'entourent, le respect avec lequel il est accueilli, la soumission avec laquelle on l'écoute, les prévenances avec lesquelles il est obéi. Si jamais elle devenait la femme de Duprat, elle participerait à tout cela, elle serait un personnage, elle aussi. Elle jouirait de sa fortune, elle serait la première dans toutes les fêtes qu'il donnerait, et le soir, au lieu de s'en retourner dans sa petite et modeste maison de Tergnier, elle s'endormirait dans le luxe d'un hôtel que son imagination embellissait encore. Qu'était-ce, à côté de cela, que l'existence modeste et gênée de la femme d'un petit lieutenant sans avenir? Marguerite éprouvait parfois un serrement de cœur à la vue de certaines robes étriquées qu'elle apercevait dans les rues de La Fère et qu'elle savait appartenir à des femmes d'officiers. Ah ! si Pierre avait parlé, peut-être l'écho de ses paroles aurait-il suffi à dissiper ces visions. Mais Pierre n'avait rien dit, Duprat seul avait parlé et, en pensant à lui, la jeune fille se sentait agréablement remuée dans sa vanité, dans son goût du plaisir et aussi un peu dans son cœur.

Duprat, lui, avait très vite vu clair dans ses sentiments. Après la première émotion de retrouver dans les traits de la jeune fille un souvenir de celle qu'il avait aimée autrefois, il avait compris que, dans le plaisir qu'il éprouvait à la voir et à causer avec elle, il y

avait autre chose que l'évocation d'un fantôme. Il n'avait pas résisté à l'amour. Il ne pensait pas que la fidélité, si longtemps gardée à la morte, lui fît un devoir de fermer à jamais ses yeux et son cœur. Sa grande douleur s'était usée. Le temps avait cicatrisé sa blessure. Il garderait toujours à celle qu'il avait perdue une place privilégiée, mais il ne se croyait pas condamné à se refuser les joies de l'intérieur et du foyer. Marguerite, sans doute, avait vingt ans à peine, elle était jolie, elle plaisait à d'autres qu'à lui, mais elle était pauvre, sans dot ou à peu près, et il n'était guère vraisemblable qu'un de ces charmants officiers qui se faisaient un plaisir de patiner ou de valser avec elle, consentît à l'épouser rien que pour ses beaux yeux. Elle n'était donc pas tant que cela libre de se choisir un mari tout à fait à son gré, et Duprat se rendait très bien compte qu'il était mieux qu'un pis aller. Sans parler de tout ce qu'il y avait de flatteur pour la jeune fille à devenir la femme d'un général, et d'un général tel que lui, il avait deviné chez elle des sentiments de respect tendre dont il pouvait à tout hasard se contenter, et qu'il ne désespérait pas de voir plus tard dégénérer en amour.

S'il avait su ce que Pierre avait été un moment pour la jeune fille, il eût hésité ; il est même probable qu'il eût compris le danger de ses projets et qu'il y eût renoncé. Mais il ne savait rien. L'intérêt même que Marguerite portait au jeune sous-officier n'avait pas suffi pour lui dessiller les yeux. Elle s'était trouvée mal en le reconnaissant. N'était-ce pas explicable par les émotions de toutes sortes qu'elle venait d'éprouver, auxquelles s'était joint tout à coup le chagrin de retrouver dans celui qu'on n'était pas encore sûr de ramener à la vie l'ancien commis de son père? Les relations de la famille Clarens avec Pierre ne suffisaient-elles pas encore à expliquer les démarches faites pour que Duprat levât la punition qui lui avait été infligée? Il aurait fallu avoir déjà des soupçons pour se tourmenter de pareils incidents, et Duprat était le moins soupçonneux des hommes. Il attribuait la présence de Bréville sur la glace au désir de voir la fête, sa chute à une imprudence, et l'intercession de Clarens à un intérêt bien naturel. Il ne regrettait même pas sa déclaration interrompue. Il avait eu l'occasion de sauver la vie d'un homme, et il s'était montré à celle qu'il aimait dans une attitude d'héroïsme qui ferait plus pour sa cause que de belles phrases.

Il ne se pressait pas de conclure par une demande qu'il savait inévitable. Il voyait Marguerite trois ou quatre fois par semaine. Il était libre de lui parler, de lui faire comprendre ses sentiments par ses prévenances et ses attentions. Cela était plein de charme. Il avait tout le loisir de rêver à son bonheur futur, et il attendait,

sans même la hâter de ses vœux, une circonstance qui ferait éclater un secret dont bien des gens commençaient à se douter autour de lui.

Mme Clarens n'avait pas été la dernière à s'en apercevoir. Après en avoir été d'abord étonnée et même choquée, elle avait fini par s'y faire et même par trouver la chose naturelle. Ce qui la révoltait encore un peu, c'était que Marguerite eût si vite oublié Pierre. Elle aurait voulu, pour l'honneur de son sexe, qu'elle eût eu plus de mémoire. Mais il est bien évident que ce n'était pas à elle à se montrer plus intransigeante que sa fille. Tant qu'elle avait cru que l'amour du jeune homme était partagé, elle avait pu consentir en pensée à un mariage modeste, mais où il y aurait un des éléments du bonheur. Elle n'en avait pas moins dès lors gémi sur la médiocrité à laquelle se condamnait le jeune ménage. Avec Duprat, rien de pareil à craindre. Il tenait de son père, sinon de la fortune, du moins une très belle aisance, et avec sa solde et plus tard sa retraite, il mettrait sa femme plus qu'à l'abri du besoin. Qui sait même si, à la suite de quelque folie de son mari, il n'y aurait pas là une suprême ressource? Il va sans dire que, bien qu'elle songeât d'abord aux intérêts matériels du jeune ménage, elle pensait aussi à l'honneur que ce serait d'avoir un pareil gendre. Car il serait son gendre, elle n'en doutait pas. Sans doute, il tardait à découvrir ses intentions. Mais il en viendrait là tôt ou tard, et Marguerite serait avant peu Mme la générale.

Celui qui aurait voulu le plus presser les choses, c'était Clarens. Tout s'était passé comme il l'avait souhaité, grâce à son habileté, et surtout grâce aux événements qu'il avait simplement inclinés du côté où il voulait les voir tourner. Il avait eu un mouvement d'inquiétude, le soir de la fête, lorsqu'il avait vu sa fille évanouie, couchée dans le traîneau à côté de Pierre Bréville. Mais l'accident et ce qui en était résulté, lui avait fait bien voir qu'il n'avait plus désormais à se tourmenter d'un amour auquel sa fille ne pensait plus. Après l'émotion du premier jour, elle avait semblé se désintéresser de Pierre et ne joindre que par convenance ses prières à celles de ses parents pour lui faire lever sa punition. Il n'y avait donc plus d'obstacle à craindre de ce côté, et Clarens ne doutait pas qu'à la première occasion il n'eût le plaisir d'accorder à son ancien camarade la main de Marguerite. Quelle réponse ce serait à l'égard de ceux qui n'avaient pas encore oublié les histoires du temps passé et qui continuaient à lui faire grise mine! Avec Duprat pour gendre, on pouvait se présenter partout la tête haute, et ce serait à l'occasion un protecteur dont on avait droit de tout attendre. Grâce à lui, Clarens espérait bien obtenir un poste supérieur à celui

de Tergnier, une recette particulière, une perception dans une grande ville, peut-être même à Paris. Enfin, comme il pensait à tout, il se disait que, le jour où il aurait besoin d'argent, son gendre serait là à qui il pourrait s'adresser avec toute chance de réussir.

Malheureusement, il fallait encore attendre, et c'est ce qui irritait Clarens. Il n'avait ni la patience heureuse et romanesque de Duprat, ni le calme fataliste de sa femme et de sa fille. Tout était disposé pour gagner. Il avait en mains tous les atouts. Il ne pouvait pas supporter qu'on le tînt en suspens plus longtemps. Il aurait voulu pouvoir pousser Duprat l'épée dans les reins, et il se promettait bien, si les circonstances le permettaient, de dire le mot ou de faire le geste qui le forcerait à agir.

Pendant sa réclusion forcée, il avait souffert de ne pas jouer. Dès qu'il fut guéri, il se dédommagea de sa sagesse involontaire. Il passait toutes ses soirées au cercle et, de temps en temps, il annonçait brusquement son intention de faire un petit voyage pour voir un ami ou simplement pour se distraire. Mme Clarens savait ce que cela voulait dire, et elle n'avait pas de peine à discerner, d'après la figure de son mari, le succès de ses sorties. Un soir, il lui arriva à huit heures, pâle, l'air fatigué, refusant de répondre à ses questions. Il se fit servir un peu de viande froide qui restait du dîner des deux femmes et aussitôt, prétextant la migraine, il alla se coucher. Vers dix heures, Mme Clarens qui s'était couchée, elle aussi, pour réparer la fatigue de plusieurs soirées passées au travail, fut réveillée par le bruit de la porte d'en bas qui se fermait. Elle se leva et, sans prendre le temps de passer une robe, courut à la chambre voisine où son mari dormait d'ordinaire sur un lit pliant. Le lit était défait et vide. De là, en retenant son haleine et en assourdissant le bruit de ses pas pour ne pas être entendue de sa fille, elle descendit au bureau. Le coffre-fort était ouvert, le portefeuille était vide : on venait d'y enlever dix mille francs qui devaient être versés, quatre jours plus tard, à la Trésorerie générale.

Mme Clarens tomba sur une chaise, étouffant un cri de désespoir et d'angoisse, qui ne devait pas arriver jusqu'aux oreilles de Marguerite. Ce qu'elle avait redouté, et si souvent, était donc enfin arrivé. Car le doute n'était pas possible. Elle ne supposait pas que le crime eût été commis par des voleurs ordinaires. Le voleur, elle le connaissait. Il devait, en ce moment, se jeter dans un wagon du train de nuit, serrant sous son bras le portefeuille qui n'était pas à lui et qu'il allait jeter sur le tapis vert, comme il avait fait de sa fortune et de la dot de sa femme. Comment ne s'était-elle pas doutée de ce qui allait se passer? Comment avait-elle pu s'endormir sous le coup d'une pareille menace? Peut-être aurait-il suffi qu'elle

fût là, qu'elle dît un mot pour empêcher l'irréparable. Cependant, il restait une lueur d'espoir et, pour la première fois depuis qu'elle était mariée, elle faisait des vœux pour le succès de son mari et, les dents serrées, les mains jointes, elle murmurait au milieu de soupirs entrecoupés : « Mon Dieu ! mon Dieu ! faites qu'il gagne ! »

De toute la nuit elle ne put dormir, torturée par toutes les idées qui l'assaillaient : le versement nécessaire, la position perdue, le déshonneur inévitable, leur fille condamnée à la misère. Le lendemain, elle parut au premier déjeuner avec une figure qui effraya Marguerite, mais s'obstinant à espérer jusqu'au bout, elle se refusa le soulagement de lui confier son tourment et de noyer dans les larmes une part de sa douleur. Vers une heure et demie, Clarens rentra et en voyant ses yeux creux, sa physionomie décomposée, sa femme n'eut pas besoin de l'interroger pour savoir la vérité. D'un pas lourd, harassé, il monta jusque dans leur chambre, s'abattit dans un fauteuil, et d'une voix de colère il laissa tomber ces mots :

— Eh ! bien oui, j'ai perdu, j'ai perdu..., j'ai tout perdu..., je n'ai plus qu'à me tuer !...

Mme Clarens eut un sursaut de frayeur. C'était là une des visions qui l'avaient le plus cruellement obsédée pendant sa nuit d'agonie : son mari couché à terre, sanglant, le front troué d'une balle. Mais presque aussitôt elle réfléchit. Elle savait qu'il portait toujours sur lui un revolver pour se protéger, disait-il, contre les rôdeurs de nuit, quand il rentrait tard, et peut-être aussi pour tenir en respect à l'occasion quelques-uns des habitués des endroits sinistres qu'il fréquentait. Du moment que, son dernier billet disparu, il ne s'était pas fait sauter la cervelle, c'est qu'il ne voulait pas mourir, et après le premier frisson de terreur, Mme Clarens n'eut plus qu'un sourire pour sa lâcheté.

Il devait se raccrocher à un suprême espoir, et, en effet, il leva les yeux vers sa femme, et d'une voix un peu plus calme, il dit :

— Il y a un homme qui pourrait me sauver.

Elle eut une illumination.

— Duprat !

— Oui, Duprat !

Cette idée qui semblait jaillir à l'instant même de son cerveau, il la portait en lui-même depuis la veille, et c'était elle qui avait achevé de faire de lui un voleur. Au moment où il fouillait dans la poche de sa femme pour y dérober son trousseau de clefs, alors que, tremblant d'être trahi par le grincement d'une porte ou d'une serrure, il enlevait du coffre-fort la liasse de billets qui craquait entre ses doigts, il croyait bien avoir épuisé la mauvaise chance et

trouvé la combinaison qui lui rendrait au centuple l'argent risqué... Mais, pour se donner du courage, pour se voiler à lui-même l'infamie de l'acte qu'il commettait, il se disait :

« Il y a Duprat... Duprat qui paiera pour moi, s'il le faut. »

Et cela avait suffi pour le décider à tenter la dernière bataille avec de l'argent volé. De cet argent maintenant, il ne restait plus rien ; et il n'avait pu rentrer chez lui que grâce à un billet de retour pris à l'avance. Ce qui lui avait paru la suprême chance ne lui semblait plus, au moment de la tenter, aussi sûre que la veille. Il répétait machinalement :

— Oui, Duprat... celui-là pourrait me sauver...

Sa femme essayait de chercher autre chose. Il lui semblait que c'était une nouvelle infamie que de spéculer ainsi sur les sentiments que leur fille avait inspirés, et de lui imposer un mariage qu'elle ne serait plus libre de refuser. Et pourtant quel autre parti prendre? Ecrire à des parents, à des amis? Leur avouer l'épouvantable chose? Qui pouvait assurer qu'une aussi cruelle confession serait utile? Et il fallait agir, agir vite. L'échéance était prompte, rien ne pouvait la reculer, et l'on n'avait pas de temps à perdre en démarches. D'autre part, elle savait bien que Duprat consentirait à tout, que, de ce côté, on n'avait à craindre ni refus ni indiscrétion. Mais elle ne voulait pas que la démarche fût tentée sans que l'on eût auparavant consulté celle qui se trouvait y être si intimement intéressée. Elle appela Marguerite après avoir fait sortir Clarens. Elle trouvait que le père serait assez abaissé par le récit qu'elle allait faire sans qu'il assistât, par surcroît, à sa propre déchéance. Marguerite était à moitié préparée d'avance à quelque chose d'affreux par la physionomie de sa mère qu'elle avait remarquée le matin, par l'absence de son père, par sa rentrée imprévue, enfin par son conciliabule avec sa femme. Elle écouta en silence ce que sa mère avait à lui dire, ne trahissant les émotions qu'elle ressentait que par l'alternative de ses rougeurs et de ses pâleurs.

Quand sa mère eut fini, elle n'eut qu'un mot :

— Oui... Il n'y a que M. Duprat qui puisse nous sauver.

Ainsi donc, elle avait eu la même idée que son père. Le premier homme, le seul à qui elle eût songé, c'était Duprat, et elle ne semblait pas effrayée de l'engagement que ce serait pour elle qu'un pareil service demandé et obtenu. Mme Clarens, devant l'accord de sa fille et de son mari, n'avait qu'à céder. Il fut convenu que ce serait elle qui se rendrait à La Fère. C'eût été pour Clarens une humiliation trop cruelle, et la présence de Marguerite aurait eu quelque chose de choquant. Un instant, Mme Clarens avait songé à lui demander de tenter une démarche auprès de Marcelle pendant

qu'elle-même agirait auprès de son frère. Mais on y avait renoncé, pensant qu'il valait mieux mettre le moins de monde possible dans l'horrible confidence.

Lorsque, vers cinq heures, Mme Clarens sonna à la porte de Duprat, le général était sorti. Elle demanda qu'on ne prévînt pas Marcelle, mais la jeune fille avait entendu sa voix, et, en un instant, elle était auprès d'elle surprise de la voir seule, inquiète déjà de la santé de Marguerite. Elle fut vite rassurée sur ce point. Mais son étonnement ne fit que grandir lorsqu'elle entendit Mme Clarens lui déclarer qu'elle avait absolument besoin de parler à son frère, et qu'elle attendrait son retour à quelque heure qu'il dût rentrer. Sa pâleur, la peine qu'elle avait à parler, les larmes qu'elle refoulait étaient assez significatives pour que la jeune fille comprît que tout cela cachait un malheur. En tremblant, elle interrogea Mme Clarens qui se dérobait, elle redoubla ses questions et, tout à coup, la malheureuse femme tomba en sanglotant dans les bras de la jeune fille, et, au milieu d'un flot de larmes, laissa échapper son secret. Au premier moment, Marcelle parut écrasée de cette révélation, et, ne songeant qu'à son amie, elle ne cessait de répéter :

— Pauvre! pauvre Marguerite!

Presque aussitôt, elle comprit qu'il ne fallait pas laisser sans consolation la misérable créature qui continuait à pleurer sous le poids de sa honte.

— Vous avez très bien fait de penser à nous, Madame, nous sommes vos meilleurs amis. Mon frère fera tout pour vous. D'ailleurs, s'il ne voulait pas, j'ai ma dot dont je puis disposer... Mais non... Mon frère ne laissera à personne le soin de vous obliger. Il le fera pour vous, pour Marguerite... Ne pleurez pas, Madame, je vous en prie... Cela me fait tant de peine de vous voir pleurer. Je vous assure que vous n'avez plus besoin de vous tourmenter. Mon frère est si bon! Et, tenez, il vaut mieux que vous m'ayez tout raconté. Comme cela, vous n'aurez pas le chagrin de le lui dire vous-même. C'est moi qui m'en chargerai et je vous assure que votre cause est en bonnes mains.

Lorsqu'elle entendit rentrer Duprat, elle courut au devant de lui, l'entraîna dans son cabinet de travail et, d'une haleine, lui répéta les confidences qu'elle venait d'entendre. Duprat en parut beaucoup moins étonné qu'elle ne l'avait été elle-même. Depuis quelque temps déjà, il n'avait plus guère d'illusions sur le compte de Clarens. Il avait entendu parler de longues et fréquentes visites au cercle, de parties qui se prolongeaient tard dans la nuit. Il savait qu'il jouait ailleurs, qu'il avait perdu de grosses sommes, et il s'était plus d'une fois effrayé de l'idée qu'un tel homme devait tôt ou tard

être tenté de puiser dans sa caisse, le jour où il aurait à payer une dette ou à se refaire d'une grosse perte. Il n'hésita pas un instant à accorder le service qu'on lui demandait, avant même que sa sœur lui eût expliqué ce que l'on attendait de lui. Il courut près de Mme Clarens pour ne pas la laisser plus longtemps dans une attente cruelle et il eut soin de lui faire ses offres de service sans rappeler d'une manière trop précise la catastrophe qui les rendait nécessaires.

— Je vous remercie d'avoir songé à moi, Madame. Je n'ai pas ici, vous le comprenez, la somme indispensable. Mais je me la procurerai le plus vite possible... dès demain. Je pourrais écrire à mon banquier. Il suffirait d'un retard de la poste, d'une lettre égarée pour tout compromettre. J'irai moi-même à Paris, et, dès demain, dans l'après-midi, vous aurez la somme... Ne me remerciez pas... Nous vous retiendrions avec plaisir à dîner... Mais vous devez être pressée de rassurer les vôtres. J'ai fait préparer la voiture qui va vous conduire à Tergnier... Non, non... ne me remerciez pas... A demain... à demain...

Le lendemain, comme il l'avait promis, Duprat partit pour Paris par le premier train, courut chez son banquier retirer les dix mille francs dont il avait besoin et, toujours courant, ne fit qu'un saut jusqu'à la gare. A Tergnier, il avait donné rendez-vous à sa sœur, pensant qu'il serait plus délicat que l'argent passât par ses mains.

Marcelle s'en fut donc seule sonner chez les Clarens, demanda à voir Marguerite, et aussitôt lui glissa dans la main un petit portefeuille contenant la somme libératrice. Marguerite, qui avait peine à se croire sauvée du cauchemar dont elle était hantée depuis la veille, remerciait en balbutiant, comme si elle n'eût pas été sûre de ce qu'on lui tendait. Marcelle lui dit à voix basse :

— Prenez!... Tout y est.

Marguerite alors éclata.

— Ah! que vous êtes bonne! Que votre frère est bon! Comment pourrons-nous jamais vous témoigner notre gratitude?...

Marcelle eut un sourire :

— Je pense que mon frère vous le dira un jour où l'autre.

Et alors les jeunes filles émues s'embrassèrent en silence.

Duprat cependant ne se pressait pas de faire sa demande. S'il y avait mis trop de hâte, il lui aurait semblé qu'il venait exiger le paiement du service rendu. Pour la même raison qui lui avait fait choisir sa sœur comme intermédiaire, il jugea que cette fois encore il valait mieux ne pas paraître en personne. Qu'il se fût adressé à Clarens, à sa femme ou à la jeune fille elle-même, il sentait bien qu'on ne pouvait pas lui répondre par un refus, à lui. Marcelle, cette fois encore, était toute indiquée pour être le porte-parole de

son frère et elle accepta la mission qui lui était confiée avec le petit frémissement de plaisir que fait éprouver à toute femme un secret d'amour.

Un jour que les deux jeunes filles étaient seules dans la chambre de Marcelle, celle-ci, le regard un peu de côté, la voix légèrement tremblante, demanda à son amie :

— Avez-vous jamais pensé, ma chérie, quel plaisir ce serait si un jour nous devenions deux sœurs?

Marguerite ne répondait rien, prise à l'improviste par cette question que, pourtant, elle avait devinée sur les lèvres de Marcelle. Marcelle hésitait, déconcertée par ce silence. Elle reprit plus bas :

— Ce serait charmant... Nous ne nous quitterions plus jamais... Et puis, mon frère vous aime tant... C'est oui, n'est-ce pas? Dites-moi que c'est oui?...

D'un mouvement instinctif, les deux jeunes filles s'étaient rapprochées l'une de l'autre. Marcelle avait pris entre ses bras la taille de Marguerite et celle-ci, s'abandonnant, laissant retomber sa tête sur l'épaule de Marcelle, si bien que sa bouche se perdait au milieu d'un fouillis de frisons blonds, à la hauteur de l'épaule, et, attendrie, alanguie par cette étreinte, elle murmura tout bas, au milieu des cheveux qui assourdissaient encore sa voix.

— Oui, c'est oui!

Et un baiser scella la promesse.

Dès le soir, Marguerite raconta à sa mère ce qui s'était passé, et Mme Clarens crut de son devoir de le redire à son mari. Clarens était enchanté que ce mariage, qu'il avait si vivement souhaité, fût enfin une affaire décidée ou sur le point de l'être. Il y voyait pour lui toutes sortes d'avantages; avantages d'amour-propre et avantages d'intérêt. Mais, depuis quelque temps, il s'imposait une réserve absolue en ce qui concernait les actes des siens. Il n'approuva ni ne blâma, et se contenta de dire qu'il laisserait sa fille entièrement libre d'agir à sa guise. Quant à Mme Clarens, elle était pleinement heureuse de cette solution. Sa joie n'aurait été gâtée que si elle avait vu sa fille l'accepter avec quelque répugnance. Mais Marguerite avait dit oui, sans que personne l'y eût forcée, sans que même on eût pu lui donner un conseil. On avait donc le droit de supposer qu'il n'y avait dans son cœur ni regret, ni arrière-pensée, et c'était pour Mme Clarens, au sortir des émotions poignantes par lesquelles elle avait passé, un calmant et un réconfortant que de songer que sa fille serait à l'abri des tracas et des misères de la vie. Il y avait même, tout au fond de sa pensée, un retour sur elle-même. Elle espérait bien que l'angoisse de se sentir perdu avait pour jamais guéri son mari de l'envie de recommencer. Mais cependant si, par

un malheur qu'elle ne voulait pas croire possible, il succombait une seconde fois à la tentation, c'était une sécurité de savoir que son gendre était assez riche et assez généreux pour réparer les folies d'un beau-père.

Il n'y avait pas jusqu'à Marguerite qui ne fût tout à fait heureuse. En d'autres circonstances, elle aurait sans doute rougi par devers elle de l'infidélité dont elle se rendait coupable envers Pierre. Mais elle avait justement ce qu'il fallait pour faire taire les scrupules de sa conscience. Elle payait, en épousant Duprat, la dette de son père. Ce n'était pas un mariage de convenance, d'intérêt ou d'amour auquel elle consentait. C'était quelque chose de bien plus beau, un mariage de sacrifice. Cette idée gonflait son cœur d'orgueil et donnait à l'union qu'elle allait conclure une couleur romanesque qui la lui faisait accepter avec joie.

Dès le lendemain, Duprat vint faire la demande officielle dont il savait d'avance la réponse. Il fut convenu qu'on se hâterait. Les fiancés se connaissaient, et le général disait avec une pointe d'ironie mélancolique :

— Il ne faut pas tarder pour que je ne sois pas trop décati pour la noce...

Le jour du mariage, Marguerite se sentit plus que jamais fière de celui qu'elle épousait, en voyant la modeste église de Tergnier remplie de toute la foule de ceux qui avaient voulu venir des quatre coins de la France apporter à Duprat les vœux qu'ils faisaient pour son bonheur. Elle n'eut qu'un instant pénible, c'est lorsque, descendant l'église au milieu d'un murmure flatteur qui saluait sa beauté, au son de la musique militaire qui arrivait par bouffées, elle dut détourner la tête pour ne pas apercevoir plus longtemps le regard d'un simple maréchal des logis d'artillerie dans les yeux de qui elle crut lire de la douleur et de la colère.

Pierre Clésio.

La suite prochainement.

L'EXPOSITION DES PRIMITIFS FLAMANDS

A BRUGES

I

Il y a quelques années se formait, à Bruges, un comité dont on confiait la présidence à un ministre d'Etat : il s'agissait de réunir dans une exposition spéciale les tableaux des primitifs flamands disséminés dans les musées d'Europe, les collections d'amateurs, les béguinages, les églises et les établissements hospitaliers de Flandre. C'était pour satisfaire les dilettantes, exaucer les vœux des critiques ou des historiens de l'art flamand; c'était surtout pour donner comme un renouveau de gloire aux grands noms de la peinture flamande, et permettre au public de mieux connaître ou de mieux apprécier l'art des Memling ou des van Eyck. Grâce aux efforts des organisateurs, à l'adhésion empressée des collectionneurs de tous pays et de quelques musées d'Europe, grâce surtout au patronage du roi Léopold et du prince héritier, les nombreuses difficultés qui avaient surgi et menaçaient le projet ont été surmontées. L'exposition des primitifs flamands s'est ouverte en juin 1902 à Bruges-la-Morte.

C'est bien dans cette ville du moyen âge, aux rues silencieuses et désertes, dans la résidence artistique des ducs de Bourgogne, protecteurs des peintres flamands, qu'il fallait grouper les œuvres des maîtres qui ont immortalisé l'art des Flandres. Tout concourt à donner aux visiteurs l'illusion de vivre au temps où Hans Memling travaillait dans le silence de l'atelier à la châsse de sainte Ursule ou au mariage mystique de sainte Catherine. Il leur suffit, avant de visiter l'exposition, de faire le tour de la ville, en suivant les canaux où se promènent avec indolence les cygnes blancs, pour retrouver le souvenir des artistes du quatorzième et du quinzième siècle autour des bassins d'eau tranquille et dormante, près de la porte de Gand ou de la porte Maréchal, le long du quai Vert et sur les

bords du lac d'Amour. Les sons gais et perçants des carillons leur rappelleront que jadis, à ce signal, le drapier quittait sa navette et l'artiste son pinceau, et qu'aux tintements de la cloche communale, bourgeois et artisans affluaient sur la grande place pour y deviser à l'ombre du beffroi.

C'est précisément sur cette grande place que, par un respect très délicat des choses du passé, les Brugeois ont voulu placer leur exposition. Elle se tient dans l'hôtel du gouverneur de la Flandre occidentale, un bel édifice de style gothique qui, quoique de date récente, rappelle les plus somptueux palais de la Bruges médiévale. Les arcatures gothiques, les ogives lancéolées, les balcons sculptés comme de la dentelle, donnent bien l'impression de la richesse architecturale de la Bruges des Memling. Ici, comme à Ravenne, comme à Assise ou à Sienne, il semble que ce soit toute une civilisation qui revive dans son cadre même.

II

Il faut savoir un gré infini aux organisateurs d'avoir tenté, par un groupement très savant, de nous faire comprendre comment naquit, se développa et se transforma la vie artistique de la Flandre pendant plus de deux siècles. L'exposition semble divisée en deux parties : dans l'une, nous assistons à la formation et à l'épanouissement de la vieille école flamande; dans l'autre, nous nous rendons compte de la manière dont se modifia, sous l'influence d'éléments étrangers, l'art des van Eyck et des Memling.

De tous les tableaux des primitifs réunis, sous les magnifiques tapisseries de la Renaissance flamande, autour de la châsse de sainte Ursule qui reste comme le symbole gracieux et naïf de l'école, une très douce impression d'unité se dégage. Visiblement, le tempérament individuel ne joua pas ici le même rôle que dans l'art italien de la même époque. Non pas que ce tempérament se soit discipliné et plié volontairement à des règles artistiques communément acceptées, mais les hommes, dont les œuvres sont aujourd'hui rapprochées, pensèrent et sentirent de même. Ils furent religieux et idéalistes, plus attachés à l'au-delà des sentiments qui se reflètent dans une physionomie, qu'à la beauté de certaines attitudes ou de certains mouvements du corps. Ils renouvelèrent et perfectionnèrent l'art des enlumineurs de missels et de manuscrits, sans subir les influences païennes qui dominèrent si vite en Italie. Ils purent emprunter à l'Italie des procédés de groupement, des paysages, une coloration plus chaude, mais l'âme

italienne leur demeura profondément étrangère. Né à l'ombre des églises et des monastères, leur art est tout pénétré de la foi du moyen âge; et rien ne montre mieux combien il fut du moyen âge, en effet, que cette uniformité apparente qui est un caractère des mouvements artistiques antérieurs à la Renaissance.

Pourtant, il ne faut pas s'en tenir à cette première impression. Presque tout est en nuances dans un art aussi délicat. Mais le grand charme d'une promenade dans les salles des primitifs de l'exposition de Bruges est de percevoir ces nuances et de discerner les individualités qui, pour se détacher sans violence de l'ensemble et rester fidèles à une même tradition, n'en sont pas moins réelles.

La première salle de l'exposition appartient aux van Eyck, les fondateurs de l'école des primitifs et ses représentants les plus énergiques. Le grand tableau de l'hôpital Saint-Jean, *la Vierge, l'Enfant Jésus entourés de saint Dominique, de saint Georges et du donateur*, occupe la place d'honneur. De fait, il est le plus parfait et aussi le plus caractéristique de ces peintres. Quel que soit le charme du groupe central, de la Vierge et de l'Enfant Jésus, ce n'est pas sur lui que se fixe l'attention, mais sur les trois hommes. Dans une école toute de grâce et de délicatesse, l'énergie avec laquelle sont traités ces trois portraits d'hommes reste quelque chose d'exceptionnel. On ne trouverait peut-être pas chez Dürer lui-même de tête comparable à celle du prieur bénédictin agenouillé dans sa robe blanche. Comme chez tous les primitifs, la physionomie est grave et recueillie, mais les traits sont accentués, marqués d'une touche très ferme, sans aucune trace de cette minutie scrupuleuse et un peu mièvre que les miniaturistes transmirent aux peintres flamands. Par l'expression idéaliste de leurs personnages, les van Eyck sont des primitifs, mais ils ont la conception d'un art réaliste tout différent. Leurs *Adam et Eve*, envoyés par le musée de Bruxelles, sont de grandes figures traitées avec ampleur et même avec une rudesse où seules des gaucheries d'exécution et une certaine raideur rappellent l'art du quinzième siècle. Leur portrait de femme n'a rien de la langueur gracieuse des portraits de Memling ou de Gérard David. C'est se faire une idée inexacte des van Eyck que de les juger uniquement d'après la série de petits tableaux exposés sous une même vitrine, qui semblent détachés d'un missel, d'un charme tout hiératique et d'une expression ingénue. A voir l'ensemble de leurs œuvres rassemblées pour la première fois, on a la sensation de novateurs qui ne se contentèrent pas d'une formule déterminée et qui dépassèrent dans plusieurs de leurs tentatives, non seulement leurs contemporains, mais leurs successeurs. Les véritables disciples

des van Eyck furent bien moins les Flamands du quinzième siècle que Holbein et Dürer.

C'est bien cette impression que les organisateurs ont voulu nous donner en plaçant à côté des van Eyck les plus anciens des primitifs flamands. Bien qu'ils aient été leurs élèves, ils ont beaucoup plus qu'eux un caractère archaïque et une uniformité un peu sévère. Comme les maîtres, van der Weyden, Hugo van der Goes, sont préoccupés de traduire des expressions de physionomie. Mais ils appliquent les procédés qu'ils ont appris avec quelque gaucherie et ils ne cherchent pas à les renouveler. Dans le tableau de van der Goes, *le Christ devant Pilate*, les attitudes sont raides, la composition confuse, mais l'expression du Christ et celle de Pilate sont presque dignes des van Eyck. A de certains moments, van der Goes s'élève à un art supérieur, mais c'est quand il évite les scènes d'ensemble et se confine dans le portrait. Le musée de Glasgow a envoyé une tête de saint Victor, qui est un morceau admirable. Le saint, tête nue, entouré d'une cuirasse, s'avance austère et méditatif; la dignité, la sévérité attendrie de l'expression ne sont pas inférieures à celle du saint Georges que Dürer devait signer plus tard.

On sent vivre dans un pareil chef-d'œvvre la pensée et l'âme même des van Eyck. Mais beaucoup des anciens primitifs flamands échappèrent à leur influence. Voici, dans la salle même des Memling, une série de tableaux d'un Flamand anonyme, qui fut un précurseur ou un contemporain moins habile du peintre de Bruges. Ils représentent la légende de sainte Ursule : la fuite de la sainte pour éviter un mariage que le roi d'Ecosse, son père, voulait lui imposer; son voyage dans les pays rhénans, à Cologne et à Bâle, son arrivée et sa réception à Rome, son martyre au retour à Cologne. Cet ensemble est curieux comme une première ébauche de la fameuse châsse de Memling. Mais ni l'exécution ni le coloris ne permettent de le lui attribuer. Par la composition des différentes scènes, le souci de l'intérêt dramatique, la continuité des légendes, il semble l'œuvre d'un imagier qui s'essaierait à devenir un peintre. On y retrouve la grâce féminine, le fini minutieux de certaines miniatures. Les qualités de fermeté et d'ampleur des van Eyck ont disparu. Il semble que les grands peintres aient trop demandé à leurs contemporains et à leurs successeurs. Les uns essayèrent de les imiter, en y réussissant parfois; les autres revinrent, en le perfectionnant, à l'art traditionnel des miniaturistes. Memling et Gérard David procèdent de ces derniers beaucoup plus que des novateurs. Mais tant par leur valeur personnelle que par l'importance de l'art du peintre depuis les van Eyck, ils devaient, tout en

se rattachant à la tradition, créer à côté des maîtres de Maestricht une école nouvelle.

Memling et Gérard David, de Bruges, occupent la place d'honneur de l'exposition. Aussi bien sont-ce les seigneurs du lieu, les maîtres de Bruges. Le nom de Memling est depuis longtemps inséparable de celui de Bruges. La salle de l'hôpital Saint-Jean, où étaient conservés les chefs-d'œuvre du peintre, était comme le sanctuaire où des pèlerins dévots venaient saluer chaque année dans l'adoration des Mages, le mariage mystique de sainte Catherine, et la châsse gothique où est peinte la vie de sainte Ursule, des symboles fidèles de l'âme de la vieille cité. Mais si l'exposition actuelle ne nous révèle point Memling, elle nous aide à mieux le connaître, et à préciser un certain nombre de problèmes que l'art du maître avait posés.

Il faut reconnaître d'abord que Memling ne fut pas aussi simple qu'on l'a représenté. Quand on avait parlé naguère de la grâce féminine du peintre de Bruges, de ses vierges frêles et mélancoliques, qu'une pensée trop pesante pour leur corps débile semble alanguir, de l'harmonieuse simplicité de ses draperies, et qu'on s'était récrié sur la naïveté et la poésie de la châsse de sainte Ursule, il semblait qu'on eût défini le charme si particulier de ce primitif qui devenait comme le représentant exquis de tous les primitifs. En réalité, Memling subit des influences complexes que l'exposition d'aujourd'hui nous permet d'analyser.

Continuateur des miniaturistes flamands, il subit l'influence italienne. Un certain nombre de scènes tirées de la vie de saint Ildefonse, des tableaux envoyés par les musées espagnols et italiens nous prouvent qu'il voyagea ou tout au moins qu'il eut des relations dans les pays méditerranéens. Dans deux de ces tableaux principalement, l'influence italienne est très marquée. Une *Annonciation* provenant d'une collection particulière nous présente une Vierge qui s'incline doucement, soutenue par un enfant à la longue chevelure blonde. Le groupe rappelle tout à fait les toiles des Florentins précurseurs ou contemporains de Sandro Botticelli; quant au concert céleste des Séraphins groupés autour du Seigneur, il est conçu à la manière de l'Angelico ou de Benozzo Gozzoli.

Presque contemporain des van Eyck et contemporain de van der Goes et de van der Weyden, Memling ne pouvait se soustraire à l'attrait que l'art de ces maîtres exerçait sur les imaginations. Des collections particulières et des musées étrangers ont envoyé à Bruges un certain nombre de portraits de Memling. Le peintre nous apparaît sous un aspect que deux toiles de l'hôpital Saint-Jean

nous laissaient seulement soupçonner. Les portraits de Memling procèdent de la même conception que ceux des van Eyck et, comme eux, ils ont le charme rare de traduire sous des traits réels une sentimentalité presque idéale. Le donateur à la robe rouge peint sur un des volets de l'admirable tableau du duc de Devonshire est bien le frère du Bénédictin de van Eyck ou du saint Victor de van der Goes.

Toutefois, Memling, s'il subit certaines influences, les détourna au profit d'un art tout personnel et original. Epris de grâce, d'harmonie et d'idéal, il ne vit dans les procédés des peintres italiens que des moyens de réaliser ce qu'il ressentait et il ne leur prit que des formes, des paysages de fonds de tableaux où il mit sa propre sensibilité, qui est celle d'un Flamand et d'un homme du moyen âge. Ce qui le charma dans les van Eyck, ce fut moins la tentative de ces peintres vers un art plus réaliste que la poésie dont leur réalisme était tout pénétré. Il resta le peintre des légendes divines et des vierges mystiques et il ne chercha chez les autres que des moyens de fixer dans des décors et des compositions plus amples ce que les missels et les vieux manuscrits renfermaient de plus exquis.

L'équilibre était malaisé à garder entre l'idéalisme de Memling et la mise en scène que le peintre n'acceptait que pour lui donner sa valeur. Chez Gérard David de Bruges il penche déjà du côté de la composition et du décor. L'arrestation et le supplice du *Juge prévaricateur*, sur l'ordre de Cambyse, sont de grandes compositions à nombreux personnages. Une étude minutieuse du costume, des poses recherchées, quelquefois violentes, des effets dramatiques, y indiquent des soucis que Memling ne connut pas, mais en se laissant séduire par l'attrait du monde extérieur, Gérard David reste, malgré tout, épris de l'âme flamande. Son *Baptême du Christ par saint Jean-Baptiste*, sa *Vierge et l'Enfant Jésus* sont des chefs-d'œuvre aussi purs que ceux de Memling.

Tout autour de Memling et de Gérard David les organisateurs de l'exposition ont réuni les tableaux anonymes qui se rattachent à la même conception artistique. Plusieurs ne sont pas inférieurs à ceux des maîtres, soit par le sentiment, soit par l'exécution. On avait un moment songé à attribuer à Memling une *Adoration des Mages* et une *Cène* dont l'auteur reste inconnu. Tous réunis forment un ensemble rare où le visiteur connaîtra ce que le moyen âge a produit de supérieur en art et en sentiment avant d'être remplacé par la civilisation païenne de la Renaissance.

III

Ce n'est pas un des moindres attraits de cette exposition que de montrer comment l'art flamand, après Memling et Gérard David, va se transformer, se diversifier et se rattacher insensiblement à d'autres écoles. L'histoire de cette évolution est écrite tout entière dans une série de salles qui forment comme la deuxième partie de l'exposition de Bruges.

L'art des van Eyck et des Memling trouvait son cadre tout formé dans le triptyque d'église. Au centre était la grande scène, sur les deux volets des portraits du donateur et de sa famille guidés par un saint Georges, une sainte Barbe ou une sainte Ursule vers un Dieu protecteur. Les portraits isolés étaient des fragments détachés du triptyque. Ce type de tableau devient de plus en plus rare dans la seconde moitié du quinzième siècle. L'art sort de l'église et se mêle au monde. Il pénètre dans les palais où les princes tiennent leur cour et dans les hôtels où se réunissent les corporations de métiers. Bientôt même il deviendra populaire et mystique. De la grande peinture religieuse sort insensiblement la peinture de portrait, la peinture anecdotique et même la peinture populaire. Chacune d'elles, inspirée à l'origine par une pensée religieuse, ne tarde pas à copier la réalité quotidienne et, à la fin du quinzième siècle, le grand mouvement idéaliste du quatorzième et de la première moitié du quinzième siècle ne se fera plus sentir que chez quelques isolés.

Déjà chez Gérard David les tendances nouvelles qui devaient altérer l'art religieux commençaient à se manifester. L'exposition de Bruges nous a révélé un peintre contemporain de Gérard David, qui est doublement intéressant et par son talent personnel et par le caractère de ses tableaux : Gérard d'Outremont. Son *Saint Joseph au Temple*, son *Christ tombant sous le poids de la Croix*, sa *Descente de Croix* ne rappellent que de très loin la simplicité des van Eyck et des Memling. En toilettes de brocart et en hennins, en longues robes d'étoffes d'or, en bonnets fourrés avec l'aigrette, en armures damasquinées, les dames et les seigneurs de la cour du Téméraire font invasion dans l'art religieux. Le tumulte des foules se substitue au calme recueillement des vierges, des saints, et des donateurs très pieux. Les attitudes violentes de gens amoureux d'action et de vie font oublier les gestes lents à peine esquissés des primitifs. Avec la civilisation bourguignonne, l'Italie conquiert le domaine que les mystiques abandonnent. Saint Georges, saint Victor, sainte Ursule, sainte Gudule sont oubliés pour sainte Catherine de Sienne ou saint François d'Assise. Aux

mariages mystiques et aux scènes de la Passion, les peintres préfèrent les visions apocalyptiques et les Jugements derniers. Les sibylles apparaissent pour la première fois dans l'art flamand.

Les vieux maîtres qui ne peuvent plus empêcher les éléments étrangers de s'emparer de l'église défendent mieux l'art du portrait. C'est qu'ici ils avaient posé le principe éternellement vrai du genre, l'équilibre harmonieux de la réalité et de l'idéal. C'est aussi que par le portrait ils avaient franchi souvent le portail de l'église et s'étaient mêlés au monde profane. Ils avaient évoqué dans les traits de ceux qui les entouraient les sentiments et les états d'âme qu'ils prêtaient à leurs saints et à leurs saintes. Ce Quantin Metzys qui peignit pour les corporations des portraits de maîtres de guildes et qui fixa les traits des plus riches bourgeois de son temps et de leurs épouses est bien leur élève. Il a le souci de la dignité; il s'efforce, au delà des expressions passagères de la physionomie, de traduire les sentiments les plus profonds de l'âme humaine dans leur caractère général et éternel. Les portraits d'homme et de femme de l'exposition de Bruges sont d'une belle tenue, d'une expression solennelle et recueillie. Et quelque chose de la grâce naïve des saintes de Memling subsiste dans les portraits de jeunes filles du maître de la demi-figure, et surtout dans les portraits de femmes de Jean Mabuse, qui attestent qu'il resta fidèle à la tradition des primitifs moins par sentiment religieux que par le culte de la délicatesse et de l'élégance féminines. Il est peut-être le premier qui aima les vieux maîtres, tout en se sentant très loin d'eux, pour leur caractère archaïque, leur langueur et leur naïve douceur.

Mais un attachement de ce genre qui est presque d'un dilettante montre que si certains procédés subsistaient, l'âme même des primitifs disparaissait. Les contemporains de Philippe le Beau étaient charmés par l'idéal moins sévère de l'Italie païenne. Combien cette femme de Mostaert, cette patricienne à la lourde chevelure, d'une beauté orgueilleuse dans ses riches parures, est loin des vierges douces qui sont agenouillées dans les salles précédentes. Elle est d'un autre art et d'un autre pays. Elle est née dans le cadre d'une Florence ou d'une Venise; elle est comme une intruse dans les cités des béguinages au ciel chargé de brume. Elle s'y installe pourtant en reine et en conquérante, la première des belles créatures dont s'éprendra Rubens. Tous ces gentilshommes de Pourbus en pourpoint de velours noir, portant la collerette et la dague en coquille ne descendent pas de ces donateurs qui courbaient leur front devant les saints des vieilles Flandres. Ils font partie de la plus brillante des cours, et s'ils admettent parmi eux quelques bourgeois, c'est que ceux-ci sont devenus leurs égaux

par l'orgueil de leur richesse et des hautes fonctions qu'ils occupent dans la cité. L'amour du luxe, le sentiment de leur individualité, la corruption de la vie de cour ont fait de ces hommes et de ces femmes comme des étrangers dans la patrie de Memling, et ils vont chercher dans la plus raffinée de toutes les civilisations les raisons de comprendre la vie et surtout d'en jouir.

Pourtant la vieille Flandre, que délaissent les gentilshommes et les riches marchands, n'est pas complètement oubliée. Chez beaucoup de corporations subsiste le respect de traditions séculaires et c'est pour eux que peignent les bons maîtres Quantin Metzys et Petrus Christus. Dans une boutique d'orfèvre remplie des anciens joyaux d'église du quatorzième et du quinzième siècle saint Eloi vend un anneau d'or à un jeune couple. Le saint a la dignité qui convient à un marchand d'une des plus riches corporations. Le jeune homme et la jeune femme se tiennent dans une attitude presque respectueuse. Encore que le donateur agenouillé fasse défaut, le tableau pourrait être accroché à Notre-Dame ou à Saint-Jacques dans les chapelles des corporations. Et ce gros banquier qui marchande avec la Mort et lésine pour racheter même sa propre existence a dû orner une des salles où les membres des corporations célébraient par des banquets leurs fêtes patronales.

Dans la vie des Flandres de la fin du quinzième siècle le riche bourgeois, le noble n'existent pas seuls. Le peuple des artisans et des petits marchands lui aussi réclame sa part de joie et comme la consécration par l'art de ses fêtes et de ses kermesses. Malicieux et satiriques, van Bosch et le vieux Breughel vont lui donner satisfaction et en l'amusant s'amuser eux-mêmes. A la foire de Gand ou d'Anvers, Breughel a vu les yeux des gens en fête s'agrandir de convoitise devant l'étalage d'un charcutier où s'alignent des saucisses fumantes et d'un pâtissier dont les tartelettes rangées en ligne serrée forment une armée appétissante. Il rentre dans son atelier et le tableau de l'exposition de Bruges s'esquisse peu à peu. Un arbre se dresse sous un ciel lourd de juillet. Un soldat, un écrivain, un artisan rêvent la bouche ouverte. Des mauviettes rôties leur tombent dans la bouche. Au fond du tableau le compagnon de saint Antoine accourt gras et rose, découpé en tranches, portant sur lui-même le couteau, la fourchette, les assaisonnements nécessaires pour le savourer. Le laboureur a choisi le bon coin; il s'est endormi à l'ombre d'un hangar couvert de tartelettes qui glissent lentement dans le gouffre qui s'ouvre entre ses mâchoires. Et voilà la première ébauche de la fable, *l'Homme qui attend la fortune dans son lit*.

Breughel est un bon conteur populaire; van Bosch est un poète

épique à sa manière. Ses héros sont des êtres surnaturels à corps humain, à tête de chien, de fouine, d'hyène ou de blaireau. Ils courent désordonnés à travers les cercles de l'enfer, rôtissent sous la fourche des démons, sont submergés par des flots de vin, gobés par des moules gigantesques, broyés par d'énormes citrouilles. Des dromadaires de la taille des hérissons et des hérissons avec des bosses de dromadaires, des rats aussi massifs que des éléphants, des lions et des tigres lilliputiens, toute l'arche de Noé, portent, dévorent, menacent, écrasent ce peuple gnomesque et fantastique. Jamais rêve plus désordonné, plus incohérent, mais aussi jamais rêve plus plein de fantaisie et de gaieté malicieuse ne hanta une cervelle populaire.

Mais ce sont là visiblement, pour ces peintres eux-mêmes, de simples délassements. Ni Breughel ni van Bosch n'oublient, dans la grosse gaieté des foules, un art auquel le souvenir des anciens peintres d'église donnait un prestige de dignité et de tenue. Breughel est le premier des paysagistes de l'école hollandaise. Sa campagne, recouverte de neige, charme par des qualités de poésie qui furent précisément celles des primitifs flamands.

Van Bosch s'essaya à plusieurs reprises dans les tableaux d'église; bien que dans la scène exposée à Bruges, *le Christ subissant les outrages de la foule*, les Juifs au profil anguleux et au nez busqué aient quelque ressemblance avec les hyènes et les chacals de ses allégories fantastiques, une impression de haine et de violence se dégage qui, à aucun degré, ne suggère l'idée d'une peinture satirique. C'est ainsi que, même chez les peintres les plus éloignés d'eux, et par leur genre, et par les influences qu'ils subirent, l'esprit des maîtres qui avaient créé l'école ne disparut pas entièrement.

IV

Si, après ce rapide examen de l'exposition des primitifs de Bruges, nous essayons de dégager quelques conclusions, une ou deux idées générales peuvent être formulées.

Il est indéniable que même les primitifs flamands ont subi l'influence des Italiens. Mais ils ne les ont jamais copiés servilement, au point de perdre toute originalité. Si leur technique est parfois identique, leur inspiration est toute différente. L'influence italienne n'altère véritablement l'art flamand qu'à partir de la seconde moitié du quinzième siècle. Du reste, elle ne s'impose pas brusquement par une révolution soudaine. En Flandre, comme dans les autres pays de l'Europe, la Renaissance ne fut qu'une lente évolution de tendances séculaires dans un milieu où pénétraient des idées et des sentiments venus du dehors.

En Flandre plus que partout ailleurs, l'esprit de l'Italie devait rencontrer une longue résistance. Il suffit, pour le comprendre, de quitter le palais du gouvernement et de se rendre à l'hôtel du Gruuthuuse, où les organisateurs ont constitué une exposition d'objets anciens des Flandres. Il est facile d'y constater que la parure de l'église est considérée par tous les artisans comme la raison d'être de leur métier. Une salle entière est réservée aux calices, aux reliquaires, aux ciboires, où s'exerça l'adresse délicate des orfèvres et que parèrent de pierreries des donateurs magnifiques, aux statuettes d'ivoire, aux sculptures sur bois qui, presque toutes, reproduisent le Christ ou la Vierge Marie. Une autre aux chapes, aux chasubles, aux dalmatiques de drap d'or, où de véritables scènes religieuses apparaissent avec un relief étonnant; une autre aux manuscrits, antiphonaires et missels, qui, souvent, furent l'œuvre collective de plusieurs générations de scribes et d'enlumineurs. Il n'y a pas là une sélection, mais un résumé complet de tous les arts des Flandres. L'exposition des peintres n'est que le prolongement de celle du Gruuthuuse. Ce fut toute cette civilisation religieuse qui protégea les van Eyck et les Memling de l'attrait d'un pays plus raffiné, mais beaucoup moins mystique.

Du jour où l'italianisme commença à transformer l'école des primitifs, un double courant sembla se produire. Les Mostaert, les Porbus, les Gérard d'Outremont sont les précurseurs de Rubens. La Flandre tout entière ne tardera pas à leur appartenir. Sous le gouvernement des princes de la maison d'Autriche, possesseurs de l'Espagne et de presque toute l'Italie, elle sera non seulement le prolongement politique, mais encore le prolongement artistique d'un grand empire en partie méditerranéen. Mais les maîtres anciens ne devaient pas disparaître délaissés. En remontant le Rhin sur le Main et sur le Neckar, dans la plaine bavaroise, des cités s'échelonnaient sœurs de Gand et de Bruges; elles recueillirent leur héritage. La peinture allemande, qui naquit et se développa dans des conditions analogues à la peinture primitive flamande, devait encore près d'un demi-siècle conserver son caractère. Dans le monde de l'Allemagne, le mouvement artistique du quatorzième et de la première moitié du quinzième siècle se propagea plus lentement; mais il fut plus durable. Tandis qu'avec Rubens le paganisme triomphait à Anvers, devenue la capitale artistique des Pays-Bas, les maîtres primitifs trouvèrent chez les compatriotes de Dürer et de Holbein des gens pieux pour les comprendre et les aimer.

Eugène Deprez.

LE PROSÉLYTISME PROTESTANT

SOUS

LOUIS-PHILIPPE ET NAPOLÉON III

MADAME DE GASPARIN, SA FAMILLE ET SES AMIS

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION

La comtesse Agénor de Gasparin. Correspondance et souvenirs (1813-1894), par C. Barbey-Boissier, préface de M. Augustin Filon. — Paris, Plon, 1902, 2 vol. in-12 de xvii-411 et 443 pages, avec 4 héliogravures.

L'habitude de la franchise entraîne avec soi de pénibles obligations : il me faut confesser qu'il y a quelques semaines la comtesse Agénor de Gasparin ne m'était connue que de réputation. Aussi, est-ce avec un sentiment de sympathique curiosité que j'ai parcouru d'abord les *Horizons lointains*, *Vesper* et quelques recueils de Nouvelles, où le lecteur y trouve, à côté d'exquises descriptions de la Suisse *moyenne*, celle des collines et des sapins, d'admirables encouragements à la résignation, à la charité, à la piété filiale, à l'amour conjugal. Quoi qu'en ait malicieusement dit Sainte-Beuve, il n'est point exact que l'amour de la nature et le goût de la prédication morale se disputent les préférences de l'auteur, ni qu'il en résulte des dissonances dans son œuvre[1]. Comme tant de grands chrétiens de notre époque et des âges précédents, comme saint François de Sales, Montalembert et l'évêque d'Orléans, les beautés de la création l'élèvent vers le Créateur, la portent non seulement à chanter ses louanges, mais à célébrer ses dons et à commenter sa loi. D'autre part, ce commentaire, tout inspiré qu'il soit par la théologie calviniste, n'a rien qui sente l'esprit de secte ni qui en rende la lecture dangereuse pour les catholiques.

Aussi bien, n'est-ce point de son œuvre littéraire que je m'étais proposé d'entretenir aujourd'hui les lecteurs du *Correspondant*, mais d'elle-même et de son entourage, à propos du livre que vient de lui consacrer une de ses nièces. Mme Barbey-Boissier (et l'on doit en remercier sa piété familiale) a pris pour modèle ces biographies d'outre-Manche où l'auteur s'efface de son mieux derrière

[1] « Quand Mme de Gasparin s'aperçoit qu'elle s'est trop plongée dans la nature..., ou qu'elle s'est oubliée trop longtemps à écouter le merle et le rouge-gorge, vite elle met le signet de côté et elle donne un ton d'orgue biblique. »

son héros et cite le plus possible les documents personnels, notes ou correspondances.

Renonçant à analyser les livres de sa tante, Mme Barbey-Boissier s'est attachée exclusivement à la vie de famille et de société, à l'action religieuse, morale..., je dirai presque politique. Cette publication de papiers intimes, qui n'a rien d'une indiscrétion, grandit encore la mémoire de Mme de Gasparin. Nous la voyons d'abord pratiquer à un degré éminent, pendant la majeure partie de sa vie, les vertus qu'elle recommandait, ce qui est le premier mérite d'un prédicant comme d'un prédicateur. Nous surprenons dans sa correspondance des traits qu'elle s'était gardée de laisser passer dans ses œuvres imprimées, comme, par exemple, la malice ou même l'ironie satirique. Surtout, nous constatons (on s'en doutait bien un peu) que cette mystique était une militante, que si la propagande l'attirait, la polémique ne l'effrayait point. Chemin faisant, nous recueillons de curieux détails sur l'agitation protestante en France au milieu du dix-neuvième siècle...

C'est sur ce dernier point que je voudrais insister de préférence. Elève et coreligionnaire de sa tante, Mme Barbey-Boissier s'est faite tout naturellement l'écho de préventions et de préjugés qu'il me faudra discuter : il me sera facile, je l'espère, non seulement d'observer la courtoisie envers les personnes, mais de répudier ces haines confessionnelles qu'on s'efforce aujourd'hui de ressusciter de part et d'autre, et qui ne sont pas plus dans mes goûts que dans les traditions du *Correspondant*.

*
* *

Valérie Boissier naquit en 1813, à Valleyres-sous-Rances, au centre du Jura vaudois, c'est-à-dire de la région située entre Neufchâtel, Vallorbes et Yverdon. Son père était issu d'une famille de réfugiés cévenols; sa mère appartenait à cette vieille bourgeoisie genevoise qui, non sans raison, se montre ou se montrait plus fière de ses aïeux et plus difficile sur ses alliances que bien des aristocraties. Mme Boissier était cousine germaine de John de Rocca, le jeune officier blessé auquel Mme de Staël s'unit à quarante-cinq ans par un mariage secret, sans vouloir ou sans oser prendre son nom. A Valleyres, on tint rigueur de ce dédain à l'illustre Corinne; quarante ans plus tard, Mme de Gasparin, se faisant l'écho des indignations maternelles, protestait contre la complaisante biographie écrite par Mme Necker de Saussure : « Le mariage de Rocca, surtout, est conté d'une façon à vous faire sauter en l'air. Mme Necker peint John de Rocca comme étant *fou d'amour;* elle se croit obligée d'excuser Mme de Staël de l'avoir épousé; il me semble qu'elle avait à l'excuser d'autre chose. »

La jeune fille grandit à Valleyres, entre ses parents et son frère, qui ne tarda pas à se vouer à la science presque nationale alors de la botanique [1]. Sur les voyageurs de passage, qui descendent des grandes Alpes ou qui montent du Léman, le Jura vaudois produit une impression médiocre, comme tous les pays de transition; les torrents semblent trop rares, les lacs trop peu pittoresques; les sommets du Suchet et de la Dent de Vaulion manquent de prestige; les vallées sont riantes, mais banales; les bois de sapin touffus, mais exigus; si les chaînes éblouissantes du Mont-Blanc et de l'Oberland se dressent à de certains jours à l'horizon, c'est trop loin et trop peu souvent, comme une sorte de fruit défendu. Néanmoins, et quoique sa mère pleurât toujours Genève, Valérie Boissier se prit bien vite de passion pour le Jura natal; elle en a célébré, chanté les aspects avec tant de délicatesse et d'émotion, que quelque chose de la poésie qui débordait de son âme s'est communiqué à cette nature; les *Horizons prochains* à la main ou dans la mémoire, on trouverait plus poétique la route de Ballaigues à Yverdon, on passerait avec curiosité à Orbe, on s'arrêterait avec respect à Valleyres.

Au milieu des courses à Genève ou à Lausanne, des visites familières à Orbe, des parties organisées avec les propriétaires du voisinage (le mot de *châtelains* serait déplacé, parce que infiniment trop solennel), l'enfant était insensiblement devenue une jeune fille, d'une foi religieuse très vive, d'une intelligence très cultivée, d'une ardente imagination. A dix-sept ans, elle s'éprit d'un artiste, venu pour faire sa partie de violon dans les agréables concerts qui se donnaient à Valleyres; ses parents n'eussent pas été éloignés de donner leur consentement; mais la Suisse romande vivait encore sous le régime patriarcal, et le grand-père genevois ayant déclaré tout net que jamais la petite-fille d'un Butini n'épouserait un joueur de violon, le reste de la famille dut s'incliner. Valérie passa par une violente crise de désespoir : avec le manque de justice et de logique qui est le propre des amoureux, elle rendit sa pauvre mère responsable du fâcheux dénouement de son roman, la fit cruellement souffrir, et souffrit beaucoup elle-même.

Les parents usèrent d'un remède classique, qui réussit à son ordinaire : on fit un long, très long voyage à Paris, puis en Italie. Fêtée dans la société protestante de Paris, comblée de jouissances artistiques, Valérie reprit insensiblement goût à la vie. On lui fit donner des leçons de piano par Liszt, ce qui était passablement imprudent après l'épisode du violoniste, et ce qui développa seule-

[1] Edmond Boissier découvrit notamment en Espagne le *Pinsapo*, conifère fourni et trapu qui prospère actuellement dans les jardins de la France méridionale.

ment ses rares facultés musicales. Après avoir entendu *Robert le Diable*, elle refusait d'aller dans les théâtres de genre, pour ne pas profaner son impression de ravissement. Plus tard, l'itinéraire comportant un arrêt de deux jours à Rome, que l'on devait revoir à fond au retour de Naples, elle s'imposait de tenir les yeux fermés ou baissés pendant ces deux jours, pour ne pas avoir de la Ville Eternelle une première idée forcément superficielle. Puérilités que tout cela si l'on veut, mais puérilités qui dénotent un singulier mélange de force de volonté et d'exaltation d'imagination. — A son retour, elle eut l'idée à laquelle ses parents ne contredirent point, de faire imprimer son journal de touriste, sous le simple titre de *Voyage d'une ignorante*. Malgré le patronage du célèbre Sismondi, le succès fut mesquin : les extraits cités par Mme Barbey-Boissier donnent l'impression d'un bon devoir de rhétorique, exécuté par une élève appliquée; rien ne révèle la manière si personnelle qui sera celle de Mme de Gasparin.

*
* *

Valérie Boissier était entrée dans sa vingt-quatrième année, et son cœur était redevenu libre depuis longtemps, quand l'officieuse industrie de deux amies de sa famille la mit en présence d'Agénor de Gasparin. De part et d'autre, l'attrait fut très vif, très spontané, et fondé sur les plus nobles motifs.

Le jeune homme appartenait à la même confession religieuse que sa fiancée (elle n'eût pas souffert qu'il en fût autrement) : mais il n'était point de vieille souche protestante. Les Gasparin ou Gasparini étaient des Corses d'origine, fixés au Pont-Saint-Esprit depuis le seizième siècle, et demeurés catholiques jusqu'à la Révolution. Le grand-père d'Agénor, Thomas-Augustin, capitaine au régiment de Picardie en 1789, avait donné dans les idées nouvelles; les électeurs des Bouches-du-Rhône l'avaient successivement envoyé à la Législative et à la Convention. Si son attitude politique fut plus que regrettable, notamment lors du procès de Louis XVI, il rendit des services au point de vue militaire; envoyé en mission au siège de Toulon, c'est lui qui fit prévaloir le plan du jeune Bonaparte; Napoléon ne l'oublia jamais, et le testament de Sainte-Hélène contient un legs au profit des fils du représentant Gasparin.

Celui-ci, qui mourut avant la fin du siège, avait épousé une protestante d'Orange : indifférent en matière religieuse, avec une nuance marquée d'anticléricalisme (la chose existait déjà, à défaut du mot), il avait laissé élever ses enfants dans la confession réformée.

L'aîné, Adrien, le père du fiancé de Mlle Boissier, avait fait plusieurs des campagnes de l'Empire. Sa carrière civile datait du régime de Juillet, qui l'avait successivement nommé préfet du

Rhône, pair de France, ministre; plus administrateur qu'homme politique et surtout qu'homme de tribune, sa présence dans le cabinet Molé-Guizot avait été une source de difficultés; mais il n'en était pas moins un des personnages considérables du monde parlementaire, et si son habileté était discutée, tous rendaient hommage à son caractère. Il allait reprendre le titre de comte.

Son fils aîné, doté du prénom encombrant d'Agénor, lui avait tout jeune servi de chef de cabinet, et occupait les fonctions de maître des requêtes au conseil d'Etat. Instruit, disert, affable avec une pointe de gravité, on s'accordait à lui prédire un brillant avenir.

Il avait été jusque-là protestant comme la majorité de ses contemporains et de ses collègues étaient catholiques, c'est-à-dire de nom plutôt que de cœur. Son mariage fut le point de départ d'une véritable conversion : Valérie lui avait fait promettre de lire et de méditer tous les jours avec elle une page de l'Ecriture; non seulement il tint parole, mais il ne tarda pas à égaler sa compagne pour la profondeur des convictions et l'ardeur du prosélytisme. On sait que la confession évangélique abandonne aux laïques une part considérable d'autorité : trente ans durant, le comte Agénor de Gasparin fut véritablement un des chefs du calvinisme français.

Unis désormais de convictions religieuses comme de goûts artistiques ou littéraires, de préoccupations morales comme d'affinités sociales ou mondaines, le comte et la comtesse formèrent un ménage modèle. Avec l'absence d'enfants, la seule ombre venait des obligations de travail, de société ou de famille, qui les empêchaient de jouir l'un de l'autre à leur gré. Valérie en prenait son parti en grande chrétienne : « Si j'avais Agénor tout à moi, je m'attacherais beaucoup trop à la vie, je me ferais une idolâtrie de mon bonheur, et certainement Dieu agit dans sa sagesse et dans son amour en m'imposant des sacrifices qui me font voir ce monde sous son vrai jour. »

*
* *

Lors du voyage que les Boissier avaient fait à Paris en 1831, ils avaient été frappés du caractère précaire de l'établissement de Juillet et des pronostics qui s'échangeaient ouvertement sur sa chute prochaine. Six ans plus tard, l'autorité de Louis-Philippe s'était affermie; Valérie était d'ailleurs devenue belle-fille et femme de deux hommes importants du régime. Très sincèrement, elle épousa les préférences politiques de sa nouvelle famille. Assez sagace pour discerner le vice persistant de cette forme de gouvernement[1], elle espéra que le parti conservateur finirait par en avoir

[1] « Partout de l'égoïsme, partout des ambitions individuelles, partout des rancunes, des antipathies, des jalousies mesquines; nulle part des hommes

raison, exulta lors de la formation du ministère Guizot, et se passionna pour la question des fortifications de Paris, au point d'imputer à ses contradicteurs des arrière-pensées aussi absurdes que antipatriotiques.

De son côté, le comte Agénor entra alors dans la vie politique proprement dite. Aux élections générales de 1842, le ministère le fit élire dans une circonscription de la Corse, le pays d'origine de sa famille. Ce fut moins à la vérité une lutte d'opinions qu'une rivalité de clans : Gasparin fut élu contre le candidat du maréchal Sébastiani, qui prétendait exercer dans l'île entière une sorte de pouvoir dictatorial.

Rarement député fut moins en communion de sentiments avec ses électeurs. Fatigué de ces perpétuelles querelles de clochers et de ces innombrables demandes d'apostilles, il en vint insensiblement à se considérer au Palais-Bourbon moins comme le représentant des Corses que comme celui des protestants. Ce fut l'originalité de son rôle politique et (le croirait-on?) la cause de sa séparation d'avec le cabinet Guizot.

La première difficulté vint des affaires de Taïti, bien oubliées aujourd'hui. Ces îles océaniennes avaient été évangélisées par des missionnaires anglais, qui avaient naturellement prêché aux indigènes l'amour ou la crainte de la Grande-Bretagne en même temps que les éléments de la foi protestante. Dès que le protectorat français eut été proclamé, la situation se révéla intenable, comme naguère à Madagascar. Les amiraux Dumont d'Urville et Dupetit-Thouars (dont le premier, au moins, n'avait rien d'un dévot) jugèrent indispensable d'imposer l'admission dans l'archipel de missionnaires catholiques français, et d'expulser les Anglais qui seraient convaincus d'intrigues politiques : la postérité a retenu le nom du fameux Pritchard.

Tout en accordant de fâcheuses concessions pratiques à l'alliance anglaise, Guizot était en principe pleinement d'accord avec les marins. Si fermement attaché qu'il fût à la foi calviniste, la pratique du gouvernement l'avait convaincu, comme elle devait convaincre après lui tant de libres-penseurs, que le prestige de la France en pays barbare était lié à l'expansion du catholicisme, et que nos religieux étaient des agents de colonisation non seulement incomparables, mais indispensables. Sous prétexte de respecter la liberté de conscience des Taïtiens, laisser le champ libre à la propagande britannique, c'eût été une naïveté touchant à la niaiserie.

Les protestants français, ou, du moins, les plus exaltés d'entre eux, qui venaient de fonder la Société des Missions, commirent

qui s'oublient, eux, leurs prétentions ou leurs droits, pour se rallier autour d'un principe, lui jurer fidélité et le défendre jusqu'au bout. »

cette lourde faute, de se solidariser avec Pritchard et ses pareils. Pendant que le comte Agénor multipliait les démarches auprès du ministre, qui lui opposait le langage de la politique et du patriotisme, sa femme se répandait en doléances et en reproches, attribuant la conduite de Dumont d'Urville à des calculs infâmes, se lamentant sur le sort de ces infortunés sauvages que les prédicants avaient eu tant de peine à arracher au cannibalisme et à la polygamie : sans le dire expressément, elle était évidemment convaincue que le premier soin des prêtres catholiques serait de tolérer le retour de ces pratiques !

Le différend demeura limité à des conversations privées et à des correspondances : il n'en fut pas de même de celui auquel donna lieu la condition du protestantisme en France même.

Nos compatriotes calvinistes ont gardé, ce qui ne se conçoit que trop, le souvenir très vif de la Saint-Barthélemy et des Dragonnades; mais, sans se contenter de pleurer ou d'honorer les souffrances de leurs pères, ils dénoncent à tout propos et hors de propos des machinations dont eux-mêmes seraient les victimes; c'est une véritable obsession, souvent sincère, à laquelle ils sont en proie. Nous en avons eu des preuves récentes. Pour rester dans le domaine de l'histoire, croirait-on que vers 1845, sous un roi voltairien, un premier ministre huguenot et un gouvernement pour le moins indifférent, les protestants dénonçaient l'asservissement des pouvoirs publics à l'intolérance catholique !

Le *réveil* religieux qui se manifestait alors dans tous les pays et dans toutes les confessions avait développé chez les calvinistes zélés l'esprit de prosélytisme. Sans se contenter de faire connaître l'Evangile à la population païenne des grandes villes, ou de chercher à gagner des libres-penseurs ébranlés, comme Augustin Thierry [1], ils allaient décriant les pratiques du catholicisme auprès de pauvres gens qu'elles avaient jusque-là soutenus dans les difficultés de la vie : abstraction faite de la question d'orthodoxie, cette propagande, dans les circonstances où elle se produisait, était une mauvaise action. Dans des campagnes où, de temps immémorial, on n'avait pas connu de protestants, des missions s'installaient, qui visaient à faire le vide dans l'église catholique, à grand renfort de générosités et de publications insidieuses; il se colportait aux quatre coins de la France des bibles et des *tracts*.

En présence des réclamations qui surgirent tout naturellement, le gouvernement, sans prendre parti pour les catholiques, assuma simplement le rôle ingrat de gardien de la paix religieuse :

[1] Mme de Gasparin prétend que si le grand historien finit par adopter le catholicisme, c'est qu'il le trouvait *commode :* voilà un mot plus facile à énoncer qu'à justifier.

s'avisant que les articles organiques de l'an X s'appliquaient à tous les cultes, il y soumit les communautés protestantes qui se fondaient. Faut-il rappeler que ce même gouvernement refusait la liberté d'enseignement, déclarait d'abus les mandements épiscopaux, négociait la dispersion des Jésuites, ne ménageait pas les vexations aux autres communautés religieuses? Non, sans doute, car il suffit de renvoyer aux discours de Montalembert ou aux *Mélanges* de Louis Veuillot, qui, alors, ne s'était pas encore séparé de ses plus illustres coreligionnaires.

Voilà le régime que les protestants français accusaient d'être dominé par l'influence catholique, « toujours plus oppressive ». Tel fut le thème d'un discours, d'ailleurs fort éloquent, prononcé par le comte Agénor à la tribune du Palais-Bourbon, pendant que sa femme et ses domestiques, disséminés dans l'assistance, « invoquaient le secours de Celui qui contraint même ses ennemis à Lui obéir ». Emportée par les réminiscences bibliques autant que par l'amour conjugal[1], la comtesse, en rendant compte à son père de cette mémorable séance, comparait le ministre Martin du Nord à un serpent, « glissant au travers des arguments les plus serrés, échappant par toutes les issues, et puis se retournant et se redressant pour mordre lorsqu'il était acculé contre le mur de l'inexorable vérité ». Pauvre Martin du Nord! Montalembert, qui pourtant n'épargnait pas les sarcasmes hautains à ce légiste dépaysé dans les questions religieuses, ne s'était jamais permis un rapprochement si inattendu ni si injuste.

Mieux encore que les discours où son mari reprochait amèrement à Guizot de *gouvernailler* au jour le jour, les lettres intimes de Mme de Gasparin montrent le sentiment grandissant de défiance et de désaffection qui s'était emparé des protestants. Elle écrit sérieusement que la famille royale et le ministère rêvent de rendre au catholicisme ses privilèges de *religion d'Etat!* Sans doute, c'est une garantie que l'héritier du trône ait épousé une ardente luthérienne, et pour confirmer la duchesse d'Orléans dans ses bonnes dispositions, on négocie (probablement entre deux tirades contre les confesseurs de Louis XIV), la nomination à Paris d'un pasteur de la confession d'Augsbourg, qui aura pour spéciale mission de préserver la foi de la princesse. Mais celle-ci se laisse aller à de désolantes concessions envers l'idolâtrie romaine : au baptême de

[1] La justice de la cause mise à part, il est d'ailleurs impossible de ne point être touché de certaines réflexions de Mme de Gasparin : « Voir l'être qui est *chair de votre chair* consacrer publiquement tout ce que Dieu lui a donné de force au service de l'éternelle vérité, le voir tenir ferme l'étendard de l'Evangile de Christ, ce sont là de ces joies immenses qui font éclater l'âme en action de grâces. »

son fils, le comte de Paris, « cérémonie belle et touchante par la pensée, mais ridicule et pénible dans les détails », ne s'avise-t-elle pas de saluer l'autel! Après la mort tragique de son mari, ne se permet-elle point d'assister aux messes celébrées à Neuilly pour le repos de l'âme du duc! D'ailleurs, ce n'est point à elle que la régence est assurée, mais au duc de Nemours, qui passe (et c'est tout dire) pour « plus catholique que sa mère ». A cette pensée, la belle fille de l'ancien ministre, la femme du député dynastique n'est plus que la coreligionnaire des huguenots, des gueux, des puritains et des camisards; il y a autre chose que de l'indifférence, presque de la haine, dans l'accent avec lequel elle conclut : « Si le duc de Nemours est jamais régent et qu'il gouverne dans ce sens, la culbute s'opérera vite. »

Si absorbante que fût la lutte contre la soi-disant persécution catholique, les deux époux trouvaient le temps de se livrer à d'autres soins. La comtesse écrivait, sur le *Mariage au point de vue chrétien*, un livre très courageux, un peu naïf et diffus, qui effaroucha ou scandalisa les voltairiens de l'Académie française. Quant à son mari, il était déjà engagé, au nom de l'orthodoxie protestante, dans cette campagne contre les tendances rationalistes qu'il mena toute sa vie avec plus de vaillance que de logique. Sentant et disant éloquemment qu'il n'y avait pas d'Eglise possible sans unité de foi, il s'efforçait de faire déclarer obligatoire la croyance à quelques dogmes essentiels, comme la divinité de Jésus et la rédemption sur le Calvaire. Les plus pieux d'entre ses frères le suivaient, mais quand les contradicteurs objectaient que ces anathèmes sentaient le catholicisme, et que le libre-arbitre était le fondement de la Réforme, on ne trouvait à leur opposer que des raisons de convenance ou de sentiment. On sait que le travail de désagrégation des croyances s'est inexorablement poursuivi au sein du protestantisme français, et que les consistoires ont pratiquement renoncé à lutter contre l'invasion rationaliste.

En même temps, et par une contradiction qui n'était qu'apparente, les Gasparin, si ardents à préserver l'Eglise évangélique de France de compromissions hétérodoxes, se mettaient en Suisse à la tête d'une sorte de schisme, et quittaient l'Eglise nationale vaudoise, à laquelle ils reprochaient un manque de zèle et de vigilance. La constitution de l'Eglise libre n'alla point sans quelques difficultés : le gouvernement de Lausanne et les autorités locales suscitèrent au début des entraves qu'on décora du nom de persécution.

Cependant les électeurs corses trouvaient que, tout en se dépensant beaucoup, leur député négligeait le soin de leurs intérêts; de son côté, le ministère, passablement malmené par le comte, ne semblait pas devoir faire grand effort pour le soutenir.

Comprenant que sa réélection était fort douteuse, Agénor abandonna aux élections de 1846 son collège insulaire pour se présenter dans un arrondissement de Paris, le Xe, qui correspondait alors au faubourg Saint-Germain. « Il me semble que Dieu veut son serviteur à la Chambre », écrivait la comtesse, victime de cette propension qu'ont les âmes les plus chrétiennes à prendre leurs désirs personnels pour des décrets de la Providence. Son espoir fut déçu : Agénor de Gasparin, en délicatesse avec le gouvernement, trop scrupuleux, d'autre part, pour négocier une entente avec l'opposition, se présenta comme conservateur indépendant, et fut battu.

Il n'était point de ces politiciens renforcés qui ne trouvent respirable que l'air des couloirs du Palais-Bourbon. Peu soucieux de rentrer au conseil d'Etat, il profita des loisirs qui lui étaient faits pour entreprendre avec sa femme un voyage en Orient, depuis longtemps médité. En sa qualité de Provençal, il fut conquis d'emblée par les paysages de Grèce. La comtesse, habituée dès l'enfance à des beautés naturelles d'un genre tout différent, eut au contraire un premier sentiment de déception qu'elle analysait elle-même avec une rare finesse : « L'absence totale de toute verdure *verte*[1] m'attriste profondément. Tout est éclatant de lumière, le ciel, le sol, les monuments, les montagnes. Mais, à part les glauques oliviers, qui forment une ligne d'ombre dans la plaine, il n'y a pas d'arbres... Mon cœur a soif de quelque chose de profond comme la verdure de nos bois, comme le velouté de nos prés, comme le riche vêtement de nos montagnes, et cela, je ne le trouve nulle part. »

La nouvelle de la chute de Louis-Philippe les surprit au Caire. Après quelques heures de délibération, ils jugèrent que le comte étant devenu étranger à la politique active, rien ne les empêchait de continuer leur route vers Jérusalem. Ils ne revinrent en France qu'au mois de juin.

*
* *

Cet adieu à la politique était définitif, malgré les sollicitations auxquelles Agénor de Gasparin fut en butte à diverses reprises. Il se donna désormais tout entier à la défense et à la gestion des intérêts protestants. Sa femme, dont la réputation littéraire s'établit durant cette période, s'arrachait avec empressement à ses travaux personnels pour le seconder, l'encourager et l'accompagner.

Il joua un rôle important dans les *synodes* qui réunissaient à intervalles irréguliers, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, les délégués des communautés évangéliques, pasteurs ou

[1] Une page célèbre des *Horizons prochains* est précisément consacrée à détailler les diverses nuances de *vert* qui se trouvent dans un paysage vaudois.

laïques. La question dominante était toujours le conflit entre les orthodoxes, partisans d'un *Credo* doctrinal, et ceux qu'on commençait à appeler les protestants libéraux. En septembre 1848, le synode de Paris ayant refusé « de poser une doctrine quelconque à la base de l'Eglise », Gasparin parla de se retirer. Il n'en persista pas moins à fréquenter ces assises, d'où résultait pour les assistants un regain de zèle religieux et de réconfort. Sa femme se demandait pourtant (et la question pourrait se poser pour des réunions catholiques analogues, *congrès* ou *assemblées*) si l'on ne s'exagérait pas le rôle et l'utilité de ces longues conferences : « Je pense qu'il existe une grave erreur chez les fidèles d'aujourd'hui, celle de croire que s'entretenir ensemble durant les douze heures de la journée, ce soit là le ciel sur la terre... Nous avons pour devoir, en effet, de travailler de l'esprit et du corps, de pratiquer, de réfléchir, de lutter, d'acquérir, de *vivre* en un mot, et non pas de contempler et de converser incessamment. »

Elle parlait des synodes en connaissance de cause, car elle se faisait une loi d'escorter son mari dans des déplacements souvent dépourvus de confort matériel. L'arrivée à Mazamet fut particulièrement dure, le Mazamet d'il y a un demi-siècle, auquel on accédait par vingt-deux heures de diligence, où il fallait prendre ses repas dans une auberge de rouliers, et loger au second étage d'un café : « J'ai retenu mes larmes, mais j'ai pensé à part moi qu'il fallait aimer beaucoup son mari pour le suivre dans un pareil port de mer. » La vaillante femme pensa aussi qu'il y avait là du bien à faire, des misères morales et temporelles à soulager; elle constata avec effroi la lamentable condition de la population ouvrière, mal payée pour un travail souvent excessif; elle déplora le piétisme inintelligent qui, le dimanche, retenait les enfants au temple *huit heures* durant : « Point d'air pur respiré! point de promenades en famille, point de doux entretiens, point de visites des nécessiteux aux nécessiteux (les meilleures de toutes); reste-t-il par hasard une heure disponible, c'est une heure d'accablement, où l'on reste sur le coup, incapable. Ah! pharisaïsme parfaitement honnête et droit, mais pharisaïsme pourtant, et mortel à l'âme! »

En même temps qu'aux tendances rationalistes, le ménage Gasparin, et la femme surtout, faisait la guerre dans les synodes aux moindres velléités de « romanisme » : sa défiance était fort éveillée à cet endroit, bien que les velléités en question fussent loin en France d'atteindre l'importance et l'ampleur du mouvement ritualiste anglais. C'est ainsi que l'institut des diaconesses, revêtues d'un costume uniforme et astreintes à une règle commune, présentait aux yeux de la comtesse une dangereuse analogie avec les congrégations catholiques. Ce sentiment ne fut point étranger à

l'ardente campagne qu'elle mena plus tard contre l'Armée du Salut, si florissante dans la Suisse romande.

Avec un peu moins d'invraisemblance que sous Louis-Philippe, les protestants français auraient pu crier à la religion d'Etat dans les premières années du règne de Napoléon III, car le gouvernement prenait incontestablement à tâche d'être agréable au clergé. Mais ce gouvernement tolérait peu les critiques, et les mêmes personnages qui avaient accusé Martin du Nord ou Villemain de prendre leur mot d'ordre à Rome gardèrent un silence aussi prudent que respectueux en face des mesures de Fortoul.

La dernière manifestation publique à laquelle Agénor de Gasparin se soit livré contre l'intolérance romaine est antérieure au Deux Décembre : encore faut-il noter qu'il s'agissait de faits survenus hors de France et que le comte agit ici contre son gré, sur l'ordre à peu près exprès du consistoire de Paris. Cette affaire Madiaï, qui fit du bruit en son temps et sur laquelle le livre de M[me] Barbey-Boissier apporte de curieuses révélations, mérite d'être résumée en quelques mots.

Les époux Madiaï étaient des Toscans, accusés de s'être livrés à la propagande protestante : en vertu des lois surannées qui régissaient alors le grand-duché, ils avaient été condamnés à la prison perpétuelle. On s'en émut parmi les réformés de toute l'Europe, et sur l'initiative d'un membre de la célèbre famille genevoise des Tronchin, on décida l'envoi au grand-duc d'une délégation internationale. Agénor de Gasparin en fit partie, un peu à son corps défendant, car il n'approuvait pas la démarche, et sa femme, qui n'était elle aussi rien moins qu'enthousiaste, ne voulut point rester sans lui à Valleyres[1].

A peine les membres de la délégation étaient-ils réunis à Florence, que les difficultés commencèrent. On avait négligé des détails essentiels, comme par exemple de s'assurer d'une audience du grand-duc. D'autre part, il résulta des premières explications que les délégués étaient en complet désaccord sur la marche à suivre et le but à viser. Les plus modestes (et nous ajouterons les plus pratiques) voulaient simplement obtenir la grâce des pauvres Madiaï. D'autres (et le comte de Gasparin était de ceux-là) se préoccupaient surtout de faire une manifestation imposante en faveur de la liberté religieuse. Le plus grand nombre, au témoignage peu suspect de la comtesse, « venaient surtout pour battre la grosse caisse au nom de l'Alliance évangélique, qui n'avait encore mis au monde que des meetings ». Les Anglais enfin méditaient un succès politique et national, qui eût attribué à leur reine

[1] « Je devais accompagner mon bien-aimé. *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.* Sans lui, j'aurais vécu dans l'inquiétude et dans les larmes. »

comme une sorte de protectorat des protestants dans les petits pays catholiques; ils trouvaient un chaleureux appui chez le ministre britannique à Florence, Bulwer, le Bulwer des mariages espagnols, qui se faisait fort d'intimider le gouvernement toscan. Celui-ci crut sa dignité engagée à ne pas céder, et comme l'écrivait Mme de Gasparin, les Madiaï, qui allaient être graciés à l'occasion des couches de la grande-duchesse, durent à la solennelle députation de leurs coreligionnaires de rester sous les verrous.

La génereuse femme n'était pas au bout de ses déceptions. Admise sans difficulté à visiter les Madiaï dans la prison de Lucques, elle constata qu'ils étaient traités aussi doucement que possible, et que les tortures dont la description avait fait le tour des consistoires des deux mondes étaient purement imaginaires. De plus, elle se convainquit que ces prétendus confesseurs de la foi protestante était des croyants assez tièdes, et que bien loin d'avoir multiplié les actes de prosélytisme, ils distribuaient des chapelets et des images dans leur entourage. Leur condamnation n'en était que plus inique, mais ils devenaient bien moins intéressants aux yeux des vrais zélateurs de la Réforme; du rang de martyrs, ils descendaient à celui de simples victimes d'une dénonciation calomnieuse.

Un des traits dominants du caractère de Mme de Gasparin était la sincérité. Si cruelle que fût son erreur, elle n'hésita point à la reconnaître, et écrivit à son père une lettre qui dut lui coûter, mais qui lui fait singulièrement honneur. Citons seulement ces quelques lignes, dont la portée s'étend au delà de l'affaire Madiaï :

« Ceci m'amène de plus en plus à la triste conviction que nous autres protestants évangéliques, nous ne sommes pas toujours tout à fait *vrais* dans les nouvelles que nous donnons, dans nos écrits, sur les hommes et sur les choses. Soit besoin d'idéal, soit désir d'édifier notre prochain, nous ôtons volontiers l'humanité aux hommes et les ombres aux faits. De là vient que nos héros chrétiens ne marchent pas sur terre, et que nos œuvres chrétiennes sont trop belles sur le papier. »

*
* *

J'ai déjà dit que de cette époque du second Empire datent les plus beaux livres de Mme de Gasparin, ceux dont l'allure est le plus personnelle et qui valurent à son nom la célébrité. Mais le travail littéraire et les œuvres de propagande calviniste ne suffisaient point à sa dévorante activité. Si elle avait renoncé au monde proprement dit, aux grandes réceptions qui lui avaient toujours été une corvée, elle goûtait fort les réunions intimes de parents et d'amis, soit à Paris, soit à son cher Valleyres et dans le voisinage.

A la suite de son mari, elle se passionna pour les tables tour-

nantes [1], tout en déclarant très haut qu'il y avait là un phénomène purement magnétique, où les esprits n'avaient que faire. — Puis, pendant la guerre de Crimée, elle eut l'idée bien délicate, bien française, d'organiser une souscription pour envoyer du tabac à nos soldats qui se morfondaient dans les tranchées. Le projet réussit à merveille : Bordeaux seul donna 75,000 francs, et Lille 35,000.

Nous avons vu que dès son premier voyage à Paris, la musique dramatique lui avait causé d'incomparables jouissances. Elle était loin d'être blasée quand elle cessa brusquement d'aller au théâtre, non pas sur un reproche ou une observation, mais sur une simple question de Mme Guizot la mère. Mais ce dur sacrifice à des scrupules de conscience n'empêcha point l'élève de Liszt de demeurer une musicienne hors de pair.

Ses préférés, en fait de musique d'opéra, étaient les maîtres de sa jeunesse, Meyerbeer et Rossini, quand un certain jour de 1855, à Kreuznach, elle entendit une musique militaire allemande jouer l'ouverture du *Tannhäuser;* ce lui fut, comme elle le dit, « la révélation d'un nouveau monde harmonique ». Avec le besoin d'apostolat qui était inhérent à son caractère, elle se fit le champion de Wagner, vanta son œuvre aux lecteurs de l'*Illustration*, glissa dans les *Horizons prochains* un éloge de la fameuse ouverture, décrivit « ces phrases ironiques sillonnant la mélodie comme un rire infernal, et, dominant la marée montante d'une plainte désespérée, le large, l'éternel chant de la majesté divine proclamé par la voix des trompettes en accents d'une incomparable puissance. » C'est aujourd'hui le thème banal sur lequel les snobs brodent leurs variations : mais pour porter et publier un tel jugement il y a bientôt un demi-siècle, il fallait n'être dépourvue ni de discernement ni même d'un certain courage.

*
* *

L'union, intime dès le premier jour, allait se resserrant sans cesse entre ces deux époux qui avaient tout mis en commun. Mais plus de tels liens se fortifient avec les années, plus atroce est le coup qui vient fatalement les trancher pour un temps : le comte Agénor de Gasparin mourut sans agonie, au printemps de 1871.

Le désespoir auquel s'abandonna sa femme est, ce me semble, une preuve frappante de l'aridité et de l'insuffisance des doctrines protestantes aux heures de détresse morale. Sans qu'il soit besoin de remonter à telle ou telle sainte héroïque, le catholicisme, dans toutes les conditions et à toutes les époques, nous présente une foule de veuves, qui, résignées sans être oublieuses, acceptant

[1] « Avant-hier soir, nous avons placé Agénor sur la table, et, sous ce poids de près d'un quintal, elle s'est levée sur deux jambes et a tourné. »

selon l'enseignement de saint Paul leur état comme une vocation non choisie, trouvent dans le dogme de la communion des saints et dans la pratique des sacrements la force de rendre leurs années de solitude fécondes en œuvres de prière et de charité.

Au contraire, la comtesse de Gasparin, cette croyante si convaincue, cette femme au cœur si généreux, qui avait si chrétiennement parlé de la mort, privée du compagnon de ses trente-quatre années heureuses, tomba d'abord dans une sorte de stupeur farouche et presque païenne. Les beautés de la nature et le jour même lui devenant à charge depuis que son époux n'en jouissait plus avec elle, elle demeura des mois, des années, obstinément claquemurée dans sa chambre, les volets clos et les bougies allumées en plein midi.

Chose étrange, et qui n'est point sans la diminuer quelque peu : quand l'inévitable détente se produisit, ce ne fut point le sentiment religieux qui se manifesta tout d'abord, mais l'instinct littéraire. La comtesse, qui ne pouvait souffrir Mérimée, aurait mal pris qu'on lui appliquât une citation de *Colomba :* il sied pourtant de rappeler ici que, depuis Cicéron et même avant lui, une douleur qui se décrit est en voie de s'apaiser. A plus forte raison cela est-il vrai d'une douleur qui se met en rimes, car ce sont des vers, un peu durs, mais souvent fort expressifs [1], que Mme de Gasparin employa d'abord pour maudire les consolations du monde et donner une idée de son désarroi.

Ayant ainsi éprouvé la salutaire influence du travail, et se sentant d'autre part incapable de donner une suite aux livres de la période de bonheur, elle eut le courage, à soixante ans, d'apprendre l'anglais, pour faire des traductions et des adaptations. Elle publia un grand nombre de volumes de cette nature, ainsi que quelques poésies. Son défaut avait toujours été d'attacher une excessive importance aux appréciations de la critique : l'âge aidant, elle en vint à solliciter le suffrage des hommes les plus étrangers à ses préoccupations favorites. On peut trouver que Mme Barbey-Boissier a médiocrement servi la mémoire de sa tante en reproduisant des lettres de remerciements de M. Yves Guyot...

La comtesse de Gasparin s'est éteinte octogénaire, en juin 1894. Mais sa véritable vie active avait pris fin vingt-trois ans auparavant, le jour où elle avait marqué sa place dans le petit cimetière de Valleyres à côté d'une tombe qui venait de se refermer.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] Éperdue au désert, mon âme en sa détresse
Conserve un cher trésor et c'est son désespoir.
Aux ardeurs du brasier on connaît la tendresse,
Les splendeurs du matin aux tristesses du soir.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Série noire. — Pauvres Sœurs! — Combes et Kitchener. — La Traite des Blanches. — Morale républicaine. — Le 14 Juillet. — Waldeck et Guillaume II. — Machine à signature. — Les paroles de M. Loubet. — Un souvenir de l'empereur Nicolas. — L'Album de l'Elysée. — Les bustes du Président. — Nos hôtes princiers. — Le ras Makonnen. — Leçons d'Angleterre et d'Abyssinie. — Les pourboires de l'Elysée. — 500,000 francs d'argent de poche. — Les petits bénéfices des députés. — C'est « la Princesse » qui paye. — Sentine parlementaire. — Boxe et savate. — Encore Cambronne. — La Prière érigée en délit. — Un nouveau groupe à la Chambre. — Toujours l'affaire Humbert. — La Bibliothèque de Frédéric. — Imprudence des dédicaces. — Vins, meubles d'art et bijoux de Thérèse. — Symboles expressifs. — Les titres de rente. — Escrocs et faussaires. — Le porte-monnaie de l'héroïne — Où se cache la bande? — Un jugement caractéristique. — Les statues. — Hoche. — Le P. Didon. — Alexandre Dumas. — Alphonse Daudet. — Du Guesclin. — Qui nous délivrera des Malandrins?

Les temps sont mauvais! De quelque côté que se tournent les yeux, ils ne voient que désastres, ruines, scandales, drames, violences, deuils, tristesses, misères, inquiétudes : — C'est une nouvelle éruption des volcans de la Martinique, achevant de couvrir de cendres et de lave ce qui restait de l'île infortunée. — C'est la catastrophe de la *Rente Viagère*, issue de « la plus grande escroquerie du siècle », jetant des milliers de victimes sur le pavé. — C'est l'écroulement de la *Banque Internationale*, ne comptant pas moins de cent quarante succursales en France et engloutissant plus de 250 millions d'épargne sous ses décombres. — C'est le krach de la *Caisse des Familles*, mettant sur la paille 86 000 créanciers qui avaient cru pouvoir accorder leur confiance à une Société reconnue « d'utilité publique » et placée sous le contrôle de l'Etat. — C'est la banqueroute frauduleuse d'une Société minière, dont les administrateurs emplissaient leurs poches au détriment d'actionnaires dépouillés de 7 millions. — C'est le scandale de la Faculté de Médecine, dont le caissier, fonctionnaire de l'Etat, fricotait les fonds pour sa jouissance particulière. — C'est

le terrible accident de la manufacture d'armes de Puteaux, foudroyant deux de nos jeunes Saint-Cyriens. — C'est la fin tragique d'un brillant officier, expirant misérablement sur un champ de courses au lieu de tomber avec honneur sur un champ de bataille, — C'est la persistance alarmante des attentats mystérieux contre nos poudrières. — C'est la série désastreuse d'ouragans et de cyclones, ravageant, dans l'Est et le Midi, l'ensemble de nos récoltes. — C'est la formidable invasion de criquets s'abattant sur la plus fertile de nos provinces d'Algérie et y stérilisant la vigne pour plusieurs années. — Et, plus loin, hors de nos frontières, c'est l'effondrement, à Venise, du célèbre campanile de Saint-Marc qui, depuis mille ans, dominait les lagunes et se dressait au-dessus des flots comme le palladium de la cité des Doges. — C'est le catastrophe minière des Etats-Unis, ensevelissant plus de six cents ouvriers dans ses galeries souterraines. — Enfin, c'est, à Paris même et sous nos yeux, un effroyable drame de la misère, étalant, en face de nos luxes et de nos plaisirs, le lugubre suicide d'une aïeule infirme, d'une mère désespérée, de trois enfants, sans asile et sans pain, à côté d'une Assistance publique dotée de 80 millions pour secourir précisément les déshérités qui meurent de faim...

Et, pour compléter ce sombre tableau, que voyons-nous, depuis deux semaines, dans toutes les communes de France? L'exode lamentable de milliers de saintes femmes, arrachées brutalement de leurs demeures, et de milliers d'enfants expulsés de leurs écoles par un gouvernement infâme qui viole contre eux, avec le dernier cynisme, toutes les lois, toutes les libertés, tous les droits! De sorte que la police et la gendarmerie, employées hier à protéger la fuite de l'intéressante famille Humbert, sont aujourd'hui mobilisées pour expulser des Sœurs inoffensives, des orphelins abandonnés et de pauvres petits enfants!

Le féroce Kitchener n'a pas fait pire dans ses horribles camps de concentration, et Combes prend modèle sur ce bourreau en voulant parquer dans les maisons-mères, trop étroites pour les recevoir, les milliers de Sœurs proscrites de leurs établissements, en vue sans doute de s'en défaire ensuite plus facilement d'un seul coup... Car un des bandits parlementaires qui soutiennent ces attentats a osé dire en ricanant : « Ce n'est qu'un apéritif!... »

Les laissera-t-on poursuivre jusqu'au bout leur œuvre abominable? N'y aura-t-il plus de sécurité en France que pour les Humbert et pour Jacquin! Et n'y a-t-il pas une amère dérision à faire cette guerre scélérate et lâche à de saintes femmes, modèles de vertu et de dévouement, à l'heure où le même gouvernement

qui accomplit ces actes de brigandage tient à Paris une Conférence internationale pour la protection officielle de la prostitution!

Oui, le Congrès pour la répression de « la Traite des Blanches », en s'efforçant à bon droit d'entraver l'immonde commerce qui racole des mineures pour en peupler les maisons de débauche, a dû commencer par admettre et par couvrir le plus ignoble des libertinages, de sorte que nos vils gouvernants affichent ainsi pour les filles publiques, honte et plaie de notre état social, des égards et l'on peut dire des faveurs impitoyablement refusées aux Sœurs de Charité!...

Ah! si nos religieuses apposaient de gros numéros au-dessus de leurs portes pour mieux indiquer aux passants les bouges de corruption, et si elles chantaient à l'intérieur des couplets lubriques au lieu de cantiques, non seulement on les laisserait exercer en paix leur industrie, mais on aurait pour elle des sourires et des attentions... Malheureusement, elles sont pudiques, croient en Dieu, et tâchent de former l'âme des enfants à la vie chrétienne... Dès lors, c'est l'expulsion seule qu'elles méritent; et Combes le défroqué les chasse d'une main implacable, tout en favorisant, de l'autre, le dévergondage des dégrafées et des dégradées...

Des Dieux que nous servons connais la différence.

Si vous pratiquez le culte de Vénus, toute liberté, toute licence! Mais si vous pratiquez, avec la chasteté, le sacrifice et le culte du Crucifié, — toutes les brutalités du pouvoir, avec la proscription et l'exil...

Pauvres Sœurs, qui enseignez naïvement la morale aux petits: on vous bâillonne et on vous chasse! Tandis qu'un journal privilégié, la *Fronde*, organe du Féminisme choyé de nos gouvernants, pose librement à son public cette question suggestive: — « Quelles « ont pu être les raisons des législateurs quand ils ont inscrit dans « le Code civil le devoir de fidélité pour les époux? »

C'est bien là la quintessence de la morale républicaine. Demandez à Delcassé; demandez à Baudin; demandez à Monis; demandez à Combes! — Et voilà pourquoi le régime que l'Europe ne nous envie pas a résolu d'extirper l'idée chrétienne de nos mœurs! Et voilà pourquoi, après avoir frappé les religieux, il frappe les religieuses; pourquoi le tour du clergé séculier viendra logiquement après celui des réguliers, pourquoi l'église paroissiale et le presbytère seront assaillis après les couvents; pourquoi l'exécrable faction ira jusqu'au bout de ses haines et de ses fureurs!

Et c'est en face de ces attentats sans nom que les malfaiteurs officiels ont eu l'audace de nous faire célébrer, à la date du 14 juillet,

le souvenir de la prise de la Bastille! — Quand l'ironie n'est pas dans les paroles, comme elle éclate dans les choses!

Pendant ce temps, l'homme qui nous a livrés à toutes ces bêtes fauves, l'équivoque auteur de la loi hypocrite et perfide contre les congrégations, se promène dans les mers du Nord, sans se soucier des calamités déchaînées. Il boit frais à la table du roi de Suède, et, dans une rencontre évidemment concertée avec l'empereur Guillaume, il reçoit, à bord du *Hohenzollern*, l'étrange hospitalité du vainqueur qui tient sous sa botte Metz et Strasbourg, en nous conviant à l'oubli de toute revanche.

Et quant à M. Loubet, plus calme encore que l'ancien ministre dont il a fait naguère un si pompeux éloge, il s'associe placidement aux iniquités monstrueuses qui déshonorent sa présidence; il signe d'une main tranquille, sans hésitation ni scrupule, tous les décrets qu'on lui présente, même ceux qui expulsent de leurs demeures légales des femmes qui sont la fleur de leur sexe et le type de la vertu idéale, — sans réfléchir que rien ne dure ici-bas, la violence et l'arbitraire moins que le reste, et qu'un jour, peut-être plus proche qu'on ne croit, lui aussi pourrait bien, à son tour, être expulsé de cet Elysée où sa médiocrité vaniteuse s'étale dans une si aveugle béatitude!

Car, pour répéter deux vers connus des immortels *Châtiments :*

> Ce serait une erreur de croire que ces choses
> Finiront par des chants et des apothéoses...

Au fond, c'est une pure fiction que la prétendue irresponsabilité du chef de l'Etat, qui aboutirait à faire du Président un soliveau ridicule et une inepte machine à signature. L'admettre, ce serait ravaler la plus haute charge publique et la magistrature suprême au rang d'une imbécile servitude. Non! Le Président a le droit d'avoir une pensée directrice, de la manifester ouvertement, et, la croyant juste, de chercher à la faire prévaloir. N'a-t-il pas le choix des ministres? Ne peut-il pas suspendre la promulgation des lois qu'il estime mauvaises? Ne peut-il, par un Message motivé, renvoyer ces lois au Parlement en lui demandant une nouvelle délibération? Et si la Chambre, contrairement à toute vraisemblance, persistait dans son erreur ou son parti-pris, ne pourrait-il la dissoudre et faire appel au pays?

Le Président possède donc, en réalité, beaucoup plus d'attributions et de pouvoir que ne lui en accordent ceux qui ont intérêt à lui clore les lèvres et à lui lier les mains. Et M. Loubet le pense si bien lui-même que, dans ses récents discours de Brest, du Mans,

de Dunkerque, il a nettement exposé sa pensée sur la direction qu'il convient, dans les circonstances actuelles, d'imprimer à la politique intérieure de la France. — Ce qu'il faut, a-t-il proclamé, « c'est l'apaisement », c'est « la tolérance », c'est l'union et la concorde entre tous les citoyens.

Sages paroles, qu'on lui rappelle justement à cette heure, et qu'on ne saurait trop replacer sous ses yeux comme un engagement ou un remords. — Ecoutez le discours du Mans :

« *C'est aux républicains que je m'adresse plus particulièrement et que je recommande avec insistance un programme qui tient en ces mots : LA TOLÉRANCE, L'UNION, L'APAISEMENT.*

« *... Un peuple chevaleresque et éclairé comme le nôtre ne peut manquer de faire prévaloir des MŒURS DE COURTOISIE ET DE SAGESSE.*

« *Je demande aux républicains d'y consacrer toutes leurs bonnes volontés; je leur demande de réaliser un peu de cet IDÉAL DE JUSTICE ET DE BONTÉ que nos querelles obscurcissent trop souvent et qui est pourtant le vrai but de la politique d'un gouvernement républicain.* »

Eh bien, regardez ces milliers de Sœurs en robes noires, en robes blanches, en robes grises, que les agents exécutifs de M. Loubet chassent brutalement de trois mille écoles vouées à l'éducation de l'enfance, et demandez à l'orateur présidentiel du Mans, de Brest et de Dunkerque ce qu'il a fait pour réaliser « les mœurs de courtoisie », « l'idéal de justice et de bonté » de son programme de gouvernement?

Un matin, Combes le renégat a présenté à sa signature l'illégal et infâme décret du 27 juin permettant aux sectaires de fermer toutes les écoles chrétiennes de France, et, sans sourciller, d'une main docile et détachée, le Président a signé! — Il a signé la guerre aux femmes, la guerre aux enfants, la guerre aux pères et aux mères de famille, la guerre aux consciences, la guerre à Dieu! — Après avoir réclamé l'Apaisement, il a déchaîné les discordes civiles! Après avoir demandé la Justice, il a décrété les pires iniquités! Après avoir parlé de courtoisie et de bonté, il a autorisé les violences et la sauvagerie!...

Aussi, est-ce à bon droit que s'adressent directement à lui les protestations indignées des défenseurs de la foi et de la liberté; que cardinaux, évêques, députés, jurisconsultes, comités de patronage des écoles, pères et mères de famille en révolte, font remonter la responsabilité des attentats qui s'accomplissent!

L'homme de Montélimar se croit peut-être quitte de tout pour avoir jeté aux naïfs, dans un toast de banquet, les mots de tolé-

rance et d'apaisement. Mais les faits restent, qui l'accusent, et c'est avec trop de raison que la colère publique lui en demande compte.

On a raconté jadis, au temps des massacres de Pologne, qu'un des confidents de l'empereur Nicolas, bouleversé par les atrocités commises, se serait risqué à dire au tsar impitoyable : « Je ne puis penser à toutes ces horreurs sans frémir jusqu'au fond de mon être!.. » — « Eh bien, faites comme moi, lui répondit impassiblement le tsar : n'y pensez pas... »

M. Loubet, surtout depuis son retour de Russie, cherche à faire de même : il tâche d'oublier, et c'est sans doute pour y parvenir plus aisément qu'il se distrait plus volontiers aux bagatelles de sa charge. — C'est ainsi qu'il a fait composer un superbe Album des articles de journaux, des illustrations, même des caricatures (choisies et expurgées, vous l'entendez bien!) publiés dans la Presse à l'occasion de son voyage dans le Nord, et qu'il se mire avec satisfaction dans ce recueil caressant où il puise l'illusion flatteuse d'être un grand homme...

L'Album, modestement qualifié d' « historique », et richement habillé de maroquin rouge aux initiales du maître, demeure posé négligemment sur une table des salons de l'Elysée.

En même temps, les ateliers de moulage du Louvre s'occupent de couler, d'après le marbre du Président, œuvre du sculpteur Puech, de nombreux bustes en plâtre destinés aux préfectures et aux maires de France.

Hélas! que nous en avons vu passer de ces bustes, fragiles et indifférents! Où sont-ils à cette heure? Dans quels greniers, sous quelle poussière dorment-ils?... Et c'est là que vous irez à votre tour, M. Loubet, alors que les cornettes, aujourd'hui bannies, seront depuis longtemps rentrées dans les hôpitaux, les asiles et les écoles...

A défaut de la réflexion et d'un retour sur lui-même, le Président aurait pu tirer une profitable leçon du caractère et des manifestations des hôtes princiers qu'il vient de recevoir à l'Elysée. — Le neveu du célèbre négus d'Abyssinie, ce ras Makonnen qui a si brillamment taillé en pièce les Italiens à la bataille d'Aduah, nous a montré, par le choix de ses visites et de ses distractions, la noblesse et l'élévation de son âme. Aussi religieux que vaillant, c'est à Notre-Dame, c'est à la basilique du Sacré-Cœur et aux principaux sanctuaires de Paris qu'escorté des Abyssins en manteau blanc qui lui font une sorte de garde d'honneur, il a consacré ses premières démarches. Les autels où il s'est agenouillé ont passé, pour lui, avant le Métropolitain, la Tour Eiffel et les Invalides, et, rentré à son hôtel, il s'y est assuré qu'on ne lui servait pas de

mets défendus par sa religion, le mercredi et le vendredi, jours de jeûne.

Les Anglais nous ont donné le même enseignement. A la nouvelle terrifiante de la maladie d'Edouard VII, le premier ministre, marquis de Salisbury, a dit gravement à la Chambre des Lords : « Tout ce que nous pouvons faire, c'est de prier... » Et partout, dans le royaume, ont été aussitôt organisés des services *d'intercession* pour le rétablissement du roi.

N'est-ce pas significatif, et de tels exemples ne seraient-ils pas pour faire réfléchir des cervelles moins étroites et moins gâteuses que celles de nos Combes?

A propos des personnages princiers dont Paris vient de recevoir la visite, la gaieté du boulevard s'est amusée d'un tribut, ignoré jusqu'ici du public, que l'Elysée prélève sur ses hôtes de passage. — C'est le duc de Sesto, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, chargé de remettre à M. Loubet les insignes de la Toison d'Or, qui, dans son étonnement scandalisé, nous a révélé le secret de cette étrange exploitation.

Nous avons ainsi appris avec stupéfaction que chacun des hauts personnages amenés à l'Elysée dans les voitures de gala de la présidence et reçus en audience solennelle par le chef de l'Etat, doit, à sa sortie, payer une somme de 600 francs, à titre de pourboire pour la domesticité du palais !... — C'est notre façon républicaine d'entendre l'hospitalité écossaise! — De sorte que le duc de Sesto, venant galamment apporter à M. Loubet un don magnifique, en a été pour 600 francs de sa poche!

On aurait pu, aussi, lui demander sa montre...

A ce compte, l'Elysée à dû faire, durant les dernières semaines, d'assez bonnes affaires avec le prince héritier de Siam, le prince impérial du Japon, le prince de Bulgarie et quelques autres... On objecte que c'est un usage des cours. Comment le croire, quand l'ambassadeur d'Espagne, tout estomaqué de l'incident, a exigé un reçu?...

On ajoute que M. Loubet lui-même a dû subir pareille obligation à Saint-Pétersbourg, où il lui a fallu se montrer généreux. Sans doute; mais M. Loubet avait reçu de la Chambre une allocation rondelette de 500,000 francs pour faire face à ce genre de besoins, et peut-être a-t-il pu réaliser là-dessus quelques économies... d'autant qu'il a été assez large en distribution de vases de Sèvres, qui ne lui coûtent rien...

Nombre de nos députés, je le soupçonne, ne répugneraient nullement à toucher une part des pourboires de l'Elysée, tant ils

paraissent avides d'arrondir leurs vingt-cinq francs par toutes sortes de petits bénéfices accessoires. — C'est ainsi que beaucoup, après les enquêtes ordonnées sur l'élection de certains députés, ont intrigué pour se faire nommer commissaires. Vous jugez de la bonne fortune! — D'abord, on se rend dans le pays, et c'est déjà un agréable voyage. Là, on s'installe dans les meilleurs hôtels, avec table succulente; on parcourt à l'aise la circonscription sur les coussins de bonnes voitures. S'il y a un littoral, on s'embarque sur quelque vapeur de l'Etat; on jouit de l'air et du spectacle de la mer; on joue son personnage, on reçoit des courbettes et des déférences, et quand on a prolongé à souhait cette aimable villégiature, on présente au retour la note à payer, qui est généralement assez raide. — Mais que voulez-vous? En matière aussi délicate, il ne faut rien négliger n'est-ce pas? pour recueillir la vérité!

Enquêtes et invalidations ont donné lieu, d'ailleurs, à un spectacle qui nous a montré dans toute sa beauté le parlementarisme républicain! Durant cinq semaines, nous avons assisté à un chahut, un boucan, un chambard que des termes inconnus au Dictionnaire de l'Académie peuvent seuls caractériser. Les membres de l'assemblée nouvelle, après avoir échangé les apostrophes les plus injurieuses et s'être traités réciproquement de « fumiers », de « voleurs », de « canailles », de « misérables », en sont venus aux mains dans l'hémicycle, s'y colletant comme des portefaix, et, à travers les gifles et les coups de poing, les voltiges de la boxe et de la savate, se jetant à la tête le mot heureusement inodore de Cambronne! — Bref, comme vous voyez, l'image même de l'apaisement, de la tolérance et de la courtoisie, recommandés la veille par M. Loubet!

Une des élections contestées, celle de M. Berthoulat, en Seine-et-Oise, a donné lieu à une révélation assez piquante : un commissaire de police, délégué par la préfecture, est allé de maison en maison demander à des dames de Corbeil si elles n'avaient pas prié pour le succès du candidat libéral!...

La voilà bien, saisie sur le fait, l'ingérence, la pression cléricale! La voilà bien!...

Comment s'étonner, en présence d'insanités pareilles, qu'un nouveau groupe se soit constitué dans la Chambre, — le groupe médical parlementaire, — uniquement composé des professionnels de la purge et du bistouri? C'est bien la preuve que la Chambre se sent elle-même tout à fait malade et qu'elle appelle, comme mesure de salut, une opération chirurgicale...

Et, à travers ces incidents, l'affaire Humbert suit paisiblement

son cours, avec l'allure d'un feuilleton national, et quand l'intérêt semble languir, un incident vient ranimer l'attention et raviver la curiosité publique.

Pour le moment, le juge d'instruction se borne à étudier la correspondance de l'avoué Parmentier avec les Crawford imaginaires, et c'est là une occupation de tout repos, très appréciable en cette saison. — On sait que tous les comparses arrêtés avec quelque ostentation au début de l'affaire ont été successivement remis en liberté. L'avoué du Havre est le seul qui reste encore sous clé, mais il ne semble pas s'en inquiéter beaucoup, car, dans sa confiance d'une libération prochaine, il s'occupe d'aller bientôt laver tout ce linge sale sur quelque plage normande.

L'épisode amusant de ces derniers jours a été la vente de la bibliothèque de Frédéric Humbert, l'époux de la géniale Thérèse, l'ancien député de Seine-et-Marne, à la fois homme politique, peintre, poète et auteur dramatique.

Cette vente a donné lieu à de piquantes surprises, et, une fois de plus, s'y est vérifié le sage précepte qu'il convient de tourner sept fois sa plume avant d'écrire, même une simple dédicace de livre!

La bibliothèque de Frédéric contenait environ 2.500 volumes, d'histoire, de législation, de littérature, de beaux-arts, et même quelques romans, avec 200 partitions de musique. Le fils de l'ancien garde des sceaux n'était pas un bibliophile : point d'éditions rares ni de reliures précieuses; mais si l'ensemble de ses livres ne représentait qu'une valeur courante et médiocre, un certain nombre se recommandait par l'attrait inattendu des dédicaces. C'est ainsi qu'un romancier en vogue avait orné son œuvre principale de cet hommage expressif :

A Frédéric Humbert
mon amitié fidèle et toute ma gratitude.

Imprudent!

Un ouvrage portait la signature du président Grévy..., car il paraît que le beau-père de Wilson était en grande intimité avec la famille Humbert. Tout se tient... On assure même que le président Harpagon figurait, à côté de Mme Humbert, sur une des photographies dont les clichés ont été anéantis...

Un volume illustré et relié avec luxe, les *Chasses de Rambouillet*, offert par le président Félix Faure, — lui aussi! — a été modestement adjugé à 247 francs.

Un recueil de discours portait la dédicace d'un président de la Chambre des députés...

Nos Présidents se sont ainsi fâcheusement découverts; seule-

ment les fugitifs continuent de ne l'être pas, et, pour eux, c'est là l'essentiel...

Mlle Lucie Faure avait envoyé son livre sur Newman à l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée, mais dédié à Mme Humbert.

Vingt-deux volumes illustrés d'Alexandre Dumas ont été adjugés 65 francs. Trente-cinq volumes de Chateaubriand ont eu l'humiliation de ne réaliser que 58 francs.

Le total de la bibliothèque n'a produit que 4,198 francs. — C'est maigre!

Après les livres, — les vins, qui n'étaient guère moins médiocres. Ce n'est évidemment pas avec ses crus frelatés de Pomard et de Sauterne que Thérèse Humbert grisait ses dupes. — Quelques bouteilles de champagne et de vieux cognac ont seules attiré les gourmets. Du reste, on goûtait; les amateurs se passaient des verres pleins, et comme, un instant, les langues déliées devenaient trop bruyantes, le commissaire-priseur menaça : « Messieurs, si on ne fait pas silence, je retire les verres!... »

Les meubles d'art ont trouvé des prix plus élevés. Citons : un coffre de mariage ancien, orné de sphinx et de cariatides, — 13,500 francs. — Des stalles en noyer sculpté, avec figures symboliques, 12,000 francs. — Puis, des meubles Renaissance, des bahuts, des vases, des statuettes, des horloges; enfin, un buste en marbre d'Humbert le père, en costume de magistrat, adjugé 120 francs. — C'est sans doute le gouvernement qui en a fait l'acquisition pour en orner la Chancellerie, entre les portraits de Malesherbes et de d'Aguesseau...

Puis, les bijoux de Thérèse Humbert, « notre héroïne nationale », comme dirait Jacquin. — Cette femme virile et d'un génie si pratique aimait cependant la vanité des parures, peut-être pour en faire une sorte de miroir aux alouettes... Son écrin, très varié, ne comprenait pas moins de cent vingt-quatre pièces, — broches, pendeloques, bracelets, bagues, aigrettes, colliers, perles — dont plusieurs, du reste, ont été reconnues fausses. Mais qu'importe! Elles n'en produisaient pas moins leur effet fascinateur.

Ce qu'il y a de particulièrement original, c'est que la plupart de ces bijoux offraient un caractère allégorique et représentaient des figures d'animaux, un cheval, un chien, une souris, une libellule, une mouche, des oiseaux divers, comme pour symboliser ce qui fuit, ce qui court, ce qui vole, ce qui échappe. — Une broche, plus hardiment symbolique que tout le reste, figurait « le Singe et la lanterne magique » de la fable. N'était-ce pas audacieux de rappeler ainsi l'aventure du singe effronté dont le bagou annonçait des choses merveilleuses à des spectateurs qui, écarquillant

en vain les yeux, ne voyaient absolument rien, par la bonne raison que la lanterne n'était pas allumée!.. Et n'y avait-il pas, dans cette bravade impertinente, comme un raffinement de mépris pour les dupes qu'elle roulait avec tant d'aisance?

Moi, disait le dindon, je crois voir quelque chose,
Mais je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très bien...

Les dindons qui contemplaient le fameux coffre-fort ne distinguaient pas très bien non plus, mais, de confiance, ils s'imaginaient voir quelque chose..., jusqu'au jour où la désillusion a été si humiliante et si cruelle...

Car la rusée matrone n'a jamais montré que des titres de rente — falsifiés, — dont les chiffres, habilement surchargés, centuplaient en apparence la valeur réelle; et encore ces titres mengers avaient-ils, pour la plupart, été fabriqués, on ne sait encore par qui, car leurs numéros ne correspondent à aucune inscription du Grand-Livre...

L'instruction judiciaire a établi, paraît-il, que Mme Humbert n'a jamais possédé que trois titres de rente: un de 4 francs à son nom, un de 3 francs au nom de Frédéric, et le dernier de 4 francs au nom de sa fille Eve, et c'est en falsifiant ces chiffres minuscules qu'ils seraient devenus, pour être montrés aux naïfs prêteurs, des titres de 300 et de 400 mille francs de rente!

De sorte que les Humbert, déjà filous, escrocs et voleurs de haute marque, se trouveraient, en outre, de parfaits faussaires! — Avec les cadavres mystérieux qui assombrissent le drame, c'est complet!

A propos des ventes mentionnées plus haut, j'allais oublier celle du fameux coffre-fort, qui, descellé et transporté à la salle Drouot, n'a été vendu que 1,660 francs, et encore l'acquéreur s'est-il plaint d'avoir été volé à son tour, à raison des fragments détachés du bloc par des collectionneurs, avides de posséder au moins quelque petit morceau de ce coffre légendaire.

Le porte-monnaie de Thérèse, — vide, naturellement, comme le coffre, — a excité plus d'envie : il pouvait bien valoir trente sous; les enchères l'ont porté à quinze louis!

Le yacht le *Lévrier* — toujours des appellations symboliques figurant la vitesse dans la fuite! — a été vendu hier deux mille cinq cents francs. Il en avait coûté 30,000. Restent les immeubles, disséminés en plusieurs départements, mais qui ne donneront pas grand chose, à cause des hypothèques dont ils sont grevés.

Et toujours même ignorance de la retraite où se cache la bande! — M. Loubet la connaît, cette adresse mystérieuse, comme il connaît les noms des 104 panamistes. Waldeck la connaît. Nos minis-

tres la connaissent. Jacquin, la préfecture de police, le parquet la connaissent. Mais tous resteront bouche close, en continuant d'égarer l'esprit public sur les pistes les plus extravagantes.

Un jugement correctionnel vient de donner à cet égard une note assez drôlatique.

Plusieurs camelots avaient été arrêtés et poursuivis pour avoir vendu sur le boulevard un journal du soir en criant : « Demandez l'arrestation de Mme Humbert ! » — et l'un d'eux comparaissait devant le tribunal sous l'inculpation d'escroquerie. Son avocat a très ingénieusement plaidé la théorie du délit impossible, car, a-t-il ajouté avec esprit, « personne ne pouvait croire à l'exactitude de la nouvelle ».

Le camelot n'a été condamné qu'à quelques francs d'amende. C'est donc que le tribunal partageait le sentiment de l'avocat, et que, comme lui, les magistrats ont pensé qu'il était impossible à un homme de bon de sens croire à l'arrestation de Mme Humbert...

Qui ne pense de même?

Un humoriste résumait l'autre jour la situation dans cette maxime :

« A Sparte, on punissait les voleurs maladroits. — Plus on y réfléchit et plus on se pénètre de cette vérité que c'est absolument la même chose en France. »

La période des vacances est aussi celle de l'inauguration des statues, et cette fois la Chronique trouve devant elle les figures les plus diverses : celles d'un connétable des temps héroïques, d'un moine de nos jours, d'un conteur illustre, d'un ingénieux romancier, d'un général de la première République.

Commençons par cette dernière. La statue de Hoche, dernière œuvre de Dalou, le représente dans une attitude de pacificateur, ce qui n'a pas empêché M. Pelletan, qui présidait la cérémonie, de se montrer ennemi de tout apaisement, en insultant la mémoire des martyrs de Quiberon, et en proclamant la nécessité de la guerre actuelle aux congrégations « qui créent dans l'armée des états-majors menaçant les institutions d'un coup de force ».

Qui se doutait que les petites filles élevées par les Sœurs fissent courir d'aussi effroyables dangers à la République !

Sous les ombrages d'Arcueil, le marbre du P. Didon, œuvre expressive de Denys Puech, a été salué d'éloquents discours, rappelant les phases diverses de la vie du célèbre Dominicain et commentant ses belles paroles gravées sur le socle du monument : « Heureux celui qui croit ! Plus heureux celui qui aime ! »

A Villers-Cotterets, c'est Alexandre Dumas qui recevait, pour son centenaire, les honneurs du bronze, et, là, les panégyristes pouvaient s'en donner à l'aise avec les anecdotes, les mots, les

traits dont fourmille l'existence décousue et mouvementée de l'illustre auteur des *Mousquetaires*. Ils n'y ont pas manqué, et les journaux ont été remplis de détails pittoresques et de souvenirs auxquels ne suffiraient pas les pages de cette livraison.

Homme d'imagination par dessus tout, Alexandre Dumas n'a jamais été qu'un grand enfant, un hâbleur de génie, et son fils l'a merveilleusement résumé dans cette devise héraldique : « Beaucoup de gueule sur peu d'or. »

Alphonse Daudet, charmeur aussi, quoique de moindre envergure, mais plus touchant et plus mélancolique, rêve au milieu des gazons des Champs-Elysées, près du saule pleureur du Rond-Point, qui symbolise si doucement sa nature aimable, frêle et souffrante.

La plus imposante de ces inaugurations a été celle de la statue équestre de Du Guesclin, à Dinan, sur les bords de la Rance, et, certes, nulle figure ne méritait mieux pareil hommage que celle du grand connétable dont l'épée aida si puissamment Charles V à chasser l'Anglais du royaume et à pacifier le territoire. Par une heureuse inspiration, c'est Frémiet, le sculpteur de Jeanne d'Arc, qui avait été choisi pour représenter le héros breton, précurseur de la Pucelle dans l'œuvre de libération nationale, et les deux monuments sont également dignes du maître.

Le général André, qui présidait la cérémonie — (André, Du Guesclin! quel contraste! Et le seul rapprochement de ces deux noms ne suffit-il pas à crier tout le désarroi de notre époque!) — le fantoche André n'a rien trouvé de mieux, pour son discours, que d'y préconiser le service de deux ans, destructif de l'armée, en invitant les instituteurs à y préparer leurs jeunes élèves...

Du Guesclin n'a décidément pas de chance avec nos révolutionnaires. La première République, brisant le tombeau qui gardait ses restes à côté de ceux de nos rois dans les caveaux de Saint-Denis, a jeté sa cendre au vent. La troisième ne trouve, pour honorer sa mémoire, que le glapissement du maniaque désorganisateur des forces nationales!...

Heureusement, la gloire du connétable n'a besoin d'aucune louange; elle rayonne d'un immortel éclat dans notre histoire, et son souvenir nous lègue, en particulier, un exemple dont l'imitation n'a jamais été plus urgente : — avec autant de vaillance que d'habileté, Du Guesclin débarrassa la France d'alors du fléau dévastateur des Grandes Compagnies. — Qui délivrera la France d'aujourd'hui des Malandrins qui, plus encore que ceux du quatorzième siècle, la pillent, la ruinent, l'oppriment et l'avilissent?...

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1902.

Les sectaires ont achevé de se démasquer. Ils ont cru, peut-être trop tôt, que l'heure était venue d'agir; ils ont déchaîné la guerre religieuse. De quel sujet pourrions-nous parler sinon de celui qui remue la France entière, et qui attire, hélas! sur elle les dangereuses réflexions de l'Europe stupéfaite?

Il n'y a pas d'expression pour caractériser la conduite du gouvernement. On peut comprendre, sans l'excuser, l'abus de la force contre des révoltés qu'on a saisis les armes à la main, et dont on n'est venu à bout qu'après des luttes sanglantes et meurtrières. Mais, en ce moment, contre qui s'exercent ces fureurs? Contre d'humbles femmes, qui ont voué leur vie à la charité et à la prière, contre des religieux tout occupés de donner l'instruction, dans l'obscurité d'une mission qu'aucun prix humain ne récompensera, aux enfants du peuple; contre des enfants, des orphelins, des infirmes, des vieillards, qu'on expulse de leur abri, sans s'inquiéter de savoir où ils iront et comment ils vivront, alors que l'Assistance publique, qui devrait être la ressource de tous les miséreux, est déjà impuissante, — les suicides des désespérés l'attestent chaque jour, — à soutenir ceux qui ont eu le malheur de se confier à elle!

Ces écoles, que l'on prétend supprimer, venaient elles-mêmes au secours de l'Etat; elles recevaient nombre d'élèves qui ne pouvaient trouver place dans les écoles publiques. Leur fermeture va mettre sur le pavé des centaines de milliers d'enfants. Que deviendront-ils? Un conseiller municipal de Paris, radical-socialiste, répondait à un rédacteur de l'*Eclair*, qui lui demandait comment on s'y prendrait, à Paris, pour instruire les écoliers chassés des établissements congréganistes : « On ne pourra rien tenter pour venir en aide à ces enfants. Ils seront abandonnés, et on dira que la loi sur l'enseignement obligatoire et gratuit a fait faillite. »

Pour justifier leur crime, les persécuteurs invoquent la loi. La loi! Pour la faire respecter, ils commencent par mettre les familles dans l'impossibilité d'observer celle qu'ils ont faite sur l'enseignement obligatoire. La loi! la loi! Ils n'ont que la loi à la bouche, eux dont le parti n'est arrivé au pouvoir que par le

mépris de la loi, eux qui ont fait de l'insurrection un dogme, et qui ne savent que dresser des monuments à ceux qui l'ont pratiquée! La loi! Bien loin de l'appliquer, ils la violent contre les victimes innocentes, à qui ils se targuent d'en imposer le culte. Ils frappent, à tort et à travers, avec une sorte d'indifférence implacable et joyeuse, les établissements nés d'hier et ceux que l'ancienneté, les services rendus, les témoignages renouvelés des autorités elles-mêmes, ont maintes fois consacrés. C'est en vain, pour ne parler que du département de la Seine, qu'on leur demande communication des listes sur lesquelles sont marquées les écoles et les œuvres proscrites. Ces listes, purement arbitraires, restent cachées; ils se réservent de les allonger ou de les abréger, à leur fantaisie, comme les bourreaux de 93, au moment d'emplir les charrettes de la guillotine, ajoutaient ou retranchaient, suivant leur caprice, au nombre de ceux qui devaient y monter.

Les associations, qu'ils accusent d'avoir fondé des écoles sans autorisation, leur opposent l'interprétation que le promoteur de la loi qui les régit, M. Waldeck-Rousseau, a donnée à son texte; ils déclarent que M. Waldeck-Rousseau s'est trompé, et ils rendent responsables de cette prétendue erreur les honnêtes gens qui n'ont eu d'autre tort que de ne pas douter de la bonne foi d'un ministre. Et, quand ils ont ainsi montré l'estime que mérite, de leur propre aveu, la parole des gouvernants, ils viennent dire aux communautés qu'ils dépouillent : « Commencez par vous dissoudre; vous nous demanderez ensuite l'autorisation, en vous en rapportant à nous du soin de vous l'accorder », tendant ainsi, pour en avoir raison plus vite, un nouveau piège à ceux dont ils redoutent la résistance. Enfin, renouvelant les procédés de la Commune et de tous les tyrans, depuis Néron jusqu'aux hommes de la Terreur, ils se sont avisés de créer des otages. Ils prétendent forcer la soumission des religieux, dont ils veulent fermer les écoles ou les asiles, en les menaçant, s'ils s'y refusent, d'en rendre responsable la congrégation dont ces religieux dépendent. Qu'une Sœur de Saint-Vincent de Paul, qu'un Frère des Ecoles chrétiennes, dans le moindre bourg de France, fasse mine de résister, et la congrégation des Sœurs de Saint-Vincent de Paul et l'Institut des Frères de Jean-Baptiste de la Salle seront tout entiers dissous. Ce sont les mœurs des bandits introduites dans le gouvernement. « Si tu cries, j'égorge ta mère », dit ce brigand à cet enfant; ainsi agit envers les congrégations l'ancien disciple des Pères de l'Assomption, l'ancien professeur de l'institution ecclésiastique de Pons. *Corruptio optimi pessima;* il n'y a que les renégats pour avoir de telles inventions. Ce ministre eût fait envie à Judas.

Bien aveugles ceux qui ne comprendraient pas que ces odieuses pratiques menacent tous les citoyens. « Quand la liberté d'un sujet est atteinte, s'écriait autrefois un magistrat anglais, c'est une provocation à tous les sujets de l'Angleterre. » Ce que ce magistrat disait de la liberté, on peut le dire également de la propriété. Toutes les propriétés sont menacées par l'atteinte portée à la propriété d'un seul. S'il avait eu le moindre souci de cette légalité qu'il invoque, le gouvernement aurait dû traduire devant les tribunaux les congrégations, dont il dénonce la désobéissance; il a craint leurs arrêts, et il s'est armé, pour déposséder les religieux, d'un droit de haute police. Bien plus, même quand des arrêts ont été rendus, ce gouvernement, qui se donne comme le défenseur de la loi, a commencé par les enfreindre. Dans le Var, un tribunal acquitte, comme étant en règle, les Salésiens qu'accuse le parquet; le gouvernement, au mépris de ce jugement, enjoint aux Salésiens d'évacuer leur maison et d'abandonner les deux cents orphelins qu'ils ont recueillis gratuitement. Dans la Sarthe, le président du tribunal du Mans ordonne la levée des scellés indûment posés sur un immeuble qui appartient à un propriétaire du pays; les scellés à peine levés, conformément à l'ordonnance, le commissaire de police, sur les instructions du préfet, vient les replacer. Si le gouvernement peut alléguer, pour de pareils actes, le droit de haute police contre des moines et des religieuses, qui l'empêchera de l'exercer contre tous les citoyens? Qui de nous sera à l'abri? C'est le droit que mettait en avant l'auteur du coup d'Etat pour faire son « opération » du 2 décembre. Les attentats commis exceptionnellement dans cette journée, que les républicains ont maudite, deviennent le droit commun sous la Défense républicaine. Encore, après le coup d'Etat, trouvait-on des juges pour condamner les prétentions du pouvoir. Fidèles à la loi, tout en sentant leur impuissance à la faire prévaloir, les membres de la Haute Cour déclaraient Louis-Napoléon prévenu du crime de haute trahison, et convoquaient le haut jury national pour le juger. Même vainqueur, même absous par le plébiscite, quand le Président confisqua les biens de la maison d'Orléans, il fit soutenir par ses procureurs l'incompétence du juge. Le tribunal de la Seine n'admettait pas cette thèse, et, malgré César, il retenait la cause. Aurons-nous des juges aujourd'hui, et des citoyens pour réclamer d'eux la protection de leurs droits? N'est-ce pas le cas de faire retentir encore dans le prétoire les paroles que Berryer adressait, contre les sophismes du ministère public, aux magistrats de 1852 : « Je proteste au nom des institutions et des droits les plus fondamentaux de mon pays, au nom de ces vieux murs où pendant des siècles on a rendu la justice et con-

sacré les principes protecteurs de la société... Je proteste au nom de tous les propriétaires, de tous les pères de famille, de tous les citoyens qui n'auraient plus d'existence assurée en France, si la doctrine du ministère public était écoutée un moment. »

Quand Berryer parlait des pères de famille, il ne voyait en cause que le patrimoine matériel qu'ils avaient à défendre pour le transmettre à leurs enfants. C'est un intérêt bien plus sacré qui est en péril aujourd'hui. Pères et mères de famille, ce sont vos enfants qu'on veut vous prendre, ce sont leurs âmes que ces malfaiteurs veulent vous arracher pour les faire à leur image. Ils s'attaquent aux enfants des pauvres et aux écoles primaires; c'est le premier pas. Sous prétexte d'anéantir ce que M. Combes appelle « l'obédience monacale », ils frapperont, à son tour, l'enseignement secondaire; les collèges, tenus par des congrégations, seront tous fermés, n'en doutez pas, et quand l'Université demeurera seule, ils l'envahiront elle-même pour la pervertir. N'est-il pas manifeste que sur elle, comme sur la magistrature, sur l'armée, sur tous les services publics, la franc-maçonnerie a commencé son œuvre? Faut-il nommer cette association Condorcet qui prenait parti naguère pour les insulteurs du drapeau, et dont les délégués viennent d'être reçus avec honneur par les membres du gouvernement? Faut-il rappeler ces manuels qui se propagent dans les écoles, sous la direction des plus acharnés sectaires, ces manuels, dont l'un émane du fils de M. Bayet, directeur de l'instruction primaire, et que celui-ci, bien que laïcisateur déterminé, bien que père de l'auteur, s'est cru obligé de désavouer? Voilà pour vos enfants les maîtres de demain! Voilà quel sera demain l'enseignement d'Etat, le seul permis, le seul obligatoire! Vous y résignerez-vous? Si vous êtes décidés à vous y opposer, ce n'est pas demain, c'est aujourd'hui qu'il faut engager le combat.

Qu'on ne parle pas de soumission à la loi; le ministère s'est mis en pleine illégalité; il est hors la loi.

Il semble qu'on commence à se rendre compte des devoirs qu'impose la situation. M. Combes aura contribué, pour sa part, à en faire pénétrer l'idée dans les esprits. La circulaire ministérielle est décidément une gaffe autant qu'une infamie, et si son auteur est un criminel, il paraît bien qu'il est au même degré un imbécile. Ce que les exhortations les plus pressantes, les signes les plus certains, les événements les plus significatifs n'avaient pas, depuis vingt ans, réussi à opérer, M. Combes l'aura réalisé; il aura réveillé les endormis, et, sans le vouloir assurément, fait entendre aux consciences le *Sursum corda!* Les protestations se succèdent. Dès le 4 juillet, le cardinal Perraud avait écrit à

M. Loubet. Dans un ferme et haut langage, il lui rappelait les promesses d'apaisement qu'avait faites à Brest le président de la République, en leur opposant les violences commises par son gouvernement contre les écoles libres. Les chefs les plus respectés de notre Eglise, le cardinal Richard, le cardinal Labouré, le cardinal Coullié, le cardinal Langénieux, ont, à leur tour, élevé la voix; d'autres prélats se rangent à leur suite. Les jurisconsultes, les hommes politiques, les magistrats municipaux entrent dans la lutte. Les familles s'émeuvent; les victimes qui, dans les premiers jours de surprise, avaient pu se croire abandonnées, sentent les sympathies populaires monter de plus en plus autour d'elles. Partout, à Paris comme en province, les manifestations se multiplient, d'autant plus imposantes qu'aucune direction supérieure ne les a provoquées, et qu'elles ont surgi spontanément du cœur de la France indignée.

Peut être y a-t-il encore des gens pour se laisser hypnotiser par la pensée que M. Rouvier est au ministère. « M. Rouvier, écrivait récemment une feuille progressiste, est un ministre à l'ancienne mode, et non pas un des laquais portant la livrée de M. Maret. » Il se peut qu'en matière de finances, M. Rouvier ait momentanément réservé son indépendance; mais sur les questions de liberté, de conscience et de justice, il l'a aliénée, comme les autres. « Je suis solidaire du ministère dont je fais partie », a-t-il déclaré lui-même à la Chambre, et M. Pelletan, lui donnant de loin l'accolade, vient de dire, dans un détestable discours, à Quiberon : « Les événements nous ont ramenés sous le même drapeau. » Comme si M. Rouvier avait voulu fournir un gage de sa complicité, il se trouve que c'est dans sa propre circonscription électorale que se sont produites quelques-unes des scènes les plus révoltantes de la persécution. A Juan-les-Pins, dans le diocèse de Nice, il y avait un orphelinat composé de trois religieuses et de quinze orphelins. Contre ces femmes et ces enfants, dont l'établissement était pourtant muni de toutes les autorisations prescrites, on a vu s'élancer tout à coup le sous-préfet de Grasse, escorté du commissaire de police et de gendarmes, les sommant d'avoir à quitter leur asile, dans l'espace d'une heure, avec menace de les en arracher par la force. A grand peine, on accorde à leurs supplications un sursis de trois heures; au bout de ce temps, on expédie les religieuses en chemin de fer pour Saint-Brieuc, sans qu'elles aient pu adresser à personne une parole d'adieu, laissant leurs orphelins, — des enfants de dix à trois ans! — à la merci de la charité publique, en attendant qu'ils aient pu être recueillis par leurs tuteurs.

M. Rouvier n'a pas ignoré ces faits; ils lui ont été, en tout cas,

révélés par une voix éloquente qui, la première, s'est élevée contre ces abominations, la voix de l'évêque de Nice.

« De telles exécutions, écrivait Mgr Chapon au ministre des finances, si elles devaient se renouveler et se multiplier dans un département où tous les conseils municipaux consultés (je suis fier de le constater) ont, sans une seule exception, voté le maintien de leurs religieuses, y seraient particulièrement provocatrices et périlleuses au milieu de populations ardentes, universellement religieuses et tolérantes, et dont les intérêts matériels même réclament cette tolérance. »

Et l'évêque ajoute cette considération, qui eût suffi pour toucher un cœur patriote :

« Vous me comprendrez, Monsieur le ministre, si j'ajoute qu'elles seraient particulièrement inopportunes, sous le regard de tant d'étrangers unanimement sympathiques à nos œuvres charitables, à quelques pas de ces frontières derrière lesquelles les congrégations de mon diocèse, dociles à mes instructions ou à mes conseils, ont refusé de chercher une sécurité et une liberté dont le voisinage et le contraste eussent été, vous le savez, exploités contre la France. »

Ce que l'évêque de Nice dit de son diocèse, s'est passé dans tous les diocèses de France, et aurait dû soulever dans tous le même cri d'indignation. Nous nous reprocherions du moins de n'avoir pas reproduit ici quelques lignes de cette protestation, dans laquelle le grand évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, eût reconnu un de ses fils d'adoption. Déjà, on se le rappelle, donnant un exemple, dont la singularité généreuse avait frappé l'opinion publique, Mgr Chapon avait refusé, dans le deuil de l'Eglise outragée et persécutée, d'accepter la décoration que des ministres, qui ignoraient son caractère, lui avaient décernée.

Si M. Rouvier laisse se consommer de pareils attentats dans l'arrondissement qu'il représente, on peut juger du rôle qu'il joue dans le ministère. Il se sépare de ses collègues, dira-t-on, dans l'ordre financier; il leur rend service bien plutôt par la fausse sécurité qu'il donne ainsi aux intérêts. Il tient ceux-ci en respect, pendant que les ministres s'attaquent aux consciences; il évite par là même aux sectaires des embarras et des résistances qui les arrêteraient dans leur marche. Contre eux il divise les forces de la défense, tandis qu'il leur permet de coaliser contre l'Eglise les forces des assaillants. Que les intérêts ne se fassent pas d'illusion; leur tour viendra. Si M. Rouvier se refuse à les inquiéter, il devra faire place à d'autres, comme le général de Galliffet, plutôt que de conniver plus longtemps avec des compagnons qu'il traite aujourd'hui de J... F..., a dû se retirer devant M. André.

Nous ne sommes pas de ceux qui méprisent les prévisions de M. Jaurès. Elles se sont jusqu'ici trop bien réalisées pour que l'on n'en tienne pas compte. Que les optimistes de tout ordre et de tout rang méditent ces lignes; elles leur révéleront l'avenir qui les attend, s'ils ne se déterminent pas à sortir de leur béatitude. Raillant la stupeur des catholiques qui n'arrivaient pas à se persuader que M. Combes exécuterait ses menaces, M. Jaurès continue : « L'opposition joue le même jeu imprévoyant et frivole à propos de l'impôt sur le revenu; elle affecte de croire que la gauche y a renoncé. Il n'y a pas d'erreur plus lourde... L'impôt sur le revenu sera pour elle une surprise, comme a été pour elle une surprise l'application de la loi sur les associations. Les socialistes et les républicains laissent dire, et ils marchent à leur but avec une force de résolution et une cohésion qui ne s'étaient pas vues depuis longtemps dans notre démocratie. Ils dédaignent les vaines manifestations, parce qu'ils veulent frapper l'ennemi aux points vulnérables et qu'ils sont sûrs de l'atteindre. »

Que de ressources pourtant il y a dans notre pays, et quel ne serait pas son avenir, s'il avait à sa tête des chefs dignes de lui? On en avait l'impression, le 14 juillet, à cette revue de Longchamp, seul attrait, seul rayon de cette journée qui, sans elle, n'aurait rien d'une fête. Les étrangers qui y assistaient ont senti battre le cœur de la France, devant l'allure de nos soldats et l'enthousiasme de la foule qui les acclamait. Le plus illustre de ces visiteurs, qu'entourait une curiosité sympathique, était le ras Makonnen. Après avoir admiré notre armée, il a demandé à voir nos églises, le Sacré-Cœur et Notre-Dame, montrant ainsi que, pour lui, la France était là où l'on sert le drapeau et où l'on prie Dieu. Deux jours après, l'Association coloniale lui offrait un banquet. Nous gagerions que le président de la réunion, M. Etienne, qui porta un toast au prince abyssin, ne s'est pas vanté à lui de faire partie d'une majorité qui marche à la suite des insulteurs de la patrie et des ennemis du Christ. Le neveu de Ménélik se serait détourné.

Le roi d'Angleterre a quitté Londres, il est à Cowes, sur son yacht, dans l'île de Wight. Ce changement de résidence semble d'un augure favorable pour sa guérison, bien que les précautions prises, durant le voyage, pour cacher le souverain à tous les yeux, laissent planer un doute sur le degré véritable de sa convalescence.

Avant le départ d'Edouard VII, deux événements se sont produits qui, pour être de nature très différente, n'en ont pas moins leur importance dans l'ordre politique : la retraite de lord Salisbury, et l'accident de voiture dont M. Chamberlain a été victime.

La blessure du ministre des colonies paraît plus grave qu'on ne

l'avait cru tout d'abord. Elle l'a empêché de paraître au banquet colonial de Guidhall et d'assister à la réception qui a été faite à lord Kitchener revenant du Transvaal. On prévoit qu'elle le condamnera longtemps à un repos absolu, loin des affaires et du Parlement.

C'est dans ces circonstances que lord Salisbury a fait accepter au roi sa démission. Son neveu, M. Balfour, lord de la Trésorerie et leader de la Chambre des communes, lui succède à la tête du cabinet.

Né le 2 février 1831, lord Salisbury a été trois fois ministre des affaires étrangères et trois fois premier ministre. Conservateur imperturbable, il fut, soit dans l'opposition, soit dans le gouvernement, l'adversaire de M. Gladstone. C'est sous son ministère que s'est accomplie l'annexion de la Birmanie, et il achève sa carrière officielle sur l'annexion de l'Orange et du Transvaal.

Opposé aux vues de M. Gladstone en Irlande, en défiance de la Russie, tour à tour allié et censeur véhément du sultan, lord Salisbury ne fut jamais un ami chaud pour la France, au climat de laquelle il allait pourtant chaque année demander le relèvement de ses forces. Il a maintenu contre nous l'occupation de l'Egypte, et profité de la faiblesse de nos ministres pour arrêter l'héroïque expédition de Marchand. Il a soutenu ou subi, tout en y mettant des formes moins brutales, la politique de M. Chamberlain. On ne peut cependant qu'honorer son caractère, et nous souhaiterions à nos hommes d'Etat cette suite dans les idées et cette fermeté dans les convictions qui ont distingué sa vie.

Une démission, qu'on avait moins prévue, est celle du chancelier de l'Echiquier, sir Michael Hicks Beach; il a consenti, tout en l'annonçant, à l'ajourner de quelques mois. Il avait géré avec prudence le budget, si lourdement éprouvé par la guerre sud-africaine, et M. Chamberlain trouvait en lui un modérateur résolu. Plus âgé que M. Balfour, il n'a pas vu, dit-on, sans déplaisir le neveu de lord Salisbury hériter du poste de premier ministre qu'il croyait mériter. Un autre aspirant à la succession du Premier était M. Chamberlain. De son lit d'hôpital, il n'a pu qu'apprendre, sans avoir à donner son mot, les combinaisons arrêtées; l'investiture de M. Balfour se serait peut-être faite moins facilement, si le ministre des colonies eût été présent et valide.

Ce n'est pas s'éloigner de la politique étrangère que de parler de la navigation de M. Waldeck-Rousseau sur les côtes de Norvège, puisque ce personnage, à peine sorti du cabinet qu'avait formé l'intérêt de Dreyfus, s'est empressé d'aller présenter ses hommages à l'empereur Guillaume. Ainsi qu'on l'a déjà remarqué, le colonel

Marchand, revenant de l'expédition de Chine, avait résisté aux invitations de l'ancien généralissime des forces européennes, le maréchal de Waldersee, pour éviter une rencontre avec le conquérant de l'Alsace-Lorraine. M. Waldeck-Rousseau n'a pas eu ces scrupules; presque au lendemain du jour où M. Jaurès avait, en pleine Chambre française, prôné l'abandon définitif des provinces annexées, il se faisait conduire à bord du *Hohenzollern* L'empereur lui rendait aussitôt sa visite, et l'engageait, avec tous ses compagnons de l'*Ariane*, à venir dîner sur son navire. Pendant quatre heures, nous racontent les agences, l'impérial amphitryon est resté sous le charme de la conversation du prédécesseur de M. Combes. Qu'a pu lui dire M. Waldeck-Rousseau? Nous ne chercherons pas à le savoir. Nous ne nous figurons que trop facilement la curiosité satisfaite et hautaine avec laquelle l'empereur a dû regarder cet homme qui, naguère, dirigeait le gouvernement de la France, faisant des grâces pour lui plaire et le remerciant de son invitation sur le même ton peut-être avec lequel, jadis, en défendant les accusés du Panama, il remerciait l'auteur de la tour Eiffel d'avoir « fait à la France l'aumône d'un peu de gloire ».

Ce nom de Panama, qui éveille de si tristes pensées et qui aurait pu, comme le nom de Suez, devenir pour notre pays un souvenir de gloire, a souvent retenti, depuis plusieurs mois, au Congrès des Etats-Unis. Il paraît certain que les Américains vont acheter le canal; à defaut du gain et, par surcroît, de l'honneur qu'ils avaient droit d'espérer de cette grande œuvre, les porteurs des obligations de la Compagnie française pourront du moins tirer du traité passé avec elle quelque dédommagement à leurs pertes. Les Yankees se sont conduits dans cette négociation avec le sens pratique et la décision qui les caractérisent. Ils ont commencé par reviser la convention qu'ils avaient conclue en 1850 avec l'Angleterre. Par cette convention, l'Angleterre devait partager avec les Etats-Unis le contrôle du canal à construire; les Etats-Unis, après cinquante ans de réflexion, se sont avisés de le revendiquer pour eux seuls et, par un nouvel arrangement, John Bull a cédé aux exigences du cousin Jonathan. Les Américains se sont retournés ensuite vers les Etats voisins, dont le consentement leur était nécessaire pour la construction du canal; ils ont entamé des pourparlers avec la Colombie en même temps qu'avec la Compagnie française du Panama, pour le cas où ils se décideraient à construire le canal dans cette direction; avec les républiques de Nicaragua et de Costa-Rica pour le cas où ils opteraient en faveur du canal de Nicaragua. Ces préliminaires posés, le débat s'est ouvert sur les

deux tracés; il y a des raisons de croire que les habiles négociateurs n'ont mis en avant le projet du Nicaragua que pour effrayer la Compagnie du Panama et l'amener à diminuer ses prétentions. La manœuvre a été adroitement conduite. La Chambre des représentants a commencé par adopter le bill Hepburn, qui impliquait la construction du canal de Nicaragua. La résolution semblait définitive, lorsqu'est survenu le Sénat, modifiant le bill Hepburn par l'amendement Spooner, qui autorise le président des Etats-Unis à acheter la concession de la Compagnie nouvelle de Panama, à un prix qui ne dépasse pas 60 millions de dollars, soit 200 millions de francs. Une conférence interparlementaire, formée des délégués des deux assemblées, a décidé la Chambre à approuver l'amendement voté par le Sénat. Le Président des Etats-Unis a donné lui-même son assentiment; il ne reste plus qu'à régler avec la république de Colombie les conditions d'une entente qui ne fera pas défaut.

Le roi d'Italie est rentré dans ses Etats. Les toasts échangés à Péterhof entre lui et le tsar témoignent des bonnes relations établies entre les deux souverains. Ils ne contiennent, dans leur forme préméditée, aucune expression qui indique une alliance. La supposition d'un pacte entre la Russie et l'Italie serait, à vrai dire, inadmissible, au lendemain du jour où Victor-Emmanuel vient de renouveler celui qui le liait à l'Allemagne et à l'Autriche.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'une entrevue qui offre à la paix une garantie de plus; mais ce serait aller trop loin que de suivre les organes de M. Delcassé dans les espérances qu'ils fondent sur cet événement. Ils ont déjà essayé de nous persuader que le renouvellement de la Triple-Alliance menaçait l'Autriche bien plus que la France, en sorte que la France, qui en est exclue, devrait s'en féliciter, tandis que l'Autriche, qui en fait partie, n'aurait qu'à en prendre alarme. Ils iraient presque aujourd'hui jusqu'à nous faire entendre que la visite de Victor-Emmanuel au tsar est une manifestation contre l'Empire d'Allemagne, en sorte que l'Italie n'aurait consolidé son alliance avec les deux gouvernements de Vienne et de Berlin que pour mieux prouver son accord avec ceux de Paris et de Saint-Pétersbourg. C'est vouloir trop démontrer.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

LE CONCORDAT DE 1801 [1]

LES PREMIERS PROJETS — ÉCHEC DE SPINA

VIII

La seconde note présentée à Spina par Bernier concernait les biens ecclésiastiques et développait une idée déjà exprimée par Bonaparte au cardinal Martiniana.

« Paris, 24 brumaire an IX (12 novembre 1800).

« L'immensité des sacrifices que la France a faits pendant la Révolution est connue de toute l'Europe. Il n'est pas une classe, pas une portion de citoyens quelconques qui n'ait été frappée : toutes ont subi cette nécessité, souvent fatale, qui fait des besoins de l'Etat la première de toutes les lois, toutes ont fait à la patrie l'offrande indispensable de leurs bras ou de leurs facultés.

« Dans ces moments de crise, il était impossible que le clergé français ne ressentît pas le malheur des circonstances et ne fût pas forcé par le torrent révolutionnaire à se soumettre à tous les sacrifices qu'elles lui commandaient. Ses biens immenses sont devenus l'hypothèque des créanciers de l'Etat. Les lois et la constitution l'en ont également privé. Cette expropriation, nécessitée par les besoins de l'Etat, est maintenant consommée. Ces biens ont passé des mains des possesseurs ou titulaires dans celles des acquéreurs. La loi donne à ceux-ci un titre et le gouvernement une garantie. Ce titre, cette garantie, reposent essentiellement sur la foi publique : vouloir les altérer ou les enfreindre, ce serait ouvrir la porte à de nouveaux troubles et appeler contre l'Eglise le mécontentement et la haine d'une partie des Français.

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1901 et des 10 février et 25 mai 1902.

« Cette effrayante idée, Monseigneur, doit être la mesure du jugement que portera l'Eglise sur ces sortes d'acquisitions. La nécessité les commande, le besoin les exige, la loi de l'Etat les approuve, la constitution les garantit. Le bien de la paix, le repos de l'Etat, le rétablissement de la religion au milieu de nous, en un mot la réunion de la France avec l'Eglise de Rome dépendent essentiellement de la conservation de ces acquisitions. Ces motifs sont trop puissants pour ne pas faire sur l'esprit et le cœur de Sa Sainteté la plus vive impression.

« Nous lui proposons donc, par votre organe, Monseigneur, d'adopter, comme principe fondamental de toute réunion, que les acquisitions des biens ecclésiastiques dits nationaux, seront maintenues et ratifiées par l'Eglise, au nom de laquelle le Saint-Siège ordonnera, tant aux ecclésiastiques qu'aux fidèles, de ne troubler en aucune manière les possesseurs actuels de ces mêmes biens et de regarder l'acquisition qu'ils en ont faite comme un titre légal. »

Pour comprendre l'étendue du sacrifice demandé à l'Eglise, il faut se rappeler quelques notions essentielles qu'ignorent la plupart des écrivains qui ont traité cette question et dont l'opinion peut se résumer ainsi : avant la Révolution, l'Eglise de France était fort riche, beaucoup plus qu'il ne fallait pour subvenir aux besoins du culte. Cette richesse scandaleuse et mal répartie nuisait au pays, et l'Assemblée constituante a bien fait de la supprimer en se chargeant de pourvoir à ce service du culte dont ces richesses formaient la rétribution abusive. Tel est le lieu commun qui figure dans presque tous les manuels d'histoire. Cette manière de voir est trop sommaire pour être juste et il convient de la rectifier.

Trois grands propriétaires[1] âgés de plus de mille ans se partageaient les biens de l'Eglise en France : le couvent, le chapitre, la cure. Or le plus riche des trois n'était nullement chargé de pourvoir aux besoins du culte dans le sens où l'on entend ces mots, et la propriété monastique reposait sur un dogme qui la rendait, en principe, légitime et sacrée aux yeux des fidèles. Tous les catholiques, en effet, reconnaissent qu'ils appartiennent à une immense famille dont Jésus-Christ est le chef et dont les biens spirituels peuvent se communiquer d'un membre à l'autre. Ils croient à la vertu des intercessions mutuelles, des expiations de l'innocent pour le coupable et pensent que la prière du juste peut aller jusqu'au delà de la tombe soulager et délivrer les âmes qui n'ont pas été trouvées assez pures pour entrer immédiatement en

[1] J'ai développé ces idées plus longuement dans un chapitre de mon livre sur l'*Ancien Régime en Lorraine*.

possession de la récompense éternelle. Les rois, les grands seigneurs, les grandes dames et les bourgeois d'autrefois qui ont fondé des couvents étaient donc convaincus qu'ils faisaient une œuvre méritoire, utile à eux-mêmes et à toute la société chrétienne en élevant à Dieu des sanctuaires où sa louange retentirait nuit et jour, en assurant aux moines, par des donations, le loisir de la psalmodie sainte et des exercices spirituels et en obtenant ainsi leur intercession pour cette vie et pour l'autre. Reposer après la mort sous les voûtes consacrées par tant de prières et de sacrifices était leur ambition suprême. Voilà pourquoi nous admirons encore tout un peuple de marbre et de bronze couché sur ces tombeaux qui intéressent à un si haut point notre art national et notre histoire. Les ordres actifs et les congrégations récentes, surtout vouées à la charité, ont profité comme les contemplatifs de cette croyance au dogme de la communion des saints qui leur assure la persistante générosité des fidèles. C'est là un instinct profond de l'âme chrétienne qui inspirera toujours des donations pieuses et tendra à reformer le milliard longtemps après que le temps aura flétri les lauriers de ceux qui l'ont attaqué.

Le clergé séculier, lui aussi, évêques, chanoines et curés, était propriétaire de biens-fonds considérables et, comme le clergé régulier, il percevait sur les produits du sol un impôt qu'on appelait *la dîme.* Ces biens lui avaient été donnés pour les mêmes motifs que les biens de couvent : le désir de procurer la gloire de Dieu, d'obtenir des prières, de soulager les pauvres auprès desquels le clergé était considéré comme le principal représentant de la charité publique et, en plus, d'assurer l'exercice du ministère ecclésiastique, de manière que les serviteurs de l'autel pussent vivre de l'autel.

Voilà la raison d'être de la propriété ecclésiastique. Personne ne songea d'abord à la restreindre légalement. Pourquoi entraver la piété à l'égard de Dieu et la charité à l'égard des pauvres? Est-ce un malheur qu'il y ait dans une société des propriétaires riches qui soient tenus, par une obligation de conscience essentielle, à dépenser tout leur superflu au service du prochain? C'était une propriété perpétuelle puisqu'elle répondait à des besoins permanents. L'Eglise, en effet, communique quelque chose de son immuabilité à tout ce qu'elle touche. Les fondateurs de couvents, en particulier, avaient lancé contre les violents de l'avenir des anathèmes qui demeurèrent efficaces pendant de longs siècles et qui, il y a cent ans, troublaient le sommeil de plus d'un acquéreur de biens nationaux : « Si quelqu'un ose s'élever contre ce que j'ai fait, qu'il sache que je lui en demanderai compte au jugement et

que saint Arnoul le traite en ennemi. Qu'il soit maudit par Celui qui a maudit Sodome et Gomorrhe! Qu'il ait le sort de Judas qui a trahi Notre-Seigneur [1] ! »

Il faut pourtant le reconnaître, la propriété ecclésiastique était trop inégalement répartie et ne justifiait plus assez visiblement son étendue par ses bienfaits. Ce qui manquait, c'était un contrôle efficace pour assurer l'exécution des canons et le bon emploi du superflu. L'Eglise n'était point armée de pouvoirs suffisants pour faire respecter ses lois, surtout parce qu'elle était tenue en tutelle étroite par l'Etat qui trouvait son compte dans les abus les plus criants, comme celui de la *Commende*, au moyen duquel un chevalier de Boufflers qui n'appartenait au clergé que pour avoir reçu la tonsure à l'âge de sept ans, possédait plusieurs abbayes et gaspillait le bien des pauvres. A la fin du dix-huitième siècle, il était possible de remédier au mal et d'opérer les réformes nécessaires tout en obtenant du clergé des sacrifices qui eussent sauvé les finances. Les évêques le comprirent et offrirent les 400 millions nécessaires pour combler le déficit. Leur proposition ne fut même pas discutée. Une propriété fondée sur un dogme ne pouvait trouver grâce devant les ennemis du dogme et il y avait dans l'Assemblée constituante un parti intelligent et puissant qui voulait ruiner le clergé pour l'exclure de toute influence dans l'Etat. La spoliation fut donc votée en principe dès la fin de 1789 et exécutée dans les années suivantes. Les volontés des morts furent méconnues, leurs anathèmes bravés, la prière se tut dans les sanctuaires où elle avait retenti pendant des siècles et le vandalisme sévit contre les monuments qui formaient l'admirable parure du sol français. Les biens du clergé séculier furent vendus comme ceux des moines, et jusque sous l'Empire, une immense opération financière se poursuivit sur tout le territoire, à la grande joie des spéculateurs, mais sans profit pour l'Etat qu'elle ne sauva point de la banqueroute. Cette mesure, suivant la forte parole de Tocqueville, a donné une mauvaise conscience à la France et préparé d'autres expropriations que rien n'arrêtera, la grande digue ayant ayant été une fois renversée.

En effet, ce que Royer-Collard disait du scepticisme peut s'appliquer, dans l'ordre pratique, à la violence légale : on ne lui fait pas sa part, et le principe une fois admis finit par produire toutes ses conséquences. C'est la bourgeoisie qui s'est enrichie surtout des biens d'Eglise. Aujourd'hui, elle voit se retourner contre ses biens, à elle, les mêmes déclamations éloquentes auxquelles elle applau-

[1] Chante lorraine du neuvième siècle.

dissait il y a cent dix ans, et il se trouve que la prophétie de l'archevêque d'Aix se réalise : « Par haine contre une propriété particulière, on a ébranlé toutes les propriétés. »

A la fin de 1800, la volonté aussi bien que la puissance manquait au gouvernement consulaire pour revenir sur les faits accomplis. Les conseillers de Pie VII le comprirent. « Il faudra commencer, dit le *Votum* de Di Pietro, par chercher quelque arrangement pour qu'au moins chacun puisse restituer les biens ecclésiastiques aliénés, en faisant la remise entière des revenus. Si l'on ne veut point adopter ce parti, il sera inévitable d'aller non seulement jusqu'à l'absolution des censures, mais jusqu'à la sanation totale des contrats et à la condonation totale des fonds et des fruits. Ainsi l'ont pratiqué plus d'une fois les Pontifes romains quand il s'est agi de ramener les peuples à la foi catholique ou les hérétiques à l'unité...

« Cependant l'envoyé pontifical ne devra pas se montrer trop libéral, sans une nécessité absolue, et il évitera d'engager le Saint-Père par des actes irréparables. »

L'envoyé pontifical n'observa pas les gradations prudentes qui lui étaient recommandées. Il était alors sous le charme de Bernier et sous l'influence des belles promesses du début. Il céda donc presque sans résistance.

« Paris, 15 novembre 1800.

« ... Vous me dites que le bien de la paix, le repos de l'Etat, le rétablissement de la religion catholique au milieu de la France, dépendent essentiellement de la conservation des aliénations des biens ecclésiastiques. Eh bien, je m'en rapporte à vous, sur toutes les raisons que vous exposez à l'appui de votre demande; et puisque le rétablissement de la religion catholique en France comme dominante, ce qui doit être le seul but vers lequel Sa Sainteté doit diriger toute sa condescendance, dépend du sacrifice des biens ecclésiastiques déjà aliénés, je vous promets de le proposer à Sa Sainteté et je me flatte qu'elle l'adoptera de la manière la plus convenable à son autorité apostolique.

« Mais Sa Sainteté, en faisant usage de toute son indulgence envers les acquéreurs des biens ecclésiastiques, vous conviendrez qu'elle ne doit en aucune manière perdre de vue les intérêts de la religion et la subsistance de ses ministres. Il faut donc que le gouvernement assure la subsistance, non seulement des évêques, mais encore des curés et de tous les autres ministres inférieurs. Je ne doute pas qu'il ne le fasse d'une manière digne de sa générosité, comme je ne doute pas aussi que l'on voudra bien rendre

aux églises et aux ecclésiastiques tous les biens qui ne sont pas encore aliénés. Il n'y a aucune raison d'en faire le sacrifice, puisque les acquéreurs n'y ont aucun intérêt; mais je me doute bien qu'ils sont réduits à une petite quantité. »

Ces paroles de Spina se traduisirent dans la suite par le célèbre article 13 du Concordat : « Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs de biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence, la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés demeureront incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayants cause. »

Il fallait pourtant assurer le sort des évêques et du clergé qu'on allait rétablir. Rome, comme nous venons de le voir, proposait de consacrer à cet usage les biens ecclésiastiques non aliénés. Le principe de cette restitution fut admis d'abord par le gouvernement et même inséré dans les premiers projets de Concordat, mais il disparut des derniers, et Bonaparte ne donna plus sur ce point que de vagues promesses. Il ne voulait point se lier les mains et il avait son projet qui consistait à rendre les évêques et les curés dépendants de l'Etat en leur assignant un traitement annuel sur le trésor public. Cette idée d'un clergé salarié que la pratique nous a rendue familière était alors une nouveauté qui bouleversait les traditions les plus anciennes. L'Eglise, en effet, s'était constituée avant les grands Etats modernes; elle était plus riche qu'eux; elle leur donnait au lieu de recevoir, et ses biens, qui consistaient principalement en immeubles, étaient partagés en portions déterminées appelées bénéfices, que les titulaires, tous inamovibles, administraient librement. On n'imaginait point alors un curé s'en allant chaque trois mois, un petit papier à la main, toucher une petite somme au guichet d'un percepteur des contributions. C'est à la constitution civile du clergé que Bonaparte empruntait ce système, et cette origine ne le recommandait point en cour de Rome. « Sa Sainteté Pie VI le condamna par le bref du 10 mars 1791 pour plusieurs motifs, dont l'un était que, l'entretien des évêques dépendant du pouvoir laïque, le payement de leur pension pouvait être ou trop différé ou refusé dans le cas où les évêques feraient opposition à quelque ordre extravagant du gouvernement... Les évêques seraient trop exposés à devenir les hommes-liges du gouvernement. Cependant, si Bonaparte soutient sa proposition, on pourra l'admettre pour amener le rétablissement du catholicisme et éloigner du clergé tout soupçon de vues intéressées. Ce qui serait désirable pour garantir son indépendance, c'est que chaque

église épiscopale fût dotée en immeubles. A défaut de la dîme dont on ne voudra pas entendre parler, l'Eglise doit être libre de recevoir les subventions volontaires des fidèles et de bénéficier des fondations perpétuelles qu'ils voudraient faire [1]. »

Finalement, l'article 14 fut, après diverses péripéties, adopté comme la compensation de l'article 13. « Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés... Le gouvernement prendra des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur de l'Eglise des fondations. »

Cet article appelle deux observations. La première, c'est que la promesse relative au traitement convenable n'est point tenue, du moins en ce qui concerne les curés et desservants. Quand un homme d'Etat en France aura le plus rare de tous les courages, celui de braver l'épithète de clérical, il proposera aux Chambres de réparer une injustice criante en élevant notablement l'indemnité de ces milliers de prêtres de campagne qui sont les serviteurs les plus utiles du pays et dont les presbytères abritent le dénuement, les vertus incontestées et particulièrement le dévouement incomparable.

La seconde observation concerne les fondations. La liberté promise n'a jamais été accordée qu'avec des restrictions qui la rendent précaire et presque illusoire. Le fantôme de la mainmorte n'a cessé de hanter l'esprit de nos jurisconsultes, et au sujet de la propriété ecclésiastique, la législation canonique et la législation civile se trouvent dans un désaccord qui crée beaucoup de difficultés et de cas de conscience épineux. Cet antagonisme est-il inévitable? Qu'arriverait-il si, à la suite d'événements inconnus, il se produisait en France un mouvement d'opinion qui dissiperait des préjugés séculaires et rendrait possible l'abolition de toutes les restrictions régaliennes et gallicanes? J'imagine alors un futur président de la République ou un futur premier consul, s'adressant au successeur de Pie VII et lui disant : « Vous revendiquez pour l'Eglise le droit absolu de posséder; nous sommes prêts à le reconnaître; vous réclamez notre protection pour jouir paisiblement de vos biens, nous sommes prêts à vous l'accorder, mais à une condition : nous voulons intervenir pour en assurer le bon usage. Organisons ensemble le contrôle efficace qui vous a toujours manqué. Que le peuple, le souverain d'aujourd'hui, hérite de l'aristocratie des bénéficiers qui confisquait vos richesses à son profit, malgré la justice et malgré les canons, et qu'il devienne,

[1] *Votum* de di Pietro et Instructions de Consalvi.

à son tour, le grand commendataire! Fondons et administrons à son profit le budget du royaume de Dieu sur la terre! » Je ne crois pas que le Pape répondrait par un refus à une telle proposition. Est-il absurde en soi de concevoir une Eglise riche qui s'entendrait avec l'Etat pour servir de trésorière à la démocratie, supprimer la misère, résoudre la question sociale autant qu'elle peut l'être en ce monde et produire ainsi quelque chose du communisme pacifique du premier siècle chrétien? Si c'est un rêve, il est beau, comme disait Platon, de s'en enchanter soi-même, plutôt que de songer à réformer la société par le fer et par le feu.

J'avoue qu'il n'est pas tout près de se réaliser. Notre droit administratif est tout imprégné de défiance contre la propriété ecclésiastique, tout hérissé de précautions et de défenses qui la restreignent. On dirait un outillage de guerre qui va toujours se perfectionnant et dont une section de notre Conseil d'Etat est l'arsenal. Il y a là des fils de Calvin, des fils de Jacob, des fils de la veuve pleins de science juridique qui s'appliquent à rationner sévèrement l'Eglise, à réprimer les fantaisies déréglées des mourants et à protéger la société civile contre les envahissements de la générosité cléricale. Tout le monde reconnaît qu'ils s'acquittent supérieurement de cette tâche et qu'ils n'abandonneront pas la place de sitôt : ce Capitole est bien gardé.

IX

La question qui, avec l'aliénation des biens ecclésiastiques, souleva le moins de difficultés fut celle de la réduction du nombre des diocèses. L'ancienne France en comptait 136 d'une importance fort inégale, les uns étant immenses et les autres très bornés dans leur étendue. Un diocèse appelé Bethléem existait dans un faubourg de Nevers. Saint-Pons n'avait que 45 paroisses, Saint-Paul-Trois-Châteaux que 31, Orange que 20, pendant qu'Amiens en comptait 800, Limoges 868 et Rouen 1,388 [1]. Cette diversité tenait pour chaque diocèse aux circonstances historiques de sa fondation et à des initiatives particulières que l'Eglise avait respectées, car elle ne considère point comme un idéal nécessaire l'uniformité et la symétrie parfaites de nos circonscriptions administratives. Les Italiens, surtout ceux du Centre et du Sud, sont habitués aux petits diocèses, et dernièrement Léon XIII, recevant plusieurs curés de Paris et apprenant que la paroisse de l'un d'eux comptait

[1] Observation de Bernier, Boulay, t. I[er], p. 307.

60,000 âmes, s'écriait : « Cela ferait trois évêchés d'Italie. » Bonaparte, lui, voulait la réduction, surtout par économie. Déjà, au mois d'août 1790, le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, avait présenté, au nom de Louis XVI, une proposition dans ce sens, pour obéir à la Constituante qui avait voté qu'il y aurait un évêché par département. Une congrégation de cardinaux avait été nommée pour examiner le projet et plusieurs inclinaient à accorder la concession, quand le roi, en sanctionnant la constitution civile du clergé, rendit la négociation impossible. Quoique les conseillers du Saint-Père n'admissent point que la mesure fût nécessaire, ils s'y résignèrent immédiatement. « Il vaut mieux rétablir un certain nombre d'évêques que de n'en point avoir du tout. Si de cet article dépend le rétablissement de la religion, il convient que le Souverain Pontife y adhère [1]. » L'article fut donc inséré, du consentement de Spina, dans le premier projet de convention, d'où il passa sans difficulté dans tous les autres, et la nouvelle circonscription fut effectuée en 1802 avec une rigueur dont plus de la moitié des diocèses de France furent victimes. Soixante-dix villes subirent de ce chef une déchéance morale et matérielle, dont beaucoup ne se sont pas relevées. En effet, à chacun de ces sièges supprimés se rattachaient des souvenirs d'apostolat et de sainteté, des monuments, des établissements religieux de toute sorte qui donnaient à ces cités épiscopales une importance supérieure à celle de leur population et en faisaient autant de petites capitales intéressantes, où se cachaient souvent des hommes de grand mérite. Les dignitaires du clergé séculier et régulier, quelques familles de gentilshommes pauvres et de bourgeois aisés, les gens de robe, y formaient une société aimable qui entretenait jusque dans les provinces les plus reculées les meilleures traditions de l'ancien régime, la politesse, le goût des lettres et le souci des pauvres. Tous ces petits foyers de vie intellectuelle et morale se sont éteints, et le Concordat n'a pu que sanctionner les destructions déjà faites par la Révolution. J'ai vu plusieurs de ces vieilles cités découronnées.

Habituellement une administration publique s'est installée dans les bâtiments de l'évêché et, çà et là, la sous-préfète reçoit dans la salle synodale : compensation insuffisante qui n'a pas même été accordée à toutes les anciennes villes ecclésiastiques, dont plusieurs sont devenues de véritables villages et ont tout perdu avec leur siège épiscopal. J'en connais une dans le Midi que je ne visitais jamais sans quelque mélancolie. Elle a eu ses grands jours, elle

[1] *Votum* de Di Pietro.

fait bonne figure dans l'histoire du Languedoc et elle possède la tombe d'un saint illustre qui attire encore les pèlerins. Sur la gracieuse colline où elle est assise, elle garde intacts son imposante basilique du douzième siècle, son cloître merveilleux, le palais de son évêque et les maisons de ses chanoines. En été, les baigneurs d'une station balnéaire voisine viennent s'ébattre autour de ces monuments et semblent les admirer. Et pourtant c'est une ville morte qui, de 1,800 habitants qu'elle avait en 1789, est descendue à 500. L'herbe croît autour du sanctuaire, les prélats, les chanoines et les seigneurs qui dorment sous les voûtes sacrées ne sont plus bercés dans leur dernier sommeil par le chant des psaumes, et la vieille cathédrale, encore belle dans son délabrement et sa nudité, porte pour toujours le deuil de sa gloire passée. Les honnêtes habitants du lieu se plaignent même qu'on leur ait enlevé le juge de paix et les gendarmes qu'ils ont eus pendant longtemps, mais, malgré cela, ils croient probablement qu'ils ont gagné quelque chose à la Révolution, car, en bons Méridionaux et en citoyens éclairés, ils viennent de voter en majorité, aux dernières élections législatives, pour un ennemi du culte auquel leur commune doit son existence et tout ce qu'elle a jamais eu de prospérité.

Bonaparte, en réduisant les sièges épiscopaux à soixante, était passé d'un excès à l'autre, car, au lieu de trop petits diocèses, il y en eut de trop grands, comme celui de Nancy qui comprenait les trois départements de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges. Cet inconvénient fut senti sous la Restauration et, en 1823, trente sièges nouveaux furent érigés à la suite d'un accord entre le Saint-Père et le gouvernement de Louis XVIII. Ce sont les évêchés que, de temps en temps, les fortes têtes du Parlement veulent supprimer, et qu'ils appellent non concordataires, sans vouloir comprendre qu'ils existent au même titre que les autres et en vertu d'une convention toute pareille, dont la date seule est différente.

X

De ces évêques nouveaux et payés par l'Etat, Bonaparte entendait se réserver le choix et, après lui, à ceux qui exerceraient la souveraineté dans la nation. « Quant à la nomination aux évêchés conservés, écrivait Bernier, elle suit, d'après le Concordat, le pouvoir suprême. Elle appartient donc de plein droit aux mains habiles qui dirigent maintenant les rênes de l'Etat. Qui d'ailleurs aura mieux mérité cette glorieuse prérogative que le gouvernement paternel qui rend tout à la fois aux Français malheureux la paix, le bonheur et la foi? »

Le privilège que Bonaparte revendiquait s'appelle en termes canoniques le patronage.

Le Pape et les évêques seuls ont le droit de conférer les pouvoirs spirituels et les emplois ecclésiastiques, mais ils peuvent abandonner à d'autres le choix des personnes qui en seront investies. Ce droit, distinct de l'institution canonique, était exercé avant la Révolution sur tous les bénéfices par des patrons ecclésiastiques ou laïcs tels que le roi, les seigneurs, les grands dignitaires de l'Eglise, quelquefois même, à la fin de l'ancien régime, par de simples paysans qui nommaient, par exemple, des chanoines et des chapelains sous la réserve de l'approbation et de l'institution données par l'autorité religieuse. Il n'était même pas rare que le seigneur d'un village choisît son propre curé. Le patronage était devenu la récompense de ceux qui avaient fondé un bénéfice, bâti ou doté une église ou rendu quelque service à la religion. On conçoit l'influence qu'il donnait à ceux qui l'exerçaient et le péril toujours présent que les choix fussent mal faits, beaucoup de patrons se préoccupant moins de nommer un bon curé que de placer un ami. Or, c'était un vrai patronage, et le plus important de tous, que Bonaparte réclamait pour un gouvernement bien peu digne jusqu'alors de la confiance de l'Eglise. Le danger était trop évident pour n'être pas aperçu immédiatement par la sagacité romaine et Mgr Di Pietro le signalait dans son *Votum*. « Ce droit de nomination, si les choses continuent comme dans le système actuel, serait extrêmement périlleux parce qu'on pourrait nommer des indignes, ou même des incrédules, et qu'une fois la nomination publiée, il serait difficile de la faire changer, car une longue expérience nous apprend que plusieurs fois des princes catholiques et craignant Dieu ont refusé de pareils changements. Jamais la nomination aux évêchés n'a été accordée qu'à ceux qui font profession de la religion catholique, apostolique et romaine et elle a toujours été refusée aux hérétiques et aux schismatiques. » Cette question se rattachait donc à celle dont nous avons parlé plus haut, c'est-à-dire à la situation qui serait faite à la religion dans la société nouvelle. En cas de nécessité absolue, et s'il fallait conclure avant d'avoir réglé ce point, Consalvi suggérait un expédient qui depuis a été pratiqué par le Saint-Siège avec les princes hérétiques, celui de l'entente amiable au sujet des candidats et d'une sorte de présentation qui, sans constituer un droit pour les gouvernements, assure cependant le choix des personnes qu'ils agréent[1]. Spina traduisit

[1] C'est de cette manière que, depuis 1871, sont nommés les évêques de Metz et de Strasbourg.

fidèlement les instructions qui lui avaient été remises sur ce point et il allégua les exemples les plus concluants : « Vous n'ignorez pas, Monsieur, que le privilège de nommer aux évêchés indiquant une espèce de patronat, n'a jamais été accordé par le Saint-Siège qu'aux souverains catholiques d'une nation également catholique; de manière que si le souverain d'une nation ou d'une province n'est pas catholique, quoique la religion catholique de la nation ou province par lui dominée soit dominante, jamais on n'a accordé au souverain le droit de nommer aux évêchés. Par cette raison, ni le roi de Prusse, ni l'empereur de Russie ne jouissent du droit de nommer aux évêchés dans ces Etats, quoiqu'une partie professe la religion catholique; ni le roi d'Angleterre n'a le droit de les nommer dans ses Etats, même dans le Canada, où, d'après la cession faite à l'Angleterre de cette province, la religion catholique y a été conservée toujours dominante.

« D'après cette remarque, vous conviendrez que Sa Sainteté, pour ce qui regarde la nomination aux évêchés, pourra bien avoir tous les égards à la personne du Premier consul Bonaparte, comme à celui à qui l'on devra le rétablissement de la religion catholique en France; mais il ne pourra pas accorder ce privilège de la nomination à tous ceux qui successivement occuperont sa place, à moins que l'on n'établisse que constitutionnellement et essentiellement cette place soit toujours occupée par des catholiques. Remarquez bien que ce n'est pas à la personne, c'est à la dignité que l'on accorde le privilège de nommer aux évêchés, et que par conséquent il ne suffit pas que la personne qui en est revêtue soit catholique, mais il faut qu'à la dignité même soit attachée essentiellement et constitutionnellement la qualification de catholique, de manière que les seuls catholiques puissent en être revêtus. »

La qualification de catholique ne fut point attachée essentiellement et constitutionnellement à la dignité suprême en France, mais le Saint-Siège se contenta de prendre acte officiellement de la profession de catholicisme des consuls pour accorder le patronage qui, depuis un siècle, a été toujours exercé par les chefs de l'Etat sous la forme d'une nomination contresignée par le ministre des cultes et insérée au Journal officiel. Aux craintes qui lui furent exprimées pour l'avenir, Bonaparte répondit que jamais en France le souverain ne pouvait être autre chose que catholique; puis, sur l'insistance de Consalvi, il admit l'article 17 et dernier du Concordat : « Il est convenu entre les parties contractantes que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du Premier consul actuel ne serait pas catholique, les droits et prérogatives mentionnés dans

l'article ci-dessus et la nomination aux évêchés seront réglés par rapport à lui par une nouvelle convention. »

On ne prévoyait pas alors le cas d'un chef d'Etat libre-penseur. La Providence a voulu que ce patronage laïc donnât à la France un épiscopat digne de tout respect, qui ne s'est trouvé inférieur à aucun autre ni pour le caractère ni pour le talent. Elle ne permettra pas que l'article 14 devienne un péril pour l'Eglise et une arme entre les mains de ses ennemis.

XI

La dernière question qui avant la rédaction du premier projet de convention fut discutée entre les deux délégués avait donné lieu entre les ecclésiastiques français à des controverses passionnées; c'était la promesse de fidélité à la constitution de l'an VIII que le gouvernement exigeait des ecclésiastiques avant de leur permettre l'exercice du ministère. Comme nous l'avons vu plus haut, M. Emery croyait qu'on pouvait le prêter. Les théologiens romains s'étaient montrés d'un avis opposé, voyant dans le serment une approbation illicite des lois contraires à la religion qui subsistaient dans la constitution. Le Pape avait adopté leur avis, mais n'avait point publié sa décision, et ce fait laissait à chacun la liberté de suivre sa conscience. Bernier voulait que la promesse fût imposée.

« Le gouvernement vous dit donc par mon organe qu'il ne prétend s'immiscer en rien, par cette promesse, dans ce qui concerne la religion; qu'il la laisse intacte et en écarte essentiellement tout ce qui pourrait paraître la blesser; qu'il n'exige pas que l'on promette, comme par le passé, de maintenir la constitution; qu'il y avait dans ce mot « maintenir », ou que du moins il paraissait y avoir une promesse d'action directe et positive pour soutenir, pour défendre un code qu'après tout on n'était pas tenu d'approuver; que l'on conçoit qu'un tel engagement pouvait jeter une sorte d'inquiétude dans quelques âmes, qu'il était bien cruel de tourmenter pour une formule; mais qu'aujourd'hui on promet uniquement d'être fidèle, c'est-à-dire de « se soumettre et de ne « point s'opposer ». Peut-on réduire un engagement aussi solennel à des termes plus modérés? »

Spina déclarait d'abord qu'il ne pouvait se mêler d'une questiou dont le chef de l'Eglise s'était réservé la décision, puis, sur l'insistance de Bernier, promettait d'en référer au Saint-Père, laissant entendre que quelques changements dans la formule la rendraient acceptable. Le Saint-Siège voulait remplacer la soumission aux lois

par la fidélité au gouvernement établi par la constitution. Le Premier consul y consentit d'abord, puis on finit par adopter la formule de serment usitée avant la Révolution à l'égard du roi. Elle fut insérée dans le Concordat et cessa d'être exigée quand le serment politique fut aboli.

XII

Dès la fin de novembre 1800, Spina et Bernier se voyant ou s'écrivant chaque jour avaient achevé d'échanger leurs vues sur les propositions faites au cardinal Martiniana, et Spina ayant cédé en principe sur presque tous les points, le succès de la négociation parut assuré et prochain.

Le prélat avait été conquis par la parole ardente et séduisante du prêtre vendéen, par ses protestations de dévouement au Saint-Siège et les promesses rassurantes qu'il apportait de la part du Premier consul dont il se flattait de posséder la confiance absolue. « Je suis persuadé, écrivait-il le 22 [1], que presque tous les évêques seront renommés par Bonaparte..., mais il veut les renommer lui-même, croyant qu'il se les attachera. Les constitutionnels et les intrus seront absolument exclus... Il est établi que la religion catholique sera déclarée dominante et nationale. » Comment ce pauvre Spina se serait-il défendu? Les diplomates ordinaires trouvent un point d'appui et un soutien pour leurs revendications dans les collègues qui leur sont unis par des alliances ou des intérêts communs. Il n'est pas douteux, par exemple, qu'aujourd'hui un ambassadeur italien ne puisse parler sur un ton qu'il ne prendrait point sans la *Triplice*. Spina, lui, ne voyait à Paris que le ministre d'Espagne, qui était un ami et point un auxiliaire, car, poussant à l'excès la discrétion qui lui avait été recommandée, il se laissait à peine aborder par des hommes comme M. Emery qui auraient pu lui donner d'utiles conseils. Abandonné à lui-même et d'une nature plus douce que résistante, il subit sans contrepoids la pression de Bernier, qui lui arracha bientôt le secret de toutes les concessions qu'il avait été chargé de laisser entrevoir en les mesurant à celles qui lui seraient faites. Il protesta bien qu'il manquait de pouvoir pour signer quoi que ce fût et il s'y refusa toujours, mais le gouvernement français le voyant de si bonne composition affecta de le considérer comme un vrai plénipotentiaire et s'appliqua à le maintenir dans un isolement qui le livrait tout désarmé à son influence. C'est ainsi que Caselli ne fut point admis

[1] Boulay, t. Ier, p. 136.

aux conférences et que, par une *combinazione* [1] qui n'a rien de très mystérieux, Consalvi ne reçut pas un mot de Spina avant la seconde moitié de janvier 1801.

Le secrétaire d'Etat s'en plaint à chaque courrier. « Il ne m'est pas arrivé des lettres de vous depuis celle du 28 octobre datée de Lyon... Je manque toujours de vos lettres. Les journaux disent que vous êtes à Paris, et il m'est bien désagréable de n'avoir pas reçu une ligne de vous. Cela me fait craindre que mes lettres à moi aussi ne soient perdues... Comment ne pas croire que les vôtres ne soient arrêtées, puisque celles que vous avez écrites à Lavaggi et à votre mère sont arrivées?... Si cela continue, toute négociation deviendra inutile puisque nous ne pouvons pas communiquer... Le Saint-Père vous recommande de vous montrer réservé avec Bernier, car il y a deux voix sur son compte, les uns le louant beaucoup et les autres le peignant sous de noires couleurs [2]. »

Les lettres et les recommandations égarées se retrouvèrent lorsqu'elles ne servaient plus à rien et que Spina avait, avec les meilleures intentions, engagé le Saint-Siège plus qu'on n'aurait voulu à Rome. Le 26 novembre, Bernier proposa à sa signature un premier traité qui comprend neuf titres en trente-sept articles.

« Ce projet contient les vœux du gouvernement. Il désire vivement qu'il soit accepté. Ce désir vient de la conviction intime où il est, qu'il n'y a que ces dispositions qui puissent rétablir la religion en France sans secousse et sans agitation. Daignez donc, Monseigneur, accorder au nom de Sa Sainteté, pour leur acceptation, tout ce que la sagesse et la prudence de l'Eglise doivent accorder, en pareil cas, pour le bien de la paix. Vous aurez sauvé la religion dans le plus puissant des Etats de l'Europe, et préparé à la foi catholique le plus beau de ses triomphes.

PROJET DE CONCORDAT PROPOSÉ A SA SAINTETÉ PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Nous soussignés, réunis et avoués par nos gouvernements respectifs, pour aviser aux moyens de rétablir en France la religion catholique et l'union du clergé français avec l'Église de Rome, centre de l'Unité;

Considérant que cet heureux rétablissement, si nécessaire pour le bien de l'État, la pureté des mœurs, la paix et la tranquillité de tous les Français, ne peut s'effectuer que par des sacrifices mutuels;

Sommes convenus de ce qui suit, sauf la ratification du Premier consul et de Sa Sainteté le Pape Pie VII :

[1] *Qualche combinazione che ignoro*, dit Consalvi.

[2] Dépêches de Consalvi de décembre 1800 et janvier 1801. Boulay, t. Ier.

TITRE PREMIER

DES ÉVÊCHÉS ET MÉTROPOLES

Article premier. — Il y aura en France une nouvelle circonscription de métropoles et d'évêchés.

Art. 2. — Cette circonscription nouvelle sera désignée par le Premier consul et ratifiée par le Saint-Siège.

Art. 3. — Elle se fera de telle manière que le nombre des métropoles et des évêchés soit proportionné au besoin spirituel des fidèles.

Art. 4. — Aucun des évêchés français conservés ne dépendra, ni en totalité ni en partie, d'un diocèse étranger.

TITRE SECOND

DES ANCIENS ÉVÊQUES

Article premier. — Les anciens évêques non réélus par le gouvernement, d'accord avec le Saint-Siège, seront réputés démissionnaires.

Art. 2. — Sa Sainteté leur intimera l'ordre d'abandonner leurs sièges, pour le bien de la paix et de la religion, par voie de cession et d'abdication.

Art. 3. — Le Premier consul se réserve de statuer sur la rentrée en France desdits évêques non réélus et sur ce qui convient à leur état et à leur subsistance, d'après la déférence qu'ils témoigneront eux-mêmes pour les ordres du Saint-Siège relatifs à leur démission.

Les titres et articles suivants déterminent le nombre des évêchés conservés, la nomination des nouveaux évêques par le Premier consul et ses successeurs *professant la religion catholique*, leur institution canonique par le Pape; puis ils règlent qu'en principe les ecclésiastiques de tout ordre recevront un traitement de l'Etat; que les biens ecclésiastiques non aliénés seront affectés à l'exercice du culte et à l'entretien de ses ministres, et que pour les biens dits nationaux Sa Sainteté déclare qu'elle ratifie au nom de l'Eglise et comme son chef l'aliénation faite et consommée, en interdisant tant aux ecclésiastiques qu'aux catholiques toute réclamation contraire. La concession importante du gouvernement français, celle qui avait certainement rendu Spina si accommodant, se trouve au titre neuvième, article 1er : « Aux conditions ci-dessus et vu leur acceptation par le Saint-Siège, le gouvernement français déclare que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat. »

Cette formule ne reparut plus dans les projets suivants. Elle marque donc dans la négociation un point extrême et un moment

unique. On ne peut douter pourtant que Bonaparte ne l'ait acceptée, car le projet remis à Spina porte la mention : « Pour copie officielle, BERNIER. »

Il ne suffisait point au gouvernement français que le Pape acceptât toutes ces clauses; il entendait que l'autorité pontificale s'exerçât à son profit pour prêcher le ralliement aux fidèles. Bernier, qui ne doutait de rien, devançant les temps et la littérature qui fleurit quelques années plus tard, rédigea un bref où il faisait parler Pie VII comme un chapelain éloquent du Charlemagne qui s'annonçait. Pour la première fois (décembre 1800), Cyrus et Zorobabel venaient faire leur service d'honneur autour de Bonaparte. « Le Premier consul veut établir l'ordre et la paix sur le retour si désiré de la foi dans le cœur des Français, sur les vertus que la religion inspire, et la garantie qu'elle offre à tous les gouvernements qui la respectent et qui l'honorent. A ces nobles traits nous avons reconnu ce conquérant célèbre qui, prêt à s'emparer de la ville sainte, suspendit tout à coup, à la voix du successeur de Pierre, sa marche victorieuse et consentit à lui donner la paix. Elevé par un changement subit, qui tient du prodige, au rang suprême qu'il occupe aujourd'hui, il ne s'est servi de l'ascendant que lui donnent ses éclatants succès que pour en rendre publiquement hommage au Dieu des armées, pour protéger son culte et relever ses autels.

« Grâces vous soient rendues, ô Dieu immortel, qui n'abandonnez jamais ceux qui espèrent en vous! Vous faites jaillir la lumière au sein des ténèbres, et confondez, par les voies inouïes de votre adorable Providence, l'iniquité des hommes, l'orgueil insensé d'une fausse philosophie et les mesures de l'impie. Vous montrez aux regards de l'univers étonné que le même bras, qui suscita les Cyrus et les Zorobabel pour délivrer son peuple, sait encore tirer des trésors inépuisables de sa toute-puissance, des conquérants qu'il arme de la foudre, soit pour châtier les peuples dans sa justice, soit pour les délivrer dans sa miséricorde. La terre effrayée se tait en leur présence, et quand, saturés de gloire, ils semblent parvenus au faîte des grandeurs humaines, c'est alors que, pour montrer aux peuples qu'ils n'ont été que les instruments de son immense pouvoir, l'Eternel les appelle au pied de ses autels, pour s'y dépouiller d'un vain éclat, l'anéantir en sa présence et rétablir ses sacrifices...

. . . .

« Nous avons invoqué, par la ferveur de nos prières et l'abondance de nos larmes, le Père des lumières, d'où vient tout don céleste et toute inspiration; et, après en avoir conféré avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine les plus

éclairés, considérant que dans les temps malheureux où nous vivons, il est impossible de réunir en concile les évêques dispersés, et que, dans ces cas extrêmes, c'est au chef de l'Eglise qu'il appartient de prononcer dans les causes majeures, et sur tous les objets qui intéressent essentiellement le bien de la religion, nous avons dit, déclaré et statué; disons, déclarons et statuons ce qui suit :

« Le Concordat, annexé à notre présente bulle, est et demeure à jamais le gage sacré de la réunion des Français à l'Eglise de Rome. Nous l'approuvons au nom de l'Eglise et de nos successeurs; et de l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous la ratifions et ordonnons qu'il soit exécuté, comme loi de l'Eglise, en toutes ses parties.

« Nous défendons, à qui que ce soit, d'élever sur les articles qui en sont l'objet, aucune discussion; leur enjoignant à tous de garder, à cet égard, pour le bien de la paix, un silence absolu.

« Notre intention est que le même silence soit religieusement observé sur tout ce qui a précédé ou suivi la vente des biens ecclésiastiques...

. . . .

« *Note marginale.*

« Il est convenu qu'avant la publication de la bulle, elle sera envoyée au gouvernement français pour qu'il l'approuve ou indique les changements à faire.

« Il n'y aura que trois cardinaux pour l'examen, savoir : Antonelli, La Somaglia et Gerdil. »

Cette belle rhétorique, qui ne nous paraît pas inférieure à celle où Fontanes se distingua sous l'Empire, ne fut point adoptée par le Pape. Spina remarque qn'elle n'est point dans le style des bulles et insinue qu'elle manque d'onction et de dignité.

Le bon prélat, qui était plein d'espérance, répondit à la communication de Bernier, en proposant dans le texte de la convention quelques additions et modifications qui ne l'altéraient point en substance, mais qui la rendaient plus conforme à ses instructions. Il plaçait en tête le titre concernant la religion de l'Etat en y ajoutant l'article suivant :

« L'exercice de la dite religion sera libre et public en France. Elle y sera conservée dans toute la pureté de ses dogmes et l'intégrité de sa discipline, et toutes les lois, arrêtés ou jugements contraires à son exercice ou à la liberté de ses ministres et à leur rentrée dans le sein de la république sont considérés comme révolutionnaires et entièrement abolis. »

C'est alors que Talleyrand intervient et inaugure sa manière de discuter le Concordat. Il réplique à Spina en retirant le prenier

projet et en en commandant à Bernier un second qui diminue les concessions promises et augmente les exigences. Le même procédé se renouvelle quatre fois de suite, Bernier ne se lassant pas d'être désavoué et soutenant ses rédactions successives avec la même conviction, tandis que Spina discute toujours avec la même douceur, en déclarant qu'il ne peut rien signer et en attendant de Rome des directions qui ne viennent pas. Jamais le ministre des relations extérieures ne se considère comme lié par les textes qui ont été rédigés et acceptés en son nom, et jusqu'à la dernière minute il émet la prétention de les modifier pour insérer de nouveau des formules qu'il avait abandonnées ou reprendre des concessions qu'il avait faites. On peut ainsi compter jusqu'à huit projets différents, dont quatre furent présentés à Spina qui fut mis à de rudes épreuves. Il n'est pas étonnant qu'il y ait perdu quelques illusions sur Bernier dont ses premières dépêches font un éloge sans réserves, tandis qu'une des dernières, écrite quand tout est signé et ratifié, lui décoche cette jolie épigramme[1] :

« Je vous envoie la liste des reliques que désire Bernier. Vous pouvez les faire mettre en coffrets séparés. Sanctifiez-moi cet homme pour qu'il devienne naïf et n'aspire pas tant à plaire au gouvernement, et il sera excellent. »

Pour ne pas entrer dans un détail fastidieux, je me contenterai d'exposer très sommairement en quoi différaient les quatre premiers projets. Le second modifiait ainsi l'article sur la religion : « Le gouvernement de la République française reconnaît que la grande majorité de la nation professe le catholicisme romain et déclare qu'en conséquence il protégera la publicité de son exercice d'une manière spéciale et que tous les actes du gouvernement contraires au libre exercice de son culte sont annulés. »

Au titre 3 il est dit que les titulaires actuels tant de l'ancienne circonscription que ceux du clergé dit constitutionnel qui ne seront pas portés dans la liste de nomination aux diocèses de la circonscription nouvelle seront exhortés par Sa Sainteté à se démettre de leurs sièges pour le bien de la paix et l'intérêt, bien entendu, de la religion. C'était introduire les schismatiques dans la négociation au même titre que les orthodoxes et obliger le Pape à entrer en relation avec des évêques qu'il ne connaissait ni reconnaissait. Grégoire avait passé par là. Suivant l'article 3 du titre IX les ecclésiastiques qui, dans les derniers temps, sont entrés dans les liens du mariage seront conformément aux anciens canons réduits à la communion laïque. C'était la clause particulièrement chère au

[1] Spina à Consalvi, 11 septembre 1801.

ministre des relations extérieures et sur laquelle il insista toujours. On pourrait l'appeler la clause de Mme Grand. D'Hauterive, secrétaire de Talleyrand et ancien ecclésiastique comme lui, la recommandait comme un moyen de montrer « que les doctrines ultramontaines avaient perdu leur ancienne rigueur et que la théologie même avait fait son profit du grand nombre de vérités philosophiques répandues en Europe par le bienfait de la révolution française ». Il n'est point difficile de deviner les observations que suggèrent à Spina les changements de rédaction et ces nouveautés. Ses raisons valent mieux que son style : « Sa Sainteté ne reconnaît aucune juridiction dans les évêques du clergé dit constitutionnel. Aucune démission donc, il faut leur demander... Il n'y a pas de canons qui réduisent à la communion laïque les prêtres qui entrent dans les liens du mariage... Sa Sainteté ouvrira sûrement toutes les voies de la miséricorde..., mais tout cela doit dépendre des différentes circonstances de chacun en particulier. C'est une affaire de conscience et elle ne peut pas être l'objet d'un concordat. »

Dans l'intervalle, entre le second et le troisième projet, 24 décembre 1800, éclata le complot de la machine infernale, et Spina s'empressa d'écrire au Premier consul pour le féliciter d'avoir échappé à la mort. Bernier affirma que sa lettre avait fait merveille et bientôt obtint pour le prélat une seconde audience où Bonaparte, aimable comme la première fois, parla surtout de l'Italie et protesta, en termes vagues, de sa bonne volonté en faveur du Pape. L'attentat dont il accusait les jacobins semblait l'avoir rendu plus accommodant au sujet de la convention religieuse. Le troisième projet, le plus modéré de tous, le plus acceptable pour Rome, ne parlait plus ni des schismatiques ni des prêtres mariés, et il renfermait en matière de fondation des clauses plus larges que celles qui ont prévalu. Ce ne fut qu'une fausse joie. Les articles contestés et les restrictions reparurent dans un quatrième projet qui fut présenté à Spina au mois de janvier 1801, et que Talleyrand lui demanda en termes impérieux de signer immédiatement et d'envoyer ensuite au Souverain Pontife pour la ratification.

Le vent avait tourné, les royalistes avaient été convaincus du complot, et Georges Cadoudal portait malheur à Spina qui passa par une série d'angoisses et d'alertes cruelles. Après avoir trop espéré, il voyait tout en noir. « Il paraît qu'on veut faire une guerre aux Vendéens, puis aux émigrés, pour finir, ce qu'à Dieu ne plaise, par les pauvres ecclésiastiques. Pour parler exactement, on veut faire la guerre à la religion et on cherche tous les

prétextes pour la persécuter. Pour moi, sans dire que je désespère absolument, je crains beaucoup qu'on ne puisse rien conclure... Je sais que l'intrus Grégoire nous fait une guerre atroce[1]. »

A la demande impérieuse de signer, Spina répondit nettement et courageusement : « Je vous ai averti, Monsieur, par une note du 26 novembre, que je ne suis pas autorisé par Sa Sainteté à signer aucun traité... Il y a même dans le projet des articles qui ont été à Sa Sainteté tout à fait inconnus et pour lesquels, en conséquence, je n'ai aucune instruction. Je crois donc que je remplirai d'une manière plus satisfaisante les vœux du gouvernement en envoyant tout de suite, avec un courrier à Sa Sainteté, le projet que vous voudrez bien avoir la bonté de certifier comme rédaction définitive[2]. »

Il faut rendre à Bernier la justice qu'il appuya de son mieux auprès de Talleyrand une réclamation aussi raisonnable. Le ministre refusa net :

« Quand Mgr l'Archevêque de Corinthe a été autorisé à venir en France, le gouvernement était loin de prévoir que son caractère se réduirait à celui d'un simple témoin et que le résultat de son agence serait d'informer Sa Sainteté des sentiments du gouvernement de la République. Si Mgr Spina persistait dans de telles dispositions, le gouvernement serait fondé à penser que le but du gouvernement pontifical n'a été que de lui tendre un piège, d'éloigner la guerre de ses Etats et d'endormir la France dans une fausse sécurité. Dans ce cas, le refus de l'agent de Sa Sainteté, dont vous me faites part, nous avertirait encore à temps du véritable motif de sa mission, et vous seriez aussitôt autorisé à l'informer que sa présence ici deviendrait désormais inutile. J'aime à croire que Mgr Spina sera ramené par de plus mûres réflexions au sentiment de ce que le gouvernement de la République a droit d'attendre de lui et à la détermination que les intérêts du Saint-Siège et ceux de la religion lui recommandent. Je vous invite à lui demander sur cet objet une réponse, prompte, précise et définitive[3]. »

Bernier transmit cette sommation en engageant de la façon la plus pressante le prélat à y céder et à signer : « Couronnez, Monseigneur, par un consentement, dont la nécessité, la plus impérieuse de toutes les instructions, semble vous faire une loi,

[1] Dépêche du 22 janvier à Consalvi. Boulay, t. Ier, p. 350.
[2] Lettre à Bernier du 19 janvier, Boulay, t. Ier, p. 294.
[3] Boulay, t. Ier, p. 297.

un ouvrage sublime qui doit éterniser votre nom. Souffrez que le projet de traité, signé par vous, parvienne jusqu'à Rome, et je suis persuadé que Sa Sainteté, instruite par vous et par nous des circonstances qui vous pressent, vous applaudira. »

Aussi, poussé à bout, Spina en appela au Premier consul dans un langage dont il est impossible de méconnaître l'élévation pathétique. Cet Italien a été éloquent une fois :

« Je reçois à l'instant votre lettre d'aujourd'hui, à laquelle vous me demandez de suite une réponse précise. Il m'est impossible de répondre sur-le-champ catégoriquement à tout ce que contient votre lettre. Je le ferai sûrement demain. Mais en attendant, Monsieur, est-il possible que la magnanimité du Premier consul veuille me refuser ce que l'on accorderait, en pareil cas, à tout ministre d'une puissance quelconque, c'est-à-dire de dépêcher sur-le-champ un courrier pour demander des instructions et des facultés précises, pour un traité qui, par soi-même, est de la plus grande importance et d'autant plus qu'il contient des articles qui à une des puissances contractantes sont tout à fait inconnus?

« Au nom donc du droit des gens, au nom de la religion, au nom de Sa Sainteté, au nom enfin de Dieu, je vous conjure, employez tous les moyens qui vous sont possibles pour engager le Premier consul à vouloir m'accorder ce bref délai et le ministre des relations extérieures à me fournir le passe-port necessaire pour que mon courrier soit bientôt dépêché. J'aime encore à me flatter que la justice, la magnanimité et la religion du Premier consul voudra bien m'accorder la grâce que je réclame. »

XIII

On se demande ce que pensait Bonaparte au milieu de toutes ces contradictions et jusqu'à quel point il était engagé personnellement dans cet *imbroglio*. Il semble qu'au commencement il n'était pas très pressé de conclure. Voyant bien que ce qu'il avait demandé à Martiniana lui était accordé en principe, il laissait Bernier faire et Talleyrand défaire, n'attachant point beaucoup d'importance à ces variations de détail et donnant plutôt raison à son ministre qu'à son agent subalterne dont, pourtant, lui aussi, paraît avoir subi le charme. Nous avons parlé plus haut de la pression qui s'exerça sur lui contre la cour de Rome et en faveur des schismatiques. Il se réservait d'intervenir de sa personne à l'heure opportune. Il sentait que chaque jour augmentait son prestige et que,

bientôt redevenu maître absolu de l'Italie par la paix avec l'Autriche, il tiendrait le Pape à sa discrétion. Au commencement de 1801, le traité de Lunéville allant être signé, il estima que le moment était venu de renouer les relations diplomatiques avec Rome, d'enlever à l'Autriche l'espèce de protectorat qu'elle exerçait sur le Saint-Siège depuis la mort de Pie VI, et en même temps de conclure avec Pie VII une paix religieuse qui enlèverait aux royalistes leur dernière arme, et isolerait de plus en plus les conspirateurs de la masse des honnêtes gens. Devenu plus fort, il se montra naturellement plus exigeant et plus impatient, suivant une remarque très juste d'un historien récent, M. Aulard; mais il entendit l'appel désespéré de Spina et consentit à le sortir de l'impasse où il gémissait, donnant tort pour une fois à Talleyrand.

« J'ai vu le Premier consul; il consent à votre demande; vous pouvez adresser à Rome un courrier extraordinaire. Qu'il parte le plus tôt possible Tout délai serait préjudiciable. Le gouvernement veut terminer une négociation déjà trop prolongée. Il demande que Sa Sainteté ne se borne pas à vous adresser le pouvoir de signer, mais encore d'échanger les ratifications ici, sans être obligé de recourir à Rome; ce qui, très certainement, ne serait pas accordé une seconde fois par le consul. Avisez donc, Monseigneur, aux moyens d'obtenir de Sa Sainteté une réponse secrète, prompte et précise, qui ne laisse rien à désirer. L'état actuel de la France lui en fait une loi, et Sa Sainteté le sentira comme lui. Je suis flatté en particulier que le consul ait daigné condescendre à vos désirs. Ces égards de sa part pour le premier Siège, dans un moment où l'armée française est maîtresse d'une grande partie de l'Italie, prouveront de plus en plus sa sagesse, sa modération et le prix qu'il attache à la paix religieuse de la France.

« Le ministre des relations extérieures, qui partage les sentiments du consul, vous verra avant le départ de votre courrier, et vous dira, de la part du consul, ce qu'il croira devoir communiquer à Sa Sainteté.

« Recevez, Monseigneur, l'assurance constante du respect que j'ai voué au Saint-Siège et à vous en particulier [1]. »

Les ennuis de Spina ne finirent point immédiatement. Ce courrier dont Bonaparte déclarait l'envoi urgent, Talleyrand le retint plus d'un mois encore et il ne partit que dans la nuit du 26 au 27 février. Il y avait près de quatre mois qu'il attendait à Paris le moment d'être expédié, car le trésor pontifical était si pauvre que Spina n'avait pas le moyen de lui payer plus d'un voyage et qu'il

[1] Bernier à Spina. Boulay, t. III, p. 692.

ne voulait l'envoyer que quand tout serait conclu[1]. Ce messager nommé Livio Palmoni était un de ces serviteurs dévoués à toute épreuve comme toutes les chancelleries en ont connu dans ces temps reculés où le métier exposait à toutes sortes de fatigues et de périls. Palmoni est resté célèbre à Rome. En 1800, les Français ayant occupé Pesaro, le délégué pontifical le chargea d'une protestation pour le général Monnier. Le général le reçut avec colère et lui dit : « Tu seras fusillé si tu reviens encore avec un pareil papier. » Le brave homme répondit tranquillement : « Je reviendrai chaque fois que mon maître me chargera d'une commission. » Il fallait au moins dix jours pour le trajet de Paris à Rome, et Palmoni, que le Concordat obligea à plusieurs voyages, faillit se noyer dans la Scrivia et, une autre fois, rester enseveli sous la neige avec ses précieuses dépêches. Il atteignit Rome dans la matinée du 10 mars, apportant comme gage des bonnes dispositions du Premier consul un objet très précieux que Pie VII accueillit avec une grande joie : la célèbre Madonne de Lorette qui, depuis quelque temps déjà, avait été enlevée du musée et ne figurait plus à côté de la momie égyptienne.

L'objet propre de la mission de Palmoni, c'était de remettre au Pape le projet de Concordat. Ce n'était déjà plus le quatrième qui avait causé tant d'ennuis à Spina, mais un cinquième, rédigé tout entier de la main même du Premier consul. Nous le reproduisons, parce qu'il a servi de base au travail qui a été fait par les cardinaux, et que c'est le premier texte qui a été soumis officiellement au Pape.

CONVENTION ENTRE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET SA SAINTETÉ LE PAPE PIE VII

TITRE PREMIER

Article premier. — Le gouvernement de la République française, reconnaissant que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la grande majorité des citoyens français, il sera fait de concert, par le gouvernement de la République et le Saint-Siège, une nouvelle circonscription des diocèses français.

Art. 2. — Les titulaires actuels, à quelque titre que ce soit, des

[1] Quand Spina eut remis à Palmoni l'argent du voyage, il se trouva sans le sou et, comme il en avait bien le droit, il confia sa détresse à Consalvi. C'est la seule mention pécuniaire que je trouve dans sa correspondance et je ne sais pourquoi M. Thiers l'accuse de harceler continuellement son gouvernement de demandes d'argent.

évêchés français, seront invités par Sa Sainteté à se démettre. Les sièges de ceux qui se refuseraient à cette mesure que commande le bien de l'Église seront déclarés vacans par l'autorité du Chef suprême de l'Église.

TITRE II

Article premier. — Le Premier consul nommera dans les trois mois qui suivront la publication de la Bulle de Sa Sainteté aux archevêchés et évêchés de la nouvelle circonscription. Sa Sainteté s'engage à conférer l'institution canonique dans les formes accoutumées, aussitôt que les nominations lui seront notifiées.

Art. 2. — Les nominations aux évêchés vacans seront également faites par le Premier consul.

TITRE III

Article premier. — Les évêques, avant d'entrer en fonctions, prêteront directement entre les mains du Premier consul le serment de soumission aux lois et d'obéissance au gouvernement institué par la Constitution de la République.

Art. 2. — Les ecclésiastiques du second ordre prêteront le même serment entre les mains des autorités civiles qui seront designées par le gouvernement.

Art. 3. — La formule de prière qui suit sera recitée à la fin de l'office divin dans les églises catholiques de France :

Domine salvam fac Rem Gallicam et exaudi Nos, ou celle-ci : *Domine salva Galliæ Consules.*

TITRE IV

Article premier. — Les évêques, de concert avec le gouvernement, feront une nouvelle circonscription des paroisses dans leurs diocèses respectifs.

Art. 2. — Ils nommeront à toutes les cures avec l'approbation du gouvernement.

TITRE V

Article premier. — Toutes les églises métropolitaines, cathédrales et paroissiales qui ne seraient pas aliénées seront remises à la disposition du culte catholique conformément à l'arrêté du 7 nivôse an VIII.

Art. 2. — Le Saint-Siège reconnaît les aliénations des domaines ecclésiastiques faites en vertu des lois de la République et la propriété incommutable de ces domaines dans les mains des acquéreurs.

Art. 3. — Le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour assurer un traitement convenable aux évêques dont les diocèses sont

compris dans la nouvelle circonscription, ainsi qu'aux curés de leurs diocèses.

Art. 4. — Le gouvernement de la République prendra des mesures pour qu'il soit permis aux catholiques français de faire des fondations en rentes sur l'État en faveur des églises, lesquelles dans cette jouissance, ainsi que dans celle indiquée dans l'article premier du titre V seront soumises à toutes les charges de l'état.

TITRE VI

Article premier. — Les ecclésiastiques qui sont entrés depuis leur consécration dans les liens du mariage, ou qui par d'autres actes ont notoirement renoncé à l'état ecclésiastique, rentreront dans la classe des simples citoyens et seront admis comme tels à la communion laïque.

Art. 2. — Sa Sainteté reconnait dans le gouvernement français actuel les mêmes droits et privilèges dont jouissaient les rois de France avant la Révolution et le changement du gouvernement.

En même temps qu'il s'occupait de rédiger ce texte, Bonaparte cherchait quelqu'un pour le défendre à Rome et y représenter de nouveau la France. Il jeta les yeux sur un vieux Breton loyal, modéré et habile qu'il avait connu en Italie où il avait rempli d'importantes missions. François Cacault, signataire du traité de Tolentino et chargé d'en faire exécuter les clauses à Rome, avait trouvé le moyen, à force d'honnêteté et de tact, d'y conquérir beaucoup d'estime et de sympathie dans l'accomplissement d'une mission odieuse par elle-même. Il s'intitulait révolutionnaire corrigé, mais il n'avait jamais eu ni les manières, ni la violence de langage, ni l'impiété de la révolution, et la vieille foi bretonne n'était pas éteinte dans son âme. Quand, après le traité, les relations diplomatiques furent reprises entre la cour romaine et la France. Bonaparte l'avait désigné, en même temps que son frère Joseph, comme très digne d'occuper l'ambassade. Le Directoire n'en voulait point parce qu'il était accusé et à peu près convaincu d'un crime irrémissible : d'avoir baisé la main du Pape. C'était le temps où ce gouvernement imbécile, préoccupé du conclave à cause de la mauvaise santé de Pie VI, se demandait s'il n'y aurait pas lieu de pousser à la nomination de plusieurs Papes à la fois, un pour chaque parti.

Cacault avait soixante ans et il était membre du Corps législatif, quand Bonaparte fit appel à sa bonne volonté. Il désirait le repos et il lui en coûtait de quitter la France, mais le Premier consul triompha de sa résistance, comme en témoigne la lettre suivante écrite à Lucien Bonaparte :

« Je m'empresse de vous annoncer, très cher ambassadeur, que le général vient de me nommer ministre plénipotentiaire à Rome. Je n'ai pas encore mes expéditions écrites, mais l'affaire est faite : j'ai accepté. Le général m'a ordonné de me préparer à partir sous peu de jours. Je ne songeais plus à servir; mais, rappelé dans ma carrière au même poste où j'avais réussi, mon apathie s'est dissipée. J'ai le plus ardent désir de contenter le général. Ne dois-je pas l'adorer de s'être souvenu à ce point du peu que j'ai fait sous lui en Italie? »

Cacault arrivait à Rome le 8 avril et racontait immédiatement les premières impressions :

« J'arrivai hier au soir à Rome. J'ai eu ce matin une très longue conversation avec le secrétaire d'Etat, et j'ai eu ce soir une audience du Pape, qui a duré plus de deux heures. Je n'ai parlé au Saint-Père et à son ministre que de l'affaire du Concordat et du beau gouvernement actuel de la France; l'un et l'autre m'ont expliqué de la même manière comment l'affaire du Concordat, qu'ils ont à cœur de terminer à la satisfaction du Premier consul et de finir au plus vite, n'avait pu l'être encore. L'importance d'un Concordat qui fera époque dans les fastes de l'Eglise et de l'histoire exige des consultations et un examen dans les formes solennelles.

. . . .

« Le Pape me paraît décidé à accorder tous les articles proposés, en changeant seulement des expressions. Il assure que vous trouverez en substance l'acte entier tel qu'il est nécessaire; il veut donner au gouvernement français, en se plaçant lui-même dans la situation du Premier consul, la facilité et les moyens d'accomplir ses vues bienfaisantes...

. . . .

« On voit dans toute la personne du Pape, en causant comme je l'ai fait longtemps avec lui, de la bonté du cœur, de la droiture d'esprit et de caractère. J'espère qu'il contentera le Premier consul. Je vais suivre cette affaire avec zèle; car je vois qu'il s'agit de mettre la clé de la voûte à l'édifice de notre gouvernement. »

Des instructions que Cacault emportait, je ne citerai que les lignes suivantes dont l'intérêt n'est pas épuisé :

« Vous êtes chargé par le gouvernement de la République d'accomplir le rapprochement, déjà heureusement négocié entre la France et la cour de Rome et de rétablir l'ancienne harmonie qui existait entre les deux Etats. Le choix que le Premier consul a fait de vous pour remplir cette mission, est tout à la fois pour vous un témoignage d'estime et une preuve de sa confiance...

. . . .

« Le gouvernement de la République a dû se convaincre, par la rapidité et l'étendue de l'insurrection de l'Ouest, que l'attachement de la grande masse de la population française aux idées religieuses n'était pas une chimère. Il a sagement compris que de ce sentiment bien constaté naissaient des intérêts et des droits que les institutions politiques devraient respecter et avec lesquels la prudence et la justice voulaient qu'il se fît une transaction qui laissât aux uns la liberté dont ils ont besoin pour se garantir et aux autres tous les moyens qui leur sont nécessaires pour maintenir leur indépendance.

« C'est de ce principe que sont nées toutes les mesures d'indulgence et de tolérance qui ont tant contribué à affermir le pouvoir du gouvernement actuel de la République, à le faire chérir au dedans et considérer au dehors. Mais le bien qu'il a fait n'eût été que passager, s'il n'avait en même temps conçu le projet de donner au système qu'il avait adopté un caractère de permanence et de publicité qui ne laissât aucun doute sur la pureté et la sincérité de ses vues. Le gouvernement de la République a voulu mettre un terme aux discussions religieuses. Il a voulu que des opinions théologiques ne fussent plus un sujet de discorde entre les ministres du même culte, ni un principe d'aliénation entre les citoyens et les autorités civiles; et il a compris que le seul moyen d'atteindre à ce but était de rétablir, tout à la fois, entre la République et le Saint-Siège, les liens religieux et politiques qui unissaient autrefois la France et la cour de Rome. »

Ainsi le dix-neuvième siècle commençait en France par rétablir avec Rome des relations diplomatiques qu'au vingtième, on parle de supprimer. Cacault a été le premier et peut-être le plus apprécié d'une série de trente personnages, tous remarquables à des titres divers, prélats, écrivains, grands seigneurs ou diplomates de carrière qui ont porté le titre envié d'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège et se sont acquittés fidèlement d'une mission dont l'importance n'a jamais été contestée par un homme politique de quelque valeur. Ils ont plaidé pour notre pays auprès des Souverains Pontifes et quelquefois pour les Souverains Pontifes auprès de notre pays avec le sentiment qu'ils défendaient notre intérêt national et notre prestige au dehors. Ils ont réussi, jusqu'à présent, à nous garder à Rome la place d'honneur qui convient à la fille aînée de l'Eglise dans la maison de sa mère. Grâce à eux et aux secrétaires d'Etat avec lesquels ils ont traité, jamais les divergences de vue n'ont abouti à une rupture qui n'est désirée que par nos ennemis. Tous ont compris ce que nous y perdrions et ont eu l'intuition que les deux grandes puissances que l'on voudrait mettre

aux prises ont besoin l'une de l'autre pour accomplir leur mission dans le monde. En même temps, nos ambassadeurs ont protégé efficacement une foule d'œuvres qui ajoutent à notre renom de charité ou à notre réputation dans les sciences, les lettres et les arts. Depuis deux ou trois cents ans, suivant le mot piquant de Bernis, ils tiennent le salon[1] de France au carrefour de l'Europe avec une bonne grâce hospitalière, à laquelle rendent hommage la société romaine et les nombreux étrangers qui en profitent.

« C'était une situation en Europe que d'être Français sous le Premier Empire », a écrit Beugnot au commencement de ses Mémoires. Quand la France le veut, c'est une situation à Rome que d'être Français. Puisse la France vouloir toujours! Il faut pourtant bien constater que pour des raisons qu'il est trop facile d'apercevoir et trop pénible de développer, ce prestige, cette situation privilégiée de notre pays, cette influence acquise par des siècles de sage politique, sont aujourd'hui menacés et que le ministère de la place Beauvau travaille inconsciemment contre celui du quai d'Orsay. C'est à nous, je le crains, que pensait un diplomate spirituel qui disait dernièrement dans un salon du Corso : « On prétend qu'un peuple a toujours le gouvernement qu'il mérite. Je ne le crois pas; mais il y a certainement en Europe des gouvernements qui ont des ambassadeurs qu'ils ne méritent pas. »

† F. D, cardinal MATHIEU.

[1] Bernis, qui donnait beaucoup de dîners, disait l'*auberge*.

LES FOUILLES DE SUSE

C'est pleurer trop longtemps une mort qui t'abuse.
Lève-toi, m'a-t-il dit; prends ton chemin vers Suse.

Ainsi parlait à Elise le « prophète divin » ; et la captive de Babylone, cessant de regarder vers la route de Sion, n'hésitait pas à franchir les montagnes qui bordent le Tigre, pour s'aventurer en Susiane, confiante dans la promesse qu'elle venait d'entendre :

Là, tu verras d'Esther la gloire et les honneurs.

Il y a vingt-cinq siècles que la nièce de Mardochée et son royal époux dorment dans la poussière des tombeaux. Pourtant, nombreux sont encore, de nos jours, ceux qui continuent à entendre l'appel du prophète, et se sentent attirés vers ces ruines, avec l'espérance d'en faire jaillir quelque lointain écho de la gloire d'Assuérus et de sa compagne.

Le pays de Suse, aujourd'hui appelé Arabistân, a été visité, au dix-septième siècle et au dix-huitième, par quelques voyageurs européens. Mais ce n'est qu'en 1850 qu'un diplomate anglais, lord Loftus, donna les premiers coups de pioche dans ces amas de décombres, et put établir d'une façon scientifique qu'on avait bien affaire à l'emplacement de la résidence des Achéménides, successeurs de Cyrus. Aidé du colonel Williams, lord Loftus opéra des fouilles pendant deux hivers, découvrit les restes de la salle du trône des héritiers de Darius, et fit voir que l'Apadana ou palais d'Artaxerxès-Mnémon avait été construit sur le modèle de celui de Persépolis.

Jusqu'alors, l'écriture cunéiforme était demeurée indéchiffrable, ce qui laissait sans valeur les quelques textes exhumés par lord Loftus. Bientôt on réussit à lire les inscriptions découvertes à Ninive, et par lesquelles les rois assyriens se sont plu à célébrer les hauts faits de leur race. Suse apparut, dès lors, sous un jour tout nouveau. Ce n'était plus seulement une des principales villes de la

Perse, mais bien le centre d'un très ancien et puissant royaume, celui de l'Elam, tantôt ennemi, tantôt allié des souverains de Babylone, et souvent victorieux de l'Assyrie, jusqu'au jour où, vers le milieu du septième siècle avant notre ère, Assourbanipal réussit enfin à le parcourir en vainqueur : succès consacré par l'inscription triomphale de Koyoundjik, où le roi d'Assyrie s'exprime ainsi :

« J'ai pris la grande ville de Chouchân, le siège de leurs grandes divinités, le sanctuaire des oracles. Par la volonté d'Assour et d'Istar, je suis entré dans ses palais et m'y suis reposé avec orgueil. »

Après cette découverte, la France fut la première à s'occuper de Suse. En 1881, le gouvernement y envoya la mission Dieulafoy, dont les fouilles ont enrichi le musée du Louvre de fragments magnifiques, tels que la célèbre Frise des Archers. Mais si ces heureuses trouvailles ajoutaient à nos connaissances sur la capitale des successeurs de Darius, si elles permettaient de préciser les détails du cadre au milieu duquel se sont déroulées les scènes immortalisées par le génie de Racine, l'obscurité la plus complète continuait à envelopper l'histoire de la Suse élamite. Un passage de la Bible, relatif au temps d'Abraham, et quelques textes sur briques, antérieurs à la domination des Perses, mais qui résistaient à la sagacité des traducteurs les plus habiles, voilà tout ce qu'on possédait en fait de documents sur le passé du pays qui avait si longtemps tenu les rois d'Assyrie en échec.

C'est cette lacune que, depuis 1897, M. Jacques de Morgan s'est appliqué à combler. Avec quel succès, on a pu en juger récemment au Grand Palais des Champs-Elysées, où a eu lieu la première exposition publique des objets recueillis dans ses fouilles, et dont l'installation définitive s'opère en ce moment même au musée du Louvre. Il ne s'agit plus ici de documents akhéménides ou séleucides, c'est-à-dire remontant au plus au sixième siècle avant notre ère, mais bien d'inscriptions ou de figures datant, les unes de *deux mille*, les autres de *trois mille huit cents* ou *quatre mille ans* avant la naissance du Sauveur, et que la sagacité du R. P. Scheil, l'éminent collaborateur de M. de Morgan, est parvenue à rendre aussi intelligibles que des textes latins !

On nous excusera de vouloir insister sur le caractère particulier de ces fouilles si fructueuses, conduites par un géologue, suivant une méthode qu'on peut à bon droit qualifier de géologique, et que commandaient d'ailleurs les circonstances. Expliquons-nous.

Les ruines de Suse, qui couvrent un espace de 10 à 12 kilomètres de tour, apparaissent sous la forme d'une série de buttes herbeuses ou *tells*, collines étendues et assez élevées, dont la silhouette se détache, suivant les saisons, en jaune d'or ou en

vert clair, sur la verdure sombre de la rivière voisine, la Kerkha. L'une de ces buttes, plus haute que les autres, plate-forme carrée de 1 kilomètre de côté, est la colline de l'Acropole, où étaient les palais et les temples des rois d'Elam, tandis que, plus bas, des broussailles épineuses couvrent les vestiges informes du palais du Roi des rois, renversé par Alexandre le Grand.

Dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres, chaque civilisation s'est installée directement sur les ruines de la précédente, et les vestiges du passé s'y trouvent assez régulièrement superposés, exactement comme, dans l'écorce terrestre, les sédiments successifs se montrent empilés les uns sur les autres, les plus anciens étant toujours à la base, et chacun se reconnaissant aux débris fossiles qu'il renferme.

M. de Morgan l'avait vérifié, lors d'un premier voyage exécuté en 1891, par l'examen des entailles que les eaux pluviales ont découpées à la longue dans ces amas de décombres.

« La butte de l'Acropole, écrivait-il, renferme à sa base des instruments de pierre taillée. Au sommet, je trouvais des fragments de poterie arabe; dans les niveaux intermédiaires se rencontraient des débris que j'attribuais à l'époque élamite. Ce tell renfermait donc à lui seul des vestiges de tous les âges; c'est lui qu'on devrait attaquer pour retrouver l'histoire perdue de l'Elam, et non les buttes moins élevées qui l'entourent [1]. »

Par son éducation, M. de Morgan était tout particulièrement préparé à ce genre d'*archéologie stratigraphique*. Il y a vingt ans, il suivait les cours de l'Ecole des mines de Paris, où il faisait preuve d'une remarquable aptitude aux fouilles géologiques. Nul n'excellait comme lui à attaquer un gisement de fossiles, et à savoir y découvrir des pièces de choix. Dès sa sortie de l'Ecole, des voyages lointains au Caucase, dans la Russie méridionale, en Turquie et jusqu'aux Indes, l'avaient familiarisé avec les péripéties de la vie d'explorateur, pour laquelle il se sentait un goût marqué par son entrain, son initiative, son talent de dessinateur, son dédain des fatigues et des dangers. Un voyage exécuté, de 1889 à 1891, depuis l'Ararat jusqu'au golfe Persique, avait suffi pour lui révéler comme d'instinct l'importance exceptionnelle qui s'attachait à l'étude des tells de Suse.

Mais à ce moment, les circonstances tournèrent son activité du côté de l'Egypte, où l'on sait qu'il s'est signalé par des découvertes d'une rare importance, qui lui ont fait attribuer pendant plusieurs années la direction des antiquités égyptiennes.

[1] *La Délégation en Perse du ministère de l'Instruction publique*, Paris, 1902.

Cependant le pays des Pharaons ne lui faisait pas oublier l'Orient. Même, c'est dans la vallée du Nil qu'il finit par acquérir la conviction que les premières civilisations procédaient de la Chaldée, de sorte que la Mésopotamie devait avoir été le berceau des progrès humains. Pour lui, Suse, par ses apparences d'extrême antiquité, s'offrait pour résoudre le problème de nos origines. A son sens, « cette ville avait appartenu à ce monde primitif qui avait vu la découverte de l'écriture, l'emploi des métaux, les débuts de l'art ».

Aussi quand, au printemps de 1897, M. de Morgan eut terminé la seconde série de ses études égyptiennes par la découverte du tombeau royal de Negadah, apprit-il avec une vive satisfaction que le ministère de l'instruction publique avait décidé de l'envoyer en Perse pour y diriger les fouilles de Suse.

Sa tâche d'égyptologue pouvait être considérée comme finie; un autre achèverait sans peine le classement des richesses de Ghizeh dans le nouveau musée du Caire, dont il avait posé la première pierre. « C'était mon rêve, a-t-il dit, de retourner dans les montagnes sauvages où mon imagination avait fait revivre les villes, les canaux, les cultures. J'avais visité l'Elam de l'antiquité et non les solitudes de nos jours; j'avais vu au travers des buttes dorées de la Susiane toute cette civilisation, aujourd'hui complètement oubliée. J'étais curieux de faire partager mes sensations et de montrer à tous les vestiges de ces monuments que mon imagination avait cru contempler dans leur splendeur... J'allais me trouver face à face avec ce sol vierge, avec ces mystères historiques. Ce n'étaient plus des rois et des princes que j'allais chercher à réveiller de l'oubli, mais bien des dynasties entières, des royaumes perdus dans la nuit des temps. »

D'autre part, notre diplomatie n'était pas restée inactive et les recherches allaient pouvoir s'engager dans les conditions les plus favorables. Le retentissement des fouilles de la mission Dieulafoy avait bien préparé le terrain. A la suite des premières démarches de M. de Morgan, le ministre de France à Téhéran, M. de Balloy, sut obtenir du roi de Perse, Nassr-eddin-Chah, le droit exclusif pour notre pays de pratiquer des fouilles dans l'Irân. Plus tard, en 1900, le successeur de ce prince, Mozaffer-ed-Din, ratifia cette convention en accordant à la France la pleine possession des trouvailles à faire en Susiane. C'était donc un domaine nouveau, exclusivement propre à notre pays, que M. de Morgan était appelé à mettre en valeur avec l'appui déclaré du ministère de l'instruction publique, où MM. Liard et Xavier Charmes avaient pleinement apprécié l'importance des résultats à attendre.

La supériorité d'un chef de mission ne réside pas seulement dans ses aptitudes personnelles. Le choix des collaborateurs est d'une importance capitale. M. de Morgan, on peut le dire, a eu la main particulièrement heureuse dans la composition de son état-major. Parmi ceux qu'il réussit à recruter, et que la constante bonne humeur du chef sut retenir autour de lui, il faut citer en première ligne un religieux dominicain, le R. P. Scheil, assyriologue hors pair et professeur à l'Ecole pratique des hautes études de la Sorbonne. Par son habileté à manier les textes les plus difficiles, ce savant était plus apte que tout autre à apprécier l'importance des trouvailles, de façon à en diriger utilement la poursuite.

Avec lui, M. Lampre, en qualité d'agent administratif et politique; M. Jéquier, archéologue distingué; M. J.-E. Gautier, expert en matière de fouilles orientales; M. E. André, architecte; et M. Louis Watelin, ingénieur, composaient un personnel hors ligne. Ce n'est que justice d'y comprendre aussi Mme Lampre qui, par son incroyable activité, sa connaissance approfondie des Persans et de leur langue, a rendu à la mission des services inappréciables, lui donnant réellement, par le soin qu'elle savait prendre de tous les détails matériels, la liberté d'esprit dont les explorateurs avaient besoin. Ajoutons que Mme de Morgan, qui avait déjà fait ses preuves lors d'un difficile voyage au Kurdistân, a parfois accompagné son mari sur le théâtre de ses recherches.

C'est dans les publications de M. de Morgan[1] qu'il convient de lire le récit des péripéties de son voyage et de l'installation de la mission. On y verra les difficultés encourues, soit de la part des gouverneurs de provinces, dépourvus, les uns d'autorité, les autres de bonne foi, soit par le fait des bandes de nomades, particulièrement à craindre sur la frontière commune de deux empires tels que la Perse et la Turquie; la construction, reconnue nécessaire, d'un véritable petit château-fort, à l'angle de l'Acropole, de manière à mettre les personnes et les produits des fouilles à l'abri d'un coup de main, trop souvent tenté à la faveur de la nuit, mais rarement dangereux en raison de la grande lâcheté naturelle des maraudeurs; enfin la mise en train régulière, avec un matériel Decauville, d'un système de fouilles méthodiques, permettant l'exploration du tell jusqu'à une profondeur de 35 mètres, à l'aide d'équipes d'ouvriers dont le nombre s'élevait par moments entre 800 et 1,000.

Ce qu'il importe ici, c'est de mettre en lumière les principaux

[1] *La Délégation en Perse*, etc., 1902. — *Mémoires de la délégation en Perse*, vol. I, II, III. — *Mission scientifique en Perse*, vol. I, II, III, IV.

résultats archéologiques de ces fouilles, et de faire ressortir le jour qu'ils jettent sur l'histoire de l'Elam. Disons seulement que, à la différence de l'Egypte, où la sécheresse du climat permet la conservation presque indéfinie des objets, même du bois et des étoffes, le régime de pluies, qui prévaut durant l'hiver en Susiane, entraîne la destruction de toutes les matières corruptibles; de sorte que les substances minérales sont seules capables de garder les ornements et les inscriptions dont elles étaient revêtues.

A la base du tell de l'Acropole, on recueille exclusivement des silex taillés et des fragments de poterie. Cette dernière, abondante en dessins géométriques qui ressortent en noir, et offrent parfois des représentations de fleurs et d'animaux, appartient à un groupe qui n'avait pas encore été signalé en Mésopotamie, mais dont l'existence est connue en Syrie, dans l'Asie antérieure et en Egypte. Dans ce dernier pays, diverses considérations ont porté M. de Morgan à attribuer à ces poteries une antiquité d'environ *huit mille ans* avant notre ère. La même conclusion, d'après lui, devrait s'appliquer, au moins provisoirement, aux débris recueillis à Suse.

Ensuite viennent, par ordre d'ancienneté décroissante, des tablettes d'argile crue et des cylindres, découverts à 15 mètres de profondeur, et portant des traces d'écriture hiéroglyphique. Ce sont évidemment des pièces de comptabilité, mais trop discontinues pour qu'il ait été jusqu'ici possible de les déchiffrer. Le P. Scheil les tient pour antérieures au quarantième siècle avant notre ère.

Si l'on réfléchit que certains niveaux élamites sont séparés, par plus de vingt mètres de débris, de l'horizon où se rencontrent ces tablettes archaïques, on sera confondu, comme le dit M. de Morgan, à la pensée du temps qui a dû être nécessaire pour l'accumulation de ces vingt mètres de matériaux, alors que l'homme ne disposait que de faibles moyens pour la construction de ses demeures. A ce point de vue, les régions chaldéennes l'emporteraient peut-être sur l'Egypte quant à l'antiquité des premiers documents archéologiques. Mais la poursuite des fouilles éclaircira seule cette question.

Voici maintenant une trouvaille de premier ordre : il s'agit d'un petit obélisque ayant $1^{m},40$ de hauteur, et constitué par une pierre verte dure, originaire du haut Euphrate. Sur les quatre faces de cet obélisque, portant 75 lignes horizontales divisées en plus de 1,500 petites colonnes, ce qui donne plus de 7,000 signes, le roi babylonien Manichtou-sou, qui vivait environ *trois mille huit cents ans avant notre ère*, a fait graver par un habile artiste tout un code

de droit privé, rigoureusement appliqué dans une transaction colossale où le roi lui-même est partie contractante. Il s'agit d'une acquisition de terres, faite au nom du souverain dans la haute Babylonie, près de Kich. En une langue qui offre un mélange de summérien et de sémitique, la description des parcelles est minutieusement faite; les obligations de l'acheteur, celles du propriétaire à l'égard des serfs à divers degrés et des arpenteurs, sont stipulées avec grande précision, tant pour la nourriture que pour le vêtement et le salaire.

Quel dommage que la littérature de Bonaparte ait aujourd'hui perdu tout son prestige, et que nous ne sachions plus nous émouvoir, comme autrefois les soldats de l'armée d'Egypte, à la pensée que, du haut d'une pyramide, quarante siècles nous contemplent! Sans cela, que devrait-on dire en face de cet obélisque, qui fait peser sur le visiteur le regard, non plus de quarante, mais de soixante centaines d'années?

Comment cette pièce, d'origine si franchement babylonienne, se trouve-t-elle en Susiane? Le P. Scheil va nous l'expliquer. Au douzième siècle avant notre ère, vivait en Elam le roi Choutrouk-Nakhkhounte, qui fut par excellence un conquérant et soumit à sa domination des centaines de villes. Grâce à son heureuse manie de collectionner, en les centralisant dans sa capitale, tous les monuments antiques qu'il découvrait, les ruines de Suse sont devenues, de tous les champs d'exploration historiques, le plus fécond et le plus intéressant.

C'est le même Choutrouk qui transporta dans Suse la fameuse stèle de Naram-Sim, découverte en 1898 par M. de Morgan. Ce roi, que les calculs, habituellement très exacts, des Babyloniens, font vivre aux environs du trente-neuvième ou quarantième siècle avant notre ère, poussa ses conquêtes du nord de la Babylonie jusqu'à Suse. Sa stèle triomphale célèbre en un bas-relief sa victoire sur les peuples élamites. Sur ce monument incomparable, une inscription sémitique rappelle ce succès. Une autre, plus récente, en langue élamite, a été ajoutée par Choutrouk lui-même, qui raconte comment le monument, enlevé à Sippara, en Babylonie, a été transporté à Suse, heureuse de tenir cette fois en captivité le trophée de ses anciens dominateurs.

L'événement que célèbre la stèle de Naram-Sim, et la nature particulière des autres inscriptions découvertes à Suse, attestent que, entre 3000 et 2000 avant Jésus-Christ, l'Elam a été une principauté vassale des rois de Kich, d'Agané ou d'Our en Babylonie. Mais le joug des suzerains n'était pas lourd à porter, et le pays était alors administré par des *patési* ou lieutenants-gouver-

neurs, dotés d'une assez grande indépendance et dont le P. Scheil a su reconstituer la liste. Un des plus anciens, sinon le premier de tous, fut Karibou-cha-Chouchinak, qui construisit un temple en l'honneur du grand dieu susien, creusa le canal de Sidour et rédigea des lois pour le bonheur de ses sujets.

Les fouilles de Suse ont révélé autre chose encore. Elam, nous dit la Bible, était un fils de Sem. Or le pays fertile qu'il occupait, la Susiane, à cheval sur la Mésopotamie et l'Irân, se trouvait exposé aux incursions des rudes montagnards descendant du Nord et de l'Orient. De là, un mélange continuel des Sémites ou Élamites avec un groupe non sémitique, probablement touranien, qui fut politiquement prédominant, bien que subissant l'influence manifeste de la civilisation chaldéenne. Ce groupe est le peuple d'Anzan, comme le nomme le P. Scheil, d'après le protocole royal qui mentionne toujours ensemble « Anzan et Suse ». Il a imposé des maîtres à l'Elam, mais sans en bouleverser l'économie. Ce n'est donc pas seulement l'histoire ancienne de l'Elam qui sort tout d'un coup de la plus complète obscurité. En même temps apparaît, dans les annales de l'humanité, la notion tout à fait nouvelle d'une nation *anzanite*.

Vers 2280 avant notre ère, les Elamites se trouvèrent affranchis du joug de la Babylonie. Alors ils avaient pour roi Koudour Nakhkhounte, brillant conquérant qu'Assourbanipal (668-626) mentionne comme ayant régné 1635 ans avant lui. La revanche fut complète, et une dynastie partie de Suse trôna au cœur même de la Babylonie, poussant ses incursions jusqu'à la Méditerranée.

Ainsi s'explique un passage de la Bible qui, jusqu'alors, avait paru soulever une véritable énigme historique. Au quatorzième chapitre de la Genèse, il est dit qu'Amraphel, roi de Sennaar, Arioch, roi de Pont, et Koudour-Lagamar (Chodor-Lahomor, suivant quelques versions), *roi des Elamites*, unis à Thadal, roi des nations, firent la guerre aux rois de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, Seboïm et Bala. La raison de cette guerre était que les princes de la Pentapole, après avoir, pendant douze ans, *reconnu la suzeraineté de Koudour-Lagamar*, avaient fini par refuser le tribut. Au bout d'un an d'attente, le suzerain mécontent marcha contre ses vassaux et leur infligea une défaite qui, d'ailleurs, fut sans résultat, Abraham, venu au secours de son neveu Loth, ayant réussi à reconquérir le butin et à poursuivre les vainqueurs jusqu'auprès de Damas.

Par parenthèse, c'est ici le lieu d'observer avec quelle complaisance la qualification de *roi* était alors employée; car c'est en s'adressant à trois rois de ses amis qu'Abraham parvint à réunir

autour de lui *trois cent dix-huit hommes;* et cette maigre troupe lui suffit pour faire perdre aux Elamites le bénéfice de leur victoire!

En tout cas, une fois de plus se vérifie l'absolue exactitude des événements historiques mentionnés dans la Bible. Le fait d'un roi d'Elam, ayant étendu sa suzeraineté jusqu'en Palestine, ne peut plus être mis en doute; et en cela, Koudour-Lagamar n'avait fait que maintenir, peut-être même agrandir, les conquêtes de son prédécesseur Koudour-Nakhkhounte.

Vers deux mille ans avant Jésus-Christ, les principautés babyloniennes recouvrèrent leur indépendance et furent réunies sous un seul sceptre par Khammourabi. Ce prince refoula les Elamites dans leurs frontières, et célébra son triomphe en style lyrique par une inscription gravée sur un énorme bloc de diorite, que les fouilles de Suse ont mis au jour.

Mais il était réservé aux mêmes fouilles de rendre à la lumière, toujours sous le nom du roi Khammourabi, un des monuments les plus importants de l'histoire universelle. Il s'agit d'un code de lois, gravé sur un obélisque de dacite (roche verte dure, d'origine volcanique), et *antérieur de plus de quatre cents ans à la promulgation du Décalogue*. Laissons ici parler le P. Scheil :

« C'est le droit privé, formulé en sentences claires, brèves qui, au centre des âges, fixa les coutumes antérieures séculaires, et demeura la base de la législation future de ces pays, jusqu'à la ruine de l'Empire. La condition des juges, des officiers publics, l'affermage des terres, l'irrigation, la pâture des troupeaux, l'aménagement des champs en jardins, la pénalité en cas de violences contre hommes et animaux, la navigation, la location d'hommes, d'animaux, d'instruments de culture, le tarif des salaires, l'achat des esclaves, les rapports des esclaves avec leur maître, droit du commerce, lois sur le mariage, sur la condition des femmes, lois sur les successions, sur le brigandage, sur les objets trouvés, etc., tout était prévu et réglé avec sagesse et équité, sur ce monument que par un rare bonheur nous possédons au complet. »

Ces pandectes persanes contiennent un code de commerce très développé, où le prix de chaque denrée est fixé. Le monument a-t-il été apporté de Chaldée en Susiane comme la stèle de Naram-Sim? ou bien Khammourabi en avait-il fait faire des copies pour tous ses états? C'est ce qu'il est actuellement impossible de décider.

Dieu nous garde d'établir une assimilation quelconque entre les Tables de la Loi promulguée sur le Sinaï et ce code de prescriptions juridiques, où les grands principes de la morale ne sont nulle part proclamés d'une façon directe! Mais du moins, parmi les monu-

ments purement humains, quel autre pourrait exciter, de notre part, une vénération égale à celle que mérite ce bloc de roche dure, où un habile artiste, armé seulement d'outils de bronze, a si bien su tracer, en caractères cunéiformes admirablement respectés par le temps, les règles qui, quatre mille ans avant nous, présidaient à la condition des peuples de la Chaldée? Quelle bonne fortune de penser que notre musée du Louvre possède désormais ce monument incomparable, devant lequel tous les archéologues, comme aussi tous les juristes, se feront un devoir de venir en pèlerinage!

D'autres documents, les uns de brique, les autres de calcaire dur, sont des *Koudourrous* ou titres de propriété rurale, indiquant les conditions du contrat de vente ou de location. A cette copie du contrat sont joints des souhaits à l'adresse de ceux qui laisseront intact ce petit monument, destiné à servir de borne, ainsi que des malédictions contre ceux qui se permettraient d'y toucher. Voici la traduction de l'un de ces textes :

Celui qui respectera cette charte,
La dame des dieux, mère de l'univers,
Sa progéniture entière bénira.
Ninip, seigneur des bornes, gardera sa borne.
Adap, le champion des dieux,
Abreuvera ses champs de pluie.
. . . .
Si, au contraire, quelqu'un brise la pierre, la jette,
Ou dans un mur la cache,
Que la céphalalgie (?) et l'hydropisie
Comme d'un lien de feu l'enserrent;
Et que les dieux qui sont ici nommés
Et leurs figurines reproduites
L'empêchent d'avoir jamais aucun succès.

Citons encore, comme témoignage des nombreuses reconstructions effectuées sur place, cette inscription d'un roi bâtisseur de l'époque des Sargonides :

« Chouchinak-Char-Ilani, roi de Suse, dans le temple du dieu Chouchinak est entré, et les constructions du roi Temti-Khalki, il a vu qu'elles tombaient en ruines. Ce qui était en briques crues, il le démolit et il refit à neuf ce qui était en briques cuites. Que le roi futur garde ce que le roi prédécesseur laissa derrière lui, et que roi, il reconnaisse le bienfait d'un roi ».

La prépondérance des successeurs de Khammourabi ne fut pas de longue durée en Elam. Vers 1800 avant Jésus-Christ, on voit apparaître un groupe de rois indigènes, avec lesquels l'élément

anzanite devient tout à fait prédominant. Puis, après la conquête kassite, l'Elam recouvre son indépendance au douzième siècle. Le P. Scheil a reconstitué le mode de succession alors usité, en vertu duquel le sceptre était dévolu d'abord au frère du roi défunt, et, à son défaut seulement, au fils de celui-ci. A cette dynastie ont appartenu Choutrouk-Nakhkhounte, le roi collectionneur dont nous avons déjà parlé, et, après lui, à peu d'intervalle, Chilkhak-in-Chouchinak, le type des rois bâtisseurs.

Une des stèles de ce dernier raconte qu'il a reconstruit en divers lieux plus de vingt temples. « Et comme, ajoute le P. Scheil, notre roi *pariétaire* respecte le souvenir de ses ancêtres ! Il ne gravera jamais son nom sur un mur reconstruit, qu'il ne mentionne du même coup le premier fondateur. Bien mieux, il transcrit mot pour mot le vieux texte commémoratif de langue sémitique, que nous possédons déjà, et y ajoute ensuite le sien, de langue anzanite, ce qui nous donne à deux mille ans d'intervalle deux éditions du premier texte. »

Ce respect ne devrait-il pas être médité par certains gouvernements modernes, dont la préoccupation dominante semble être d'effacer, sur les monuments, tout souvenir de ceux qui les ont construits?

L'époque de Chilkhak a été par excellence le siècle littéraire de la monarchie élamite. De ce temps abondent les stèles, les briques gravées et estampillées, les pommeaux couverts de dédicaces, les reliefs et les colonnes de bronze. L'une de ces dernières, remarquablement intacte, a été exhumée par les fouilles de Suse. Longue de 4 mètres, et incrustée sur toute sa longueur d'un texte anzanite en caractères cunéiformes, elle est absolument exempte de soufflures et atteste, chez les fondeurs de l'époque, une habileté surprenante.

Une déformation de l'écriture telle qu'il est impossible de classer, sans interruption, les inscriptions où elle se trahit immédiatement après le groupe précédent, correspond à une dynastie qui a dû précéder les Sargonides d'Assyrie, et sous laquelle les pièces de comptabilité, nous dit le P. Scheil, révèlent que les femmes sont admises à contracter comme à servir de témoins. D'après les mêmes textes, ceux qui contesteraient la validité des actes juridiquement rédigés s'exposeraient à avoir la langue et les mains coupées.

Puis, au huitième siècle, vient l'épopée des Sargonides, marquée par des guerres incessantes, au cours desquelles les Elamites finissent par s'unir avec les Babyloniens contre la puissance envahissante de Ninive. Le jour où cette dernière triomphe,

Assourbanipal, dans sa rage d'anéantir jusqu'au souvenir des rois d'Anzan, ordonne la destruction systématique de leurs palais, dont il ne restera pas une brique en place!

Mais ici nous entrons dans la période historique. Ce n'est plus la peine de nous intéresser à des événements qui, pour nous, ont moins de trois mille ans d'antiquité! Pour ce motif, nous ne dirons qu'un mot, malgré son importance artistique, de la curieuse sépulture akhéménide, datant du cinquième siècle avant notre ère, que M. de Morgan a découverte. Elle consiste en un sarcophage (on dirait plus volontiers une baignoire) en bronze, où se trouvaient, avec des ossements bien vite tombés en poussière, une série de bijoux d'or très élégamment travaillés, représentant près d'un kilogramme de métal précieux.

En résumé, grâce aux fouilles de Suse, et à l'interprétation si sagace que le P. Scheil a faite des textes mis au jour, l'histoire, jusqu'alors entièrement inconnue, de l'empire d'Elam, se révèle tout d'un coup jusque dans ses détails. Ce n'est pas seulement la lumière définitivement faite sur certains chapitres restés obscurs dans les annales d'un peuple. C'est un rideau qui se déchire en entier, laissant apparaître une foule de choses inattendues. Hier, l'existence de la nation anzanite n'était même pas soupçonnée; aujourd'hui, les noms et les principaux exploits de presque tous ses souverains ou ses gouverneurs prennent place dans l'histoire écrite, pour une période qui embrasse au moins quarante siècles avant notre ère. Et de l'exploration des couches profondes, il est permis d'attendre des révélations d'une antiquité bien plus haute encore!

Ce n'est pas tout. Un géologue comme M. de Morgan ne pouvait se limiter à l'étude des ruines d'origine humaine. Chacun de ses voyages a été l'occasion de récoltes paléontologiques, plus d'une fois faites au prix de réels dangers. De nombreuses séries de fossiles, recueillis par lui en des points où aucun Européen n'avait pénétré, et étudiés par des spécialistes distingués, tels que MM. Douvillé et Gauthier, ont permis d'établir avec certitude quelques faits décisifs pour l'histoire des anciennes mers dans cette région.

Les changements survenus dans la configuration du golfe Persique n'ont pas manqué non plus d'attirer l'attention du géologue, qui leur a consacré une savante dissertation.

On sait que, de nos jours, le Tigre et l'Euphrate, dans l'intervalle desquels s'étend la Mésopotamie, se réunissent en un lieu appelé Korna, pour former désormais un bras unique de 150 kilomètres de long, le Chatt-el-Arab, qui reçoit successivement sur sa

gauche la Kerkha et le Karoun, c'est-à-dire les deux rivières entre lesquelles la Susiane est comprise.

Or, M. de Morgan établit qu'au temps d'Alexandre, l'embouchure de l'Euphrate, indiquée comme distante de Babylone de 3000 stades ou 555 kilomètres, devait se trouver à 10 kilomètres *en amont de Korna*. Le Tigre et l'Euphrate avaient donc à cette époque des bouches distinctes, tandis que la Kerkha et le Karoun aboutissaient directement à la mer. D'autre part, on ne rencontre de ruines chaldéennes sur le Tigre que si l'on remonte au moins à 250 kilomètres plus haut que Korna. De la sorte, depuis les temps chaldéens, l'alluvionnement, causé par le dépôt des débris que les grands fleuves de la Mésopotamie ne cessaient d'emprunter à leur ceinture montagneuse, aurait conquis sur le golfe Persique près de 400 kilomètres de long. Et de fait, une copie, exécutée en 600 avant Jésus-Christ par le scribe d'Assourbanipal, d'un document alors vieux de trente-quatre siècles, atteste qu'au sud de Babylone, il n'existait qu'un lambeau de terres basses, constamment envahies par l'eau. Et si l'on voulait remonter aux temps préhistoriques, le progrès des alluvions paraîtrait encore beaucoup plus sensible.

Au temps de la prospérité de l'Elam, la Susiane, séparée de la Chaldée par la mer et des marécages, limitée à l'ouest, au nord et à l'est par des montagnes d'accès difficile, formait une plaine à la fois bien défendue et fertile, qu'arrosaient des eaux abondantes, soigneusement captées et distribuées au moyen d'un système bien conçu de canaux d'irrigation. On s'explique aisément l'attrait qu'elle exerçait sur les populations du voisinage. Aujourd'hui, et depuis la conquête arabe, les canaux sont obstrués, une légère dénivellation permettant seule d'en suivre l'ancien tracé; et la plaine susienne est devenue un désert désolé, immense pâturage fréquenté par des bandes de nomades au cœur de l'hiver, pays brûlé en été par des chaleurs torrides.

La Kerkha qui, dans l'origine, coulait au pied même de l'Acropole, s'est déplacée avec le temps, s'éloignant de près de deux kilomètres vers l'ouest. Ses rives humides, autrefois si florissantes, ne montrent plus que de maigres bois de tamaris et de saules. Ses eaux, qui grâce à leur abondance demeurent potables en toute saison, ont été remplacées à Suse par celles du Chahpour et d'autres ruisseaux aux eaux malsaines, fiévreuses, qui ne peuvent être bues que de décembre à mars. Le changement de direction de la Kerkha paraît s'être opéré après le début de la période gréco-perse, au temps des souverains sassanides, c'est-à-dire entre 300 et 400 avant Jésus-Christ.

Cette décadence est d'ailleurs commune à la Chaldée tout entière où, comme en Susiane, l'insécurité du pays, sans cesse parcouru par des nomades pillards, s'ajoute à l'obstruction des anciens canaux pour empêcher l'homme de mettre à profit les ressources d'un sol demeuré fertile et d'un climat si favorable, que la récolte des céréales peut se faire en avril. Cependant, partout où la présence de quelques gendarmes turcs assure aux fellahs sédentaires une suffisante protection, la population redevient dense, et on sent qu'il faudrait peu de chose pour rendre à ce berceau de l'humanité sa splendeur première. Car ici ce n'est pas la nature qui est devenue avare de ses faveurs; la terre n'est pas épuisée; la sécheresse n'a pas envahi la contrée; c'est l'homme qui, par un déplorable concours de circonstances, a cessé de discipliner, comme il avait commencé à le faire, les forces naturelles sur lesquelles reposait la prospérité de l'agriculture. Destinée, hélas! commune à tous les pays de l'Islam, où la puissance publique, inhabile à faire respecter la propriété, ne sait non plus rien faire pour tirer parti de ces instruments de richesse qu'on appelle les cours d'eau, et au sujet desquels, deux mille ans avant notre ère, le sage Khammourabi édictait des lois spéciales, dont le talent du P. Scheil a ressuscité toutes les dispositions!

Mais fallût-il renoncer à l'espoir de voir la Chaldée et la Susiane renaître de leurs ruines, que la France n'en garderait pas moins, dans ces parages, un noble rôle à remplir. Les fouilles de M. de Morgan font un digne pendant aux belles découvertes faites autrefois à Ninive par M. de Sarzec, et même leur portée est plus grande encore; car elles nous font pénétrer dans une histoire bien moins connue que celle de l'Assyrie, en même temps qu'elles promettent de nouvelles révélations sur les âges mystérieux qui ont précédé la vieille civilisation de l'Elam.

Ce sera l'honneur de la France, déjà justement fière de pouvoir se dire la patrie des Champollion, d'avoir su apporter une aussi fructueuse contribution à l'histoire des origines de la civilisation. Ajoutons, avec M. de Morgan, que c'est aussi un grand honneur pour les souverains persans qui, par amitié pour nous, ont concédé à notre pays ce magnifique champ d'explorations archéologiques. Plaise à Dieu que des considérations budgétaires ne viennent pas interrompre l'œuvre entreprise! Car une vingtaine d'années sont encore nécessaires pour achever l'exploration des parties les plus intéressantes du tell de l'Acropole. Quant à la ville royale, qu'il n'a pas encore été possible d'attaquer, sa surface, d'environ 60 hectares, qui correspond à un déblai d'une douzaine de millions de mètres cubes, exigerait à elle seule plus de deux siècles de travaux, si on

voulait l'exploiter en entier pour aller chercher, sous les fondations des monuments grandioses des Akhéménides, les restes de la ville des artisans anzanites. Mais cette exploitation intégrale n'est pas nécessaire; et un certain nombre de tranchées ouvertes dans cette masse devront suffire.

Il faut ajouter qu'en dehors de Suse, un intérêt de premier ordre s'attache à l'exploration des autres sites anciens de l'empire persan, sur lesquels la France a les mêmes droits (sauf l'attribution au souverain de la moitié du produit des fouilles), à savoir les environs de Persépolis, d'Ecbatane, de Bisoutoun, ceux du lac d'Ourmiah, le Khoraçan, etc.

Songeons d'ailleurs que, pour une dépense relativement faible, nos musées nationaux s'enrichissent, grâce à ces fouilles, de trésors incomparables, dont la valeur vénale peut dépasser toute évaluation, et que le privilège concédé à notre pays ménage à nos archéologues une mine inépuisable de travaux, d'où la science nationale tirera grand honneur.

Dans les tristes temps que nous traversons, où la satisfaction ne nous est pas toujours donnée de voir s'affirmer le prestige extérieur de la France, il faut savoir beaucoup de gré à ceux qui portent haut son drapeau. M. de Morgan et le R. P. Scheil sont du nombre. La reconnaissance publique ne saurait leur être marchandée.

A. de Lapparent.

LORD KITCHENER

Il n'y a pas à l'heure actuelle en Angleterre d'homme plus encensé et plus glorifié que le général lord Horatio Herbert Kitchener. Il est plus populaire que M. Chamberlain lui-même. Comblé d'honneurs et de riches dotations, paré des titres les plus rares, lord Kitchener est un héros à qui ses contemporains rendent un culte. En d'autres temps, il eût été déclaré père de la patrie ou divinisé. En effet, l'ancien sirdar de l'Egypte, hier encore commandant en chef de la guerre anglo-boer, demain généralissime de l'armée des Indes, passe pour le conquérant de l'Afrique. Tel est le titre pompeux qu'on lui décerne communément, qu'on inscrit au bas de ses portraits répandus aux quatre coins de l'empire, des images et des cartes postales qui retracent les hauts faits de sa carrière militaire.

Kitchener est bien l'homme de la situation présente, celui qui personnifie le mieux l'expansion britannique dans la région du Nil et de l'Orange. Il a été en Afrique l'agent le plus actif et le serviteur le plus dévoué de l'impérialisme envahissant. Ce fut la bonne fortune de l'Angleterre de trouver, quand elle en eut besoin, les hommes les plus propres à servir ses destinées. A l'époque où par suite du développement prodigieux de sa puissance industrielle et commerciale, elle cherchait à se créer des débouchés dans des terres vierges, les Livingstone, les Burton, les Speke, les Grant, marquèrent comme les jalons de sa domination future en Afrique. Avec l'impérialisme anglais, l'âge de la conquête succède à l'âge des explorations. L'Angleterre d'aujourd'hui se reconnaît dans Kitchener, comme l'Angleterre radicale se reconnaissait dans les grands voyageurs. Pour les mêmes raisons, le peuple britannique éleva jadis des statues aux explorateurs qui ouvrirent à son commerce les routes africaines, et acclame aujourd'hui Kitchener le conquérant.

I

Kitchener, dès sa plus tendre enfance, a vécu dans un milieu de soldats. Son père avait servi dans l'armée des Indes successivement dans l'infanterie et dans la cavalerie. Quoique retiré dans son domaine d'Irlande qu'il avait acheté en quittant le service, il n'en continua pas moins à donner à ses quatre fils une solide éducation militaire. Il aimait à les faire défiler devant lui, drapeau et musique en tête, il les dressait à la parade, à tous les exercices du corps, et cherchait à en faire de robustes soldats, pliés à la fatigue

et à l'endurance, et que la fumée du canon ou le sifflement des balles sur le champ de bataille n'effraierait pas.

Le futur sirdar de l'armée anglo-égyptienne n'avait pas l'âme d'un colon ou d'un fermier. Des quatre fils, deux se lancèrent dans les exploitations agricoles ou fondèrent des fabriques sous l'œil vigilant de l'ancien colonel en retraite qui semble avoir eu toutes les aptitudes nécessaires au négoce et au trafic. Les deux autres entrèrent au service de Sa Majesté la Reine. Après s'être préparé à Londres chez un vieux répétiteur de mathématiques, dont la plus grande joie de l'existence, — ce fut lui-même qui le dit avant de mourir, — fut de former un héros, Kitchener était admis le 31 janvier 1868, à l'Académie royale de Woolwich.

Fondée en 1741, cette école formait des officiers d'artillerie et de génie, l'instruction pratique qu'on y donnait n'était pas très forte. On y enseignait surtout les sciences mathématiques et physiques, dont la connaissance est indispensable à tout bon officier d'artillerie ou à tout ingénieur. Les registres de l'école nous apprennent que le futur commandant de la guerre sud-africaine fut un mathématicien de tout premier ordre. Gordon-Pacha, entré lui aussi à l'école de Woolwich vingt ans avant Kitchener, était presque incapable de résoudre un problème, même d'une facilité élémentaire; tandis que Kitchener, au lieu de faire, comme Gordon, le désespoir de ses maîtres, les étonnait parfois par la rigueur de sa méthode et la subtilité de ses solutions géométriques. Ils laissaient entendre dans leurs rapports que le jeune cadet deviendrait un remarquable ingénieur, ou, s'il entrait dans le corps du génie, un tacticien de très grande valeur.

Ces espérances auraient fort bien pu ne pas se réaliser, car il arrive souvent que des officiers mathématiciens très brillants ne rendent que de très médiocres services sur le terrain. En campagne, on ne place pas une compagnie comme on construit un problème, et un plan de bataille diffère d'une figure de géométrie dans l'espace. Lord Kitchener, dans le *bled* africain, a dû en faire souvent l'expérience, et ce n'est pas à sa connaissance, si approfondie soit-elle, des mathématiques, qu'il dut ses succès.

Kitchener était, au contraire, tout l'opposé d'un homme qui se complaît aux déductions logiques dans le silence du cabinet. Il avait horreur de la vie sédentaire, de la vie de garnison; intrépide et volontaire, d'un caractère bien trempé, il était avide d'aventures et eût volontiers fait son tour du monde.

Il aimait par-dessus tout la guerre, et on peut dire que ses goûts belliqueux ont été de bonne heure satisfaits. En 1871, au moment où la France et la Prusse étaient aux prises, Kitchener vient

rendre visite à son père à Dinan. La fusillade et le bruit des canons l'attirent. Il offre ses services aux autorités françaises et fait la campagne de la Loire sous les ordres du général Chanzy.

La guerre finie, il rentre en Angleterre, et sort de l'école militaire comme lieutenant de l'arme du génie. Mais la vie de garnison dans le Royaume-Uni convenait peu à son humeur guerrière. Une heureuse occasion n'allait pas tarder à se présenter qui allait donner au jeune lieutenant ses coudées franches et lui permettre de mener la vie au grand air qu'il rêvait depuis longtemps.

Deux officiers du génie, le capitaine Stewart et le lieutenant Couder, relevaient la carte de la Palestine pour le compte d'une société biblique, dont le but était de réunir tous les renseignements désirables sur les anciennes villes de Terre sainte, d'après les ruines qui subsistaient, et de dresser une carte du pays. On offrit à Kitchener de faire partie de la mission. Il accepta avec empressement et quitta le service de l'armée.

Il parcourut la Palestine dans tous les sens, dormant sous la tente, bataillant avec les Arabes à l'arme blanche, courant maintes fois le risque d'être égorgé par les musulmans fanatiques, ou de succomber aux accès de la fièvre malarique. Déguenillé, mal nourri, affaibli par les privations, il surmonta tous les obstacles avec une indomptable énergie.

Déjà le jeune officier était remarqué. Au lendemain du congrès de Berlin, le gouvernement anglais lui confia une mission de confiance. Il s'agissait d'organiser les cours de justice à Chypre et de dresser la carte de la nouvelle possession anglaise.

L'Orient et l'Asie Mineure attiraient Kitchener. A Chypre, comme jadis en Palestine, son esprit observateur dépassait les limites d'une mission déterminée. Il étudiait sur place les intérêts des différents Etats européens. Il se renseignait sur les grandes routes qui pouvaient s'ouvrir au commerce de son pays, surtout dans cette Asie Mineure où toutes les races se heurtèrent et se mélangèrent, il se plaisait dans l'analyse des différents peuples, en politique réaliste qui veut connaître les hommes le mieux possible pour en tirer le plus possible.

Quand sa mission de Chypre fut terminée, il demanda à son pays le consulat d'Erzeroum, qu'il voyait déjà, devançant les années, comme la principale étape où devaient se croiser les routes de l'Asie Mineure et de la région du Tigre et de l'Euphrate. Là dans des courses journalières et dans une observation incessante, se termina son éducation; et lorsqu'en 1883 il entra dans l'armée khédiviale, ce fut avec l'espérance qu'il trouverait en Egypte une tâche à remplir digne de l'expérience qu'il avait acquise.

II

C'est en Egypte que le lieutenant Kitchener allait gravir tous les échelons de la carrière militaire. En 1883 il passait capitaine à l'ancienneté; en 1884, en qualité de major attaché au service des renseignements, il faisait la campagne du Haut-Nil. Nommé lieutenant-colonel, puis gouverneur général de la mer Rouge, il prenait part à la campagne contre Osman-Digma. Les services qu'il avait rendus, ses qualités appréciées d'administrateur colonial et d'officier supérieur, le désignaient tout naturellement pour le grade de général. En 1892, il succédait à sir Francis Grenfell comme sirdar, c'est-à-dire commandant en chef de l'armée égyptienne qu'il prit à tâche d'améliorer, voire même d'organiser. Il s'appliqua à faire des fellahs du Delta des soldats disciplinés, pleins d'endurance et de sang-froid, et les victoires que grâce à eux il devait remporter sur les troupes mahdistes, prouvèrent par la suite combien il avait réussi à transformer à l'européenne les bandes musulmanes du khédive.

Réformateur de l'armée égyptienne, commandant en chef apprécié et respecté, le sirdar n'eût peut-être pas été plus connu qu'un général de division qui n'a jamais commandé devant l'ennemi. Mais il eut la chance d'être investi du commandement en chef au moment où la grande œuvre d'expansion égyptienne vers le sud allait commencer.

Onze ans après la chute de Gordon à Khartoum, en 1896, le gouvernement anglo-égyptien tenta de reconquérir le Soudan, la vallée du Nil moyen et celle du Nil supérieur. Kitchener fut l'homme en qui le khédive plaça toute sa confiance pour reprendre aux derviches les provinces perdues. Ce fut surtout l'homme de l'Angleterre qui, à ce moment décisif, lui confia le commandement du corps d'occupation. Anglais au service du khédive, le sirdar servit les intérêts de sa patrie plutôt que ceux de son maître ; mais ce fut à condition de recevoir du cabinet de Saint-James la liberté d'action presque complète que depuis longtemps, pliant devant ses volontés, le gouvernement égyptien lui laissait. S'il l'entreprit pour l'Angleterre, il marqua de son empreinte personnelle cette campagne dans la vallée du Nil, de tout temps domaine des grands conquérants.

L'expédition de Dongola qu'il prépara en 1896 mit en pleine lumière ses qualités de prudence et de prévoyance et surtout son merveilleux talent d'organisation. Durant cette campagne de trois années dont les principales étapes furent Dongola, Berber et Omdurnam, il avança sûrement et méthodiquement dans un pays

brûlé par le soleil avec des pertes négligeables. Il régla et prévit tout avec une précision presque mathématique. L'armée anglo-égyptienne, composée de fellahs, d'Arabes et de Soudanais encadrés par une brigade anglaise d'occupation et par des troupes venues de l'Inde, marcha avec la cohésion de vieilles troupes entraînées et aguerries. Sans doute, à bien des égards, elle resta une armée orientale. Les razzias de noirs dans le Soudan opérées sous la direction du sirdar sont plus dignes des fondateurs d'empire du Soudan, des Samory et des Rabah que d'un général européen. Mais on ne saurait trop admirer la force avec laquelle il maintint tant d'éléments disparates. Poussant devant lui des hommes de toutes races, condottiere d'une armée mercenaire, au prix de mille difficultés, il avança lentement, mais sûrement jusqu'au confluent du Nil et de l'Albara.

C'était, en effet, une tâche singulièrement difficile que de ravitailler à plus de 2,000 kilomètres de sa base d'opération un corps expéditionnaire qui comptait à ce moment près de 23,000 hommes. On pouvait bien employer un service ininterrompu de canonnières protégeant des chalands à provision ou des steamers qui remonteraient le Nil. Mais, outre que ces services n'auraient pu fonctionner qu'à certaines époques de l'année, les cataractes, les récifs souvent perfides, dont le cours du fleuve est semé, rendaient les transbordements longs et coûteux; par suite, les ravitaillements difficiles. Or le sirdar n'ignorait pas que dans ces régions torrides, la plupart marécageuses, que désole la fièvre, il fallait avant tout ne manquer ni de vivres ni d'eau potable. Il préféra donc, au lieu de remonter témérairement le Nil avec une colonne volante, avancer d'une marche moins triomphale peut-être, mais plus sûre, mettre plus de temps à vaincre, mais avec de moins grands risques. Ce sont là des qualités qui sont tout à l'honneur du sirdar. Dans cette campagne du Soudan, il fut bien plutôt un capitaine avisé, circonspect, qu'un général désireux de briller ou d'étonner par quelque coup d'éclat. Cet esprit aventureux devenait en campagne calme et pondéré. Avec sa discipline, son endurance, son sang-froid, son mépris profond pour la gloriole ou la réclame, il était, il faut l'avouer, tout à fait digne de réussir.

Ses troupes contribuèrent à son succès, mais il eut le mérite de les ménager et il sut les conduire. Les étapes étaient prévues à l'avance, avec une rigueur presque mathématique. Le sirdar donnait le signal du départ de grand matin, afin d'éviter les insolations fréquentes, sous le climat tropical; les bivouacs étaient bien établis, protégés par d'immenses abatis d'arbres épineux, afin d'éviter toute surprise. Dans chaque brigade, les divers bataillons

encadrés par de l'artillerie marchaient en colonnes parallèles. La cavalerie les précédait ou protégeait les flancs de la colonne. Les convois suivaient immédiatement derrière; les mulets portaient les munitions, les chameaux les vivres et les bagages. En cas d'alerte, les bataillons dressés à la manœuvre se formaient très vivement en carré, au milieu duquel le convoi prenait place. Les fellahs et les grands nègres du Soudan manœuvraient, aux ordres du sirdar, mieux que des Anglais.

Enfin les lignes de communication étaient bien établies. Chaque jour, le quartier général était relié télégraphiquement avec l'arrière. Et pendant que la colonne expéditionnaire avançait avec une méthodique lenteur, des compagnies du génie établissaient une voie ferrée dont ils construisaient en moyenne par jour de 2 à 3 kilomètres. Des postes étaient établis de distance en distance; les vivres et les munitions arrivaient au fur et à mesure que la colonne avançait, les services de l'intendance et de l'état-major fonctionnaient à merveille; aussi n'est-il pent-être pas de campagne coloniale qui ait été conduite avec autant de méthode, de sagesse et de persévérance.

Mais le sirdar ne fut pas seulement un tacticien qui eut le très grand mérite de transporter en plein désert une armée bien entraînée, bien équipée, bien approvisionnée, et qui plus est, dans d'excellentes conditions sanitaires. Il sut également organiser les territoires conquis; à ses talents militaires s'ajoutait chez lui de réelles qualités d'administrateur, de diplomate même. La conquête du Soudan égyptien, que l'Egypte, — pour ne pas dire l'Angleterre, — doit au sirdar, fut bien plutôt l'œuvre d'une administration sage que d'une prise de possession brutale. A l'issue de chaque campagne, le général, après avoir pris les précautions les plus minutieuses pour s'assurer une retraite en cas d'échec, grâce à une ligne de communications, s'établissait solidement au terme de sa conquête temporaire. Il devenait administrateur militaire, divisait le pays en cercles, construisait des forts, amenait à l'obéissance les tribus rebelles. Et l'œuvre de pacification terminée, lorsque arrivait de nouveau la saison propice, l'administrateur colonial, le gouverneur au service de l'Egypte et de l'Angleterre repartait pour poursuivre l'œuvre de conquête. Kitchener servait deux gouvernements; il avait également deux missions.

En mars 1896, quand le cabinet de Saint-James annonça son intention d'entreprendre, d'accord avec le gouvernement égyptien, une expédition sur Dongola, cette résolution subite et inattendue étonna l'Europe. En vérité, la campagne était depuis longtemps préparée; le sirdar avait réorganisé l'armée égyptienne, qui

comprenait environ 13,000 hommes, soit quatre bataillons de Soudanais, dix escadrons et cinq batteries; l'armée d'occupation, dont lord Wolseley, alors généralissime de l'armée britannique, proposait de doubler les effectifs, devait coopérer avec elle à cette réoccupation du Soudan. Tout était prévu de longue main; à la fin de 1895, l'érection de blockhaus entre Souakim et Berber, le transport de munitions et de matériel à Ouady-Halfa, la formation de nouveaux régiments de Soudanais, l'activité même avec laquelle étaient poussés les travaux du chemin de fer entre Girgeh et Assaouan, tous ces préparatifs, en un mot, ressemblaient à ceux qui avaient précédé l'expédition envoyée dix ans auparavant au secours de Gordon.

L'Angleterre voulait occuper le bassin supérieur du Nil au delà de Sobat, Lado, Redjaf, Donfilé, Ouadelaï, tous les anciens postes échelonnés le long du Nil Blanc jusqu'au lac Albert. L'expédition de Mac Donald partie de l'Ouganda devait rejoindre le sirdar parti du Nil. Et si le cabinet de Saint-James se montrait pour lors si impatient, c'est qu'il voulait à tout prix empêcher l'extension de la France du Congo vers le Nil. Mais pour cela, il fallait reconquérir Dongola, Khartoum, puis Fachoda, où convergent les voies de communication des provinces équatoriales et s'y établir en maître. Le sirdar fut chargé d'exécuter le programme du cabinet anglais.

Celui-ci n'osait encore avouer ses visées ambitieuses et il prit un prétexte pour justifier cette marche imminente sur Dongola : Les Derviches devinrent soudain menaçants, le mahdi recommençait à prêcher la guerre sainte et, avec leur générosité habituelle, les Anglais voulaient porter secours aux Italiens qui venaient d'être écrasés et se trouvaient pris entre les Abyssins et les Derviches. Une campagne, que la situation du Soudan n'expliquait d'ailleurs pas, était aux yeux de l'Angleterre nécessaire; elle força le gouvernement khédivial, qui, malgré l'opposition des commissaires français et russe, demanda à la Caisse l'autorisation de prélever sur les réserves 500,000 livres sterling, pour couvrir les frais de l'expédition. La guerre était décidée; Kitchener allait enfin commander en chef devant l'ennemi.

Le 12 mars 1896, le sirdar recevait l'ordre d'occuper Akasha; le corps expéditionnaire concentré à Ouady-Halfa à la frontière devait partir quinze jours après. Mais, tout en achevant ses préparatifs, Kitchener n'était pas partisan d'une action immédiate qu'il jugeait prématurée. Redoutant de s'avancer témérairement dans l'intérieur du Soudan, il proposa au War-Office de remettre à l'automne l'expédition projetée. Il préférait fortifier pour le moment les postes égyptiens de la frontière, maintenir une position défensive le long de la ligne de communication, acheter des chameaux

en nombre suffisant pour assurer le service des munitions et des ravitaillements, attendre enfin la crue du Nil en septembre avant de mettre en branle les troupes anglo-égyptiennes.

Ce sage avis prévalut. Le War-Office décida, d'accord avec le gouvernement égyptien, que l'expédition de Dongola serait ajournée et entreprise à l'automne. Pendant que des régiments, venus de l'Inde, occupaient Souakim, le sirdar, à Ouady-Halfa, arrêtait le plan définitif de la future campagne. Au début de septembre, les troupes se mirent en marche; grâce à des étapes régulières et à un excellent service de ravitaillement, grâce surtout aux canonnières qui faisaient des patrouilles sur le Nil, elles déconfirent, et presque sans pertes, les hordes indisciplinées des Derviches, venues du Darfour et du Kordofan sous les ordres d'Abd-ul-Baki et de Ouad el Bishara. Le pavillon égyptien flottait de nouveau sur le moudirieh de Dongola. L'Angleterre reconnaissante nommait le sirdar au grade de major général dans l'armée britannique et la reine Victoria le créait commandeur de l'ordre du Bain. Kitchener s'était révélé dans cette campagne de Dongola qui avait pleinement réussi. Dès lors sa fortune allait se faire avec une étonnante rapidité.

Après avoir passé en revue dans la plaine de Dongola el Ordeh les 15,000 hommes du corps anglo-égyptien qui paradèrent en bon ordre devant lui, le sirdar établissait son camp au sud de la ville ensevelie sous les sables, pendant que la canonnière Abuklea descendait le Nil jusqu'à El Debbeh. Ce fut une véritable promenade militaire; les Derviches se retiraient systématiquement devant l'armée anglaise. La puissance du mahdi commençait évidemment à décliner et tout laissait espérer une prompte réoccupation du Soudan. La facilité des premiers succès aurait volontiers entraîné le gouvernement anglais. Le cabinet de Saint-James prônait une action rapide et il voyait déjà l'armée du sirdar à Khartoum. Mais Kitchener dicta à lord Salisbury ses volontés; il fut décidé le 26 septembre que la marche sur Dongola serait suspendue et que les avant-gardes victorieuses de l'armée anglo-égyptienne s'arrêteraient à Merawi, à la quatrième cataracte. Le sirdar avait pris un sage parti et son avis l'avait emporté. Il eût été, selon lui, téméraire de s'aventurer plus au Sud et pour deux raisons. La première était que les eaux du Nil baissaient; passé septembre, il serait impossible à toute colonne volante d'établir derrière elle une ligne de communications ou de transports suffisants; la seconde, qu'il était urgent de pousser les travaux de la voie ferrée jusqu'à la dernière cataracte et d'organiser le territoire conquis autour de Dongola. Le cabinet de Saint-James accéda au désir du sirdar, bien qu'à contrecœur. Il s'inquiétait plus que jamais de l'œuvre de Liotard sur le

Bahr el Ghazal. Il voulait à tout prix empêcher une mission française de s'installer sur le haut Nil. La destruction des forces du khalifa, la réoccupation du Soudan au nom de l'Egypte n'étaient qu'un prétexte. Il fallait gagner du temps et, tout en vengeant Gordon, occuper le plus tôt possible Khartoum. Mais Kitchener jugeait que cette impatience pouvait conduire à un échec; il se défiait de la puissance mahdiste, il craignait une résistance vigoureuse de la part des Derviches et, à une politique imprévoyante, il opposa ses conceptions plus sages.

Kitchener était décidé plus que jamais à attendre et à temporiser. L'armée anglaise se concentra autour de Dongola, des garnisons permanentes furent établies à Korti, à Merawi et à El Debbeh, points où venaient aboutir les routes du désert qui menaient directement de Omdurman à Dongola; des vapeurs armés firent des patrouilles sur le Nil, entre ces postes fortifiés; le colonel Rundle fut nommé commandant de Dongola et des fonctionnaires anglais et égyptiens occupèrent militairement ou administrèrent le nouveau territoire. A l'avant-garde furent placés des postes de couverture savamment disposés, de la cavalerie égyptienne, des méharistes en éclaireurs. Le gouvernement khédivial pouvait dès lors considérer comme sûre et définitive l'annexion de la province de Dongola et le corps expéditionnaire était en mesure de repousser toute offensive des Derviches.

C'est alors que le sirdar prépara la seconde étape de la campagne, dont Khartoum devenait le but avoué et définitif. A la fin de janvier 1897, laissant à Dongola le colonel Hunter, en qui il avait placé toute sa confiance, le sirdar se rendait à Londres, et, d'accord avec lord Wolseley, commandant en chef de l'armée britannique, il arrêta le plan de la prochaine expédition. Le parti impérialiste aurait voulu faire sur le haut Nil une imposante démonstration militaire; on proposa au sirdar de lui donner des contingents anglais en nombre égal aux troupes égyptiennes. Mais il préféra marcher sur Khartoum avec les seules forces du khédive. C'étaient de bonnes troupes qu'il avait disciplinées et aguerries, et il n'avait pas à redouter de leur part des actes d'insubordination comme de la part du régiment anglais de Staffordshire qu'il avait dû récemment renvoyer au Caire. Lord Salisbury eut la sagesse de laisser au sirdar carte blanche. Il l'écouta et il passa par toutes ses volontés. Pour le moment point n'était besoin de forces plus considérables. Le sirdar avait parlé et la campagne anglo-égyptienne ne dégénéra point en une expédition anglaise. Le cabinet de Saint-James finit par comprendre que la politique de Kitchener était sage et habile tout à la fois.

Reparti en Egypte en 1897, Kitchener usa, comme l'année précédente, des mêmes procédés qui lui avaient assuré le succès. Les difficultés doublaient pourtant, puisque les lignes de communication devenaient plus longues et les ravitaillements plus difficiles. Il les surmonta, grâce à une énergie et une activité incomparables. Les travaux de la voie ferrée continuèrent et le 15 juillet 1897, elle allait de Ouady-Halfa à Abu-Ahmed; malgré les transbordements, les distances, le service des ravitaillements fonctionna avec un ordre et une précision parfaits. Et l'armée anglo-égyptienne put à la fin de la campagne de 1897 entrer sans coup férir à Berber, que les Derviches s'étaient empressés d'évacuer. Osman-Digma fut vaincu à la bataille de l'Atbara, et les forces mahdistes commencèrent à faiblir ou à s'éparpiller. Kitchener organisa encore le terrain conquis; il ne se départit pas de sa prudence et de sa patience habituelles, il développa son plan avec une impeccable méthode. Les eaux du Nil baissaient; les Derviches se concentraient au sud, sans que les éclaireurs eussent pu évaluer leurs forces. Il fallait encore s'arrêter une seconde fois et à 1,500 kilomètres du Caire le sirdar attendit que la crue du Nil lui permît de franchir la troisième étape, jusqu'à Khartoum.

Au commencement de 1898, les troupes anglo-égyptiennes cantonnaient à Berber et le chemin de fer atteignait cette ville, en temps voulu, comme le sirdar l'avait prévu. Pendant que des patrouilles refoulaient les Derviches au sud et que le colonel Parsons, occupant Kassala que l'Italie venait de céder à l'Angleterre, chassait les troupes madhistes de leurs camps d'Ozobri et d'El Fasher, l'armée du sirdar, composée d'une brigade anglaise et de trois brigades soudanaises, s'emparait de Shendy et, en mars, culbutait à El Abiod l'avant-garde madhiste; le drapeau égyptien était, en août, planté au confluent du Nil Blanc et de l'Atbara, à 804 kilomètres au sud de Ouady-Halfa, où jadis s'arrêtait la frontière au début de l'expédition.

En août, Kitchener reprit sa marche triomphante sur Khartoum; au jour dit et à l'heure prévue, il arrivait le 2 septembre devant Omdurman. Les Derviches, au nombre de 45,000, furent complètement écrasés. La bataille fut sauvage et acharnée. Les fellahs et les nègres, les Anglais eux-mêmes, passèrent tous les prisonniers au fil de l'épée. Leurs cruautés, inutiles après la bataille, sont de celles que rien ne peut justifier. La victoire du sirdar était décisive. Les dernières troupes du khalifa étaient complètement mises en déroute, le mahdi s'enfuyait avec une poignée d'hommes dans le Kordofan. Grâce à Kitchener, Gordon était vengé et le Soudan reconquis.

Le général victorieux a dû éprouver une orgueilleuse satisfaction, d'ailleurs bien légitime, lorsque, à la tête de ses troupes, il est entré dans la cité sainte en brandissant l'étendard noir des Derviches, — glorieux trophée, — et planté son drapeau sur la tombe du Prophète. C'était comme l'apothéose d'une campagne difficile, préparée avec une rare énergie, conduite avec une sagacité et une clairvoyance peu communes. Après Dongola, Kitchener avait l'estime de ses concitoyens; au lendemain de Omdurman, il devint un héros. La reine Victoria et l'empereur d'Allemagne lui envoyèrent des télégrammes de félicitations, pendant que le peuple de Londres jonchait de fleurs et de couronnes la statue de Gordon sur le piédestal de laquelle on avait écrit ces simples mots : *Enfin, vengé!*

L'œuvre du soldat était à peine terminée que celle du diplomate commença. Le gouvernement anglais feignit d'apprendre à l'improviste ce qu'il savait depuis longtemps : qu'une mission française était établie à Fachoda, au confluent du Nil et du Bahr el Ghazal. Il savait que la France avait devancé la conquête du Soudan et que la mission Marchand était arrivée avant Kitchener. Lord Salisbury ne l'ignorait pas. N'avait-il pas, en effet, écrit, le 2 août 1898, à l'agent britannique au Caire, lord Cromer, que le général Kitchener, sitôt entré dans Khartoum, devrait immédiatement envoyer deux flottilles, l'une sur le Nil Blanc, l'autre sur le Nil Bleu?

La question d'Egypte entrait dans une phase nouvelle. Il ne s'agissait plus de savoir si l'on occuperait, au nom de l'Egypte, Dongola, Berber et Khartoum, mais bien de déloger les Français d'une région comprise entre les lacs et Khartoum que le gouvernement anglais prétendait relever de la suzeraineté égyptienne. La France, arrivée au Nil par le Congo, entraverait-elle cette jonction rêvée du Soudan égyptien à l'Afrique orientale anglaise. La mission Marchand, établie à Fachoda, où flottait le drapeau tricolore, empêcherait-elle le sirdar parti du Caire, et le major Mac Donald parti de l'Ouganda, de se tendre la main. Le problème était grave. L'Angleterre essaya de le résoudre d'abord par la diplomatie. Et ce fut le sirdar qu'elle chargea d'enjoindre au capitaine Marchand l'ordre d'évacuer Fachoda.

Kitchener ne perdit pas une minute et ne prit point un jour de repos. Le 2 septembre, il était rentré victorieux dans Khartoum; huit jours après, accompagné de 1,800 Soudanais, de 100 Highlanders, de 2 batteries de montagne et de plusieurs canons Maxim, escorté par des canonnières, il descendait le Nil jusqu'au confluent du Bahr el Ghazal. Lord Salisbury et Chamberlain lui avaient donné l'ordre de déloger de Fachoda *manu militari* l'aventurier,

le coureur de grands fleuves africains qui avait poussé l'audace jusqu'à arborer le pavillon français en terre égyptienne, c'est-à-dire en terre anglaise! Le sirdar s'acquitta de sa mission avec un tact parfait. Il envoya une lettre au « Monsieur de Fachoda », comme il appelait l'inconnu dont la présence signalée sur le Nil avait donné un si violent cauchemar aux ministres impérialistes. Marchand était à Fachoda depuis le 10 juillet. Kitchener avait occupé Khartoum et écrasé les Derviches deux mois après, deux mois trop tard. L'entrevue avec le général vainqueur couvert de lauriers et le modeste capitaine, qui, au prix de mille fatigues, avait gagné le Nil par le Haut Oubanghi, dut être un moment vraiment épique dans l'existence de ces deux braves qui, des deux côtés de la Manche, symbolisent aujourd'hui l'héroïsme militaire. Le 22 septembre, le sirdar était de retour à Omdurman après avoir laissé au capitaine Marchand une protestation écrite, établi un poste à Fachoda sous les ordres du major Jackson, et planté le pavillon égyptien à 500 mètres au sud du drapeau français.

La mission diplomatique de Kitchener était finie. L'Angleterre sortit victorieuse de la conquête du Soudan comme de l'affaire de Fachoda. Kitchener rentrait à la fin d'octobre à Londres, où une foule en délire le porta en triomphe. La cité lui conféra la bourgeoisie; la reine le nomma pair d'Angleterre, lord de Khartoum et d'Aspall au comté de Suffolk; le premier ministre, lord Salisbury, dans un banquet offert au Guildhall par le lord-maire, fit un pompeux éloge du sirdar tacticien et diplomate. Enfin, le Parlement anglais, plus généreux, lui votait une dotation de 30,000 livres sterling. Gloire, honneurs, richesses, Kitchener obtint tout. N'était-ce pas lui, en effet, qui avait assuré la prépondérance anglaise dans la vallée du haut Nil, qui avait étendu son influence par l'Egypte jusqu'aux grands lacs? Nul mieux que lui n'avait servi, comme le lui écrivait la reine Victoria dans un message fameux, lorsqu'il débarqua à Douvres, les intérêts de la mère patrie qui était fière de son enfant. Et pendant que le capitaine Marchand rentrait en France pour être promu au grade de commandant, Londres fêtait grandiosement le triomphateur. Lors de la procession annuelle du lord-maire, l'un des chars symbolisait l'empire anglais d'Afrique : au devant se tenaient des représentants de tous les corps qui avaient pris part à la campagne soudanaise; à l'arrière, des indigènes figuraient l'Afrique australe; une grande banderole flottait entre eux avec ces simples mots qui étaient comme un cri de triomphe : « Du Cap au Caire ».

Le sirdar à la fin de 1898 regagnait l'Egypte; il n'allait pas tarder à gagner le Cap.

III

Tandis que derrière les soldats du sirdar la domination anglaise atteignait les grands lacs du centre de l'Afrique, l'œuvre colossale de la constitution de l'immense empire depuis le Cap à Alexandrie s'ébauchait dans le Sud avec une surprenante rapidité. En quelques années, Cecil Rhodes s'avançait du Cap jusqu'au lac Tanganika, acquérait ou conquérait le Griqualand (1883), le Bechuanaland (1884), la Rhodesia (1890-1891), terres qui s'étendaient à perte de vue et presque désertes entre l'Afrique allemande et l'Afrique portugaise, mais que l'imagination de Rhodes voyait déjà naître à la vie autour des lignes de chemin de fer dont dès 1890, au moment de la fondation de la Chartered, il indiquait le plan d'ensemble. Mais il ne suffisait pas à l'empire anglais de gagner de longues bandes de territoire vers le centre africain; la conquête ne pouvait être durable que si de larges bases soutenaient l'édifice. L'Egypte était la marche pacifiée et organisée du Nord. Il restait à créer une domination analogue dans le Sud, tâche colossale que l'impérialisme anglais aborda avec autant de confiance que de brutalité et qui allait en quelques mois compromettre avec ses finances, ses armées et son prestige, l'existence même de l'empire britannique.

Dans la guerre du Transvaal, l'enjeu de l'Angleterre n'a pas été la seule Afrique du Sud, mais l'empire africain tout entier. Cecil Rhodes sembla l'indiquer à ses compatriotes et à l'Europe quand, en 1899, il alla s'entendre avec Kitchener en Egypte. Que s'est-il passé dans cette entrevue qui a précédé le voyage de Rhodes à Berlin et son dernier séjour en Angleterre avant la guerre du Transvaal? Aucun document ne nous l'apprend et ne nous l'apprendra de si tôt. Le fait est toutefois assez significatif. Rhodes et Kitchener se trouvaient en 1899 au moment critique de leur tâche. Dans le Nord, Kitchener rencontrait une barrière dans les droits et les prétentions des Etats européens au centre de l'Afrique et, fût-il arrivé à la franchir, qu'il n'eût trouvé dans la Rhodesia que de vastes étendues inorganisées à des distances immenses de sa base d'opération. Rhodes, de son côté, venait, en 1895, de se briser contre la résistance des républiques africaines, non pas hostiles à une entente avec l'Angleterre, mais résolues à ne pas se prêter à la fusion de leurs territoires dans une Afrique du Sud unifiée et anglaise. Il dut apparaître à l'un que le principal effort pour organiser la Rhodesia et ouvrir l'Afrique méridionale aux colonnes venues du Nord devait partir du Sud; à l'autre que la conquête des républiques indépendantes par l'Angleterre était la condition de son action dans le Sud-Africain. Très vraisemblablement la guerre

du Transvaal fut regardée par l'un comme le couronnement, par l'autre comme la condition même de son œuvre. Ils étaient faits d'ailleurs pour se comprendre, et leurs deux esprits ont des points communs. Chez l'un comme chez l'autre, ce sont des vues très vastes, et un esprit très méthodique, un sens rare des réalités, une ténacité à toute épreuve, une activité universelle s'exerçant dans tous les domaines et jusque dans les plus petits détails, un même dédain de toute considération humanitaire. Nul plus que Kitchener n'était indiqué pour continuer la tâche de Rhodes qu'il était en droit de regarder comme le prolongement de la sienne propre.

Il ne fut pourtant pas désigné au début de la guerre pour commander les troupes britanniques dans l'Afrique du Sud. Sir Redver Buller, général à l'esprit un peu lent et méticuleux, manquant de hardiesse, mais consciencieux et prudent, soucieux, ce qui est plus rare, du bien-être de ses soldats, très renommé enfin comme tacticien, parut au War-Office l'homme capable de conduire une guerre qu'on regardait tout d'abord comme la marche méthodique d'une colonne soutenue par de nombreux convois sur Johannesbourg et Prétoria. Il fallut les revers inouïs d'octobre et novembre 1899 pour faire comprendre aux Anglais que jamais entreprise, plus périlleuse peut-être, n'avait été affrontée par l'Empire britannique; qu'il ne s'agissait pas d'opérations limitées, mais que le théâtre de la guerre serait l'Afrique du Sud tout entière; ils s'aperçurent bientôt que les questions de race et les questions politiques qui paraissaient s'être atténuées durant les longues années du régime constitutionnel reprenaient toute leur acuité, qu'enfin l'énergie des armées anglaises, ne traçant que de minces sillons bientôt effacés dans l'immense étendue du veldt, succomberait devant l'inlassable ténacité des républicains boers. Pour une guerre aussi nouvelle et aussi complexe, où tout était à concevoir et à créer, il fallait un homme d'initiative, un organisateur et un politique. L'œuvre que Kitchener avait accomplie en Egypte le désignait. En décembre 1899, il quitta l'Egypte pour le Transvaal.

L'Angleterre qui appelait Kitchener ne lui donnait pas le premier rang en Afrique. Il était chef d'état-major du feld-maréchal lord Roberts. Dans la guerre du Transvaal, où tant de faits demeurent inexpliqués, où la vérité, quand elle n'est pas cachée, est si souvent dénaturée, les raisons de cette « combinaison » restent obscures. Le général en chef et son chef d'état-major semblaient peu faits pour se comprendre. Roberts, depuis de longues années, avait pris l'habitude de commander et Kitchener, à qui on avait laissé une grande initiative dans la conquête du Soudan, avait perdu celle d'obéir. Roberts, âgé de soixante-sept ans, comblé

d'honneurs, semblait le représentant de la génération militaire qui avait conquis l'Inde et la Birmanie, soldats suivant des directions données plutôt qu'ils n'en traçaient, restés dans tous les pays qu'ils parcouraient, profondément Anglais et rien qu'Anglais. Kitchener, par contre, parvenu à sa maturité au moment où les rêves de l'impérialisme hantaient les esprits, apparaissait comme fondateur d'empire autant que soldat, citoyen de l'empire anglais plutôt que de la vieille Angleterre.

Le premier respectait profondément toutes les traditions, le second était un esprit hardi et novateur. Chez l'un, une certaine bonhomie, de l'indulgence et quelquefois du laisser-aller, des croyances religieuses sincères laissaient subsister en temps de guerre des sentiments d'humanité; l'autre était dur et inflexible, homme d'action né pour l'action et ne la concevant que sous forme de lutte. Peut-être faut-il voir dans la mesure qui les réunit un compromis entre les deux Angleterre. L'Angleterre traditionnelle aussi bien conservatrice que libérale se reconnaissait dans Roberts. Kitchener était le général de la nouvelle Angleterre impérialiste. Et, pour assurer l'accord de tous les Anglais dans une œuvre qui exigeait toutes leurs ressources en hommes et en argent, cette union des deux hommes put paraître nécessaire.

Pour le public anglais, l'accord est resté complet entre les deux généraux. Officiellement Roberts l'a affirmé lors de son retour à Londres. « Comme chef d'état-major, a-t-il écrit dans un de ses rapports, lord Kitchener a été ma main droite durant toute la campagne, et je suis heureux de saisir cette occasion de dire ce que je dois à ses sages conseils et à son activité incessante. Personne n'aurait pu travailler d'une manière plus continue et plus efficace, nul n'aurait pu me seconder avec plus de loyauté, avec moins de désir de s'agrandir lui-même. » Quels qu'aient pu être les sentiments intimes de l'un à l'égard de l'autre, les mesures prises et exécutées pendant le commandement de Roberts témoignent d'une réelle unité de direction. Cet accord provient-il de l'ascendant que Kitchener put prendre sur Roberts? ou bien cet homme qui se gouvernait lui-même aussi impérieusement que les autres, s'imposa-t-il l'obligation de se plier aux décisions de son chef? Les lettres ou les propos intimes de Kitchener et de Roberts pourraient seuls permettre de répondre.

De janvier à novembre 1900, l'action des deux hommes est confondue et il est à peu près impossible de fixer la part qui revient à l'un et celle qui revient à l'autre, dans la grande opération militaire qui aboutit à la délivrance de Ladysmith, de Kimberley et de Mafeking, à la prise de Cronjë, à la capitulation de Bloemfontein,

de Johannesbourg et de Prétoria. Si, avec le recul qui permet de juger les choses plus équitablement on examine cette opération, on y reconnaît la trace de deux des qualités maîtresses de Kitchener, une conception méthodique et prudente, une fermeté inébranlable dans l'exécution qui maintient le plan et ne le laisse pas dévier.

La conception, à vrai dire, ne fut pas très originale et les circonstances l'imposaient. Les forces anglaises, à la suite des désastres de la Tugela et de la Moder étaient disséminées depuis le Natal jusqu'à l'ouest du Cap. Dans le Natal, Buller replié derrière la Tugela, après trois tentatives inutiles, attendait avec un certain fatalisme la chute de Ladysmith, qu'il croyait inévitable; au sud de l'Orange, Gatacre, tenu en respect par quelques commandos boers, n'osait s'aventurer dans l'Orange sans être soutenu sur une de ses ailes. A l'ouest, entre la Moder et le Vaal, Methuen essayait vainement de forcer Cronjë et de délivrer Kimberley et Mafeking. Réunir tous ces corps par une armée nombreuse et cohérente, concentrer ses efforts sur un point déterminé, forcer la ligne des Boers et les obliger à la retraite sous peine d'être pris à revers, fut le plan très simple de Roberts et de Kitchener.

Mais ils durent tout créer ou improviser pour le réaliser. Pendant un mois entier il leur fallut attendre les renforts que l'Angleterre leur envoya, — plus de 120,000 hommes en six semaines, — organiser quatre divisions nouvelles, trouver des chefs aux brigades et aux divisions, recruter un état-major qui seul pouvait assurer l'unité d'une armée formée de contingents venus de tous les points de l'empire britannique, soutenir par des renforts les vieilles troupes démoralisées, créer l'infanterie montée, accumuler les munitions nécessaires à la marche en avant.

Le 6 février, l'instrument étant prêt, Roberts et Kitchener rejoignirent le camp de la Moder et la campagne put s'ouvrir. Mais, pour être d'une autre sorte, les difficultés, à partir de ce moment, n'en furent pas moins grandes. La supériorité des Boers, dont les faibles effectifs jetaient la panique dans les bataillons anglais et leur extrême mobilité, imposaient à l'armée de Roberts une double condition : marcher rapidement et avancer par masses. Les désastres précédents obligeaient à vaincre à tout prix.

Roberts l'a confessé depuis : de mars à juin 1900, il joua le tout pour le tout. Un échec qui l'eût rejeté derrière la Moder eût achevé de démoraliser l'armée, entraîné la perte de Ladysmith, de Kimberley et de tout le Natal, déterminé le soulèvement du Cap. L'effort anglais fut considérable et heureux en partie. French avec son infanterie montée, en trois jours, franchit la Moder, se rabattit sur les lignes boers et entra dans Kimberley. Kitchener, à marche

forcée vers le nord-est, amena les grosses divisions nécessaires pour barrer la retraite à Cronjë, l'acculer dans le lit de la Moder et l'écraser sous les bombes jusqu'à ce qu'il capitulât. Roberts présida au plan d'ensemble, fit arriver les renforts, réorganisa l'armée épuisée et la conduisit à Blœmfontein (7 mars). L'énergie des trois chefs, qui soutint l'armée pendant les marches forcées, lui donna la confiance nécessaire et obtint d'elle le succès, sans lequel tout était perdu pour l'Angleterre.

Dans cette partie de la campagne, la part de Kitchener est donc considérable. Mais elle ne l'est pas plus que celle de French et celle de Roberts. Il faut reconnaître aussi, sans que cela diminue le mérite des trois généraux, que les conditions où ils agirent furent celles qui se rapprochent le plus des conditions habituelles de la guerre. Avec une armée considérable, ils firent campagne contre des forces centralisées dont ils connaissaient l'emplacement autour d'une ville assiégée. Mais à partir de la retraite des forces boers du Natal, de la délivrance de Mafeking et de Kimberley, de l'entrée des Anglais à Johannesburg (31 mai), à Pretoria (5 juin), une guerre nouvelle allait commencer, plus conforme à la nature du pays et aux habitudes de ses habitants, décevante et épuisante pour les troupes anglaises, et si interminable que l'heure de la paix est venue sans que les Anglais aient paru rien gagner de plus que ce qu'ils avaient acquis en juin 1900.

Cette guerre, sans analogie dans l'histoire et que les Anglais, faute de mieux, ont baptisé guerre de guerillas, surprit et déconcerta lord Roberts et Kitchener lui-même. De juin à novembre, il est très visible qu'ils tâtonnèrent et cherchèrent en vain à s'adapter aux circonstances nouvelles. Ils ne virent d'abord dans la tactique des Boers que les effets d'une résistance qui s'éparpillait, les grands coups une fois frappés, et qui perdait en force ce qu'elle gagnait en étendue. La déclaration d'annexion faite solennellement à Pretoria n'eut d'autre but que d'intimider les Boers et d'amener leur soumission. Ils essayèrent ensuite de se comporter envers les commandos boers comme envers des armées régulières, envoyant contre eux des colonnes qui cherchaient à les cerner. Mais ils ne tardèrent pas à reconnaître l'impuissance d'une pareille tactique. Devant les colonnes anglaises, les Boers se disséminaient; puis les colonnes passées, se reformaient et fondaient sur elles à l'improviste. A une guerre de ce genre, il fallait opposer une organisation d'ensemble, créer des ressources et des moyens nouveaux, appliquer un système non pas dans une région déterminée, mais dans tout le pays. Kitchener allait se consacrer à cette tâche ardue.

Roberts avait regagné l'Angleterre en novembre 1900, appelé au

commandement en chef de l'armée britannique. La guerre, telle qu'il l'avait conçue était terminée. Soldat de la vieille Angleterre, il avait délivré le territoire anglais envahi. La guerre impérialiste avait été préparée par des hommes qui n'étaient pas ses amis et dans un esprit qui n'était pas le sien. Il fallait, pour tailler la part de l'empire britannique dans l'Afrique du Sud, et guider les contingents venus de tous les coins du monde, des hommes d'une autre envergure que lui, plus capables de faire et de voir grand, et de s'élever au-dessus des préjugés et des routines.

En novembre 1900, la situation de l'armée anglaise dans le Sud-Africain était singulièrement précaire. Au nord-est, les commandos de Botha, après la défaite de Cronjë, avaient fait leur retraite de Ladysmith en bon ordre et s'étaient fortifiés dans la région montagneuse d'Ermelo et de Lydenbourg. Au nord-ouest, Delarey avait rallié une grande partie de l'armée de Cronjë et s'appuyait sur le Magaliesberg, massif raviné à quelque distance au nord-ouest de Pretoria, dans les cavernes duquel il avait accumulé les vivres et les munitions de guerre. Dewet, dans l'Orange, au sud de Blœmfontein, n'avait pas de base d'opération aussi solide. Il y suppléait par une mobilité prodigieuse, se jouant des colonnes anglaises, plus insaisissable dans les grandes étendues ouvertes que les autres adossées à leurs bastions naturels. Enfin, tout le Nord de la colonie du Cap se soulevait. Des commandos s'organisaient, se multipliaient au sud de l'Orange, enlevaient les petites garnisons anglaises et se groupaient en une véritable armée sous les ordres de Herzog et de Kruitzinger. L'armée anglaise, concentrée autour de Pretoria et de Blœmfontein, échelonnée le long de la grande ligne de chemin de fer de Pretoria au Cap, était comme assiégée. Toutes les routes lui étaient fermées : celle de Delagoa-Bay et du Natal, par Botha; celle du Bechuanaland, par Delarey; celle du Cap même, par Dewet dans l'Orange, Herzog et Kruitzinger dans le Cap. Les commandos des républicains venaient presque battre les murs des places où flottait le drapeau anglais, arrêtaient et détruisaient les trains qui les ravitaillaient, capturaient les convois. Les colonnes anglaises revenaient harassées et décimées de leurs courses dans le veldt, commençaient à se démoraliser.

De novembre 1900 à février 1901, Kitchener fit un suprême effort pour venir à bout des commandos par le système des colonnes que Roberts et lui avaient pratiqué depuis juin 1900. Il s'efforça d'y apporter une méthode et une précision en quelque sorte mathématique, de tout prévoir, de parer par une stratégie minutieuse dans ses moindres détails aux mouvements des Boers d'une

rapidité qui semblait déjouer tous les calculs. Pendant de longues semaines, les colonnes étaient formées contre Delarey, Botha ou Dewet, composées des meilleurs éléments de l'armée. Les grandes lignes du territoire où elles devaient opérer étaient gardées par d'autres troupes, les rivières surveillées. Le téléphone reliait les troupes au quartier général où se massaient les renforts prêts à accourir. Les colonnes partaient alors, marchant jour et nuit, et faisaient un effort court mais désespéré pour suivre inflexiblement les directions que de Pretoria, penché sur des cartes, le sirdar leur imprimait.

L'activité d'esprit dont fit preuve Kitchener agissant et commandant seul (il n'eut de chef d'état-major qu'à la fin de 1901), coordonnant entre eux tous les mouvements des troupes depuis Lyndenbourg jusqu'au Cap, surveillant les lignes de chemin de fer, créant sans cesse de nouvelles armées avec les éléments disparates et de qualité de moins en moins bonne qui lui étaient envoyés, suppléant à l'incapacité des chefs par les ordres qui ne laissaient que peu de chose à leur initiative, fut pendant ces mois véritablement prodigieuse. Son énergie morale ne faiblit pas un moment. Impassible et dur, il maintint les chefs et soutint les soldats.

Sur tous les points, il échoua. Contre Dewet, il fit deux tentatives : en novembre 1900 et en février 1901. Dans la première, le général orangiste, qui cherchait à franchir l'Orange et à passer dans le Cap, fut cerné par les colonnes anglaises entre le Caledon et l'Orange. En trois endroits, il força le cercle qui se fermait autour de lui et passa. Dans la seconde, il réussit à traverser l'Orange. Mais, accourant à marches forcées, les colonnes anglaises l'acculèrent à l'ouest, à la ligne de chemin de fer de Kimberley gardée par des postes, tandis que des renforts venus du Cap lui barraient la route du Sud. Il échappa pourtant, longeant par une marche de nuit la ligne de postes, la brisant au nord et retraversant l'Orange.

Contre Delarey, au Magaliesberg, une grande expédition partit en décembre 1900, sous les ordres du général Clément. Surpris dans son camp par le général boer, Clément se sauva par une résistance désespérée; mais il perdit 600 hommes, ses canons et toutes ses munitions.

Botha, concentrant tous les commandos de nord et de l'est du Transvaal, enleva tous les postes le long du chemin de fer de Pretoria à Delagoa-Bay et descendit vers le Natal. Il fallut que Kitchener groupant tout ce qu'il avait d'hommes sous la main les lançât avec son meilleur général, French, pour l'arrêter. French

réussit à faire des prisonniers. Mais avec ses troupes harassées, il ne put inquiéter la retraite des Boers.

Dans le Cap, à la suite de tous les échecs anglais, le soulèvement s'étendait. Les commandos grossis descendaient vers le sud, poussaient même jusqu'à Lambertsbay, à quelques lieues du Cap. La vie entière de la colonie s'arrêtait. Dans les villes l'élément hollandais applaudissait au succès des Boers. Dans les campagnes, les loyalistes quittaient leurs fermes. Les indécis étaient entraînés. Kitchener était obligé d'affaiblir ses effectifs dans le Transvaal et dans l'Orange pour envoyer des renforts, et la puissante diversion du sud permettait aux chefs boers de se reconstituer et de s'organiser.

En février 1901, le succès anglais dans l'Afrique du Sud paraissait irrémédiablement compromis. Les pourparlers de paix de Middelbourg entre Botha et Kitchener, à cette époque, plus que les bulletins équivoques publiés par les journaux en sont une preuve. Bien peu de renseignements nous sont parvenus sur ces négociations. Le Livre Bleu de 1901, qui les contient, n'a que sept pages et onze dépêches, revues et corrigées à plaisir.

De ces quelques documents il semble pourtant ressortir que lord Kitchener, dans la mesure où ses instructions le lui permettaient, favorisa la paix. Sur la garantie des dettes contractées par les combattants boers envers les fermiers pendant la guerre, sur l'assistance pécuniaire pour reconstruire les fermes brûlées, sur l'application immédiate d'un régime de self-government, il fut disposé à accepter les solutions les plus favorables aux Boers. Et dans sa dépêche du 3 mars 1901, il semble bien que l'accord se soit fait entre Botha et lui.

Il ne faut voir dans cette attitude de Kitchener ni une preuve de découragement, ni une marque de faiblesse. Il montra dans la période qui suit que son énergie n'avait pas fléchi, et jamais son intelligence ne fut plus féconde en conceptions nouvelles. Mais son esprit réaliste n'acceptait aucune illusion. De novembre à février, il put se rendre compte que la guerre du Transvaal, engagée comme elle l'était, ne pouvait comporter que des solutions à très longues échéances et précaires, et que les forces anglaises, pendant de longues années, seraient immobilisées dans l'Afrique du Sud. Une transaction, à partir de ce moment, dut lui paraître la meilleure des conclusions, sauf à reprendre par la politique tout ce qu'on n'avait pu conquérir par les armes.

Comme Cecil Rhodes faisait entrer indifféremment la paix ou la guerre dans ses plans politiques, Kitchener, organisateur et fondateur d'empire autant que soldat, ne tenait pas a un genre d'action

particulier. Avant tout pratique, il ne voyait que la fin à atteindre. Il suffit qu'il comprît que l'Angleterre n'aurait pas beaucoup plus par la guerre que les conditions transactionnelles qu'il débattait avec Botha en 1901 pour qu'il cherchât à les faire aboutir et à organiser la politique anglaise, après la paix, sur un plan différent. Sans doute, ce n'est là qu'une hypothèse Elle est du moins conforme à la psychologie de Kitchener et au rôle diplomatique qu'il joua en février 1901 et en avril 1902.

Les négociations de paix échouèrent. M. Chamberlain en a rejeté la responsabilité sur Botha. De l'examen des documents, il ressort qu'en aggravant les conditions que Kitchener et lord Milner consentaient aux Boers, il est l'auteur responsable de la continuation de la guerre.

Un dernier effort fut réclamé de Kitchener par l'impérialisme aux abois. Sans murmurer, Kitchener se remit à l'œuvre de guerre, et commença la réalisation d'un plan colossal, que l'expérience de ces deux dernières années lui avaient suggéré.

Vaincre les Boers par les armes seules apparaissait à Kitchener comme une chose désormais impossible. Le seul moyen de les soumettre, c'était de les rejeter hors du Transvaal et de l'Orange, par une organisation méthodique de ces deux pays, tâche presque chimérique quand on songe à l'immensité des deux plateaux et à leur manque de ressources. Kitchener l'entreprit pourtant, et il semble que l'on puisse dire que tout ce qu'il était humainement possible de faire dans les circonstances où il se trouvait, il l'a fait.

Une transformation profonde de l'armée anglaise fut la condition même de son œuvre. Pour repousser les commandos boers, sinon pour les vaincre, il fallait se rendre aussi semblables à eux que possible. Les divisions anglaises étaient trop massives et compactes. Kitchener les brisa et aux dix-neuf divisions substitua trente-huit brigades. Mais les brigades devenant l'unité militaire sur le champ d'opération, il était nécessaire qu'elles pussent se scinder et que les unités qu'elles renfermaient se suffissent à elles-mêmes. De là, la création de deux colonnes à l'intérieur de chaque brigade ayant chacune son artillerie, ses munitions, ses chefs, et dont l'élément principal était non plus l'infanterie de ligne, mais l'infanterie montée.

Grâce à cette organisation nouvelle, l'armée anglaise put se disséminer contre les commandos boers, s'éparpiller dans un pays au lieu de le traverser en colonnes serrées, couvrir et garder plus de surface.

Mais pour que les brigades et les colonnes pussent faire campagne avec efficacité et garder le terrain conquis, il était nécessaire qu'elles eussent des points d'appui très nombreux. Elles ne pou-

vaient les trouver ni dans les villes du Transvaal séparées par des distances considérables, entre lesquelles les Boers auraient passé comme entre les mailles d'un filet trop large, ni dans le relief naturel d'un pays dont les seuls obstacles sont de larges gradins séparant des plateaux et des koppes dénudés faciles à tourner et à éviter.

Kitchener fut donc obligé de créer partout des lignes d'opération artificielles pour suppléer aux naturelles qui faisaient défaut. A 1 mille l'un de l'autre s'échelonnèrent de petits postes occupés par des garnisons de sept à quinze hommes, quelquefois moins, reliés entre eux par le téléphone.

Dans l'uniformité des plaines les lignes enserraient tous les mois des carrés de plus en plus petits. D'abord poussées dans certaines directions, le long de la grande voie de Pretoria au Cap par Blœmfontein et Middelbourg, de Pretoria à Delagoa-Bay par Komati-port, de Johannesbourg au Natal, elles ne tardèrent pas à se ramifier, à se rattacher l'une à l'autre par d'étroits réseaux. Autour de Pretoria, de Blœmfontein, de Middelbourg, où elles se croisaient comme en des carrefours, de véritables camps retranchés furent constitués. Des chemins de fer stratégiques furent improvisés pour relier les principales d'entre elles. Le long des voies ferrées des trains armés chargés d'hommes se tenaient prêts pour la moindre alerte.

Ces lignes de blockhaus n'ont sans doute pas toujours arrêté le passage des commandos républicains; elles ont du moins empêché que le passage fût inaperçu, elles ont gêné et brisé souvent la marche des Boers; surtout, elles ont permis à des colonnes anglaises de parcourir rapidement et en tous sens des étendues considérables. Il y eut là, toute proportion gardée, comme un renouveau de la conception des Romains qui traçaient les routes le long des sentiers parcourus par les légions dans les contrées sauvages de la Gaule ou de la Germanie, qui les fortifiaient de châteaux-forts et qui faisaient pénétrer leur domination par ces longs canaux se glissant en tous sens sur d'immenses étendues.

Il ne suffisait pas que l'infanterie anglaise gardât les lignes de chemins de fer et les blockhaus, que l'infanterie montée fût sans cesse à sillonner le veldt pour chasser les Boers. Il fallait encore que, partout où ils pénétraient dans le Transvaal et l'Orange, le vide se fît devant eux, qu'ils ne trouvassent aucun endroit où se ravitailler et se renseigner. Avec une impitoyable rigueur, le sirdar procéda à l'œuvre de destruction. Les fermes des Boers furent brûlées, les canaux d'irrigation comblés. Les pays arrachés au désert depuis quelques années retournèrent au désert. Des populations entières de femmes et d'enfants s'entassèrent dans les camps de concentration. La domination militaire pesa sur ce qui restait de

population avec une dureté inflexible. Les cours martiales jugèrent, condamnèrent à la mort ou à la déportation tous ceux qui pouvaient être soupçonnés de complicité avec les chefs républicains. Tout soldat boer qui, après avoir fait sa soumission, reprit les armes, fut considéré comme un rebelle et traité comme tel. Les nations étrangères, et un certain nombre d'Anglais, ont condamné ces mesures avec indignation. Sans tenter le moins du monde de les justifier, il est permis de les rattacher à l'ensemble du système du sirdar, qui les explique, et de les replacer au milieu des circonstances où elles ont pris naissance. Chez un homme comme Kitchener, les idées et les plans se développent avec une précision mathématique. En 1901 et 1902, il entreprit au Transvaal une des plus compliquées et des plus formidables machines de guerre que le cerveau humain ait inventées; qu'après cela elle détruisît des vies de femmes et d'enfants et amenât la désolation, c'était chose accessoire aux yeux de Kitchener, pourvu qu'elle accomplît l'œuvre à laquelle elle était adaptée.

De ce plan gigantesque de Kitchener, de février 1901 à mars 1902, les résultats furent médiocres. Sans doute il reposait sur une idée très juste des nécessités de la guerre du Transvaal, il avait l'avantage de se prêter à un perfectionnement de plus en plus grand, et peut-être à la longue eût-il opéré la réduction des Boers. Mais il coûtait à l'Angleterre appauvrie par deux ans de lutte des dépenses énormes. Il exigeait des appels incessants d'hommes de plus en plus difficiles à enrôler. Il ne comportait aucun succès brillant de nature à rassurer une opinion publique qui commençait à s'alarmer. Quant à son efficacité en Afrique, Kitchener lui-même ne devait pas se faire d'illusion. Il avait eu comme effet d'amener une concentration des forces boers et de rendre à peu près impossibles les campagnes des petits commandos, qui avaient infligé de si grandes pertes aux Anglais pendant la première année de la guerre. Il avait écrasé la révolte du Cap, où isolés, séparés des forces boers, décimés par les fatigues et les combats, la plupart des commandos avaient fait leur soumission. Mais les unités importantes des Boers qui tenaient la campagne restaient intactes. Avec la quantité d'hommes qu'exigeaient les blockhaus et la garde des chemins de fer, Kitchener ne disposait pas de colonnes assez nombreuses pour les forcer. Les deux ou trois tentatives qu'il fit en ce sens aboutirent à des désastres.

Elles restaient appuyées à des positions très fortes, profitant des moindres défaillances des Anglais, les harcelant sans cesse, traversant leurs lignes, les obligeant à des efforts renouvelés tous les jours et souvent toutes les heures.

Après trois années de guerre, les Anglais, comme aux premiers jours, restaient sur la défensive, cramponnés au territoire immense des deux Républiques, mais incapables de rien faire de plus que de s'y maintenir et d'attendre, de la lassitude de leurs ennemis, la fin de la guerre.

A Londres, cependant, le désir d'en finir s'affirmait chaque jour davantage. Quelque assurance qu'affectât l'état-major impérialiste, l'Angleterre s'inquiétait et se lassait. Le déficit augmentait tous les jours. Les taxes de guerre sur le blé et le charbon ne suffisaient plus. Il fallait créer de nouveaux impôts. Sans parler des pertes énormes d'argent, la guerre avait englouti plus de 50,000 hommes. Il devenait impossible de recruter les hommes nécessaires que le sirdar ne cessait de réclamer. Tout le monde sentait qu'on était à bout, et que la guerre ne pouvait plus durer sans bouleverser la constitution anglaise dans ses fondements en transformant son système financier et militaire. La lassitude morale était générale. Après les heures sombres du début, et les courtes joies de Paaderberg et de Mafeking, les longues heures décevantes étaient venues d'une occupation sans fin et sans espoir par une armée qui ne pouvait que garder ses positions. Il ne fallait qu'une occasion pour que ce désir de la paix emportât tout. Le couronnement fut cette occasion.

L'impérialisme, qui vit de réclame et se complaît dans les symboles, après les fêtes brillantes du jubilé de Victoria, ne pouvait, sans une sorte d'aveu d'impuissance, présenter au monde un couronnement célébré en pleine guerre par une Angleterre acculée dans une situation sans issue, jetant les trésors et les hommes de l'empire dans le gouffre de l'Afrique du Sud. Les négociations reprirent en mars avec la ferme volonté du ministère de conclure coûte que coûte.

Ce fut Kitchener que les dirigea. Après avoir été l'homme providentiel en qui l'Angleterre mit tout son espoir pour la conquête, il fut le général sage et bienfaisant qui donna à l'opinion publique anxieuse la paix tant désirée. Il accomplit, à deux ans de distance, la double tâche que la passion publique lui imposait. De là vient son immense popularité.

Au fond il ne la rechercha pas et ne fit rien pour l'obtenir. Arrivé dans l'Afrique du Sud avec l'intention de détruire l'obstacle qui seul arrêtait Cecil Rhodes, du jour où il reconnut que l'Angleterre s'y briserait, il fut partisan de le tourner. Dès février 1901, alors que la fureur jingoïste demandait la continuation de la conquête, il préparait la paix avec le même sens des réalités qu'il apportait à ses opérations de guerre. Il ne fit que reprendre, avec le même esprit, en mars 1902, les négociations rompues. Mais cette fois le ministère le soutint et il aboutit.

La paix que Kitchener a signée a contenté tout le monde, et ce n'est pas une des moindres ironies de sa carrière, que cet homme dédaigneux de la popularité ait agi non seulement comme le politique le plus avisé, mais comme le plus fin des courtisans d'une démocratie. Pour quiconque examine de près les articles officiels, les concessions faites aux Boers ont été très réelles. Ils obtiennent, et au delà, toutes les conditions pécuniaires que Botha réclamait en 1901 ; la question de l'amnistie pour les rebelles de l'Orange et du Cap, à laquelle M. Chamberlain et lord Milner s'opposaient au début, est résolue par un compromis tout à leur avantage. En aucun cas, les pénalités contre eux ne peuvent excéder la perte de leurs droits politiques. On dit même que l'amnistie refusée par le traité sera concédée par un acte gracieux de Sa Majesté le jour de son couronnement. Au point de vue juridique, les Boers doivent jouir, dans un délai très rapproché et probablement fixé par des stipulations secrètes du self-government local. L'usage de la langue hollandaise est admis dans les écoles et les tribunaux. Mais avec quel art toutes ces concessions ont été dissimulées! Pour la masse du peuple anglais, le Transvaal et l'Orange ont été conquis, puisque les Boers se reconnaissent désormais les sujets d'Edouard VII et que le Transvaal et l'Orange sont des colonies anglaises ; Botha, Delarey et Dewet ont été glorieusement vaincus, mais vaincus, puisque le drapeau anglais flottera désormais sur Pretoria et Blœmfontein. Pour les plus modérés des politiques anglais, la solution est la meilleure possible, puisqu'elle est celle même que leur leader, sir Campbell Baunermann, réclamait depuis le début de la guerre. Enfin les impérialistes n'ont jamais répugné à ces sortes de compromis où leur aveu d'impuissance est réel, mais sont masqués par un extérieur, en apparence tout à l'honneur de l'empire, et qui les tirent en temps voulu d'une situation inextricable.

Le retour de Kitchener à Londres a donc été fêté par les Anglais, quelle que fût leur opinion et leur classe sociale. Avec des arrière-pensées très différentes, les Anglais ont communié dans un même sentiment de reconnaissance. Quand Kitchener arriva à Paddington, le prince de Galles, lord Roberts, les ministres, les généraux, les rajahs hindous, les premiers des colonies anglaises le saluèrent comme un triomphateur. Ce fut l'hommage de l'Angleterre officielle et aristocratique. Mais aussitôt que la voiture qui menait le général au palais de Buckingham parut dans Oxford Street, et qu'il se détacha avec son khaki usé verdâtre et son casque colonial, au milieu des brillants uniformes, une immense acclamation retentit qui se prolongea comme un grondement continu

jusqu'à Saint-James Palace. Ce fut le salut du peuple au héros pacificateur. Le Parlement devait lui voter, peu de jours après, une dotation de 2 millions de livres, s'inclinant devant l'homme qui avait bien mérité de la patrie.

Au milieu de son triomphe, lord Kitchener est resté impassible, austère. Ceux qui l'ont vu garderont longtemps le souvenir de cet homme grand et fort, aux épaules carrées, au visage court, aux traits volontaires et durs, à la mâchoire puissante de dogue qui ne lâche jamais sa proie, qui recevait sans manifester la moindre émotion. cette incomparable ovation, se bornant à porter d'un geste raide la main à son casque quand les drapeaux des contingents alignés sur son passage s'inclinaient devant lui.

Quelle individualité est donc celle de cet homme, puissant comme le roc, dur comme le fer que rien n'entame? Il semble, à l'entrevoir ainsi, qu'il personnifie le héros anglo-saxon moderne, tel que l'a dépeint Rudyard Kipling. La nature ne l'a fait ni pour la spéculation ni pour le rêve. Il ne connaît aucune passion, hormis celle de dominer; il paraît insensible à la gloire. Il est avant tout, et il n'est qu'un homme d'action. Le besoin d'agir est sa vie même. Toutes ses facultés sont subordonnées à sa volonté. Il commande à sa sensibilité comme il commande à ses idées. Mais ce besoin d'action, qui l'a mis en lui? A l'observer, on retrouve dans le caractère de Kitchener comme une double influence. De ses ancêtres anglais, il a l'héritage d'énergie, le goût des aventures, la maîtrise de soi-même.

Mais cette ambition de faire grand, cette puissance d'organisation, ce caractère personnel qu'il donne à ses œuvres, ce n'est pas de l'Angleterre qu'ils lui sont venus. C'est de toute une série de peuples jeunes qui, depuis le Canada jusqu'à l'Inde en passant par l'Australie, ont mis en œuvre toutes les forces de la civilisation moderne pour conquérir à la vie économique d'immenses régions qui se sont sentis unis par un lien plus fort que celui d'une même domination, par une même tâche accomplie au même moment, avec une même énergie. L'âme des peuples fondateurs d'empire a passé en lord Kitchener qui, depuis la mort de Cecil Rhodes, et au moment même où Edouard VII va être couronné, est le symbole le plus puissant de la collectivité anglo-saxonne.

Louis Michon.

LA RIVALE[1]

VII

Ce pinceau fantastique qui, depuis l'avènement de M. Dossun, avait transformé le Pécos, semblait s'être exercé maintenant dans la petite église du village, sur les tentures du chœur et le tapis de la nef du même rouge vif, sur la chasuble éclatante de l'officiant, les robes neuves des enfants de chœur, les candélabres redorés, l'encensoir réargenté; sur les feuillages lustrés des plantes vertes, les pétales des fleurs, les toilettes des femmes et les uniformes des officiers; tout cela pour qu'au premier rang, agenouillée à côté du marquis d'Arcizan, Mlle Claire parût plus blanche sous son voile d'épousée.

On ne pouvait voir une plus belle mariée, les hommes le proclamaient tout haut; mais les femmes faisaient une réserve. Quelque chose manquait : un rien qui ne pouvait se définir, une émotion peut-être? ou une larme!

La tête haute dans sa placidité sereine, elle ressemblait plutôt à une impératrice allant au sacre, et, le mariage, pour elle, n'était-ce pas le sacre aussi?

Après la dernière bénédiction, le prêtre fermait le missel. La cérémonie se trouvait achevée, et c'était la marquise d'Arcizan qui se levait.

Au bras du marquis, elle s'achemina vers la petite sacristie qu'emplit à moitié sa traîne blanche, immense, comme si elle n'eût pas trouvé assez de distance à mettre entre elle et ceux qui la suivaient, et lorsqu'elle se retourna, toujours droite et calme, on eût dit qu'elle attendait le baise-main.

Raymond s'inclina le premier.

Il s'était absenté pendant ces trois semaines de fiançailles, où son rôle eût été un peu gauche, mais avant son départ et depuis son retour, il avait pu apprécier le tact que Mlle Claire déployait dans leurs rapports et qu'il s'efforçait d'égaler.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet 1902.

— Madame..., dit-il, mettant une galanterie affectueuse à venir avant tout autre la saluer de son nouveau titre, le seul qu'il pût lui donner.

Il se redressa surpris.

La main qu'effleuraient ses lèvres s'était brusquement retirée.

Et tandis que son père, très ému, l'enveloppait d'une étreinte affectueuse, ce ne fut pas à son père qu'il songea.

Il cherchait le visage de la mariée, et, à travers le voile blanc, il s'imagina, une seconde, voir les traits de la statue convulsés et deux prunelles irritées dardant sur lui leur éclat verdâtre.

... Il s'était trompé.

Il passait, le flot qui était derrière lui le poussant, et en se retournant, il revit la belle mariée, tendre et souriante, dans les bras anguleux de miss Smithson, telle une rose blanche dans les épines.

— Quel cœur il faut qu'elle ait pour tant aimer ce vieux hibou de miss Smithson! moi, j'en aurais presque peur! remarqua Christine, qui était parvenue à rejoindre son frère.

Un peu dépaysée au milieu des invités de M. Dossun, elle se retrouvait avec satisfaction sous l'égide sûre de Raymond, et dans le coin de la sacristie où on les acculait, elle poursuivait ses observations.

— Claire a bien raison de ne pas s'arrêter aux apparences. Elle est au-dessus de ces enfantillages. Crois-tu qu'elle ait jamais été enfant? On ne le dirait pas. Elle ne me faisait même pas tout à fait l'effet d'une jeune fille, et cela lui va bien mieux d'être une jeune femme. Mais, est-elle superbe!... Regarde-la donc!

Raymond la regardait, et, avec une attention plus persistante que celle d'un simple admirateur, comme qui scruterait un objet d'art splendide et dont l'authenticité laisserait cependant un doute.

Mais il ne découvrait aucun truquage suspect. A tous, la marquise d'Arcizan montrait le même visage affable, animé d'un rayonnement de bonheur discret lorsqu'elle se tournait vers son mari.

— Décidément, j'ai rêvé, se dit-il, passant la main sur son front lourd.

... La chaleur devenait accablante dans la petite sacristie où l'on s'écrasait. M. Dossun avait été très large dans ses invitations et très éclectique, ayant pour système de se faire le plus de partisans possibles. Raymond vit défiler M. de Ternaux triomphant, les Saint-Lézer corrects et abattus, le petit Bertrand gardant toujours son allure narquoise de philosophe, puis toutes les figures connues du voisinage, et d'autres, moins familières, auxquelles on

pouvait cependant mettre une étiquette : le beau monde de Tarbes, l'aristocratie du Gers, l'élégance des Chartrons.

Mais de ci et de là, des têtes surgissaient telles que Raymond n'en avait jamais vu nulle part, des gens qui n'étaient ni de son monde ni d'aucun monde.

— Ce sont des parents des Dossun! lui souffla Christine avec une petite grimace.

Jusqu'à présent, on les avait tenus à l'écart, par vanité. On mettait une autre sorte d'amour-propre à les produire aujourd'hui, et Raymond éprouva une sensation singulière à les voir se rapprocher de son père avec des effusions familiales. Cette mésalliance, aisément consentie par le marquis d'Arcizan et à peine remarquée du public. ressortait soudain, prenait corps pour ainsi dire.

— Et tu n'as pas encore vu le frère de Claire, achevait Christine en soupirant... Tiens... là-bas...

Le jeune Dossun, lui aussi, paraissait pour la première fois et Raymond s'expliqua qu'on eût retardé la présentation.

Celui là n'appartenait pas seulement à une catégorie différente, mais à une humanité inférieure.

Pour que M. de Ternaux, si particulièrement indulgent pour les Dossun, le reconnût simple d'esprit, il devait être à peu près idiot, et il l'était : un colosse imberbe et blafard, dont nulle lueur d'intelligence n'éclairait la bouffissure, une enveloppe disgraciée, vide d'âme.

— Nous sommes venus dans la même voiture et je t'assure que j'avais hâte d'arriver. Tu ne me laisseras pas revenir seule avec lui? implora Christine.

— Non, promit Raymond.

Il eut horreur pour elle de ce contact et il lui tarda pour lui-même de voir finir cet interminable défilé, d'échapper à ses pensées, de retrouver le libre espace où l'on ne serait plus contraint de s'observer de si près.

Christine fit une dernière réflexion.

— Labarthe, tout paysan qu'il est, a joliment meilleur air que ces parents des Dossun!

Labarthe arrivait des derniers avec Me Costallat, s'étant cru astreint à une sorte d'hommage féodal et discret envers le chef de la maison d'Arcizan.

Les yeux de Raymond se reposèrent sur la haute stature, les traits nobles dans leur rusticité de cet homme de son clan et qui avait une goutte de son sang dans les veines, et il répondit à ses propres pensées, plutôt qu'à la remarque ingénue de Christine :

— C'est quelque chose qu'un paysan!

On sortait enfin. Il y eut une coulée de robes claires et de redingotes noires entre les équipages qui attendaient devant l'église, puis le coupé des mariés fila au grand trot des chevaux secouant leurs cocardes blanches, suivi d'un long cortège de voitures bientôt disparu au tournant du chemin.

Les curieux se dispersaient, et sur la petite place labourée par le piaffement des chevaux, il ne resta plus guère que deux messieurs qui se dirigeaient, en ôtant leurs gants, vers un break, stationné à l'écart derrière les arbres.

— Une belle cérémonie, Monsieur Labarthe! fit observer le notaire de Saint-Martin de Bigorre.

— Très belle, Monsieur Costallat.

— On n'épargne rien quand on a le cœur content, poursuivit M. Costallat, toujours sagace, et il y en a un au moins qui peut l'avoir content. Pristi! quelle femme et quelle dot! Il a fait une bonne affaire, M. le marquis!

— Êtes-vous bien sûr que ce soit lui qui fasse la bonne affaire?

A cet aperçu nouveau, le notaire qui venait de rédiger le contrat, resta d'abord ébahi.

Mais, fidèle à sa maxime :

— Eh! mon Dieu!... on voit de tout, en ce monde, Monsieur Labarthe, on voit de tout.

VIII

En équilibre sur une échelle double, sa vieille soutane retroussée sur ses jambes maigres, l'abbé Mage, nu-tête au soleil, taillait son grand rosier rouge.

La poussée vigoureuse du printemps avait jeté à tort et à travers de longues branches folles. Il s'agissait de rendre sa forme à la croix symbolique, et le petit abbé coupait, émondait, se penchait en avant, puis se rejetait en arrière en dépit de ses douleurs d'estomac, mettant à sa tâche sa pieuse ardeur qui ne trouvait pas d'autre emploi. C'était si triste de ne pouvoir faire que si peu! — à charge chez lui, inutile dans l'église, bon tout au plus à dire la dernière messe ou à chanter vêpres. Mais s'il plaisait à Dieu de lui infliger ce martyre d'inaction plutôt qu'un autre, *fiat voluntas!*

Les réflexions de l'abbé s'arrêtèrent en même temps que le bruit de son grand sécateur. Il rabaissa vivement sa soutane sur ses chevilles.

La porte du jardin venait de grincer et une femme entrait, Maxiona, la servante pâle de Labarthe.

Elle était plus pâle que jamais et accourait comme une folle.

— Ah! Monsieur l'abbé, venez vite! M. le curé n'y est pas et je crois que Mme Labarthe va mourir.

— Quoi! que lui est-il arrivé?

Déjà l'abbé était en bas de son échelle et, sans avertir chez lui, sans tourner la tête en arrière, il suivait Maxiona vers la maison de ses maîtres.

La servante appartenait à la catégorie, assez nombreuse dans le Midi, des paysannes belles parleuses, et, tout en pressant le pas, elle trouva moyen de raconter :

— Ah! ce n'est pas de notre faute au moins! Il y a assez longtemps que M. Damien répète : « Mais, soignez-vous donc, maman! » Mme Labarthe n'écoutait personne :

« Vous voulez me ruiner avec les médecins et me tuer avec les drogues! »

Voilà ce qu'elle nous répondait. Et, pas moyen de la sortir de là. Croiriez-vous qu'elle s'obstinait à faire le ménage, toute seule! Les autres ne devaient toucher à rien. Jusqu'au pain qu'elle nous mettait sous clef. Enfin, dimanche elle a dû se coucher tout de même, avec un grand froid. Je l'ai frictionnée, je lui ai fait du vin chaud, mais elle n'a pas pu le prendre, ses forces étaient parties tout d'un coup. Elle a encore voulu se relever, elle est tombée. Alors elle n'a plus fait que se plaindre, et la tête s'en allait un peu. Hier, elle m'a peut-être répété cent fois de fermer la porte. Le médecin que M. Damien était allé chercher a dit que c'était l'anémie du cerveau, et le fait est que ça la tient depuis tous ces tracas au sujet de son frère de Paris. Ce matin, elle n'allait pas plus mal. Et puis, à midi, elle a eu une faiblesse. Elle est assez vite revenue, mais elle en a eu une autre; elle ne revient pas et je crois bien que c'est la fin, comme pour ma grand-mère.

Ce souvenir aidant, les larmes ruisselèrent sur les joues blêmes de Maxiona. Non que la pauvre fille pût s'être beaucoup attachée à la vieille maniaque qui la houspillait férocement du matin au soir, mais son cœur sensible et son tempérament anémique avaient reçu une secousse; et puis, ces démonstrations rentraient dans son devoir professionnel.

On arrivait à la maison Labarthe.

Comme d'habitude, les poules picoraient dans la cour, le chien se chauffait au soleil. Mais la porte d'entrée, toujours si jalousement close, restait ouverte, et de même la porte à gauche du couloir.

Maxiona s'arrêta :

— Elle est ici.

L'abbé entrait. La chambre, sanctuaire inviolable pendant tant

d'années, se trouvait soudain bouleversée et envahie. Du linge, des fioles de pharmacie, des ustensiles de toute sorte s'éparpillaient jusque sur le bois luisant de la table ovale et le reps vert des fauteuils, et une rangée de voisines, de vieilles bonnes femmes, noires comme la mère Labarthe, montaient la garde devant l'alcôve.

On s'écarta à la vue du prêtre, et Damien, debout près du lit, céda sa place sans mot dire.

Le petit abbé ne s'attarda pas non plus en paroles de consolation. Tout à la grandeur de son ministère, il s'approcha de la vieille qui gisait inerte, les yeux clos et, avec une ferveur qui le transfigurait, prononça la formule de l'absolution.

Les chuchotements, un moment interrompus, recommencèrent autour du lit. En voyant les remèdes rester sans effet, on partageait l'opinion pessimiste de Maxiona.

— Je vais à l'église chercher le nécessaire. Préparez tout pour l'extrême-onction, dit l'abbé à voix basse.

Labarthe, jusque-là impassible, eut une protestation sourde :

— Faut-il..., faut-il vraiment?...

Sa conscience de chrétien une fois rassurée, son cœur de fils défaillait :

— Il le faut! déclara l'abbé qui sortit précipitamment.

Toujours un peu à part des autres, ils avaient été liés dès l'enfance d'une affection discrète et silencieuse.

Labarthe, du reste, était un silencieux : la difficulté qu'il éprouvait à exprimer certains sentiments venait en aide à une disposition naturelle. Même en ce moment, sa tendresse ne s'exprimait que par la douceur avec laquelle il maniait ce pauvre corps abandonné entre ses bras; son angoisse, que par le coup d'œil qu'il tournait vers la porte, guettant le médecin.

La mère Labarthe avait rouvert les yeux, mais pour les refermer aussitôt, remué les lèvres, mais sans pouvoir parler. Elle dut apercevoir le crucifix et les deux chandeliers de cuivre posés sur une petite table couverte d'une serviette blanche, et comprendre ce que signifiaient ces préparatifs, car une sorte d'effroi passa sur son visage, rien que de l'effroi.

Jamais elle n'avait été dévote, n'allant guère autrefois à la messe que par habitude; et depuis la mort de son frère ne mettant plus les pieds à l'église, s'en prenant probablement au bon Dieu de sa déception, toute à ces soucis qui avaient miné ses forces jusqu'à leur subite extinction.

— Penser que c'est à cela qu'elle a laissé sa vie! songeait Labarthe, avec cette révolte qu'on éprouve à certaines heures devant l'absurdité des calculs humains.

Et pouvait-il se défendre d'un retour sur sa vie à lui aussi, vainement immolée à celle qui allait maintenant le quitter et quitter ces choses brutales et indifférentes auxquelles elle l'avait sacrifié.

Dehors, les charrettes roulaient. On entendait glousser les poules, on voyait les vaches paître dans le pré sans relever la tête. Les poulains s'ébattaient. Le soleil, entrant par la fenêtre, avait l'air de rire. Pas une plainte ne montait de cette terre que la mère Labarthe avait aimée plus que les siens, plus que son corps et que son âme; pas même un aboiement plaintif du chien de la maison n'accompagnait son agonie. Le chien, qui ne recevait d'elle que des coups de pied, ne la regrettait pas.

Et, autour de lui, Labarthe voyait les figures placides en leur compassion. Aucune parole d'émotion vraie ne faisait éclater cette douleur qui montait en lui, qui l'étouffait lentement, et c'était en vain qu'il cherchait dans l'horrible simplicité de cette fin une pensée douce ou grande pour apaiser son âme.

Brusquement, il cessa de songer.

Son regard revint à la porte.

Quelqu'un venait de traverser le couloir, s'arrêtait avec hésitation et se décidait à entrer.

Mais ce n'était pas le médecin.

C'était Christine d'Arcizan.

On avait appris au château que la mère Labarthe allait plus mal et, remplissant ce devoir de voisinage, sacré entre tous dans les villages du Midi, Christine se croyait tenue de venir prendre elle-même des nouvelles.

Sur le seuil, elle s'arrêta d'abord, effrayée de voir ce monde, ce désordre, ne s'étant pas attendue à pareil spectacle.

Mais, chez les d'Arcizan, la charité avait toujours dominé les faiblesses humaines, et la jeune fille se contraignait à avancer, à regarder sous les rideaux blancs du lit cette figure livide qu'elle reconnaissait à peine, le front dégarni, les joues creuses, le menton ridé, dégagé pour la première fois de l'éternel fichu noir. C'était une mère Labarthe nouvelle et spectrale qui apparaissait et en qui se révélait une chose, nouvelle aussi à Christine qui n'avait jamais vu mourir.

Puis, comme l'abbé Mage rentrait, en surplis, un respect plus grand que celui de la souffrance et de la mort la retint, la fit tomber à genoux, dans un rayon de soleil, toute blanche au milieu des capuches noires.

Et Labarthe se sentit enfin dégagé de ce réalisme brutal qui l'oppressait. Autour de sa pauvre mère, il y aurait, à la dernière heure, un peu de cet idéal qui avait manqué à sa vie. Elle ne s'en

irait pas sans des larmes de femme et une prière d'ange près de son lit de mort.

... La cérémonie commençait, simple et rapide.

Soudain, il y eut un arrêt; des mots s'échangèrent à voix basse et Maxiona s'approcha de Christine, toujours agenouillée :

— Il ne faudrait pas rester, Mademoiselle.

Christine se leva et sortit. Elle payait maintenant son effort de courage. Un frisson la secouait à la pensée de ce qui venait de s'accomplir.

Et pourtant :

— Je reviendrai, promit-elle en échappant aux explications que Maxiona s'apprêtait à prodiguer. Dites à M. Labarthe que je dois revenir.

... La longue journée de printemps ne s'achevait pas encore, mais la nuit s'était faite dans la chambre aux volets clos où l'abbé Mage égrenait son rosaire, près de la morte, à laquelle les voisins, en procession muette, venaient rendre visite.

Labarthe restait immobile à la même place, avec les mêmes pensées dont personne n'était parvenu à lui arracher le secret.

En vain Maxiona passa et repassa près de lui en tamponnant ses paupières gonflées. Il ne versait pas une larme.

Cependant il tourna un peu la tête. Une nouvelle venue se glissait dans la chambre, de ce pas léger, hésitant, qui ne pouvait se confondre avec le bruit lourd des sabots, et la lueur des cierges éclaira le visage pâli de Christine.

Elle tenait une botte de fleurs. On n'en avait pas encore apporté et celles-ci venaient des serres du château, fleurs rares, délicates, précieuses, dont Christine avait fait une moisson et qu'elle voulut poser sur la couche funèbre, se souvenant peut-être, à cette heure où disparaissent les distances sociales, qu'une d'Arcizan avait jadis reposé à la même place et que quelqu'un de son sang demeurait dans cette maison en deuil.

Labarthe le comprit ainsi et une impulsion machinale l'arracha à sa torpeur. Il suivit la jeune fille qui sortait et tous deux s'arrêtèrent dans le couloir éclairé par un lumignon.

— Merci, Mademoiselle Christine, dit-il, d'une voix étouffée.

Elle murmurait ces mots sans suite de la pitié qui ne sait comment s'exprimer.

— Mon père et Raymond auront tant de chagrin en apprenant... Votre pauvre mère... Et vous, mon pauvre Damien.

Il lui arrivait de l'appeler « Labarthe », selon l'habitude de la maison. Jamais, encore, elle ne l'avait appelé Damien, et, pour la première fois aussi, elle lui tendit sa petite main, encore toute tremblante.

— Je vous plains tant, acheva-t-elle. C'est si triste d'être seul! Je le sais...

Elle s'interrompit et s'en alla bien vite, honteuse d'avoir songé à elle en un pareil moment.

C'était un enfantillage..., c'était de l'égoïsme de s'affliger ainsi, parce que son père, en voyage, se trouvait heureux, si heureux, là-bas avec Claire, qu'il avait l'air de ne plus songer à revenir.

. . . .

La mère Labarthe reposait auprès de son défunt, selon l'usage des ménages même les moins unis, et faute d'une autre volonté par elle exprimée. Le temps lui avait manqué pour se reconnaître, et d'ailleurs à quoi bon un testament? Elle ne laissait qu'un héritier et la succession était des plus simples, composée seulement de son bien patrimonial, réuni à celui de son mari, et dont elle avait toujours conservé l'administration.

Damien ne devait pas s'en plaindre. Il trouvait le tout en plein rapport, les dettes du père Labarthe, qui avaient provoqué tant de récriminations, entièrement payées, et quelques économies, chez Me Costallat. C'était mieux qu'il n'attendait, et, en dépit de son indifférence persistante pour les choses d'argent, ces préoccupations d'affaires l'aidèrent à tromper l'inaction douloureuse des premiers jours.

Maxiona lui fut aussi d'un secours inespéré. Jusqu'alors, elle ne lui était apparue que comme une pauvre créature infirme, hébêtée sous le joug de la mère Labarthe; mais, livrée à sa propre initiative, elle avait des idées et même des délicatesses. Elle continuait les habitudes de la maison de manière à lui ménager la transition entre l'ancienne existence et une vie nouvelle qu'il ne se sentait pas encore la force d'envisager, et c'était quelque chose aussi en rentrant le soir de retrouver cette figure familière, pâle et discrète, toujours à distance, qu'aucune curiosité n'animait et qui s'éclairait cependant d'une faible lueur au moindre mot prononcé par le maître.

Ce matin-là, trois ou quatre jours après l'enterrement de la mère Labarthe, en revenant de Saint-Martin de Bigorre, il vit Maxiona qui le guettait à la fenêtre de la cuisine et qui disparut sitôt qu'il approcha. Quand il entra, elle était penchée sur son fourneau, et il n'eut pas à s'enquérir de ce qui était arrivé en son absence.

Sur la table de bois bruni par l'usage, se détachait le carré blanc d'une enveloppe.

— Une lettre, dit-il en la prenant.

Il ne recevait pas souvent de lettres et jamais il n'en avait reçu de cette écriture-là. Pourtant, il sut tout de suite de qui elle venait, timbrée de Melun et cachetée de cire noire.

Lentement, il lut les quatre pages qui lui apportaient les condoléances de Raymond, puis il les relut avec une plus grande attention et les tint encore dépliées sous ses yeux, tandis qu'il déjeunait à la hâte sur un coin de cette table de cuisine. Ce que Raymond lui disait de son chagrin, c'était ce qu'il éprouvait sans le définir et, à voir son propre sentiment obscur traduit par un esprit supérieur au sien, il eut un élan de reconnaissance.

— Une lettre de M. Raymond, Maxiona, dit-il, une bien bonne lettre.

Maxiona, qui lavait les assiettes, se retourna :

— Je savais que c'était de lui; j'ai reconnu le cachet.

Et, au mouvement étonné de Labarthe :

— ... J'avais vu les armes sur ce portrait que vous leur avez envoyé au château... Je remarque ces choses. Ça m'intéresse...

Elle continua à marmotter en rangeant sa vaisselle et Labarthe se rappela la folie de Maxiona si souvent raillée par sa mère. Parce qu'elle était enfant trouvé sans doute, elle se plaisait à parler des grandes familles, à s'enquérir de leur passé, à faire ronfler les titres. Il lui arrivait même de rêver tout haut que son origine inconnue pouvait bien être illustre. Malheureusement, quelqu'un, — on ne savait qui, — avait pris certains papiers, on ne savait lesquels...

Cette fois, pourtant, Maxiona ne poursuivait pas une chimère quand, tournée encore vers Labarthe qui se levait de table, elle acheva :

— C'est gentil de vous avoir écrit, mais c'est naturel. Tout de même il est votre cousin M. le comte Raymond d'Arcizan!

Labarthe sortit en haussant les épaules.

La consonance de ces mots n'en restait pas moins dans son oreille et, là-haut, dans sa grande chambre aux murailles blanches où se poursuivaient trois ou quatre vieux meubles dépareillés, il se répéta :

« Mon cousin Raymond d'Arcizan. »

Il n'avait pas de parents proches du côté paternel, et, par une singulière inconséquence, la mère Labarthe qui faisait si bon marché de la famille de son mari, méprisait souverainement les paysans qui composaient la sienne, ne voulant rien avoir de commun avec « ces gens-là », comme elle les appelait.

Le cœur vide de Labarthe se tourna vers les souvenirs d'enfance, vers un passé plus lointain encore et plus cher.

Mais, qu'était-il pour l'évoquer?

Et, en laissant tomber dans le tiroir de son vieux secrétaire la lettre de Raymond, il crut enfermer son dernier trésor, tout ce qui lui restait de tendresse en ce monde et que sa fierté ne lui permettrait jamais de mettre au jour.

IX

Après déjeuner, on était venu s'asseoir sous les arbres, à cette même place où l'automne précédent Mlle Claire Dossun avait fait sa première apparition à Arcizan.

Se souvenait-elle de ce jour, la jeune marquise, trônant au milieu de ses invités peu nombreux, rien que la famille et les intimes conviés par les nouveaux mariés dès leur retour, après ces trois mois de voyage de noces?

De sa voix toujours lente et douce, mais qui avait pris un accent plus autoritaire, Mme d'Arcizan expliquait :

— Nous avons fait la promenade réglementaire, puis nous avons flâné à Paris. Jusqu'ici j'avais vécu un peu en recluse. J'avais besoin de me mettre au courant de la vie civilisée, et mon mari avait besoin de s'y remettre.

Elle s'arrêta, laissant ingénument saisir la différence des âges : le sien où l'on ignore, et celui du marquis, où l'on a désappris.

— Que voulez-vous, on se rouille !... souligna M. de Ternaux avec une certaine maladresse.

Il ne parlait pas pour lui, sur qui la rouille ne pouvait avoir de prise. Son regard restait aussi aigu, son timbre aussi métallique. De tous ceux qui se trouvaient encore une fois rassemblés ici, il était le seul que les circonstances nouvelles n'eussent aucunement influencé.

Le marquis n'avait pas vieilli, à proprement parler, toujours élégant et florissant, mais ces trois mois de mariage lui avaient enlevé quelque chose de cette insouciance étourdie propre aux hommes gâtés par le sort et par leur entourage, aux hommes heureux qui ont pu rester enfants, — et il était évidemment tenu en respect par cette belle jeune femme, née impératrice, comme lui-même le reconnaissait naguère, et qui devait naturellement régner d'abord sur lui.

D'autres sujets se rangeaient encore sous le sceptre de Claire d'Arcizan.

Bien carré dans son fauteuil, le père Dossun était là, participant vis-à-vis du public à l'importance acquise par sa fille, mais restant tributaire vis-à-vis d'elle; de même, miss Smithson, installée à Arcizan du jour où son élève y était entrée, et jusqu'au jeune Dossun qu'on produisait à présent dans le monde et qui, en ce moment, assis par terre, penchait sa large face blafarde sur une sauterelle que non sans peine il venait de capturer.

Les demoiselles de Saint-Lézer le considéraient avec un dédain rancuneux. Celui-ci était inutilisable, en dépit de ses millions, et,

pour tant que les mariages riches se fissent difficiles. Rien qu'en ces derniers temps, on en avait manqué trois ou quatre dans la famille, et le découragement alanguissait de plus en plus les mines des frères et sœurs, courbait même un instant la tête à la Marie-Antoinette de Mme de Saint-Lézer et le dos fatigué du diplomate sous sa redingote à rosette multicolore.

Quant au petit Bertrand, c'était le gros soleil des champs, la poussière des routes et des marchés qui, en ces mois d'été, l'avaient quelque peu détérioré, mais il n'en avait cure, et avec son animation méridionale, il contait à Raymond distrait :

— Oui, ça marche. On m'a exproprié des terrains pour le tramway départemental, mais je me les suis fait payer. Il a fallu plaider, n'importe. J'étais prêt à aller en cassation.

— Oh ! Monsieur Bertrand, regardez-donc ! interrompit Christine en détresse.

Elle lui montrait le jeune Dossun qui, avec son rictus idiot, arrachait tranquillement une des ailes de la sauterelle.

Raymond fit un mouvement, mais déjà le petit Saint-Lézer avait bondi sur le colosse et du ton dont on fait la leçon à un gamin :

— Laissez donc ça, c'est dégoûtant. Tenez, amusez-vous plutôt avec mon chien. Je l'ai stylé, et si vous lui faites mal, il vous donnera un bon coup de dent.

Le jeune Dossun avait reposé à terre la malheureuse sauterelle, et en face de son interlocuteur, il cherchait inutilement une réponse, mais, sous son front, bas et lourd, une colère brutale s'amassait que Mme d'Arcizan ne voulut pas laisser éclater.

— Va donc te dégourdir un peu les jambes dans l'allée, dit-elle avec ce commandement bref qui n'admettait pas de réplique.

Le blâme infligé à son frère la blessait cependant, car ses sourcils se froncèrent et miss Smithson regarda le jeune Saint-Lézer de mauvais œil en grognant comme un dogue hargneux qui croit qu'on attaque son maître.

— Pour un agriculteur, ce cher Bertrand, a le cœur bien tendre aux animaux ! remarqua M. de Ternaux, ignorant décidément l'art de glisser sur les incidents fâcheux.

Il y eut un froid. En présence de tous ces Dossun, on ne retrouvait plus ces bonnes causeries d'Arcizan, entre gens du même monde, dans un milieu inaccessible à la malveillance et aux susceptibilités.

Ce fut Mlle Emilie, jusque-là méditative, qui rompit le silence, et, à la cantonnade :

— Hein !... fit-elle, vous avez vu? Dans le vestibule..., ce rouge...

La marquise eut un sourire d'indulgence, et reprenant le thème qu'on ramenait :

— Ma belle-sœur parle de la nouvelle tenture, expliqua-t-elle. Les transformations d'Arcizan la troublent encore et nous-mêmes nous avons été surpris d'une façon très agréable de tout ce qui s'est fait en notre absence. A vrai dire, ce qui nous a retardés aussi, ç'a été la crainte de tomber au milieu des ouvriers.

— Et vous nous y laissiez charitablement, s'écria Christine. Comme si ce n'était pas assez d'être privés de vous sans vivre au milieu de ce brouhaha !

Devant la beauté de Claire, les yeux de la jeune fille avaient encore leur rayonnement affectueux, mais affaibli et incertain parfois, en ce moment, par exemple, où Claire se bornait à répondre :

— Bah ! vous aviez votre tante et miss Smithson, sans compter mon père.

— Je venais tous les jours. J'ai tout dirigé ! attesta M. Dossun.

Christine eut une petite moue, indiquant que cet entourage ne lui avait pas tout à fait compensé l'absence du marquis.

— Et que dit M. Raymond de tous ces travaux d'embellissement ? demanda M. de Ternaux, toujours opportun.

Ainsi interpellé, Raymond dut répondre :

— Mais, j'ai trouvé Arcizan très changé, très rajeuni ; presque méconnaissable.

Entre les arbres, il cherchait la façade blanchie, trop blanche, éclatante comme une figure de vieille coquette émaillée, sous la toiture neuve.

La voix impérieuse de la marquise le questionna de nouveau :

— Faut-il prendre votre remarque pour un compliment ?

— Ce qui s'adresse à vous, Madame, ne peut être qu'un compliment.

Depuis une semaine qu'il était à Arcizan, la jeune femme avait à son égard de ces mises en demeure, légèrement agressives, auxquelles il répondait avec une galanterie légèrement ironique, sans jamais de part ni d'autre aller jusqu'à l'hostilité.

Le marquis trouva bon toutefois de faire diversion.

— Personne n'a envie de faire une partie de lawn-tennis ?

La proposition n'eut pas de succès.

— Je croyais que Raymond était un joueur fanatique, dit négligemment la marquise.

— Moi... ? pas du tout.

— Mais vous jouiez, insista-t-elle, l'automne dernier..., avec cette charmante Mlle de Pardiac.

— A propos ! s'exclama M. de Ternaux, je l'ai vue cet hiver, à

Paris, dans cet horrible petit appartement, là-bas, au diable vert. Ses parents sont dans une triste situation..., ah! bien triste..., pauvres gens...

— Pauvre enfant, surtout, soupira la marquise. Encore une jeune fille qui ne se mariera pas.

Elle ne remarqua pas le mouvement d'impatience avec lequel Raymond se levait, et, rassemblant nonchalamment les plis de sa jupe :

— Si nous faisions quelques pas?

On n'attendait que ce signal. Cette société formée d'éléments hétérogènes avait hâte de se dissoudre, et bientôt on s'éparpilla dans les allées du parc au gré des sympathies.

Le marquis passait auprès de Raymond. Il lui montra Claire qui marchait devant eux, et, à voix basse :

— Si l'occasion se présente, dis-lui donc un mot de notre affaire.

Sans laisser à son fils le temps de répondre, il s'éloigna vivement, comme qui se tire d'un pas difficile.

Au même moment, la marquise se retourna et, souriante :

— Personne n'ose affronter cette chaleur. Allons, Raymond, appela-t-elle, c'est vous qui m'accompagnerez dans ma promenade et qui me servirez de guide, car je ne le connais pas encore très bien, votre beau parc..., mon beau parc d'Arcizan.

. . . .

Les gens respectables regagnaient déjà leur banc, les fumeurs s'arrêtaient pour causer, les jeunes filles pour ramasser des fleurs, et la marquise prenant avec Raymond l'allée d'hiver qui menait jusqu'en haut du coteau les eut bientôt distancés.

Alors, brusquement, elle referma son ombrelle.

— Vous ne craignez pas ce soleil? observa Raymond, étonné.

— Je ne crains rien.

Etait-ce l'éblouissement de cette lumière crue et aveuglante qui mettait soudain un voile sur les traits de la jeune femme, tandis qu'au contraire, ses cheveux flamboyaient, que les perles ornant son corsage jetaient des étincelles? Et, dans la splendeur de ce décor estival, un poète des temps passés eût certainement vu en elle une Armide mystérieuse, casquée d'or et cuirassée de pierreries.

Mais l'esprit de Raymond n'était guère à la poésie antique.

Plus il approchait Claire, plus ce vague restant entre eux le gênait, sans qu'il fût tenté de rien faire pour le dissiper. Encore moins se trouvait-il enclin à remplir la mission délicate que son père avait eu la singulière idée de lui proposer et il laissa la jeune femme prendre la direction de l'entretien.

Elle était tenace en ses idées, car elle recommença :

— Enfin, Raymond, je n'ai toujours pas pu vous arracher votre avis sur les embellissements d'Arcizan !

— Et pourquoi, Madame, tenez-vous tant à avoir mon avis là-dessus ?

— Apparemment parce que vous refusez de me le donner.

— Raison très féminine devant laquelle il faut s'incliner. Mais, ma raison à moi pour ne pas vous le donner est que cet avis ne peut avoir aucune valeur.

— Parce que ?

— Un fils ne juge pas de la beauté de sa mère. Il aime jusqu'à ses rides et à ses cheveux blancs et ne voudrait pas les voir disparaître. Or, une maison comme la nôtre fait l'effet d'une vieille mère...

— Autrement dit, vous regrettez les inconvénients que nous avons supprimés ?...

— J'aurais peut-être cette faiblesse.

— Et vous ne vous souciez pas des perfectionnements que nous avons introduits ?...

— Pas encore ! Mais le temps sans doute m'en fera apprécier les avantages...

— N'y comptez pas. Le temps ne peut que fortifier les sympathies ou les antipathies. Je parle pour ceux qui ne subissent pas les influences comme moi, et comme vous, autant que je vous connais.

Ils atteignaient le sommet du coteau, mais ni la chaleur ni la rapidité de l'ascension n'avaient coloré les joues de la marquise, insensible aux sensations physiques comme elle se targuait de l'être aux impressions morales, et, à considérer ce beau profil impassible, Raymond se sentit de plus en plus éloigné des sujets intimes que, par esprit de contradiction, apparemment, Claire semblait résolue à aborder.

Prolongeant la promenade, elle redescendit une allée sur le versant opposé du coteau.

— Nous n'avons encore parlé que des changements matériels, ce qui ne compte guère, sauf pour votre tante, reprit-elle avec cette pointe de raillerie qui perçait volontiers à propos des membres de sa nouvelle famille. Avant notre séparation prochaine et qui sera longue, je le crains, pourrai-je approfondir, mon cher Raymond, ce que vous pensez des transformations plus importantes que j'ai accomplies chez vous... Oh ! n'ayez pas l'air de ne pas comprendre. Honorez-moi de cette franchise qui est, n'est-ce pas ? une de vos qualités distinctives de gentilhomme. Voyons, vous habituez-vous à avoir une belle-mère ?

Ils rentraient sous le couvert des grands arbres, mettant autour d'eux une barrière qui les isolait davantage, et Raymond sentit s'accroître le malaise indéfinissable que lui donnait la présence de Claire.

Il ne voulut en rien le laisser voir.

— Vous ne pouvez guère me faire l'effet d'une belle-mère, répliqua-t-il évasivement.

— Que puis-je donc alors vous représenter?

— Une parente..., une amie, pour peu que vous vouliez le permettre.

— Hum!... je ne me flatte pas beaucoup de votre amitié.

— Qu'est-ce qui vous autorise à en douter?

— Ce n'est pas ainsi que je raisonne. Quelle preuve m'en avez-vous donné jusqu'ici?

— Quelles preuves pourrai-je donc vous en fournir?

— Hé bien..., d'abord..., des confidences si vous en avez à faire...

— Le cas échéant, je ne vous les refuserai pas.

— Vous auriez peine à me les refuser, puisque je les ai déjà par votre père. Et tenez, je ne veux pas vous faire poser davantage... Je suis au courant. Ainsi donc, Raymond, les bons exemples agissent sur vous. Vous songez à vous marier?

Claire reprenait ses façons naturelles, et si elle avait un peu détonné, la fausseté de la situation devait lui servir d'excuse.

Pour rétablir l'accord indispensable, le mieux ne serait-il pas d'en user franchement avec elle?

D'ailleurs, Raymond n'avait plus le choix.

— Je songe à un mariage depuis longtemps, reconnut-il, mais sans savoir encore s'il sera possible.

— Voulez-vous que je vous aide à trancher la question?

Comme la plupart des femmes, elle aimait sans doute à s'immiscer dans les choses de cœur, et il lui plaisait aussi d'affirmer ses droits de belle-mère.

— Les difficultés ne viennent pas de votre père? reprit-elle.

— Pas précisément.

— Difficultés d'affaires, alors?

Raymond se sentait entraîné malgré lui vers le sujet qu'il n'aurait pas voulu aborder, pas de ce côté surtout.

— Ce sont les difficultés classiques qui se présentent le plus souvent lorsqu'il s'agit d'un mariage, allégua-t-il.

— Surtout lorsqu'on fait ce qu'il est convenu d'appeler une folie... Ne serait-ce pas votre cas?

— Evidemment qu'au point de vue pratique mon projet peut soulever des objections, et mon père a été d'abord un peu surpris.

— En effet, remarqua incidemment la marquise, il en est pour les mariages riches.

— Mais, il m'aime trop pour ne pas admettre que je sois heureux à ma façon.

— On lui fait tout admettre... Et après tout la folie n'est pas si grande puisque vous avez de la fortune pour deux.

— Oui... et non...

Raymond s'interrompit :

— Comment, dit la marquise, ce que vous avez du chef de votre mère ne vous suffit pas?

— Largement. Oh! je n'ai rien demandé à mon père, je ne lui demanderai jamais rien.

— Alors quoi? je n'y suis plus. Expliquez-moi.

Elle fixait le jeune homme qui ne put se dérober.

— Vous me forcez à toucher à des questions délicates, murmura-t-il.

— Mais on peut tout dire en famille. Rappelez-vous donc que nous sommes en famille.

Le rire de la marquise résonna bref et clair.

C'était la première fois que Raymond l'entendait rire.

Il commença péniblement :

— Je ne suis pas en possession de cette fortune de ma mère, et au moins faudrait-il qu'elle me restât assurée pour l'avenir!

— Rien de plus juste. Mais vos droits sont sauvegardés par une hypothèque légale.

La fille de M. Dossun se retrouvait, et Raymond se sentit plus à l'aise dans une discussion d'intérêt.

— Vous pensez bien, répondit-il, que je n'ai jamais songé à faire valoir mes droits. Je les ai même abandonnés en partie en répondant pour mon père de certaines sommes qu'il a dû emprunter.

— C'était une imprudence.

— Que je suis disposé à renouveler, car vous savez que mon père se trouve de nouveau aux prises avec des embarras...

Elle eut un geste superbe, jouant cette fois à la marquise, et Raymond s'échauffa légèrement.

— Vous devez même les avoir prévus. Ces réparations d'Arcizan, que M. Dossun veut bien diriger, sont au compte de mon père. Tant en achats et travaux effectués qu'en contrats passés avec les entrepreneurs, il s'est engagé pour un chiffre énorme..., près de deux cent mille francs déjà...

— Moi, mon cher Raymond, je ne m'occupe pas de cela.

Elle laissa retomber sa jupe, marcha sur la mousse avec l'insouciance d'une reine, et Raymond comprit que son père n'eût pas osé

parler lui-même. Il regretta de s'être laissé entraîner à profiter de l'occasion pour lui venir en aide.

Mais il était engagé trop avant pour reculer.

— Cependant, reprit-il, vous avez désiré cette restauration?

— Naturellement. Comme j'aime Arcizan par-dessus tout, je tiens à l'embellir, et votre père ne pouvait faire moins que de me passer ma fantaisie. C'est le rôle d'un mari, surtout d'un mari de cinquante ans.

Elle eut ce même rire, étonnant la solitude paisible autour d'eux où l'ombre du passé semblait épaissir celle des vieux arbres.

Dans cette partie du parc la plus retirée, quelque ancêtre, lecteur de Rousseau, avait sans doute voulu reproduire la sauvagerie poétique du jardin de Julie. Plus d'allées régulières, rien que des sentiers, coupés comme au hasard, zigzaguant à travers les buissons. Le lierre s'enroulait aux troncs, les branches de ronces ou d'églantines s'étendaient à leur gré, et sous les hautes fougères recouvrant les espaces vides, les champignons de toutes couleurs commençaient à remplacer les fleurettes flétries. Rarement les promeneurs s'aventuraient si loin; aussi la vigilance des jardiniers n'était pas allée jusqu'à balayer les feuilles mortes du dernier hiver que l'on voyait encore sèches et racornies, mettant dans le tableau une note mélancolique. Et, comme un rappel de ton, apparaissait maintenant au dernier plan la façade brunie de l'ancienne église à demi écroulée qui découpait sur le ciel ses murs effrités, sans toiture, et la fine voussure de ses ogives du quinzième siècle.

Claire se dirigea de ce côté :

— J'aime les ruines, déclara-t-elle. Et vous aussi, n'est-ce pas? Mais, revenons aux affaires sérieuses. Donc, d'une part, vous avez besoin de conserver votre fortune intacte pour vous marier; d'autre part, votre père a besoin de votre signature pour emprunter deux cent mille francs. La seule solution satisfaisante serait de trouver un prêteur assez accommodant pour remettre votre père à flot sans entamer votre avenir..., et il n'y a que moi pour cela.

Avec une rare habileté, elle l'avait amené à faire siens les embarras du marquis, à confesser que son propre sort dépendait de la décision qu'elle allait prendre, et, à présent, elle se rembrunissait. M. Dossun, jadis, devait faire cette mine aux clients besoigneux.

Puis elle laissa tomber :

— Mon père a déjà prêté cent cinquante mille francs pour rembourser votre tante de Chambert.

— Mais non sans avoir pris ses sûretés, fit observer Raymond, qui commençait à s'énerver. Et cette fois encore, vous auriez une hypothèque. Vous ne risqueriez rien.

— Si. Je risquerais ce que je redoute le plus au monde... de vous laisser être heureux!

Ils étaient devant les ruines de l'église.

Claire poussa violemment la porte vermoulue, fit un pas sur les pierres tombales servant de pavé et, se retournant vers Raymond interdit :

— Et vous vous fiez à ma bonne volonté à votre égard! Vous m'avez crue, vous avez été assez naïf ou assez imprudent pour me croire capable de pardonner, d'oublier, de vous servir de dupe volontaire; cet argent que vous me jetiez à la face, de vous en faire profiter!... de vous aider à épouser cette petite de Pardiac pour laquelle vous m'avez refusée!...

A mesure qu'elle parlait, sa voix s'élevait stridente entre les vieilles murailles aux échos caverneux, et il n'y avait plus à se faire d'illusions.

Tout ce qui précédait n'avait tendu qu'à lui assurer le suprême triomphe : se voir sollicitée par Raymond. Elle ne recherchait rien autre. Ce n'était pas à un banquier qu'il venait de se livrer, pas à un usurier, pas à un ennemi.

Bien pire!

A une ennemie. A la femme redoutable pressentie par son instinct, entrevue une fois déjà, et qui désormais se manifestait librement... Et cette femme était la femme de son père.

— Restons-en là, dit-il; ne parlons plus de rien, plus jamais.

Il voulut s'éloigner, mais la main de Claire s'abattit sur son bras :

— Non, non. Vous m'écouterez. J'étouffe depuis trop longtemps. J'aurai enfin la joie de tout vous dire, et sans que vous puissiez ni me trahir ni me répondre.

Il la laissait parler à présent, ayant réfléchi, voulant savoir jusqu'où allaient le désastre et le péril.

— Ah! vous me jugiez femme à rester sur un affront, continua-t-elle, avec un redoublement de violence, femme à accepter un dédommagement, à me contenter d'un pis-aller. Il faut donc vous mettre les points sur les i? Soit. Si je suis ici, Monsieur d'Arcizan, maîtresse chez vous, portant votre nom, c'est d'abord pour vous prouver que j'en arrive toujours à mes fins, et ensuite, et surtout, pour être plus sûre de me venger de vous.

Son masque de froideur était rejeté, et à voir ce visage de statue flamboyer, ces lèvres habituellement silencieuses, déverser ce torrent de folie, Raymond eut l'impression d'un cataclysme impossible à prévoir, d'un cataclysme en dehors des lois naturelles, tel un glacier qui ferait éruption.

— Vous ne parlez pas sérieusement! cria-t-il. Vous n'êtes pas folle à ce point?...

Un instant, ils restèrent en présence, êtres de races différentes, ne se comprenant pas, ne sentant que l'instinct qui les poussait l'un vers l'autre.

Claire s'y abandonna avec une frénésie croissante.

— Comment? mais qui donc haïrais-je sinon vous? Vous ne m'avez pas l'air de trop savoir ce qu'est la haine. Au fait, il n'y a guère que les femmes qui le sachent. C'est un sixième sens, une poussée de l'être tout entier, un courant où se jettent toutes les forces physiques et morales, déviées d'une autre direction. Qui sait? Si les circonstances avaient été différentes, je vous aurais peut-être aimé.

Au mouvement que fit Raymond, elle eut encore son rire moqueur.

— Oh! rassurez-vous. Vous ne m'en avez pas laissé le temps! J'étais décidée à faire un mariage qui me donnât ce qui me manquait, — une situation, — et, n'ayant trouvé dans mon périmètre qu'Arcizan et vous à ma convenance, l'un portant l'autre, j'avais jeté mon dévolu sur vous, voilà tout... Mais, ce que je veux, j'ai l'habitude de le considérer comme chose faite. Avec vous, j'ai échoué. Vous avez été le premier à me résister, à me dédaigner. Et cela se paie : vous verrez de quel prix.

Le souvenir de l'affront reçu la faisait blêmir encore. N'importe comment, il fallait la calmer et Raymond protesta :

— Toute pensée de dédain était loin de moi. Alors, j'étais déjà engagé ailleurs : vous le savez.

— Oui..., je le sais. Au lieu d'un ennemi, j'en ai deux. Je ne l'oublierai pas.

Son calme lui revenait subitement, plus inquiétant encore que la violence de tout à l'heure.

— ... Et d'abord vous pensez bien que j'empêcherai votre mariage...

— Je voudrais bien savoir de quel droit...?

Elle lui coupa la parole.

— Ce mariage était difficile... Il deviendra impossible. Pour vous marier à une femme qui n'a rien, il vous faut votre argent. Or votre père qui ne pouvait déjà vous rembourser a, aujourd'hui, deux cent mille francs de plus à son passif, sans compter ce que j'y mettrai encore. Fiez-vous à moi. Ah! vous lui avez permis de m'épouser croyant que ma fortune vous garderait Arcizan..., et vous ne vous êtes douté, ni l'un ni l'autre, que cette fortune justement, ce serait votre ruine.

Il n'y avait plus à parler sentiment à cette furie.

— Mais, Madame, dit froidement Raymond, vous n'avez pas intérêt à notre ruine.

Elle l'interrompit :

— Connaissez-vous le système des Anglais aux colonies? Lorsqu'un pays leur convient et qu'ils ont décidé de s'en emparer, ils commencent par lui offrir amicalement leur domination et leur protection qui comportent certains avantages. Si le pays regimbe, ils l'envahissent, prenant ce qu'ils peuvent, détruisant le reste. Je suis entrée chez vous à l'anglaise. Commencez-vous à comprendre?

Sur le fond sombre des vieux murs, sa figure se détachait implacable, presque sinistre, et Raymond éprouva une sensation inconnue, quelque chose qui le prenait au cœur, à la gorge, qui ressemblait à la peur.

Il essaya encore de réagir :

— Vous n'oubliez qu'une chose, Madame, c'est que le mal que vous feriez retomberait sur vous. De fait, sinon de cœur, vous êtes la marquise d'Arcizan et, entre nous, non seulement les intérêts sont devenus solidaires, mais la dignité et le repos de la vie. Vous n'aurez garde de sacrifier votre propre existence.

— Je l'ai déjà sacrifiée.

Elle répliquait sans hésitation, pour une fois sincère.

Et, développant :

— Ou plutôt, grâce à vous, j'ai changé mon plan d'existence. Au lieu de la châtelaine modèle que j'étais tentée de devenir, vous aurez peut-être une marquise d'Arcizan nouveau jeu. La mode change et, mon Dieu, le principal pour une femme est d'être à la mode!

Elle faisait face à Raymond, la tête inclinée, une lueur inquiétante filtrant à travers ses cils blonds, tandis qu'elle jouait avec ses bagues, avec sa bague de fiançailles, avec son anneau de mariage, et, devant le nouveau danger qu'elle évoquait, le jeune homme perdit enfin son sang-froid :

— Enfin, pour qui dois-je vous prendre?

— Est-ce que vous vous permettez de m'insulter?

— Non, dit-il, car je ne veux pas encore vous croire. Vous n'auriez pas joué une comédie aussi infâme et aussi absurde. Et puis, qui que vous soyez, vous n'avez pu vous défendre d'aimer mon père... Il est impossible que vous ne l'aimiez pas. Et sans cela, pourquoi l'auriez-vous épousé?

— Le nom et le titre sont indispensables ici, résuma-t-elle lentement. Puis, un vieux mari, c'est moins gênant qu'un autre... Enfin, il me plaisait de disposer de votre honneur comme du reste, votre honneur et celui de votre sœur... Vous voyez que je n'oublie personne.

— Et vous croyez que je vous laisserai faire, que je ne saurai pas défendre les miens!

— Par quels moyens? fit-elle avec son insolence froide.

— Ne serait-ce qu'en vous faisant connaître telle que je vous connais à présent.

— Très bien. Dénoncez-moi donc à votre père. De deux choses l'une : ou, selon toutes probabilités, il ne vous croira pas et alors il se brouillera avec vous, ce qui me laissera mes coudées franches, ou bien il vous croira et se brouillera avec moi, ce qui précipitera les choses.

Raymond ne put nier le péril de la lutte.

— Si j'étais un homme, reprit-elle railleuse, vous auriez encore la ressource de me tuer en duel. Mais, avec une femme, rien à faire, vous le voyez.

— C'est trop parler, dit Raymond. Vous me détestez : eh bien, je m'en vais, je disparais. Vous me chassez de chez moi et je m'attribue encore tous les torts dans la rupture, si vous le voulez. Vous m'aurez fait tout le mal possible. Soyez satisfaite, et tenez-vous en là.

— Cela ne me suffit pas.

Avec un mélange d'horreur et de curiosité, Raymond considérait ce monstre étrange qui ne se contentait pas de dévorer sa victime.

— Mais que vous faut-il donc?

— Je vous l'ai dit. Au lieu du règne paisible que je vous offrais et dont vous n'avez pas voulu, il me faut la conquête avec la destruction et le pillage. Tout sera à moi ici ou cessera d'être. Non, non, il ne s'agit plus de m'admettre par faveur. C'est moi qui serai chez moi, qui vous chasserai, s'il me plaît, de qui vous dépendrez, devant qui vous vous abaisserez, et je me sens d'autant plus forte pour réussir que je ne suis pas seulement moi-même, mais l'incarnation d'une puissance nouvelle; que ce qui se passe chez vous n'est qu'un épisode de l'histoire de partout, de l'histoire d'aujourd'hui.

Ce n'était plus une haine de femme qui parlait : c'était une haine de caste, enracinée, sommeillant depuis des générations.

Et Raymond démêla enfin la vraie ressemblance de Claire.

Tout en parlant, elle avait reculé jusqu'au fond de l'église où le vieil autel se dressait encore. Elle s'y appuya d'une main, s'enleva avec souplesse et, assise sur la console, regardant Raymond d'en haut, elle lui apparut telle qu'une déesse Raison, siégeant, sacrilège et ridicule à la place du tabernacle profané.

— Que nous servent vos terres, vos fortunes, vos noms, proclama-t-elle, tant que vous croyez conserver encore quelque chose qui nous manque et qui ne s'acquiert pas. C'est à cela qu'il faut

s'attaquer. C'est cela qu'il faut anéantir, puisqu'on ne peut le prendre. Il faut que vous-mêmes vous finissiez par vous avouer nos inférieurs, sans restriction, que vos faiblesses, vos bassesses, vos tares aient couvert les nôtres, que votre chute entière, irrémédiable, change les niveaux et nous mette au sommet. Tout finit, et, quand moralement vous serez plus bas que nous, la noblesse, cette fois, aura vécu.

Raymond ne songea plus à discuter.

— Mais, taisez-vous donc! s'exclama-t-il, voilà quelqu'un.

— Eh bien..., qu'il m'entende!

Le passant aperçu par Raymond venait de l'apercevoir aussi, car il se dirigeait vers l'église.

Claire avait bondi, et, de façon que le nouveau venu ne pût moins faire que de surprendre ses paroles :

— Et votre aristocratie, cria t-elle, en voici l'image..., cette ruine avec des brèches partout, par où nous entrons, des pierres restant à terre si nous ne les relevons, la moisissure, la pourriture, l'effondrement complet aussitôt que nous, les riches, cesserons de l'étayer. N'est-ce pas bien cela, cousin Labarthe?

Elle se tourna vers Damien, arrêté sur le seuil, stupéfait de tomber au milieu d'un drame.

Cependant il ne se retira pas, il s'avança, au contraire. Ses yeux clairs et tranquilles fixèrent Raymond anéanti par l'humiliation suprême de sa présence, la marquise, ivre de malfaisance, et, sans se troubler, il répondit à la question posée.

— Le fait est, Madame, que tout ne peut pas durer toujours. Ça a été une église, ce n'est plus qu'une ruine.

Son ton bon enfant mettait une note inattendue dans cette scène, mais l'expression maligne de son visage témoignait bien qu'il avait saisi toute la portée du débat.

Il y prenait part volontiers. Ce « petit parent », abreuvé de dédains, n'était-il pas l'allié naturel à qui Claire Dossun venait de faire appel.

— ... Ça tombera de soi-même, acheva-t-il devant les murailles chancelantes. et, en suivant votre comparaison, Madame la marquise, bien des vieilles familles tombent ainsi et tomberont, toutes, peut-être... Mais n'empêche qu'il y aura toujours une aristocratie, comme il y a toujours une église.

Il était venu jusqu'à la fenêtre. Dans la coupure bleue de l'ogive, on apercevait sur le ciel pur, au-dessus du village, le clocher neuf d'Arcizan avec sa croix d'or luisante, et Labarthe reprit :

— On a transporté là-bas les statues, la chaire, les vases sacrés, et la bâtisse neuve est devenue l'église que la ruine ne pouvait plus

être. Celle-ci vieillira à son tour, et si elle s'effondre, on en construira une autre, une autre encore après, où l'on continuera à venir s'agenouiller avec le même respect, parce que les mêmes choses saintes y résideront. Et je crois que tout ce qui est beau et bon a ainsi une essence qui se conserve et se transmet, une âme impérissable qui peut changer de corps. Je considère la noblesse comme l'abri et la défense nécessaire de nos vieilles traditions, comme indispensable à l'âme de la France, de sorte que fût-elle tout entière anéantie ou avilie en un jour, le lendemain il s'en trouverait une autre, surgie je ne sais d'où, formée je ne sais comment et qui la remplacerait.

Le timbre doux de Labarthe avait pris une ampleur solennelle et lui-même ne se reconnut pas dans ces paroles étrangères à son esprit, jaillies d'une source ignorée au fond de son cœur.

— Eh bien, dit Claire, cette aristocratie nouvelle, c'est la nôtre...

— Oh! pour ça non.

Chez Labarthe, le paysan se réveillait, et le méridional, s'inclinant traditionnellement devant la vieille supériorité des d'Arcizan, mais ne se croyant pas l'inférieur de Claire Dossun. De plus, son éducation intellectuelle poussée jadis assez loin pour qu'il accédât aux idées grandes, ne s'était pas complétée par l'éducation mondaine, les ménagements dus à une femme ne le gênaient pas, comme Raymond.

— Et pourquoi ne serait-ce pas nous? demanda Claire irritée.

— Parce qu'à mon idée la noblesse ne s'achète pas avec de l'argent.

— Avec quoi donc alors?

Les yeux de Labarthe s'abaissèrent sur les dalles où l'usure et la mousse avaient tracé d'indéchiffrables hiéroglyphes et qui recouvraient peut-être la poussière inconnue et les exploits oubliés de quelques d'Arcizan des anciens âges.

— Avec la vie au moins, dit-il lentement, et avec plus peut-être...

— Avouez que voici une drôle de conversation... et entre de drôles d'interlocuteurs.

Claire éclatait de son rire insolent qui s'arrêta tout à coup.

Dans l'embrasure de la porte ouverte le marquis d'Arcizan venait de paraître.

— Quelle partie de cache-cache! cria-t-il gaiement. Voici une demi-heure que je vous cherche pour recevoir les adieux des Saint-Lézer. Ah! c'est que vous aviez mis la main sur Labarthe, un tour de force! Eh, bonjour, mon cher!

Il tendit la main au jeune homme devenu soudain muet comme Raymond.

Puis, revenant à sa femme apaisée et souriante :

— Alors, Claire, vous rentrez?...

— Pas toute seule. Si le temps a duré aux Saint-Lézer de moi, jugez s'il m'a duré de vous!

Le marquis devait être peu habitué à ces douceurs, car il rayonna. Au cas où le colloque surpris lui eût paru un peu étrange, il l'oubliait déjà; il acheva de l'oublier quand Claire lui eut pris le bras et qu'ils se furent éloignés, causant tout bas sous l'épaisseur verte des arbres pleins d'oiseaux.

Claire avait trouvé moyen de se retirer avec les honneurs de la guerre et non sans avoir fait au moins une dupe. Le couple heureux disparaissait déjà quand Raymond retrouva la parole :

— Damien..., mon pauvre père!

Après la trop longue contrainte imposée, ses nerfs se détendaient, et c'était un soulagement que d'avoir ce confident forcé, ce fidèle, dont l'énergie robuste venait de relever la sienne.

Il le consulta :

— ... Je ne peux pas voir jouer cette comédie devant moi, voir les miens abusés, trompés, raillés par cette femme. Que faut-il faire?

— Rien, Monsieur Raymond, allez, il n'y a rien à faire. Quand une femme a la haine de ce qui est au-dessus d'elle, on ne la ramène pas.

Labarthe avait eu à son humble foyer l'expérience de ces luttes intimes.

— Et, acheva-t-il, on ne peut pas non plus la combattre quand elle est à sa place légitime. Il n'y a qu'à se taire, voyez-vous, et à laisser aux autres le bon temps qu'il leur reste. Ils ne sauront que trop tôt ce qui en est.

Raymond ne répliqua pas. Quand le naufrage est inévitable, à quoi bon en effet réveiller les passagers? Mieux vaut s'occuper de ce qu'on pourrait sauver encore.

— Sortons d'ici, dit-il brusquement.

Il prit à grands pas le sentier par où Labarthe était venu et qui descendait au village, et arrivé en bas :

— Labarthe, demanda-t-il, voulez-vous me conduire à Saint-Martin. Je veux voir M. Costallat ce soir.

— A votre service, Monsieur Raymond, mais, permettez-moi de vous le faire remarquer, serez-vous bien en train ce soir pour traiter des affaires?

— Je ne peux plus différer... C'est que vous ne comprenez pas, Labarthe, tout se tient.

— Et naturellement elle vous fera des misères et elle commen-

cera par les tracasseries d'argent, puisque c'est sa partie. Raison de plus pour être sur vos gardes. Croyez-moi, ne vous pressez pas tant...

— Si je ne me presse pas, mon père s'adressera à elle..., pour se heurter à un refus. Je ne veux pas que cela arrive. Je vais dire à M. Costallat de conclure l'emprunt, puisque, grâce à Dieu, cela dépend de moi.

Les idées accumulées dans le cerveau de Raymond pendant la scène précédente sortaient heurtées et troublées, mais Labarthe s'y reconnut.

— Monsieur Raymond, encore un mot. Ne vous séparez pas de votre bien trop vite ; dans l'intérêt même de M. le marquis.

— Alors quoi? qu'est-ce que vous voulez? Que je lui laisse envoyer du papier timbré? Il a déjà maille à partir avec l'entrepreneur. Que je le laisse saisir, que je laisse vendre Arcizan?

Raymond leva les yeux vers le château, superbe sur son piédestal de verdure, dans la gloire du soleil, un château de rêve, comme disait Hélène, inaccessible aux vulgaires catastrophes, et la supposition émise lui parut tellement absurde qu'il n'attendit pas de réponse.

Labarthe répondit cependant :

— Monsieur Raymond..., êtes-vous bien sûr, en vous sacrifiant, de sauver Arcizan?

CHAMPOL.

La suite prochainement.

TALLEYRAND ÉVÊQUE D'AUTUN[1]

IV

L'ÉVÊQUE D'AUTUN A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1789)

Dans ses *Souvenirs d'un sexagénaire*, un auteur dramatique bien oublié, le voltairien Arnault, raconte qu'en juin 1789, se promenant à Versailles autour de la pièce d'eau des Suisses, il remarqua un homme encore jeune, solitairement couché sous un arbre. Le personnage, qui tenait à la main un livre ouvert, ne lisait pas; il avait l'air de méditer. « Sa figure, qui n'était pas sans charmes, m'avait frappé, dit Arnault, moins toutefois par ses agréments que par son expression, et par certain mélange de nonchalance et de malignité qui lui donnait un caractère particulier, celui d'une tête d'ange animée de l'esprit d'un diable; c'était évidemment celle d'un homme à la mode, d'un homme plus habitué à occuper les autres qu'à s'occuper des autres, d'un homme, malgré sa jeunesse, rassasié déjà des plaisirs de ce monde. Cette figure-là, je l'aurais prêtée à un premier page ou à un colonel en faveur, si la coiffure et le rabat ne m'eussent dit qu'elle appartenait à un ecclésiastique, et si la croix pectorale ne m'eût prouvé que cet ecclésiastique était un prélat. C'est, me dis-je, quelque prêtre aumônier qui vient digérer ici entre la messe et les vêpres. Et je passai outre[2]. »

Arnault sut bientôt le nom de son personnage. Au besoin, les gazettes publiques le lui auraient appris : cet abbé indolent, étendu à l'ombre sur le gazon comme un berger de Florian, allait être un des acteurs les plus marquants de la Révolution; un de ceux qui, sans mise en scène, ajustèrent, réglèrent et frappèrent le mieux leurs coups. C'était l'évêque d'Autun qui venait de débuter aux états généraux.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 et du 25 juillet.

[2] *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. IV, p. 19-20.

Tout fut contraste dans Talleyrand. Il n'avait rien du révolutionnaire de profession. Moralement dépaysé dans l'Eglise, il n'était pas socialement déclassé dans le monde, comme, par exemple, Mirabeau, ce bohème de génie qui, rompu depuis longtemps aux besognes suspectes, brouillé avec son ordre, avait fait, par les rangs du tiers, sa trouée dans la politique. Froid, sceptique, élégant, Talleyrand était un grand seigneur d'ancien régime. Personne n'a mieux senti le charme exquis et fragile de la vieille société française expirante : « Qui n'a pas vécu avant 1789, répétait-il souvent, ne connaît pas la douceur de vivre. » Personne même n'a mieux représenté cette vieille société lorsqu'elle eut été piquée aux vers par l'esprit de Voltaire. Avec ses jolies façons d'exprimer les choses, sa conversation spirituelle et fringante qui abordait en passant même les sujets sérieux, avec sa culture raffinée et son aimable désinvolture, il était fait pour plaire dans ce monde étourdi et souvent pervers, et pour s'y plaire. Nous serions bien étonné qu'au sortir des salons où l'esprit triomphait, où l'on goûtait par-dessus tout les nuances, où l'on avait poussé si loin l'art de la vie, il n'eût pas éprouvé, dès le premier jour, un haut-le-cœur en face des banalités déclamatoires et des appétits brutaux de la Révolution, dont il devait dire dans une boutade profonde : « Elle a désossé la France. »

Mais, nous l'avons dit, Talleyrand était un politique. Là où Mirabeau, le grand lutteur, voyait une arène, il voyait, lui, un échiquier; et, joueur, il voulait toujours gagner. Il ne tarda pas à distinguer dans la Révolution une force invincible, avec laquelle il louvoya, rusa, transigea, sans jamais se brouiller.

Dès ses premiers pas, nous le trouverons tel qu'il sera dans les événements disparates de sa longue vie. D'abord rebelle aux changements et hostile aux nouveautés qui dérangent ses habitudes sociales, il les combat; puis, sentant que son effort est vain, il les seconde, les favorise, même les précipite. Des gages qu'il a donnés jusqu'à l'excès aux idées et aux passions dont la veille il était l'adversaire, il se fait un titre, tout en poussant sa fortune, pour les enrayer et les limiter. Son habileté consista plus à se plier qu'à s'imposer aux circonstances; et, parce qu'il leur obéit toujours à temps, il a pu créer l'illusion qu'il les dirigeait et les dominait.

Talleyrand a eu cette originalité que, seul peut-être de son espèce, il aborda la Révolution sans haine. Intelligence agile et conscience souple, il eut le mérite de ne s'étonner, et le tort de ne s'indigner de rien. Il entra avec impartialité dans la mêlée des partis, — impartialité qui lui était plus facile qu'à un autre, car,

lors même qu'il se croyait un sacrifié, il restait un privilégié; et l'envie, qui a été le venin de la Révolution, lui était étrangère.

Il n'a rien haï de l'ancien ordre de choses, pas même l'Eglise qu'il a déchirée. On l'a représenté, de nos jours encore, sous les traits d'un ange déchu, d'une sorte de Mathan, qui

Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

Rien n'est moins exact. M. Thiers avait raison de prétendre qu'à force de noircir les gens, on les grandit. Mis malgré lui dans l'Eglise, Talleyrand en sortit à travers les ruines et les scandales, mais moins en révolté qu'en émancipé. Le saint archevêque de Paris, Mgr de Quélen, lui dira un jour : « Evêque, vous avez beaucoup affligé l'Eglise, cependant vous ne l'avez pas haïe[1]. » Et Talleyrand pourra lui-même écrire au Pape : « Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Eglise[2]. » Il est possible qu'il se vantât. Pourtant, ne fut-il pas, en dépit de quelques démarches incorrectes, un des meilleurs artisans du Concordat? Il aimait à répéter qu'il avait rapproché Bonaparte de Rome, comme le cardinal d'Ossat en avait rapproché Henri IV.

Ainsi se dessina peu à peu la physionomie encore obscure de l'évêque d'Autun, lorsque la toile se leva sur les états généraux, ouvrant un drame qui, après plus de cent ans, n'est pas terminé. Sans avoir agi, il intriguait déjà l'opinion. On sentait qu'il ne serait pas un membre indifférent de la confuse assemblée. Un écrivain de talent, — espèce de La Bruyère mal famé de son temps, — Choderlos de Laclos, le peignit alors, avec des traits souvent heureux, dans sa *Galerie des états généraux*. Il lui donne le nom d'Amène pour signalement distinctif de sa figure et de son caractère. Il loue son excellent esprit, son indulgence pour juger les hommes, son sang-froid pour apprécier les événements, sa modération, « vrai caractère du sage ». Il lui prédit qu' « il arrivera à tout, parce qu'il saisira les occasions qui s'offrent en foule à qui ne violente pas la fortune. » Et il pose ainsi l'énigme du mystérieux personnage : « Que peut-on attendre d'Amène aux états généraux? Rien ou peu de chose s'il obéit à l'esprit de corps; beaucoup s'il agit par lui-même et s'il se pénètre de cette grande vérité qu'il n'y a que des citoyens dans l'Assemblée nationale. Celui qui a rédigé certains cahiers a le nerf nécessaire pour donner à son opinion un haut degré de prépondérance[3]. »

[1] Lettre de Mgr de Quélen à Talleyrand, du 8 décembre 1823.

[2] Lettre de Talleyrand au Saint-Père, écrite le 10 mars 1838 et signée le 17 mai.

[3] *Galerie des états généraux*, t. I, p. 83-86.

Vingt ans après, l'énigme était déchiffrée; une grande dame d'autrefois, très mêlée comme Talleyrand aux souillures de la Révolution, Aimée de Coigny, duchesse de Fleury, — cette jeune captive si naïvement poétisée par André Chénier, — ajoutera au portrait de Laclos un dernier coup de pinceau, qui achève de fixer la ressemblance : « Uniquement occupé d'apaiser les violences, il tâchait de faire verser le plus doucement possible à chaque chute[1]. »

*
* *

Le 4 mai, la cour et les douze cents députés arrivés à Versailles depuis quelques jours s'étaient rendus à l'église Notre-Dame et, de là, en procession, à l'église Saint-Louis, pour entendre la messe du Saint-Esprit et chanter le *Veni Creator*. Dans l'ordre prescrit par l'usage, — gens du tiers, aux vêtements sombres sous le manteau de soie; gens de la noblesse, avec des habits brodés, des parements de drap d'or, des cravates de dentelle, des chapeaux à plumes retroussées à la Henri IV; gens du clergé, les prélats en robes violettes recouvertes du rochet, et les curés en soutanes noires avec le grand manteau et le bonnet carré, — ils avaient défilé dans les solennelles avenues, droites et larges, de la ville de Louis XIV, où jamais n'avait passé cortège aussi formidable : aujourd'hui, à l'étroit entre la haie des gardes-françaises et les maisons tendues de tapisseries, une foule inquiète s'y écrasait, qui, tour à tour, acclamait ou gardait un silence lourd de menaces. Le lendemain, dans l'immense salle de l'hôtel des Menus, où pouvaient tenir plus de cinq mille personnes, le roi avait ouvert les états. Aussitôt, des difficultés avaient surgi, et Talleyrand, quoiqu'un des plus jeunes de son ordre, allait, dès la première heure, être mis en évidence.

Vérifiera-t-on les pouvoirs des députés séparément, par ordre, comme l'avaient fait jusque-là les états généraux, ou bien, au contraire, les vérifiera-t-on en commun dans la grande salle des délibérations? Ce fut sur cette question que les partis prirent contact. La noblesse, presque à l'unanimité; le clergé, à une majorité assez faible, répondirent : « Par ordre! » Le tiers, lui, répondit : « En commun! » et, sachant bien que la vérification en commun entraînerait à sa suite la délibération également en commun et le vote individuel, qui lui assurerait la majorité, il fut inébranlable.

[1] *Mémoires d'Aimée de Coigny*, publiés avec une introduction de M. Etienne Lamy.

Pendant près de deux mois, installés dans la grande salle, les élus des communes employèrent tous les moyens, — avances et intimidations, — pour décider les deux autres ordres, surtout le clergé, à se joindre à eux. Le clergé était coupé en deux : d'une part, les hauts dignitaires tenaient aux usages anciens; de l'autre, beaucoup de curés, sortis du peuple, dépaysés parmi les grands, gagnés aux idées nouvelles, étaient très tentés par une fusion avec le tiers, et lorsqu'un de ses membres les y eut invités « au nom du Dieu de paix, dont ils étaient les représentants, et au nom de la nation, » il fut bien difficile de les retenir.

Sur l'initiative du gouvernement, les trois ordres désignèrent des commissaires, qui devaient se rencontrer chez le garde des sceaux et chercher un terrain d'entente. Le gouvernement proposait que chaque ordre, après un premier examen sommaire de ses pouvoirs, s'en remît aux deux autres du soin de les vérifier : en cas de conflit, le roi jugerait. Le clergé accepta d'emblée, et, le 6 juin, Talleyrand, qui n'était pas, quoi qu'on ait dit [1], un des commissaires, eut mission, avec l'évêque de Nîmes et six curés, d'aller notifier aux communes le consentement de son ordre. Malheureusement, ce projet qui, tout en maintenant le principe de la séparation des ordres, donnait un semblant de satisfaction aux partisans de la vérification des pouvoirs en commun, tomba dans l'eau : pour des motifs opposés, ni la noblesse ni le tiers n'en voulurent.

Talleyrand déplora cette intransigeance. Il raconte, dans ses Mémoires, qu'il était tout à fait opposé à la réunion des ordres. L'exaltation des esprits l'effrayait. Il eut plusieurs rendez-vous, la nuit, à Marly, avec le comte d'Artois [2]; dans ces conciliabules secrets, il lui conseilla de parler ferme au roi, de lui montrer le danger, d'obtenir la dissolution immédiate des états, quitte à les convoquer de nouveau en réglant autrement les élections. Mais la cour hésitait devant un remède aussi héroïque; elle préférait les demi-mesures, et ne réussissait ainsi qu'à exaspérer les préventions et à précipiter les événements. Le 17 juin, le tiers, sur la proposition d'un obscur député du Berri, Legrand, s'était érigé en Assemblée nationale. Le 19, après une semaine de débats ardents, la majorité du clergé, — ceux-ci par lassitude et désir de concorde, ceux-là parce que c'était leur idée, — avait voté la réunion

[1] Des biographes de Talleyrand, Alexandre Sallé, par exemple, en font un des commissaires du clergé.

[2] La dernière fois que Talleyrand vit le comte d'Artois, ce fut dans la nuit du 16 au 17 juillet, quelques heures seulement avant le départ du prince pour l'émigration. En 1814, Talleyrand rappela ce souvenir à M. de Vitrolles.

des ordres pour la vérification des pouvoirs; et, le 24, après le serment du Jeu de Paume, après la séance royale où Louis XVI avait enjoint aux trois ordres de se retirer dans leurs salles respectives, cent cinquante et un députés du clergé, à la tête desquels marchaient l'archevêque de Vienne, M. de Pompignan, l'archevêque de Bordeaux, M. de Cicé, les évêques de Coutances, de Chartres et de Rodez, étaient venus prendre séance au milieu des communes, salués par les applaudissements et les cris de victoire.

Les historiens ont répété à l'envi que, dans cet acte qui contenait en soi toute la Révolution, Talleyrand avait été, au sein du clergé, le promoteur de la réunion des trois ordres [1]. Il le nie dans ses Mémoires, et il a raison. Il fut, en cette occasion, le politique accommodant et flexible que nous avons tout à l'heure essayé de peindre. Lorsqu'il eut vu, avec leur nombreux cortège, deux des plus importants prélats de France se mêler au tiers, il estima toute résistance inutile. Il n'avait adhéré à cette décisive démarche ni par sa présence ni par son vote [2]. Maintenant qu'en fait, la réunion des ordres était accomplie, il se dit qu'il valait « mieux céder avant d'y être contraint et quand on pouvait encore s'en faire un mérite [3]. » Le 26 juin, accompagné de M. du Tillet, évêque d'Orange, il vint s'asseoir à son tour à côté des membres du tiers, mais sans fracas, sans discours, sans acclamations; et il ne faut pas oublier que ce fut le lendemain que Louis XVI, entrant dans la voie douloureuse des concessions, prescrivit lui-même aux deux premiers ordres d'aller retrouver le troisième.

*
* *

Peut-être, en résistant au nivellement des ordres, Talleyrand avait-il nourri le rêve, comme certains modérés de l'école anglaise, de changer les élus des deux corps privilégiés en Chambre des lords et les députés du tiers en Chambre des communes? Cette sage transaction écartée par la violence, il ne disputa plus contre la Révolution : il l'accepta; et le personnage, qui ouvrira à peine la bouche dans les assemblées de la Restauration et de la monarchie de Juillet, va être un des membres les plus actifs de la Constituante, un des orateurs le plus souvent à la tribune.

[1] Notamment Bulwer, Michaud, etc., et des auteurs de Mémoires, comme le marquis de Ferrières.

[2] Cf. *Liste des membres du clergé qui, dans la séance du* 19 *juin* 1789, *ont voté pour la vérification des pouvoirs en commun dans la salle de l'Assemblée générale et ont signé l'arrêté pris en conséquence.* (In-4. s. l. n. d.).

[3] *Mémoires,* t. Ier, p. 124.

Pour s'affranchir de ses liens envers ses commettants ecclésiastiques, l'évêque d'Autun débuta par un acte de la plus grave portée. Dans un discours dont l'effet fut immense, il rejeta l'autorité des mandats impératifs [1]. Les mandats impératifs, contestables en principe, étaient alors la sauvegarde du pays contre les usurpations de ses représentants : les ruiner, c'était ouvrir à la Révolution une brèche formidable; c'était livrer les volontés nationales aux fantaisies particulières. Le sage Malouet, rappelant dans ses Mémoires leur abolition, a pu écrire : « Après Mirabeau, je place M. de Talleyrand, évêque d'Autun, non seulement comme un homme d'un esprit distingué, mais comme celui qui, par une seule motion, a eu la plus grande influence sur toutes les opérations de l'Assemblée... Nous n'avions pas d'autre barrière que les mandats contre les systèmes et les innovations désastreuses [2]. »

Nous ne voulons ici, dans le rôle si varié que joua Talleyrand à la Constituante, ne considérer que l'évêque. Nous le laisserons donc, homme purement politique, se faire nommer, le matin même du 14 juillet, membre du Comité de constitution, avec l'élite intellectuelle de l'Assemblée : Mounier, l'abbé Sieyès, Clermont-Tonnerre, l'archevêque de Bordeaux, Lally-Tollendal; nous le laisserons, le 16 juillet, aller avec une députation à Paris pour y rétablir le calme, ou encore, dans la fièvre de destruction, généreuse mais un peu niaise, qui suivit la nuit du 4 août, soutenir un arrêté portant que « les servitudes féodales et personnelles sont supprimées [3]. »

La première fois que Talleyrand intervint dans un débat qui intéressait directement l'Eglise, ce fut le 11 août, au sujet des dîmes. Déjà, pendant la nuit du 4 août, — cette nuit où, au milieu des acclamations et des larmes, la noblesse avait fait spontanément à la nation le sacrifice de ses privilèges, — il avait été convenu que les dîmes en nature seraient converties en redevances

[1] *Motion de M. l'évêque d'Autun sur les mandats impératifs.* In-8 de 20 p. « Ce discours, dit le *Moniteur*, regardé comme vraiment éloquent, comme rempli d'une logique sûre et invariable, appuyé sur des principes incontestables, ménageant les droits de l'Assemblee et la conscience des mandataires, a fait une profonde impression sur toute l'Assemblée; il a été écouté dans le plus profond silence, et suivi des plus vifs applaudissements. » — Malgré son énorme succès, et quoi qu'en dise Mignet, ce ne fut pas l'opinion de Talleyrand qui prévalut en la circonstance. Il voulait que l'Assemblée déclarât : « Tous les mandats impératifs sont radicalement nuls. » Elle préféra se rallier, le 8 juillet, par 700 voix contre 28, à une motion de Sieyès portant : « Il n'y a pas même lieu à délibérer. »

[2] *Mémoires de Malouet*, t. I, p. 265.

[3] 6 août, séance du soir. L'arrêté de Talleyrand n'eut, d'ailleurs, « aucun succès. » Il fut repris par Duport. *Moniteur universel* (Réimpression), t. I, p. 295.

pécuniaires, rachetables à volonté. A quelques jours de là, tandis que l'Assemblée discutait un emprunt de 30 millions que réclamait Necker, un député du Charolais, le marquis de Lacoste, philosophe incrédule, avait apporté une motion très radicale sur les biens du clergé, où cet article était inséré : « La dîme sera supprimée à compter de l'année 1790. » Le projet, quoique appuyé par le bilieux Alexandre de Lameth, très coureur de popularité, n'eut pas de suites immédiates. Mais, lorsque l'emprunt eut été voté, les dîmes revinrent à l'ordre du jour. La discussion se traînait dans des longueurs pénibles. Tout à coup, un député peu connu, Chasset, monte à la tribune; il émet le vœu : « 1° Que les dîmes soient entièrement supprimées, sauf à aviser aux moyens de pourvoir à la dépense du culte divin et à l'entretien des ministres des autels, et qu'en attendant elles soient perçues en la manière accoutumée. — 2° Quant aux dîmes inféodées, qu'elles soient déclarées rachetables en la forme qui sera déterminée par l'Assemblée nationale. — 3° Que, néanmoins, le prix des dîmes et droits féodaux des ecclésiastiques soit employé d'après des lois relatives à l'aliénation des biens du clergé. » Cela voulait dire : les dîmes ecclésiastiques seront supprimées, purement et simplement; les dîmes laïques seront rachetées. Aussitôt, le feu est aux poudres. Le clergé s'indigne et proteste, la gauche applaudit. Mirabeau s'élance et, de ses déclamations puissantes, soutient la proposition. L'abbé Sieyès la combat : il démontre que les dîmes sont une propriété légitime; elles sont rachetables par la nécessité des temps, mais les supprimer, sans une indemnité à leurs propriétaires, serait une spoliation et une iniquité; il insiste sur l'inégalité que certains de ses collègues prétendent établir entre les décimateurs clercs et laïques, et il jette à leur adresse la phrase fameuse : « Ils veulent être libres et ils ne savent pas être justes! »

Le lendemain, 11 août, le débat inachevé recommence. C'est alors que l'archevêque de Paris, M. de Juigné, — le Père des pauvres, comme l'a surnommé la voix populaire, — prononce gravement ces paroles d'une grandeur simple et émouvante : « Au nom de mes confrères, au nom de mes coopérateurs et de tous les membres du clergé qui appartiennent à cette auguste Assemblée, en mon nom personnel, Messieurs, nous remettons toutes les dîmes ecclésiastiques entre les mains d'une nation juste et généreuse. Que l'Evangile soit annoncé, que le culte divin soit célébré avec décence et dignité, que les églises soient pourvues de pasteurs vertueux et zélés, que les pauvres du peuple soient secourus : voilà la destination de nos dîmes, voilà la fin de notre ministère et de nos vœux. Nous nous confions dans l'Assemblée

nationale, et nous ne doutons pas qu'elle ne nous procure les moyens de remplir dignement des objets aussi respectables et aussi sacrés. » Le cardinal de La Rochefoucauld et l'évêque de Perpignan se lèvent pour approuver. De toutes parts, les applaudissements éclatent.

Juste à ce moment, on entend la voix de Talleyrand. Dans le silence qui se produit soudain, il reprend l'article présenté la veille par Chasset, et il « demande qu'on y ajoute qu'il a été adopté unanimement. » On se regarde, on chuchote, on murmure. Que signifie cette intervention du prudent évêque d'Autun? Pourquoi ne laisse-t-il pas l'Assemblée sous la conciliante impression des majestueuses déclarations de Mgr de Juigné? Pourquoi réveille-t-il l'amendement de Chasset, qu'avait envenimé l'aigreur des commentaires? — Il est vraisemblable qu'une fois de plus Talleyrand obéissait à son instinctive tactique. Voyant l'unanimité acquise à la suppression des dîmes, il s'y ralliait avec ostentation; et, pour se faire bien venir des vrais triomphateurs, il lui donnait l'apparence d'une victoire de la gauche. La fonction de secrétaire, qu'il obtint la semaine suivante[1], parut prouver qu'il avait bien calculé.

Livré à lui-même, quand nulle influence extérieure ne pesait sur lui, l'évêque d'Autun était un modéré, même un modérateur. Il parlait fréquemment en quelques mots assortis, calmes et brefs. Il avait la justesse naturelle de l'expression. Toujours de sang-froid, il excellait à mettre la lumière dans une délibération confuse, à exprimer dans une formule nette et précise les pensées obscurcies par la discussion. C'est lui peut-être qui inspira à un autre abbé, Sieyès, son adage : Il n'y a pas de questions insolubles, il n'y a que des questions mal posées.

Lorsque l'Assemblée s'occupa de la Déclaration des droits de l'homme, Talleyrand prit une part considérable à la rédaction des articles. Beaucoup portent sa marque. Celui qui définit la loi, et qu'on a souvent cité comme un modèle, est son œuvre : il en donna lecture à ses collègues, un soir, à la fin d'une séance énervante où l'on avait longuement ergoté sans se mettre d'accord, et son texte fut admis tout de suite, à l'unanimité[2].

[1] Le 18 août.

[2] Voici cet article : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, *et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.* »

Talleyrand empêcha que deux articles, traitant de la religion, de la morale et du culte public, figurassent dans la Déclaration des droits de l'homme. On lui en a parfois fait un grief; on a voulu y reconnaître un signe d'irréligion; la chose est plus que discutable. Parmi les contemporains, — nous parlons des croyants, — les avis étaient très divisés à l'occasion de ces deux articles. Les uns, qui avaient hâte d'affirmer leur foi, étaient pour le vote immédiat. D'autres qui, sur le fond, pensaient comme les premiers, contestaient l'opportunité de la démarche : le respect dû à la religion et au culte, disaient-ils, est un devoir, non un droit; il faut donc réserver ces deux articles pour la constitution. Talleyrand partageait cette manière de voir; et, dans la séance du 23 août, il prononça un petit discours dont le *Moniteur* analyse ainsi la conclusion :

L'article 16 porte : *La loi ne pouvant atteindre les délits secrets, c'est à la religion et à la morale à la suppléer. Il est donc essentiel que l'une et l'autre soient respectées.* — La religion... Mais quelle religion! S'agit-il de toute religion? Mais cela n'est pas exact. La religion et la morale respectées, ce n'est là qu'une conséquence; il faut le principe. Elles doivent être l'une et l'autre enseignées; on doit les promulguer, les graver dans tous les cœurs.

L'article 17 porte : *Le maintien de la religion exige un culte public. Le respect pour le culte public est donc indispensable.* Sans doute, cela est vrai. Mais il n'y a aucun rapport entre la conséquence et les délits secrets; le culte ne les prévient pas; le culte est un hommage extérieur rendu au Créateur. Or, le premier principe, c'est la religion, la conséquence est le culte, et la loi à faire, c'est quel sera ce culte. C'est pour l'examen de ces trois vérités que je me décide dans la question actuelle. Chaque article d'une Déclaration des droits doit commencer par ces mots : « Tout homme vivant dans une société a le droit de, etc. » Certes, l'article du culte de la religion ne peut commencer ainsi; il faut donc trouver une autre place et cette place est dans la Constitution. C'est là que sera prononcé le mot sacré et saint de religion catholique; c'est là qu'on apprendra ce que c'est que le culte. Il n'est pas temps encore de délibérer [1].

Lorsque Talleyrand eut fini de parler, personne ne se leva pour répondre; et l'Assemblée, consultée par son président, accepta l'ajournement des articles.

Seuls, les derniers mots ne sont pas de Talleyrand, et d'ailleurs on ne l'y reconnaîtrait pas.

[1] *Moniteur universel,* t. I, p. 375.

*
* *

L'observateur très délié dont nous avons déjà parlé, l'américain Gouverneur-Morris, qui, presque chaque jour, rencontrait l'évêque d'Autun chez leur amie commune, Mme de Flahaut, prétend qu'il avait une « marotte » : l'éducation nationale. Au lieu d'une, c'est deux marottes, qu'aurait pu dire Gouverneur-Morris. Non moins, en effet, que l'éducation, les questions financières absorbaient Talleyrand. Ayant vécu dans l'intimité de manieurs de fonds, disciple de Calonne, ami de Panchaud, — le créateur d'une caisse d'amortissement et d'une caisse d'escompte, — rien de ce qui touchait au Trésor public ne lui était étranger. Il n'y avait peut-être pas un autre député qui fût aussi armé que lui sur cette matière : il la connaissait à fond. Même pris à l'improviste, il était prêt toujours pour tous les débats financiers.

L'état des finances était la plaie du jour : le déficit avait ouvert la crise et l'empêchait de se fermer. Les remèdes à trouver étaient l'oppressant souci des ministres. Le premier emprunt de 30 millions, sollicité par Necker, n'avait à peu près rien rendu : il en réclama un second, celui-ci de 80 millions, et ce fut à un discours de Talleyrand qu'il dut d'en obtenir le vote[1]. Ce discours, habile et savant, acquit à l'évêque d'Autun un prestige tel que beaucoup de ses collègues songèrent dès lors à lui, en dépit de sa jeunesse, pour la présidence de l'Assemblée : à l'élection du 31 août, sans avoir posé sa candidature, il recueillit 228 voix; et, le 15 septembre, — détail non moins significatif, — il fut, avec l'abbé Sieyès, le seul des membres de l'ancien comité de constitution, appelé à siéger dans le nouveau.

Cependant, malgré le second emprunt qui aboutit à un second échec; malgré une taxe de 25 pour 100 sur le revenu; malgré la création d'un comité de douze membres pour établir « un niveau » entre les dépenses et les recettes[2]; malgré les « dons patriotiques, » occasions de tant de scènes, les unes attendrissantes et les autres burlesques; malgré l'offre généreuse et plus pratique du clergé de faire porter à l'Hôtel des monnaies toute l'argenterie des églises qui ne serait pas indispensable à la décence du culte, le Trésor restait à sec. Sous la menace des événements, l'argent se cachait. Que faire?

Un peu partout en France, il y avait de beaux domaines qui, eux, ne se cachaient pas, qui s'étalaient au soleil, et qui depuis

[1] 27 août.
[2] C'est Talleyrand qui eut l'idée de ce comité et en proposa l'institution le 31 août.

longtemps excitaient la sourde convoitise des révolutionnaires. Ces domaines, dont on exagérait encore l'importance, qu'on représentait au public comme une sorte de mine d'or inépuisable : c'étaient les biens d'Eglise. Pourquoi ne seraient-ils pas confisqués au profit de la nation ? — Le premier qui avait osé lancer cette idée du haut de la tribune, était un tout jeune député, du nom de Buzot. Ce Buzot, qui deviendra un des chefs de la future Gironde, un des favoris de Mme Roland, avant de finir d'une mort triste, en s'empoisonnant pour échapper aux proscripteurs, et dont on retrouvera le cadavre dans un champ près de Bordeaux, déchiqueté par les loups..., — ce Buzot avait dit, le 6 août, à l'improviste : « Je soutiens que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation. » Deux jours après, s'emparant de son idée, un autre député, le marquis de Lacoste, l'avait formulée dans un projet de loi qui portait : « 1° que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation. — 2° que la dîme sera supprimée... — 3° que les titulaires actuels seront pensionnés. — 4° que les honoraires des évêques et curés, seuls ministres nécessaires, seront fixés par les assemblées provinciales. — 5° que les ordres monastiques seront supprimés, et les personnes, de l'un et l'autre sexe, qui y sont engagées, auront une pension convenable. » Le chevalier Alexandre de Lameth s'était alors écrié : « Je demande qu'on donne aux créanciers de l'Etat les biens ecclésiastiques pour gage de leurs créances. » Sur quoi, un membre de la droite, l'abbé de Landine, pour écarter la mesure spoliatrice, avait proposé que le clergé employât, chaque année, une grosse part de ses revenus à solder les intérêts de la dette publique et à commencer son amortissement. La motion, soutenue avec vivacité par Talleyrand et quelques autres, avait eu du succès; mais, le duc de Liancourt ayant dit : « Je réclame pour la nation l'honneur de supporter en entier les charges publiques, » les choses en étaient, pour le moment, restées là.

Peu à peu, l'idée de mettre la main sur les biens d'Eglise faisait son chemin. L'opinion, d'abord étonnée et rebelle, s'y habituait. On lisait, afin d'y puiser des arguments, les traités des juristes, comme Cerfvol, Guffroy, Rozet, Antoine Leblanc, qui s'étaient évertués à démontrer que confisquer ne serait que recouvrer. D'autre part, les agioteurs, les hommes d'argent, ceux qu'on appelait à cette époque « les capitalistes, » et qui tremblaient pour eux-mêmes, trouvaient leur compte à détourner l'avidité publique sur les terres, les fermes, les forêts des évêchés et des couvents : sans doute, ils voyaient déjà, dans l'opération qui se préparait, matière à spéculations lucratives et à gros bénéfices. Des polé-

miques s'élevaient; et un député, Treilhard, avait reçu la mission d'étudier de près la question et de faire un rapport.

Sur ces entrefaites, arrivent les journées des 5 et 6 octobre. Des horreurs se commettent, dont le prétexte est la famine, sœur de la banqueroute. Une foule, égarée ou payée, demande du pain et coupe des têtes. C'est la Révolution dans sa réalité hideuse. Les meilleurs, les plus sages, un Mounier, un Lally-Tollendal, un Bergasse, un La Luzerne, se retirent, découragés, de l'Assemblée où, presque seuls de leur groupe, Malouet et Clermont-Tonnerre persistent.

Alors Talleyrand recourt à sa méthode ordinaire. Il a vu la Révolution déchaînée, et s'enhardissant par l'impunité. Il a compris qu'en ces quelques heures de désarroi universel, la question de la saisie des propriétés d'Eglise a fait un pas de géant, qu'elle sera résolue à bref délai par la peur des uns et la violence des autres, résolue brutalement. Il prend à son compte l'idée qu'il juge plus que mûre et déjà triomphante; il offre ce qu'on va lui arracher, et transforme le sacrifice en cadeau : se faisant le complice de ceux que, deux jours avant, il combattait, il propose sans ambages la vente des biens du clergé au profit de la nation.

Lorsqu'on recherche, à distance, les mobiles de l'évêque d'Autun dans l'initiative formidable qu'il assumait devant ses contemporains et la postérité, on trouve, comme toujours, un mélange de calculs divers : l'instinct du financier, pressé d'arrêter coûte que coûte, par les moyens les plus commodes, — bons ou mauvais, peu importe, — le désordre croissant qui, des coffres vides, passe dans les rues ensanglantées; le goût de la popularité, d'autant plus à la merci des passions en vogue, que, celle-là, il la voyait épousée par une partie du clergé inférieur très monté contre l'opulence réelle ou imaginaire des bénéficiers, et résolu à voter en masse la mesure; l'intérêt du spéculateur de profession à qui ses familiers, les traitants, avaient montré les chances d'une colossale opération à réaliser; la décision du politique qui, nourri de l'esprit réformateur de son siècle, pressentait la difficulté de maintenir dans nos sociétés, de plus en plus raisonneuses et positives, la grande propriété ecclésiastique.

Quand Talleyrand monta, le 10 octobre, à la tribune, pour développer son plan de confiscation, il ne se faisait aucune illusion sur l'énormité de sa motion. Il invoquait dès ses premiers mots la détresse de l'Etat, l'exceptionnelle gravité des circonstances, l'impossibilité d'établir des charges nouvelles sur le pays à bout de ressources, et, en même temps, l'urgence « de pourvoir convenablement au sort de ceux que l'abandon des dîmes a entièrement

dépouillés. » Puis il affirmait que son opinion pouvait « s'allier avec un respect sévère pour les propriétés ; » il échafaudait une distinction subtile entre les propriétaires clercs et laïques : « Ce qui me paraît sûr, disait-il, c'est que le clergé n'est pas propriétaire à l'instar des autres propriétaires, puisque les biens dont il jouit, et dont il ne peut disposer, ont été donnés non pour l'intérêt des personnes, mais pour le service des fonctions. » Donc, poursuivait-il, si la nation assure soigneusement à chaque titulaire de bénéfice une subsistance honnête; si elle garantit à chaque curé au moins 1,200 livres par an, sans y comprendre le logement; si elle prend à son compte les obligations attachées aux biens ecclésiastiques, telles que l'entretien des hôpitaux et des ateliers de charité, les réparations des églises, les frais de l'éducation publique, « il me semble que toutes les intentions des fondateurs seront remplies et que toute justice se trouvera avoir été sévèrement accomplie. » Et il concluait ainsi : « Je crois que la nation peut : 1° disposer des biens des différentes communautés religieuses qu'elle croira devoir supprimer, en assurant à chacun des religieux vivants le moyen de subsister; 2° faire tourner à son profit, dès le moment actuel, toujours en suivant l'esprit général des fondateurs, le revenu de tous les bénéfices sans fonctions qui sont vacants, et s'assurer celui de tous les bénéfices de même nature qui vaqueront; 3° réduire dans une proportion quelconque les revenus actuels des titulaires, lorsqu'ils excéderont telle ou telle somme, en se chargeant d'une partie des obligations dont ces biens ont été frappés dans le principe [1]. »

Sans atténuer l'indignation qu'excita l'audace encore neuve de pareilles propositions érigées en lois, — indignation dont le marquis de Ferrières nous a conservé, dans ses Mémoires, le si vivant écho, — il importe de bien fixer ici les termes dans lesquels la question fut présentée et tranchée par son auteur. La suppression de la propriété ecclésiastique avait alors dans tous les esprits, même les moins scrupuleux en matière de fraude, la constitution de ce qu'on a nommé le budget des cultes pour corollaire indispensable. L'une n'allait pas sans l'autre; le budget des cultes devait être la monnaie courante et obligatoire des biens qu'on voulait saisir. Le droit que Talleyrand, appuyé par la majorité de l'Assemblée constituante, reconnaissait à l'Etat de s'emparer des richesses de l'Eglise, impliquait pour l'Etat le devoir de rendre à l'Eglise, par une compensation indispensable, le revenu de ce qu'elle avait reçu et acquis

[1] *Motion de M. l'Evêque d'Autun sur les biens ecclésiastiques, du* 10 *octobre* 1789. (Versailles, Baudouin, in-8° de 24 p.)

pour une fin déterminée, et qui était sa propriété aussi sacrée que celle des particuliers. Rien n'est plus net que les intentions de l'évêque d'Autun à cet égard.

Après avoir ainsi exposé son projet, il en décrivait le mécanisme et les avantages. De l'opération sur les dîmes et de la vente des biens-fonds ecclésiastiques, qui produiraient, d'après ses calculs, 2 milliards et 100 millions, il comptait retirer d'abord une somme suffisante pour garantir l'exercice du culte catholique : soit 100 millions par an, qui seraient peu à peu réduits à 80; avec le surcroît, il estimait possible d'éteindre 50 millions de rentes viagères et 60 millions de rentes perpétuelles, de combler le déficit, de détruire ce qui restait encore de la gabelle, d'abolir la vénalité des charges et de créer une caisse d'amortissement. Grâce à la mise en circulation des biens de mainmorte, il entrevoyait, dans un avenir prochain, un magnifique essor du commerce et de l'agriculture : les propriétaires nouveaux vivraient sur leurs terres pour mieux les exploiter eux-mêmes, et les locataires, délivrés de la crainte d'être dépossédés de leurs fermes à chaque mutation de bénéfices, seraient plus attachés à la culture, plus actifs et plus zélés.

Ouverte par Talleyrand, la discussion continua sans lui. Attentif et muet, il laissa Mirabeau y entrer à la façon d'un torrent qui fait beaucoup de bruit et jette beaucoup d'écume. Quoique ses intimes, comme Mme de Flahaut[1], le soupçonnassent d'une connivence secrète avec le tribun, dont la violence contrastait avec sa froideur, il ne l'appuya ni ne le désavoua. Son silence fut d'autant plus remarqué qu'à la motion un peu entortillée de Talleyrand, Mirabeau en avait, le 12 octobre, substitué une autre plus véhémente et impérieuse : il y déclarait tous les biens d'Eglise propriété de la nation. Le député d'Aix maintenait, d'ailleurs, les réserves faites par son collègue d'Autun : l'Etat devrait « pourvoir d'une manière convenable à la décence du culte, » et les appointements des curés ne sauraient, en aucun cas, être inférieurs à 1,200 livres non comprise l'habitation.

Talleyrand écouta avec le même flegme les autres orateurs de gauche, tels que Dupont, Barnave, Pétion, Treilhard, Le Chapelier, Thouret, qui, à côté du grand Mirabeau revenant sans cesse à la charge, appuyaient et souvent exagéraient sa proposition; et aussi les orateurs de droite, les abbés d'Eymar et de Montesquiou, l'évêque de Clermont, Malouet, M. de Boisgelin, archevêque d'Aix,

[1] Mirabeau et Talleyrand « sont ligués ensemble, » disait-elle. (*Journal de Gouverneur-Morris*, p. 81.)

le vicomte de Mirabeau, qui l'attaquaient dans des répliques parfois incisives et éloquentes. Il ne se départit même pas de sa tenue impassible quand l'abbé Maury, après avoir expliqué, dans un vigoureux discours, que la motion soumise à l'Assemblée était une manœuvre d'agioteurs, fit appel, pour combattre Talleyrand évêque d'Autun, à Talleyrand agent général du clergé; qu'il lui opposa en face la thèse diamétralement contraire à son projet où lui, abbé de Périgord, avait établi en 1784, contre les prétentions du duc de Savoie sur une ancienne fondation de ses aïeux à Lyon, le droit absolu et le caractère intangible de la propriété ecclésiastique[1].

Mais, le débat achevé, Talleyrand, peut-être honteux de son mutisme, voulut dire son mot pour remettre au point, avec ses propres idées, ce qu'il croyait la note juste de la question. N'ayant pu prononcer son discours, il le fit imprimer. Après avoir satisfait les révolutionnaires, il avait hâte d'amadouer ceux qui ne l'étaient pas; il se tournait vers le clergé; il tâchait de lui persuader que, si on lui prenait ses biens, c'était pour lui tout avantage. Dans son argumentation, se déploie le diplomate.

Talleyrand part de ce fait, dont il n'est pas l'auteur et qui est irrévocable, à savoir : le clergé n'est plus un ordre dans l'Etat, il n'a plus d'administration particulière, il a perdu pour toujours ses dîmes, et il ne peut attendre, suivant une formule en usage, qu' « un remplacement et non pas un équivalent. » — « Dans cet ordre de choses tout nouveau, dit-il, et qu'il me semble qu'on oublie beaucoup trop, il ne reste aujourd'hui au clergé que ses biens-fonds, et c'est après y avoir bien réfléchi que j'ai pensé, que je pense encore, qu'il lui importait d'en faire le sacrifice, même dans la seule vue d'améliorer son sort. » Il développe cette idée que les bénéficiers qui auraient encore des propriétés, devraient venir au secours des membres du clergé, infiniment plus nombreux, que la suppression des dîmes laissait sans ressources : ce serait, non seulement la misère universelle, mais une forme aggravée de la spoliation générale. Il se joue dans un dilemme captieux ; dépossession pour dépossession, a-t-il l'air de croire, il vaut mieux pour l'Eglise qu'elle soit pratiquée par l'Etat, lequel, prenant ses richesses, sera tenu de remplir toutes les obligations envers le culte et la charité. Qu'on ne prétende pas, ajoute-t-il, que le clergé sera diminué parce qu'il recevra un salaire : « Les chefs des tribunaux, les ministres, le roi même reçoivent des salaires, et n'en sont pas moins honorés. » Puis, l'évêque d'Autun, s'adressant aux ecclésiastiques de l'Assem-

[1] *Opinion de M. l'abbé Maury, député de Picardie, sur la propriété des biens ecclésiastiques, prononcée dans l'Assemblée nationale, le mardi* 13 *octobre* 1789. (In-8°, Paris, Baudouin, s. d.)

blée, continue par ces paroles que, lors du Concordat, il dut relire avec plaisir, et qui, au moment où il sortait si bruyamment de l'Eglise, semblait lui ménager une porte de rentrée :

Regardons autour de nous : la fortune publique est chancelante; sa chute prochaine menace toutes les fortunes; et, dans ce désastre universel, qui aurait plus à craindre que le clergé? Dès longtemps, l'on compare avec l'indigence publique l'opulence particulière de plusieurs d'entre nous. Faisons cesser en un instant ces fatigants murmures dont s'indigne nécessairement notre patriotisme; livrons sans réserve à la nation et nos personnes et nos fortunes; elle ne l'oubliera jamais...

Talleyrand va jusqu'à dire au clergé dépossédé que son devoir est de contribuer à fonder un ordre social meilleur, et qu'il verra, pour sa récompense, le bonheur ramener les foules à la religion. Enfin, il termine par cette péroraison :

Quelques moments de plus, et nous perdons dans une lutte inégale et dégradante, l'honneur d'une généreuse résignation. Aller au-devant de la nécessité, c'est paraître ne pas la craindre, ou, pour s'énoncer d'une manière plus digne de vous, c'est ne point la craindre en effet. Ce n'est pas être traîné vers l'autel de la patrie, c'est y porter une offrande volontaire. Que sert d'en différer le moment? Combien de troubles, combien de malheurs eussent été prévenus si les sacrifices consommés ici depuis trois mois eussent été plutôt un don du patriotisme! Montrons que nous voulons être citoyens, n'être que citoyens; que nous voulons véritablement nous rallier à l'unité nationale, ce vœu de la France entière. C'est là ce qui fera dire que le clergé a justifié par la grandeur de ses sacrifices, l'honneur qu'il eut autrefois d'être appelé le premier ordre de l'Etat. Enfin, c'est en cessant d'être un corps, éternel objet d'envie, que le clergé va devenir un assemblage de citoyens, objet d'une éternelle reconnaissance.

Je conclus donc à ce que le principe sur la propriété des biens ecclésiastiques soit consacré en ce moment; et, pour prévenir toute équivoque, à ce qu'il soit en conséquence décrété par l'Assemblée nationale, que la nation est le vrai propriétaire de ces biens, en ce sens qu'elle peut en disposer pour le plus grand bien public, à la charge par elle de conserver à chaque titulaire ce qui lui appartient réellement, et de faire acquitter dorénavant, de la manière qu'elle jugera la plus digne, les obligations véritables dont ces biens se trouvent chargés [1].

[1] *Opinion de M. l'évêque d'Autun sur la question des biens ecclésiastiques.* (Paris, Baudouin, in-8° de 14 p.).

La loi fut votée le 2 novembre. Cinq jours après, le 7, Talleyrand paraissait à la tribune. Le public fut étonné. Les déclarations conciliantes, qui remplissaient sa brochure alors dans toutes les mains, avaient pour contre-partie subite une motion de défiance. L'évêque d'Autun insistait pour qu'une police très exacte protégeât, dès maintenant, contre toutes les fraudes et toutes les destructions, l'intégrité des biens d'Eglise mis à la disposition de la nation; pour qu'on plaçât des scellés sur les chartriers, et qu'on dressât des inventaires. Plusieurs de ces précautions vexatoires, dont Cazalès et Maury parlèrent avec sévérité, furent écartées. Mais, on se demanda ce qui avait poussé l'évêque d'Autun à cette démonstration si contraire à ses habitudes et à son caractère; et on reconnut le système de bascule qu'il aimait.

*
* *

Quels qu'aient été ses mobiles, Talleyrand put croire, cette fois, qu'il avait dépassé la mesure, et manqué le but. Le personnage, dont l'effort tendait à se placer dans une sphère supérieure, à paraître comme un médiateur entre les partis, se trouva violemment rejeté à gauche. Ses derniers liens avec les amis de la cour, qu'il avait ménagés avec tant de soin, furent rompus; sa modération parut de la duplicité; et il prit désormais, dans l'opinion de la foule, cette physionomie de Janus à double visage, — ou, selon un mot de l'époque, de diable boiteux, — que Marie-Joseph Chénier peignit plus tard malicieusement :

L'adroit Maurice, en boitant avec grâce,
Aux plus dispos pouvant donner leçons,
A front d'airain unissant cœur de glace,
Fait, comme on dit, son thème en deux façons.
Dans le parti du pouvoir arbitraire,
Furtivement, il glisse un pied honteux;
L'autre est toujours dans le parti contraire,
Mais c'est le pied dont Maurice est boiteux.

Une effroyable tempête s'éleva, des rangs de la droite, contre l'évêque d'Autun. On pourrait dire que ce fut sa crise. Il devint la bête noire de tout un monde. Dans certains salons, on ne l'appelait plus que « le scélérat. » On répétait un mot du marquis de Travanet, fameux joueur de trictrac qui, en faisant sa partie, avait pris l'habitude de dire « la case de l'évêque d'Autun, » quand il voulait parler de la case du diable.

Protestations et libelles vont l'accabler; c'est un déluge. Quel-

ques-uns de ces écrits, qu'inspire un regret attristé, se bornent à une critique de ses idées, de son attitude politique, de son rôle à l'Assemblée [1]. Mais d'autres s'en prennent à ses mœurs privées, à sa vie de prêtre. Dans la *Confession de l'évêque d'Autun* [2], par exemple, il est censé faire, avec contrition, l'aveu de ses faiblesses : « J'ai mangé, lui fait-on dire, les biens de l'Eglise sans l'avoir servie; je me suis présenté au salaire sans avoir travaillé à la vigne du Seigneur; j'ai consumé en luxe, en fantaisies, en superfluités la totalité de mes revenus ecclésiastiques... Quelle inertie n'ai-je point à me reprocher! Je m'assujettissais tout au plus au bréviaire : encore! encore! les affaires, la digestion d'un dîner, le jeu, les plaisirs obtenaient souvent la préférence et faisaient remettre au lendemain... » Après quoi, le prélat repentant abandonne tous ses bénéfices jusqu'au plus petit, jusqu'au dernier, et il sollicite, pour y finir ses jours, une humble cure de village, où il se consacrera dans l'ombre « au culte divin, à l'instruction et à l'édification des fidèles, et aux soins pastoraux. » — Ailleurs, dans le *Dialogue entre M. l'évêque d'Autun et M. l'abbé Maury* [3], l'auteur place, sur les lèvres de Talleyrand, cette explication sans grandeur de sa ligne politique : « Je vois que les revenus qui me plaisaient le plus [dans ma charge] sont en danger; j'en fais à la nation un sacrifice qui, sans être méritoire, pourra le paraître, et me valoir une place au ministère. Voilà mon but! » — Quelquefois, ce sont des apostrophes furibondes, des injures sanglantes qui pleuvent sur lui. « Infâme prélat, écrit un pamphlétaire [4], la honte et le scandale du clergé, le rebut de la noblesse, l'opprobre des honnêtes gens, le plus bas, le plus vil, le plus méprisé des agioteurs. Perfide destructeur d'un ordre dont tu fus l'agent... Monstre d'ingratitude envers ton roi, qui t'a comblé des biens de ce corps, et que tu foules aux pieds, sans doute parce qu'il était un des plus fermes appuis du trône. Second Judas! tu l'as vendu à cette même nation juive à beaux deniers comptants, » etc. — Un autre, dans le *Précis de la vie de M. l'évêque d'Autun* [5], qui aura plusieurs édi-

[1] Ainsi, les *Observations réfléchies sur différentes motions de M. l'évêque d'Autun et sur la conduite de ses confrères dans l'Assemblée*, par Rougane, ancien curé d'Auvergne (In-8°, s. l , 1790).

[2] In-8°, s. l. n. d. — L'auteur anonyme présente une démonstration très serrée de la légitimité des biens de l'Eglise et du caractère inaliénable des bénéfices, dont les titulaires pourraient tout au plus distraire l'usufruit.

[3] In-8°, s. l. n. d.

[4] *La vérité à l'évêque d'Autun.* In-8° de 8 p, s. l. n. d.

[5] In-4° de 4 p. s. l. n. d. — Cette brochure fut réimprimée sous le titre de : *Précis de la vie du prélat d'Autun, digne ministre de la Fédération* (In-8° de 14 p. Paris, 1790).

tions, lui dénie tout talent, insiste sur ses mauvaises mœurs : « On l'a vu, dit-il, dans le costume le plus indécent, courir les promenades publiques, aller publiquement chez des courtisanes, dont la célébrité était aussi scandaleuse que leur vie. On l'a vu abandonner tous les devoirs de sa place pour courir en Bretagne à la suite d'une femme galante; aller à Longchamp avec cette même femme, pendant la semaine sainte...; » puis, il lui reproche, « l'agiotage le plus scandaleux, » il rappelle comment il fut nommé à un évêché; et c'est, continue-t-il, cet « homme sans morale, » ce « vil intrigant, » cet « avide agioteur, » qui a proposé à l'Assemblée nationale de saisir les biens ecclésiastiques parce que, possesseur de beaucoup d'actions de la Caisse d'escompte, il fallait, pour les sauver, « que les biens du clergé devinssent l'hypothèque de cette caisse usuraire. » Patron des Juifs, il est « plus digne, par son avarice sordide et par ses vices, d'être le rabbin de cette secte d'usuriers, que d'être le pontife de la religion de Jésus-Christ! »

Assailli par ce déchaînement de fureurs, d'insultes, d'outrages, Talleyrand ne parut pas un instant en être ému. Il se cuirassa dès lors, en face des attaques, de cette indifférence imperturbable et hautaine, qui a provoqué l'étonnement, et aussi l'envie, de tant d'hommes politiques. Au fond même, il pouvait se dire que ces prises à partie servaient son ambition. Les violences de la droite lui gagnaient la gauche. En un instant, elles changeaient cet homme d'ancien régime en un homme nouveau de la Révolution; elles lui faisaient pardonner son titre de grand seigneur et de prélat de cour. Plus les apostrophes des uns étaient injurieuses et menaçantes, plus les éloges des autres étaient affectés et compromettants. Dès le mois d'octobre, Mirabeau, qui était sans cesse en travail d'une combinaison ministérielle, le désignait pour les finances dans une note confidentielle : « La motion du clergé, écrivait-il, lui a conquis cette place où personne ne les servirait plus[1]. » D'autre part, le *Moniteur* du 10 novembre, faisant un historique de la discussion sur les biens du clergé, y insérait ces mots : « Ce fut un évêque qui osa porter le premier coup au colosse sacré : ce prélat, le plus jeune, le plus intrépide et le plus éclairé du collège ecclésiastique, était M. de Talleyrand-Périgord. »

Par sa motion du 10 octobre, Talleyrand avait donc assuré sa naturalisation révolutionnaire. L'aristocrate avait cessé d'être suspect. S'il put être ensuite adopté par tous les régimes, s'il put devenir ministre du Directoire, même sous Barras et les survivants

[1] *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, t. I, p. 411.

de la Terreur, il le dut à l'événement qui, dans le grand duel ouvert entre deux sociétés, l'avait jeté définitivement du côté de la Révolution.

*
* *

Difficile à Paris, la situation de Talleyrand ne devait-elle pas l'être davantage dans son diocèse? Que pensait le clergé d'Autun de son évêque-député[1]?

Les premiers actes révolutionnaires avaient brusquement agité dans le royaume les ferments de dissolution sociale qui, depuis longtemps, y couvaient. Après le 14 juillet, presque partout dans les provinces, l'autorité avait fléchi; et aussitôt, comme il arrive aux heures troubles, cette lie de la population qui se cache en temps normal, mendiants et rôdeurs de grands chemins, repris de justice, vagabonds, braconniers, déserteurs, tous les va-nu-pieds, tous les gens sans aveu, formés en bandes, conduits par quelques fortes têtes de village, avaient semé l'effroi dans les campagnes, pillant les maisons isolées, molestant les voyageurs, saccageant les moissons encore debout... Beaucoup de scènes de ce genre avaient eu le Mâconnais pour théâtre. A Autun même, quoique l'ordre eût jusque-là régné, les bourgeois avaient pu voir plus de soixante monastères et châteaux des environs flamber dans la nuit, à l'horizon. Le 29 juillet, des bandits avaient incendié ainsi le château de Sénozan, propriété du comte de Talleyrand-Périgord, le propre frère de l'évêque. La nuit du 4 août, dont on fit des récits magiques sous les toits des chaumières, l'annonce de l'abolition des droits féodaux, achevèrent de brouiller les cervelles paysannes, et l'anarchie fut accrue. C'est la guerre déclarée aux pigeons des colombiers, aux lièvres et aux perdrix, aux poissons des étangs, en attendant la guerre aux aristocrates. L'atmosphère est chargée de menaces.

Les prêtres de l'Autunois, élevés à l'école du grave M. de Marbœuf, avaient en général salué sans enthousiasme les nouveautés. Il ne semble pas cependant qu'ils aient eu, au premier abord, des sentiments hostiles pour la Révolution. Lorsque, au début d'août, une lettre parvint dans la ville, — lettre qu'avaient signée avec

[1] Les relations de Talleyrand avec son diocèse, pendant qu'il était à l'Assemblée constituante, ont été l'objet d'une intéressante étude de M. Paul Montarlot, *l'Episcopat de Talleyrand*, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, t. XXII, p. 83-156. Voyez aussi le livre très documenté de M. Anatole de Charmasse, *Jean-Louis Gouttes, évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire, et le culte catholique à Autun pendant la Révolution.* (In-8°, Autun, 1898.)

Talleyrand les autres députés du bailliage, — pour aviser les électeurs de la réunion des trois ordres, le conseil épiscopal consentit à ce qu'une procession générale eût lieu pour fêter l'événement; M. de Grandchamp bénit même un drapeau [1], et, bien que Monseigneur ne l'eût pas ordonné comme son confrère, l'évêque de Chalon-sur-Saône, un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté à la cathédrale.

La suppression sans indemnité des dîmes ecclésiastiques surprit et irrita les prêtres éduens. Ils ne protestèrent pas publiquement, ainsi que le firent les curés de plusieurs diocèses, et notamment leurs voisins, les curés du Nivernais [2]; mais ils gardèrent une rancune secrète à leur évêque qui, loin de combattre la mesure, y avait participé. Et voilà qu'ils apprenaient maintenant la séance du 10 octobre, le discours de Talleyrand : leur évêque et leur élu se faisant le promoteur de la saisie par la nation de tous les biens ecclésiastiques! Cette fois, leur émotion fut si forte qu'elle déborda.

Dès le 24 octobre, à peine la nouvelle connue, Messieurs du chapitre, convoqués « au son de la cloche, » s'assemblèrent à la cathédrale, afin d'examiner le projet de l'évêque. La délibération ne fut ni longue ni orageuse : aucune voix dissidente ne s'éleva parmi les chanoines. Aussitôt que le syndic leur eut donné lecture de la motion de Talleyrand, — « motion, se hâta-t-il d'ajouter, dictée sans doute par l'amour de la patrie, mais entièrement destructive de l'état ecclésiastique, dangereuse pour la religion et contraire aux règles de la justice, » — ils arrêtèrent à l'unanimité d'adresser une protestation au président de l'Assemblée nationale et aux agents généraux du clergé. Cette protestation, ils la rédigèrent sur l'heure. Elle est conçue en termes très mesurés, très dignes, très fermes.

Les chanoines, en restant pleins de déférence pour leur évêque, « en conservant tout le respect dû à sa dignité et tous les égards que méritent ses grands talents, » combattent, point par point, pied à pied, l'argumentation de son discours. Ils s'efforcent d'établir que le clergé, « corps politique, » est capable de posséder; qu'il n'y a pas de distinction subtile à invoquer entre les propriétaires ecclésiastiques et les autres propriétaires du royaume; que toute propriété est également « inviolable et sacrée »; que, dans la pensée des bienfaiteurs, les donations faites au clergé

[1] Registres du conseil épiscopal.

[2] *Motifs de la réclamation des curés du Nivernais contre le décret portant abolition de la dîme.* (In-8°.)

avaient autant pour but la subsistance de certaines personnes que l'accomplissement de certaines fonctions, et ils rappellent, en passant, les inoubliables services rendus au pays par les possesseurs ecclésiastiques : « Des contrées entières ne seraient encore que des déserts, si des corporations religieuses ne les avaient défrichées. » Ils s'indignent contre la prétention de réduire les ministres de la religion à l'état de « simples mercenaires ; » ils font valoir la lourde charge que seront pour l'Etat, dans l'avenir, les frais du culte, l'entretien des œuvres charitables et des fondations pieuses. Puis, revenant sur l'abolition des dîmes, qui, d'après eux, au lieu d'être « un fléau pour l'agriculture sont, de toutes les redevances, celles que le cultivateur paie avec le moins de peine, » ils se plaignent de la différence de traitement que les législateurs ont établie entre les dîmes ecclésiastiques et les dîmes laïques : les députés, qui ont souscrit à cette injustice, ont failli à leurs engagements, car ils avaient « fait serment de défendre la propriété, et de ne pas souffrir qu'il y fût donné la moindre atteinte. »

Avant de clore leur protestation, les chanoines d'Autun repoussent bien loin l'insinuation qu'ils pourraient n'être inspirés que par une basse avarice, par l'envie de se dérober aux charges publiques. « Si le projet annoncé, disent-ils, n'avait pour objet que des sacrifices pécuniaires imposés à chacun des individus qui composent le corps ecclésiastique, le chapitre d'Autun s'empresserait de disputer avec son évêque de désintéressement et de patriotisme pour venir promptement au secours de l'Etat, accablé sous le poids des besoins les plus pressants : mais il s'agit de rien moins que de dépouiller le clergé de tous ses biens, d'éteindre par là son existence civile et morale et, par une suite inévitable, de porter le coup le plus funeste à la religion. » Les ressources ne manquent pas à la nation, continue leur mémoire : « Qu'on détruise, à la bonne heure, des abus très réels dont l'Eglise elle-même gémit : ce partage si inégal des biens ecclésiastiques, qui accumule des richesses immenses sur une même tête, tandis que le plus grand nombre des ministres les plus utiles, les curés, végètent pour ainsi dire dans les liens d'une basse médiocrité. Que les impositions levées sur les peuples soient versées plus directement dans le trésor royal, et échappent à la voracité d'une foule de traitants... Qu'on mette des bornes à ce luxe dévorant, qui menace de précipiter l'Etat vers sa ruine. Que les métaux les plus précieux, l'or et l'argent, ne soient plus employés au faste des ameublements, à la puérilité des bijoux, à la vanité des ornements de toute espèce, et qu'ils ne puissent plus servir qu'à la fabrication des monnaies. Qu'on use enfin de toutes les ressources que présente un

royaume tel que la France, il ne sera plus nécessaire alors de commettre une injustice criante envers le clergé pour faire justice aux créanciers de l'Etat. »

Ayant soulagé leur cœur, les chanoines déclarent une dernière fois, que, « la matière mûrement délibérée..., ils réclament et protestent contre la motion faite par M. l'évêque à l'Assemblée nationale, le 10 octobre. » Et, au nom de ses confrères, le syndic signa[1].

Cette protestation, vite répandue dans le monde ecclésiastique d'Autun, y retentit profondément. Le chapitre de la cathédrale reçut des louanges presque unanimes. Les simples fidèles, aussi bien que les prêtres, approuvaient son initiative; de tous les côtés, des corps religieux lui envoyaient leurs adhésions : tels les chanoines de la collégiale de Notre-Dame, les curés de la ville, les religieux de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin, — à l'exception toutefois de dom Edme Michel, qui soutiendra dans le diocèse la constitution civile du clergé; — la dame abbesse de Saint-Andoche et ses religieuses au grand complet, les communautés de femmes de Saint-Jean le Grand, de Sainte-Ursule, de Sainte-Marie. Seuls, les cinq Génovéfains du couvent de Saint-Symphorien se tinrent à l'écart : mais, s'ils refusèrent de se prononcer contre l'évêque, ils ne voulurent pas davantage prendre parti pour lui.

Il y eut cependant une voix qui s'éleva dans le diocèse pour défendre Talleyrand, exalter ses vertus et célébrer ses œuvres. Ce fut celle d'un prêtre de campagne, l'abbé Poussard, curé de Saint-Aubin d'Ouroux. Ce curé, sans aucun doute, était une âme sensible, ardente et naïve : il avait dû lire beaucoup Jean-Jacques, et pleurer. On se l'imagine vivant à l'écart du monde, dans son petit presbytère villageois, à l'ombre de son clocher, son horizon borné par la haie d'un jardin, plein de rêves, et tout vibrant d'enthousiasme, quand il parcourait dans le *Moniteur* les discours de l'Assemblée. Il composa donc une brochure sous le titre de : *Réflexions et observations patriotico-ecclésiastiques sur des choses faites, à faire et non à faire par l'Assemblée nationale*, et voici en quels termes, attendris et lyriques, il s'y adresse à Talleyrand : « O mon évêque! c'est non seulement un devoir que je remplis, mais à un besoin que je satisfais, en vous disant que je ne puis qu'admirer dans vos diverses motions ce détachement des biens fragiles et périssables, qui va toujours de pair avec la soif la plus ardente des biens spirituels. Vous êtes, Monseigneur, un modèle

[1] *Délibération et réclamations de MM. les chanoines et chapitre de l'église cathédrale d'Autun du 24 octobre* 1789. (In-8°.)

que doit suivre tout pasteur, tout chrétien qui en a plus que le nom, et l'on peut assurer que, selon que l'on adhère plus ou moins aux opinions de Votre Grandeur, on se montre plus ou moins animé de cet esprit de zèle pour la gloire de son Dieu, de dévouement à la nation et à son roi, et de charité envers le prochain[1]... » — Si Talleyrand éprouva quelque ennui de la protestation du clergé d'Autun, il dut sourire lorsqu'il connut les pages de l'abbé Poussard.

Le chapitre de la cathédrale, après avoir joint à sa protestation les adhésions qui lui étaient venues, l'avait fait imprimer en hâte et l'avait envoyée à l'Assemblée nationale. Elle y arriva, quand la loi était déjà votée, le 11 novembre. Les députés lui firent le plus mauvais accueil; le même jour, ils avaient reçu une adresse de félicitations, signée par les prêtres de Dax, et un membre de la majorité prit bien soin d'opposer les sentiments patriotiques de ceux-ci aux idées arriérées des ecclésiastiques d'Autun.

Talleyrand, malgré cette manifestation spontanée de ses collègues, ne voulut pas rester sous le coup d'un blâme de ses électeurs. Tout en esquivant leur mandat, il avait le désir de garder leur confiance. Il écrivit sans retard une lettre explicative à ses chanoines. Il ne s'y montre aucunement fier de sa fameuse motion; il plaide plutôt les circonstances atténuantes; il cherche des excuses, des raisons pour faire croire qu'il ne s'est résigné au mal qu'afin d'éviter le pire :

Il n'est certainement, Messieurs, aucune considération particulière qui eût pu balancer un instant dans mon esprit la crainte de vous déplaire, car je n'ai point perdu et je ne perdrai jamais de vue les marques précieuses d'attachement que vous m'avez données. Mais aussi je ne connais rien au monde qui, dans l'Assemblée nationale, ait pu m'empêcher de dire et de professer hautement ce que, dans ma conscience la plus intime, je crois juste, vrai et nécessaire au bien public, car c'est l'objet du serment que j'ai prêté.

Vous dites que les biens ecclésiastiques sont spécialement consacrés aux choses saintes, au culte divin et à l'utilité de ses ministres. Je suis surpris que vous ayez oublié qu'ils le sont surtout au soulagement des pauvres. Eh bien, Messieurs, c'est dans toutes ces destinations que j'ai puisé l'idée de ma motion, car il faut le dire, elles sont en général bien mal remplies.

Puisque ces biens sont destinés à l'entretien des ministres de la religion, il faut que la plupart des ministres utiles soient dorénavant beaucoup mieux traités, et ils ne peuvent l'être qu'autant que

[1] Je cite ce passage d'après M. Montarlot, *op. cit.*, p. 107-108. Je n'ai pas pu trouver la brochure de l'abbé Poussard.

les biens de ceux qui sont moins utiles, ou qui ne le sont point du tout, seront versés sur eux.

Puisqu'ils sont destinés au soulagement des pauvres, ils le sont donc aussi à alléger les fardeaux qui pèsent sur le peuple, ils le sont à détourner les grandes calamités dont il est menacé. D'après cela, Messieurs, ne sommes-nous pas arrivés au moment où un grand sacrifice de la part du clergé était nécessaire? Vous ne l'ignorez pas, car c'est le cri de toute l'antiquité, dans de semblables moments, dans des moments bien moins fâcheux, les églises ont pu, elles ont dû se dépouiller de leurs richesses...

L'amélioration du sort des curés étant de première justice et universellement désirée, enfin la nation entière réclamant de grands secours dans ce moment de terrible détresse, concevez-vous un moyen d'échapper à l'opération que j'ai indiquée, ou à quelque autre à peu près semblable? Quant à moi, je ne le crois pas.

Mais la propriété? Sans doute, rien de plus sacré au monde. Mais d'abord les décrets sur les dîmes, bien antérieurs à ma motion, répondent à cette question. Mais de plus, nul d'entre vous n'ignore, Messieurs, que nous ne sommes véritablement que des administrateurs, et que nous n'avons individuellement un droit réel qu'à ce qui est réputé nécessaire à notre honnête subsistance; il est impossible d'éluder cette éternelle vérité. Vous savez aussi qu'un grand nombre de titres de bénéfices actuellement existants contrarient ouvertement et les vœux des fondateurs et l'utilité publique. Vous savez que tous les établissements particuliers sont nécessairement soumis à la volonté nationale, qui, dans tous les instants, a le droit de prononcer sur l'utilité ou le danger de leur conservation; or, ma motion n'est évidemment que la conséquence de ces principes. Je vois avec douleur, Messieurs, qu'elle vous ait si vivement affectés : puisqu'elle n'attaque que des abus, le chapitre d'Autun avoit moins que tout autre à en redouter les effets [1].

Tous ces beaux raisonnements touchèrent peu Messieurs du chapitre. Ils ne furent pas désarmés, moins encore convaincus. Ils ripostèrent, et leur lettre, respectueuse dans la forme, est amère en plus d'un passage et chargée de sous-entendus.

Monseigneur, commencent-ils, si vos efforts se fussent bornés à repousser les reproches d'ingratitude et d'abus de confiance vis-à-vis de vos commettants, nous garderions un noble silence, mais vous entreprenez de justifier les motifs qui ont dicté votre fatale motion;

[1] *M. de Talleyrand, évêque d'Autun, au chapitre de l'Eglise d'Autun.* (Sans date.)

ne point répondre semblerait les approuver; notre amour pour la vérité ne nous permet pas de la retenir captive.

Aussitôt, ils se montrent très renseignés sur les bruits qui circulent. Ils les repoussent, mais leur déférence affectée n'en est peut-être que plus blessante :

Vous débutez, Monseigneur, par invoquer le témoignage de votre conscience à laquelle vous avez obéi; nous en sommes édifiés. Nous rejetons avec horreur les imputations calomnieuses de vos ennemis qui vous peignent comme un transfuge de votre ordre, lié par des rapports de passions et d'intérêts aux esprits turbulents et pervers qui veulent, dans la ruine de l'Etat, entraîner celle de la religion, à laquelle ils ont voué une haine implacable. Ils vont même, vos détracteurs, jusqu'à vous supposer aux gages des traitants avides qui ont fait des spéculations impies sur les biens de l'Eglise, et qui, vous associant d'avance au partage de ses dépouilles, vous dédommagent avec usure des sacrifices personnels que vous faites en provoquant la spoliation du clergé : loin de nous ces odieux soupçons, injurieux à l'honneur de l'épiscopat que nous faisons une profession solennelle de respecter! Aussi, n'est-ce qu'au tribunal de cette même conscience, invoquée par vous, que nous allons discuter les motifs allégués dans votre lettre pour soutenir votre opinion.

Après cette entrée en matière, que le rappel de ces rumeurs hostiles, ou même infamantes, rendait volontairement pénible pour Talleyrand, les chanoines abordent toute une série de griefs. En tête, ils lui reprochent acrimonieusement d'avoir outrepassé son mandat et violé son serment :

Là, disent-ils, où finit le vœu des commettants, là finit le pouvoir du mandataire... Vous l'avez vous-même si bien senti, Monseigneur, que vous n'avez pas jugé vos pouvoirs suffisants pour la cession des privilèges de la Bourgogne, et que vous en avez sollicité de nouveaux. Les intérêts de la religion et du clergé seraient-ils donc moins importants à vos yeux, seraient-ils moins chers et moins sacrés pour vous? Relisez nos cahiers, Monseigneur, relisez ceux de toute la France, il n'en est pas un seul où le clergé n'offre le sacrifice généreux des privilèges pécuniaires, mais aussi il n'en est pas un seul qui ne consacre l'inviolable droit de la propriété. C'est donc aller directement contre le vœu de vos commettants, contre celui de la nation entière, que de voter l'abandon de nos propriétés, quand même il serait aussi juste, aussi nécessaire que vous voudriez le persuader : passe encore, Monseigneur, pour cette dernière qualification ; le glaive de la nécessité fut la seule excuse de nos faibles députés qui, dans la nuit du 4 août, ont

sacrifié la dîme sur l'autel de la peur... Mais pouvions-nous nous attendre à voir ériger en acte de justice un attentat contre le plus inaliénable des droits?...

Ils reprennent alors, avec abondance et vigueur, toute la discussion sur le caractère légitime de la propriété ecclésiastique, sur les intentions des donateurs, sur les charges, — telles qu'aumônes ou messes anniversaires pour le repos des âmes, — qui furent, à l'origine, attachées à ces biens; sur les besoins du culte, sur l'entretien des prêtres et des religieux, sur la vie des bonnes œuvres, sur les charités qui sont un si précieux apostolat... Çà et là, parmi les arguments entassés, quelques phrases se détachent, âpres et ironiques, où l'on sent jaillir la colère et le mépris : « Vos tendres sollicitudes, écrivent-ils, par exemple, se dirigent sur les agioteurs des fonds publics, sur les rentiers et les capitalistes, c'est sur eux que vous vous employez à verser les trésors des églises de France, dont ils alimenteront leur luxe indécent et leur dissipation en superfluités; tandis que nous, nous avions jusqu'ici la pieuse simplicité de croire cette substitution destinée aux pauvres habitants des villes et des campagnes, qui luttent continuellement contre les angoisses de la faim, du froid, de la misère la plus noire... » Ou bien encore ils raillent « la manie d'être des législateurs, soit en finances, soit en politique. » Le tout se termine par une page éloquente où, évoquant le noble et beau rôle qu'aurait pu jouer leur évêque si, au lieu de livrer les biens du clergé, il les eût défendus avec « les grands talents que la Providence lui a confiés, » les chanoines s'écrient : « Votre courage n'eût pas été ébranlé comme celui du vulgaire. Vous auriez triomphé des sophismes, de la mauvaise foi et de l'acharnement de vos ennemis : vous auriez encouru leur haine, mais elle est honorable, et le suffrage de tous les êtres pensants, religieux et vraiment patriotes, eût été votre douce récompense. Ah! Monseigneur, quelle belle occasion perdue pour votre gloire! Le serait-elle à jamais? Nous aimons à nous persuader le contraire. Pour réparer une grande erreur, il faut une grande énergie : c'est là notre espoir; le cœur peut sans faiblesse avouer les torts de l'esprit; c'est même une démarche grande, noble, héroïque, digne de la religion qui l'inspirerait, et votre chapitre, associé au triomphe de son généreux représentant, n'aurait jamais à regretter de lui avoir accordé sa confiance! [1] »

A cette lettre de son chapitre, Talleyrand ne répondit rien. Diplomate consommé, il sentait que le silence, en cette occurrence

[1] *Réponse à la lettre de M. l'évêque d'Autun.* (Sans date.)

épineuse, valait mieux que la plus ingénieuse des répliques. Il se disait peut-être ce que s'était dit un jour le cardinal de Richelieu, dans une passe difficile de sa carrière : « Il n'y a qu'à laisser faire le temps et à se consoler en cette attente. »

*
* *

Au milieu de l'indignation causée par l'affaire des biens du clergé, dans le fracas de la polémique, un acte épiscopal de Talleyrand semble avoir passé presque inaperçu : c'est un mandement du 12 octobre, où il « ordonne les prières des Quarante-Heures dans toutes les églises de son diocèse pour obtenir la cessation des troubles du royaume. »

L'évêque d'Autun n'avait pas écrit ce mandement de son propre mouvement. Six semaines plus tôt, le 2 septembre, affligé des maux de son peuple, Louis XVI avait demandé à tous les archevêques et évêques du royaume l'appui de leurs prières; il leur avait adressé, de Versailles, une lettre d'une belle inspiration de roi très chrétien. Jamais la vieille monarchie n'a parlé un plus noble langage qu'en ces jours où elle allait succomber, consacrée par le martyre. Avec une tristesse douce, sans plaintes ni récriminations, le monarque dépeint les troubles, les violences brutales, les révoltes qui, de tous côtés, désolent les provinces; puis il dit :

Averti par l'expérience des bornes de la sagesse humaine, je veux implorer publiquement le secours de la divine Providence, espérant que les vœux de tout un peuple toucheront un Dieu de bonté et attireront sur ce royaume les bénédictions dont il a tant besoin... Accompagnez ces prières des exhortations les plus pressantes; faites sentir au peuple, faites sentir à tous mes sujets que la prospérité de l'État, que le bonheur des particuliers, dépendent essentiellement de l'exacte observation des lois. La violence ne peut jouir qu'un moment de ses succès et de ses prospérités criminelles; on s'élève bientôt de toutes parts contre elle, et les hommes qui rompent le pacte social, ce fondement de la tranquillité publique, en reçoivent tôt ou tard la peine inévitable...

Ce que vous devez surtout rappeler à mes sujets, c'est qu'en rassemblant autour de moi les représentants de la nation, j'ai eu principalement à cœur d'adoucir le sort du peuple par toutes les dispositions qui me paraîtraient pouvoir se concilier avec les devoirs de la justice. Déjà, par un même esprit, les prélats, les seigneurs, les gentilshommes, les hommes riches de tout état, se disputent à l'envi les moyens de rendre le peuple plus heureux, et pour atteindre à ce but, ils offrent des sacrifices qu'on n'aurait pas eu le droit d'exiger d'eux. Exhortez

donc tous mes sujets à attendre avec tranquillité le succès de ces dispositions patriotiques; éloignez-les, détournez-les d'en troubler le cours par des insurrections propres à décourager tous les gens de bien. Que le peuple se confie à ma protection et à mon amour; quand tout le monde l'abandonnerait, je veillerais sur lui; mais jamais, dans aucun temps, il n'y a eu en sa faveur un concours plus général de volontés et d'affections de la part de tous les ordres de la société. Exhortez-le donc, au nom de la religion, à être reconnaissant et à montrer ce sentiment par son obéissance aux lois de la justice : avertissez, instruisez ce bon peuple des pièges des méchants, afin qu'il rejette loin de lui, comme des ennemis de la patrie, tous ceux qui voudraient l'induire à des actes de violence...

Après avoir ainsi témoigné de l'accord unanime et touchant pour améliorer le sort des humbles, après avoir rendu cet hommage à l'élan généreux du 4 août, le roi poursuit :

Jusqu'à l'époque prochaine où les affaires seront arrangées, tous mes sujets ont un égal intérêt au maintien de l'ordre : car la confusion entraîne la confusion et souvent alors la sagesse des hommes est impuissante pour remédier à la grandeur des maux, et pour arrêter le progrès des inimitiés et des défiances mutuelles. Je ferai pour le rétablissement de l'ordre dans les finances tous les abandons personnels qui seront jugés nécessaires ou convenables, car, non pas seulement aux dépens de la pompe ou des plaisirs du trône, qui, depuis quelque temps, se sont changés pour moi en amertumes, mais par de plus grands sacrifices, je voudrais pouvoir rendre à mes sujets le repos et le bonheur. Venez donc à mon aide, venez au secours de l'Etat par vos exhortations et par vos prières, je vous y invite avec instance, et je compte sur votre zèle et sur votre obéissance [1].

Quand on songe que ces déclarations si hautes et si sereines se faisaient entendre au milieu des fureurs de la Révolution, on ne peut pas ne pas sentir leur grandeur émouvante! Dans cette lettre admirable, qui fait d'avance penser au testament du 21 janvier, Louis XVI glisse cette réflexion mélancolique et profonde : « Comme les jouissances des riches sont bornées par les lois immuables de la Providence, souvent ils sont moins heureux que ceux dont la vie, occupée par le travail, se trouve à l'abri des passions. » Quelle vérité! Le prince qui l'a tirée de son cœur, déjà déchiré par l'angoisse, est celui dont les malheurs feront dire à l'auteur de *René* : « Les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que contenaient les yeux des rois. »

[1] *Lettre du roi aux archevêques et évêques de son royaume.*

A côté de la parole royale, le mandement de l'évêque d'Autun est pâle. Il répond bien peu à l'horreur tragique des journées d'Octobre qui s'étaient passées la veille; on voudrait une flétrissure plus sévère pour des crimes sans nom. Dans l'œuvre de Talleyrand, les considérations vagues abondent; l'enflure et la banalité, qui n'étaient pas dans son genre habituel, s'y donnent carrière : on croirait qu'il remplit une formalité bien plus qu'un devoir.

Ayant rendu l'hommage traditionnel à la religion, sans laquelle toutes les créations de l'esprit humain ne sont, dit-il, que des « édifices de sable, » l'évêque se livre, sur l'obéissance due aux lois, à des déclamations dont devait sourire intérieurement le politique sagace : « Donnez à l'envi l'exemple de l'obéissance aux lois et de la modération; rentrez dans vos paisibles demeures; retournez à vos travaux accoutumés : vous n'avez plus de sujets d'alarmes. La prudence et la valeur patriotique protègent votre repos : vos concitoyens forment autour de vous une armée invincible, un rempart impénétrable : le fantôme des erreurs a fui devant la justice; le colosse des abus est renversé; les deux plus formidables appuis du despotisme, la misère et la corruption, disparaissent pour jamais avec lui du milieu de nous; le prestige est dissipé; le patriotisme a démasqué l'imposture et enchaîné la perfidie. Une confiance sans réserve envers le père de la patrie et ses représentants présage et dispose le bonheur qu'elle espère de leurs efforts réunis; les dépositaires de l'autorité n'ont plus de pouvoir que pour faire le bien, » etc.

A cette tirade succède le conseil pressant aux fidèles de ne pas se dérober aux charges de l'Etat et de payer les impôts; puis une sorte d'invocation mystique à l'Eternel, toute bourrée de citations des Psaumes : « Votre fureur, ô mon Dieu, s'est enflammée contre les brebis de votre troupeau. Votre main nous repoussera-t-elle toujours? Ah! Seigneur, souvenez-vous d'une nation qui s'est donnée à vous dès son origine; ne perdez pas de vue l'alliance que vous avez faite avec elle; levez-vous pour défendre sa cause, c'est la vôtre que vous défendrez; il est temps que vous preniez en pitié l'infortunée Sion, parce que sa misère est à son comble; en vain le chef que vous lui avez donné ne voudrait régner que sur un peuple libre, auquel il a rendu tous ses droits, si vous ne daignez rétablir dans son sein le règne des mœurs et des lois, et, par elles, celui de votre paix et de la véritable liberté. Père universel de tous les êtres, daignez conserver au monarque qui nous gouverne l'esprit de justice qui lui fait repousser l'imposture et confondre la calomnie, pour juger votre peuple suivant votre loi, pour rendre justice aux pauvres d'entre le peuple et aux enfants des pauvres; daignez,

dans ces temps d'orage, soutenir son courage et sa fermeté; daignez maintenir son esprit et son cœur dans ses généreux desseins et ses résolutions patriotiques; la justice, la paix et l'abondance signaleront son règne; il sera plus puissant que jamais parce qu'il a délivré le pauvre qui n'avait plus aucun appui; il épargnera les pauvres, et il sera le salut de leurs âmes; il les rachètera de l'usure et les protégera contre la fraude et l'oppression; il vivra, il sera adoré de son peuple, il en sera loué sans cesse, et le nom de Sa Majesté sera béni à jamais. » — Le tout se termine par des prescriptions relatives aux prières des Quarante-Heures dans les églises et les chapelles d'Autun [1].

Ce mandement de Talleyrand fut, en 1789, sa dernière parole épiscopale, — on serait tenté de dire son chant du cygne si l'image du cygne ne rappelait trop l'archevêque de Cambrai, auquel l'évêque d'Autun ressembla si peu.

Dès ce moment, Talleyrand s'isole et se désintéresse de son diocèse. Il n'y intervient plus que par accident. Lorsque son conseil épiscopal, en face d'un cas difficile, le presse de prendre telle ou telle mesure, il ne répond pas, ou bien si, de guerre lasse, il se décide à écrire, c'est pour inviter ses vicaires généraux à se passer de lui. Avec les quatre-temps de décembre, le jour de l'ordination arriva : soit par tactique, soit par scrupule, — ou encore par bon goût, — il refusa de se prêter à cette cérémonie sainte. Il ne vint pas à Autun, et le supérieur du séminaire dut conduire trente-quatre jeunes clercs à Chalon-sur-Saône, pour que l'évêque, Mgr du Chilleau, leur conférât les ordres sacrés [2].

Emancipé de l'Eglise, Talleyrand l'était en fait; et peut-être entrevoyait-il déjà le but auquel il arrivera : être sécularisé en droit. Mais, avant de l'atteindre, il faudra encore, comme nous allons en raconter une partie, bien des bouleversements, bien des attentats, bien des métamorphoses, bien des scandales [3].

Bernard de Lacombe.

[1] *Mandement de Mgr l'évêque d'Autun, qui ordonne les prières des Quarante-Heures dans toutes les églises de son diocèse, pour obtenir la cessation des troubles du royaume.* (Autun, in-4°.)

[2] Registre du conseil épiscopal.

[3] J'ai reçu, à propos de mon premier article, plusieurs lettres intéressantes dont je remercie les auteurs. Je tiens en particulier à témoigner ma gratitude à M. Jadart, bibliothécaire de la ville de Reims, qui a bien voulu me communiquer un renseignement authentique et précis sur l'ordination sacerdotale de Talleyrand. Incorporé le 14 septembre 1779, en qualité de sous-diacre parisien, au diocèse de Reims, dont son oncle était alors archevêque, le futur évêque d'Autun reçut la prêtrise dans la chapelle de l'archevêché de Reims, le 18 décembre 1779, des mains de Mgr Louis-André de Grimaldi, évêque de Noyon, le même qui, plus tard, le sacra comme évêque.

LES PORTRAITS DE CARMONTELLE[1]

Carmontelle! sa réputation est singulièrement effacée de nos jours. Cependant on trouve encore en France, dans bien des bibliothèques de châteaux ou de vieilles demeures provinciales, des séries de volumes portant son nom comme indication d'auteur. Ce sont des *Proverbes dramatiques*, en huit volumes parus de 1768 à 1781; quatre tomes de *Théâtre de campagne*, édités en 1775; trois autres volumes de *Proverbes et Comédies posthumes*, qui n'ont vu le jour qu'en 1825; puis, à côté de ces œuvres dramatiques, des romans : *le Triomphe de l'Amour sur les mœurs du siècle* (1773), *le duc d'Arnay* (1776), *les Femmes*, roman dialogué. Les gens qui ont atteint la vieillesse se souviennent d'avoir entendu, dans leur enfance, leurs grands-parents parler des *Proverbes* de Carmontelle comme de compositions pleines d'agrément, ayant eu jadis un grand succès dans les salons. Mme de Genlis témoignait une réelle admiration pour le recueil de ces petites comédies et pour celui qui les avait inventées : « Je ne connais pas d'auteur, a-t-elle écrit, qui ait mieux peint le monde et le ton des gens qui le composent; sous ce rapport, ce recueil sera toujours précieux aux yeux de tous ceux qui veulent avoir une idée juste d'une partie de la société du dix-huitième siècle. »

Aujourd'hui, il faut le confesser, ces écrits, autrefois si goûtés, paraissent d'une lecture bien fade. Hélas! c'est la loi du temps pour tout ce qui n'est qu'aimable badinage d'esprit. Nos arrière-neveux porteront, vraisemblablement, dans un siècle, des jugements tout aussi sévères sur tant de modernes « proverbes », tant de « théâtres de campagne », auxquels nous prenons actuellement un très sincère plaisir.

Par bonheur pour sa mémoire, Carmontelle ne se contentait pas d'écrire : il dessinait aussi.

[1] *Chantilly, les Portraits de Carmontelle*, par F.-A. Gruyer, membre de l'Institut, conservateur du musée Condé. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1902. In-4° XIX-388 pages, avec 40 planches hors texte.

On connaît les vers de Musset à propos d'une esquisse peinte de Théophile Gautier :

Celui qui fit, je le présume,
Ce médaillon,
Avait un joli brin de plume
A son pinceau.

Avec une interversion, en accordant l'épithète louangeuse non pas à « sa plume », mais à « son joli brin de pinceau », l'idée du quatrain de Musset pourrait être appliquée à Carmontelle. « Doué d'une remarquable faculté d'observation, il faisait en se jouant et presque instantanément des portraits, la plupart de profil, qui laissaient souvent à désirer au point de vue de la correction, mais dont le dessin était spirituel, la couleur agréable, et qui donnaient à tel point l'impression de la vie, qu'après les avoir vus on ne les oubliait pas. »

Cette appréciation émane d'un de nos critiques et historiens de l'art les plus réputés, M. F.-A. Gruyer, membre de l'Institut, conservateur du musée Condé, qui vient de consacrer à Carmontelle et à ses portraits une publication aussi attrayante pour le fond que somptueuse par la forme.

Déjà, en 1763, Grimm écrivait : « M. de Carmontelle a fait, depuis plusieurs années, des recueils de portraits dessinés au crayon et lavés en couleurs et détrempe. Il a le talent de saisir singulièrement l'air, le maintien, l'esprit de la figure. Il m'arrive tous les jours de reconnaître dans le monde des gens que je n'ai jamais vus que dans ces recueils. Ces portraits de figures, tous en pied, se font en deux heures de temps, avec une facilité étonnante. Carmontelle est ainsi arrivé à avoir les portraits de toutes les femmes de Paris, de leur aveu. Ces recueils, qu'il augmente tous les jours, donnent aussi une idée de la variété des conditions des hommes et des femmes de tout état, depuis Monsieur le Dauphin jusqu'au frotteur de Saint-Cloud. »

Ces indications, très exactes et précises, permettent de pressentir tout l'extrême intérêt qu'offrent aujourd'hui pour nous, comme jadis pour les contemporains, les collections de portraits recueillis par Carmontelle.

Pour former ses recueils l'auteur des *Proverbes dramatiques* fut favorisé par les circonstances. Il ne devait cependant rien à la naissance. Ce nom sonore de « M. de Carmontelle », sous lequel on le connaissait, cachait l'origine la plus plébéienne. En réalité, il s'appelait simplement Louis Carrogis; il était fils d'un maître cordonnier, Philippe Carrogis, tenant boutique à Paris, au coin de

la rue du Cœur-Volant et de la rue des Quatre-Vents; et sa mère, Marie-Jeanne Eybelly, était elle-même la fille d'un autre maître cordonnier établi rue des Vieux-Augustins. Mais nul de ses contemporains ne paraît s'être préoccupé de cette question d'état civil. Pour démêler, il y a quelque trente ans, la vérité à cet égard, il a fallu toute la patience d'un fureteur émérite de vieilles archives, Jal, l'auteur du *Dictionnaire critique de géographie et d'histoire*.

On ne sait rien de la jeunesse ni de l'éducation de Louis Carrogis jusqu'au moment où, devenu pour toujours « M. de Carmontelle », il apparaît, en 1756, à l'âge de trente-neuf ans, accompagnant, à l'armée de Westphalie, M. de Pons-Saint-Maurice, gouverneur du duc de Chartres, qui commandait le régiment d'Orléans-dragons. C'était à l'époque de la guerre de Sept ans, et Carmontelle faisait campagne en qualité d'aide de camp de M. de Pons. Mais il n'avait rien d'un foudre de guerre. Tout son mérite militaire, s'il faut en croire un de ses amis qui fut le confident de ses dernières années, « se réduisait à relever des plans dans la dernière perfection, à découper savamment la dinde de son général et à dessiner les caricatures de toute la *dragonaille* de l'armée ».

Ce mot de *caricature*, employé dans ce passage, et qu'on lit encore ailleurs, à propos des portraits de Carmontelle, ne doit pas être pris dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Il ne s'agit pas de portraits traités en charge, exagérant le trait saillant d'une physionomie dans le but de produire un effet comique. Il faut entendre l'expression de « caricature » avec la signification que lui donnait encore Boutard en 1826, dans son *Dictionnaire des Arts du dessin :* « La *caricature* veut être faite avec facilité. Elle exige une connaissance générale des formes et du mécanisme de la figure, la prestesse de la main, l'esprit d'observation et une connaissance approfondie du caractère propre aux passions, de leur influence habituelle ou accidentelle sur le physique de l'homme. Ordinairement on l'exécute à main levée, au simple trait de crayon ou de plume, lavée au bistre et légèrement enluminée. » On pourrait croire que Boutard, en écrivant sa définition, s'inspirait des portraits mêmes de Carmontelle. En tout cas, ces portraits répondent, de la manière la plus complète, à toutes les conditions de ce programme.

Après la conclusion de la paix de 1763, Carmontelle, grâce à la protection de M. de Pons, entra dans la maison du premier prince du sang, le duc d'Orléans, Louis-Philippe, premier du nom (grand-père du roi Louis-Philippe), en qualité de lecteur de son fils, le duc de Chartres. Cette place n'assignait qu'un rang secondaire à son titulaire. Elle ne lui donnait pas le droit de manger avec les

princes, même quand ils résidaient à la campagne, à Villers-Cotterets; mais elle lui assurait le privilège de venir tous les jours faire soirée, en mangeant des glaces, avec le duc d'Orléans et toute sa cour. « Bientôt, a raconté Mme de Genlis, M. Carmontelle fut particulièrement distingué, non seulement du prince, mais de toutes les personnes aimables et spirituelles qui allaient à Villers-Cotterets; il avait beaucoup d'instruction, de la réserve sans embarras, une gaieté douce et piquante... Non seulement il écoutait la conversation, mais il y prenait part et toujours d'une manière intéressante : on aimait à causer avec lui, on désirait son suffrage... En outre, il avait des rapports directs avec tous ceux qui arrivaient à Villers-Cotterets; il faisait leur portrait, il en donnait parfois des copies, mais il gardait les originaux dont il formait la plus curieuse collection. »

Cette existence privilégiée se prolongea pour Carmontelle pendant vingt-deux ans, jusqu'à la mort du duc Louis-Philippe d'Orléans, en 1785, puis se continua encore quelques années au service du duc de Chartres, devenu à son tour duc d'Orléans. Jouissant d'une honnête aisance, non seulement lecteur, mais aussi ordonnateur des fêtes du duc d'Orléans, l'auteur des *Proverbes dramatiques* et le dessinateur des portraits se voyait recherché par le grand monde qui s'empressait de l'accueillir et s'efforçait de le posséder. Mais bientôt la Révolution éclatait, entraînant l'anéantissement de cet aimable milieu. Le ci-devant lecteur du duc de Chartres voyait la plupart de ses amis prendre le chemin de l'émigration pour éviter celui de la guillotine. D'autres de ses anciens modèles, parmi les plus grandes dames et les plus grands seigneurs, la duchesse de Gramont, la duchesse du Chatelet, la duchesse de Lauzun, la marquise du Plessis-Bellière, le duc d'Orléans lui-même, montaient sur l'échafaud, où les rejoignait aussi cette Saint-Amarant, également portraiturée jadis par Carmontelle, qui sut racheter les défaillances de sa vie passée en se montrant aussi héroïque, devant le supplice, que le furent les victimes les plus nobles et les plus pures.

Carmontelle, plus heureux, sut se faire oublier pendant la tourmente. S'il connut la gêne, il ne souffrit pas de la misère. Après que l'Empire eut succédé à la République, il termina paisiblement ses jours, installé rue Vivienne, 22, à Paris, où il s'éteignit le 26 décembre 1806, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Sans doute, cette fin de carrière dut être pour Carmontelle bien différente de l'existence brillante qu'il avait menée jadis, alors qu'il vivait à la cour des princes de la maison d'Orléans, à Villers-Cotterets, à Saint-Cloud, ou à Paris, au Palais-Royal. Mais il eut, du

moins, pour distraire sa solitude, l'amitié d'un autre survivant du régime disparu, un ancien officier, Jean-Pierre Richard, sieur de Lédans, ex-capitaine, proposé pour le grade de major, au régiment provincial de Senlis, chevalier de Saint-Louis, né à Mirecourt en Lorraine le 18 avril 1736, et retraité en 1779 après d'honorables services militaires. Comme Carmontelle, le chevalier de Lédans n'avait pas émigré à la Révolution. Il habitait rue de Richelieu, n° 21. Carmontelle, nous l'avons dit, demeurait dans le bas de la rue Vivienne. Lédans et Carmontelle se trouvaient donc alors vivre presque porte à porte. L'ancien capitaine au régiment de Senlis avait dix-neuf ans de moins que l'ex-lecteur du duc de Chartres; mais il avait fréquenté le même monde, connu Carmontelle aux temps de sa prospérité, connu également la plupart des personnages que Carmontelle avait dessinés. L'intimité s'établit donc, de la façon la plus naturelle, entre ces deux épaves du grand naufrage de l'ancienne société française. Le chevalier de Lédans s'intéressa tout spécialement à la série des portraits que Carmontelle avait sauvés à travers la tempête politique. Il recueillit, de la bouche de leur auteur, nombre de particularités à leur sujet et se trouva ainsi préparer les éléments d'un très utile catalogue, qu'il mit par écrit dans la suite, en y joignant des notes biographiques sur un grand nombre de personnages représentés.

Quelques semaines après la mort de Carmontelle, on annonça, pour le 17 avril 1807, la vente, par suite de décès, de ses « peintures à la gouache, à l'aquarelle et au transparent, etc. ». La collection des portraits y figurait en première ligne. Du vivant de l'auteur, un certain nombre de ces dessins s'était répandu dans le public. Ainsi Carmontelle lui-même en avait donné parfois au concierge du superbe jardin de Monceaux, appartenant à la famille d'Orléans, qui était une de ses promenades favorites et dont notre moderne parc Monceaux ne représente plus qu'un débris. Mais l'ensemble restant était encore extrêmement important, s'élevant environ à *sept cent cinquante* portraits. Le garde des Estampes de la Bibliothèque Impériale, Hugues-Adrien Joly, demanda au gouvernement d'acheter ces portraits pour la Bibliothèque, où ils trouveraient leur place naturelle à côté de la série déjà si considérable des portraits gravés. Par malheur, Hugues-Adrien Joly mourut sur ces entrefaites, et le projet d'acquisition de la collection par l'Etat fut abandonné.

Le chevalier de Lédans ne put se résoudre à voir se disperser les recueils auxquels il portait un si vif intérêt. Retraité sans fortune, il emprunta de l'argent et, avec cet argent, acquit à l'amiable les sept cent cinquante portraits. Il espérait pouvoir les revendre en

bloc au prince de Talleyrand. Cet espoir ne s'étant pas réalisé, Lédans dut se résigner à céder, au détail, un certain nombre de portraits « à ceux, dit-il lui-même, des membres de l'ancienne bonne compagnie qui avaient l'âme assez ouverte aux douces réminiscences de l'amitié ou de la parenté ». Une quinzaine de personnes de qualité de la vieille cour vinrent ainsi prendre, chez lui, « qui son grand-père, qui son oncle, qui sa cousine..., et qui sa douce amie ». Ce sacrifice fait, Lédans dressa avec grand soin le catalogue de ce qui lui restait. Il possédait encore cinq cent trente dessins, donnant, à cause des groupes réunissant plusieurs personnages, un total de six cent trente-cinq portraits.

Lédans mourut en 1816. A sa vente posthume, tous les portraits de Carmontelle, qu'il avait si soigneusement conservés, furent achetés par Pierre de La Mésangère, le directeur du *Journal des Dames et des Modes*, si connu de tous les curieux qui se sont occupés des questions de costume et d'ameublement pour le début du dix-neuvième siècle. La Mésangère continua, relativement aux portraits de Carmontelle, ce qu'avait commencé Lédans. Il acheva de classer les dessins, les fit monter dans des passe-partout, et écrivit au bas de chacun d'eux, en s'aidant du catalogue manuscrit de Lédans, les noms des personnages représentés.

La Mésangère mourut à son tour le 25 février 1831. Sa vente eut lieu le 18 juillet suivant, et l'on y vit figurer, sous le n° 304 du catalogue, la collection des portraits de Carmontelle, comprenant alors cinq cent vingt portraits en quatre cent quarante dessins. On peut s'étonner que le gouvernement français n'ait pas repris à ce moment le projet d'une acquisition de la collection pour l'Etat. Le souverain qui régnait, le roi Louis-Philippe, n'était autre que le fils de ce duc de Chartres dont Carmontelle avait été si longtemps lecteur. Lui-même, dans sa jeunesse, avait certainement connu Carmontelle; la collection renfermait des portraits de plusieurs membres de sa famille; enfin, quelques années plus tard, la création du musée de Versailles devait montrer combien lui était chère la pensée de grouper des œuvres d'art ayant un caractère historique. Quoi qu'il en soit, la vente de La Mésangère eut un résultat fâcheux par rapport à notre pays. Ce furent des étrangers, les Duff Gordon Duff, qui se firent adjuger les portraits de Carmontelle; après quoi ils les emportèrent en Ecosse, dans le comté de Bauff.

Cet exil des portraits de Carmontelle en région lointaine les fit à peu près oublier des compatriotes de l'artiste. Par bonheur, le grand amateur si éclairé et si généreux, qu'était, en même temps que grand patriote, grand soldat et grand écrivain, Mgr le duc d'Aumale, eut connaissance de la collection enfouie en Ecosse. Par

l'intermédiaire de MM. Colnaghi, de Londres, il put arriver à l'acquérir, au mois de mars 1877. La rançon dut être chèrement payée. Ce n'est que contre la somme de 112,500 francs (4,500 livres sterlings) que le major Lachlan Duff Gordon Duff, de Drummuir, Keith, consentit à s'en dessaisir; mais le recueil avait, pour le Prince, la valeur d'un souvenir de famille, et nulle part il ne pouvait être mieux placé que dans ce musée Condé où, grâce à M. le duc d'Aumale, il se trouve pour toujours à l'abri de nouvelles aventures.

Indépendamment de cette série ayant passé de Carmontelle à Lédans, de Lédans à La Mésangère, et de La Mésangère aux Duff, M. le duc d'Aumale eut l'occasion de recueillir ou d'acheter encore d'autres portraits de Carmontelle, notamment plusieurs de ceux qui avaient été donnés par l'artiste au concierge de Monceaux. Il porta ainsi le nombre des dessins de Carmontelle, conservés aujourd'hui au château de Chantilly, à quatre cent quatre-vingt-quatre, comprenant cinq cent soixante et un portraits.

Une pareille collection méritait d'être mise en lumière, en étant, en même temps, rendue plus facilement accessible aux recherches des érudits.

Pour accomplir cette tâche, nul n'était plus qualifié que M. F.-A. Gruyer, l'un des éminents conservateurs du musée Condé. On sait avec quelle supériorité, dans ses études déjà anciennes sur Raphaël et sur les Clouet, M. Gruyer s'est occupé des questions de portraits historiques. Depuis quelques années, les trésors d'art de Chantilly ont attiré à leur tour toute son attention et sont devenus l'objet de ses travaux. Il a consacré deux superbes volumes, dont nous avons eu nous-même la bonne fortune de présenter naguère le premier aux lecteurs du *Correspondant*, à décrire les merveilles conservées à Chantilly en fait de tableaux. Dans un troisième volume, il a fait ressortir la valeur capitale des miniatures, dites les « Quarante Fouquet » provenant du livre d'heures d'Etienne Chevalier. *Les Portraits de Carmontelle* font suite à la même série.

Sans doute, la distance est grande des miniatures de Jean Fouquet aux portraits de Carmontelle. Sans parler de l'immense disproportion du talent chez les deux artistes, il y a entre leurs créations toute la différence d'aspect extérieur et de sentiment intellectuel qui sépare le peuple du quinzième siècle, si grave, si croyant, si simple dans ses goûts, et comme un peu attristé par le souvenir encore récent des atroces misères de la guerre de Cent ans, et cette joyeuse, brillante et sceptique société du temps des dernières années de Louis XV, toute heureuse de vivre, où la Cour et la Ville faisaient assaut, à l'envi, de grâce et d'esprit. Mais, entre

ces deux séries d'images, d'époques et d'apparences si opposées, il y a cependant un caractère commun; c'est le caractère d'être essentiellement françaises. Toute la vieille France du dix-huitième siècle réapparaît à nos yeux, avec les princes, les courtisans, les grandes dames, les officiers, les financiers, les personnes de condition plus humble, jusqu'aux jolies femmes qui n'ont pour elles que leur beauté et aux simples paysannes, dont Carmontelle a su si finement reproduire l'aspect pris sur le vif; de même que toute la France du temps de Charles VII et de Louis XI est évoquée pour nous par ces magistrats, ces hommes d'armes, ces bons bourgeois de Paris ou de Tours, ces actives ménagères, que Fouquet fait sans cesse intervenir comme acteurs dans ses compositions, où le décor même est souvent formé de quelques-uns des plus beaux édifices de notre moyen âge français : Notre-Dame, la Sainte Chapelle, le Donjon de Vincennes, etc. Passer de Fouquet à Carmontelle était bien fait pour séduire un esprit tel que celui de M. Gruyer.

Le fond de la publication sur les *Portraits de Carmontelle* consiste dans la liste des personnages représentés, énumérés suivant un ordre méthodique qui comprend quatorze chapitres : princes du sang et princesses de la maison royale de France; princes et princesses appartenant à des maisons souveraines étrangères à la France; personnages appartenant à la maison du roi; personnages appartenant à la maison d'Orléans; personnages appartenant à la maison des princes... et, plus loin : savants, philosophes, hommes de lettres; compositeurs de musique, virtuoses, acteurs et actrices, etc. Mais cette énumération n'a rien de la sécheresse d'un vulgaire catalogue. Le conservateur du musée Condé, en quelques traits incisifs, en s'appuyant sur des informations très étendues et toujours puisées aux meilleures sources, fait revivre par sa plume tout ce monde si divers qui a posé devant Carmontelle. Ses notices sur chacun des modèles de l'artiste abondent en mots spirituels, en anecdotes piquantes. Voici le comte de Croix, que la reine appelait *l'invalide de Cythère :* « Un mauvais plaisant disait que le vieux comte de Croix ressemblait comme deux gouttes d'eau à un homme de qualité empaillé. »

Voici Moncrif, dont la candidature à l'Académie, alors qu'il était secrétaire du comte de Clermont, fit naître tant d'épigrammes :

Si vous ne choisissez Moncrif,
Clermont vous montrera la griffe;
Mais quand Moncrif sera reçu,
Apollon montrera le ...

Puis Mme de Boisandré : « C'était une femme de mœurs très

austères, ce qui n'était point du tout la mode dans ce temps-là. » L'abbé Legendre, conseiller à la grand-chambre,

Qui siégeait à table
Mieux qu'au jubé;

et bien d'autres encore.

Le livre de M. Gruyer ne se borne pas à décrire les portraits de Carmontelle. Il contient d'excellentes reproductions de quarante de ces dessins. Nous pouvons ainsi contempler, sans avoir besoin d'aller voir les originaux à Chantilly : le Dauphin, fils de Louis XV, le duc de Chartres, depuis Philippe-Egalité, le prince de Condé, le baron de Besenval, le maréchal d'Estrées, le marquis de Gontaut-Saint-Blancard, la vidame d'Amiens, la comtesse d'Egmont, fille du maréchal de Richelieu, si célèbre par sa beauté, la présidente de Lamoignon, etc.

De toutes ces reproductions, les plus intéressantes sont celles qui nous donnent des portraits d'artistes ou de littérateurs. Il convient de citer, en première ligne, le portrait de Carmontelle en personne, qui s'est représenté lui-même en train de peindre à l'aquarelle sur un de ses albums. Un autre dessin de cette catégorie est justement célèbre et a été reproduit déjà par la gravure à diverses reprises; il nous montre Mozart, tout enfant, donnant un concert avec son père et sa sœur. Ce joli tableau trouve, en quelque sorte, son pendant dans une autre page, également très agréable d'aspect, où l'on voit cinq des plus célèbres virtuoses français de l'époque, MM. Duport, Vachon, Rodolphe, Provers et Vernier, exécutant un morceau de musique d'ensemble.

Mentionnons encore Sénac de Meilhan, Bachaumont, le courageux et infortuné Bailly, Rameau, l'écrivain anglais Laurence Sterne, qui a donné à Carmontelle l'occasion d'exécuter un de ses portraits les plus caractéristiques, Sophie Arnould, la célèbre cantatrice de l'Opéra, l'acteur Garrick, dont Carmontelle, par un artifice ingénieux, a montré les deux côtés du talent dramatique, tantôt tragique, tantôt comique.

Arrêtons-nous enfin, pour finir, sur le délicat portrait de Mlle de Lespinasse, peinte en 1760, à l'âge de vingt-huit ans. On sait qu'elle mourut de l'amour qu'elle ressentait pour l'insensible Guibert. — « Mon ami, lui écrivait-elle, je vous aime comme il faut aimer, avec folie, transport et désespoir. » — L'ancien lecteur du duc de Chartres a tracé avec un soin particulier cette image d'une nature trop frêle pour pouvoir résister au feu de l'âme la plus ardente et de l'imagination la plus inflammable.

Après avoir parcouru des yeux cette série de reproductions, après avoir lu les descriptions minutieuses des autres dessins par M. Gruyer, on se sent entraîné à partager l'opinion de Mme de Genlis sur Carmontelle, à condition toutefois de transporter aux dessins sortis de son crayon l'application de ce que Mme de Genlis ne disait que de ses écrits. En présence du livre de M. Gruyer, on n'hésitera pas à répéter les termes de ce jugement, que nous avons déjà cité en débutant : « Ce recueil sera toujours précieux aux yeux de tous ceux qui veulent avoir une idée juste d'une partie de la société du dix-huitième siècle. »

Avant de quitter Carmontelle et l'entourage charmant au milieu duquel il a vécu, qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes de formuler un vœu. Ce que Carmontelle avait exécuté pour la fin du règne de Louis XV, un Français l'a répété pour le milieu du dix-neuvième siècle. Ce n'était pas, comme le lecteur du duc de Chartres, un homme d'humble condition, contraint de devoir tout à lui-même; c'était, au contraire, un grand seigneur de naissance, dont le nom est resté comme un symbole de la distinction aristocratique et de l'élégance la plus raffinée, le fameux comte d'Orsay, si célèbre en France et en Angleterre du temps de Louis-Philippe. Le comte d'Orsay, lui aussi, avait formé un recueil de portraits de ses contemporains dessinés de sa main. Au point de vue de l'habileté technique, le noble comte est resté fort au-dessous du fils du cordonnier Carrogis. Mais les deux recueils n'en présentent pas moins, à quelques lustres de distance, des analogies qui s'étendent jusqu'aux procédés de facture. C'est ainsi que le comte d'Orsay, tout comme Carmontelle, ne représentait presque jamais ses modèles que vus de profil.

Le très curieux recueil de portraits du comte d'Orsay se trouvait, il y a quelques années, en Angleterre, dans ce même Royaume-Uni qui a gardé aussi, de 1831 à 1877, la collection de de Lédans et de La Mésangère. Son détenteur semblait disposé à le vendre. Ne serait-ce pas là une intéressante acquisition pour Chantilly? Et ne peut-on point souhaiter que l'Institut de France, suivant l'exemple de l'illustre fondateur du musée Condé, parvienne à ramener à son tour le recueil des dessins du comte d'Orsay dans la patrie de leur auteur, pour l'y fixer à jamais, en faisant, à l'égard de ce recueil, ce que tous ceux qui goûtent, qui aiment, qui étudient notre dix-huitième siècle français, doivent être si reconnaissants à M. le duc d'Aumale d'avoir fait pour les portraits de Carmontelle?

Paul Durrieu.

FEMME DE GÉNÉRAL[1]

VI

Le mariage ne fut pas pour Marguerite l'entrée brusque dans un monde nouveau. Aux yeux de ceux qui voyaient les choses de loin, c'était une fille pauvre qui devenait riche du jour au lendemain et qui laissait une vie modeste et gênée pour l'aisance et le luxe. La réalité était assez différente. Marguerite n'avait à éprouver ni éblouissement ni dépaysement : elle continuait, une fois mariée, le genre d'existence dont elle avait fait l'essai pendant toute l'année précédente. Aussi, lorsque après un mois de voyage en Italie M. et Mme Duprat revinrent à la Fère, Marguerite crut dès le premier jour se trouver chez elle.

Duprat ne voulait pas se donner les airs d'un mari tyrannique et ombrageux. Il savait que les distractions que sa jeune femme avait trouvées, grâce à lui et à sa sœur, avaient été pour quelque chose dans la sympathie qui avait rendu son mariage possible. Il jugea donc qu'il serait tout à fait dans son tort s'il n'autorisait et n'encourageait Marguerite à s'amuser. Il s'ingéniait lui-même à découvrir des occasions de distraire sa jeune femme, et comme le monde militaire était toujours invité, en tout ou en partie, à prendre part aux fêtes organisées pour Mme la Générale, on commençait à trouver que la Fère valait mieux que sa réputation, et que l'on y jouissait au moins d'autant de plaisirs que dans des garnisons plus renommées. Pourtant, ce que le général préférait aux soirées, aux parties de tennis, aux pique-niques, où il avait le bon esprit de se montrer aussi gai qu'un autre, c'étaient les promenades à cheval qu'il faisait régulièrement avec sa femme, parce que, là, il l'avait toute pour lui, au lieu d'être obligé de la partager avec ses invités.

Quelque temps après leur retour, Duprat commença une troisième série de visites pour présenter la générale aux dames de la

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet 1902.

garnison. Ç'aurait été une corvée pour tout le monde; ce n'en était pas une pour Marguerite, qui n'était pas fâchée de promener des toilettes plus élégantes et plus riches que toutes celles qu'elle avait portées jusque-là, et qui avait de plus la candeur d'espérer que, dans cette rapide revue, elle distinguerait quelques jeunes femmes dont elle pourrait se faire des amies. Elle s'aperçut assez vite que c'était une illusion.

Elle fut tout de suite frappée par le changement de ton et de manières des personnes qu'elle connaissait déjà. Elle se permit de leur en faire la remarque en les invitant à plus d'abandon. On eut l'air de lui en savoir gré comme d'une preuve d'amabilité et de bon goût; mais le ton et les manières ne changèrent pas pour cela; on gardait, quoi qu'elle fît, un je ne sais quoi de guindé et d'apprêté où l'on sentait avant tout le désir de ne la froisser et de ne lui déplaire en rien. Il y a, dans la hiérarchie militaire, quelque chose de si rigide et de si absolu que les officiers et leurs femmes ne peuvent s'empêcher, même dans les relations ordinaires de la vie, de songer aux questions de grade et de préséance. Les jeunes femmes, les jeunes filles même qui avaient patiné, dansé, joué au tennis avec Marguerite, qui l'avaient traitée comme une amie et une égale, voyaient maintenant en elle Mme la Générale et auraient considéré comme un manque de tact de l'oublier lorsqu'elles lui parlaient.

Celles qui étaient de son âge, et avec qui elle aurait été heureuse de se lier, étaient femmes de capitaines ou de lieutenants; les autres, qui n'étaient pas mariées, filles de commandants ou de colonels, n'espéraient pas un mari qui eût plus de deux ou trois galons, et les unes et les autres, hypnotisées par les étoiles de Duprat, ne pouvaient, malgré les avances de Marguerite, s'humaniser avec elles jusqu'à la familiarité. Quant à celles qui, par le grade de leurs maris, se trouvaient plus rapprochées de Mme Duprat, leur âge les éloignait d'elle et les désignait plutôt pour le rôle de protectrices et de chaperons que pour celui d'amies. Marguerite sentait en particulier, dans l'attitude des deux colonelles vis-à-vis d'elle, une certaine aigreur, cachée sous le miel des compliments et des prévenances. L'une et l'autre, tout en s'inclinant devant la jeune femme, laissaient percer une pointe de dépit et d'humiliation d'être obligées de céder le pas à une nouvelle venue, qui n'avait obtenu un avancement aussi scandaleux que hors rang et à la faveur.

Celles qui se montraient le plus dégagées du préjugé ordinaire n'étaient pas toujours celles que Marguerite aurait préférées. La commandante Josset était une petite femme maigre et sèche à qui les uns attribuaient cinquante ans, d'après sa figure fanée, et les autres trente, à en juger d'après son allure preste et son ardeur

infatigable à danser. Son mari, surnommé Eugène, de la façon dont la commandante l'appelait en public, ou d'Artagnan à cause de ses longues moustaches flottantes, était un soldat de fortune, brave comme son épée et qui avait de fort beaux états de service. Mais il était condamné à rester commandant par son manque d'instruction et ses manières soldatesques. Sa femme le savait et en était désolée. Aussi essayait-elle de s'en venger en étalant à tout propos les parentés illustres dont elle était fière : mon oncle le général, mon cousin le colonel, mon grand-père l'amiral, mon grand-oncle l'intendant, etc... Elle n'y manqua pas le jour de la visite des Duprat, et Marguerite, en sortant de chez elle, déclara en riant à son mari qu'elle se sentait honteuse d'être Mme la Générale, alors qu'une femme aussi bien apparentée n'était que Mme la Commandante.

Un instant, Marguerite pensa trouver ce qu'elle cherchait dans Mme de Précourt, dont elle avait remarqué dans la rue les allures craintives de chien battu. Quand ils se présentèrent chez elle, ils trouvèrent la porte fermée et ils allaient se contenter de déposer leurs cartes lorsque, de l'intérieur, ils entendirent une voix qui leur demanda qui ils étaient.

— Le général et sa femme, répondit Duprat.

— Ah! reprit la voix qui semblait à la fois étonnée et confuse, je suis désolée, vraiment désolée; le commandant est sorti en emportant la clé... par mégarde... Je suis renfermée, je ne puis pas vous ouvrir. Je suis absolument désolée.

Duprat affirma qu'ils étaient désolés, eux aussi, et promit qu'ils reviendraient. Tout en s'éloignant, il racontait à Marguerite qu'il avait déjà entendu dire que le commandant de Précourt était terriblement jaloux et enfermait sa femme pour être sûr qu'elle ne sortirait pas pendant son absence.

Marguerite, attendrie, plaignait la prisonnière.

— La pauvre femme, c'est épouvantable! Il faudra que j'aille la voir souvent pour la consoler...

— Vous ferez comme vous voudrez, ma chère amie. Je dois vous dire cependant que Mme de Précourt est certainement très à plaindre... Mais enfin... le commandant... On prétend qu'il a beau fermer la porte...

A ce moment même, le beau Paynel passait de l'autre côté de la rue. Lorsqu'il les salua, Duprat lança de son côté un coup d'œil significatif. Marguerite le comprit et ne parla plus de devenir l'amie de Mme de Précourt.

La seule amie possible, c'était Marcelle. Seule, elle était restée la même, avec plus de tendresse que légitimait leur titre de sœurs. Marguerite pouvait trouver dans les filles et les femmes d'officiers

d'agréables compagnes de plaisir; mais elle ne devait chercher que dans sa maison celle avec qui elle pourrait causer à cœur ouvert, à qui elle se sentirait l'envie de confier ses peines et ses joies. Déjà elle se disait avec un peu d'inquiétude qu'il y aurait pour elle un bien grand vide le jour où Marcelle se marierait, et, par un égoïsme instinctif, elle souhaitait que la date en fût aussi reculée que possible.

Quant à Duprat, il était le modèle des maris, n'ayant pas cessé un seul jour de se faire pardonner son âge par sa bonté. On sut bien vite quel empire sa femme avait sur lui, même lorsqu'il s'agissait d'affaires dépassant un peu sa compétence, et l'on s'habitua, quand on voulait obtenir quelque chose de lui, à s'adresser d'abord à Mme la Générale.

Elle, qui se rendait compte de son pouvoir, songea à en profiter en faveur de Pierre. Il lui semblait qu'elle atténuerait ses torts envers lui si, d'une manière ou d'une autre, elle essayait de lui rendre service. Elle dit à Duprat ce que c'était que Pierre, son intelligence, son désir d'arriver. La seule chose qu'elle ne lui dit pas, c'était l'amour que Pierre avait éprouvé pour elle et auquel elle n'avait pas été insensible. Elle aurait voulu oublier qu'elle eût ressenti pour lui autre chose que de l'amitié, et elle s'efforçait d'effacer un souvenir qui l'humiliait. Duprat, qui ne se doutait de rien, se rappelait très bien le jeune sous-officier qu'il avait sauvé, et, une fois passée la première colère causée par la faute commise en quittant sa garnison, il gardait pour lui la sympathie qui est si naturelle à l'égard d'un obligé. Il ne trouva rien d'extraordinaire à la démarche de Marguerite, promit de s'occuper de Pierre et de veiller à ce qu'il fût bien noté de son colonel, de manière à le faire entrer le plus vite possible à l'Ecole de Versailles.

Si Marguerite remarqua tout de suite un changement dans les manières d'être des femmes à son égard, il ne lui fallut pas beaucoup plus de temps pour noter dans les façons des hommes une modification tout aussi frappante, mais d'un autre ordre. De tout temps, il a été admis qu'un officier, soucieux de son avenir, doit faire la cour à la femme de son général. Dans le cas particulier, l'âge et le charme de Marguerite rendaient la tâche des plus agréables, et tous les célibataires, quelques hommes mariés même, du 17e et du 29e, s'y livraient avec un zèle digne de touséloges.

Marguerite en était à la fois scandalisée et amusée et elle en parlait quelquefois à Duprat qui ne faisait qu'en rire. Du reste, si naïve qu'elle fût encore, elle se rendait bien compte, à certaines intonations, à certains arrêts brusques, à des façons de parler et d'agir, dont elle devinait l'intention, sans pouvoir l'expliquer, que rien de tout cela n'était sérieux et qu'aucun de ses admirateurs

ne songeait à pousser l'aventure à fond. On voulait se faire bien venir de la générale, se donner des airs conquérants aux yeux de la galerie; on pouvait au besoin aller jusqu'à certains mots un peu vifs qui amusent les femmes, mais c'était tout. A dépasser une limite que l'on se fixait à l'avance, on eût risqué d'indisposer le général et de compromettre tout le résultat d'une stratégie savante. Aussi les uns et les autres avaient soin de se tenir toujours sur la défensive, et Duprat, qui savait qu'il s'agissait là d'une petite guerre où il n'y a ni morts ni blessés, ne se mettait pas martel en tête et en prenait seulement prétexte pour taquiner sa femme de temps en temps.

Cependant, au milieu de tous ces soupirants platoniques, elle en distingua un qui lui parut plus sérieux : c'était Randal. En se rappelant plusieurs incidents qui avaient précédé son mariage, elle comprenait que son amour datait d'alors. Il ne s'était pas déclaré, peut-être par ignorance, par timidité, peut-être parce qu'il croyait avoir le temps devant lui et qu'il ne se devinait pas un rival. Depuis, le fait seul du mariage de Marguerite n'avait pas suffi à étouffer ses sentiments et il les laissait éclater d'une façon gauche, presque involontaire, qui touchait et affligeait en même temps celle qui en était l'objet. Elle le devinait bon, honnête, digne d'être aimé, et elle regrettait de le voir s'attarder dans une espérance impossible qui ne pouvait lui causer que du chagrin.

Son tourment redoubla lorsqu'elle s'aperçut d'une méprise dont Marcelle était la victime. Pour se rapprocher de Marguerite, pour avoir quelqu'un avec qui parler d'elle, Randal s'était montré empressé auprès de la jeune fille, et celle-ci, qui avait autrefois repoussé des soupirants qui s'adressaient à elle, avait donné son cœur à celui qui en aimait une autre. Elle s'était d'abord naïvement abandonnée à l'amour, puis, à quelques indices, à des réticences de la part de Randal, elle avait cru deviner qu'elle se trompait, et maintenant, désemparée, ne sachant que croire, elle n'osait confier à personne, pas même à sa belle-sœur, sa déception.

Marguerite, de son côté, se demandait ce qu'elle devait faire. Parler à Duprat? Amener Marcelle à se confesser? Sermonner Randal? En tout cas, il lui semblait cruel de voir désunis deux cœurs si bien faits pour s'entendre, surtout lorsqu'elle était la cause, bien innocente sans doute, mais enfin la cause de ce malentendu.

Le mariage du général semblait avoir été un exemple que s'empressaient de suivre plusieurs officiers de la garnison. Il y en avait deux ou trois dont on parlait à mots couverts : un était officiel et même proche, c'était celui d'Ageron. Mlle Bouret, l'héritière de Compiègne, s'était enfin décidée à faire un choix.

Elle s'était laissée charmer par le silence célèbre du capitaine qui, cette fois du moins, pouvait être taxé de profondeur. Au milieu de tous ces danseurs papillonnant, caquetant, désireux de faire briller à ses yeux leur esprit comme leurs galons, celui-là l'avait intéressée qui ne disait rien, ou presque rien, seulement les mots indispensables pour inviter et remercier. Elle avait demandé ce que c'était que ce capitaine muet, et tous ceux qu'elle avait interrogés, les uns sérieusement, les autres en plaisantant, lui avaient répondu d'un air mystérieux, avec des mines pleines de sous-entendus : « C'est Ageron ». On n'en disait pas davantage et cela donnait à penser qu'il n'y avait pas besoin d'en dire plus long : tout le monde connaissait ou devait connaître Ageron. Mlle Bouret n'insista donc pas et fit semblant de connaître Ageron. Elle supposa, comme tout le monde, que les paroles qu'il économisait se capitalisaient en pensées de génie, et, dès lors, il commença à la préoccuper beaucoup plus que tous les autres qui lui faisaient la cour, et d'une façon plus ou moins précise lui glissaient une déclaration entre chaque valse.

Comme, malgré son mutisme et son génie, il continuait obstinément à l'inviter et qu'il avait l'air de trouver du plaisir dans sa société, elle finit par s'imaginer que ce silence cachait autre chose que de la profondeur et du génie, un secret, peut-être un amour sans espoir dont elle serait l'objet, et elle crut de son devoir d'aider à sortir un aveu aussi récalcitrant.

A un garden-party donné par Duprat en l'honneur de l'anniversaire de sa femme, elle voulut en avoir le cœur net. Elle dansait avec Ageron. Elle le pria de s'arrêter un instant et de la promener dans le jardin. Ageron, exécutant la consigne, allait à petits pas dans les allées, l'air satisfait des autres et de lui-même, ne disant rien, suivant son habitude. Elle lui demanda à brûle-pourpoint :

— A quoi pensez-vous, Monsieur ?

— A vous, Mademoiselle, répondit d'Ageron.

La réponse était attendue, elle avait été provoquée, presque sollicitée. Elle fit cependant plaisir à la jeune fille, qui voulut pousser sa victoire plus avant.

— Vous avez du mérite à n'en rien dire, et je connais beaucoup de vos amis qui sont moins discrets. Ils disent ce qu'ils pensent, ceux-là..., quelquefois même un peu trop.

C'était une invitation à dire ce qu'il pensait, lui aussi, mais il n'était pas assez maladroit pour renoncer à une discrétion qui faisait sa force et son charme, et il se contenta de sourire d'un air fin qui pouvait signifier tout ce qu'on voulait lui faire dire. Toutefois, s'il semblait avoir juré de ne pas parler, il n'avait pas renoncé à

écrire, et, aussitôt rentré chez lui, il composa à l'adresse de M. Bouret une lettre fort longue et fort éloquente, si l'on en juge par la rapidité avec laquelle il reçut la réponse qui l'autorisait à venir faire sa cour à Compiègne et achever la conquête de sa fiancée.

Les malins, en apprenant la nouvelle, feignirent d'être fort préoccupés de ce que seraient les conversations entre les amoureux. On se plaisait à imaginer la place qu'y tiendraient les silences et on se demandait si Mlle Bouret, très vive, très exubérante, très en dehors, ne se fatiguerait pas vite d'un prétendu aussi peu loquace. Les craintes n'étaient pas de saison. Mlle Bouret qui, en dépit de ses toilettes trop riches et de son désir de faire partout son petit effet, avait du cœur et même de l'esprit, sut dégeler Ageron et, à force de sympathie, lui délier la langue. On remarquait, au retour de ses voyages à Compiègne, plus d'animation dans sa personne et dans ses propos. « Elle est charmante ! Elle est tout à fait charmante ! » disait-il à ses collègues les capitaines, qui ne l'avaient jamais vu si enthousiaste et qui jugeaient que, dans sa bouche, une phrase pareille en disait plus que les protestations les plus enflammées de la part des autres.

M. et Mme Bouret, qui voulaient que le mariage de leur fille fût un événement à Compiègne, avaient désiré que Duprat fût le premier témoin de leur futur gendre. Duprat avait consenti et avait du même coup accepté pour Marcelle les fonctions de première demoiselle d'honneur.

Ageron, croyant bien faire, avait donné à celle-ci Jacques Randal pour cavalier. Les assiduités de ce dernier auprès des dames Duprat avaient trompé d'autres yeux que ceux de la jeune fille et plusieurs s'imaginaient que le lieutenant aspirait tout honnêtement à devenir le beau-frère de son général. Marcelle avait accepté tout d'abord avec un réel plaisir. Puis, à mesure que le jour du mariage approchait, toute sa joie tombait. Il semblait qu'elle ne s'intéressât plus à rien, ni aux projets que l'on formait de s'amuser de toutes ses forces à Compiègne, ni aux jolies toilettes pour lesquelles son frère lui avait donné tout l'argent qu'elle pouvait souhaiter. On eût dit que cette date à laquelle on touchait maintenant dût être pour elle celle de quelque grand malheur, et Duprat, qui remarquait ses tristesses, lui demandait si elle n'était pas souffrante et s'il ne fallait pas faire venir le médecin.

On était à la veille du jour du départ pour Compiègne. Marguerite et Marcelle venaient de disposer savamment, avec toutes sortes d'égards, dans le fond d'une malle, une des robes qu'elles devaient emporter. Elles s'étaient assises l'une à côté de l'autre pour prendre un instant de repos avant de se remettre au travail. Marcelle, les

deux bras pendants, dans une pose découragée, poussa un soupir.

— Tu soupires? Qu'est-ce que tu as? lui demanda sa belle-sœur.

— Rien, répondit-elle, mais je suis agacée à l'idée de quitter mon chez moi pour m'en aller chez les autres.

— Ce sont d'excellentes gens, qui nous recevront très bien, et tu verras que tu t'amuseras beaucoup.

— Je suis sûre du contraire. D'ailleurs je ne m'amuse plus.

— Voyez-vous cette petite désabusée, cette petite pessimiste!

Marguerite avait dit cette dernière phrase sur un ton d'ironie caressante. Elle s'arrêta en voyant dans les yeux de Marcelle une larme qui tremblait entre deux cils. Elle reprit un peu plus bas, en attirant à elle Marcelle qu'elle embrassa sur le front.

— Et pourquoi est-ce que tu ne t'amuses plus?

— Je ne sais pas...

Elle répondait en peu de mots, de peur de se mettre à pleurer si elle cessait un instant de se contenir.

— Tu ne sais pas? Il me semble pourtant que tu vas avoir à Compiègne tout ce qu'il faudra pour t'amuser. Une demoiselle d'honneur, c'est presque comme une mariée en second, une des reines de la fête...

— C'est justement ce qui m'ennuie!

— Allons donc! Tu auras un garçon d'honneur charmant.

Elle sentit, à un mouvement de Marcelle, qu'elle venait de toucher le point sensible. Elle insista, pensant qu'il valait mieux qu'il n'y eût pas entre elles de secret, qu'elle en serait plus à l'aise par la suite, soit pour venir en aide à sa belle-sœur, soit pour la consoler.

— Est-ce que ce serait lui qui te déplairait?

Elle s'était serrée contre Marcelle, tenant son oreille à la hauteur de sa bouche pour que la confidence, ayant moins de chemin à faire, s'exhalât sans peine du cœur de la jeune fille. Mais la confidence ne venait pas. Les larmes montaient aux yeux, pressées, brûlantes; elles débordaient le long des joues, et Marguerite en sentit une qui coulait jusque sur la sienne. Elle se mit à embrasser la pauvre affligée en lui glissant à mi-voix des mots câlins : « Ma chérie, ma mignonne! » En même temps, elle la pressait sur son cœur et, de son mouchoir, tamponnait les yeux rougis.

Quand le gros chagrin fut un peu apaisé, elle reprit :

— Alors, tu l'aimes bien fort?

Marcelle ne trouva pas le courage de répondre, et fit seulement un signe de la tête.

— Pourquoi te désoler? Est-ce qu'il ne t'aime pas?

Et cette fois encore Marcelle se contenta de secouer la tête pour dire non.

— Allons, voyons, un peu de courage. Raconte-moi comment c'est arrivé. Peut-être que je pourrai te servir à quelque chose.

Il fallut encore quelques minutes de soupirs, de sanglots, de larmes, avant que Marcelle pût reprendre, la voix mouillée de son chagrin récent :

— Ce n'est pas ma faute, ma chérie, je t'assure, pas ma faute du tout. Je n'ai pas fait la coquette avec lui, je n'ai pas flirté, comme je vois quelques-unes de ces demoiselles le faire. C'est lui qui me recherchait toujours, il avait l'air de trouver du plaisir à être avec moi... Alors, moi, j'ai remarqué qu'il était aimable... J'étais contente quand il était là, je m'ennuyais quand il n'y était pas... Je pensais que ce n'était pas impossible du tout... N'est-ce pas? Enfin...

— Enfin..., tu l'aimes!

— Oui...

Et sur ce petit mot bref qui résumait tout l'aveu, elle recommença à pleurer.

— Mais, ma chérie, demanda Marguerite, pourquoi ne t'aimerait-il pas?

— Oh! il ne m'aime pas, j'en suis bien sûre.

— Et qu'est-ce qui te le fait croire?

— Du moment que je n'ai plus été tout à fait aveugle, je m'en suis vite aperçue.

— Mais pourquoi? Comment?

— C'est qu'il en aime une autre...

— Une autre? Et qui donc?

— Toi!

— Moi? Allons donc! Tu rêves! Je suis mariée.

— Oui, mais je sais bien que ça n'empêche pas toujours. Et puis, ce n'est pas sa faute. Il t'a connue quand tu étais jeune fille, il t'a aimée alors, et, tu comprends bien, ce n'est pas parce que tu es mariée qu'il a pu s'en empêcher aussitôt.

— Tu te trompes; tu dois te tromper!...

— Non, non, je ne me trompe pas. Il n'y a qu'à voir sa figure quand il te parle. Et puis, j'ai bien remarqué pourquoi il me recherche. Ce n'est pas pour le plaisir de ma société, c'est pour parler de toi, toujours de toi.

— M. Randal a bien tort.

— Je ne trouve pas, répondit Marcelle, piquée que l'on pût attaquer le choix de celui qu'elle aimait. Tu es beaucoup plus jolie, plus intelligente et plus spirituelle que moi.

— Ta, ta, ta! je suis mariée, moi, et je n'aime pas M. Randal, et c'est un très grand tort que d'aimer qui ne vous aime pas. Mais il finira par y voir clair, il comprendra que tu l'aimes.

— J'espère bien que non!

La jeune fille avait pris, pour dire cela, un ton d'énergie qui fit sourire Marguerite.

— Tu espères que non? Et moi j'espère que si. Il n'y a rien de plus communicatif que l'amour, et si M. Randal savait que tu l'aimes, cela suffirait pour qu'il t'aime à son tour.

— Ne le lui dis pas, Marguerite, ne le lui dis pas! Je n'oserais plus me montrer devant lui. Je mourrais de honte!

— Si je ne le lui dis pas, il le verra lui-même. Cela saute aux yeux. Je n'avais pas besoin de ton aveu pour me douter de ton secret, mais je suis contente que tu me l'aies confié. Cela soulage, n'est-ce pas? Cela dégonfle un peu le cœur.

— Oui, oui!

— Eh bien, maintenant, assez de larmes comme cela. Tu vas te bassiner les yeux avec de l'eau fraîche; là..., n'est-ce pas que ça fait du bien?

— Oui, on dirait un bain de rosée.

— On ne verra pas que tu as pleuré... Et puis, c'est assez d'une fois. Tu vas me promettre de ne plus recommencer. Ce ne serait pas la peine d'avoir vingt ans, la vie devant soi, d'être jolie comme un petit cœur, si on n'arrivait pas, un jour ou l'autre, à se faire aimer d'un petit monsieur qui ne mérite pas son bonheur.

— Alors, tu crois?

— Mais oui, je crois, je suis sûre qu'il t'aimera, que tu seras heureuse... Allons, souris..., souriez, belle princesse!

Et la belle princesse dorlotée, câlinée, embrassée, sentait se fondre ce désespoir qu'elle avait cru incurable. Pour un instant, elle voulait cesser de réfléchir et s'abandonner toute au bonheur d'être chérie, même par une autre personne et d'une autre façon que celle qu'elle aurait voulu. La jeunesse est si portée à la joie qu'il suffisait qu'on l'eût fait briller à ses yeux pour qu'elle y crût. Il ne lui semblait plus tout à fait impossible d'être aimée un jour, et, à son appel, Marguerite vit poindre dans les prunelles, brouillées de larmes quelques instants auparavant, un sourire, bien vague d'abord, mais qui se précisait peu à peu, aube d'espoir et de renouveau.

VII

La petite gare de la Fère est en révolution. La garnison tout entière émigre pour Compiègne. Les dames sont arrivées juste à temps, ce qui veut dire un peu en retard, et elles se trémoussent dans la peur de manquer le train. Pendant que les messieurs prennent les billets, elles surveillent la pesée des bagages et accablent

de recommandations les employés qui ne savent à qui entendre. Les grosses malles ne craignent rien, elles sont suffisamment protégées par une armature solide et résistante. Mais les petites caisses sont si fragiles ! Et quel désespoir ce serait si quelque accident allait endommager l'un de ces bijoux de chapeaux auxquels on rêve depuis des semaines ! Mme de Précourt, que le commandant suit de près, n'y peut plus tenir. Elle rappelle l'employé : « Monsieur l'employé ! Monsieur l'employé ! rendez-moi mon carton. Je le garderai avec moi. » Et, toute fière, elle reprend son carton, qu'elle ne quittera plus de tout le voyage, ce qui, avec ses frisons et son nez retroussé, lui donnera un air de trottin endimanché.

Les camions, lourdement chargés, ont traversé la voie et sont allés se ranger le long du quai. Un coup de sifflet; la machine est en vue. Tous, en bousculade, se précipitent, laissant derrière eux Mme Vinçon, la colonelle du 17e, qui lève au ciel des bras éplorés et qui est obligée de faire le grand tour, pour s'enfourner, avec sa fille, dans le premier wagon qu'elle rencontre. Le chef de gare presse son monde : « Allons, messieurs, dépêchez-vous ! » Les portières claquent, interrompant d'une voiture à l'autre questions et réponses. La machine reprend son crachement essoufflé, et voilà toute la caravane en marche, pas pour bien longtemps, pour jusqu'à Tergnier, où l'on s'ébroue en se détirant les jambes. Les dames vont inspecter le transbordement des caisses pour que tout se passe en douceur comme il convient, et, pendant ce temps, les messieurs reprennent les conversations de tout à l'heure.

— Je n'ai pas vu le général et ses femmes.

— Ils sont partis depuis hier.

— Et où logent-ils ?

— Chez les Bouret, parbleu ! ainsi que les colonels. C'est le quartier général.

— Et vous ?

— Moi, je suis aux *Courriers*, comme vous..., comme tous les lieutenants et capitaines. Les officiers supérieurs sont à la *Cloche*.

— Ma foi ! vivent les *Courriers !* J'ai dans l'idée qu'on s'y amusera davantage.

— Vous oubliez que la *Cloche* aura Mme de Précourt et Mme Josset.

— Oui, mais l'élément masculin manquera un peu de jeunesse.

— Vous savez que nous sommes défrayés de tout. Pas un centime à débourser. Les Bouret se considèrent comme nos hôtes et entendent solder tout ce que nous aurons la fantaisie de consommer. Il faudra user de ruse pour donner des pourboires.

— Ils n'ont pas songé à nous payer nos billets...

— Ils n'ont pas osé.

Les dames sont revenues. Tout s'est bien passé. Leur gazouillis domine maintenant le bavardage des hommes.

— Moi, ma chère, j'avais d'abord songé à un chapeau rose.

— Il paraît que toutes les demoiselles d'honneur seront en blanc.

— Un uniforme, alors?

— Avez-vous vu la robe de la générale?

— Non.

— Toute en velours rouge, ma chère...

Mais les employés débarrassent le bord des quais. Voici l'express; on cherche ses places, on se case comme on peut dans les wagons, presque tous à moitié pleins. Le train repart et ne s'arrête plus avant Compiègne. On brûle Chauny. On aperçoit de loin la cathédrale de Noyon. On est arrivé. L'équipage des Bouret est là; un superbe attelage tenu en mains par un cocher magnifique, attendant les colonels et leurs familles. Les lieutenants-colonels, les commandants et leurs femmes prennent place dans l'omnibus de la *Cloche*. La voiture des *Courriers* est trop petite pour contenir tout son monde. Quelques dames s'y installent, s'y tassent de leur mieux; mais elles sont trop et les dernières venues sont obligées de gagner à pied le cantonnement qui leur est assigné, en compagnie des messieurs qui, émoustillés par le voyage, bien décidés à s'amuser, imitent à mi-voix le bruissement des cuivres d'une fanfare de chasse, pour la plus grande joie des badauds qui assistent au débarquement.

Les Bouret ont bien fait les choses. Après un grand dîner où il y a eu des truffes avec excès, ils donnent à danser. M. Bouret parcourt les groupes, fier de penser que c'est lui qui reçoit tout ce beau monde. M. Bouret est en habit noir : à son revers se dissimulent, pour mieux s'y faire découvrir, les palmes académiques (petit module) ornées de diamants. Il en a été très fier, de sa décoration, lorsque, après beaucoup de démarches et de courbettes, il a pu la décrocher enfin, grâce à son titre de délégué cantonal, et grâce aussi à quelques générosités adroitement distribuées aux écoles de la ville. Mais elle est aujourd'hui bien modeste à côté des rubans et des croix de toutes dimensions et de toutes couleurs qui chamarrent les poitrines de ses invités. C'est son habit surtout qui lui paraît terne et mesquin auprès de ces brillants uniformes : le moindre lieutenant fait plus d'effet que lui... Aussi, il faut le voir et l'entendre quand il donne à chacun ses titres et grades. « Mon capitaine! Mon commandant! Mon colonel! Mon général! » « Mon général! » surtout. On a envie de l'inviter à se calmer. Il semble que le mot ne passera pas, qu'il en a plein la bouche, qu'il ne pourra jamais l'avaler. Mais c'est une erreur : le mot passe et

M. Bouret ne cherche qu'une autre occasion de s'en gargariser encore, au risque de s'étrangler de nouveau.

Mme Bouret, ne sachant comment faire pour se montrer digne de ceux qu'elle reçoit, sans paraître pourtant écrasée sous l'excès de sa gloire, a pris la méthode de son futur gendre : elle a adopté le silence prudent d'Ageron. Elle serre les mains, elle s'incline, elle sourit, mais elle ne dit rien.

Quant à Mlle Bouret, elle est presque touchante par la façon dont elle laisse éclater sa joie et sa vanité satisfaite. Il est vrai qu'elle a, pour forcer l'indulgence, la jeunesse et le charme qui font entièrement défaut à son père. Elle est heureuse et elle veut que tout le monde le soit autour d'elle. Elle va, vient, salue, embrasse, se prodigue, craint que quelqu'un ne se croie oublié ou négligé et, dans son empressement et ses attentions, elle donne envie de rire, mais d'un rire sympathique et reconnaissant. Elle n'aura besoin que de quelques conseils pour se débarrasser de ce qu'il y a encore en elle d'un peu snob, et elle fera une petite femme charmante dont ce coquin d'Ageron aura tout lieu d'être fier. Celui-ci, qui ne quitte presque pas la main de sa fiancée, semble radieux, les yeux illuminés, la figure épanouie; il salue, il donne des poignées de main et, dans l'excès de sa joie, il oublie de se taire.

La mode de ne pas danser est encore inconnue, soit à la Fère, soit à Compiègne. Tout le monde danse : les jeunes, ce qui va sans dire, et les vieux aussi, qui n'ont pas l'air de se faire prier. Mme Josset ne manque pas une valse et, la figure toute rose de plaisir, on ne lui donnerait pas plus de trente-cinq ans, même de face. Le commandant de Précourt néglige un instant de surveiller sa femme pour faire danser quelques-unes des plus jeunes et des plus jolies capitaines. Il est vrai que Paynel, pour dérouter les soupçons sans doute, se consacre tout entier à sa demoiselle d'honneur et, entre deux danses, l'emmène rire et plaisanter dans les petits coins. La mère, Mme Vinçon, en est toute heureuse. Elle sait la mauvaise réputation du jeune homme, mais elle s'imagine qu'il pourrait faire un mari sortable, ce qui la rend d'une excessive indulgence et lui fait dire sur tous les tons : « Il faut bien que jeunesse se passe. » Le général, lui aussi, va et vient, fait l'aimable et donne, à l'occasion, le bon exemple. Il a dansé avec Mme Bouret une polka, dont M. Bouret se souviendra, tout le reste de sa vie, comme d'un épisode glorieux entre tous.

Marcelle ne porte sur sa figure aucune trace de son chagrin de la veille. Elle rit, elle semble s'amuser, toute au plaisir du moment. Marguerite, au contraire, se tourmente de voir Randal négliger un peu sa demoiselle d'honneur pour venir causer avec elle et la faire

danser, trop souvent à son gré. De temps en temps, elle le renvoie à Marcelle, en tâchant que sa manœuvre ne soit pas aperçue. Elle voudrait lui en dire plus, lui faire deviner le secret sur lequel elle compte pour le ramener à la raison. Mais elle ne trouve pas l'entrée en matière indispensable pour une révélation de cette importance. Aussi se contente-t-elle de faire de loin des signes de tête à sa belle-sœur, restée dans le camp des jeunes, tandis que sa dignité à elle la maintient au milieu des personnages sérieux et la force à accorder un quadrille à M. Bouret.

On eût continué à danser ainsi jusqu'au jour, mais Duprat, se montrant sage pour tout le monde, donna le signal du départ en se retirant le premier avec sa femme. Aussitôt, c'est une débandade. Il faut garder des forces pour le lendemain et surtout il faut que la fiancée ait le temps de se reposer pour être fraîche et rose à souhait. On se sépare, mais, dans la rue, c'est encore, pendant quelque temps, un bruit de rires et de voix qui annonce que, pour plus d'un, le sommeil ne viendra pas tout de suite.

Le lendemain arrive. Il faut se presser, car on doit passer par la mairie avant d'aller à l'église. M. et Mme Bouret sont en tenue depuis le matin. Mais c'est une grosse affaire que la toilette de la mariée. Quatre couturières sont enfermées avec elle et défense a été faite d'entrer pour ne pas troubler le travail. Le salon s'emplit peu à peu. Le général, les colonels sont là. Les robes des dames froufroutent. On n'a plus qu'à poser le voile de la mariée ; on va partir. M. Bouret a un désespoir. On lui apprend que le lieutenant-colonel Bretonneau et le commandant de Précourt se sont rendus directement à l'église avec leurs femmes. Il était convenu pourtant — M. Bouret croyait bien le leur avoir dit — qu'ils figureraient dans le cortège et partiraient de la maison en voiture. Que faire? Comment réparer? M. Bouret sent le beau calme triomphant dont il n'a cessé de faire preuve depuis la veille l'abandonner un instant. Mme Bouret voudrait qu'on envoyât des voitures chercher les invités à l'église pour les amener à la maison et les remmener ensuite. M. Bouret trouve cela trop long et trop compliqué. Mme Bouret insiste.

— Mais je t'assure, Emile, ce serait très bien.

— Ah! laisse-moi, laisse-moi! Tu ne vois pas que tu me rendras malade!

Et on pourrait craindre, en effet, pour la santé de M. Bouret, si Randal ne venait lui annoncer que tout est arrangé, que les Précourt et les Bretonneau ont été prévenus à temps, qu'ils arrivent à pied et qu'il n'y aura pas de trou dans le défilé.

Quand la mariée parut, il y eut dans l'assistance un murmure d'admiration. Elle portait une magnifique robe de damas garnie

de blonde, et un voile de blonde également, dont on se chuchotait à l'oreille le prix fabuleux, avoué par Mme Bouret. La traîne, largement déroulée, donnait quelque chose de royal à la démarche de la jeune fille, grande et droite, et la couronne de fleurs d'orangers, posée sur ses cheveux blonds en forme de diadème, complétait l'impression de majesté. Ageron s'empressa dans un silence admiratif. Puis Randal, d'après une liste communiquée par M. Bouret, appela les couples qui devaient prendre place dans les voitures. On s'était procuré tout ce qu'on avait pu faire venir de plus beau de Paris, en fait d'équipages; mais la voiture de la mariée éclipsait tout le reste : grande, large, élevée, avec un marchepied qui ressemblait à un escalier; on aurait dit le carrosse du sacre, et M. Bouret, quand il fut installé à côté de sa fille, put avoir, pendant quelques minutes, l'illusion qu'il était Louis XIV en personne.

La cérémonie à la mairie fut courte, malgré l'émotion de M. le maire, qui faisait trembler entre ses doigts la feuille de papier où il avait, par prudence, écrit son petit speech. Devant l'église, on avait disposé un immense vélum qui couvrait presque la moitié de la place. Le cortège s'y forma en bel ordre, puis fit son entrée, précédé de quatre suisses, dont deux d'emprunt, aux sons assourdissants d'une musique qui — l'organiste l'avoua depuis avec une modestie affectée — devait imiter le bruit d'un escadron d'artillerie au galop. Le reste de la cérémonie se passa semblable à toutes celles de ce genre. Le curé prononça un discours qui fut unanimement jugé un peu long et dans lequel il fit l'éloge de M. Bouret et de sa fortune, de Mme Bouret et de sa bonté, de Mlle Bouret et de sa piété. Par malheur, quand il en vint à parler d'Ageron, il fit une confusion dans les notes très précises qui lui avaient été confiées et attribua aux parents du père du capitaine ce qui revenait à sa famille maternelle. Mais personne n'était là pour le remarquer, puisque Ageron était orphelin et trop discret pour y faire par la suite même une simple allusion.

Le discours achevé, pendant que les mariés, tout à leur rôle, se levaient, s'agenouillaient, s'asseyaient, sans trop savoir pourquoi, au commandement de l'un des suisses, le plus expérimenté des quatre, pendant que de chaise à chaise courait le bruit des papotages, les demoiselles d'honneur, escortées de leurs cavaliers, trois artilleurs et un chasseur bleu pâle, en costume trop joli qui demandait un décor d'opéra-comique, évoluèrent de rang en rang, eux bombant la poitrine dans leurs dolmans bien ajustés, elles, faisant valoir, de leurs mouvements souples, l'éclat jeune de leurs toilettes, soulignant d'un sourire l'offre de la mignonne petite bourse, enfouie sous les nœuds de rubans, et Mme Vinçon, qui les regardait aller

et venir, trouvait que sa fille et Paynel formaient un couple tout à fait assorti, qu'elle aurait plaisir à revoir, en semblable circonstance, mais promu, dans les rôles à jouer, d'un grade de plus.

Après la messe, très solennelle, très longue, accompagnée de beaucoup de musique, dont plusieurs morceaux de chant, un *O Salutaris*, entre autres, exécuté par un artiste de Paris, le défilé à la sacristie fut interminable. Les deux régiments de la Fère, invités par Ageron, s'encadraient de tout Compiègne et des environs, invités par les Bouret. C'était une presse, une cohue, où se froissaient les belles toilettes et les brillants uniformes. Mais on se consolait de la chaleur et de la bousculade rien qu'à voir la physionomie de triomphe de M. Bouret, jamais las de sourire et de serrer les mains de personnages aussi décoratifs et aussi galonnés. La sortie fut accompagnée d'une marche triomphale où l'organiste renouvela ses prouesses du début, et le cortège, qui remplissait toute la longueur de l'église, s'engouffra dans des voitures aussi nombreuses que celles d'un défilé de conte de fées. M. Bouret eut une seconde d'amertume en voyant son gendre et sa fille monter dans le carrosse historique, où Ageron allait à son tour jouer les Louis XIV.

Le lunch fut ce qu'il devait être, fastueux et excessif. On commençait à se faire à l'hospitalité de la maison, et l'artillerie ne se gênait plus pour se conduire comme en pays conquis.

M. Bouret avait voulu jouir pleinement de cette journée de triomphe qui ne devait pas avoir de lendemain, et il n'aurait pas trouvé du tout ridicule de promener à travers la forêt la noce entière dans les voitures du sacre. Sa fille, aidée de sa femme, avaient eu grand peine à le faire renoncer à cette idée qui lui semblait heureuse. Mais, pour rien au monde, il n'aurait consenti à laisser partir les jeunes mariés aussitôt la cérémonie terminée. Il citait des noces auxquelles il avait assisté quand il était jeune et qui duraient une semaine. Il n'était pas exigeant, il ne demandait qu'une journée, mais il y tenait absolument. Pour un rien, il en aurait fait une des clauses du contrat. Il fallut donc, une fois le lunch terminé, rentrer chez soi et changer de toilette pour le dîner. On ne se mit à table qu'à huit heures et demie, pour se donner le temps de reprendre un peu d'appétit, depuis le déjeuner qui avait précédé la cérémonie et le lunch qui l'avait suivie. Mais, malgré toute la bonne volonté du monde, en dépit du menu princier et des truffes plus succulentes encore que la veille, les fourchettes restaient inactives, et les diplomates en cravate blanche qui circulaient autour des tables sans plus de bruit que des fantômes, enlevaient les assiettes à moitié pleines.

Quand on passa dans la salle de bal, on se ranima un peu, grâce à l'appoint de quelques invités de la ville, arrivés après le dîner, et qui, n'ayant pas été de la réception de la veille, apportaient des forces encore fraîches. Cependant, on s'alanguissait. Quelques couples aimaient mieux rester assis et causer. D'autres s'interrompaient après les premières mesures de musique et se promenaient à travers les salons. Ce n'est qu'après le départ des mariés que commença vraiment le brouhaha, le tumulte, l'écrasement, la bousculade qui est la mesure même du plaisir dans un bal. Mme Ageron avait disparu la première, accompagnée de sa mère, puis Ageron les avait suivies, discrètement, à quelques minutes d'intervalle. M. Bouret, retenu par le respect qu'il croyait devoir à ses invités, n'avait pas osé faire de même, et, victime de son rôle, était resté pour présider au plaisir de ses hôtes. La musique attaquait une valse. Ce fut tout à coup un changement de scène, une brusque transformation des attitudes calmes et presque mornes en quelque chose de plus vif et de plus ardent. L'idée de l'amour qu'évoquait l'absence du jeune couple, précise pour les uns, plus vague pour les autres, mais troublante encore, semblait les avoir grisés. La musique se faisait plus entraînante, les couples tournoyaient plus vite, les bras serraient les tailles d'une étreinte plus forte; les mains des femmes s'appuyaient plus lourdes sur l'épaule des danseurs, les poitrines palpitaient. Dans l'embrasure d'une porte, Mme de Précourt piquait une des fleurs de son bouquet dans l'un des brandebourgs du capitaine Jacquet, et Paynel, tout en dansant, se penchait si près de Mlle Vinçon, les yeux dans les yeux, que la mère, prudente tout de même, se disait en aparté : « Il faudra que je prévienne Henriette de se tenir sur ses gardes et de ne pas trop se compromettre... »

Randal partageait ses soins entre les deux belles-sœurs et réservait à Marcelle une assez bonne part de ses attentions pour que celle-ci ne se crût pas trop malheureuse et se reprît par moments à espérer. Mais il semblait que le temps qu'il consacrait à sa demoiselle d'honneur n'était à ses yeux que la rançon préalable dont il payait la liberté d'aller faire ensuite sa cour à Marguerite.

Il avait valsé avec elle, et, avant de la reconduire à sa place, il la promenait à travers les salons, causant avec une animation factice, s'étourdissant de ses paroles, pour se donner le courage, elle le sentait à son accent, de lui dire quelque chose qu'il n'avait pas encore osé.

Ils venaient de passer devant le buffet où M. Bouret, qui rôdait partout, avait inutilement essayé de les retenir. Randal continuait à avancer. Marguerite devina qu'il voulait la conduire dans la serre et

que c'était là qu'il comptait lui ouvrir son cœur. La serre, magnifique et vaste, pleine d'arbustes précieux, soigneusement entretenue par un jardinier qui venait tous les huit jours de Paris, n'était pas vide comme l'avait espéré Randal. Plusieurs couples l'y avaient déjà précédé, soit pour y chercher un peu de fraîcheur, soit pour admirer les palmiers dont M. Bouret était très fier, soit peut-être aussi pour y flirter plus à l'aise. Mais la compagnie n'était pas gênante. Les fameux palmiers formaient des coins de verdure, où l'on s'isolait sans être vu de ses voisins et, à condition de ne pas trop élever la voix, on pouvait échanger toutes les confidences du monde, pendant qu'un jet d'eau, qu'on n'apercevait pas, égrenait ses notes grêles dans un bassin.

— Voulez-vous vous asseoir? demanda Randal.

Marguerite fit signe que oui. Il lui offrit une chaise, et s'assit à côté d'elle. Il y eut un silence. Le flot de paroles de tout à l'heure semblait tari. Marguerite comprit qu'il cherchait un début et, très calme, puisqu'elle soupçonnait son amour sans en être touchée, elle eut pitié de lui. Elle savait ce qu'il avait à dire et elle savait que cela ne lui servirait à rien de le dire. Elle voulait l'entendre cependant, jugeant qu'elle serait plus libre ensuite pour le morigéner et peut-être faire son bonheur en même temps que celui d'une pauvrette qui devait, à ce moment, le chercher d'un coup d'œil inquiet, tout en se doutant bien pour qui il l'abandonnait ainsi.

— Eh bien! lui dit en souriant Marguerite, voilà votre ami Ageron marié et heureux!

— Il en avait l'air.

— Et vous n'avez pas envie d'imiter son exemple?

Randal sourit, enchanté de ce début, tel qu'il le pouvait souhaiter. Mais le sourire, même teinté d'amertume, ne convenait guère à ce qu'il avait à dire. Aussi, eut-il soin de froncer les sourcils et de pousser un léger soupir avant de répondre :

— Je ne me marierai pas. Celle que j'aurais voulu épouser n'est pas pour moi.

— Et, pourquoi donc? Elle est trop riche, trop difficile?

— Elle est mariée.

Il avait dit le grand mot à mi-voix, le nez baissé, comme si c'était déjà un aveu.

— Elle est mariée! reprit Marguerite. Eh bien, il faut l'oublier.

— L'oublier? Je ne le veux pas, je ne le voudrai jamais. Comment pourrai-je vous oublier, vous?

Il s'était penché vers elle, et, d'en bas, il épiait dans ses yeux un signe d'assentiment ou un éclair de colère. Quand il avait prononcé le mot vous, d'un ton appuyé, plus insistant, elle s'était reculée

légèrement, comme pour fuir. Mais elle ne disait rien, le laissant à son embarras, qu'elle regardait à la dérobée du coin de l'œil. Il reprit :

— Voilà longtemps que je vous aime... Je vous ai aimée avant votre mariage, dès le premier jour où je vous ai vue. J'étais si naïf que j'avais peur de laisser deviner à tout le monde ce que j'éprouvais; il m'arrivait d'éviter de vous parler pour ne pas me trahir, et ce sont ces efforts mêmes qui vous ont empêchée de voir la vérité.

— Il y avait un moyen de me la faire connaître... c'était de me demander en mariage...

— Mais...

— Mais j'étais pauvre, et on n'épouse pas une fille sans dot.

Elle avait dit cela d'un ton dur, presque brutal, qui contrastait avec sa douceur ordinaire. C'est qu'en effet, sans regretter le mariage conclu qu'elle avait accepté sans contrainte, presque avec joie, elle en voulait, par moments, à tous ces jeunes gens qui l'accablaient aujourd'hui de leurs prévenances et de leurs hommages et dont aucun, du temps où elle était libre, n'avait songé à demander sa main.

Randal reprit, fouetté par le reproche des mots et de la voix :

— Je vous aurais épousée sans dot, sans un sou... Quand j'ai appris vos fiançailles, j'en ai été désolé, désespéré.

Elle hochait la tête, l'air médiocrement convaincue. Il insista :

— Vous ne me croyez pas?

— Si, je vous crois... Mais pourquoi me dites-vous cela?

— Pour que vous sachiez que je vous aime.

— Je m'en doute... Et à quoi cela vous servira-t-il? Espérez-vous m'inspirer le regret de ce qui est irréparable? Ne comprenez-vous pas qu'on n'a le droit de dire qu'on l'aime qu'à la femme qu'on épouse? Laissez les aventures à votre camarade Paynel... Vous valez mieux que cela... Au lieu de vous obstiner dans un rêve impossible, ouvrez les yeux et regardez. Le bonheur vous attend... Il est à portée de votre main et il est plus beau que tous les rêves du monde.

Randal souriait d'un sourire embarrassé, gêné de ce qu'il entendait...

Marguerite poursuivait :

— Vous n'avez donc pas vu que l'on vous aime d'un amour tendre, profond, douloureux?

— J'ai donné mon cœur, Madame, je ne suis plus libre de le reprendre.

— On est toujours libre de réparer une sottise... Quoi que vous en croyiez, l'amour n'est pas éternel.

Elle s'arrêta une seconde; les mots qu'elle venait de prononcer avaient pris tout à coup, en résonnant à son oreille, une signification à laquelle elle n'avait pas songé, et l'allusion, qui n'avait de sens que pour elle, la fit rougir.

— Non, reprit-elle, l'amour n'est pas éternel..., surtout lorsqu'il est mal placé, déraisonnable et coupable... C'est de Marcelle qu'il s'agit; vous êtes encore assez clairvoyant pour l'avoir deviné, je pense... Vous avez été aimable avec elle : elle s'y est trompée.

— Croyez bien, Madame, que je n'ai rien fait pour cela...

— Je ne vous crois pas. Vous avez recherché la société de Marcelle pour le plaisir de lui parler d'une autre et vous n'avez pas réfléchi au mal qui pouvait en résulter... Vous avez été coupable, par légèreté, par insouciance, comme beaucoup d'hommes le sont souvent avec les jeunes filles. Il s'agit maintenant de réparer votre faute.

— Et comment?

— En épousant Marcelle. Où trouverez-vous une femme plus jolie, plus intelligente, de plus de cœur?

— Tout cela est vrai, mais je ne l'aime pas.

— Aussi, je ne vous demande pas de l'épouser demain, ni dans un mois. Mais vous n'aviez pas pensé, je suppose, que vous m'aimeriez toujours, que vous n'aimeriez que moi? Ne répondez pas, votre réponse ne pourrait être sincère. Vous étiez condamné à m'oublier tôt ou tard... Quand vous serez convaincu que j'ai pour vous de l'amitié, de l'estime, mais pas une ombre d'amour, vous serez guéri à moitié, et, comme vous êtes à l'âge où il est naturel d'aimer, vous en aimerez une autre. Arrangez-vous pour que ce soit Marcelle.

— Qui vous dit que je réussirai?

— Essayez, je ne vous en demande pas plus... Les amoureux, à ce que l'on m'a dit, se déclarent prêts à tout pour faire plaisir à leur dame. Etes-vous de ceux-là?

— Oui.

— Tant que vous m'aimez, vous me devez obéissance et je vous ordonne d'essayer d'aimer Marcelle... Vous m'entendez, je vous l'ordonne... Promettez-vous d'obéir?

Il hésitait. Promettre, c'était reconnaître que son amour avait été bien superficiel, bien léger pour qu'un mot le fît évanouir. Pourtant, il y avait dans la révélation qu'il venait d'entendre quelque chose dont il ne pouvait s'empêcher d'être flatté et touché, en même temps que la franchise de Marguerite lui enlevait d'un coup tout espoir... Et puis, cette voix qu'il n'avait pas cessé d'aimer encore avait un accent si suppliant, si pressant, les yeux qui se fixaient sur les siens se faisaient si doux et si autoritaires; le geste

était si plein de séduction impérative qu'il faiblit et répondit, en essayant encore de se débattre, mais déjà à demi vaincu :

— Si je ne réussis pas, vous ne m'en voudrez pas?

— Non; mais vous essaierez, vous me le promettez?

— Eh bien, oui, je vous le promets.

Elle se leva, triomphante.

— Donnez-moi votre bras pour rentrer dans les salons. Voilà trop longtemps que vous avez abandonné Marcelle. Vous allez la retrouver et vous serez très aimable avec elle.

— Mais, si cela entretient ses illusions?

— J'ai votre promesse, obéissez.

Quand ils rentrèrent, on était en train de valser. Seule dans un coin, assise sur sa chaise, Marcelle, les lèvres et les narines pincées, regardait, avec une vague envie de pleurer, les groupes auxquels elle avait refusé de se mêler, en prétextant de la fatigue. Sur un signe de Marguerite, Randal s'élança vers elle. Aussitôt ses lèvres se déplissèrent, ses narines battirent légèrement et un sourire remplaça sur sa figure l'air de désolation résignée qui y était peint. Sa fatigue même sembla se dissiper, puisque après un peu de résistance, elle consentit à accorder à son garçon d'honneur la fin de la valse.

Marguerite, tout en regagnant sa place, suivait de loin la petite scène qui se jouait entre les deux jeunes gens. Elle les vit se lever, partir, et, au bout d'un instant, à un mot de son danseur, Marcelle cacher en riant sa figure derrière son éventail.

VIII

Randal n'avait aucune des qualités qui font le séducteur de profession, et c'est justement pourquoi il avait pris absolument au sérieux le « sermon » de Marguerite.

Il était forcé de reconnaître la justesse de ce qu'elle lui avait dit. Qu'avait-il aimé en elle? Sa pureté, son charme d'innocence et de candeur. Le mariage était intervenu, qui avait interrompu son rêve sans le briser, et ce qu'il continuait à aimer, c'était la jeune fille qu'elle n'était plus.

Il avait l'ambition de se faire aimer d'une honnête femme, ambition absurde et folle puisque, du moment qu'elle l'aimerait, la femme cesserait d'être honnête pour se confondre avec toutes celles qui ne le sont pas. Instinctivement il se rendait compte que l'abandon de Marguerite, qu'il avait souhaité comme le plus grand des bonheurs, serait, même à ses yeux à lui, une déchéance. Les détails matériels qui entourent la chute, les compromissions inévitables,

les mensonges, les hypocrisies, les rendez-vous clandestins lui apparaissaient comme quelque chose de si dégradant, qu'il se demandait si c'était la peine de se donner tant de mal pour noyer dans la boue un sentiment qui avait d'abord été tout d'ingénuité et de pureté.

D'ailleurs, il avait promis, et cette promesse, faite librement, l'engageait à ses yeux autant que les serments les plus solennels. Réussirait-il à aimer Marcelle? Il n'en savait rien, mais il avait promis d'essayer, et il essaierait. A bien des signes qui lui avaient échappé et qui maintenant, à son appel, lui apparaissaient en pleine lumière, il comprenait qu'il était aimé, qu'il l'était depuis longtemps. Lorsqu'il recherchait la compagnie de la jeune fille pour causer avec elle de sa belle-sœur, comment se faisait-il qu'elle était toujours prête à lui accorder le tour de valse ou de promenade dont elle se montrait moins prodigue avec d'autres? Il se souvenait de telle intonation presque oubliée, de tel jeu de physionomie qu'il n'avait pas remarqué tout d'abord. Comment surtout n'aurait-il pas été frappé de ce brusque changement dans l'attitude et dans l'air de la jeune fille, produit, le jour du bal des Bouret, par sa seule entrée dans le salon?

La révélation faite par Mme Duprat avait été pour lui un coup tellement inattendu, qu'il n'en avait d'abord éprouvé qu'une sensation violente sans pouvoir distinguer si elle lui était agréable ou pénible. Maintenant qu'il avait le loisir d'y réfléchir, il en éprouvait une douceur secrète qu'il se reprochait un peu, puisqu'il était en partie l'auteur du mal commis. Il n'en pouvait douter lorsqu'il se rappelait les allusions et les plaisanteries de ses camarades au sujet de la bienveillance très marquée que lui témoignait la sœur du général. Il aurait dû prêter alors plus d'attention à ce qu'il regardait comme des propos en l'air; il aurait dû s'éloigner de la jeune fille pour ne pas entretenir en elle des illusions qui pouvaient un jour la faire souffrir. Cette idée qu'elle souffrait par lui et pour lui le touchait et l'affligeait et, comme c'était un cœur inaccessible à la fatuité et à l'orgueil puéril d'une vaine conquête, il en éprouvait des remords. Mais ses remords s'adoucissaient de l'idée qu'il pourrait peut-être défaire le mal qu'il avait fait et que c'était déjà un commencement de réparation que de l'essayer.

Pourquoi n'avait-il pas remarqué et aimé Mlle Duprat plutôt que Mlle Clarens? Elle était aussi jeune, aussi jolie, aussi gaie, aussi aimable que l'autre. C'est peut-être qu'elle lui avait paru alors plus lointaine, plus inaccessible. Il savait désormais qu'il n'en était rien. Pourquoi ne ferait-il pas tout pour reporter sur elle les énergies de tendresse qu'il sentait en lui et que la déclaration très franche

de Mme Duprat condamnait à rester sans emploi? Le changement qu'il avait considéré d'abord comme impossible ne lui apparaissait plus si invraisemblable, et en tout cas il le considérait déjà comme souhaitable. Cette pureté qu'il avait aimée chez Marguerite, il la retrouverait chez Marcelle, sans avoir à redouter cette fatalité de ne pouvoir réaliser son rêve qu'en l'avilissant. Avec elle, il pouvait aspirer à un amour éternel, sans que les choses dussent donner à ses espérances un cruel démenti. Puis comme, chez les meilleurs d'entre nous, il n'y a pas de sentiment qui ne contienne une parcelle d'alliage, il songeait combien un pareil mariage serait flatteur pour lui et même avantageux, puisqu'il ne pourrait manquer de faire une belle carrière avec l'appui de Duprat.

Pour s'épargner à lui-même la honte des transitions trop brusques, il essayait de retrouver, dans les traits de Marcelle, quelque chose de ce qui l'avait charmé dans ceux de Marguerite, et ce travail de transformation n'était pas trop difficile parce qu'il était à cet âge où, si le besoin d'aimer est impérieux, le cœur, tant qu'il n'est pas fixé par un lien durable, garde une certaine indifférence à l'objet même de l'amour. Tout en revenant le long de la route d'Andelain, au petit trot de son cheval, en tête de sa batterie, il évoquait le visage des deux belles-sœurs et, par un singulier travail de métamorphose, il pâlissait les cheveux de l'une, teintait de sombre ceux de l'autre, mêlait leur sourire, leurs yeux, l'ovale de leur figure, la délicatesse de leur profil, au point d'en arriver à les confondre, et de ne plus en former qu'un seul être, qu'il voulait aimer, qu'il aimait et qui tenait à la fois de l'une et de l'autre, jusqu'au jour où les traits anciens finiraient par disparaître, atténués, puis remplacés par les traits nouveaux de celle qui demeurerait seule victorieuse.

Ces évocations n'étaient pas sans charme, car, de cet être hybride, produit de son imagination, Randal se sentait aimé, et il avait le droit, puisque Marguerite y entrait pour une part, de croire un instant que c'était d'elle que venait l'amour. Cela ne lui suffisait pas néanmoins. Il recherchait la présence des deux belles-sœurs avec la double satisfaction d'un devoir accompli et d'un plaisir qui commençait à devenir trouble, sans qu'il pût au juste se le définir à lui-même et doser exactement ce qu'il devait à l'une et à l'autre. Etait-il plus heureux de se trouver auprès de celle qu'il aimait il y avait seulement quelques semaines, ou d'épier sur le visage de celle qui l'aimait les signes de ce sentiment caché qu'on lui avait révélé et dont l'idée l'attendrissait infiniment?

A la musique du dimanche, où ces dames ne manquaient presque jamais de venir en compagnie de Duprat, il se sentait le droit de

les aborder, et ordinairement on lui offrait une chaise dans le petit cercle qui se formait autour du général. Depuis que, entre Mme Duprat et lui, il y avait un secret pour les rapprocher, il se trouvait plus familier, plus à l'aise avec elle. Fidèle à la promesse d'assayer d'oublier son amour, il n'éprouvait plus en face d'elle cette émotion qui le prenait autrefois à la gorge, émotion paralysante, mais exquise aussi, qui tantôt arrête pour un instant les mouvements du cœur et tantôt lui fait battre un rappel affolé et délicieux. L'émotion était maintenant pour les moments où il se tournait vers Marcelle, essayant de trouver dans le charme de son sourire, dans la douceur de sa voix, dans un détail de sa beauté non encore remarqué, une raison décisive de l'aimer. Dans cette enquête, il faisait chaque fois de nouvelles découvertes, d'autant plus que la jeune fille, qui remarquait l'assiduité de Randal, laissait naïvement éclater sa joie et en prenait cet embellissement qui est l'effet naturel de l'amour heureux. Aussi, plus d'une fois, en rentrant chez lui, se disait-il dans un doute teinté de plaisir et de mélancolie : « Je me demande si elle n'est pas plus jolie que sa belle-sœur?... »

La musique n'était pas la seule occasion de ces comparaisons esthétiques. Quelquefois, après le mess, Randal s'en allait, comme un écolier amoureux, rôder du côté de l'hôtel du général, à l'heure où il savait que les dames Duprat sortaient à pied ou à cheval. Il fallait user de ruse pour ne pas se faire remarquer dans une aussi petite bourgade que La Fère. Souvent il était obligé de revenir de son tour de promenade sans avoir vu autre chose que la grille fermée ou l'ordonnance tenant en main trois chevaux qui piaffaient. Mais, parfois aussi, il apercevait un instant ces deux dames qu'il saluait d'un air de connaissance, et dont il admirait ensuite, en se retournant, la taille bien prise dans l'amazone sans un pli. C'était une occasion de comparer une fois de plus les deux jeunes femmes et de se demander laquelle des deux lui avait donné ce brusque coup au cœur quand il les avait vues tout à coup apparaître.

Il les retrouvait encore au jour de réception de la générale, où il se montrait le plus souvent qu'il le pouvait. Mais, en visite, il y a un certain décorum qui impose la réserve et qui fait que l'on est toujours un peu en représentation. Il était plus à l'aise au tennis où, depuis quelque temps, on causait beaucoup plus qu'on ne jouait, ce qui faisait que le général l'appelait l'*école des flirts*. Là, Randal venait confier à Marguerite les progrès de sa conversion. Malgré son désir de faire plaisir à la jeune femme, il ne voulait pas se déconsidérer à ses yeux en ayant l'air de prendre trop facilement son parti de sa déconvenue, ce qui le força, les premières fois, à affecter des allures mélancoliques et désespérées. Ce rôle le fatigua

vite, et il finit par avouer comment le sentiment d'amitié qu'il avait toujours eu pour la jeune fille se nuançait peu à peu de quelque chose de plus tendre. Pendant qu'il se confessait ainsi, Marcelle se faisait faire un doigt de cour par Jacquet et par Paynel, ou même par Boucher, qu'elle s'amusait à embarrasser ou à intimider. Lui, regardait de loin le manège et, tout étonné d'en ressentir une pointe de jalousie, brusquait la conversation pour aller retrouver la jeune fille et ramener à lui une attention qu'il souffrait de voir s'égarer sur d'autres.

Mme Ageron était une excellente ressource pour ces rendez-vous sans en avoir l'air. Aussitôt son voyage de noces terminé, elle s'était empressée de faire ses visites et d'inaugurer « son jour ». Il vint quelques personnes la première fois, un peu plus la seconde; à partir de la troisième, les matinées de Mme Ageron étaient lancées. Car il ne s'agissait pas d'un « jour » vulgaire, comme on en avait vu bien d'autres à La Fère, mais de véritables réceptions avec un buffet copieusement servi, où les jeunes filles s'empressaient, sous la direction de la maîtresse de maison, pour offrir aux dames des sandwichs, des petits fours, des glaces, des tasses de thé, du consommé à volonté froid ou chaud. Le lunch tournait si bien au véritable repas que l'on accusait Mme Bony de ne pas déjeuner ce jour-là par économie, et de venir se refaire l'après-midi de son abstinence du matin.

Le grand salon de la vieille maison aux allures d'ancien hôtel, que les Ageron occupaient dans la rue des Capucines, donnait sur un jardin où l'on pouvait aller faire un tour de promenade, causer, rire et flirter d'un peu plus près, si on en avait la fantaisie. Tous les quinze jours, à partir de cinq heures, la réception se corsait de quelques monologues, d'une ou deux saynettes débitées par les amateurs de la garnison, et d'un peu de musique qui, après un ou deux morceaux plus sérieux, devenait le prétexte d'un tour de valse qui se prolongeait jusque vers sept heures et demie.

Comme tout cela est vite une occasion de grosses dépenses, les mauvaises langues y trouvèrent un prétexte à médisances, et l'on se demandait si, malgré la dot de Mme Ageron, le jeune ménage ne risquait pas de compromettre son budget, lorsqu'un jour on vit paraître au *five o'clock* M. et Mme Bouret en personne, venus tout exprès de Compiègne. Dès lors, tout s'expliquait. La magnificence naturelle à M. Bouret se retrouvait dans le luxe du buffet, et il était infiniment vraisemblable qu'il faisait les frais de la petite fête, pour avoir le plaisir de se retrouver, dans les salons de sa fille, mêlé à cette brillante société qu'il avait eu l'honneur de recevoir autrefois, et dont il avait gardé l'inconsolable nostalgie. Mais si Mme Ageron était heureuse de faire plaisir à ses parents en les mêlant au monde

militaire où son mariage lui avait fait prendre place, elle n'oubliait pas ses visiteurs, passant de l'un à l'autre, ayant un mot pour tous, s'assurant que chacun en avait « pour son grade », comme Paynel disait en sourdine, s'amusant à copier une formule chère aux troupiers.

Très sentimentale, malgré ses petits ridicules d'héritière, très heureuse de son mariage, elle avait constamment en tête la préoccupation de marier les autres et, pour cela, de réunir la jeunesse par groupes sympathiques. Pour quelques-uns, il y avait des tâtonnements. Elle avait classé parmi les gens mariables Séguin, l'élégant lieutenant à la raie impeccable. Mais elle avait beau l'appareiller successivement avec toutes les jeunes filles disponibles, il se montrait également aimable avec toutes, sans jamais faire voir la plus légère préférence pour aucune. Pour d'autres, l'embarras était moins grand. Chaque fois que Mlle Vinçon était chargée d'offrir du thé, c'était à Paynel que l'on confiait le sucrier et la pince à sucre, ce qui semblait satisfaire tout le monde, même la bonne mère ignorante du danger. Quant à Randal et à Marcelle, elle leur ménageait de véritables tête-à-tête dans son jardin, écartant d'eux les promeneurs qui auraient pu les importuner et espérant toujours que, pour prix de ses efforts, on lui apprendrait le jeudi suivant les fiançailles officielles des deux amoureux.

Randal, qui remarquait son jeu, lui dit un jour en souriant :

— Madame, vous finirez par nous compromettre.

Et, sur le même ton, Mme Ageron lui répondit :

— Tant mieux, capitaine; c'est justement ce que je cherche...

. . . .

Un beau jour, on fut fort étonné d'apprendre un mariage sur lequel on ne comptait guère et auquel Mme Ageron n'avait pas collaboré le moins du monde, celui du lieutenant Boucher. Boucher était un excellent garçon, aimé de tous, mais que les plus enragées marieuses considéraient d'un placement impossible. Et, en effet, en dépit de ses talents de joueur de tennis et de cavalier, il est évident qu'avec ses grands pieds et ses grandes mains, ses quarante ans bien sonnés, son avenir borné, sa timidité, ses silences prolongés où personne n'avait jamais soupçonné de profondeur, il ne pouvait aspirer à épouser ni une fille de colonel, comme Paynel, ni une sœur de général, comme Randal. Mais, parmi les filles à marier, il n'y a pas que des sœurs de général ou des filles de colonel, et c'est justement ce que Boucher était en train de démontrer par l'exemple aux marieuses du régiment.

Il habitait, sur la place des casernes, pour être plus près de son service, une chambre garnie qui lui était louée par la veuve d'un huissier propriétaire de la maison. Mme Porte était une vieille petite

dame, aux allures modestes, ratatinée et flétrie, qui vivait seule avec sa fille et ne louait sa chambre qu'à des locataires rangés. Mlle Porte, qui avait grandi à La Fère, au milieu des uniformes, s'était habituée, dès sa plus petite enfance, à regarder les officiers comme des êtres supérieurs, dont elle ne désespérait pas cependant de se rapprocher un jour par le mariage. Mais M. Porte, appréciait surtout les écus et n'aurait pas accepté pour gendre un lieutenant sans le sou. M. Porte était mort, Mlle Porte avait vieilli, et personne, parmi les élégants capitaines ou les fringants lieutenants, ne songeait à faire attention à la pauvre fille sèche, aux yeux baissés, et toujours vêtue de noir, comme sa mère. Cependant elle n'avait pas entièrement renoncé à son rêve, puisque, il y avait de cela huit mois, elle avait refusé un prétendant inattendu, le greffier de la justice de paix, qui avait flairé sans doute les écus de Mme Porte. La vérité est que Mlle Emilienne, depuis que Boucher logeait dans la chambre du second, avait concentré sur lui des espérances qui, jusque-là, avaient flotté dans le vague. Le lieutenant, très poli, saluait ces dames quand il les rencontrait, mais sans songer même à les dévisager ou à faire de distinction entre la vieille et la jeune. Celle-ci, au contraire, épiait son passage, se mettait à la fenêtre pour le voir entrer et sortir et, petit à petit, quittant ses toilettes noires, égayait sa robe d'un nœud rose ou d'une cravate claire que l'indifférent lieutenant ne semblait pas même remarquer.

Elle en aurait été peut-être pour ses essais de parure et ses regards timidement jetés du côté de Boucher, sans une petite scène qui les rapprocha. Le lieutenant devait, ce jour-là, se rendre au tennis en rentrant de la manœuvre. Il avait jeté dans un coin ses bottes poudreuses et se disposait à mettre une belle paire de souliers jaunes, lorsqu'il s'aperçut que son ordonnance n'avait pas nettoyé les souliers et était parti en emportant la clé du placard où se trouvait la boîte de vernis. Boucher était d'ordinaire assez patient, mais, ce jour-là, la fatigue de la journée, un peu d'humeur de quelques observations reçues, la déception de ne pouvoir sortir, lui firent oublier sa réserve ordinaire et il se mit à crier et à sacrer tout en frappant du pied et en jetant à la volée ses souliers d'un bout de la chambre à l'autre. Il venait d'accomplir ce bel exploit lorsque l'on frappa à la porte et, convaincu que c'était l'ordonnance coupable, il cria : « Entrez ! » d'un ton bourru et furieux. La porte s'ouvrit aussitôt et, au lieu de l'ordonnance, ce fut Mlle Porte, une rose dans les cheveux, qui apparut dans l'encadrement. Le lieutenant, aussitôt calmé, s'aperçut qu'il était nu pieds et en bras de chemise et, tout en balbutiant des excuses, se hâta d'enfiler le dolman étalé sur son lit, pendant que Mlle Émilienne, aussi embar-

rassée que lui, expliquait les motifs de cette visite un peu osée :

— Je vous ai entendu d'en bas, Monsieur, j'ai supposé que vous aviez besoin de quelque chose et, comme à cette heure-ci, la femme de ménage est partie, j'ai pensé que je pourrais peut-être vous être utile?...

— J'ai crié un peu fort, Mademoiselle, et je vous en présente mes excuses, mais c'est la faute de mon ordonnance qui n'a pas fait ce qu'il avait à faire et qui m'a emporté une clef dont j'aurais besoin. Puisque vous êtes si aimable, je vous demanderai de me prêter, si vous en avez, un peu de vernis pour frotter mes souliers et je me chargerai de les astiquer moi-même.

Par malheur, Mlle Porte ne poussait pas l'élégance jusqu'à porter des souliers jaunes, ce dont elle s'excusa.

— Mais si vous vouliez remettre ces bottines-ci, proposa-t-elle timidement en désignant les bottes poudreuses, je pourrais leur donner un coup avec du cirage...

— Vous êtes trop aimable, Mademoiselle. J'accepte le cirage, mais c'est moi qui cirerai mes bottes.

— Vous ne saurez pas.

— Je vous assure que si, Mademoiselle. Je l'ai fait bien souvent du temps où j'étais sous-officier et même quelquefois depuis que je ne le suis plus.

Pendant ce bout de dialogue, Boucher s'était emparé de la paire de bottes et suivait Mlle Porte, qui le guida jusque dans la cuisine et sortit d'un tiroir tout l'attirail nécessaire. Mais lorsque le lieutenant eut commencé sa besogne en se gantant le bras gauche de l'une des bottes, elle se saisit de l'autre, persista malgré sa résistance à en faire la toilette jusqu'au bout et osa même murmurer que c'était sa botte, à elle, qui brillait le plus.

Mlle Porte en était arrivée à ses fins. Le lieutenant Boucher ne pouvait plus passer devant elle comme devant une personne indifférente et presque inconnue. Le lendemain, il s'arrêta un instant, pour remercier encore du cirage prêté et de la botte frottée. Puis il annonça l'intention de semoncer vertement son ordonnance. Mlle Porte intercéda en faveur du coupable, et le lieutenant finit par céder à ses instances et promettre de se montrer miséricordieux. La causette devint vite une habitude. Le matin, en s'en allant, le soir en rentrant chez lui, Boucher faisait une petite station, soit dans la cour, soit au premier étage, pour échanger quelques mots avec Mlle Porte. Fils de paysans, d'instruction médiocre, il se trouvait gêné avec les femmes de ses collègues, ce qui expliquait ses silences. Ici, il ne se sentait pas intimidé : il laissait aller sa langue, et Mlle Porte s'imaginait volontiers qu'il avait toute la

distinction et la désinvolture d'un parfait homme du monde.

Il ne fallut pas longtemps à Boucher pour s'apercevoir des sentiments qu'il inspirait. Il en sourit d'abord, puis en fut flatté. Mlle Porte n'était plus très jeune, elle avait bien au moins trente-cinq ans. Mais lui-même il avait depuis longtemps passé la première jeunesse, et l'âge de Mlle Porte s'accordait très bien avec le sien, si l'on pouvait s'arranger pour le reste. Pourquoi donc ne trouverait-il pas là l'occasion, qu'il avait si souvent souhaitée, de se faire une famille et de s'assurer un foyer pour ses vieux jours? Il prit ses renseignements avec toute sorte de précautions, pour ne pas se trahir inutilement à l'avance. Il apprit que ces dames, sans être riches, avaient une jolie aisance, et que Mme Porte, quand il avait été un instant question du mariage de sa fille avec le greffier, avait promis une dot de 100,000 francs. C'était une forte somme qui fit trouver au lieutenant plus souriante encore la perspective du mariage, tout en l'inquiétant un peu au sujet des prétentions possibles des deux dames. Il se rassurait en se rappelant l'amabilité de jour en jour plus grande de Mlle Emilienne, les causeries qui se prolongeaient, les toilettes qui devenaient plus claires et plus jeunettes. Ce qui longtemps avait fait paraître Mlle Porte plus âgée qu'elle n'était, c'étaient ses robes toujours sombres, son air de tristesse, sa figure renfrognée. Mais, depuis quelque temps, Mlle Porte s'animait, Mlle Porte souriait, Mlle Porte rougissait lorsque M. Boucher s'était permis un compliment un peu trop vif, de sorte que le lieutenant, en remontant à son second étage, se disait à part lui : « Elle est vraiment gentille, elle fera une très agréable petite femme », et sentait son cœur battre, tout comme s'il n'avait eu que les vingt-cinq ans de Randal ou de Séguin.

Depuis quelque temps Boucher, au retour de l'exercice, ne reconduisait plus directement son cheval à la caserne. Il revenait jusqu'à son logis sur sa bête, pour se faire admirer et forcer Mlle Porte à paraître un instant à la fenêtre. Il s'était mis en tête d'amener ces dames au tennis. Mme Porte, très timide, refusa longtemps. Mlle Porte se serait laissée emmener plus volontiers. Elle finit par l'emporter, et Mme Porte, toute confuse, toute honteuse, dut se laisser présenter à Mme la Générale et accepter de s'asseoir à côté d'elle. Mlle Porte ne joua pas au tennis, elle n'aurait jamais osé, mais elle vit M. Boucher jouer et gagner la partie et, tout au fond d'elle-même, elle se sentit fière de lui.

Jamais, depuis que M. Porte était mort, ces dames n'avaient eu l'idée d'aller dans le monde et surtout au bal. Cependant elles ne refusèrent pas absolument les offres de M. Boucher lorsqu'il vint leur apporter des billets pour le bal de charité qui

devait avoir lieu dans les salles de la mairie. Mme Porte, elle, n'avait franchement aucune envie d'accepter. Mais ce n'était pas l'avis de Mlle Porte, et ce fut elle, cette fois encore, qui eut le dernier mot. Mlle Porte se fit donc faire une robe de bal. Elle n'osa pas choisir du bleu ou du rose, mais elle s'arrêta à un mauve discret, un mauve entre deux âges, comme le disait assez irrespectueusement la couturière. Elle eut bien de la peine à permettre qu'on lui ouvrît sa robe; car c'était la première de cette sorte qu'elle portait. Cependant elle finit par se rendre aux conseils de la couturière et consentit à un très léger décolletage, se promettant bien de le dissimuler sous une écharpe de gaze, de même qu'elle cacherait ses bras sous des gants très longs, dont on lui avait dit que c'était alors la mode. L'idée de ce bal l'enfiévrait comme une petite fille et elle en était si émue qu'elle aurait peut-être eu la lâcheté d'y renoncer au dernier moment, sans la promesse formelle qu'elle avait faite à M. Boucher.

L'éducation de Mlle Porte, en matière chorégraphique, n'avait pas été poussée très loin. Elle ne savait tout à fait bien que la polka. Elle fut cependant obligée de consentir à danser la mazurka, la scottisch, le quadrille, pour ne pas renvoyer avec un refus les beaux officiers que Boucher venait lui présenter. Mais la polka, la scottisch et le quadrille ne suffisaient pas au lieutenant Boucher; il voulait une valse et il insistait de toutes ses forces pour l'obtenir.

— Mais, Monsieur, répondait Mlle Porte d'un ton désolé, je vous assure que je ne sais pas valser, pas du tout!

— Ça ne fait rien. Laissez-moi faire, vous n'aurez qu'à vous laisser aller et ce sera très bien.

Il avait l'air si désireux de cette valse, qu'elle eut peur de lui causer de la peine et qu'elle n'osa pas refuser. Elle se leva, posa la main sur son épaule et aussitôt, entre ses bras robustes, elle se sentit si légère qu'elle vit bien qu'il ne l'avait pas trompée et qu'elle s'abandonna, un peu grisée de cette danse plus vive et plus passionnée que les autres. C'était une jouissance singulière que de sentir autour de sa taille la main de Boucher, que de se laisser entraîner par lui sans résistance et sans volonté, et l'animation, le plaisir lui faisaient monter aux joues un nuage rose qui l'embellissait, si bien qu'en passant auprès d'une glace, elle fut tout étonnée de se reconnaître, après une seconde d'hésitation, dans une jolie demoiselle, au teint animé, en robe mauve, qui tournait au bras d'un solide et vigoureux lieutenant.

La valse était longue. Boucher, infatigable, ne demandait pas mieux que de la danser jusqu'au bout. Mais Mlle Porte exprima le désir de se reposer et ils s'accoudèrent un instant à l'une des grandes fenêtres ouvertes sur la rue. Pendant qu'ils étaient là à

respirer l'air de la nuit, le lieutenant se pencha vers la jeune fille et lui demanda :

— Qu'est-ce que vous me répondriez, Mademoiselle, si je vous demandais bien fort de devenir ma femme?

Mlle Porte n'était pas préparée à une question aussi brusque et elle n'eut que tout juste la présence d'esprit de répondre en balbutiant :

— Mais, Monsieur, c'est à maman qu'il faut demander ça.

Le lendemain, Boucher, en grande tenue, en gants blancs, le sabre au côté, vint solliciter de Mme Porte quelques minutes d'entretien dont il profita pour faire sa demande officielle. Mme Porte, malgré ses airs étonnés, était parfaitement préparée à cette démarche par les confidences de sa fille et elle aurait pu répondre « oui » sur-le-champ si elle ne s'était crue obligée de continuer encore quelque temps la comédie, en réclamant le temps nécessaire pour réfléchir et consulter l'intéressée. Le lieutenant savait très bien à quoi s'en tenir sur la réponse qu'on lui préparait et il ne s'émut pas de rencontrer un peu moins souvent Mlle Porte pendant une huitaine de jours et d'être presque absolument privé de tout bout de causette avec elle.

Le « oui » attendu lui fut apporté par une lettre que l'on avait déposée sur la table pendant son absence et qui contenait, en outre de la réponse, une invitation à dîner pour le soir même. Boucher, qui était une des plus belles fourchettes du régiment, étonna ces dames par la façon dont il mangea et dont il but; mais il était de taille à porter gaillardement la nourriture et la boisson, et il n'en était ensuite que plus aimable et plus galant.

La nouvelle de ses fiançailles se répandit rapidement; car, à partir de ce moment, on le vit très régulièrement tous les dimanches, à l'heure de la musique, et tous les jours, après son service, promener Mme et Mlle Porte, en surveillant le petit chien qui pourtant lui aboyait aux jambes par jalousie de le voir si bien accueilli. Mlle Porte paraissait tout embellie et toute rajeunie par le bonheur, et des gens qui, au début, avaient déclaré que Boucher prenait une femme un peu mûre, se demandaient maintenant si elle ne serait pas bien jeune pour lui.

Boucher, du temps où il était garçon, avait été reçu dans toutes les maisons de la ville, et comme il était bon danseur, acceptant volontiers de faire valser ou polker les jeunes filles ou les dames les moins recherchées, il était fort apprécié des maîtresses de maison. Il répondait aux politesses par quelques sacs de bonbons ou de marrons glacés à l'époque du jour de l'an, et se croyait ainsi libéré de toute dette. Cependant il se dit qu'à l'occasion de son mariage

il fallait faire mieux encore et s'acquitter en recevant, ou en faisant recevoir par sa belle-mère ceux qui l'avaient reçu si souvent. Un bal était une grosse affaire, bien compliquée et bien coûteuse; un dîner lui paraissait trop sérieux et peu divertissant. Quant à un lunch, il était impossible de songer à le donner dans l'appartement de Mme Porte où l'on aurait été beaucoup trop à l'étroit.

Boucher eut la bonne idée d'utiliser à cette intention un très beau jardin que ces dames avaient le long de la rivière, et qui, pendant longtemps, avait été leur principale, on peut dire leur unique distraction. Au sortir de la messe, les voitures de la noce y amenèrent les principaux invités, le général, les colonels et leur famille, Ageron et sa femme, M. et Mme Bouret et les amis particuliers de Boucher, auxquels on servit un déjeuner froid à l'ombre des arbres qui formaient une tente naturelle. Puis, le repas terminé, la table fut enlevée en quelques minutes et les convives se répandirent à travers les allées du jardin, tandis que d'autres invités arrivaient pour y passer l'après-dîner.

On était en juin. La journée était chaude, mais sans lourdeur d'orage. La rivière, que l'on apercevait du jardin, envoyait un peu de fraîcheur humide et, sous l'ombre des arbres, quelques-uns touffus comme ceux d'un véritable parc, on jouissait délicieusement de la beauté du ciel et de la langueur tiède de l'air. Mme Porte, trop heureuse de faire plaisir à son gendre, avait fait installer depuis quelques jours un beau tennis bien sablé. Mais on ne jouait guère. Les toilettes trop élégantes, et qu'on aurait craint de froisser, faisaient hésiter les dames, et il n'y avait que quelques joueurs acharnés occupés à se relancer les balles et à essayer de beaux coups de volée ou de revers. Un petit orchestre, composé de quatre musiciens du régiment, jouait de temps en temps des valses, des polkas et des quadrilles. Quelques couples seulement dansaient. On aimait mieux aller et venir, respirer le parfum des arbres en fleurs, se perdre dans les allées, s'asseoir sur un banc pour y causer.

— Vous devez être jaloux, disait Paynel à Ageron. C'est Boucher aujourd'hui qui donne à flirter.

C'était, en effet, la principale occupation de presque tous les groupes. Ageron, le premier, profitait de ce qu'il n'était pas chez lui pour faire la cour à sa femme, cherchant les coins à l'écart où il se dépêchait de l'embrasser pour reprendre ensuite un air indifférent quand un importun venait troubler le tête-à-tête. Boucher tenait très tendrement sa femme par la taille et, comme Ageron, cherchait la solitude. Mme Porte, qui n'avait pas encore perdu l'habitude de surveiller sa fille, suivait d'un peu loin les jeunes mariés et, de temps en temps, se demandait si elle ne ferait pas bien d'arrêter les épan-

chements. Puis elle se rappelait que Boucher était marié du matin, que, dès lors, une intervention de sa part pourrait passer pour déplacée et ridicule, et elle s'éloignait, ennuyée au milieu de tous ces gens qu'elle sentait d'un autre monde qu'elle et qui l'intimidaient.

Le capitaine Jacquet jouait à cache-cache avec Mme de Précourt, pour dépister le commandant que l'on voyait rôder, d'allée en allée, la moustache hérissée et la mine inquiète. Paynel, qui semblait pris à son propre jeu, faisait l'aimable auprès de Mlle Vinçon, avec l'assentiment de la mère qui se croyait de plus en plus certaine de ce qu'elle considérait comme un dénouement heureux. Il n'y avait pas jusqu'à Séguin qui ne semblât définitivement fixé par une jeune fille venue avec M. et Mme Bouret, de Compiègne, pays des héritières. Mais si quelqu'un, voyant leur animation et l'intérêt qu'ils semblaient prendre à leurs paroles, s'était approché tout près d'eux, il aurait été étonné d'entendre des déclarations de cette sorte :

— Quand je suis en soirée, Mademoiselle, je ne prends jamais de boissons glacées qui font transpirer aussitôt. Je ne prends que du consommé, et quelquefois, mais rarement, un verre de Bordeaux.

A quelques pas de là, un jeune homme en dolman de lieutenant et une jeune fille en robe rose, à peu près seuls, dansaient sur les premières mesures d'une valse jouée en sourdine. Ils s'arrêtèrent presque aussitôt, d'un commun accord, sans s'être rien dit. Ils s'enfoncèrent dans une des allées, arrivèrent jusqu'à la clôture du jardin et s'y accoudèrent un instant pour regarder de là de gros poissons qui se promenaient indolemment jusqu'à la surface de l'eau. Puis ils revinrent sur leurs pas, s'assirent sur l'un des bancs de l'allée et restèrent quelque temps encore sans rien dire. Puis le jeune homme, d'une voix un peu tremblante, qui se raffermissait à mesure qu'il parlait, dit à la jeune fille, sans la regarder, les yeux fixés au sable, les mains pendantes :

— Mademoiselle, j'ai une confession à vous faire. J'ai commis, il y a de cela peut-être un an, peut-être plus, une grosse sottise. Je suis devenu amoureux...

— Mais ce n'est pas une sottise cela, protesta la jeune fille.

— Cela dépend de la personne que l'on aime.

— Ce n'était pas une sottise d'aimer cette personne-là.

— Vous savez donc de qui je parle?

— Oui, je le sais; je sais qu'elle est jolie, qu'elle est intelligente, qu'elle est bonne, qu'il est tout naturel de l'aimer et que, si j'avais été un homme, je l'aurais aimée comme vous.

— Comme vous prenez feu! Il fait bon être de vos amis. Eh bien, soit, ce n'était pas une sottise de l'aimer, mais c'en était une de l'aimer comme je l'aimais, puisqu'elle est mariée, et qu'en l'aimant

je perdais mon temps, que je lui faisais de la peine... et peut-être à d'autres aussi. Ma phrase est-elle mieux comme cela?

— Oui.

— Je lui ai avoué que je l'aimais... Vous voyez que je ne vous cache rien... Elle ne s'est pas mise en colère, mais elle m'a grondé tout doucement, elle m'a sermonné, elle m'a montré que j'étais un sot... Je ne sais si elle a dit le mot, mais je crois bien qu'elle l'a pensé... Enfin, elle m'a ouvert les yeux...

— Elle vous a dit?...

— Elle m'a dit qu'il y avait à côté d'elle une jeune fille, non pas plus, mais aussi jolie, aussi intelligente, aussi bonne qu'elle, et que c'était elle qu'il fallait aimer. J'étais si bien tout à elle, si disposé à lui obéir en tout que j'ai promis tout ce qu'elle voulait, même d'essayer de l'oublier. J'ai tenu ma promesse... J'ai eu de la peine d'abord... Vous ne m'en voulez pas de vous le dire?...

— Non, non, c'est si naturel!..

— J'ai eu de la peine, mais j'ai fini par réussir... Je ne l'aime plus que comme une sœur..., comme une belle-sœur. J'étais libre désormais d'en aimer une autre..., une autre qui eût le droit de m'aimer. Alors, mes yeux, qu'elle avait ouverts, se sont tournés tout naturellement du côté qu'elle m'avait dit et j'ai vu qu'elle ne m'avait pas trompé... La jeune fille qu'elle m'avait désignée était jolie, intelligente, bonne, aimante... et maintenant c'est elle que j'aime, que j'aime de tout mon cœur... Marcelle, je vous aime... M'aimez-vous un peu?

Et tandis que mouraient les derniers accords de la valse qui semblait lointaine, la jeune fille, les yeux attachés au sable de l'allée, le cœur battant, incapable de remuer les lèvres, sentait ses joues s'empourprer d'un rose plus vif que celui de sa robe...

Pierre Clésio.

La suite prochainement.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Le crédit de la France et la dernière conversion. — II. La baisse du taux de l'intérêt et le mécontentement des rentiers. — III. L'optimisme du ministre des finances et les faits. — IV. La liberté et la réglementation actuelle du travail. — V. L'épargne populaire en France et en Belgique. — VI. Le mouvement corporatif à la campagne et la loi autrichienne. — VII. La situation de la petite industrie et la force motrice à domicile. — VIII. La dernière enquête sur le travail des femmes.

I

Si les anciens ministres des finances, de Villèle, Laffitte, Fould, Bineau, Magne, Buffet et Léon Say, pouvaient nous dire ce qu'ils pensent de M. Rouvier et de sa dernière « conversion », il y aurait là, pour nous, un précieux enseignement. On sait qu'une conversion est une opération financière par laquelle un Etat substitue à une dette trop lourde pour le budget une dette nouvelle moins onéreuse. L'Etat dit à ses créanciers : « Vous m'avez prêté de l'argent, dans les temps difficiles et je vous ai régulièrement servi un intérêt relativement élevé; aujourd'hui les temps difficiles sont passés; mon crédit est solide; j'abaisse le taux de l'intérêt et si vous n'acceptez pas, je vous rembourse le capital. » Le créancier est d'abord hésitant et pour s'instruire il lit son journal. Il voit alors qu'il y a une baisse générale du taux de l'intérêt, que le ministre des finances ne fait que se conformer aux demandes du marché, et que si lui, créancier, devait acheter, en bourse, des fonds d'Etat, il recevrait précisément l'intérêt que lui offre aujourd'hui la conversion. Le gouvernement précise alors son opération et au mois de juillet 1902, il l'a présentée en ces termes : « O créancier, je t'ai payé jusqu'ici 3 1/2 pour 100 francs; veuille bien accepter désormais 3 pour 100, ou bien souffre que je te rembourse les 100 francs prêtés. »

Pourquoi les milliers de créanciers français et étrangers ont-ils accepté les offres du ministre des finances, c'est ce qu'il faut établir. Nous sommes en déficit; chaque année, nos dépenses budgétaires augmentent; la politique gouvernementale est détes-

table. Et c'est ce moment que choisit le ministère pour offrir au public une opération financière pour laquelle les hommes d'Etat ont toujours réclamé la pacification et la stabilité nationale. On sait que l'opération a pleinement réussi. N'y aurait-il donc aucun rapport entre la politique et la finance et comment expliquer le succès de la dernière conversion ?

Pays riche, magnifiquement doué par la nature, intelligent, laborieux, ingénieux, la France, malgré de lourds impôts, malgré l'âpreté de la concurrence internationale, réalise chaque année un revenu considérable. Grâce à l'épargne individuelle, la richesse mobilière s'accroît sans cesse. Grâce à la passivité des honnêtes gens, les erreurs, les fautes, les provocations des gouvernants, n'ont pas découragé le peuple qui travaille. Il a supporté courageusement l'épreuve de 1870; il a rapidement payé l'énorme rançon de 5 milliards; depuis lors, il voit les budgets grossir et il accepte sans se plaindre l'augmentation continue des charges nationales. Le peuple français semble devenu le plus gouvernable des peuples. Ce sont là des qualités que les financiers apprécient. Les étrangers ne cessent de vanter notre richesse et notre résignation politique.

Depuis la guerre franco-allemande, plusieurs conversions ont eu lieu. En 1875, M. Léon Say, ministre des finances, convertit les deux cent cinquante millions de l'emprunt 6 pour 100, contracté pendant la guerre auprès de la banque Morgan et C[ie] de Londres. En 1883, M. Tirard opéra la conversion de 5 pour 100 en 4 1/2 garanti contre tout remboursement pendant dix ans. En 1887, M. Rouvier, déjà ministre des finances, convertit le 4 1/2 ancien et le 4 pour 100 en 3 pour 100 perpétuel. En 1894, M. Burdeau convertit le 4 1/2 nouveau en 3 1/2. C'est ainsi que les rentiers voyaient successivement leurs revenus diminuer et ils se disaient, pour se consoler, que l'abondance des capitaux explique, pour une large part, cet abaissement continu du taux du revenu. Malgré un relèvement passager de l'intérêt des capitaux, en ces dernières années, on savait qu'une conversion du 3 1/2 en 3 pour 100 réussirait certainement, en France, en 1902; les cours de la Bourse et le maintien du 3 pour 100 au-dessus du pair ne laissaient aucun doute à cet égard. Le Parlement, saisi du projet du ministre des finances, l'accepta sans grandes discussions :

Article premier. — Le ministre des finances est autorisé à rembourser la rente 3 1/2 pour 100 inscrite au Grand Livre de la Dette publique à raison de 100 francs par 3 fr. 50 de rente, ou à convertir en rente 3 pour 100 du type actuellement existant, à raison de 3 pour 100 de rente pour 3 fr. 50 de rente.

Art. 2. — L'exercice du droit de remboursement de l'Etat est

suspendu pendant un délai de huit années à courir du 1er janvier 1903, aussi bien pour les rentes 3 pour 100 à provenir de la conversion des rentes 3 1/2, que pour celles existant actuellement au Grand Livre de la Dette publique.

Cette conversion a été adoptée, à la Chambre des députés, par 475 voix contre 4, et au Sénat, à l'unanimité des votants. Les créanciers ont, à leur tour, accepté la réduction de l'intérêt; une infime minorité de rentiers a préféré le remboursement du capital prêté.

II

Pauvres rentiers! Les voilà qui subissent, eux aussi, la loi de l'offre et de la demande. Car il en est du capital argent comme des farines; plus il y en a, plus la valeur baisse. Faut-il se réjouir de cette baisse du taux de l'intérêt? Les débiteurs l'affirment, et, comme ils sont légion, ils influencent l'opinion publique. On devine que les créanciers soutiennent la thèse contraire. Les économistes, eux aussi, ne sont pas d'accord. En Angleterre, on a longtemps soutenu que partout où la part du capital est forte, les travailleurs abondent et la société augmente rapidement en population et en richesse. Turgot et nombre d'économistes français prétendent au contraire que la baisse du taux de l'intérêt et l'abondance des capitaux favorisent les entreprises d'un pays. Nous croyons qu'il faut avant tout considérer les causes de hausse ou de baisse de l'intérêt. Le défaut de sécurité dans un pays produit souvent la hausse de l'intérêt et nul n'admettra que c'est un bien; d'autre part, l'intérêt baisse lorsque les industries traversent une crise d'assez longue durée. Lorsque, comme en Europe, c'est l'abondance des capitaux qui provoque la baisse du taux de l'intérêt, il y a lieu de s'en réjouir.

L'école socialiste, en attaquant le capital et la propriété privée, — dont elle prétend démontrer l'illégitimité, — attaque par le fait même l'intérêt, qu'elle considère comme un profit sans cause. Mais l'intérêt a d'autres ennemis, dans le monde théologique[1]. Nous pensions qu'après tant de décisions des congrégations romaines et vu les placements actuels de capitaux, il ne viendrait à l'idée de personne de remettre en question la légimitité de l'intérêt, qu'il s'agisse du capital argent, de la terre, des mines, des industries ou du commerce. Quel a été notre étonnement, lorsque, à propos de la récente conversion, quelques journaux, soulevant ce débat séculaire de la légitimité de l'intérêt, ont invoqué des textes évangéliques pour blâmer la perception actuelle du taux de l'intérêt!

[1] Cpr. Allègre. *Le Code civil commenté* à l'usage du clergé, t. II, p. 1001.

L'un d'entre eux a tenu à consoler les rentiers, en leur prédisant une baisse toujours plus grande de l'intérêt : « Assurément, nous regrettons la gêne que vont ressentir des ménages, nous sommes peinés de constater que les hôpitaux et établissements de charité voient restreindre leurs ressources annuelles. « Mais il nous est impossible de ne pas nous rappeler aussi que l'Evangile n'est pas favorable à la thèse que l'argent produit par lui-même de l'argent. Il nous est impossible d'oublier que l'Eglise n'a pas facilité l'avènement du capitalisme et que, pendant des siècles, afin d'empêcher l'usure, elle a réglementé très sévèrement le prêt à intérêt[1]. » Ce sont en effet des raisons historiques, qui, plus que toutes les autres, expliquent la sévérité des anciens théologiens contre le prêt à intérêt, mais c'était bien moins le prêt en lui-même que l'usure, — c'est-à-dire l'exploitation du faible, — dont ils firent le procès. Nous reviendrons prochainement sur ce point délicat. Aujourd'hui, les rôles sont intervertis. Si certains prêteurs abusent de l'emprunteur, une nouvelle forme de l'usure est apparue; elle sévit dans les Etats modernes où des emprunts gigantesques ont rançonné l'épargne populaire; ce sont les prêteurs qui sont dignes de pitié[2].

Quant aux conversions, nul ne peut en contester la légitimité. Non seulement l'Etat a le droit, mais il a le devoir de diminuer ses charges budgétaires, puisque l'intérêt servi au créancier est payé par les contribuables. Que doit le gouvernement aux créanciers? D'une part, le capital prêté et d'autre part, un intérêt. Il agit loyalement lorsqu'il leur offre de rembourser le capital ou de diminuer le taux de l'intérêt. Il n'impose pas, il propose l'une ou l'autre opération au choix du rentier. Ce qui serait injuste, ce serait d'imposer une réduction d'intérêts sans offrir le remboursement du capital prêté. Il y aurait là une banqueroute partielle, bien connue de la Turquie, de la Grèce, du Portugal et de la République Argentine. A cet égard, le nouveau monde a dépassé l'Europe dans la voie des banqueroutes. Les noms de Guatemala, Honduras, Colombie, Costa-Rica, Libéria, Louisiane, Mississipi, Floride, Arkansas, Nicaragua, Paraguay donnent une triste idée du crédit public et de la loyauté des gouvernements.

III

Comme la présente conversion ne pouvait être établie que par une loi, le ministre des finances a trouvé un habile moyen

[1] Voy. *la Croix*, 10 juillet 1902.

[2] Nous avons signalé les réformes urgentes. Voy. *les Revendications ouvrières en France*. Paris, Guillaumin et Cie, 2e édit., chap. IV.

de se concilier les votants. Il leur a dit des choses aimables; il a vanté les qualités de leurs électeurs. Voici comment il a terminé : « Si pendant les huit dernières années, vous comparez les fonds français aux fonds anglais, vous verrez que le taux des nôtres est allé du simple au double et que le crédit de la France s'est élevé avec plus d'essor que le crédit de la Grande-Bretagne. (*Applaudissements.*)

« Et moi, Français, je ne puis oublier ces choses. Je ne puis pas ne pas rendre hommage à ce peuple de France et à ses qualités, à ses vertus qui ont fait notre race. (*Applaudissements.*)

« C'est à elle que nous devons l'amélioration de notre crédit. Témoin des événements d'il y a trente ans, je suis heureux de constater aujourd'hui l'heureux ressort du crédit de la France qui fait revivre en nous toutes les espérances. (*Vifs applaudissements répétés sur tous les bancs.*)[1] »

Si tout cela est vrai, le ministre des finances se trompe étrangement lorsqu'il attribue au régime parlementaire, tel qu'il fonctionne chez nous depuis trente ans, la stabilité de nos finances et le développement de notre crédit. Les amis du ministre eux-mêmes ont trouvé qu'un pareil éloge de notre Parlement dépassait la mesure et ils ont voulu rétablir la vérité :

« Qu'a-t-il fait le Parlement, lui, pendant ce temps? Il avait le devoir d'employer les économies résultant des conversions à l'amortissement de la dette et à l'allègement des impôts. Il s'en est servi uniquement pour boucher les trous du budget, et par-dessus le marché, il a accru incessamment et l'impôt et la dette.

« La satisfaction exprimée par M. Rouvier ne peut être sincère, car il sait ces choses mieux que qui que ce soit.

« Il n'ignore pas que s'il y a une chose dont la République n'a pas le droit d'être fière, c'est de l'action du gouvernement parlementaire et du Parlement en matière de finances. Cette action se résume en deux mots : imprévoyance et gaspillage[2]. »

Il est certain que ces conversions successives, qui, depuis 1875, ont allégé le budget national, n'ont servi en rien l'amortissement, ni dégrevé réellement les contribuables. La multiplication des palais scolaires, l'accroissement continu du fonctionnarisme, une prodigalité constante ont accru sans cesse le budget de l'Etat. Les déficits annuels deviennent le régime normal auquel s'habituent les parlementaires. Ne sait-on pas que leur initiative en matière de dépenses est la cause première du déficit? Qui ne se souvient des propositions incohérentes que la Chambre expirante

[1] *Journal officiel*, 9 juillet 1902.
[2] Le *Matin*, 10 juillet 1902.

enregistra dans les trois derniers mois de la précédente législature? Quant à la récente conversion, si elle est une nouvelle démonstration du crédit de la France, elle aurait pu être plus avantageuse pour le Trésor[1].

IV

Le régime de la liberté du travail, qui permet à tout individu de travailler où il veut, comme il veut, sans aucune réglementation des procédés de fabrication et des prix, a provoqué de vives controverses. On se rappelle, au début du dix-neuvième siècle, l'état chaotique de la grande industrie, le travail excessif des femmes et des enfants, l'absence de toute condition hygiénique, la violation des lois morales. Les juristes invoquaient alors la liberté des conventions, et les économistes de l'école anglaise en appelaient à la liberté du travail. Aujourd'hui les lois de tous les Etats civilisés réglementent le travail des fabriques.

En France, ce sont les inspecteurs du travail qui ont pour mission d'assurer l'application des lois protectrices de l'ouvrier, et ce n'est pas une sinécure, car ces lois sont nombreuses[2] et les établissements industriels couvrent la France. En fait, l'activité des inspecteurs est très variable; leur zèle dépend beaucoup des instructions ministérielles. L'ancien ministre du commerce, M. Millerand, leur recommandait de se renseigner auprès des syndicats ouvriers. N'apprendraient-ils pas alors exactement ce que tel patron aurait dissimulé et ce qu'ils n'auraient pu surprendre dans leurs visites aux ateliers[3]?

De toutes les réglementations, celle qui vise le travail de l'adulte est la plus délicate. Les anciens économistes déclaraient même que le fait de légiférer sur ce point est pour un Parlement une des fautes les plus lourdes qu'il puisse commettre. L'expérience a prouvé que cette réglementation est possible. Où la difficulté commence, c'est lorsque le pouvoir exécutif croit devoir procéder par décrets et intervient minutieusement dans le régime du travail.

[1] Voy. *l'Economiste français*, 12 juillet 1902, et *la Réforme économique*, 13 juillet 1902.

[2] Décret-loi des 9 et 14 septembre 1848 sur le travail des adultes. — Loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. — Loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs et dispositions réglementaires prises en vertu de cette loi, notamment le décret du 10 mars 1894. — Loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail. — Loi du 30 mars 1900 réduisant le travail par étapes successives, pour la femme et l'enfant.

[3] Circulaire de M. le ministre du commerce du 19 janvier 1900. Voy. *Journal officiel* du 20 janvier 1900.

Nous en avons des exemples récents en France. On sait que la journée de travail de l'homme fut fixée à douze heures par le décret-loi du 9 septembre 1848. Mais, en fait, les occupations étaient souvent prolongées en raison de « travaux accessoires », si bien qu'un décret du 17 mai 1851 consacra officiellement les pratiques suivies. Le décret s'appliquait, au point de vue de nos industries :

1° A une durée supplémentaire de travail, sans limitation aucune :

a) Pour le travail des ouvriers employés à la conduite des fourneaux, étuves, sécheries ou chaudières à débouillir, lessiver ou aviver;

b) Pour le travail des chauffeurs attachés à la conduite des machines à vapeur, et les ouvriers employés à allumer les feux;

c) Pour le nettoiement des machines à la fin de la journée;

d) Pour les travaux rendus nécessaires au gros outillage, par suite d'un accident ou d'un cas de force majeure.

2° A une heure de travail en sus des douze heures :

Pour le lavage et l'étendage des étoffes dans les teintureries, blanchisseries et fabriques d'indiennes.

3° A deux heures, pendant 120 jours par an, au choix du chef de maison, dans les usines de teinturerie, imprimerie sur étoffes, apprêt et pressage.

On devine que de nombreux abus furent constatés et que certains chefs d'industrie peu scrupuleux exigèrent un travail excessif de leur personnel ouvrier. Aussi un nouveau décret du 28 mars 1902 a abrogé le décret de 1851; il supprime un certain nombre de tolérances admises jusqu'ici; il limite plus rigoureusement la durée du travail supplémentaire. Enfin, pour protéger efficacement l'ouvrier adulte, le nouveau décret statue ainsi dans l'article 3 : « Tout chef d'établissement qui veut user des facultés prévues aux articles précédents est tenu de faire connaître préalablement à l'inspecteur du travail la nature de la dérogation, le nombre d'ouvriers pour lesquels la durée du travail journalier sera augmentée, les heures de travail et de repos de ces ouvriers, celle de l'ensemble du personnel de l'établissement et les jours auxquels s'applique l'augmentation. Copie de cet avis sera affichée dans l'établissement. »

Ce fut là un des derniers testaments de M. Millerand qui lui valut, çà et là, de chaudes félicitations. Il était pour l'école socialiste le ministre par excellence, parce que les réglementations ne l'effrayaient point, et que s'il était resté plus longtemps dans les conseils du gouvernement, il eût grandement complété son œuvre.

Cependant cette œuvre est très discutable, et, le 2 juillet dernier, les membres des syndicats patronaux des industries textiles demandèrent audience au nouveau ministre du commerce [1]. Ils lui firent remarquer que le décret et le tableau annexé à ce décret contenait des « équivoques », des « obscurités », des « contradictions », des « oublis », et demandèrent qu'une circulaire interprétative vînt le préciser [2]. C'est dans cette même entrevue que les représentants des industries textiles firent le procès de la réduction successive des heures de travail établie par la loi du 30 mars 1900 :

« L'*Union* estime qu'en abaissant la durée du travail au-dessous de onze heures, on a dépassé la limite raisonnable dans la voie de la réduction. Avec le palier de dix heures et demie, la situation des industries textiles, en particulier, est devenue des plus précaires; aussi sont-elles unanimes à protester avec la plus grande énergie contre l'application du palier de dix heures fixée au 1er mars 1904 [3]. »

Ainsi se trouve de nouveau très discutée la question de la limitation des heures de travail. On a pu croire, il y a quelques années, que la réduction progressive des heures de travail serait acceptée sans protestation; mais ce sont les ouvriers comme les patrons qui se refusent à une limitation trop grande de la durée de travail. Le dernier congrès des syndicats « jaunes » ne laisse aucun doute à cet égard.

Le nouveau ministre du commerce, plus connu par sa lutte contre les congrégations que par ses connaissances économiques, continuera-t-il la politique sociale de son prédécesseur? Nous ne le croyons pas. Il trouvera certes, au ministère du commerce, un personnel très inféodé aux idées socialistes et centralisatrices; on lui présentera des projets de loi préparés sous le ministère précédent, mais ces projets ne seront pas proposés aux délibérations du Parlement. Les gouvernants actuels éviteront de se créer, dans le monde industriel, des adversaires qui viendraient s'ajouter aux

[1] Cette *Union textile* comprend aujourd'hui cinquante syndicats répartis entre les divers centres manufacturiers de France, avec deux mille industriels employant plus d'un demi-million d'ouvriers, « groupés pour l'étude des questions industrielles en général, mais plus particulièrement des lois et règlements qui concernent le travail ainsi que des rapports entre le capital et la main-d'œuvre. » Elle est présidée par M. R. S. Carmichael; elle a pour secrétaire-général M. E. Touron, pour délégué M. du Maroussem et pour délégué-adjoint M. A. Fleury.

[2] *Union des syndicats patronaux des industries textiles,* bulletin de juillet 1902, p. 327.

[3] *Loc. cit* , p. 324.

adversaires du monde religieux. Déjà le ministre du commerce, par un décret du 5 juillet dernier, a voulu calmer le mécontentement des patrons et des ouvriers du bâtiment, et a autorisé des tolérances en ce qui concerne la durée du travail et le repos hebdomadaire dans les industries suivantes : travaux de maçonnerie et de couverture faits en chantier; gainerie; polissage, dorure, gravure, ciselage, guillochage et planage en orfèvrerie [1]. Aussi les socialistes se plaignent-ils qu'un esprit nouveau souffle au ministère du commerce.

V

Si l'épargne revêt des modes innombrables, en ville et à la campagne, elle se présente le plus souvent, chez l'ouvrier, sous la forme du placement dans une caisse publique ou privée. En France, nous avons, outre les caisses d'épargne privées, disséminées sur tous les points du territoire, la caisse nationale d'épargne dont les bureaux de poste font le service. Les unes et les autres sont soumises, au point de vue du placement des fonds, à un régime souvent critiqué : c'est l'Etat qui, par la Caisse des dépôts et consignations sert de réservoir final à toute l'épargne française. On comprend que l'Etat, responsable de tous ces placements auxquels il est tenu de servir un intérêt, restreigne plutôt qu'il n'encourage les dépôts.

Pendant longtemps le chiffre maximum des dépôts resta fixé à 3000 francs par livret. Abaissé déjà en 1845, à 2000 francs, ce chiffre a été porté à 1500 francs par la loi du 20 juillet 1895 On se rappelle la vigoureuse campagne que menait à cette époque contre la centralisation de l'épargne M. Eugène Rostand; mais, soit à la Chambre des députés, soit au Sénat, à droite comme à gauche, l'esprit réformateur fut combattu, et ce n'est pas une des moindres fautes qu'aient commis en ces dernières années les *étatistes* du Parlement. Il ne faut donc pas s'étonner si, au triple point de vue de la productivité des fonds, de la sécurité et de la disponibilité facile de l'épargne, la France est devancée par les grands comme par les petits Etats. D'où vient donc qu'en 1901 le nombre des livrets d'épargne a diminué? Nous pensons, comme M. Eugène Rostand, que les véritables causes résident surtout :

« Dans le malaise économique et politique général, puisque la chute des excédents de dépôts a coïncidé avec les moins-values du produit des impôts et les mécomptes sur les prévisions du budget de l'Etat;

« Dans les appréhensions vagues qu'a jetées parmi une clientèle

[1] *Journal officiel,* 5 juillet 1902.

simpliste et impressionnable, la modification (annoncée et commentée par la presse) du portefeuille des caisses d'épargne;

« Dans la double et continuelle entrave qu'opposent aux actes de prévoyance des petits *économiseurs* l'abaissement du maximum et la limitation des versements annuels à des sommes bien inférieures à leurs facultés et à leurs habitudes, restrictions qu'a fait introduire la seule crainte de la garantie de l'Etat responsable, c'est-à-dire le vice essentiel de notre régime d'emploi[1]. »

Il eût été si facile d'imiter la Belgique qui, tout en ayant une caisse générale d'épargne fonctionnant sous la garantie de l'Etat, n'impose en aucune façon le placement des dépôts en fonds d'Etat. On sait, en effet, que rien n'est plus variable et plus soumis aux fluctuations politiques que les valeurs d'Etat. Voici quel est, d'après la dernière statistique, le relevé des placements de la caisse générale de Belgique[2] :

Placements définitifs.	*1901*
Fonds de l'Etat.	200,196,495 09
Obligations de sociétés, garanties par l'État. .	52,891,273 06
Obligations du Crédit communal, des provinces, villes et communes.	106,121,124 26
Obligations de sociétés belges.	111,426,705 25
Prêts hypothécaires.	5,527,784 21
Avances pour habitations ouvrières. . . .	44,510,519 84
Avances à des sociétés de crédit agricole. .	129,042 46
Prêts agricoles.	6,116,672 »
Totaux. . .	526,919,616 17
Immeubles.	
Immeuble de service.	1,600,000 »
Immeubles en location.	»
Totaux. . .	528,519,616 17
Placements provisoires.	
Effets sur la Belgique.	74,795,950 76
Avances pour habitations ouvrières. . . .	680,698 05
Effets sur l'étranger et soldes débiteurs des correspondants.	117,285,730 13
Prêts sur nantissement.	33,262,800 »
Totaux. . .	226,025,178 94
Total des placements. . .	754,544,795 11

[1] *Caisse d'épargne et de prévoyance des Bouches-du-Rhône.* Rapport et comptes-rendus, Marseille 1902, p. 7.

[2] Statistique arrêtée au 31 décembre 1901.

Ce tableau montre la part restreinte (200 millions) faite aux valeurs d'Etat. Au contraire, les villes, les particuliers, les sociétés de crédit et d'habitations ouvrières offrent aux clients de la Caisse d'épargne des placements rémunérateurs. La Caisse belge ne redoute pas les dépôts importants, toute son organisation les attire et les encourage. Si, en France, la loi du 20 juillet 1895 n'a pas donné à nos Caisses d'épargne un large et libre emploi des fonds, elle a du moins autorisé les caisses à disposer du cinquième de leur fortune personnelle. La Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône mérite d'être citée par la diversité et l'habileté de ses placements[1].

VI

Les hommes des campagnes entrent de plus en plus dans la voie corporative. Entre l'individu et l'Etat se forment, dans tous les pays agricoles, des groupements locaux et régionaux où se débattent les intérêts économiques et où se prennent d'utiles résolutions pour l'achat et la vente des produits. Les étrangers signalent souvent l'activité de nos syndicats agricoles; nous avons, à notre tour, de précieux renseignements à glaner auprès de nos concurrents.

L'Autriche fait l'expérience d'une loi du 19 février 1902 sur les associations professionnelles agricoles. Le Parlement avait à choisir entre trois types de syndicats : le syndicat libre, tel qu'il existe en France; le syndicat libre qui, moyennant certaines conditions, aurait bénéficié de privilèges légaux; enfin, le syndicat obligatoire. Déjà l'Autriche, par la loi du 15 mars 1883, avait, pour les métiers, établi une organisation professionnelle obligatoire. Ce sont les mêmes idées qui ont prévalu au Parlement dans l'élaboration de la loi sur les associations agricoles. Mais si le texte s'applique d'une façon générale à l'Autriche, il est réservé à chaque diète provinciale de réglementer les détails d'organisation suivant les besoins régionaux. Toute corporation agricole a pour objet d'après l'article 2 : l'amélioration des conditions morales et matérielles des agriculteurs par l'entretien de l'esprit de mutualité, par l'instruction et par la protection réciproque, le développement du sentiment de la conscience professionnelle, la représentation des intérêts corporatifs et la défense des intérêts économiques.

Les corporations agricoles sont fondées par districts et comprennent les propriétaires, les usagers, les usufruitiers des terres et des forêts. Lorsqu'on examine leurs attributions, on voit qu'elles sont

[1] *Loc. cit.*, p. 40 et suiv.

moins étendues que celles de nos syndicats français. Le législateur ayant voulu leur enlever les risques d'achats et de ventes et, en outre, l'entrée dans ces corporations étant *obligatoire*, elles ont simplement à encourager l'activité agricole, à favoriser la création d'institutions économiques, à renseigner leurs adhérents, à établir des commissions arbitrales, à servir d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et leurs membres. On voit que ces groupements seront surtout des comités d'initiative et d'encouragement. Les diètes provinciales auront le droit d'autoriser la fondation d'une corporation pour une circonscription autre que le district. Dans chaque province, tous les membres des diverses sociétés agricoles formeront la « corporation provinciale agricole ».

VII

Il est bien rare qu'un orateur socialiste n'émaille pas ses discours de quelque critique contre le machinisme et la grande industrie. C'est la machine, dit-il, qui supprime les emplois, qui abaisse les salaires et en fin de compte qui opprime l'ouvrier. L'expérience du dix-neuvième siècle dément ses affirmations pessimistes; la grande industrie a multiplié la main-d'œuvre, elle a élevé les salaires et elle a, dans mainte région manufacturière, maintenu l'harmonie entre patrons et ouvriers. Si certains centres industriels sont devenus des centres d'antagonisme et de haine, ce n'est point le machinisme qui doit être rendu responsable, ce sont les hommes, patrons et ouvriers, qui n'ont compris ni leurs devoirs ni leurs intérêts.

Les critiques contre le machinisme sont d'autant moins fondées que la grande, la moyenne et la petite industrie ne peuvent s'en passer. Le trait caractéristique du dix-neuvième siècle a été la concentration du capital et du personnel ouvrier dans de vastes fabriques. On croyait que le travail en grand atelier finirait par supprimer la petite industrie, mais celle-ci s'est maintenue dans les villes comme dans les campagnes et aujourd'hui, grâce à la décentralisation de la force motrice, on constate de plus en plus qu'il est possible de combiner les avantages économiques de la grande industrie avec les avantages sociaux du travail en petit atelier. La science, après avoir concentré la force mécanique dans de vastes usines, vient compléter son œuvre et elle distribue cette même force à domicile, grâce aux moteurs domestiques, actionnés par l'eau, la vapeur, le gaz, l'air et l'électricité. A Paris, à Lyon, à Saint-Etienne, à Genève, la décentralisation de la force motrice reconstitue le travail en petit atelier. Une telle innovation

a un double et heureux résultat : elle décharge l'entrepreneur d'industrie de frais généraux considérables; il se contente de fournir du travail à l'ouvrier chef de métier et il opère ensuite la vente des produits; de plus, en rendant l'ouvrier propriétaire de son métier, elle lui rend en partie cette indépendance que la grande industrie lui faisait perdre. Chef d'atelier, l'ouvrier retrouve les avantages de la petite propriété; il est maître de son travail comme de son foyer; il voit, en échange de la responsabilité qui lui incombe, son rôle social grandir.

Une enquête, organisée en Belgique par le ministère de l'industrie et du travail, permet d'apprécier la situation actuelle de la petite industrie dans divers pays. Un volume publié récemment a mis en lumière les conséquences économiques de la distribution de l'électricité dans les industries à domicile[1]. Les enquêteurs ont montré les résultats obtenus dans l'industrie horlogère à Genève, dans le tissage de la soie à Lyon et dans la rubannerie à Saint-Etienne. En Suisse, le moteur électrique est peu généralisé; « les petits ateliers familiaux de l'industrie horlogère tendent eux-mêmes à disparaître et à s'absorber dans l'organisation centralisée de la fabrique. Son rôle y est accessoire et le restera vraisemblablement[2] ». A Lyon, il semble que les tisseurs maintiendront encore, dans l'industrie de la soie à domicile, l'antique renommée de la fabrique lyonnaise. Les *canuts* ont trouvé dans le métier électrique une nouvelle force pour lutter contre le travail des fabriques. Ce sont les mêmes métiers au foyer domestique et à l'usine; ils battent autant de coups à la minute; les prix de façon payés aux tisseurs mécaniques sont les mêmes que ceux payés aux ouvriers de fabrique. Qui sait si le tisseur lyonnais, dont l'habileté et l'ingéniosité sont connues, ne perfectionnera pas les méthodes de travail et si le foyer de famille ne deviendra pas le vrai foyer de l'art nouveau, au vingtième siècle? Quant à la rubannerie de Saint-Etienne, elle permet de constater que « le nombre des métiers appartenant aux ouvriers à domicile est beaucoup supérieur à celui des métiers *usinés*, et l'on ne peut prévoir que cette situation vienne à se modifier en peu de temps[3] ». Il faut donc espérer que le métier électrique se généralisera de plus en plus dans la fabrication stéphanoise.

Karl Marx et l'école socialiste n'ont cessé de répéter que la concentration du capital, de l'industrie, du commerce et des transports

[1] *Les moteurs électriques dans les industries à domicile*. Rapport de MM. E. Dubois et A. Julin. Bruxelles, 1902.
[2] *Op. cit.*, p. 94.
[3] *Op. cit.*, p. 265.

amènerait fatalement la disparition des petites entreprises et que la mainmise par l'Etat sur les grandes exploitations serait ainsi de plus en plus facilitée. Or, les faits observés prouvent que dans nombre de pays, la petite industrie urbaine, comme la petite propriété rurale, comme le petit commerce, non seulement se maintiennent, mais s'organisent et luttent énergiquement contre la concurrence des grandes entreprises. Le socialiste Bernstein a eu raison de critiquer les affirmations pessimistes de K. Marx, qui prédisait pour l'avenir l'existence et la haine de deux classes : l'une composée de capitalistes peu nombreux, et l'autre comprenant la multitude des salariés. Voici qu'aujourd'hui la science favorise le maintien des classes moyennes indépendantes, tandis que les grandes entreprises créent, à leur tour, des classes moyennes très influentes, quoique plus dépendantes, telles que les directeurs, employés, contremaîtres des différentes exploitations minières, agricoles, manufacturières et commerciales. Pour la France, les dernières statistiques mettent en lumière tout un ensemble de faits qui contredisent la thèse socialiste[1] :

	PROPORTION 0/0 DES ÉTABLISSEMENTS		
Établissements	Agriculture	Industrie	Commerce
De 1 à 4 salariés	92,09	85,03	90,00
5 à 50 »	7,89	13,68	9,82
50 à 500 »	0,02	1,21	0,18
plus de 500	. . .	0,08	. . .
	100	100	100

Si nous considérons le personnel des diverses exploitations, nous trouvons les chiffres suivants :

	POUR 100 PERSONNES OCCUPÉES		
Établissements	Agriculture	Industrie	Commerce
De 1 à 4 salariés	75	24	51
5 à 10 »	19	10	18
plus de 10 »	6	66	31

Malgré la puissance et le développement de la grande industrie, il est donc faux de conclure à la suppression des métiers et à la disparition des classes moyennes. La petite industrie, comme le petit commerce, a trouvé dans l'association un élément de résistance et de vie. En outre, les industries d'art resteront longtemps une des principales tâches de l'industrie à domicile. Ce qu'on a

[1] Cpr. V. Brants, *la Petite industrie contemporaine*. Paris, Lecoffre 1902, p. 58 et suiv. Cet ouvrage appartient à la *Bibliothèque d'économie sociale*, fondée et dirigée par M. Henri Joly.

souvent constaté chez celle-ci, c'est le *sweating-system*, le travail excessif à domicile et insuffisamment rémunéré lorsque les petits artisans, — hommes, femmes et enfants, — liés par des conventions lléonines, sont sous la dépendance de riches exploiteurs, comme on 'a observé en Angleterre[1].

VIII

L'école socialiste, qui réclame pour la femme le même salaire que pour l'homme, estime que la femme a sa place à l'usine aussi bien qu'au foyer domestique; elle veut surtout que l'Etat lui assure un minimum de salaire, en réduisant progressivement la durée du travail quotidien. Déjà les lois européennes ont limité à dix ou à onze heures la durée maxima du travail des femmes dans les fabriques; elles imposent un jour de repos hebdomadaire; elles interdisent le travail de nuit; elles prévoient, pour la mère de famille, un repos obligatoire avant et après les couches. En France, les ouvrières d'usine sont heureusement l'exception dans la population féminine totale.

Voici, d'après les dernières statistiques, l'emploi des femmes françaises dans les diverses professions[2] :

Ménagères.	7,728,854
Forêts et agriculture.	2,754,593
Industrie.	1,888,947
Service domestique.	737,941
Commerce.	571,079
Manutention et transports. . .	160,760
Professions libérales.	138,460
Professions religieuses.	120,000
Service de l'Etat et des communes.	104,648
Spectacles et agences.	12,645
Soins personnels.	6,418
Pêche.	5,236
Mines et carrières.	4,759

Certaines professions sont peu connues et méritent une mention spéciale. Voici d'abord les professions libérales qui occupent 138,460 femmes, parmi lesquelles 77,816 figurent comme « employées », par opposition à ce qu'on appelle les « femmes-chefs », qui sont au nombre de 9,775. (Le personnel féminin de l'ensei-

[1] Voy. *le Musée social*, mémoires et documents, avril 1902.
[2] Voy. *le Musée social*, supplément aux *Annales*, mai 1902.

gnement primaire et secondaire est compté dans le service de l'Etat[1].) Les femmes-médecins sont à peine une centaine. Quant aux femmes-avocats, elles ne sont jusqu'ici que deux, inscrites au barreau de Paris.

Le théâtre nous donne les chiffres suivants :

Artistes lyriques.	4,591
« dramatiques	1,491
« musiciennes	949
Danseuses.	436

Il y a, en outre, 1,370 artistes femmes, sans autre indication, ce qui porte à 8,837 le nombre des femmes vivant du théâtre en France.

La musique permet d'enregistrer 46 femmes compositeurs et 4,011 professeurs de chant, de piano, de harpe, de guitare, de violon.

Dans la peinture et la sculpture, la statistique compte pour la France :

Femmes peintres et graveurs. . . .	2,188
Femmes sculpteurs.	87

D'après l'annuaire de la presse, on voit qu'il y a chez nous :

Directrices et propriétaires de journaux.	47
Rédactrices en chef et gérantes . . .	4
Rédactrices	43
	94

Les professions religieuses, telles que le ministère des cultes les a dénombrées au moment où se discutait au Parlement la loi sur les associations, comptaient le personnel suivant :

Religieuses d'ordres autorisés : 58,836.

Religieuses d'ordres non autorisés : 60,000.

Il y avait donc, en France, une population d'environ 120,000 religieuses.

Les congrégations autorisées possèdent 3,247 établissements :

Ordres contemplatifs	15
Maisons de filles repenties.	33

[1] La statistique de l'enseignement donne les chiffres suivants :

Enseignement primaire (institutrices). . .	50,538
Enseignement secondaire (professeurs). . .	1,172
Enseignement supérieur.	néant.

Etablissements donnant des soins aux malades . .	49
Etablissements hospitaliers	300
Etablissements d'instruction.	587
Etablissements hospitaliers et d'enseignement. . .	2,261

Que de services rendus représentent ces maisons religieuses disséminées dans toutes les régions du pays! Et si elles venaient à disparaître, quelle diminution de forces morales, intellectuelles et matérielles! Nous pourrions citer telle région du Dauphiné, que nous venons de parcourir, où les ordres religieux ont créé écoles, orphelinats, hôpitaux, refuges de vieillards. Il semble que du berceau à la tombe, les habitants peuvent compter sur un appui aussi efficace que désintéressé. Ces faits sont bien connus des laïcisateurs et des proscripteurs à outrance, mais ils invoquent les nécessités politiques et font appel à la solidarité nationale. Pourquoi l'Etat ne multiplierait-il pas ses institutions officielles et n'accroîtrait-il pas le budget de la charité publique? N'a-t-il pas réussi avec ses infirmières laïques? A ce propos, l'enquête du *Musée social* nous donne d'utiles renseignements :

« La profession d'infirmières laïques, qui, de toutes les professions, demande peut-être le plus d'abnégation, et dont le personnel devrait se recruter parmi une élite solidement préparée, est souvent en France, une carrière de rebut. Les postes subalternes surtout sont bien souvent le refuge de celles qui n'ont ni métier ni travail. Il a été constaté que les domestiques sans place, les ouvrières momentanément sans occupation, que des filles de la campagne, ignorantes et mal dégrossies, constituent la majorité des gardes-malades dans les établissements publics, et font leur apprentissage aux dépens des malades[1]. »

Si ce sont là les « services » officiels que l'Etat nous réserve, en supprimant les libres institutions de la charité privée, nous plaignons les futurs malades, orphelins, vieillards et nécessiteux.

A. Béchaux.

[1] *Loc. cit.*, p. 367.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Les vacances. — Hier et aujourd'hui. — Le Président à Rambouillet. — Douceurs d'un beau traitement. — Mac-Mahon et Loubet ne font pas la paire. — Une photographie par trop familière. — Les victoires du régime. — Projets militaires du fantoche André. — L'opinion d'un académicien. — Variations d'un couvre-chef. — Un mot populaire. — Au Concours général. — Un discours qui donne une leçon. — Réclamation des Féministes. — L'affichage. — Invasion de pianistes. — Grâce pour la harpe! — Encore les Féministes. — Le palais de la Danse. — Les Congrès. — Les Expositions. — Au Grand-Palais. — Trois siècles de Tapisseries. — Les Industries du Mobilier. — Au Petit-Palais. — L'Ivoire. — Les Enseignes. — La collection Dutuit. — Avare et prodigue. — Un cadeau de 15 millions. — Soupirs de M. Rouvier. — Les aveux d'un autographe. — Les Théâtres. — Comédiens et comédiennes en villégiature. — La rentrée d'octobre.

Autrefois, la période des vacances était un temps de repos pour tout le monde : pour les écoliers, affranchis de leçons et de pensums; pour les magistrats, heureux de poser la toge et de fuir l'avocasserie; pour les députés, saturés de politique et avides du calme des champs; — pour tous, la liberté, la douceur du *far niente* sous les ombrages, le plaisir de la chasse, de la pêche, des excursions à la mer ou aux montagnes, de la solitude, du silence, de la rêverie... On jetait le harnais pour s'appartenir enfin durant une trêve où le cœur et l'esprit pouvaient se détendre aux affections de la famille, aux beautés de la nature, aux distractions des routes et des bois... — Hélas! que tout cela est changé! Les pauvres potaches, à la fin de l'année scolaire, sont tellement surchargés d'examens qu'il a fallu construire un palais spécial où, durant des

semaines et par les chaleurs les plus accablantes de l'année, ils sont condamnés à décrocher toutes sortes de brevets et de diplômes. Les magistrats se trouvent retenus pour instruire et juger des coquineries dont on n'avait pas jusqu'ici d'exemples. Les députés, transférant la hideuse politique du Palais-Bourbon dans les départements, en empoisonnent partout le pays. Et, pour comble de misère, nos affreux gouvernants, au lieu de nous laisser au moins respirer un peu pendant ces heures de grâce, s'acharnent, au contraire, à les remplir des infâmes besognes qui bouleversent les populations et révoltent la conscience publique!

Ah! joyeuses vacances d'autrefois, qu'êtes-vous devenues! — Cette année, à l'heure même où allait sonner, dans six mille écoles, l'heure bénie de la distribution des récompenses, les argousins d'un gouvernement exécrable sont venus tout bousculer, chassant de leur logis des milliers de maîtresses respectées, et jetant brutalement dans la rue 150,000 enfants qui attendaient leurs couronnes et qui remplacent par des larmes leurs beaux prix dorés!

Il n'y a qu'un homme, un seul, qui demeure tranquille et souriant au milieu de ce désastre universel : c'est l'hôte du château de Rambouillet, c'est l'impassible Président, qui fume avec béatitude sa pipe de Montélimar sous les lambris royaux et fait jouer la musique militaire pendant ses repas, afin sans doute d'étouffer le bruit des protestations dont la rumeur gênante arrive jusqu'aux murs du palais.

Et, pourtant, c'est lui qui est le plus directement visé par ces cris d'indignation et de colère, car, sans lui, sans son adhésion, sans sa signature, rien n'eût été possible. Vainement les officieux cherchent-ils à le couvrir d'une prétendue irresponsabilité que tous les faits démentent. Dès la formation du nouveau cabinet, qui l'obligeait à aller chercher le répugnant Défroqué dans son néant obscur pour en faire un premier ministre? Quels titres, quel talent, quels services, en dehors des injonctions de la maçonnerie, désignaient à son choix ce méprisable renégat? Ce n'est certes pas la volonté du Parlement qui le lui imposait, puisqu'il l'a choisi et investi, à la stupéfaction universelle, *avant* même la réunion de la nouvelle Chambre! C'est donc bien lui qui l'a voulu, et qui, en l'appelant, de sa propre initiative et contre toute vraisemblance, au pouvoir, a pris d'avance la responsabilité de ses actes, à supposer même qu'il ne fût pas préalablement d'accord avec lui sur le programme à exécuter... Mais, en tout cas, lorsque l'abject Combes a soumis à son approbation les décrets odieux qui ont provoqué un soulèvement si formidable, quelle obligation l'astreignait à y mettre

sa signature? Absolument aucune, et, la preuve, c'est qu'après avoir *illégalement* signé le fameux décret du 27 juin, dont la nullité est aujourd'hui reconnue, il a déclaré à son complice qu'il ne voulait pas se mettre une seconde fois dans la même irrégularité criante, et que, pour dégager sa responsabilité personnelle, il exigeait l'adhésion préalable du conseil des ministres. Mais en quoi l'adhésion des ministres à une infamie peut-elle obliger le Président à la commettre?

Non, M. Loubet n'a dégagé en rien sa responsabilité. Il la porte tout entière; c'est lui qui est le premier, le vrai coupable, et les *Décrets de Rambouillet* resteront attachés à son nom comme une ineffaçable flétrissure.

Lorsque, il y a vingt-cinq ans, la Chambre voulut toucher aux généraux, le Maréchal-Président quitta noblement le pouvoir plutôt que de s'associer à des mesures destructives de l'armée. Mais là est précisément la différence : c'est que le Président actuel ne veut pas s'en aller; c'est qu'il est résolu à tout subir, à tout avaler, plutôt que d'abandonner sa place et son traitement. — Il y a, assure-t-on, dans le parlement, des membres de l'immuable et docile majorité qui sont payés au vote... M. Loubet fera dire de lui qu'il est payé à la signature : *tant* pour tel décret arbitraire; *tant* pour telle mesure tyrannique, *tant* pour telle infamie... *tant* pour la grâce de Dreyfus, *tant* pour l'absolution du Panama, *tant* pour l'inaction de la justice à l'égard des Humbert, *tant* pour la fermeture violente des écoles chrétiennes et pour la honteuse expulsion des Sœurs...

M. Loubet était libre de s'en aller, comme le Maréchal, les mains et la conscience nettes. — Il a préféré les *Douze cent mille francs*, dans la compagnie des *églantinards* et des admirateurs du sodomiste Etienne Dolet! — C'est son affaire, et il verra ce qu'y gagnera sa mémoire...

Cet homme, qui aime passionnément la chasse, a commencé, dès avant l'ouverture et pour se faire la main, par chasser des femmes, et même avec moins de ménagements qu'il n'en mettrait à chasser des lapins. Mais qu'il prenne garde : il y a parfois des gibiers, même doux et inoffensifs, qui se rebiffent contre le chasseur... C'est le phénomène du choc en retour...

En attendant, ce petit bourgeois se grise de sa factice grandeur, ou, pour parler plus simplement la langue populaire, il se « gobe » au point d'en amuser l'Europe. — Ne vient-il pas, pour remercier le roi de Danemark du courtois accueil qu'en revenant de Russie il a reçu à son passage à Copenhague, ne vient-il pas d'envoyer familièrement au roi Christian, doyen des souverains

du globe... son portrait, en photographie! Tout comme il l'eût offert à un conseiller municipal de Montélimar!... *Risum teneatis...* Pourquoi pas son effigie en nougat?

Et, pendant ce temps, Combes le désoutané poursuit ses vaillants exploits, en y employant la force armée. En Bretagne, des bataillons d'infanterie sont mobilisés et des trains spéciaux tenus sous vapeur pour aller, au premier signal, combattre les pères de famille armés de fourches et de bâtons qui osent défendre les institutrices de leurs enfants. En Savoie, dans le Dauphiné, c'est à des pelotons de gendarmerie qu'est imposée la tâche d'enfoncer les portes et de jeter femmes et enfants sur le pavé. En plusieurs endroits, il a fallu requérir des maçons pour démolir les murs et ouvrir une brêche par laquelle les conquérants pussent parvenir à pénétrer dans les écoles, ainsi prises d'assaut.

Depuis l'Année terrible, nous n'avions pas eu de victoires : en voilà, d'héroïquement gagnées sur des cornettes, et Waldeck, reprenant son mot fameux sur Eiffel pour l'appliquer à son subordonné Combes, va sans doute nous dire que les dragonnades de ce ministre viennent de faire à la France « l'aumône d'un peu de gloire ».

Aux côtés de ce digne chef, l'épique André, Pelletan le chevelu, travaillent, chacun dans son domaine, à une besogne aussi malfaisante. Le journaliste de brasserie qui régit la marine jette à l'eau des amiraux comme de simples balayures de navire, et le maniaque qui gouverne l'armée achève de la désorganiser avec sa loi du service de deux ans, dont il promène l'éloge dithyrambique dans les harangues les plus ahurissantes.

Je viens de lire à ce propos une brochure vibrante et patriotique de M. Henry Houssaye, que feront bien de méditer les partisans de la néfaste réforme prônée par le loufoque André.

« Il paraît, écrit l'éminent académicien, que nous n'avons pas eu, depuis un siècle, de bonne loi de recrutement puisque, tous les quinze ans, en moyenne, on a modifié ou complètement changé celles qui existaient. Souvent, sans doute, ce sont les lacunes et les vices d'une loi militaire qui, se révélant dans la pratique, obligent à la modifier. Souvent encore, la réforme de l'armée est imposée par les transformations du système militaire chez les Etats voisins ou par les menaces de l'étranger... Mais, parfois aussi, on change les lois militaires dans des intérêts électoraux ou pour obéir à des sophismes... La loi militaire de 1872 donnait à la France une armée très supérieure à celle d'aujourd'hui. Si, en 1889, on a abrogé cette loi, c'était sous prétexte de faire passer chaque année

un plus grand nombre d'hommes sous les drapeaux. C'était surtout pour « démocratiser » l'armée, pour supprimer le volontariat d'un an, prétendu attentatoire à l'égalité, pour abolir tous les privilèges, pour « mettre les curés sac au dos ».

Aujourd'hui, on ne veut plus de la loi de 1889, dite du service de trois ans. Pourquoi? Est-ce à cause de ses imperfections? Ou bien, comme se le demande M. Henry Houssaye, « n'est-ce pas plutôt pour capter les futurs électeurs? N'est-ce pas pour satisfaire l'opinion (quelle opinion?) qui réclame la réduction du service militaire? J'entends députés et sénateurs dire, tantôt avec résignation, tantôt de l'air le plus dégagé du monde : « Il faut bien céder au courant! » Mais demain, quand, au lieu de réclamer, comme aujourd'hui, la réduction du service militaire, l'opinion (?) en réclamera la suppression pure et simple, il faudra donc aussi « céder au courant? »

En repoussant le projet désastreux du fantoche André, l'historien de *1814* et de *1815* adjure tous ceux qui ont à cœur notre vitalité nationale « de ne pas oublier — outre la question de temps qui ne permet pas de faire, en deux ans, un cavalier accompli — que l'effectif de l'armée subirait un déficit considérable, déficit que ne pourraient combler ni des rengagements (à supposer qu'on le trouve) ni des subterfuges de conseils de révision, qui feraient de notre armée une Cour des miracles peuplée de rachitiques, de malbâtis, d'infirmes, de poussahs et de nains ».

Et M. Houssaye conclut énergiquement : « Gardons nos soldats de trois ans[1]! »

Mais l'agité André s'obstine en ses conceptions saugrenues ou périlleuses, et en attendant que la Chambre ait prononcé sur la dernière émanation de son cerveau malade, il s'occupe fiévreusement de révolutionner la coiffure de notre infanterie. — Après avoir affublé les artilleurs d'un casque aussi ridicule qu'incommode, il rêve de substituer au képi de nos petits troupiers un couvre-chef en feutre, tenant le milieu entre le bicorne des soldats de la Révolution et le chapeau porté au Transvaal par les Anglais...

Où s'arrêteront ces fantaisies désordonnées qui, somme toute, ne doivent pas faire rire le camarade Rouvier, chargé, lui, de payer les notes et de dresser ensuite un budget présentable?...

Un journal populaire a recueilli ce propos, dans un groupe d'ouvriers, devant une école cambriolée par la police : « Ce n'est pas encore ça qui fera marcher les affaires... » — Non, ni cela, ni les 40 millions demandés au Conseil municipal de Paris pour assurer

[1] *La Réforme de la Loi militaire,* par Henry Houssaye, de l'Académie française. — Librairie Chapelot.

aux enfants expulsés des écoles libres des locaux nécessaires à leur instruction; — ni les effondrements de la Bourse; ni les faillites multipliées d'institutions financières; ni le scandaleux pillage de la souscription pour les victimes de la Martinique, où, sur un total de près de *huit* millions, il n'a été distribué aux malheureux sinistrés que... 125,000 francs...

Aurait-on réservé le surplus à M. Rouvier pour l'aider à mettre en équilibre son laborieux budget?

Reposons-nous de ces tristes tableaux en tournant nos regards vers les solennités scolaires de ces dernières semaines, solennités pacifiques d'habitude, mais où a retenti tout de même, cette fois, l'écho des préoccupations et des incidents du dehors.

C'est le Concours général qui a ouvert la marche, et l'on avait craint que la cérémonie ne fût troublée par quelque orage à raison de la proscription dont a été frappé le collège Stanislas. Prudemment même, le ministre et son cortège, afin d'échapper aux manifestations redoutées aux abords de la Sorbonne, se sont subrepticement faufilés dans l'enceinte par une porte dérobée. Mais aucune protestation ne s'est fait entendre contre l'exclusion d'un établissement dont les succès mêmes étaient un honneur pour l'Université; et c'est, d'ailleurs, des collèges officiels et subventionnés de l'Etat que s'est élevé le blâme contre une mesure digne des extravagances de l'ex-abbé Combes. — C'est à la distribution spéciale de Charlemagne qu'un ancien président du conseil, M. Charles Dupuy, faisant écho à M. Goblet, à M. Rouvier et à plusieurs autres, a nettement réclamé la Tolérance.

« Elle est, a-t-il dit, la conclusion, le postulat de l'histoire, et les hommes seraient plus sages et plus heureux s'ils en voulaient faire la règle de leur conduite et de leurs rapports... Nous ne sommes tous que des hommes plus ou moins bornés et sujets à l'erreur; loin de nous proscrire si nous ne pensons pas de même, nous devrions nous soutenir les uns les autres dans une pensée de solidarité née du commun sentiment de notre commune faiblesse.

« Quand on voit, d'âge en âge, s'écrouler, comme des châteaux de cartes, les systèmes qui se croyaient en possession de l'avenir; quand on voit la science renverser des hypothèses sur lesquelles les esprits s'étaient reposés pendant des siècles avec une trompeuse sécurité, on devient à la fois et modeste et tolérant. Si l'on s'attache plus ardemment à la vérité et à sa recherche, on la poursuit d'une volonté moins prévenue et moins prétentieuse; on ne pense pas que la haine de l'erreur ou de ce qu'on croit être l'erreur doive aller jusqu'à la haine

des personnes; on rend hommage à tous les efforts sincères vers le vrai qui est le but commun; on s'inspire de cette belle pensée d'un écrivain : « La vérité étant un sommet, tout chemin qui y monte y « conduit ».

« Ainsi comprise, la tolérance est une vertu active, qui croit à la liberté, qui honore la sincérité des convictions, qui répudie le *compelle intrare* des doctrines intransigeantes; elle n'est pas désarmée dans la lutte des intérêts et des idées; mais ces armes sont simplement, et cela lui suffit, l'enseignement, la propagande, la persuasion. »

Intelligite et erudimini, M. Combes, et vous aussi, M. Loubet, et prêtez en même temps l'oreille aux voix autorisées qui, de tous les points du territoire, viennent de vous faire entendre la même leçon.

Cette Chronique n'a pas à résumer les discours où s'est épanchée l'éloquence habituelle des présidents de distribution de prix. On les devine pour les avoir entendu déjà dans les mêmes circonstances. Le professeur de lettres exalte la culture du grec et du latin, le professeur de sciences glorifie l'utilité des mathématiques et les bienfaits de l'observation, le professeur de langues vivantes préconise tout ce qui peut faciliter le rapprochement entre les peuples, et les autres se rabattent sur le meilleur emploi à faire des vacances, sujet aimable que les écoliers se chargent de commenter et de pratiquer chacun à sa façon.

Un incident assez rare a marqué la distribution des récompenses au lycée Hoche. Le discours d'usage a été prononcé *en vers*, d'une très belle forme, par le professeur de troisième. — Nous n'avons souvenir que de deux précédents en ce genre : celui de M. Fabié, le poète pénétrant de la *Terre*, remontant à plusieurs années déjà, et celui de notre collaborateur M. Brun, invitant l'année dernière ses jeunes auditeurs de Stanislas à compléter par des voyages l'enseignement du collège. M. Zidler avait pris pour sujet l'Espérance, envisagée comme un devoir et une force, aussi bien pour les nations que pour les individus. Sa pensée maîtresse est qu'un peuple laborieux ne doit connaître ni le doute ni le découragement, et son conseil suprême à la jeunesse française a été « de croire et d'agir ».

Croire! C'est une excellente incitation, mais que vont en penser les démolisseurs officiels de toute croyance?

Il eût été surprenant que nos Féministes laissassent échapper cette occasion d'une revendication nouvelle, et elles n'ont pas, en effet, manqué de la produire. — Leur organe attitré, la *Fronde*, s'est aussitôt écrié : « En sera-t-il du Concours général comme du Suffrage universel? L'universalité de celui-ci exclut la moitié de la

nation; la généralité de celui-là continuera-t-elle d'ignorer qu'il y a des lycées de filles?... »

Et là-dessus la *Fronde* ne demande pas seulement que les lycées de filles concourent entre eux, à l'imitation des lycées de garçons, mais encore que les lycées féminins soient admis à concourir avec les lycées masculins, tout au moins dans certains domaines. — Par exemple, dit la *Fronde*, on dicterait aux filles et aux garçons des classes correspondantes le même sujet de composition française ou d'histoire; on leur proposerait les mêmes problèmes mathématiques à résoudre; on leur donnerait à traiter les mêmes questions de physique ou de chimie... »

Et l'organe féministe ajoute modestement : « Nous sommes persuadées que la comparaison finale serait fort honorable pour les lycées de filles, qu'elle pourrait même leur être parfois assez glorieuse, et que la cause féministe profiterait dans l'opinion de ces victoires répétées. »

En attendant ces jours heureux, un groupe de jeunes filles précoces adresse à certains journaux une requête en vue d'obtenir au moins de la galanterie de la Presse que les noms des lauréates des lycées féminins soient imprimés et claironnés dans les feuilles publiques comme on le fait pour les garçons. Et plusieurs organes, en effet, accédant à cette réclamation, affichent crûment Hélène, Lucienne, Charlotte, Suzanne, Marcelle, Jeanne, Germaine, dans leurs colonnes, à la suite des produits pharmaceutiques et des Petites annonces véreuses... Le virginal duvet de la pêche et le parfum délicat de la fleur sont ainsi jetés au vent; mais la démocratisation de plus en plus accusée des mœurs ne paraît pas trop souffrir de ces promiscuités étranges, et peut-être, après l'affichage patenté des jeunes filles, à la 4e page des journaux, descendrons-nous à des défloraisons plus choquantes encore...

Que M. Bérenger veille sur les progrès inquiétants de cette nouvelle licence...

Il en va tout autrement des lauréats du Conservatoire qui, eux, sont voués par prédestination à la publicité tapageuse puisqu'ils visent les planches du théâtre, le tréteau des cafés-concerts, l'orchestre des scènes lyriques. L'affiche est leur ambition : le rêve de tous est d'y paraître en vedette, en gros caractères de gloire! — Dans la vie ordinaire, quand une femme est affichée, elle est perdue! Dans la vie des artistes, dès qu'elle est affichée, elle est sauvée, hors de pair, souveraine!

Voilà ce qui fait la vogue des cours recherchés du Conservatoire.

Cette année pourtant, ils ne semblent pas avoir donné de bien

brillants résultats. On ne cite guère que des lauréats médiocres, et c'est à peine si, par exception, on nous annonce l'apparition d'une tragédienne, M[lle] Roch, que la Comédie-Française s'est empressée de recueillir pour tâcher de galvaniser un genre qui menace, après Mounet-Sully, de disparaître du répertoire.

Les concours d'instrumentistes ont été plus satisfaisants, — violon et piano en tête. — Trente concurrents, dont onze femmes, se disputaient la succession de Vieuxtemps et d'Alard, et plus de quarante pianistes des deux sexes prétendaient à l'héritage de Listz et de Planté.

Oh! le piano! Un journal allemand vient de publier une statistique effrayante d'où il ressort que la seule ville de Leipzig a exporté, pendant l'année 1901, pour plus de 30 millions de cette marchandise; et nos propres tableaux de commerce nous révèlent que la France en fabrique encore plus que l'Allemagne! — Sans compter l'Angleterre, qui va sans doute entrer plus activement dans la même voie depuis l'avènement au poste de premier ministre de M. Balfour, pianiste passionné, et assez émérite, assure-t-on, pour se faire entendre avec succès dans un festival public. — Si maintenant les hommes d'Etat s'en mêlent!.. Il est vrai que c'est peut-être pour travailler plus sûrement au concert européen...

Mais ce n'est pas tout. Dans son discours à la distribution des prix du Conservatoire, le ministre des beaux-arts, un nommé Chaumié (connaissez-vous?...) a annoncé qu'un éminent professeur de l'institution, M. Diemer, mû par l'idée malheureuse d'encourager la culture du piano parmi les générations nouvelles, vient de fonder à perpétuité, dans ce but, un prix de 4,000 francs dont il a mis immédiatement le capital à la disposition de l'Ecole... — Si le donateur s'imagine être mis, par cet acte généreux, au nombre des bienfaiteurs de l'humanité, il s'égare!...

Je comprends mieux le prix de 3,500 francs fondé par une harpiste, heureuse de témoigner ainsi sa gratitude à l'instrument auquel elle doit fortune et renommée. La harpe est plus discrète, plus intime, religieuse même, puisque les poètes nous la montrent accompagnant le chant des cantiques et le concert des anges... Et puis, la harpe est essentiellement un instrument féminin, participant de la grâce et de la légèreté des mains qui en font délicatement vibrer les cordes, et elle charme doucement comme un souffle caressant qui passe, au lieu d'assourdir comme une sonorité brutale et agressive...

Et c'est la considération qu'invoquent les Féministes, — que l'on rencontre encore ici! — pour demander que les femmes, qui sont en nombre parmi les professeurs du Conservatoire, soient

admises à faire partie du jury d'examen, tout au moins pour l'instrument poétique à peu près exclusivement réservé par les mœurs aux doigts qui jadis filaient la laine... Le vœu modeste sera-t-il accueilli?

Je laisse de côté la cohue tapageuse des instruments à cordes et à vent : le trombone, le cornet à piston, le cor, la trompette, la clarinette, le hautbois, la flûte, le violoncelle, la contrebasse, le basson, tous enseignés pieusement et à grands frais par l'Etat, comme si l'Etat ne pouvait marcher, grandir, prospérer sans leur secours; comme si l'initiative privée et les vocations individuelles ne devaient pas suffire à nous pourvoir suffisamment de musiciens, comme de comédiens et de danseurs... Car il y a aussi des classes de danse, sinon au Conservatoire, du moins à « l'Académie *nationale* de Musique et de Chorégraphie »; et, de ce côté aussi, il semble que l'astre de la France pâlirait dans le monde si son gouvernement ne prenait soin de former lui-même, à la charge du budget, un corps de ballet digne d'éblouir les Shahs de Perse et les Ras d'Abyssinie...

Et n'allais-je pas faire une omission : celle de la grosse caisse, instrument si français pourtant, et surtout si ministériel!...

Mais n'espérons pas qu'une réforme, qu'une économie soient réalisées dans ce domaine; on y maintiendra tout, à perpétuité, suivant le refrain goguenard de la chanson :

Conservons le Conservatoire
Que conserve M. Dubois!

On ferme avec entrain des milliers d'écoles de Sœurs; on ne fermera pas une seule des classes de danse : l'art des coryphées est intangible et sacro-saint!

A côté des distributions de prix, — les Congrès. C'est un des fruits de la saison, et ceux-là, du moins, sont inoffensifs et ne coûtent rien.

Un congrès de Poètes a passé inaperçu : les temps de brutalité où nous sommes ne sont pas favorables à la poésie!...

On comprend davantage un Congrès d'Aliénistes, qui a réuni près de deux cents médecins, et pour la présidence duquel était tout indiqué notre Combes, malheureusement occupé ailleurs...

Les Féministes, — décidément on ne peut plus les éviter! — ont organisé au Cours-la-Reine, dans les serres de la Ville de Paris, un Congrès du Travail féminin dont le programme ne peut manquer de donner lieu à de piquantes discussions. Les premières questions indiquées portent sur « le statut de la femme *dans* le mariage »,

et sur « le statut de la femme *hors* du mariage. » — Le cadre est large, et la controverse pourra y faire entrer beaucoup de choses...

C'est à l'heure même où nous écrivons que se débattent ces attachants problèmes, et nous regrettons de ne pouvoir les suivre; mais l'esprit dans lequel est conçu le programme en indique assez d'avance les solutions, et nous en retrouverons les instructifs résumés dans la *Fronde.*

Je néglige un Congrès de la Presse qui, je le crains, n'en améliorera pas beaucoup les mœurs, pour arriver aux Expositions, plus intéressantes, du Grand-Palais des Champs-Elysées : celles des Tapisseries des Gobelins et des Industries du Mobilier, toutes deux faisant, quoique diversement, honneur à l'art français.

C'est à l'occasion du troisième centenaire de la manufacture des Gobelins qu'a été organisée l'exhibition actuelle, qui étale à tous les yeux des chefs-d'œuvre jalousement enfermés depuis trop longtemps au Garde-Meuble. Au-dessus de l'entrée principale des salons se lit cette inscription imposante : « Trois siècles de Tapisseries, — 1602-1902. »

C'est Henri IV qui, le premier, conçut l'idée de créer en France une fabrique de tapisseries analogue à celle qui florissait déjà dans les Flandres, et il fonda un établissement d'essai dans le faubourg Saint-Marcel. Mais la nouvelle industrie végéta, et c'est Colbert qui, en attirant des ouvriers flamands et en faisant appel à nos meilleurs artistes, lui donna tout son essor.

L'exposition actuelle est une véritable revue historique des progrès de la tapisserie, et les pièces relatives au siècle de Louis XIV sont particulièrement remarquables. On en admire là plus de cent cinquante qui sont d'inestimables chefs-d'œuvre.

Beaucoup d'amateurs, actuellement disséminés sur les plages ou dans les stations d'eau, regretteront de n'avoir pu assister à l'inauguration de ces incomparables tentures, qui font rêver mélancoliquement des grandeurs du passé, mais l'exposition doit se prolonger jusqu'en automne et les retardataires auront encore le temps de jouir des panneaux splendides qui rayonnent des noms de Poussin, de Lebrun, de Mignard, de Boucher, de Coypel, d'Oudry, tissés dans des œuvres immortelles.

A côté des Gobelins s'étend, dans le grand hall du Palais, l'exposition des industries du Mobilier, mettant en relief, du plus modeste au plus célèbre, tous les artistes qui travaillent à l'ameublement, mosaïstes, marqueteurs, bronziers, sculpteurs, verriers, céramistes, ornemanistes, décorateurs. — Dès l'entrée, une curiosité saisit l'attention, en montrant les transformations successives du bois depuis l'abattage de l'arbre jusqu'à sa préparation définitive pour

la confection du meuble. — Plus loin, on passe en revue les œuvres intéressantes des Ecoles professionnelles spéciales, telles que les Ecoles Boulle, Bernard-Palissy, Germain Pilon, qui révèlent une ingéniosité et une maîtrise d'exécution pleines de promesses pour l'avenir.

Mais pourquoi, quand on peut innover avec goût et autorité, s'attacher à nous offrir du faux Henri II, du faux Louis XIV, du faux Louis XV, du faux Louis XVI, copies soignées sans doute d'un art ancien, mais enfin pastiches trompeurs, au lieu des créations attendues impatiemment du génie moderne?

Le Petit-Palais, jaloux de son voisin, organise une exposition de l'Ivoire, qui promet d'être fort intéressante, et, en même temps, une curieuse exposition d'Enseignes dont le peintre Detaille a pris l'originale initiative. — Il ne s'agit pas des Enseignes d'autrefois, si pittoresques dans leur symbolisme expressif, et d'un caractère primitif parfois si amusant; mais d'enseignes nouvelles et artistiques, destinées aux magasins, hôtels, cafés, restaurants, industries diverses de notre temps.

Ces Enseignes, pour lesquelles la Ville de Paris ouvre un concours entre les peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, ouvriers d'art, devront être présentées en nature, bois, fer, cuivre, etc., et prêtes à être posées, soit à plat sur les façades, soit en saillie, — toute latitude étant d'ailleurs laissée aux inventeurs pour la matière, la forme, les dimensions; et une série de prix, variant de 500 francs à 2,000 francs, sera attribuée par le jury aux œuvres primées.

Il ne s'agit plus, comme on voit, des vieux types de nos pères, des naïfs emblèmes que les aubergistes ou les boutiquiers suspendaient au-dessus de leurs portes pour indiquer aux passants le genre de marchandise ou d'hospitalité qu'on trouvait à l'intérieur, mais de symboles nouveaux, appropriés à notre civilisation raffinée; et nous pouvons nous attendre à voir le « modern style » saisir cette occasion de déployer son mauvais goût sur nos demeures. — Le spectacle pourra être curieux et amusant; mais gare à l'incohérent et au saugrenu!

La plus belle et la plus précieuse de toutes les expositions annoncées sera certainement celle de la fameuse collection Dutuit, au Petit-Palais.

Connaissez-vous M. Dutuit? Il y a quelques semaines, personne ne savait même son nom, et, tout d'un coup, le voilà célèbre! — C'est justice, d'ailleurs. L'amateur éclairé qui a réuni patiemment, durant une longue vie, des richesses d'art incomparables, évaluées

au minimum de douze à quinze millions, et qui lègue à la France ce trésor constituant à lui seul un musée merveilleux, mérite bien qu'on exalte sa générosité et qu'on glorifie sa mémoire.

Il était, paraît-il, originaire de Marseille, d'où sa famille avait émigré à Rouen, en édifiant dans le commerce une fortune considérable sous le premier Empire. De bonne heure, Auguste Dutuit se sentit entraîné par un penchant irrésistible vers les arts, et après quelques séjours dans les ateliers des grands peintres d'alors, il alla se fixer à Rome, mine abondante et inépuisable de tout ce qui survit de l'art antique. Là, inconnu de tous, effacé, obscur, il se livra silencieusement, pendant un demi-siècle, à la chasse ingénieuse du gibier spécial qui l'attirait avec passion.

A voir, dit un de ses biographes, ce petit vieillard, sorte de « Cousin Pons », qui rasait les murs, vêtu de façon misérable, avec des pantalons trop courts, le cou frileusement entouré d'un ample cache-nez, coiffé d'un vieux chapeau de feutre crasseux, nul ne se serait douté que c'était là le possesseur d'une des plus riches collections du monde, et on eût été plutôt tenté de lui donner l'aumône.

Il vivait seul, de façon sordide, avec une vieille bonne, et on raconte même qu'il avait fini par ne plus se mettre à table, mangeant sa maigre nourriture dans un coin de sa cuisine, comme un meurt-de-faim; et, à la fin de ses journées, quoique épuisé de fatigue, regagnant à pied son logis plutôt que de faire la dépense d'un fiacre. — Mais il n'était dur ainsi que pour lui-même. Il sacrifiait tout bien-être personnel à l'accroissement continu de ses collections, et nul n'incarna de façon plus saisissante le type qu'a si magistralement décrit Balzac.

Mais, avant de mourir, — à l'âge de quatre-vingt-onze ans, — l'avare s'est fait prodigue. Il a légué ses trésors à la Ville de Paris, laissant d'ailleurs, en dehors de ses collections d'art, plus de vingt millions à ses héritiers naturels, que le testateur a négligé de désigner, et qu'on s'occupe actuellement de rechercher.

Après avoir hésité, paraît-il, entre Rome et Paris pour l'attribution de ses richesses, c'est à notre capitale qu'il s'est décidé à faire le royal cadeau; mais en y mettant pour condition absolue que l'acceptation officielle devrait en être réglée, et toutes les formalités légales remplies, avant le 10 septembre prochain, — faute de quoi le legs serait aussitôt transféré à la ville de Rome.

Le bonhomme connaissait nos lenteurs administratives, qui, depuis cinq ans, laissent pitoyablement traîner le legs magnifique du peintre Gustave Moreau, ainsi que les belles collections orientales de Dennery, — et il n'a pas voulu exposer son précieux

musée à ces énervantes pratiques. C'est pourquoi il a fixé un délai précis au delà duquel il y aurait déchéance immédiate. Force est donc de s'exécuter, et comme on n'a pas tous les jours la chance de recevoir un legs pareil, le Conseil d'Etat, qui n'a de promptitude que contre les Sœurs, va être obligé de donner son avis en quelques jours, et le Conseil municipal de Paris est convoqué d'urgence pour formuler en hâte son acceptation.

Il y a bien un homme que cet héritage inattendu eût accommodé merveilleusement : c'est M. Rouvier, toujours à la recherche des moyens d'équilibrer ses comptes! Jugez donc : une trentaine de millions tombant du ciel dans ses coffres, aussi vides que celui de Mme Humbert! — Mais cette bonne fortune lui échappe, et il reste contraint de se pourvoir ailleurs, — dans nos poches, probablement...

A ce propos, je viens précisément de lire, dans le Catalogue d'août de M. Charavay, l'expert en autographes, une lettre assez piquante de ce même Rouvier, écrivant avec désinvolture à un ami, — on n'est jamais trahi que par les siens! — « qu'on ne peut pas ne faire de la politique qu'avec des rosières et des prix Monthyon. » — « Il faut, ajoute-t-il, prendre les hommes tels qu'ils sont, avec leurs qualités et avec leurs faiblesses... » — Et, naturellement, c'est par leurs faiblesses que M. Rouvier entreprend de les conduire. Seulement, il sait ce que cela coûte, — et nous aussi...

J'aurais voulu finir par les théâtres, mais où sont-ils? La plupart ont fermé leurs portes pour cause de température, et les autres végètent. — Mounet-Sully soigne sa gorge à Cauterets; Sarah Bernhardt se repose de *la Dame aux Camélias* dans sa retraite de Belle-Isle, au bruit cadencé des flots; Réjane nous revient du Brésil et de la Plata avec une moisson d'or; Coquelin court la province, et l'Opéra cherche des ténors. — Nous n'avons que le guignol de Combes, et celui-là nous ferait moins rire que pleurer...

Il faut attendre la rentrée d'octobre, qui remettra chacun et chaque chose à sa place : les comédiens sur les planches, et les ministres dans le ruisseau...

Louis JOUBERT.

REVUE DES SCIENCES

Physique : Liquéfaction de l'air. — Machine de Linde. — Nouvelle machine française. — Economie de production de 50 pour 100. — L'air liquide à bon marché. — Détente avec travail intérieur. — Détente avec travail extérieur. — Récupération partielle de l'énergie dépensée. — Un litre d'air liquide par cheval-vapeur. — Applications probables. — L'oxygène à bon compte pour l'industrie et l'azote pour l'agriculture. — Hygiène : Les moustiques. — Causes de l'impaludisme. — Causes de la fièvre jaune. — Les culicides de l'Algérie. — Les culicides de la Havane. — Triomphe de la volonté humaine. — Plus de fièvre jaune à la Havane. — Moustiques d'Amérique. — Espèces infectieuses. — Moustiques de France. — Viticulture : Vins d'Algérie. — Enrichissement en alcool. — Transformation des vins sans altération du goût et du bouquet. — Méthode par réfrigération. — Méthode par distillation dans le vide. — Résultats. — Sciences psychiques : Télépathie, lucidité, double vue. — Illusions ou réalités? — Histoire du tailleur Pian.

Il existait à l'Exposition de 1900 une machine qui excitait particulièrement la curiosité des visiteurs. Elle liquéfiait l'air atmosphérique, et le liquide obtenu était conservé dans des bouteilles à doubles parois argentées. Cet air liquéfié est à une température de — 180 degrés au-dessous de zéro. De l'air liquide! En comprimant à de hautes pressions et en refroidissant simultanément, on arrive, en effet, à transformer l'air, c'est-à-dire un mélange d'oxygène, d'azote et d'acide carbonique, en un liquide qui bout à — 180 degrés. La machine de liquéfaction de l'air exposée en 1900 est une des meilleures; elle fut réalisée par M. Linde. Elle s'est répandue dans les laboratoires et les cabinets de physique. C'est M. d'Arsonval qui, le premier, en installa un type de quelques chevaux-vapeur au Collège de France. Le principe de l'appareil est simple. On comprime de l'air à très haute pression, vers 200 atmosphères, dans un réservoir. Cet air va se détendre, à travers un tube, dans un autre récipient, et comme la détente engendre du froid, l'air se refroidit peu à peu au point de se liquéfier, et même, en ayant recours à certain artifice complémentaire, on parvient à le solidifier. Le refroidissement est d'autant plus

rapide, que l'air, que l'on envoie se comprimer, passe dans un tube qui enveloppe l'air de détente. A mesure qu'il progresse vers le réservoir de compression, sa température s'abaisse. Donc une machine motrice pour la compression, le dispositif que nous venons d'esquisser, et il suffit d'ouvrir un robinet pour se procurer de l'air liquéfié.

Dans le système Linde, la détente s'effectue en vase clos, et il est indispensable que l'écart entre les pressions, dans le compresseur et dans le récipient clos de détente, soit le plus grand possible. Il s'ensuit que l'énergie dépensée pour atteindre le but est considérable; il faut comprimer très fortement, et la détente est gênée par l'air détendu qui lui-même s'accumule dans le récipient terminal. Cela revient à dire que le prix de revient de l'air liquide s'élève en conséquence. Il s'effectue un travail interne qui ne sert à rien. Il se présentait naturellement à l'esprit une solution beaucoup plus simple, et elle est venue à plusieurs physiciens à la fois. Comprimer l'air et le laisser librement se détendre dans un cylindre de moteur à vapeur, de façon qu'en se détendant cet air effectuât du travail. Ce travail serait utilisé à la compression initiale, et ce serait autant d'économie sur la force motrice nécessaire. MM. Siemens, dès 1860, Salvay, Hampson, Linde, y songèrent bien, mais comment faire fonctionner un piston dans un cylindre à ces températures glaciales? On y renonça.

Cependant le principe de la fabrication de l'air liquide avec travail extérieur récupéré était si tentant et si théoriquement économique qu'un ingénieur français, M. Claude, ne cessa depuis trois ans de chercher à l'utiliser. Et il y est parvenu tout dernièrement. Il a suffi de bien appliquer une observation de M. Kolraush qui constata il y a quelque temps que certaines essences de pétrole ne se congelaient pas même à 180 degrés au-dessous de zéro. Ces essences pouvaient donc servir de lubrifiant aux organes mobiles de la machine. De plus, une fois l'air liquéfié il peut servir lui-même de lubrifiant en mouillant le métal, de la même façon que l'eau sert au graissage des turbines hydrauliques.

En conséquence M. Claude comprime simplement l'air vers 30 atmosphères, le fait se détendre dans un cylindre à piston et après travail de cette machine le recueille liquide. Une première machine de ce type fonctionne pour le moment, dans les ateliers de la Villette, à la Compagnie des omnibus.

Les résultats sont significatifs. Dans la machine Linde, il fallait un cheval pour produire un demi-litre d'air liquide par heure. Avec la machine Claude, il faut un cheval pour produire environ un litre. Le rendement est presque doublé. Et on peut penser que

l'on améliorera encore le système. Une machine de 25 chevaux, en tenant compte de la récupération d'énergie pendant la détente, liquéfie aisément 20 litres à l'heure. Le progrès relevé est considérable.

Conséquences : la fabrication de l'air liquéfié devenant économique, on pourra aisément séparer par distillation fractionnée (les points d'ébullition de l'oxygène, de l'azote et de l'acide carbonique n'étant pas les mêmes) les gaz mélangés et obtenir séparément l'oxygène et l'azote. Or l'oxygène est le *pabulum vitæ* de l'industrie et l'azote le pain de l'agriculture. Il s'agit donc du point de départ d'une transformation capitale dans nos procédés industriels et agricoles[1].

Il fut un temps qui n'est pas très éloigné où la Havane était presque synonyme de fièvre jaune. Cette maladie était endémique dans le pays et faisait avec raison l'effroi des Européens qui débarquaient dans la grande île. Tout est changé, et c'est la volonté de l'homme qui a triomphé du mal. Dès 1880, le docteur Ch. Finlay prouvait que la fièvre jaune était une maladie causée par les moustiques, inoculant à l'homme un parasite spécial, un hématozoaire. Notre compatriote, M. Laveran, avait déjà prouvé qu'une des affections les plus graves qui sévit sur l'humanité, le paludisme, avait aussi pour cause les moustiques. Malaria et fièvre jaune ont du reste des affinités assez étroites. Les moustiques, certains moustiques au moins, sont des êtres redoutables. Il semble du reste que depuis bien longtemps on s'en soit douté dans les pays à fièvre. Toute découverte scientifique a généralement des antécédents de priorité remontant quelquefois à des siècles passés. Ainsi, dès 1848, Josiah Notte de Mobile (Alabama) émettait l'opinion que les moustiques inoculent le paludisme et la fièvre jaune. En 1855, La Roche attirait l'attention sur l'épidémie meurtrière de fièvre jaune, à Philadelphie, en 1797, pendant laquelle l'affluence des moustiques fut tellement considérable qu'on ne l'avait jamais observée aussi grande. Finlay rapporte, d'après d'anciennes chroniques, que la présence des moustiques était toujours signalée dans tous les foyers de fièvre jaune. Les recherches et les découvertes modernes n'ont fait que confirmer, en l'éclairant par des expériences démonstratives, cette notion désormais certaine que le moustique nous transmet au moins trois maladies : le paludisme, la fièvre jaune et la filariose.

[1] M. Cailletet, de l'Institut, a, de son côté, en construction une turbine qui utilise la détente et produira sans doute l'air liquide à meilleur marché encore.

C'est en 1884 que Patrick Manson fit voir que la filariose était encore due aux moustiques. M. R. Blanchard, de Paris, a ajouté aux méfaits de ce diptère trop répandu, la lèpre, l'éléphantiasis et toutes sortes de maladies filariennes. Nous avions bien raison de crier depuis des années : « Gare aux moustiques ! » et même gare aux mouches, qui doivent être souvent les agents de transmission des maladies infectieuses telles que la tuberculose, etc.

Il y a, heureusement, beaucoup de variétés de moustiques et toutes ne sont pas à redouter. En Algérie, où le paludisme fait tant de victimes, il semble bien que ce soit l'espèce *anophèles* qui inocule à l'homme les hématozoaires cause du mal. En Amérique, c'est une autre espèce. Ces diptères sont extrêmement nombreux. En France, à Paris notamment, on n'a pas rencontré jusqu'ici d'anophèle. L'espèce qui nous pique est un *culex*. On le dit jusqu'ici non malfaisant, je le veux bien ; cependant on sait combien sa piqûre est désagréable et même douloureuse. Toute bête qui pique peut devenir un instrument d'inoculation ; car avant de piquer un homme sain, elle peut avoir été sucer le sang d'un malade. C'est pourquoi je me défie même des moustiques qui n'ont pas mauvaise réputation. Et malheureusement les culex abondent chaque année de plus en plus en France.

En Algérie, M. Soulié a fait récolter à tout hasard, dans les principales provinces plus de 3361 moustiques, comprenant 107 anophèles, 3097 culex et 157 insectes divers (diptères, névroptères, etc.) Il a trouvé dans ce nombre beaucoup d'espèces diverses d'anophèles et encore plus de culex. Il y a des culex qui vivent dans les fosses d'aisances, d'autres dans l'eau de mer. Ainsi, dans certaines régions, surtout près de la mer, dans les rochers où le nombre des moustiques est tel pendant l'été que les baigneurs sont obligés quelquefois de fuir le rivage. De ses expériences, M. Soulié déduit que, sous réserve de ce que lui apprendra l'avenir, ce sont bien les anophèles qui inoculent la malaria.

En Amérique, toutes les recherches ont abouti au même résultat. Le danger, c'est le moustique. Le docteur Guiteras avait même prophétisé que l'on se débarrasserait de la fièvre jaune à la Havane quand on le voudrait bien, en supprimant les moustiques. Et la prophétie est à peu près réalisée en 1902. En février 1901, on décréta, en quelque sorte, la fin des moustiques, et l'homme a triomphé. On multiplia les mesures prophylactiques. Il fallut déclarer les cas de mort par la fièvre jaune, il fallut désinfecter les maisons ; il fut ordonné de poursuivre les moustiques d'un bout à l'autre de l'île. Les ordonnances de police furent sévères. Les résultats ont été remarquables. Un des meilleurs moyens employés

pour tuer les moustiques est tout simple. On fermait les portes et les fenêtres à la nuit. On enduisait les vitraux d'un enduit collant. Derrière, on plaçait des lampes d'un vif éclat. Les diptères arrivaient en masse, s'engluaient sur les vitres où on les récoltait en les tuant. On en a tué ainsi par milliers chaque jour. Toujours est-il qu'à la fin de 1901, on n'enregistrait que *cinq décès* par fièvre jaune dans toute la Havane. Et d'après une lettre du docteur Guiteras à M. André Poey, datée du 19 juin dernier, il n'y a pas eu un seul cas de fièvre jaune à la Havane en 1902. C'est là un exemple bien suggestif de l'influence de la volonté humaine sur la disparition d'un fléau qui, pendant tant d'années et même tant de siècles, a fait un nombre si considérable de victimes.

Le moustique de l'impaludisme est-il de même espèce que le moustique de la fièvre jaune. C'est peu probable, mais on l'ignore encore. On n'est pas même fixé sur l'espèce du culicide cubain et surtout sur son nom. La commission de l'armée des Etats-Unis l'a appelé, d'après une note de M. Poey à l'académie des sciences, *Culex fasciatus*. Le Dr Guiteras l'a nommé *Culex mosquetas*. D'après Théobald, le moustique cubain serait le *Stegomya fasciata*. M. Poey fait remarquer que l'identité zoologique du moustique de la fièvre jaune offre une certaine importance en ce sens qu'il n'existe à la Havane qu'une *seule espèce infectieuse*. Ce moustique est diurne et non pas nocturne, comme on le croit en général. Ce genre de moustique diurne n'est du reste pas spécial à la Havane; nous avons connu de très près une de ses variétés en Amérique centrale; mais celle-là inoculait la malaria.

La durée normale de la vie du moustique cubain est de 30 à 40 jours. Toutefois le Dr Guiteras l'a fait vivre 112 jours. Après sa piqûre, il faut compter sur 12 à 17 jours pour voir se déclarer la fièvre jaune.

Telles sont brièvement nos connaissances acquises sur les moustiques infectieux. Nous sommes jusqu'ici, dans le centre de l'Europe, bien partagés, puisque nos moustiques ne sont pas susceptibles de nous inoculer la fièvre jaune. Mais nous possédons dans le Midi et surtout dans l'Algérie, le moustique de l'impaludisme. Il faudrait donc tenter de faire une guerre acharnée à ces diptères dangereux. On a réussi à la Havane. C'est un exemple à méditer.

Dédié aux viticulteurs. On peut faire du vin à un degré de concentration quelconque, augmenter notablement sa dose en alcool sans modifier son goût et son bouquet. La question a son importance. Le propriétaire d'un grand vignoble d'Algérie reçoit une commande de vins dosant 22 pour 100 d'alcool. Ne voulant pas

recourir au vinage et ne pouvant produire des vins d'une aussi grande richesse, il pensa qu'il serait possible d'enlever industriellement une proportion plus ou moins forte d'eau contenu dans le vin de ses récoltes. C'est la solution de ce problème que viennent de communiquer à l'Académie des sciences MM. Baudouin et Schrivaux On pouvait concentrer par le froid et par la chaleur. La méthode de congélation par le froid très anciennement connue et pratiquée couramment en Bourgogne a été d'abord étudiée. Mais elle a offert des inconvénients. La glace éliminée par un turbinage emporte de 0°,5 à 1°,5 d'alcool, ainsi qu'une certaine quantité de matières colorantes ; de plus, le vin fortement remonté en alcool se dépouille assez rapidement et prend, au bout de quelques mois, la teinte jaune caractéristique des vins usés. La concentration par distillation a fourni des résultats très supérieurs.

MM. Baudouin et Schribaux distillent le vin dans le vide à basse température. Une réfrigération méthodique divise les produits volatils en deux parties; la première renferme avec une certaine quantité d'eau dont on peut faire varier la quantité à volonté; la totalité de l'alcool et les bouquets; elle est retenue et mélangée aux matières fixes ; la seconde partie, la vinasse qui renferme de l'eau est éliminée. Cette vinasse possède toujours une réaction acide, car elle entraîne avec elle de l'acide acétique.

En somme, ces vins concentrés dans un appareil à vide sont sensiblement ce qu'auraient pu être les vins naturels, si la vigne avait végété dans les conditions lui permettant d'absorber moins d'eau. Un dégustateur de profession les définit : « Vin rouge droit de goût, bien fruité, vin d'Espagne. » Cette méthode appliquée aux vins faibles en alcool et pauvres en couleur, en corrigera les défauts et en assurera la conservation. Avec des vins plus riches, elle permettra d'obtenir de très bons vins de coupage, susceptibles de remplacer les vins étrangers que l'on emploie à cet usage.

Pressentiments, hallucinations visuelles, télépathie, tous phénomènes psychiques qu'il ne faut accepter qu'avec une extrême prudence, et qu'il ne faut pas davantage nier dans l'état actuel de nos connaissances encore bien modestes. Voici un cas original, dont l'authenticité nous est affirmée par diverses personnes honorables qui ont été témoins de l'aventure, racontée d'ailleurs tout au long dans un recueil spécial[1] par un psychologue italien, M. le commandant J. Valentinis. Le 8 décembre 1894, à la tombée de la nuit, un tailleur de Monfalcone, du nom de Jean Pian, se trouvait

[1] *Revue des Etudes psychiques,* de M. César de Vesney.

près du feu, préoccupé par certaine petite dette qu'il devait solder dix jours après, et pour laquelle il ne savait où donner de la tête. Tout absorbé qu'il était par des pensées aussi peu agréables, il finit pourtant par s'endormir. Il ne sut pas au juste combien de temps dura son sommeil; pas bien longtemps, en tout cas; soudain il fut secoué par un souffle d'air assez fort, tandis qu'une voix lui disait : « Joue 3, 15, 18. » Le tailleur reconnut très bien cette voix, ce qui le fit tressaillir de peur. C'était la voix de sa belle-fille, Elise Pian, née Macorin, morte huit jours auparavant.

Le tailleur joua les trois numéros qui sortirent au prochain tirage de la loterie, dans l'ordre même où ils avaient été énoncés par la voix mystérieuse, le 3 était le premier de la quine, le 15 le troisième et le 18 le cinquième.

J. Pian n'avait parlé à personne de son rêve, avant que celui-ci se réalisât, ce qui est très regrettable pour nous, au point de vue de la constatation et du contrôle d'authenticité de l'aventure. Cependant, après le tirage de la loterie, il se fit donner des attestations.

Il est possible que l'histoire soit strictement exacte. D'autant mieux que nous connaissons un cas très analogue survenu à Nice. Un touriste qui n'était pas joueur fut hanté par la vision persistante de plusieurs chiffres. Il les voyait se dresser devant lui à tout instant. Il se décida à entrer dans la salle de la roulette de Monaco et il gagna. C'est la seule et unique fois que le hasard lui fut favorable.

Néanmoins, dans le cas que nous venons de rapporter, tout repose évidemment sur la bonne foi du tailleur italien. Il a affirmé, on a relevé ses affirmations. Et c'est tout. L'exemple n'est donc pas de ceux qui pourraient entraîner la conviction des sceptiques. Et il en est ainsi trop souvent quand on veut étudier les phénomènes d'ordre psychiques. C'est une raison pour qu'on les recueille avec persévérance, mais en précisant bien les conditions dans lesquelles ils se produiront, et en discutant sévèrement les conditions d'authenticité.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 août 1902.

Ces premiers jours d'août nous ramènent les anniversaires de l'année terrible, où commencèrent nos défaites. Il y a trente-deux ans! Trente-deux ans qu'éclata l'affreuse nouvelle : la France est vaincue! La France est envahie! La partie était perdue pour nos armes. Ainsi qu'il nous l'apprenait l'année dernière en lisant lui-même à la Chambre des députés une lettre qu'il avait adressée au journal le *Temps* en août 1870, le général André, aujourd'hui ministre de la guerre, alors officier factieux, profitait de l'occasion pour renier l'Empire à moitié renversé et acclamer la République prête à se hisser sur les ruines de la patrie. Le bonapartiste d'hier, qui avait demandé et tenu à servir Napoléon III dans sa garde privilégiée, donnait le coup de pied de l'âne au souverain malheureux qu'il avait fatigué de son enthousiasme, précisément à l'heure où régnait ce que, ces jours-ci, à la Roche-sur-Yon, le destructeur de notre armée appelait « la tyrannie cléricale ».

Grâce à Dieu, tout le monde n'agissait pas ainsi; tandis que M. André effectuait la débandade sur laquelle il avait spéculé, et dont il se vante, un proscrit de l'Empire, le vieux Changarnier, ne voyait plus que la France en détresse, et s'en allait, à l'armée du Rhin, sans commandement, essayer de vaincre ou de mourir pour elle. C'en était fait; les grandes épreuves ne s'arrêtèrent plus qu'à la mutilation de la patrie. Du moins, l'espérance comme l'honneur surnageaient. Ceux qui vivaient en ce temps-là se disaient que, surprise de la fortune ou leçon de la Providence, cela ne durerait pas; qu'écrasée à Iéna, la Prusse avait eu, moins de dix ans après, sa revanche à Waterloo; que, tombée dans son sang, la France rebondirait plus vite et plus haut. Ils contemplaient avec orgueil les éclairs de gloire qui, au sein de nos désastres, avaient jailli des charges de Reichshoffen et allaient jaillir de celles de Sedan. Ils répétaient le cri que le roi Guillaume n'avait pu retenir devant l'héroïsme de ceux qu'avait trahis le sort, non leur courage : Les braves gens!

Trente-deux ans ont passé! Les enfants qui naissaient au mois d'août 1870, sont des hommes : quel spectacle ont-ils sous les yeux? Le plus ignoble de notre histoire. Le conquérant est plus maître que jamais de sa conquête; il la juge tellement consolidée, qu'il allège le joug en abolissant l'obligation des passeports et en modifiant le régime de la dictature. Il fait plus : il montre triomphalement aux plus fidèles de nos frères d'Alsace et de Lorraine, à ceux qui élisent leurs curés pour députés au Reichstag, que leur foi et leur liberté ont, sous son sceptre, un refuge contre nous; que la persécution règne sur notre sol et finit à ses frontières. Les apparences lui donnent raison; et, déshabitué de nos bulletins de victoire, parlant de la terre de la Chevalerie et des Croisades, de la terre de saint Louis, de Henri IV, de Desaix et de Marceau, de Napoléon, de la terre de Jeanne d'Arc, comme de quelque chose qui n'est plus, le monde dit avec stupeur : La France qui ne chasse plus l'ennemi, chasse les Sœurs! La France qui ne bat plus personne, bat les femmes!

Si le gouvernement actuel a voulu obtenir un succès cosmopolite d'indignation et de mépris, il l'a obtenu sans mesure. Au dedans et au dehors, il n'y a pas un honnête homme qui ne le flétrisse. Il rendrait honteux d'être Français. En ces temps de distributions de prix, nous ne saurions mieux faire que de lui fixer au front, comme un fer rouge, cette lettre d'un membre de l'Institut, M. Barth, adressant son adhésion à la belle protestation de M. le comte de Mun, qu'ont ratifiée tant d'éloquents suffrages : « En vous l'envoyant aujourd'hui, je tiens à préciser que ce n'est pas comme catholique, — je ne suis pas catholique, — que c'est comme Français, au nom de la liberté, de la justice et de la plus vulgaire probité, toutes également violées, que je proteste de toute l'énergie de mon âme contre un régime qui nous déshonore aujourd'hui et qui nous perdra demain, si le pays s'y résigne. Quand, il y a trente et un ans, je quittai l'Alsace pour rester Français, j'étais prêt, s'il le fallait, à prendre ma part de nouveaux malheurs, quels qu'ils dussent être. Mais je ne prévoyais pas, je l'avoue, qu'il faudrait boire tant de honte. »

Ce que dit M. Barth, qu'est-ce qui ne le pense pas? Protestants et dreyfusards, le *Temps* comme le *Journal de Genève* ne dissimulent pas que c'est trop, que tant d'horreurs gâtent leur cause, que toute cette persécution contre les plus inoffensives et les plus bienfaisantes des femmes est aussi idiote qu'odieuse. Trois ou quatre fois haut fonctionnaire de l'Université, M. Gabriel Monod tient à honneur de protester; et l'un des docteurs du radicalisme, M. Goblet, sort à deux reprises de sa retraite pour siffler.

Sans nier l'infamie qu'il commettait, le ministère a voulu faire croire que son infamie était légale. Eh bien, non; il n'a même pas cette excuse. Il n'a pas appliqué la loi du 1er juillet 1901 qui était elle-même une loi d'exception arbitraire contre les congrégations religieuses; il l'a aggravée, torturée et violée. La procédure qu'il a suivie, obligé de revenir sur ses pas et de changer ses pistes comme un malfaiteur qui n'est pas sûr de son fait, a prouvé surabondamment qu'il sentait manquer sous lui le terrain où il dressait son guet-apens contre les congrégations.

M. Combes avait d'abord recouru à l'expéditive formalité d'une simple circulaire ministérielle pour mettre plusieurs milliers d'établissements libres antérieurs à la loi du 1er juillet 1901, qui étaient dûment autorisés ou dont l'autorisation, en tout cas, était uniquement appréciable par les tribunaux, en demeure de se fermer immédiatement, de licencier leurs 150,000 élèves, de renvoyer et de réintégrer dans les maisons mères où, faute de place ou de ressources, elles ne pourraient être ni logées ni nourries, leurs 6,000 religieuses. Cette opération préalablement faite, la circulaire permettait aux établissements, qu'elle commençait par tuer, de tâcher de ressusciter en faisant une demande nouvelle d'autorisation qui serait examinée en temps et lieu, et, si tel était le bon plaisir, accueillie. Le texte très précis et très limitatif de la loi du 1er juillet 1901 qui ne visait que les établissements libres postérieurs à cette date, les déclarations formelles de M. Waldeck-Rousseau qui, en sa qualité de jurisconsulte de profession, était censé connaître et comprendre la loi dont il était l'auteur, tout cela rendait si invraisemblables et énormes les mesures édictées, que la circulaire de M. Combes parut un échappatoire dont il avait usé pour se passer d'une délibération avec ses collègues et de la sanction de M. Loubet, autre juriste patenté. Tout était grotesque et monstrueux dans les prétentions du signataire responsable de cette circulaire, jusqu'à celle d'interdire aux religieuses tout autre séjour que celui de leur maison-mère. Il les traitait comme la loi ne traite en France que les repris de justice à qui une résidence est assignée de force. Un peu plus, pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille, il leur aurait envoyé à chacune une lettre de cachet dans leurs couvents. Et c'est le même sot qui, pour obtenir de sa majorité des applaudissements très dignes d'elle et de lui, déclarait que la lutte était engagée contre l'obédience monacale! Le *Journal de Genève*, journal républicain et calviniste, remarque qu'il n'y a que la France, en Europe, pour supporter un tel attentat contre l'*Habeas corpus*.

Nous oublions que le président du Conseil invoquait une autorité; il n'a pas abjuré le Christ pour ne pas le remplacer : Jac-

quin est Dieu et Combes son prophète. Or M. Combes appelait à la rescousse de sa circulaire un avis du Conseil d'Etat, rendu à une voix de majorité, la voix de ce même M. Jacquin qui, depuis, a dû lui-même s'exclure de ce même Conseil d'Etat. L'ami de Mme Humbert, son chevalier servant, sur la foi duquel tant de dupes ont englouti leur argent dans une épouvantable escroquerie, se défiait des Sœurs, il ne se défiait que d'elles : il croyait plein le coffre de l'une, mais il voulait vides les écoles des autres. Il a donc, en effet, avec l'appoint de fonctionnaires requis ce jour-là pour le vote, emporté, à une voix de majorité, l'avis administratif dont a joué M. Combes, l'avis Jacquin. Il se trouve que cet avis du Conseil d'Etat qui, même topique dans la circonstance, n'aurait que la valeur d'un document à consulter, contredit le président du Conseil puisque, conformément à tous les textes législatifs ou administratifs, il ne vise que les écoles nouvellement fondées depuis la promulgation de la loi du 1er juillet 1901.

M. Combes avait aussi insinué dans un discours à ses compatriotes de Pons, que M. Waldeck-Rousseau avait prévenu les congrégations établies avant la loi du 1er juillet d'avoir à demander ou à redemander l'autorisation; que, négligeant l'avertissement, elles ne pouvaient arguer de leur ignorance et de leur bonne foi. Si le gouvernement s'était conduit comme on se conduit entre honnêtes gens, il eût été, évidemment, d'une loyauté élémentaire de rappeler aux congrégations les termes et les délais de la loi. Mais M. Waldeck-Rousseau n'avait parlé de ces termes et de ces délais que pour dire aux congrégations qu'étant en règle, elles n'avaient rien à solliciter. Le *Journal des Débats* a été obligé de représenter à M. Combes que son interprétation du langage de M. Waldeck-Rousseau « équivalait à un simple mensonge »; ce qui, ajoute-t-il, « est grave pour un docteur en théologie. » Qu'a voulu, du reste, M. Waldeck-Rousseau en poussant au ministère, pour exécuter sa loi, l'ancien tonsuré qu'il avait, un jour, si dédaigneusement fustigé pour son intolérance? Probablement se donner un repoussoir qui le servirait.

Dans ces conditions, les établissements libres étaient dans leur droit en ne demandant pas une autorisation qu'ils avaient déjà, comme les organes du gouvernement l'avaient reconnu. Ils étaient encore dans leur droit en n'obéissant pas à la circulaire, pour n'obéir qu'à la loi; sauf, bien entendu, le recours aux tribunaux que M. Combes lui-même, rapporteur de la loi de 1901 au Sénat, avait déclarés seuls capables de l'interpréter.

La circulaire ministérielle étant illégale, comment les établissements libres qui ne s'y sont pas soumis seraient-ils coupables? Le

coupable, c'est M. Combes qui, se rendant compte du cas grave où il se mettait, — s'inquiétant de ses attentats contre la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile et le respect de la propriété, attentats prévus et punis chez les fonctionnaires par le Code pénal, — a lui-même retiré son illégale circulaire pour lui substituer un décret rendu en Conseil des ministres et signé du Président de la République. C'est une couverture, avec des complices, qu'il voulait pour son acte; il a eu tout cela sans peine, sans que les mesures édictées aient perdu leur vrai caractère.

Nous sommes en présence d'une phase nouvelle de la persécution religieuse, la plus violente, la plus déchaînée jusqu'à l'extermination, que la France ait connue depuis la Terreur. Le but des persécuteurs ne se cache pas; si, comme ils le prétendent, ils ne faisaient qu'exécuter les prescriptions impérieuses de la loi, pourquoi n'appliquent-ils qu'aux congrégations enseignantes une loi qui est la même pour toutes, — alors que ces congrégations enseignantes ont de plus que les autres, selon une remarque de M. Waldeck-Rousseau à la Chambre des députés, l'avantage d'une garantie spéciale, tirée de la loi du 30 octobre 1886 sur l'instruction publique? La rage démoniaque de ces politiciens est telle qu'ils ferment les écoles congréganistes, pendant que, notamment à Paris, comme l'exposait à M. Combes le président du Conseil municipal, ils n'ont pas assez d'écoles, même avec toutes les écoles libres, pour permettre aux familles de faire donner à leurs enfants l'instruction obligatoire. Ils ne pourraient essayer de combler, non en totalité, mais en très minime partie, leur énorme déficit de locaux et de maîtres scolaires sans achever la banqueroute qu'ils ont commencée. Peu importe d'ailleurs au gouvernement! Par une circulaire qui est une nouvelle violation des lois, il vient d'enjoindre à ses préfets de presser partout la laïcisation des écoles de filles, malgré les dispositions de la loi de finances de 1902, qui accordent, aux communes, selon qu'elles ont une construction d'écoles faite ou à faire, un délai variant entre trois ou dix ans, à partir du 1er janvier 1903.

Tout ce qui a une conscience, tout ce qui, se disant libre penseur, veut la liberté de penser pour autrui, tout ce qui se pique de philosophie, a, comme les croyants, jugé la politique ministérielle. Elle est un crime, et, quand on considère la faiblesse des victimes, un crime lâche. La Commune s'était arrêtée devant les Sœurs. Si elle fusillait les prêtres et les religieux, elle fusillait aussi les magistrats, les généraux, les gendarmes, les gardiens de la paix. C'était atroce, mais c'était logique et franc. Ce que nous voyons est plus immoral : toutes les forces sociales aux mains d'un gouver-

nement qui les emploie contre la société elle-même. Des gendarmes essuyaient une larme en poussant les Sœurs hors de leur chapelle. Les cirques de foire montrent Cartouche poursuivi par les gendarmes ou les poursuivant; ici, c'est Cartouche qui commande aux gendarmes.

Dans son discours à l'Assemblée nationale sur l'aumônerie militaire, Mgr Dupanloup qui, au nom des familles chrétiennes, sollicitait des prêtres pour leurs fils soldats, évoquait le lion de Florence rendant son enfant à une mère éperdue. Des mères, de nobles femmes, dont l'une peut se réclamer de trois héros des guerres de la Révolution, tous maréchaux, Reille, Masséna et Soult, ont tenté auprès de ce qui s'appelle le gouvernement, une démarche publique pour redemander les Sœurs qu'on arrache aux enfants. Elles n'ont pas rencontré aux Champs-Elysées le lion de France; elles y ont trouvé la vieille bête révolutionnaire que la police avait lâchée, bête puante, hurlante, mordante et rampante, qu'on mène alternativement à coups de fouet ou bien avec une pitance de gros sous, de pièces blanches ou de chèques.

La brutalité du gouvernement à Paris n'a pas intimidé les femmes de France. Dans nos départements, les plus grandes comme les plus humbles ont montré le même cœur. A la tête de cette élite, nous ne pouvons oublier la marquise de Mac-Mahon, née Vogüé, se laissant assiéger dans la maison des Sœurs, qui était la sienne. C'était sa manière de fêter l'anniversaire de ce mois d'août où, il y a trente-deux ans, à Reichshoffen, son oncle Robert de Vogüé mourait pour la France aux côtés de son grand-oncle, le maréchal de Mac-Mahon! Qui sait si, parmi les gendarmes qui, le deuil dans l'âme, exécutaient la consigne de M. Combes contre une femme, il n'y avait pas quelques survivants de l'héroïque journée?

Les femmes françaises d'ailleurs ne peuvent pas se plaindre. Qui est plus piétiné qu'elles, par le gouvernement? C'est M. le Président de la République en personne. Ses fameux discours sur la paix, la tolérance et la concorde ont été encore plus lacérés, plus jetés au rebut, que leurs pétitions. Nous qui n'avons aucun mauvais sentiment contre M. Loubet, comment ne l'aurions-nous pas en grande pitié? Il ne parle dans ses toasts d'équité, d'apaisement, d'union, que pour rendre patent à tous les yeux que ce qu'il fait et signe ensuite, il le fait et le signe contre sa conscience. Ses ministres le traitent comme, dans ces cirques de foire dont nous parlions tout à l'heure, la bande traite le pître enfariné qui reçoit les nasardes. M. Loubet ne pourrait-il se soustraire à cette humiliation? Il se défie trop de ses forces; un appel qu'il adresserait à la

justice pour tous, retentirait dans le pays, et, par contre coup, dans le Parlement où la crainte de l'électeur a remplacé la crainte de Dieu. Dût-il succomber, il sortirait comme MM. Thiers, de Mac-Mahon et Casimir Périer ont bien su sortir. Même pour le bien de la République, il ne convient pas que le personnage le plus considérable de l'Etat soit rendu par ses ministres le citoyen le plus déconsidéré de la nation.

Quant à M. Combes, lorsqu'il portait encore la soutane, il a pu lire sous l'Empire l'autobiographie où un défroqué s'intitulait lui-même le Maudit. Il est en train de mériter ce nom qui est lourd à porter. Il le reçoit des larmes qu'il fait répandre, de la souffrance qu'il inflige aux Filles de Dieu, aux pères, aux mères, aux enfants, du dégoût qu'il inspire à tous les honnêtes gens. Il annonce qu'il ira jusqu'au bout. C'est possible. Comme ce n'est pas le talent qui a porté au pouvoir nos gouvernants du quart d'heure, ils n'ont qu'un souci, pour ne pas être supplantés dans leur parti : réaliser ce qu'il y a de pire dans le mauvais.

La France se dégagera-t-elle de la bande qui la tient? Des élections récentes à Marseille, où la ville phocéenne a révoqué son maire, à Lille, en Dauphiné, donnent des signes d'espoir. Sous les régimes précédents, on parla de la révolution du mépris et du gouvernement des honnêtes gens. Jamais ces deux mots ont-ils plus crié et grondé dans l'âme française! En Bretagne, en Savoie, ailleurs encore, les populations, suivant le sublime exemple par lequel s'est honoré Paris, se lèvent et s'arment elles-mêmes pour leurs autels et leurs foyers. Des comités permanents s'organisent pour la défense du droit; on y voit MM. Keller et Leroy-Beaulieu, Piou et Aynard, Cochin et de Montebello, d'autres venus de camps différents. Un bon réveil de l'opinion semble se produire, réconciliant par l'indignation commune les adversaires d'hier. Il faut que les patriotes, sans se laisser distraire par des querelles et des questions oiseuses, restent fermes et unis dans leur ligue du bien public. Les voix les plus diverses poussent le même cri de ralliement : Liberté.

Les membres les plus respectés de l'épiscopat n'ont pas tenu un autre langage; avec l'autorité de leur caractère, ils ont arboré, à côté de la croix, la bannière avec laquelle les Lacordaire, les Dupanloup, les Ravignan, ramenèrent autrefois la France à la justice.

Le marquis de Vogüé, dans une lettre très fière au préfet du Cher, émettait l'espoir que, le droit étant violé partout, les tribunaux fussent saisis partout. C'est le vœu qu'exprimait aussi, avec une pénétrante éloquence, le vénérable M. Rousse; il rappelle à

tous les citoyens lésés par la fermeture des écoles, Berryer venant au prétoire avec la parole de Tacite : *Forum et jus!* Courage donc, bons citoyens! Le gouvernement a peur des juges qu'il a nommés; il remplace la loi par les décrets et les décrets par les circulaires. M. Rousse le disait dans une de ces pages admirables qui ont fait de lui un de nos grands écrivains : « On aura beau épurer les juges, en choisir de nouveaux et les épurer encore, chercher à les séduire par des promesses ou à les effrayer par des menaces, il y a des choses que, — le voulût-il, — un magistrat ne peut pas faire, des iniquités qu'il ne peut pas commettre. Tout le retient, tout le gêne, tout le défendrait, au besoin, contre lui-même : le lieu où il siège, la robe qu'il porte, le voisinage du collègue intègre avec lequel il faut se trouver chaque jour; le public qui le regarde; la presse qui commente ses jugements; enfin, tout ce monde du palais si honnête, si nombreux, si divers, si curieux, si frondeur, sous les yeux duquel il faut passer sa vie, et dont le mépris serait, à la longue, le plus insupportable des châtiments... »

Si le gouvernement continuait à briser le pacte social, il y aurait à examiner le moyen de défense légitime qu'un ancien collègue de M. Waldeck-Rousseau, M. Jules Roche, commence à agiter : le refus de l'impôt.

Si, comme nous l'espérons, la maladie n'y met pas contre-ordre, le roi Edouard VII sera sacré demain. Puisse-t-il être plus heureux que son beau-frère, l'empereur Frédéric, dont le court règne fut une longue agonie! Le plus joyeux des princes de Galles aura eu une entrée mélancolique dans sa royauté. Ce prince, bon enfant et bon vivant, a évoqué, dans une scène shakspearienne, l'image du fossoyeur d'Hamlet. Rappelez-vous ce qui se passait, il y a moins de deux mois : tout était prêt pour le sacre; la trompette des hérauts d'armes avait convoqué le ban et l'arrière-ban des rois et des peuples; on était venu d'Europe, des Indes, d'Afrique et d'Amérique; des monceaux de victuailles étaient amoncelés pour suffire à une des plus formidables armées de bouches humaines qu'on eût jamais vues. Soudain, sans que la toile tombe, la pièce est changée; on se demande si ce sera le sacre, ou si ce ne seront pas les funérailles. Le sceptre, le glaive, la main de justice, tous les insignes royaux sont rentrés pour ne laisser place qu'à la lancette des médecins. Le trône est vide; ce n'est plus qu'un lit de malade, ce sera peut-être pire encore.

Puis la mort accorde un répit, elle désarme; du même homme on a pu crier : Le roi est mort! vive le roi! Il vit. On rajuste les

draperies; la cérémonie décommandée est reprise; et voilà que, sortant presque du tombeau, Edouard VII est rendu à l'une des plus magnifiques pompes qui aient marqué parmi les hommes le triomphe de la vie. Il sera roi en Europe, roi en Amérique, roi en Océanie, roi en Asie, roi en Afrique, dans cette Afrique où bien du sang vient de rougir cette parure sur laquelle flamboie l'or du Transvaal.

Quelles que soient les réflexions particulières qui se mêlent dans l'esprit de chacun à la contemplation de l'éblouissant spectacle, on ne peut se défendre d'un peu d'envie et d'admiration pour le peuple qui le donne. Lorsqu'on voit des nations, comme notre France, oublier le précepte qui recommande aux hommes d'honorer leurs pères et leurs mères pour vivre longuement sur la terre, le contraste est grand avec cette Angleterre qui, se retrempant dans son passé, sollicite, selon la coutume plus de dix fois séculaire, l'intervention officielle et la bénédiction spéciale de Dieu à chaque investiture de ses chefs suprêmes. L'Angleterre peut s'en tenir à la vieille méthode qui ne lui a pas trop mal réussi; et si elle avait des doutes sur la vertu de cette méthode, l'exemple de la pauvre France déracinée les dissiperait vite.

Comment encore refuser un hommage à la solidité de l'âme anglaise dans les épreuves de toutes sortes qu'elle vient de traverser, et où, justement, elle a bu la lie? Lorsqu'au commencement du dernier siècle elle avait un roi fou, elle poursuivait une lutte victorieuse contre le géant des temps modernes. Contrairement à un adage de Robert Peel qu'il ne faut pas changer de cheval en passant un gué, elle vient, pendant qu'Edouard VII était entre la vie et la mort, de changer son premier ministre, de remplacer lord Salisbury par M. Balfour, l'oncle par le neveu. Ce n'était en apparence que la même monture rajeunie. Cependant, à en juger d'après des incidents récents, la majorité parlementaire et même électorale commence à avoir des fissures.

Les affaires de l'Afrique du Sud semblent moins finies qu'on avait cru, et le dominateur qui va du Cap au Caire pourra garder longtemps une grosse épine au talon. Les Boërs, par la bouche du général Botha et d'autres chefs, annoncent leur intention ferme de sauvegarder leur nationalité hollandaise et de préparer la revanche. Lord Milner, effrayé de ces symptômes, voudrait suspendre la Constitution du Cap. M. Chamberlain qui s'y refuse, et qui même se déclare engagé à respecter l'autonomie, avoue les difficultés, d'autant plus que les loyalistes anglais qui appuient lord Milner murmurent contre les impôts de guerre dont leurs mines sont menacées. L'idée de noyer les Boërs dans une vaste immigration étrangère est un des expédients en circulation.

Pendant ce temps-là l'Angleterre, chargée de soucis, a repris avec un entrain nouveau son activité envahissante et absorbante dans tout l'univers. En extrême Asie, elle s'unit au Japon, son satellite, pour passer avec la Corée un traité de défense et même d'action commune qui équivaut à une sorte de protectorat. Elle poursuit également au Siam une obscure négociation pour livrer à cet Etat, qui est dans sa main, la possession de la zone neutre et réservée par laquelle nos possessions coloniales étaient préservées de son contact immédiat comme par un tampon. Et voilà qu'éclate la nouvelle d'un traité de l'Angleterre avec la Chine! Dans les clauses que l'on connaît, et dont quelques-unes sont à l'examen du Foreign-Office, on distingue, à côté de dispositions utiles à tout le monde, un effort de l'Angleterre pour concéder à la Chine qui en est très avide, l'abolition de toutes les immunités particulières, de toutes les juridictions étrangères, de tous les protectorats européens; ce qui serait, comme on le constatera sans peine, le coup le plus mortel porté à l'influence de la France qui, distancée dans le commerce, se soutient encore, grâce à la clémente patience de Léon XIII, par l'exercice de ce protectorat jalousé de nos rivaux.

Au même moment, on apprend que l'Angleterre, arbitre entre le Chili et l'Argentine, s'assure par leur pacification un moyen nouveau de prestige et d'expansion dans l'Amérique du Sud.

Nous croyons peu au refroidissement durable que le voyage du roi Victor-Emmanuel III à Saint-Pétersbourg aurait amené entre l'Angleterre et l'Italie. Tenant l'Egypte, l'Angleterre a moins besoin de l'Italie que l'Italie n'a besoin d'elle. Elle est tranquille, plus tranquille que jamais de ce côté : elle voit un ministre ridicule, M. Camille Pelletan, commander et désorganiser notre marine, frapper ses chefs pour le plaisir et la vengeance des ratés, faire demander à tout le monde si la France n'est pas en carnaval; et ce qui est tout naturel, à l'heure qu'il est, les fonds égyptiens, même les fonds ottomans, sont en hausse, les fonds français en baisse.

LA NOUVELLE TABLE

DU

« CORRESPONDANT »

Le public toujours fidèle et sans cesse croissant qui se groupe autour de notre Revue et qui, en augmentant la force de notre œuvre, en propage la renommée, nous demandait depuis longtemps un guide à travers les articles publiés depuis 1875. La première table, en effet, embrassait seulement la période de 1843 à 1874. Pour le dernier quart du siècle, les matériaux s'accumulaient dans nos livraisons; mais, pour se retrouver facilement et rapidement dans cet arsenal, il manquait à nos lecteurs l'instrument que nous sommes heureux de leur présenter aujourd'hui. Nous mettons en vente à nos bureaux la Table générale de 1875 à la fin de 1900 [1], et nous ne pouvions mieux en assurer l'utile aménagement qu'en la confiant à M. Isnard, archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Elle continue la première table de M. Drapier, ce qui facilitera les recherches dans l'ensemble de notre collection.

Elle renferme :

I. Un Index bibliographique où figure la mention, non seulement des comptes-rendus proprement dits, mais aussi, d'une manière générale, celle des ouvrages qui ont fourni matière à des articles originaux; on a simplement exclu les courtes notices que l'on rencontre dans les *Livres d'étrennes* et dans le *Bulletin bibliographique*.

II. Une table alphabétique des auteurs où l'on trouve : 1° la liste alphabétique de leurs articles; 2° sous la rubrique : *Comptes-rendus*, la liste, par ordre alphabétique des noms d'auteurs, des ouvrages analysés par eux;

[1] Un volume in-8° de 400 pages. Prix : 5 francs.

III. Une Table méthodique des matières, pour laquelle M. Isnard a cru devoir s'écarter du classement jadis adopté par M. Drapier. Il a essayé de remédier à ce qu'offre toujours d'arbitraire un classement méthodique, en ne craignant pas de répéter, au besoin, en plusieurs endroits, la même mention.

IV. Un répertoire alphabétique sommaire des matières, qui s'applique à la fois à la table de M. Drapier et à la nouvelle, dont le numérotage continue la précédente. Les renvois de cette Table alphabétique sont faits précisément aux numéros de l'une et l'autre table méthodique. — On a eu surtout en vue d'y réunir, sous des rubriques générales et globales, les articles sur le même sujet épars en des classes diverses et que le lecteur n'y eût peut-être pas spontanément recherchés.

V. Une concordance entre la tomaison générale du *Correspondant*, la tomaison de la nouvelle série, et les dates de mois et d'années.

De la sorte, nous avons la pensée d'augmenter encore l'utilité de notre Recueil. A parcourir simplement la nouvelle Table, on se rendra compte de l'énorme quantité de documents, de renseignements, d'études, qui sont contenus dans notre collection. Ce n'est pas sans quelque fierté que nous la livrons à nos amis. Ils pourront s'y convaincre, une fois de plus, que le *Correspondant*, pour se refuser la vulgaire réclame d'une Revue à fracas, n'en est pas moins toujours à la tête du mouvement conservateur et catholique, sachant unir les solides travaux de fonds indispensables à une œuvre telle que la nôtre, aux articles d'information, de curiosité ou de polémique imposés par le souci de fournir à nos abonnés la lecture attendue au moment même où ils la souhaitent.

On nous rendra, du reste, cette justice, que ces travaux d'actualité, par le sérieux de la documentation et le talent de leurs auteurs, sont d'une portée durable; notre nouvelle Table en facilite la démonstration péremptoire.

Il suffit de parcourir la liste des noms de nos collaborateurs pour se rendre compte que le *Correspondant* a été et demeure l'organe préféré de ce que la France et l'Eglise comptent de plus illustre dans tous les domaines de l'activité intellectuelle et sociale.

Ajoutons, — ce qui est important dans un volume destiné à être assidûment feuilleté, — que les caractères ont été choisis d'une lisibilité parfaite, et l'impression particulièrement soignée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Colonisation chez les peuples modernes, par M. Paul Leroy-Beaulieu. — Librairie Guillaumin.

La cinquième édition de ce grand ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu vient de paraître; elle a été complètement remaniée, et considérablement augmentée. Elle forme maintenant deux volumes in-8° comprenant ensemble 1,250 pages. Elle constitue, à la fois, un exposé historique de toute la colonisation chez les peuples modernes depuis le quinzième siècle et un ensemble de règles et de préceptes sur l'art de coloniser appliqué à l'époque présente et aux colonies les plus nouvelles de toutes les puissances.

Dans la partie consacrée à l'histoire et à l'exposé des faits, les chapitres traitant des colonisations française, britannique, belge et russe ont été, en général, doublés. L'auteur y a ajouté un chapitre sur la jeune colonisation américaine, et un chapitre sur l'éventualité d'une colonisation par les les peuples asiatiques.

Dans la partie théorique, qui résume les enseignements de la partie descriptive, on trouve aussi quelques chapitres nouveaux : un sur la main-d'œuvre aux colonies, particulièrement dans les contrées tropicales et équatoriales africaines, un autre sur la sociologie coloniale et le traitement des races inférieures. Les chapitres concernant la gestion financière des colonies, leur administration et direction politique, ainsi que ceux qui traitent des règles à observer suivant les cas, la nature des lieux ou des populations, pour les divers travaux publics ont été remaniés et étendus.

Le phénomène si complexe de la colonisation, qui va être la grande affaire des peuples civilisés dans le vingtième siècle, est donc traité dans cette nouvelle édition du livre célèbre de M Paul Leroy-Beaulieu, sous tous ses aspects, au double point de vue de la théorie et de l'application.

Le Crucifix dans l'histoire et dans l'art, par J. Hoppenot, beau volume in-folio de 400 pages, orné de 5 chromolithographies, de 200 gravures dans le texte et de 20 gravures hors texte. Edition de grand luxe. Prix : 10 francs. — Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris.

Voilà un livre plein, hélas! d'une douloureuse actualité. Les sectaires brisent partout calvaires, croix et crucifix. Ce volume est une réponse à l'outrage.

Suivant la belle parole du cardinal Langénieux dans l'Introduction, « cet ouvrage montre la croix dans une splendeur nouvelle, avec son histoire sanglante et son culte dix-neuf fois séculaire, avec ses beautés artistiques, avec sa puissance de sanctification sur les âmes d'élite, avec ses effets merveilleusement salutaires dans notre vie et notre mort ».

Dans des pages d'une éloquence fortement documentée, on voit que la guerre à la croix ne date pas d'aujourd'hui, et que depuis dix-neuf siècles le crucifix est vraiment « le signe de contradiction ». Dans un chapitre plein de révélations surprenantes, on voit comment Dieu châtie les profanateurs de croix, comment il applique *la loi du talion* aux briseurs de crucifix.

Et quelle admirable galerie que celle de ces deux cents représentations de crucifix artistiques et merveilleux, depuis le graffitto grossier du Palatin jusqu'aux christs si parfaitement modelés de Girardon, depuis les ébauches naïves des catacombes, jusqu'aux fresques toutes célestes d'Angelico! Et après avoir contemplé avec émotion l'ivoire suppliant de Guillermin et les vieux calvaires bretons, épopée taillée dans le granit, et Van Dyck et Munckasy, et les icones russes, et les croix chinoises, on ne peut se défendre de l'hommage qui jaillit de ces chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les lieux, en élevant l'âme jusqu'à l'image divine dont la Croix est comme illuminée!

Récamier et ses contemporains (1774-1852). *Etude d'histoire de la médecine aux dix-huitième et dix-neuvième siècles,* par le docteur Paul Triaire. — 1 vol. in-8° de 471 pages. 10 fr. (Baillière et fils.)

Nos lecteurs ont été les premiers à juger de l'importance et de l'intérêt de cet ouvrage, qui n'est pas seulement une biographie très complète et très étudiée du grand praticien dont le souvenir est resté légendaire, et dont la science actuelle a remis les travaux en honneur, mais aussi un traité de l'histoire de la médecine et de la chirurgie aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. Cette histoire est présentée sous la forme très moderne, et jusqu'à présent inusitée en médecine, — qui consiste à grouper, autour du personnage dont on retrace la vie, les doctrines médicales et philosophiques et les physionomies des hommes qui appartiennent à la même période que lui. — C'est ainsi que chaque étape de la carrière de Récamier est accompagnée de brillantes expositions historiques et de portraits finement dessinés. Là sont mis en mouvement les médecins qui furent ses contemporains, — Cabanis, Broussais, Laënnec, Pinel, Boyer, Dupuytren, Bichat, Larrey, Portal, Corvisart, Dubois, Orfila, Cruveilher, Magendie, Lisfranc, Chomel, Andral, Trousseau, — dix autres encore... C'est un tableau d'ensemble de l'histoire de la médecine dans la première moitié du siècle. Au centre de la composition se détache l'originale figure de Récamier, restituée dans sa vérité, avec sa génialité, ses innovations médicales et chirurgicales, qui devancent la science moderne, la dignité et l'élévation de son caractère. Elle attire et captive l'attention, sans nuire, cependant, à l'intérêt qu'inspirent les études consacrées à ses contemporains et à l'histoire des grandes luttes dont l'école de Paris fut alors le théâtre, et qui sont exposées avec un passionnant intérêt

Cet ouvrage, écrit avec une haute compétence, un rare talent et une grande élévation de sentiments, comptera parmi les meilleurs de notre temps et mérite de figurer dans toutes les bibliothèques sérieuses.

Le Christ Jésus, instructions d'apologétique, par l'abbé Léon Désers. Paris, Poussielgue, in-12. 1901.

Après avoir, dans une précédente série d'instructions, établi les notions fondamentales sur *Dieu et l'homme,* M. le Curé de Saint-Vincent de Paul propose à nos réflexions Jésus lui-même, sa personne, ses idées, ses miracles. On retrouvera dans ce volume les mêmes qualités que dans le premier : ouverture d'esprit, abondance d'information, finesse de critique, clarté d'exposition, fermeté de pensée, sincérité d'émotion. A lire ces pages, on voit et on sent que la question du Christ demeure toujours ouverte, domine l'histoire humaine, ne saurait laisser indifférente aucune conscience. On éprouve le désir de connaître davantage le Sauveur, de recueillir ce que nous pouvons savoir de sa vie, d'entrer en contact avec Lui par la méditation de l'Evangile. Ce n'est pas faire un mince éloge de l'ouvrage de M. l'abbé Désers, de constater qu'il sera, au texte sacré, l'une des meilleures introductions.

J. A. des R.

Le Cardinal de Bouillon (1643-1715), par Félix Reyssié. (Paris, Hachette, 1899. 248 pages in-8°.)

Attachante biographie et un peu trop systématique apologie de ce neveu du grand Turenne, qui termina ses jours dans la disgrâce de Louis XIV, et nous était surtout connu par les pages dénigrantes de Saint-Simon.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

PERSÉCUTÉS D'AUTREFOIS

ET PERSÉCUTÉS D'AUJOURD'HUI

De tout temps les chrétiens ont eu à souffrir la persécution. Jésus-Christ l'avait prédit : « En ce monde vous serez opprimés » ; mais il avait adouci l'amertume de la prédiction par la promesse de la victoire : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » L'histoire confirme merveilleusement ces paroles du Maître. Elle nous montre, à l'origine du christianisme, toutes les passions armées contre ses fidèles. C'est la passion politique, la haine des hommes d'Etat, ennemie des nouveautés qui sauvent et des bienfaits qui gagnent les cœurs; celle-ci se traduit par des édits de proscription. Mais c'est aussi l'égarement populaire, crédule aux plus absurdes mensonges et aux plus invraisemblables calomnies; lui, c'est par l'émeute, par l'assassinat et le pillage, par les grossiers attentats qu'il s'assouvit. De l'un et de l'autre, du proscripteur officiel et de l'anarchiste vulgaire, du magistrat et de l'insurgé, du bourreau du prétoire et du bourreau de la rue, la constance des chrétiens a eu raison. Pendant trois siècles, elle a usé l'un après l'autre tous ses ennemis. A l'assaut de cette forteresse inexpugnable, la légalité s'est brisée comme la violence. Lois, édits, rescrits, ont jonché le sol à la manière de projectiles impuissants. Si bien que le jour a fini par luire où, à moins d'engager toutes les forces de la société dans une lutte sans issue, il a fallu parler de capitulation; mais alors c'est l'assiégeant qui a capitulé devant l'assiégé; c'est l'Etat, empereurs, magistrats, légions, qui a traité avec l'Eglise désarmée, en lui offrant, pour terminer la lutte, la seule chose qu'elle ait demandée : la liberté.

L'histoire, assurément, offre peu de spectacles aussi grands que celui-ci. Nulle part la force morale n'est apparue plus triomphante, et la force matérielle plus humiliée. Et quand on fait attention que ce n'est pas dans une rencontre isolée. mais dans des milliers et des milliers de combats, mettant la volonté humaine aux prises

avec toutes les tentations, toutes les séductions, toutes les menaces, toutes les épouvantes, toutes les souffrances, que ce triomphe s'est produit, on échappe bien difficilement à l'argument populaire qui fait de la résistance victorieuse des martyrs une des preuves les plus saisissantes de la divinité du christianisme.

Mais il est des temps où ces aspects du passé semblent être autre chose encore; non seulement des arguments, mais des conseils et des exemples. Dans certaines conditions météorologiques, l'horizon se rapproche et les distances s'abrègent à la vue. Des circonstances peuvent venir où la persécution est, en quelque sorte, dans l'air, et où un chrétien n'a pas besoin de beaucoup d'efforts pour se retrouver, par la pensée, contemporain des anciens martyrs. Le présent le plus immédiat semble alors confiner au plus lointain passé, comme si les siècles qui les séparent s'étaient évanouis. Certes, les prêtres, les religieuses, les femmes chrétiennes arrêtées, en haine de la foi, dans les jours mauvais de la Terreur, durent penser et sentir, à peu de chose près, comme les victimes de Néron, de Dèce ou de Dioclétien. Tels procès-verbaux de comparution devant les tribunaux révolutionnaires, ou devant les conventionnels en mission qui jouaient dans les départements le rôle de proconsul, semblent des pages arrachées aux Actes des martyrs.

Serions-nous à la veille de redevenir, nous aussi, des contemporains de ceux-ci, et les catholiques de nos jours seraient-ils destinés à jouer, sous le lâche et ignominieux régime de la troisième République, un rôle dans des tragédies renouvelées de l'Empire romain? Voilà ce que plus d'un, parmi eux, commence à se demander, non sans angoisse, mais non peut-être aussi sans fierté. Le vent d'orage qui souffle plus violemment chaque jour sur les libertés religieuses, et avec elles sur toutes les libertés, leur paraît le prélude d'une épouvantable tempête. Cette tempête peut atteindre, après les écoles, les églises, après les églises, les propriétés et les personnes. Elle peut se terminer par une véritable persécution. Il suffit que de telles prévisions se présentent à beaucoup d'esprits, pour qu'il devienne opportun de ranimer le souvenir des martyrs des premiers siècles, et de demander à ces modèles des persécutés le secret de leur force victorieuse.

Je voudrais le faire ici, à la lumière de l'histoire, c'est-à-dire en rappelant celles de leur vertus dont tout chrétien menacé dans ses œuvres et dans sa foi est tenu de s'inspirer, mais en rappelant aussi la différence des temps, qui fait que les persécutés d'aujourd'hui n'ont peut-être pas, sur tous les points, les mêmes devoirs que les persécutés d'autrefois.

II

Quand on étudie l'origine des premières persécutions, on reconnaît tout de suite que les chrétiens n'ont pas été poursuivis pour des crimes de droit commun. L'accusation d'incendie portée par Néron contre les premiers fidèles n'avait été prise au sérieux par personne : il suffit de lire le récit de Tacite, ou les quelques mots consacrés par Suétone aux mesures édictées alors contre le christianisme, pour voir que cette imputation s'évanouit tout de suite, faisant place à une autre plus générale, et que les chrétiens furent, en définitive, persécutés seulement parce qu'ils étaient chrétiens. C'est ce que proclame le législateur romain lui-même, quand, dans le rescrit célèbre adressé par Trajan à Pline, il déclare que les chrétiens accusés qui abandonneront leur foi seront absous, et que ceux-là seulement qui y persévéreront devront être condamnés. C'est ce que répète, en termes identiques, Marc-Aurèle, dans le rescrit adressé soixante ans plus tard au gouverneur de la Lyonnaise. C'est ce que disent les édits de persécution du troisième et du quatrième siècle, quand ils donnent aux fidèles le choix entre l'abjuration et le martyre. Et c'est ce que ne cessent d'attester les apologistes chrétiens, en Orient les Tatien, les Athénagore, les Méliton, en Occident les Justin, les Minucius Felix et les Tertullien, quand ils se plaignent que les adorateurs du Christ soient poursuivis « pour le nom seul », sans que les accusateurs aient à prouver contre eux aucune infraction à la morale publique ou privée.

Ce que ce « nom seul » contenait de délictueux aux yeux des hommes d'Etat romains, Tacite l'a défini d'un mot. Décrivant la première des persécutions, celle qui fut la source de toutes les autres et leur donna leur forme immuable, il dit que les chrétiens furent condamnés, non pour le prétendu crime d'incendie, mais pour leur « haine du genre humain ». Il s'agit de bien entendre ce mot. Si, en accusant les chrétiens d'*odium generis humani*, on avait voulu dire que leur secte, petite et inoffensive, faisait profession de détester tous les hommes, de haïr en masse l'espèce humaine, on aurait énoncé une telle sottise, que, même dans l'esprit simpliste de la foule, elle aurait rencontré peu de créance. Mais le *genus humanum*, chez les Romains, ne signifiait autre chose que l'ensemble de leur civilisation, avec ses traditions, ses mœurs, ses dieux et ses lois, civilisation qu'il fallait accepter sans distinction et sans choix, sous peine de paraître la rejeter tout entière. C'était déjà la théorie du « bloc ». Or, les chrétiens

faisaient des distinctions. Ils choisissaient. Personne n'était plus obéissant aux lois, plus respectueux envers les magistrats, plus soumis à l'empereur. Mais ils ne s'inclinaient pas devant les dieux de l'Etat, parce que ceux-ci étaient de faux dieux. Ils s'abstenaient de prendre part aux fêtes publiques, parce que celles-ci consistaient en sacrifices qui étaient à leurs yeux une idolâtrie, en spectacles, dont ils condamnaient la licence, en jeux sanglants qu'ils réprouvaient comme des homicides. Ils introduisaient ainsi dans le « bloc » un élément nouveau, qui le faisait éclater de toutes parts. Ils se dressaient en face de l'Etat comme une liberté. Les politiques la déclaraient incompatible avec celui-ci, et comme le nom de chrétien l'impliquait tout entière, ce nom se trouva constituer à lui seul un délit. Délit d'opinion, le plus léger de tous en apparence, puisqu'il consistait à s'abstenir. Délit puni cependant de peines terribles, puisque, le plus souvent, il entraînait la mort. Et cependant, délit dont l'accusé pouvait se laver tout de suite, puisque, mis en demeure de choisir entre le christianisme et le « bloc » romain, il lui suffisait de renoncer au premier pour esquiver tout châtiment.

Au fond, et nous le montrerons tout à l'heure, il y avait là un malentendu. L'Etat romain mit trois siècles à le comprendre, et il le comprit trop tard pour sa prospérité et son salut. Mais la question ayant été d'abord posée ainsi, avec cette netteté, il était impossible qu'il ne devînt pas meurtrier et ne fît pas de martyrs.

Rien, dans l'histoire de la procédure, n'est aussi curieux, quand on y réfléchit, que les procès de religion intentés aux chrétiens. Ils constituent une exception unique, et tout à fait originale. Pas de témoins pour prouver un fait précis à la charge de l'accusé. Le juge ne cherche pas davantage à obtenir de celui-ci l'aveu de sa faute. Il lui demande une seule chose : plaider non coupable. A ce prix, on l'acquittera. Refuse-t-il, alors seulement on emploie la torture. Mais la torture n'a point pour but de lui extorquer une confession, d'arracher à sa voix défaillante, à ses forces épuisées, la reconnaissance de sa culpabilité : elle cherche une seule chose, le contraindre par la souffrance à déclarer qu'il n'est pas ou qu'il n'est plus chrétien. C'est, comme le font remarquer les apologistes, le renversement de toute procédure criminelle : le juge prononce, en dernier lieu, la sentence : mais l'accusé la lui a dictée d'abord, puisqu'il se condamne lui-même ou s'absout, selon qu'il garde ou qu'il abandonne sa foi, selon qu'il lui rend témoignage ou qu'il la renie.

Ceux qui, même chez des adversaires, aiment à trouver des excuses aux actes en apparence les plus odieux, diront que par là

s'expliquent, en partie, les extrêmes souffrances infligées aux martyrs. En un temps où l'on n'avait à aucun degré « la religion de la souffrance humaine », où les plus civilisés se faisaient un jeu de l'agonie du gladiateur tombant sous le glaive, du condamné déchiré par la dent ou la griffe des fauves, beaucoup de gens en place étaient probablement incapables de pitié. Saint Paul, qui connaissait bien ses contemporains, a porté de la dureté antique un terrible jugement, quand il a dit que les païens, pris en masse, étaient *sine affectione*. Mais il y avait certainement des exceptions, et rien n'empêche de les croire nombreuses. Aussi peut-on admettre que ce n'était pas toujours par cruauté que le magistrat faisait sentir à l'accusé chrétien (quand la condition sociale de celui-ci le permettait) toutes les horreurs de la torture. Sans aller jusqu'au paradoxe de dire qu'il agissait ainsi par humanité, on pensera qu'il le faisait quelquefois avec l'espoir d'arriver à un acquittement. S'il ordonne alors de suspendre, de flageller, d'écorcher, de brûler à petit feu le patient, c'est que par ces horribles moyens il s'efforce de contraindre sa volonté, et cherche à lui arracher la parole de reniement qui permettra de l'absoudre. Mais, en présence du chrétien qui se tait, ou ne rompt le silence que par ces interjections : « Christ, aide-moi! Seigneur, viens à mon secours! donne-moi la force de souffrir! » l'amour-propre du magistrat entre souvent en jeu. Il est piqué de n'avoir rien obtenu. Dans ce duel en apparence si inégal, le dépositaire de l'autorité publique rougit d'être vaincu. Il recourt aux inventions les plus ingénieuses des tortionnaires, afin de triompher de la volonté du chrétien, quelquefois aussi afin de se venger de sa déconvenue. Ou bien il fait jeter en prison la loque sanglante que la torture a laissée entre ses mains, dans l'espoir que le malheureux en qui il épargne un reste de vie lui reviendra dompté.

On voit le plus souvent les procès des chrétiens se terminer en une seule audience, et cela se comprend aisément, puisqu'il n'y avait ni témoins à entendre, ni fait à prouver. Mais on voit souvent aussi ces procès se poursuivre à plusieurs reprises, soit par des interrogatoires répétés, dans lesquels le magistrat épuise tous ses pouvoirs de raisonnement et de persuasion, soit par des séances de torture, où il use des plus terribles moyens d'intimidation et de contrainte. Ainsi mené, le procès, alterné de comparutions devant le juge et de repos en prison, peut durer des semaines, même des mois : il se termine enfin quand, de guerre lasse, et reconnaissant sa défaite, le juge se décide à prononcer la sentence.

Si cruelle que puisse être celle-ci, le chrétien qui a persévéré jusqu'à cette heure l'accepte comme une délivrance et comme un triomphe. « Dieu soit loué! grâce à Dieu! » tel est le mot que les

Actes les plus anciens et les plus authentiques mettent dans la bouche des martyrs entendant leur arrêt de mort. Quelques-uns disent au magistrat qui les a condamnés : « Dieu te bénisse ! » Sur le lieu du supplice, leur attitude est telle que dans le prétoire. On en voit, comme saint Cyprien, récompenser par un don le bourreau. D'autres, avant d'être décapités, lient eux-mêmes le bandeau autour de leur tête. Ils sont visiblement et se sentent les vainqueurs, comme si leurs fronts portaient déjà la couronne qu'ils attendent de la main divine.

III

Quand on regarde de près ce sombre et radieux tableau, qui se déroule comme une fresque immense le long de trois siècles d'histoire romaine, on constate, avec une admiration mêlée de surprise, que de la part des chrétiens persécutés n'apparaît aucun essai de résistance, soit légale, soit matérielle.

Devant les juges romains, ils ne cherchent même pas à se défendre. Les pièces authentiques qui nous sont restées des procès des martyrs ne laissent jamais entendre une parole d'avocat. On possède des procès-verbaux très exacts d'interrogatoires, des libellés de sentences : on n'a pas le résumé d'une plaidoirie prononcée en faveur d'accusés chrétiens. Et cependant, il semble qu'il y aurait eu matière à de belles discussions juridiques. Mais le martyr avait fait d'avance le sacrifice de sa vie. En discutant la légalité de la poursuite, il eût craint d'affaiblir le témoignage qu'il rendait à sa foi. Les seuls avocats des chrétiens furent les apologistes qui, dans des mémoires destinés aux empereurs, ou dans des écrits adressés au peuple, n'eurent point de peine à montrer ce qu'il y avait d'illogique et de bizarre à poursuivre les gens pour « le nom seul », quand ce nom n'impliquait aucun crime de droit commun ; à les condamner comme impies, non parce qu'ils outrageaient les dieux, mais parce qu'ils s'abstenaient de les adorer ; à les proscrire comme ennemis de la société, non parce qu'ils refusaient l'impôt, ou le service militaire, ou l'obéissance aux lois, mais parce qu'ils omettaient d'entrer dans les temples, d'offrir des sacrifices, c'est-à-dire de faire des actes indifférents à la sécurité publique. Nombreuses et éloquentes furent ces apologies du christianisme, où tout à la fois de courageux défenseurs expliquaient les doctrines de ses adhérents, réfutaient les calomnies populaires répandues contre leurs mœurs, puis, mettant le pied nettement sur le terrain du droit, montraient les erreurs et les contradictions de la législation qu'on leur appliquait. Mais ces apologies étaient

toutes générales : elles étaient portées au tribunal de l'opinion publique; on n'en voit pas d'individuelles, plaidant la cause de tel ou tel chrétien devant un tribunal particulier. Les martyrs ne voulaient pas être défendus. Quelquefois ils prenaient la parole devant leur juge, mais c'était seulement pour justifier en sa présence la religion pour laquelle ils acceptaient de mourir : tel sont les discours adressés au préfet du prétoire et au sénat par Apollonius et conservés dans des actes dont la récente découverte nous a rendu l'un des plus précieux monuments de l'antiquité chrétienne.

Si les martyrs s'abstenaient même de plaider ou de faire plaider, on ne s'attend pas à les voir se défendre par des moyens extra-légaux, et, victimes incontestables d'un abus de la force, essayer d'opposer à cette violence une résistance matérielle. L'eussent-ils voulu, cela, dans les premiers temps, eût sans doute été difficile. Bien que, selon Tacite, les chrétiens formassent dans Rome, dès l'an 64, « une grande multitude », celle-ci n'aurait point été capable de lutter : probablement même faut-il entendre l'*ingens multitudo* dans un sens tout relatif. Mais on les voit croître très vite. En 112, Pline le Jeune écrit à Trajan que les chrétiens sont assez nombreux en Bithynie, pour que les temples y soient délaissés, et le commerce des bêtes destinées aux sacrifices presque interrompu. Moins de cent ans plus tard, Tertullien, à Carthage, déclare que les chrétiens, bien que nés d'hier, remplissent les cités, les maisons, les forteresses, les municipes, les tribus, le palais, le sénat, le forum, et que s'ils se séparaient de leurs concitoyens païens, ceux-ci seraient effrayés de la solitude et du silence qui régneraient partout. Ces paroles, évidemment, ne s'appliquent pas d'une manière uniforme à toutes les parties de l'Empire romain. La propagande chrétienne y fut très inégale. Telle province était presque conquise par elle, quand une autre était à peine entamée. Au commencement du quatrième siècle, il y a des contrées de l'Asie romaine où les chrétiens forment déjà la majorité de la population et des contrées de l'Occident où, dans les campagnes surtout, ils sont encore très clairsemés. Mais il est certain qu'en beaucoup de lieux, surtout lors des persécutions les dernières en date, et dans les moments où la force intérieure de l'Empire était affaiblie par les compétitions et les guerres civiles, les chrétiens se fussent aisément formés, s'ils l'avaient voulu, en un parti puissant, avec lequel les persécuteurs eussent été obligés de compter.

Pourquoi ne l'ont-ils pas fait?

Parce que Jésus-Christ, qui les envoyait « comme des brebis au milieu des loups », a voulu que la conquête du monde par eux fût

toute pacifique. Ils étaient destinés à apprendre aux hommes, par leur exemple, ce que ceux-ci avaient oublié ou n'avaient point connu, la charité, la douceur, la résignation, la patience, l'amour des ennemis, l'oubli des injures. Ils étaient destinés à leur faire connaître la valeur de cette vertu nouvelle, dont le nom, avec ce sens, ne se rencontre nulle part avant l'Evangile, mais se lit à tous les feuillets de ce livre divin, la foi, c'est-à-dire la persuasion de la vérité, assez intime et assez enracinée dans l'âme pour que celui qui la possède n'hésite pas à lui sacrifier sa vie. Ils étaient destinés à prouver, par trois siècles de martyre, la puissance d'une doctrine qui, restant volontairement faible et désarmée, devait néanmoins triompher de tous les obstacles et abattre à ses pieds toutes les puissances. S'ils avaient eu recours aux armes de ce monde, s'ils avaient usé du droit de légitime défense, ils eussent peut-être vaincu par les moyens humains, mais dès lors on n'aurait pu voir en eux que la plus honnête, la plus pure, la plus respectable des factions qui se disputaient l'Empire romain : ils n'eussent pas été le *martyrum candidatus exercitus* que chante l'Eglise : une des pages les plus admirables de la démonstration évangélique n'aurait pas été écrite.

J'ajouterai qu'en dehors même de ces raisons providentielles, la sage tactique suivie par les directeurs de la pensée chrétienne aurait interdit aux fidèles toute désobéissance et toute révolte. On a vu quelle idée fausse les hommes d'Etat romains s'étaient dès le premier jour formée du christianisme. Ils y voyaient l'antithèse de la civilisation romaine. A leurs yeux, l'un et l'autre étaient incompatibles. On ne pouvait être à la fois Romain et chrétien. Les apologistes consacrèrent leur persévérance et leur talent à combattre cet absurde préjugé. Dans toutes les pages de leurs écrits, ils démontrent que les chrétiens sont les plus fidèles sujets de l'Empire; que plus ils s'efforcent d'atteindre la perfection morale prescrite par l'Evangile, plus ils obéissent aux lois et respectent le souverain; qu'ils prient pour la personne des empereurs et pour la perpétuité de l'Empire; qu'ils considèrent comme liées ensemble la durée du monde et celle de l'Empire romain; qu'en un mot ils professent le plus complet « loyalisme ». Mais cette démonstration par le raisonnement n'avait de valeur que si les chrétiens y conformaient leur conduite. Toute résistance des persécutés aurait détruit l'argumentation aussi habile que sincère de ceux qui parlaient en leur nom. Aux hommes qui, sans cesse repoussés, frappaient sans cesse à la porte de la cité romaine, elle eût fermé irrévocablement celle-ci. Elle eût rendu la réconciliation impossible. Si les chrétiens s'étaient conduits en ennemis de l'Empire,

un empereur n'eût pu terminer la lutte trois fois séculaire en se faisant lui-même chrétien. La patience des martyrs a seule rendu possible Constantin.

IV

Ces considérations historiques suffiront, je pense, à expliquer comment les chrétiens, si l'ère des persécutions devait renaître, ne seraient pas tenus à la même patience.

Il ne s'agirait plus pour eux de conquérir à force de douceur, de condescendance, d'héroïsme passif, de surnaturelle abnégation, une place dans la civilisation romaine. La civilisation moderne, c'est eux qui l'ont faite. Ce que l'Empire, vieilli, laissa entrer d'humanité, de justice, de liberté dans les lois et dans les mœurs publiques, est dû surtout à l'influence chrétienne : je n'ai pas besoin de rappeler ici les pages admirables consacrées à ce sujet par le duc de Broglie dans son histoire de *l'Eglise et l'Empire romain au quatrième siècle.* L'Eglise avait été accueillie trop tard par le pouvoir civil pour rendre à l'Etat romain, fléchissant sous le poids des années et des abus, la jeunesse, la vigueur, l'élasticité : elle l'aida, néanmoins, à se tenir longtemps encore debout en face des Barbares, et quand il eut enfin succombé sous la pression de ceux-ci, elle sut, en leur imposant le joug purifiant et doux de l'Evangile, leur faire accepter en même temps tout ce qui méritait de survivre des institutions romaines. Ainsi se forma la société du moyen âge, mélange original de peuples nouveaux et de peuples anciens, de races jeunes et de traditions séculaires, de coutumes apportées des forêts de la Germanie et de lois conservées dans les codes romains, société éprise à la fois d'indépendance et de règle, de poésie et de raison, où les éléments les plus disparates se coordonnaient peu à peu sous la forte main de l'Eglise. Même après tous les déchirements et toutes les révolutions, après la Réforme, après l'orgie philosophique du dix-huitième siècle, après 1789, au milieu des inquiétudes, des incohérences de pensée et d'action qui caractérisent notre temps, c'est dans cette société-là que vivent encore les grands peuples européens et qu'ils plongent par toutes leurs racines traditionnelles. Pour nous en tenir à notre pays, c'est elle que, d'un mot admirable, Paul Bourget a appelée « la plus profonde France » ; c'est à elle que la voix populaire a donné ce nom, plus beau encore, de « Fille aînée de l'Eglise », en qui se résume toute notre histoire nationale.

Il suit de là que toute persécution religieuse, tout ce qui tendrait, par l'hypocrisie des lois ou par la violence, à effacer de notre race

le caractère chrétien et catholique, serait un attentat contre l'âme française et un crime de lèse-patrie. Certes, si ce crime doit se commettre, ceux qui en seront victimes devront tenir leurs regards fixés sur les admirables martyrs des premiers siècles, et leur demander la patience héroïque avec laquelle ils affrontèrent tous les supplices plutôt que de trahir leur foi; mais en même temps les nouveaux persécutés devront se souvenir que les victimes des fureurs d'un Néron ou d'un Galère n'eurent à défendre que la vérité, pour laquelle il suffit de mourir; eux auront à défendre aussi la patrie, pour laquelle il est nécessaire de combattre. Voilà pourquoi, si les persécutés d'aujourd'hui sont tenus d'imiter les vertus des persécutés d'autrefois, cependant les devoirs des uns et des autres ne sont pas tout à fait les mêmes. Les chrétiens des premiers siècles ont assuré l'avenir de la civilisation en se laissant égorger par leurs oppresseurs : qui sait si les chrétiens du vingtième siècle ne seront pas un jour obligés de recourir à la force pour sauver la même civilisation, menacée par les successeurs dégénérés de Julien l'apostat? Qui sait si le premier des devoirs ne se résumera pas alors pour eux en quelqu'une de ces insurrections contre la tyrannie que les grands théologiens du moyen âge et la déclaration des Droits de l'homme s'accordent à déclarer légitimes? Qui sait si la vraie France ne donnera pas bientôt, comme vient de l'écrire, à propos de la Bretagne, un évêque digne de ce nom, « le grand spectacle d'un peuple entier soulevé pour défendre sa foi? »

Paul Allard.

L'ASSISTANCE
AUX OUVRIERS SANS TRAVAIL

COLONIES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES
AUX PAYS-BAS ET EN ALLEMAGNE

Plusieurs économistes distingués ont appelé, depuis quelque temps, l'attention du public sur la situation douloureuse de certains ouvriers sans travail. Leur nombre est grand en ce moment dans tous les Etats industriels. Mais, en dehors de la crise économique passagère qui sévit dans le monde entier, ce chômage a, en France, certaines causes qui sont spéciales à notre pays. La politique agressive adoptée par le ministère Waldeck-Rousseau et aggravée par celui qui lui a succédé, la situation budgétaire créée par les fantaisies électorales de nos députés, la perspective du bouleversement de notre système d'impôts, ajourné, mais non désavoué, par les ministres successifs, l'agitation dans la rue et le mécontentement croissant de la partie la plus calme de la population, tout cela constitue un milieu social peu favorable au développement des grandes affaires et, par suite, à l'emploi de bras plus nombreux. En outre, l'offre du travail dépassant largement la demande, l'industriel qui peut choisir refuse d'embaucher les ouvriers âgés de plus de quarante-cinq ans, d'abord parce qu'ils fournissent moins de travail, et aussi parce que ces patrons redoutent l'application de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail dont les législateurs ne semblent pas avoir prévu toutes les conséquences.

Nous voyons, par suite, tous les jours d'excellents ouvriers, pères de famille, travailleurs expérimentés, ne pas trouver d'emploi et venir frapper à la porte des ateliers d'assistance par le travail. Comment leur assurer un secours plus durable et plus rémunérateur que celui qu'ils trouvent dans une occupation essentielle-

ment temporaire? Personne n'oserait proposer d'abaisser à cinquante ans l'âge de la retraite prévu dans les projets soumis en ce moment aux Chambres et dont les conséquences financières sont déjà si inquiétantes. Y a-t-il un autre moyen de parer à des nécessités navrantes?

Deux hommes jouissant d'une haute autorité, particulièrement compétents en ces matières, ont proposé presque simultanément d'occuper ces « valides âgés » au travail de la terre, en constituant une sorte de contre-courant destiné à ramener aux champs une portion de la population qui se porte régulièrement vers les grandes villes. En mai dernier, à la réunion annuelle de l'Union d'assistance du XVI[e] arrondissement, M. Georges Coulon, vice-président du Conseil d'Etat, esquissait le plan d'une colonie agricole à créer aux environs de Paris. Quelques jours plus tard, M. Cheysson, membre de l'Institut, vice-président du Comité central des œuvres d'assistance par le travail, posait la même question dans une étude lue à l'assemblée générale de ce Comité. Tous deux ont insisté sur les difficultés que présente l'entreprise; ils ont rappelé les expériences faites à l'étranger et sollicité le concours de tous ceux qui s'occupent de ces questions.

Pour répondre avec précision à l'appel qui nous était ainsi adressé, nous avons pensé qu'il était bon de rafraîchir des souvenirs vieux déjà de plusieurs années et que des faits nouveaux pouvaient modifier dans une certaine mesure. Au commencement de juillet, nous nous mettions en route pour visiter les colonies agricoles et ouvrières créées sur divers points des Pays-Bas et de l'Allemagne, au cours du dernier siècle.

I. — Colonies agricoles de la Société néerlandaise de bienfaisance [1].

La situation économique des Pays-Bas était particulièrement inquiétante en 1815. Les guerres de l'Empire et le blocus continental avaient interrompu les relations avec les colonies et arrêté tout travail industriel. Dans certaines villes, on comptait jusqu'au

[1] *Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les colonies agricoles*, par MM. de Lurieu et Romand, inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance. Paris, 1851. — Pasteur E. Robin, *Hospitalité et travail*, Paris, 1887. — Guillaume Beer, *l'Assistance par le travail agricole*, étude sur les colonies ouvrières en Belgique et en Hollande. Versailles, 1897.

Jaarverlag van de Maatschappij van Weldadigheid, 1897-1901. — J. C. J. van den Bosch, *De excursie naar de Maatschappij van Weldadigheid te Frederinsoord op* 8 *en* 9 *juni* 1899.

tiers de la population sur les listes de secours distribués par les diaconies des diverses confessions. La misère n'était guère moins grande dans les campagnes, laissées en partie incultes, surtout dans les contrées les moins fertiles du pays.

Le général Jean van den Bosch avait fait une partie de sa carrière dans les Indes orientales et y avait étudié les procédés de colonisation employés pour mettre en valeur les terres neuves de ces pays. Il pensa que les landes et les bruyères du nord-est des Pays-Bas pouvaient offrir à ses compatriotes un champ d'activité suffisant pour mettre les pauvres à même de gagner leur vie par le travail, tout en augmentant la richesse nationale. L'appel qu'il adressa à ce sujet au public fut entendu; une Société de bienfaisance se constitua, le 1er avril 1818, sous le haut patronage du prince Frédéric des Pays-Bas. Au bout de deux ans, la Société comptait 21,000 adhérents versant annuellement 70,000 florins[1] de cotisations et dons; déjà on s'était décidé à acheter une propriété de 600 hectares, nommée Westerbecksloot, dans le sud de la province de Drenthe, à deux lieues environ à l'est de la petite ville de Steenwijk.

Le pays n'avait rien de séduisant. A perte de vue, la surface monotone du sol était recouverte par le maigre feuillage de la bruyère. Le vent de mer passait librement sur cette vaste plaine, partiellement inondée en hiver par les débordements de la rivière voisine, la Vledder A. Au printemps seulement, les fleurettes de l'*erica* piquaient le sol de taches roses et jetaient une note un peu gaie dans ces teintes sombres. La terre, couverte d'une épaisse couche de sable, exigeait un défoncement profond pour pouvoir être ensemencée. Il fallait creuser des canaux pour écouler les eaux, tracer des routes pour transporter les produits, et les pierres étaient aussi rares que les arbres dans ce désert.

Le général van den Bosch se mit résolument à l'œuvre. Il vint s'installer dans la petite maison qui existait sur le domaine auquel il donna le nom de Fredriksoord, en l'honneur du protecteur de la Société. Il fit appel à tous les ouvriers valides, désireux de travailler, et commença les travaux indispensables.

En même temps, sans même attendre les premiers résultats, le général poursuivait la constitution d'un vaste domaine. Une seconde colonie fut nommée Willemsoord, du nom du prince d'Orange, le futur Guillaume II. Au bout de deux ans, troisième achat, Wilhelmina'soord, en l'honneur de la veuve du prince Guillaume V. Ensuite vient Veenhuizen, avec ses 1,500 hectares,

[1] La valeur du florin hollandais est de 2 fr. 10.

à 25 kilomètres au nord-est; puis le vieux donjon d'Ommerschans et ses dépendances, 400 hectares, vers le sud-est. Enfin la sixième et la septième colonie, voisines des trois premières, complétèrent le noyau central en lui donnant la consistance qu'il a encore aujourd'hui. Une pièce conservée aux archives de la Société de bienfaisance prouve que le général avait conçu le projet de défricher une large bande de bruyères, s'étendant de Steenwijk à Groningue, sur une longueur de 60 kilomètres.

Cette extension rapide du plan primitif avait un double inconvénient. Elle nécessitait des capitaux de plus en plus élevés et, en même temps, un nombre de travailleurs tel qu'il devenait difficile de les bien choisir. Pour se procurer à la fois des fonds et des bras, on avait organisé un vaste système de groupements, couvrant le pays entier, et chargés de recueillir des souscriptions en faveur de la Société de bienfaisance. Une section locale fut instituée dans toute commune dont les cotisations arrivaient à un total de 52 florins, montant de vingt cotisations au minimum de 2 florins 60. Chaque section fut administrée par un comité et nomma un délégué à l'assemblée générale.

Chaque comité acquérait le droit de placer un fermier auquel serait attribué une ferme de 3 hectares moyennant le paiement d'une somme de 1,700 florins, à acquitter en vingt-six annuités.

On décida plus tard d'accueillir aussi des ouvriers isolés, pour lesquels le versement fait par la section qui les présentait était réduit à 60 florins par an [1]. Ils ne pourraient travailler que comme ouvriers salariés, en vivant dans des familles auxquelles ils paieraient pension. Ils devaient toucher pour leurs menues dépenses un cinquième de leur salaire; le reste serait employé à payer leur entretien, le surplus étant porté à leur fonds de réserve.

On reçut ainsi un grand nombre d'hommes incapables de travailler au défrichement, des vieillards, des invalides. On n'osa pas les renvoyer, de peur de difficultés avec les communes. On leur attribua des secours, puis on chercha à leur créer une occupation en organisant des ateliers. Le gouvernement accorda à la Société des commandes importantes de sacs à café pour les Indes.

On s'écartait ainsi de plus en plus du plan primitif. La Société qui, d'après ses statuts, devait être surtout agricole et ne s'occuper d'industrie que dans la limite de ses propres besoins, créait de véritables ateliers de travail. On accueillait des infirmes, au lieu d'ouvriers valides, désireux de se faire une situation. Des sommes importantes étaient dépensées pour faire vivre ces incurables, et

[1] Cette somme a été élevée ultérieurement à 100 florins par an, taux actuel.

les travailleurs du début se décourageaient en voyant les maigres résultats obtenus par leur travail, et en comparant leur sort à celui des ouvriers des ateliers.

Sur ces entrefaites, le général van den Bosch fut appelé aux Indes par les nécessités de son service. Les difficultés financières qui s'aggravaient de plus en plus amenèrent le comité directeur à conclure, le 17 août 1827, un arrangement proposé par le gouvernement. La Société se chargeait d'entretenir 6,000 mendiants valides, en profitant de leur travail, moyennant une subvention annuelle de 220,000 florins. L'entretien des mendiants incapables de travailler devait être payé en dehors.

Ce traité avait l'avantage de rassurer les créanciers de la Société en leur offrant la garantie d'une subvention gouvernementale, mais il détruisait l'esprit de la fondation primitive. Quand le général revint, il protesta contre un arrangement qui s'écartait des règles posées par les statuts approuvés; il eut à ce sujet de graves difficultés avec le gouvernement. En même temps, la faveur du public s'éloignait d'une œuvre qui ne correspondait plus à ses espérances. Les souscriptions diminuèrent notablement.

Plusieurs plans de réforme furent proposés. Le plus connu était dû à Ackersdijk, professeur à l'Université. Faisant remarquer que la décadence des colonies provenait du manque d'énergie morale des colons, Ackersdijk prétendait que la Société devait former elle-même son personnel en se transformant en un vaste établissement d'éducation qui absorberait les orphelinats existant dans les diverses villes du royaume. Les protestations des régents chargés de l'administration de ces fondations empêchèrent le projet d'aboutir.

Plus tard, la Société créa à Wateren un institut destiné à l'instruction de maîtres techniques, mais elle ne put le maintenir en raison des dépenses qu'entraînait son fonctionnement.

La situation financière devenait, en effet, de plus en plus grave. L'Etat avait dû se faire le banquier de la Société, qui lui devait 8 millions de florins, tandis que l'actif était estimé 3 millions. Il était temps d'arriver à un règlement. En 1859, la Société céda à l'Etat, en paiement de sa créance, les deux colonies de Veenhuizen et d'Ommerschans, sur lesquelles étaient installés les dépôts de mendiants, dont l'Etat devait désormais prendre en mains la direction. La Société conservait le groupe compact formé par les quatre colonies dont Fredriksoord était le centre, avec les fermiers et les ouvriers libres. La colonie répressive et la colonie agricole devaient former désormais deux administrations absolument distinctes.

Ainsi débarrassée du poids mort qui l'écrasait, la Société put

rentrer dans la voie tracée par son fondateur. C'est à partir du moment où M. Jongkindt Coningk fut nommé directeur que furent effectuées les réformes auxquelles elle doit sa prospérité actuelle. Le nouveau directeur fit créer des chemins, améliorer les canaux. Il s'appliqua à placer les ouvriers à proximité des fermes auxquelles ils étaient employés, en leur évitant les longs parcours qu'ils avaient eu souvent à effectuer.

En même temps, on mettait les tenanciers en demeure de cultiver la totalité de leurs fermes. Les propriétés négligées furent reprises par la Société, qui en constitua six grandes fermes qu'elle décida d'exploiter directement, en employant la main-d'œuvre des pensionnaires et des stagiaires [1]. Il fut décidé que tout individu désigné par un comité local pour occuper une ferme ferait, au préalable, un stage en qualité d'ouvrier, de manière qu'on pût apprécier sa bonne volonté et sa capacité. Il recevrait dès son arrivée une maison pour le loger avec sa famille pendant la durée de ce stage désormais obligatoire pour devenir fermier libre (*vryboer*).

Le bétail fut amélioré, les cultures fourragères augmentées pour être à même de nourrir un plus grand nombre de têtes.

En même temps que l'agriculture était ainsi mise sur un meilleur pied, on s'efforçait de restreindre l'importance des ateliers. Ils reprirent leur rôle subsidiaire : assurer l'apprentissage d'un métier à ceux qui ne peuvent cultiver la terre et pourvoir aux besoins de la colonie.

Des écoles furent ouvertes sur plusieurs points pour l'instruction des enfants et bientôt elles soutenaient avantageusement la comparaison avec celles des communes voisines.

Enfin le siège de la Société, fixé primitivement à la Haye, était transporté à Fredriksoord. L'administration était réorganisée et la comptabilité établie rationnellement.

En 1876, la confiance du gouvernement appela M. Jongkindt Coninck à la direction de l'Ecole royale d'agriculture de Wadelingen (Gueldre). Mais les bases du fonctionnement régulier de la colonie étaient posées, et ses successeurs n'ont eu qu'à continuer à marcher dans la même voie pour assurer à l'institution son développement régulier. Le directeur actuel, M. Job van den Hage, est un

[1] Ces fermes reçurent les noms de : Roi Guillaume III, princesse Marianne, la Haye, Amsterdam, Utrecht, général van den Bosch.

On désigne sous le nom de *pensionnaires* les ouvriers célibataires logés chez les fermiers libres ou les ouvriers mariés. Les *stagiaires* sont les ouvriers qui subissent le temps d'épreuves nécessaire pour obtenir une ferme.

agronome distingué qui a beaucoup contribué à l'amélioration des cultures.

Présentement, l'agglomération, formée des quatre colonies, présente une surface d'environ 2,000 hectares ainsi répartis :

Terres labourables et prés. . . .	1,300	hectares
Bois.	400	»
Bruyère et lande.	300	»
Tourbières.	30	»
Total.	2,030	hectares

L'ensemble affecte la forme d'un T. A la base de la branche principale se trouve Fredriksoord, relié par une grande route à Wilhelmina'soord, situé au sommet, à l'intersection des deux branches. A l'extrémité de celle de gauche, vers l'ouest, on arrive à Willemsoord, tandis que Boschoord (colonie VI) est à l'extrémité droite, à l'est. Les terres de la colonie IV sont réparties sur les deux côtés de la branche transversale, à l'ouest et à l'est de Wilhelmina'soord.

La population totale est d'environ 2,000 âmes.

*
* *

Quand on arrive de Steenwijk, on accède par un pont-levis, jeté sur le principal canal de dessèchement, à une sorte de place gazonnée, plantée de grands arbres, qui semble une véritable oasis au sortir des landes qu'on vient de traverser. A gauche se trouve l'hôtellerie, où les étrangers trouvent une hospitalité très suffisante pour un court séjour, la poste, l'habitation du directeur. A droite, les bâtiments contenant les bureaux de l'administration et le joli jardin anglais qui précède l'école d'horticulture. Un peu en arrière, au delà d'un petit bois de chênes, on peut visiter la maison primitivement occupée par le général van den Bosch et qui n'a pas été modifiée. Elle sert maintenant de logement au médecin de la colonie.

La Société de bienfaisance est administrée par un comité de cinq membres élus par l'assemblée générale, et qui a pour secrétaire de droit le directeur de la colonie (art. 30 des statuts). Celui-ci réside à Fredriksoord et a toute la responsabilité de la gestion. Il a sous ses ordres 1 sous-directeur, résidant à Willemsoord [1], 2 directeurs pour les écoles spéciales, 7 chefs de section qui sont

[1] Un second sous-directeur, résidant à Wilhelmina'soord, a été récemment supprimé par mesure d'économie.

des agriculteurs de profession, chargés de la direction des fermes, des maîtres-valets, des directeurs d'ateliers, des employés de bureau, etc.

L'école d'horticulture est une création relativement récente, puisqu'elle ne date que de 1884. Sa fondation est due à un bienfaiteur des colonies, M. le major van Swieten ; son but était de perpétuer le souvenir du fils qu'il avait eu le malheur de perdre, en fondant sur le domaine de la Société de bienfaisance trois écoles spéciales destinées à préparer à l'horticulture, à la sylviculture et à l'agriculture les enfants reconnus les plus intelligents parmi ceux qui fréquentent les écoles primaires de la colonie. Ces écoles reçurent toutes les trois le nom de Gérard-Adriaan van Swieten. Malheureusement, le gouvernement n'a pas maintenu sa subvention à l'école d'agriculture, pour laquelle on ne put réunir un nombre suffisant d'élèves, et elle a dû fermer ses portes l'an dernier. Il est à craindre qu'il n'en soit prochainement de même de l'école de sylviculture. L'école d'horticulture est, au contraire, en pleine prospérité, sous l'habile direction de M. S. Bleeker, placé depuis treize ans à sa tête. Elle comptait l'an dernier trente-six élèves [1], qui suivent pendant trois ans les cours faits par le directeur et par deux maîtres-adjoints. Chaque matin ont lieu les cours théoriques, l'après-midi étant consacrée au travail manuel dans les jardins qui entourent l'école. Ces jardins couvrent une superficie de six hectares ; ils ont été défrichés et mis en culture par les élèves qui sont ainsi initiés à la transformation de la lande. Ce défrichement ne sera complètement terminé que dans deux ou trois ans. La partie en culture est répartie entre un charmant jardin anglais, contenant des spécimens d'arbres exotiques étiquetés avec soin, un vaste jardin potager et un verger dans lequel les élèves apprennent par la pratique la taille des arbres fruitiers. A la fin de leurs études, ces jeunes gens passent un examen et reçoivent un diplôme. Tous les lauréats sont placés par le directeur qui a toujours plus de demandes qu'il ne peut en satisfaire. En 1899, les anciens élèves ont constitué une Société qui comptait dès sa seconde année soixante-neuf membres : l'école sert même à l'instruction des propriétaires des environs. Beaucoup de promeneurs y viennent le dimanche, et toutes les explications qui les intéressent leur sont libéralement données par les maîtres présents.

Cette utile institution reçoit du gouvernement une subvention annuelle de 4,500 florins.

Les établissements d'instruction constituent, du reste, une des

[1] 14 en première année, 14 en seconde année, 8 en troisième année.

parties les plus intéressantes de la visite. Si l'on suit la chaussée bordée de grands arbres qui, de la place dont nous avons parlé, se dirige vers le nord, on ne tarde pas à rencontrer la première des cinq écoles publiques qui existent sur le domaine et dans lesquelles six cents enfants des deux sexes reçoivent en commun, jusqu'à quatorze ans, une instruction primaire complète. Bien que les familles des fermiers soient nombreuses et comptent fréquemment huit et dix enfants, elles ne composent pas seules ce contingent. Les comités de protection de l'enfance qui fonctionnent dans les grandes villes s'appliquent à réagir contre la généralisation de l'éducation dans les orphelinats et placent le plus grand nombre de ceux qu'ils recueillent à la campagne. Plusieurs de ces comités, et notamment celui de Rotterdam, envoient à Fredriksoord des enfants trouvés ou des orphelins qui sont confiés par les soins de la direction à des fermiers ou à des ouvriers auxquels est allouée une indemnité variant de 1 fl. 50 à 2 fl. 25 par semaine, suivant l'âge du pupille. La Société se charge de contrôler les soins donnés aux enfants par leurs nourriciers et d'assurer le service médical. Il est rare qu'on ait à se plaindre des nourriciers; ils s'attachent aux enfants qui les appellent « père » et « mère », ils les traitent comme les leurs propres. Tous suivent l'école ensemble et sont ensuite placés dans une ferme pour s'initier à la culture, ou dans un atelier pour apprendre un métier. Les plus intelligents sont désignés pour les écoles spéciales dont nous avons parlé, quelques-uns vont dans une école normale pour devenir instituteurs. Quant aux filles, on les place comme domestiques dans les villes où elles sont recherchées, parce qu'on leur trouve généralement l'esprit plus ouvert qu'aux autres campagnardes. Pour les mettre à même de gagner des gages plus élevés en les formant par avance à la cuisine et au ménage, on a conçu le projet d'ouvrir à Fredriksoord une école ménagère sur le modèle de celles qu'a créées dans plusieurs quartiers d'Amsterdam l'inlassable dévouement de Mlle de Bosch-Kemper. Des fonds sont réunis dans ce but par Mme van der Have, femme du directeur, et il est à souhaiter qu'elle puisse bientôt assurer cet utile complément d'instruction aux jeunes filles qui grandissent dans la colonie.

Quoi qu'il en soit de ces projets d'avenir, il est certain que ce sont dès maintenant les enfants qui retirent le plus grand profit des sacrifices faits par les souscripteurs de la Société de bienfaisance. Ils sont bien élevés et instruits, presque tous font souche de braves gens, soit qu'ils restent sur la colonie, soit qu'ils se placent au dehors. Le plan conçu par Ackersdijk se trouve ainsi réalisé dans une certaine mesure.

Continuant notre promenade, nous trouvons au delà des écoles deux rangées d'habitations qui s'allongent de chaque côté de la route. Ce sont les demeures des *vryboeren* et celles des familles d'ouvriers. Les premières sont placées en arrière, à proximité des terres cultivées; elles sont plus importantes comme dépendances, en raison de la place nécessitée par le bétail et les instruments aratoires, mais la disposition de la maison est à peu près la même. Le toit à deux pentes domine la façade, percée d'une lucarne pour éclairer le grenier et de deux fenêtres plus grandes au-dessous pour la pièce principale. L'entrée est sur le côté, traversant un petit vestibule qui protège la chambre contre le froid extérieur. Les lits sont placés dans des alcôves fermées, séparées par une immense armoire pour le linge et les vêtements. En arrière, une grange relativement grande au delà de laquelle se trouvent l'étable, le toit à porcs et le poulailler, auxquels les tenanciers accèdent ainsi à couvert. La maison est construite en briques, la grange en planches. Les fermiers ajoutent généralement quelques bâtiments accessoires pour loger porc et volailles et se ménagent une étable plus spacieuse. Chacun d'eux paie 25 florins pour la maison, plus 25 à 50 florins pour les 3 hectares de terre qui leur sont alloués, suivant qualité. Ils ont à acquitter en outre annuellement 1 fl. 55 par tête composant la famille pour les soins médicaux et 7 fl. 50 pour remboursement des avances reçues au début en bétail, semences et vêtements.

Le nombre total de ces habitations est de 400. La Société n'en augmente plus le nombre, qui semble suffire à tous les besoins. Elle préfère les améliorer et souvent les reconstruire, car les plus anciennes sont déjà vieilles de quatre-vingts ans.

Les ouvriers ne reçoivent, outre leur maison, qu'un terrain d'une contenance de 40 ares destiné à fournir la provision de légumes et de pommes de terre nécessaire à la famille; leur loyer est réduit à 25 florins. Ils reçoivent deux moutons comme cheptel. Ces ouvriers appartiennent à deux catégories : 1° ceux qui ont été désignés par les comités locaux pour recevoir ultérieurement une ferme, et font leur stage préliminaire; 2° ceux qui travaillent dans les ateliers.

Toutes ces maisonnettes sont très proprement tenues. Le plus souvent, des pots de géraniums ornent la fenêtre. Parfois même, l'habitation est précédée d'un parterre, décoré de fleurs qui lui donnent un aspect coquet. C'est là le fruit d'une innovation récente, la constitution sur la colonie d'une Société dite « Floralia », comme il en existe un grand nombre en Hollande. La Société distribue au mois de mars des plantes à ses adhérents; une commission d'examen parcourt en août tous les jardins et des primes sont allouées aux

fleurs qui ont le mieux réussi, ainsi qu'aux jardins les mieux entretenus.

Les habitants de ces petites maisons sont comme d'autres, — plus que beaucoup d'autres parfois, en raison de leur passé, — sujets aux misères humaines. Ils sont malades, et par suite exposés à des chômages prolongés; ils vieillissent et deviennent incapables de travailler, ils meurent enfin, et laissent parfois une veuve et des enfants dans l'embarras.

Nous avons indiqué tout à l'heure comment, au moyen d'une très modeste rétribution, les soins médicaux sont assurés à tous les habitants de la colonie. Si le chômage ou l'infirmité du chef met la famille dans l'impossibilité de vivre, la Société alloue un secours extraordinaire pour le compte de la section qui a placé cette famille. Si la section refusait de rembourser le secours et que la situation se prolongeât, la famille devrait laisser la colonie.

Quand un fermier libre vient à mourir, sa femme ou ses enfants peuvent conserver la ferme, s'ils s'en sentent le courage. Nous avons visité une exploitation appartenant indivisément à une sœur et à ses trois frères. La sœur seule était majeure à la mort de ses parents, on a travaillé de concert et l'association continue depuis douze ans d'un commun accord.

Si, au contraire, la tâche semble trop lourde aux survivants, ils reçoivent une maison d'ouvriers, et la mère comme les enfants trouvent une occupation, soit dans les ateliers de la Société, soit dans une ferme voisine.

La générosité de M. P.-W. Janssen, le grand négociant en tabacs d'Amsterdam, a assuré aux vieillards le bénéfice d'un logement gratuit par la fondation d'un de ces *hofjes* [1] si répandus dans les Pays-Bas. Huit petites maisons ont été construites et sont attribuées gratuitement à autant de vieillards ou vieux ménages; chaque pensionnaire reçoit, en outre, quatre florins chaque semaine. Le fondateur a assuré, par la constitution d'une rente de 4,000 florins,

[1] Le *hofje* (littéralement *petite cour*) est une fondation destinée à assurer une fin de vie décente aux ouvriers et domestiques qui, ayant mené une existence honorable, n'ont pas pu amasser des ressources suffisantes pour vivre, sans être cependant complètement dénués de ressources. On leur concède le logement gratuit dans une des petites maisons disposées autour d'une cour centrale, et, en outre, quelques secours en argent et en nature.

Ces fondations sont nombreuses dans les Pays-Bas; on peut en visiter à Amsterdam de fort beaux types appartenant aux diverses confessions luthérienne, calviniste, catholique, israélite. Mais, malgré ce caractère confessionnel, chaque *hofje* constitue une personnalité morale administrée par son conseil de régents et complètement distincte de la « diaconie », chargée de répartir les secours distribués par l'Eglise.

le paiement des dépenses annuelles. Il a, de plus, affecté à cette fondation le revenu d'une ferme qu'il a créée dans la tourbière de Vledder, en acquittant les dépenses de mise en culture.

La fondation et la ferme ont reçu également le nom de « Rustoord », lieu de repos. Les maisons, construites en briques, sur un plan fort coquet, ont été placées à proximité des deux églises, catholique et protestante, qui s'élèvent, flanquées de leurs presbytères et de leurs cimetières, sur le territoire de Wilhelmina'soord, à peu près au centre géométrique de la colonie.

Ce n'est point le seul bienfait dont la colonie soit redevable à la générosité de M. Janssen. Il a couvert la dépense nécessitée par la constitution d'un réseau téléphonique reliant tous les points de la colonie. En 1898, il a fait un don nouveau de 18,000 florins destiné à payer l'installation d'une fabrique de beurre à la vapeur, organisée sur le principe de la coopération, à la seule condition que l'intérêt à 3 pour 100 de ce capital serait versé aux fonds des vieillards de Rustoord. L'usine a été munie des appareils les plus perfectionnés, de manière à assurer une utilisation complète du lait. Dès la première année, 263 sociétaires ont livré le produit de 700 vaches. Au cours du dernier exercice, le nombre des sociétaires a dépassé 400. Les livraisons de lait ont atteint 1,641,295 kilogrammes, payés 51,356 fl. 35, soit 3 fl. 13 par 100 kilos[1]. C'est environ 7 cents (14 centimes) le litre, prix élevé, surtout si l'on considère que le lait est pris à domicile et que le petit lait est restitué au producteur. En outre, comme le lait est payé d'après sa richesse en crème, les fermiers comprennent l'avantage d'avoir de bonnes vaches laitières, et on remarque chez eux une tendance à améliorer leur bétail. Pour simplifier les transports, une station d'écrémage a été établie à Willemsoord.

L'an dernier, 1,591 florins de bénéfice net ont été répartis entre les coopérateurs, proportionnellement à leurs livraisons. Bien que la somme ait été peu considérable pour chacun, ce petit bénéfice suffit cependant pour leur faire comprendre l'avantage de cette forme d'association. Le directeur s'occupe activement de les initier au fonctionnement d'une caisse rurale de crédit, système Raiffeisen. Il ne désespère pas de la constituer prochainement.

Auprès des bâtiments de la laiterie coopérative, se trouve la ferme de la princesse Marianne[2], une des six grandes fermes gérées directement par la Société, par l'entremise d'un chef de section auquel sont fournis des ouvriers payés à la journée. La portion la

[1] En mai dernier, les livraisons quotidiennes atteignaient 10,000 litres.

[2] Ainsi nommée en l'honneur de la visite que cette princesse fit aux colonies, les 26 et 27 août 1879.

plus intéressante des bâtiments est la grange-étable, construction tout hollandaise, en forme de croix, avec des toits en pente fortement inclinés. La partie centrale formée par les deux petits bras et leur prolongement constitue un vaste couloir où les charrettes peuvent décharger à couvert grains et foins, serrés ensuite dans les greniers qui recouvrent les deux grands bras. Au rez-de-chaussée de ceux-ci sont, d'une part, l'étable pour les bêtes à corne, d'autre part, les toits à porcs, moutons, etc.

Une excursion sur les terres voisines de la ferme permet de se rendre compte des difficultés présentées par la culture de ces terres sablonneuses. Un premier défrichement à dû défoncer la couche de sable pour arriver à l'argile qu'elle recouvre, de manière à mélanger les deux éléments. Puis il a fallu leur ajouter, à l'aide d'engrais artificiels, les principes qui leur manquaient : chaux, potasse, acide phosphorique, nitrates.

D'après M. le directeur van den Have, la dépense représente 300 florins par hectare, mais le produit est élevé de 20 à 60 florins. Il faut ensuite défendre ces terrains contre l'excès d'humidité, en pratiquant des rigoles distantes de 10 à 15 mètres qui emmènent les eaux du sous-sol aux fossés de clôture, écoulés eux-mêmes dans le canal de dessèchement créé et entretenu par la Société. Cette question d'assainissement du sol est capitale. Depuis quelques années, on a eu soin de tenir le fond des rigoles à un niveau inférieur à celui qui avait été précédemment adopté, et le directeur attribue à cette mesure une amélioration notable des récoltes. Enfin, il faut fréquemment renouveler les fumures dans ces terres froides; le fumier de l'étable ne pouvant suffire, on recourt aux engrais artificiels sur une grande échelle.

Dans ces conditions, le produit ne saurait être considérable, d'autant plus que la main-d'œuvre est de qualité médiocre, malgré son bon marché relatif [1]. Beaucoup des ouvriers proviennent des villes et n'ont aucune habitude du travail de la terre; on se prive volontairement du concours des meilleurs éléments, en attribuant une ferme à tout homme qui fait preuve de capacité. En 1901, le produit moyen de chacune des grandes fermes de la colonie a été un peu inférieur à 2,000 florins pour une contenance de 50 hectares.

L'entreprise la moins prospère a été celle des bois créés sur la septième colonie qui a reçu depuis lors le nom de *Boschoord* (lieu boisé). Le succès n'a pas répondu aux espérances que pouvait faire concevoir le succès des plantations entreprises sur d'autres

[1] Les journées sont payées aux hommes 70 cents, aux femmes 60, aux enfants 40. C'est environ 1 fr. 40, 1 fr. 20 et 0 fr. 80 de notre monnaie.

points. Les terrains sont gagnés par l'eau, par suite d'un écoulement insuffisant, les arbres ne se développent pas. Le prix du bois est d'ailleurs peu rémunérateur dans un pays où la tourbe est très généralement employée comme moyen de chauffage.

Il nous reste à parler des ateliers dans lesquels sont occupés les ouvriers et les apprentis qui ne peuvent ou ne veulent pas travailler la terre. Ces ateliers sont répartis sur divers points de la colonie. En dehors des industries ordinaires qui se retrouvent partout : tailleurs, cordonniers, serruriers, nous en rencontrons ici deux qui ont un caractère local. C'est d'abord la confection de tapis de pied avec des filaments de noix de coco, importés des Indes; on les tresse en cordes, ces cordes sont teintes en diverses couleurs, puis disposées en dessins variés, d'un arrangement plus ou moins artistique, suivant le goût de l'ouvrier. En second lieu, nous trouvons un atelier de vannerie qui a une importance toute spéciale; en outre des paniers d'un usage courant, on fabrique des fauteuils, des tables, des chaises-longues, des étagères, destinées aux maisons de campagne luxueuses, peintes des couleurs les plus claires qu'ait inventées le *modern style*. Ainsi pratiqué, le métier devient très avantageux et constitue un des meilleurs débouchés pour les enfants élevés sur la colonie.

*
* *

Il est toujours délicat de formuler un jugement sur des institutions étrangères, qu'on ne connaît que superficiellement, par une visite nécessairement rapide et par la lecture des documents.

Il est évident que, depuis quarante ans, la Société de bienfaisance n'a plus cherché à développer son œuvre. Il lui a fallu une longue période de recueillement pour se remettre de la crise qui avait mis en question son existence même. Depuis que son fonctionnement régulier est assuré, les directeurs ont eu assez à faire d'améliorer les cultures, le bétail, les voies de communication, d'entretenir en état les immeubles, d'achever la mise en valeur des landes primitives.

Pour faire davantage, il eût fallu de grandes ressources. Nous avons indiqué pourquoi les produits de l'exploitation directe sont nécessairement restreints. Les dons et legs sont absorbés par les frais de l'instruction et de l'éducation des enfants. Ils tendent, du reste, plutôt à diminuer qu'à augmenter. On donne très généreusement dans les Pays-Bas, mais les dons vont de préférence aux œuvres confessionnelles. L'assistance par les diaconies est une tradition nationale. Chacun regarde comme un devoir d'assurer de

larges ressources à l'assistance de son Eglise. Quant aux secours distribués par la commune ou par les œuvres neutres, on les considère volontiers comme une sorte de pis-aller, accordant une aide subsidiaire aux éléments repoussés par les diaconies. Ce ne sont pas, en général, les plus intéressants.

Sans aborder ici l'examen de cette grosse question de l'assistance confessionnelle, nous ferons remarquer qu'il serait bien injuste de reprocher au général van den Bosch, d'avoir constitué sa Société sur des bases purement laïques. Du moment où il s'agissait de supprimer la nécessité du secours pour les valides, il fallait nécessairement accueillir tous les hommes en état de travailler, quelle que fût leur religion.

On ne saurait d'ailleurs méconnaître les grands services rendus par la Société. Elle a fertilisé d'immenses terrains, jadis sans valeur; elle a ainsi donné un exemple qui a été suivi par ses voisins. Des milliers d'hectares ont été mis en culture dans la Frise, la Gueldre et l'Overyssel, qui fussent longtemps encore restés en friche sans l'initiative prise par Jean van den Bosch.

Il n'a pas supprimé la mendicité; mais on ne saurait vraiment lui faire un reproche d'avoir échoué dans une entreprise où Louis XIV et Napoléon n'ont pas eu plus de succès. Il a, du moins, relevé un grand nombre de braves gens qui ont pu reconstituer un foyer. Après lui, ses successeurs ont élevé et sauvent tous les jours des milliers d'enfants recueillis sur le pavé des grandes villes.

Enfin la Société de bienfaisance a ouvert une voie nouvelle, dans laquelle beaucoup d'autres ont marché à sa suite. Aux Pays-Bas, la Ligue orangiste de l'ordre, la Ligue de l'ordre par la réformation (province de Groningue), l'Amélioration par le travail (province de Frise), ont adopté le principe du travail de la terre en l'adaptant à leurs vues particulières. Plus tard, l'Armée du salut a créé à Lunteren près Barneveldt (Gueldre), une colonie agricole sur le modèle de celle de Hadleigh, située en Angleterre, à l'embouchure de la Tamise.

Plus récemment encore, M. le pasteur Kilstra, MM. de Vries et van Ries fondaient à Blaricum, près Hilversum, une colonie dans laquelle ils se proposent d'appliquer les purs principes de Tolstoï, et M. de Koë inaugurait non loin de là, à Bussum, une autre colonie agricole d'un caractère nettement socialiste.

L'influence de la Société de bienfaisance ne s'est pas limitée aux Pays-Bas. C'est certainement à l'exemple donné en Gueldre qu'est dû le mouvement marqué qui s'est produit en France pendant la Restauration et le gouvernement de Juillet en faveur de la création

de colonies agricoles pour les ouvriers inoccupés [1]. L'école libérale dont le duc de La Rochefoucauld-Liancourt était le chef tombait d'accord avec l'école catholique qui se groupa plus tard autour du vicomte de Melun, pour considérer la terre comme le moyen de sauver les hommes de bonne volonté, tandis que le régime cellulaire devait infliger une punition redoutée aux incorrigibles [2].

Ce mouvement d'opinion n'a pas abouti en ce qui touche les adultes. Il n'a pourtant point été inutile à notre pays, puisque nous lui devons la fondation de Mettray, cet établissement dont lord Brougham disait un jour en plein Parlement anglais : « Mettray suffit à la gloire de la France. »

II

COLONIE AGRICOLE DE WILHELMSDORF (WESTPHALIE)

En Allemagne comme aux Pays-Bas, c'est une crise industrielle intense qui a amené la fondation de colonies agricoles pour occuper les ouvriers sans travail [3].

On se rappelle la période de développement économique qu'inaugura, en Allemagne, le traité de Francfort; des usines nouvelles

[1] En 1832, le gouvernement chargea une commission spéciale, présidée par M. Augustin Perier, pair de France, de préparer le plan d'établissements analogues aux colonies de Hollande. (*Moniteur* du 6 novembre 1832.)

Une autre commission fut nommée en 1849 par l'Assemblée législative, sur le rapport de M. Buffet, ministre de l'intérieur, pour étudier la question des colonies agricoles. C'est à la suite de la mission qui leur fut confiée par cette commission que MM. les inspecteurs généraux de Lurieu et Romand rédigèrent le beau rapport qui a fait connaître en France les importants travaux de Ducpétiaux (1851).

[2] On sait que le régime de la séparation individuelle, voté en principe par la Chambre des Députés en 1843, faisait l'objet d'un projet de loi déposé à la Chambre des Pairs en 1847. La révolution de Février empêcha le vote de la loi.

[3] E. Robin, *Hospitalité et travail ou moyens préventifs de combattre la mendicité et le vagabondage*. Paris, 1887. — E. Muensterberg, *l'Assistance*, traduction R. Bompard. Paris, 1902. — Ch. de Quéke, l'*Assistance pratique donnée en Allemagne aux ouvriers sans travail dans les auberges, les stations et les colonies ouvrières*, Bruxelles. 1893. — Louis Rivière, *Mendiants et vagabonds*. Paris, 1902.

Der Wanderer, früher die Arbeiterkolonie, 1885-1902. — Dr Berthold, *die deutschen Arbeiterkolonien, ihre Entstehung und Entwickelung*, 1882-1895, Berlin, 1897. — Von Bodelschwingh. *Wie kann für die Wanderbevœlkerung unserer Grossstædte gesorgt werden* ! Biélefeld, 1889. — Julie Sutter, *a Colony of mercy or sociat Christianity at work*. London, 1901.

se créaient de toutes parts, les salaires augmentaient rapidement, les ouvriers des champs abandonnaient en foule leur travail peu rémunéré pour accourir dans les grands centres industriels qui se développaient d'année en année, comme des villes américaines. On ne tarda pourtant pas à vérifier, une fois de plus, la vérité de l'apologue que Joseph commentait jadis au roi Pharaon; à ces années de prospérité succédèrent bientôt les années maigres; les commandes se ralentirent, les usines restreignirent leur production, certaines d'entre elles durent fermer leurs portes. On vit alors se former, sur les routes d'Allemagne, de longues théories d'ouvriers sans travail, en quête d'un emploi. Aux environs de 1880 on évaluait de 150,000 à 200,000 le nombre des individus qui cheminaient ainsi, de l'est à l'ouest de l'empire, et qui étaient loin d'être tous des ouvriers intéressants.

Depuis une trentaine d'années, on s'était préoccupé, de divers côtés, d'assurer à ceux-ci une hospitalité décente. La décadence des corporations avait modifié les habitudes traditionnelles; le jeune apprenti faisant son tour d'Allemagne n'était plus logé chez son patron et se trouvait exposé aux compromissions des auberges de bas étage. Un prêtre, qui avait débuté dans la vie comme ouvrier cordonnier, l'abbé Kolping, fonda, en 1847, les associations d'apprentis (*Gesellenvereine*), qui offrent l'hospitalité aux jeunes gens porteurs de livrets émanant de l'une des sociétés faisant partie de l'Union. Outre le gîte et la nourriture, on s'efforce de leur procurer du travail, et, si on n'y peut réussir, on les aide à gagner la ville voisine. Mais cette organisation est exclusivement catholique et limitée aux adhérents de l'Union [1].

On tenta, quelques années plus tard, de la généraliser en l'appliquant à tous les ouvriers sans distinction. Sur l'initiative du professeur Cl.-Th. Perthes, une première auberge hospitalière (*Herberge zur Heimat*) fut fondée à Bonn en 1854. L'ouvrier y trouvait un lit et des aliments à un prix réduit, qui ne dépasse guère le prix de revient; en même temps, il était assuré d'un concours pour se procurer du travail et préservé contre les contacts de rouleurs professionnels qui fuient une institution de ce genre. La direction des auberges est évangélique, en relations intimes avec l'œuvre de la Mission intérieure, mais on accueille les voyageurs de toute confession [2].

[1] Schaeffer. *A. Kolping, ein Lebensbild.* 3. Aufl. Münster, 1894.

[2] La dernière liste publiée par le Comité central en octobre 1901 accuse pour l'Allemagne 528 auberges hospitalières, réparties en quinze Comités provinciaux ou nationaux, tous adhérents du Comité central dont le siège

Ces diverses institutions s'étaient rapidement développées et pouvaient mettre, en 1880, plusieurs milliers de lits à la disposition des voyageurs. Mais qu'était-ce par rapport à ce flot d'indigents qui roulait incessamment sur les grandes routes? D'ailleurs, par les conditions mêmes de leur fonctionnement, ces auberges n'accueillaient qu'une élite, possédant quelques ressources et désireuse de maintenir sa dignité morale. Elles ne pouvaient rien pour cette foule de *strômer*, traîneurs dénués de tout, dont la crise industrielle augmentait incessamment le nombre, que les associations contre la mendicité repoussaient constamment des villes vers les campagnes.

C'est alors qu'on eut la pensée d'étendre à toute l'Allemagne une organisation créée en Wurtemberg, en 1877, en vue de réprimer la mendicité. Dans toutes les localités situées sur les grandes voies de communication, on ouvrit une station de secours en nature (*Naturalverpflegungstation*), où devait être accordé au passant sans ressources le secours pour un jour prévu par les lois sur l'assistance, coucher et nourriture. Les communes et les cercles s'empressèrent d'allouer des subventions à des établissements qui leur proposaient de les débarrasser des mendiants en accueillant tout homme valide qui ne possède pas une somme de 3 marks. Dans un certain nombre de stations, l'allocation du secours fut subordonnée à un travail de deux ou trois heures, effectué le lendemain matin, avant de se remettre en route. L'homme qui avait convenablement accompli ce travail recevait une feuille de route (*wanderschein*), qui lui assurait bon accueil dans une autre station [1].

est à Bethel. M. le pasteur Mœrchen en est le dévoué secrétaire général.

On a pu voir récemment, à l'exposition de Düsseldorf (classe XXI), des photographies et plans des principales auberges des provinces du Rhin et de Westphalie.

[1] Les visiteurs de Wilhelmsdorf pourront se rendre compte à Bielefeld même du fonctionnement du système complet que nous venons d'exposer sommairement.

Près de la gare, Bahnhofstrasse, une auberge hospitalière et une station de secours avec atelier de travail sont placées sous la direction d'un diacre de Nazareth, marié.

Dans la rue voisine, Zimmerstrasse fonctionne un bureau de placement gratuit parfaitement organisé, et qui s'occupent des deux sexes.

A côté, le *Marthaheim*, asile pour femmes, reçoit les ouvrières et domestiques sans places dans les mêmes conditions de prix qu'une auberge hospitalière Un fourneau économique installé dans le même local leur fournit à l'asile une nourriture à bon marché.

Enfin, à cinq minutes, place de l'Empereur-Guillaume, le poste de police recueille les voyageurs indigents non munis de feuille de route et qui ne

Malgré la diffusion rapide des stations de secours [1], on constata bientôt qu'elles ne répondaient pas à tous les besoins. Ces établissements avaient été ouverts dans un but administratif, pour allouer dans des conditions économiques le secours de stricte nécessité imposé par la loi; leurs gérants n'avaient point à se préoccuper du relèvement de leurs clients. Après une nuit de séjour ceux-ci devaient laisser la localité et aller chercher fortune plus loin. N'y aurait-il donc jamais d'arrêt dans cette vie de Juif-Errant? Toujours cette voix qui crie : « Marche! Marche! » sans possibilité de s'arrêter, de réparer des vêtements qui s'en vont en loques, des chaussures éculées qui prennent l'eau? Dans quel but, d'ailleurs, toujours marcher, quand le travail est arrêté partout? Ne multiplie-t-on pas ainsi le nombre des vagabonds que l'institution annonçait l'intention de diminuer? Pourquoi ne pas occuper pour quelque temps les gens de bonne volonté à un travail utile qui couvrirait une portion notable de leurs frais d'entretien, en leur offrant un abri dans lequel ils pourraient se ressaisir, se nipper à nouveau, réfléchir au moyen de se placer d'une manière durable, attendre une occasion favorable?

Telles étaient les pensées qui inspiraient M. le pasteur de Bodelschwingh, quand il se décida à fonder la première colonie ouvrière (*Arbeiterkolonie*). Mais avant de parler de l'œuvre, il est bon de faire connaître l'ouvrier. Il a joué dans l'organisation de la charité évangélique à la fin du dix-neuvième siècle un rôle aussi important que Fliedner et Wichern dans la période précédente.

*
* *

Frédéric de Bodelschwingh est né à Berlin en 1829. Il est fils du baron de Bodelschwingh, ministre des finances, puis président du Conseil sous Frédéric-Guillaume IV; il fut le compagnon de jeux du futur empereur Frédéric III, qui était exactement de son âge et lui conserva toujours une fidèle affection. Par sa naissance, par

veulent pas travailler pour en gagner une. Le « père de famille » a ordre de leur refuser l'hospitalité de la station de secours.

Il est presque superflu d'ajouter que ces diverses institutions ont été fondées par M. de Bodelschwingh et relèvent de Bethel.

[1] Leur nombre était de 1,957 en 1890; elles hospitalisèrent au cours de cette année 1,926,091 passant pour une nuit.

Depuis lors, les stations ont éprouvé une crise sur les causes de laquelle nous nous sommes expliqué ailleurs, ainsi que sur les remèdes à y apporter. (*Mendiants et vagabonds*, p. 85.)

Le nombre actuel des stations est d'environ 1,200.

les qualités de son esprit, cet enfant semblait destiné à occuper un jour une haute situation dans l'Etat. Sa santé délicate, la piété tendre qu'il tenait de sa mère, lui firent préférer une vie plus effacée. Il passa plusieurs années à la campagne, s'initiant à la direction d'un grand domaine rural, tout en évangélisant les paysans des environs. Bientôt la vocation du ministère s'éveilla en lui; il étudia la théologie à Berlin, puis à Bâle, où il avait été conduit par le désir de se consacrer aux missions lointaines. Un de ses amis lui fit comprendre qu'il y a des païens à convertir sans sortir d'Europe, et qu'il trouverait, par exemple, un large emploi de son zèle auprès des ouvriers allemands occupés dans les usines de la Villette. Il vint donc à Paris, s'installa dans un chalet en bois provenant de l'Exposition universelle, et poursuivit son œuvre pendant huit ans. Il s'était marié au cours de cette période avec une de ses cousines, et ce fut la santé de Mme de Bodelschwingh qui le fit revenir en Allemagne, et accepter un poste de pasteur en Westphalie. Une grande douleur y attendait le jeune ménage; en quinze jours, le croup enlevait leurs quatre enfants!

Le pasteur était encore sous le coup de cette terrible affliction, quand on fit appel à sa charité en lui demandant de se charger d'une famille bien plus nombreuse. Sur l'initiative de la Mission intérieure, un asile pour épileptiques avait été fondé par le pasteur Balcke auprès de Bielefeld en 1867; il comptait trente-trois malades, et on y avait adjoint postérieurement une maison-mère de diaconesses. Il s'agissait de diriger ces deux établissements.

Depuis trente ans, M. de Bodelschwingh a consacré sa vie à développer le petit hôpital d'Eben-Ezer. Cinquante-neuf acquisitions successives ont constitué un domaine de 200 hectares, sur lesquels ont été édifiés des hôpitaux pour épileptiques, des asiles d'aliénés, des maisons de famille pour certaines catégories spéciales, des ateliers de travail pour ceux qui peuvent employer utilement leurs forces, des nourriceries pour les plus petits, des orphelinats pour les enfants qui grandissent. Cinquante-quatre établissements aux noms bibliques s'étagent maintenant sur le versant de la colline qui a pris le nom collectif de Bethel. Puis il fallut constituer les organes nécessaires à une population de dix-huit cents malades, des maisons-mères pour former des diacres et des diaconesses, des logements pour les médecins, pour les pasteurs, pour les employés de tout ordre, des magasins de vente, un abattoir, une usine électrique, une fabrique de briques pour alimenter ces constructions incessantes... C'est une ville nouvelle de 2,500 âmes qui s'est ainsi créée aux portes de Bielefeld, sur les pentes boisées que domine la vieille forteresse du Sparrenburg. C'est « la ville de la

miséricorde », comme l'a baptisée son plus récent historien, Mlle Julie Sutter [1].

Malgré les préoccupations incessantes que lui cause le développement d'une œuvre dont le budget annuel atteint 5 millions de marks [2], M. de Bodelschwingh a l'œil constamment ouvert sur toutes les souffrances humaines. Ces temps-ci, il organisait des envois de secours au Transvaal et il fournit des missionnaires au centre de l'Afrique. Au temps de sa plus grande activité, il n'avait pu rester indifférent à la grande misère des ouvriers sans travail.

Dès la fondation de Bethel, on avait eu pour principe de ne jamais refuser une assiettée de soupe ou un morceau de pain au pauvre qui sollicitait un secours. Souvent même on y joignait un vêtement ou des chaussures. M. de Bodelschwingh ne tarda pas à être avisé que les vêtements donnés à Bethel avaient été fréquemment reconnus sur le dos de clients des cabarets de bas étage qui pullulent dans une ville industrielle comme Bielefeld. Cette constatation l'amena à réfléchir que, si la loi divine prescrit la charité, elle impose également l'obligation du travail, et que c'est mal l'observer que d'encourager la paresse. A partir de ce moment, on continua à donner de la soupe, du pain et des vêtements; mais on exigea que tout individu valide ainsi secouru travaillât une heure à casser des pierres destinées à l'entretien des routes qu'on ouvrait constamment pour desservir les habitations nouvelles.

Alors un double fait se produisit : le nombre des quémandeurs diminua immédiatement des quatre cinquièmes; mais parmi ceux qui persistèrent, un grand nombre demanda à être occupé non pas seulement une heure, mais d'une manière durable, en échange de la nourriture et du logement.

On en recueillit quelques-uns; leur nombre augmentant, il fallut aviser à une organisation spéciale. Encore une fois, il y avait lieu d' « élargir la tente », suivant une expression familière au fondateur de Bethel.

[1] Nous ne saurions trop recommander la lecture du charmant volume consacré par cet auteur aux œuvres multiples créés autour de Bethel, le principal hôpital qui a fini par donner son nom à l'agglomération. Mlle J. Sutter, qui est Allemande, a habité longtemps l'Angleterre et connaît également bien les deux pays, et leurs langues. Elle a fait à Bethel des séjours prolongés qui lui ont permis d'en étudier à fond l'organisation, et elle l'a décrite avec une émotion et une chaleur de cœur communicatives. Nous avons eu l'honneur d'être présenté à Mlle Sutter et de recueillir de sa bouche plusienrs anecdotes touchantes concernant M. de Bodelschwingh; les collaborateurs habituels de celui-ci ont pour instruction de ne pas parler de « ces détails ».

[2] Nous rappelons que la valeur du mark est d'environ 1 fr. 25. Il se divise en 100 pfenningen.

Il se préoccupait déjà depuis quelque temps de la difficulté croissante de trouver de nouveaux emplacements pour ses constructions futures. Les acquisitions à portée du noyau primitif devenaient onéreuses, en raison de la valeur croissante des terrains dans un district où les usines se multipliaient chaque jour.

Par delà les agglomérations industrielles de Gadderbaum et de Brackweede, à 2 lieues environ de Bethel, s'étend une plaine sablonneuse, presque déserte, sur laquelle poussent seulement quelques maigres pins et des touffes de bruyère. C'était jadis le rivage de la mer préhistorique que les géologues désignent sous le nom de golfe de Münster et qui venait battre le pied des collines du Teutoburger Wald. La stérilité de ce sol tient à ce que, sous la couche supérieure, à une profondeur variant de 2 à 4 pieds, s'étend une seconde couche mince et compacte de sable durci, mélangé d'oxyde de fer, qui a l'apparence et la consistance de l'ambre, et est imperméable à toute humidité. Par suite, les racines des plantes semées au-dessus se dessèchent et meurent. Mais des expériences partielles avaient démontré que, si on défonce le terrain de manière à briser cette couche compacte et à pouvoir en répandre les fragments à l'air libre, ils ne tardent pas à tomber en poussière et à se mélanger avec le sable qui devient perméable, susceptible d'être amendé par des engrais appropriés. La grosse difficulté consistait dans la main-d'œuvre dispendieuse que nécessitait une pareille opération; mais ne serait-ce pas un moyen d'occuper utilement ces sans-travail qui ne demandent qu'un emploi de leurs forces?

Après y avoir longuement réfléchi, M. de Bodelschwingh se décida à tenter l'expérience. Suivant son habitude, il résolut de constituer un comité spécial pour la nouvelle création. Il invita à une conférence les principales autorités de la province, les personnes charitables qui s'intéressaient à ses œuvres, le public désireux de s'instruire des questions sociales. Il exposa à ses auditeurs que les 150,000 mendiants qui parcourent incessamment l'Allemagne, dépensant en moyenne au moins 1 mark par jour, et que ce mark leur est fourni par la bourse du public, sous forme d'aumône. Or, si on prenait des mesures pour assurer du travail à ces gens, ils payeraient une grande partie de leurs frais d'entretien, les dépenses pourraient être diminuées des trois quarts, et les provinces seraient débarrassées de ces mendiants, dont tout le monde se plaint. Et alors, pour achever de convaincre ses auditeurs, l'orateur commentait à sa manière l'apologue du renard qui cherche à se débarrasser de ses puces. « Avez-vous bien remarqué comment procède cet intelligent animal? Il prend entre ses dents

un bouchon de foin, puis entre dans l'eau tout doucement, marchant à reculons, la queue en avant. Les habitants fixés sur cette partie de son individu s'empressent de déménager, ils gagnent le dos, puis l'épaule, puis la tête; enfin, quand la tête elle-même s'enfonce dans l'eau, ils se réfugient sur le bouchon de foin. Le renard n'a plus alors qu'à laisser aller celui-ci au fil de l'eau pour être débarrassé de ce qui le gênait.

« L'application de cette fable au cas présent est bien simple. La queue, c'est notre province, que nous voulons débarrasser des mendiants; ils passeront en partie dans les provinces voisines, mais celles-ci n'auront qu'à nous imiter pour se débarrasser pareillement. Nous n'aurons, du reste, pas besoin de noyer tous nos parasites, puisque nous avons à notre disposition un moyen certain d'occuper utilement tous ceux qui voudront travailler et sont, par conséquent, dignes de notre intérêt. »

Cette éloquence familière, qui sait associer à la charité chrétienne l'expérience pratique et d'amusantes anecdotes, a toujours un grand succès. 15,000 marks furent bien vite souscrits pour aider à la fondation d'une colonie ouvrière dans la lande, la diète provinciale de Westphalie mit à la disposition de M. de Bodelschwingh 40,000 marks sans intérêt. On acheta immédiatement un domaine de 500 journaux[1], — 125 hectares, — et le 22 mars 1882, dix-huit épileptiques guéris, pour lesquels il n'y avait plus de place à Bethel, se dirigeaient vers la lande sous la conduite d'un « père de famille[2] » pour disposer les logements destinés aux ouvriers sans travail. Ceux-ci purent être accueillis dès le mois d'août suivant.

Nous dirons tout à l'heure ce qu'est devenu Wilhelmsdorf au bout de vingt ans. Bornons-nous pour le moment à faire connaître que cette fondation a fait école. L'Allemagne possède aujourd'hui trente-deux colonies ouvrières pouvant recevoir ensemble 4,000 ouvriers sans travail. Il y a de grandes différences dans leur organisation et nous nous appliquerons à en faire connaître les types les plus caractéristiques; mais toutes poursuivent la même œuvre de relèvement et sont réunies dans une action commune

[1] Le *Morgen* allemand désigne la quantité de terrain qu'une charrue peut labourer dans une demi-journée. Cette contenance varie suivant les provinces; elle est en Wetsphalie de vingt-six ares.

Nous traduisons *morgen* par le mot français « journal » usité dans nos provinces de l'Ouest et qui a la même étymologie.

[2] On désigne sous ce nom le diacre ou frère chargé de la direction d'un établissement d'éducation ou d'assistance.

Une maison-mère pour les diacres a été fondée à Nazareth, un des établissements compris dans l'agglomération de Bethel.

par un comité central qui a son siège à Berlin. Ce comité se tient en relations intimes avec ceux qui groupent également les auberges hospitalières, d'une part, les stations de secours, de l'autre. Les trois institutions se prêtent ainsi un utile concours en vue de protéger efficacement tout homme de bonne volonté et à enlever, par suite, toute excuse au vagabond professionnel qui se trouvera ainsi livré aux sévérités de la police.

*
* *

J'avais depuis longtemps un vif désir de connaître personnellement le fondateur des colonies ouvrières. Voilà déjà dix ans que je suis en relations suivies avec les trois groupes d'œuvres qui s'occupent en Allemagne de secourir les voyageurs indigents; ces relations sont particulièrement régulières avec M. le pasteur Mœrchen, secrétaire général de l'Union des auberges hospitalières, qui est en même temps le rédacteur en chef de l'excellente petite revue *le Voyageur*, organe commun des trois comités centraux. Mon excellent correspondant avait bien voulu m'offrir de me guider dans la visite des œuvres de Bethel; il avait eu l'attention de me ménager une entrevue matinale avec celui qui en reste toujours le moteur central.

M. le pasteur de Bodelschwingh habite un petit pavillon isolé, dissimulé derrière l'hôpital de Sarepta, au milieu d'un jardin. Sa fidèle compagne est allée rejoindre les quatre petits enfants qui reposent là-haut, sur la colline, dans le cimetière de Bethel; mais le pasteur est entouré par la nouvelle famille que Dieu lui a donnée, quatre autres enfants, dont l'aîné termine ses études théologiques et sera bientôt l'auxiliaire de son père.

A l'heure dite, nous sommes introduits dans le grand cabinet de travail où s'écoule la plus grande partie de cette vie laborieuse. Il est vide. On entend dans une petite pièce voisine la voix du maître du logis, en train de dépouiller son courrier avec son secrétaire. Pendant ce temps, j'examine la pièce, vaste, simple, largement éclairée par deux fenêtres ouvertes sur le jardin. Au-dessus du bureau, ouvert, le portrait en pied de l'ancien ministre de Frédéric-Guillaume IV, en face, celui de Mme de Bodelschwingh; sur le bureau, une photographie de l'empereur Frédéric, avec une amicale dédicace manuscrite. Autour de la pièce sont suspendus les portraits des précurseurs Oberlin, Fliedner, Wichern, ceux des amis et des collaborateurs, dont M. Mœrchen m'énumère complaisamment les noms et les œuvres.

C'est un va-et-vient continuel. Le secrétaire sort, chargé d'un

grand portefeuille, tout débordant de lettres et de papiers, mais il est remplacé par un architecte, qui vient faire approuver un amendement à un plan présentement à l'étude. Puis, c'est une diaconesse, qui va tout à l'heure gagner la gare pour aller dans une ville éloignée prendre la direction d'un service et vient recevoir les dernières instructions de son chef...

Enfin, M. de Bodelschwingh paraît sur le seuil de la porte. Il est grand, large d'épaules; la figure rose est encadrée d'un mince collier blanc, les yeux et la bouche sourient tandis que les mains se tendent en avant. Quand j'ai exprimé mon admiration pour tant d'œuvres de miséricorde développées ou entreprises depuis trente ans, il m'arrête immédiatement : « Je n'ai rien créé, dit-il, je n'ai fait que continuer. Les diaconesses ont été fondées par Fliedner, les diacres par Wichern, les hôpitaux d'épileptiques par Balcke. J'ai été l'instrument de la Providence pour poursuivre l'œuvre commencée, tout autre en eût fait autant. » Dieu a d'ailleurs eu soin de le façonner spécialement en vue de la mission qu'il lui destinait, en l'initiant aux travaux des champs, d'abord, puis en le conduisant dans un faubourg de Paris, au milieu d'une population ouvrière dont il a pu voir de près les souffrances et les misères. « C'est à mes souvenirs de la Villette que j'ai dû souvent mes meilleures inspirations. »

Puis il passe à d'autres sujets. Il m'interroge sur l'état actuel des colonies hollandaises, que je viens de visiter et dont il désire avoir des nouvelles. Nous parlons de la crise des stations de secours, de la nécessité d'une organisation uniforme, de l'intervention de l'Etat et des difficultés qu'elle soulève. Puis ce sont nos œuvres françaises, assistance par le travail, hospitalité de nuit, leurs lacunes et leur manque de cohésion...

Cet homme est au courant de tout. Il a su grouper autour de lui un bataillon de collaborateurs dévoués qu'il a formés et auxquels il donne l'impulsion. Chacun s'applique à sa partie, fait sa note dans le concert dont M. de Bodelschwingh dirige l'exécution. Son langage est cimenté, en quelque sorte, par la lecture quotidienne de la Bible, dont on retrouve les pensées sur ses lèvres, sans même qu'il les souligne par des citations. Il y a chez lui quelque chose de ce mélange de charité et de prudence, d'humilité et de netteté dans la décision, qui prête un charme si pénétrant à la physionomie de saint Vincent de Paul.

Cette grande humilité a été soumise, il y a cinq ans, à une rude épreuve. L'empereur et l'impératrice ont visité les établissements de Bethel, le 18 juin 1897. Pendant que Guillaume II se rendait à Wilhelmsdorf, où il était reçu par M. de Bodelschwingh, l'impéra-

trice parcourait les orphelinats et les hôpitaux. Puis, à onze heures, le couple impérial faisait son apparition sur la tribune disposée près de l'église de Sion, à l'ombre des grands hêtres qui forment le centre de la colonie. 10,000 choristes et 2,000 joueurs de trompette et de cor étaient massés autour du pourtour et entonnèrent un chœur à l'unisson pour saluer les souverains. Il y avait là des sociétés musicales accourues de toute la Westphalie, plusieurs avaient voyagé pendant la nuit entière pour arriver à Bielefeld. Au premier rang des tribunes étaient assises des jeunes filles portant le costume pittoresque du comté de Ravensberg.

Ce sont là des souvenirs qui ne s'oublient pas. On parlera longtemps à Bethel de la matinée du 18 juin. Guillaume II excelle dans ces manifestations un peu théâtrales de sa bienveillance, au cours desquelles il se plaît à distribuer le blâme et l'éloge. Les louanges qu'il a libéralement accordées à l'œuvre poursuivie par l'ancien camarade de son père ont été pour le fondateur des colonies une juste revanche des attaques qui ne lui ont pas manqué. Les agrariens, dans leur égoïsme féroce, ne lui pardonnent pas de placer dans l'industrie une partie des ouvriers dont ils voudraient s'assurer la main-d'œuvre à vil prix; les fonctionnaires lui reprochent souvent d'énerver la répression par des institutions philanthropiques qui diminuent le nombre des détenus; les socialistes enfin, ennemis par principe de tout ce qui empêche le peuple de sentir sa misère, sont pleins d'ironie pour le « système Bodelschwingh », pour ce « charlatanisme bourgeois » qui prétend faire de la philanthropie en faisant travailler des malheureux pour 25 pfennige par jour.

Le pasteur écoute, sourit et continue son œuvre. Souvent, dit-il, une attaque injuste l'a amené à réfléchir et à modifier tel ou tel point de détail. C'est ainsi que ses ennemis mêmes deviennent les collaborateurs de son succès.

*
* *

Wilhelmsdorf est relié à Bielefeld depuis un an par un chemin de fer qui sera ultérieurement prolongé jusqu'à Paderborn, au fond de l'ancienne mer intérieure dont nous avons parlé. La ligne longe le revers occidental du Teutoburger Wald, dont les flancs sont couverts de bois superbes. Vers l'ouest, au contraire, c'est la lande stérile, revêtue de sable jaune sur lequel une herbe rare croît péniblement, avec quelques bouquets de pins rachitiques qui ne peuvent arriver à s'élever et semblent se peletonner sur eux-mêmes.

Tel était l'aspect de tout le pays, il y a vingt ans. Il se modifie

singulièrement, dès qu'on arrive sur les terres dépendant de la colonie. A gauche de la route, au milieu d'un parc ombragé de grands arbres et dont les gazons sont agrémentés de massifs de fleurs, on trouve d'abord les deux hôpitaux de Jéricho et Megido, beaux bâtiments neufs, en briques, réunis par une galerie couverte et destinés à abriter, l'un soixante aliénés, l'autre soixante-dix épileptiques. Plus loin, c'est le clocher de l'église qni émerge au-dessus des arbres, au fond d'une vaste prairie; sur la droite, dans un autre bouquet de chênes, c'est Eichof, un pensionnat spécial pour les anémiés de la volonté qui ne peuvent vivre dans le monde et qu'on occupe à la culture.

Depuis quelques années, le trop-plein de Bethel déborde ainsi sur les terres nouvellement conquises par le travail des colons; des constructions s'élèvent dans ce désert, neuf établissements constituent déjà une agglomération qui a reçu le nom collectif d'Eckhardtsheim, du nom de la donatrice qui a fourni les fonds nécessaires à la construction de l'église.

Nous sommes déjà sur les terres de la colonie depuis plus d'un quart d'heure, quand nous atteignons enfin les bâtiments de Wilhelmsdorf, noyau autour duquel s'est formé successivement cet ensemble. Ils sont moins réguliers, moins monumentaux, pourrait-on dire, que les hôpitaux de construction récente. Le corps de logis élevé en 1882 pour recevoir les premiers colons, a été construit en bois avec remplissage en pierres et terre, économiquement; on le trouve à gauche, en entrant dans la cour. Plus loin, un bâtiment en briques, plus neuf, contient l'administration. Une grange de grand style, disposée pour cinquante têtes de bétail, domine l'ensemble des bâtiments distribués autour d'une vaste cour plantée d'arbres, sans symétrie, comme dans une grande exploitation agricole.

C'est bien là, en effet, ce qu'est devenue la colonie. Les cinq cents journaux de sable qui lui ont été attribués il y a vingt ans, sont aujourd'hui représentés par :

Prairies.	250 journaux
Cultures.	248 »
Jardin.	2,5 »
Pépinières d'arbres fruitiers. . .	0,5 »

Toutes les prairies sont irriguées par le Dalkebach, le petit ruisseau dont le voisinage a décidé le choix de l'emplacement pour les bâtiments; elles portent une belle récolte de foin, que les colons sont occupés à faucher, et qui nourrira cet hiver les quatre-

vingts têtes de gros bétail qui ont remplacé les deux vaches amenées en 1882. Le lait est chaque jour transporté à Bethel pour la nourriture des malades et des enfants. Au loin, s'étendent de belles récoltes d'orge, d'avoine, de pommes de terre, qui réclameront ensuite les bras des ouvriers et leur promettent de longues journées d'occupation, jusqu'au moment où seront achevés les labours d'automne.

Ensuite viendra la saison difficile. Quand arrivent la pluie et la neige, il n'y a plus de travail au dehors; pour occuper les hommes, on leur fait faire dans les salles quelques-uns de ces menus travaux qui ne rapportent presque rien : triage de haricots, de grains de café ou de crins. Or, c'est le moment où l'effectif devient subitement le plus nombreux. Les cigales, qui chantaient l'été et dormaient en plein air, à l'abri d'une haie, cherchent un refuge pour leur hiver; elles accourent en foule vers les colonies. Un bon agriculteur renverrait ces bouches inutiles en leur disant simplement : « Je n'ai pas de travail à vous donner. » Mais nous ne sommes pas ici chez un homme d'affaires, nous sommes dans la maison de la charité, où on a pour principe de ne jamais refuser personne tant qu'il y a de la place... On reçoit donc les bouches inutiles qui absorbent, et au delà, les bénéfices de la culture. Sans cette charge, Wilhelmsdorf couvrirait ses frais et donnerait même du bénéfice. Les conséquences sont supportées par Bethel, qui solde, en dernier ressort, les insuffisances. Elles sont, du reste, atténuées par la subvention accordée par la province de Westphalie, en raison du caractère charitable de l'institution.

Ces explications me sont données par le « père de famille » qui dirige la colonie depuis sa fondation. Son entente de l'agriculture et son intelligence pratique ont grandement contribué au résultat obtenu. Fils d'un propriétaire de la contrée de Bielefeld, M. Meyer fut appelé à faire la campagne de 1870; un jour, il se trouva dans un grand danger et fit le vœu de consacrer une partie de sa vie au service des pauvres s'il en réchappait. A la paix, il se chargea de gérer une propriété, et les années se passaient sans qu'il arrivât à acquitter son engagement. Un jour, il voit dans un journal l'annonce d'une mission que doit prêcher le pasteur de Bodelschwingh. Il connaissait de réputation le fondateur de Bethel et saisit l'occasion de l'entendre. Dans son sermon, le pasteur parla des souffrances des pauvres; il se plaignit du manque de collaborateurs, réclama des ouvriers pour la vigne du Seigneur. A la fin du sermon, Meyer alla trouver M. de Bodelschwingh et lui offrit ses services pour quêter pendant un an, à ses frais, en faveur de ses œuvres. C'était le mode qu'il s'était fixé pour libérer sa conscience. M. de Bodelschwingh s'enquit des causes de cette décision, des anté-

cédents de son interlocuteur; il fut frappé de sa physionomie ouverte, de sa sincérité, et lui dit : « Faites votre année à Nazareth avec nous. Peut-être vous y plairez-vous et pourrons-nous nous entendre. J'ai justement besoin d'un directeur pour la colonie agricole que je veux fonder dans la lande. » Deux ans après, Meyer était marié et dirigeait les premières installations de Wilhelmsdorf. Sa femme et lui ont été, depuis vingt ans, l'âme de la colonie, l'un dirigeant les travaux extérieurs, l'autre se chargeant de la cuisine et de l'entretien de tout ce monde, de manière à assurer à chacun un bien-être relatif sans dépenser plus de 50 à 60 pfennige par jour[1]. C'est un épineux problème dont Mme Meyer a pourtant trouvé la solution. L'ordinaire des colons est de beaucoup supérieur à celui des soldats; les hommes reprennent des forces à la colonie, tandis que leur moral se relève sous l'influence des idées religieuses que réveillent les sentences inscrites sur les murs, les prières quotidiennes, les allocutions du « père de famille ».

Nous avons déjà dit que le principe est d'admettre tout homme de bonne volonté, quel que soit son passé. Quand un postulant se présente, il est conduit au bureau. Là, M. Meyer, ou le comptable en son absence, donne lecture à l'arrivant du règlement de la colonie, puis de l'engagement qu'il devra signer pour être admis. Cette mesure a dû être adoptée pour éviter certaines réclamations ultérieures sur le taux du salaire, qui ne correspond pas aux exigences des unions professionnelles, en raison de l'incompétence et de la qualité inférieure de la plupart des ouvriers. L'intéressé reconnaît donc que « se trouvant sans travail, il s'estime heureux d'être accueilli uniquement par charité, qu'il n'a aucune prétention à faire valoir et accepte de travailler pour son logement et pour sa nourriture; tout ce qui lui sera donné en plus le sera à titre de don gratuit ». Il reconnaît, en outre, que « les vêtements et chaussures qui pourront lui être remis le sont uniquement à titre de prêt et que, s'il venait à les emporter ou à les vendre avant d'en avoir remboursé la valeur, il s'exposerait à être poursuivi et puni pour escroquerie ». Il s'engage à rester dans la colonie un temps donné, habituellement six semaines, et à prévenir trois jours à l'avance de son intention de partir. Il recevra alors une attestation de séjour et de bonne conduite, dans le cas où il aura rempli exactement ses engagements.

L'arrivant est invité ensuite à donner tous les renseignements utiles sur son individualité et son passé. Aucune condamnation n'empêche l'admission; les prisonniers libérés trouvent toujours

[1] Cette somme représente uniquement la nourriture. Le prix de journée est de 1 mark 10 si on compte les vêtements et les frais généraux.

ouverte la porte des colonies. Mais il y a intérêt à connaître les antécédents des gens qu'on a chez soi. Les indications ainsi fournies sont contrôlées par l'envoi de deux feuilles de renseignements à la police et au ministre du culte du domicile indiqué. En raison des dispositions de la loi sur le domicile de secours et des obligations qu'elle entraîne, chaque commune tient constamment registre des allées et venues, des faits ou incidents qui concernent ses ressortissants. Les feuilles annotées reviennent dans un délai de dix à quinze jours et édifient complètement sur la sincérité du déclarant.

Ces formalités accomplies, celui-ci prend un bain, pendant lequel ses vêtements passent à l'étuve à désinfection. Ils sont, en général, dans un état tel qu'on doit lui remettre un costume neuf qu'il remboursera ultérieurement sur les gratifications qui lui seront allouées après l'expiration d'un temps d'épreuve de quinze jours. Le montant en est de 20 pfennige l'hiver et 25 l'été pendant un mois; ensuite on arrive à 40 et 50 pfennige. Ce dernier chiffre n'est jamais dépassé, pour ne pas inciter le colon à prolonger son séjour plus qu'il n'est nécessaire. Il est bon que l'appât d'un salaire supérieur l'excite à aviser aux moyens de se replacer.

Dans tous les cas, le séjour ne pourrait se prolonger plus d'un an et onze mois. Les colonies ont adopté cette limite extrême pour qu'un pensionnaire ne puisse jamais acquérir le domicile qui lui assurerait dans l'avenir les secours obligatoires de la commune. La durée ordinaire du séjour varie de trois à cinq mois.

Cet ouvrier pourra revenir ultérieurement dans la colonie, s'il s'y est bien conduit. Toutefois, pour ne pas l'inciter à user trop facilement de cette faculté, on allonge généralement d'une semaine à chaque admission nouvelle le temps d'épreuve pendant lequel il n'est pas alloué de gratification.

Ces petites sommes ne sont jamais versées en espèces au colon. Chacun d'eux a son compte courant, établi sur les livres de la colonie. Les sommes à son crédit servent d'abord à rembourser les avances pour vêtements ou chaussures. Le surplus est porté sur un livret de la Caisse d'épargne fondée par l'Union des auberges hospitalières, dont le montant peut être touché par le porteur dans n'importe laquelle des 528 auberges adhérentes.

Généralement, l'homme qui a travaillé assez longtemps pour se constituer un livret ne sort qu'assuré d'une place. Le « père de famille » l'aide à la trouver. On sait le développement considérable pris depuis quelques années en Allemagne par les bureaux de placements gratuits, grâce à l'activité du Comité central constitué à Berlin sous la présidence de M. le docteur Freund, en 1898. Un

bureau parfaitement organisé fonctionne à Bielefeld, et la colonie est mise en relations permanentes avec lui par le téléphone; le directeur place un grand nombre d'ouvriers dans l'industrie. Pour les hommes aptes à la culture, on s'adresse aux bureaux spéciaux qui ont été créés sur un grand nombre de points par des chambres d'agriculture ou des associations de propriétaires. Le plus important, celui de Hambourg, a fait l'an dernier plus de 3,000 placements définitifs à la campagne.

Quand un homme part ainsi placé, le « père de famille » lui remet la somme nécessaire à son voyage et adresse son livret par la poste à son nouveau patron ou au « père de famille » de l'auberge hospitalière la plus voisine. Il faut éviter les tentations des premières heures de liberté.

Au début, les résultats du placement furent remarquables à Wilhelmsdorf. Dans les quatorze premiers mois, sur 1,200 individus admis, 42 seulement étaient partis sans motif avant l'expiration du délai convenu; 966 avaient trouvé un placement à leur sortie, dont 830 par les soins de la direction. Mais ce niveau n'a pu se maintenir; à mesure que la colonie a été plus connue, elle a été plus fréquentée par les rouleurs qui sont la plaie de tous les établissements de ce genre. Néanmoins, le nombre des placements se maintient aux environs de 30 pour 100.

Souvent le « père de famille » arrive à caser ses protégés sans avoir besoin de recourir à ces intermédiaires. Les établissements multiples qui ont été créés à Bethel occupent un énorme personnel; quand un homme semble vraiment intéressant, on le signale à l'administration centrale, et souvent celle-ci lui trouve un emploi. Pour occuper les épileptiques convalescents, on a créé de vastes ateliers : menuiserie, serrurerie, ferblanterie, charronnage; dans chacun d'eux, il faut un ou plusieurs contre-maîtres connaissant à fond le métier, il faut aussi des ouvriers robustes pour exécuter certains travaux auxquels les épileptiques sont impropres. Autant de places qui sont fréquemment attribuées aux *Wilhelmsdœrfer*, comme on les nomme là-bas. Parmi eux se trouvent parfois des hommes de bonne famille qui ont reçu de l'éducation, des employés et des teneurs de livres congédiés. Quand l'alcool ne les a pas irrémédiablement perdus, beaucoup d'entre eux trouvent une occupation dans un des nombreux bureaux qu'occupe la direction. Là, on leur donne un emploi, on stimule leur initiative, on tire parti des facultés de chacun. Au bout d'un certain temps, ils pourront s'élever à une situation indépendante, avoir leur logement personnel; certains d'entre eux se sont mariés par la suite et ont maintenant leur intérieur.

On est étonné quand on vous révèle le nombre de surveillants, de comptables, d'employés, qui sont entrés dans cette administration par la porte de Wilhelmsdorf. Mais tous ont justifié cette faveur par une conduite irréprochable durant leur séjour à la colonie.

La vie y est occupée et régulière. Le matin, à cinq heures, la cloche donne le signal du lever. A cinq heures et demie, la toilette terminée et les lits faits, les colons descendent dans la cour et se mettent en rangs. Le « père de famille » désigne à chacun le travail de la journée et les équipes se mettent immédiatement en marche, sous la direction d'un « frère » qui prend part au travail, tout en le dirigeant. On revient à la colonie pour le repas de midi, après lequel est accordé un temps de repos plus ou moins prolongé, suivant la saison. Le soir, la cloche indique également l'heure du coucher. Il doit s'effectuer en silence et un quart d'heure plus tard, toutes les lumières sont éteintes.

Cette discipline presque militaire n'a rien qui surprenne les Prussiens, habitués depuis Frédéric II à être gouvernés par le « despotisme éclairé » des Hohenzollern. Malgré les éléments douteux et même mauvais qui entrent forcément dans la population, jamais une sédition quelconque n'a éclaté à Wilhelmsdorf. Lors de la visite de l'empereur, M. de Bodelschwingh pouvait lui dire que jamais un gendarme n'avait dû franchir le seuil de la colonie pour y rétablir l'ordre.

Les peines prévues par le règlement sont la privation de gratification, l'interdiction de fumer, enfin, l'expulsion. Dans le cas où un pensionnaire s'est rendu coupable d'un manquement grave au règlement, son nom est porté sur la « liste noire », imprimée chaque mois dans *le Voyageur* et communiqué à tous les directeurs. Cette inscription entraîne l'exclusion de toutes les colonies pendant cinq ans, à moins que l'intéressé n'obtienne du directeur qui l'a puni d'être relevé de sa déchéance.

*
* *

Nous n'avons pas à examiner ici tous les établissements qui sont venus s'installer dans la lande, à mesure que les colons leur préparaient le sol. Il en est deux cependant auxquels nous devons une mention en raison de la nature de leur affectation, et aussi à cause du bienfaiteur dont ils ont pris le nom et qui s'est toujours montré le meilleur ami de Wilhelmsdorf. Dès le début, le 15 décembre 1882, le prince impérial avait accepté le protectorat de la colonie à laquelle on avait donné le nom de son auguste père. L'année sui-

vante, il tint à se rendre compte par lui-même du fonctionnement de cette fondation et vint passer à Wilhelmsdorf une journée entière, parcourant tous les chantiers, causant avec les travailleurs, se faisant rendre compte de leur genre de vie et des perspectives d'avenir qui les attendaient. On montre encore, dans la salle à manger des colons, la table historique à laquelle s'est assis le prince Frédéric Guillaume pour prendre un repas rapide; il se fit servir le dîner préparé pour les ouvriers, sans permettre qu'on y fît aucune addition.

Quatorze ans plus tard, son fils, l'empereur actuel, s'est assis sur le même banc, à la même place, au cours de sa visite.

Pendant sa promenade à travers le domaine, on montra au prince impérial une petite maison de paysans, située sur le bord de la route, à laquelle on avait donné son nom. La *Friedrich-Wilhelmshütte* fut d'abord affectée aux colons catholiques admis à Wilhelmsdorf; quand une colonie spéciale eut été créée pour eux à Marie-Veen, on réunit dans cette maison les jeunes gens de moins de dix-huit ans qui se présentaient pour travailler à la colonie, et qu'on jugea bien vite nécessaire de séparer des adultes. Nous verrons par la suite comment cette petite colonie a été le germe d'un établissement bien autrement important, transféré ailleurs. La vieille maison en torchis menace ruine, elle sera prochainement reconstruite pour être ensuite affectée aux déments épileptiques.

Plus au sud, au delà des bâtiments de la colonie et de l'autre côté de la route, une autre construction porte un nom presque semblable, *Friedrichshütte*. Sur les cadeaux qu'il reçut en cette même année 1883, à l'occasion de ses noces d'argent, le prince impérial avait prélevé une somme importante qu'il remit à son ami d'enfance, en le priant de l'affecter à l'extension de ses œuvres charitables. M. de Bodelschwingh saisit cette occasion pour réaliser une fondation dont il sentait depuis longtemps la nécessité, un asile pour alcooliques. Depuis lors, un second bâtiment s'est ajouté au premier, il reçoit des personnes d'une condition sociale supérieure, payant une pension relativement élevée qui leur donne droit à un ordinaire plus soigné et à une chambre particulière; mais tous sont uniformément occupés au travail de la terre, comme les colons de Wilhelmsdorf. La séparation prolongée du monde extérieur, le travail au grand air, la fatigue physique, le réveil du sentiment religieux, tels sont les remèdes qu'on emploie pour guérir cette passion terrible, qui étend ses ravages dans toutes les classes. L'expérience quotidienne enseigne ici quelle proportion énorme de victimes elle fournit aux établissements voisins : les

hôpitaux pour épileptiques et aliénés, la colonie pour ouvriers sans travail.

III. — Colonie auxiliaire de Freistatt.

Le succès même obtenu à Wilhelmsdorf ne tarda pas à devenir une cause de préoccupations pour le fondateur. Comment occuper deux à trois cents travailleurs quand sera terminé ce défrichement du sol qui avance rapidement? Les propriétaires voisins se sont rendu compte des résultats constatés, ils ont compris qu'on pouvait tirer parti de ces sables si longtemps réputés stériles; la valeur vénale de l'hectare s'est élevée en quinze ans, de 200 à 600 et 700 marcs, et on ne trouve plus à acheter dans la contrée. Comment créer pour l'avenir une main-d'œuvre abondante, tout en obtenant un résultat utile?

La solution à la question ainsi posée fut donnée par un ancien fonctionnaire supérieur de l'administration des forêts, M. le conseiller de régence Deckert. Un des grands talents de M. de Bodelschwingh, c'est de savoir s'assurer les concours qui lui sont nécessaires et d'utiliser toutes les bonnes volontés, suivant les facultés de chacun. Quand M. Deckert fut atteint par la retraite, le fondateur de Bethel s'empressa de lui confier la présidence du comité qui administre cet établissement érigé en personne civile par un décret du 8 avril 1895 [1]. Le comité est propriétaire des terrains de la lande et de la colonie de Wilhelmsdorf. Une fois mis au courant des préoccupations causées par l'avenir de la colonie, M. Deckert attira l'attention de M. de Bodelschwingh sur les marais qui couvrent une notable partie du nord de la Westphalie, de l'Oldenbourg et du Hanovre, et s'avancent dans cette dernière province à moins de vingt lieues de Bielefeld [2].

Ces terres se divisent en deux grandes catégories : les « marais bas », inondés une grande partie de l'année, mais dans lesquels il suffit de creuser des canaux de dessèchement convenablement disposés pour les transformer en prairies fertiles; les « marais hauts », recouverts d'une croûte solide formée par des dépôts successifs de tourbe. En enlevant cette couche, qui a souvent plusieurs mètres

[1] Les établissements de Sarepta et de Nazareth forment deux autres personnes civiles distinctes, ayant leur comité directeur, présidé également par M. Deckert.

[2] On évalue la surface des marais à 6,30 pour 100 de la superficie totale du royaume de Prusse. La proportion s'élève à 14,6 pour 100 en Hanovre et à 29 pour 100 en Oldenbourg. Ces chiffres sont empruntés à une statistique publiée en 1899 par l'Administration des forêts.

d'épaisseur, on retrouve l'ancien sol sablonneux, qu'il est possible de féconder en lui mélangeant des engrais appropriés. Ces terrains considérables sont aujourd'hui presque sans valeur, parce qu'ils sont d'un accès difficile et ne produisent guère que des bruyères, que paissent au printemps les petites « brebis des landes ». Mais on peut les améliorer avec beaucoup de travail, et retrouver dans la plus-value des terres plus que la dépense effectuée.

C'était recommencer sur un autre terrain l'opération fructueuse tentée précédemment à Wilhelmsdorf. L'idée plut à M. de Bodelschwingh, qui la fit accepter sans trop de peine à son conseil. M. Deckert fut chargé de négocier l'acquisition.

Son choix se porta sur une portion du marais de Wieting, située dans les cercles de Sulingen et de Diepholz (Hanovre). Il ne fallut pas conclure moins de soixante achats pour constituer une propriété parfaitement autonome, ayant la possibilité d'écouler ses eaux dans la rivière l'Aue, vers Barver. La contenance totale était de 1010 hectares, comprenant 760 hectares de marais à tourbe et, 250 hectares de parcelles calcaires ou sablonneuses émergeant comme des îles au milieu de l'ancienne mer recouverte par la tourbe. Le prix total d'acquisition s'élevait à 159,856 marks, soit 160 marks l'hectare ou 40 marks le journal.

L'autorisation d'acquérir fut accordée par l'Etat en 1897, et les contrats préparés furent immédiatement signés.

Le marais est borné vers son extrémité occidentale par la chaussée qui relie Diepholz à Sulingen. Les côtés en sont plantés en chênes et en sorbiers, qui forment un long cordon vert, coupant la surface dénudée du marais. Cette chaussée est un souvenir de la domination française; elle constitue une fraction de la grande route que Napoléon fit établir pour relier Cassel, capitale du royaume de Westphalie, à Hambourg, métropole commerciale du Nord. C'est sur un îlot sablonneux, au bord de la route, que fut construite la barraque en bois, terre et pierre qui reçut les cinquante premiers colons, envoyés de Wilhelmsdorf sous la conduite d'un diacre de Nazareth, M. Korte. La colonie naissante reçut le nom de Freistatt. Bientôt s'éleva à côté une jolie maison en briques, destinée au logement du directeur et de sa famille, et qui contient aussi la cuisine pour les colons, dont Mme Korte a la direction. Puis la crise industrielle s'aggravant, on sentit le besoin d'augmenter le nombre des colons pour loger tous ceux qui étaient dirigés de Wilhelmsdorf sur le marais. Un second bâtiment fut construit, suivant la mode locale, en tourbe maintenue entre deux planches. Ces murs ont l'avantage de ne pas laisser passer la chaleur, les appartements qu'ils renferment sont frais en été et chauds

en hiver. Cette construction renferme deux dortoirs avec deux cents lits, quelques chambres pour les pensionnaires, une salle de réunion, une petite infirmerie. Le premier bâtiment, voisin de la cuisine, a été transformé en une vaste salle à manger. Depuis lors les constructions continuent d'année en année; successivement ont été édifiées les écuries, les étables, les poulaillers, les divers ateliers : menuiserie, serrurerie, charpente, charronnage. Cet été, on bâtit une seconde étable pour huit vaches, car le bétail se constitue à mesure qu'on recueille plus de fourrage pour le nourrir. Un superbe potager fournit les légumes nécessaires à l'ordinaire et un parterre fleuri égaie les alentours de la maison. Enfin on a inauguré ce printemps une petite église dont le clocher couvert en zinc scintille sous les rayons du soleil. C'est la première sans doute qui ait été construite en tourbe. Tout auprès une maison toute neuve attend le pasteur qui viendra prochainement l'occuper.

Tous ces travaux sont accomplis par la main-d'œuvre des colons, sous la direction de M. Korte, qui semble avoir une vocation marquée pour l'architecture. Mais le plus grand nombre des travailleurs est employé à la mise en valeur du marais, résolument attaqué dès la première année. L'hiver, la neige et la pluie n'ont pas arrêté le travail, et l'on voit déjà des récoltes et du foin de bel aspect sur des terrains qui étaient recouverts, il y a trois ans, d'un manteau de tourbe de quatre mètres d'épaisseur.

Cette masse se divise en deux fractions bien distinctes. La couche supérieure, la moins compacte, sert à faire de la litière pour le bétail, tandis que la couche inférieure, qui a pris avec le temps une grande cohésion et une teinte plus foncée, est débitée en briquettes et vendue pour le chauffage [1]. La tourbe destinée à la litière est enlevée à la pelle, en petits cubes réguliers, et séchée au soleil. On la charge ensuite sur les wagonnets d'un chemin de fer Decauville, qui transporte les mottes séchées à une usine voisine des bâtiments de la colonie, sur le bord de la route. Là, le contenu des wagonnets est versé dans un récipient où la tourbe est broyée par un concasseur. Des godets attachés à une chaîne sans fin montent ensuite cette terre noirâtre sur un plan incliné, puis la versent sur un tamis. La poussière fine est mise à part et vendue pour certains usages industriels. Le reste est arrosé, pressé, moulé en blocs d'un demi-mètre cube, maintenus par des planchettes en

[1] Autrefois, spécialement dans la Frise et l'Oldenbourg, on se débarrassait de la couche de tourbe en brûlant les marais qui répandaient dans l'air, pendant plusieurs semaines, une épaisse fumée et une odeur désagréable. Les procédés nouveaux ont appris à tirer parti de la tourbe et ont amené l'abandon général de ce mode primitif de culture.

pin sur les angles. Ces blocs sont ensuite camionnés jusqu'à la gare de Varrel, qui dessert la colonie à huit kilomètres. L'usage de cette litière économique se répand de plus en plus en Allemagne, l'armée l'a adoptée, et les prix de vente obtenus (16 marks par 1,000 kilos rendus en gare) sont jugés suffisamment rémunérateurs pour rembourser la majeure partie de la main-d'œuvre.

La seconde couche, destinée au chauffage, est également débitée à la pelle dans les petites exploitations. Un chantier de ce genre est confié aux *pensionnaires* de la colonie. On désigne sous ce nom des ouvriers particulièrement laborieux qui demandent à travailler aux pièces et paient un prix de pension pour leur nourriture et leur logement. Ils jouissent d'une indépendance plus grande et arrivent généralement à gagner davantage que les colons ordinaires, pour lesquels leur exemple est un stimulant. Ces pensionnaires s'associent par deux pour l'extraction de la tourbe à brûler, l'un fendant la terre avec la pelle, pendant que l'autre enlève et range les briquettes.

Quand il s'agit d'un grand travail, on procède autrement. Justement un groupe de trente colons procède au creusement d'un canal, et on entend de loin les mugissements de la machine automobile qui accélère leur travail. La couche supérieure une fois enlevée à la pelle, comme précédemment, la machine est installée sur le terrain. Les ouvriers creusent le sol et jettent les mottes dans un récipient où des godets prennent la terre pour la monter dans un appareil supérieur. La tourbe y est pulvérisée, délayée dans l'eau et pressée de manière à s'écouler en un long ruban brunâtre sur des planchettes, d'une longueur uniforme de 1 mètre. Un ouvrier, muni d'une batte en bois, coupe chaque section en trois morceaux; la planchette est ensuite enlevée par un camarade et disposée pour sécher au soleil. Les briquettes ainsi obtenues sont plus régulières; elles ont aussi l'avantage d'être débarrassées des pierres et racines. Mais la machine et la chaudière représentent une dépense élevée que seules peuvent supporter les grandes exploitations.

Quand on se rend compte de la main-d'œuvre exigée par de pareils travaux, et qu'on voit à perte de vue l'immense manteau brun qui recouvre la terre sur une longueur de plusieurs lieues, on comprend l'affirmation de M. Deckert, qu'il y aura là du travail pour tous les chômeurs de bonne volonté pendant plusieurs dizaines d'années. Déjà, on a dû agrandir les chantiers à mesure que la crise industrielle amenait un nombre croissant de travailleurs; de cinquante au début, le nombre des lits disponibles a été porté à deux cents. L'effectif sera augmenté encore si besoin est :

la colonie auxiliaire veut être en mesure de faire face à tous les besoins.

L'enlèvement de la tourbe ne constitue qu'une partie du travail nécessaire à la mise en valeur du marais. Il faut ensuite labourer profondément le terrain sablonneux mis à nu, y disposer des rigoles distantes de 10 à 15 mètres pour assurer l'écoulement des eaux, fournir enfin au sol, par des engrais appropriés, les éléments qui lui manquent.

Pour entreprendre cet amendement sans crainte d'erreur, la direction de Bethel a recouru aux conseils d'une administration d'un caractère spécial qu'il est intéressant de signaler ici. Le gouvernement prussien a compris l'intérêt national que présente la mise en valeur de ces terrains improductifs; il a vu là un moyen de fixer au sol de la mère-patrie des milliers d'Allemands qui émigrent actuellement en Amérique. Pour aider les propriétaires dans leurs tentatives, le ministère des travaux publics a ouvert, en 1877, à Brême, une « station d'essai des marais », placée sous la direction de M. le professeur docteur Stacke, qui a sous ses ordres onze auxiliaires, chimistes, botanistes, micrographes, pour la plupart docteurs ès sciences. La station fait environ mille essais de terrain chaque année. Des échantillons sont prélevés sur place, puis analysés au laboratoire au point de vue de leur contenance en eau, chaux, cendres, phosphates, azote. Les résultats sont contrôlés par une culture comparée de plantes dans la terre amendée, poursuivie dans un jardin d'essai. Chaque propriétaire reçoit ensuite une consultation écrite lui indiquant la proportion exacte par hectare des divers engrais qu'il devra introduire dans son terrain pour lui fournir les éléments qui lui manquent et le rendre productifs.

Freistatt a ainsi reçu sa formule, où sont habilement équilibrés la chaux, le laitier de Thomas, la Raïnite. C'est grâce à son application qu'on a pu obtenir ces premières récoltes de céréales qui commencent à jaunir et qui s'étendront à mesure que disparaîtront les bruyères.

Mais les fondateurs de Freistatt ne sont pas égoïstes; ils ne cherchent pas à se constituer des revenus productifs sur la terre amendée. Leur rêve serait, au contraire, de la morceler dans l'avenir, en petites tenures cédées à autant de familles agricoles, avec le concours des banques hypothécaires créées depuis quinze ans sur divers points de l'Allemagne. Dans ce foyer reconstitué, le naufragé recueilli dans la colonie ouvrière reprendrait espérance et courage, ferait souche de cultivateurs et accroîtrait la fortune publique par son travail.

Nous reviendrons sur cette combinaison en décrivant plus loin

les colonies familiales qui l'ont déjà réalisée dans une certaine mesure. Pour le moment, contentons-nous de constater que Freistatt est en mesure d'offrir asile à tous les sans-travail de la province; en Westphalie, aucun vagabond ne peut désormais répondre à la police : « Tout le monde me repousse; il n'y a même plus de place pour moi dans les colonies. »

*
* *

Les ouvriers sans travail ne sont pas les seuls travailleurs employés au dessèchement du marais. Sur le bord de la route, à 50 mètres environ de la colonie, s'élèvent encore deux bâtiments voisins, de belle apparence, qu'il nous reste à visiter. C'est là que nous retrouvons nos jeunes émigrés de Friedrich-Wilhelmshütte, dont le nombre a été singulièrement accru par l'application d'une loi récente sur l'éducation de l'enfance abandonnée ou coupable.

Nous avons rappelé plus haut la fondation de Mettray, qui a amené un peu plus tard le vote de la loi du 5 août 1850 sur l'éducation correctionnelle. La France a eu ainsi l'honneur de poser la première le principe fécond que, pour l'enfant coupable, il faut une école et non une prison. Mais tandis qu'elle s'endormait sur ce succès sans chercher à améliorer l'institution créée, les autres nations ont adopté et perfectionné de plus en plus nos principes.

Depuis l'*act* de 1854 qui a ouvert les premières écoles de réforme, le Parlement anglais a successivement voté cinq lois relatives à l'éducation correctionnelle. Je ne saurais énumérer ici les dispositions adoptées par les vingt-cinq législations cantonales de la Suisse pour réglementer cette question capitale. En 1891, la Belgique a remplacé ses établissements répressifs par des écoles de bienfaisance. Les Pays-Bas ont également modifié, en 1901, leur législation spéciale à l'enfance. Par la loi du 2 juillet 1900, la Prusse a substitué, à son tour, le principe de la préservation à celui de la correction pour l'éducation des mineurs. Que l'enfant ait commis une faute sans avoir le discernement suffisant pour en comprendre la gravité, ou qu'il soit victime de la négligence, de la brutalité ou de la mauvaise conduite de ses parents ou tuteurs, le juge du bailliage, siégeant comme tribunal de tutelle, peut le retirer à ses parents pour le confier à l'autorité communale. Celle-ci aura à assurer le placement soit dans des familles choisies avec soin, soit dans des établissements créés aux frais de la province ou subventionnés et surveillés par elle.

La province de Westphalie avait eu trop à se louer du concours de M. de Boldeschwingh pour l'assistance des épileptiques pour ne

pas songer à lui quand il s'agit d'organiser l'éducation préservatrice. L'orphelinat de Bethel était déjà disposé pour recevoir les enfants au-dessous de quatorze ans; deux nouvelles maisons furent construites pour les plus grands dans le voisinage de la nouvelle colonie de Freistatt. L'un, Moorhort, reçoit les enfants âgés de quatorze à seize ans, au nombre de quarante. Le second, Moorstatt, peut offrir trente places à ceux de seize à vingt et un ans.

La disposition des bâtiments est la même des deux côtés. Sur un perron élevé de quelques marches s'ouvre un vestibule donnant accès, d'une part, au réfectoire et à la cuisine, de l'autre à l'appartement du « père de famille », un diacre de Nazareth, marié, qu'assistent trois autres diacres célibataires, chargés de l'enseignement et de la surveillance. Au premier étage, se trouvent les classes et le dortoir, près duquel couche un des diacres. Un second étage est composé des greniers, réserves, bassin à eau. Les jeunes gens de Freistatt ont chaque jour quatre heures de classe, ceux de Moorstatt deux heures seulement. Tous sont occupés à la culture et au défrichement en dehors des classes.

La nourriture est abondante, cinq repas, et de la viande chaque jour au dîner de midi. Un jardin entoure chacune des maisons, les arbres commencent à donner un peu d'ombrage. Un bassin de natation, disposé entre les deux écoles, assure les soins de propreté et un sport fort apprécié.

Ces enfants grandiront au grand air, fortifiés par les effluves marines qui circulent largement dans ces plaines sans fin; ils s'habitueront au travail des champs, loin des mauvais exemples et des entraînements des villes, soumis à l'influence d'une éducation chrétienne. Le plus grand nombre se sauvera, l'armée de la paresse et du vice sera tarie dans son recrutement. Plus les maisons d'éducation pour l'enfance se multiplieront, moins on aura besoin de créer des places dans la colonie voisine [1].

« Ceci tuera cela. »

Louis Rivière.

[1] Les placements d'enfants sont effectués par les soins du *Londeshauptmann*, employé supérieur de l'administration provinciale élu pour deux ans par la diète (*Landtag*) et rétribué. La province paie pour chaque enfant un prix de journée de 1 mark 30 pf., l'assistance communale verse une somme de 50 marks pour le trousseau et acquitte les frais de voyage de son pupille.

TALLEYRAND ÉVÊQUE D'AUTUN[1]

V

L'ÉVÊQUE D'AUTUN A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1790)

Après sa motion sur les biens d'Eglise, Talleyrand, comme s'il eût voulu laisser l'opinion reposer, et se reposer lui-même de tant de clameurs, se cantonna dans sa spécialité financière; il n'abordait plus, même les affaires religieuses, que par ce côté. Lorsque le député Treilhard viendra, dans la séance du 11 février, demander la suppression des ordres monastiques, on ne le verra pas intervenir dans le débat. En revanche, c'est l'époque où il traite du crédit, des banques publiques, de la création d'une caisse d'amortissement, dans un merveilleux discours si élégant et si clair que les gens du monde eux-mêmes se crurent tenus de le lire et de se passionner pour cette matière aride[2]. C'est l'époque où il soumet à l'Assemblée son projet très remarquable sur l'unité des poids et mesures; où il est élu membre du comité des impositions; où ses collègues, frappés autant par la lucidité de son esprit que par son talent d'exposition, lui confient des rapports, tantôt sur un règlement provisoire de police pour la ville de Paris, tantôt sur une adresse des Juifs portugais de Bordeaux qui réclamaient, en vertu d'ordonnances royales, le libre exercice de leurs droits de citoyens.

Son importance grandissante le fit choisir par les députés, au mois de février, pour composer une adresse à la nation; il s'agissait « de faire connaître au peuple l'esprit des décrets de la Constituante, de le prémunir contre les libelles dont les provinces étaient inondées, et de l'engager au calme et à la confiance.[3] » Ecrite avec une simplicité habile, cette adresse produisit au sein de l'Assemblée une extraordinaire impression. Le jour où il en

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet et 10 août 1902.
[2] Cf. Bulwer, *Essai sur Talleyrand*, p. 65.
[3] *Moniteur universel*, t. III, p. 340.

donna lecture, le moins sentimental des hommes eut un succès presque égal à celui du baiser Lamourette : les députés pleuraient, applaudissaient, se livraient à des transports d'attendrissement et de joie, et le rédacteur du *Moniteur*, pour s'excuser de n'en point parler tout de suite, insérait la note suivante : « Cette adresse a tellement ému tous les auditeurs qu'on serait coupable d'avoir conservé l'attention calme, nécessaire pour faire une analyse exacte. » L'adresse fut adoptée à la presque unanimité, et il fut décidé que, dans chaque paroisse, les curés la liraient au prône. Six jours après, le 16 février, l'enthousiasme était encore si grand que les constituants préférèrent Talleyrand à Sieyès pour la présidence de l'Assemblée : ils lui accordèrent, par 373 suffrages, cet honneur envié que Mirabeau jusque-là n'avait point obtenu.

Si, dans Talleyrand député, l'évêque avait une éclipse, il l'avait plus encore dans Talleyrand homme du monde. Quoiqu'il ne se classât dans aucun parti, il était un habitué des fêtes du duc d'Orléans, — l'un des personnages les plus dissolus, les plus tarés de son temps, dont il dira lui-même : « Le duc d'Orléans a été le vase dans lequel on a jeté toutes les ordures de la Révolution. » Le chapitre de ses relations féminines s'allongeait : un nom, déjà mêlé à des aventures, et que les lettres allaient bientôt rendre célèbre, y prenait place; et les jalousies de Mme de Flahaut égayaient ce Paris où s'amoncelaient tant de sujets de deuil et d'effroi. Talleyrand, qui passait pour volage, faisait cependant effort pour paraître fidèle. Gouverneur-Morris raconte que, le 1er janvier 1790, étant allé au Louvre souhaiter la bonne année à Mme de Flahaut, il la trouva dans sa chambre avec la migraine; elle prenait un bain de pieds chaud, une bonne tenait la serviette, tandis que Talleyrand bassinait le lit. « Moi, ajoute l'Américain narquois, je regarde, car c'est assez curieux de voir un révérend père de l'Eglise engagé dans cette pieuse opération [1]. »

Pendant ce temps-là, on comprend que le diocèse d'Autun fût en souffrance. Dès qu'on lui parlait questions administratives, Talleyrand, comme nous l'avons dit, faisait le mort. Il ne se retrouvait aimable et empressé qu'avec les personnes. Il saisit la première occasion pour dissiper le gros nuage qui, depuis sa motion du mois d'octobre, s'était élevé entre son chapitre et lui; au Jour de l'An, les chanoines de la cathédrale reçurent ce billet où l'évêque leur refaisait des grâces :

Les marques de votre bienveillance, Messieurs, et tous les témoignages d'amitié dont vous m'avez comblé pendant mon séjour à Autun,

[1] *Journal de Gouverneur-Morris,* p. 164.

m'ont trop touché pour que je les oublie jamais. L'époque du commencement de l'année me les rappelle encore avec une nouvelle sensibilité; et je me reprocherais de laisser échapper cette occasion de vous répéter les assurances de ma sincère et vive reconnaissance dans un moment où, comptable à la nation de mes sentiments, la confiance dont j'ai été honoré m'oblige d'avoir et de prononcer mon avis sur les plus grands intérêts et sur des questions également importantes et difficiles. Il arrivera plus d'une fois peut-être que mon jugement ne s'accordera pas entièrement avec le vôtre; mais je suis sûr que la diversité d'opinions, si naturelle parmi la diversité des esprits, n'altérera pas chez moi l'amour de la paix, de la concorde et de la fraternité. Quelle que puisse être ma manière de voir dans des affaires qui sont si épineuses et qui ont des rapports si nombreux et si étendus, les mouvements de mon cœur me porteront toujours à vous prévenir toutes les fois que les circonstances me feront espérer de vous être utile, et qu'il s'agira de vous convaincre du véritable et respectueux attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre — Ch.-Maur. év. d'Autun [1].

La réponse du chapitre fut aigre-douce sous les formes cérémonieuses de politesse et de respect :

Monseigneur, écrivirent les chanoines, nous sommes infiniment touchés des témoignages d'attachement et de reconnaissance que vous avez la bonté de nous donner. A peine avez-vous paru dans votre diocèse que vous avez désiré avec passion voir resserrés, par une bienveillance mutuelle, les liens qui doivent unir intimement un chapitre avec son évêque, et nous n'aurons jamais à nous reprocher d'avoir altéré une harmonie si précieuse. Notre confiance vous a rendu dépositaire des intérêts de la religion et de ses ministres : ils sont invariables, comme les principes sacrés sur lesquels ils reposent, et, quelques mobilités, quelques fluctuations que puissent éprouver la politique et l'administration, ils n'en doivent connaître aucune. Aussi, loin de nous la funeste prévoyance qu'il puisse, à l'avenir, s'élever aucune mésintelligence entre les commettants et leur député! Ce qui nous rassure pleinement, Monseigneur, c'est le zèle dont vous daignez nous assurer pour les intérêts de votre Eglise, c'est l'engagement que vous prenez de nous prévenir sur tout ce qui pourrait les compromettre, c'est enfin le vif désir que nous avons de pouvoir toujours confondre l'estime et l'attachement pour votre personne avec le respect inviolable dû à votre dignité [2].....

[1] Paris, 10 janvier 1790.
[2] Sans date.

Par intérêt comme par humeur, Talleyrand ne cherchait d'ailleurs qu'à être agréable aux gens d'Autun. Il était aux petits soins pour leur plaire. En février, il apprend qu'un notable de la ville, M. de Fontenay de Sommant, vient d'être choisi comme maire : vite, il lui adresse quelques lignes charmantes[1]. Il est sans cesse en coquetterie avec la municipalité. Un jour, elle lui demande sans façon de recevoir, dans « les appartements du bas de l'évêché, » cent soixante-quinze chasseurs à cheval du régiment de Bretagne, qui, arrivés à Autun depuis six mois pour y maintenir l'ordre, logent chez l'habitant et provoquent des plaintes. La chose est insolite. Qu'importe! Il accorde, et les cent soixante-quinze chasseurs à cheval du régiment de Bretagne sont, par son ordre, installés dans le somptueux rez-de-chaussée du palais épiscopal[2].

Dans une autre circonstance plus délicate, l'évêque-député rendit aux magistrats municipaux un service de prix. Autun était une ville très paisible; les amis de l'ordre y dominaient, la loi était obéie, le calme absolu, et la sécurité si complète que beaucoup de riches étrangers, chassés de chez eux par la crainte et la violence, venaient y chercher un refuge. Les habitants y gagnaient : jamais le commerce n'avait été plus prospère, ni l'argent plus abondant. Mais cela n'était pas du goût de quelques douzaines de révolutionnaires, — de patriotes, comme on disait alors, — qui avaient le verbe haut et prétendaient faire les maîtres; ils profitèrent de l'élection de deux anciens officiers, chevaliers de Saint-Louis, au grade de colonel et de lieutenant-colonel de la garde nationale, pour envoyer à l'Assemblée une virulente dénonciation. « Le nombre des ennemis de la Constitution, y disaient-ils, est si grand en cette ville qu'il y a du danger à se montrer en sa faveur, et si, Messeigneurs, vous n'annulez pas l'assemblée du 31 mai (où un honorable avocat, M. Changarnier, avait été nommé procureur de la Commune), le danger sera bien plus considérable aujourd'hui, à raison de la formation... de l'état-major de la troupe nationale, et le patriotisme sera tout à fait étouffé par l'aristocratie et le despotisme. » Rien n'était pire qu'un renom d'aristocratie : il n'en fallait pas davantage pour devenir suspect. La municipalité eut peur; elle fit en toute hâte parvenir à l'Assemblée un mémoire justificatif; en même temps, elle implora l'appui de Talleyrand et d'un autre député de la majorité, Michel Le Peletier de Saint-Fargeau, qui représentait un bailliage voisin. Talleyrand et son

[1] Voy. A. de Charmasse, *Jean-Louis Gouttes, évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire, et le culte catholique à Autun pendant la Révolution*, p. 25.

[2] *Ibid.*, p. 39.

collègue étaient influents; ils se portèrent garants du patriotisme des officiers municipaux d'Autun, et, sans grande peine, gagnèrent leur cause. Après quoi, ils eurent bien soin de les aviser eux-mêmes, — chacun par une lettre spéciale, — du succès de leurs démarches [1].

Ce zèle, que déployait Talleyrand pour défendre les intérêts des habitants d'Autun, faisait ressortir mieux encore sa nonchalance, ou son indifférence, chaque fois qu'il s'agissait de questions ecclésiastiques. Il affectait un détachement complet des fonctions épiscopales; il faisait le désespoir de son malheureux conseil qui, sans cesse, avait respectueusement recours à ses lumières. En mars, par exemple, les vicaires généraux lui demandent où l'on pourrait bien prendre les saintes huiles nécessaires aux baptêmes des nouveau-nés et aux extrêmes-onctions; l'affaire est urgente, les huiles doivent être distribuées à Pâques dans les paroisses. Monseigneur ne se presse pas de répondre; il attend, il remet de jour en jour; enfin, quand il se décide : « Il faut, écrit-il tranquillement, s'adresser à celui auprès de qui il serait plus facile de s'en procurer. » Les vicaires généraux durent, pour en quérir, aller jusqu'à Mâcon!

Vers la même époque, le conseil épiscopal sollicite des instructions à deux reprises, afin de « faire le rappel des ordinands, dont l'époque est nécessairement à Pâques pour l'ordination de la Trinité. » Si cette ordination « n'avait pas lieu pour le diocèse, ajoute la requête, le gouvernement en serait comme impossible, à raison de la vacance de plusieurs places qu'on ne peut différer de remplir, et des réclamations qui seraient faites chaque jour de la part des curés et des paroisses. Monseigneur est instamment prié de prendre cet objet en grande considération et de faire à son conseil la plus prompte réponse. » Talleyrand reste muet; on le relance : peine inutile. Il n'écrira qu'à son heure; mais il est juste de remarquer combien ses tardives instructions furent prudentes : « Je consens, y disait-il, que le rappel ait lieu, mais je prie le conseil d'observer que, dans l'état où en sont les affaires ecclésiastiques, il ne faut engager que des sujets d'une vocation éprouvée, et n'admettre que le nombre qu'on prévoit être nécessaire pour remplir les places du saint ministère [2]. » Quant à faire lui-même cette ordination, il en repoussa l'idée : trop de graves soucis, assurait-il, le retenaient à Paris. Le conseil épiscopal fut donc obligé de se mettre en quête d'un prélat de bonne volonté. Il y avait heureusement dans la ville un vieil évêque, M. de Clugny, titulaire du

[1] A. de Charmasse, *ibid.*, p. 36-38.
[2] Registres du conseil épiscopal.

siège de Riez, qui, originaire d'Autun, s'y était retiré dans sa famille. Il se déroba tout d'abord à l'honneur, doublé de fatigue, qu'on prétendait lui imposer; mais, après des pourparlers, lorsque MM. les grands vicaires furent venus en corps le supplier « au nom de l'Eglise et des bons citoyens d'Autun, » il se laissa toucher, et consentit à suppléer Talleyrand. Le 29 mai, il ordonna dix-neuf tonsurés, vingt-quatre minorés, six sous-diacres, douze diacres et douze prêtres, dans la chapelle du grand séminaire[1].

*
* *

Ce qui fortifiait Talleyrand dans sa résolution de ne point paraître à Autun, c'est que, entre ses prêtres et lui, un malentendu nouveau avait surgi. Une partie de son clergé l'accusait de défaillance, sinon de trahison, vis-à-vis de l'Eglise.

Le 12 avril précédent, l'Assemblée discutait l'emploi des biens ecclésiastiques. Comme il arrivait chaque fois qu'était reprise cette malheureuse question, — source de tant de colères, de convoitises et de rancunes, — les passions, de part et d'autre, s'étaient échauffées. Soudain, il se fait un silence, et le chartreux dom Gerle, — un naïf, révolutionnaire aussi ardent que ferme croyant, — monte à la tribune; il propose d'interrompre un instant le débat, pour « décréter que la religion catholique, apostolique et romaine, est et demeurera pour toujours la religion de la nation, et que son culte sera le seul autorisé. » Votez cette motion, dit-il à la majorité : vous rassurerez ainsi les consciences inquiètes; vous fermerez la bouche à tous ceux qui, par haine de votre œuvre, présentent vos actes comme des attentats contre l'Eglise. — Aussitôt, l'agitation est à son comble. La gauche hésite, décontenancée par ce vœu d'un des siens qu'elle ne prévoyait pas; la droite applaudit. Charles de Lameth se lève, et, hypocritement, il déclare qu'un semblable vote serait hors de propos : l'Assemblée n'a-t-elle pas toujours suivi les leçons de l'Evangile? Qu'a-t-elle besoin de se justifier? La droite, à ces mots, tout entière debout, proteste avec véhémence. L'évêque de Clermont s'étonne et gémit. Les invectives jaillissent... Mais l'heure était avancée : le président jugea plus sage de renvoyer au lendemain la suite de la discussion.

Le 13 avril, à la séance du matin, les partis, qui avaient eu le temps pendant la nuit de se concerter, étaient prêts pour la bataille : elle fut acharnée. Tout de suite, il apparut clairement que les révolutionnaires rejetaient la profession de foi de dom Gerle. Un

[1] Cf. A. de Charmasse, *Jean-Louis Gouttes*, etc., p. 41.

député tourangeau, le baron de Menou, dans un but de conciliation, offrit bien de substituer au texte du chartreux un texte plus vague, où il était dit que, « l'attachement de l'Assemblée pour la religion ne pouvant être mis en doute, » il n'y avait pas lieu à délibérer. Mais, pas plus la gauche que la droite ne voulaient, à cette heure, de formule ambiguë. On passa outre.

Le duc de La Rochefoucauld avait apporté une autre rédaction : « L'Assemblée nationale, considérant qu'elle n'a, ni ne peut avoir aucun pouvoir à exercer sur les consciences et sur les opinions religieuses; que la majesté de la religion et le respect profond qui lui est dû ne permettent pas qu'elle devienne l'objet d'une délibération; considérant que l'attachement de l'Assemblée nationale au culte catholique, apostolique et romain, ne saurait être mis en doute dans le moment où ce culte seul va être mis par elle à la première classe des dépenses publiques..., a décrété et décrète qu'elle ne peut ni ne doit délibérer sur la motion proposée. » Ce fut sur cette formule qu'au milieu d'un tumulte indescriptible, la lutte s'engagea. Les orateurs de droite, Cazalès, Maury, ne peuvent se faire écouter. D'Espréménil, plus heureux, jette à la majorité, qui proteste toujours de son respect pour la religion, cette apostrophe sanglante : « Oui! quand les Juifs crucifièrent Jésus-Christ, ils disaient : Salut, roi des Juifs! » Et le vicomte de Mirabeau, — Mirabeau-Tonneau, — droit sur son siège, rouge et hors de lui, parodie le mot célèbre de son frère dans la salle du Jeu de Paume : « Nous ne sortirons pas d'ici qu'on ne nous en arrache, à moins qu'on n'ait déclaré que la religion catholique est la seule religion nationale. Sans cela, nous mourrons plutôt sur les bancs! » Le public des tribunes manifeste bruyamment : il siffle, trépigne, hurle... Mais Mirabeau, — l'autre, le grand, — prend la parole; il sait la puissance des mots sur les foules vibrantes, et qu'à certaines minutes, une image suffit pour griser les plus calmes : il rappelle aux révolutionnaires, avec un accent emporté et tragique, la révocation de l'édit de Nantes, puis, le bras tendu vers le Louvre, dans une sorte de vision d'horreur, il leur crie : « N'oubliez pas que d'ici, de cette tribune où je vous parle, on aperçoit la fenêtre d'où la main d'un monarque français, armé contre ses sujets par d'exécrables factieux qui mêlaient des intérêts temporels aux intérêts sacrés de la religion, tira l'arquebuse qui fut le signal de la Saint-Barthélemy! » C'est fini; la cause est entendue. Malgré quelques efforts suprêmes de Maury, qui sont étouffés dans le vacarme, la motion du duc de La Rochefoucauld est adoptée. Alors, entouré de ses collègues de la minorité, l'évêque d'Uzès, debout, prononce gravement ces mots : « Je proteste au nom

de la religion, au nom de mes commettants, de mon diocèse, de l'Eglise de France, contre le décret qui vient d'être rendu; » et, sous les huées, les députés de la droite sortent de la salle.

Les vaincus du 13 avril ne se résignèrent pas à leur défaite. A quelques jours de là, réunis dans l'église des Capucins, ils arrêtèrent les termes d'une Déclaration [1], pour flétrir le vote de l'Assemblée. Deux cent quatre vingt-dix-sept députés des trois ordres apposèrent leur signature au bas de cette pièce. Ensuite, on l'imprima rapidement, et d'innombrables exemplaires furent répandus dans les provinces. Cette fois encore le clergé s'était divisé. Tandis que cent quarante-quatre ecclésiastiques adhéraient à la Déclaration, il y en avait d'autres, et parmi eux Talleyrand, qui s'abstenaient.

Lorsque, aujourd'hui, — après cent ans de révolutions, de constitutions et de chartes, où ces questions, alors neuves, ont été comme vidées et épuisées, — on relit la motion du duc de La Rochefoucauld qui associait à la liberté de conscience la prééminence de l'Eglise catholique, on peut être surpris de la réprobation indignée qu'elle souleva chez certains membres de l'Assemblée et dans les milieux les plus respectables du pays tout entier. Il faut se dire qu'en 1790, c'était l'inconnu qui s'ouvrait! Beaucoup des meilleurs esprits, des âmes les plus droites, sentaient confusément se rompre la séculaire alliance de l'Eglise et de l'Etat; leur patriotisme comme leur foi s'en alarmaient. Ces dispositions furent, en général, celles des prêtres d'Autun [2]. Déjà inquiets, ils furent remplis d'angoisse et de colère quand ils virent, au milieu de ses collègues de l'épiscopat, leur évêque se taire avant le vote, et après, ne pas protester. Leur trouble fut d'autant plus profond que leur défiance était ancienne; Talleyrand ne leur donnait pas, dans la pureté de sa vie, une garantie de la pureté de ses doctrines ou même de ses intentions : plus de vertu aurait apporté plus d'autorité aux vues fortes de son esprit.

Le 10 mai, dès que la Déclaration des protestataires fut parvenue à Autun, le chapitre de la cathédrale s'assembla : il était toujours à l'avant-garde pour l'honneur de son Eglise.

S'appuyant sur un vœu du clergé de l'Autunois, consigné dans le cahier des états généraux, les chanoines développèrent cette idée : « Sans prétendre exercer aucun pouvoir sur les consciences et les opinions religieuses, il est digne de la majesté de la religion et

[1] *Déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale sur le décret rendu le 13 avril* 1790 *concernant la religion.* (Paris, Gattey, in-8 de 40 p.)

[2] Sur les démêlés de Talleyrand et du clergé d'Autun, à cette date, voy. Anatole de Charmasse, *op. cit.*, p. 25-35, et Paul Montarlot, *l'Episcopat de Talleyrand,* dans les *Mémoires de la Société éduenne*, t. XXII, p. 112-129.

du profond respect qui lui est dû, de lui attirer l'hommage des peuples en la déclarant la religion de l'Etat, et en décernant à elle seule les honneurs du culte public, comme à la seule vraie, la seule agréable à son auteur. » Puis ils décidèrent d'adresser à l'évêque une copie de leur délibération, et de l'inviter par une lettre à transmettre « le vœu de ses commettants » à l'Assemblée nationale.

La lettre des chanoines a un ton de guerre. Quoiqu'on puisse penser de leurs idées, il y avait dans ces âmes ferventes une beauté morale d'un ordre supérieur; et elle respire dans la leçon hardie, presque narquoise, qu'ils adressent à leur jeune pasteur.

Monseigneur, lui disent-ils, nous avons lu avec le plus vif intérêt la déclaration d'une partie des membres de l'Assemblée nationale en faveur de la religion catholique, et nous avons été profondément affligés d'y chercher en vain le nom de notre député et de notre évêque. A Dieu ne plaise que nous osions penser qu'un ministre de Jésus-Christ, honoré de son sacerdoce, élevé à la dignité éminente de l'épiscopat, ait refusé de donner son nom à la profession de foi que tout simple fidèle doit être prêt à faire à tous les instants de sa vie. Loin de nous ce soupçon injurieux à l'épiscopat et à la gloire du siège que vous occupez. Sans doute le désir de vous réunir au clergé de votre diocèse, pour rendre encore plus solennel et plus énergique votre hommage à cette sainte religion, a jusqu'ici suspendu votre zèle. Nous nous reprocherions d'en arrêter plus longtemps l'essor généreux, et nous nous empressons de vous faire parvenir la délibération, dans laquelle nous avons consacré notre fidélité et notre attachement à la religion catholique, apostolique et romaine. Nous vous prions, Monseigneur, après l'avoir enrichie de votre signature, de l'offrir à l'Assemblée nationale comme le monument le plus glorieux et le plus authentique de notre patriotisme...

Comme cela avait eu lieu déjà, lors de la motion de Talleyrand sur les biens ecclésiastiques, plusieurs corps religieux du diocèse — le chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame, les curés des sept paroisses d'Autun, les Bénédictins de l'abbaye royale de Saint-Martin, les religieuses de Saint-Jean le Grand et de Saint-Andoche, les dames de la Visitation, les Ursulines, — joignirent leurs protestations à celle des chanoines de la cathédrale. Le chapitre de la collégiale avait fortifié la sienne par quelques considérants, où il était dit entre autres choses « que la religion catholique... est l'appui de la monarchie et le soutien de la liberté; qu'elle règle l'usage du pouvoir et réprime les désordres de la licence; qu'elle unit les rois et leurs sujets, autant par les sentiments de respect et

d'amour qu'elle leur inspire que par les lois d'un gouvernement sage, d'une soumission constante qu'elle leur impose; qu'elle les attache à leurs devoirs par les maximes les plus saintes, adoucit leurs peines par les consolations les plus sensibles, soutient leur vertu par les plus douces espérances, et assure par les secours les plus efficaces le salut et la félicité de l'homme et du chrétien; que tous les catholiques doivent croire et professer hautement qu'elle est le seule vraie, la seule digne de Dieu, la seule qui mérite d'être la religion de l'Etat, et de jouir des honneurs du culte public... [1] »

Le 29 mai, aussitôt qu'il eut reçu la lettre de son chapitre, — qualifiée par le *Moniteur* d' « étrange lettre, » — Talleyrand jugea bon d'expliquer sa conduite. Sa réponse est pleine d'habileté. Il y exprime, ou plutôt il y insinue quelques conseils fort justes sur les égards dont l'autorité religieuse, après les assauts d'une philosophie incrédule, devra se contenter de la part de l'autorité civile. Disséquant ensuite la motion votée par l'Assemblée, il montre finement que, s'il est permis de la taxer d'insuffisance, elle n'est pas en soi « vicieuse. » Qu'a-t-on pu, dit-il, lui reprocher? « Tout au plus de n'avoir pas dit assez... » Non qu'il adhère à ce reproche; il se hâte d'ajouter :

Je suis bien loin de penser toutefois que ce décret ne fût pas suffisant. Je suis, au contraire, intimement convaincu qu'il renferme tout ce qu'il devait renfermer. De quoi s'agissait-il? De prononcer, d'après une motion incidente, sur la religion nationale. Ici, comme sur presque tous les objets que l'on discute, on pouvait distinguer un point de droit et un point de fait. Le point de droit étant la vérité même de la religion catholique, il est clair qu'il ne pouvait être livré à une discussion : c'eût été un outrage, une sorte d'impiété. L'Assemblée devait donc prononcer, comme elle l'a fait, que *le respect qui est dû à la religion ne permet point qu'elle devienne un sujet de délibération*. Quant au point de fait, qui consistait à savoir si la religion catholique était réellement la religion nationale, il ne pouvait non plus y avoir de difficulté, car ce point était unanimement et publiquement reconnu dans l'Assemblée. La difficulté résidait donc tout entière dans la manière dont l'Assemblée prononcerait que la religion catholique est la religion nationale. Une partie de l'Assemblée désirait qu'elle fût déclarée nationale en ce sens qu'elle serait la seule dont le culte serait autorisé. L'autre partie, craignant que ces der-

[1] *Délibération du chapitre de l'église cathédrale d'Autun, du lundi* 10 *mai* 1790, (suivie de la lettre du chapitre à Talleyrand et des adhésions du chapitre de la collégiale de Notre-Dame, des curés d'Autun, et des différentes maisons religieuses de la ville. — In-8°, Autun, 1790.)

nières expressions ne donnassent lieu à des interprétations qui pourraient compromettre la paix publique, préféra de la déclarer nationale en ce sens qu'elle serait la seule dont le culte serait à la charge de la nation. De part et d'autre, la religion catholique était donc reconnue nationale; il ne s'agissait donc plus, en quelque sorte, que d'une différence de rédaction; et dès lors, comment n'eût-on pas préféré celle qui, étant littéralement exacte, étant irréprochable dans toutes ses expressions, était évidemment la plus propre à prévenir les troubles?

Ici, Talleyrand, pour expliquer à ses chanoines les motifs de sa réserve, prend à partie les protestataires avec une malice spécieuse; il leur pose cette question où se retrouve, avec ses distinctions subtiles, l'argumentateur de Sorbonne :

Y avait-il, avant le décret, une loi en France qui déclarât la religion catholique nationale, dans le sens de la protestation? ou cette loi n'existait-elle pas? Si elle existait, elle existe encore, car l'Assemblée nationale n'a, du moins jusqu'à ce jour, rien révoqué à cet égard ; et, en ce cas, pourquoi protester? Si elle n'existait pas, pourquoi protester maintenant, et n'avoir pas protesté longtemps avant la tenue de l'Assemblée nationale?

Dans la page suivante, qui est fort belle, Talleyrand élargit et élève le débat. S'emparant de la phrase du décret où l'Assemblée proclame qu'elle « n'a aucun pouvoir à exercer sur les consciences, » il s'écrie :

S'il est un principe sacré parmi les hommes, c'est incontestablement celui-là ; c'est celui qui dit que la conscience est un asile inviolable, que *nulle puissance humaine*, suivant l'expression de Fénelon, *ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur*; que tout moyen de contrainte en matière de religion est un attentat contre le premier des droits de l'homme : ce principe éternel de raison et de paix, que l'ignorance et la passion ont seules pu obscurcir à des époques désastreuses de notre histoire, ne pouvait être trop hautement proclamé par l'Assemblée nationale; il est le garant de la tranquillité des peuples; il est aussi la gloire de la religion, car une religion qui a manifesté sa divinité dans les moyens de douceur et de persuasion qui l'ont répandue sur la terre, ne veut certainement pas affaiblir un si beau triomphe en permettant que jamais des moyens contraires soient employés pour la défendre.

Talleyrand décoche, en terminant, à ses chanoines un petit trait qui n'est pas bien cruel; il leur renvoie la missive qu'ils l'ont chargé

de déposer, après l'avoir lui-même signée, sur le bureau de la Constituante; et il leur dit avec un demi-sourire, où il y a du Socrate, et plus encore du Voltaire :

Je viens... à l'endroit de votre lettre, où vous m'invitez à présenter à l'Assemblée nationale votre délibération. Je vous supplie, Messieurs, de trouver bon que je me refuse tout à fait à ce désir. Je ne sais pas ce que c'est que de présenter au Corps législatif une protestation contre ses décrets, et de la présenter surtout, ainsi que vous le désirez, comme un monument de votre patriotisme. J'aime bien mieux la lui laisser ignorer [1].

La lettre de Talleyrand eut un succès très vif auprès de ses amis de l'Assemblée. Le *Moniteur universel*, qui en inséra plusieurs passages, l'annonçait ainsi à ses lecteurs : « C'est le mandement le plus sage et le plus louable qu'un évêque-citoyen ait adressé à son diocèse [2]. »

A Autun, la réponse épiscopale porta la division dans les esprits; deux camps se formèrent : on était pour l'évêque et le décret du 13 avril, ou bien pour le chapitre et sa protestation. Adoptant le premier parti, les magistrats municipaux priaient l'Assemblée nationale « de vouloir bien agréer de nouveau l'adhésion expresse qu'ils donnent à tous les décrets quelconques émanés de sa sagesse [3]. » De même, les administrateurs du district, « tranquilles — pour parler à leur manière, — au milieu des rugissements de l'orgueil altéré, des glapissements perfides de l'hypocrisie démasquée et des hurlements du fanatisme expirant, » juraient « de veiller sans cesse au maintien d'une constitution naissante qui, en même temps qu'elle affermit les droits du trône, assure à jamais le bonheur de la France [4]. »

Par contre, un groupe nombreux du clergé demeura inflexible. Les coups partirent de l'évêché même. Dès le mois de juin, un des vicaires généraux, M. de Chassignole, fit paraître une *Réfutation de la réponse de M. l'évêque d'Autun à son chapitre* [5], où Talleyrand était durement traité. Qu'on en juge par le début :

Monseigneur, le zèle et la charité avaient dicté la lettre de votre chapitre; elle méritait votre reconnaissance : c'était une planche qu'il

[1] *Réponse de M. l'évêque d'Autun au chapitre de l'église cathédrale d'Autun.* (In-8°, Paris, Impr. nationale.)

[2] *Moniteur universel* (réimpression), t. IV, p. 594.

[3] Je cite d'après M. Montarlot, *op. cit.*, p 112-113.

[4] *Ibid.*, p. 113.

[5] Le titre ne porte pas le nom de M. de Chassignole, mais cette indication : *par un membre du clergé de son diocèse.*

vous offrait après le naufrage. Il eût été de votre honneur et de votre devoir de vous en saisir. L'espoir de votre clergé est cruellement déçu, puisque, bien loin de répondre vous rendre à ses vœux, et de réparer, par la démarche éclatante à laquelle il vous conviait, le scandale de votre schisme, vous mettez une nouvelle solennité à justifier votre conduite, et une espèce d'orgueil à ne pas revenir sur vos pas...

Ecrite avec une véhémence qui s'excitait elle-même, la brochure du grand vicaire contre son évêque produisit dans la ville une très grosse émotion, si grosse que, se souvenant des bons offices de Talleyrand, le corps municipal en vota la suppression[1]. Vain effort : il eut beau en interdire la vente et le colportage, il eut beau l'appeler « un tissu d'injures les plus graves contre M. l'Evêque, » la lecture n'en fut point ralentie. Prêtres et fidèles se passaient en cachette, de mains en mains, les exemplaires qui avaient échappé à l'autorité; et bientôt, revenant à la charge, M. de Chassignole allait, par une lettre au procureur de la commune, se défendre de toute idée d'outrage à la personne de l'évêque et compléter sa première attaque. « La substance de mon écrit, y disait-il, se réduit à ceci : M. d'Autun n'a pas signé, il devait signer. Sa justification m'a paru pleine de sophismes. Je me suis attaché à les réfuter. M. d'Autun n'a pas signé. C'est un fait : il n'y a donc pas de calomnie. M. d'Autun a dû signer : c'est une opinion, et elle a entraîné une discussion polémique[2]. »

L'exemple de M. de Chassignole fut contagieux. Il se produisit contre Talleyrand une poussée d'invectives exaspérées; c'est à qui enflera le plus la voix dans ce concert, nous allions dire dans ce charivari. Coup sur coup, il est publié une *Nouvelle réfutation de la lettre de M. l'évêque d'Autun à son chapitre*, *par un simple fidèle de son diocèse*, pièce froide et pesante; puis une *Réponse à la lettre de M. l'évêque d'Autun à son chapitre par un ecclésiastique de son diocèse :* celui-ci ne mâchait pas les mots; il disait crûment au prélat :

Vous semblez oublier la dignité d'un évêque pour vous livrer au jargon d'un sophiste... Si l'on prenait à la lettre vos expressions et vos craintes, on n'oserait plus désormais prononcer le nom sacré de la religion, et on sacrifierait sa foi aux clameurs de la multitude...

Ou encore :

[1] 10 juillet 1790.
[2] *Lettre à M. Changarnier, procureur de la commune d'Autun,* signée : l'auteur de la *Réfutation.* (In-8°, Paris, juillet 1790.)

Me pardonnerez-vous, Monseigneur, de vous rappeler que la complaisance criminelle du cardinal Volseï et son ambition aveugle furent la cause principale des malheurs qui, dès le seizième siècle, affligèrent l'Eglise d'Angleterre? Il commença par préférer son opinion privée à celle de ses collègues dans l'épiscopat, et il finit par expier, dans la honte et l'humiliation, l'abandon de son Dieu et de ses principes.

La campagne de brochures ne s'arrêta pas au diocèse d'Autun; il en arrivait de toutes parts. L'écrivain qui signait Rougane, ancien curé d'Auvergne, et qui était déjà intervenu, lors de la motion sur les biens d'Eglise, entreprit d'achever Talleyrand d'un dernier coup[1]. Presqu'en même temps parut le *Plagiat du comité soi-disant ecclésiastique, ou décret de Julien l'apostat, suivi des représentations de saint Grégoire de Nazianze*, libelle assez véhément qui visait avant tout l'évêque d'Autun.

Le beau calme de Talleyrand ne se démentit pas. Son flegme fut imperturbable. Il ne censura, ne poursuivit, ne destitua, n'attaqua personne. Il laissa gronder la bourrasque, songeant, avec plus de satisfaction peut-être que de résignation, qu'elle élargissait encore le fossé entre son diocèse et lui.

*
* *

Que les attaques des braves gens lui eussent donné à réfléchir, ou qu'il s'effrayât des passions débordées, il semble qu'entraîné vers la gauche, Talleyrand se soit légèrement rejeté à droite.

L'automne précédent, il avait été l'un des fondateurs du club des Amis de la Constitution qui, installé dans le vieux couvent des Jacobins, allait devenir si tristement célèbre. Il y avait eu pour collègues des hommes généreux à travers leurs idées fausses, et d'autres aigris de rancunes et prêts à tous les attentats; à leur tête se trouvaient Barnave, Duport et Lameth, que Mirabeau, trop sévère pour quelques-uns, avaient appelé, dans un accès de colère, le « triumgueusat ». L'évêque d'Autun rompit ou plutôt dénoua ses attaches avec eux. Accompagné de La Fayette, de Bailly, de Sieyès et d'autres députés dont, alors, l'idéal ne dépassait guère la monarchie tempérée de l'Angleterre, il vint ouvrir en plein quartier élégant, au Palais-Royal, le club de 89 ou club des Feuillants.

Il est difficile de ne pas soupçonner, derrière ce mouvement tournant de Talleyrand, l'influence de Mirabeau. Le tribun de génie était arrivé à cette heure de lassitude et de clairvoyance où il s'in-

[1] *Le Décret du 13 avril mal justifié par M. l'évêque d'Autun dans sa réponse à son chapitre.* (Paris, in-8°.)

dignait, en rougissant, de n'être qu'un ouvrier en démolitions [1]. Une noble ambition commençait à le solliciter : celle d'être mieux que le porte-parole retentissant de la Révolution ; peut-être, comme on l'a écrit, celle d'être « le Richelieu d'une démocratie royale [2] ». Aristocrate de naissance, se vantant de porter dans ses veines le sang des grands Gibelins de Florence, il était monarchiste par son robuste bon sens : « J'avais voulu, dira-t-il un jour, guérir les Français de la superstition de la monarchie, et y substituer son culte. » Au mois de mai 1790, le rapprochement de Mirabeau avec la cour était accompli ; il allait bientôt voir la reine, et l'émotion, le respect, la pitié, l'admiration devaient achever en lui l'œuvre de sa raison.

Ainsi que Mirabeau se faisant modéré, Talleyrand va cacher son jeu ; attentif à ne pas éveiller les défiances de cette Révolution qu'il essayera de mener obliquement dans ses voies, il la flattera : on pourrait même dire qu'il hurlera avec elle, si ce mot n'était trop fort pour sa parole insinuante et discrète. C'est ainsi que, le 13 juin, l'Assemblée le verra encore développer un projet d'aliénation des biens ecclésiastiques devenus, grâce à lui, des biens nationaux. Et, le 25, Maury le rendra de plus en plus cher à la gauche en le traitant d'agent des financiers louches et des agioteurs : ceci se passait dans la séance où l'impétueux abbé saisit à bras-le-corps un de ses contradicteurs, le duc de La Rochefoucauld, et l'arracha de la tribune.

Dans le même mois de juin, Talleyrand donna aux révolutionnaires un gage nouveau. Des fêtes locales de la fédération s'étaient célébrées, sous des formes diverses, dans presque tous les départements. L'Assemblée voulut que Paris eût la sienne, qui embrassât la France entière ; elle la voulut grandiose et formidable ; elle la fixa au 14 juillet pour rappeler la prise de la Bastille. Chargé par le comité de constitution de soutenir le décret qui réglait la cérémonie, l'évêque d'Autun ne manqua pas à ce qu'on attendait de lui ; il parla le langage du parfait révolutionnaire [3]. Cette fête, dit-il, en substance, ne saurait être trop solennelle ; il s'agit de « persuader aux ennemis de la Révolution, s'il en existe encore, combien seraient vains les efforts qu'ils pourraient faire pour la détruire. »

Inutile d'ajouter que, si Talleyrand avait cherché le succès, il l'obtint. Quelques jours après, à la suite d'une discussion où il eut

[1] « Je suis si indigné de l'idée que je n'aurais contribué qu'à une vaste démolition... » Note pour le roi, du 10 mai 1790. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, t. II, p. 11.

[2] A. Sorel, *Essais d'histoire et de critique* (2e édition), p. 142.

[3] Talleyrand prononça deux discours, le premier le 7 juin, le second le 8.

le tact de se taire, — un député de son bailliage, l'avocat Repoux, montant à la tribune à son instigation ou à son insu, — l'Assemblée nationale lui faisait la gracieuseté de laisser le siège épiscopal de Saône-et-Loire à Autun par préférence à Mâcon et à Châlon[1]. Au dehors, le succès était encore plus bruyant; c'était de l'engouement. L'évêque d'Autun était l'homme en vogue. Quand il passait dans la rue, souvent on l'acclamait. Un soir qu'il assistait, au Palais-Royal, à un grand banquet où l'on commémorait, le verre en main, l'anniversaire de la constitution de la Chambre des communes en Assemblée nationale, une multitude de citoyens et de citoyennes s'arrêtèrent devant les fenêtres illuminées; ils apprirent que Talleyrand était là; ils l'appelèrent, et lorsqu'il parut entre Sieyès et Mirabeau, ce fut une tempête de cris et d'applaudissements[2].

Enfin, le jour de la Fédération se leva. Partout, dans les départements, le clergé s'était associé à la fête. A Paris, il en serait de même : on apprit le 13 juillet que l'évêque d'Autun serait l'officiant, qu'il dirait la messe. D'où venait ce choix? Du gouvernement lui-même. C'était M. de Saint-Priest, ministre de la Maison du roi, qui avait désigné Talleyrand[3], non comme le plus édifiant, mais comme le plus populaire des prélats.

La cérémonie eut lieu au Champ-de-Mars. Les terrassiers de la ville, auxquels s'étaient joints, par un caprice de la mode, des terrassiers de bonne volonté, — bourgeois, écrivains, boutiquiers, femmes du monde et femmes du peuple, soldats, et même des abbés et des moines, — avaient traîné la brouette, porté la hotte, manié la pioche ou le râteau; et, en une semaine, travaillant jour et nuit, soutenus par les refrains des orchestres en plein vent, ils avaient fait de l'esplanade un gigantesque amphithéâtre.

Le matin du 14 juillet, il pleuvait. « Le ciel est aristocrate, » dirent en riant les Parisiens, et la fête ne fut point remise. Dès l'aube, les coteaux de Passy et de Chaillot se couvrirent d'une foule innombrable. Les fédérés des départements, trempés, couverts de boue, pataugeant dans les terres molles, arrivaient par groupes : beaucoup étaient sur pied depuis des heures; on leur avait distribué dans les faubourgs des bouteilles de vin, des cervelas, des jambons, des fruits, et, à présent, ils déjeunaient sur le pouce, ou bien, pour se réchauffer, dansaient de longues farandoles en s'accompagnant des chants de leurs provinces. Vers dix heures et demie, un cortège sortit de l'Ecole militaire; c'était le clergé : prêtres vêtus d'aubes

[1] Séance du 8 juillet.
[2] *Moniteur universel,* t. IV, p. 688.
[3] Cf. Lettre de Talleyrand au comte de Saint-Priest du 13 juillet 1790 Arch. Nat. F⁹ II. (Série en cours de classement.)

blanches avec des ceintures tricolores, grenadiers qui portaient les ornements sacrés et les objets du culte, et, fermant la marche, la mitre sur la tête, l'évêque d'Autun. Un peu plus tard, des salves d'artillerie sont tirées. Le roi s'avance, le président de l'Assemblée est à sa droite : tous deux s'assoient sur les fauteuils jumeaux qu'on leur a préparés. La reine et la famille royale prennent place sur une estrade, les députés sur une autre. Et alors, pendant que les tambours battent, que les trompettes sonnent, Talleyrand dans ses habits pontificaux, assisté de l'abbé des Renaudes et de l'abbé Louis, offre le saint sacrifice sur l'autel de la patrie, qu'ornent des feuillages et qu'entourent les aumôniers de la garde nationale. Lorsque les prières furent achevées, il y eut un roulement de trois cents tambours; Talleyrand bénit l'oriflamme et les quatre-vingt-trois bannières des départements. Puis, tandis qu'au loin le canon tonnait, les serments furent prononcés : serment de La Fayette qui jure, au nom de la garde nationale, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi; serment de Louis XVI, serment de la reine qui élève dans ses bras le petit dauphin, le tend à la foule conquise et s'écrie : « Voilà mon fils! Il se réunit à moi dans les mêmes sentiments. » Après quoi, l'évêque d'Autun entonna le *Te Deum;* douze cents musiciens l'exécutèrent et la foule, dans un frisson d'enthousiasme se leva tout entière. Les épées s'agitaient, les grenadiers mettaient leurs bonnets au bout des baïonnettes, les chapeaux volaient en l'air, les mains se tendaient, les larmes coulaient, on s'embrassait, on criait à plein cœur : Vive la nation! Vive le roi! Vive la reine! Vive le dauphin! Plus d'un, parmi les jacobins farouches, vit à ce moment là se dresser comme un fantôme le séculaire amour du peuple de France pour son monarque. L'apothéose de la jeune Révolution finissait dans l'apothéose de la vieille royauté.

Telle fut cette étrange fête du 14 juillet 1790, qui, regardée à distance, avec le profil de Talleyrand en habits épiscopaux, ne semble qu'une mascarade immense perdue dans un immense drame. Les contemporains la jugeaient-ils ainsi? A cette première heure il est possible que, malgré les têtes coupées de la prise de la Bastille, une sorte de bonne foi sentimentale et d'innocence naïve jusqu'à la niaiserie se mêlât aux appétits déjà excités et aux fureurs déjà grondantes de la multitude. Talleyrand qui, même par intérêt, ne désirait pas le divorce brutal entre la nation et la royauté, a pu croire qu'en secondant, ce jour-là, les dispositions populaires, il serait l'officiant d'une espèce de replâtrage dans l'union qu'allaient déchirer les factions. Le dépit avec lequel, de l'aveu même de Michelet, les révolutionnaires les plus déclarés voyaient ces retours

d'enthousiasme vers la famille royale, l'avait peut-être encouragé dans sa chimérique espérance.

Talleyrand a-t-il dit à La Fayette passant sur son cheval blanc le mot indigne : « Ah ! çà, ne me faites pas rire ! » La Fayette ne le mentionne pas dans ses *Mémoires*, et Sainte-Beuve lui-même, tout prévenu qu'il soit contre Talleyrand, le laisse à « l'impure légende[1]. » Mais, apocryphe ou non, le mot se grava dans l'imagination populaire comme l'exergue d'une journée, que démentirent bientôt de si sanglants contrastes. Pour imprimer à une cérémonie de ce genre le caractère de sérieux qui pouvait seul la rendre respectable, ou du moins acceptable, il aurait fallu un prêtre sérieux lui-même. Avec l'évêque d'Autun et ses deux acolytes, tout ne fut que comique et tragique à la fois. Le souvenir de cette messe de la Fédération pesa plus tard sur Talleyrand : ce sera l'un des actes de sa vie auxquels il songera lorsque, pour les excuser, il invoquera le vertige de la Révolution qui ne laissait à personne sa raison [2].

Le jour même où Talleyrand officiait au Champ-de-Mars, une lettre pastorale, écrite en son nom, mais sans sa signature, paraissait à Autun. Comme pour donner le change aux esprits troublés par la gravité morale des événements, cette lettre s'étendait sur les dégâts matériels, — fourrages noyés par les pluies, récoltes ravagées par la grêle, moissons perdues, — dont l'intempérie des saisons venait d'accabler la province. L'auteur, s'élevant à un ton biblique, voyait, dans les souffrances des populations, le résultat des crimes qu'il fallait expier. Les prières des Quarante-Heures étaient ordonnées [3].

*
* *

Si de bons citoyens, apercevant l'évêque d'Autun sur l'autel du Champ-de-Mars, s'étaient figuré par hasard qu'il présidait à une grande fête pacifique de réconciliation nationale, ils furent vite détrompés. Les révolutionnaires n'étaient pas d'humeur à désarmer si tôt ; ils ne voulaient ni d'une trêve, ni même d'une détente passagère, et, comme pour dissiper à cet égard toute équivoque, ils avaient justement, deux jours avant la cérémonie, consommé un de leurs actes les plus graves : ils avaient voté la constitution civile du clergé, qui allait bouleverser la France et la plonger dans le schisme.

La constitution civile du clergé fut l'œuvre d'une coalition

[1] *Monsieur de Talleyrand*, p. 19. — Je range également dans l'impure légende dont parle Sainte-Beuve une prétendue lettre que Talleyrand aurait adressée le 15 juillet à Mme de Flahaut. Elle est dénuée de toute authenticité, et invraisemblable.

[2] Déclaration de Talleyrand pour le Saint-Père, signée le 10 mai 1838.

[3] Publiée par Paul Montarlot, *op. cit.*, p. 130-132.

bizarre. Des jansénistes, dont l'imagination était toujours hantée par la ruine de Port-Royal et par les tracasseries de la bulle *Unigenitus;* des incrédules qui, la tête bourrée d'abstractions philosophiques, vouaient au catholicisme une haine aussi implacable qu'irraisonnée; des juristes, se faisant les gardiens outrés de la théorie gallicane et, comme leurs devanciers du temps de Philippe le Bel, adversaires irréductibles du pouvoir romain; des théologiens dont la science était indigeste et confuse, avaient mis en commun leurs rancunes, leurs préjugés, leurs systèmes. Il en était sorti une réorganisation de l'Eglise de France, en dehors de Rome. Les vieilles circonscriptions diocésaines étaient changées; l'institution canonique des ordinaires par le Pape était abolie; le choix des évêques et des curés reposait sur l'élection; les chapitres étaient supprimés; la juridiction pontificale en matière de discipline ecclésiastique n'était plus admise. — Nous le disons avec conviction; de tous les actes de l'Assemblée constituante, la constitution civile du clergé, — intrusion arbitraire de l'Etat dans des affaires de conscience, — fut son acte le moins philosophique et le moins politique, le plus subversif et le plus rétrograde : l'erreur, grosse de crimes, qui faussa le plus la Révolution.

Dès que les dispositions principales de cette constitution furent connues, la plus vive émotion s'empara de la France entière. L'évêque d'Autun, fit mine de l'ignorer. Il affectait, d'ailleurs, de se désintéresser de la question religieuse et de s'enfermer de plus en plus dans la question financière. Lorsqu'il montait à la tribune, c'était pour parler de la monnaie de billon, de la dette publique, des assignats forcés, des droits d'enregistrement des actes civils et judiciaires, de la refonte des monnaies, ou bien pour lire un rapport sur les divers plans de réforme de l'enseignement soumis à l'Assemblée. Un jour, cependant, le 18 septembre, qu'il s'élevait avec énergie contre l'émission de deux milliards d'assignats dont la garantie serait les domaines nationaux, il éveilla l'attention par cette phrase : « Je serais inconsolable si, de la rigueur de nos décrets sur le clergé, il ne résultait pas le salut de la chose publique. » Etait-ce seulement le financier qui exprimait une inquiétude? Etait-ce le politique, effrayé par les violences, qui commençait à désespérer? N'était-ce pas plutôt l'évêque, pris d'un regret ou d'un doute tardif sur cette saisie des biens ecclésiastiques, dans laquelle il avait une responsabilité si lourde, et qui, loin de tout calmer, avait tout déchaîné?

Quoi qu'il en soit, sur le point précis de la constitution civile du clergé, rien ne put tout d'abord arracher Talleyrand à sa réserve. Pendant la discussion, il ne dit pas un mot, ni pour, ni contre; après le vote, il ne s'associa pas à la protestation que, sous la

forme d'un Exposé de principes, ses collègues de l'épiscopat arrêtèrent le 30 octobre. Bien plus, le chapitre de sa cathédrale eut un démêlé violent avec le directoire du district d'Autun : il resta muet.

Le mystère et le silence, dont s'entourait Talleyrand devant la question la plus redoutable qui se fût agitée pour l'Eglise et la France, ne disaient rien de bon à ses chanoines. Voulant forcer leur évêque à marcher ou bien marcher sans lui, ils s'étaient réunis sous la présidence de leur doyen, M. Quarré de Monay, qui, en sa qualité de conseiller clerc au Parlement de Bourgogne, était un personnage, et ils avaient d'eux-mêmes ouvert le feu contre la constitution civile du clergé. Ils n'avaient pas eu de peine à montrer, dans un réquisitoire très nourri de faits, qu'elle violait les lois fondamentales de l'Eglise, et en rompait même l'unité [1] Qu'allait dire Talleyrand?

Il n'avait pas eu le temps de se décider que, déjà, le directoire du district intervenait brutalement. Le 5 décembre, il intimait défense « au ci-devant chapitre de la cathédrale » de s'assembler à nouveau; il interdisait l'impression, la vente et le colportage de sa Déclaration [2]. Le directoire osa plus encore. Le 10 décembre, par son ordre, les scellés furent apposés sur les portes du chœur et de la salle capitulaire; cette mesure fut même exécutée avec une précipitation si brouillonne que le saint Sacrement fut laissé dans le tabernacle. Et l'évêque se taisait toujours! Mais son chapitre continuait à prendre pour lui la parole : réunis extraordinairement dans une maison particulière de la ville, MM. les chanoines, avec une hardiesse apostolique devant la persécution menaçante, proclamèrent que, s'ils étaient loin de méconnaître le respect dû à l'autorité civile, ils ne craindraient jamais de dire « que l'Eglise de Jésus-Christ a ses lois, sa discipline, ses cérémonies, et une autorité spirituelle que les hommes ne lui ont pas donnée et qu'ils ne peuvent lui ravir. » L'attitude du chapitre offrait un tel contraste avec celle de Talleyrand, que l'impression produite en fut doublée. Ce qui acheva de marquer la différence, ce fut que, trois mois après, dans son bref du 10 mars 1791 sur la constitution civile du clergé, le pape Pie VI, qui venait de blâmer sévèrement l'évêque d'Autun, accorda une louange toute spéciale à ses chanoines.

L'émotion si légitime et si courageuse du clergé de France avait

[1] *Déclaration du chapitre de l'église cathédrale d'Autun* (1er décembre 1790, Autun, Dejussieu.) Cf., sur la conduite du chapitre et sa lutte contre le directoire du district, A. de Charmasse, *Jean-Louis Gouttes, évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire, et le culte catholique à Autun pendant la Révolution*, p. 44-47.

[2] *Extrait du registre des délibérations du directoire du district d'Autun.* (5 décembre 1790.)

irrité l'Assemblée nationale. Elle sentait bien qu'elle engageait contre les consciences une lutte à mort; et plus elle rencontra une opposition opiniâtre, plus elle fut audacieuse dans sa violence. Il fallait que, sur l'heure, sa constitution civile eût un semblant d'application. Elle vota, le 27 novembre, un décret imposant un serment aux évêques et aux curés, et frappant de déchéance les réfractaires. Louis XVI, quoique tous les moyens matériels lui fissent défaut, résista pendant un mois; puis, le 26 décembre, cédant aux supplications qui le conjuraient de se sacrifier pour sauver la paix publique et amener des jours meilleurs, il sanctionna ce décret. Dès le 27, au milieu des acclamations, une soixantaine d'ecclésiastiques vinrent à la barre de l'Assemblée, et prononcèrent la formule du serment. Le lendemain, escorté de six curés, Talleyrand, à son tour, se présenta : c'était au début de la séance, la salle était encore à moitié vide; on put croire qu'il voulait éviter des applaudissements qui l'auraient humilié. « Je jure, dit-il la main levée, de remplir mes fonctions avec exactitude, d'être fidèle à la nation française, à la loi et au roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution, et notamment les décrets relatifs à la constitution civile du clergé. » Dans tout le royaume, il n'y eut guère qu'une demi-douzaine de prélats — les deux Loménie, l'archevêque de Sens et son coadjuteur; Jarente, évêque d'Orléans; Savines, évêque de Viviers, et deux évêques *in partibus*, Gobel et Dubourg-Miroudot — qui suivirent son exemple.

Talleyrand aggrava sa faute. Après avoir pendant de si longs mois négligé son diocèse, se souvenant tout à coup qu'il était évêque d'Autun, il notifia, le 29 décembre, à son clergé, l'acte qu'il avait accompli la veille, et le proposa à son imitation. Sa lettre était piteuse. Il y passait très vite sur les attentats commis; en revanche, il s'étendait sur la nécessité de rétablir la paix. L'intégrité du dogme, assurait-il, ne courait aucun péril; les lois de l'Eglise étaient plutôt restaurées qu'abrogées. Le mieux, du reste, c'est de l'entendre s'expliquer lui-même devant ses prêtres qui, déjà, étaient ses juges :

Mes chers collègues, l'Assemblée nationale ayant jugé nécessaire d'imposer aux fonctionnaires ecclésiastiques le serment de maintenir de tout leur pouvoir la constitution civile du clergé, j'ai prêté ce serment aussitôt que le décret qui l'ordonne a été accepté par le roi. Je m'empresse de vous l'apprendre. Ce devoir que j'ai rempli, Messieurs, dans toute la sincérité de mon âme, vous le remplirez sûrement aussi dans les mêmes sentiments qui m'ont animé. Non seulement vous verrez qu'il importe essentiellement au maintien, ou plutôt au retour

de cette paix si désirable, dont nous ne devons pas perdre de vue que nous sommes les ministres, mais vous verrez qu'il ne renferme rien qui doive alarmer la conscience la plus craintive; que les décrets qui règlent cette constitution ont séparé avec un soin religieux ce qui appartient au dogme de ce qui lui est entièrement étranger; qu'ils ne sont, sur presque tous les points, qu'un retour respectable aux lois les plus pures de l'Eglise, que le temps ou les passions humaines avaient si étrangement altérées; qu'ils ont rendu, plutôt que donné, au peuple le droit naturel de désigner ses pasteurs; et qu'en réduisant le nombre des évêques par une nouvelle circonscription territoriale, ils n'offrent à l'esprit que l'exercice le plus légitime et le plus incontestable du pouvoir civil de toutes les nations, et non un empiètement sur l'autorité légitime. Vous observerez à ce sujet que, même sous l'ancien ordre de choses, la puissance civile, tout incomplète qu'elle était, aurait pu incontestablement, par des motifs d'une grande utilité publique, aurait même dû, dans le cas, par exemple, d'une calamité locale, appeler les habitants d'un diocèse dans un autre; que cependant il serait résulté de là, qu'un plus grand nombre de fidèles auraient été placés sous la juridiction d'un des deux évêques, tandis que l'autre n'aurait plus eu de juridiction à exercer; et que c'est précisément et uniquement ce qui a été décrété par l'Assemblée nationale, mais sans déplacement de personnes. Ce rapprochement bien simple vous paraîtra, j'espère, ainsi qu'à moi, tout à fait décisif.

Enfin, Messieurs, en improuvant, et toutefois en cherchant à excuser, autant qu'il sera en vous, l'erreur ou l'illusion momentanée de ceux de nos collègues qui, jusqu'à ce jour, ont méconnu ces vérités, vous ferez avec moi les vœux les plus ardents pour que tous les esprits se réunissent promptement dans la profession des mêmes principes, et vous montrerez, par votre exemple, que le civisme des pasteurs rend encore plus respectable aux yeux des peuples la religion qu'ils enseignent[1]...

Les explications de Talleyrand ne convainquirent pas ses prêtres. Leur riposte fut terrible. La foi y éclate en traits brûlants, auxquels se mêle aussi, semble-t-il, l'accent de passions particulières. Quoique manquant de signature, la *Réponse des curés de Saône-et-Loire à Mgr l'évêque d'Autun*[2] avait une authenticité sur laquelle personne, pas même celui qu'elle visait, ne se trompa.

Monseigneur, disait l'auteur en commençant, votre apostasie n'a

[1] *Lettre de M. l'évêque d'Autun aux ecclésiastiques fonctionnaires de Saône-et-Loire.* (29 décembre 1790.)

[2] In-8°. s. l. n. d. — Cette pièce fut attribuée à un des vicaires généraux, M. de Chassignole, chanoine de la cathédrale.

surpris personne. Arrivé à ce point d'opprobre où rien ne peut plus avilir ni dégrader dans l'opinion, vous ne devez aspirer qu'à consommer votre iniquité et à en recueillir les fruits. Mais, si vous vous étiez flatté de trouver des complices dans les ministres respectables auxquels vous adressez votre lettre, vous vous seriez étrangement abusé. On n'imite volontiers que ceux qu'on estime. Le spoliateur sacrilège des églises! L'avocat des Juifs!... Quels titres à notre conscience.

Auriez-vous compté davantage sur la bonté des raisonnements que vous employez pour nous séduire? Fastidieux écho des Camus, des Mirabeau, Péthion et autres théologiens de cet acabit, vous n'avez pas même le faible mérite des hérésiarques, celui des conceptions hardies qu'enfantait leur imagination. Vous rampez dans un cercle étroit de sophismes frivoles, et jamais la nullité de vos moyens ne s'est mieux manifestée que dans cette lettre où vous avez voulu étaler tous les trésors de votre doctrine. Ah! Monseigneur, quelle stérilité d'idées! quelle faiblesse de couleur dans le style! quel non-sens dans le raisonnement!

Une réfutation, phrase par phrase, de la lettre épiscopale suivait cette entrée en matière; et le tout se terminait ainsi :

Cessez donc de vous applaudir des rapports qui doivent nous attacher à vous. Nous les avons en horreur ces liens d'iniquité; ils seraient illégitimes, impies, déshonorants. Nous resterons invariablement attachés à nos supérieurs légitimes, ceux que l'Eglise nous a donnés; à notre véritable troupeau, celui que l'Église nous a confié : la persécution n'a pas de prise sur les âmes. Malheur à ceux qui sèment l'ivraie dans le champ du Seigneur, qui jettent le trouble dans les consciences et se glorifient d'être une occasion de chute et de scandale pour leurs frères.

Comment, dans ces fatales dispositions, osez-vous nous promettre de *concourir à tout ce qui intéressera la religion?* Comment ce mot auguste erre-t-il encore sur vos lèvres? Et ce serment que vous avez prêté dans toute la sincérité de votre âme; ce serment de trahir cette sainte religion, de violer les règles de l'Église avec un acharnement digne de ses ennemis les plus cruels; ce serment de schisme, d'hérésie, d'apostasie, vous l'avez donc oublié? L'hypocrisie sera donc éternellement l'hommage que le vice rend à la vertu. Vous ne feignez d'honorer la religion que pour lui plonger le poignard dans le sein : *osculo tradis eum.*

Du reste, vous ne tromperez ni Dieu ni les hommes. L'infamie en ce monde, la réprobation dans l'autre : quel partage, grand Dieu! Et c'est un pontife de notre sainte religion, et c'est un successeur des

apôtres, et il voudrait nous entraîner dans l'abîme! Jugez, Monseigneur, avec quels sentiments de reconnaissance et de considération, nous sommes vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Les actes des prêtres d'Autun ne furent point un démenti à leurs paroles. Lorsque, conformément à la loi, le directoire du district leur enjoignit de prêter le serment, ils répondirent : « Nous ne pouvons pas » — *Non possumus;* — et les vicaires généraux, dans une lettre à la fois simple, fière et très digne, se chargèrent de fournir les motifs de leur refus[1]. Les officiers municipaux n'insistèrent pas. Le dimanche 13 février, après avoir constaté qu'aucun serment n'avait encore été reçu, ils invitèrent d'eux-mêmes les ecclésiastiques à ne pas cesser leurs fonctions « jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à leur remplacement, étant trop essentiel que le culte divin et l'éducation de la jeunesse soient continués sans interruption. » Peut-être, au fond de leur conscience, étaient-ils les premiers à donner raison aux prêtres de leur ville?

De toutes parts, d'ailleurs, des protestations s'élevaient dans le diocèse. Plusieurs curés et vicaires des départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire s'unissaient pour signer une déclaration où, en rejetant le serment, ils adhéraient à l'Exposé de principes des évêques de l'Assemblée[2]. Les prêtres de l'Oratoire rédigeaient un *Avis important aux vrais fidèles.* De simples desservants de la campagne, l'abbé Griselle, curé de Nohay, ou l'abbé Mallaprat, curé de Luzy, qui, condamné à la déportation, allait mourir quelques mois plus tard dans un hôpital de Brest, adressaient à leurs paroissiens de belles et touchantes instructions[3]. L'une, portant la signature de dix-huit curés et vicaires, s'achevait par cette lamentation :

Le plus grand de nos maux, celui qui ne nous laisse aucune consolation, qui jette dans nos âmes la plus profonde amertume, c'est que nous-mêmes nous sommes sans pasteur qui nous guide, nous dirige et nous éclaire. Hélas! nous l'avons perdu; il n'est plus du nombre des enfants d'Aaron[4].

[1] *Lettre de MM. les vicaires généraux du diocèse d'Autun à MM. les officiers municipaux de cette ville, en réponse à la notification qu'ils leur ont faite de la proclamation du directoire du département de Saône-et-Loire relativement au serment.*

[2] *Déclaration d'une partie des curés et vicaires des départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire relative au serment exigé des fonctionnaires publics.*

[3] *Instruction d'un curé du diocèse d'Autun à ses paroissiens à l'occasion du serment civique exigé par l'Assemblée nationale*, attribuée à l'abbé Griselle, curé de Nohay, et *Instruction aux peuples sur le serment exigé des fonctionnaires publics,* attribuée à M. Mallaprat, curé de Luzy.

[4] Post-scriptum à l'*Instruction* de M. Mallaprat.

Il faut pourtant reconnaître que la fermeté de ces sentiments ne resta pas toujours égale à elle-même. Une fois passée l'émotion de la première heure, un déchirement se fit dans le clergé de Saône-et Loire. Tandis que les ecclésiastiques de la ville d'Autun resteront presque tous inébranlables, beaucoup capituleront parmi ceux de la campagne. Il y en eut trois cent quarante et un qui prêtèrent le serment contre deux cent trente-sept qui préférèrent, à une défaillance, la persécution[1].

Talleyrand, il est vrai, n'était plus à cette époque le chef de l'Eglise d'Autun. Il avait fait à la protestation de ses prêtres fidèles la seule réponse qu'elle comportait; il avait, dès les premières semaines de 1791, donné sa démission d'évêque de Saône-et-Loire. Quel jour? On ne sait pas au juste. Ce fut probablement après qu'il eut été élu, avec La Rochefoucauld, d'Ormesson, Mirabeau, membre du département de la Seine[2]. Gouverneur-Morris mentionne, dans son Journal, le fait accompli à la date du 19 janvier. Trois jours plus tard, le 22, le ministre de l'Intérieur, M. de Montmorin, faisait connaître officiellement au directoire de Saône-et-Loire la résolution de Talleyrand, et l'invitait à convoquer les électeurs pour choisir un nouvel évêque. L'élection eut lieu à Mâcon le 13 février. Le successeur de Talleyrand s'appelait l'abbé Gouttes : ancien dragon, devenu prêtre, puis curé de village dans le Languedoc, puis député révolutionnaire à l'Assemblée, ce n'était pas, au fond, un méchant homme; égaré dans un rôle qu'à tous égards il aurait dû repousser, il remplit ses fonctions épiscopales avec un tel sérieux que les jacobins d'Autun l'accusèrent de fanatisme, et l'infortuné mourut sur l'échafaud pendant la Terreur.

La démission de Talleyrand qui causait de la satisfaction aux vicaires généraux d'Autun, les mit dans l'embarras. Cette démission ne s'appliquait-elle qu'au diocèse de Saône-et-Loire, créé par la constitution civile du clergé? ou visait-elle le siège d'Autun, dont Rome seule pouvait délier le titulaire? En outre, était-elle régulièrement donnée? — Talleyrand avait négligé toutes les formalités prescrites. Il aurait dû d'abord remettre sa démission entre les mains du roi; ensuite, la faire agréer par le Saint Siège. Or, la cour pontificale n'avait pas même été prévenue! Très perplexes, les vicaires généraux se demandaient, « premièrement, si la démission de M. de Perigord a fait vaquer son siège; secondement, si cette démission emporte la révocation des pouvoirs qu'exerçaient en son nom les grands vicaires actuels. » Ils sou-

[1] A. de Charmasse, *Jean-Louis Gouttes...*, p. 55.

[2] Cette élection eut lieu entre le 11 et le 17 janvier 1791. Cf. *Moniteur universel,* t. VII, p. 178.

mirent le cas à Rome[1]. La réponse fut lente à venir. Lorsqu'elle arriva, au mois d'avril, la situation de Talleyrand, et aussi celle du diocèse d'Autun, s'étaient compliquées. Déjà censuré par le Pape, Talleyrand avait ajouté à ses fautes en sacrant les évêques intrus; et la lettre de Rome, qui énumérait toutes ses défaillances, tous les motifs de condamnation et d'exclusion qu'il avait encourus, contenait à son endroit cette déclaration sommaire : « Il ne peut rien se produire de plus désirable que de le voir renoncer de lui-même à son Eglise, lui qui, à tant de titres, a mérité d'en être dépouillé[2]. » Seulement, les prêtres autunois se trouvaient en face d'une difficulté nouvelle : Rome leur ordonnait de s'entendre avec leur métropolitain, le vénérable Mgr de Marbœuf, archevêque de Lyon; et, à cette date, Mgr de Marbœuf avait quitté Lyon, il était remplacé sur son siège de primat des Gaules par le fameux abbé Lamourette.

Rome ayant parlé, Talleyrand n'était plus évêque d'Autun. Cette fois, c'était bien fini. Il était mort à son évêché qui avait duré si peu, et dont le poids resta si lourd. Les liens entre eux étaient rompus. Cependant Talleyrand, qui était sans fiel et qui, en dépit même de ses écarts, fut aimé pour sa bonté, envoya plusieurs fois des secours à quelques-uns de ses anciens prêtres émigrés qu'il savait malheureux sur la terre étrangère : ils l'avaient réprouvé; il leur témoignait son respect et son estime par sa charité discrète. Lorsque le pape Pie VII accorda, en 1802, au négociateur du Concordat la sécularisation tant désirée, il stipula que des aumônes seraient faites par l'ancien évêque au diocèse d'Autun.

Un souvenir de ce passé, depuis si longtemps enseveli, parvint à Talleyrand dans les dernières années de sa longue vie. Une nièce de son prédécesseur sur le siège de saint Léger, Mme de Marbœuf, religieuse du Sacré-Cœur, vivait encore; elle était des saintes âmes qui s'intéressaient et qui, par leurs ardentes prières, voulaient intéresser Dieu au retour du pécheur. Un jour, elle écrivit à Talleyrand, en lui envoyant une médaille de la sainte Vierge : on la retrouva sur lui après sa mort.

Bernard de Lacombe.

[1] *Mémoire à consulter pour le diocèse d'Autun*, envoyé à Rome le 23 février 1791.

[2] *Epistola E. S. R. E. cardinalis de Zelada, præcipui Summi Pontificis ministri, ad vicarios generales episcopi Augustodunensis* (4 des nones d'avril 1791).

LA RIVALE[1]

X

Au sortir du calme de la campagne, ce tohu-bohu de Paris surprenait vraiment trop, et, depuis quinze jours qu'elle avait rejoint Claire et le marquis dans leur nouvel appartement du parc Monceau, Christine retrouvait ce tohu-bohu partout : dans la maison encore à peine installée, dans la vie quotidienne bouleversée toujours par quelque imprévu, dans les relations de famille si singulières parfois, et, aux heures de solitude, dans sa pauvre petite tête où passaient des songeries inquiétantes.

— Je vous assure, Jeanne, que Raymond a une drôle d'idée de m'écrire de venir le voir à l'hôtel sans en rien dire à personne, confia-t-elle à la vieille femme de chambre d'Arcizan qui marchait à côté d'elle sur le trottoir glissant, dans le brouillard d'hiver. Moi, je ne suis pas forte pour les secrets, et quand M. de Ternaux m'a demandé où j'allais, je suis devenue rouge.

— On ne peut pas toujours raconter ses affaires tout haut quand il y a tant de monde à la maison, grommela la bonne femme. Les parents de madame, son Anglaise, sans compter M. de Ternaux qui est plus souvent chez nous que chez lui...

— Il paraît qu'il a une femme si ennuyeuse et des enfants si laids! dit Christine avec compassion. Mais j'aimerais tout de même mieux ne pas l'avoir pour voisin ici comme à Arcizan. Il a beau être bien intentionné, il n'est pas adroit...

— Les gens maladroits, on ne devrait pas les mettre chez soi, ou gare à la casse! marmotta encore la vieille servante qui ne paraissait nullement ralliée au nouveau régime.

On arrivait à l'hôtel, et, lorsque l'ascenseur les eut hissées jusqu'à la chambre du lieutenant d'Arcizan, elle s'assit sur une banquette dans le couloir et recommanda :

— Prenez votre temps, Mademoiselle Christine. Vous avez bien le droit de causer avec votre frère, sans rendre de comptes aux étrangers.

Mais cette escapade innocente pesait un peu sur la conscience délicate de Christine, et même en face de Raymond, entre quatre murs discrets, sa sécurité ne lui parut pas complète.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet, et 10 août 1902.

— Il me semble que je suis une prisonnière qui s'évade, expliqua-t-elle, et, depuis ta lettre, j'ai des battements de cœur. Qu'est-ce qui est donc arrivé? Qu'as-tu de si mystérieux à me communiquer?

— Mais, rien, assura Raymond, je voulais te voir; il y a près de six mois que nous ne nous sommes vus. Cela ne compte pas pour toi?

— Aussi, pourquoi ne pas venir à la maison? Tu as vraiment des lubies, mon pauvre Raymond..., ça a commencé cet été quand tu es parti d'Arcizan si vite, soi-disant pour aller aux courses de taureaux, toi qui les as en horreur. Tu ne m'en feras pas accroire; je t'ai vu à Saint-Sébastien. Au premier cheval éventré, tu as pris la tangente, et tu es venu me rejoindre dehors. Nous ne sommes pas d'une famille féroce...

— Non, malheureusement!

Raymond poussa un soupir convaincu. Cette petite figure de Christine, si blanche, si blonde, si douce, ce charme enfantin de sa petite sœur, qui avaient fait sa joie, le navraient aujourd'hui qu'il voyait en elle une victime désignée.

— Bon! se récria-t-elle. Voilà que tu voudrais devenir féroce! Mais, tu n'y réussiras pas. Quand on est bon, on le reste toujours; c'est une infirmité incurable! et mieux vaut suivre son penchant. Allons, réconcilie-toi avec Claire..., car vous vous êtes disputés, — voilà la clef du mystère que je trouve tout de suite, — sans qu'elle m'ait rien dit, je te le jure, et elle n'a rien dit non plus à papa. C'est bien de sa part! Tu vois qu'elle a des qualités!

— Ah! elle en a encore. Mais elle ne les a plus toutes, comme avant son mariage.

Christine rougit, et, contrainte à faire le décompte de ses illusions:

— De près, on se découvre naturellement quelques petites imperfections et des différences d'idées et de goûts qui gênent, surtout au début, lorsqu'on n'a pas l'habitude de vivre ensemble. Il y a aussi l'effet des milieux. Claire, à Arcizan, ne m'a plus paru tout à fait comme elle était au Pécos, ni cet automne à Biarritz comme à Arcizan, ni à Paris depuis que j'y suis comme à Biarritz...

— Gradation ascendante ou descendante?

Christine évita de préciser :

— Après cela, c'est peut-être moi qui ai la berlue. Je vois les choses en noir parce que je m'ennuie un peu ici, où j'ai, cependant, bien plus de distractions qu'à Arcizan. C'est étonnant. Cela tient sans doute à ce que la maison sans toi, ce n'est plus la maison.

Elle prit la main de son frère :

— Laisse-moi donc t'emmener. Papa sera bien content de te voir et ne s'en étonnera pas du tout, car il t'attend justement un peu aujourd'hui. Il t'a écrit de tâcher de venir pour la soirée...

— C'est vrai, vous avez une soirée. Cela t'amuse?

Christine reprit son petit air las.

— Pas beaucoup. Je ne connais guère les gens, et ceux que je connais ne me plaisent qu'à moitié, de sorte que je ne tiens pas à les connaître...

Elle s'embrouilla dans son argument, se mit à rire et conclut :

— Je n'ai pas d'amies ici, excepté Hélène.

— Tu la vois souvent?

Avec une impatience fiévreuse, difficile à réfréner, Raymond posait cette question, d'apparence banale, et qui sondait cependant tous les problèmes intimes de sa vie. Après l'existence de sa sœur, celle d'Hélène, qu'il n'avait pas revue, elle non plus, depuis six mois, l'ayant laissée pleine d'espérances, et ne se trouvant pas le courage de venir d'un mot les lui arracher.

Moins brutalement, son absence aurait accompli le même travail. Quel en devait être l'effet sur Hélène?

Douloureux sans doute, car la physionomie de Christine s'attrista :

— Je ne la vois pas aussi souvent que je le voudrais, soupira-t-elle. Les Pardiac demeurent terriblement loin, et maintenant elle est très occupée.

— A quoi donc?

— Elle travaille son chant un nombre d'heures fabuleux par jour avec ce fameux professeur..., Mme... Mme... je ne sais plus comment..., de l'Opéra.

Ç'avait été le rêve d'Hélène de travailler avec un bon professeur, mais les bons professeurs coûtent cher.

— Les affaires des Pardiac vont donc mieux? demanda Raymond.

— Au contraire, de mal en pis! C'est désolant! et voilà pourquoi on pousse Hélène à développer ce beau talent qu'elle a. M. de Ternaux lui a obtenu ces leçons à très bas prix, même pour rien, je crois.

— De quoi se mêle-t-il encore celui-là?

Une colère soudaine fit trembler la voix de Raymond, et éclatant tout d'un coup :

— Ah! on mène une campagne contre les opérateurs, les charlatans, les morticoles, qui font de la chair humaine une matière exploitable et vous découpent un patient au petit bonheur, pour peu que l'intérêt ou la curiosité les y poussent! Et l'on ne s'insurgera donc jamais contre ces conseillers des familles, tranchant de tout au hasard, disposant hardiment de votre vie, la gâchant d'après leur méthode stupide ou leur fantaisie malfaisante? Qu'a-t-on mis dans la tête de cette pauvre Hélène? Que veut-on faire d'elle? Une maîtresse de chant à quarante sous le cachet?

— Je ne sais pas, balbutia Christine intimidée. On disait seulement

qu'il est bon de s'assurer une ressource pour l'avenir, et Hélène ne m'a parlé de rien puisque je l'ai à peine vue. Mais je la verrai ce soir.

— Elle va donc dans le monde à présent?

Christine hésita.

Le caractère de son frère devenait si irritable qu'on ne savait plus comment lui présenter les choses, et, prenant un biais :

— Viens donc aussi, répéta-t-elle. Tu rencontreras Hélène, tu feras plaisir à papa et bon effet au public, car on commence à remarquer que tu n'es jamais là. Et, si c'est Claire qui t'ennuie, tu auras une bonne occcasion de ne pas la voir, pour ainsi dire, au milieu de tout ce monde.

Raymond réfléchissait, et, pensif, dans la lueur terne de la fenêtre, il n'apparaissait plus à Christine le compagnon gai et protecteur, le grand frère dont la seule présence chasse tous les soucis. Un des bonheurs de son enfance s'en était allé.

Cependant Raymond l'aimait toujours, car il finit par lui céder.

— Eh bien, je tâcherai de venir. Pas pour dîner, c'est impossible; pour la soirée. Ce sera censé la lettre de mon père qui m'aura décidé. Ainsi, ne dis toujours rien de notre entrevue. A propos, pour quelle heure est-on invité?

— Neuf heures et demie, bien juste... à cause de la comédie.

— Il y a une comédie? Hélène joue?

— Non, elle chantera seulement un morceau.

— A ce soir, répéta Raymond tout à fait décidé.

Il ne retint pas davantage Christine qui avait hâte de partir. Mais il la regarda descendre. Puis, de sa fenêtre, il crut encore distinguer la frêle silhouette au milieu du fourmillement gris des tristes promeneurs de ce jour d'hiver, et quand elle eut disparu, il se sentit plus que jamais désœuvré, en proie aux souvenirs pénibles et aux appréhensions sombres.

« Maintenant, se dit-il, je voudrais être à ce soir. »

. . . .

En octobre dernier, pendant ce répit réservé aux gens sélects entre la flânerie élégante sur les plages et l'activité brillante des grandes chasses, le marquis et la marquise étaient venus passer une quinzaine à Paris pour arrêter leur appartement. La dévouée miss Smithson et M. Dossun, infatigable malgré son asthme, s'étaient chargés de surveiller la décoration de façon à ce qu'aussitôt après le jour de l'An, Claire pût venir prendre possession de son nouveau domicile, ce qu'elle eut hâte de faire.

En dépit de ses airs marmoréens, elle avait le goût intense des changements; il lui fallait un entourage d'admirateurs nombreux et sans cesse renouvelé, telle une statue dressée sur la place publique;

et, tenant toujours à apparaître dans un cadre digne de sa beauté majestueuse, elle prenait autant à cœur les élégances de son intérieur parisien que les splendeurs d'Arcizan, quoique, ici, elle n'eût pas fait de folies.

Du moins, l'affirmait-elle ce soir-là, debout, en toilette pompadour, au milieu de son petit salon Watteau, en répondant à M. de Pardiac, qui, de peur d'arriver trop tard, venait d'arriver trop en avance et qui multipliait les compliments pour faire passer le temps.

— Ces appartements modernes sont bien distribués. C'est leur seul avantage, déclara-t-elle avec modestie. Celui-ci donne l'illusion d'un petit hôtel. Nous avons notre entrée particulière. Ici, le grand salon d'où l'on passe dans la salle à manger, puis le fumoir et la galerie vitrée pour remplacer une serre...; mais tout cela en miniature.

Le marquis baissa la tête, sentant qu'il aurait dû offrir mieux qu'une miniature, et M. de Pardiac prit avec son lorgnon des airs blasés.

— Très ingénieux... très gentil...

On ne devait pas soupçonner la comparaison qu'il pouvait établir avec son propre intérieur, les plafonds qu'on touchait de la main, les fenêtres étroites dans les murs de carton, la ratière où il vivait comme un rat maigre.

Hélène n'eut pas ces roueries.

— Vous êtes installés princièrement, dit-elle à Christine. Raymond doit se plaire ici.

Sa voix sonna triste. Etait-ce parce qu'il se plaisait trop ici que Raymond l'abandonnait?

Habituée aux dures nécessités, elle ne lui en voulait pas, autrefois, avant le mariage du marquis, de n'oser affronter une situation inextricable, de balancer entre elle et Arcizan.

Mais, avec ces Dossun semant les millions, la question d'argent ne devait plus exister. Les hésitations de Raymond provenaient donc de l'indifférence ou de l'intérêt. A voir de près le luxe de son père, il pouvait apprécier les avantages d'un mariage riche.

— Mais Raymond ne connaît rien ici. Il nous boudait, dit Christine en confidence, et, s'il vient ce soir, je crois bien que c'est un peu à cause de toi...

Le cœur d'Hélène se remit à battre, non plus languissamment, comme depuis des mois, mais de ce mouvement précipité d'incertitude et d'espoir qui si longtemps avait été sa vie.

C'était un dissentiment de famille, cela seulement qui avait tenu Raymond éloigné..., et Raymond allait revenir.

On arrivait. Des habits à la boutonnière fleurie commençaient à évoluer dans le salon Watteau, autour de la robe pompadour de la belle Claire.

Plus belle que jamais, non que rien pût ajouter à la perfection de ses traits, mais sa beauté s'avivait, ce soir-là, d'un éclat nouveau. Etait-ce la flamme verte, passant sous l'eau dormante de ses yeux, ou le scintillement des diamants sur ses épaules superbes et dans ses cheveux poudrés, les diamants, sa vraie parure, la pierre dure et éblouissante qui lui eût servi de symbole?

— Ce sont les bijoux de ma mère, murmura Christine. A sa place, je n'aurais pas voulu les mettre..., et elle les a réclamés... ou fait réclamer par miss Smithson, ce qui revient au même. Ce n'est pas à elle qu'ils devaient aller.

Le prestige de Claire avait achevé de s'évanouir, et la petite âme tendre de Christine se tournait vers Hélène. Maintenant une grande jeune fille de dix-huit ans, elle comprenait que son amie et son frère s'aimaient, sans comprendre encore, par exemple, pourquoi ils ne se mariaient pas plus vite, et elle avait résolu de profiter de l'occasion qui s'offrait pour les aider à s'expliquer...

— C'est à toi que je voudrais les voir revenir, murmura-t-elle à l'oreille d'Hélène.

Hélène secoua la tête :

— Oh! moi.

Ce qui aurait dû lui revenir n'allait-il pas toujours à une autre..., toujours à la même...

Et, dans ce salon éclairé au fond duquel se dressait un petit théâtre, dans cette réduction parisienne des somptuosités du Pécos, elle eut une réminiscence de la fête des Dossun, l'automne dernier, avec la même appréhension, le même regret étonné de se trouver là.

Brusquement, regrets et appréhensions s'effacèrent.

— Voilà Raymond! s'écriait Christine.

Raymond aussi les avait vues en entrant, mais il ne venait pas encore à elles.

Son père s'emparait de lui.

— Enfin, s'exclamait le marquis, c'est toi! Sais-tu que je ne t'espérais plus, ayant eu si peu de succès quand je t'avais demandé de nous rejoindre à Biarritz, puis ici, à notre arrivée.

Son accent décelait une agitation inusitée et, à première vue, Raymond trouva son père si changé qu'il en oublia un instant les yeux noirs d'Hélène l'appelant là-bas.

— Viens dire bonjour à Claire, implorait le marquis d'un air craintif, et ensuite nous la laisserons se débrouiller avec tout ce fretin. C'est singulier comme je vieillis, je ne connais plus mon monde.

Raymond passa, dans une fournée, devant la belle maîtresse de maison, recevant le *shake-hand* onctueux de M. Dossun, la grimace de miss Smithson, le salut vague du jeune Dossun balançant son

énorme tête d'idiot au-dessus d'un col dernier genre, et il se croyait quitte quand il tomba sur M. de Ternaux.

Celui-ci ne manqua pas la gaffe réglementaire.

— Voici l'enfant prodigue! clama-t-il plaisamment, mais il ne revient pas pour se couvrir de cendres. Hein! avouez tout de même qu'une jeune et jolie femme, fût-elle une belle-mère, donne de la gaieté à la maison! Vous avez ici tout ce qu'il y a de plus chic. Mme d'Arcizan a embobiné jusqu'à ce petit Fautras.

Raymond fronça le sourcil.

— Qui ça, Fautras? mon ancien camarade? cette espèce de polisson?

— Vous êtes rigoriste. C'est notre premier acteur. On se l'arrache.

— Malgré ses aventures.

— Ou à cause de cela, qui sait! Un homme qui a déjà aidé à deux divorces, cela devient une utilité sociale.

Le marquis venait d'être repris par ses invités, et si intéressant que fût le badinage mondain de M. de Ternaux, Raymond s'y déroba pour aller joindre celles qui l'attendaient.

Hélène et Christine s'étaient réfugiées dans le grand salon, un peu froid avec ses rangées de chaises inoccupées devant le rideau baissé du petit théâtre. La surveillance de la marquise d'Arcizan ne s'étendait pas jusque-là et les allants et venants encore peu nombreux leur laissaient toute latitude.

— Bonsoir, Hélène!

— Bonsoir, Raymond!

Ces seuls mots renouaient la douce chaîne brisée. Ils n'ajoutèrent rien d'abord, de crainte peut-être d'une secousse, et ils restèrent là, tout à la douceur d'être l'un près de l'autre.

Mais bientôt le mouvement s'accentua autour d'eux et l'attention de Raymond dut s'éveiller :

— Tous ces gens qui arrivent, demanda-t-il, ce sont des relations des Dossun?

— Et des tiennes aussi, dit Christine, le voyant échanger des saluts.

— Il y a là des camarades à moi, mais pas de ceux que j'aurais amenés ici.

— Est-ce qu'ils ne sont pas bien? demanda Christine timorée.

— Affaire d'appréciation. Ce sont des gens du monde, mais qui dans le monde habitent la frontière. On les dirait choisis à plaisir.

Dans ce choix, Raymond retrouvait toute la psychologie de Claire Dossun, l'horreur du vrai beau, la haine des supériorités, la vanité qui veut du brillant, et la jalousie qui veut que ce brillant soit du toc. Pour lui fournir un entourage à son gré, il lui avait fallu Paris, où les nuances les plus subtiles se rassortissent.

Raymond se pencha un peu, de manière à voir à travers la baie qui faisait communiquer les deux salons.

L'état-major de Claire s'écartait et elle-même daignait avancer d'un pas vers un nouvel arrivant, un jeune homme aux traits accusés et mobiles, qui ressemblait à Henri IV en caricature et à Polichinelle en mieux, laid, en tout cas plaisant et un peu inquiétant : l'illustre Fautras en personne.

Pris d'une méfiance subite, Raymond déplia le programme illustré qu'on lui avait remis à l'entrée.

— Que va-t-on donc jouer? *Le petit chauffeur* et *Je m'embrouille.*

— Il paraît que c'est très drôle, dit innocemment Christine.

— Pas pour toi, toujours.

Raymond se levait.

— ... Où est donc mon père? Je voudrais bien lui dire un mot avant que l'on ne commence?

Christine le retint :

— Si la pièce n'est pas pour moi, je monterai dans ma chambre, mais ce n'est pas la peine de tourmenter papa. Il est trop tard pour changer le programme, et puis ce n'est pas ce que papa dirait qui déciderait à le changer.

— Comment..., mon père en est là?

— Vous ne le devinez donc pas, Raymond? dit Hélène.

Christine venait de les quitter et des arrivants les poussaient plus loin, jusqu'à l'entrée de la galerie vitrée.

— Si nous passions ici? demanda Raymond.

Il souleva la portière de peluche, puis la laissa retomber derrière eux.

On s'occupait de la comédie et personne ne songeait à aller admirer les palmiers un peu languissants, les fleurs un peu pâles sous la lumière électrique. Cette serre en miniature, comme Claire l'appelait, offrait un espace suffisant aux deux jeunes gens qui se mirent à marcher l'un à côté de l'autre.

— Puisque vous voyez l'asservissement de mon père, reprit Raymond, vous en déduisez aisément les conséquences...

— Vous êtes malheureux, Raymond? dit-elle.

— Comme je n'aurais jamais imaginé pouvoir l'être!

Tout ce qu'il avait enduré depuis que Claire s'était révélée, lui refluait au cœur, et Hélène eut aussi un de ces réveils aigus des anciennes souffrances.

— Moi, déclara-t-elle, j'ai toujours été malheureuse, mais, cependant, je ne l'avais pas encore été autant qu'en ces derniers mois; je n'avais pas senti auparavant l'espoir s'en aller.

Raymond lui rapportait-il cet espoir, à peu près son seul bien en ce monde? Il ne le lui laissa pas supposer.

— Tout est contre nous, soupira-t-il. A quoi bon nous le dissimuler davantage? Hélène, si vous vous en sentez la force, voulez-vous que nous nous parlions ouvertement?

Le moment tant redouté par Hélène d'une explication décisive était venu, mais telle avait été l'angoisse de l'attente qu'il lui sembla préférable d'en finir.

— Parlez donc, murmura-t-elle.

Le remue-ménage des chaises dans le salon voisin annonçait que les spectateurs prenaient place. Personne, de longtemps, ne viendrait troubler l'entretien, pas même M. de Pardiac, tout à sa nouvelle folie, le moteur découvert par un inventeur inconnu, et qui, mis en branle par les capitaux de M. Dossun, révolutionnerait le monde.

— Vous savez ce que j'avais rêvé, Hélène, dit Raymond, les yeux fixés sur la touffe d'arums blancs auprès de lui pour ne pas voir le visage d'Hélène devenu presque aussi blanc, à mesure qu'il parlait. Et ce n'a pas été seulement le rêve de quelques années de jeunesse, ç'a été et ce sera le rêve de toute ma vie. Vous étiez celle qui était faite pour moi et que nulle autre ne remplacera; j'ai pu croire que je serais le seul capable de vous rendre heureuse.

— Vous l'êtes, Raymond.

— Et ces sentiments sont si profonds en nous que nous avons le droit de nous les avouer, même en nous disant que cet aveu aura été notre unique joie en ce monde.

— Pourquoi nous dirions-nous cela?

Hélène se redressait, et avec toute sa fougue :

— Non, non, nous ne pouvons plus être francs à moitié. Par grâce, ne me laissez plus dans l'incertitude. J'ai besoin de me décider, moi aussi. Répondez. Vos paroles tendent-elles à me faire comprendre avec douceur, avec galanterie, mettons avec amitié, que vous en avez assez de la lutte et de moi, ou est-ce vraiment votre vie que vous brisez comme la mienne?

— C'est ma vie que je brise pour épargner la vôtre.

— Si c'est cela, je ne veux pas.

Hélène avait repris toute sa résolution pour livrer la dernière lutte.

— J'attendrai encore, dit-elle, n'y eût-il qu'une chance sur mille.

— Il n'y en a pas une, ma pauvre Hélène. En conscience, je suis obligé de vous le dire.

Elle protesta :

— Cependant, vous espériez encore l'année dernière, quand les affaires étaient si embrouillées et que ce mariage de votre père n'était pas fait.

— Mais, depuis ce mariage, je n'espère plus. Vous ne voyez donc pas, Hélène, l'œuvre de cette misérable femme?

Comme pour exciter la colère de Raymond, dans la pièce voisine retentissaient des applaudissements qui devaient saluer l'entrée en scène de Fautras, et dont la maîtresse de maison donnait sans doute le signal.

— Oui, reprit-il exaspéré, c'est elle qui nous a donné le dernier coup. Ces fanfreluches, cet intérieur et ces amusements d'actrice, ce sont les dernières bribes de la fortune de mon père qui s'en vont, son honneur qui s'émiette, je ne parle pas de son bonheur déjà loin, c'est l'avenir de Christine et le mien qui se perdent, c'est vous qu'on achève de me prendre, et je ne puis rien, sinon assister les bras croisés à cette destruction de tout ce qui m'est cher. Je suis désarmé, je suis dépouillé. J'ai dû renoncer à l'héritage de ma mère; bien plus : je me trouve endetté, je prévois le jour où je devrai donner ma démission..., tout cela par le fait de Claire Dossun et de ces millions qui devaient tout sauver et qui, ainsi qu'elle se l'était juré, ont été notre ruine.

Hélène l'avait écouté, stupéfaite d'abord.

Puis, sa physionomie s'éclaira.

— Vous êtes ruiné? cria-t-elle, eh bien, tant mieux!

Et comme il restait interdit à son tour :

— Tant mieux! répéta-t-elle, exaltée. Vous étiez encore de ceux qui sont comme tout le monde, qui peuvent mener la vie ordinaire, faire un beau mariage, et je n'osais pas vous arracher à cette convention, de peur d'avoir trop peu à vous donner à la place. A présent que ce peu est tout ce qui vous reste, je n'hésite plus. Si vous saviez comme je vous aime, Raymond!

Les grands yeux noirs si pleins de flamme et si purs cependant s'attachaient à lui et il tressaillit à l'accent de cette voix chaude, tandis qu'elle reprenait :

— Si vous m'aimez autant, de quoi avez-vous peur? Que regretterez-vous? Voyez vous-même ce qu'a été votre vie en ces derniers temps. Donnez-la-moi. Je saurai toujours y mettre un peu de bonheur.

Le bras d'Hélène se glissait sous le sien. Il fut tenté de la prendre, de la serrer contre lui et de fermer d'un baiser ces yeux pleins d'amour et ces lèvres aux sincères promesses.

Le sens du devoir, ancré chez lui, le retint.

— Non, dit-il, je n'ai pas le droit d'accepter. Vous me donneriez tout ce que vous pouvez me donner et vous n'auriez pas de moi ce qui doit être l'apport de l'homme : la protection.

Et, comme elle avait l'air de ne pas comprendre :

— Vous êtes tout ce que j'aime, reprit-il avec un désespoir con-

tenu, je n'ai songé qu'à vous depuis des années, j'ai tout fait pour arriver jusqu'à vous, et je n'ai pas réussi, et je dois reconnaître aujourd'hui que je ne réussirai pas. Je n'ambitionnais cependant pas grand chose, même pour vous, car je sais que nous aurions été heureux avec peu. Encore, ce peu, faut-il l'avoir. J'aurais accepté que vous partagiez ma pauvreté, mais je n'ai pas le droit de vous infliger la misère, et ce serait cela, la misère noire, une existence pire que celle de vos parents, rien d'assuré, pas même ma solde, puisque je puis être obligé de démissionner demain. Oui, j'en suis là, Hélène, à ne pas avoir de pain à vous offrir. Telle est la situation sur laquelle je serais coupable désormais de vous laisser des illusions.

La nature fière de Raymond frémissait sous l'humiliation de cet aveu.

Mais Hélène ne parut toujours pas en comprendre la portée.

— Son pain, dit-elle, on le gagne!...

— Comment?

Raymond avait dû passer bien des nuits à se poser cette question, et Hélène elle-même, ne trouvant pas immédiatement la réponse :

— Voyez autour de nous, remarqua-t-il, si les gens de notre monde, à commencer par votre père, parviennent à gagner leur pain? Et cela s'explique. Notre éducation a pour base l'oubli et le dédain des choses matérielles qui nous sont censées assurées. On nous apprend à user noblement de notre fortune, à occuper dignement notre situation, rien autre chose, si bien que le jour où situation et fortune nous manquent, nous restons désarçonnés, comme des cavaliers sans monture; incomplets et ridicules, comme des statues sans piédestal; nous ne sommes plus que des épaves destinées à sombrer, avec tout ce qui s'attachera à nous.

— Soyez autre chose. Cela ne tient qu'à vous. Tant de gens se font eux-mêmes,..

— Oui, on peut se faire, mais on ne se refait pas. On monte, mais une fois descendu, on ne remonte pas : c'est la loi.

— Alors, nous avons encore une ressource. Restons en bas.

La voix d'Hélène se fit persuasive :

— ... Je veux vous dire une chose, Raymond, que jusqu'ici je n'osais pas dire tout haut. Pourquoi donc s'obstinerait-on à rester dans une classe où on est dédaigné et malheureux quand on perd sa fortune, au lieu de passer résolument dans une autre? Les gens qui s'intitulent « le monde » sont en réalité une minorité infime dans le vrai monde, et cette minorité n'est même plus une élite, puisqu'elle se plaît à afficher les mauvais sentiments, les mauvaises habitudes et jusqu'aux mauvaises manières...

Elle s'arrêta.

Un tonnerre d'applaudissements, mêlés d'éclats de rire, ébranlait la cloison. M. de Fautras était désopilant dans son rôle de petit chauffeur, et on se tordait, suivant le nouveau style.

— Et c'est pour nous cramponner à cette société, qui nous rejette d'ailleurs, que vous me sacrifiez, reprit-elle enflammée, que je vous sacrifierais? Mais quelle aberration serait-ce! Qu'y a-t-il, après tout, ici et que n'y a-t-il pas en dehors?

Elle se retournait.

De maigres plantes grimpantes étendaient leur réseau sur les vitres et ces vitres, éclairées de l'intérieur, recevaient aussi de l'extérieur des clartés passagères, la lueur rouge ou verte d'un tramway qui passait.

D'un côté, ce salon de Claire, espace réduit où bourdonnaient quelques inutiles, de l'autre, Paris, là, en dessous, le Paris vivant, agissant, travaillant.

— Croyez-vous que tous ceux qui ne font pas partie de notre monde, l'immense majorité, mille pour un, se trouvent à plaindre? continuait Hélène. Au contraire, le rang à tenir ne les préoccupe pas, et ils peuvent se passer de fortune, puisqu'il leur est permis de travailler. Tenez, il y a dans notre maison un jeune ménage, le mari employé au *Louvre* et la femme au *Crédit Lyonnais.* A eux deux, ils gagnent bien sept ou huit cents francs par mois. Si vous saviez comme ils ont l'air heureux! Tous les soirs, je les vois rentrer contents, pressés de se retrouver après avoir travaillé l'un pour l'autre. Ils ont une vieille mère qui tient le ménage et un bébé qu'on promène le dimanche encapuchonné de bleu et de rose. Souvent des amis viennent dîner avec eux. Ils sont très gais, je les entends rire. Ils n'ont pas le souci du terme, comme nous, et ne divaguent pas sur les châteaux perdus et les millions à venir. Ils ne manquent de rien pour le présent, font des économies et pourront prendre leur retraite dans une petite maison de carton de la banlieue, sans inquiétude sur leurs enfants, qui auront appris, eux aussi, à se tirer d'affaire. Et vous ne trouvez pas ces gens-là plus heureux que nous?

— Mais ce qui fait leur bonheur ne ferait pas précisément le nôtre, répliqua Raymond avec une ironie triste. Derrière un guichet ou un comptoir, nous éprouverions des froissements qu'ils ignorent, et les camarades du dimanche nous égayeraient médiocrement, je le crains.

Hélène n'osa le démentir. Avec sa vivacité d'évocation, toutes les impossibilités lui apparaissaient déjà.

— Et, acheva Raymond, voudrions-nous rompre avec ce passé dont, malgré tout, nous sommes les enfants, qu'on ne nous le permettrait pas. Nous aurions beau nous appliquer à déchoir, ce que

nous avons été nous serait rappelé toujours par le mépris de nos anciens égaux et la méfiance des nouveaux qui ne nous sentiraient jamais assez pareils à eux.

— Et si nous allions là où ce passé est inconnu?

L'ombre du rêve s'étendait encore sur la physionomie d'Hélène :

— ... A l'étranger, on gagne plus facilement sa vie. Personne ne connaîtrait notre nom. Nous en changerions au besoin. Comme j'ai souvent pensé à ce bonheur de monter sur un navire, de lever l'ancre, de laisser derrière soi, bien loin, tout ce qu'on a souffert...

— Moi aussi j'y ai pensé. A quoi n'ai-je pas pensé! dit Raymond avec amertume. Depuis que je sens ma carrière prête à m'échapper, j'ai fait des démarches pour avoir une place dans l'administration coloniale, ce qui nous aurait permis de nous marier et de vivre. Vous voyez que je comptais sur votre dévouement, Hélène! Mais, sous ce régime, il n'y a rien pour nous, même au bout du monde. Nous sommes la race maudite qu'on a résolu d'exterminer, et on nous prend par la famine, un bon moyen...

Tout était contre eux, comme l'avait dit Raymond en commençant, et Hélène ne luttait plus qu'en désespérée, au hasard.

— Eh! que me fait le gouvernement! Nous nous passerons de ses faveurs aussi bien que de l'approbation des gens de notre monde et de la sympathie des autres. Nous serons toujours heureux ensemble n'importe où, n'importe dans quelles conditions! Moi, je suis prête à tout! Dans les pays neufs, il y a toujours du travail et des chances de fortune, et qui sait, avec votre intelligence, à quoi nous n'arriverions pas?

Hélène restait bien la fille de son père. Déjà elle croyait à moitié à la solidité de ces perspectives, et, son amour faisant le reste, elle n'eût pas hésité à épouser Raymond et à partir le lendemain.

Lui, au contraire, en l'entendant délirer ainsi, sentait sa responsabilité plus lourde, et il soupira :

— Mirages que tout cela! ma pauvre Hélène.

— Ah! vous reculez toujours!

Elle avait abandonné le bras de Raymond.

— Oui, je recule, dit-il, devant la lâcheté que je commettrais en vous exposant sciemment à tous les risques et à tous les malheurs. Et, si je me laissais aller à mon égoïsme, est-ce que je ne céderais pas à cette tentation d'être heureux par vous, quoi qu'il vous en coûtât et en oubliant de mon côté tout le reste?...

Il s'arrêta, étouffé par une de ces émotions silencieuses dont la nature démonstrative d'Hélène ne sondait pas toute la profondeur.

— Vous l'avouez! s'écria-t-elle. Vous ne songez pas seulement à moi. D'autres considérations vous retiennent...

— Oui, j'ai d'autres devoirs, envers mon père, envers ma sœur. Je ne dois pas abandonner mon poste quand tout peut-être n'est pas encore perdu...

— Ah!... sauver Arcizan, n'est-ce pas?... toujours?... Toujours cette maison. Toujours avant moi!...

A cette réapparition de l'ancienne rivale, les rancunes accumulées d'Hélène débordaient.

— ... J'en suis venue à la détester, cette maison qui symbolise tout ce que vous me préférez : votre orgueil, vos préjugés, le passé, comme vous dites. Et qu'est-ce donc que le passé? — un mort, un fantôme. Moi, je vis, je souffre et je ne veux plus souffrir. Qu'est-ce que vous m'offrez après tant d'années d'attente? D'attendre encore et désormais sans espoir. Vous l'avez dit!

Il l'avait dit, par loyauté, espérant néanmoins qu'elle se résignerait, comme lui, à cette patience stérile, plutôt que de rompre entre eux le dernier lien.

Mais cet excès de souffrance, qui abattait même ses révoltes, surexcitait au contraire Hélène jusqu'à la folie :

— Vous ne m'offrez que cela? répéta-t-elle.

— Peut-être un jour les temps seront-ils moins durs, et alors...

— Je n'ai pas des années devant moi, interrompit-elle, et, s'il en est ainsi, mieux vaut que je renonce...

Un sanglot s'arrêta dans sa gorge, et elle continua avec une véhémence passionnée :

— C'est ce que vous vouliez. Vous êtes libre...

— Libre de mourir de chagrin!

Ces mots, âpres et sincères, n'allèrent pas jusqu'à elle :

— Et puisque je redeviens libre, moi aussi, je ne suivrai pas plus longtemps cette voie qui ne mène à rien et où vous m'abandonnez! Ce que vous n'avez pas eu le courage de faire pour notre bonheur, je le ferai, pour moi, pour les miens, tout ce qui me reste. De quoi s'agit-il? de quelques préjugés à briser? Eh que ne briserais-je pas à présent!

Elle se tenait devant lui, les yeux ardents et secs, telle qu'il ne l'avait jamais vue et, en cette Hélène qui cessait d'être sienne, il crut reconnaître une inspiration étrangère et néfaste.

— Que voulez-vous dire? s'écria-t-il. Que vous a-t-on persuadé?

— Je n'écoutais rien, tant que je vous avais, déclara t-elle, farouche, mais à présent je dois reconnaître qu'on me conseillait bien et je suivrai ces conseils. Je triompherai au moins de la pauvreté, je soulagerai mes parents, et je le dois puisque Dieu semble m'en avoir donné tout exprès le moyen.

— Quel moyen?

— Ma voix.

Raymond s'attendait à cette réponse.

— Vous voulez donner des leçons de chant?

— Non.

Hélène relevait la tête de ce mouvement chez elle fréquent et significatif, un défi à cette destinée toujours hostile, une reprise de ses énergies et de ses fiertés.

— ... Je veux être une artiste, je peux être une vraie artiste. Vous ne m'avez pas entendue depuis que je travaille avec Mme Masini, mais tout le monde croit qu'après le Conservatoire, je chanterai à l'Opéra.

— Vous, Hélène... sur les planches?

Raymond resta atterré. Ses inquiétudes n'avaient jamais été jusque-là.

Hélène rougit un peu, et, tâchant de garder son assurance :

— Il y a d'honnêtes femmes partout, et une artiste n'a rien de commun avec une cabotine.

— C'est une de ces folies que vous dites au hasard sans même en saisir la portée...

Cette façon de prendre les choses acheva d'exaspérer Hélène.

— C'est une résolution arrêtée! Je ne suis pas comme vous. Je cherche à être logique. Il fallait choisir : garder nos principes, narguer la misère et être heureux — vous ne l'avez pas voulu — ou bien accepter les compromissions de l'époque, en profiter et être riche au moins. Vous ne m'avez pas laissé d'autre parti à prendre. Et, puisque vous ne m'avez pas retenue, qui me retiendrait?

Ce ne fut pas à Raymond de répondre.

La saynète s'achevait par les couplets du petit chauffeur, le grand succès de Fautras. On ne distinguait pas les paroles, mais le rythme narquois et le timbre mordant envoyaient de l'autre côté du mur comme un rappel et une moquerie.

— Ah! ce ne sont pas ces gens-là qui me blâmeront, s'écria Hélène, et je les vaudrai toujours.

Raymond ne put la démentir. La vraie cabotine, au sens propre du mot, n'était-elle pas là-bas, dans ce salon, en robe pompadour, jouant un rôle de grande dame, le rôle de la marquise d'Arcizan?...

— Et voulez-vous savoir, poursuivit Hélène, le cas qu'on a fait de moi? On a voulu me marier avec le jeune Dossun, l'idiot, et on a trouvé mon refus bien impertinent de la part d'une fille sans dot. Est-ce qu'il ne vaut pas mieux gagner sa vie d'une autre façon, serait-ce au théâtre?

— Laissez cela! cria Raymond. Vos parents d'abord ne permettront jamais...

— Mes parents? Ils auraient accepté l'idiot, répliqua-t-elle. Ils sont à bout! Papa énumère déjà les cantatrices qui ont épousé des archiducs, et ne croyez-vous pas que maman se consolerait de tout le jour où je pourrais lui racheter le Pécos?

Raymond sentit le vieil honneur se révolter en lui :

— Hélène! si vous faites ce que vous dites, je vous jure que je ne vous reverrai jamais!

Elle se troubla. L'accent de Raymond ne laissait pas de doutes sur sa sincérité. Elle fit un pas, elle eut un geste vers celui qui avait été l'ami de son enfance, le rêve de sa jeunesse, de qui son cœur ne pourrait se détacher.

Un violent effort de volonté la retint.

— A quoi bon..., commença-t-elle.

Il lui fut impossible d'achever « à quoi bon nous revoir ». Un de ses sanglots étouffés la secoua tout entière.

Puis, sa tête se redressa soudain, mais cette fois avec peine, comme si, en ces dernières minutes, des années de lassitude se fussent appesanties sur elle.

— Ah! mon Dieu, j'ai oublié que je devais chanter ce soir! dit-elle en entendant un pas pressé à l'autre bout de la galerie.

Raymond n'eut que le temps de composer son attitude.

Fautras en personne, débarrassé à la hâte de sa perruque et de son maquillage, accourait avec un luxe d'acclamations et de gestes qu'il semblait apporter de la scène.

— Mais enfin, Mademoiselle, à quoi pensez-vous? Je vous ai cherchée dans la coulisse où personne n'a pu me donner de vos nouvelles. Nous avons cru que vous nous laissiez en plan. Heureusement qu'on a bissé le monologue; mais dépêchez-vous donc. Vous allez manquer votre entrée. Ce sera grotesque!

On eût dit un impresario se querellant avec son étoile et Raymond fut soulevé par un sentiment tel qu'il ne put le dominer.

— Monsieur..., dit-il, marchant sur Fautras.

Celui-ci eut pour lui le coup d'œil vague de l'homme important et pressé à l'olibrius quelconque qui se jette dans ses jambes, et passa outre.

— Hélène!.. appela Raymond.

Les traits durs, sans paraître l'entendre, elle rejoignait Fautras, qui lui offrit le bras. Tous deux sortirent par la porte qui donnait dans les coulisses.

Raymond ne voulut pas les y suivre. Il revint lentement le long de la galerie et, arrivé à l'extrémité qui communiquait avec le grand salon :

— Je vais partir, se dit-il.

Mais, au passage, il se heurta aux chaises encore occupées, et des « chut » impérieux l'immobilisèrent. On faisait de la musique.

Un piano occupait le milieu de la scène, abandonnée par les acteurs, et, devant le clavier, s'asseyait une dame pompeuse, très décolletée, très fardée, sous un échafaudage de cheveux blancs. Rien qu'à la grâce savante qu'elle déployait en ôtant ses gants, Raymond reconnut un vieux débris de théâtre et devina Mme Masini!

Hélène s'avançait à son tour, très pâle, mais essayant de payer d'audace, s'inclinant avec un sourire pour remercier de l'ovation par laquelle on l'accueillait, et évoquant sans doute encore cette soirée du Pécos où elle avait ambitionné de chanter devant un auditoire.

Cette ambition se réalisait; de plus vastes ambitions se réaliseraient un jour...

— Elle débute, se dit Raymond avec rage.

Debout, au fond du salon, il entendit la voix d'Hélène s'élever dans le silence admiratif, et il en reconnut à peine le timbre, tant elle avait gagné d'ampleur et de sonorité. Mais elle ne chantait plus pour lui seul, et, au lieu du charme de jadis, elle lui faisait éprouver une frénésie de souffrance que redoublaient les bravos. Il aurait voulu la faire taire à jamais, briser cet instrument magnifique devenu dangereux. Puisqu'il ne pouvait s'empêcher d'entendre Hélène, au moins voulut-il ne plus la voir, comme il l'avait juré.

Ses yeux s'abaissèrent sur les spectateurs ou plutôt sur les spectatrices, car les hommes se trouvaient pour la plupart relégués derrière avec lui, et quelques habits noirs seulement entrecoupaient les toilettes claires étalées aux premiers rangs.

Fautras se trouvait naturellement parmi les privilégiés, et son profil caricatural se dessinait juste derrière la chaise de Claire.

Penché en avant, il lui parlait et, se retournant un peu, elle lui répondait même de si près, qu'à plusieurs reprises la moustache de Fautras parut effleurer l'épaule de la jeune femme.

Ce fut ce que Raymond vit au premier coup d'œil. Le marquis aurait pu le voir aussi, mais il regardait d'un autre côté.

Le morceau d'Hélène s'acheva, et aussitôt on leva la séance qui avait été longue, mais l'élan de Raymond pour reprendre sa liberté fut encore entravé.

L'inévitable M. de Ternaux surgissait devant lui.

— Vous avez été satisfait de nos petits efforts? demanda-t-il de l'air discret que prend l'ami de la maison lorsque tout a marché à souhait.

Et, sans laisser place aux congratulations :

— Hein! quels progrès a fait la petite de Pardiac! Etonnante! Cette vieille Masini n'a plus un souffle de voix! Mais quel admirable professeur! Et, remarquez bien que moins on a de voix, mieux on

enseigne; cela se comprend. Quand on n'a plus de prétentions pour soi, on en a pour les autres.

Il donnait d'un air bénévole le secret de son propre dévouement, puis, ne tirant rien de Raymond, il fit un pas en arrière, cédant la place à quelqu'un de mieux avisé.

Fautras, délaissant Claire un instant, se présentait, revenu à son affabilité mondaine et désireux de réparer sa brusquerie de tout à l'heure :

— Excusez-moi, mon cher d'Arcizan, commença-t-il, vous ne savez pas ce que c'est que de diriger une troupe d'amateurs. Ah! ils m'ont donné du fil à retordre, mais enfin on s'est rattrapé. Que dites-vous de Mlle de Pardiac? Quelle voix!

Il suivait Raymond qui, reprenant son mouvement de retraite, traversait le petit salon.

— ... Et puis, quel tempérament! On la sent toute à son affaire. Tout chante..., tout vibre! Parlez-moi des femmes du Midi.

Raymond ne se montrait nullement enclin à en parler, mais Fautras, émoustillé par son rôle et par le champagne du buffet, était en veine de confidence.

— Il y a des méridionales qu'on prendrait pour des femmes du Nord. Ne vous laissez pas décourager par les apparences, professa-t-il. C'est le feu qui couve alors, et il n'y a que plus de plaisir à l'attiser...

— Vous êtes toujours le petit chauffeur! dit Raymond avec une pointe de raillerie.

Fautras fit le modeste.

— Oh! il n'y a pas de mérite! Le métier est trop facile. Voulez-vous que je vous en dise le fin mot?

Il se rapprocha de Raymond.

— La vérité..., et je ne parle pas que des méridionales, je parle *urbi et orbi;* la vérité, c'est qu'on attribue à la vertu féminine le simple effet de notre maladresse. Autrement dit, il y a des hommes qui ne savent pas s'y prendre, mais il n'y a pas d'honnêtes femmes...

— Pardon, j'aime à croire qu'il y en a quelques-unes.

— Où ça?

Fautras tourna sur lui-même, plissant les yeux, mimant très drôlement le monsieur qui cherche un objet introuvable.

— Ici, par exemple.

Raymond s'était arrêté, n'avait plus hâte de sortir. Une satisfaction âpre le soulevait. Enfin, il avait à qui faire payer ce que cette soirée lui coûtait de souffrance. Il le tenait, ce Fautras, qui, après avoir approché Hélène, se permettait de poser pour l'homme irrésistible, et qui, en outre de sa personnalité antipathique, lui

représentait cette société tout entière, ce monde nouveau dont l'influence dissolvante achevait de perdre les siens.

Habitué au laisser-aller moderne, Fautras ne devina pas l'obstacle, et comme il continuait sa pantomime :

— Ici, où il y a des femmes de ma famille, appuya Raymond d'un ton cassant.

— Qui ça, de votre famille? Votre belle-mère? Voyons, on n'est pas chargé de garder sa belle-mère?

A cet énoncé qui lui parut du plus haut comique, Fautras ne put s'empêcher de ricaner.

— Sans compter, ajouta-t-il, qu'avec une belle-mère comme la vôtre, l'emploi ne serait peut-être pas une sinécure...

Il n'acheva pas. Le prétexte fourni à Raymond était suffisant, et peu importait ce prétexte.

D'un geste brusque comme une détente, le lieutenant d'Arcizan effleura de son gant la joue de Fautras ébahi...

. . . .

A présent, Raymond jouissait d'un soulagement délicieux, tandis que, les bras croisés, il observait avec un intérêt calme l'émoi qu'il venait de provoquer.

M. de Ternaux, toujours à portée, s'était jeté entre lui et Fautras blême et écumant. L'incident rapide, passé inaperçu pour la plupart des invités en ce moment au buffet, n'avait pu échapper à quelques-uns, aux plus intéressés justement.

Raymond vit la figure bouleversée d'Hélène, celle de Christine, terrifiée; M. Dossun balbutiant et miss Smithson qui parlait fort avec un accent tranchant et un rictus hostile.

Mais rien ne l'affecta, sinon l'interrogation haletante de son père :

— Qu'y a-t-il? que s'est-il passé entre vous?

— Rien, dit Raymond. C'est une vieille querelle. Il y a longtemps que j'avais envie de donner une leçon à ce paltoquet.

A cette perspective, il eut le petit frémissement joyeux de l'ouvrier qui ressaisit son outil, le seul qu'il sache manier, et il se rappela avec plaisir que Fautras était un tireur de première force, de plus, renommé pour sa chance.

Il ferait bon se couper la gorge avec lui.

Un mot troubla ce bien-être.

Claire passait dans sa robe pompadour et, oublieuse des vieux démêlés, elle s'approchait du jeune homme, penchait vers lui sa tête altière et, à mi-voix, lui souriant d'un air d'intimité à rendre Fautras jaloux :

— Ah! bien, dit-elle, c'est gentil de votre part, et il faut que je vous remercie... Avec votre duel, vous me faites une fameuse réclame!

XI

Christine avait été malade tout l'hiver depuis son retour de Paris, soit qu'elle eût pris froid là-bas, soit qu'elle se ressentît plus longtemps que Raymond du coup d'épée qu'il avait rapporté un matin d'une promenade à Vincennes avec Fautras.

Durant la longue réclusion dans sa chambre en tête à tête avec tante Emilie, les impressions violentes de la jeune fille finirent cependant par s'émousser, faisant place à une atonie languissante, et lorsqu'elle se leva, grandie et mincie encore, ce fut pour se traîner d'une allure mélancolique à travers la maison vide et le parc désert que le printemps ne suffisait plus à égayer.

Son père était venu deux fois la voir et causer d'affaires avec Mlle Emilie, mais pour repartir très vite, sans qu'elle cherchât à le retenir, le sentant talonné par une agitation fébrile qui la fatiguait elle-même; et, en l'absence du marquis et de Claire, les visiteurs habituels se relâchaient. Jusqu'aux Saint-Lézer qui faisaient faux-bond, affolés par deux succès inespérés, coup sur coup, le mariage de leur seconde fille avec un Russe, vieille connaissance d'ambassade repêchée à Nice, et les fiançailles de leur fils aîné avec une héritière de Bordeaux, assez riche pour avoir le droit d'être bossue et n'en ayant pas abusé, légèrement contrefaite seulement.

Le petit Bertrand, dont ces événements ne troublaient ni les idées ni les habitudes, aurait bien continué à venir voir Christine, mais, en dépit de ses façons rustiques, il ne manquait pas de tact mondain, et les convenances le retenaient.

Cette solitude autour d'Arcizan accusait la tristesse de l'intérieur, et, en ces interminables journées d'avril, Christine en était réduite à s'en aller du côté du village pour retrouver un peu de vie. Il ne lui restait même pas le désir d'une diversion. Elle n'aspirait plus, comme l'an passé, à la reprise de l'existence familiale. En recevant les lettres de Raymond et de son père qui ne disaient toujours qu'à peu près la même chose, bien peu de chose, elle ne se plaignait pas de cette répétition monotone, tant elle appréhendait les variantes.

Ces quelques semaines de Paris dans le *home* refait par Claire avaient suffi à lui enlever sa belle confiance de jeunesse dans le nouveau et dans l'imprévu.

— Je suis en train de devenir une vieille fille comme tante Emilie, déclara-t-elle un jour à Labarthe.

Labarthe hocha la tête d'un air soucieux.

Il ne s'imposait pas plus que par le passé, mais on prenait l'habitude de recourir à lui quand les circonstances exigeaient un cerveau

plus lucide et des discours plus fermes que ceux de Mlle Emilie.

Bien que le marquis ne fût rien moins que pratique, sa présence jadis servait de sauvegarde. Depuis qu'Arcizan n'était plus habité que par deux femmes, il n'y avait pas de déprédation qu'on ne commît sur la propriété, et Christine se demandait parfois à quelle cause attribuer ces modifications subites dans l'entourage familier de son enfance : tant d'amis s'éclipsant et tant d'adversaires qu'on se découvrait.

Labarthe seul se montrait absolument tel qu'autrefois, enveloppé dans sa discrétion un peu farouche faite de timidité et de respect, et voilà pourquoi Christine entrait volontiers dans la petite salle d'en bas où il venait donner ses consultations à Mlle Emilie; pourquoi même, en revenant de la messe, elle s'arrêtait souvent pour échanger un mot avec lui, par-dessus la clôture de son jardin.

Depuis que la mère Labarthe n'était plus là, avec son âpreté infatigable au travail et au gain, Damien se bornait à diriger l'exploitation. Après avoir mis les ouvriers à la besogne, il rentrait chez lui, et par les belles matinées de printemps, il se promenait dans son jardin avec un livre ou un journal. Les livres avaient été jadis sa passion, et il ne leur demandait plus seulement de l'aider à tuer le temps mais, comme à des amis discrets, de lui enseigner ce qu'il souffrait d'ignorer et aurait eu honte d'apprendre ailleurs.

Ses idées prenaient ainsi une nouvelle direction, et, à présent qu'il s'abstenait des travaux rudes, son extérieur et sa tenue se modifiaient aussi.

Maxiona, à sa manière discrète, favorisait ces velléités de relèvement. C'était elle qui avait remis en usage l'argenterie, le beau service de porcelaine, le linge fin que la mère avait tenus toute sa vie enfermés dans les placards. Damien trouvait maintenant son couvert mis dans la petite salle à manger et, après avoir une ou deux fois demandé si cela ne compliquait pas le service, il s'était accoutumé à ce décorum.

Le dimanche, l'abbé Mage, quand sa maladie d'estomac ne le tourmentait pas trop, venait déjeuner avec lui et, jusqu'aux vêpres, on causait politique, philosophie, histoire et même littérature.

Ces conversations recommençaient le soir, sur le banc de pierre devant la maison de l'abbé Mage, en face du clocher qui les couvrait de son ombre sereine. De temps en temps, on parlait du marquis et de la marquise avec un peu de gêne, l'abbé taisant ses inquiétudes par charité et Labarthe s'étant juré d'être discret.

Un jour l'abbé Mage parla de Christine.

— On la laisse trop seule, cette pauvre jeune fille; c'est triste pour elle et cela pourrait devenir dangereux.

— Rien ne peut être dangereux pour une demoiselle d'Arcizan, avait répliqué Labarthe, levant la séance et s'en allant à pas lents dans la nuit douce où scintillaient faiblement les étoiles.

Et Christine lui parut aussi inaccessible que ces petites étoiles blanches qu'il admirait là-haut dans le ciel, et qui ne le voyaient même pas dans son obscurité.

. . . .

Une quinzaine s'était écoulée depuis le Grand Prix. M. Dossun avait réintégré le Pécos avec son idiot et son Anglaise, M. de Ternaux venait de reprendre ses quartiers d'été. D'un jour à l'autre, le marquis et la marquise annonceraient leur retour à Arcizan, et, dans l'attente, Christine s'agitait vaguement comme un dormeur qui sent venir l'heure du réveil et qui aurait volontiers dormi encore.

Mlle Emilie nourrissait aussi des inquiétudes confuses. Elle avait fini par s'habituer à ces grands travaux de restauration extérieure qui se poursuivaient depuis plus d'un an, aux scieurs de pierre, aux gâcheurs de mortier, aux peintres chantant sur des échelles et aux couvreurs invisibles à ses yeux de myope. Mais il n'eût pas fallu que Claire rappelât les tapissiers menaçant les vieux meubles, déplaçant les bibelots précieux autour desquels Mlle Emilie commençait déjà à faire sa ronde.

Un beau jour, au moment où l'on s'y attendait le moins, il y eut une alerte.

Christine aperçut de la fenêtre du petit salon un omnibus chargé de malles, dans l'avenue. Ce ne pouvaient être que les maîtres de la maison arrivant à l'improviste.

Déjà les chevaux du Pécos s'arrêtaient devant le perron, ayant monté l'avenue bien vite malgré le poids des grandes malles qui se balançaient sur l'impériale.

L'intérieur, il est vrai, n'était pas chargé; la montagne accouchait d'une souris; miss Smithson, serrée dans son cache-poussière, descendait seule du grand omnibus à huit places, luisant neuf, comme tout ce qui appartenait à M. Dossun.

L'Anglaise arrivait sans doute en courrier, ce dont Christine ne se félicita pas autrement, l'antipathie inspirée dès le début par miss Smithson n'ayant pu que se fortifier au cours de la vie commune.

Jusqu'à son dévouement pour Claire, dont on ne pouvait lui savoir gré. Toutes deux semblaient avoir formé une bizarre coalition, la vieille fille disgraciée et fielleuse, s'appropriant en quelque sorte la beauté de son élève, comme une compensation, s'en faisant une arme vengeresse contre les femmes qu'elle jalousait et les hommes qui l'avaient dédaignée, en retour de quoi elle adoptait, elle aussi, les haines de Claire et les servait avec l'ardeur

malfaisante qui lui restait encore, ses propres griefs satisfaits.

Volontiers, d'ailleurs, elle s'était mise à haïr ces d'Arcizan, nobles, spirituels, bien doués, Christine surtout, dont les dix-huit ans constituaient une offense personnelle à sa cinquantaine. A Paris, il n'y avait pas de petits affronts et de petites méchancetés qu'elle lui eût épargnés, et maintenant encore, en accomplissant les ordres de Claire, elle avait soin de marquer son profond mépris pour les autres habitants d'Arcizan qu'elle ne venait même pas saluer.

— Que de bagages! observa Christine, restée auprès de la bergère de M[lle] Emilie et regardant par la fenêtre les domestiques du Pécos qui déchargeaient les malles avec autant de promptitude et de facilité que si elles eussent été vides.

Non moins lestement, on les monta dans l'appartement de Claire, et tout aussitôt des allées et venues s'entendirent, le pas lourd de miss Smithson ébranlant le parquet, sa voix rauque donnant des ordres et des bruits d'armoires qui s'ouvraient.

Ces préparatifs pour l'installation de Claire faisaient pronostiquer une arrivée prochaine, mais on attendit vainement que miss Smithson en donnât la nouvelle.

Elle resta bien enfermée là-haut deux heures. Au bout de ce temps, il y eut une nouvelle trépidation dans l'escalier et le long du vestibule.

Puis, à sa grande surprise, Christine vit reparaître les malles qu'on transportait cette fois avec effort, et qu'on rechargea péniblement. Miss Smithson suivait, raide comme un morceau de bois dans son cache-poussière déteint, et s'apprêtait à remonter dans l'omnibus.

La manœuvre devenait inexplicable, et Christine s'élança pour en demander l'explication.

Sa large bottine déjà posée sur le marchepied, miss Smithson daigna à peine retourner la tête.

— Je suis venue chercher les effets de M[me] la marquise qui est au Pécos, qui ne revient pas ici, articula-t-elle fortement, encadrant dans la portière qui se refermait son profil de hibou et laissant derrière elle ce cri d'oiseau de mauvais augure.

— Qu'est-ce que cela signifie, mon Dieu? murmura Christine.

M[lle] Emilie ne devina pas mieux l'énigme, mais un instinct la guida.

Elle monta chez Claire. Une vraie rafle y avait été opérée, tous les objets de prix et pas trop volumineux dont le marquis s'était plu à orner l'appartement de sa femme se trouvant compris sous la désignation élastique d'effets personnels!

M[lle] Emilie éplorée alla de la cheminée à la console :

— Les petits flambeaux..., et l'émail de Limoges..., et le reliquaire... Alors tout! et elle aussi?

Claire, mise au rang des choses disparues, était peut-être ce qui excitait le moins de regrets.

Néanmoins, le sentiment d'une catastrophe s'imposait.

Elles redescendirent au petit salon et Christine ne put s'empêcher de rester en observation, comme si d'autres surprises étaient en réserve.

Rien n'arriva, sinon un papier sous enveloppe à l'adresse du marquis, apporté par un inconnu discret qui y avait cependant mis son timbre.

— C'est d'un huissier de Saint-Martin, dit Christine étonnée.

Elle dut venir en aide à Mlle Emilie qui essayait de déchiffrer un cahier de papier bleu, mais elle se perdit vite dans les formules légales et soupira :

— Je n'y comprends rien! On parle de papa, de M. Dossun et de cent cinquante mille francs, moyennant lesquels il a racheté je ne sais quoi à ma tante de Chambert.

— Son hypothèque... C'est bien. Et personne autre? Pas de créanciers? balbutia Mlle Emilie un peu rassurée.

La vue du papier timbré ne lui en avait pas moins coupé l'appétit. Toutes deux dînèrent tristement dans la grande salle à manger où les roses de la terrasse envoyaient leur parfum dans les rayons du soleil couchant.

Arcizan n'avait jamais été plus beau, plus doux que par cette soirée d'été. Mais un roulement de voiture encore fit tressaillir Christine et, sans attendre, cette fois, de savoir qui arrivait, elle se précipita sur la terrasse.

Son père montait les marches seul, les épaules voûtées, la tête basse, l'allure hagarde d'un proscrit qui cherche un refuge, d'un blessé qui veut un gîte pour mourir, et on l'aurait cru blessé, en effet, quand il s'effondra sur un des sièges de la terrasse, à l'ombre odorante d'un de ces orangers qu'il faisait admirer à Claire l'an dernier.

Christine muette l'entoura de ses bras.

Il l'attira à lui et d'un accent brisé :

— J'ai besoin de toi, ma petite fille chérie, et j'ai demandé à ton frère de venir aussi. Il ne me reste plus que vous, mes enfants...

XII

Raymond était arrivé, nullement surpris par l'appel de détresse, n'ayant pas d'explications à demander.

Depuis un an, il suivait avec une colère impuissante le travail de Claire parachevant son œuvre, les phases savamment graduées

pour conduire le marquis à ce dénouement nécessaire : la première période de griserie durant laquelle il avait été subjugué, l'aveuglement faisant place à la patience usée, à son tour, jusqu'au bout. Et successivement les vaines tentatives de l'amoureux pour garder son amour, du mari pour ressaisir son autorité, du gentilhomme pour sauver son honneur.

Claire s'était plu à abréger cette dernière crise.

Effrontément, elle avait enlevé au marquis ses restes d'illusions. Elle s'était révélée à lui telle que Raymond la connaissait déjà, et, par ses propres impressions, le jeune homme devina ce qu'avait pu être sur son père l'effet de cette découverte.

Le marquis n'avait pu en soutenir l'horreur. Après la scène finale, il était parti, il avait pris la fuite, et Claire, en femme de tête, ne perdant rien de vue, avait eu tout juste le temps de télégraphier à miss Smithson d'aller faire sa razzia à Arcizan avant que les événements y fussent connus; à moins encore que ce coup n'eût été concerté d'avance entre elles, comme l'envoi du papier timbré avec M. Dossun.

D'un commun accord, tous se démasquaient, se ruaient sur l'ennemi héréditaire, et c'était à croire que ces haines de race, rallumées aux fureurs de Claire, couvaient de longue date, même lorsque la paix et l'alliance paraissaient le plus solides.

Au moment du mariage, tandis que les d'Arcizan acceptaient de confiance les arrangements soi-disant de famille, M. Dossun avait semblé prévoir jusqu'à l'éventualité actuelle, et, en remboursant les cent cinquante mille francs de la tante de Chambert, il avait eu soin de se substituer à tous ses droits qu'il se trouvait en mesure d'exercer, aujourd'hui, avec la dernière rigueur, secondant ainsi les ambitions et les vengeances de sa fille.

Point par point, Claire accomplissait son programme.

Après le nom et le titre, il lui fallait le château; après la rupture avec le marquis, son écrasement, sa ruine, la ruine de tous les siens, et il lui restait encore assez de perfidie pour donner à son entreprise une apparence de justification.

L'éclat qu'elle venait de faire à Paris n'avait pas d'autre but. Le ménage brouillé, les revendications de M. Dossun passeraient pour des représailles, et, non seulement Raymond initié à ce plan, mais tous à Arcizan eurent la notion si nette de la situation, que personne ne songea même à une tentative de rapprochement, laquelle, d'ailleurs, eût été mal venue.

Indifféremment, le marquis laissait se propager les légendes mises en circulation par les Dossun. Pouvait-il, pour répliquer, jeter en pâture au public ses mésaventures de vieux mari? Les siens mêmes n'apprirent de lui rien de plus que ce qui avait été dit à Christine le

soir de l'arrivée, et ils n'eurent garde de l'interroger, devinant trop bien sa souffrance.

Devant les étrangers, sa fierté de race le soutenait encore. Il se redressait les plis de la bouche et le creux des joues cachés par sa barbe grisonnante, s'efforçant de retrouver ses anciennes façons d'être, mais, rendu à la solitude, il s'affaissait de nouveau, muet, les yeux dans le vide, étouffant de sa douleur inexprimée et ne trouvant même pas de compensation dans la présence de ses enfants, s'accusant avec une honte douloureuse de les avoir sacrifiés à une femme, et à quelle femme! Et Raymond, en le voyant ainsi, se prenait à haïr Claire d'une puissance de haine qu'il ne se fût jamais supposée.

Il trouva le seul mot capable de faire diversion :

— Mais enfin, mon père, nous n'allons pas laisser Arcizan à ces gens-là?

Après ce qui était pour lui le vrai désastre, le marquis ne pouvait plus s'affecter des vilenies dont on l'accablait et ce lui fut un dérivatif que cette nouvelle lutte à coups de papiers timbrés, avec la certitude de la victoire.

La terre valait dix fois ce qu'on réclamait. On aurait donc aisément un autre prêteur pour rembourser M. Dossun.

Cependant Me Costallat, qui, au début, se chargeait de tout, avait maintenant d'incompréhensibles réticences.

— Comment! vous ne trouvez pas cent cinquante mille francs en première hypothèque? lui dit Raymond, revenu pour la dixième fois dans le cabinet à la porte matelassée et aux cartons verts, où, moins de deux ans auparavant, le notaire souriant lui offrait les millions de Claire Dossun.

Me Costallat avait perdu son sourire.

Enfoncé dans son fauteuil, il contemplait d'un air sombre le jet d'eau sautant et babillant sur la place et qui, ce matin-là, ne semblait rien lui dire de bon.

— Et quand je les trouverais! prononça-t-il enfin. Il faudrait encore trouver le reste!

Après cette créance venait, en effet, un autre emprunt fait par le marquis pour la corbeille et les autres dépenses de son mariage, puis les deux cent mille francs des restaurations, et de nouvelles dettes, promptement accumulées pendant le séjour à Paris; mais, pour tout cela, les prêteurs bien garantis et n'ayant aucune hostilité personnelle donneraient du temps.

— On ne réclame rien, constata Raymond.

— Mais on réclamera.

Me Costallat avait l'air gêné. Il prit un détour.

— Ces difficultés de monsieur votre père avec la famille Dossun lui feront du tort, et, entre nous, mieux vaudrait essayer un rapprochement, dans votre intérêt. Les gens riches sont toujours les plus forts. On voit de tout, monsieur Raymond, on voit de tout...

Et Raymond ne saisissant pas assez vite, Mᵉ Costallat dut lui insinuer peu à peu qu'on voit, par exemple, des notaires, très dévoués à leurs vieux clients, se laisser tenter tout de même par un bel acte à passer...

Et puis, comment deviner que M. Dossun, en rachetant toutes les créances sur Arcizan, cherchât à faire pièce à son gendre?

— Vous avez négocié ce rachat! Vous nous avez jetés dans ses griffes! dit Raymond avec véhémence.

Mᵉ Costallat protestait mollement.

— Eh bien, reprit le jeune homme, trouvez-nous maintenant les quatre ou cinq cent mille francs nécessaires à tout payer. Vous le pouvez. La terre vaut le double!

— D'accord. Mais vous êtes sous le coup d'une expropriation.

— Vous nous y avez mis...

Le ton de Raymond s'élevait. Il était gentilhomme et soldat; Mᵉ Costallat se le rappela, sans enthousiasme cette fois, et calant doux :

— Je ferai mon possible, mais l'argent est rare ici, les délais sont courts, M. Dossun nous mène à la baguette. Il veut Arcizan, monsieur Raymond, j'aime mieux vous le dire, et le plus avantageux serait encore de traiter avec lui.

Le plus avantageux, pour Mᵉ Costallat, évidemment, eût été de passer l'acte de vente. Mais Raymond n'entrait pas dans ses vues.

— S'il n'y a pas d'argent ici, il y en aura ailleurs!

Mᵉ Costallat ne se formalisa pas.

— Certainement! Voyez donc à Tarbes, où le mouvement des capitaux est bien plus actif, conseilla-t-il, en reconduisant avec empressement le client gênant, et dont il n'y avait plus grand chose à tirer.

Ces fausses manœuvres avaient usé du temps et le terme légal pour le remboursement des cent cinquante mille francs expirait en septembre. On n'avait guère que deux mois devant soi.

Raymond entama de divers côtés des négociations, toujours pleines de promesses au début. Mais sitôt qu'on approfondissait la situation, les bonnes volontés se ralentissaient; les objections se dressaient. Ce trou comblé, d'autres s'ouvraient, et l'on ne voulait pas se hasarder dans un tremblement de terre. Le prestige et le bon renom des d'Arcizan semblaient aussi contrebalancés par une influence occulte, sans doute celle de M. Dossun, homme d'affaires, et, par conséquent, affilié à toute la franc-maçonnerie des gens d'affaires de la région.

— Cherchons plus loin, dit le marquis, commençant enfin à prendre les choses au sérieux.

Le malheur, en le brisant, ne l'avait pas changé.

Il conservait ses légèretés et ses inconséquences d'antan auxquelles s'ajoutaient les défaillances de l'âge s'appesantissant sur lui tout d'un coup; et, plus longtemps il avait tenu bon, plus le déclin était sensible. Par moments, ses propos décousus inquiétaient Raymond, et le jeune homme se voyait avec effroi l'appui le plus solide de cette maison chancelante.

On sentait la menace autour de soi. Mlle Emilie avait des agitations vagues, et la pauvre petite Christine montrait déjà la résignation douce des êtres faibles qui s'habituent à être malheureux.

Elle prenait parfois la main de son frère, de ce geste qu'elle avait gardé depuis son enfance, comme pour se rattacher au seul protecteur qui lui restât, et un jour, après un nouvel échec, Raymond ne put s'empêcher de protester contre cette confiance qu'il se reprochait de ne pas mériter.

— Je ne réussis à rien, Christine, et peut-être est-ce ma faute. Un autre, plus entendu que moi, aurait fait mieux...

Elle ne réfléchit pas, et d'instinct :

— Pourquoi ne pas consulter Labarthe?

— Et que veux-tu qu'il y puisse, le pauvre diable! Il n'a ni influence, ni relations...

— C'est vrai, dit-elle avec un grand soupir découragé.

... Le dernier mois s'entamait. Il ne fallait plus perdre de temps en correspondances. Raymond se rendit à Toulouse, à Bordeaux, partout où une chance apparaissait, tandis que son père allait à Paris, où, après la tournée des hommes d'affaires, il fit celle des amis, non moins décevante.

Sa barbe, grise à son premier retour, était presque blanche lorsqu'il rentra à Arcizan; mais, comme il avait gardé secrète la catastrophe de sa vie, il se tut sur les abandons. Loin de là, le danger imminent semblait réveiller son optimisme, cette bravoure opiniâtre qui n'admet pas la possibilité d'une défaite.

— Malgré tout, il y a encore des dévouements, et je suis sûr d'avoir ce qu'il me faut, affirma-t-il mystérieusement à Raymond, que sa conviction ne put gagner.

On arriva à la dernière semaine. Un banquier d'Auch, qui avait offert le prêt, se ravisa subitement, et un agent d'affaires ayant, moyennant une forte commission, déniché un capitaliste, le laissa échapper au moment de la signature. C'était, pour Raymond, les meilleures cordes à son arc brisées, et, faute de mieux, il commença à faire fond sur cette ressource secrète que son père

escomptait si hardiment : la promesse de quelque ami riche, qui tardait seulement à s'exécuter.

L'agitation où l'on vivait ne se dissimulait plus. Selon les nouvelles reçues, on partait à l'improviste, on revenait, on changeait les heures de repas. Le cocher ne faisait qu'atteler et dételer, et la maison entière, si bien tenue autrefois, tombait dans l'agitation et le désordre.

Deux ou trois fois par jour, le marquis allait lui-même à Saint-Martin chercher ses lettres ou expédier des télégrammes.

Les d'Arcizan, vus d'un peu loin jusqu'alors, apparaissaient désormais sous un jour familier à cette population de boutiquiers et de petits bourgeois qui avaient vent de leurs difficultés financières, qui commentaient leurs malheurs privés, qui épiaient leurs démarches, sans malveillance, mais en se relâchant des anciens respects pour se mettre sur un pied d'égalité.

Eux, avaient conscience de leur diminution. Ils passaient dans les rues d'un pas rapide, ne s'arrêtant plus, n'accostant personne, redoutant les questions, ne trouvant plus de mise cette condescendance affable qu'ils montraient lorsqu'ils étaient heureux et dignes.

Au-dessous d'eux, on ne comprenait pas ces raffinements, on s'en choquait, et toute facilité étant donnée de prendre sa revanche :

— Ce ne serait pas le moment d'être si fier ! remarquaient les bonnes gens.

On était au mardi. Le délai pour rembourser M. Dossun expirait le vendredi suivant.

— J'aurai une solution aujourd'hui, annonça le marquis avec des yeux de fièvre.

Il était allé au télégraphe dans la matinée sans rien trouver, et, quand il y retourna après déjeuner, faiblissant un peu, il se laissa accompagner par Raymond.

Le bureau, fermé de midi à deux heures, comme dans les petites villes, n'était pas encore rouvert, et ils attendirent dans le réduit noir, au parquet sali, en lisant les papiers jaunis collés au mur.

Enfin, la tête frisée de la demoiselle du télégraphe réapparut au guichet. Rien encore, mais on allait recevoir la transmission des dépêches restées au bureau de Tarbes.

Ils s'assirent sur un banc de bois démocratique et écoutèrent, stupidement, la sonnerie qui retentissait et les déclics de l'appareil. Le marquis se taisait, les yeux à demi-clos, somnolent dans l'atmosphère chaude et étouffée, et Raymond, silencieux à côté de lui, se prit à songer.

Il songea, avec une sorte de ricanement intérieur, au passé glorieux, ou sombre, ou tragique, mais jamais atteint par cette mesquinerie grotesque où l'on sombrait à présent ; aux d'Arcizan du

moyen âge, qui avaient défendu leur castel contre l'enuemi; aux d'Arcizan du temps de la Réforme, qui y avaient été brûlés par les huguenots; à ceux qui en avaient relevé les ruines; à ceux qui en avaient été chassés par la Terreur, qui y étaient rentrés, après de longues années d'exil, après l'élévation et l'écroulement d'un empire et la renaissance victorieuse de la royauté. Luttes, défaites, exodes, retours, rien n'avait lassé leur bravoure indomptable, réduit cette fierté du vieux sang coulant dans leurs veines, porté atteinte à cette supériorité de race que, jadis, on n'abdiquait même pas sur l'échafaud.

Puis il se vit, avec son père, dans ce coin sordide, au rang de ce malheureux tout le monde que moleste à son gré la dernière des administrations, remplissant machinalement une des fonctions banales de la vie moderne, attendant un mot au bout d'un fil.

Ce seul mot allait décider aujourd'hui du sort d'Arcizan, de cette maison aussi noble que ses maîtres pour laquelle depuis des centaines d'années on versait du sang et l'on sacrifiait des existences, filles et cadets entrant au cloître avec résignation pour laisser la part plus belle à l'aîné, et celui-ci, à son tour, contrariant ses goûts, étouffant ses aspirations, voué lui aussi, à cette tâche souvent cruelle d'accroître la prospérité de la demeure ancestrale, immolé comme les autres à cette Rivale sacrée et féroce qui l'avait emporté sur tout, des siècles durant, et même, et encore, sur Hélène!...

Hélène passa avec son regard enflammé de victime consciente et révoltée dans ce cinématographe qui retraçait à Raymond l'histoire familiale et la sienne propre, et, en ce moment, ceux qui le précédaient lui-même lui apparurent tels que les sectateurs forcenés d'un vieux culte barbare, des sauvages faisant des sacrifices humains à leur fétiche aujourd'hui démonétisé, tombé à sa véritable valeur de chose inanimée et périssable.

Une race neuve était venue renverser les vieilles croyances et mettre à la place des doctrines nouvelles, rapidement accréditées, comme tout ce qui répond aux besoins d'une époque, tout ce qui, pour elle, représente la vérité. Claire prophétisait justement la fin du vieux monde. En moins de deux ans, sans coup férir, par les procédés nouveaux, on arrivait aux résultats que les guerres et les révolutions n'avaient pas obtenus : Arcizan, qui avait résisté aux comtes de Bigorre et aux rois de Navarre, au Sarrasin et à l'Espagnol, aux Jacques et aux Jacobins, Arcizan se rendrait peut-être demain à un huissier...

La demoiselle du télégraphe reparaissait au guichet, et sa tête hérissée de frisons et d'épingles dorées faisait un signe.

La dépêche attendue venait d'être transmise.

Le marquis se leva, prit le papier bleu qu'on lui tendait et s'en

alla le lire près de la porte ouverte, ne se pressant pas, l'allure indifférente.

Personne n'eût soupçonné qu'il s'agissait d'un arrêt de vie ou de mort, mais Raymond remarqua que les mains de son père tremblaient un peu.

Le marquis lut et relut les quelques lignes imprimées, ne dit pas un mot, remit le papier dans sa poche et sortit du bureau.

Dehors, sur le trottoir désert, brûlé par le soleil d'été, il se retourna vers son fils.

— Pardiac a échoué, dit-il, la voix éteinte.

— C'est sur lui que vous comptiez !

Raymond n'avait pu retenir cette exclamation, mais le marquis ne parut pas en comprendre le sens, et du même ton :

— Il s'était abouché avec des capitalistes étrangers et on devait lui verser les fonds hier. Comment n'y aurai-je pas compté?

Raymond se tut et ce n'était pas seulement l'échec qui lui serrait ainsi le cœur. Il se souvint de la pitié souriante avec laquelle le marquis d'Arcizan riche et heureux, écoutait les utopies de son vieux camarade. Qui se serait attendu à le voir si vite descendre au même niveau, s'aveugler jusqu'à ne plus reconnaître cette folie, faiblir jusqu'à s'y appuyer?

Raymond regarda son père.

Le teint florissant du marquis s'était plombé, ses rides s'accusaient. Il paraissait presque aussi vieux que M. de Pardiac. Mais sa physionomie, au lieu de trahir la surexcitation, n'exprimait qu'un abattement morne. Il n'aurait même pas la chimère consolatrice pour la soutenir jusqu'au bout.

Par cette chaleur, les chevaux ne pouvaient stationner ; on avait remisé à l'hôtel de Paris, et, machinalement, le marquis et Raymond s'acheminèrent de ce côté.

Ils traversèrent la place, où se concentrait le peu d'animation de la petite ville, grillée au soleil. Sous les tentes, devant les cafés, des consommateurs bayaient aux corneilles entre des pieds de lauriers roses en fleurs; quelques hommes se promenaient sous les arceaux de la mairie; des gamins jouaient à l'ombre des arbres en quinconces, près du jet d'eau qui leur donnait sa fraîcheur.

Deux ou trois bonnes femmes, s'en allant à l'église, se détachaient, toutes noires, sur les marches d'une blancheur aveuglante, puis se perdaient dans l'ombre douce du porche; l'épicier, la bouchère, le pâtissier du coin, après avoir soigneusement abaissé les toiles rouges ou jaunes de la devanture, restaient oisifs, sur le seuil dans le *far niente* autorisé ce jour-là pour tous, hormis pour ceux dont ces heures étaient les dernières. Oui, parmi ces petites gens

qui regardaient passer les d'Arcizan, pas un qui portât un poids égal d'angoisse et de fatalité, pas un, non plus, qui pût s'initier et compatir de plein cœur à certaines souffrances étrangères à leur propre organisme; et, dans cette ville où Raymond connaissait chaque habitant, il lui sembla ne plus rencontrer que des étrangers.

Mais, sur le trottoir, devant lui, son père venait de s'arrêter, brusquement, puis de repartir, pressant le pas et détournant la tête.

Et, tout près d'eux, Raymond vit, à travers un nuage de poussière, le poil noir des chevaux, les harnais plaqués d'argent et les panneaux luisants de la victoria du Pécos, l'ensemble étincelant qui symbolisait la puissance de M. Dossun et qui passait au grand trot, de l'allure triomphante de la fortune.

Pas si vite cependant que le marquis n'eût reçu en plein cœur la flamme verdâtre des yeux de Claire, assise en grande toilette au fond de la voiture avec miss Smithson à côté d'elle, pour les convenances, et deux jeunes gens élégants en face, pour le chic.

Il s'était jeté sous la porte-cochère de l'hôtel de Paris, et, arrivé dans la cour, à l'abri de la vision, sans relever son visage morne, il dit, du même ton abattu :

— Nous rentrons, n'est-ce pas? Nous n'avons plus rien à faire ici?

Il abandonnait la lutte, découragé de voir partout la haine conspirer contre eux avec l'indifférence.

Mais, de ce spectacle même, Raymond tira un dernier espoir.

Si tous ceux qui n'appartenaient pas à leur caste se liguaient ainsi, l'esprit de solidarité devait subsister également entre eux et leurs pareils. Pourquoi n'y avoir pas fait appel? Pourquoi ne pas s'être adressé à ceux que l'amour-propre et l'intérêt personnel obligeaient à les secourir, à leurs plus proches...?

Une résolution agitée depuis quelques jours mûrit subitement sous la pression des circonstances.

— Je vous laisse rentrer, dit-il à son père. Moi, je m'en vais à Tarbes voir ma tante de Chambert.

CHAMPOL.

La suite prochainement.

PORTRAITS ET RÉCITS MILITAIRES

Pierre de Ségur : *Le Maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange* (1668-1678); Calmann-Lévy, 601 pages in-8°. — Charlemagne Tower : *Le Marquis de La Fayette et la révolution d'Amérique*, traduction de Mme Gaston Paris, t. Ier; Plon, v-469 pages in-8°. — René Blachez : *Bonchamps et l'insurrection vendéenne* (1760-1793); Perrin, VIII-362 pages in-8°. — René Bittard des Portes : *Charette et la guerre de Vendée* (1793-1796); Emile-Paul, IX-616 pages in-8°. — Ernest Daudet : *La Conjuration de Pichegru* (1795-1797); Plon, XXV-394 pages in-8°. — *Mémoires du lieutenant-général de Suremain* (1794-1815); Plon, VI-392 pages in-8°. — Comte de La Bédoyère : *Le Maréchal Ney*; Calmann-Lévy, II-504 pages in-8°. — Duc de Conegliano : *Le Maréchal Moncey* (1754-1842); Calmann-Lévy, II-626 pages in-8°. — A. Dry : *Reims en* 1814 *pendant l'invasion*; Plon, IV-411 pages in-8°.

Le flot monte chaque année des publications qui se rattachent à notre histoire militaire. Tandis que, d'une part, se prolonge une des périodes de paix les plus étendues que la France ait connues, et que, de l'autre, l'armée nationale est en butte à d'incessants outrages, il semble que, par une double réaction, les « histoires de batailles » n'aient jamais été plus en vogue : mémoires, correspondances, biographies, se succèdent sans lasser le bon accueil des éditeurs ni la curiosité des lecteurs. La tâche serait trop ardue, de prétendre signaler tout ce que, dans cet ordre d'idées, les derniers mois ont vu paraître d'intéressant : bornons-nous à quelques volumes particulièrement propres à fournir d'attachantes lectures pour les soirées d'automne.

I

Avant de faire revivre, avec le succès que l'on sait, quelques femmes célèbres du dix-huitième siècle, le comte Pierre de Ségur avait fondé sa réputation d'écrivain en racontant la carrière de son aïeul, le maréchal de Ségur. Voici qu'il revient aux hommes de guerre, avec une biographie détaillée du maréchal de Luxembourg. Par une singularité dont nous devons à présent nous féliciter, Luxembourg était le seul des grands généraux de

Louis XIV qui n'eût point trouvé d'historien : plus d'un sans doute avait reculé devant cette « nature singulièrement complexe, mélange déconcertant de vices et de vertus, de grandeur et de petitesses, d'héroïque dévouement et d'impitoyable égoïsme, toujours d'ailleurs de fière allure, et relevant par un air de hauteur ses moins excusables faiblesses ». Le vainqueur de Nerwinde n'aura rien perdu pour attendre : à un charme de style dont l'éloge n'est plus à faire, M. de Ségur joint le consciencieux maniement des méthodes historiques modernes; sans faire fi des sources imprimées, il a compulsé les Archives de la Guerre et des Affaires étrangères, celles de Chantilly; il a utilisé de précieuses communications privées; il a eu surtout le rare mérite de juger la vieille France avec une sereine impartialité, de ne point donner à ses éloges un accent de regret ni à ses critiques un ton de dénigrement.

Un premier volume, paru il y a deux ans, et dont le défaut de place nous a seul empêché de parler, était consacré à *la Jeunesse du Maréchal de Luxembourg*, jeunesse étrangement traversée d'incidents et d'aventures. Fils posthume du trop célèbre duelliste, François de Montmorency-Boutteville naquit chétif, et demeura difforme : mais il manifesta dès l'enfance cet esprit vif et malicieux, cette promptitude d'intelligence, dont un préjugé traditionnel fait le lot et comme la consolation des bossus. En dépit de sa disgrâce physique, le charme de sa conversation lui valut des succès mondains, et même galants. C'est au point qu'il eût risqué d'épuiser dans les plaisirs son frêle tempérament, si le grand Condé, allié de sa famille, n'eût discerné la vraie vocation de cet adolescent de dix-neuf ans et ne l'eût emmené au siège de Lérida. Boutteville avait dès lors trouvé sa destinée et son maître : il révéla les aptitudes d'un chef militaire à la bataille de Lens, suivit la fortune de Condé pendant la Fronde, s'associa à son coupable exode à Bruxelles, devint rapidement son meilleur lieutenant, et eut parfois le triste honneur de tenir en échec les troupes royales commandées par Turenne en personne. Compris dans l'amnistie accordée au prince, il eut bientôt après la chance inespérée d'acquérir par mariage le duché-pairie de Luxembourg. Guéri désormais, non pas du goût de l'intrigue, mais de toute velléité de rébellion et même d'indépendance, il n'aspirait plus qu'à faire une brillante carrière de général en temps de guerre, de courtisan pendant la paix. Sans répudier aucune de ses vieilles amitiés, il nouait une étroite liaison d'intérêt plus encore que de sympathie avec l'un des ministres favoris de son maître, le marquis de Louvois.

Un second volume, qui vient d'être publié, décrit, sinon encore l'apogée du génie militaire et de la gloire de Luxembourg, du moins la période décisive où il monte au premier rang, s'affirmant comme le successeur de Turenne brusquement foudroyé, de Condé forcé par les infirmités à ne plus quitter Chantilly. L'auteur l'a justement intitulé *le Maréchal de Luxembourg et le prince d'Orange*, car pendant les diverses phases de la longue guerre de Hollande, Luxembourg eut presque toujours en face de lui cet ennemi acharné de Louis XIV et de la France qu'était le futur Guillaume III.

Tout en se gardant de refaire en détail l'histoire de la guerre de Hollande, M. de Ségur a su, principalement à l'aide des lettres échangées entre Luxembourg et Louvois, nous intéresser vivement au rôle sans cesse grandissant de son héros. Chargé d'abord, avec le titre tudesque de feld-maréchal, d'aller commander les contingents fournis par l'électeur de Cologne et par l'évêque de Münster, sorte de soudard mitré dont l'historien esquisse la féroce et scandalisante figure, Luxembourg fut bientôt rappelé auprès du roi, et laissé par lui, dans l'été de 1672, à la tête des forces qui devaient conserver les conquêtes françaises dans la Hollande submergée.

C'était une mission de confiance, mais une tâche ingrate et passablement déconcertante. De son quartier général d'Utrecht, Luxembourg ne pouvait communiquer avec ses autres postes ou s'avancer vers l'ennemi que par de rares digues ou chaussées dominant l'inondation générale. Tout, jusqu'à la pluie qui cette année-là tombait sans discontinuer, tout semblait conspirer à amortir la fougue des Français et à décourager l'entreprenante audace de leur chef. Cependant, à la suite du massacre des frères de Witt, la Hollande se groupait derrière le jeune stathouder Guillaume d'Orange et annonçait l'intention de prolonger indéfiniment la résistance.

Luxembourg trouva moyen de se signaler dans un poste aussi difficile, j'allais dire aussi rebutant. Si un dégel imprévu l'arrêta dans une pointe hardie sur Amsterdam; si le manque de cœur d'un subordonné l'empêcha de sauver la place de Naerden, l'opération héroïque autant qu'ingénieuse par laquelle il débloqua Woerdèn eut le retentissement d'une grande victoire, et lui valut une des charges de cour les plus enviées, celle de capitaine des gardes du corps. Malheureusement, pour obéir aux suggestions de Louvois, pour maintenir sa popularité dans l'armée, pour punir les Hollandais de leur constance, pour tromper aussi (il faut bien le dire) la monotonie de ce long exil, Luxembourg toléra ou prescrivit des scènes de pillage et de violence, qui, passionnément commentées par les partisans de Guillaume, lui valurent dans toute l'Europe

une lugubre célébrité et ternirent notre vieux renom d'humanité.

Quand, à la fin de 1573, la diplomatie du prince d'Orange eut réussi à nouer une coalition contre Louis XIV, et à transformer en guerre européenne le duel franco-hollandais, force fut au roi d'abandonner ses conquêtes pour faire face aux nouveaux ennemis qui menaçaient ses frontières. Relevé de sa fastidieuse faction, Luxembourg fit une glorieuse et habile retraite, échappa à la surprise que son adversaire avait espéré lui ménager près de Maëstricht, et alla servir une dernière fois sous le maître vénéré de sa jeunesse, « Monsieur le Prince le Héros », comme on disait alors. Bientôt compris dans la fournée de maréchaux qui suivit la mort de Turenne, il fut appelé, non plus à seconder le grand Condé, mais à lui succéder, en 1675 à l'armée de Flandre, l'année suivante à l'armée d'Allemagne. Ce dernier commandement, dans un pays qui ne lui était pas familier et où Condé comme Turenne avaient laissé d'immortels souvenirs, ne donna pas tous les succès dont pouvait se flatter le nouveau maréchal : paralysé malgré lui par les clabauderies des Parisiens et des courtisans [1], en conflit avec Louvois, entouré de lieutenants dont plusieurs manquaient de décision, il fut impuissant à débloquer et à secourir Philippsbourg. Avec sa hardiesse habituelle, il offrit à titre de compensation de s'emparer de Strasbourg par un coup de main : la cour de Versailles jugea l'entreprise prématurée.

Les campagnes suivantes le rendirent à ses champs de bataille de prédilection. Il guida la colonne d'assaut qu'une heureuse audace mit en possession de Valenciennes, sous les yeux mêmes de Louis XIV; il gagna la bataille de Cassel, et eut soin, en adroit courtisan, d'en faire honneur au frère du roi, qui commandait nominalement l'armée; enfin, inopinément et presque traîtreusement attaqué sous les murs de Mons au lendemain de la signature de la paix, il infligea à Guillaume d'Orange une sévère leçon.

Ces campagnes très variées avaient achevé l'éducation militaire du maréchal de Luxembourg, consolidé sa réputation : vienne la guerre de la Ligue d'Augsbourg, et il couronnera sa carrière par les coups d'éclat qui lui vaudront le surnom de *Tapissier de Notre-Dame*. Mais auparavant, dix années de paix devaient s'écouler, pendant lesquelles le maréchal, désœuvré, inquiet, aigri, mal entouré, allait se trouver mêlé à de louches intrigues et accusé de

[1] « Bien des gens à la cour, escomptant à l'avance les déboires de sa charge, s'apprêtent à se venger de l'ambitieux sans frein, du perpétuel railleur; et l'hostilité qu'il pressent, lui si sensible à la critique, troublera son sang-froid, déconcertera son audace, lui ôtera quelque chose de sa confiance en soi et de sa liberté d'allures. »

complicité avec d'abominables scélérats. Puisse M. de Ségur ne pas trop tarder à faire le jour sur ces ténébreuses solidarités comme à évoquer les radieux souvenirs de Fleurus, de Nerwinde et de Steinkerque!

II

La popularité de La Fayette, bien déchue en France, est demeurée très vivace de l'autre côté de l'Atlantique. Pour en douter, il faudrait n'avoir point traversé depuis dix-huit mois la place du Carrousel, et n'avoir point aperçu le monument élevé chez nous par une souscription américaine, inauguré par un archevêque catholique, qui parlait ce jour-là avec une délégation spéciale du président de la confédération des Etats-Unis.

Un diplomate américain, M. Charlemagne Tower, a entrepris de consacrer à la mémoire de La Fayette un monument d'un autre genre, en retraçant en détail la part prise par le marquis à la guerre d'Indépendance. Ce solide et consciencieux ouvrage, où sont approfondies des questions que M. Etienne Charavay n'avait pu qu'effleurer dans sa savante étude biographique [1], vient d'être mis à la portée des lecteurs français. Incompétent pour apprécier l'exactitude de la traduction de Mme Gaston Paris, je puis attester, au moins, qu'elle a l'élégante aisance d'une œuvre originale, et qu'elle est pleinement digne du nom illustre dont elle est signée.

Chez nous autres Français, la participation de La Fayette à la guerre d'Amérique n'évoque pas les sentiments de gratitude que M. Tower exprime avec une délicate émotion au début même de son ouvrage. On me permettra donc, non seulement de ne consacrer que quelques lignes à ce premier volume, mais de dire librement ma façon de penser sur le « héros des deux mondes ».

Quand La Fayette, à dix-neuf ans, abandonnait une oisiveté dorée pour courir en cachette au secours des « insurgents », il était assurément emporté par un élan de générosité et d'enthousiasme libéral, deux sentiments dont l'ardeur devait résister chez lui aux « glaces de l'âge », comme aux dures leçons de l'expérience. Mais sa résolution n'était point si extraordinaire qu'on s'est plu souvent à le répéter. Une tradition qui remontait aux temps de la chevalerie voulait que, lorsque le royaume était pour longtemps en paix avec ses voisins, les jeunes gentilshommes français allassent chercher fortune dans les guerres lointaines. Assuré par sa naissance

[1] De cette étude, le *Correspondant* a parlé en son temps.

et ses alliances d'un brillant avenir militaire, La Fayette devait pourtant, pendant un certain temps, borner ses ambitions en France à devenir colonel, tandis que les agents américains lui garantissaient (à dix-neuf ans!) le grade d'officier général. La vie de cour pesait également à ses goûts et à son amour-propre, car il y brillait peu; marié enfant à une enfant plus jeune encore, qui devint une femme admirable, père depuis quelques mois, il était très accessible sans doute aux sentiments de famille, mais sans se montrer époux modèle : il lui en coûtait d'ailleurs d'être installé à l'hôtel de Noailles, chez ses beaux-parents, au lieu d'avoir son ménage et son intérieur à lui; la séparation fut donc pénible, mais non pas déchirante.

Sa détermination fut accompagnée de plusieurs fausses démarches, qu'on put imputer alors à l'extrême jeunesse, mais qui se reproduisirent plus tard aux époques décisives de sa carrière. C'était une inconséquence qui frisait l'indélicatesse que de faire le voyage de Londres et de se laisser présenter au roi Georges, quelques semaines avant d'aller porter les armes contre ce prince. C'était une autre inconséquence, et qui trahissait une volonté mal affermie, que de gagner Saint-Sébastien en cachette pour revenir à Bordeaux à la première injonction, puis de passer une seconde fois la frontière au prix d'une équivoque et d'une fausse déclaration; sa résolution une fois arrêtée, n'eût-il pas pu, n'eût-il pas dû s'épargner ces allées et venues et ce luxe de subterfuges?

L'opposition à laquelle il se dérobait par la fuite provenait d'ailleurs bien plus de sa famille que du gouvernement. Sans doute, le cabinet de Versailles, qui n'avait pas encore rompu officiellement avec l'Angleterre, voulait se donner l'apparence de retenir un officier désireux d'aller rejoindre les Américains; mais les sympathies des ministres dirigeants, comme celles du public, étaient tout acquises aux insurgés, et ils ne pouvaient voir d'un mauvais œil une démarche destinée à relever le courage de ces derniers. Le duc d'Ayen, beau-père du jeune marquis, mit seul quelque acharnement à vouloir empêcher son départ, et c'est pour lui complaire que les défenses royales furent expédiées : mais le fait seul que La Fayette, revenu à Bordeaux, put regagner de là son vaisseau ancré au Passage, montre la bénignité des consignes.

Il était fermement décidé à admirer les Américains de près comme de loin. Ses premières impressions sont sincères sans doute, mais nous font après un siècle l'effet de quelque poétique description de l'âge d'or : « L'homme le plus riche et le plus pauvre sont de niveau, et, quoiqu'il y ait des fortunes immenses dans ce pays, je défie de trouver la moindre différence entre leurs

manières respectives les uns pour les autres... Ce qui m'enchante ici, c'est que tous les citoyens sont frères. »

Admis d'abord à suivre les opérations en simple volontaire, puis bientôt nommé à ce grade de major-général qu'on lui avait promis, La Fayette se révéla-t-il en Amérique grand stratégiste? M. Tower incline à l'affirmative; il semble qu'il montra plus de bravoure, de constance, de bonne volonté, que de ces qualités qui font le chef militaire hors ligne. Ce qu'il faut louer en lui sans réserve, c'est d'abord la modestie avec laquelle il s'effaça, non seulement devant les talents supérieurs de Washington, mais devant les prétentions de plusieurs officiers américains. C'est aussi le tact consommé qu'il mit, une fois l'alliance proclamée, à servir d'intermédiaire entre les confédérés et le contingent français, à prévenir les froissements, à aplanir les difficultés. A l'automne de 1778, sa générosité et son patriotisme lui avaient déjà dicté à cet égard d'heureuses inspirations : la suite du récit de M. Charlemagne Tower en mettra sans doute bien d'autres en lumière.

III

Du général vendéen Bonchamps, la postérité ne connaît guère que le trait d'humanité qui illustra son agonie. Sa courte carrière vaut pourtant la peine d'être étudiée en détail, et cette étude est fort attrayante à entreprendre sous la direction d'un guide aussi compétent que M. René Blachez. Familier avec le pays et les documents, ce dernier joint à une impartialité toujours rare, plus rare encore quand il s'agit de la Vendée, le don de la généralisation qui fait les vrais historiens; son tableau de la vie de château en Anjou avant 1789[1], celui surtout de l'état des esprits dans les Mauges pendant les premières années de la Révolution, sont d'un saisissant intérêt.

Charles-Melchior de Bonchamps était issu d'une bonne famille de gentilshommes angevins. Conformément à la tradition de sa famille et de sa caste, il s'engagea à seize ans comme cadet dans le régiment d'Aquitaine, et sans espoir de parvenir aux hauts grades, réservés à la noblesse de cour, mena courageusement, gaiement, cette vie d'officier subalterne où la monotonie des corvées n'était rompue que par de rares distractions, où, en temps de guerre, d'héroïques dévouements passaient pour la plupart

[1] Notons au passage ce joli trait : « On vivait dans l'abondance de ce que produisait le domaine et dans l'épargne de ce qu'il fallait acheter. »

inaperçus. Après avoir fait campagne dans l'Inde sous le marquis de Bussy et sous le dernier de nos grands hommes de mer (c'est le bailli de Suffren que je veux dire), Bonchamps n'était que capitaine à vingt-sept ans. L'élégance de sa tournure, la recherche de sa mise, surtout l'affabilité de son caractère et la verve de sa conversation, sans parler de ses talents de musicien et de dessinateur, le faisaient priser de ses camarades et des personnes avec qui la vie de garnison le mettait en rapport.

Un de ses anciens chefs, le comte d'Autichamp, lui fit contracter un mariage avantageux au début de 1789. Deux ans plus tard, Bonchamps, écœuré des progrès de l'indiscipline parmi les soldats, indigné à la pensée de prêter un serment d'où le nom du roi était volontairement exclu, mais décidé pourtant à ne pas s'expatrier, donnait sa démission et venait s'installer définitivement au manoir familial de la Baronnière, où il avait coutume auparavant de passer ses semestres de congé.

Il y trouva une population attachée depuis longtemps à lui comme aux siens, très obstinée, très traditionnaliste à certains égards, mais fort éloignée de l'obscurantisme farouche et aveugle que se sont plu à décrire les historiens révolutionnaires. Les cahiers des paroisses des Mauges avaient préconisé des réformes hardies, même en des matières qui touchaient à la religion. On avait accueilli favorablement les premiers actes de la Constituante, y compris la suppression des congrégations, car les rares monastères du pays étaient peu édifiants et peu populaires : c'est au point qu'avec plusieurs autres futurs chefs de l'insurrection catholique, avec plusieurs excellents prêtres même, Bonchamps n'hésita pas à se porter acquéreur d'un domaine provenant de la confiscation des biens d'Eglise.

La constitution civile du clergé bouleversa la région, en y suspendant la vie religieuse; le détrônement et l'exécution de Louis XVI l'atterrèrent; la levée des conscrits détermina l'explosion.

A la nouvelle de l'attentat du 20 juin, Bonchamps s'était rendu à Paris, pour unir ses efforts à ceux des quelques fidèles qui tentaient de défendre le roi. Le 10 août le surprit au milieu de ses préparatifs; sa présence d'esprit le sauva, et il parvint à regagner sans encombre sa province. Il était résolu à vivre le plus retiré possible, quand les jeunes révoltés des environs vinrent lui demander de se mettre à leur tête : il tarda longtemps à accepter, et s'éloigna tristement des siens, convaincu de la funeste issue d'une lutte manifestement inégale.

Nous n'avons pas à raconter ici ce que fut la *Grande guerre*,

ou la période des opérations importantes, vers la fin de laquelle Bonchamps trouva la mort. Il s'y montra stratégiste heureux et bon politique; les mouvements tournants dont il s'était fait comme une spécialité déterminèrent plus d'une fois la déroute des républicains, et grâce à lui, les bandes vendéennes purent tenir quelque temps en échec les terribles *Mayençais*. Comprenant d'autre part que la seule chance de salut pour l'insurrection était de se propager, il eût voulu soulever la Bretagne et en faire la citadelle du parti. Mais ardent à payer de sa personne, grièvement blessé à plusieurs reprises, en butte d'ailleurs à certaines jalousies, les délibérations décisives eurent souvent lieu hors de sa présence ou se conclurent contre son avis. C'est ainsi qu'après la mort de Cathelineau, d'Elbée lui fut préféré comme généralissime.

La blessure mortelle de Bonchamps fit tourner à la déroute l'échec de Cholet. Emporté expirant vers la Loire, il reprit connaissance un instant pour donner un dernier ordre, celui d'épargner plusieurs milliers de prisonniers que les Vendéens furieux voulaient massacrer avant de passer le fleuve. En quittant son domaine de la Baronnière, il avait dit à sa femme que la lutte qu'il allait entreprendre serait sans gloire, parce que la gloire est absente des guerres civiles. Si judicieuse et si patriotique que fût cette parole, il s'est chargé lui-même de lui donner un démenti : l'homme qui, succombant à trente-trois ans, oubliait l'horreur de sa fin et le désastre de son parti pour ordonner une mesure de clémence, celui-là, même au milieu des guerres intestines, a su se conquérir un durable renom.

IV

La réputation de Charette a éclipsé celle de Bonchamps et celle même de tous les chefs vendéens : cette sorte d'injustice historique date de loin. A l'époque où les coalisés et les émigrés s'avisèrent de reconnaître l'importance de l'insurrection de l'Ouest, tous les autres généraux avaient disparu, et Charette était à peu près seul à tenir campagne; c'est donc à lui qu'allèrent les encouragements de l'Angleterre et les lettres flatteuses de Louis XVIII; il eut également l'honneur de traiter d'égal à égal avec les conventionnels, et de faire à Nantes une entrée solennelle. Quand il eut repris les armes et qu'il eut été capturé, les vainqueurs donnèrent à son supplice les proportions d'un événement. De tout ceci (sans parler de l'héroïsme déployé de nos jours par son petit-neveu), il résulte que pour la foule Charette incarne le mouvement royaliste de la Vendée.

Cette impression n'est point entièrement exacte, et pour la rectifier, on aura tout profit à lire la biographie très documentée, très claire, très éloquente par endroits, qui vient d'être consacrée à Charette par M. Bittard des Portes, l'historien de l'armée de Condé. Ce qui s'en dégage, c'est que précisément, malgré d'admirables dons de courage et de sang-froid, Charette ne fut pas le type du Vendéen traditionnel, plus exalté encore dans sa foi religieuse que dans son attachement royaliste, mais plutôt celui du *partisan*, exposant sa vie pour sauver celle de ses hommes, impitoyable à ses adversaires, peu scrupuleux sur ses plaisirs, se reposant des fatigues de la lutte par celles de la danse, improvisant dans un quartier général de rencontre des réunions mondaines et galantes. Pour tout dire en un mot, tandis que Cathelineau, Lescure, Henri de la Rochejaquelein ont été appelés les *saints* de leurs provinces respectives, jamais on n'a songé à doter Charette d'un semblable qualificatif. Mais son courage pendant trois ans ne se démentit jamais, et il a déployé dans la guerre de guérillas une fertilité de conception que Napoléon n'a pas hésité à traiter de géniale.

C'était un ancien officier de marine, retiré jeune du service, époux peu exemplaire d'une femme qui paraît avoir eu mauvais caractère. Comme pour la plupart des chefs nobles de la Vendée, il fallut des instances presque menaçantes pour le décider à prendre le commandement des révoltés de son canton. Pour ses débuts, il toléra ou ne réprima point le massacre des détenus républicains de Machecoul, organisé par un homme de loi subalterne, le procureur Souchu. Personnellement, Charette n'était point sanguinaire, et si plus tard il interdit à ses hommes de faire des prisonniers, ce fut en représaille des fusillades systématiques dont les Vendéens étaient victimes. Mais ce qui distingua toujours ses bandes de celles du Haut-Poitou et de l'Anjou, ce fut, avec la sévérité de la discipline en face de l'ennemi, les habitudes de pillage et de dissipation après l'action. On buvait et on dansait au camp de Charette, pendant qu'on chantait des cantiques à la Grande Armée; aussi était-ce à la division du Bas-Poitou que se rendaient de préférence les déserteurs, les aventuriers, qui d'ailleurs, fascinés par l'ascendant personnel du général, lui gardèrent pour la plupart une inébranlable fidélité.

Cette différence d'habitudes, qui tenait encore moins au caractère de Charette qu'au contraste des mœurs entre Maraîchins et gens du Bocage, fut pour beaucoup sans doute dans le manque d'entente qui se manifesta à plusieurs reprises. Charette n'accepta jamais expressément la suprématie du généralissime, et ne prêta aux opérations de la Grande Armée qu'un concours intermittent.

Mécontent de n'avoir point été prévenu de l'abandon des opérations contre Nantes, il reprit inopinément un peu plus tard le chemin du Marais, et fit ainsi échouer un plan qui aurait sans doute abouti à l'anéantissement des Mayençais. On peut regretter au contraire que dans un accès de solidarité, il se soit fait rapporteur du conseil de guerre qui condamna Marigny : mais M. Bittard des Portes montre bien que dans la pensée de Charette il ne s'agissait que d'une simple démonstration morale, et que l'horreur de la mort de Marigny doit retomber sur Stofflet et son conseiller Bernier.

Au début, peu préparé à la guerre de partisans par son éducation d'officier de marine, Charette avait engagé des opérations mal conçues, que son énergie seule empêcha de tourner au désastre. Mais l'expérience lui enseigna rapidement quelle tactique comportait la configuration du pays et le tempérament de ses paysans. Alors que l'écrasement de la Grande Armée pouvait faire croire à la fin de l'insurrection, le commandant du Bas-Poitou se signala par une série de succès. Par leur caractère comme par leur date, ces opérations étaient intermédiaires entre la grande guerre et les minuscules coups de main de la chouannerie; il s'agissait, non plus d'assiéger de grandes villes, mais de surprendre des bourgs fortifiés, d'enlever des détachements et des convois. Supprimant les voitures, transportant les vivres et la poudre sur des chevaux de bât, Charette avait su donner à ses colonnes une prodigieuse mobilité. Il infligea à ceux qui le traquaient de sanglants échecs : l'une de ces rencontres fut signalée par la mort d'un général républicain de grande valeur, Haxo.

Contre toute attente, la résistance des prétendus « brigands » se prolongeait depuis deux ans. Le régime de la Terreur avait pris fin, et même à la Convention les idées de modération étaient en faveur. De son côté, Charette constatait que ses hommes étaient épuisés, ses chevaux fourbus, sa provision de poudre impossible à renouveler, et que le pays devenu inculte ne lui fournissait plus de subsistances. Des pourparlers s'engagèrent, au cours desquels certains généraux et représentants, moitié par scepticisme, moitié par politesse, murmurèrent qu'ils ne seraient pas éloignés, dans certaines conditions, d'accepter le rétablissement de la monarchie. Charette ne demandait qu'à se laisser convaincre, et en février 1795 on signa la fameuse pacification de la Jaunaye, qui dans l'intention des deux parties n'était au fond qu'une trêve engendrée par la lassitude. Tout le succès moral était d'ailleurs pour les royalistes, et les patriotes de Nantes durent se sentir singulièrement humiliés en voyant Charette, orné de son écharpe blanche, entrer fièrement dans leur ville côte à côte avec les généraux.

La pacification entraîna forcément une détente, au cours de laquelle les communications furent plus aisées avec l'étranger. Alors, ceux qui avaient négligé de secourir Charette en temps opportun l'accablèrent de compliments et d'encouragements. Le gouvernement anglais lui promit des munitions; Louis XVIII le nomma lieutenant général, le traita de « second fondateur de la monarchie » et lui fit espérer sa prochaine présence en Vendée. Flatté de ces marques de confiance, averti du prochain débarquement de Quiberon, mécontent d'ailleurs des marques de mauvaise foi que multipliaient les agents du gouvernement, Charette reprit les armes quatre mois après la signature de la pacification. Les hostilités eurent bientôt de part et d'autre un caractère atroce, surtout après le drame de Quiberon. Charette décréta la mise à mort des prisonniers : outrepassant ses ordres, les Vendéens, pour économiser la poudre qui se faisait rare, procédèrent à coup de faulx ou de massues.

Malgré l'échec de la diversion bretonne, le triomphe parut probable, quand on sut qu'une escadre anglaise avait amené le comte d'Artois à l'île d'Yeu. Quinze mille hommes coururent vers le littoral pour acclamer le frère du roi; soudain, la nouvelle arriva que les amiraux anglais s'opposaient au débarquement du prince, et que celui-ci ne croyait pas pouvoir passer outre. Charette, élevé dans le culte des personnes royales, n'écrivit pas à Louis XVIII la lettre légendaire qui plus tard a été fabriquée ou répandue par la police de Napoléon, mais il versa des larmes de rage, et répondit au messager : « Allez dire à vos chefs que vous m'avez apporté l'arrêt de mort[1]. »

En effet, les paysans du Marais, rentrés en possession de leurs champs, jouissant d'une certaine liberté religieuse, avaient pendant la pacification repris goût à la vie sédentaire. Un instant galvanisés par la perspective de posséder enfin un fils de France à leur tête, ils ne tardèrent point à se disperser. En même temps, le Directoire confiait la direction des opérations de l'Ouest à Hoche, qui se déclarait écœuré de cette besogne, mais qui s'en acquittait avec un habile mélange de rigueur contre les chefs et de modération envers les soldats.

Charette repoussa, en février 1796, des propositions qui n'étaient qu'à demi sincères de la part du général. Les dernières semaines de la lutte ressemblèrent à l'agonie d'une bête de chasse aux abois. En regard de quelques trahisons, impitoyablement répri-

[1] Il repoussait vers la même époque, en termes trop énergiques pour être reproduits ici, la proposition que lui avait faite Dumouriez de travailler à l'établissement d'une monarchie orléaniste.

mées, le chef vendéen rencontra d'obscurs et sublimes dévouements. Pourchassé de retraite en retraite, voyant s'éclaircir sous les balles et les coups de sabre la petite troupe de ses fidèles, il finit par être blessé et pris le 23 mars 1796. Hédouville, qui remplaçait Hoche, eut la faiblesse d'accéder à la requête des « patriotes » nantais, demandant que le « brigand » fût jugé et puni dans leur ville. Un subalterne féroce, Duthil, imposa au blessé une promenade à pied de trois heures dans les rues de la ville; Charette défaillant lui dit simplement : « Si je vous avais pris, moi, je vous aurais fusillé tout de suite! » Le jugement ne pouvait être et ne fut qu'une formalité; le condamné eut une contenance non seulement héroïque, mais chrétiennement résignée, répondant au prêtre qui l'exhortait : « J'ai bravé cent fois la mort, j'y vais pour la dernière fois sans la braver, sans la craindre. »

V

Lors du coup d'Etat de Fructidor, pour discréditer plus sûrement Pichegru, chef de l'opposition parlementaire aux Cinq Cents, le Directoire fit afficher des pièces d'après lesquelles ce général, commandant en 1795 l'armée du Rhin, serait entré en relations avec le prince de Condé et aurait promis de travailler au rétablissement de la monarchie. Le témoignage de plusieurs hommes de guerre contemporains, la carrière ultérieure de Pichegru, tout, jusqu'aux honneurs posthumes qui lui furent décernés par la Restauration, a contribué à faire accepter cette allégation. Il est généralement admis que si les circonstances l'empêchèrent de se déclarer ouvertement, il s'arrangea du moins de façon à ne pas remporter de succès pendant la campagne de 1795, et même à faciliter la reprise de Mannheim par les Autrichiens.

Notre collaborateur, M. Ernest Daudet, qui prépare une histoire complète du 18 fructidor, a eu la courageuse curiosité de reprendre, à l'aide des papiers de Chantilly, l'examen de cette question de la défection de Pichegru : si je parle de courage, c'est qu'il est peu de tâches aussi fastidieuses que de compulser les innombrables pièces accumulées par le monde d'intrigants et de songe-creux qui s'agitaient autour des princes émigrés. De ce travail méritoire, M. Daudet expose le résultat dans un volume où se retrouvent ses habituelles qualités de vie et de clarté. Pour lui, la connivence de Pichegru avec Condé serait une pure légende, imaginée par quelques fripons, vulgarisée par des adversaires politiques ou des collègues jaloux.

Plus brave et plus aimable que judicieux, le chef militaire de l'émigration, tout en poursuivant la défaite de la Révolution sur les champs de bataille, se flattait toujours de gagner ou d'acheter un chef d'armée, un « Monk », comme on disait couramment alors : la mésaventure de Dumouriez ne l'avait point éclairé à cet égard. Aussi fit-il grand accueil à deux personnages qui lui offrirent de le mettre en relations avec le conquérant de la Hollande, Pichegru, récemment placé à la tête de l'armée du Rhin.

De ces deux individus, Montgaillard et Fauche-Borel, le premier sans doute tenait davantage de l'escroc et le second de l'illuminé, mais Montgaillard n'était point dépourvu d'exaltation, ni Fauche-Borel d'indélicatesse. Conçurent-ils par moments l'espoir d'amener vraiment Pichegru à s'employer pour la cause monarchiste? La question reste douteuse. Mais pour le moment, en prodiguant les faux et les mensonges, ils tirèrent des sommes importantes du crédule Condé, persuadé que Pichegru était prêt à faire proclamer la royauté par son armée en échange de la promesse de certaines distinctions honorifiques et de certains avantages matériels. Telle était la confiance du prince, qu'il la fit partager à Louis XVIII, lequel n'a pourtant jamais passé pour naïf à l'excès; le roi enthousiasmé lui répondit : « Le moment où vous me présenterez Pichegru sera le plus beau peut-être dont un roi ait jamais joui... »

Pour renforcer leurs fausses lettres et colorer leurs fausses allégations, les deux misérables eurent recours à plusieurs complices, recrutés soit dans cette tourbe de faiseurs et d'espions qui pullulaient sur les deux rives du Rhin, soit même dans l'état-major de Pichegru, assez mêlé au point de vue de l'honorabilité. Un officier surtout, Badonville, se prêta moyennant finances à leur adresser le compte-rendu de conversations absolument fantaisistes avec son général.

Un point demeure vrai pourtant, et aide à comprendre comment toute cette intrigue a pu s'échafauder. Pichegru, sondé un jour de la part de Condé par un officier autrichien, loin de couper court à l'entretien, avait donné à entendre que ses sympathies étaient acquises à une restauration, mais qu'il ne fallait point brusquer les choses. Pour un esprit peu défiant comme celui du prince, les inventions de Montgaillard pouvaient sembler une suite de cette conversation. En réalité, Pichegru, mal disposé, comme beaucoup de ses camarades, pour le régime conventionnel ou directorial, aurait vu sans déplaisir et même hâté au besoin une révolution : mais quant à trahir en face de l'ennemi son devoir professionnel et sa réputation, à combiner de sang-froid des opérations désas-

treuses, il n'en eut point la pensée, et les historiens ont trop facilement eux aussi ajouté foi aux calomnies de ses ennemis [1].

VI

Parmi les Mémoires du temps de l'émigration, il en est sans doute de plus dramatiques ou de plus piquants que ceux du général de Suremain; mais le récit de ce dernier, outre qu'il se lit avec agrément, a le mérite de nous renseigner sur les événements assez mal connus qui se déroulèrent en Suède pendant la Révolution française. A propos en particulier de l'élection et des débuts princiers de Bernadotte, il donne des détails de la plus haute importance, dont des historiens comme MM. Albert Vandal et Léonce Pingaud ont fait leur profit, après avoir eu communication du manuscrit.

Suremain, capitaine d'artillerie en 1789, émigra comme tant d'autres, et comme tant d'autres aussi, après la désastreuse campagne de l'armée des princes, dut se mettre en quête d'un gîte et d'un gagne-pain. Il fit un court séjour auprès du frère survivant du Grand Frédéric, le prince Henri de Prusse, dont les déclamations philosophiques et l'entourage de parasites le mirent bientôt en fuite. La recommandation du comte de Saint-Priest le fit favorablement accueillir du duc de Sudermanie, régent du royaume de Suède depuis l'assassinat de son frère Gustave III. Improvisé professeur d'artillerie du jeune Gustave IV, Suremain s'appliqua de son mieux à inculquer à cette ingrate nature quelques éléments de tactique militaire. Le succès ne répondit point à ses efforts : tous les traits qu'il rapporte du pauvre prince donnent l'impression d'un cœur généreux par moments, mais aussi d'une susceptibilité maladive et d'une intelligence à peu près atrophiée.

Devenu majeur, Gustave IV aurait pourtant peut-être régné paisiblement, sans la désastreuse campagne de 1808, qui amena la perte de la Finlande, et dont il assuma la responsabilité au double point de vue politique et stratégique. La désaffection fit alors des progrès rapides parmi la population civile, plus rapides encore dans l'armée, et le roi fut à peu près le seul surpris par la révolution militaire de mars 1809, qui sans effusion de sang et presque sans violence, le dépossséda du trône pour rendre la régence au duc de Sudermanie, bientôt proclamé roi sous le nom de Charles XIII.

[1] Quelques chapitres du livre de M. Daudet traitent d'un sujet un peu distinct, mais fort intéressant, l'état de la France en 1795 et les complots royalistes ébauchés alors dans les provinces de l'Est et du Midi.

Suremain, découragé depuis longtemps par les lubies de son élève, n'avait pourtant pris aucune part effective au complot : mais il en connaissait intimement les principaux artisans, et le nouveau roi l'avait en spéciale estime. On lui donna immédiatement une mission de confiance, en le chargeant de préparer une réconciliation avec la France et d'aller à Paris rendre compte des derniers événements à son ancien subordonné du régiment de la Fère, devenu le tout-puissant empereur. Aimablement accueilli par le ministre Champagny, il ne put voir Napoléon, qui venait d'être appelé en Bavière par la subite agression des Autrichiens, et commençait la campagne d'Eckmühl. Sa démarche porta néanmoins ses fruits : l'antique alliance se rétablit entre la France et la Suède.

On en eut la preuve lors des hésitations auxquelles donna lieu l'élection d'un héritier du trône (Charles XIII n'avait pas de fils, et de la maison de Wasa il ne restait d'autre représentant que le roi déchu Gustave IV). C'est d'après les révélations de Suremain que M. Vandal a si joliment conté comment l'audacieuse imposture de quelques intrigants de bas étage créa un double malentendu : en acclamant Bernadotte, les Suédois crurent remplir le vœu secret de Napoléon, et l'empereur contrarié n'osa refuser son assentiment à une élection qui lui parut l'expression spontanée du désir de tout un peuple.

Suremain a également décrit la tactique très adroite, très patiente, par laquelle l'ancien sous-officier gascon réussit à faire la conquête de la cour de Stockholm, à commencer par le roi et la reine. Aimable, spirituel, galant même à l'occasion, on ne lui sut pas mauvais gré de son impuissance à apprendre le suédois, ni de son obstination à parler avec un ou deux camarades d'enfance le patois de son Béarn. Ce qu'il avait le mieux oublié, c'était son passé de général jacobin, et les émigrés français étaient l'objet de ses particulières prévenances, soit que cette attitude lui parût exigée par sa qualité de futur roi, soit que ses ambitions allassent plus loin que de régner à Stockholm, et qu'il visât à se faire un parti parmi ses anciens compatriotes.

Le général de Suremain répondit assez froidement à ces avances, moitié par dédain aristocratique pour le soldat parvenu, moitié par attachement personnel au vieux Charles XIII, sur qui Bernadotte usurpait insensiblement toute la réalité du pouvoir royal. De plus, si peu fanatique qu'il fût de Napoléon, il voyait à regret les hostilités se rouvrir entre la France et sa patrie d'adoption. Il n'en accepta pas moins en 1812 les importantes fonctions d'inspecteur général de l'artillerie suédoise, et prit part en cette qualité à la campagne de 1813. Des scrupules honorables, encore qu'un peu

tardifs, l'empêchèrent de coopérer à l'invasion du territoire français. Le prince Charles-Jean lui sut naturellement mauvais gré de cette leçon indirecte, et manœuvra de manière à lui faire quitter le service de Suède. Suremain revint en France au lendemain de Waterloo, et passa encore vingt autres années dans la retraite.

VII

M. le comte de la Bédoyère a obéi au plus respectable sentiment en publiant les documents que son beau-père, le troisième prince de la Moskowa, plus connu sous le nom de général Edgard Ney, avait recueillis sur la défection et la condamnation du maréchal en 1815. On ne saurait se dissimuler pourtant que cette publication est un peu tardive, après les travaux critiques et les récits autobiographiques qui ont récemment paru sur les Cent-Jours et les débuts de la seconde Restauration. Le prince Edgard de la Moskowa, mort en 1882, ne pouvait évidemment citer les Souvenirs de Victor de Broglie, les Mémoires du chancelier Pasquier, le *1815* de M. Henry Houssaye, le *Davout* du comte Vigier; mais le lecteur de 1902, qui connaît ces livres, ne peut en faire abstraction. Il reste que le recueil de M. de la Bédoyère contient de curieux extraits de brochures ou d'articles difficiles à retrouver aujourd'hui, et aussi un certain nombre d'intéressants documents originaux.

Il est de nature à nous confirmer dans cette impression, que la condamnation et surtout l'exécution du maréchal Ney furent le résultat d'un de ces courants d'opinion qui semblent irrésistibles sur le moment, et auxquels plus tard on rougit d'avoir cédé. Louis XVIII n'avait point le tempérament vindicatif, et son premier ministre, le duc de Richelieu, était un des plus généreux caractères dont fasse mention notre histoire contemporaine; le premier eût sans doute été flatté d'attacher son nom à un acte de si insigne clémence, et le second en hasarda peut-être la proposition. L'un et l'autre furent positivement entraînés par le torrent d'indignation qui, dans toutes les conditions sociales, emportait les ardents et irréfléchis partisans de la monarchie. Ils criaient à la conspiration, les uns par naïve conviction, les autres par amour-propre, parce qu'il était moins humiliant d'avoir été surpris en mars par un complot que par l'explosion de rancunes ou de préjugés populaires. Un aphorisme courant aussi, c'était que Louis XVI avait péri par excès de bonté, et que son frère affermirait son trône en se montrant rigoureux. Dans l'exaltation de la passion, les plus aimables, les plus inoffensives personnes proféraient des cris de mort, et les

hommes les plus chevaleresques briguaient d'odieuses besognes. On a beaucoup dit que, les soldats de la ligne ne paraissant pas assez sûrs, des gardes du corps avaient obtenu de monter la garde, déguisés en grenadiers, auprès du maréchal prisonnier; M. de la Bédoyère en fournit une preuve irrécusable, le mémoire même du tailleur chargé de confectionner les costumes, et la correspondance échangée à ce sujet entre le capitaine des gardes et le sceptique Sémonville, qui dut trouver à part lui que c'était bien du zèle...

Il était bien intempestif aussi, le zèle des députés et des jurisconsultes qui, au lendemain de la révolution de 1830, sous prétexte de venger la mémoire du maréchal, déversaient l'outrage sur la Restauration. On me permettra de ne citer ici ni leur langage, par égard pour nos lecteurs, ni même leurs noms, par égard pour leurs petits-fils. — A défaut d'une réhabilitation du maréchal, qu'il est pour l'histoire aussi malaisé d'absoudre que facile d'excuser, la publication de M. de la Bédoyère nous donne donc une leçon de clémence et de modération. Dans un pays plus déchiré que jamais par les haines politiques, c'est un enseignement qui a bien son opportunité.

VIII

Moins éclatante dans son développement, moins dramatique surtout dans son dénouement que celle du maréchal Ney, la carrière du maréchal Moncey méritait pourtant d'être exposée, car elle est un bel exemple des plus austères vertus militaires, la probité, la modération, le culte de la discipline, la possession de soi-même. La mort a récemment surpris M. le duc de Conegliano au moment où il achevait de s'acquitter de cette tâche, en reliant par un bref commentaire plus de cinq cents documents choisis dans les papiers de son illustre aïeul. Cette publication posthume, outre qu'elle éclaire certains points de l'histoire générale, présente par elle-même un vif intérêt : la physionomie de Moncey s'en dégage toujours digne de respect, et plus sympathique peut-être qu'elle ne parut à un certain nombre de ses contemporains, fatigués de ses minutieuses exigences en fait de règlement ou d'uniforme. A défaut du génie, qui est un pur don de la Providence, il eut toutes les qualités méritoires, à commencer par la bravoure au feu et l'endurance en face des privations. Napoléon, indulgent aux vices de plusieurs de ses lieutenants, savait rendre justice à la haute moralité des autres : il a traité un jour Moncey de « chevalier sans peur et sans reproches ». Après un tel éloge, toutes les appréciations seraient superflues, et il n'y a plus de place que pour les faits.

Plus âgé d'une quinzaine d'années que Napoléon et que la plupart de ses compagnons d'armes, tiraillé entre ses goûts militaires et les ambitions de son père, qui voulait en faire un homme de loi, Moncey, quand éclata la Révolution, était capitaine d'infanterie, après s'être enrôlé à trois reprises différentes et avoir « racheté » ses deux premiers engagements. Lorsque la Convention fut en guerre avec toute l'Europe, il fit partie de l'armée dite « des Pyrénées-Orientales », et s'y distingua si bien que les représentants en mission, trois farouches montagnards pourtant, le nommèrent d'emblée chef de brigade, puis trois mois plus tard général de division, en se félicitant de trouver en lui « toute la grandeur, la majesté et la fierté républicaines ». Bientôt c'est général en chef de l'armée qu'il devint : à ses objections réitérées, on répondit que la modestie était un mérite de plus. En effet, il remporta sur les Espagnols de brillants succès, les chassant de positions réputées inexpugnables, avec des soldats qui se battaient nu-pieds et qui mouraient de faim. Il réussit de plus à empêcher la maraude et le pillage, aussi bien en territoire ennemi que sur le versant français.

Il en résulta pour lui une popularité toute spontanée dans le département des Basses-Pyrénées, qui l'eût envoyé au conseil des Anciens sans son désaveu formel. Il n'en fut pas moins une victime de cette politique à laquelle il voulait demeurer étranger : au fort de la Terreur, sa correspondance et ses proclamations avaient toujours été exemptes de la rhétorique démagogique; il entretenait de bonnes relations avec son compatriote Pichegru, avec son ancien subordonné Willot; après Fructidor, il fut destitué, et remis en activité seulement à la veille de la chute du Directoire.

Le Premier consul l'envoya commander à Lyon, où il fallait maintenir l'ordre matériel, ranimer la confiance, relever une ville anéantie pour partie. Il y travailla de son mieux, non sans de vives altercations avec le ministre de la police Fouché, qui lui reprochait de trop ménager les prêtres et les anciens royalistes. Cette mission fut du reste de courte durée : lors de la campagne de Marengo, chargé d'un important commandement en Suisse ou en « Helvétie », selon le langage pseudo-classique du temps, il passa le Gothard avec ses troupes pour coopérer à l'invasion de la Haute-Italie, et prit une part remarquée aux opérations de l'automne de 1800. Il succéda ensuite à l'avide Brune à Milan, comme chef de l'armée d'occupation de la Cisalpine; bénie des populations, son intégrité lui valut des difficultés avec les politiciens italiens, habitués à pêcher en eau trouble [1]. L'un d'eux, Visconti, dont la femme était

[1] Il écrivait : « Une place administrative en Cisalpine est une ferme, c'est à qui l'exploitera le plus à son profit. »

toute-puissante sur le cœur de Berthier, alors ministre de la guerre : obtint le déplacement du général dont l'importune probité gênait tant d'intérêts.

Moncey fut appelé à la fin de 1801 à la situation qu'il devait garder pendant toute la période impériale, celle de premier inspecteur général de la gendarmerie. Ces fonctions étaient assez complexes : outre le recrutement et l'organisation militaire du corps, outre la poursuite des conscrits réfractaires et des déserteurs, Moncey centralisait les opérations d'une vraie police, distincte de celle de Fouché et destinée parfois dans l'esprit du maître à lui faire contre-poids. Les commandants de gendarmerie étaient tenus d'envoyer régulièrement des rapports sur la sécurité, le recrutement, les on-dit, l' « esprit public », selon une formule chère au style administratif de l'époque : Moncey à son tour transmettait à l'empereur le résumé et les traits saillants de tous ces rapports; c'est par centaines que des notes émanées de ses bureaux, presque toujours intéressantes, se retrouvent aux archives de la secrétairerie d'Etat.

Très satisfait de la régularité et de la sûreté de ses informations, Napoléon lui fit don de la terre de Baillon, près de Beaumont-sur-Oise, le comprit dans la première promotion de maréchaux, et lui conféra en 1808 le titre de duc de Conegliano : c'était moins flatteur qu'un duché portant un nom de victoire, mais Moncey était un modeste, et il s'estima comblé. Très jaloux pourtant de ses attributions, il prit quelque ombrage en 1805, quand on lui retira la haute main sur les gendarmes d'élite, et en 1811, quand le préfet de police Pasquier organisa un corps de gendarmes spéciaux pour Paris.

L'inspection générale de la gendarmerie n'était d'ailleurs pas incompatible avec un commandement actif, et Moncey fut lieutenant de Murat en Espagne au printemps de 1808. Quand l'insurrection se fut déchaînée, il risqua sur Valence une attaque qui échoua faute d'artillerie, et commença avec Mortier le siège de Saragosse. Napoléon, jugeant que pour une telle guerre il fallait des hommes plus alertes, l'envoya bientôt en Flandre, repousser la tentative des Anglais contre Anvers. Enfin, nul Parisien n'ignore qu'à la fin de mars 1814, Moncey, à la tête d'une poignée de gardes nationaux et de volontaires, tenta courageusement d'interdire aux alliés l'entrée de la capitale, alors ville ouverte : un monument s'élève en son honneur sur l'emplacement de l'ancienne barrière de Clichy, où furent tirés les derniers coups de feu.

Il fut désigné à l'automne de 1815 pour présider le conseil de guerre qui devait primitivement juger le maréchal Ney, et refusa

par une lettre admirable, aussi respectueuse que courageuse : telle était alors l'exaltation des passions, que cet acte lui valut la privation de ses dignités et une détention arbitraire de trois mois. Mais le sang-froid ne tarda point à reprendre ses droits, et Moncey obtint des réparations successives : rentré en possession de son grade, rappelé à la Chambre des pairs, fait chevalier des ordres du roi, il reçut lors de l'expédition espagnole de 1823 le commandement d'un corps d'armée, destiné à opérer presque isolément en Catalogne; comme il s'excusait sur ses soixante-dix ans, Louis XVIII lui répondit gracieusement : « Allez, monsieur le duc de Conegliano, signez vos ordres et vos proclamations du nom de Moncey, et je suis sûr du succès. »

Le maréchal devait envahir la province d'Espagne la moins favorable peut-être à l'absolutisme de Ferdinand VII; il avait affaire au plus habile des chefs libéraux, Mina, qui, refusant systématiquement le combat, tentait d'entraîner les Français dans d'épuisantes poursuites. Les auxiliaires espagnols absolutistes étaient de piètres soldats, qu'il fallait empêcher après les escarmouches d'achever leurs compatriotes blessés. Quant au corps même de Moncey, il se composait d'excellentes troupes, mais l'un de ses trois divisionnaires était un vieil émigré, peu au courant du service, et les deux autres le secondaient mal : le premier, Curial, parce qu'il avait rêvé du commandement en chef, et le second, Donnadieu, parce que c'était le type de ces soldats politiciens qui sous tous les régimes sont le fléau de l'armée : l'un agissait à sa guise, et l'autre faisait passer aux journaux d'extrême droite des observations critiques sur les opérations. Moncey en vieillissant n'était pas devenu plus indifférent sur l'article de la discipline : il eut vite fait de mettre Curial au pas et de se débarrasser de Donnadieu. La campagne se termina par la capitulation de Barcelone et la soumission de toutes les bandes de partisans : à ceux des chefs qui voulurent fuir les vengeances de Ferdinand VII, le maréchal facilita les moyens de passer à l'étranger. Le duc d'Angoulême l'en loua, et Louis XVIII lui en sut gré. Complètement rentré en faveur, Moncey fit au sacre de Charles X l'office traditionnel du connétable.

L'âge et les infirmités l'avaient condamné à la retraite, et il était entré dans sa quatre-vingtième année, quand, à la mort de Jourdan, le gouvernement de Juillet lui offrit le poste, aujourd'hui supprimé, de gouverneur des Invalides. Moncey hésita à accepter, par un double scrupule un peu contradictoire : il craignait d'une part que l'état de sa santé ne le retînt trop souvent hors de Paris, et de l'autre, fidèle jusqu'au bout à ses habitudes d'inexorable intégrité, il soupçonnait dans l'administration des Invalides des abus qu'il

lui faudrait pourchasser. En effet, quand il se fut rendu aux instances du roi et des ministres, il engagea soit contre certains de ses subordonnés, soit même contre le maréchal Maison, ministre de la guerre, une longue lutte où la victoire finit par lui rester.

La dernière cérémonie à laquelle il assista fut le retour des cendres de Napoléon : porté sur un fauteuil dans le chœur de l'église des Invalides, il fit l'effort de se lever lors de l'entrée du cercueil... Dix-huit mois plus tard, il s'éteignait en pleine connaissance, après avoir pieusement reçu les sacrements. A-t-il réellement prononcé ces paroles avant d'expirer : « Que chacun remplisse et finisse sa carrière comme moi! » Je me permets d'en douter : il aurait assurément dit vrai, mais ce serait la première fois qu'il eût manqué à la modestie.

IX

Les études d'histoire locale, même tombant dans la minutie, ont cet inappréciable avantage de préparer la solide et définitive histoire générale : les lecteurs des *Origines de la France contemporaine* savent quel parti Taine a su tirer des monographies les plus humbles ou les plus touffues. Mais quand il s'agit d'une grande ville comme Reims et d'un événement aussi capital que la campagne de France, l'histoire locale devient captivante par elle-même. Il faut donc remercier le Rémois d'adoption qui signe Dry, et qui, dans un livre somptueusement illustré, admirablement documenté et très alertement écrit, a retracé les alternatives d'occupation étrangère et de délivrance, d'angoisse et d'illusion, par lesquelles passa la vieille cité champenoise dans les premiers mois de 1814. Une seule réserve est à faire[1] : à l'exemple de M. Henry Houssaye qui a, du reste, écrit la préface de ce volume, M. Dry, passionnément attaché à la cause patriotique et napoléonienne, manque d'impartialité à l'égard de la Restauration et de ses adhérents. Si l'on doit être sans pitié pour les actes de trahison en face de l'ennemi, si l'on peut regretter certaines attitudes triomphantes au lendemain de nos désastres militaires et diplomatiques, on ne saurait oublier que Napoléon fut le principal artisan de sa chute, et qu'à travers d'inévitables inexpériences, la Restauration s'employa avec succès à panser les maux de la France.

Cela dit, il n'y a plus qu'à se laisser aller au charme du brillant et nerveux récit qui nous décrit d'abord le Reims du premier

[1] Je me crois doublement tenu de la formuler, dans l'intérêt de ce que je considère comme la vérité historique, et aussi comme arrière-petit-fils d'un des notables Rémois qui se rallièrent à la monarchie.

Empire, bien éloigné encore de la populeuse prospérité actuelle, déchu déjà de son titre de métropole religieuse de la monarchie capétienne, mais fier néanmoins de son illustre passé et de son aisance présente. Placée en dehors des routes naturelles d'invasion[1], la ville fut soudain appelée à jouer un rôle stratégique important, par suite de la marche quasi parallèle de Blücher et de Schwarzenberg, qu'elle se trouvait relier ou séparer, selon qu'elle serait au pouvoir des coalisés ou des Français. Aussi fut-elle trois fois prise et deux fois reprise.

Avant que le danger ne fût tout à fait imminent, les habitants avaient entrevu un de ces hauts dignitaires vieillis que, par une inspiration bizarre, Napoléon chargeait, sous le titre de commissaires extraordinaires, de galvaniser le patriotisme des populations. La Champagne était échue au général et sénateur Beurnonville, singulier et équivoque personnage, fils de maréchal-ferrant qui devait mourir marquis, ancien démagogue appelé à devenir un chevau-léger. Connu de longue date pour ses hâbleries[2], il réussit fort mal à rassurer les Rémois : plusieurs des « notables habitants » s'éclipsèrent à la hâte, y compris le sous-préfet et le maire : celui-ci, dont le nom figure aujourd'hui parmi les *grandes marques* de vins mousseux, était un riche industriel qui, par ambition, s'était fait jacobin à la Révolution; fort assagi depuis lors, chevalier de la Légion et baron de l'Empire, il avait célébré Napoléon en vers latins, dédié un épithalame à Marie-Louise, et devait mettre sa « muse » au service des Bourbons, qui lui conservèrent son écharpe.

Au milieu de ce désarroi, la ville, réduite pour toute garnison à sa garde nationale, fut surprise, le 6 février au soir, par l'arrivée de cent cinquante cosaques, dont le chef affirmait précéder toute une armée. Dans l'obscurité surtout, les visiteurs avaient une si terrifiante mine, que ce qui restait des autorités fut assez faible pour leur ouvrir les portes. Pendant huit jours, cette ville de trente mille âmes eut la honte d'être occupée par la petite bande qui, de peur d'une surprise, se cantonnait dans un coin.

Prussiens et Russes, les envahisseurs se succédèrent ensuite par gros bataillons jusqu'au 5 mars, où le général Corbineau, aide de

[1] Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, grâce aux chemins de fer.

[2] C'est lui qui, en 1792, rendant compte d'un engagement où il se vantait d'avoir infligé à l'ennemi des pertes effroyables, ajoutait : « De notre côté, nous n'avons à regretter que le petit doigt d'un chasseur. » On fit à ce propos des couplets qui se terminaient ainsi :

. . . .

Oh! oh! Monsieur de Beurnonville!
Le petit doigt n'a pas tout dit.

camp de Napoléon, enleva le corps d'occupation et le fit presque en entier prisonnier. Pour remplacer le sous-préfet fuyard, l'empereur envoya immédiatement l'auditeur Fleury de Chaboulon, celui qui, l'année suivante, devait contribuer au retour de l'île d'Elbe. L'émigré Saint-Priest, commandant d'un corps d'armée russe, tenta vainement le 7 de reprendre Reims : soutenu par Defrance et les gardes d'honneur, ces jeunes gens de familles riches, enrégimentés pour la plupart à contre-cœur, Corbineau fit une défense victorieuse. Mais les forces ennemies s'accrurent en telle quantité que cinq jours plus tard Saint-Priest prit possession de la ville.

Son succès fut de courte durée. Dès le lendemain, Napoléon en personne, désireux d'effacer son échec de Laon, marcha sur Reims avec sa petite armée. Dès le début de l'attaque, la blessure mortelle de Saint-Priest jeta le désarroi parmi les coalisés : l'affaire fut sanglante pourtant, et ce fut seulement à la nuit close que l'empereur fit son entrée dans la ville illuminée. Il y resta deux jours, deux jours de trop, s'il faut en croire M. Houssaye, et s'éloigna pour ébaucher ce mouvement sur les derrières de l'ennemi qui, dans sa pensée, devait endiguer l'invasion.

Le 19, Reims fut conquis pour la troisième fois par les Russes, et définitivement. L'occupation se poursuivit dès lors avec sa morne monotonie, coupée par quelques réquisitions plus lourdes ou quelques brutalités plus odieuses. A l'exemple de leurs chefs Winzingerode et Wolkonsky, les officiers russes furent très généralement modérés et courtois; mais ils ne purent ou ne voulurent pas toujours réprimer les actes de maraudage de leurs hommes. Les soldats d'Alexandre observaient rigoureusement l'abstinence, ce dont les Rémois étaient plus étonnés qu'édifiés. La malice champenoise ne perd jamais ses droits, et un bourgeois écrivait : « S'ils sont chrétiens, on doit toujours s'en méfier, car ils font le signe de la croix à gauche, et, tout en mortifiant leurs corps, ils ne manqueraient pas de vous voler, s'ils le pouvaient, de la main droite... »

La déchéance de Napoléon, la signature même de la paix, tout en donnant lieu à de bruyantes manifestations, ne mirent point un terme à la pesante et fastidieuse corvée de l'occupation. C'est le 25 septembre seulement que les derniers soldats russes quittèrent Reims. Avant une année écoulée, l'invasion allait recommencer.

L. de Lanzac de Laborie.

P. S. — Je crois ne m'écarter ni du titre ni du sujet de cet article en mentionnant ici le livre posthume que vient de publier

la librairie Calmann-Lévy [1]. C'est soldat que voulait être le prince Henri d'Orléans, c'est soldat qu'il eût été sans une mesure dont nous aurons suffisamment caractérisé l'iniquité en lui donnant son vrai nom, celui de loi d'exception; la vie d'explorateur, où il se distingua si rapidement, ne fut adoptée par lui qu'à défaut de la carrière militaire où l'appelait aussi bien une vocation personnelle qu'une tradition héréditaire. Dans ses voyages toujours hardis, parfois périlleux, l'amour de l'inconnu et le désir de servir la science ne passèrent jamais qu'après la passion de la patrie française, dont il brûlait d'étendre les possessions et d'accroître le prestige.

Ceci a été exprimé avec une souveraine éloquence, au lendemain même de la mort prématurée du prince, par un des plus anciens et des plus aimés collaborateurs du *Correspondant* [2]. Si je me permets d'y revenir aujourd'hui, c'est que telle est l'inspiration générale et comme le *leitmotiv* du recueil d'articles et de conférences que l'on vient de réunir. Qu'il s'agisse de la Cochinchine ou du Tonkin, du Siam ou de l'Abyssinie, de l'Asie centrale ou du Transvaal, la pensée maîtresse d'Henri d'Orléans est toujours de développer l'influence française, de contrecarrer les ambitions ou les appétits de nos rivaux séculaires.

Je dois relever encore deux traits qui ont une saveur d'opportunité toute particulière. En premier lieu, le prince ne laisse pas échapper une occasion de rendre hommage à nos religieux missionnaires, de louer, non seulement leur zèle apostolique, leur courage ou leur endurance, mais leur action sociale, les services rendus par eux à la double cause de la patrie et de la civilisation.

De plus, cette victime de nos dissensions politiques avait le rare mérite de s'en abstraire, de répudier, à l'exemple de son illustre grand-oncle le duc d'Aumale, toute pensée de rancune ou même de polémique vulgaire. Estimant lui aussi que « la France était toujours là », il ne marchandait ni son assentiment ni son concours à tous ceux qui la servaient bien, quelle que fût la couleur de leur drapeau. Je sais des personnes qui discrètement lui faisaient grief de cette impartialité; la postérité, qui voit les choses de plus loin, sinon de plus haut, lui en saura gré au contraire, et dira que chez cet excellent patriote c'était une marque de plus de la générosité nationale et héréditaire. Pour oublier les injures ou les dénis de justice dont avait souffert le prince d'Orléans, il n'avait pas même attendu d'être cousin du roi de France.

L. DE L. DE L.

[1] Henri-Ph. d'Orléans : *l'Ame du voyageur*; xxiv-458 pages in-18.
[2] Cf. l'article du comte Hilaire de Lacombe (25 août 1901).

LA SURPRODUCTION VINICOLE

SITUATION DES VITICULTEURS DU MIDI ET DE LA GIRONDE

Quelques semaines seulement nous séparent des vendanges que nos viticulteurs attendent avec une fébrile anxiété. L'année 1902 est, en effet, particulièrement inquiétante pour eux. La prolongation du froid jusqu'à une époque avancée, la fréquence des pluies au printemps ont peu favorisé la formation des raisins. D'autre part, les orages qui éclatent partout, les trombes de grêle qui dévastent des arrondissements entiers, les maladies de toute sorte qui s'abattent sur la vigne mettent les producteurs dans des transes mortelles. Ils redoutent sans cesse de voir l'un ou l'autre de ces fléaux emporter ce qui reste de leur récolte.

Cependant, j'en connais parmi eux dont les regrets ne seraient pas très vifs s'il n'y avait pas de vin cette année. Ce sont, à mon avis, les plus perspicaces. Les années 1900 et 1901 ont jeté sur le marché une telle quantité de vin, qu'il en est résulté un avilissement des prix sans précédent et qu'une récolte aussi abondante en 1902 entraînerait la ruine définitive de la viticulture.

Si l'on ne faisait pas de vin cette année, le stock considérable qui existe encore dans les chais et dans les caves des propriétaires ou des négociants s'écoulerait facilement, et l'absence de récolte serait compensée par le relèvement inévitable des prix.

La situation des producteurs est, en effet, extrêmement critique aujourd'hui, surtout dans le Midi et dans la Gironde. Un sommaire exposé de la crise dont souffrent les viticulteurs de ces deux régions prouvera facilement l'intérêt immense qu'ils auraient à voir leurs vignes improductives pendant une ou deux années.

*
* *

Dans bien des villages du Midi, les mairies ont été envahies par les ouvriers agricoles qui réclamaient du travail et menaçaient les propriétaires, qu'ils accusaient de vouloir les laisser mourir de faim. Pour les apaiser il a fallu les répartir en séries et leur faire exécuter des travaux d'une utilité contestable qui grèvent le budget déjà obéré de ces communes.

A la fin de 1901, il y eut même une petite révolte aux environs de Béziers. Les producteurs de ce pays, menacés par la ruine, hors

d'état de payer leurs dettes, se livrèrent à de bruyantes manifestations pendant lesquelles ils mirent le gouvernement en demeure de venir à leur secours. L'appel à l'insurrection avait été lancé par Cazouls, petit bourg situé à quelques kilomètres de Béziers. Un certain nombre de maires des communes voisines, après avoir tenu dans cette localité une réunion tumultueuse comme toutes les réunions qui ont lieu dans le Midi, avaient voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

« Les habitants de Cazouls-lès-Beziers, propriétaires et ouvriers agricoles, réunis en séance sous la présidence effective de leur conseiller général, de leur conseiller d'arrondissement, des municipalités voisines et de leur conseil municipal, après un examen approfondi de la terrible situation qui leur est créée par la crise de la viticulture, ont le regret de déclarer qu'il leur est tout à fait impossible de faire face à leurs dépenses.

« Ils demandent notamment pour éviter la ruine définitive :

« Que les poursuites pour non-paiement soient suspendues et interdites jusqu'en décembre 1902 par décret comme en 1870, déclarent que si satisfaction ne leur est pas donnée dans un délai de quinze jours, ils cesseront complètement leurs affaires.

« En attendant, la grève est déclarée. Les paiements sont suspendus. Une commission est nommée pour prendre les mesures que comporte la situation et organiser la grève générale des viticulteurs.

« Les frais occasionnés pour faits de grève devront être déclarés nuls, etc. »

Les Biterrois, vexés d'avoir été devancés dans l'organisation de ce mouvement par une bourgade comme Cazouls, se hâtent à leur tour de convier à un congrès les départements de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et du Gard, qui envoient de nombreux délégués à Béziers. Après d'orageuses discussions, le congrès décide de demander au gouvernement l'application des réformes suivantes :

1° Dégrèvement de l'impôt foncier;

2° Envoi d'une circulaire aux tribunaux pour les engager à accorder les plus larges délais possibles aux débiteurs gênés des départements viticoles;

3. Distribution avec plus de libéralité de la subvention de 40 millions de la Banque de France aux caisses agricoles régionales de crédit dont la constitution sera simplifiée;

4. Abaissement des tarifs de transport;

5. Abrogation de la loi sur le plâtrage;

6. Distribution journalière de vin aux soldats;

7. Abolition totale des droits d'octroi sur les vins;

8. Création de débouchés pour les vins français;

9. Répression impitoyable de la falsification et du mouillage du vin;

10. Suppression de l'obligation de la licence pour les propriétaires, syndiqués ou non, qui vendent leurs propres vins;

11. Remplacement du droit de circulation de 1 fr. 50 par un droit de statistique et de surveillance ne dépassant pas 0 fr. 25 par hectolitre;

12. Suppression du privilège des bouilleurs de cru à condition d'instituer le monopole de l'alcool par l'Etat à la place du privilège;

13. Suppression du sucrage des vendanges à prix réduit;

14. Grande tolérance de la part de l'administration des contributions indirectes pour la distillation des vins inférieurs ou avariés, en attendant l'institution du monopole d'Etat;

15. Homologation du tarif des transports.

Si le gouvernement refuse d'accorder ces légitimes satisfactions aux viticulteurs du Midi, les corps élus démissionneront en masse comme ceux du Médoc, en 1900, à la suite d'une injuste répartition des impôts faite par le conseil général de la Gironde. Plus de municipalités, plus de conseillers d'arrondissement, plus de conseillers généraux. On invitera même les députés et les sénateurs des départements à démissionner avec éclat pour mieux frapper l'attention de la France. Les huissiers qui se présenteront pour opérer des saisies seront conspués et chassés par les populations. S'ils reviennent avec une escorte, on organisera la résistance armée.

Ces bruyantes menaces sont restées sans effet. Le législateur s'en est peu ému. Il n'a consenti ni à arrêter les saisies du Crédit Foncier ni à suspendre la perception des impôts, estimant sans doute que la situation n'était pas assez grave pour justifier de telles mesures. Toutefois il a frappé les vins étrangers d'un impôt de 7 à 12 francs par hectolitre, ce qui leur interdit presque complètement le marché français. Il a abaissé les droits à Paris de 18 francs par hectolitre à 1 fr. 50 par la loi sur le vin et sur les boissons hygiéniques. Il a aboli entièrement les droits d'octroi sur les boissons. La ville de Lille qui, seule, avait obtenu un sursis à cause du déficit considérable qu'allait produire dans la caisse municipale la suppression des droits d'octroi sur les vins, s'est vue obligée de renoncer à ce sursis, grâce à l'intervention de M. Augé, député de la deuxième circonscription de Béziers.

De plus, l'industrie des vins de sucre a été arrêtée par la suppression de la détaxe des sucres de vendange. Le sucrage qui coûtait seulement 24 francs par hectolitre, s'est élevé à 60 francs. Cette mesure équivaut à la suppression des vins sucrés. Enfin, le ministère de la guerre étudie la question de l'attribution aux soldats d'une ration journalière de vin.

Grâce à ces quelques satisfactions, et surtout au temps, la surexcitation de la première heure est tombée. Les têtes s'échauffent vite dans le Midi, mais les colères ressemblent aux feux de paille, elles sont de courte durée.

Aujourd'hui Béziers ne parle plus d'entrer en lutte ouverte avec le reste de la France. Beaucoup de viticulteurs commencent sagement à arracher une partie de leurs vignes pour leur substituer les oliviers, les pêchers, les cerisiers et les amandiers qu'ils cultivaient jadis avec profit.

Mais plusieurs années s'écouleront avant que ces arbres puissent donner une récolte rémunératrice, et les gens du pays se demandent avec angoisse comment ils vont supporter la misère à laquelle ils sont déjà en proie.

Malgré les mesures prises par le gouvernement, les vins ne se vendent pas. Des propriétaires sans argent cèdent pour 25,000 francs une récolte qui leur a coûté 100,000 francs et même davantage. Et ce sont encore des favorisés. A côté d'eux, des viticulteurs dont les chais regorgent de vins, dont les domaines valaient, il y a quatre ans, 5 ou 600,000 francs, n'ont pas 100 francs dans leur caisse. Ils renvoient impayées des traites de 15 francs en disant à leurs créanciers d'attendre. Finalement ils sont contraints d'abandonner, pour 70 ou 80,000 francs, vins, propriétés et habitations.

Il y a trois mois, on a vu arriver à Lille et dans d'autres villes du Nord des trains entiers, chargés de barriques de vin, dont les journaux annonçaient la vente sur les quais des gares. Des propriétaires du Midi avaient réuni leurs dernières ressources pour faire transporter leur récolte dans des régions qui ne produisaient pas de vin et où ils espéraient par suite trouver des acheteurs. Ils en trouvèrent, mais comme ils étaient forcés de vendre et que leur situation était connue des acheteurs, ils couvrirent à peine leurs frais de transport et revinrent chez eux plus pauvres qu'auparavant.

Il y a là une situation vraiment digne d'intérêt, et le gouvernement sera contraint bon gré mal gré d'intervenir plus sérieusement en faveur de ces malheureuses populations.

Le ministre des finances a bien appelé les trésoriers-payeurs généraux des départements viticoles, pour leur demander leur avis sur la situation actuelle, mais le souci des élections qui survenaient à ce moment-là l'a empêché de prendre des mesures efficaces.

La Chambre des députés elle-même s'est désintéressée de la question. C'est à peine s'il est resté soixante députés dans la salle du Palais-Bourbon le jour où est venue l'interpellation sur la crise viticole. Cette coupable indifférence a indigné certains villages du Midi, et si bien que les habitants d'Estagel, dans les Pyrénées-

Orientales, ont, peu de temps après, chassé à coups de bâton les huissiers qui venaient opérer des saisies chez quelques propriétaires.

Il faut bien dire toutefois que, si le Midi se trouve aujourd'hui dans une aussi pénible situation, il la doit en grande partie à son imprudence et à son aveugle obstination.

Fasciné par l'exemple des propriétaires qui avaient réalisé, il y a vingt ou trente ans, de fantastiques fortunes grâce à d'abondantes récoltes, il a abandonné toute autre culture et planté ses terres en vignes. Il n'est pas un banc de sable, pas une bande de rochers qui n'ait été transformé en vignobles.

Des Pyrénées jusqu'au Rhône, ce ne sont que des vignes à perte de vue; aussi, il y a deux ans, le Midi a donné, à lui seul, 28 millions d'hectolitres de vin, alors que, en 1880, la production totale de la France n'avait pas atteint ce chiffre. La récolte de 1900 a dépassé de 20 millions d'hectolitres les besoins de la consommation. Il n'est donc pas extraordinaire que les caves restent encombrées, et que les viticulteurs, dans l'obligation de vendre, abandonnent leurs récoltes à des prix ridicules qui ne représentent pas la moitié de leurs frais de culture. Un journal citait, il y a quelques jours, l'exemple d'un grand propriétaire du Midi, voisin de la Camargue, qui a fait conduire au Rhône, par des canaux, le contenu de ses foudres et l'y a répandu plutôt que de le céder à vil prix. C'est là un beau mouvement, mais il est probable que ce propriétaire a d'autres revenus que le produit de ses vignes.

Voilà où l'entêtement des gens du Midi les a conduits. Ce ne sont pas cependant les sages conseils qui leur ont manqué. Depuis plusieurs années, des gens éclairés ne cessaient de signaler aux producteurs de l'Hérault et des départements voisins l'abîme auquel les conduisait leur engouement irréfléchi pour la culture de la vigne. Mais comme le voisin plantait toujours, personne ne voulait s'arrêter. Il est à craindre que la crise actuelle ne soit plus longue et plus douloureuse que celle dont nos viticulteurs eurent tant à souffrir au moment de la destruction des vignobles par le phylloxéra. La transformation du vin en alcool, sur laquelle certains fondent tant d'espérances, ne peut donner les résultats espérés. On fabrique aujourd'hui des produits industriels qui se vendent 15 francs l'hectolitre à 50 degrés. Ce sont les alcools de mélasses, de betteraves, etc., avec lesquels l'alcool de vin ne parviendra jamais à lutter à cause de leur très bas prix.

*
* *

Les funestes conséquences de cette surproduction ne se sont pas fait sentir seulement dans le Midi. La Bourgogne, et surtout la Gironde, ont vu les prix de leurs vins baisser sans cesse depuis

plusieurs années, grâce aux quantités énormes que le Midi jetait sur le marché. La supériorité de leurs crus n'a pu les mettre à l'abri de la crise, si bien qu'aujourd'hui on voit les grands propriétaires de la Gironde, les maisons de commerce et les banquiers de Bordeaux s'écrouler les uns après les autres en semant la ruine autour d'eux.

On me répondra peut-être que les vins de la Gironde se vendent encore à des prix relativement élevés en comparaison de ce qui se passe dans le Midi. Oui, mais il ne faut pas oublier que la supériorité de ces vins est due à la fois aux qualités du sol et à la finesse des plants producteurs. Or ces plants donnent deux et trois fois moins de raisins que les gros plants du Midi. Les propriétaires girondins qui s'aviseraient de remplacer leurs plants actuels par des plants à fort rendement, afin d'augmenter leur production, verraient la quantité de leur récolte s'augmenter aux dépens de la qualité, et les prix de vente diminuer dans des proportions très sensibles.

On ne trouve en Gironde les gros plants du Midi que dans les vignes, dites de *palus*, qui sont inondées périodiquement par la Garonne ou par la Dordogne, et dont le sol ne peut donner que des produits de qualité inférieure. Dans ces régions, le prix des vins est sensiblement le même qu'à Béziers ou à Montpellier.

Il faut tenir compte également des frais considérables qu'occasionnent aux propriétaires bordelais les soins incessants dont ils entourent leurs vignes pour les protéger contre les nombreuses maladies qui les guettent. Ces dépenses sont telles que depuis une quinzaine d'années elles ont fait doubler dans cette région les frais d'exploitation. Les producteurs du Midi soignent, eux aussi, leurs vignes, mais d'une façon beaucoup plus rudimentaire, parce que leurs gros plants sont beaucoup moins délicats que les plants fins. Leurs dépenses, à ce point de vue, ne peuvent être comparées aux lourds sacrifices que s'imposent les propriétaires girondins.

Ces explications permettent aisément de comprendre que ces derniers doivent vendre leur vin trois ou quatre fois plus cher que les viticulteurs du Midi pour réaliser les mêmes bénéfices.

Cependant l'écart qui existe actuellement entre les cours de ces vins si différents de qualité est loin d'être suffisant. Bien des gens, dont le goût a été vicié par les produits de Bercy, sont incapables de faire aucune distinction entre les vins du Midi et ceux de la Gironde. Ceux-là même qui sont quelque peu connaisseurs se contentent aujourd'hui pour la plupart de vins de qualité inférieure, parce qu'ils les paient moins cher. Chose triste à dire, on ne boit plus chez nous de bons vins; tous les grands crus de la Gironde s'en vont à l'étranger, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en

Russie. Un négociant de Bordeaux me disait qu'il ne vendait pas en France plus de 50 barriques de vin fin par an, alors qu'il en expédiait 1,000 et 1,200 à l'étranger. Et il ajoutait que tous ses collègues se trouvaient dans le même cas.

Il résulte de cette situation que, depuis plusieurs années, la majorité des propriétaires de la Gironde ne couvrent plus leurs frais d'exploitation et qu'il y a dans les grands *chais* de Bordeaux et de la région d'énormes quantités de vins que leurs détenteurs ne parviennent pas à écouler.

La Gironde, que l'on considère encore par habitude comme le département le plus florissant de France, n'a plus guère que les apparences de la richesse.

Nous en avons une preuve dans les innombrables ventes de propriétés dont cette région, et particulièrement le Médoc, ont été le théâtre depuis une douzaine d'années.

Beaucoup de grands viticulteurs médocains ont disparu les uns après les autres et le produit de la vente de leurs domaines a été souvent insuffisant pour désintéresser leurs créanciers.

La vigne donnait autrefois, en Gironde, un revenu de 20 à 40 pour 100 et même davantage. Partout on vivait largement. L'été, ce n'était dans les châteaux que réjouissances et parties de plaisir. On ne se quittait que pour se retrouver quelques jours après dans un autre endroit où la fête recommençait de plus belle.

Tous les propriétaires avaient à Bordeaux un hôtel ou un appartement somptueux qu'ils habitaient l'hiver. Ils rivalisaient de faste avec les grands négociants qui réalisaient, à cette époque, d'énormes bénéfices dans le commerce des vins.

Bordeaux était alors à l'apogée de sa prospérité. De brillantes soirées réunissaient presque quotidiennement, pendant la mauvaise saison, la haute société girondine. Dans de vastes salons merveilleusement décorés, se pressaient ces adorables Bordelaises dont la réputation de beauté est universelle. Des rivières de diamants du plus grand prix faisaient ressortir leurs aristocratiques épaules aux contours harmonieux. Elles avaient toutes l'air de déesses descendues un instant des cieux pour ravir les yeux des mortels.

L'Intendance, le Cours et les allées de Tourny, la rue Sainte-Catherine, etc., étaient sillonnés d'élégantes voitures portant la marque des meilleurs carrossiers de Paris et attelées de chevaux de prix comme on en rencontre rarement au bois de Boulogne, même aux heures où la société la plus choisie s'y donne rendez-vous.

Lorsque la saison du Grand Prix approchait, le tout Bordeaux se transportait dans la capitale où il donnait aux réunions mondaines une nouvelle animation. Nos Parisiennes, dont le charme, la

joliesse délicate, la grâce pâlissaient un peu à côté de la troublante beauté des Bordelaises, de la blancheur nacrée de leur teint, de la perfection de leurs formes, ne témoignaient qu'une sympathie très modérée aux nouvelles venues. Mais l'accueil empressé des hommes, leur cour assidue, faisaient aisément oublier à celles-ci la froideur de leurs rivales, et pendant leur séjour dans la capitale, elles étaient les véritables reines du Paris où l'on s'amuse.

Leurs compagnons obtenaient beaucoup moins de succès. La nature qui s'est montrée si prodigue à l'égard des femmes de la Gironde, a été plus parcimonieuse vis-à-vis de l'autre sexe. Les hommes sont généralement petits, avec des tendances à l'obésité, et leur aspect n'a rien de bien séduisant. Cependant, ils compensent cette pénurie d'agréments physiques par l'amabilité, la gaieté, l'entrain, et gagnent beaucoup à être connus. Mais ce sont là précisément des qualités qui ne s'apprécient qu'à la longue, et il leur fallait, pendant leur séjour dans la capitale, se contenter de jouir du succès de leurs compagnes.

Le Grand Prix couru, Bordelaises et Bordelais regagnaient leurs domaines ou allaient attendre au bord de la mer l'époque des vendanges.

Ces grands propriétaires n'étaient pas égoïstes. Ils faisaient généreusement profiter leur entourage de l'abondance dans laquelle ils vivaient. Serviteurs et paysans étaient heureux autour d'eux. La cueillette des raisins était l'occasion de mille réjouissances populaires dont les maîtres payaient tous les frais. Ils ne dédaignaient pas de se mêler à ces fêtes. Le jour où l'on ramassait les derniers raisins et que l'on nomme en Gironde la *gerbe bod*, vendangeurs et vendangeuses venaient offrir, en grande pompe, de magnifiques bouquets au maître et à la maîtresse de la maison. C'était toujours le plus beau garçon et la plus jolie fille de la bande qui les présentaient.

Le soir, le château était illuminé et un plantureux festin était servi dans la cour.

Le repas terminé, les châtelains venaient ouvrir le bal et, lorsqu'ils se retiraient, ils laissaient leurs enfants danser avec les paysans et les paysannes pendant une partie de la nuit.

C'était le bon temps, disent aujourd'hui les vignerons en soupirant.

Absorbés par cette existence de plaisirs, les grands propriétaires de la Gironde ne prenaient pas garde à ce qui se passait dans les autres régions viticoles de la France.

Partout les vignobles s'étaient peu à peu reconstitués, et, pour mieux résister au phylloxéra, on avait substitué aux plants français des plants américains greffés dont la production est presqu'une fois plus considérable.

Aussi vint-il un moment où les viticulteurs bordelais virent le prix de leurs vins baisser presque subitement de 25 à 30 pour 100 et leurs revenus diminuer de plus de moitié.

Personne ne voulut croire à une baisse définitive. C'était une crise passagère et les vins allaient vite reprendre leurs anciens cours. Mais, comme cette existence de luxe et de plaisirs n'avait pas permis de faire des économies, il fallut emprunter afin de pouvoir continuer le même train de vie.

Ce fut chose facile. Les vignobles girondins avaient alors la réputation de véritables Pactoles et tous les capitalistes offraient leur argent à l'envi. On commença donc à hypothéquer les propriétés.

Mais, au lieu de la hausse que l'on attendait, ce furent les maladies qui arrivèrent : le *mildiou*, l'*oïdium*, le *black root*, etc., et la baisse s'accentua.

Les vins tournaient dans les chais quelques mois après la récolte et les négociants qui subissaient ainsi des pertes considérables n'achetaient plus les vins qu'à des prix dérisoires.

Les plus sages commencèrent à s'inquiéter, mais, entraînés par leurs familles, par leurs amis, ils n'osèrent pas modifier leur façon de vivre.

Cependant, au bout de quelques années, il fallut bien enrayer. Les revenus des propriétés diminuaient toujours et devenaient à peine suffisants pour payer les intérêts des hypothèques.

Les réunions se firent plus rares, on ferma ou on vendit les hôtels et l'on se retira à la campagne pour faire des économies en attendant des jours meilleurs.

Malheureusement, ceux-ci ne vinrent pas. A force de soins, on avait réussi à protéger la vigne et à empêcher les vins de tourner. Mais la clientèle habituelle, qui avait reçu des vins défectueux pendant plusieurs années, se refusait à tenter de nouvelles expériences, malgré les pressantes sollicitations des maisons de commerce. D'autre part, le Midi, dont les récoltes étaient de plus en plus abondantes, continuait à diminuer ses prix et enlevait ainsi à la Gironde toute chance de voir les siens se relever.

La débâcle commença. Les propriétaires les plus hypothéqués se trouvèrent dans l'impossibilité de tenir leurs engagements et virent vendre tous leurs biens. Ils allèrent cacher leur détresse et leur misère loin de la Gironde, dans des pays où personne ne les connaissait.

Cette terrible leçon épouvanta leurs amis qui restreignirent encore leurs dépenses pour éviter un tel sort. Mais il était trop tard pour certains. Des prodiges d'économie ne purent les sauver, et l'on vit disparaître ainsi nombre des meilleures familles de la Gironde.

Parmi les premiers acheteurs, beaucoup eurent le même sort. Quelques-uns avaient contracté des dettes afin de pouvoir acquérir les propriétés qu'ils convoitaient. L'avilissement des vins et quelques mauvaises récoltes les mirent dans l'impossibilité de payer même les intérêts des sommes qu'ils avaient empruntées. Il leur fallut à leur tour quitter les châteaux où ils étaient entrés pleins d'espoir quelques années auparavant. Ceux-là n'emportèrent pas dans leur ruine les sympathies et les regrets des populations qui leur reprochaient avec une dureté quelque peu injuste d'avoir voulu profiter des malheurs des anciens maîtres pour s'enrichir.

Lorsqu'on visite aujourd'hui les grands domaines du Médoc, on en trouve beaucoup qui n'appartiennent plus aux familles qui les possédaient il y a trente ou quarante ans.

Le plus grand propriétaire, surtout dans le Bas-Médoc, est le Crédit Foncier, qui, après avoir été le principal bailleur de fonds des propriétaires, s'est trouvé dans la nécessité de racheter leurs vignobles lorsque ceux-ci ont été mis en vente et qu'ils n'ont trouvé preneurs qu'à des prix dérisoires. Il eût peut-être agi plus sagement en faisant le sacrifice d'une partie de ses avances, car il a assumé une lourde charge en se rendant acquéreur de vastes domaines dont l'exploitation lui coûte chaque année des sommes considérables. Il tente bien de s'en débarrasser en les vendant par petites parcelles aux gens du pays, mais ceux-ci sont presque tous dans une gêne voisine de la misère, et ils ne témoignent guère d'enthousiasme pour acheter les terres que le Crédit Foncier leur offre cependant à très bas prix.

Les petits viticulteurs qui cultivent eux-mêmes leurs vignes et n'emploient que très rarement des journaliers parviennent malaisément à vivre. On voit quelle est la situation des grands propriétaires, qui sont obligés de payer un nombreux personnel pour entretenir leurs domaines.

Il n'y a guère que le Saint-Emilionnais qui ait résisté jusqu'ici à toutes ces causes de ruines. Peu de propriétaires ont sombré dans cette région de la Gironde, grâce, il faut bien le dire, à leur prudence. Beaucoup moins mondains et amateurs de plaisirs que leurs voisins du Médoc, ils ont su mettre en réserve une partie des fructueuses ventes qu'ils faisaient, il y a dix ou quinze ans, et leur esprit d'économie leur a permis de surmonter les difficultés de l'heure présente. La nécessité ne les contraignant pas à accepter les offres dérisoires des négociants lors de la récolte, ils peuvent attendre des occasions favorables. Ils savent qu'il arrive toujours un moment où le commerce, obligé par les demandes de sa clientèle d'acheter des vins de Saint-Emilion, doit se décider bon gré mal gré à offrir des prix acceptables. D'ailleurs, ces vins, auxquels

on a donné à juste titre le nom de *bourgognes de la Gironde*, sont beaucoup plus résistants que ceux du Médoc et ont toujours causé moins de déceptions aux acheteurs. Aussi les négociants se résignent-ils, sans trop protester, à passer sous les fourches caudines des propriétaires, certains qu'ils sont de ne pas voir tourner dans leurs chais des récoltes entières quelques mois après les avoir achetées.

Le haut commerce des vins de Bordeaux a été, lui aussi, durement éprouvé. Jadis ces négociants formaient, avec les grands propriétaires et quelques gros armateurs, l'élite de la société girondine. C'étaient des hommes d'une éducation accomplie. Entrés jeunes dans la maison de commerce de leur père ou d'un de leurs parents après avoir passé, pour la plupart, leur licence ou leur doctorat en droit, ils étaient devenus d'excellents commerçants. Mais, le soir, lorsque leurs bureaux étaient fermés, ils revêtaient l'habit et redevenaient de parfaits hommes du monde. Leurs bénéfices leur permettaient d'être de toutes les fêtes. Propriétaires et négociants menaient la même existence de plaisirs, et rien ne paraissait devoir troubler cette harmonie.

Mais les mauvaises années arrivèrent, les inquiétudes, les soucis de toute sorte firent disparaître la bonne camaraderie d'autrefois. Les propriétaires ne pardonnèrent pas aux négociants de leur offrir des prix infimes de leurs récoltes. A tort ils les accusèrent de vouloir profiter de leurs embarras pour leur imposer des conditions de vente désastreuses.

Cependant la situation du grand commerce de la Gironde n'était guère meilleure que la leur. La faillite de la banque Piganneau, la plus grosse banque particulière de province, a été causée, il y a trois ans, par le mauvais état de la place de Bordeaux. Cette banque avait fait des avances considérables à nombre de maisons de vins qui inspiraient confiance à tout le monde. Plusieurs firent faillite subitement et la banque Piganneau perdit ainsi quelques millions. Les gens qui lui avaient confié leur argent prirent peur et voulurent tous le retirer à la fois, si bien que la banque suspendit ses paiements. Le passif atteignit 30 millions.

Ce désastre amena la ruine d'une foule de maisons de commerce qui ne purent rembourser les sommes dont elles étaient redevables à la banque Piganneau.

Ces prêts étaient, en effet, représentés par des millions de bouteilles des meilleurs crus de la Gironde, entassées dans les caves des négociants qui ne parvenaient pas à les écouler à cause de la baisse des prix. Ils ne purent pas davantage s'en débarrasser pour se libérer vis-à-vis de la banque et ils furent, eux aussi, déclarés en faillite.

Tout fut vendu, et l'on vit alors payer des vins exquis 2 ou

3 sous la bouteille. Ce n'était même pas le prix du verre. La France et l'étranger furent inondés de cet immense stock de vin sur lequel les premiers acheteurs réalisèrent encore des bénéfices énormes en le revendant à très bas prix.

Ce fut un coup terrible, même pour les négociants qui ne sombrèrent pas dans cette débâcle générale. Leur clientèle habituelle, qui avait vu donner d'excellents vins presque pour rien, refusa d'accepter les prix ordinaires, si bien que le marché de la Gironde, déjà profondément atteint, se resserra encore.

Ceux qui ont visité Bordeaux au temps de sa splendeur ne reconnaissent plus aujourd'hui la vieille cité girondine. Plus de réunions mondaines, plus de brillants équipages. Chacun vit chez soi. Les rues les plus fréquentées sont désertes à neuf heures du soir.

Seuls les industriels et les armateurs leur donnent quelque animation. Et encore la Gironde, qui s'ensable chaque jour davantage, ne laisse-t-elle plus remonter jusqu'à Bordeaux que les navires de faible tonnage. Il y a tout lieu de craindre que les compagnies de navigation et les grosses maisons de transports maritimes n'abandonnent cette ville dans un avenir prochain [1].

Tout semble conspirer pour faire expier à cette malheureuse région ses longues années de prospérité et l'imprévoyance dont elle a fait preuve à cette époque.

Il faut espérer cependant que l'arrachement d'une partie des vignes du Midi, les débouchés que l'on cherche à assurer dans nos colonies aux vins français, et les nouvelles mesures de protection permettront aux viticulteurs bordelais, sinon de retrouver leurs fabuleux bénéfices de jadis, tout au moins de vendre leurs produits un prix assez rémunérateur pour échapper à la menace de l'expropriation. Il serait profondément regrettable qu'ils se trouvassent un jour dans l'impossibilité de donner à leurs vignes tous ces soins indispensables pour la bonne qualité des produits. Les grands crus de la Gironde doivent rester dignes de la réputation universelle qu'ils ont acquise à si juste titre.

Francis Mury.

[1] On a construit à Pauillac, près de l'embouchure de la Gironde, de vastes appontements qui ont coûté des sommes considérables. On espérait ainsi conserver le trafic que faisait Bordeaux avec le monde entier, particulièrement avec l'Amérique et avec la côte occidentale de l'Afrique. Malheureusement l'ensablement du fleuve a continué, si bien qu'aujourd'hui les appontements de Pauillac commencent eux aussi à être désertés.

FEMME DE GÉNÉRAL[1]

IX

Le temps a marché. Les Ageron ont renoncé au titre de jeunes mariés et la preuve en est une superbe nounou en coiffe cauchoise qui porte triomphalemeut un bébé que M. Bouret, son parrain, a couvert de dentelles somptueuses et de fanfreluches hors de prix. Paynel a cessé de faire la cour à Mlle Vinçon, qui s'en console en flirtant avec Séguin. Mme Boucher commence à s'habituer à sa nouvelle fortune et ne recule plus devant les poignées de main qu'on lui tend. Quant au mariage de Marcelle et de Randal, c'est de l'histoire ancienne, puisqu'il date de plus de six mois. Mme la générale se trouve un peu seule depuis qu'elle n'a plus sa belle-sœur constamment avec elle et parfois elle lance un coup d'œil d'envie à la nourrice et au poupon des Ageron. Il lui semble qu'un bébé à soigner et à aimer remplirait plus sa vie que les distractions qui la charmaient autrefois et dont elle commence à se lasser. C'est aussi l'avis de Duprat, mais il n'en dit rien, de peur d'aggraver par d'inutiles paroles les regrets de sa femme.

Pierre Bréville est sur le point de sortir de l'école de Versailles. Voilà un an qu'il y est entré, grâce à ses bonnes notes, grâce à son travail, grâce aussi à l'appui de Duprat, et il songe à choisir la garnison où il va faire ses débuts comme sous-lieutenant. S'il avait un peu d'énergie et de raison, il effacerait La Fère de cette liste de villes et de régiments qu'il doit classer suivant l'ordre de ses préférences.

C'est une folie et une lâcheté que de ne pas tout faire pour oublier un amour que l'on sait impossible et coupable. La tâche n'est pas au-dessus des forces d'un homme qui est jeune et de cœur sain. Il y a dans la constatation de l'irréparable quelque chose de profondément salutaire, qui agit sur la blessure à la façon du fer rouge, qui fait crier d'abord et guérit ensuite.

Pierre n'a pas eu ce courage. D'abord, il a voulu mourir, puis, quand il s'est résigné à vivre, au lieu de se placer résolument en face de la réalité et du devoir, il a préféré à la douleur brutale,

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet et 25 août 1902.

mais brève en somme, du renoncement et de l'oubli, la mélancolie énervante des désirs et des espérances. Il n'a pas songé que cette femme qu'il persiste à convoiter appartient maintenant à un homme qui a été son sauveur et qui, il le sent à mille indices, est maintenant son protecteur. Il a caressé des rêves d'amour et de vengeance. Il a eu soin, au lieu de laisser se fermer la plaie, de l'aviver sans cesse et maintenant qu'il s'agit pour lui de faire un choix dont peut dépendre, avec son repos et son honneur, celui d'une femme qu'il prétend aimer et d'un homme à qui il doit la vie, il n'hésite pas, il ne songe pas un instant que le devoir exige de lui le choix de n'importe quelle garnison plutôt que celle de la Fère.

Le temps, l'absence ont agi sur lui en dépit de lui-même. L'image de Marguerite que, depuis tant de mois, il n'a pas revue, s'atténue et s'efface insensiblement du miroir de ses yeux. Il éprouve une hâte anxieuse d'en préciser de nouveau les traits et les couleurs. Il croit à la poésie des amours éternelles et il penserait déchoir à ses propres yeux s'il renonçait à cette passion qui lui semble faire de lui un héros. A côté de ce qu'il regarde comme de grandes raisons déterminantes, il en a d'autres encore qui viennent le confirmer dans sa décision : ses parents, autrefois déçus par son entrée au service, aujourd'hui si fiers de lui, et qui seraient bien désappointés s'il ne faisait pas son possible pour se rapprocher d'eux.

Lorsque Marguerite apprit par son mari l'arrivée prochaine de Pierre, elle en fut très vivement contrariée. Elle ne l'aimait plus et en oubliait presque qu'elle l'eût aimé. N'ayant jamais considéré l'amour que comme une amitié tendre que l'on gouverne un peu à sa guise, elle supposait que les passions violentes et tenaces étaient quelque chose de tout à fait extraordinaire et anormal. Aussi lui semblait-il vraisemblable que Pierre, après un chagrin dont elle avait eu des preuves trop manifestes, se fût petit à petit consolé et eût fini par ne plus songer à elle. Il avait suffi d'un conseil pour que Randal agît ainsi. Pourquoi Pierre n'aurait-il pas fait de même? Cependant, elle avait beau raisonner, elle ne pouvait pas complètement se faire illusion sur sa conduite passée. Pierre avait dû regarder son mariage comme une trahison, et, quoiqu'elle s'amnistiât entièrement, elle redoutait la nécessité d'une explication qu'elle pressentait difficile.

Ce dont elle se tourmentait surtout, c'était la première entrevue, le premier regard, le premier serrement de mains. Heureusement, il y avait toujours beaucoup de monde à son jour et elle espérait bien que, pour sa visite d'arrivée, Pierre se trouverait perdu dans la foule. C'est, en effet, ce qui arriva. Marguerite put l'accueillir avec amabilité, lui parler de ses parents, de leurs anciennes relations,

sans que lui-même, un peu embarrassé de sa personne, craignant de commettre quelque bévue, osât répondre autrement que par des phrases brèves et prononcées la gorge serrée. Plusieurs fois encore Marguerite le rencontra soit dans la rue, soit en visite. Dans la rue, il se contentait d'un salut respectueux à peine accompagné d'un regard; en visite, il s'en tenait à quelques formules réglementaires, pour s'informer de la santé de M. et Mme Clarens. — Un hasard les rapprocha.

Il n'avait pas fallu bien longtemps à Duprat pour être au courant de ce qui se passait dans le ménage de ses beaux-parents. Il s'était indigné de l'apathie de Clarens qui laissait tout faire à sa femme et, malgré la leçon du passé, continuait à risquer au jeu un argent qu'il n'avait pas eu la peine de gagner. Essayer de le corriger, il n'y fallait pas songer. Duprat voulut du moins faire quelque chose pour Mme Clarens, dont il admirait le dévouement et l'abnégation. C'est à cause d'elle que, quelques mois après son mariage, il avait fait nommer son beau-père receveur particulier à Saint-Quentin. Mais il avait été formellement stipulé à l'avance que l'on prendrait un commis de plus et que Mme Clarens ne s'occuperait de la recette que pour en surveiller la direction générale. Saint-Quentin n'était pas très éloigné de La Fère, et Mme Clarens, déchargée de bien des soucis, pouvait voir sa fille plus souvent que lorsqu'elle était plus rapprochée.

Un jour que Marguerite était allée à Saint-Quentin déjeuner et passer l'après-midi, elle fut tout étonnée de voir entrer dans le salon Pierre Bréville en grande tenue. Sa stupéfaction était telle que, sans réfléchir, elle fut sur le point de lui demander le motif de sa démarche. Mais, presque aussitôt, elle se félicita de n'avoir rien dit, lorsque le jeune homme eut expliqué sa présence. Il était venu voir Mme Clarens en souvenir du passé, avec l'intention de la remercier ainsi que son mari des démarches faites autrefois, qui lui avaient facilité l'accès de la carrière où il venait d'entrer et où il espérait faire honneur à ses protecteurs. Il n'y avait rien que de naturel dans tout cela, aucune coïncidence voulue, et il était même probable que Pierre n'avait pas pensé trouver Marguerite chez sa mère. La visite se prolongea un peu : on évoqua les souvenirs de Tergniers, du temps où l'on travaillait côte à côte. Mme Clarens, à une question de Pierre au sujet de Clarens, ne répondit que par un soupir que le jeune sous-lieutenant eut l'esprit de comprendre assez pour ne pas insister.

Quand il voulut partir, Mme Clarens le retint pour lui faire prendre le thé, et lorsque, enfin, il se retira, Marguerite, que la scène avait légèrement énervée, ne voulut pas s'en aller aussitôt de

peur de le retrouver à la gare. Elle resta donc dîner avec sa mère, ce qui ne devait inquiéter personne, puisqu'elle avait annoncé qu'elle ne rentrerait peut-être que par le train de neuf heures dix-sept. Mais, lorsqu'elle fut sur le quai, elle aperçut, faisant les cent pas, une silhouette militaire qu'elle reconnut aussitôt. Elle essaya de se dissimuler dans la salle d'attente : ce fut vainement ; elle avait été dépistée, et Pierre, le képi à la main, lui expliquait qu'il avait eu à faire dans Saint-Quentin quelques courses et quelques visites, et lui demandait la permission de lui tenir compagnie.

Dès qu'ils furent seuls dans le wagon, le ton du jeune homme changea brusquement. Il avait été jusque-là correct, réservé ; tout à coup, la voix contenue, les dents serrés, il s'écria :

— Ah ! comment avez-vous pu faire ce mariage?

La secousse fut trop forte. La colère de Pierre suffit pour rompre le charme des souvenirs. Marguerite se recula, comme pour se mettre hors de portée, et lui répondit d'une voix sèche, un peu dure :

— Vous vous oubliez, Monsieur ! Qui vous a permis de me parler de cette façon? Je pouvais me marier à ma guise et cela ne vous regardait pas...

Il courba la tête sous la leçon. Il avait bien des fois rêvé d'un entretien comme celui-là, il en avait imaginé à l'avance les paroles, douces, infiniment douces, à faire se fondre le cœur, et voilà que ses paroles le trahissaient. Dans son impatience de tout dire d'un coup, il avait été violent, brutal, et il lui fallait maintenant s'humilier, s'il voulait conquérir le droit de se rapprocher, de se faire écouter encore...

— Pardon, reprit-il, j'ai tant souffert... J'avais espéré qu'un jour j'aurais le droit de vous aimer, de vous le dire... Nous serions heureux, maintenant...

Les mots étaient prononcés d'un ton de regret et de soumission qui ne donnait pas, cette fois, à Marguerite l'occasion de se fâcher. D'ailleurs, au premier sentiment de révolte et d'indignation succédait maintenant le regret d'avoir été trop sévère, d'avoir fait de la peine à Pierre. Ses nerfs se détendaient : l'idée de ce bonheur partagé avec un être jeune comme elle, aimé jadis, et qu'elle n'avait jamais tout à fait oublié, la troublait profondément. Il lui semblait qu'il y avait là quelque chose de coupable, une infidélité de pensée au mari absent, et pourtant elle n'avait pas la force de réagir contre la torpeur qui l'envahissait, de repousser le jeune homme qui s'était avancé jusqu'à elle et qui lui parlait de près, la bouche à la hauteur de son oreille.

— Qu'est-il donc arrivé? demandait-il.

La question était presque dénuée de sens à force de vague. Car,

à préciser les choses, il semblait à Pierre qu'il pesait sur une blessure mal fermée qui se rouvrait et le faisait horriblement souffrir. Cependant Marguerite comprit, et, elle aussi, elle se demanda ce qui avait pu arriver qui l'avait amenée à le trahir. Toute une partie du passé s'était effacée. Elle oubliait qu'au moment où Pierre avait voulu mourir, rien encore ne rendait nécessaire un mariage avec Duprat, et que, dès ce moment, elle était à moitié infidèle. Seul, le dernier épisode du drame de son mariage se dressait devant elle pour l'excuser, et c'est très sincèrement qu'elle répondit :

— Il est arrivé quelque chose que je ne vous dirai pas..., que je ne peux pas vous dire...

Il sembla alors qu'une infinie désolation pesait sur eux et, chacun de son côté, ils se mirent à soupirer sans pouvoir rien ajouter de plus.

Ils étaient arrivés à Tergnier. Le quai de la gare, où ils attendirent quelque temps, n'était pas un endroit favorable aux confidences sentimentales. Pierre le comprit, et, tout en se promenant aux côtés de Marguerite, il se contenta de causer avec elle de choses indifférentes.

Le train qui devait les emmener était un train de marchandises, auquel on ajoutait quelques voitures de voyageurs et qui ne mettait pas moins de seize minutes à franchir les cinq kilomètres de Tergnier à La Fère. Pierre qui, en toute autre circonstance, aurait pesté contre la Compagnie, se félicitait de cette lenteur qui prolongeait pour lui le tête-à-tête. Car il se doutait qu'à cette heure, et dans ce train malencontreux, ils avaient bien des chances de ne pas avoir beaucoup de compagnons en première. Cependant, quand il eut installé Marguerite dans un coin, il ne s'empressa pas de reprendre les aveux interrompus; il préférait attendre que le train se fût mis en marche, pour être bien sûr que rien ni personne ne viendrait les déranger.

Les arbres de la prairie, que l'on apercevait à travers la vitre du wagon, évoquèrent le passé.

— Vous vous rappelez la fête sur la glace? lui demanda-t-il au bout d'une ou deux minutes.

— Oui.

— Oh! il aurait mieux valu pour moi mourir ce jour-là... Vous aviez encore pour moi un peu d'amitié... N'en ressentez-vous plus aujourd'hui de cette pitié envers moi?...

Elle ne répondait rien, émue, frissonnante. Cette émotion, dont elle ne pouvait se défendre, c'était la revanche de la nature qui veut que le mariage unisse deux êtres également jeunes. Duprat avait pu lui donner toutes les satisfactions de la fortune et de

l'amour-propre; il n'avait pu lui donner l'amour. Elle n'avait pas connu par lui cette ardeur de tendresse dont le souvenir suffit à échauffer et sauvegarder une existence entière. Elle s'était crue forte, plus que forte, au-dessus de toute tentation qui pût l'effleurer, parce que les hommages qu'elle avait reçus ne l'avaient pas émue un instant. L'exemple de Randal lui avait enfoncé dans l'esprit cette idée que, même en matière de sentiments, la volonté est toujours la souveraine maîtresse. Et tout à coup elle comprenait que l'amour est parfois plus vivace, plus puissant qu'elle n'avait cru, et qu'il peut être cruel de *vouloir*, puisque, malgré ses efforts, elle n'avait pas le courage de briser là cette conversation, puisqu'elle laissait parler Pierre et qu'elle se complaisait à ces mots où l'amour était sous-entendu, et qui ne laissaient pas sa conscience en repos...

Enfin elle trouva la force de lui répondre :

— Vous demandez ma pitié? Mais que voulez-vous dire? Qu'entendez-vous par là?

— C'est de ne pas me mépriser, c'est de ne pas m'éloigner de vous, c'est de ne pas me traiter comme un étranger...

— Je ne vous traite pas comme un étranger.

— Si, vous me traitez comme tous ces officiers qui vous approchent, qui vous serrent la main, pour qui vous avez un mot aimable, mais pas un mot d'amitié vraie. Qu'avez-vous à craindre de moi? Vous aimant comme je vous aime, croyez-vous que je voudrais rien faire, rien dire qui pût vous nuire? Je ne vous demande rien qui soit mal. Je vous demande de vous laisser aimer, rien de plus. Si quelqu'un doit souffrir, ce sera moi, et moi seul...

Et pendant qu'il priait ainsi, sa voix se faisait tendre et passionnée, avec une nuance d'inquiétude douloureuse à l'idée d'un refus possible. Il ne sollicitait que l'aumône d'un peu d'amitié, mais il la sollicitait du même ton dont il aurait demandé un retour d'amour. Marguerite, blottie dans son coin, l'écoutait, troublée moins peut-être des paroles parfois banales et incomplètes, que de la voix dont elles étaient dites, que de la passion qui s'échappait des yeux, des gestes, de toute la personne de Pierre, et qui répondait à un secret besoin de son cœur.

Si elle eût épousé un mari jeune comme elle, il est probable que les douceurs de la passion partagée auraient effacé jusqu'au souvenir d'autrefois. Mais Duprat n'avait jamais été que le mari que l'on aime *bien*, et les paroles de Pierre suffisaient pour lui faire comprendre ce qui lui avait manqué. Comme nous avons toujours des sophismes pour nous pardonner nos faiblesses, elle trouvait des excuses à son indulgence. Elle l'avait fait souffrir

autrefois cruellement, elle s'en rendait compte à présent. Fallait-il le faire souffrir encore, gratuitement, presque sans raison, puisqu'il se montrait si modeste dans ses exigences? N'était-il pas permis de rêver d'un amour que l'on réduirait petit à petit aux douceurs plus calmes de l'amitié? N'était-ce pas, d'ailleurs, de l'amitié qu'elle éprouvait pour lui, rien que de l'amitié? Elle ressentait un charme infini à se laisser bercer de la musique des aveux, mais elle ne souhaitait rien de plus. Cela lui suffisait, et cela, en somme, n'était-il pas innocent?

A un brusque coup de sifflet, au ralentissement de la marche, et aussi d'après le paysage habituel qui se déroulait le long des portières, Marguerite comprit qu'on approchait. Elle se leva, s'empressant à ramasser quelques menus objets déposés dans le filet, pendant que Pierre maladroitement s'offrait à l'aider.

Il n'y avait rien eu entre eux qu'un aveu, prononcé par l'un, écouté par l'autre sans protester. Cela suffisait cependant pour créer une complicité qu'ils semblèrent vouloir désavouer, en se séparant aussitôt la portière claquée derrière eux, et Pierre, qui sortit le premier, se contenta de saluer très vite et de loin le général qui, prévenu trop tard pour aller chercher sa femme à Tergnier, était venu la prendre à la gare avec la voiture.

X

Quoiqu'il ne fût pas sorti de la bouche de Marguerite un seul mot d'encouragement, Pierre avait compris qu'elle ne lui en voudrait pas s'il essayait de se rapprocher d'elle, pour se mêler à sa vie. Il devint dès lors l'habitué de tous les lieux de réunion et de plaisir où la société militaire de la Fère oubliait très gaiement ce que, par habitude, on continuait d'appeler l'exil. Avec un peu d'entraînement, il devint de première force au tennis et se perfectionna assez dans l'art de la danse pour faire un valseur très supportable.

Ses assiduités auprès de la générale furent remarquées. Mais il n'était pas le premier qui fît sa cour, et charitablement on supposa qu'il voulait profiter de ses relations avec la famille Clarens pour se faire bien venir auprès de la femme et protéger par le mari. Duprat, sans aller jusqu'au bout de ses soupçons, se rendit compte qu'il y avait là quelque chose de plus que dans les autres flirts dont, sans jalousie, il avait vu sa femme obsédée. Mais il avait pleine confiance dans la vertu et le sérieux de Marguerite et il ne se croyait pas le droit d'intervenir tant que les amabilités de Pierre Bréville n'étaient pour la jeune femme qu'une distraction innocente.

Ç'avait été pour lui une cruelle déception de ne pouvoir faire

partager à sa femme ce qu'il y avait d'ardeur passionnée dans ses sentiments pour elle. En philosophe qu'il savait être, il en avait accusé son âge et s'était contenté de ce qu'on lui accordait : respect, estime et amitié. Il aurait souhaité du moins que la maternité vînt servir de dérivatif au besoin d'aimer qu'il craignait de ne pas satisfaire entièrement. Là aussi, la résignation seule était possible et il savait la dissimuler sous des dehors de gaieté où personne n'aurait deviné l'effort. Du moins, puisqu'il n'avait pu donner à sa femme ni la maternité ni l'amour, il voulait lui laisser la liberté et le plaisir, assez confiant en elle pour la croire capable de s'arrêter dès que son honneur pourrait être en danger. Peut-être avait-il tort. Elle avait pour lui tant d'affection confiante et reconnaissante qu'un mot aurait suffi pour l'avertir du danger, et la préserver de tout mal. Mais lui, de son côté, n'osait pas. Il aurait cru faire quelque chose d'indélicat. Il pensait qu'une ombre de jalousie et de soupçon aurait suffi pour souligner son âge et ses rides. Un absolu laisser-faire lui semblait à la fois plus habile et plus digne.

Marguerite avait commencé par recevoir sans remords les hommages de Pierre. Sans doute, elle n'ignorait pas son amour, mais il lui plaisait de l'oublier pour se rappeler qu'il ne lui avait demandé que son amitié. Elle jouissait des évocations en commun d'un passé qui lui paraissait plus beau, à travers le charme du souvenir. Il ne parlait pas de son amour, et cela la rassurait. Mais chaque parole, chaque geste le laissait deviner, et c'était une douceur exquise de se sentir aimée sans avoir à se le reprocher.

Cependant, Marguerite avait beau fermer les yeux, le jour se faisait. Cet amour, qui se dissimulait, elle le devina épars et flottant. C'était l'amour qui faisait pour elle le charme de la présence de Pierre, qui l'enveloppait d'une irrésistible langueur quand, en dansant avec elle, il murmurait à son oreille quelques vagues paroles qu'elle ne distinguait même pas. Elle comprit qu'il fallait s'expliquer.

Il n'eut pas de peine à lui prouver qu'elle avait tort de s'alarmer et qu'il ne s'agissait entre eux que d'amitié. Puis, à l'idée d'une rupture possible, elle avait vu dans ses yeux une telle angoisse qu'elle n'osa pas recommencer une pareille tentative. Elle redoutait maintenant, en insistant, de lui faire voir les défaillances de son propre cœur et de lui donner ainsi des armes contre elle. Elle songea un instant à parler à son mari. Mais elle le trouvait si éloigné de tout soupçon qu'elle craignit de lui causer inutilement un grand chagrin et qu'elle résolut de souffrir seule. Du reste, en songeant à l'effort qu'il lui faudrait pour mettre une barrière définitive entre elle et Pierre, elle sentait, sans oser se le dire, que

l'obstacle à la sagesse n'était pas tant dans les autres qu'en elle-même, dans sa faiblesse, dans sa lâcheté.

Sans avoir jamais connu les extases religieuses de quelques-unes de ses compagnes de couvent, Marguerite, élevée chrétiennement, avait toujours gardé un grand fond de confiance en la toute bonté de Dieu. Dans son abandon, dans sa misère, elle songea à se tourner vers lui. Ne voulant pas qu'en remarquant sa crise de dévotion, on essayât d'en percer les motifs, elle profitait d'un moment où elle croyait ne pas être vue pour se glisser dans l'église. Là, elle demandait à Celui qui tient toutes les volontés dans sa main, la lumière pour voir en elle-même, la force pour agir comme elle le devait. Elle se levait raffermie, réconfortée; mais trop souvent il suffisait d'un regard ou d'une parole de Pierre pour faire fondre toutes ces belles résolutions comme un peu de neige au soleil.

Un jour, seule dans sa chambre, elle se désolait de son manque de courage, lorsqu'elle vit entrer sa belle-sœur, tout affairée. Souvent elle regrettait le mariage de Marcelle. Si elle l'avait eue auprès d'elle, ç'eût été une défense et une sauvegarde. Mais toute à son mari, toute à son amour, la jeune femme ne lui faisait que quelques rapides visites, en passant. Ce jour-là, elle était pressée comme toujours. Son mari l'attendait pour une promenade à cheval. Mais elle avait voulu prévenir Marguerite d'un projet combiné par plusieurs jeunes femmes du régiment, Mme Ageron, Mme Boucher et elle, entre autres, et auquel on voulait l'associer. Il s'agissait d'un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse dont le curé, le dimanche précédent, avait dit un mot dans son sermon. A la façon dont Marcelle parlait du projet, on voyait bien que ce qu'elle appréciait surtout dans le pèlerinage, c'était une partie de campagne dont la piété serait le prétexte, une sorte de pique-nique original, puisqu'il était convenu que les messieurs en seraient exclus.

— Tu comprends, nous ne voulons pas d'eux ; ils ne viendraient que pour faire la cour aux dames, et, pour un pèlerinage, ce n'est pas possible. J'ai promis que tu en serais..., tu ne peux pas nous faire faux-bond, surtout que le bruit court que, depuis quelque temps, tu es devenue une vraie sainte à mettre en niche...

Marguerite se prit à rougir.

— J'ai dans l'idée que ça cache quelque chose?... Tu dois avoir à expier un péché très grave, peut-être ton flirt avec notre nouveau sous-lieutenant.

Et là-dessus, elle s'enfuit en riant, sans remarquer que sa belle-sœur ne trouvait rien à lui répondre et ne lui disait même pas au revoir.

En s'en allant, elle avait laissé à Marguerite une petite notice

concernant les origines du pèlerinage, et la jeune femme, restée seule, se mit à feuilleter la brochure, distraitement d'abord, puis avec plus d'attention, et enfin avec un intérêt ému qui faisait poindre une larme dans ses yeux.

La légende racontait qu'au temps où les rois de Jérusalem occupaient presque toutes les places de Syrie, il arriva que les Hospitaliers, commis par le roi Foulques à la garde de la ville de Bethsabée, furent attirés dans une embuscade, et que trois chevaliers frères, d'auprès de Laon, en Picardie, furent faits prisonniers. Lorsque les trois chevaliers eurent été guéris de leurs blessures, ils furent envoyés au Caire et présentés au Soudan qui eut la fantaisie de les convertir à la foi mahométane. Pour ce faire, il les fit emprisonner et traiter au pain et à l'eau et les fit tenter et solliciter par des prêtres de sa secte. Comme leurs efforts étaient vains, il leur envoya sa fille, nommée Ismérie, belle demoiselle instruite dans leur religion, qui, après plusieurs disputes, fut elle-même vaincue par la constance de ces chevaliers et particulièrement touchée des louanges qu'ils firent de Notre-Dame, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle désira en voir une image et l'aîné des frères lui promit de lui en montrer une. Mais ne pouvant la satisfaire, lui et ses frères prièrent tant et si bien Dieu et la sainte Vierge que, la nuit suivante, l'aîné des frères trouva près de lui une image de Notre-Dame qui exhalait une odeur suave et répandait une grande lumière dans toute la prison. En même temps, ils crurent entendre un chant angélique dont ils demeurèrent comme ravis. Le jour suivant, Ismérie revint à la prison et, apprenant ces merveilles, résolut d'adopter la foi chrétienne. Elle porta l'image dans sa chambre et, la nuit d'après, elle vit lui apparaître Notre-Dame, qui lui déclara qu'elle délivrerait les chevaliers de leur prison et qu'elle porterait désormais son nom. Le jour venu, la jeune fille réunit ses bagues et tout l'argent qu'elle put recueillir, s'en fut à la prison qu'elle trouva miraculeusement ouverte et d'où elle fit sortir avec elle les trois chevaliers. Ils passèrent à travers le Caire sans être aperçus et arrivèrent au bord d'un bras du Nil, où se présenta un beau jeune homme qui les passa sur un petit bateau et disparut aussitôt après. Ils cheminèrent encore trois heures, puis Ismérie, se sentant fatiguée, invita les chevaliers à se reposer. Ils s'endormirent et tous quatre furent miraculeusement transportés, durant leur sommeil, en Picardie, près de la maison paternelle des trois chevaliers. Pendant qu'ils se hâtaient vers le château, Ismérie laissa l'image près d'une fontaine; l'eau de la fontaine déborda sur l'image et, depuis, elle jouit du don de guérir les fièvres et autres maladies. Les chevaliers, arrivés à leur château, présentèrent

Ismérie à leur évêque, qui la baptisa et l'appela Marie. Elle demeura dès lors avec la mère des chevaliers, en grande chasteté et dévotion. Les chevaliers firent bâtir une église au lieu où l'image était tombée des mains d'Ismérie, et l'image qui y fut placée a fait depuis, pendant des siècles, de nombreux miracles et est restée l'objet de la vénération des chrétiens sous le nom de Notre-Dame de Liesse.

Le livre sur ses genoux, Marguerite rêvait à la pieuse légende, sous laquelle, malgré la discrétion du narrateur, elle ne pouvait s'empêcher de soupçonner une histoire d'amour. Sans doute, elle irait au sanctuaire de Notre-Dame de Liesse, mais ce ne serait pas pour elle, comme pour les autres, une partie de plaisir. Elle irait s'agenouiller au tombeau d'Ismérie et elle ne doutait pas d'obtenir, par son intercession, cette « dévotion » et cette « chasteté » dans laquelle la Sarrasine convertie avait fini ses jours. C'est là qu'elle trouverait le courage de parler, d'agir, de sentir comme elle le devait, qu'elle reconquerrait cette paix de l'âme qui l'avait si complètement abandonnée. Déjà, à cette idée, elle se sentait plus forte, plus maîtresse d'elle-même. Le soir même, elle alla chez la jeune M[me] Randal, qui habitait dans la rue de l'Eglise, lui dire qu'elle ferait partie du pèlerinage, mais elle eut soin de lui taire les pensées qui l'avaient agitée après son départ.

Le pèlerinage s'était organisé dans le plus grand mystère, ce qui avait été une occasion de conciliabules secrets fort amusants; seuls, après avoir juré de n'en rien dire, les maris avaient été informés du jour choisi. « Mais les maris, ça ne compte pas, » avait dit M[me] Randal, d'un petit air malin et évaporé qui ne faisait illusion à personne. Cela n'empêcha pas, du reste, un certain nombre de lieutenants et de jeunes capitaines de rôder autour de la gare le matin où, vers sept heures, les dames se mirent en route pour leur pieuse expédition. On allait en chemin de fer jusqu'à Laon, où on déjeuna au buffet. A la porte de la gare attendaient trois voitures qui devaient conduire le pèlerinage jusqu'à Liesse.

On était à la fin de l'automne, il faisait un petit froid vif et piquant qui n'empêcha pas M[mes] Randal et Ageron, suivies de M[lle] Vinçon, d'escalader le siège de la première voiture, en déclarant qu'avec des châles et des foulards, elles ne s'enrhumeraient pas et auraient au moins le plaisir d'avoir de l'air et la vue du paysage. Les personnes plus graves, comme M[me] la générale, M[me] Vinçon, M[me] Boucher et sa mère, se contentèrent de l'intérieur où l'on fut obligé de se tasser. Puis on partit et, pendant que les jeunesses, au dehors, bavardaient et riaient à qui mieux mieux, les dames de l'intérieur causaient de sujets variés qui n'étaient pas tous des sujets de piété, et parmi lesquels perçait de temps en temps

une pointe de médisance. Mme Duprat, au milieu de ce bruit de langues, ne disait rien ou presque rien, et plusieurs dames le remarquèrent. Mais elle était un personnage trop important pour qu'on se permît de lui en demander la raison.

Aussitôt arrivé à Liesse, après avoir pris tout juste le temps de défriper les robes, on se rendit à l'église pour y entendre la messe. On vénéra la statue d'ébène de la Vierge, qui contient les cendres de l'ancienne statue brûlée pendant la Révolution. Puis on admira les présents offerts au sanctuaire par différentes villes : le vaisseau d'argent de Dieppe, la table de même métal donnée par la ville de Lignières, le calice ciselé donné par La Charité, puis les lampes, les bijoux, les ex-voto de toutes sortes. Marguerite, qui avait, pendant la messe, prié de toute la force de sa foi, continuait à prier et à penser, insensible au va-et-vient et aux admirations excitées par les chefs-d'œuvre. Il lui semblait que l'âme de la Sarrazine enterrée au pied de l'image miraculeuse, à côté des chevaliers, entrait en elle pour la soutenir et la guider. Le peuple lui avait donné le nom de sainte et lui attribuait des miracles. Elle pouvait faire celui-là encore de raffermir un cœur faible, mais qui voulait le bien et s'y attachait avec l'ardeur du désespoir.

Le lever matinal, le chemin de fer, la promenade en voiture, la messe et la visite à l'église, tout cela avait creusé les appétits. Aussi les dames se hâtèrent de se rendre à l'hôtel où on avait eu soin de commander par lettre un déjeuner. Elles furent reçues par une hôtelière très avenante, mais dont les lèvres et le menton étaient couverts d'une véritable barbe de sapeur, épaisse et noire. Le déjeuner n'était pas tout à fait prêt : ces dames pouvaient attendre dans la salle, pendant les quelques minutes de grâce qu'on leur demandait encore. Marguerite fut installée à la table d'honneur, ce qui la gênait un peu ; car elle n'était pas encore tout à fait habituée à sa dignité. Son embarras s'accrut lorsqu'elle s'aperçut que l'honneur se doublait d'une corvée et que l'on comptait sur elle pour découper. Cette fois, elle protesta : elle ne savait pas découper et ne voulait pas faire son apprentissage sur le superbe poulet qu'on avait placé devant elle. On demanda une découpeuse de bonne volonté et, après plusieurs refus, on confia le travail à Mme Porte, dont sa fille avait signalé le talent. Le repas fut très gai, un peu bavard même et, quoique ces dames eussent refusé toute espèce de liqueurs, après le café, il y avait du rouge aux joues et les langues allaient un peu de travers.

On sortit alors pour prendre l'air. On retourna un instant à l'église, puis, sur les conseils de l'hôtelière barbue, on alla faire une visite à la chapelle des Dames du Saint-Sacrement, que l'on

appelle dans le pays les *Coquettes du bon Dieu*, à cause de l'élégant costume blanc et bleu pâle qu'elles revêtent pendant leurs heures d'adoration. A travers la grille, on apercevait deux d'entre elles, devant l'autel, à genoux, immobiles comme des statues drapées d'étoffes claires. Marguerite, prosternée elle aussi, ne pouvait s'empêcher, tout en priant, de se demander ce qui se cachait derrière ces attitudes inflexibles. Ces femmes qu'elle apercevait, dont elle n'était séparée que par un espace de quelques mètres et dont elle était si loin pourtant, n'avaient-elles jamais désiré autre chose que cette vie de claustration et de prière? Au contraire, avant d'aspirer à ce calme, semblable à celui de la tombe, n'avaient-elles pas connu les agitations de la vie? Le cloître n'était-il que le port après l'orage? Quoi qu'il en fût, elles lui semblaient heureuses d'avoir conquis le repos, et, pour un instant, elle souhaitait de vivre comme elles, enfermée derrière ces murs, dans ce couvent où le bruit du monde n'arrivait pas, à la porte duquel expiraient les tentations et le cri des passions. Du moins, elle rêvait d'en emporter un peu, de ce calme dont elle avait tant besoin, et, comme si Dieu même l'exauçait, il lui semblait, dans l'immobilité de l'attitude, qu'elle s'imprégnait, elle aussi, de cette paix froide et silencieuse dont tout ici était enveloppé.

Quand on revint sur la place, les cochers commençaient à atteler. Quelques dames retournèrent un instant à l'église, puis on se rembarqua. Marguerite exprima le désir de revenir sur le siège et aussitôt Mme Vinçon s'empressa de lui offrir la place de sa fille. Elle en avait assez des petits potins de ces dames : elle voulait s'en laver, en quelque sorte, dans un bain d'air frais. Elle éprouvait une sensation bienfaisante quand le vent lui fouettait la figure et la forçait à cligner des yeux. Il lui semblait que sa poitrine s'allégeait d'un poids. Tout devenait facile. Elle romprait définitivement avec Pierre, qui comprendrait ses raisons. Elle aimerait son mari et n'aimerait que lui. Elle ne s'abandonnerait plus à des imprudences dont elle voyait maintenant le danger et il pourrait y avoir encore pour elle du bonheur dans la vie. Elle était toute ragaillardie, et elle s'étonnait d'être capable de rire, souvent à propos de riens, avec sa belle-sœur et Mme Ageron.

Les cochers avaient mal calculé leur affaire : ils arrivèrent à Laon quelques minutes après le départ du train. Le train suivant ne partait que deux heures plus tard : on avait le temps de visiter la ville. C'est ce que l'on décida aussitôt et en se hâtant de profiter des omnibus qui commençaient à gravir la colline au sommet de laquelle Laon se trouve juché. Marguerite allait monter dans une voiture où s'étaient déjà entassées les colonelles, Mme Boucher,

Mme Ageron, Mme Randal et d'autres, lorsqu'elle ressentit un brusque coup au cœur, en apercevant à deux cents mètres en avant un officier en qui elle reconnut Pierre Bréville. Elle lâcha aussitôt la poignée qu'elle avait déjà saisie et referma la porte en déclarant que la voiture était assez pleine et qu'elle aimait mieux prendre la suivante.

Elle revint alors sur ses pas. Un instant elle se dit que ce qu'elle avait de mieux à faire, c'était d'attendre le train dans la salle d'attente. Mais presque aussitôt elle réfléchit que la rencontre qu'elle venait de faire ne devait pas être fortuite. Pierre l'avait vue mêlée au groupe des dames, il allait guetter sa descente de voiture pour essayer de la rejoindre et obtenir d'elle un tête-à-tête, comme celui du retour de Saint-Quentin. Si elle était restée avec les autres, il ne lui aurait pas été difficile de le dépister. Au contraire, sa démarche inconsidérée la mettait à sa merci. Ne l'apercevant pas au haut de la côte, il comprendrait qu'elle avait dû rester à la gare et il ne manquerait pas d'y revenir pour la rencontrer. Puisqu'elle était décidée à lui parler sévèrement, à lui déclarer qu'elle ne voulait plus d'une familiarité qui était déjà dangereuse et coupable, qui pouvait le devenir plus encore, il lui parut qu'elle n'avait qu'à l'attendre de pied ferme et à profiter, pour lui faire sa mercuriale, de la solitude alors presque complète de la gare. Mais, quelles que fussent les résolutions prises, maintenant qu'il fallait agir, elle hésitait. Elle aurait voulu pouvoir se préparer à cette entrevue qui lui semblait cruelle et tragique; elle craignait de manquer de courage, de faiblir encore et de laisser tourner l'entretien autrement qu'elle n'aurait voulu. Elle n'avait plus qu'une idée maintenant : gagner un peu de temps, reculer l'échéance à tout prix. Il lui sembla que c'était encore dans la ville qu'elle aurait le plus de chance d'échapper aux recherches de Pierre et elle se mit à gravir à pas lents d'abord, plus vite ensuite, l'escalier qui, pour les piétons, abrège les circuits de la montée. Elle allait tête basse, ne songeant pas à se retourner pour admirer le panorama qui se déroulait derrière elle, seule avec ses pensées, trouvant des phrases décisives qu'elle comptait redire à Pierre quand le moment serait venu.

Arrivée en haut, elle se mit à vaguer au hasard dans la ville, qu'elle ne connaissait pas.

Elle se trouvait dans une petite rue étroite et sombre, lorsque son cœur et ses yeux reconnurent Pierre qui venait à sa rencontre. Elle rebroussa aussitôt chemin, enfila une rue à droite, puis apercevant une porte basse, surmontée d'une croix, qui lui sembla être celle d'une chapelle, elle souleva le pène et entra. La chapelle était obscure, faiblement éclairée par la lampe de l'autel. Affolée, comme si elle craignait d'être poursuivie, elle se dirigea vers un des bas-

côtés où l'ombre était plus épaisse et elle tomba à genoux sur un prie-Dieu. A l'émotion qui faisait trembler ses mains jointes, elle pouvait juger du désarroi de sa pauvre âme, de la nécessité de lutter, d'écarter le danger par lequel elle risquait de se laisser fasciner. Cependant, la prière, qui n'avait été d'abord sur ses lèvres qu'un flux de paroles apprises, se précisait en même temps que le calme se faisait en elle. Tout à coup, il lui sembla qu'une lumière éclatait à ses yeux; c'était la vérité qui lui apparaissait, si éblouissante qu'elle ne comprenait pas comment elle avait pu jusque-là ne pas l'apercevoir. Plus d'une fois elle avait songé à tout confier à son mari, mais cet aveu si pénible n'avait jamais été pour elle qu'une suprême ressource à laquelle il ne fallait recourir qu'en désespoir de cause. Maintenant, elle se rendait compte que c'était le seul moyen qui pût mettre un obstacle entre elle et Pierre, la seule manière d'assurer son repos et sa dignité. Cela était si clair, si évident, que l'appréhension même de l'aveu à faire en était presque dissipée. D'ailleurs, c'était Dieu qui lui avait inspiré l'idée de cette confession. Dieu lui donnerait la force nécessaire pour faire son devoir.

Au bout d'une demi-heure environ elle se levait, lorsque le bruit de la porte qui s'ouvrit la fit retomber à genoux. Il lui semblait que c'était Pierre qui entrait. Mais elle fut aussitôt rassurée en distinguant, au milieu d'un murmure confus, la voix plus haute de Mme Ageron. Elle quitta alors sa place et se rapprocha des dames du pèlerinage auxquelles elle raconta qu'éprouvant un peu de migraine, elle avait espéré la dissiper par la marche et qu'ensuite elle s'était égarée dans la ville. L'explication parut toute naturelle et personne ne songea à lui en demander davantage.

En rentrant chez elle, Marguerite était bien décidée à faire la confession qu'elle jugeait nécessaire. Mais elle lut sur la figure de son mari que lui aussi il avait un souci qui l'assombrissait. Aussitôt à table, il s'en expliqua.

— Pendant votre absence, ma chère amie, votre père est venu me voir pour me demander de l'argent, deux mille francs. Il m'a raconté qu'il avait encore joué, qu'il était acculé à une impasse, qu'il s'agissait pour lui d'éviter la ruine complète, le déshonneur.

Marguerite pâlit d'angoisse et d'indignation.

— Rassurez-vous, reprit Duprat qui avait remarqué le changement de physionomie de sa femme, j'avais la somme, je la lui ai remise. Mais ensuite je lui ai déclaré que je ne lui donnerais plus un sou, qu'il pourrait se brûler la cervelle ou s'enfuir en Belgique. J'étais en colère, j'ai peur d'avoir été trop loin, je vous l'avoue.

— Non, vous avez eu raison de lui dire cela...

— Il est certain que, s'il continue à jouer, le dénouement est inévitable, et, ma foi! quand j'y pense, je ne sais pas si, une fois le premier chagrin passé, votre mère ne serait pas plus heureuse. Elle viendrait habiter avec nous et elle ne vivrait plus, comme maintenant, au milieu de transes perpétuelles.

— Merci, mon ami, vous êtes bon!..

— Alors, vous ne m'en voulez pas? Je le craignais un peu... C'est votre père, après tout.

Elle hésita un instant, cherchant des mots pour lui répondre, mais elle se tut pendant que lui soupirait, comme s'il eût été débarrassé d'un poids qui lui pesait lourdement sur le cœur. En entendant ce soupir, elle comprit que ce n'était pas le moment de parler, et l'aveu lui parut plus pénible qu'elle n'aurait cru, à l'idée du chagrin qu'elle lui causerait. S'il se tourmentait ainsi de lui faire de la peine à propos d'un père indigne, quelle ne serait pas sa souffrance s'il apprenait qu'elle avait failli lui être infidèle, même de pensée? Ce fut pendant un instant, pour elle, une douleur insupportable, et si quelqu'un avait pu lui proposer le marché, elle aurait consenti à racheter d'avance de son sang cette minute qu'elle savait inévitable, qu'elle désirait, mais qui devait broyer deux cœurs...

XI

Le lendemain était un mercredi et pendant toute l'après-midi, le salon de Mme Duprat ne désemplit pas. La nécessité d'être aimable avec tout le monde, de trouver pour chacun un mot qui pût le satisfaire lui semblait odieuse. Tout en disant des riens, en échangeant des propos vides sur le pèlerinage de la veille, elle pensait à autre chose, à son mari, à l'aveu qu'elle devait lui faire, à Pierre qui souffrirait, lui aussi. Elle pressentait qu'elle le verrait ce jour-là, et, chaque fois que la porte s'ouvrait, elle avait une seconde d'émotion.

Il arriva tard, alors que l'on commençait déjà à s'en aller, et Marguerite comprit aussitôt qu'il voulait rester seule avec elle. C'est en effet ce qui arriva. Aussitôt la dernière personne sortie, il se leva de la chaise où il était assis à l'une des extrémités du salon, se rapprocha de Marguerite, et, d'un ton dont la mélancolie démentait le sourire de sa figure, il dit :

— Vous me fuyez donc, Madame?

— Moi?

— Oui, vous. Il vous a suffi hier de m'apercevoir dans une des rues de Laon pour vous hâter de rebrousser chemin...

Elle rougit, en apprenant qu'elle avait été devinée.

— Eh bien oui, j'ai fui, j'ai fui devant vous.

— Devant moi? Pourquoi?

— Parce que j'ai peur..., oui, peur de vous. Que me disiez-vous, ce jour où j'ai eu le tort de vous écouter? Vous me parliez d'une amitié qui n'exigeait de moi qu'un sourire, rien de plus. Mon honneur devait vous être aussi cher que le vôtre. Tout cela n'était que piège et mensonge.

— Madame!

— Oseriez-vous me dire encore qu'il vous suffit d'une parole, d'un regard de moi?

— Je l'ai dit, et il n'y avait dans ce que je disais ni piège ni mensonge. Mais je vous aime..., je vous aime follement!...

— Et qui vous dit que je vous aime, moi?

— Je le sais, j'en suis sûr... Je le devine à la façon dont vous me fuyez... Je vous observe, je vous vois triste. C'est qu'il est contraire à la nature d'étouffer l'amour dans son cœur...

— Et le devoir?

— Le devoir! Mais..., jeune, belle comme vous l'êtes, le devoir, c'est d'aimer qui vous aime!...

— Taisez-vous... Je ne veux pas croire que vous pensiez ce que vous dites! La vérité est simple, le devoir est simple. J'ai un mari qui est bon, qui m'aime, mon devoir est de l'aimer!

— Marguerite!

— Vous prétendez m'aimer et vous ne tendez qu'à faire mon malheur. J'ai réfléchi, j'ai prié, et je pense que c'est Dieu qui me donne la force de vous dire ce que je vous dis maintenant. Il me donnera encore le courage de faire ce que je dois. Il faut absolument, dès aujourd'hui, renoncer à une amitié qui, entre nous, ne peut être qu'hypocrisie!...

— Marguerite!

— Il le faut, je l'exige. Pour vous prouver que je ne parle pas en l'air, je vous déclare que je suis décidée à tout dire à mon mari..., tout!

— Vous ne ferez pas cela, Marguerite...

— Je le ferai.

— Non, vous ne le ferez pas..., je vous en supplie..., vous ne le ferez pas..., c'est impossible..., Marguerite!

Marguerite se contentait, pour toute réponse, de tourner la tête en signe de dénégation. Mais lui, éperdu, avait saisi la main de la jeune femme et, de toutes ses forces, il essayait de l'attirer vers lui, comme si ce contact de leurs deux êtres pouvait fléchir cette volonté qui lui échappait. En même temps, il répétait, les lèvres blanches, la gorge serrée, comme s'il ne pouvait plus dire autre chose.

— Je vous aime comme un fou..., je vous aime!... je vous aime!...

Elle osa le regarder en face; d'un brusque mouvement elle se dégagea, et, levée, le bras tendu, elle lui montra la porte en lui disant :

— Sortez!

Il se leva, hors de lui, ne se possédant plus, prêt, si elle avait une minute de défaillance, à se jeter sur elle. Mais elle n'avait pas peur. Debout, près de la cheminée, elle n'avait qu'à allonger la main pour faire retentir la sonnette et appeler quelqu'un. Le doigt tendu, elle continuait à lui montrer la porte, sans même prendre la peine de répéter son ordre. Il eut une seconde d'hésitation; puis, vaincu par le regard fixe, le geste impérieux, il comprit qu'il n'avait qu'à obéir, et il sortit...

Dès que la porte se fut refermée sur lui, Marguerite retomba assise et éclata en sanglots. Après la honte de se sentir l'objet d'un désir impur, après l'effort nécessaire pour se raidir et dissimuler sa faiblesse, c'était la détente forcée, l'abandon qui calme et repose. Le calme ne venait pas cependant, et elle continuait à pleurer silencieusement, lorsque Duprat entra et, voyant sa figure bouleversée, ses yeux humides, crut d'abord à un malheur.

— Qu'avez-vous, ma chère amie? Qu'y a-t-il?

Elle se redressa, écrasant son mouchoir entre ses doigts :

— Général..., il faut que je vous parle...

— Quelle cérémonie! Vous avez donc bien peur de moi?

— J'ai une confession à vous faire...

— Faites votre confession, ma chérie, je vous absous d'avance.

— Lorsque je vous ai épousé, j'ai eu tort de ne pas vous avouer qu'avant de vous connaître, j'avais été aimée d'un jeune homme qui était le commis de mon père.

— Bréville?

— Oui.

Duprat dressa les sourcils à ce mot.

— Alors, cette chute à l'eau, le jour de la fête, c'était un suicide?

— Je l'ai toujours pensé.

— Il fallait qu'il vous aimât bien... Vous, vous ne l'aimiez pas?

— Mon devoir est de tout vous dire... Je l'ai aimé sans savoir ce que c'était qu'aimer. Mais il ne m'avait rien demandé, je ne lui avais rien promis. Lorsqu'il est parti pour le régiment, lorsque j'ai cessé de le voir tous les jours, je l'ai oublié, et lorsque vous m'avez demandé d'être votre femme, j'ai pu y consentir sans violer aucun serment.

— Et lui, il n'a pas cessé de vous aimer?

— Il m'aime toujours. Il a osé me le dire, et moi j'ai eu, pour la seconde fois, le tort de ne pas tout vous avouer. Il rêvait d'amour

platonique, d'amitié respectueuse... Je l'ai écouté..., j'ai été faible. Mais il m'a crue plus faible encore que je n'étais. Et, tout à l'heure, ici même, il m'a insultée... Ah! l'horrible scène!

Et, au souvenir de ce qui s'était passé, elle se remit à pleurer.

Duprat se taisait. D'après ce que lui disait Marguerite, il devinait ce qu'elle ne lui disait pas : ses émotions, ses troubles, ses luttes. Il comprenait que si elle n'avait pas ressenti pour Pierre quelque chose de plus que de l'amitié, elle n'aurait pas éprouvé l'impérieux besoin de se confier à lui, de venir lui demander secours, moins peut-être contre le lieutenant que contre elle-même. Il se désespérait de penser qu'elle eût besoin de se vaincre pour lui rester fidèle. Mais, comme les âmes généreuses en présence d'un malheur où il y a un coupable, il cherchait d'abord ses torts à lui. Il les trouvait dans son mariage même. Il avait, en épousant Marguerite, de trente ans plus jeune que lui, commis une faute qu'il avait essayé de se dissimuler sous les sophismes et qu'il expiait maintenant cruellement. Cette froideur de sa femme qu'il n'avait pu vaincre, ce manque de confiance, d'intimité, qui avait rendu possible un malheur, c'était encore la conséquence de cette disproportion d'âge qui faisait que Marguerite avait vu en Duprat plutôt un père que l'on respecte qu'un époux à qui l'on s'abandonne.

Cependant, malgré la douleur qui le torturait, il éprouvait une jouissance amère à voir clair en lui et en elle. Cette fêlure par où s'était échappé son bonheur, il la touchait du doigt. Il dépendait encore de lui de tout réparer. Marguerite venait de sonder les dangers et les vilenies de la passion coupable. Il fallait, à force de bonté, à force d'affection délicate, l'amener à reporter sur son mari son affection tout entière. Il n'avait jamais reculé devant la pointe d'une épée ou la bouche d'un canon. Cette fois encore, il s'agissait d'une bataille plus émouvante que toutes celles qu'il avait jamais livrées, puisque Marguerite en était le prix. Mais la bravoure et le sang-froid n'y suffisaient pas. Il y fallait du tact pour ne pas blesser le pauvre cœur meurtri, de la prudence pour ne pas l'effaroucher, de la tendresse surtout, beaucoup de tendresse pour lui faire comprendre qu'elle s'était trompée sans qu'elle eût trop à rougir de son erreur.

Qnand sa nouvelle crise de larmes se fut un peu calmée, Duprat rompit le silence :

— Ne pleurez plus, Marguerite, et écoutez-moi. Oui, vous avez eu tort de ne pas vous confier à moi dès le début, dès le moment où j'aspirais à être votre mari. Nous aurions essayé de lire dans votre cœur et, s'il l'avait fallu, quel qu'eût été mon chagrin, j'aurais eu même le courage de ne pas vous épouser. Plus tard

encore, vous avez eu tort de ne pas venir à moi. En nous mariant, nous nous sommes promis de nous aider, de nous soutenir mutuellement dans nos faiblesses, dans nos misères. Vous deviez vous dire que vous n'avez pas de meilleur ami, pas de protecteur plus dévoué et plus sûr que moi... Mais puisque nous nous confessons, il faut que moi aussi je reconnaisse mes torts.

— Vous?

— Oui, j'ai eu les miens. Puisque je savais, puisque je sais que le mariage consiste essentiellement dans l'union de deux cœurs qui n'ont pas de secrets l'un pour l'autre, je devais solliciter vos confidences au lieu de les décourager. J'ai eu peur de mon âge. J'ai cru que la seule façon de me le faire pardonner, c'était de vous laisser toute liberté de vous amuser à votre guise. Nous n'avons pas eu d'intimité, ç'a été notre malheur, et c'est ma faute plus que la vôtre. Nous pouvons sur ce point faire notre *mea culpa*, mais nous devons aussi nous promettre de rentrer dans le vrai d'où nous sommes sortis. Nous avons trop vécu pour les autres, nous n'avons pas assez vécu pour nous. Nous devenions deux étrangers et nous le serions peut-être devenus tout à fait si, la première, vous n'étiez revenue à moi. Et voyez comme votre courage est aussitôt récompensé. Il vous a suffi de parler pour conjurer le danger. Si M. Bréville osait encore vous adresser des paroles que vous ne devez pas entendre, quelle meilleure sauvegarde peut-il y avoir que de lui dire : « Mon mari sait tout »? Vous avez appelé au secours, et dès lors vous n'en avez même plus besoin. Vous aurez confiance en moi désormais, Marguerite?

— Oh, oui!...

— Vous n'aurez plus de secret pour moi? Vous me le promettez?

— Je vous le promets!

— Eh bien, cessez de craindre, cessez de vous affliger. Vous êtes sauvée parce que vous avez voulu l'être. Nous avons souffert ensemble, nous nous sommes confiés l'un à l'autre; c'est là le véritable mariage et nous sommes aujourd'hui plus mariés que nous ne l'avons jamais été...

Il lui prit la main et craignant, par une caresse plus vive, de la froisser, en ayant l'air de lui rappeler ses droits, il déposa sur son front, du bout des lèvres, un baiser de père.

Pendant le dîner qui suivit, il eut soin de ne rien dire qui rappelât l'entretien qu'ils venaient d'avoir. Il parlait de ses campagnes, de quelques coutumes singulières des nègres du Gabon, au milieu desquels il avait vécu longtemps. Marguerite, le cœur déchargé, presque heureuse, se réjouissait qu'il n'eût pas l'air

d'avoir souffert davantage. Brisée par les émotions de la veille et de la journée, elle alla se coucher de bonne heure, et aussitôt déshabillée, elle s'endormit lourdement.

XII

Le lendemain, au réveil, elle s'attarda dans son lit quelque temps pour prolonger cette sensation de bien-être physique et de langueur heureuse qui suit les grandes crises. Il était dix heures environ lorsque sa femme de chambre lui apporta une lettre qu'un soldat venait de déposer en bas pour elle. Elle reconnut aussitôt l'écriture qu'elle avait vue souvent autrefois, et bouleversée, redoutant un malheur, elle fut obligée de s'asseoir pour ouvrir l'enveloppe. Elle lut :

« Madame,

« Vous m'avez fait comprendre hier la folie de mon amour. Cet amour était ma seule raison de vivre. J'espère que vous me pardonnerez un instant d'oubli.

« Adieu, Marguerite. Je vous ai bien aimée.

« Pierre. »

L'impression produite par cette lecture fut si brusque et si violente que, sur le coup, Marguerite tomba couchée sur la chaise où elle était assise, incapable de penser. Le malheur, annoncé pourtant en termes vagues et enveloppés, lui paraissait déjà un fait accompli et les larmes lui venaient aux yeux, comme si elle avait, en effet, une mort à pleurer. Le souvenir du suicide manqué de Pierre lui faisait trouver vraisemblable qu'il voulût renouveler sa tentative. Elle revivait la minute angoissante où elle avait reconnu son visage et où elle l'avait cru mort. Une seconde fois, il voulait mourir, et, cette fois encore, c'était sa faute à elle. Sa faute? Non. Elle n'avait rien à se reprocher, rien dont elle dût avoir un remords. Il était bien certain, du moins, que c'était pour elle qu'il mourait, et cette idée, qui aurait mis un secret orgueil au cœur de tant de femmes, lui était insupportable.

Il fallait à tout prix éviter un malheur qu'elle aurait ensuite regretté toute sa vie. Mais qui interviendrait, cette fois, pour détourner de sa poitrine le revolver qui devait la trouer? Elle? Etait-ce donc possible? Pouvait-elle se glisser jusqu'à cette rue, jusqu'à ce numéro qu'il avait eu soin, au milieu de son désespoir, d'inscrire en haut de sa lettre? On la reconnaîtrait, en dépit de toutes les voilettes dont elle essaierait de déguiser son visage. De quoi n'irait-on pas la soupçonner? Il fallait pourtant trouver quelque

chose, agir, ne pas se consumer dans une angoisse stérile, pendant que l'acte épouvantable se préparait, s'accomplissait peut-être...

Tout à coup, la mémoire un instant effacée par l'excès de l'émotion, lui revint tout entière. Elle se rappela la promesse faite à son mari de tout lui confier, de tout lui dire. La situation, sans issue la veille, devenait presque simple. Comment, avant l'aveu, aurait-elle osé montrer à Duprat cette lettre qui aurait alors paru l'accuser? Maintenant, au contraire, elle ne faisait que tenir l'engagement pris, elle se conformait à cette loi de confiance qu'il considérait comme la base même du mariage.

Elle descendit, tremblante encore, puis marcha droit au bureau de Duprat et, aussitôt entrée, sans un mot, elle lui tendit la lettre. Après l'avoir lue, il la déposa sur son bureau et, pendant quelques instants, resta les yeux fixés sur le carré de papier, les sourcils rapprochés, le front coupé d'une barre de colère.

Enfin, il se décida à dire :

— Ce garçon a plus de malice que je n'aurais cru.

Marguerite sursauta, étonnée.

— Comment? Quelle malice? Il dit seulement qu'il veut mourir...

— Oui, j'ai bien lu. Mais il ne veut pas mourir. A moins d'être un monomane, on ne se suicide pas deux fois pour la même raison. Et puis, s'il voulait *réellement* se tuer, quel besoin avait-il de vous prévenir?

— Que supposez-vous donc?

— Vous ne lui avez pas dit que vous me préviendriez?

— Je le lui ai dit.

— Il ne vous a pas cru et il a imaginé ce moyen pour vous attirer chez lui.

— Est-ce possible?

— Supposez que je n'aie rien su. Vous auriez hésité à me montrer cette lettre. A qui vous confier? A ma sœur? Une confession, faite à elle, vous eût été presque aussi pénible que faite à moi. Alors, épouvantée de la pensée que vous laissiez périr un homme, vous seriez allée le trouver. Je ne dis pas que les choses se seraient passées ainsi et j'espère que, malgré tout, vous auriez compris, au dernier moment, à quel danger vous vous exposiez. Cependant, ce n'était pas impossible, et c'est assez pour qu'un jeune fou ait pu en avoir l'idée... Si ce n'était pas cela, pourquoi vous aurait-il indiqué son adresse?

Marguerite baissait la tête, atterrée, devant la logique de son mari. Elle reprit timidement :

— Si cependant c'était vrai?

— S'il voulait se tuer?

— Oui. Nous ne pouvons pas le laisser mourir...

— Sans doute.

Il prit la plume qu'il avait posée à l'arrivée de Marguerite et d'une main fiévreuse il écrivit : « Le lieutenant Bréville est prié de se rendre immédiatement chez le général pour affaire urgente. » Puis il sonna et le planton parut. Le temps d'écrire le billet, si court qu'il fût, le mouvement d'étendre la main jusqu'à la sonnette, l'apparition de l'homme qui attendait ses ordres, tout cela lui avait permis de réfléchir. Quelle impression sa lettre allait-elle produire sur l'imagination de Pierre Bréville? Il ne se tromperait pas sur les raisons que pouvait avoir le général de l'appeler auprès de lui. Qui sait ce qui en résulterait et si le jeune homme, craignant de se trouver en face d'un justicier irrité, ne commettrait pas justement la folie qu'on voulait lui épargner? La colère était tombée; il n'y avait plus dans l'esprit de Duprat de place que pour la pitié. D'un geste, il congédia le planton en disant :

— J'ai changé d'avis.

Puis il déchira le billet où Pierre Bréville aurait risqué de lire une condamnation.

— Mon moyen ne valait rien ou pas grand chose, répondit-il à un regard de sa femme. J'ai besoin d'y penser tout seul. Retournez dans votre chambre et ne vous tourmentez pas. Je trouverai; je vous promets que je trouverai.

Trois quarts d'heure plus tard, quand ils furent de nouveau réunis pour le déjeuner, Duprat comprenant l'impatience de sa femme, s'empressa de renvoyer l'ordonnance qui les servait.

— J'ai réfléchi, dit-il alors, que Bréville doit prendre part cette après-midi à un essai d'embarquement de troupes. Je sais comment la discipline façonne les hommes. S'il veut se tuer, soyez persuadée qu'il ne songera à exécuter son dessein qu'après avoir fait ce qu'il a à faire. La consigne d'abord, le suicide ensuite. J'ai donc jusqu'à quatre heures et demie ou cinq heures; d'ici-là, je m'assurerai qu'il est encore en vie, ce dont je ne doute pas le moins du monde. Le moment venu, j'irai lui parler et je vous promets que je trouverai des paroles qui lui feront tomber le revolver des mains.

Une fois le déjeuner terminé, Duprat passa un instant dans son cabinet pour y mettre en ordre quelques papiers, puis il fit seller son cheval et sortit. Il passa par les casernes, aperçut les hommes qui se disposaient à partir et, causant avec Paynel, Bréville, qui lui sembla un peu plus pâle que d'ordinaire. Rassuré sur ce point, il gagna la route d'Andelain, puis, arrivé sur la hauteur, il lança sa bête à une bonne allure du côté de la forêt. Il s'efforçait de ne pas penser; mais, malgré ses efforts, il ne pouvait y réussir. Les événe-

ments, dans l'avenir et dans le passé, étaient trop poignants pour qu'il pût s'en débarrasser par un acte de volonté. Il imaginait la scène qui allait se passer entre Bréville et lui, il faisait et refaisait le discours qu'il lui tiendrait. Parfois, il en haussait les épaules, car il savait que l'on ne prononce jamais les paroles que l'on a préparées. Dans les entretiens les plus tragiques, le plus important c'est d'ordinaire le sens caché que l'on sous-entend, beaucoup plus que celui que l'on exprime, car les choses les plus graves sont justement celles que l'on n'ose pas dire tout entières, que l'on n'aborde que de biais et par allusion, laissant à l'esprit de celui qui entend le soin de compléter ce que l'on ne dit pas.

Dans son désir de ne pas rentrer trop tôt à La Fère, il s'était attardé. Pendant qu'il revenait, ses yeux, du haut du plateau, s'arrêtèrent un instant sur la prairie que l'eau de l'hiver commençait à envahir. Il en éprouva un brusque pincement au cœur, il pensa au jour où Pierre avait voulu mourir, à l'heure qui s'enfuyait et il pressa son cheval.

Au moment où il venait de franchir le pont et où il allait entrer en ville, il aperçut Paynel à pied, qui semblait venir du quartier. Il l'arrêta :

— L'embarquement est terminé? lui demanda-t-il.

— Oui, mon général,

— Tout a bien marché?

— Oui, mon général.

— Puisque je te rencontre, tu vas me rendre un service. J'ai une visite à faire par ici, tu vas prendre mon cheval et le ramener jusque chez moi.

Pendant que Paynel, étonné de cette mission singulière, enfourchait le cheval et enfilait la rue de la République, Duprat prenait le chemin qui longe l'ancien collège et plus loin les murs de l'arsenal. En passant devant chez les Ageron, il se hâta, de peur d'être aperçu et arrêté. Arrivé à la rue de la Comédie, sombre et misérable, il s'y enfonça sans hésiter, chercha des yeux le n° 7, qu'il avait lu au bas de la lettre, demanda à une vieille femme qui rôdait par là l'étage du lieutenant Bréville, s'engagea dans l'escalier vermoulu dont les marches tremblaient sous ses pas et, arrivé au premier, sans frapper, il poussa la porte et entra.

Pierre était assis devant la fenêtre, les yeux perdus dans le vide; sur la table, à côté de lui, était posé son revolver d'ordonnance. La douleur du brusque congé de Marguerite, l'idée qu'elle ne serait jamais à lui, l'avait amené à souhaiter la mort. Mais il se croyait aimé et il espérait que le suicide n'aurait pas lieu, que Marguerite elle-même l'empêcherait. C'était un souvenir de romans lus autre-

fois qui lui avait inspiré cette ruse dont il risquait de devenir la victime. Car qui sait si le piège réussirait et si alors, entraîné par un commencement d'exécution, il ne se laisserait pas aller à pousser jusqu'au bout le drame sanglant?...

Il ne pouvait pas croire qu'elle ne viendrait pas.

Il s'était fixé jusqu'au soir. A ce moment, mais pas avant, il se tuerait, par chagrin, par désespoir, et aussi par respect humain, par honte de se représenter vivant à celle à qui il avait annoncé sa mort. Il songeait à tout cela avec mélancolie, à ses parents qu'il allait désoler, à la vie qui aurait pu être belle, lorsqu'il entendit la porte s'ouvrir. Il crut que c'était Marguerite qui entrait. D'un geste instinctif, pour ne pas avoir l'air d'un hâbleur, il prit le revolver, se l'appliqua sur la tempe et, pendant une seconde, il souhaita mourir. Mais aussitôt, avant qu'il eût le temps de peser sur la détente, une main vigoureuse lui saisissait le bras et lui arrachait son arme. Il se retourna et se trouva face à face avec le général...

Duprat tira de sa poche une lettre.

— C'est vous qui avez écrit cela?

Bréville pâlit et répondit, la voix étranglée :

— Oui, mon général...

— Et maintenant, vous voulez vous tuer? Vous êtes fou! Vous n'avez donc pas songé à vos parents, qui n'ont que vous? à votre pays, que vous avez promis de servir? Se tuer, c'est déserter. Vous n'êtes pourtant pas un lâche!

Le souvenir de ses parents, auxquels il pensait quand Duprat était entré, l'idée de ses devoirs de soldat, tout cela, joint aux dernières paroles, plus rudes, un peu méprisantes, lui fit monter le rouge au front et une larme aux yeux.

— Vous allez me promettre de ne plus recommencer... Je ne puis pas toujours être là pour vous sauver. Vous promettez?

Il y avait dans la voix de Duprat un tel ton d'autorité que Pierre ne put que s'incliner devant cet ascendant supérieur.

— Je vous le promets, mon général, sur l'honneur!..

— Et maintenant, quelle garnison, voulez-vous?

Bréville se taisait, accablé de chagrin, de honte, de regret. Duprat crut qu'il hésitait et il poursuivit avec un peu d'impatience dans l'accent.

— Comprenez bien qu'il y a des choses que j'ai le droit d'exiger. Je vous ai sauvé la vie, je vous ai fait ce que vous êtes. Vous savez comment vous avez voulu m'en récompenser. Vous ne pouvez plus rester à la Fère. Choisissez votre garnison. Je me fais fort de l'obtenir pour vous...

— Envoyez-moi où vous voudrez, mon général...

Le ton de soumission de cette dernière phrase calma Duprat, qui reprit, presque avec bonté :

— Je puis vous offrir mieux qu'une garnison ordinaire. Il s'organise en ce moment en Afrique, sous la direction d'un homme que j'ai connu, et qui a les qualités d'un chef, une mission qui fera de grandes choses. Si vous avez toujours le goût de mourir, vous aurez là cent occasions pour une de vous faire tuer, et du moins votre mort sera utile à quelque chose. Voulez-vous en être?

— Oui, mon général, si vous m'en jugez digne.

— Vous en serez digne, je n'en doute pas..., et vous oublierez...

— Je n'oublierai pas, mon général...

Duprat le regarda bien en face, les yeux fixés dans les yeux. Il devina ce qui se passait derrière cette face pâle et angoissée : le désespoir d'un cœur brisé, d'un rêve anéanti! Il eut pitié de cet homme qui avait voulu lui voler son bonheur, mais qui maintenant était un vaincu, et dont le malheur n'était pas tout entier mérité.

Il reprit sur un autre ton, un ton de sympathie virile où il y avait presque de la tendresse.

— J'ai su, moi aussi, ce que c'est que souffrir. La souffrance abat les faibles, elle fortifie les forts. Il faut être un fort... Et puis, il n'y a pas que l'amour sur la terre... S'il y a, dans notre profession, des misères, des petitesses, il y a aussi des devoirs très grands et très hauts qui peuvent suffire à remplir un cœur d'homme et qui valent tous les amours du monde...

Duprat était arrivé près de la porte. Il se retourna. Il vit Pierre au milieu de la chambre, immobile, encore plein de la stupeur de ce qui venait de se passer. Avant de sortir, Duprat fit de nouveau un pas vers lui, et, d'un accent plein d'autorité :

— Allons, soyez un homme! Vous me le jurez?

— Je vous le jure!...

Et alors, dans une forte poignée de main, le général fit passer dans les veines de Pierre un peu de cette énergie héroïque qui était en lui.

Pierre Clésio.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Deux malfaiteurs. — Un parrain comique. — Toujours les exécutions de religieuses. — Comme chez les Peaux-Rouges. — Ce qu'en pense la *Vie Parisienne*. — M. Loubet se cache. — Photographies amicales de la famille Loubet et de la famille Humbert. — La vente des propriétés Humbert. — Un plumassier mystérieux. — Le Géant de l'Elysée. — Divorce ministériel. — L'ami des sauteurs. — En Angleterre. — Le *God save the King* et la *Marseillaise*. — Une comparaison douloureuse. — Ladrerie d'une reine et vie orageuse d'un héritier. — Chamberlain et Millerand. — Victoria et Napoléon III. — Une plume d'aigle. — Le cosmopolitisme. — Les Sports et la langue française. — Folie de la vitesse. — Aveux d'un Cycliste. — Morts et mutilés. — Les Compagnies d'Assurances. — Professionnels et Amateurs. — Sur la terre, sur l'onde et dans les airs. — La Femme partout. — Un prix de 750,000 francs. — Distique latin. — La Chasse. — Un rapport inquiétant.

Deux hommes : l'un, la tête ; l'autre, le bras, troublent, divisent, bouleversent actuellement la France. L'un signe les mesures scélérates, les soutient, s'y associe ; l'autre, valet de bourreau, les exécute avec une fureur aveugle. C'est Loubet et Combes, *Arcades* en laid, et le plus criminel des deux est le faux bonhomme qui autorise et laisse faire le bandit !

Existe-t-il une Europe, et avons-nous des intérêts dans le monde ? Les empereurs d'Allemagne et de Russie se concertent-ils en des entrevues mystérieuses ? Le roi d'Italie va-t-il chercher un mot d'ordre à Berlin ? L'Angleterre, libre du Transvaal, s'occupe-t-elle maintenant de nous chercher noise au Siam ? Et, à l'intérieur, souffrons-nous d'une crise agricole, d'une crise financière, d'une crise économique ?... Qu'importe tout cela ? Bagatelles sans valeur et sans portée ! — L'essentiel, l'affaire unique, dominante, capitale, c'est de pourchasser les Sœurs jusqu'à la dernière ; c'est d'exterminer sans merci, toute femme, vouée à la chasteté, à

la charité et au sacrifice, qui commet le crime impardonnable de porter des cornettes!

Et M. Loubet, qui se fait, avec une vanité comique, le parrain d'un tas de petits Russes en vue de propager là-bas le nom glorieux d'Emile, reculerait d'épouvante et d'horreur si on lui proposait de tenir sur les fonts baptismaux le plus humble des orphelins recueillis et entretenus par les Sœurs!... Oui, M. Loubet se gonfle à l'idée d'être appelé, comme le tsar, « le Petit-Père » des enfants des steppes; mais il se révolterait à la pensée de donner la moindre marque de sympathie, et surtout le moindre sou, aux enfants qui ont appris des Sœurs le signe de la croix! Et s'il écoute avec complaisance le chant de la *Carmagnole*, il ferme impitoyablement l'oreille à l'écho des cantiques!

Pourtant, c'est la seule arme qu'aient employée pour se défendre ces pauvres et inoffensives religieuses expulsées par lui de leurs demeures! Elles sortent de leurs maisons en chantant le *Parce Domine* et en priant pour leurs persécuteurs...

Un journal officieux et tout dévoué aux exécuteurs, le *Matin*, raconte qu'un policier brandissait comme un trophée une poignée de cheveux arrachés à la tête d'une jeune fille. Ne serait-ce pas à se croire chez les Peaux-Rouges?

Ailleurs, suivant le récit du même journal, un soldat s'amusait à faire sonner le crâne d'une vieille religieuse sous les coups de crosse de son fusil... Trouverait-on rien de plus barbare dans les brousses les plus reculées du Continent noir?...

Une feuille qui, certes, n'est pas suspecte de rigorisme, la *Vie Parisienne*, en est elle-même écœurée. — « Il faut, s'écrie-t-elle, que cette tragi-comédie finisse! Si ce n'était pas si triste, ce serait tordant de penser que le gouvernement fait appel à toutes les forces armées de la France, consigne toutes les troupes dans les casernes, parce qu'il plaît à Waldeck-Rousseau et à l'ex-abbé Combes de chasser quelques pauvres vieilles femmes des maisons où elles passaient leur vie à faire le bien. Nous serions curieux de savoir si c'est Mme Waldeck-Rousseau et Mme Combes qui iront nettoyer les enfants, soigner les vieillards, administrer des médicaments aux malades et aux infirmes. Qui n'a, dans sa vie, un souvenir touchant dû à une religieuse? Qui n'en a reçu un service?... »

Et la feuille boulevardière ajoute, avec une humour vengeresse : « Tous ces j... f....., comme les appelle élégamment le général de Galliffet, ferment les couvents parce qu'ils n'ont pas peur de quelques vieilles femmes; mais s'il leur fallait fermer des boutiques de marchands de vins, ce serait une autre affaire!... »

C'est peut-être parce que le flot de l'indignation publique monte

ainsi de toutes parts que M. Loubet se cache de plus en plus, dans la crainte sans doute de manifestations hostiles et de cris de colère contre son auguste personne. Il avait été question d'un voyage dans le Midi, mais voilà que le Midi s'unit au Nord pour flétrir les infamies gouvernementales, et que, faisant écho aux vaillants Bretons du Finistère, dix mille Marseillais viennent de monter processionnellement à Notre-Dame-de-la-Garde, en portant tous à la boutonnière un ruban où se déroulait cette inscription : « Vive la Liberté ! Maintien des Sœurs ! »

Du moment que le Midi bouge et se gâte, le Président renonce à toute visite, et il s'abstiendra même d'assister à la clôture des grandes manœuvres de corps d'armée dans le Tarn-et-Garonne, — se bornant à faire sans bruit l'ouverture de la chasse, non plus aux Vives-Eaux, chez les Humbert, mais simplement à Rambouillet, et même sans inviter Jacquin.

Le temps n'est plus où le photographe intime des Vives-Eaux se plaisait à prendre un groupe composé de : M. Loubet, coiffé d'un feutre mou, avec son fusil de chasse sous le bras; son épouse, la main amicalement posée sur l'épaule de Mme Humbert, et le jeune Loubet marivaudant avec Eve au long buste. Ces photographies, que la rusée Thérèse aimait à montrer discrètement aux incrédules pour les convaincre de ses hautes relations et fortifier leur confiance, ont subitement disparu ; le cliché même en a été anéanti, et l'ingratitude présidentielle s'applique à écarter ces gênants souvenirs...

Malgré tout, des incidents importuns viennent les raviver sans cesse, tels que cette vente des propriétés de la famille Humbert, où se pressait l'autre jour, en Seine-et-Marne, une affluence énorme de curieux. — La ferme d'Ornonville a été adjugée 402,000 francs. Le château de Villers-en-Brie, avec 33 lots de terres faisant partie du domaine, a immédiatement trouvé preneur pour tout le bloc; et, enfin, le château des Vives-Eaux, sur une mise à prix de 100,000 francs, est monté rapidement à plus du double. Seulement, on a fait la remarque singulière que tous ces biens, grandes demeures, bois, vignes, prairies, ont été successivement adjugés à un même acquéreur, négociant-plumassier à Paris... Et on a trouvé que c'était beaucoup de terres et de châteaux pour un plumassier..., à moins que l'adjudicaire accapareur n'ait servi de masque aux anciens possesseurs et simplement agi pour leur compte...

Mais revenons aux Sœurs, dont la sympathique famille Humbert nous a un instant détournés, en nous demandant si toute la persécution machinée contre les congrégations n'avait pas secrètement

pour but de détourner l'attention publique de « la plus grande escroquerie du siècle », de façon à permettre à l'instruction, grâce à ce dérivatif, de la faire tomber tout doucement dans l'oubli?...

Cependant, ceux qui l'ont si criminellement déchaînée sur le pays s'aperçoivent aujourd'hui qu'en dehors des graves difficultés morales qu'elle soulève, elle entraîne aussi des conséquences désastreuses au point de vue économique et qu'elle atteint les intérêts autant que les consciences.

D'abord, toutes ces maisons religieuses, si brutalement fermées, constituaient, avec leur personnel, autant de ressources précieuses pour le commerce des petites localités où elles existaient. Boulangers, bouchers, épiciers, merciers y trouvaient une clientèle honnête et sûre que rien ne remplace.

Dans les villes, orfèvres, brodeurs d'ornements religieux, statuaires, sculpteurs sur bois, fondeurs, ciseleurs, y perdent une source permanente de fructueux travaux qui vont passer à l'étranger avec les religieuses exilées en Belgique, en Espagne, en Italie, et portant ainsi au dehors, bien malgré elles, le bénéfice des industries du culte, qui faisait vivre chez nous une nombreuse population d'ouvriers d'art.

Déjà l'on cite des maisons à la veille de fermer leurs portes ou qui renvoient une partie de leurs ouvriers; plusieurs syndicats font entendre leurs doléances, et un *Comité spécial pour la Défense des intérêts professionnels* vient de se constituer à Paris pour aviser aux moyens de sauvegarder tout ce qu'atteint et menace de détruire la suppression des établissements religieux.

Si les Chartreux s'en vont, comme on l'assure, pour aller chercher en Autriche une paix et une sécurité que la France leur refuse, ce sont encore des millions, répandus en bienfaits sur toute une région de notre Sud-Est, qui s'éloigneront tristement de nous avec l'industrie renommée par tout l'univers.

Voilà comment Waldeck, Combes et Loubet sauvent la République. — On en a fait, d'ailleurs, la remarque : chaque fois qu'on sauve la République, le pays y perd quelque chose. Et, malheureusement, on la sauve trop souvent...

Est-ce pour mieux être sauvé lui-même que l'homme aux douze cent mille francs vient de s'attacher un garde-du-corps exceptionnel? — Vous avez entendu parler du Géant de l'Elysée. Ce n'est pas de M. Loubet qu'il s'agit, mais seulement d'un colosse introduit dans le personnel du palais avec mission spéciale de veiller à la sûreté précieuse du président au chapeau cabossé. — Ce géant, qui mesure un mètre quatre-vingt-seize, a été cuirassier, puis

tambour-major, et, désormais, il servira de rempart au chef de l'Etat, qu'il suivra comme son ombre.

Mais tout cela porte ombrage au camarade Rouvier, qui n'aperçoit, dans ces incidents gros ou petits, que des causes d'inquiétude et de malaise inconciliables avec le relèvement de nos finances; et ce ne sont ni les procès scandaleux de nos ministres d'hier, — tels que le divorce de M. et Mme Baudin, — ni les conflits bruyants de nos ministres d'aujourd'hui, qui ramèneront la confiance et l'estime à un pouvoir qui peut se vanter de détenir le record du mépris et du dégoût.

Il ne nous manquait plus, en effet, que de voir aux prises les malfaiteurs entre eux, et c'est le misérable spectacle que nous donnent Pelletan le chevelu et André, dit la Bouteille. Ce ne sont plus des ministres, mais de simples boxeurs en caleçon, qui s'étreignent comme sur un champ de foire. L'un cherche âprement à faire tomber l'autre, et la galerie suit les coups avec un malicieux plaisir.

Entre deux empoignements, André a couru présider en province je ne sais quel concours de gymnastique. — Il aime les sauteurs, cet homme, en attendant qu'il saute lui-même...

L'Angleterre vient de nous offrir un tout autre spectacle et d'une grandeur plus que jamais enviable au milieu de nos abaissements : celui de tout un peuple acclamant d'une voix et d'un cœur unanimes le couronnement de son roi, ou plutôt s'acclamant lui-même avec orgueil dans la fixité de ses institutions, de ses traditions et de sa fortune.

« Depuis que la monarchie française est une chose du passé, disait hier un des principaux journaux de Londres, le *Daily-News*, le sacre d'un roi d'Angleterre est la cérémonie la plus antique du monde occidental, et le successeur de saint Edouard est aujourd'hui couronné au même lieu, avec les mêmes rites et la même pompe que son illustre ancêtre du XIe siècle... »

N'est-ce pas beau, n'est-ce pas grand, cette perpétuité, devenue pour nous, hélas! un rêve douloureux! N'est-elle pas majestueuse, cette scène d'un roi quasi mourant et qui, groupant néanmoins autour de lui tous les délégués de son vaste empire, tout le peuple de son immense capitale, recevant la communion, puis l'onction souveraine des mains du plus haut prélat de son royaume, jure de maintenir les libertés publiques, de respecter les droits des citoyens, puis passe solennellement en revue la flotte imposante qui atteste aux yeux du monde la prépondérance britannique sur les mers!

Et tout cela, au chant mille fois répété de l'hymne national, du

God save the King! quand nous, la nation si longtemps reine et dominatrice, n'avons plus rien, ni un cri d'enthousiasme, ni une prière à faire monter vers le ciel, car, par la plus amère des dérisions, nous en sommes réduits à invoquer contre nos persécuteurs la *Marseillaise* elle-même, dont les paysans bretons jetaient hier les strophes enflammées à la tête des assaillants de leurs écoles :

Voyez ces féroces soldats,
Qui viennent jusque dans nos bras
Piétiner, sabrer, égorger nos sœurs, nos filles et nos compagnes!...

Quelle comparaison douloureuse et quelle différence humiliante!

Précisément, je trouve, dans un livre instructif qui vient de paraître [1], sur la vie et le rôle de la reine Victoria, des chiffres et des faits de nature à provoquer chez nous les plus pénibles réflexions.

Au début du dix-neuvième siècle, rempli, pour nos voisins d'outre-Manche, par l'extension de richesse et de puissance de « l'ère victorienne », la population de l'Angleterre était de quinze millions d'habitants. A la fin du siècle, elle atteignait quarante et un millions. Dans le même espace de temps, celle de l'empire a passé de dix-huit à trois cents millions. — Il y a cent ans, la fortune publique était évaluée à cinquante-cinq milliards de francs; l'évaluation la plus basse dépasse aujourd'hui trois cents milliards. Enfin le commerce est monté, de moins de deux milliards en 1801, à plus de vingt millards en 1901. — Jamais l'Angleterre n'a été plus forte et plus prospère.

Et nous?...

Le roi actuel, Edouard VII, est né le 9 novembre 1841; il achève donc sa soixante et unième année. — On avait eu des inquiétudes pour sa venue au monde. Pendant la grossesse de la reine, un jeune anarchiste avait tiré deux fois sur elle sans l'atteindre, au cours d'une promenade à Hyde-Park. L'émotion, comme on pense, avait été vive, à tel point même qu'on avait jugé prudent de désigner un régent éventuel. Mais l'incident n'eut pas de suites, et le petit prince de Galles entra dans la vie avec toutes les apparences d'une belle constitution qu'une existence un peu orageuse n'a pu détruire.

Emancipé à dix-huit ans, — peut-être un peu tôt, — il se fiança, en septembre 1862, à la princesse Alexandra, fille du prince Christian de Sleswig-Holstein, destiné à monter bientôt sur le trône de Danemark, et le mariage fut célébré en mars 1863, à Londres, au milieu d'un immense enthousiasme, tant la grâce et l'éclatante

[1] *Victoria, sa vie, son rôle, son règne. — L'héritage d'Edouard VII.* — Librairie Delagrave.

beauté de la future souveraine avaient séduit les Anglais. — Particularité singulière, la reine ne voulut prendre aucune part à la cérémonie, se bornant à y assister, vêtue de noir, du haut d'une galerie, et jetant ainsi sur la fête un voile de tristesse qui arracha des larmes à la sensibilité, pourtant assez réfractaire, de Palmerston.

Le prince de Galles s'en consola par une grande indépendance de vie, et bien que les ministres, particulièrement Disraëli, missent toute leur adresse à dissimuler les dettes, toujours croissantes, de l'héritier de la couronne, ils ne purent les empêcher de devenir assez criardes pour friser le scandale; — et la reine, ordonnée jusqu'à la parcimonie, s'en montra plus d'une fois très affectée — sans y pourvoir; — mais le prince n'en resta pas moins populaire, et on le vit bien aux anxiétés de la nation durant plusieurs maladies où ses jours parurent en danger.

C'est l'époque où il conquit les vives sympathies de Chamberlain, alors simple maire de Birmingham, et qui tendait plus que personne à développer, par ses idées et sa propagande démocratique, une espèce d'esprit républicain en Angleterre. Le prince et la princesse de Galles l'honorèrent d'une visite très gracieuse, en s'extasiant d'admiration, dans ses jardins, devant sa fleur favorite, les orchidées. Le radical en fut aussi fier que touché, et, de ce jour, fut irrévocablement acquis à la personne du futur souverain.

Notre baron, chamarré de cordons monarchiques, et poussant l'obséquiosité, lors de la visite du tsar à Compiègne, jusqu'à faire imprimer en or l'écusson impérial sur... les papiers hygiéniques du cabinet intime, se reconnaîtra dans cette souple courtisanerie...

Parmi les pages les plus curieuses du volume dont je cite quelques traits figurent celles, particulièrement piquantes pour nous, qui esquissent les relations de Victoria et de Napoléon III. La reine éprouvait plus que de la sympathie, — une sorte d'inclination et presque un sentiment tendre pour ce « parvenu » dont l'histoire romanesque et le caractère mystérieux avaient saisi son imagination; et cette espèce d'entraînement, avivé par des visites réciproques où la reine trouvait un charme dont sa correspondance porte la trace, ne contribua pas médiocrement à faciliter l'alliance des deux pays pour l'expédition de Crimée.

« Je ne puis dire, écrit la reine dans son *Journal* le soir même de l'arrivée de l'empereur à Londres, je ne puis dire quelles indicibles émotions m'agitaient, combien tout cela me semblait un rêve merveilleux... »

La reine s'avance. L'empereur lui baise la main, et elle, d'un mouvement spontané, l'embrasse deux fois sur chaque joue...

Le lendemain, dans une promenade à travers Londres, l'empe-

reur indique d'un geste à la reine la fenêtre de la chambre où il avait jadis vécu, pauvre et exilé... Le soir, le neveu de Napoléon Ier, l'héritier du prisonnier de Sainte-Hélène, dansa — dans la salle de Waterloo! — avec la reine d'Angleterre...

Quelques jours après, le 20 avril, anniversaire de la naissance de Napoléon III, la reine lui offrit galamment un bouquet de violettes : « la fleur de Bonaparte... » dit-elle.

Un vrai flirt, comme on voit!

Au moment de la séparation, les adieux ne furent pas moins affectueux, et, sous l'impression profonde dont son âme est troublée, la reine écrit dans son *Journal* : « Je suis heureuse d'avoir fait la connaissance de cet homme extraordinaire. Il est impossible de ne pas l'aimer quand on vit avec lui... Il est presque impossible de ne pas l'admirer. »

« En vérité, ne peut se défendre de remarquer le biographe, si rien de ce qui ressemble à une passion pouvait avoir pénétré l'âme profondément et honnêtement bourgeoise de la reine, ce serait un goût pour Napoléon III. »

Au mois d'août suivant, la reine vient, à son tour, visiter Paris, et l'empereur lui montre la Conciergerie, en disant : « Voilà où j'ai été en prison... »

Le soir, représentation à l'Opéra. — « En rentrant, écrit la reine dans son *Journal*, l'empereur était très gai. Il s'est mis à chanter toutes sortes de vieilles chansons allemandes. Il aime beaucoup l'Allemagne; il y a beaucoup de l'Allemand en lui, et très peu, presque rien, de notablement français... »

Jusqu'à la fin du séjour, c'est le même accent d'admiration émue. — « Parfois, il me semble rêver en songeant que je suis aux Tuileries, chez l'empereur... »

Et puis, la visite au tombeau de Napoléon, aux Invalides. — « Moi, la petite-fille du roi qui le haïssait le plus, et, auprès de moi, le neveu de l'Empereur devenu mon plus proche, mon plus cher allié!.. »

On lui présenta un diplomate allemand de second ordre, nommé Bismarck, alors simple ministre à Francfort, auprès de la Diète. Il lui parut « très Russe ».

Enfin, après l'enchantement des fêtes et le retour à Londres, la reine, toujours sous le charme, écrit, d'une plume attendrie : « Il est si calme, si simple, si naïf même, si heureux qu'on lui apprenne ce qu'il ignore, si doux, avec tant de tact, de dignité et de modestie, si plein de respect et d'aimables égards, ne disant jamais un mot, ne faisant jamais la plus petite chose qui pût me contrarier ou m'embarrasser!.. Il y a en lui quelque chose

d'attrayant, de mélancolique, de séduisant qui attire en dépit de toutes les préventions... Il a un pouvoir extraordinaire pour s'attacher les gens... »

Cette citation se passe de tout commentaire. La reine était fascinée, et comme elle parlait sans cesse de Napoléon III à son ministre lord Clarendon, celui-ci écrit de son côté dans ses Notes intimes : « Elle n'a jamais été sur un tel pied avec personne. L'empereur l'approchait avec toute la familiarité d'un égal, avec toute l'expérience, toute la connaissance du cœur des femmes qu'il avait acquise dans le monde..., et ailleurs. »

Mais, un an plus tard, la tendresse était singulièrement refroidie et l'alliance bien ébranlée par suite des résultats de la guerre de Crimée. La jalouse Angleterre, qui aurait voulu l'écrasement complet de la Russie, ne pardonnait pas à Napoléon III la modération avec laquelle il avait traité les vaincus de Sébastopol ; et quand le texte du traité de paix fut connu à Londres, un journal parut encadré de noir, en signe de deuil et d'humiliation nationale.

Un autre détail est à noter à ce propos. — La paix fut signée à Paris, le 30 mars. Chacun des plénipotentiaires désirait garder la plume avec laquelle il apposerait sa signature. Lord Clarendon avait promis la sienne à la reine Victoria. Tous cependant cédèrent à la requête de l'Impératrice, demandant qu'une seule plume servît pour cet acte solennel, et que cette plume lui fût laissée comme souvenir. — On choisit pour cet objet une plume enlevée à un aigle du Jardin des Plantes, et qui fut montée en or et en diamants.

Qu'est-elle devenue?... Anéantie, sans doute, comme un fétu, dans l'écroulement tragique de l'empire...

Mais revenons à Victoria et au prince de Galles.

La reine n'était pas facile à vivre, et elle tenait son fils dans la dépendance la plus étroite. Loin de venir en aide à sa situation souvent obérée et humiliante, elle serrait de plus en plus les cordons de sa bourse et thésaurisait comme une avare. Elle s'apitoyait volontiers, parfois même jusqu'aux larmes, sur le malheur de pauvres gens ou sur des catastrophes accidentelles, mais sans jamais envoyer le moindre secours ; et quand elle mourut, elle ne fit par testament, sur son immense fortune, aucune largesse publique ou privée ! — De là, la détresse permanente et les durs embarras financiers de l'héritier du trône.

La cour ne subissait pas moins que la famille la tyrannie mesquine et déprimante de la reine. Son égoïsme et ses manies de petite bourgeoise rapace atteignaient même en elle la dignité royale. Habituellement vêtue d'un chapeau paillasson, d'une robe de laine noire et d'un châle commun, elle tenait sa comptabilité

avec la rigueur d'une ménagère besogneuse. Elle faisait chaque année le récolement sévère de tout ce qui lui appartenait, conservant avec un soin minutieux toutes les lettres, notes et factures, et ne permettant pas qu'on vendît ou qu'on détériorât aucun objet lui ayant appartenu. Elle exigeait même que les vieilles robes, les vieilles chaussures, les malles, les valises, tout enfin, fût précieusement gardé, et, pour s'en assurer, elle demandait parfois brusquement un objet quelconque, ne lui ayant pas servi depuis quarante ans, et qui devait lui être présenté aussitôt sans hésitation!

Cette ladrerie et tous les traits maussades du caractère de la reine étaient connus du peuple, mais elle n'en resta pas moins jusqu'à la fin « la vieille idole » devant laquelle s'inclinait le loyalisme britannique, parce qu'elle incarnait, aux yeux de la nation, la puissance de l'Angleterre dans le monde, parce qu'elle était l'image vivante de la richesse et de la grandeur de l'empire!

Si exagéré que puisse être ce sentiment, dans sa forme orgueilleuse et agressive, ne vaut-il pas infiniment mieux que le cosmopolitisme dissolvant de nos sectaires, toujours prêts à sacrifier les intérêts les plus vitaux de la patrie à je ne sais quelle chimère de fraternité universelle?...

Cette fraternité trompeuse ne se rencontre guère jusqu'ici que dans le domaine des Sports, où chacun, d'ailleurs, lutte pour son propre compte en s'efforçant de battre son rival. Mais on n'en met pas moins de la coquetterie à parer les concours du titre fastueux d'internationaux. — Le Grand-Prix de Paris est international; internationale a été la course de Paris-Vienne; international sera demain le raid Bruxelles-Ostende; internationaux aussi les tournois variés des divers Tourings, Racings, Yachtings, Boxings et autres groupes sportifs si euphoniquement baptisés par nos amateurs de la *Vie au Grand Air*.

Remarquez-vous, entre parenthèses, comme le snobisme des sports a eu tout de suite sa répercussion dans le Dictionnaire et amené une véritable déformation de la vieille langue française? Montesquieu avait déjà signalé ce phénomène à d'autres points de vue en disant : « Les langues sont des monuments qui reçoivent l'empreinte plus ou moins durable des usages, des mœurs, des passions d'un peuple. » Mais Montesquieu n'aurait jamais osé prévoir la barbarie des audacieux néologismes qui outragent le bon sens autant que la grammaire!

Je lis dans un journal de sport : « Demain se nagera le prix Dupleix... » — Dans un autre : « L'Automobile-Club fera courir la

semaine prochaine la coupe annuelle... » Dans un autre encore : « Le record du monde a été battu par X... »

Nager un prix! — *Courir* une coupe! — *Battre* un record!

Le *Vélo* apprenait hier, par dépêche, « qu'une performance peu banale venait d'être *accomplie* sur la route de Casteljaloux. » — Qu'est-ce qu'une performance? Et comment s'accomplit-elle?

Qu'est-ce qu'un Challenge, — une course scratch, une course à quatre seniors, etc., etc. ?

Peut-être prêterait-on plus d'attention à ces exercices et à ces jeux si l'on pouvait comprendre les termes qui les désignent, mais le moyen de se passionner pour des choses dont le nom même est une énigme pour l'esprit?

En dehors de cette invasion de l'argot dans un domaine qui n'eût rien perdu à demeurer accessible aux oreilles françaises, c'est, par-dessus tout, la folie de la vitesse qui caractérise l'invention nouvelle. Il semble qu'on n'en jouirait pas suffisamment si l'on ne poussait son allure jusqu'aux dernières limites, jusqu'à l'outrance la plus vertigineuse, en broyant tout sur son foudroyant passage. — Et pourtant, quelle satisfaction de corps et d'esprit peut-on trouver dans cette allure de trombe, qui disloque l'être humain sans permettre même à ses yeux de regarder les pays qu'il traverse? — On demandait à un cycliste renommé ses impressions de voyage. — « Mes impressions! dit-il avec étonnement. Je n'ai la possibilité d'en recueillir aucune! Tout à la manœuvre de mon véhicule, et n'ayant d'autre préoccupation que le jeu de ses rouages, je n'ai pas le temps de regarder le pays où je passe comme une flèche, car la moindre distraction pourrait avoir pour conséquence une chute, même une catastrophe... »

Et quelle utilité pratique à cette vitesse affolée? Absolument aucune, puisqu'on peut franchir les mêmes distances, — de Paris à Vienne, — de Paris à Bordeaux, — de Paris à Brest, — en beaucoup moins de temps et sans fatigue sur les coussins d'un bon wagon...

Le seul résultat appréciable de ces extravagances est d'amener des catastrophes comme celles qui ont ému dans ces derniers jours la sensibilité publique. — Qui n'a frémi de la mort terrifiante de ce couple jeune et opulent, M. et Mme Fair, que la griserie de la vitesse aveuglait sur le péril et qui s'est brisé comme verre en une seconde! Lui, élégant et robuste, à peine âgé de 33 ans; elle, belle à ravir avec sa magnifique chevelure blonde et les yeux bleus où souriait son printemps; — tous deux possesseurs heureux d'une fortune de trente millions de francs! Et combien d'autres, depuis quelques semaines, ont marqué de leur sang les routes où

leur imprudence ne cherchait que l'ivresse voluptueuse du mouvement! — C'est Mme Dollfus, femme d'un agent de change, mutilée aux approches de son château. — C'est Mme de Laveleye, écharpée aux portes mêmes de Bruxelles. — C'est le chauffeur Domptet, auquel il a fallu couper les deux jambes et qui n'a pu survivre à l'affreuse opération. — C'est un sergent-major d'infanterie, trop éperdument lancé pour s'arrêter à temps contre un obstacle inopiné, et qui, la poitrine défoncée, mourait le soir même à l'hôpital. — C'est un abbé des environs de Nice, projeté violemment contre unt charrette inattendue, et expirant sur place quelques instants après. — C'est M. Henri Deutsch, le généreux donateur du prix de cent mille francs pour la direction des ballons, gravement déchiré dans un choc et qui n'est pas encore remis de ses blessures. — C'est le cycliste Breton, roulant à 75 kilomètres, et tué dans un virage, en plein vélodrome du Parc-des-Princes. — C'est le coureur allemand Robl, abîmé dans ce même vélodrome, et emporté en lambeaux hors de l'enceinte...

Et la statistique funèbre s'allongera ainsi chaque semaine tant que la raison et l'humanité ne mettront pas un frein à la fureur du pneu. Si les règlements de police sont impuissants à l'établir, les ruraux, menacés à chaque instant d'être écrasés sur leurs chemins par ces monstres fumants, finiront par se protéger eux-mêmes en barrant les routes de troncs d'arbres et de madriers contre lesquels se briseront les fanatiques de la vitesse.

D'autre part, les Compagnies d'assurances commencent à s'inquiéter de ces causes nouvelles de mortalité non prévues par les tables du savant Deparcieux, et, selon toute vraisemblance, elles ne tarderont pas, soit à refuser certaines assurances trop dangereuses, soit à ne les consentir qu'à des conditions beaucoup plus onéreuses que par le passé, en raison des risques à courir.

Tout cela fera-t-il réfléchir utilement? On en peut douter en présence du train dont marchent les choses. — Car, bien loin de se contenir, la passion enfiévrée de la vitesse ne fait que croître, et à peine une course est-elle finie qu'on se hâte d'en organiser une autre. — Après Paris-Vienne, après Paris-Brest, on a imaginé Paris-Bordeaux, puis Paris-Rennes, puis Paris-Dieppe, puis le Circuit des Ardennes, puis le Critérium de Provence, puis le raid de Bruxelles-Ostende, auquel vont prendre part une quinzaine de nos officiers de cavalerie... Et j'en passe! — Dites s'il n'y a pas, dans cette succession et cette accumulation de tours de forces, le risque de se casser vingt fois les reins?... Et pour quel profit?...

Cette folie de la vitesse effrénée et de l'endurance quand même

va si loin qu'on l'applique jusqu'à la musique! Ne nous apprend-on pas, en effet, qu'un pianiste autrichien vient de gagner le pari qu'il avait fait de jouer pendant *cinquante heures* de suite, sans prendre autre chose, durant cet épuisant exercice, qu'un verre de vin et une tasse de bouillon! — Pense-t-on à ce que serait un immeuble de Paris qu'habiteraient plusieurs de ces enragés, s'entraînant sur leur instrument?...

La course Paris-Vienne, — 991 kilomètres, — à laquelle ont pris part 80 véhicules, s'est terminée sans accident grave, quoique très pénible à cause du mauvais état des routes, et c'est le coureur Renault qui a remporté le prix de l'empereur, en roulant à 158 kilomètres à l'heure, vitesse la plus fulgurante qu'ait atteinte jusqu'ici la traction à vapeur.

La course Paris-Bordeaux, — 583 kilomètres, — voyait tous les rois de l'auto se disputer la palme. C'est Garin qui l'a enlevée à 45 concurrents, dont le plus redoutable, Lesna, est resté à demi-désarticulé et couvert de sang dans un fossé de la route...

Sans avoir autant d'importance que les précédentes, la course Paris-Rennes, — 344 kilomètres, — n'en avait pas moins passionné le monde du sport. Près de cinquante coureurs y étaient engagés, et c'est un professionnel, Trousselier, *couvrant*, comme on dit, le parcours en douze heures, qui a décroché le prix de 3,000 francs.

La course Paris-Dieppe, — 160 kilomètres, — avait un caractère particulier. Elle était réservée à l'*amateurisme* (encore un mot nouveau!), c'est-à-dire aux seuls amateurs, et sur les 228 cyclistes qui s'étaient fait inscrire, 150 sont entrés en lice. C'est un jeune « pupille » qui a triomphé, mais seulement d'une longueur, comme les chevaux, et qui a été salué par une fanfare de clairons à son arrivée victorieuse au contrôle.

Le raid Bruxelles-Ostende, — 132 kilomètres, — qui sera disputé le 28 août, met dans l'émoi le plus intense les milieux hippiques et militaires du continent, car toutes les cavaleries européennes, ou peu s'en faut, y seront représentées. Parmi les 155 concurrents inscrits figurent des officiers allemands, anglais, belges, hollandais, suédois, norvégiens, russes, et une quinzaine d'officiers français, tous montant leurs chevaux d'armes. — En dehors d'un prix de 15,000 francs attribué au vainqueur, trois magnifiques coupes sont offertes par le roi des Belges, la ville d'Ostende et le Comité organisateur.

Déjà, nombre d'officiers sont sur le terrain, reconnaissant la route et s'entraînant. — Que d'efforts héroïques vont déployer les vanités nationales en jeu! Quelle tension surhumaine roidira sur leur selle tous ces centaures! — Pauvres cavaliers, et surtout

pauvres chevaux! Car, quelle que soit, dans ce combat, la part de l'homme, de son intelligence, de son habileté, la part des bêtes est bien plus considérable encore, et si l'homme arrive au but exténué et pantelant, la bête y arrivera fourbue et anéantie...

Quel rôle joue en tout cela la Société protectrice des animaux? — C'est fort bien de couvrir de chapeaux de paille, pour les garantir des coups de soleil, les rossinantes de nos fiacres et de nos camions, mais que fait-on pour protéger les types supérieurs de la race contre les excès, contre les abus de la cravache et de l'éperon?...

Il est vrai que la démence du jour n'épargne pas plus la créature humaine que les êtres secondaires, car le régime acrobatique qui domine traite l'homme, et même la femme, avec la même brutalité grossière que l'animal. — N'organise-t-on pas des courses pédestres de femmes et de jeunes filles? La *Fronde* n'exalte-t-elle pas les *Globe-Trotters* féminins? — Et ces exercices se multiplient sous toutes les formes : on a, pour jeunes gens et fillettes : la course à trois jambes; la course à la corde; la course aux cerceaux; la course à la cravate, nouée au cou des jeunes gens par la main des jeunes filles; la course aux œufs, pour dames seules; la Poste aux lettres, et d'autres encore, tant les imaginations surexcitées se donnent de champ!

Et puis, la Boxe, pour hommes, et aussi pour femmes. Nous avons des Cours de lutte à main plate, et même une Ecole normale de boxe! — Comme tout cela doit être rafraîchissant dans la saison où nous sommes!

Et quand ces exercices ne se développent pas sur la terre ferme, c'est dans l'eau qu'ils se déploient. Le « championnat » de la natation se dispute dans la Seine ou dans la Marne, et là, du moins, il a le plaisir et l'utilité d'un bain. — Chez les Anglais, nageurs et nageuses entreprennent, d'ailleurs sans succès jusqu'ici, la traversée de la Manche, et les Américains, plus audacieux, essayent la traversée de l'Atlantique en simple canot de papier!

Enfin, après la terre et l'eau, — l'espace aérien, où le ballon cherche à maîtriser les vents contraires et à prendre possession du domaine de l'infini. — C'est un essai de traversée de la Baltique, en ballon suédois monté par deux auxiliaires d'Andrée. — C'est le comte Henry de la Vaulx poursuivant sa tentative de passer des côtes de Provence au littoral algérien au-dessus de la Méditerranée. — C'est Santos-Dumont, renouvelant à New-York, autour de la statue colossale de la Liberté, son exploit légendaire de la Tour Eiffel. — C'est la hardiesse américaine offrant, à l'occasion de la prochaine Exposition de Saint-Louis, un prix de 750,000 francs à

l'aéronaute qui saura parcourir un trajet déterminé, avec une vitesse et en un temps également précisés.

— Un prix de 750,000 francs! Quelles ambitions ne va pas enflammer cette riche timbale?...

Et, là encore, nous rencontrons la femme. Elle rêve de monter plus haut, toujours plus haut! Elle veut régner dans l'air comme sur la terre, et elle prélude, par des ascensions d'entraînement, à la grande épreuve où l'Aéro-Club décernera prochainement la « Coupe des Femmes aéronautes ».

La Femme viserait-elle à démontrer que, pour s'élever ainsi dans l'éther, elle est plus légère que l'homme? Elle nous remettrait en mémoire le joli distique latin qui n'a pas cessé de peindre et de résumer sa nature :

Quid leviùs plumâ? Pulvis. Quid pulvere? Ventus.
Quid vento? Mulier. Quid muliere? Nihil...

Et, maintenant, la Chasse! La chasse, impatiemment attendue par les Nemrods, et à laquelle plus d'une gracieuse Diane prend aussi sa part!

Est-ce en s'inspirant de ces faits et de ces considérations que M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique, vient de charger une femme, Mme Anna Lampérière, de lui préparer un Rapport sur « ce que pourrait être un enseignement supérieur féminin? »

Ce rapport enfariné ne nous dit rien qui vaille, et, au lieu des innovations inquiétantes qu'il laisse entrevoir, ne semble-t-il pas qu'il serait plus opportun de ramener davantage la femme à son rôle naturel et à son foyer?

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 août 1902.

Il y a quelques jours, dans cette abbaye de Westminster où résonnent encore les échos de l'Eglise catholique qui l'a bâtie, l'archevêque de Cantorbéry disait au roi Edouard VII, agenouillé devant l'autel : « Veillerez-vous à ce que, selon tout votre pouvoir, la loi et la justice soient appliquées en miséricorde dans tous vos jugements? » Et le roi répondit : « Je le ferai. » D'autres questions furent posées au roi qui fit la même réponse. Il termina l'interrogatoire qui lui était adressé par ces mots : « Les choses que je viens de promettre, je les ferai et les tiendrai. Que Dieu m'y aide! »

Ce que le roi Edouard VII avait dit en prenant possession du plus vaste empire de l'univers, l'empereur de toutes les Russies, le président des Etats-Unis, et, naguère encore, le jeune roi d'Espagne l'avaient dit également à l'heure grave du pouvoir suprême. M. Loubet, lui, n'a pas eu à promettre d'appliquer en miséricorde la loi et la justice, avec l'aide de Dieu. Il aurait donc le droit de dire que, si jamais loi, justice, miséricorde, Dieu ne furent plus bannis du gouvernement d'un pays qu'ils ne le sont aujourd'hui du gouvernement de la France, il n'est pas parjure; il peut prendre à témoin le défroqué qui lui sert de premier ministre.

Dans cette épouvantable crise de l'honneur national, la Bretagne a fait honneur à la France. En défendant, avec ses Sœurs, la liberté de conscience et de l'enseignement, l'inviolabilité du domicile et le respect de la propriété privée, elle avait pour elle, non seulement la Déclaration des droits de l'homme, mais le texte même de la loi. Entre beaucoup d'autres autorités magistrales, la Cour d'appel de Lyon, ordonnant la levée immédiate de scellés arbitrairement apposés par l'administration, a solennellement démontré que le gouvernement avait violé lui-même la loi qu'il invoquait, — cette loi de 1901 qui, selon les termes de l'arrêt, « à la différence de la législation antérieure, a confié à l'autorité judiciaire seule

la sanction de l'exécution de ses dispositions ». Lorsqu'on rapproche de cet arrêt de la Cour de Lyon les arrêts que les Cours de Paris et de Bordeaux viennent de rendre en des affaires touchant à des intérêts sacrés, on voit que, même devant les juges républicainement nommés ou épurés, le ministère actuel est en pleine insurrection contre la loi, et, comme on disait jadis, qu'il est hors la loi. La ressource des insurgés officiels est d'opposer à la justice vraie cette justice administrative que le parti républicain dénonçait sous l'Empire comme une parodie dérisoire, et que, poussant les choses à l'extrême, il voulait radicalement supprimer. La justice administrative, disait-il, non sans apparence de raison, est une justice où le gouvernement se fait à lui-même la demande et la réponse. Dépité d'avoir été obligé de lever les scellés de la fameuse caisse de M[me] Humbert, à qui, du même coup, fut donnée la clef des champs, le gouvernement de M. Jacquin veut se venger en mettant des scellés partout, sur les maisons privées, sur la porte des écoles, même sur celle des tribunaux, même sur la bouche des juges inamovibles.

Le gouvernement, d'ailleurs, ne se fait aucune illusion sur l'absolue illégalité de sa conduite. M. Loubet lui-même a condamné ce qu'il a sanctionné. Un sénateur d'Ille-et-Vilaine, M. Pinault, a pu dire en plein Conseil général de son département que le Président de la République lui avait déclaré à lui-même que M. Combes se trompait sur son interprétation de la loi. Il n'y a pas de doute sur ce point; et un président du Conseil général de Saône-et-Loire qui plaidait, tout en réduisant l'incident, pour les coupables, M. le comte de Rambuteau, a très justement répondu : « C'est le plus monstrueux coup d'Etat qui ait été depuis longtemps accompli. »

Sous un régime normal, le ministère devrait être mis, séance tenante, en accusation. Il le sent, et il essaie de tout bâillonner, la magistrature comme le Parlement. On a lu la lettre stupéfiante que le préfet de la Haute-Vienne vient d'écrire aux juges de Bellac pour leur spécifier que, s'ils ne pensaient pas comme lui sur l'affaire des scellés administratifs, ils seraient coupables « de forfaiture. » C'est un chantage de vieux cabotin, direz-vous; soyez sûrs que ce préfet répond à la pensée de son chef! Il y répondait aussi, cet autre préfet, celui du Cantal, qui, dans la joie de son cœur, avait, le soir même du scrutin, annoncé à son ministre l'élection du candidat officiel, l'adversaire de M. le comte Jean de Castellane. Soudain, on découvre qu'il y a eu plus de bulletins que de votants; et le mystère s'explique tout naturellement parce que beaucoup des bulletins du candidat de M. Combes étaient des espèces de mères Gigognes, contenant dans leurs vastes plis des tas de petits bulle-

tins au même nom, s'étant très ingénieusement mêlés à la masse. Qu'à cela ne tienne! dirent les farceurs : puisqu'il y a des bulletins de trop, nous en retirerons le même nombre aux deux concurrents. C'est ainsi que le ministère entend recruter le Parlement!

Nous avons enfin l'aveu cynique de l'un des ministres lui-même, M. Trouillot, dans son discours de Besançon au centenaire de Victor Hugo. Celui-là n'y va pas de main morte : il ne se contente pas de vomir l'injure et la haine contre les maîtres et les élèves de l'enseignement libre. Il faut que les juges appliquent la loi telle que, lui, Trouillot, le veut; si les juges se révoltent, lui, Trouillot, changera la loi et les juges, etc. En lisant ce discours, nous nous attendions toujours à voir le poète des Burgraves interrompre pour dire d'une voix caverneuse un de ses vers des *Châtiments :*

Qu'on mette à ce Trouillot une feuille de vigne!

Absolument légale, — devoir civique accompli contre un pouvoir en insurrection, — la résistance de la Bretagne fut plus admirable encore par les sentiments qui l'ont inspirée, par les délicatesses sublimes d'où elle est sortie. Connaissez-vous rien de plus répugnant au monde que la figure de la plupart de ces ministres qui ont fait la loi abhorrée contre les congrégations et qui l'exécutent? Waldeck-Rousseau, Caillaux, Monis, Lanessan, Trouillot, le porte-soutane Combes, — nous en passons, et des meilleurs, — ils ont été élevés par des prêtres, par des Jésuites, par des religieux qui furent bons pour leur enfance et leur jeunesse.

Le souvenir de leurs vieux maîtres ne peut pas ne pas se lier dans leurs âmes, s'ils en ont encore une, au souvenir attendri de leurs pères et de leurs mères qui les confièrent à ces maîtres pour qu'ils fussent instruits et vertueux.

Pour que ces malheureux aient tant oublié, il faut donc que, tout bas, ils maudissent leurs parents! C'est étrange. Quand ils ont forgé et qu'ils aggravent encore leur loi qui condamne à la détresse et au désespoir ceux qui se dévouèrent pour eux, est-ce qu'ils n'ont pas vu apparaître, avec leur passé au foyer béni d'autrefois, l'Eglise leur disant, comme Agrippine à son monstre de fils : *Feri ventrem!* « Frappe ce ventre qui t'a porté! » Eux aussi, ils ont passé outre. Est-ce que les paysans bretons et les paysannes bretonnes ne relèvent pas l'humanité abaissée par ces écœurantes ignominies? Ils ne demandaient rien à personne; ils vivaient tranquilles avec leurs Sœurs. Ils les avaient connues jeunes filles, et ils les avaient admirées lorsque, renonçant aux plaisirs, elles s'étaient consacrées à Dieu, à la sainte Vierge, à la misère de tous. Elles étaient la joie du village, la consolation des

malades, les anges visibles qui gardaient les enfants, pansaient leurs bobos, leur apprenaient à lire et à prier, veillaient sur leurs jeux et leurs études, tandis qu'on était à la moisson ou à la peine. Tout à coup, ces braves gens apprennent qu'on veut leur voler leurs Sœurs; c'est comme si on leur volait leurs enfants! Ils voient les gendarmes, les pantalons rouges arriver, les préfets et sous-préfets en uniforme, les commissaires de police en écharpe; ça a l'air d'une descente de justice pour constater un crime et arrêter le criminel. Ils croient à un malentendu, ils prennent leurs fourches et leurs triques, et ils montent la garde autour de leurs Sœurs, à l'innocence desquelles ils croient beaucoup plus qu'à celle de Dreyfus, le saint en honneur du gouvernement actuel. Que le gouvernement le veuille ou non, la conscience humaine, dans tous les pays, a applaudi aux Bretons; et Duguesclin comme La Moricière, leur auraient dit : Bravo!

Dans leur généreuse résistance, les populations bretonnes ont mêlé aux cris de : Vivent les Sœurs! Vive la liberté! les cris : Vive l'armée! Elles ont eu raison. Elles sentaient que les soldats étaient, comme elles, des victimes, et qu'esclaves stoïques de la discipline, ils avaient tous, dans l'âme, la réprobation de ce gouvernement qui les torturait ensemble, les uns par les autres. Quelle révélation poignante dans ces paroles d'un lieutenant de gendarmerie, frère d'un prêtre et d'une religieuse, évoquant leur souvenir à cette heure tragique, pour montrer son cœur déchiré sous son uniforme, et pour tâcher d'obtenir qu'au moins, s'il y avait des larmes des deux côtés, il n'y eût pas de sang!

Doutant même de la fidélité des troupes ordinaires, M. Combes, pour vaincre les Sœurs, a fait venir huit compagnies d'infanterie coloniale. Pourquoi donc déranger ces braves gens, plus habitués à être soignés par les Sœurs qu'à leur livrer des assauts? Pourquoi M. Combes n'a-t-il pas fait, dans les régiments, appel aux hommes de bonne volonté, avec primes et promesses d'avancement? Il aurait lui-même commandé ses volontaires; et, pour entrer plus facilement dans la place, et l'enlever par surprise, il aurait pu reprendre sa soutane des anciens jours, celle que, l'ayant déjà quittée, il rendossa lors de sa thèse sur saint Thomas d'Aquin, pour édifier le très catholique doyen de la faculté de Rennes, le philosophe Henri Martin.

Enfin, il a vaincu. Il doit être fier. Il a eu ses trois journées, ses trois glorieuses, Ploudaniel, Saint-Méen et Folgoet. Il a célébré ainsi le trente-deuxième anniversaire des trois batailles géantes sous Metz, où la France manqua de si peu la victoire. Qu'il triomphe! Ces journées, à notre tour, nous les enregistrons avec

un mélange d'orgueil et d'espoir. Tous ceux qui aiment la France partageaient leurs regards entre les landes bretonnes, toujours peuplées de cœurs vaillants, et ces plaines de Mars-la-Tour où, ces jours-ci, les pèlerins de la patrie venaient, à la voix d'un éloquent évêque, commémorer le deuil inconsolable.

Dans ces scènes de Bretagne, nous ne saurions oublier le noble officier qui, requis par un préfet pour opérer contre les Sœurs, s'est, sans bruit, sans chercher à influencer personne, sans faire souffrir le service, simplement, seul, récusé et sacrifié. Il a dit, ne voulant être entendu que de sa conscience : *Non licet! Non possumus!* Ceux qui, dans ce duel terrible entre deux devoirs, n'approuveront pas sans réserve M. le lieutenant-colonel de Saint-Remy, l'estimeront et le remercieront bien plus encore qu'ils ne le blâmeront. La vieille hermine de Bretagne où fut écrit en lettres de sang le *Potius mori quam fœdari*, ne le désavouera pas. La bataille à laquelle M. de Saint-Rémy était convié, était de celles que, dans les fêtes du Triomphe à Saint-Cyr, dans ses rêves d'avenir et de gloire, il n'avait pas prévues. L'auteur responsable de cette abominable situation, M. Combes, doit ne rien comprendre à notre remarque. Nous voudrions lui citer les paroles, qu'un homme qui n'était pas dévot, mais qui égalait Voltaire par l'esprit, M. Thiers, prononçait en 1849, dans une commission de l'Assemblée législative, à propos de luttes de ce genre. Il parlait, non des Sœurs, mais du Pape : « C'est sa faiblesse qui fait sa force; c'est une faiblesse invincible. Savez-vous ce que vous feriez, si vous faisiez violence au Pape? Vous ne seriez pas seulement un soldat battant un prêtre, ce qui est lâche et vil; vous seriez un homme battant une femme, et il n'y a pas de nom pour cette indignité-là. » M. de Saint-Rémy n'a pas voulu de cette indignité-là. Il a eu le haut-le-cœur dont furent saisis, en pleine Révolution, les Kléber, les Hoche, les Marceau, les Lannes, comme le duc de Montebello le rappelait ces jours-ci de son aïeul, le glorieux mort d'Essling.

Evidemment, si un péril public avait existé; si les Sœurs de Bretagne avaient imité les meneurs des grèves, qui arrêtent les voitures, pillent les boutiques, assaillent de coups de pierre et de feu les gendarmes, vocifèrent la mort dans les ignobles refrains de *la Carmagnole* et de *l'Internationale*, infligent au pays de tels dommages qu'on peut se demander, comme l'an dernier à Marseille, s'ils ne sont pas payés par l'étranger; le cas de M. de Saint-Rémy eût été plus délicat. Mais, en respectant les Sœurs, on respectait du même coup la propriété, la liberté de conscience, la tranquillité publique. Comme il fallait s'y attendre, les politiciens qui ont pour carrière de prêcher l'indiscipline dans l'armée, qui

inondent les casernes de chansons et de pamphlets anarchiques, prêchent la désertion, font du *Pioupiou de l'Yonne* leur Evangile, de la prise de la Bastille leur fête nationale et du commandant Labordère leur modèle, demandent avec une joie sauvage des peines féroces contre M. de Saint-Rémy. Si les conseils de guerre dont ils ont l'horreur étaient impitoyables, ils seraient immédiatement réhabilités et pardonnés.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'au moment même où ils dénoncent M. de Saint-Remy et, paraît-il, deux généreux officiers qui auraient eu les mêmes scrupules d'honneur, les accusateurs publics de l'armée s'en prennent au général André, coupable de s'être débarrassé de l'un de ses collaborateurs, devenu trop encombrant, qui voulait le tenir en laisse au ministère de la guerre, et le réduire à n'être qu'un Loubet signant à l'ordre. M. Camille Pelletan lui-même mène la charge contre le général André; et voici par quels arguments son journal, la *Dépêche*, après avoir requis des peines contre M. de Saint-Rémy, réclame honneurs et faveurs pour le capitaine Humbert : « La culture philosophique du général André, lit-on dans les imprécations de Camille, le préservait de cette erreur trop commune qui, sous prétexte d'obéissance, fait exiger de leurs subordonnés, par certains chefs, l'abdication de toute initiative personnelle. Le *perinde ac cadaver* du jésuite ne pouvait être la maxime d'un général républicain. »

Nous ne savons si M. Combes entend mettre en exploitation le complot royaliste qu'il a annoncé en Bretagne, et pour lequel il avait déjà fait commencer un travail dans ses bureaux. Tout comme Waldeck-Rousseau, il aurait son procès de la Haute-Cour qui, durant plusieurs mois, serait autant de gagné pour son ministère. On oublierait la banqueroute imminente, le déficit qui va croissant et qui, malgré M. Rouvier, dépasse déjà, d'après les appréciations les plus optimistes, 140 millions. On voit donc quel bon fromage de Hollande serait un complot royaliste pour le ministère Combes!

Malheureusement ceux qui pouvaient le mieux faire l'affaire lâchent pied. Le Conseil général de la Loire-Inférieure, à l'unanimité de ses membres, républicains comme conservateurs, a protesté contre les mesures du gouvernement; et les sénateurs et députés républicains du Finistère ont été des plus ardents à répondre à M. Combes que son complot royaliste n'était qu'une grossière imposture, et que la République n'était trahie en Bretagne que par ceux qui, blessant au cœur les populations les plus religieuses, la faisaient détester. Il faudra donc trouver autre chose. Le président du Conseil général de la Côte-d'Or, M. Magnin,

qui est un ministériel très intolérant, ne défend M. Combes qu'en demandant le retour de M. Waldeck-Rousseau. La session des Conseils généraux est mauvaise pour le ministère. Il peut se targuer des délibérations d'un certain nombre de départements secondaires, où le préfet, qui veut à tout prix ne pas être destitué, fait signer ou voter des adresses par des conseillers, avant tout désireux d'attirer à leurs cantons besoigneux quelques allocations et subventions. A mesure que le département s'élève en importance, en richesse et en lumières, la réprobation est plus intelligente et éclatante. Pour ne citer que deux départements, celui de Seine-et-Oise et celui de la Seine-Inférieure, qui sont renommés par leur libéralisme, ont émis des vœux qui sont des modèles de tolérance et d'indépendance. Dans toute la Normandie et toute la Bretagne, dans l'Aisne, dans la Meuse, dans une foule de départements, les mêmes manifestations se sont produites. Dans la Sarthe, M. Caillaux n'a pas trouvé un mot à dire contre l'exécution draconienne de la loi, dont il est l'un des auteurs, et a laissé ses collègues du Conseil général, M. Cavaignac en tête, la blâmer en majorité. Là même où un vote n'a pas été exprimé, comme dans la Haute-Loire, le président du Conseil général, M. Dupuy, l'ancien ministre de l'intérieur, a adressé une leçon et une censure à M. Combes.

Le moins que l'opinion publique puisse réclamer aujourd'hui du gouvernement, c'est que, comme le formule dans son vœu le Conseil général de Seine-et-Oise, toutes les écoles libres, tous les établissements qui étaient en droit de se croire en règle à cet égard, soient admis à se rouvrir immédiatement sous la seule condition d'une simple demande en autorisation.

La campagne contre les Sœurs, dont M. Combes est le prince de Bismarck et le général André le maréchal de Moltke, n'a pas seulement pour résultat de couvrir la France de honte. Elle nous crée un sérieux péril au dehors ; elle donne à nos ennemis, à nos rivaux, une arme redoutable contre notre influence extérieure. Tandis que, dans la presse d'outre-Rhin, un vrai concert d'enthousiasme s'élève en faveur du grand ministère français qui pourfend l'hydre du cléricalisme, les politiques arrivent de suite à la conclusion pratique, c'est de supprimer immédiatement le protectorat catholique dont se prévaut encore la nation qui fut celle de saint Louis, et qui reste, en Orient et en Extrême-Orient, son meilleur, même son dernier prestige. Ce qui rend plus menaçante la tournure nouvelle de cette question vitale pour la prééminence française, c'est que les journaux catholiques de l'étranger qui, jusqu'à présent, l'abordaient de côté pour ne pas heurter Rome, l'attaquent main-

tenant en face avec une logique tranchante et une assurance impérieuse. Presqu'au même moment, deux importants journaux, la *Kœlnische Volkszeitung*, organe des catholiques allemands, et le *Vaterland*, organe des catholiques autrichiens, ont sommé leurs gouvernements de dénoncer le protectorat catholique que s'arroge la France, — de le répudier, non seulement comme contraire à leur dignité et à leurs intérêts nationaux, mais comme nuisible au catholicisme lui-même. Tout au plus admettraient-ils que, dans le Levant, par exemple, — tant que le Saint-Siège et la Porte Ottomane ne négocieront pas directement par l'établissement d'une nonciature à Constantinople et une légation turque auprès du Vatican que, pour leur part, ils paraissent souhaiter fort, — la France continuât, dans les affaires d'un caractère général, à être chargée de certaines initiatives, les autres puissances se chargeant elles-mêmes de poursuivre le règlement des affaires concernant les établissements religieux qui rentrent dans leurs domaines propres.

Nous n'avons pas besoin de rappeler avec quelle persévérante âpreté les mêmes ambitions hostiles visent contre nous le même but dans l'Extrême-Orient. Par des chemins divers, elles tendent à une fin analogue. Tout le monde a pu remarquer, dans le texte du traité anglo-chinois en préparation qu'une avance, très goûtée du Céleste-Empire, lui était faite par la Grande-Bretagne pour l'abolition des immunités et juridictions européennes dont bénéficie spécialement la France. Obéissant au même calcul, on sait que l'Allemagne recommence en Siam ce qu'elle a déjà entamé à Péking, et qu'elle y stipule présentement pour la protection des catholiques.

Nous devons dire que, en ce qui touche le protectorat catholique dans le Levant, les politiques étrangers qui le disputent à la France, s'arment d'un grief nouveau, très nettement articulé par leurs journaux : c'est que l'alliance russe, enlevant toute indépendance à notre diplomatie, l'oblige à sacrifier perpétuellement l'Eglise romaine à l'Eglise grecque dont notre puissante amie a fait son *instrumentum regni*. Témoin, ajoutent-ils, ce qui vient de se passer en Terre sainte, où, un conflit s'étant produit entre les Franciscains et les soi-disant orthodoxes, justice n'a été rendue aux Latins que parce que, devant l'inertie humiliée de la France, l'Allemagne et l'Italie se sont décidées à agir et à triompher elles-mêmes.

A cela nous répondrons que l'incapacité de nos gouvernants actuels ne peut rien diminuer des droits reconnus de la France qui, depuis un temps immémorial, sont entrés dans la charte

européenne. L'alliance russe est pareillement étrangère à l'objet même du litige; et la preuve, c'est que la France n'a jamais été une protectrice plus vigilante et toute-puissante des catholiques d'Orient que sous le gouvernement où cette alliance russe a le plus fleuri chez nous. Sous le ministère du duc de Richelieu auquel la Russie a élevé une statue à Odessa, tous nos privilèges dans l'empire ottoman, qu'avait toujours revendiqués même la Révolution, mais qui avaient été plusieurs fois méconnus ou voilés durant nos guerres, furent minutieusement relevés et rétablis, rognant d'autant la sphère où le cabinet de Saint-Pétersbourg se croyait maître. L'alliance franco-russe était à son apogée dans les dernières années de la Restauration, elle s'apprêtait à remanier les traités de 1815 et à rectifier nos frontières à notre profit. Ce fut précisément en ces années-là que le gouvernement du roi Charles X fit consigner dans l'acte d'émancipation de la Grèce les droits des catholiques de Grèce et reconnaître à Constantinople le patriarche des Arméniens catholiques qui, jusque-là, dépendaient du patriarche des Arméniens schismatiques, et, par là même, de la Russie.

Ce serait à nous autres Français, bien plus qu'à l'étranger, qu'il appartiendrait de nous plaindre de la façon dont notre gouvernement de déchéance pratique l'alliance russe. Il finira par la rendre impopulaire. Il nous donne l'air d'une nation à la suite. Il apporte de la vraisemblance à cette boutade d'un homme de Bourse qui disait récemment, en énumérant toutes les entreprises désastreuses où le mirage d'un bon sourire du tsar a entraîné l'épargne française : « J'ai fait le compte, et j'affirme que l'alliance russe nous a déjà coûté plus de milliards que la guerre allemande. »

Mais, sans nier que l'évanouissement du gouvernement français devant la Russie ne puisse procurer à nos rivaux d'Europe quelques spécieux prétextes pour nous chicaner notre protectorat catholique d'Orient et d'Extrême-Orient, il est manifeste que c'est notre politique intérieure qui nous trahit et nous perd. Il n'est pas un homme, fût-il enragé d'athéisme, qui, ayant vu les choses de près et les Asiatiques sur les lieux, n'ait confessé le bienfait du protectorat catholique pour l'action efficace de la France; MM. Paul Bert, Pichon et Doumer ont dû capituler sur ce point, tout comme M. Constans à Constantinople. Gambetta avait dit un mot de politicien, qui mêlait de la vérité à sa niaiserie : « L'anticléricalisme, c'est-à-dire la guerre à l'Eglise, n'est pas un article d'exportation. » Il espérait, par cette formule, concilier ce qu'il devait aux passions inférieures de sa clientèle et ce qu'il devait aux intérêts supérieurs

de son pays. La formule, avec l'intention de servir la France, la desservait; car elle permettait au bon sens de tous de répondre : pourquoi déclarez-vous bon chez autrui ce que vous trouvez mauvais chez vous? Et si vous coupez les racines de l'arbre au dedans, comment pourrez-vous en cueillir les fruits au dehors?

Il y a même moins de sottise chez les brutes roublardes ou convaincues qui disent crûment : Protectorat catholique et missions religieuses, nous ne voulons pas plus de l'un que des autres; nous voulons tuer tout cela! Comme, au temps de Lavoisier qu'elle guillotina, la République n'avait pas besoin de savants, elle n'a pas besoin d'apôtres qui ensemencent, travaillent, meurent pour elle!

Que cela soit bête, c'est certain; ce qui est plus bête encore, c'est la conduite du gouvernement actuel : d'un côté, il prétend tenir *mordicus* au protectorat immémorial et exclusif de la France, il considérerait sa perte comme un dommage national, il ferait au Saint-Siège un crime de l'amoindrir par des concessions; d'un autre côté, il donne à l'Europe entière le droit de dire : « Lorsque la France se réclamait, pour ce protectorat, du christianisme commun à toutes les nations civilisées, nous pouvions à la rigueur l'accepter! Nous ne le pouvons plus aujourd'hui qu'aux mains de la France persécutrice du christianisme, officiellement athée il n'est plus qu'un expédient purement politique pour son ambition personnelle! Et comment pourrait-elle efficacement défendre nos intérêts religieux à Péking comme à Constantinople, alors qu'elle les viole chez elle, et qu'elle donne au fanatisme musulman ou chinois les exemples d'une violence impie qui la met hors d'état de protester, sans se condamner elle-même? »

Il a fallu jusqu'à présent le génie et la bonté de Léon XIII pour sauver, par un vrai tour de force, notre protectorat d'Orient et d'Extrême-Orient contre le soulèvement moral de l'Europe. Peut-être notre gouvernement fera-t-il bien de réfléchir et d'enrayer.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

VOYAGE

DU DUC ET DE LA DUCHESSE D'YORK

A TRAVERS LES COLONIES ANGLAISES

I

Le début du siècle où nous entrons a été marqué par des événements dont on ne saurait méconnaître l'importance. Un immense empire a été fondé dans le sud de l'Afrique. Nous ne savons quel sera son avenir, quel sera son caractère? Nous ne pouvons en juger que par ce que nous voyons de l'admirable expansion des autres colonies britanniques. Il était de mode de prédire qu'à la première difficulté, ces colonies se sépareraient de la mère patrie. Nous nous sommes trompés. Au milieu de cette expansion de dévouement qui a marqué pour les Anglais la guerre du Sud-Afrique, nulle part ce sentiment n'a été plus vivant que dans ces lointaines régions, nulle part le loyalisme ne s'est manifesté avec plus d'ardeur que dans ces colonies à constitution démocratique, presque républicaine, nulle part les chants nationaux n'ont été répétés avec plus de vigueur. Il n'y avait là ni armée, ni fonctionnaires, ni police pour l'exciter; on sentait vibrer le cœur même du peuple. Le sentiment public se manifestait mieux encore par les contingents considérables votés par les Parlements sans un refus, sans un ajournement. Ces soldats improvisés partaient au milieu des applaudissements de leurs concitoyens, fiers de combattre pour un pays qu'ils ne connaissaient pas, pour une reine qu'ils ne devaient jamais voir. Mais ce pays était pour eux la vieille Angleterre, cette reine était la reine Victoria.

M. de Courcel, qui a longtemps représenté la France à Londres avec un succès incontesté, nous révèle le secret de la puissance anglaise[1]. Sans doute, elle gît avant tout dans l'esprit même du peuple. « Nous sommes tous conservateurs en Angleterre », disait un jour à notre ambassadeur lord Kimberley, un des chefs du

[1] *Notice sur la vie et les travaux de M. Louis Buffet*, Paris, 1902, p. 24 et s.

parti libéral et ancien collègue de M. Gladstone. M. de Courcel ajoute que le chef-d'œuvre peut-être de la constitution est la création d'un parti libéral et la place qui lui est assignée dans le mécanisme social. Grâce à son initiative, grâce aussi, il faut le reconnaître, à la sagesse du parti conservateur, le peuple s'est assimilé sans lutte, sans révolution, toutes les libertés, tous les progrès, sociaux ou politiques, utiles à la prospérité générale et qui ont coûté à d'autres nations tant de difficultés et souvent tant de sang. Les libéraux anglais ont un autre mérite; ils s'efforcent d'attirer à eux les chefs des partis avancés que leurs talents désignent; ils les habituent aux formes légales; ils les initient graduellement, lentement, à la vie publique, corrigeant leur ignorance, apaisant leurs passions, et les amenant enfin au seuil du pouvoir, assagis, tempérés dans la mesure du possible. Puis, si des exagérations les entraînent trop loin, le bon sens populaire est là, la chute si rapide de M. Gladstone et de son parti l'a prouvé une fois de plus.

Un autre fait qui n'a pas moins d'influence sur les destinées de l'Angleterre, c'est que les libéraux, comme les conservateurs, se recrutent dans toutes les classes de la société. « Il faut des ducs des deux côtés », disait spirituellement M. Waddington, un des prédécesseurs de M. de Courcel. En France, nous naissons dans une caste, nous y vivons cristallisés, avec des opinions toutes faites, avec des traditions dont il semble que nous ne pouvons sortir sans forfaiture. La lutte des classes fait depuis un siècle le fond de l'histoire de notre patrie. Les haines, les intolérances se transmettent avec le sang chez le noble comme chez le bourgeois, comme chez l'homme du peuple. Tous descendent la vie, étrangers les uns aux autres et semblant appartenir à des nationalités différentes. C'est ainsi que le noble idéal de la constitution anglaise, que l'on prétend imiter, dégénère trop souvent en lutte grossière et en passions anarchiques.

Dans ce système et grâce à sa pratique constante, dit encore M. de Courcel, la tradition nationale survit aux générations. Ses dépositaires, whigs, tories ou radicaux, toujours d'accord sur le fond des choses, la conservent avec énergie, et l'action du pouvoir à travers les changements de personne reste toujours persévérante. Son objet essentiel est de maintenir, à travers les vicissitudes des choses humaines, la puissance et la richesse de l'Angleterre. Pour y parvenir, ils ne marchandent pas une satisfaction à peu près équitable au peuple, sur lequel tous les partis prennent leur appui et dont tous s'efforcent chaque jour d'améliorer les conditions morales et matérielles.

Ce que nous venons de dire pour l'Angleterre s'applique aussi à ses colonies. Partout les mêmes causes produisent les mêmes effets. Partout il faut applaudir au régime libéral dans lequel ces colonies ont grandi. Leur population, leur richesse, s'accroissent sensiblement. L'industrie, le commerce, l'agriculture, sont en progrès marqué, et si l'avenir leur est aussi favorable que le présent, ceux qui viendront après nous pourront certainement applaudir à un développement plus remarquable encore.

Dès le début de la guerre sud-africaine, la reine, profondément touchée de l'élan de fidélité et de dévouement de ses colonies[1], cherchait à leur témoigner sa reconnaissance, la reconnaissance du peuple anglais. Son esprit élevé, son jugement sûr comprenaient que nul compliment ne leur serait plus sensible que la visite du duc et de la duchesse d'York. Dès ce moment, cette visite fut décidée dans sa pensée, malgré quelques légères objections du duc, qui craignait pour la duchesse une si longue absence, une si longue séparation de ses enfants, toujours douloureuse pour le cœur d'une mère. « Vous êtes prince anglais, héritier de la couronne d'Angleterre, vous vous devez avant tout à ce peuple qui vous acclame. » Devant cette ferme réponse, toutes les objections devaient tomber.

C'était bien là l'expression des sentiments de la reine et une des causes de cette grande popularité que nous allons retrouver si vivante dans toutes les colonies. L'idée du devoir dominait sa vie, et cependant, elle voyait s'éloigner avec une profonde tristesse son petit-fils, l'héritier de sa couronne et de sa race. Des vides cruels s'étaient faits autour d'elle[2]. Ils augmentaient une inquiétude bien naturelle devant les forfaits qui s'accumulaient : un attentat récent contre le prince de Galles, l'acquittement par le jury belge de son méprisable auteur, montraient l'étendue de la gangrène morale qui envahissait le monde et quelles sont aujourd'hui ses profondes racines.

La mort de la reine, arrivée le 22 janvier 1901, amena un inévitable retard, mais la pensée était trop généreuse et aussi trop politique pour que l'on pût y renoncer, et, dès son avènement, le roi Edouard VII s'empressa de renouveler les engagements de sa mère; dans son premier discours à son Parlement, il disait :

[1] Dans le langage officiel, on dit : *les colonies de la reine*, *l'armée de la reine*, *les vaisseaux de la reine*, et, dans la bouche du souverain, nul ne sera étonné d'entendre, *mes colonies*, *mes vaisseaux*, *mon armée*. C'est ainsi que se confondent l'extrême libéralisme et les traditions monarchiques.

[2] Les ducs d'Albany et d'Edimbourg ses fils, les ducs de Clarence et de Cobourg ses petits-fils, pour ne citer que ceux-là, étaient morts à la fleur de l'âge.

« L'établissement du Commonwealth d'Australie[1] a été proclamé à Sydney, au milieu des acclamations les plus vives des populations. Ma bien-aimée et regrettée mère avait consenti à ce que le premier Parlement d'Australie fût ouvert par le duc de Cornwall et d'York. Une séparation d'avec mon fils, surtout en ce moment de deuil, ne peut que m'être extrêmement douloureuse; mais je désire donner suite aux derniers désirs de feue Sa Majesté et montrer l'intérêt qu'elle portait et que je porte à mon tour à mes sujets d'au delà des mers. J'ai donc décidé que le voyage en Australie aurait lieu et se poursuivrait dans la Nouvelle-Zélande et dans la Dominion du Canada. »

Le moment était bien choisi. Sur la demande de ces colonies, le Parlement avait voté leur fédération le 8 septembre 1900, une proclamation royale l'avait sanctionnée, les élections allaient avoir lieu, et le prince, à son arrivée à Melbourne, devait ouvrir, au nom du roi, la première session du Parlement fédéral.

La Nouvelle-Zélande, dont les habitants séparés de l'Australie et ayant des intérêts différents n'avaient pas voulu entrer dans la fédération, réclamait avec énergie d'anciennes promesses d'une visite royale. Les instances du Canada n'étaient pas moins vives. Le roi venait de renouveler dans son discours au Parlement les promesses de sa mère; il fallait les acquitter. Aucune difficulté ne se présentait, ni pour l'Australie, ni pour la Nouvelle-Zélande, et, dès le mois de septembre, une dépêche informait ces colonies que le voyage des princes était décidé pour le printemps suivant. Mais de la Nouvelle-Zélande au Canada, du Pacifique à l'Atlantique, il n'en était pas de même. L'*Ophir* sur lequel les princes devaient s'embarquer était un marcheur rapide, il fallait que les vaisseaux qui l'escorteraient pussent le suivre. Pour marcher vite, il faut beaucoup de charbon, et les dépôts étaient fort éloignés les uns des autres. L'amirauté espéra tourner cette difficulté en modifiant l'itinéraire. Au lieu d'aller par le Pacifique à Vancouver, il fut décidé que l'on irait par Maurice et le Cap à Québec.

Pendant tout l'hiver, les préparatifs, un instant interrompus, continuèrent avec rapidité. Au printemps tout était prêt, et, le 16 mars 1901, le duc et la duchesse d'York[2] s'embarquèrent à

[1] Le Commonwealth était formé des six colonies indépendantes, New-South-Wales, Victoria, South-Australia, Queensland, Tasmania, Western-Australia.

[2] Le titre de prince de Galles n'appartient pas de droit au fils aîné du roi d'Angleterre. Dans le cas actuel, il ne le reçut qu'à son retour du voyage que nous racontons. Le seul titre qui lui appartienne par droit de naissance est celui de duc de Cornwall et il comporte des propriétés importantes. Le duché de York lui avait été conféré par lettres patentes.

Portsmouth, en présence du roi et de la reine, au milieu du salut des vaisseaux, des hurrahs des matelots debout sur les vergues, et des acclamations enthousiastes d'un peuple immense accouru de toutes parts pour saluer ce mémorable départ.

Avant de raconter les épisodes de la campagne de 50,718 miles[1] à travers les mers, disons quelques mots des princes qui allaient l'entreprendre.

II

Le roi Edouard VII[2] avait épousé, le 10 mars 1863, la princesse Alexandra[3], fille du roi de Danemark. Dès son entrée à Londres, sa remarquable beauté avait séduit les Anglais et excité une admiration qui, malgré l'âge de la reine, n'est pas encore éteinte.

Plusieurs enfants naquirent de ce mariage; parmi eux, deux fils, le prince Albert-Victor, créé plus tard duc de Clarence, et le prince Georges, qui reçut le titre de duc d'York[4]. Les deux frères furent élevés ensemble sous la surveillance d'un clergyman de grand mérite, avec une simplicité contrastant singulièrement avec l'étiquette qui dès leur naissance entourait les princes de l'ancien régime. Ils ne connurent jamais de pages, d'écuyers, de gardes, et le prince de Galles tenait strictement la main à ce qu'ils ne fussent pas dès leur enfance empoisonnés par le luxe et les courtisans. Leurs caractères se ressemblaient peu, l'aîné était doux, timide, très sensible aux affections qu'il rencontrait; le second, plus austère, plus renfermé que son âge ne le comportait, aimant peu le monde; la chasse, la pêche surtout étaient ses récréations favorites.

Leur éducation achevée, leur père, pour mieux les préparer aux grands devoirs que la vie allait leur imposer, résolut de leur faire faire un voyage de circumnavigation, et comme les frères étaient tendrement attachés l'un à l'autre, il ne voulut pas les séparer, bien que dès lors le prince Albert fût destiné à l'armée et le prince Georges à la marine pour laquelle il avait toujours marqué sa prédilection. Les officiers du navire *Britannia* sur lequel ils devaient s'embarquer avaient été choisis avec soin, et, les instructions préparées par le prince lui-même, portaient que ses fils ne devaient être l'objet d'aucune distinction spéciale et traités absolument comme les autres officiers du bord. Leur seule distinction,

[1] Rappelons que 5 miles équivalent à peu près exactement à 8 kilomètres.
[2] Né le 9 novembre 1841.
[3] Née le 1er décembre 1844.
[4] Le duc de Clarence naquit le 8 juin 1864 et le duc d'York le 5 juin 1865.

et je ne sais s'ils l'appréciaient, était un gouverneur ecclésiastique attaché à leur personne et choisi spécialement par la reine Victoria.

A leur retour de ce voyage, accompli dans les conditions les plus favorables, les princes devaient entrer dans la vie publique et remplir les devoirs que leur rang leur imposait.

Dans l'intimité de la princesse de Galles vivait une auguste princesse de la Maison de France, exilée de sa patrie. Dès leur jeune âge, les enfants des deux familles, si rapprochés par leur illustre naissance, avaient été camarades de jeux, et une amitié réciproque les avait unis. Le duc de Clarence n'avait pas tardé à concevoir un amour profond pour la princesse dont la beauté remarquable, l'esprit vif et charmant avaient gagné son cœur. Cet amour était partagé, des promesses avaient été faites, des bagues même échangées. S'il faut en croire la chronique, la princesse de Galles était favorable à cette union; la reine elle-même, très romanesque de sa nature, très désireuse de voir son petit-fils marié selon son cœur, n'y faisait aucune opposition. Ni l'une ni l'autre ne croyaient que la question religieuse pût être un obstacle insurmontable; elles pensaient que l'honneur de monter sur le trône d'Angleterre faciliterait une abjuration indispensable ou tout au moins que, dans l'intérêt de l'Eglise catholique, le Pape accepterait les mêmes concessions que pour la princesse Waldemar. La première condition ne pouvait même être agitée : la princesse l'eût repoussée avec une conscience inflexible. Restaient donc des négociations avec le Saint-Siège.

La question fut posée au cardinal Manning, alors archevêque de Westminster. Dans une première entrevue, il se montra assez favorable, envisageant surtout les avantages qui pouvaient en résulter pour l'Eglise. Il ajouta cependant que la question était trop importante pour qu'il ne se réservât pas quelques jours de réflexion avant de donner une réponse définitive. Ces jours furent sans doute employés à interroger le Saint-Siège, et finalement le cardinal répondit que, la question des mariages mixtes ayant été réglée par une bulle du pape Grégoire XVI, il était impossible d'y rien changer.

Pourtant, la princesse voulut tenter un dernier effort : elle se rendit à Rome, accompagnée de la baronne de Charette. Le Saint-Père la reçut affectueusement, mais en exprimant le regret de ne pouvoir modifier les lois de l'Eglise.

Ce refus mettait fin à l'idylle royale, et les bagues durent être rendues. Il aurait été d'ailleurs difficile de faire accepter par le peuple anglais une reine catholique et des princesses catholiques entourant le trône.

Ce fut un coup de mort pour le duc de Clarence. Sa douleur resta profonde, inconsolable; elle s'aggravait par la nécessité pour lui d'assurer par un mariage la succession à la couronne. Longtemps il resta inflexible à toutes les instances des siens. La reine le fit appeler, elle lui parla avec l'autorité qu'elle exerçait sur sa famille, lui rappelant que ses devoirs devaient l'emporter sur ses affections. Les désirs de la reine étaient un ordre auquel nul n'aurait voulu désobéir. Le duc céda, la mort dans l'âme, et demanda la main de sa cousine, la princesse Marie-Victoria de Teck[1], très rapprochée de lui par son âge et très populaire dans la société anglaise.

Le prince de Teck, son père, appartenait à une branche cadette de la maison royale de Wurtemberg. Le prince Alexandre de Wurtemberg avait épousé morganatiquement la comtesse de Hohenstein, et selon la jurisprudence du saint-empire romain, ce mariage avait fait perdre le rang royal à ses enfants. La mère de la princesse Mary était Anglaise, fille du duc de Cambridge, cousine germaine de la reine Victoria. L'une et l'autre étaient petites-filles de Georges III. C'était une personne de grande intelligence, de grande ambition. Elle avait toujours rêvé pour sa fille un des fils du prince de Galles. Ce beau rêve allait s'accomplir.

La princesse Mary, la princesse May, comme on l'appelait, sans être précisément une beauté, était infiniment agréable et d'une haute intelligence. J'ai dit sa popularité due à tout le charme de sa personne, à sa constante amabilité et aussi à ce qu'elle était Anglaise, qualité précieuse chez nos voisins désabusés depuis longtemps des nombreuses princesses allemandes accourues en Angleterre en spéculation matrimoniale, ne comprenant ni les mœurs, ni les habitudes, ni surtout les préjugés des Anglais.

Les préparatifs du mariage immédiatement commencés se poursuivaient rapidement. A mesure qu'ils avançaient, la profonde tristesse du duc de Clarence augmentait, il ne cherchait même plus à la dissimuler. Le duc de Cambridge donnait un grand dîner en l'honneur du mariage; les deux fiancés étaient à côté l'un de l'autre; tous les convives furent frappés de la mélancolie du duc de Clarence, tranchons le mot, d'une maussaderie qui lui était si peu habituelle. En sortant de table, la princesse May, toute en larmes, se jeta dans les bras de son oncle en déclarant que jamais elle n'épouserait un homme qui lui marquait si peu d'attachement. La reine dut intervenir. Par sa volonté, les choses s'arrangèrent de nouveau, et le duc de Clarence partit pour Sandringham, ayant

[1] Elle était née le 26 mai 1867.

promis pour sa fiancée, à défaut de l'amour qu'il n'était plus maître de lui donner, du moins les égards qui lui étaient dus à tous les titres possibles.

Quelques jours après, il était atteint d'une fièvre typhique. Son cœur brisé, son corps affaibli, ne pouvaient lutter; en quelques jours, il était emporté, un mois avant le jour fixé pour son mariage.

La douleur de sa famille fut immense; celle de la princesse de Galles, dont il était le fils préféré, inconsolable.

Par la volonté de son père, l'enterrement fut des plus simples; il fut conduit de Sandringham à Windsor par les officiers de son régiment et ses camarades de l'université de Cambridge; la douleur publique était le plus bel hommage rendu à sa mémoire.

Le prince Georges regretta profondément un frère qu'il aimait sincèrement, et la perspective de la haute position qui lui échéait, loin de le consoler, ajoutait plutôt à son chagrin. Il avait toujours déclaré qu'il ne se marierait jamais. La pensée d'une lignée de princes cadets avec une haute naissance et une mince fortune ne lui souriait guère, et il préférait se consacrer à la marine, de tout temps sa passion favorite. La mort du duc de Clarence lui imposait des devoirs plus étroits. Les dispositions qui règlent la succession à la couronne en Angleterre sont bizarres : si le duc d'York était mort sans enfants, ce n'était ni aux frères du roi ni à leurs descendants que le trône appartenait, mais à la duchesse de Fife [1], sa fille aînée. La princesse Louise, d'une santé délicate, sortait peu, et l'idée d'un Fife montant sur le trône d'Angleterre était vue avec peu de faveur, surtout dans les hautes classes de la société.

Le duc d'York accepta l'idée du mariage avec moins de répugnance que son frère, comme l'inévitable conséquence de sa nouvelle situation. J'ignore ce qui décida son choix. Il avait vu la princesse May tendre et dévouée auprès du lit de mort de son frère, ce fut là sans doute le germe que les événements développèrent, et le mariage fut célébré dès l'expiration du deuil.

L'approbation de la famille royale fut loin d'être unanime. La reine et le prince de Galles étaient favorables. La princesse, dominée par le souvenir de son fils aîné trop vite oublié, cachait peu son opposition. Quant à la princesse May, elle avait conquis d'avance l'affection de ses futurs sujets par sa bienfaisance, sa grâce, son désir de plaire. Elle était toute préparée pour le voyage qu'elle allait entreprendre, et le duc d'York devait trouver en elle une femme bien faite pour aider à son succès.

[1] La princesse Louise, née le 20 février 1867, mariée le 27 juillet 1889.

III

En quelques heures, l'*Ophir*[1] avait perdu de vue les blanches falaises de l'Angleterre, les côtes de France disparaissaient à leur tour, la redoutable baie de Biscaye était franchie avec la rapidité de nos vapeurs modernes; la mer seule formait désormais l'horizon.

Gibraltar et Malte sont les sentinelles avancées que nos fautes ont permis à l'Angleterre de placer dans la Méditerranée. 19 vaisseaux de premier rang, 15 croiseurs, 14 contre-torpilleurs, d'autres vaisseaux encore sont là pour défendre au besoin ces sentinelles.

Les Maltais des hautes classes se proclament Italiens et ils s'élevaient alors vivement contre des instructions envoyées par M. Chamberlain pour faire dominer l'étude de l'anglais dans les écoles. La politique britannique est de ne jamais maintenir un conflit avec ses colonies. Les instructions furent modifiées : les deux langues, l'anglais et l'Italien, enseignées simultanément, continuèrent à être les langues officielles devant les tribunaux.

Le 27 mars à minuit, l'*Ophir* quittait la rade de La Valette, après des fêtes magnifiques et au milieu d'un indescriptible enthousiasme. Et deux jours plus tard, il était devant Port-Saïd. Le canal[2] est franchi sans que les princes aient eu trop à souffrir de l'accablante chaleur. Voici Aden, perché comme Gibraltar, sur un rocher inhospitalier et rattaché à la terre par un isthme étroit. Mais Aden a un grand avantage sur Gibraltar, il n'est pas dominé par des batteries établies sur un territoire étranger, demain peut-être ennemi. Le territoire voisin d'Aden appartient au sultan de Lahej, soumis à la suzeraineté de l'Angleterre.

Aden est une preuve nouvelle de la prévoyance du gouvernement anglais. C'était au moment où une nouvelle route vers l'Inde par la Méditerranée commençait à attirer l'attention. En 1837, un navire anglais avait fait naufrage sur ces rochers; il fut pillé, les matelots faits prisonniers et cruellement traités par les Arabes. Le cheik refusa les réparations exigées ou plutôt, après les avoir acceptées, il se refusa à les exécuter. Un châtiment était nécessaire. Quelques vaisseaux furent envoyés et les rochers enlevés sans grande résistance.

Jusque-là rien qu'un fait bien ordinaire dans l'histoire des

[1] L'*Ophir* portait 550 personnes en comptant les passagers.

[2] Le canal a 87 miles de longueur, en comptant la traversée des lacs et mers. Il sert surtout aux intérêts anglais. En 1898, sur un tonnage de 12,962,632, l'Angleterre comptait 8,691,093 t, et sur 3,503 navires ayant effectué la traversée du canal de Suez, 2,295 étaient anglais. J'ai choisi cette date de 1895, parce que les années suivantes ont subi les conséquences de la guerre sud-africaine.

nations modernes. Mais les officiers anglais comprirent de quelle importance pouvait être ce rocher dénudé, sans eau, où quelques plantes luttaient péniblement pour la vie et où un unique bananier protège de son ombrage un puits auquel il doit lui-même son existence.

Des fortifications imposantes rendirent le rocher imprenable.

Le 12 avril, après une navigation sur l'océan Indien, marquée par des journées brûlantes et par des nuits peut-être plus brûlantes encore, on arrivait à l'île de Ceylan, une des merveilles du monde, une perle, disent ses habitants, enchâssée dans l'émeraude et couronnée par le saphir.

A midi, les princes débarquent au milieu des saluts des vaisseaux, des hurrahs des équipages, du *God save the king* retentissant sur terre et sur mer. On les conduit à la salle de réception bondée d'indigènes aux costumes les plus variés, les Cingalais avec leurs cheveux retenus en chignon par de grands peignes, les Tamils avec le côté droit nu jusqu'à la hanche, les Moormen, nom donné aux Musulmans qui ne sont pas d'origine malaise, les Afghans avec leurs costumes éclatants, les coolies chinois, tous forment un vrai mur de couleurs diverses, éclairé par un soleil resplendissant.

Parmi cette foule, de nombreux prêtres bouddhistes à la tête rasée, aux robes couleur safran, se font remarquer par leur désir d'approcher des princes. Que se passe-t-il dans leurs cerveaux? S'associent-ils au patriotisme britannique? ou bien la haine de l'infidèle domine-t-elle dans leur cœur? C'est ce que leurs yeux très vifs, leurs visages peu sympathiques ne laissent guère deviner. Toute difficile que soit cette tâche, c'est celle que le duc d'York devait entreprendre.

Après avoir félicité les membres de la Chambre de commerce de la fidélité et du dévouement qu'ils avaient montré, des sacrifices qu'ils avaient faits pour la défense de l'empire, il proclame que, dans le siècle où nous entrons, les luttes doivent se concentrer sur le terrain commercial et industriel, et il invite les membres de la Chambre de commerce, à ne rien négliger pour se tenir au courant de la production et des besoins des populations au milieu desquelles ils vivent. De semblables paroles dans la bouche de l'héritier du trône montrent le changement qui s'est opéré dans le monde depuis vingt-cinq ans.

Colombo, l'ancienne capitale des rois de Kandy [1], avait fait de fastueux préparatifs pour recevoir les princes. La célèbre proces-

[1] Colombo compte aujourd'hui 127,834 habitants.

sion du Perahara mérite de nous arrêter un instant. Soixante-trois éléphants étaient rangés en bataille, entourés d'hommes richement vêtus, dans un parc éclairé par des milliers de noix de coco remplis d'huile de palme émettant une brillante lumière jaune, mais d'une odeur pénétrante et désagréable.

Au premier rang de la foule marchaient des hommes à la taille imposante, aux larges épaules, à l'épaisse barbe grise, à la fière démarche, au type plutôt européen qu'asiatique. Leur costume était étrange. Ils portaient sur la tête une immense pelote dont un coin avançait sur les yeux, une jaquette qu'on ne peut mieux comparer qu'à la veste de nos zouaves; autour des reins, une ceinture en mousseline blanche dont la longueur variait de 50 à 100 mètres, des pantalons blancs très courts. Ces hommes étaient d'anciens barons féodaux très fiers de leur antique origine et conservant encore un grand prestige sur le peuple. Les éléphants suivaient, richement caparaçonnés, entourés d'une foule de porteurs de torches et portant sur leurs dos d'antiques howdahs, la plupart en argent massif. En passant devant les princes, ces intelligents animaux élevaient leurs trompes en guise de salut, d'autres, mieux dressés encore, se tournaient gravement vers eux et s'agenouillaient. Ils étaient suivis par une foule de diables nus jusqu'à la ceinture, hurlant, dansant, sautant, se livrant à des combats simulés, chacun s'efforçant, par l'énergie de ses gestes et de ses contorsions, de surpasser ses compagnons. Les musiciens terminaient cette marche triomphale. Tous les instruments étaient en réquisition, cors, hautbois, trompettes, tambours, grosses caisses, cymbales produisant la plus effroyable cacophonie.

Cette procession est censée en l'honneur de la Dent de Bouddha, dent qui joue un rôle important parmi les sectateurs de son culte et qui est l'objet de la plus grande vénération. Ses vicissitudes ont été nombreuses et étranges. En 1560, elle fut prise par les Portugais et portée à Goa avec les autres dépouilles du temple de Jaffna. La consternation fut profonde, non seulement dans l'Inde, mais encore au Siam, en Birmanie, dans tout le pays bouddhiste. Le roi de Pégu offrit une somme considérable pour sa rançon. Le trésor, fait assez ordinaire au Portugal, était à sec. Le vice-roi convoqua son conseil et émit l'avis de répondre favorablement à la demande. Mais l'archevêque s'y opposa avec véhémence, déclarant le fait entaché d'idolâtrie. Les autres membres du conseil se rallièrent à cette opinion et il fut même décidé de détruire cet objet d'une si triste superstition. La dent fut pilée dans un mortier, la poussière brûlée dans un feu ardent et les cendres jetées dans la rivière, en présence d'un concours immense

de peuple. Ce que le vice-roi avait prévu arriva, la dent fut imitée et vint bientôt reprendre sa place dans un couvent de Colombo, où elle jouit de la même vénération que celle qui l'avait précédée.

Une insurrection assez grave éclata, en 1818, chez les Kandyens. La dent disparut pour se joindre aux rebelles. La victoire la ramena à son séjour favori, le temple de Dalada Maligawa. Mais les Anglais, en punition de sa trahison, la mirent aux arrêts, avec une sentinelle à sa porte, et nul, pas même ses prêtres, ne put pénétrer jusqu'à elle. Des années de calme permirent de lui rendre sa liberté et aux fidèles de l'adorer dans son sanctuaire.

Les princes voulurent voir cette relique. Elle est déposée dans un pavillon dépendant du palais des anciens rois de Kandy, au milieu d'un petit oratoire taillé dans le roc et capable de contenir seulement une douzaine de personnes. La dent est un morceau d'ivoire d'environ deux pouces de longueur, ressemblant plus par sa taille et sa forme à un fragment de défense qu'à une dent humaine; elle est attachée par une agrafe en or à une tige de lotus aussi en or, et six reliquaires en or et en argent, plusieurs chargés de pierreries d'une grande valeur, la recouvrent.

Telle est la prétendue relique qui, depuis des siècles, est environnée du respect et de la vénération de millions d'hommes; des sommes immenses ont été dépensées en son honneur, des temples érigés par milliers. Triste et humiliant spectacle pour la raison humaine!

A côté du temple est une bibliothèque qui renferme de nombreux manuscrits, dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre de calligraphie palie à qui leur antiquité donne une grande valeur. Ils sont tracés sur des feuilles de palmier, à l'aide d'un poinçon très fin, puis les caractères sont recouverts d'une couche d'encre offrant une grande analogie avec notre encre de Chine, qui les conserve indélébiles depuis deux mille ans au moins. Aujourd'hui encore, les moines bouddhistes, véritables types de l'immobilité religieuse et intellectuelle, écrivent des manuscrits semblables, ont la tête rasée et revêtent les mêmes robes jaunes que leurs frères il y a vingt siècles, et cependant le progrès pénètre chez eux. La bibliothèque où sont les manuscrits palis est éclairée par des lampes électriques, et dans bien des cellules, plus confortablement meublées qu'on ne se l'imaginerait, se voient des photographies, notamment celle du roi de Siam, que les bouddhistes regardent comme leur protecteur.

Cette visite à Balada Maligawa terminait le séjour des princes à l'île de Ceylan. Ils se rembarquaient, et, le 16 avril, l'*Ophir* reprenait sa marche vers des régions où des spectacles d'un autre ordre, mais non moins intéressants, les attendaient.

Le duc d'York quittait un pays ravissant, une nature riche et brillante, une population douce et docile, mais sans volonté, sans énergie, s'accroissant chaque année, mais incapable de faire un effort pour assurer la subsistance des nouveaux venus. Il allait trouver en Australie une population virile, issue des hommes du Nord, ayant leur énergie, leur puissance de travail, leur volonté d'arriver. Il y a quatre-vingts ans environ qu'ils se sont établis dans ce pays sans eau, sans végétation, peuplé par quelques sauvages au dernier degré de la misère et de la dégradation. Aujourd'hui, sur les côtes, s'élèvent des villes importantes qu'on ne peut mieux comparer qu'à nos luxueuses capitales. En Asie, la mort avec un passé aux glorieux souvenirs; en Australie, une vie surabondante, présage d'un grand avenir.

Les Australiens ne reculent devant rien, ne doutent de rien, surtout jamais d'eux-mêmes. En Asie, la soumission aveugle; en Australie, des races fières de leur liberté, passionnément démocratiques, n'admettant aucun rang, aucune distinction, et cependant profondément attachés à la vieille Angleterre et loyaux sujets de leur roi. C'est à ces races qu'appartiendra peut-être l'empire futur du monde.

IV

La navigation se poursuit longue et monotone. Le grand souci de la journée est de savoir le nombre de miles parcourus. La chaleur est intense, chaleur tropicale, lourde, énervante, sans une brise d'air venant rendre la vie aux cœurs fatigués, aux esprits alanguis.

Enfin on arrive à Singapore, l'étape attendue avec une vive impatience. Il y a quatre-vingt-deux ans, l'île de Singapore était un triste marécage inhabité. Un amiral anglais, sir Stamfford Raffles, comprit le parti que l'on pouvait en tirer. Il en négocia l'acquisition au sultan qui y régnait; le drapeau anglais fut arboré, et aujourd'hui Singapore est une ville importante, son port un des grands ports du monde. En 1891, sa population était de 184,555 âmes; son port avait reçu 10,000 navires, et l'importation et l'exportation réunies montaient à 362 millions de dollars.

La réception faite aux princes fut des plus enthousiastes. Singapore est une ville cosmopolite; tous les habitants de race, de nationalité, de culte différents, se réunirent dans un même élan. La première journée des augustes visiteurs se terminait par une curieuse fête dans le quartier chinois, tout imprégné de l'odeur *sui generis* qui distingue les Célestes, éclairé par des lanternes innombrables, orné à chaque carrefour d'arcs de triomphe où

pendaient des noix de coco, des noix de bétel, des grappes d'ananas, peuplé de milliers de Chinois à la figure placide, revêtus de leurs vêtements de cérémonie. Tout le quartier présentait un aspect féerique.

Le lendemain, les princes recevaient les députations venues pour leur présenter leurs hommages. En tête, marchaient les Européens[1], puis les Juifs accourus de toutes les parties du monde, les Arabes musulmans, les parsis, adorateurs du soleil, de Bombay, les bouddhistes de Siam, les brahmines de l'Inde, les disciples de Confucius de la Chine, les habitants de Pinang et de Malaka, des Malais, des Tamils, bien d'autres encore, heureux de vivre sous le drapeau anglais. Quatre mille enfants, réunis dans un amphithéâtre érigé par les Chinois pour la circonstance, chantaient l'hymne national anglais, repris en chœur avec enthousiasme par les spectateurs.

En quittant Singapore, on navigue parmi des îles Malaises, véritables oasis de verdure au milieu de la mer. Elles appartenaient à des sultans toujours occupés à s'entre-détruire. L'anarchie était complète. Aujourd'hui, ces îles sont fédérées sous le protectorat britannique et l'autorité d'un résident. La paix et l'ordre ont remplacé la guerre et le pillage. Les sultans étaient accourus à Singapore au-devant des princes, notamment celui de Pahang, homme de l'ancien régime, arrivé dans toute la pompe féodale, entouré de ses principaux officiers revêtus de robes de soie jaune, portant le chogan et le parasol, insignes du rang royal de leur maître et suivi d'un nombre de gens de guerre armés de kris et de lances. Néanmoins, comme dernière protestation contre la domination britannique, il s'est obstinément refusé à apprendre l'anglais.

Parmi tous, le sultan de Perak[2] se distingue par son intelligence; il accepte toutes les idées progressives et comprend leur importance pour l'avenir de son peuple. Il porte déjà un costume qui se rapproche du costume européen.

Nous avons montré les progrès accomplis à Singapore dans moins d'un siècle, ceux accomplis dans les îles depuis un temps infiniment moins long; disons maintenant ceux constatés dans la Malaya, en moins d'une génération.

[1] La grande majorité était des Anglais; mais il y avait aussi de nombreux Allemands, que les bénéfices du commerce attirent comme l'aimant attire le fer.

[2] En 1879, la population de Perak était de 81,084 âmes; elle est aujourd'hui de 295,000. Les revenus de 250,000 dollars sont montés à 6,500,000; les importations de 8 millions se sont élevées à 12 millions et les exportations à 27 millions de dollars.

En 1870, la Malaya était encore *terra ignota*. Les Anglais possédaient quelques points sur la côte uniquement destinés à la protection de leur commerce. L'*Hinterland* n'avait même jamais été exploré. On en parlait comme d'un pays maudit, uniquement habité par des serpents, et peuplé d'hommes barbares dont l'unique occupation était le pillage et la piraterie. Les administrateurs anglais détournaient leurs nationaux d'y pénétrer et, s'ils y allaient, ce devait être à leurs risques et périls. Seuls, les Chinois, avec leur habituel mépris de la mort, s'aventuraient à exploiter les mines dont l'existence était connue, et ajoutaient à l'anarchie en se mêlant aux luttes locales.

Aujourd'hui, ce pays, d'une superficie d'environ 25,000 miles carrés, est transformé; il est gouverné par une administration intelligente et progressive. Les Malais, qui ne marchaient qu'armés, ont abandonné même le redoutable kris, leur arme favorite. 2,000 miles de routes ont été ouvertes; tout un réseau de voies ferrées a été étudié et 200 miles sont achevés. Un réseau télégraphique est établi et, ce qui étonnera singulièrement un Français, sur le revenu ordinaire de la colonie; cinq importants systèmes d'irrigation ont apporté une vie nouvelle, et la population, hier encore barbare, en a si vite ressenti les bienfaits, qu'on vient d'en décider un nouveau dont le devis s'élève à 700,000 dollars. Des phares, des hôpitaux, des écoles, des casernes, des bâtiments municipaux de tout ordre s'élèvent; des jardins publics ont été plantés, des musées vont être créés, et, répétons-le encore, sans subvention de la métropole, sans l'intervention de ses fonctionnaires.

V

Le 5 mai, l'*Ophir* arrive à Melbourne[1], la Reine du Sud, comme ses habitants l'appellent avec fierté.

L'escadre australienne, car il y a déjà une escadre australienne portant le drapeau de la colonie à côté de l'*Union Jack*, vient saluer les princes en pleine mer et les escorter jusqu'au port.

Le lendemain, le duc d'York débarque, précédé et suivi par des détachements de cavalerie envoyés par les six Etats qui vont former *the Commonwealth of Australia*. C'est un fait important pour l'avenir, et l'ouverture du Parlement fédéral mérite de nous occuper un instant. L'enthousiasme est immense. Partout, des fleurs, des drapeaux, des illuminations, des arcs de triomphe. L'un de ceux-ci,

[1] Au dernier recensement, la population de Melbourne s'élevait à 469,880 âmes, les deux cinquièmes de la population totale de l'Etat de Victoria.

érigé sur le pont qui forme la limite entre Saint-Kilda [1] et Melbourne, portait cette fière devise : *One life*, *one flag*, *one fleet*, *one throne* [2]; mais ce qui était plus frappant encore, pas une maison, si humble qu'elle pût être, qui ne fût ornée de drapeaux et de fleurs. C'était bien l'expression du sentiment populaire, et un spectateur étranger écrivait : « Ceux qui ont été témoins de l'entrée des princes à Melbourne ne parleront plus jamais de l'apathie de la race anglo-saxonne. »

Les réceptions officielles commencèrent immédiatement au palais du gouvernement, avec la banalité habituelle de ces cérémonies. Mais, en Australie, comme aux Etats-Unis, la démocratie déborde, et à la suite des fonctionnaires, tous ceux qui voulaient voir le prince avaient le droit de défiler devant lui et de recevoir la traditionnelle poignée de main avec une parole aimable. Le duc d'York calculait que, dans cette seule journée, il avait donné quatre mille poignées de main et il avouait plaisantant, le lendemain, qu'il avait encore le bras fatigué.

Ce n'est pas tout, quarante-six députations attendaient leur tour pour présenter des adresses de fidélité et de dévouement.

Les représentants des communautés religieuses venaient au prepremier rang, anglicans, catholiques, presbytériens, baptistes, méthodistes et juifs; les députés des municipalités et des corps constitués avaient leur tour : la commission du port, la commission des travaux publics, la chambre de commerce, la chambre des mines, le conseil des manufactures. Tous ces membres étaient élus et tous donnaient leurs services gratuitement. Puis, arrivaient les administrateurs de la Galerie nationale, les membres de la Société royale, le Yacht-club, les francs-maçons; enfin, ces sociétés si profondément anglaises, les Old Fellows, les Druides, l'Armée du salut [3]. Il avait été convenu, pour abréger un peu la longueur de cette monotone cérémonie, que le prince ferait une seule réponse à toutes ces adresses.

Deux cents *stockmen*, qui, comme les *cowboys* de l'Amérique du Nord, étaient chargés de la garde des immenses troupeaux, une des richesses de l'Australie, apportent seuls un peu de couleur locale. Jeunes, vigoureux, habitués à toutes les intempéries, à toutes les vicissitudes de la vie du désert, ils présentent un spec-

[1] Saint-Kilda est un faubourg de Melbourne, mais jouit d'une existence municipale séparée.

[2] Tennyson.

[3] A Sydney, parmi les adresses, le prince dut en recevoir une des philatélistes. Il est lui-même un philatéliste distingué. Sa collection est évaluée à plus d'un million de francs.

tacle des plus pittoresques avec leur chemise rouge, leur culotte blanche, leurs grandes bottes, le classique sombrero et le fouet à longue mèche, dont ils se servent avec une telle adresse qu'à cent pas ils peuvent, sans le blesser, enlever une cigarette de la bouche d'un passant. Leur talent pour dresser et monter les chevaux est sans égal. Les plus vicieux avaient été choisis; mais, malgré leurs bonds prodigieux, aucun d'eux ne parvint à désarçonner son cavalier.

On arrivait enfin au 9 mai, jour qui restera mémorable dans l'histoire de l'Australie et qui décidera en bien ou en mal de ses destinées pour des années, pour des siècles peut-être.

Les préliminaires avaient été longs; chaque article de la nouvelle constitution devait être discuté, voté et souvent amendé par les six parlements locaux. Quelques-unes des questions étaient importantes : le nombre des sénateurs et des députés à élire par chaque Etat, la distinction à établir entre ce qui serait du ressort du parlement fédéral et ce qui resterait du ressort des parlements locaux, les rapports entre le Parlement et la Couronne, bien d'autres encore. Tout était heureusement terminé et approuvé par le ministère anglais, lorsque surgit une dernière difficulté. Des prières publiques paraissaient indispensables à tous, nulle contestation à cet égard; mais qui lirait ces prières? Qui conduirait ce service? Chaque communauté religieuse mettait en avant ce qu'elle appelait son droit, et comme nulle ne voulait céder, la question restait insoluble[1]. Il fallut chercher un moyen de conciliation et lord Hopetoun[2], le gouverneur général, se chargea, de l'agrément de tous, de cette mission.

Le palais des Etats était trop petit pour la foule qui devait accourir; on choisit le palais de l'Exposition, qui pouvait contenir 15,000 spectateurs et qui allait se trouver bondé.

[1] En Australie, tous les cultes sont libres et aucun d'eux n'est subventionné par l'Etat. Jusqu'en 1875, le Parlement de Victoria prélevait 50,000 liv. st. sur ses revenus ordinaires pour être distribués aux différents cultes selon le nombre de leurs adhérents. Mais des difficultés sans cesse renaissantes firent supprimer ce don. Au recensement de 1891, 75 pour 100 des habitants étaient protestants des différentes dénominations, 22 pour 100 catholiques.

[2] Earl of Hopetoun, d'une très ancienne famille d'Ecosse, rendit de grands services dans la discussion de la Fédération, et c'est à lui en grande partie que le succès est dû. Aussi fut-il le premier gouverneur général; mais il donna sa démission peu de temps après le voyage du prince de Galles, à raison des charges considérables que ses hautes fonctions faisaient peser sur lui et de l'insuffisance des appointements pour y faire face. Ce fut un grand regret en Australie, et rarement semblable ovation fut accordée à un gouverneur au moment de son départ. Le roi, à raison de ses services, vient de le créer marquis.

Le 9 mai, le prince Haut Commissaire royal, s'y rendit en grand apparat, suivi d'un brillant état-major et accompagné des gouverneurs et des ministres des différents Etats. Les trente-six sénateurs occupaient déjà leurs places, les députés étaient réunis dans une chambre voisine, leur salle provisoire. Après la lecture de la proclamation royale convoquant le Parlement, le secrétaire du Parlement fédéral, tant on voulait imiter les usages anglais, donna l'ordre à l'huissier de la Verge Noire de convoquer les députés pour entendre la lecture du message royal. Dès leur arrivée, l'orgue entonna un psaume que chantèrent tous les assistants debout et découverts. Le gouverneur lut ensuite les prières, une prière pour le roi et la famille royale, empruntée au service anglican, puis une prière spécialement préparée pour la circonstance : « Dieu tout-puissant, nous te supplions humblement de regarder avec faveur le peuple de ce pays réuni aujourd'hui en une seule nation. Nous te prions pour le gouverneur général, pour les gouverneurs des différents Etats, pour ceux qui leur seront associés dans l'administration. Nous te supplions aujourd'hui d'accorder ta bénédiction spéciale au Parlement fédéral qui s'assemble pour sa première session, et qu'il te plaise d'inspirer et de diriger toutes ses délibérations pour ta gloire et pour le véritable progrès du peuple australien, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui nous a enseigné la prière que nous t'adressons. » — Et toute l'assemblée répétait avec lord Hopetoun le *Pater*.

Le secrétaire du Parlement lut ensuite la proclamation royale autorisant le duc d'York à ouvrir en son nom le premier Parlement fédéral de l'Australie. Le duc, s'avançant et mettant son chapeau, lut le discours du trône, qui fut suivi d'applaudissements frénétiques et d'une sonnerie de trompettes auxquels répondait la grande voix du canon. L'orchestre jouait l'*Alleluia*, le *Rule Britannia* et le *God save the king*, pendant que les sénateurs et les députés prêtaient serment[1]. « La cérémonie a été splendide et bien impressionnante », télégraphiait le prince à son père dès sa rentrée au palais du gouvernement.

J'ai dit que la démocratie était toute-puissante en Australie. Deux des Etats les plus importants, Victoria et N. S. Wales, représentant 68 à 69 pour 100 de la population totale du continent, ont établi le suffrage féminin[2].

[1] Le serment, selon l'usage anglais, se termine par une invocation à Dieu : *So help me God*.

[2] Sir E. Bartlett, le premier ministre, visité à Londres par une députation très ardente sur la question du vote des femmes, leur répondait que, dans son pays, ils n'avaient qu'à se louer de l'expérience tentée, et qu'il ne doutait pas que d'ici à peu de temps ce vote ne fût la loi dans toute l'Australie.

Le duc d'York était trop intelligent pour ignorer cette grande force de la société moderne. Il demanda donc à voir une de ces processions comme les aiment les populations anglo-saxonnes. Les druides ouvraient la marche avec la reine Boadicée. Les allégories abondaient; une seule mérite d'être citée. Une galère d'une blancheur éclatante s'avançait, conduite par six jeunes filles personnifiant les six Etats de l'Australie ; à la barre, une femme d'une figure imposante, l'Angleterre, qui guidait le navire. Aucune des *Trades Unions*, des *Friendly Societies* ne manquait à l'appel, soixante-dix-neuf corporations ouvrières suivaient; la corporation des croque-morts avait elle-même sa place. La joie populaire était intense et les spectateurs applaudissaient avec enthousiasme.

Une dernière cérémonie reste à noter. Il avait été décidé qu'au moment où le drapeau anglais serait hissé sur le palais du gouvernement à Melbourne, l'*Union Jack*, devenu le drapeau national, serait hissé sur les sept mille écoles de l'Australie, de la Tasmanie et des îles Fiji, au chant du *God save our king*.

Faute de temps, la cérémonie avait dû être différée, mais le gouvernement fédéral y attachait avec raison trop d'importance pour l'omettre. La duchesse d'York fut priée de donner le signal. La population de Melbourne se pressait autour de l'estrade royale. L'archevêque catholique et l'évêque anglican siégeaient à côté l'un de l'autre, et ce fut au doyen des professeurs, — un presbytérien, — que revint l'honneur d'adresser aux princes le compliment de bienvenue. « Nous avons voulu, dit-il, au milieu de difficultés inconnues à d'autres nations, exciter l'amour de l'étude. Dans notre conviction, l'enseignement religieux doit être la base de toute véritable éducation. C'est dans ce sens que nous avons cherché à façonner les caractères et à préparer par là les destinées futures de notre peuple. Nous nous sommes efforcés de produire des hommes craignant Dieu, des citoyens loyaux et patriotes qui, non seulement feraient leur devoir dans toutes les situations sociales, politiques, religieuses, où ils pourraient se trouver, mais qui sauraient aussi combattre, comme nos anciens élèves viennent de le prouver, pour leur roi et pour leur patrie. Le patriotisme et la loyauté sont des sentiments innés sur notre sol, et nous supplions Vos Altesses Royales de dire à notre roi et à notre reine qu'il n'est aucun point des vastes régions qui obéissent à Sa Majesté, où les sentiments de fidélité et de dévouement à sa personne et à son gouvernement soient plus profonds que sur cette terre si éloignée du centre de l'empire qui est fière de porter le nom à jamais vénéré de Victoria. »

J'aime à reproduire ces belles paroles, aux tristes jours que traverse la France; elles réconfortent les âmes en montrant l'exemple

d'un peuple libre, qui fonde sa liberté et ses droits sur le respect de la liberté et des droits des autres. Il est vrai que c'est à nos antipodes!

Le duc d'York répondit avec à propos. Il terminait par ces paroles prononcées d'une voix forte et accueillies par d'ardents applaudissements : « Soyez toujours fidèles à vos parents, à votre pays, au roi et à Dieu! »

C'était la dernière fonction officielle. Deux jours après, les princes quittaient Melbourne, salués avec le même enthousiasme qui avait marqué leur arrivée.

VI

Le duc d'York devait continuer sa marche triomphale à travers tous les Etats qui formaient la nouvelle fédération. On ne s'attend pas que je le suive dans ce long parcours. Ce serait une fastidieuse répétition de fêtes, de banquets, de revues, de poses de premières pierres, de pompes officielles, et aussi de changements de climat et de température.

C'est au Queensland[1] que les princes font connaissance pour la première fois avec les indigènes, véritables sauvages, qui disparaissent rapidement devant une civilisation qu'ils ne peuvent comprendre et à laquelle ils ne savent s'adapter. Les naissances diminuent chaque année chez eux et enlèvent tout espoir pour l'avenir de la race.

La Nouvelle-Zélande nous en montre d'autres, les Maoris, d'une intelligence plus élevée. Après une lutte longue et sanglante, ils ont compris la puissance, non seulement matérielle, mais morale des Anglais, et se sont franchement soumis il y a une vingtaine d'années. Depuis ce moment, leurs progrès sont remarquables. Les enfants d'hommes et de femmes couverts de tatouages sont élevés au collège, vont à l'Université[2], sont membres de la Chambre des représentants[3], portent des chapeaux à haute forme, des habits noirs, des cravates blanches, et si ce n'était la couleur de leur peau, on les prendrait pour de parfaits gentlemen anglais. Deux des ministres, collègues de Mr Seddon, ont épousé des femmes Maoris; elles tiennent leur salon, elles président aux dîners avec

[1] La superficie du Queensland est de 668,497 miles carrés, environ cinq fois celle du Royaume-Uni. La population est clairsemée et ne dépasse guère 500,000 âmes. Cette faible population a cependant envoyé en Afrique 107 officiers, 1,944 hommes et 2,444 chevaux.

[2] Tout récemment, M. Seddon télégraphiait qu'un Zélandais inscrit à l'Ecole de médecine dépendante de l'Université de Londres venait d'obtenir trois médailles d'or sur les quatre attribuées à cette Faculté.

[3] Ils comptent quatre représentants élus par le suffrage universel de leurs compatriotes.

autant de tact et de grâce que nos Françaises. Leur influence est considérable, et le duc d'York a été invité à poser la première pierre d'un collège de jeunes filles, *Queen Victoria's high School for Maori girls*, bâti à l'aide de leurs souscriptions. Rien n'égale la vénération dont est entouré, dans toutes ces colonies, le souvenir de la reine Victoria.

Telle est l'œuvre d'une génération ; il en est peu de plus considérable. J'aurais déjà dû dire que l'on ignore l'origine des Maoris. Ils tiennent par leur langage, par leur physionomie, par leurs traditions, des populations des îles du Pacifique, de celles des îles Samoa et Tonga, par exemple, mais comment ont-ils pu accomplir cet immense trajet avec les misérables barques que l'on conserve aux musées d'Auckland et de Wellington? C'est encore un problème qu'il faut laisser à l'avenir le soin de résoudre.

Comme tous les peuples sauvages, les Maoris aiment passionnément la danse. Les organisateurs de la réception ont voulu montrer aux princes ce qu'étaient celles du passé. Plus de six mille Maoris, venus de tous les points de la Nouvelle-Zélande, étaient réunis à cette occasion, la plupart dans leurs vieux et pittoresques costumes. Le *peru peru*, la danse guerrière exécutée avec une rare énergie de gestes et d'expressions; le *haka*, le *poi*, la danse des femmes, produisirent sur les Européens une vive impression. Tous les rangs, tous les sexes étaient confondus. Une des danses était conduite par une vieille femme toute couverte de tatouages; une autre par un des plus brillants sujets de l'Université! Le contraste était piquant.

Au moment de leur départ, on remit aux princes, de la part des chefs Maoris, des lettres touchantes d'attachement et de dévouement, sans une demande de faveur d'aucun genre. C'est une leçon pour des peuples plus avancés[1].

C'est en 1840 seulement, il y a un demi-siècle, que le traité de Waitangi, par lequel cinq cent deux chefs Maoris acceptèrent la suzeraineté de la reine Victoria, fut signé. Le gouverneur Hobson reconnut rapidement les inconvénients du site qu'il avait choisi pour la capitale de la nouvelle colonie, et après de longues et pénibles négociations, il parvint à acheter les terrains (3,000 acres) où s'élève aujourd'hui Auckland[2].

[1] Les contingents Moaris ont montré pendant la guerre sud-africaine un courage et une discipline remarquables. En récompense, ils ont eu l'honneur de figurer au couronnement du roi.

[2] Auckland a été récemment remplacé comme capitale par Wellington, dans une position plus centrale. L'acte de vente des terrains où s'élève la ville est conservé dans les archives de l'Etat; le prix convenu et minutieu-

Que de progrès accomplis depuis cette époque, encore si rapprochée de nous cependant : progrès matériels, progrès moraux incontestables; ajouterai-je progrès politiques? Sous ce dernier rapport, les Zélandais ont été plus loin que leurs voisins, plus loin que les peuples de l'Europe, plus loin que les citoyens des Etats-Unis eux-mêmes : ils ont donné aux femmes le droit de vote dans toutes les élections, et elles en usent largement, car 95 pour 100 de celles remplissant les conditions voulues se sont fait inscrire sur les listes électorales, et 75 pour 100 d'entre elles ont voté aux élections de 1899. C'est là une innovation hardie que l'avenir seul peut juger.

Une autre innovation, à laquelle tous applaudiront, là où elle sera possible, c'est la création de pensions annuelles de 18 liv. st. (450 francs) pour tout vieillard âgé de plus de soixante ans ne possédant pas un revenu fixe de 32 livres et n'ayant jamais été condamné [1]. Pour nos Etats européens ruinés par le militarisme et par le fonctionnarisme, une semblable tentative, tout au moins avec des pensions d'un taux pareil, serait certainement impossible.

Les habitants de l'île, tout en professant le plus vif dévouement pour le roi et la mère patrie, ne cachent pas leurs sentiments socialistes, et toutes les mesures votées par le Parlement en sont profondément empreintes. Les plus ardents demandent aujourd'hui que les mines, les usines de production, les instruments du travail, soient entre les mains du gouvernement pour éviter toute concurrence désastreuse. Ce serait pleinement le socialisme d'Etat, une des plus fatales erreurs modernes, à laquelle les masses ignorantes et envieuses pourraient applaudir, mais qui aurait le plus terrible réveil.

L'Australie avait été pour les princes une visite des plus intéressantes. Mais les jours sont comptés; il faut parcourir une nouvelle étape, visiter l'Afrique qui offre, elle aussi, un fertile champ à l'expansion britannique.

VII

Le 4 août, l'*Ophir*, avec les vaisseaux de son escorte, arrivait à Maurice, l'île de France aux poétiques souvenirs. Nous l'avions prise aux Hollandais, les Anglais nous l'ont prise à leur tour. De vieilles familles françaises étaient restées à Maurice après la conquête; elles disparaissent successivement, et leurs terres mises en

sement détaillé, fut de 50 couvertures, 50 liv. st. en argent monnayé, 20 pantalons, 26 chemises, 10 gilets, 10 bonnets, 4 caisses de tabac, 1 caisse de pipes, 100 yards d'étoffe pour robes, 10 marmites en fer, 1 sac de sucre, 1 sac de farine et 20 haches. Il n'est question ni d'armes à feu, ni de poudre; en 1840, les Maoris ne les connaissaient pas encore.

[1] La loi a été promulguée le 1er novembre 1898; il est donc trop tôt pour juger ses résultats.

vente sont achetées par des Chinois ou des Hindous. Notre langue survit encore comme un dernier souvenir, et au palais du gouverneur, dans les réceptions officielles, on l'entendait de tous les côtés.

Avant de quitter Maurice, les princes voulurent visiter Notre-Dame de Bon-Secours et rendre un juste hommage aux Sœurs qui s'occupent à soulager tant de misères humaines. Elles dirigent deux orphelinats, cinq asiles pour les vieillards, un hôpital spécial pour les Chinois, une léproserie et de nombreuses écoles. La libérale Angleterre ne demande pas, que je sache, d'autorisation préalable!

Le 9 août, les navires passent au nord de la Réunion; le lendemain, on aperçoit au loin les hautes cimes de Madagascar. Faisons des vœux pour que cette dernière de nos colonies nous dédommage un peu de tant de nombreuses et amères déceptions!

Le 13 août, on est à Durban, le port de l'Etat de Natal, séparé en 1856 du Cap et érigé en colonie indépendante avec un gouverneur et un Parlement [1]. La guerre a été favorable à la ville. Le mouvement des troupes, les besoins si nombreux et si exigeants d'une armée lui ont largement profité. Les importations et les exportations ont augmenté; les terres mises en vente par le gouvernement ont été rapidement enlevées. La population de Durban était, en 1891, de 25,512 âmes; elle est aujourd'hui de 39,245; celle de Pietermaritzburg, la capitale du Natal, est montée, durant la même période, de 17,500 à 24,595. La population européenne est presque exclusivement anglaise; aussi les adresses présentées aux princes sont-elles des plus loyales.

Chaque dimanche, le service divin était célébré à bord, et les princes s'abstenaient ce jour-là de toute visite et de toute réception. Quelques membres de leur suite allèrent visiter un camp de prisonniers Boërs, situé près de la ville. Les sentiments religieux de tous étaient profonds et leur confiance en Dieu inébranlable. Ils passaient leur temps à chanter des psaumes ou à exécuter des petits ouvrages de toute espèce qu'ils vendaient aux visiteurs.

Ces prisonniers avaient transmis une adresse aux princes avec une touchante invocation à la paix qui pût leur permettre de revoir leur famille. A leur adresse étaient joints quelques humbles présents qu'ils priaient la duchesse d'York d'accepter comme un témoignage de leur respect.

De Durban, on se rendit par mer au Cap, et de Simons' Town, le port de débarquement, un chemin de fer de 22 kilomètres conduit à la capitale. A toutes les stations l'accueil fut cordial, et les

[1] Le 30 décembre 1897, le Zululand a été rattaché au Natal, et dans les arrangements qui vont suivre la paix, son territoire sera probablement agrandi.

Boërs, déjà ralliés en grand nombre, ne furent pas les moins enthousiastes. Aucune démonstration, aucun cri hostile ne vinrent troubler l'élan populaire. Les réceptions se suivent et se ressemblent. Les réponses du prince sont heureuses et toujours empreintes d'un grand esprit de modération. Il les redit aux chefs Cafres, accourus de distances immenses, pour lui présenter leurs hommages; vingt-trois d'entre eux étaient présents, différant par le type et le dialecte et semblant n'avoir rien de commun, sauf la redingote européenne que tous avaient adoptée, en quittant leurs plumes et leur peinture de guerre.

Lerothodi, le grand chef des Basutos, était là, après s'être montré, durant toute la guerre, l'ami dévoué des Anglais. Il avait de vieilles injures à venger sur les Boërs, et lord Milner, à plusieurs reprises, avait eu peine à l'empêcher de courir aux armes et d'allumer une guerre de races difficile ensuite à éteindre. Etait aussi présent, Khama, le chef du Bechuanaland, une des figures les plus sympathiques du Sud-Afrique, instruit par des missionnaires, protestant zélé, allié fidèle et loyal, reçu naguère à Londres par la reine Victoria, à qui il avait offert une canne en bois indigène de son pays. Dalindyebo était venu du Tembuland, où son influence est prépondérante : « Ce jour, s'écrie-t-il, ne sera jamais oublié par aucun de nous, puisque nous voyons de nos yeux l'héritier de notre grand chef, sous l'autorité duquel nous vivons en paix et en prospérité! Nos cœurs sont remplis de joie en vous voyant, ô notre chef! »

Les autres chefs répétèrent des paroles à peu près semblables. Sans doute, de telles répétitions sont fastidieuses, mais il n'est pas inutile de les noter parce qu'elles nous font connaître les véritables aspirations du pays et les chances de consolidation du gouvernement anglais dans ces régions.

Le 23 août, selon le programme officiel, était le dernier jour que le duc d'York devait passer en Afrique. De retour à Simon's-Bay, il reçut une députation de pauvres prisonniers Boërs, et ne put que leur dire ses espérances pour la fin de la guerre fatale dont ils étaient les premières victimes.

VIII

D'Afrique, une longue et fastidieuse navigation à travers l'Atlantique amenait les princes en Amérique, où ils allaient trouver d'autres races, d'autres mœurs, d'autres usages, mais toujours un sentiment impérialiste très vif, formant un lien puissant entre des populations si différentes par leur origine et par leur histoire.

Québec est la première ville canadienne qu'ils visitent. Les harangues, les *God save the king* se succèdent; les applaudissements, cependant, semblent un peu plus calmes que ceux des Australiens. Le discours du maire doit être cité. « Bien que la grande majorité de la ville soit française d'origine et différente par son langage et par sa religion, nous montrons à tous, dit-il, le spectacle d'un peuple libre et uni, loyal et fidèle à son roi, se réjouissant de son union avec l'empire britannique et des institutions qui nous gouvernent, palladium de nos libertés, source de notre prospérité et assurance de la grandeur future du Canada [1]. »

A l'Université qui porte le nom si français de Laval, l'archevêque se fait l'écho des mêmes sentiments au nom du clergé : « La fidélité à la foi de nos pères, à un langage d'ancien régime ne les empêche pas d'être de loyaux sujets du roi. Ils sont fiers de vivre sous le drapeau qui flotte sur un cinquième du globe habitable, sous un gouvernement qui marche à la tête des nations comme puissance coloniale, industrielle et commerciale. »

Sir Wilfred Laurier, chef du parti catholique, premier ministre, avec une majorité considérable dans le Parlement canadien, l'homme le plus éminent du pays, était plus explicite encore. Venu à Londres pour le couronnement, il disait dans un banquet du club constitutionnel, présidé par le duc de Marlborough : « Mes collègues et moi, représentants des possessions de Sa Majesté au delà des mers, nous sommes ici pour attester notre fidélité à la personne du roi et aux institutions britanniques. Qu'on cherche dans toutes les pages de l'histoire, on n'y verra jamais un spectacle comparable à celui dont nous sommes aujourd'hui les témoins. L'empire romain, aux plus grands jours de sa puissance, ne s'est jamais élevé à une pareille hauteur morale. Cet empire ne comprenait que des états esclaves; l'empire britannique est la splendide réunion de nations libres; les distinctions de race et de couleur ne font entre elles aucune différence. Ce grand empire sera perpétué, bien plus

[1] Le Canada, d'après sa nouvelle constitution, est divisé en sept provinces, huit même, si l'on compte les nouveaux territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité d'un gouverneur général assisté d'un conseil privé et d'un Parlement composé de 81 sénateurs et 213 membres de la Chambre des Communes nommés avec certaines conditions de domicile et de cens qui diffèrent dans chaque province. Les sept provinces sont Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, New-Brunswick, Manitoba, Colombie Britannique, île du Prince-Edouard. Terre-Neuve a refusé d'entrer jusqu'à présent dans la nouvelle Confédération. Les finances sont en bon état, fait assez rare pour les pays du vieux comme du nouveau continent; le budget de 1895, le dernier dont j'aie connaissance, était en recettes de 46,743,336 dollars, en dépenses de 41,904,592 dollars.

par la paix que par la guerre, et tant qu'il persistera dans cette politique de liberté, il s'élèvera plus haut encore[1]. »

Nous avons tenu à reproduire les sentiments vrais des Canadiens. Les princes les ont retrouvés durant tout le cours de leur voyage. Ils doivent dissiper quelques illusions trop facilement acceptées chez nous, où la politique actuelle, si contraire à la vraie politique de la France, ne pourrait qu'éloigner de nous les Canadiens[2].

La réponse du duc d'York à l'archevêque a été caractéristique : « Je suis heureux, dit-il, de reconnaître le noble rôle joué par l'Eglise catholique au Canada. La mémoire de ses missionnaires martyrs est pour tous un noble héritage. Vous le conservez par l'excellente éducation que vous donnez aux générations qui s'élèvent, par l'esprit de patriotisme et de loyauté que vous leur inculquez; cet esprit a rendu et rendra toujours des services signalés au Canada comme à l'empire. Nous venons d'en avoir la preuve par la promptitude avec laquelle les Canadiens français ont couru aux armes et ont versé leur sang pour l'empire. »

Le 18 septembre, les princes se mettent en route par le *Canadian Pacific* pour traverser le continent et aller de l'Atlantique au Pacifique. C'est un trajet de 7,700 miles, durant plus d'un mois[2]. L'administration canadienne a tout préparé pour le rendre moins fatigant, des voitures ont été construites avec tout le luxe et tout le confort moderne. Les ingénieurs les plus intelligents, les cuisiniers les plus expérimentés accompagnent le convoi. Jamais l'hospitalité canadienne ne s'était montrée plus attentive et plus prévoyante.

Passons rapidement sur les visites anxieusement attendues. Une des plus intéressantes est celle faite au monastère de Villa-Marie, à Montréal, destiné à l'éducation des jeunes filles et tenu, comme celui de Québec, par les Sœurs de Marie-Bourgeois. Le prince voulut répondre *en français*, et nous sommes satisfaits, on comprendra, hélas! pourquoi, de reproduire sa réponse : « Pendant notre passage trop rapide à Montréal, nous sommes heureux d'avoir pu nous arrêter quelques instants dans cette vénérable maison à laquelle se rattachent pour nous de si doux souvenirs. Ici, nous le savons, s'exerce le dévouement dans ce qu'il y a de plus noble et de plus pur; ici, comme dans tant d'autres établissements dont votre pays est justement fier, se préparent les générations futures.

[1] 7 juillet 1902.

[2] La population du Canada en 1800 était de 240,000 âmes environ; en 1891 elle montait à 4,833,239; 1,992,017 catholiques et 2,841,222 protestants des diverses sectes, dont les presbytériens et les méthodistes sont les plus nombreuses.

Nous souhaitons que l'œuvre de votre illustre fondatrice soit à jamais prospère et porte les plus beaux fruits ! »

La scène change chaque jour; de Montréal, la capitale commerciale, le convoi arrive à Ottawa, la capitale politique. C'est une ville nouvelle aux rues larges et régulières, élevée pour être la capitale de la Dominion. Elle compte déjà 60,000 habitants. La place principale, entourée par le palais des États et par les ministères, est d'aspect grandiose. Rien n'a été construit à la hâte, et la ville semble avoir eu conscience, dès sa naissance, des hautes destinées qui l'attendaient. C'est au roi Edouard VII[1], il y a quarante ans, qu'avait été remis le choix de la future capitale, choix bien délicat au milieu d'ardentes rivalités, et c'est lui qui posa la première pierre du palais des Etats.

A Hull, séparée d'Ottawa par la rivière, les Canadiens d'origine française sont nombreux. « Dans notre ville, ont-ils dit aux princes, les deux races, unies dans un même sentiment, travaillent d'accord à maintenir la prospérité du pays et la gloire de l'empire pour l'honneur du drapeau qui nous apporte la liberté et la sécurité. »

Le duc d'York ne pouvait que se faire l'écho de ces sentiments. « De même, a-t-il répondu, que, dans le passé, la nation anglaise est sortie de l'union du Saxon et du Normand, les Canadiens, sortis de l'union de deux grandes races, cimenteront l'édifice dont les fondements ont été si heureusement jetés. »

Le Manitoba est aujourd'hui un des grands centres d'exportation de céréales, et Winnipeg, sa capitale, dont quelques rares pionniers troublaient seuls jadis la solitude, est devenue une ville de 42,000 habitants, où le duc d'York vient de poser la première pierre d'une université.

De la première pierre d'une université à un campement indien, où sont réunis 2,000 Peaux-Rouges avec leur peinture de guerre et de grandes plumes dans les cheveux, la différence est saisissante. Mais déjà les chefs ont adopté les costumes européens, des vestes en drap bleu aux boutons de métal. Un d'eux se pavanc dans un habit écarlate, vieille défroque d'un général anglais, singulier contraste avec ses cheveux longs et en désordre; les sqaws, aux vêtements rappelant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, sont assises derrière les hommes, et les deux sexes fument de longues pipes sans s'inquiéter de l'étiquette. Leurs discours sont interminables, tous proclament leur fidélité au roi. « Nous sommes heureux, dit le chef des Crees dans un anglais très pur, de vivre sous votre drapeau, qui signifie pour nous la paix. Nous sommes

[1] Alors prince de Galles, durant sa visite au Canada.

un peuple pauvre et faible, mais nos cœurs se réjouissent de votre venue, et comme nos pères ont fait la paix avec les vôtres, nous espérons que cette paix durera toujours, et nous transmettons par vous nos hommages à l'illustre roi, votre père. »

Le gouvernement canadien est très paternel pour eux, mais les Peaux-Rouges ne peuvent se plier à la civilisation, ni surtout accepter le travail, sa première loi. Chaque semaine, on leur délivre les rations nécessaires à leur subsistance, elles sont trop souvent dévorées le jour même et la famine les décime le reste de la semaine.

Une danse guerrière, à laquelle hommes et femmes prenaient part avec une incroyable frénésie, a terminé la journée.

Il ne restait plus à visiter que les North-West Territories, dont la superficie dépasse celle de la Russie d'Europe, mais dont la population n'excède guère 80,000 âmes. Ces provinces s'étendent vers l'extrême nord où déjà la neige tombe et le froid commence à se faire sentir. La capitale Regina est encore une bien petite ville de 1,600 habitants, à laquelle un grand avenir paraît être réservé. Le lieutenant-gouverneur est un Canadien Français, et nulle part un plus chaleureux accueil n'attendait les princes que dans cet *Ultima Thule* de l'Empire britannique.

Cependant le progrès déjà pénètre ces régions. La Compagnie du chemin de fer a construit un sanatorium dans un site merveilleux, et la vallée de la Colombie conduit au Pacifique. — Vancouver est la limite du voyage, et les princes vont retourner vers la patrie, avec une certaine joie, sans doute, mais aussi avec de grands et profonds souvenirs.

Le 10 octobre, ils arrivent au lac Nipissing, magnifique nappe d'eau de 40 miles de longueur, qui, par le French River, communique avec le lac Huron. Partout ils rencontrent le même enthousiasme, qui atteint son apogée à Toronto, la capitale de l'Ontario. Aux discours qui reflétaient les acclamations, le prince répond, et quelques-unes de ses paroles méritent encore d'être rapportées : « Je suis heureux, dit-il, des progrès moraux et matériels de l'Ontario, de la satisfaction dont tous témoignent, et de la loyauté sans bornes que j'ai rencontrée dans la province. Les institutions libérales qui régissent la Dominion ont mis fin aux luttes légitimes pour le droit des citoyens de diriger selon leur volonté leurs propres affaires. A mesure que leur puissance et leur influence ont grandi, leurs aspirations se sont élevées, leur patriotisme s'est accru. Les Canadiens ont mieux compris les liens qui les rattachaient à l'Empire, l'intérêt qu'ils avaient à défendre son intégrité et son honneur. Le courage de vos concitoyens pendant la guerre a non seulement attesté votre loyauté, mais aussi l'excellence de vos

institutions militaires. Les fils de la Dominion ont maintenu les nobles traditions de leurs pères qui, sous les ordres de l'héroïque Brock, combattaient si vaillamment pour la défense de leurs foyers. »

On atteint le Nouveau-Brunswick en traversant ce que ses habitants appellent le jardin du Canada, compris entre les lacs Ontario, Erié et Huron, célèbre par l'abondance de ses fruits, qui s'exportent en grande quantité en Europe. Les citoyens de Saint-John, la ville principale du Nouveau-Brunswick, rappellent avec orgueil que leur ville a été fondée après la guerre de l'Indépendance par des habitants qui voulaient échapper au joug des Etats-Unis et rester fidèles au roi et au drapeau de leur pays. « C'est donc avec des sentiments puissants, disaient-ils, que nous saluons en Votre Altesse Royale, non seulement l'héritier de la couronne britannique, mais aussi le représentant d'un système politique qui ne tolérera jamais qu'un sujet anglais soit impunément victime de l'oppression ou de la tyrannie. »

Le lendemain, les princes sont à bord de l'*Ophir*, dans la rade d'Halifax, un des magnifiques ports du monde. Le 21 octobre, ils vont partir pour l'Angleterre. Avant de s'éloigner, le duc d'York remercie encore en termes émus les Canadiens de l'accueil si sympathique et si dévoué qu'il a reçu partout dans les villes et dans les villages. Et enfin, après une station dernière à Terre-Neuve, l'*Ophir* aborde le vieux sol britannique, et, le 2 novembre, un train spécial conduit les princes à Londres, où ils sont reçus par une foule immense avec des acclamations enthousiastes.

Le prince et la princesse de Galles avaient ainsi parcouru 50,718 miles avec un éclatant succès, et l'Angleterre avait le droit d'être fière d'eux.

IX

Ici se termine la partie historique du récit, et, pour finir, il importe d'en dégager en quelques mots la portée.

Certes, il est impossible de méconnaître la grandeur de l'Angleterre, les immenses progrès accomplis par elle depuis un siècle. Néanmoins, malgré les adresses de dévouement et de loyauté, il faut que le gouvernement de la métropole ait la main légère, car il ne pourrait presser certaines solutions peut-être inévitables dans l'avenir sans tout ébranler et tout compromettre. Une fédération parlementaire siégeant à Westminster serait actuellement impraticable. Jamais ni le Canada ni l'Australie n'accepteraient des impôts qui ne seraient pas votés par leurs représentants ou qui seraient même votés par une assemblée dans laquelle ces représentants ne pourraient être qu'une faible minorité. Ces Etats accepteraient encore moins des tarifs uniformes, qu'ils ne seraient

pas libres de modifier selon leurs intérêts ou même au gré de leurs passions. Sir J. Macdonald, ancien premier ministre du Canada, disait récemment que l'intérêt commun doit être le lien entre les colonies. C'est à sauvegarder cet intérêt et à le développer encore que doit s'appliquer avant tout le gouvernement impérial.

D'autre part, on ne peut se dissimuler les dangers qui menacent ce gouvernement. Un empire aussi vaste, qui s'étend sur tous les continents, qui domine toutes les mers, n'a pas de défense assurée. Il faut que ses flottes soient toujours prêtes à se porter en avant, au nord et au midi, à l'est et à l'ouest; il faut augmenter, toujours augmenter le nombre de ses vaisseaux, perfectionner son artillerie, l'arme aujourd'hui prépondérante, mieux organiser le recrutement de son armée, être toujours prêt à entrer en lutte, en un mot ruiner un pays pour mieux le sauver.

Cette lutte n'est pas seulement pour l'acquisition de territoires nouveaux, pour la fondation de colonies nouvelles, l'Angleterre assurément n'en a pas besoin. Mais tout ce qui peut contribuer à l'expansion d'une nation, à l'extension de son commerce et de son industrie est aujourd'hui de premier ordre, et la Grande-Bretagne, qui régnait naguère sans concurrents sur ce terrain, s'y laisse distancer par deux nouveaux venus, les Etats-Unis et l'Allemagne, d'où la nécessité de ne pas s'endormir sur la suprématie passée, et de multiplier les efforts pour la regagner et la maintenir.

C'est là ce que l'esprit judicieux du prince de Galles a clairement entrevu durant sa marche triomphale à travers l'empire, et je ne puis mieux terminer qu'en citant quelques mots de son discours au lunch qui lui fut offert à son retour par la Cité de Londres :

« Aux plus éminents représentants des grands intérêts commerciaux de l'Empire que j'ai le plaisir de rencontrer ici, je n'hésite pas à dire que l'impression générale que j'ai trouvée chez presque tous leurs confrères d'au delà les mers est que la vieille Angleterre doit se réveiller si elle veut maintenir sa prééminence passée dans le commerce colonial. »

Pour qu'en un pareil jour de fête pour célébrer son retour, le prince de Galles ait cru devoir prononcer de semblables paroles, il faut que le danger lui soit apparu bien réel, et sans doute le génie pratique de l'Angleterre saura s'en inspirer. Mais d'autres nations ne pourraient-elles y trouver aussi un enseignement utile?

NADAILLAC.

A PROPOS DES GRANDES MANŒUVRES

COMMENT S'EFFECTUERAIT LA MOBILISATION EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS MILITAIRES ALLEMANDES

Voici l'habituelle période des grandes manœuvres. « Vingt-huit jours » et « treize jours », arrachés provisoirement à leurs occupations civiles, sont revenus endosser l'uniforme. D'un bout à l'autre du territoire, on entend la voix, heureusement inoffensive, du canon; les escadrons heurtent leurs sabres dans un cliquetis pacifique. Amis et ennemis d'un jour se livrent une bataille sans larmes.

Même spectacle de l'autre côté des Vosges. Pendant que, chez nous, quarante-cinq mille hommes seulement prennent part aux manœuvres d'armée dans le Sud-Est, là-bas, c'est près de cent mille Allemands que Guillaume II a réunis sur la frontière russe, autour de Posen, capitale de cette Pologne que le germanisme brutal n'a pu moralement conquérir.

En Alsace aussi, les visiteurs français, si nombreux cette année, ont pu voir les régiments hessois et poméraniens aller prendre leurs cantonnements d'été aux sommets du Champ-de-Feu ou du Hoheneck. Nous les avons contemplés, ces soldats germains; ils n'ont pas changé, c'est toujours le même uniforme disgracieux, le même casque à pointe, le même pas raide et lourd. Plus nombreux que jamais, ils piétinent avec une sorte d'affectation cette terre conquise, comme s'ils cherchaient à se convaincre de la réalité de leur conquête.

Qu'il est triste et qu'il est attachant pour un cœur français, ce pays annexé! Au touriste qui le parcourt pendant le mois d'août et de septembre, tout y rappelle « la grande guerre » et ses lugubres souvenirs. Tous ces anniversaires douloureux de l'été de 1870, ces tombes éparses au milieu des champs de blé, ces vainqueurs

arrogants aujourd'hui comme hier, ces visages graves des filles d'Alsace, cet antagonisme latent de deux peuples; tout démontre l'inanité décevante de l'humanitarisme et de la fraternité universelle. Les sirènes du cosmopolitisme se taisent sur ces sépulcres.

Le Français, inconstant et léger, venu là pour contempler le merveilleux panorama des Vosges, se sent empoigné, obsédé par d'autres sentiments que l'admiration de la nature. Invinciblement, son regard se reporte sur ces champs de bataille où tombèrent les cuirassiers français de la brigade Michel, les dragons allemands de von Bredow, la Garde du roi Guillaume, les cavaliers de Margueritte, tous ceux que la mort a réunis dans un trépas commun, sous la terre lorraine. Et il comprend, mieux que par de longs discours, la voix impérative des races, l'immortalité des patries, et hélas! la perpétuité fatale de la guerre.

La guerre!... Si elle revenait? Serions-nous vainqueurs ou vaincus? Angoissante question, réponse plus angoissante encore, quand on regarde la multitude de leurs régiments, quand on considère les puissantes forteresses où s'abrite la grosse artillerie qui battra nos forts d'arrêt, quand on suit le réseau compliqué de chemins de fer par où l'invasion se déversera sur notre frontière. Par où passeraient-ils? Sur quels points se porteraient leurs premiers efforts? Tel est le problème qui vous poursuit partout. La réponse, cependant, est là tout près; elle n'est pas seulement dans les papiers secrets de l'état-major de Berlin, elle est écrite sur le terrain que foulent les pieds du voyageur.

Les routes et les quais militaires qu'ils ont construits en Alsace, l'organisation de détail qu'ils ont donnée à leurs voies ferrées, les dispositions de troupes en temps de paix, l'emplacement de leurs corps d'armée sont des indices qui parlent pour qui sait les comprendre. En outre, leurs publications militaires les plus récentes nous fournissent une idée des principes qui les guident, de l'objectif qu'ils visent. La victoire remportée jadis a rendu les chefs allemands expansifs dans l'exposé de leurs projets d'avenir. Sans doute, nous ne sommes pas assez naïfs pour croire qu'ils vont nous dévoiler toute leur pensée, mais le voile dont ils l'enveloppent est parfois assez transparent pour ne pas échapper même à l'œil d'un profane. Selon un mot célèbre, ils parlent bien, mais peut-être parlent-ils trop.

Von der Goltz, von Pelet-Narbonne, le commandant d'état-major saxon von Stokash, préconisent une tactique qui simplifie tout : c'est l'offensive. Outiller avec une inlassable patience, pendant le temps de paix, leur réseau ferré, de façon à lui faire produire le maximum d'effet en un temps donné; concentrer le plus rapide-

ment possible, sur un point choisi d'avance, les masses les plus formidables; briser, comme d'un coup de massue, la résistance ennemie; imposer le combat et non le subir; voilà en quoi se résume la tactique allemande. En d'autres termes, la victoire est subordonnée à l'offensive, l'offensive à la concentration des armées, et la mobilisation aux disponibilités du réseau ferré. Connaissant l'emplacement des troupes en temps de paix, la ligne ferrée qui les mènerait à la frontière, le « rendement » de la voie, c'est-à-dire le nombre de trains qui peuvent y circuler en une journée, les stratégistes d'outre-Rhin se sont fait, pour ainsi dire à l'avance, un tableau de leur mobilisation et de la nôtre.

Tableau théorique, dira-t-on. Assurément. Cependant l'exemple de 1870 est là pour nous montrer comment les théories de nos voisins se transforment, le cas échéant, en démonstrations pratiques. Dans ce temps-là aussi, ils savaient, à un jour près, le jour où ils arriveraient, ils l'avaient même dit, et certes, ils ne nous ont pas menti : ils sont arrivés.

Serait-il donc possible de savoir aujourd'hui, d'après les indiscrétions allemandes, à laquelle des deux mobilisations appartient maintenant la palme de la rapidité, et, par voie de conséquence, en quel point de la frontière se produirait le grand choc qui fixerait nos destinées? — Tel était le problème complexe, aride, mais infiniment passionnant que nous nous posions, voyageur attristé le long des routes d'Alsace.

*
* *

Reportons-nous par la pensée au 15 juillet 1870. L'ordre de mobilisation vient d'être lancé sur toute la surface du territoire des deux nations ennemies, de l'Atlantique à la Vistule.

L'armée allemande, procédant avec cette méthode qui lui avait valu Sadowa, attend l'arrivée de ses réserves, les embrigade, les fond dans ses cadres actifs, et embarque vers la frontière, sur des lignes prévues à l'avance, ses corps à effectifs renforcés.

L'armée française opère autrement. Avec une précipitation malheureuse, elle laisse en arrière la plus grande partie de ses réservistes. Dès le lendemain, 16 juillet, à 5 heures 45 minutes du soir [1], le premier train mobilisé emportait de Paris les premières troupes vers le Rhin.

En dix jours, la Compagnie des chemins de fer de l'Est, dont le dévouement patriotique fut admirable, réussit à former 594 trains, c'est-à-dire près de 60 trains par jour, et à transporter 196,000

[1] Cf. le beau livre de M. Jacquemin, *les Chemins de fer pendant la guerre.*

hommes, 32,000 chevaux, 3,000 canons et 1,000 wagons de munitions.

Le 26 juillet au soir, près de 200,000 Français étaient en Alsace. Venus d'abord à Paris de tous les points du territoire, ils avaient été transportés de la capitale à la frontière par trois lignes seulement : 1° Paris-Metz, par Frouard; 2° Paris-Mulhouse; 3° Paris-Thionville, par Soissons et Reims. Les embranchements existants de Reims à Verdun et de Troyes à Epinal restèrent inutilisés.

La première ligne seule était à double voie sur tout son parcours. Il y circula un train toutes les heures à l'aller, et autant au retour. Les deux autres ne purent fournir qu'un mouvement journalier de 18 trains, car elles n'étaient qu'à voie unique. Ce fut malgré tout un vrai tour de force qu'exécuta la Compagnie de l'Est, en soutenant, avec des moyens aussi incomplets, un rendement journalier de 60 trains pendant dix jours. On peut dire que dans l'universel désarroi qui suivit la déclaration de guerre, elle seule fut à la hauteur de sa mission.

Ce n'est guère que le 22 ou 23 juillet que commencèrent les opérations de transport des chemins de fer allemands. Entre cette date et le 4 août (bataille de Wissembourg), il s'écoula douze jours pendant lesquels 334,000 hommes et 100,000 chevaux furent amenés de toutes les extrémités de la Confédération germanique, sur la Sarre et la Lauter. Trois jours plus tard, trois nouveaux corps d'armée, les Ier, IIe et VIe, que M. de Moltke avait fait filer le long de la frontière autrichienne en prévision d'une intervention de Vienne, venaient accroître de 100,000 hommes cet effectif déjà formidable. Il convient d'ajouter que le VIIIe corps, une fraction du XIe, la 25e division d'infanterie, et l'un des trois corps de l'Allemagne du Sud avaient marché à pied.

La concentration allemande avait sur la nôtre l'immense avantage de ne pas s'effectuer exclusivement par la capitale. En outre, elle disposait d'un nombre de lignes indépendantes et directes sensiblement plus élevé que la Compagnie de l'Est.

L'état-major allemand utilisa neuf lignes indépendantes dont trois étaient à voie double, et six à voie simple.

Les deux lignes à voie double qui allaient de Berlin à la frontière d'Alsace la première par Hanovre et Cologne, et la seconde par Halle, Francfort-du-Mein, et Mannheim, amenèrent aux environs de Sarrebruck les IIIe, X^e^, IVe et XIe corps. Une troisième ligne qui va de Posen à Landau, et coupe pour ainsi dire l'Allemagne en travers, par Dresde, Wurzbourg et Mayence, servit à transporter le Ve corps et plus tard le VIe. Les six lignes à simple voie reliaient

les principales villes de la Confédération au Palatinat : Paderborn-Mayence, par Coblentz (18e division d'infanterie); Dresde-Mayence, par Fulda (XIIe corps); Munster-Call, par Dusseldorf (VIIe corps); Passau-Heidelberg; Lindau-Nordlingen; Munich-Carlsruhe, par Ulm (corps bavarois et saxons). Elles servirent de collecteur secondaire à l'invasion.

De ce rapide examen, il ressort qu'en 1870, l'état-major allemand eut à sa disposition des moyens de concentration triples de ceux dont disposa l'état-major français. Cependant le nombre des trains lancés vers la frontière ne fut que de 114 par jour, à raison de 18 sur chacune des lignes à voie double, 12 sur les lignes germaniques à voie simple, et 8 sur les chemins de fer de Saxe et de Bavière. La vitesse moyenne des convois fut de 20 kilomètres à l'heure.

En résumé, c'est la supériorité générale du réseau allemand, l'orientation de ses principales lignes vers la France, les dispositions prises à l'avance pour assurer le transport de plus de 500,000 hommes, qui permirent à l'armée allemande de regagner le temps employé à attendre et à encadrer ses puissantes réserves. Sans la crainte d'une attaque possible de l'Autriche qui la força à distraire provisoirement la cinquième partie de ses forces sur la frontière de Bohême, l'offensive allemande eût encore été plus foudroyante, et le désastre de l'armée française encore plus complet.

*
* *

Trente ans se sont écoulés depuis la douloureuse année. Des deux côtés des Vosges, on a fait de gigantesques efforts pour mettre sur pied la redoutable machine militaire qui doit servir à garder les conquêtes des uns et réparer, à l'heure de la revanche, les fautes des autres. Ce ne sont plus deux armées en présence, mais deux nations armées. Les effectifs ne se comptent plus par centaines de mille, mais par millions d'hommes. Le problème de la mobilisation et de la concentration de ces masses en est devenu incroyablement difficile, se compliquant de ces deux données d'apparence inconciliables : arriver vite, arriver nombreux, plus vite et plus nombreux que les voisins. Conditions qui supposent que l'on connaît les plans de l'adversaire, ses dispositions, ses moyens, que l'on a pu deviner d'avance les modifications qu'il y apportera, et que l'on est prêt à y parer? *Combien*, *où* et *comment*, terribles points d'interrogation que doit se poser le chef d'état-major d'une grande armée.

Le général von Pelet-Narbonne, qui est considéré outre-Rhin

comme le bras droit et le confident du général de Schlieffen, major général de l'armée allemande, estime dans son dernier ouvrage (*Verænderungen und Fortschritte im Militærwesen*) « que ce n'est plus 500,000 hommes qu'il s'agira de transporter dans le plus bref délai possible aux Vosges, mais, en réalité, 1,200 ou 1,300,000 ». Voici son raisonnement. L'armée allemande du pied de paix a été élevée au chiffre formidable de 610,000 officiers, sous-officiers et soldats. Avec la *landwher* du premier et du second ban, et sans tenir compte de la *landsturm* (réserve territoriale), l'effectif militaire qui prendrait part à la lutte s'élèverait à 2 millions et demi d'hommes pratiquement mobilisables, susceptibles de faire campagne. La landsturm resterait affectée à la défense des forteresses et au service intérieur. Mais ces masses ne pourraient être expédiées en même temps à la frontière, ni s'encadrer dans les formations actives, sans entraver la rapidité de la concentration et sans alourdir l'organisme général. « Il ne faut pas dépasser 52,000 hommes, comme limite d'un corps d'armée à 3 divisions mises sur pied de guerre. » Il y a donc, à raison de 23 corps d'armée, près de 1,200,000 combattants du premier choc formant la « masse de rupture »; première moitié de l'invasion, destinée à ouvrir la trouée par où passerait l'autre moitié. En plus, 10 divisions de cavalerie indépendante. Soit, en totalité, un effectif deux fois et demie plus considérable que celui de 1870, destiné à porter le coup décisif à notre pays.

Et la France? Elle n'a, paraît-il, rien de mieux à faire que d'imiter l'exemple de sa puissante ennemie. C'est un dogme chez nos voisins que la méthode allemande est de toutes la meilleure, et que l'imitation de l'Allemagne militaire est pour la France une nécessité. Cette opinion vaut ce qu'elle vaut : il est peu utile de la discuter ici. Ce qu'il faut retenir, c'est la conséquence tirée de ces prémisses. La France mobiliserait pour le service des frontières douze classes de l'active et de la réserve. Chacune de ces classes représentant un effectif moyen de 185,000 hommes, le total des unités mobilisables s'élèverait à 2,250,000 environ, dont la *moitié* (1,100,000) devrait être amenée à la ligne des Vosges dans le plus court délai possible.

Ainsi donc, l'écrivain allemand arrive à cette conclusion que les deux états-majors ont à prévoir le transport d'effectifs à peu près équivalents. Toutes choses égales par ailleurs, c'est l'armée dont la mobilisation et la concentration à la frontière auront été effectuées dans le plus court espace de temps qui prendra l'offensive et qui, choisissant son point d'attaque, surprendra l'adversaire et déjouera ses projets.

Nous sommes ainsi amené à étudier les « possibilités » du réseau ferré français et allemand, et son utilisation pratique en temps de guerre.

*
* *

Comment évaluer le rendement d'une ligne? Le nombre des trains qu'une voie ferrée peut supporter dans une journée, la vitesse des convois qui y circuleraient dépendent de multiples considérations. La ligne ferrée est-elle d'abord à voie simple ou à voie double? N'a-t-elle pas des rampes trop pénibles pour les transports lourds et fréquemment répétés? Les courbes n'en sont-elles pas à trop court rayon? Aura-t-elle à transporter un, deux ou trois corps d'armée? Quelle est la distance du point de départ à la frontière? Ne coupera-t-elle pas, sur son parcours, d'autres voies servant au transport d'autres corps d'armée, ce qui occasionnerait des retards ou nécessiterait un espacement plus large entre les trains? Enfin, quelle est la limite de résistance du personnel civil et militaire?

Ces considérations techniques ont dû s'imposer à l'attention des ingénieurs et des officiers d'état-major qui sont chargés conjointement de ce grave problème. Les solutions apportées dans les deux pays voisins à ces diverses questions sont peu différentes, car, dans chacun d'eux, le réseau ferré répond à un service commercial intense, et son organisation est l'objet de longs et minutieux examens.

Les Allemands admettent le départ d'un train mobilisé toutes les 25 minutes sur les lignes ferrées à voie double sur tout leur parcours, et seulement un train par heure sur les lignes à voie simple. La proportion du rendement n'est pas, comme on peut le voir, du simple au double, mais presque du simple au triple. D'autre part, la journée allemande pour le service des chemins de fer en temps de guerre est divisée en six périodes de quatre heures chacune. L'une des périodes est consacrée au repos, car on conçoit très bien que le personnel de surveillance, les soldats, les chevaux et bêtes de somme, ne puissent supporter la fatigue d'un parcours continu de 1,000 ou 1,500 kilomètres à petite vitesse. C'est, somme toute, un roulement simultané de 48 trains par jour sur les doubles voies, et de 20 trains seulement sur les voies simples.

Autre détail : on estime à 110, le nombre des convois ordinaires nécessaires au transport d'un corps d'armée, avec sa brigade de cavalerie, ses 150 pièces d'artillerie, son train des équipages et tous ses *impedimenta*. Un simple calcul montre qu'il faudrait deux jours un quart, au *minimum* (voies doubles), et cinq jours et demi, au

maximum (voies simples), pour effectuer l'embarquement et le départ d'un seul corps d'armée sur une ligne.

Ces données sont précieuses, car, connaissant le point de départ de chacun des corps d'armée, il ne reste qu'à établir leur point d'arrivée pour savoir avec une approximation suffisante le temps qu'ils mettront à y parvenir.

La ligne de concentration des armées allemandes sur la frontière de France est écrite en gros caractères sur une carte d'Alsace-Lorraine. C'est le triangle Metz-Strasbourg-Mulhouse, sur lequel aboutissent obliquement ou perpendiculairement 12 voies ferrées reliant le Reichsland à tous les autres pays de l'empire. Le voyageur qui suit cette grande artère stratégique remarquera les nombreux quais de garage établis le long des gares de certaines petites localités, comme Courcelles, Remilly, Benestro, Berthelming, Sarrebourg, Saverne, Molsheim, Saales, Munster. On étonnerait sans doute beaucoup de gens en leur disant que Sarreguemines est peut-être la gare la plus importante de l'Europe : elle a un développement de voies de plus de 40 kilomètres, dont 30 de voies de garage. Inutile d'ajouter qu'une aussi colossale organisation est hors de proportion avec les besoins commerciaux du pays.

Cela étant, voici le mode de concentration le plus vraisemblable qu'adopterait l'état-major allemand :

A) Les VIIe et IXe corps, dont les quartiers généraux du temps de paix sont à Munster et à Altona, débarqueraient à Thionville, venant par Brême, Osnabruck, Munster, Crefeld, Duren, Trèves, *Thionville*.

B) Le Xe corps (Hanovre) prendrait la voie Dortmund, Duisbourg, Dusseldorf, Cologne, Coblentz, Trèves, Saarlouis, Teterchen, *Metz*. Le Ier corps (Kœnigsberg) et le XVIIe (Dantzig) viendraient à Berlin, par Custrin, et emprunteraient la voie du Xe corps.

C) Le IVe corps (Magdebourg), le IIIe et la Garde (Berlin) suivraient la grande ligne de Magdebourg, Barmen, Cologne-Deutz, Simmern (en construction), Saarlouis, *Courcelles*. Le Ve corps (Posen) suivrait la même route, à partir de Berlin.

D) Le XIe corps (Cassel) se dirigerait par Marburg, Ems, Rudesheim, Bingerbruck, Bingen, Kreuznack, Neunkirchen, Saarbruck, *Remilly*.

E) Le XIXe (Leipzig) aurait la voie Bebra, Francfort, Mayence, Alzey, Kaiserlautern, Sarrebruck, Sarreguemines, Saarabbe, *Benestro*.

F) Le XVIIIe (Francfort-du-Mein), par Mayence, Ludwig, Neustadt, Landau, Deux-Ponts, Sarreguemines, *Berthelming*.

G) Le IIe (Stettin) se rendrait par Berlin, Bitterfeld, Leipzig,

Saalfeld, Bamberg, Darmstadt, Mannheim, Landau, Haguenau, *Saverne*.

H) Le XII[e] (Dresde) par Chemnitz, Nurenberg, Carlsruhe, Rastatt, Rooschwoog, Strasbourg, *Saales*. Le VI[e] corps (Breslau) arrivé à Dresde, par Gorlitz, emprunterait la même voie. Les XIII[e] (Stuttgart) et VIII[e] (Coblentz) situés près de la frontière, viendraient à pied en cinq ou six étapes. Le XIII[e] pourrait encore se rapprocher, en empruntant la voie restée libre de Stuttgart à Carlsruhe.

Enfin les 3 corps bavarois auraient la libre disposition des voies ferrées de l'Allemagne du Sud.

Le 1[er] bavarois se rendrait à Mulhouse en côtoyant la frontière suisse, de Munich par Waldshut et Mulheim.

Le 2[e] bavarois, dont le quartier général est à Wurzbourg, irait à Saverne, par Heidelberg, Spire, Strasbourg.

Enfin, le 3[e] se rendrait à Saales, à quelques lieues des Vosges, venant de Nuremberg, par Stuttgart, Hausach, Offenbourg et Strasbourg.

Il n'y a pas à tenir compte, au point de vue de la concentration générale, des XIV[e] (Fribourg-en-Brisgau), XV[e] (Strasbourg), XVI[e] (Metz), qui, considérés comme troupes de couverture, se mobilisent dès le premier jour sans attendre leurs réservistes, et se rendent à leur destination soit à pied, soit par des lignes locales.

En considérant attentivement ce mode de mobilisation, on ne peut que s'étonner de voir certaines lignes transporter jusqu'à quatre corps d'armée, alors que les autres lignes n'en auraient qu'un. Mais, à un examen plus attentif, on se rend compte que les corps de Dantzig, de Posen, de Kœnigsberg et de Breslau, situés immédiatement sur la frontière russe, ne partiraient pas en même temps que les autres. Dans l'hypothèse où nous nous sommes placé, d'un duel particulier entre Gaulois et Germains, la Russie est censée rester neutre. Toutefois, l'Allemagne prévoyante s'est résolue, même dans ce cas-là, à laisser en expectative plusieurs corps d'armée pour surveiller la route de Varsovie. Quelques jours plus tard, si aucune intervention ne se produit, les corps retardataires prendront le chemin de la France. C'est la répétition du plan imaginé par de Moltke, en 1870, en prévision d'une alliance franco-autrichienne.

D'une façon générale, sauf les lignes A et C, qui amèneraient respectivement deux et trois corps d'armée, les neuf autres lignes pourvoiraient chacune au transport d'un seul. Cinq corps d'armée se rendraient à pied à leur destination. Ces onze artères stratégiques ne sont pas toutes complètement à voie double, surtout celles qui traversent l'Allemagne méridionale, mais elles le seront

dans un temps peu éloigné, car les ouvrages d'art ont été construits dans le but de supporter deux voies.

Nous avons dit plus haut qu'il faudrait 2 jours un quart pour mettre sur voie l'effectif d'un corps d'armée. Comme la vitesse-heure d'un convoi militaire est estimée à 26 kilomètres, il faudrait encore 2 jours au maximum pour assurer le transport simultané de chacun d'eux à la frontière. Enfin, on admet, en Allemagne, qu'une fois l'ordre de mobilisation lancé, 4 ou 5 jours sont nécessaires pour assurer la convocation et l'embrigadement des réservistes, le réquisitionnement des chevaux de mobilisation, la disponibilité des wagons, l'embarquement des pièces d'artillerie.

En résumé : 5 jours pour l'appel des réserves, 2 jours un quart pour l'embarquement, 2 jours pour le transport, il s'écoulera 9 à 10 jours avant l'arrivée à la frontière. Ce résultat ne s'applique pas, bien entendu, aux lignes A et C qui n'auraient terminé leurs opérations de transport que 2 jours plus tard, soit le onzième jour de la mobilisation. Mais le douzième jour au matin, tout serait fini : l'armée française trouverait en face d'elle 19 corps d'armée portés chacun à l'effectif de guerre de 52,000 hommes, soit environ 1 million d'hommes.

Cette étude du réseau allemand nous permet de prévoir dès à présent la marche très probable de l'armée ennemie et de voir comment les forces allemandes seront échelonnées sur la frontière de France. Etant admis que les troupes concentrées dès le temps de paix en Alsace-Lorraine formeraient l'armée de couverture et tenteraient vraisemblablement une attaque contre Nancy, on suppose, défalcation faite de ces 3 corps, que les 16 corps restants seront répartis, suivant leur voie d'arrivée, d'après le dispositif suivant :

a) Armée, dite *de la Sarre :* 3 corps : VIIe, VIIIe et IXe, 150,000 hommes. Cette armée, que les stratégistes allemands appellent armée *d'arrêt*, servirait à couvrir le flanc droit de la grande armée d'invasion contre une attaque française venant du Nord-Ouest et appuyée sur Verdun.

b) Armée, dite *de la Meurthe-et-Moselle :* 9 corps : IIe, IIIe, IVe, X^e^, XIe, XIIIe, XVIIIe, XIXe et la Garde, 500,000 hommes, auxquels viendraient se joindre les 3 corps de l'armée de couverture (XIVe, XVe, XVIe). Cette grande armée, appelée armée de *rupture*, *d'écrasement*, compterait donc 600,000 combattants, c'est-à-dire à peu près l'effectif des troupes de Napoléon Ier, dans sa campagne de Russie. Elle aurait mission de forcer la trouée de la Moselle, entre Toul et Epinal, et de maîtriser la route de Paris. Certains écrivains militaires français, qui admettent aussi ce dispo-

sitif, entre autres M. le général Pierron [1], croient que cette masse serait scindée en deux groupes très rapprochés, l'un opérant sur la base de la Moselle et l'autre sur la base de la Nied.

c) Armée, dite *des Vosges :* 4 corps : XIIe (corps saxon), Ier, IIe et IIIe bavarois, 200,000 hommes. Armée *d'arrêt*, concentrée vers Altkirch, dans le but de couvrir le flanc gauche de la IIe armée, et de protéger la haute Alsace et le cours du Rhin contre une attaque française venant de Belfort.

« Aujourd'hui, dit von der Goltz [2], notre méthode de guerre allemande se propose comme objectif une grande bataille décisive et immédiate, inséparable dans notre pensée d'une offensive absolue... On préparera le grand choc définitif par des mouvements combinés avec des combats qui auront pour but de captiver l'attention du défenseur. On déploiera de grandes masses d'artillerie, qu'on laissera toutes seules en position et, pendant ce temps, on transférera à tire d'aile les masses d'un point à un autre (à l'aide de marches de nuit ou de rideaux de terrain); puis on livrera la bataille dans la situation la plus audacieuse, parce que le meilleur moyen de garantir sa ligne de communication, c'est de battre l'adversaire à plate couture. Si, dans les batailles livrées jusqu'à présent, on employait cinq ou six corps d'armée contre le front du défenseur et un ou deux contre son flanc, ce seront des proportions tout autres dans les grands chocs futurs... »

Telle est l'offensive allemande. Mais nos voisins, plus prévoyants que nous-mêmes en 1870, ont admis l'hypothèse de la défaite. Ils ont établi, en arrière de leur frontière, des voies ferrées transversales qui leur permettraient de faire des déploiements de troupes latéraux, et d'effectuer des rassemblements inopinés sur le front et sur les flancs de l'ennemi en marche. Qu'est-ce que les lignes Mulheim-Carlsruhe, Wurzbourg-Munich, Hanovre-Bebra, Stendhal-Leipzig, sinon des lignes de concentration intérieures destinées à couvrir les grandes routes d'invasion du Mein et du Danube.

Il ne faut pas oublier que le Rhin et l'Elbe constituent de sérieux obstacles à franchir pour un adversaire victorieux. Vers Schlestadt, le Rhin a plus de 200 mètres de largeur. Certes, nos troupes sont particulièrement exercées au passage de rivières; néanmoins, le transport d'une grande armée de l'autre côté de ce fleuve, sous les menaces directes de l'ennemi, serait une entreprise hasardeuse, d'autant plus que les Allemands n'ont pas négligé d'y édifier des ponts métalliques ou des ponts de bateaux pour se ménager des retours offensifs sur la rive gauche.

[1] *Les Méthodes de guerre,* général Pierron.
[2] *La Nation armée,* par von der Goltz.

Pris dans son ensemble, le cours du Rhin, de Strasbourg à Cologne, dessine une immense tenaille aux extrémités de laquelle sont Strasbourg et Cologne. Metz en est la sentinelle avancée, Mayence en forme le rentrant. Un fleuve, quatre places fortes, trente-cinq ponts métalliques, bacs ou ponts de bateaux, douze lignes de chemins de fer indépendantes est-ouest, quatre transversales nord-sud : les Allemands ont constitué la plus formidable barrière défensive, la plus puissante base offensive qui ait jamais existé.

*
* *

Contre un pareil organisme, où tout semble combiné avec la dernière habileté pour nous accabler, quelle tâche immense que celle de l'état-major français! Comment parer le coup menaçant suspendu sur la tête du pays? Comment surtout inspirer à l'adversaire si bien organisé des craintes mêmes pour sa propre sécurité? Tel était l'effrayant problème qui se posait aux généraux du pays vaincu. Disons tout de suite que ce problème a été solutionné dans des conditions telles que les stratégistes allemands consentent, malgré leur superbe, à rendre hommage aux talents de leurs adversaires.

Quelle œuvre était la nôtre! Tenir compte des enseignements de 1870, des changements que les modifications territoriales imposées par le traité de Francfort devaient apporter dans les plans militaires de nos voisins; envisager les points faibles de notre système de fortifications, vraie muraille de Chine élevée à la hâte ; couvrir la route de Paris, considéré toujours comme le cœur de la France, et hélas! plus rapproché que jamais de la frontière démembrée...

Que l'on tire, en effet, une ligne droite de Nancy à Bayonne, on voit que la médiane du territoire français ne passe pas par la capitale. Elle passe bien plus au sud, par Nevers et Bourges. Si l'on veut tout subordonner à la défense de Paris, on abandonne forcément à l'ennemi les deux tiers du pays. Il fallait donc concevoir un système de concentration, à la fois défensif et offensif, qui protégeât indirectement Paris, tout en mettant à couvert la plus grande partie de la France.

Supposons la concentration de nos principales forces s'opérant derrière la ligne fortifiée Toul-Verdun, perpendiculairement à la route de Paris. Admettons l'hypothèse de la défaite : l'armée française n'a pas d'autre point de rassemblement que le triangle défensif Reims-Laon-Soissons. L'invasion est à 25 lieues de Paris, et nos troupes n'ont pour se ravitailler et se reformer que le nord-ouest de la France.

Supposons, au contraire, la masse principale de nos armées se concentrant obliquement à la trouée de la Moselle, le flanc aux Vosges, les derrières aux monts Faucilles, de façon à avoir à dos, non pas Paris, mais Langres, qu'arrive-t-il en cas de désastre? L'armée française rétrograde sur Langres, se tenant sur l'axe territorial du pays. Si l'ennemi, subissant l'attrait de Paris, son objectif principal, prétend la négliger et marcher de l'avant, il laissera sur son flanc gauche et en arrière un dangereux adversaire pour ses lignes de communication. Il est donc obligé de se détourner de sa route et d'attaquer le plateau de Langres. Cependant, supposons les troupes françaises encore battues : elles se replient alors sur le Morvan, massif boisé situé au sud-est de Paris, au point de soudure des trois grands bassins de la Loire, du Rhône et de la Seine, barrant d'un côté la ligne défensive de la Loire, et de l'autre menaçant toujours le flanc gauche de l'ennemi qui marche sur Paris. Le Morvan est comme le nœud vital de l'épine dorsale française : tant que l'ennemi n'en sera pas maître, il lui sera difficile d'entamer en toute sécurité le siège de Paris.

Le dernier plan paraît donc préférable. Une objection toutefois a été faite. Si l'ennemi, violant la neutralité du Luxembourg et comptant avoir captivé l'attention des forces françaises par des combats et des démonstrations sur le front fortifié Verdun-Toul et par l'offensive d'une armée qui se dirigerait entre Nancy et Epinal, faisait déboucher de grosses masses vers Montmédy, ces masses allemandes déborderaient du même coup toute la ligne fortifiée Verdun-Belfort, et arriveraient sans coup férir à 25 lieues de Reims. Ce projet, que les stratégistes d'outre-Rhin n'avouent pas, — et pour cause, — semble avoir préoccupé les Français. L'hypothèse d'une démonstration allemande sur l'Argonne a été prévue par notre état-major, et les écrivains militaires de Berlin ne manquent pas de le faire ressortir, — on dirait même avec un certain dépit.

La possibilité d'une invasion allemande par Bâle et la Suisse a été également envisagée, mais elle est moins vraisemblable en ce sens qu'elle se heurte à des difficultés naturelles (chaîne jurassique, Faucilles, contreforts vosgiens) et qu'elle éloigne l'assaillant de Paris.

Bref, de l'examen minutieux du réseau ferré allemand en Lorraine; des difficultés de tenter une attaque par l'Argonne, sans annihiler Verdun d'abord; de l'hésitation qu'ils éprouveraient, du moins au début de la guerre, à violer la neutralité du Luxembourg; de l'avantage moral qu'ils acquerraient, en occupant la ville ouverte de Nancy; de l'obligation où ils sont eux-mêmes de

masquer leur propre trouée de Sarrebruck; de ces faits, de ces déductions, de ces données, il résulte que le passage presque obligé de l'invasion est quelque part du côté de Lunéville.

*
* *

Si ces conclusions sont bien dans l'esprit de l'état-major français, une carte des chemins de fer français doit le confirmer.

Et, en effet, quand on examine un schéma du réseau de l'Est, on s'aperçoit que de Lérouville à Lunéville n'aboutissent pas moins de dix lignes, venant de Paris, du Centre ou du Midi [1]. Au contraire, entre Bar-le-Duc et Montmédy, il n'y en a que deux : Mézières-Montmédy et la grande ligne de Paris-Verdun. Deux autres tronçons s'arrêtent derrière l'Argonne. La comparaison n'est-elle pas frappante, et ne démontre-t-elle pas combien l'état-major français s'est préoccupé avant tout d'assurer avec des forces suffisantes, la défense de la trouée de la Moselle?

L'étude du réseau du P.-L.-M. indique aussi un aboutissement prévu de lignes vers Belfort. Mais Belfort, par sa situation excentrique, ne peut servir de point de concentration à une grande armée qui voudrait défendre la route de Paris. Belfort a un autre rôle : d'abord intercepter la trouée qui porte son nom et ensuite servir de point d'appui pour une offensive en haute Alsace, d'autant plus que jusqu'à Strasbourg, les Allemands n'ont pas de position équivalente à lui opposer. Depuis quelque temps, il est vrai, on parle de fortifications élevées presque mystérieusement par les Allemands, de l'autre côté du Rhin, en face de Bâle. Nos voisins, émus sans doute des nouvelles voies ferrées en construction dans le Jura et en Savoie (Lons-le-Saulnier à Saint-Jean de Losne; Saint-Claude-Morez; Saint-Hippolyte à Morteau) paraissent redouter une violation du territoire suisse qui amènerait une armée française dans le Wurtemberg et ferait tomber d'un seul coup le formidable glacis militaire qu'ils ont si coûteusement édifié en Alsace. Mais l'état-major français a, croyons-nous, des vues plus modestes : il se contenterait sans doute de refouler en arrière l'armée allemande des Vosges estimée à 4 corps d'armée et de détruire les ponts du Rhin supérieur. Sans se laisser hypnotiser par le souvenir de certaine campagne de Turenne, on peut se demander aussi si l'occupation, même temporaire, de Mulhouse ne serait pas le contre-poids moral nécessaire à la prise de Nancy.

[1] Ce sont : 1° Paris-Lérouville (directe par Bar-le-Duc); 2° Saint-Dizier-Commercy (inachevée); 3° Wassy-Sorcy; 4° Neufchateau-Pagny; 5° Langres-Toul; 6° Mirecourt-Toul; 7° Épinal-Nancy; 8° Remiremont-Nancy; 9° Giromagny-Lunéville (tronçons inachevés); 10° Saint-Dié-Lunéville.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut retenir, c'est que l'examen du réseau ferré français joint à des considérations de stratégie générale, montre trois points de concentration des armées françaises en cas de guerre : l'Argonne, la ligne de Lérouville-Lunéville et les Vosges méridionales. Les deux premiers sont surtout défensifs, le troisième est offensif.

Le commandant saxon von Stokash a indiqué, dans une conférence militaire faite, l'année dernière, à Dresde [1], aux officiers du XII[e] corps allemand de quelle façon il concevait la concentration de ces trois armées françaises dans la prochaine guerre.

a) La I[re] armée, dite de l'*Argonne*, comprendrait 4 corps d'armée : 1[er] (Lille), 2[e] (Amiens), 3[e] (Rouen), 10[e] (Rennes), et se concentrerait entre Sainte-Ménehould et Montmédy. Son quartier général serait à Apremont, au nord-est de Sainte-Ménehould.

Le 1[er] corps prendrait la grande voie ferrée qui longe la frontière belge : Dunkerque, Lille, Hirson, Sedan (2 voies, 48 trains).

Le 2[e] corps disposerait de la ligne indépendante Amiens, Laon, Liart, Amagne, Vouziers (2 voies, 48 trains).

Le 3[e] aurait la ligne Rouen, Gisors, Beauvais, Clermont, Compiègne, Soissons, Laon, Reims, Bazancourt, Challerange, Apremont. (Cette ligne n'est pas totalement à deux voies, mais elle est secondée par d'autres lignes parallèles, 48 trains.)

Le 10[e] corps viendrait de la Bretagne en empruntant la ligne de Granville, par Rennes, Laval, Alençon, Surdon, Dreux, Versailles, la Ceinture, le Bourget, Crépy-en-Valois, Soissons, Reims, Sainte-Hilaire-au-Temple, Sainte-Ménehould (48 trains).

L'armée française de l'Argonne compterait donc environ 200,000 hommes. Elle serait totalement concentrée le dixième jour au matin, « avant l'arrivée de l'armée allemande de la Sarre », s'il faut en croire l'officier allemand.

Dans l'hypothèse où nos voisins, portant leur principal effort sur la trouée de la Moselle, n'opposeraient que peu de troupes sur l'Argonne, deux [2] lignes ferrées *transversales* ont été construites de Sedan à Pagny-sur-Moselle et de Sedan à Lérouville. Etablies à double voie, ces deux transversales permettraient le renforcement immédiat de nos corps d'arrêt, sur la trouée, par un emprunt de troupes fait à l'armée de l'Argonne. Inversement, si l'ennemi prononçait son attaque principale contre Montmédy, ces lignes y transporteraient des corps de troupes empruntés à l'armée de la Moselle. On voit l'utilité des transversales.

[1] Cf. *Die nachste Krieg gegen die Frankreich*, brochure. Leipzig, 1901.

[2] Il y en a même trois, en y comprenant la ligne Hirson-Réthel-Revigny.

b) La IIe armée, dite *de la Moselle*, serait de 8 corps d'armée : 8e (Bourges), 9e (Tours), 11e (Nantes), 12e (Limoges), 5e (Orléans), 17e (Toulouse); et les corps de couverture 6e (Châlons) et 20e (Nancy). Elle se concentrerait sur la transversale Lérouville-Lunéville.

Le 8e corps viendrait de Bourges à Nancy, par Nevers, Cercy, Etang, Autun, les Laumes, Dijon, Is-sur-Tille, Chalindrey, Mirecourt, *Nancy* (35 trains).

Le 9e corps irait à Pagny-sur-Meuse. Son trajet s'effectuerait par Vierzon, Gien, Auxerre, Troyes, Chaumont, Neufchâteau, *Pagny-sur-Meuse* (35 trains).

Le 12e, partant de Limoges, se rendrait à Sorcy, près de Lérouville, par Châteauroux, Orléans, Montargis, Sens, Troyes, Valentigny, *Sorcy* (2 voies, 48 trains).

Le 5e suivrait la ligne Orléans, Malesherbes, Moret, Montereau, Romilly, Troyes, Sommesous, Vitry, Revigny, Bar-le-Duc — *Lérouville* (48 trains).

Le 11e (Nantes) emploierait la grande voie Angers — Tours (2 voies), Bourges, Cosne, Clamecy, Avallon, Nuits-sous-Ravières (1 voie) Châtillon, Langres, Merrey, Barisey, *Toul* (35 trains).

Le 17e viendrait de Toulouse, par Figeac, Mauriac, Montluçon, Moulins, Chagny, Dijon, Gray, Port-d'Atelier, Epinal, *Blainville* (30 trains). Cette ligne est secondée jusqu'à Eygurande par la voie double Brives-Toulouse et le raccordement Brives-Eygurande.

Les 6e et 20e corps formant, comme nous l'avons dit, l'armée de couverture, n'attendraient pas leurs réservistes et se rendraient à pied à leur destination.

Ces 8 corps d'armée formeraient un total d'environ 400,000 hommes, dont la moitié serait rassemblée dans le courant du neuvième jour, et dont l'autre moitié s'échelonnerait du dixième au treizième. Sans le 17e corps qui retarderait, l'armée française pourrait marcher de l'avant le onzième jour au matin.

Mais nous avons vu qu'il fallait prévoir l'hypothèse pour le lendemain (douzième jour) de masses allemandes beaucoup plus fortes encore, puisqu'elles ne seraient pas inférieures à 600,000 hommes, débouchant entre Metz et Strasbourg dans la direction de Lunéville. Comment compenser la différence? Cela n'est possible que par la formation d'une armée de réserve, concentrée à quelques étapes en arrière, et qui pourrait rallier, en un temps assez court pour empêcher d'irréparables désastres, les points les plus menacés. Cette mission de soutien écherrait aux 4e et 18e corps. Voici comment le conférencier allemand explique la solution ingénieuse à laquelle se serait rallié l'état-major français.

Les deux corps aboutiraient à Châlons-sur-Marne. Le 4e viendrait

du Mans, son quartier général, par Chartres, Paris-Ceinture, Meaux et Château-Thierry, tandis que le 18e, partant de Bordeaux, emprunterait la grande ligne de Paris, et de là à Coulommiers, Sommesous et Châlons. De Châlons-sur-Marne aux champs de bataille de l'Argonne, la distance est la même que de Châlons à la trouée de la Moselle.

Ils pourraient donc se porter ici ou là selon les éventualités. On ne peut se dissimuler toutefois que, même avec l'adjonction de ces deux corps, nous n'opposerions sur la Moselle que 10 corps d'armée aux 12 allemands. Conséquence fâcheuse, mais inéluctable, de l'impossibilité où nous sommes de connaître avec une certitude absolue le point de l'attaque principale.

c) La IIIe armée, dite armée des *Vosges*, aurait ses quartiers généraux entre Belfort et Remiremont. Normalement elle devrait compter les 6 corps d'armée restants : 7e (Besançon); 15e (Marseille); 13e (Clermont-Ferrand); 16e (Montpellier); 14e (Lyon et Grenoble); 19e (Alger). Mais il est à craindre que les quatre premiers seulement soient immédiatement utilisables, car le 14e, échelonné le long des Alpes, n'aurait pas de voie d'accès indépendante aux Vosges. Il est malheureusement probable aussi qu'il se passera beaucoup de temps avant que nous puissions compter sur la neutralité de l'Italie. Quant au 19e, sa participation à une guerre continentale a été tellement discutée que nous croyons devoir en toucher plus loin quelques mots.

Pour l'instant, reprenons l'hypothèse du commandant saxon. Selon lui, les 4 corps d'armée pourraient être concentrés, malgré leur éloignement, aussi rapidement que les corps bavarois, wurtembergeois et saxons qui leur feraient vis-à-vis.

D'abord le 7e corps (armée de couverture) se rassemblerait par étapes et, son rôle de surveillance terminé, se joindrait aux opérations d'ensemble.

Le 13e (Clermont-Ferrand) viendrait par Montbrison, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Chagny, Saint-Bonnet en-Bresse, Dôle, Labarre, Montagney, Besançon, Montbozon, Vesoul, *Lure* (25 trains).

Le 16e (Montpellier) se rendrait à Belfort, par Nîmes, Lyon, Bourg, Lons-le-Saulnier, Mouchard, Besançon, Montbéliard, Belfort (2 voies, 48 trains).

Le 15e prendrait la ligne Marseille — Grenoble — Montmélian — Chambéry — Culoz — Bellegarde — Nantua — La Cluse — Saint-Claude — Morez — Andelot — Pontarlier — Morteau — Saint-Hippolyte — Montbéliard — Belfort. (Cette ligne, à deux voies sur une partie de son parcours, encore en construction dans certains de ses tronçons, ne pourra guère fournir que 25 à 30 trains

en moyenne par jour, à cause du terrain tourmenté qu'elle traverse.)

En examinant ce dispositif, on ne voit pas sans surprise qu'une des lignes les plus importantes du P.-L.-M., la fraction Marseille — Lyon parcourue chaque jour par des rapides de 80 kilomètres à l'heure, reste inutilisée. Cette omission n'est-elle pas voulue? Evidemment, c'est la voie d'accès du 19e corps, après son débarquement à Marseille. Il est impossible, en effet, que l'état-major français n'ait pas prévu le transport rapide des troupes d'Afrique, puisqu'il a pris soin de détacher, dès le temps de temps, leur brigade d'artillerie à Vincennes, ainsi que des compagnies de zouaves et un escadron du train des équipages. C'est une précaution qu'il n'eût pas prise, si le corps d'armée d'Algérie devait rester de l'autre côté de la Méditerranée, ou venir plus tard.

D'ailleurs, serait-ce même faire preuve de prudence que de le maintenir en Algérie, par crainte d'une insurrection arabe? Emploierait-on contre les rebelles les troupes indigènes que nous avons dans nos rangs? Ne serait-ce pas mettre leur loyalisme à une trop rude épreuve? Ces considérations nous semblent décisives : il est vraisemblable que des 55,000 hommes qui constituent en temps de paix le 19e corps, on extraira une trentaine de mille hommes, tirailleurs algériens, zouaves, chasseurs d'Afrique, qui s'embarqueront immédiatement pour Marseille. Grossi de tous ses réservistes français, le corps algérien attendra à Lyon qu'une voie soit libre pour son transport aux Vosges. Sa brigade d'artillerie de Vincennes empruntera la grande ligne de Belfort et arrivera en même temps que lui.

D'une façon générale, l'armée des Vosges aurait ses 4 corps d'armée le treizième jour de la mobilisation, et probablement 5 le seizième jour, par l'adjonction des troupes d'Afrique. Elle compterait alors 250,000 hommes.

Sa supériorité numérique sur les 4 corps ennemis serait-elle assez grande pour lui permettre une offensive hardie? On peut en douter. Mais si des formations ultérieures venaient rapidement la renforcer, il est possible que cette grande armée appuyée sur la forte place de Belfort, fît parler d'elle. Les Vosges allemandes ne se prêtent pas à une défensive comme les Alpes. Les sentiers forestiers y abondent, accessibles à l'artillerie, et les crêtes qui regardent la haute Alsace sont d'un parcours facile. Enfin il n'y a pas moins de dix-sept routes conduisant dans la plaine du haut Rhin, par les cols vosgiens. L'avantage, ici, appartiendrait donc au nombre.

SCHÉMA DES DISPONIBILITÉS

DU RÉSEAU FRANÇAIS

EN CAS DE MOBILISATION

D'APRÈS LE COMMANDANT VON STOKASH

Formation des Armées

Armée de l'Argonne .... 1er - 2e - 3e - et 10e

" de la Moselle .... 20e - 5e - 12e - 9e - 11e - 8e - 6e - 17e

" des Vosges .... 13e - 16e - 15e - 7e et 19e

" de Réserve .... 4e et 18e

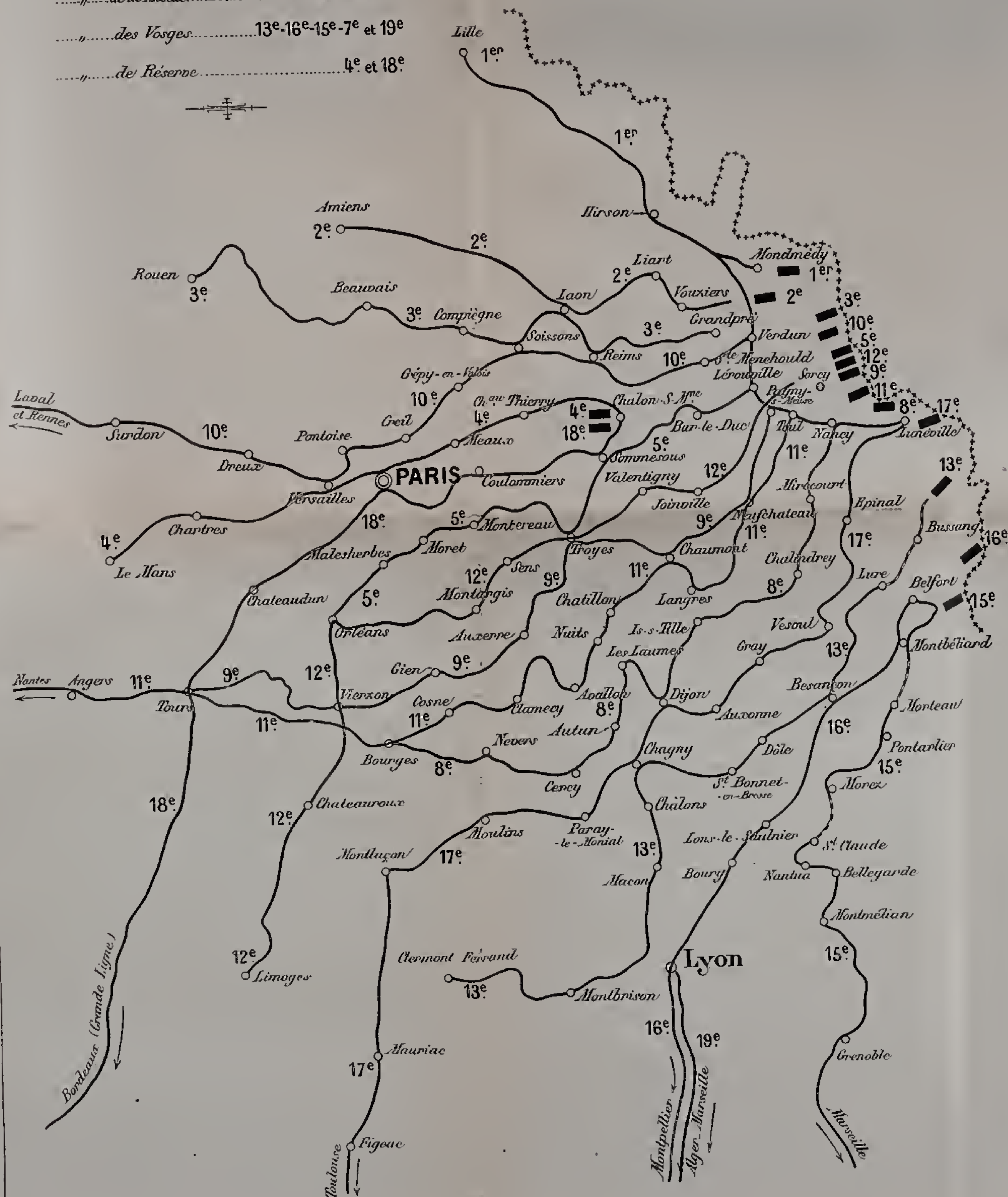
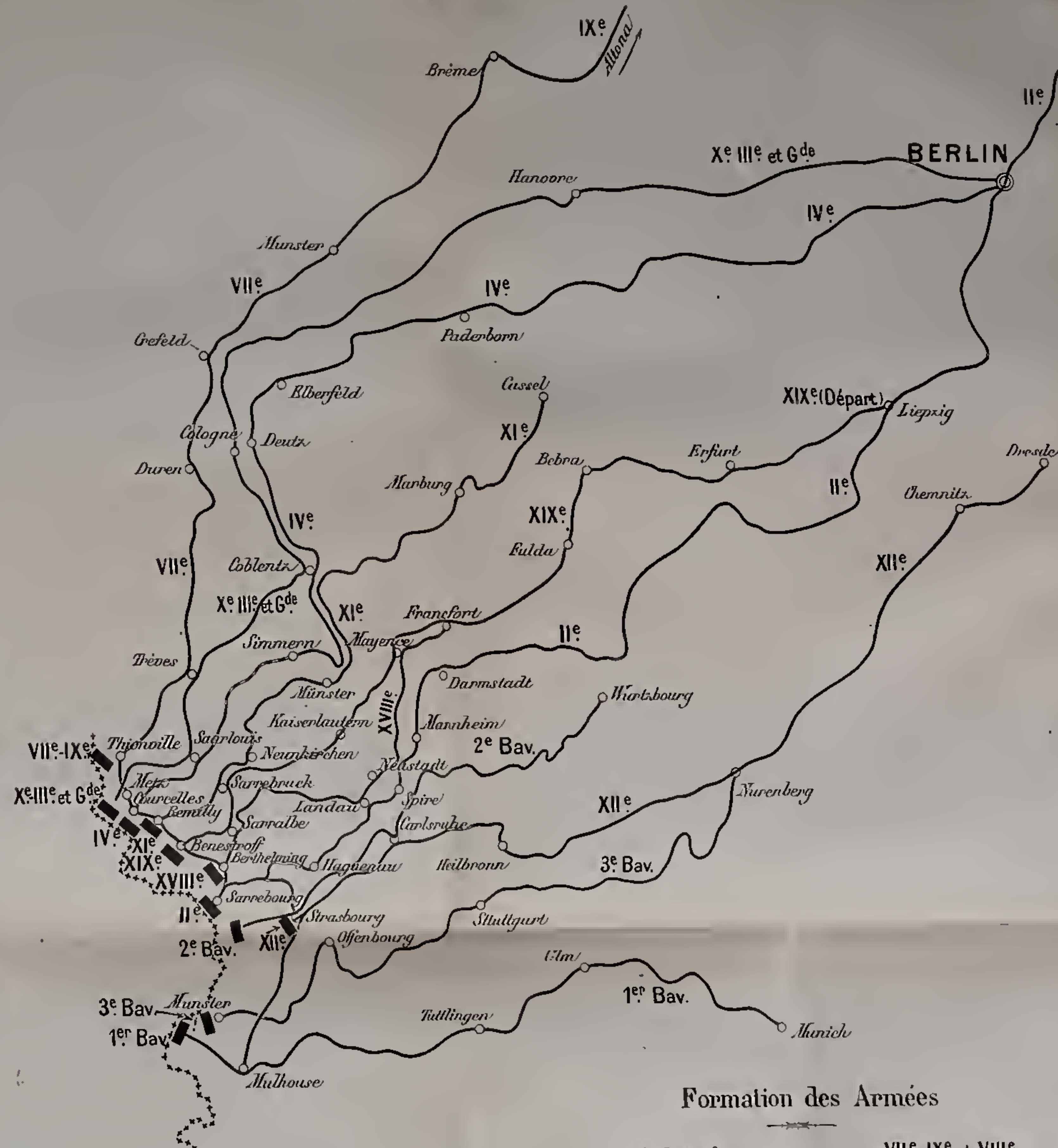


SCHÉMA DES DISPONIBILITÉS

DU RÉSEAU ALLEMAND

EN CAS DE MOBILISATION

D'APRÈS LE GÉNÉRAL VON PELET-NARBONNE



Formation des Armées

Armée de la Sarre .... VIIe - IXe et VIIIe

" de la Meurthe et Moselle .... XIVe XVe - Xe - IIIe - Garde, IVe - XIe
XVIe - XIXe - XVIIIe - IIe et XIIIe

Armée des Vosges ...... 2e Bav. XIIe - 3e Bav. et 1er Bav.

Gravé par F. Borremans, 5, rue Hautefeuille, Paris.

*
* *

... Il y a quelques jours, dans une feuille officieuse, M. le député Bourrat s'occupant du rachat des chemins de fer, écrivait cette phrase : « Elles (nos lignes ferrées commerciales) sont, il est vrai, reliées entre elles par des voies de raccordement, mais, sauf la ligne d'Orléans à Châlons, toutes nos voies concordent sur Paris, et la frontière lorraine est sans communications suivies avec le nord et le sud de la France. » L'une des raisons invoquées par M. Bourrat en faveur de sa thèse était justement que, par l'incurie des compagnies, la mobilisation française serait dans un état d'infériorité absolue à l'égard de l'allemande.

Voilà comment, pour défendre une opinion, on arrive à fausser l'esprit public sur l'état de notre organisation militaire.

Mais les Allemands, eux, ne s'y sont pas trompés. Ils reconnaissent que notre état-major a su déployer une science et une activité admirables, et que nos compagnies de chemins de fer ont, en maintes occasions, écouté la voix du patriotisme avant celle de leurs actionnaires en acceptant, par exemple, des tracés qui allaient parfois contre leurs intérêts économiques les plus certains.

La vérité, c'est qu'aux *onze* lignes stratégiques allemandes, nous en opposons *treize* (4 aboutissant à l'Argonne, 6 en face de la trouée de la Moselle, et 3 aux hautes Vosges). Et encore, ne tenons-nous pas compte des deux voies ferrées se terminant à Châlons-sur-Marne. Les Allemands ont, de leur côté, une douzième ligne ébauchée, la ligne de Stuttgart-Carlsruhe.

Le seul reproche qu'on puisse adresser au réseau français de mobilisation, c'est que la proportion des voies uniques y est plus élevée que sur le réseau allemand correspondant. Mais peut-on oublier l'immense progrès que nous eûmes à réaliser, depuis 1870, pour rattraper l'avance prise par les Allemands. Alors que l'Allemagne a doublé le rendement militaire de ses lignes, la France l'a quadruplé. Voilà la vérité.

Est-ce à dire que tout soit terminé chez nous, que notre mode de concentration militaire dispose de toutes les lignes indispensables? Non. A notre avis, il est nécessaire de :

1° Construire à double voie tous les fragments de lignes encore à voie simple;

2° Prolonger le groupe de lignes amenant à Châlons-sur-Marne les 4e et 18e corps en les raccordant, d'une part, au massif ardennais; et, d'autre part, à la transversale Lérouville-Lunéville. (Une ligne est déjà prévue entre Apremont et Montmédy);

3° Etablir une ligne nouvelle entre Lyon et Belfort, affectée au 19e corps;

4° Diriger parallèlement aux Alpes et à la frontière suisse, de Nice à Belfort, une nouvelle voie qui servirait de collecteur au 14e corps, dans l'hypothèse où l'Italie, définitivement séparée de la Triplice, nous assurerait d'une absolue neutralité. Cette grande ligne est déjà ébauchée en Savoie et dans la partie sud des Alpes. Les lignes construites d'Annecy à Moutiers, inachevées de Nice à Puget-Théniers, de Barcelonnettes à Chorges, sont les premiers tronçons de cette grande artère, aussi utile au point de vue commercial que stratégique, mais malheureusement fort coûteuse;

5° Achever la transversale Saint-Dizier-Dijon, par Doulevant et Bricon, en arrière de Langres, de telle sorte qu'en cas de défaite de nos formations de première ligne, les réserves puissent se porter rapidement sur le plateau défensif des Faucilles.

Quand ces travaux, que nous avons classés d'après leur degré d'urgence, auront été intégralement accomplis, tous les corps d'armée de la France seront pourvus d'une ligne indépendante pour les conduire à la frontière. La mobilisation française s'exécutera en *neuf* jours.

Toutes les précautions auront été prises pour faire échec à cette « offensive irrésistible » que nous prédisent depuis trente ans les prophètes de malheur d'au delà du Rhin. Ce jour-là, l'état-major français pourra prononcer, comme le poète romain, son *Exegi monumentum.*

En attendant, c'est encore le général allemand von der Goltz qui nous fournira la conclusion de cette modeste étude : « Aujourd'hui, dit l'auteur de *la Nation armée*, la mobilisation et la concentration des forces militaires sur la frontière ne diffèrent que *de quelques heures chez deux puissances contiguës de l'ouest de l'Europe*[1]. »

Ce témoignage d'un adversaire distingué est, semble-t-il, le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'œuvre, silencieusement accomplie depuis trente ans « au pays de la Revanche ».

J. Delaporte.

[1] Cf. von der Goltz, *la Nation armée*, p. 19.

LES DIFFICULTÉS FRANCO-SIAMOISES

« On a fait au gouvernement siamois des concessions fâcheuses, qui ont amoindri notre prestige. Sous peine de nous discréditer entièrement auprès de populations par lesquelles nous ne devons jamais, dans l'intérêt même de la civilisation, laisser discuter notre supériorité, il faut apporter désormais, dans nos relations avec les gouvernements indo-chinois, plus d'esprit de suite, une vue plus nette de l'avenir. Tout acte de faiblesse vis-à-vis d'eux serait une cause de conflits incessants. »

Ces excellents conseils sont de Francis Garnier, qui sacrifiait sa vie pour l'agrandissement de notre domaine colonial quelques mois après les avoir donnés. Il n'est pas possible de mieux résumer en quelques lignes la politique que doit suivre, en Extrême-Orient, une puissance européenne. Si nos diplomates s'étaient toujours inspirés de ces sages paroles, nous ne nous heurterions pas constamment, depuis quinze ans, à des difficultés presque inextricables dans la vallée du Ménam et jusque sur les bords du Mékong.

L'extrême indulgence que nous avons montrée vis-à-vis de la cour de Bangkok en maintes circonstances a fait croire aux Siamois que la France était dans l'impossibilité de tirer vengeance de leur mauvaise foi et de leurs violations incessantes des traités. Soutenus par le Foreign Office, ils ne nous ont épargné aucune insulte, aucune vexation, surtout depuis 1890. Nous avons tout supporté en silence, malgré les plaintes répétées de nos représentants à Bangkok, et notre gouvernement ne se serait sans doute pas décidé à agir en 1893 si l'assassinat de l'inspecteur des milices Grosgurin par des soldats siamois ne l'avait mis dans la nécessité d'exiger une réparation.

L'attitude intransigeante de la cour de Bangkok amena une guerre au cours de laquelle quelques canonnières françaises s'emparèrent de la capitale de S. M. Chula-long-Korn. Avec un peu d'énergie, le Siam devenait une colonie française ou tout au moins un pays de protectorat comme l'Annam et le Cambodge. Malheureusement, la fermeté et la persévérance ne sont pas les qualités dominantes de notre politique étrangère. Le gouvernement français n'osa pas braver les menaces de l'Angleterre, qui n'avait pu empêcher les hostilités parce que le Siam avait été trop loin, mais qui comptait bien nous interdire d'en retirer les bénéfices ou, tout au moins, nous obliger à lui en laisser la plus grosse part.

Le Foreign Office fit connaître à notre ministre des affaires étran-

gères que si la France prétendait s'emparer du Siam, *c'était la guerre*.

Notre gouvernement eut peur de cette vaine menace dont l'Angleterre s'est toujours montrée si prodigue à notre égard et qu'elle a renouvelée encore avec tant de succès lors de l'affaire de Fachoda. Il est probable cependant que si nous avions eu l'énergie, en ces deux circonstances, d'aller jusqu'au bout de notre droit, l'Angleterre aurait reculé devant un conflit. L'histoire est là pour prouver qu'elle se garde bien de passer à l'exécution lorsque nous dédaignons ses notes comminatoires.

Les bâtiments français s'étaient embossés devant le palais du roi et S. M. Chula-long-Korn, qui croyait son royaume perdu, s'apprêtait à fuir en Birmanie, lorsque M. Pavie, notre ministre plénipotentiaire, reçut à bord de la canonnière, sur laquelle il s'était réfugié, l'ordre d'arrêter les hostilités. La mort dans l'âme, il communiqua le télégramme du ministre des affaires étrangères au commandant Bory et aux officiers de marine sous ses ordres qui avaient si vaillamment franchi les passes du Ménam. Tout le fruit de leurs efforts était perdu. Le Siam, qu'ils croyaient définitivement terre française, nous échappait encore. C'était un gros crève-cœur pour nos officiers d'abandonner cette riche contrée, qui eût si bien complété notre empire indo-chinois. Si notre ministre des affaires étrangères les avait entendus juger son attitude, il n'eût peut-être pas été très flatté de leurs appréciations. Quoi qu'il en soit, il fallut abandonner Bangkok, où arriva bientôt M. le Myre de Vilers, chargé, par le gouvernement français, de traiter avec le Siam.

Les négociations furent laborieuses. M. le Myre de Vilers et M. Auguste Pavie, qui était chargé de le seconder, eurent à lutter sans cesse contre la mauvaise foi du ministre des affaires étrangères siamois et de son conseiller, Rolin Jacquemyns [1].

[1] Rolin Jacquemyns, ancien ministre de Belgique, avait été nommé, vers 1890, conseiller du roi de Siam, grâce à l'intervention du Foreign Office, qui avait besoin, à Bangkok, d'un homme sûr et qui, pour sauver les apparences, voulait un étranger résolu à servir aveuglément sa politique. Le choix était bon, car Rolin Jacquemyns s'est montré, en toutes circonstances, le serviteur dévoué de la Grande-Bretagne et l'ennemi de la France. Il n'a jamais cessé d'exciter les Siamois contre nous, de leur affirmer la faiblesse de notre pays et de leur vanter la puissance de l'Angleterre. Son attitude à notre égard fut telle, en 1893, que MM. le Myre de Vilers et Pavie se refusèrent à continuer les négociations avec lui et que S. M. Chula-long-Korn dut choisir un autre représentant.

Depuis cette époque, Rolin Jacquemyns s'est appliqué à dénaturer les articles des traités et à en empêcher l'exécution. Chargé de rédiger les lettres que la cour de Bangkok adressait à la légation de France, il leur donnait une forme si arrogante qu'elles furent l'objet de fréquentes représentations. Grâce à son crédit, il a introduit au Palais un grand nombre

Les négociations, plusieurs fois interrompues, aboutirent enfin à la conclusion d'un traité qui accordait à la France le minimum des satisfactions qu'elle était en droit d'exiger.

En 1896, ce traité fut complété par un arrangement avec l'Angleterre, dont la valeur a été beaucoup discutée. *Il neutralisait toute la vallée du Ménam dans laquelle l'Angleterre et la France s'interdisaient réciproquement d'intervenir. De plus, les deux puissances s'engageaient à ne se faire accorder, dans cette région, aucun avantage qui ne leur fût commun.*

Les territoires siamois, situés à l'ouest de la vallée du Ménam, étaient dits « d'influence anglaise »; ceux qui étaient situés à l'est « d'influence française ». La Grande-Bretagne et la France avaient le droit d'étendre chacune leur autorité sur les régions qui leur étaient ainsi réservées sans que l'autre puissance cosignataire pût intervenir. Les affaires relatives à chacun de ces territoires ne devaient être traitées qu'entre le Siam et la puissance intéressée.

La France s'était ainsi lié les mains en ce qui concernait la vallée du Ménam, c'est-à-dire la partie la plus riche du royaume de Siam. Il ne lui était plus possible, même en cas de légitime défense, d'y pénétrer sans l'assentiment préalable de l'Angleterre. Il est facile de voir les graves inconvénients d'une pareille situation. Sous l'égide de la Grande-Bretagne, la cour de Bangkok peut se permettre impunément toutes les insolences, toutes les violations des traités à notre endroit. Elle n'est retenue que par la crainte de voir la France s'installer définitivement dans la région réservée à son influence, et encore cette crainte n'est-elle pas bien sérieuse, puisque nous avons vu, le 13 mai dernier, le Parlement anglais se préoccuper de cette région et lord Lamington demander au ministre des affaires étrangères si l'Angleterre allait tolérer plus longtemps l'occupation de Chantaboun par nos troupes.

Le marquis de Lansdowne a répondu : « En 1893, le Siam a cédé à la France une étendue très considérable de son territoire sur la rive orientale du Mékong. Il s'est en outre engagé à évacuer une zone de 25 kilomètres sur la rive droite du Mékong et à n'y laisser aucune force armée... A l'heure actuelle, le gouvernement français prétend que ces stipulations n'ont pas été remplies. C'est la source de discussions entre le gouvernement français et le gouvernement

d'Anglais qui suivent la même ligne de conduite, combattent l'influence française et ne reculent devant rien pour nous chasser du pays.

Détesté des Européens qu'il affectait de traiter de très haut, tandis qu'il s'aplatissait devant le roi et les hauts dignitaires siamois, Rolin Jacquemyns s'est vu forcé, il y a quelques mois, par des raisons de santé, d'abandonner la grasse situation qu'il occupait à Bangkok. Son état s'est empiré pendant le voyage et il est mort peu de temps après son arrivée à Bruxelles.

siamois, et je ne crois pas qu'il soit possible pour la Grande-Bretagne de dire, dans les circonstances actuelles, laquelle des deux parties a raison... Personne n'aura plus de plaisir que le gouvernement de Sa Majesté à voir ces différends tranchés et la France restituer Chantaboun à son véritable propriétaire. »

Cette réponse n'indiquait aucun désir de la part du ministère anglais d'intervenir dans le règlement des difficultés pendantes entre la France et le Siam. Il est bon toutefois de noter qu'à l'époque où elle fut faite, l'Angleterre était encore absorbée par le règlement des affaires sud-africaines. Depuis elle a changé de ton.

Mais le marquis de Lansdowne avait le devoir en cette occasion de déclarer à la Chambre des lords que l'Angleterre s'était interdit par l'accord de 1896 de s'occuper de notre action dans le bassin du Mékong et dans plusieurs petits bassins côtiers, y compris celui de la rivière de Chantaboun. S'il ne l'a pas fait, c'est que le ministère anglais prétend passer cet arrangement sous silence avec sa bonne foi coutumière et qu'il se réserve d'intervenir au moment opportun entre la France et le Siam. Nous savons d'ailleurs que l'accord de 1896 conclu par lord Rosebery n'a jamais eu l'agrément de lord Salisbury, qui a même contesté dans un discours la division du Siam en une zone neutralisée et deux zones soumises, l'une à l'influence française, l'autre à l'influence anglaise. La Grande-Bretagne a pour habitude constante d'exiger l'exécution des traités lorsqu'ils lui sont favorables et de les violer lorsqu'elle les juge préjudiciables à ses intérêts. Au point de vue de la bonne foi, elle rendrait certainement des points à Carthage. En voici une preuve.

Elle a introduit au Siam un corps de troupes de 1,500 *sikhs* ou soldats de l'armée des Indes, commandés par des officiers anglais hors cadres, dont le nombre a encore été augmenté au commencement du mois d'août, en prévision de je ne sais quelles éventualités. L'idée d'amener à Bangkok des troupes anglaises n'a certainement pas germé toute seule dans le cerveau de S. M. Chula-long-Korn. Elle lui a évidemment été suggérée par ses conseillers européens, tout dévoués aux intérêts britanniques, et les subsides du Foreign Office ont empêché les hauts dignitaires siamois d'éclairer le roi sur les graves conséquences d'une pareille mesure.

Lorsque notre représentant à Bangkok a demandé des explications au sujet de la présence de ces soldats hindous, le ministre des affaires étrangères, le prince De-va-vong-se, frère du roi, lui a gravement répondu « qu'ils devaient remplacer les veilleurs de nuit indigènes, chargés de protéger les propriétés privées, que l'on avait maintes fois surpris endormis d'un profond sommeil ».

Je ne sais si le ministre de France s'est déclaré satisfait de cette

réponse qui ressemble fort à une moquerie, mais en tout cas la Grande-Bretagne a gravement violé l'accord de 1896 en introduisant des troupes au Siam.

Il était de son devoir, si la cour de Bangkok lui demandait des forces de police, d'en aviser la France et de lui laisser la faculté de fournir la moitié de ce corps. Elle s'en est bien gardée et, si les circonstances amenaient une nouvelle guerre entre la France et le Siam, nos troupes trouveraient devant elles ces soldats hindous bien armés, bien disciplinés, qui leur opposeraient une résistance autrement sérieuse que les miliciens de S. M. Chula-long-Korn.

Ajoutons que les diverses administrations siamoises qui se trouvent dans l'impossibilité de recruter parmi leurs nationaux des chefs de service d'une valeur suffisante, ont à leur tête 172 Européens, parmi lesquels il y a 95 Anglais et seulement 2 Français.

En dehors des avantages commerciaux et industriels que la Grande-Bretagne s'est fait accorder dans cette contrée, mines, constructions de chemins de fer, concessions de toute sorte, elle a donc accaparé presque tous les postes importants du gouvernement et usé, en outre, de son influence pour nous empêcher d'obtenir les mêmes privilèges. Voilà comment elle a compris l'accord de 1896.

En présence d'une pareille attitude de l'Angleterre, il était de notre devoir d'exiger du Siam des satisfactions correspondantes et il est certain qu'avec quelque énergie et quelque suite dans les idées, nous aurions pu les obtenir.

Mais depuis 1893, tout a été de mal en pis.

M. Auguste Pavie, qui avait repris possession de son poste après la cessation des hostilités, était profondément affecté par la disparition rapide de notre influence dans ce pays. Il était dur pour un grand patriote comme lui, qui avait consacré la plus grande partie de sa vie au développement et à la prospérité de notre empire indochinois, d'assister à la prise de possession du Siam par les Anglais, et de voir s'évanouir ainsi son rêve si longtemps caressé, de la réunion de la vallée du Ménam à notre grande colonie d'Extrême-Orient. Il ne put supporter un tel spectacle et, à la fin de l'année 1895, il rentra en France. Son départ fut un soulagement pour les Anglais qui redoutaient fort son influence auprès de S. M. Chula-long-Korn.

Ses successeurs ont été impuissants à réagir contre les empiètements de la Grande-Bretagne. Contraints d'ailleurs à l'inertie par notre ministère des Affaires étrangères qui ne voulait à aucun prix entendre parler de difficultés avec la cour de Bangkok, ils ont fui les uns après les autres une situation par trop humiliante.

M. Defrance, le successeur immédiat de M. Pavie, a vu, un jour, la police siamoise envahir sa légation pour rechercher un coupable. Il

fut lui-même bousculé par les agents indigènes qu'il invitait à sortir. Il est vrai qu'ils étaient commandés par un fonctionnaire anglais.

M. Defrance vit cependant ses doléances écoutées par S. M Chulalong-Korn. Le fonctionnaire britannique dut venir en uniforme présenter ses excuses à notre représentant. Si pareil fait se produisait aujourd'hui, il y aurait bien des chances pour que notre représentant n'obtienne même pas cette satisfaction.

M. Klobukowsky, notre dernier ministre à Bangkok, homme fort énergique, avait voulu, dès son arrivée au Siam, faire respecter nos droits. Immédiatement, le prince De-va-vong-se se plaignit au quai d'Orsay qui envoya à notre représentant l'ordre de ne pas faire parler de lui. Il se vit même menacé quelque temps après d'un rappel immédiat parce qu'il avait protesté contre l'incarcération d'un protégé français qui travaillait à la légation.

Il est vraisemblable que M. Klobukowsky profitera de sa rentrée dans la métropole pour tâcher d'obtenir un autre poste diplomatique.

Une note annonçait même, il y a quelques jours, que notre chargé d'affaires, à Bangkok, pendant l'absence du titulaire, demandait son rappel, ne voulant pas supporter la pénible situation qui lui était faite dans ce pays.

Depuis un an surtout, des faits d'une gravité exceptionnelle ont porté une telle atteinte à notre dignité que, dans toute l'Indo-Chine, il n'y a eu qu'un seul cri d'indignation contre la faiblesse coupable de notre ministère des affaires étrangères.

Voici une dépêche de Bangkok que publiait le *New-York Herald* dès le 30 juin 1901.

« Bangkok, 29 juin. — Les relations avec la France sont tendues. On annonce que 200 Siamois sous les ordres de commissaires royaux ont envahi le Laos français pour lever les impôts. Ils ont mis à sac, brûlé les villages et emmené un grand nombre de prisonniers. Ils ont envahi également la province cambodgienne de Promptep et pillé de nombreux villages.

« Les fonctionnaires siamois empêchent les Laotiens de la rive française du Mékong de retourner dans leur pays. L'enregistrement français n'est reconnu ni à Bangkok ni dans les provinces siamoises. Les journaux des protégés français sont lacérés par la police, et les réclamations ne sont pas admises pour eux.

« Les Cambodgiens, Annamites, Chinois, Turcs, Grecs et Arabes qui relèvent de notre juridiction et sont protégés français, sont pris par le service militaire et les femmes des défaillants sont emprisonnées.

« La Cour internationale refuse d'entendre les réclamations françaises.

« Un prêtre, nommé Emmanuel, a été blessé à Pachim par des soldats siamois et un autre prêtre, nommé Duoge, a dû armer ses fidèles pour se protéger contre les fonctionnaires indigènes.

« On confirme que plusieurs chefs cambodgiens sont gardés en prison depuis un an, sans avoir été jugés et que le roi a refusé de les remettre en liberté. »

Bien entendu, les faits que relate cette dépêche ont été démentis par les journaux officieux, comme toutes les nouvelles de ce genre. Mais, un mois après, des lettres particulières de Bangkok en affirmaient l'exactitude.

Il y avait également dans la capitale du Siam plusieurs jeunes princes de la famille royale de Luang Prabang qui étaient conservés comme otages. Des chefs laotiens, qui avaient refusé de servir le Siam lors des expéditions de 1875 et de 1884, pourrissaient dans les geôles de la capitale. Des femmes, originaires du Laos, retenues comme prisonnières de guerre, servaient de domestiques aux esclaves des femmes du roi ou gardaient les portes du palais intérieur. Notre représentant éprouva les plus grandes difficultés pour se les faire remettre.

Les ministres de S. M. Chula-long-Korn allèrent même plus loin. Ils firent arrêter, flageller, torturer des sujets français et les contraignirent à déchirer eux-mêmes les certificats de notre légation qui devaient leur assurer la protection de la France. Après quoi, ils durent en fouler les morceaux aux pieds sous peine de nouvelles tortures.

Ces faits, signalés au quai d'Orsay par notre représentant à Bangkok, n'ont fait l'objet d'aucunes représentations auprès du gouvernement siamois.

Bien que ce dernier fasse fort peu de cas, comme on vient de le voir, de la qualité de protégé ou de sujet français, il voudrait cependant l'abolir. Il prétend nous faire accepter un édit sur la naturalisation absolument contraire aux principes de notre droit public et d'après lequel les enfants d'un Français né au Siam seraient Français et ses petits-enfants, Siamois.

Quant aux sujets et protégés français asiatiques, leur descendance serait siamoise dès le premier degré.

Il faut espérer que la France n'acceptera jamais la mise en application d'un pareil édit qui ferait disparaître toute trace de notre influence dans cette contrée.

Les principaux commerçants du royaume sont, en effet, des Chinois qui, en l'absence d'un consulat de leur pays, se sont fait inscrire, à partir de 1854, à la légation de France et nous sont restés fidèles.

Nous exerçons ainsi une certaine action sur la population chinoise qui détient la plus grande partie du commerce au Siam et avec laquelle la cour de Bangkok est obligée de compter. C'est pour nous enlever cette précieuse clientèle qu'a été préparé cet édit dont l'importance ne peut échapper à ceux qui connaissent la question siamoise.

D'autre part, non seulement le gouvernement de Bangkok a concentré de nombreuses troupes dans les territoires d'influence française, mais encore celles-ci se livrent à des incursions continuelles dans la zone de 25 kilomètres neutralisée au profit de la France sur la rive droite du Mékong par le traité de 1893, violant ainsi l'article 4 suivant lequel : « Dans cette zone la police sera exercée, selon l'usage, par les autorités locales avec les contingents strictement nécessaires. Il ne sera entretenu aucune force armée régulière ou irrégulière. » Les populations sont molestées et se voient même enlever leurs récoltes. Des mandarins siamois parcourent constamment le pays, menacent les indigènes dévoués à la France, perçoivent l'impôt et paraissent ignorer la présence des agents français lorsqu'ils passent près de leur résidence. Ceux-ci ont voulu protester contre la présence et l'attitude de ces fonctionnaires de Bangkok et ils se sont vu désavouer par le quai d'Orsay. Ils ont même reçu, *par l'intermédiaire de l'administration siamoise*, avec un blâme de notre ministre des affaires étrangères, les plaintes que S. M. Chula-long Korn avait adressées contre certains d'entre eux, parce qu'ils avaient voulu empêcher le pillage des propriétés des indigènes.

Aujourd'hui, les habitants qui veulent nous rester fidèles se voient obligés d'abandonner leurs paillotes, leurs rizières, leur famille, et d'aller chercher asile sur la rive gauche du Mékong. Et encore doivent-ils prendre garde que leurs projets de départ ne soient connus des fonctionnaires siamois.

Il y a quelques mois à peine, des bandes de pirates, obéissant à un mot d'ordre dont l'origine est connue, menacèrent Xieng-sen et auraient pillé cette ville sans l'énergie du commissaire du gouvernement de la province du haut Laos qui se mit à la tête d'une vingtaine de miliciens khas. Devant cette courageuse attitude, les pirates se dispersèrent. Mais, peu après, des miliciens siamois profitèrent de l'absence de notre représentant pour venir enlever quelques-uns des magnifiques bouddhas qui ornaient les pagodes de Xieng-sen et briser ceux qu'ils ne purent emporter.

Le traité de 1893 (art. 3) disait : « Le gouvernement siamois ne construira aucun poste fortifié ou établissement militaire dans les anciennes provinces cambodgiennes de Battambang ou de Siam-Reap

et dans un rayon de 25 kilomètres sur la rive droite du Mékong. »

On voulait ainsi rendre autonomes ces deux provinces qui faisaient partie autrefois du domaine du roi du Cambodge et qui furent livrées au Siam par un frère révolté de Norodom.

Voici le résultat auquel on est arrivé : avant 1893 ces provinces jouissaient d'une indépendance relative. Leurs gouverneurs étaient pris parmi les chefs de l'ancienne famille régnante, qui descendait des vieux rois Khmers, fondateurs des villes célèbres d'Angkor-Thom et d'Angkor-Vat dont les merveilleuses ruines frappent le voyageur d'admiration. Un délégué de S. M. Chula-long-Korn venait chaque année recevoir l'impôt et contrôler les actes de l'administration indigène.

Depuis 1893 des commissaires siamois se sont installés dans ces provinces, ont relégué au second plan les gouverneurs, et pris en mains l'administration du pays. Des camps retranchés ont été établis sur divers points, et aujourd'hui l'éléphant blanc du Siam se dresse jusque sur les rives du lac Tonlê Sap, si bien que le traité de 1893 n'a eu d'autre résultat que de placer plus étroitement cette région sous l'autorité de la cour de Bangkok.

De nombreuses troupes siamoises ont été concentrées à Oubone et à quelques kilomètres de Paklay, dans le voisinage de la zone neutralisée du Mékong. Si la guerre éclatait entre la France et le Siam, elles traverseraient le Mékong en quarante-huit heures, ravageraient le Laos français et s'empareraient de nos postes dont l'effectif serait certainement insuffisant pour résister à des ennemis aussi nombreux.

Dans la zone neutralisée les mandarins de S. M. ont repris possession, au su et au vu de l'administration française, de tous les postes que le traité de 1893 les avait contraints à abandonner.

On rencontre aujourd'hui des commissaires siamois à Nong-Khai, à Outhène, à Lakhone, à Kemmarât, à Pak-moun, etc., alors que presque tous ces postes sont actuellement privés de commissaires français. Chose triste à dire, il n'y a guère qu'un roi laotien, celui de Luang-Prabang, qui tienne haut et ferme le drapeau de la France sur les bords du Mékong.

Cette principauté s'étend sur les deux rives du fleuve. Le Siam, qui avait renoncé, en 1893, à ses prétentions sur la rive gauche, pensait établir son autorité sur la bande de territoire située sur la rive droite. Ses agents vinrent donc s'installer dans le pays qu'ils prétendirent administrer comme une province siamoise. Mais les habitants refusèrent de leur obéir, voulant rester fidèles à leurs maîtres, les princes de Luang-Prabang. Non seulement ils ne payèrent pas l'impôt aux commissaires de S. M. Chula-long-Korn,

mais encore ils les tinrent à l'écart et ne voulurent même pas leur fournir des vivres. Il fallait mourir de faim ou quitter le pays. Les mandarins siamois choisirent ce dernier parti et revinrent à Bangkok au risque de tomber en disgrâce. Ces événements se passaient en 1895 et, depuis cette époque, aucune nouvelle atteinte n'a été portée par le Siam à l'autorité du roi de Luang-Prabang qui administre tout le territoire sous notre contrôle, nomme les chefs de la rive droite, fait percevoir l'impôt par ses agents et le verse intégralement dans le trésor, confié à notre gestion, auquel il ne touche jamais pour ses besoins personnels.

L'argent ainsi recueilli sert à payer la milice, les chefs indigènes, à entretenir quelques routes et à subventionner l'hôpital. Le roi touche le revenu de ses domaines privés, et reçoit une pension annuelle.

Si tout notre empire indo-chinois était administré avec autant de sagesse et d'économie que le royaume de Luang-Prabang, il suffirait depuis longtemps à ses dépenses de tout ordre.

Cependant les violations si fréquentes des stipulations du traité de 1893 n'avaient jamais encore revêtu la gravité de deux événements qui viennent de se produire, l'invasion de la zone neutralisée du Mékong par les troupes siamoises concentrées à Oubone et la croisière de S. M. sur les côtes du Cambodge et de la Cochinchine.

Ces faits sont aujourd'hui connus, bien que toutes les dépêches les annonçant aient été interceptées. Ils prouvent que l'attitude de la cour de Bangkok devient de plus en plus provoquante et que, grâce à nos reculades répétées, ce petit royaume prétend traiter avec nous d'égal à égal. Bien mieux, c'est la France qui semble être devenue aujourd'hui un royaume minuscule, tandis que le Siam s'est élevé au rang d'une grande puissance.

Au mois de mars dernier, un soulèvement assez sérieux se produisit dans la province d'Oubone, territoire d'influence française. Il s'agissait d'un mouvement religieux analogue à celui que nous avions dû arrêter au mois de mai 1901 chez nos Khas Bolovènes.

La cour de Bangkok s'empressa d'envoyer des effectifs considérables qui réprimèrent vite l'insurrection. Mais, au lieu de rétablir l'ordre sur place, les chefs siamois jugèrent plus habile de refouler d'abord les révoltés dans la zone neutralisée, puis de les contraindre à traverser le Mekong qu'ils franchirent à leur suite pour piller la rive française et ramener comme prisonniers un certain nombre de nos sujets laotiens. Bien entendu, ils prétendirent n'avoir ainsi capturé qu'une partie des rebelles poursuivis par eux. Revenus sur la rive droite, ils y établirent un camp provisoire sous prétexte d'arrêter les révoltés s'il leur prenait fantaisie de revenir dans leur pays.

Ceux-ci, réduits pour vivre à ravager la contrée où ils avaient dû

chercher un refuge, se partagèrent en plusieurs bandes qui infestèrent toute la région. Plusieurs villages furent mis à sac, d'autres n'échappèrent au pillage qu'en versant une forte contribution aux pirates. Les habitants des campagnes s'enfuirent au loin, abandonnant leur maison et leurs récoltes. Savannaket même, dont un télégramme de Saïgon, du 10 juin, avait annoncé l'attaque, a été emporté d'assaut d'après les dernières nouvelles. C'était l'un de nos postes les plus importants du Laos et il était gardé par des miliciens annamites que commandaient des gardes principaux et des sous-officiers européens. Tous ont été tués ou ont disparu. La population épouvantée s'est enfuie dans les forêts ou a fait cause commune avec les pirates dont nous n'avons pas encore tiré vengeance.

Le lieutenant-gouverneur de la Cochinchine a envoyé, il est vrai, une compagnie d'infanterie coloniale et deux compagnies de tirailleurs annamites qui purgeront certainement le pays de ces bandits.

Mais de pareils faits ne sont pas moins un aveu éclatant de notre faiblesse, de notre impuissance vis-à-vis de la cour de Bangkok. Les troupes siamoises que nous avions chassées en 1893 ont reparu triomphantes sur notre territoire. Nous avons été impuissants à protéger nos sujets contre des bandes de malfaiteurs qui s'enfuyaient devant les soldats de S. M. Chula-long-Korn. Les indigènes en concluent que le Siam est plus à craindre que la France. De telles constatations peuvent avoir de désastreuses conséquences pour notre influence en Indo-Chine et il ne serait pas bon qu'elles pussent être faites souvent par les populations soumises à notre autorité.

A la suite de ces événements, toutes les communications entre le haut Laos et la Cochinchine, soit par le Mékong, soit par voie de terre, ont été interrompues. Les convois de pirogues, qui opéraient habituellement le ravitaillement des postes de cette région, n'ont pu partir. L'administration s'est trouvée dans la nécessité d'emprunter la voie de l'Annam qui est beaucoup plus coûteuse, assez périlleuse et qui impose de pénibles corvées aux habitants des villages qu'il faut réquisitionner.

Ce qui augmente la gravité de ces faits, c'est la présence d'officiers japonais parmi les troupes siamoises qui ont ainsi violé notre territoire. Le public n'avait pas prêté une attention suffisante à cette importante nouvelle, dont des notes officieuses avaient, d'ailleurs, affirmé l'inexactitude. Mais Il est aujourd'hui établi que l'armée siamoise est entre les mains des Japonais et que ces derniers ont coopéré à une action militaire contre nous.

Il est bon de faire remarquer que ces faits se sont produits depuis la conclusion du traité anglo-japonais, dont nous parlerons plus loin, de même que le voyage du roi sur nos côtes.

Il y a trois mois, il prit fantaisie à ce monarque de venir inspecter les îles cambodgiennes du golfe de Siam et les petits ports des côtes de Cochinchine et du Cambodge. Bien vraisemblablement quelque conseiller européen lui avait suggéré cette démonstration hostile.

S. M. Chula-long Korn s'embarque donc sur son yacht, véritable bâtiment de guerre qui pourrait très bien soutenir un combat contre une de nos canonnières, et il se garde d'informer la légation de France de ce voyage dans nos eaux territoriales, comme l'auraient exigé les règles les plus élémentaires de la politesse internationale. Il croise d'abord en vue de nos côtes, puis il mouille au milieu des îles cambodgiennes dans lesquelles se rendent des mandarins qui invitent les habitants à verser désormais l'impôt, non entre les mains des autorités du pays, mais entre celles des agents du roi de Siam.

Ces insulaires, très rarement visités par les fonctionnaires français ou cambodgiens et fort ignorants des choses de la politique, n'osent pas résister aux envoyés de S. M. Chula-long-Korn dont ils voient le yacht ancré à quelques centaines de mètres. Ils ne savent pas bien, d'ailleurs, s'ils n'ont pas été cédés au Siam par le Cambodge. Bref, ils vont céder aux injonctions des mandarins de S. M. Chula- long- Korn lorsque arrive sur les lieux la canonnière française la *Comète*. Notre représentant à Bangkok avait trouvé quelque peu étrange le brusque départ du roi et il avait chargé le navire de guerre français, habituellement ancré devant la légation, de surveiller de loin la croisière royale. Le commandant avait vu le yacht s'arrêter et mettre à l'eau ses embarcations pour porter à terre une partie de la suite de S. M. Il trouva la manœuvre louche et s'approcha des îles pour se rendre compte de ce qui se passait.

A la vue de notre bâtiment, les Siamois, se trouvant surpris, se rembarquèrent précipitamment et le yacht royal s'éloigna dans la direction de Bangkok au moment où une embarcation française, montée par un enseigne et quelques matelots, se détachait de la canonnière pour venir voir ce qui se passait à terre.

Notre ministre au Siam fit des représentations au prince De-va-vong-se qui ne les écouta pas. Il se plaignit alors au quai d'Orsay, qui se vit contraint, par la gravité de ces faits, d'adresser de vives remontrances à la cour de Bangkok.

A cette nouvelle, la presse anglaise nous accusa de fomenter des troubles au Siam afin d'avoir un prétexte pour réveiller les questions endormies. M. de Blowitz, le correspondant parisien du *Times*, notamment, a publié dans ce journal des articles très violents dans lesquels il invite le Foreign Office à se tenir prêt à toute éventualité en raison « de ces événements, qui doivent être escomptés et

prévenus, si l'on ne veut pas qu'ils gagnent à la main. » En terminant, il nous avertit que derrière le Siam il y a l'Angleterre, et que nous ferons bien d'être circonspects. D'après la *Weekly Press*, l'attitude de S. M. Chula-long-Korn n'a d'autre cause que l'attitude de la France à son égard. « Ce roi vivait paisible et inactif; l'ultimatum de la France l'arracha à son oisiveté et, depuis cette époque, il dirige son royaume en monarque sage et prudent. C'est de la France que vient tout le mal. »

Il faut vraiment avoir un tempérament anglais pour nous accuser d'attaquer brutalement le Siam sans l'ombre d'une raison, alors que nous avons constamment fait preuve d'une patience extrême, pour ne pas dire plus. Nous avons tout supporté jusqu'à ce jour : meurtre de nos nationaux, assassinat de nos protégés, incarcérations arbitraires, dénis de justice, agressions et coups de feu tirés contre nos commissaires. Et le jour où nous exigeons réparation de la violation de notre territoire, le jour où nous nous décidons à user de représailles aussi légitimes que modérées, on nous représente comme l'agresseur. Cela dépasse les bornes. Aussi devons-nous protester très énergiquement, avec preuves à l'appui, contre cette légende que la presse anglaise cherche à créer autour de nous. C'est elle l'agresseur, elle qui pousse le gouvernement de la Grande-Bretagne à se mêler de ce qui ne le regarde pas, puisqu'il s'est interdit par traité de s'occuper des événements dont la zone d'influence française peut être le théâtre.

Si ces faits s'étaient passés pendant que la Grande-Bretagne était paralysée par la guerre sud-africaine, les journaux francophobes de l'autre côté du détroit auraient gardé un silence prudent. Mais nous n'avons pas su profiter de cette circonstance, et en cela nous avons été bien naïfs, comme la *Saturday Review* a eu l'audace de nous le dire.

Aujourd'hui, débarrassée des Boërs, au moins provisoirement, l'Angleterre recommence à s'agiter au Maroc, prétend remettre sur le tapis la question des Nouvelles Hébrides, celle de Terre Neuve, et encourage la cour de Bangkok à nous chercher noise. Son récent traité avec le Japon est venu accroître encore son arrogance et encourager en même temps le Siam à multiplier ses tracasseries. Toutefois le Foreign Office n'estime pas que le moment soit venu de pousser les choses au pire, et Bangkok va trop vite à son gré. Pour traîner les choses en longueur, il a conseillé à S. M. Chula-long-Korn de nous accorder quelques satisfactions apparentes qui nous feront patienter. Pendant ce temps, les profondes blessures de la guerre sud-africaine pourront se cicatriser.

Le prince héritier de Siam est donc venu d'Angleterre faire deux

visites officielles au Président de la République, et le prince Phya-sri-Sahadeb, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, vient d'arriver à Paris en compagnie de M. Schlesser, conseiller légal du gouvernement siamois, et d'un fils du prince Damrong, qui va faire son éducation en Angleterre comme tous les fils et neveux du roi.

Le prince que S. M. Chula-long-Korn envoie ainsi en mission à Paris et à Londres, est un Siamois intelligent, habile, plein de savoir-faire et de tact. Mais il est complètement acquis aux idées britanniques, et ce n'est assurément pas son prochain séjour en Angleterre qui modifiera sa manière de voir.

En tout cas, il est profondément regrettable que le quai d'Orsay ait consenti à négocier directement à Paris avec l'envoyé de S. M. Chula-long-Korn. C'est à Bangkok ou à Saïgon que ces négociations auraient dû avoir lieu. Cette concession est considérée comme un précieux avantage par les Siamois, qui espèrent trouver en face d'eux des hommes insuffisamment au courant de ce qui se passe dans les vallées du Ménam et du Mékong. Ils comptent bien nous faire prendre l'ombre pour la proie, comme en 1867 lorsque leur envoyé à Paris réussit à faire reviser le traité que Bangkok avait dû signer avec l'amiral La Grandière, et qui reconnaissait au Cambodge la possession de provinces de Siam-Reap et de Battambang. Quand on est au courant des petites intrigues du quai d'Orsay, on comprend aisément les raisons qui nous ont fait accepter l'envoi en France d'un plénipotentiaire siamois. Il y a rivalité entre nos ministères des affaires étrangères et des colonies. Le premier affecte un profond dédain à l'égard du second dont les agents, prétend-il, manquent de distinction, ou tout au moins de cette distinction particulière à notre corps diplomatique, et il est ravi d'enlever au pavillon de Flore tout prétexte pour intervenir dans les négociations qui vont avoir lieu. C'est d'ailleurs cette jalousie entre ministères qui vient de faire nommer M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, afin que le ministère des affaires étrangères pût avoir la haute main sur notre politique d'Extrême-Orient.

Plût à Dieu que ces mesquines querelles de clocher ne se traduisent pas par de nouvelles fautes, comme en 1867 et en 1893. L'idée qui tend à prédominer, dit-on, au quai d'Orsay est celle ci : La France négocierait purement et simplement avec la cour de Bangkok sans lui rappeler, au besoin par des actes, qu'il est au moins une portion du royaume où nous nous sommes réservé le droit d'agir à notre guise sans l'avis de personne.

Assurément le prince Sri-Sahadeb ne pourrait qu'accepter de pareilles bases pour les négociations qui vont suivre. On aboutirait ainsi à une solution vague comme les aime le quai d'Orsay, et la

presse anglaise daignerait sans doute alors nous adresser quelques félicitations bien méritées puisque nous aurions fait le jeu du Foreign Office.

Notre ministre à Bangkok, M. Klobukowsky, vient heureusement d'arriver à Paris. Espérons qu'il sera consulté, ainsi que M. Pavie autrement que pour la forme, sur les garanties à exiger du Siam, et que le quai d'Orsay suivra les conseils de ces deux hommes éminents, familiarisés de longue date avec la duplicité des diplomates d'Extrême-Orient.

D'après les renseignements qui nous sont communiqués, voici les propositions du prince Sri-Sahadeb à notre ministre des affaires étrangères :

Annulation des traités de 1893 *et de* 1896 *et neutralisation* au profit du Siam *des zones d'influence qui nous ont été réservées dans le bassin du Mékong.*

Comme compensation, nous obtiendrions les avantages suivants :

1° *Cession à la France du territoire de Luang-Prabang, situé sur la rive droite du Mékong ;*

2° *Reconnaissance en principe des protégés indigènes inscrits : Laotiens, Cambodgiens, Annamites, Chinois, avec révision des listes par une commission mixte et élimination de ceux qui devaient au roi un service quelconque, soit militaire, soit civil, soit naval, ou qui avaient accepté un titre de mandarinat ;*

3° *Nominations de professeurs pour la langue française dans les écoles royales ;*

4° *Nomination d'un ingénieur municipal français pour la voirie de Bangkok ;*

5° *Promesse de diverses concessions à des syndicats français ;*

6° *Promesse, dans le cas où le Siam se déciderait à entretenir une armée, de faire appel à une mission française.*

Nos diplomates commettraient une véritable folie en consentant à l'annulation des traités de 1893 et 1896, ainsi qu'à la neutralisation de la zone d'influence française au profit du Siam. La neutralisation de la vallée du Ménam a déjà été une assez grande faute pour que nous ne la renouvelions pas en ce qui concerne le reste du royaume. Les Siamois ont toujours cherché à nous jouer et à éluder les stipulations des traités. Ils n'ont jamais été de bonne foi dans leurs négociations avec nous. Quelle influence pourrions-nous bien exercer à Bangkok après avoir renoncé à tous nos droits, alors qu'aujourd'hui, où nous les possédons encore, nous sommes mis en échec par ce minuscule Etat? Lorsqu'on veut négocier, il ne faut pas retirer d'avance toute sanction à sa diplomatie. Nous voulons obtenir dans la vallée du Ménam les mêmes avantages que

nos rivaux d'outre-Manche, faire respecter nos nationaux et nos représentants, garantir notre empire indo-chinois contre de nouvelles violations de territoire. Nous n'obtiendrons ces résultats qu'en contraignant le Siam à respecter les traités de 1893 et de 1896. Agir autrement serait nous lier les mains et exposer à des dangers constants notre colonie indo-chinoise.

Pour nous rendre compte que de pareilles concessions seraient funestes à notre influence en Extrême-Orient, il suffit de voir que des journaux anglais, comme le *Morning Post*, nous « conseillent de neutraliser tout le Siam et d'entamer ensuite avec les Siamois, désormais complètement rassurés, des négociations pour obtenir la part d'influence qui nous est due ».

Nous n'avons qu'un seul moyen pour agir sur la cour de Bangkok, étendre au contraire notre autorité sur les territoires d'influence française. Si, par extraordinaire, nous n'obtenions pas ainsi dans la vallée du Ménam la place qui nous est due, nous assurerions la sécurité du Cambodge et du Laos. Nos diplomates d'Extrême Orient savent bien que pour traiter avec une puissance asiatique, il faut arriver avec des avantages qu'elle a intérêt à se faire céder. La politique des mains vides n'a jamais réussi, surtout dans ces régions.

Voyons maintenant ce que valent les concessions que nous offre le Siam comme compensation.

1° Cession du territoire de Luang-Prabang, sur la rive droite du Mékong.

Nous avons eu l'occasion de montrer plus haut de quelle façon les habitants de cette région s'étaient débarrassés des Siamois. La cour de Bangkok ne nous offre donc rien que nous n'ayons déjà en fait. Elle nous céderait tout au plus les arbres d'or et d'argent d'une valeur de quelques centaines de francs dont le roi de Luang-Prabang fait don tous les trois ans à S. M. Chula-long-Korn. Ce ne serait pas un gros sacrifice.

2° Reconnaissance en principe des protégés indigènes inscrits à la légation de France.

Suivant l'article 4 de la convention du 3 octobre 1893, le gouvernement siamois devait mettre à la disposition de notre représentant tous les sujets français retenus au Siam à un titre quelconque, Annamites, Cambodgiens et Laotiens de la rive gauche. Cet article s'appliquait aux anciens habitants des territoires devenus français, qui avaient été amenés et retenus dans la vallée du Ménam comme prisonniers de guerre en 1829, 1832, 1875 et 1884. La France les réclamait, eux ou leurs descendants, comme ayant hérité des droits des rois du Cambodge et de l'Annam, qui n'avaient jamais pu obtenir la restitution de ces prisonniers.

Mais le gouvernement siamois a réussi jusqu'ici à éluder l'exécution de cette clause, malgré les réclamations de la légation de France, qui n'a pu obtenir que le quai d'Orsay intervînt sérieusement en faveur de nos protégés.

C'était cependant un point très important. Ceux qui connaissent bien notre situation au Siam, comme MM. Pavie et Klobukowsky ont toujours déclaré que la protection des sujets français était le meilleur moyen de nous assurer une part d'influence dans la vallée du Ménam.

Aujourd'hui la cour de Bangkok daigne nous faire quelques concessions sur ce point. Elle veut bien reconnaître, comme protégés français, les Asiatiques actuellement inscrits à notre légation. Or, il y en a seulement 12,000 alors que, d'après les évaluations les plus modérées, il existe au Siam plus de 30,000 sujets français ou descendants de sujets français. De plus, les listes d'inscrits devront d'après elle être révisées par une commission chargée d'éliminer ceux qui auraient été portés à tort sur les registres de la légation. Cette commission, composée pour moitié de mandarins siamois, rayerait également toutes les personnes qui devraient un service militaire, civil ou naval, voire même une corvée quelconque à la couronne.

Et bien, après les opérations de cette commission, *il n'y aurait plus un seul Laotien, Cambodgien ou Annamite qui resterait sujet ou protégé français*. En effet, tous ont été amenés comme prisonniers de guerre et *tatoués*, les uns, pour servir dans la marine ou dans l'armée, les autres pour être affectés à certaines corvées, telles que la construction des édifices royaux et des pagodes, la fourniture de diverses prestations, etc. Leurs descendants resteraient soumis aux mêmes obligations. Voilà le second des avantages que nous offre S. M. Chula-long-Korn. On voit qu'il mérite d'être retenu.

3° Engagement de professeurs de langue française dans les écoles royales.

L'enseignement du français dans les écoles du palais serait certainement excellent au point de vue de notre influence dans le pays. Mais il faut d'abord considérer que nos missionnaires ont bâti, à Bangkok, le magnifique collège de l'Assomption qui renferme plusieurs centaines d'élèves et où quelques rares fils de petits mandarins siamois viennent apprendre le français. L'enseignement est donné dans ce collège par un certain nombre de professeurs ecclésiastiques et laïques, sous la direction d'un savant, le R. P. Colombet, qui ne refuserait certainement pas de faire donner des leçons de français par son personnel dans les écoles du palais. Cela ne s'est pas fait jusqu'ici, parce que les hauts dignitaires siamois ne jugent pas utile de faire enseigner notre langue à leurs enfants.

Si donc notre gouvernement envoyait des professeurs de français à Bangkok, ceux-ci courraient grand risque de n'avoir pas d'élèves ou tout au moins de n'avoir à leurs cours que quelques fils d'esclaves. Ils seraient bien logés, grassement rétribués. On n'exigerait d'eux qu'une chose, ne rien faire pendant toute la durée de leur contrat. Et les Anglais continueraient à diriger les écoles fréquentées par les enfants du roi et de ses frères.

Nous en avons une preuve dans ce qui s'est passé lors de la convention franco-siamoise de 1882, au sujet des postes et télégraphes. Le directeur français qui avait été mis à la tête de ce service se vit interdire, par son co-directeur siamois, l'entrée de ses bureaux. Malgré ses protestations à la cour, ses réclamations auprès de notre représentant, il ne put exercer ses fonctions. Il est vrai que ses appointements lui furent toujours versés ponctuellement.

Un précepteur auquel on avait fait de brillantes conditions pour instruire un fils du roi n'a pas donné une seule leçon à son élève pendant plusieurs années.

D'ailleurs, si S. M. Chula-long-Korn jugeait l'enseignement de notre langue réellement utile, elle enverrait ses fils faire au moins une partie de leur éducation en France. Or trois d'entre eux ont été élevés exclusivement en Angleterre. Le prince héritier est à Londres depuis de longues années. Un seul prince royal sur quatre a passé quelque temps en France. C'était le moins intelligent. Voilà la raison pour laquelle il nous avait été confié. Lorsqu'il revint au Siam, il eut une situation insignifiante, alors que ses frères furent placés à la tête de services importants.

Cette troisième offre se réduit donc à quelques sinécures bien rétribuées dont la cour de Bangkok nous ferait l'aumône. Nous allons voir qu'il en est de même en ce qui concerne la quatrième : engagement d'un ingénieur pour la municipalité de Bangkok.

Cette situation avait d'abord été offerte en des termes beaucoup plus vagues, de telle sorte qu'à première vue il paraissait s'agir de la direction des travaux publics de l'intérieur. Mais notre représentant, sachant que le ministère des travaux publics était dirigé par des ingénieurs anglais et allemands, demanda des explications. Il lui paraissait invraisemblable que la cour de Bangkok voulût rompre les contrats passés avec les titulaires pour mettre un Français à leur place. Contrainte de s'expliquer, celle-ci dut reconnaître qu'il s'agissait d'un poste d'ingénieur auprès de la municipalité de Bangkok. Or, il n'existe pas de municipalité dans la capitale du Siam. Comme cette objection était faite au prince Deva-vong-se, il répondit : « Nous n'attendons pour créer une municipalité que l'autorisation de percevoir des taxes municipales sur

les étrangers. Jusque-là, l'ingénieur français touchera ses émoluments comme s'il était déjà en fonctions. »

Or il est bien certain que les gouvernements européens ne permettront pas au Siam de percevoir des taxes sur leurs sujets. La municipalité de Bangkok n'existera donc jamais. Par conséquent, l'ingénieur français, pourvu de cette grasse sinécure, n'aurait qu'à se promener pendant toute la durée de son contrat. Le gouvernement siamois lui accorderait même facilement un congé illimité pendant lequel la légation de Siam à Paris lui servirait régulièrement ses appointements. Quant à contribuer au développement de l'influence française dans la vallée du Ménam, ce fonctionnaire en serait bien incapable, quelle que fût sa valeur personnelle.

5° Promesse de concessions à des syndicats français.

Lors de la rédaction du traité de 1893, notre plénipotentiaire avait eu le tort de n'y introduire aucune clause accordant des avantages commerciaux et industriels à nos nationaux. Aussi, aucun d'entre eux n'a pu obtenir l'autorisation d'exploiter les richesses naturelles du sol ou d'installer des usines dans la vallée du Ménam. Leur qualité de Français suffisait pour faire accueillir leurs demandes de concessions par une fin de non-recevoir absolue, tandis qu'il était fait droit sans difficultés à celles des Anglais. Cependant aucun avantage ne doit être accordé à la Grande-Bretagne sans qu'un avantage équivalent ne soit attribué à la France. Le Siam ne ferait donc qu'exécuter les clauses des traités de 1893 et de 1896 en accordant des concessions à nos nationaux.

Voici sur cette question une anecdote typique :

Bangkok est une cité très malsaine, comme toutes les villes d'Extrême-Orient où les Européens n'ont pas exécuté de travaux d'assainissement. Les nombreux canaux creusés à travers la ville sont remplis d'immondices qui exhalent une odeur infecte pendant les grandes chaleurs. Il n'est donc pas extraordinaire que le choléra fasse de fréquentes apparitions dans un milieu aussi favorable et enlève chaque fois une notable partie des habitants.

A la suite d'une épidémie de ce genre qui avait emporté un sixième de la population, *la Société française des travaux d'utilité publique et d'assainissement* proposa à S. M. Chula-long-Korn d'amener de l'eau potable à Bangkok et d'y exécuter les travaux nécessaires pour empêcher le retour de ce terrible fléau.

Il fut répondu à la Société que l'autorisation d'assainir Bangkok ne pourrait lui être accordée que si la France consentait à annuler certaines clauses du traité de 1893.

Ainsi le droit de faire de Bangkok une ville salubre devait être payé par notre renonciation à certains avantages. La haine de la

France empêchait le Siam d'accueillir favorablement une entreprise qui aurait dû être considérée comme un bienfait public. S. M. Chula-long-Korn aimait mieux perdre chaque année quelques dizaines de mille de ses sujets plutôt que de les voir sauvés par une société française. Cet exemple suffit pour prouver la haine qu'inspire à la cour de Bangkok la France et tout ce qui est français. Qu'on vienne nous dire après cela qu'il suffira de faire appel à son amitié sincère et à sa bonne volonté pour obtenir les réparations auxquelles nous avons droit.

6° Promesse dans le cas où le Siam se déciderait à entretenir une armée, de faire appel à une mission militaire française.

Mais il y a déjà plusieurs années que le Siam s'est décidé à réorganiser son armée. Il a fait venir d'abord d'anciens officiers allemands et danois, puis des officiers anglais et enfin des officiers japonais qui sont aujourd'hui les plus nombreux. Que viendrait faire là une mission militaire française? Mettrait-on nos officiers sous le commandement des officiers anglais et japonais? Créerait-on pour eux de nouveaux régiments que l'on dresserait à la française pour qu'ils pussent mieux nous combattre ensuite? Tout cela n'est pas sérieux, et il faut que la cour de Bangkok ait une bien piètre idée de notre intelligence pour supposer que nous puissions nous arrêter un instant à de pareilles offres.

Le commandant en chef des troupes siamoises est le prince héritier qui a appris le métier militaire dans un régiment anglais. Le commandant en second, son frère aîné, l'a appris au Danemark, puis en Angleterre. Deux autres princes siamois servent à l'heure actuelle dans l'armée anglaise. Si S. M. Chula-long-Korn avait été réellement convaincue de notre supériorité militaire, elle aurait demandé l'admission à Saint-Cyr d'un ou deux de ses fils.

Cependant elle n'est pas assez âgée pour n'avoir pas vu à la tête des troupes de son père le général Lamache, que le roi Phra-maha-Mongkut tenait en si grande estime.

Lamache était un cuisinier français qui ne savait ni lire ni écrire et que le goût des aventures amena au Siam vers 1850. Il avait acheté une petite pacotille avec laquelle il monta un magasin où les riches Siamois venaient acheter des objets de toilette, des bibelots, etc. Ses affaires prospérant, il fit venir des objets d'art qu'il alla vendre à la cour. S. M. Phra-maha-Mongkut, frappé de son intelligence, le questionna et apprenant qu'il avait été sous-officier dans son pays, lui offrit un grade dans l'armée siamoise.

Lamache accepta, mais à la condition expresse qu'il ne porterait jamais les armes contre sa patrie. Il s'occupa avec tant d'amour-propre de ses fonctions militaires que ses miliciens, incapables

jusque-là de tenir convenablement une arme, devinrent des soldats très passables. Le roi, enchanté, combla Lamache de faveurs et le nomma général en chef de son armée. Aucune expédition ne fut dès lors entreprise sans l'avis du général français, dont l'influence devint considérable.

Sur sa demande, les troupes avaient reçu un uniforme à peu près semblable à celui de notre infanterie, les manœuvres s'exécutaient à la française et c'était en notre langue que se faisaient les commandements. Plusieurs officiers, d'ailleurs, étaient Français, car Lamache proposait toujours au roi quelqu'un de ses compatriotes lorsqu'il y avait une vacance dans le corps des officiers.

Malheureusement pour nous, Phra-maha-Mongkut mourut des fièvres paludéennes le 1[er] octobre 1868, à son retour de Bang-Taphan où il avait accompagné une mission française. La régence fut confiée à son premier ministre, qui détestait la France, et Lamache perdit son influence. Bien plus, lorsque notre pays fut battu par l'Allemagne, en 1870, le régent destitua Lamache ainsi que tous les officiers ou fonctionnaires français, et les remplaça par des Anglais, des Allemands, des Italiens et des Danois. L'armée elle-même quitta l'uniforme français pour prendre un uniforme analogue à celui de nos vainqueurs. Lamache, qui avait acquis une certaine fortune, aurait pu quitter ce pays devenu inhospitalier. Il ne le voulut pas et redevint simple commerçant après avoir été généralissime. Mais les grands mandarins, qui se sentaient soutenus par le régent, firent échouer toutes ses entreprises, si bien qu'il se trouva un jour ruiné. Il en mourut de chagrin, laissant une veuve et cinq filles qui habitent toujours Bangkok. Je les ai rencontrées plusieurs fois chez M. Pavie, qui leur avait fait accorder une petite pension, à cause des services que leur père avait rendus à la cause française.

Si nous remontions plus loin, nous verrions un roi siamois solliciter, au dix-septième siècle, l'appui de notre pays comme du plus puissant royaume du monde, et demander des troupes françaises pour le protéger contre ses ennemis. C'est alors que Louis XIV envoya au Siam cinq navires de guerre avec un régiment de douze compagnies qui tint garnison à Bangkok, à Merguy, à Singor, dont la possession nous fut attribuée par un traité conservé aux archives du quai d'Orsay.

Comment avons-nous perdu cette situation prépondérante dans la vallée du Ménam? Grâce aux intrigues de la Grande-Bretagne, qui a tout mis en œuvre pour faire croire à la cour de Bangkok que, depuis 1870, la France était tombée au rang d'une puissance de second ordre. Le moment est venu de prouver, par des actes énergiques, que nous comptons toujours dans le monde et que

nous savons exiger au besoin par la force le respect des traités.

Il est certain que, si nous acceptions les propositions de l'envoyé de S. M. Chula-long-Korn, c'en serait fait de notre influence et de notre avenir au Siam. L'abandon de toutes nos garanties, l'abdication de notre rôle séculaire de protecteurs des étrangers en compensation de vagues promesses dont nous n'obtiendrions jamais la réalisation, porterait le dernier coup à notre prestige. Pour ne pas nous laisser leurrer, il faut exiger la rigoureuse exécution des clauses du traité de 1893, défendre nos protégés et nos sujets contre les abus de pouvoir des mandarins siamois, installer des consulats dans toutes les localités importantes et occuper militairement la zone que l'accord du 15 janvier 1896 avec l'Angleterre a réservée à notre influence.

Mais, pour suivre sans crainte cette politique ferme, seule digne de notre pays, il faut tout prévoir, même un conflit avec la grande chercheuse de querelles, l'Angleterre. Aujourd'hui, la situation est beaucoup plus grave qu'en 1893, à cause de la conclusion du traité anglo-japonais. On n'a pas attaché en France assez d'importance à ce traité, qui crée en Extrême-Orient une redoutable coalition contre nous. C'est la contre-partie de notre alliance avec la Russie, qui jusqu'ici n'a servi qu'à nous susciter de nouveaux ennemis. Espérons que nous en retirerons un jour une belle compensation.

La Russie est la puissance que le Japon redoute le plus en Asie. Pour pouvoir combattre son influence, il s'est allié à l'Angleterre et nous nous trouvons ainsi directement menacés dans nos possessions d'Indo-Chine. Il ne faut pas oublier, en effet, que pendant la guerre sino-japonaise les troupes du mikado ont montré de brillantes qualités militaires, et que, lors de la récente expédition de Chine, elles ont fait l'admiration de nos officiers par leur discipline, leur ténacité et leur bravoure. Les Japonais peuvent actuellement, à nombre égal, lutter avec succès contre des troupes européennes. Ce sont donc de redoutables adversaires que l'Angleterre a été nous chercher au fond de l'Asie, et nous devons lui savoir gré de cette nouvelle preuve de sa constante sollicitude à notre égard.

Toutefois, sa haine pour la France l'a empêchée de voir les graves conséquences de cette intrusion des Japonais dans les querelles européennes en Extrême-Orient. Ces insulaires déclarent hautement vouloir appliquer au continent jaune la doctrine de Monroë : « L'Asie aux Asiatiques. » Il se pourrait bien qu'ils ne voulussent plus sortir du Siam après y être entrés sous la protection d'Albion, et celle-ci se trouverait ainsi à son tour supplantée au Siam. Elle n'aurait, il est vrai, que ce qu'elle mérite.

Si un conflit se produisait à propos de Bangkok avec l'Angleterre

et, par conséquent, avec le Japon, serions-nous dans des conditions favorables pour soutenir la lutte en Asie?

Pour le moment, non. M. Albert de Pouvourville vient de publier un article intitulé : *Le conflit prochain*, où il accuse notre gouvernement d'imprévoyance à propos de l'Indo-Chine et du Siam. Notre colonie serait, en effet, le théâtre de la guerre, parce que nous ne pourrions naturellement pas soutenir la lutte sur mer contre les flottes anglaise et japonaise réunies : « Dans quel état de défense se trouve donc aujourd'hui l'Indo-Chine? Où sont ses forts? Où sa flotte? Où son armée locale? En cas de guerre, l'Angleterre tiendra les mers, et ce n'est pas de France que viendra le moindre renfort. Donc, l'Indo-Chine devra sa sauvegarde à ses propres moyens. Quels sont-ils? Il faut l'avouer en rougissant : depuis six mois que les plus noirs nuages s'amoncellent là-bas, le gouvernement n'a rien fait pour la défense de nos possessions indo-chinoises. L'armée a été diminuée; les contingents indigènes, si facilement augmentables, n'ont pas varié d'une unité; nous n'avons pas d'approvisionnements; nous n'avons pas de port de guerre, pas même de port d'attache pour les gros bateaux; nous n'avons pas une seule défense maritime, pas une seule place forte; et nous y sommes à tel point démunis de tout que, dans toute l'Indo-Chine (pas plus d'ailleurs qu'en Algérie, ce qui est un comble), nous ne pouvons fabriquer un seul gramme de poudre de guerre! »

Ce tableau est peut-être un peu poussé au noir. Le cap Saint-Jacques, par exemple, qui commande la rivière de Saïgon, est aujourd'hui bien fortifié, et je doute que les bâtiments anglais et japonais pussent s'emparer de la capitale de notre empire indo-chinois. Mais je déplore avec M. de Pouvourville que nous ne possédions pas en Extrême-Orient des approvisionnements et un corps d'armée suffisants pour lutter avec avantage contre les troupes que l'Angleterre et le Japon tenteraient de débarquer dans notre colonie en cas de conflit. La flotte anglaise, actuellement concentrée à Singapour et à Hong-kong, pourrait, en quinze jours, amener en Indo-Chine ou au Siam des troupes japonaises contre lesquelles nous serions actuellement dans l'impossibilité de lutter.

Il importe donc que nous prenions les mesures nécessaires pour être prêts à toute éventualité. Il y a longtemps, d'ailleurs, que notre empire indo-chinois aurait dû être mis en état de défense. C'est une colonie riche et prospère qui est aujourd'hui une proie bien tentante. Souvenons-nous des Indes et du Canada...

Francis Mury.

LA COMÉDIE ET LES MŒURS

SOUS

LA RESTAURATION ET LE GOUVERNEMENT DE JUILLET

I. — LES GENRES, LE PUBLIC, LES AUTEURS

I

Feuilletez une histoire de la littérature française, ou même du théâtre en France, vous y trouverez à peine une dédaigneuse mention des auteurs comiques qui ont occupé la scène de 1815 à 1848. Pour cette période, toute l'attention se concentre sur le romantisme. *Henri III*, *Hernani*, *Ruy-Blas*..., il semble que ces drames aient suffi à l'activité des théâtres pendant plus de trente ans, et que la curiosité du public n'ait rien exigé de plus. Sans doute, on ne peut oublier tout à fait Scribe, dont on parle du bout des lèvres, comme si la critique ne devait pas se compromettre en touchant à des choses aussi frivoles; on mentionne avec *estime* Casimir Delavigne; et puis on se hâte vers la représentation du *Caprice* de Musset (1847), et surtout vers *la Dame aux camélias* (1852), date fatidique avant laquelle il n'y a rien.

Eh quoi! rien sous la Restauration et sous Louis-Philippe? rien que quelques solennelles et ennuyeuses comédies classiques? rien que de petits vaudevilles à couplets sentimentaux ou patriotiques? Point d'ouvrages qui peignent les mœurs des temps, qui continuent la tradition comique du dix-huitième siècle et qui préparent les hardiesses de Dumas fils et d'Em. Augier?

Singulière erreur! oubli qui serait inexplicable s'il n'était dû, d'une part, à cette routine qui aime bien mieux se débarrasser par une formule éliminatoire de trente ans de théâtre que d'y aller voir; d'autre part, à un faux système de critique, critique qui, au

lieu de chercher à reconstituer tous les anneaux d'une chaîne et à établir le rapport étroit entre les œuvres et les mœurs, procède par bonds et saute de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre, comme vole l'oiseau de clocher en clocher. Bon moyen pour connaître le pays ! Ceux qui pratiquent ainsi la critique dramatique oublient que si, dans tout autre genre littéraire, il peut y avoir solution de continuité, le théâtre, en France, n'a jamais subi d'interruption. Nous sommes d'un pays où l'on ferme impunément les églises, les écoles ou les clubs, mais où les salles de spectacle sont protégées par la plus impérieuse des traditions. C'est à peine si les gouvernements successifs osent y préposer une censure, qui de tous les pouvoirs administratifs est le plus attaqué, le plus méprisé, le moins avoué par les ministres eux-mêmes. Car ce peuple, pourtant si docile, se sent profondément atteint dans l'exercice de sa liberté civique le jour où l'on prétend l'empêcher d'écouter, pour de l'argent, n'importe quoi écrit par n'importe qui.

Ainsi, de 1815 à 1848, il y eut à Paris des salles nombreuses et d'innombrables comédies. Incontestablement, à part les chefs-d'œuvre romantiques, les pièces représentées pendant cette période ne s'imposent pas à l'admiration de la postérité. On peut ne pas avoir lu, sinon *l'Ecole des vieillards* de C. Delavigne (1823), du moins *les Deux cousines* de C. Bonjour (1823), *l'Agiotage* de Picard et Empis (1826), ou *la Mère et la Fille* de Mazères (1830). Mais il n'en est pas moins vrai que ces pièces ont existé, sans compter celles de Scribe, depuis *l'Ours et le Pacha* (1820) jusqu'à *Une Chaîne* (1841), que des milliers de spectateurs les ont goûtées et applaudies, et que ces spectateurs nous valaient bien, s'ils ne valaient pas mieux que nous. En tout cas, ils passaient, à tort ou à raison, pour très difficiles. Ils *exécutaient* sans pitié les ouvrages médiocres; et, si vous y regardez bien, ils ont saisi avec une rare intelligence le mérite relatif des drames de Vigny, de Dumas et de V. Hugo; ils ont préféré *Chatterton* à *la Maréchale d'Ancre*, *Henri III* à *Caligula*, *Hernani* et *Ruy-Blas* à *Marie Tudor* et aux *Burgraves*. Songez encore que pour ce public-là, pour le public de Scribe, de C. Bonjour, de Bayard, de Mazères, d'Empis, ont écrit les Balzac et les George Sand, les Lamartine et les Musset; pour lui enseignaient Villemain, Cousin, Guizot, Saint-Marc Girardin, Fauriel. En 1831, l'année d'*Antony*, de *Charles VII*, paraissent à la fois *Notre-Dame de Paris*, *Indiana*, *la Peau de chagrin*, *Namouna*, et le Théâtre-Français donne deux pièces « à succès » : *Un Changement de ministère*, par Empis et Mazères; *Naissance, mérite et fortune*, par C. Bonjour. En 1835, je rencontre à la fois : *les Boudeurs*, de Longpré, à la Comédie-Fran-

çaise; *la Fille de l'avare*, de Bayard, au Gymnase, et à l'Opéra, *la Juive*, — et *le Père Goriot*, — et *les Chants du Crépuscule*. En 1840, tandis qu'on applaudit *la Calomnie* et *le Verre d'eau*, V. Hugo publie *les Rayons et les Ombres*.

Ces rapprochements seraient puérils, si je prétendais en tirer cette conclusion que des comédies dont la représentation coïncide avec l'apparition de romans admirables ou de chefs-d'œuvre poétiques, doivent être de même qualité! Mais je veux tout simplement faire observer qu'il n'est pas possible que les lecteurs de Balzac, de G. Sand, de Hugo, de Lamartine, de Musset, aient pu se plaire, au théâtre, à des ouvrages vides, frivoles, mal composés et mal écrits. Et surtout, le don d'observation, développé en eux par le roman, n'a pu les abandonner complètement aussitôt qu'ils regardaient la scène. Qu'est-ce à dire, sinon que, très certainement, les comédies et les vaudevilles, aujourd'hui décolorés et presque insipides, eurent pour eux une réelle valeur subjective. Nous n'y trouvons pas grand chose. Mais ils y voyaient ce que nous n'y voyons plus, ils y mettaient ce qui s'est évaporé. Aussi le critique, au lieu de passer outre, doit-il s'arrêter, avec une curiosité mêlée d'inquiétude : sa fonction la plus délicate et la plus utile ne serait-elle donc pas de débrouiller et de reconstituer ces périodes obscures d'une vie intellectuelle d'autant moins comprise qu'elle n'est pas encore *ancienne*, mais seulement *démodée?*

N'est-ce pas à ce prix, d'ailleurs, que la critique dramatique « rétrospective » s'agrandit et s'élève, qu'elle se rapproche de l'histoire et de la philosophie, et qu'elle devient une reconstitution psychologique pour cesser d'être une collection d'anecdotes?

Mais encore quelle méthode faut-il suivre pour réaliser ou plutôt pour tenter cette reconstitution? On ne saurait, je pense, y arriver en prenant le répertoire exclusif d'un théâtre, — de la Comédie-Française, par exemple, — tout en négligeant les autres; encore moins en procédant, comme le font la plupart des historiens de notre littérature, en consacrant à chaque écrivain, C. Delavigne, Scribe, Bayard, etc., un chapitre à part, et en suivant séparément leur production dramatique[1]. Il faut, avant tout, se mettre, autant que possible, à la place même d'un spectateur curieux et intelligent de l'époque en question, et vivre au jour le jour dans l'atmosphère dramatique où il a vu naître les comédies auxquelles il se plaisait. Donc, prendre pour base de son étude les feuilletons des

[1] Tel est le plan suivi par M. Lenient dans sa *Comédie en France au dix-neuvième siècle* (Paris, Hachette 1898, 2 vol.). Cet ouvrage abonde en fines et spirituelles analyses; nous aurons souvent l'occasion de le citer. Mais nous suivrons une méthode très différente.

journaux, en particulier ceux du *Globe*, de la *Revue française*, des *Débats* et du *Moniteur*. On voit alors la grande comédie en concurrence avec le vaudeville à couplets, — le *Gymnase* devançant dans l'observation du ridicule le *Théâtre-Français*, — les problèmes sociaux et politiques animant d'une vie factice tel ouvrage de circonstance, — les progrès de l'esprit bourgeois dans la manière d'envisager le mariage ou l'argent, — et le réalisme se substituant peu à peu au romanesque. Et l'on constate que le courant ne s'interrompt jamais, et que les plus *fortes* comédies du second Empire sont préparées par celles du gouvernement de Juillet.

Au fur et à mesure, on lit les pièces intéressantes, c'est-à-dire toutes celles dont le succès ou la chute peut nous éclairer sur les goûts ou les répulsions du public. Ici, que de précautions à prendre contre soi-même! La tentation du critique qui veut paraître *supérieur*, est de traiter les œuvres démodées avec ironie et scepticisme. Mais, comme l'a dit excellemment M. F. Brunetière, « le commencement de la critique est de comprendre ce que nous n'aimons pas ». Nous devons donc mettre notre amour-propre « à nous refaire contemporains » du livre ou de la pièce que nous lisons; oublier les ouvrages plus récents où sont traitées les mêmes questions, dans un langage qui est le nôtre, avec des formules nouvelles, avec un vocabulaire aux empreintes encore toutes fraîches. S'agit-il de l'*Agiotage*, effaçons de notre pensée et de notre mémoire *les Effrontés*; — d'*Une faute* de Scribe, de *la Mère et la fille* de Mazères, ne pensons plus au *Supplice d'une femme;* — de *la Camaraderie*, ignorons *Cabotins*. Ainsi de suite. A ce prix seulement, notre impression relative sera juste; nous pourrons sentir, à sa date, le mérite d'une ancienne comédie.

Les questions d'interprétation ont aussi une grande importance. Mais, plus que jamais, il faut se défendre contre la curiosité de l'anecdote piquante, et qui n'explique rien. Ce que l'on doit chercher, je pense, c'est jusqu'à quel point les comédiens ont entravé ou favorisé le développement d'un genre, — voilà pour la critique générale; — et comment ils ont incarné tel type d'amoureux, d'ingénue, de bourgeois, de grand seigneur, voilà pour le détail.

Telle doit être la méthode d'analyse. Ces éléments une fois rassemblés, la synthèse s'opérera presque d'elle-même.

D'abord, nous examinerons le développement des genres, et nous verrons sous quelles influences tel d'entre eux s'appauvrit et s'étiole, tel autre se maintient, tel autre enfin naît et se fortifie. Ces influences sont multiples et complexes; nous nous bornerons aux plus puissantes. Et comme notre objet est proprement la

comédie, soit en vers, soit en prose, nous n'étudierons le *vaudeville* que par rapport au genre supérieur, genre que le vaudeville semble vouloir détruire, mais qu'il alimente, et bientôt qu'il remplace en s'élevant lui-même, fortifié et assagi, sur les débris de la comédie classique.

Nous aborderons ensuite les pièces les plus significatives, en réduisant notre enquête à trois chefs principaux : *l'argent*, *la politique*, *l'amour*.

II

Inutile d'entreprendre ici une description et une histoire des différents théâtres. De 1815 à 1848, les scènes principales sont : la *Comédie-Française*, l'*Odéon*, le *Gymnase* (à partir de 1820), la *Porte-Saint-Martin* (où l'on jouait de tout, même des comédies), le *Vaudeville*, les *Nouveautés*, et le *Palais-Royal* (1832)[1].

Le premier problème vraiment intéressant pour un historien de la comédie pendant la période que nous étudions, c'est la persistance, au Théâtre-Français et à l'Odéon, de la *comédie en vers*, à coupe classique, dans le genre de *l'Ecole des vieillards* et des *Deux cousines*. En 1820, par exemple, on donne à l'Odéon : en janvier, *les Comédiens* (cinq actes en vers) de C. Delavigne; en février, *la Bourgeoise ambitieuse* (cinq actes en vers), dont l'auteur garde l'anonyme; en avril, *l'Homme poli* (cinq actes en vers) de Merville; en juin, *l'Artiste ambitieux* (cinq actes en vers) de Théaulon; en septembre, *l'Homme aux précautions* (cinq actes en vers). Et au Théâtre-Français, la même année : *le Flatteur* (cinq actes en vers) de Gosse; *le Paresseux* (trois actes en vers). En 1829, l'année d'*Henri III*, au Théâtre-Français : en mai, *Une Journée d'élection* (trois actes en vers) de Delaville; en septembre, *le Protecteur et le mari* (cinq actes en vers) de Casimir Bonjour; et *le Majorat* (cinq actes en vers) de Cournol. A mesure que l'on avance vers 1848, le nombre de ces comédies en vers diminue sensiblement; celui des comédies en prose augmente. En 1833, l'année de *Bertrand et Raton*, je ne trouve dans l'ancien genre que *le Presbytère* de C. Bonjour; en 1836, quatre comédies en prose au Théâtre-Français, pas une seule en vers; en 1841, contre quatre comédies en prose, *un Mariage sous Louis XV*, *une Chaîne*, *Oscar ou le mari qui trompe sa femme* et *le Fils de Cromwell* (Scribe), nous n'avons, en vers, que *le Conseiller rap-*

[1] Nous sommes forcés, pour déblayer un aussi vaste sujet, de renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux, très nombreux, où l'histoire de ces différents théâtres a été traitée.

porteur de C. Delavigne (Théâtre-Français), et *les Philanthropes* de Th. Muret et F. de Courcy (Odéon).

Mais, pour être moins traitée, la comédie en vers reste tout de même le genre *noble*, celui auquel s'attaquent les jeunes auteurs ambitieux. Emile Augier, en 1845, débute au Théâtre-Français par *l'Homme de bien;* puis il donnera *Gabrielle* en 1849 et *Philiberte* en 1853; Ponsard, en 1853, *l'Honneur et l'argent;* en 1856, *la Bourse*. A partir de cette date, c'est décidément la prose qui l'emporte.

Cette petite statistique était nécessaire; car il fallait constater d'abord, en prenant au hasard quelques années, un fait dont nous avons maintenant à rechercher les causes.

Parmi ces causes, il en est une, tout extrinsèque, mais qui doit être prépondérante, c'est l'influence du *répertoire*, surtout au Théâtre-Français. Nous ne savons plus guère aujourd'hui ce que signifie ce mot de *répertoire*. Quoique la Comédie-Française ne joue les nouveautés que trois fois par semaine, les autres jours elle donne un très petit nombre de pièces anciennes : quelques tragédies, auxquelles on réserve la matinée du dimanche de temps à autre, ou les quinzaines classiques du jeudi; quelques comédies de Molière, trois ou quatre; de loin en loin, *le Jeu de l'amour et du hasard*, *le Barbier de Séville* ou *le Mariage de Figaro;* voilà presque tout le répertoire classique. Les jours *libres* sont réservés pour la plupart à Augier, à Dumas fils, à Victor Hugo ou à quelque reprise d'ouvrage relativement récent. Sarcey se plaignait beaucoup de l'abandon du *répertoire :* « J'ai traversé, disait-il, les directions de M. Empis et de M. Thierry. C'était un temps où l'on jouait couramment le répertoire, où il y avait de cinquante à soixante pièces toujours montées et toujours prêtes; j'allais au moins trois fois par semaine à la Comédie-Française, où m'attirait la nouveauté des spectacles incessamment renouvelés [1]. » Qu'aurait-il dit s'il avait fréquenté son théâtre favori, sous le premier Empire et sous la Restauration! C'est alors qu'il y en avait un *répertoire!* et je ne parle pas de Corneille, de Racine, de Molière, joués si fréquemment, ni même de Voltaire et de Regnard, mais de ce que l'on appelait le *répertoire de second ordre*. C'étaient Dancourt, Dufresny, Le Sage, Gresset, Piron, Sedaine, La Chaussée, Marivaux, et bien d'autres, comme Baron, Imbert, Lanoue, de Bièvre, Boissy, pour la comédie; Lemierre, de Belloy, Lefranc de Pompignan, Guimond de la Touche, La Harpe, Ducis, pour la tragédie.

[1] *Temps*, 21 janvier 1881 (*Quarante ans de théâtre*, I, 273).

Eh bien, c'est une excellente chose que le répertoire, même de second ordre. Mais avant de gémir sur la perte de tant d'ouvrages qui faisaient les délices de nos pères, il faut observer que ce répertoire est logiquement soumis à un allègement et à un renouvellement progressifs[1]. Et surtout, si nous examinons avec impartialité l'histoire de la comédie au dix-neuvième siècle, nous attribuerons au respect exagéré des auteurs, des acteurs et des *connaisseurs* pour le répertoire de second ordre, la lenteur avec laquelle la comédie originale s'est dégagée de l'imitation et de la routine.

Songez d'abord aux acteurs. Ce n'est guère qu'après les retentissants succès de Dumas père et de Scribe au Théâtre-Français, que MM. les comédiens ordinaires du roi se disputèrent les rôles des pièces nouvelles. Auparavant, la coquetterie des grands acteurs était de soutenir, par leur connaissance des *traditions* ou par leur autorité toute-puissante, des ouvrages de second ordre. Jusqu'en 1818, Fleury joue *l'Homme du jour* de Boissy et *le Séducteur* du marquis de Bièvre. Talma préférait *le Manlius* de Lafosse et *l'Othello* de Ducis aux tragédies de Corneille. Et presque tous les chefs d'emploi, surtout dans la comédie, se plaisaient à donner, pour quelques heures, une vie factice à des mœurs disparues, à des ridicules effacés, qui devenaient ainsi la *convention comique*. C'est ainsi que, latéralement aux mœurs réelles qui évoluent, s'étaient fixés des mœurs de théâtre, qui s'exprimaient par de certains gestes et de certaines intonations totalement ignorés dans le monde. Chaque *emploi* trouvait dans l'ancien répertoire son cadre commode, et, pour ainsi dire, sa *fonction*. Le comité de lecture étant composé de comédiens, et précisément des comédiens en possession des rôles à *traditions*, l'auteur qui, dans sa pièce, ne leur aura pas taillé un habit de même mesure et ne leur aura pas réservé telle entrée, telle sortie, telle déclaration, telle provocation, l'auteur, en un mot, qui voudrait substituer aux mœurs de théâtre les mœurs de la société contemporaine, sera évincé comme un ignorant et renvoyé à l'étude des *bons modèles*. Vous avez lu, dans *les Souvenirs dramatiques* de Dumas père, l'amusant récit de cette visite que lui rend à son bureau, après la lecture de *Christine*, rue de Richelieu, l'acteur Lafon? Lafon, qui jouait alors les *chevaliers*, les Orosmane, les Tancrède, les Zamore, les Bayard...

« Monsieur Dumas, dit Lafon, est-ce qu'il n'y a pas dans votre ouvrage un gaillard bien campé qui, au moment où Christine veut

[1] Question très curieuse à étudier, et qui tient de près à l'un des plus intéressants problèmes de critique dramatique : *Le déplacement des effets.*

faire assassiner le malheureux Monaldeschi, vient dire à cette drôlesse de reine : « Majesté, vous n'en avez pas le droit; non, « non, non, vous n'en avez pas le droit! »

« — Ah! sapristi! Monsieur Lafon, vous m'y faites songer; seulement c'est trop tard. Non, ce rôle n'y est pas; je conviens que ce rôle manque, Monsieur Lafon.

« — ... Et l'on ne pourrait pas l'y introduire? Je vous réponds que l'ouvrage y gagnerait, Monsieur.

« — Je n'en doute pas, mais il n'a pas été fait à ce point de vue-là... Que voulez-vous, Monsieur Lafon! nous sommes des réformateurs, nous voulons ramener la nature sur la scène.

« — ... Et vous n'admirez pas Orosmane, quand il dit à Nérestan :

Te serais-tu flatté
D'égaler Orosmane en générosité?

« — Non, Monsieur Lafon.

« — Vous n'admirez pas Tancrède, quand il dit à Orbassan :

Toi, superbe Orbassan, c'est toi que je défie;
Viens mourir de ma main ou m'arracher la vie!

« — Non, Monsieur Lafon.

« — ... Alors, Monsieur, je comprends que vous n'ayez pas mis dans votre *Christine* un gaillard bien posé qui dise à cette drôlesse de reine : « Votre Majesté n'a pas le droit d'assassiner ce pauvre « homme. Non, non, non, elle n'en a pas le droit! »

« — Et, du moment que je n'ai pas mis ce gaillard-là dans ma *Christine?*

« — Monsieur, ma visite n'a plus d'objet [1]. »

Ce n'est pas tout. Jouent-ils un rôle vraiment *nouveau*, les comédiens le ramènent aux proportions et aux *mœurs* de leur *emploi*. Tous les valets doivent être des Crispins ou des Figaros, tous les hommes du monde des Dorantes ou des Moncades, toutes les ingénues des Agnès, etc. Ecoutez encore Alexandre Dumas :

« Les répétitions d'*Antony* (à la Comédie-Française, en 1830) durèrent trois mois... Pendant ces trois mois, avec une persistance et une habileté dont elle était seule capable, Mlle Mars était parvenue à ramener le rôle d'Adèle aux proportions d'un rôle d'Alex. Duval ou de Scribe, de *la Fille d'honneur* ou de *Valérie*. De son côté, Firmin jouait de son mieux le rôle d'Antony, comme il avait fait, deux ans auparavant, de celui de Monaldeschi [2], et il en

[1] A. Dumas, *Souvenirs dramatiques*, I, 207.

[2] *Christine* fut reçue et *répétée* au Théâtre-Français, mais jouée à l'Odéon, le 30 mars 1830. Le rôle de Monaldeschi y fut créé par Lockroy; celui de

rabattait toutes les aspérités. Il en résulte que, le trimestre écoulé, Adèle et Antony étaient deux charmants amoureux du Gymnase, qui pouvaient parfaitement s'appeler M. Arthur et Mlle Céleste[1]. » On sait, d'ailleurs, que Mlle Mars, après ces trois mois de répétitions, refusa de jouer la pièce. Alex. Dumas comprit que son Antony était un Bocage et son Adèle une Dorval, — c'est-à-dire qu'il porta ses rôles à des artistes qui n'avaient ni *traditions* ni *emplois*, et qui « jouèrent dans le mouvement ».

Les journalistes du temps ne cessaient de protester contre cette tyrannie des conventions. A propos d'une pièce de Scribe, *Le plus beau jour de la vie*, le rédacteur du *Globe* écrit : « ... Les petits théâtres, qui ne comptent pas un siècle d'existence, véritables roturiers de la littérature, sont heureusement exempts de vieilles habitudes, de mœurs traditionnelles. Aussi n'y voit-on ni Crispins, ni Lisettes, ni marquis à talons rouges et à perruques poudrées. Ce sont des maisons modernes où l'on se garde d'accrocher des portraits du temps passé. Costumes et manières, langage et ridicules, là tout est du jour, du moment. Les auteurs y retracent ce qu'ils ont vu, tandis que sur les scènes élevées, on voit rarement autre chose que ce qu'on a lu[2]. » Le même journal, félicitant la Comédie-Française d'avoir reçu et joué une petite pièce où sont représentées les mœurs du jour, motive ainsi ses éloges : « ... Ces essais habituent nos acteurs à se défaire du jeu de tradition, de eur récit pédant et de tout cet apprêt si contraire à nos mœurs; et quand viendront de meilleurs jours pour la grande comédie et la libre satire des travers du temps, nous aurons autre chose que ces marquis du dix-septième siècle et ces coquettes du dix-huitième, avec ces oncles ridicules et ces valets à prétentions que nous retrouvons toujours les mêmes sous tous les masques, et qui ont le talent de faire une antiquité de la pièce la plus moderne[3]. »

Ainsi, le premier obstacle au rajeunissement de la comédie de mœurs, c'est, je le répète, le respect exagéré des comédiens eux-mêmes pour les traditions; ils veulent se faire applaudir dans des rôles brillants dont les *effets* sont depuis longtemps calculés, et ils reçoivent d'insipides délayages en cinq actes et en vers qui ont à

Christine par Mlle Georges; celui de Sentinelli par Ligier. *Antony*, joué à la Porte-Saint-Martin le 3 mai 1831, fut reporté aux Français en 1834 pour les débuts de Mme Dorval à ce théâtre : le jour même où la première représentation de la reprise était affichée, M. Thiers interdit la pièce (Voy. *Mémoires* d'Alexandre Dumas, t. VII et VIII, et dans les *Débats* du 5 mai 1834, un article de Jules Janin).

[1] A. Dumas, *Souvenirs dramatiques,* I, 245.

[2] *Le Globe,* 12 avril 1825.

[3] *Le Globe*, 19 février 1825.

leurs yeux le triste mérite de ressembler aux plus médiocres pièces du répertoire de second ordre.

Et pourtant, nous serions bien injustes envers M[lle] Mars, si nous ne rappelions pas qu'elle a créé non seulement, dans le drame, la duchesse de Guise (*Henri III*) et doña Sol (*Hernani*), mais encore la Valérie de Scribe, Hortense de *l'Ecole des vieillards*, M[lle] de Belle-Isle, etc., et qu'elle a renouvelé l'interprétation de Célimène ou de Silvia. Mais M[lle] Mars fut, parmi les *comédiens français* de cette époque, une brillante exception. Et c'était au Gymnase, aux Variétés, à la Porte-Saint-Martin, qu'il fallait chercher les Bouffé, les Arnal, les Odry, les Volnys, et Bocage, et Mélingue, et Frédérick Lemaître, et Léontine Fay, et M[me] Théodore, et l'incomparable Dorval.

III

Mais les comédiens furent longtemps encouragés dans leurs travers, au Théâtre-Français, par ce groupe de spectateurs qui alla en s'émiettant de 1830 à 1848, et qu'on appelait les *connaisseurs*.

Avant la Révolution, qui désorganisa pour un temps les traditions de la maison de Molière, les *connaisseurs*, debout au parterre, étaient les juges redoutés des jeunes auteurs et des comédiens débutants. Certes, on peut leur attribuer, sans craindre même de déplaire à leur mémoire, l'immobilité des genres dramatiques et la formation lente et sûre d'une respectable routine. Oh! les *connaisseurs!* la plaie de tous les arts; ainsi nommés parce qu'ils n'admettent que ce qu'ils connaissent ou ce qui du moins y ressemble de très près. Ce n'était pas un *connaisseur* que ce bourgeois du parterre qui, en 1659, criait à Molière après *les Précieuses* : « Courage! voilà la bonne comédie! » Mais c'était un *connaisseur* que M. Lysidas, qui examine *l'Ecole des femmes* selon la protase, l'épitase et la péripétie. Boileau n'était pas un *connaisseur*, lui qui dédaignait le grand Chapelain et le tendre Quinault, pour estimer des novateurs sans réputation acquise, tels que Molière, Racine et La Fontaine. Mais c'était un *connaisseur* que La Harpe qui jugeait Bossuet *médiocre* dans le sermon.

La Révolution, donc, avait beaucoup éprouvé ces pauvres connaisseurs. Grimod de la Reynière, dans son *Censeur dramatique*, pleure de vraies larmes sur « l'ancien parterre du faubourg Saint-Germain ». Mais enfin, les débris de cette phalange s'étaient retrouvés et enregimentés de nouveau; et, sous l'Empire, ils

avaient eu quelques beaux jours, quand on reprenait *la Didon*, de Lefranc de Pompignan, ou *la Briséis*, de Poinsinet de Sivry, ou *le Philoctète*, de La Harpe! Les plus anciens avaient appris aux plus jeunes comment Préville prononçait tel vers dans *les Femmes savantes*, comment Monvel disait : « Soyons amis, Cinna! » C'est pour eux que Fleury, nous l'avons dit, jouait des rôles intéressants comme *le Séducteur amoureux*, du marquis de Bièvre! Ce sont eux qui soutinrent d'absurdes tragédies, que les contemporains de Racine ou de Voltaire auraient sifflées. Et, par une singulière aberration, leur coterie fut tout ensemble littéraire et politique; voltairiens en art dramatique comme en religion, ils voulaient protéger la scène française contre l'invasion d'une école qui se réclamait de Chateaubriand, du moyen âge et d'un mot spirituel de Charles X. « Le Théâtre-Français, dit Rémusat en 1829, est défendu avec un respect fanatique par les zélateurs du passé. Chassés successivement de tant d'autres postes, ils se sont réfugiés dans les coulisses comme dans une dernière bastille[1]. »

Pour eux jouent les comédiens; pour eux aussi écrivent les auteurs un peu timides qui veulent être *estimés*. De là, sans doute, le nombre assez considérable de comédies sans sujet, sans objet, sans caractères et sans mœurs, « où les personnages marchent en l'air comme les bonshommes des paravents chinois », mais où des lieux communs sur l'amour, la médisance, l'ambition, sont développés par des soubrettes, des valets, des marquis, des comtesses, des procureurs, dont le type original remonte à Dancourt ou à La Chaussée. Sans compter les comédies que j'ai citées plus haut, en voici quelques autres, également en cinq actes et en vers : *L'Amour et l'Ambition*, de Riboutté (1822); *l'Ecole de la Jeunesse*, de Draparnaud (1828); *l'Homme aux scrupules*, anonyme (1823); *l'Homme habile*, de d'Epagny (1827), etc...

Mais, tout doucement, le public même du Théâtre-Français se modifie. Le succès d'*Henri III*, la bataille d'*Hernani*, le triomphe de Mme Dorval dans *Chatterton*, déroutent et dispersent les derniers *connaisseurs*. De plus, leur discrète approbation est étouffée ou neutralisée par l'influence grandissante de la claque. Longtemps encore, cependant, va subsister le préjugé de la grande comédie à coupe classique. Et, cette fois, c'est la faute des auteurs, — troisième et dernier aspect de la question.

Un auteur dramatique, vers 1820, 1830 ou 1840, est tenté par plusieurs genres très différents. Pour le Gymnase ou pour les Variétés, pour le Vaudeville, les Nouveautés ou le Palais-Royal

[1] *Revue française*, janvier 1829.

(à partir de 1832), il peut écrire soit une légère esquisse en un acte, comme les pièces du Scribe première manière, soit une de ces comédies historiques dont *les Premières armes de Richelieu* (Bayard, 1839) restent le type. Ainsi travaillèrent ces innombrables vaudevillistes, la plupart collaborateurs de Scribe, — Théaulon, Bayard, Poirson, Varner, Germain Delavigne, Saintine, Mélesville, Dupin, Mazères... Et quelques-uns de ceux-là, à la suite de Scribe, devaient s'élever plus haut. Ou bien le jeune auteur écrira pour l'Odéon ou la Porte-Saint-Martin, ou même pour la Comédie-Française, du drame romanesque en prose, sur le modèle de *l'Abbé de l'Epée* ou de *la Belle Fermière*, genre qui touche assez souvent, et comme malgré lui, aux mœurs du jour ou à la politique, et qui souvent aussi n'est qu'un mélodrame raisonnable. Tels sont *Vanglas ou les anciens amis*, de Picard (Odéon 1817); *Eugène et Guillaume ou les amis d'enfance*, tiré par Picard lui-même de son roman (Odéon 1820); *Luxe et indigence ou le Ménage parisien*, par d'Epagny (Odéon 1824), etc... Tout à côté de cette comédie romanesque, mais à un degré au-dessus, commence à se développer la comédie de mœurs en prose, celle que le vaudeville alimente inconsciemment, et qui, se fortifiant peu à peu, commence par *Un moment d'imprudence* (1819), de Waflard et Fulgence (Odéon 1819), et *le Voyage à Dieppe*, des mêmes auteurs (Odéon 1821), pour aboutir au *Mariage d'argent*, de Scribe (1827), et à *la Mère et la fille*, de Mazères et Empis (1830). D'ailleurs, ce genre, à la fois léger et sérieux, arrivait en droite ligne de Sedaine et s'était déjà enrichi des meilleures comédies de Picard et d'Alex. Duval. Eh bien, là était la véritable voie des auteurs comiques; et là aussi nous trouvons les précurseurs immédiats des Dumas fils et des Augier; on le verra bien quand nous tirerons de ce répertoire des types et des situations, dans la seconde partie de cette étude. Les contemporains ont souvent reproché à Scribe d'avoir écrit *en prose* ses grandes comédies comme *la Camaraderie*, *la Calomnie*, *une Chaîne* : il ne leur manquerait plus que d'être écrites en vers!

Et justement, c'est à la comédie en vers que songent alors les plus ambitieux des écrivains dramatiques, ceux qui veulent débuter brillamment à l'Odéon et surtout à la Comédie-Française. Or, on peut soutenir et démontrer que si le vers convenait plus que jamais aux sujets historiques et fantaisistes, il ne pouvait être qu'une entrave pour la peinture à la fois exacte et durable des ridicules et des mœurs du jour. Sans doute, le vers permettra de formuler, çà et là, d'une plus vive manière, des aphorismes et des traits : mais ce sont quelques écus d'or égarés dans une masse de gros sous. Nos mœurs, nos usages, nos costumes, sont devenus,

depuis la Révolution, trop bourgeois et trop réellement prosaïques, pour que la poésie même familière puisse s'en accommoder. Le réalisme en vers est excellent *à distance*. Que don César de Bazan, dans *Ruy-Blas,* décrive ses guenilles, commente son repas, donne des commissions et des indications topographiques au laquais de don Salluste; que Cyrano « empanache » les détails les plus trivials de la cuisine ou de la guerre : le recul et le pittoresque conspirent à l'effet poétique. J'accrocherais volontiers aux murs de mon salon un intérieur de cuisine hollandaise, et je croirais regarder une œuvre d'art. Mais je n'y mettrais pas la reproduction, si brillante qu'elle soit, du chaudron où ma cuisinière fait ses ragoûts. Aujourd'hui, on coule en bronze, pour les piédestaux des *monuments politiques*, des bas-reliefs où gesticulent des « représentants du peuple » en redingote et en *gibus*, des ouvriers en blouse, des femmes en caracos et en bonnets à brides! Mais quand Phidias déroulait la frise du Parthénon, il pouvait faire saillir les muscles des jeunes cavaliers demi-nus, et mouler sur les corps gracieux des vierges athéniennes les longs plis des tissus légers.

Ecoutez ces réflexions de Théophile Gautier sur une comédie en vers (*le Ménage parisien*, de Bayard) : « Cette comédie n'est pas en prose : est-ce à dire pour cela qu'elle soit en vers? C'est une question. Elle est certainement aussi bien en vers que beaucoup de pièces de Delaville, de Duval, de Casimir Bonjour et de Samson, et une infinité d'autres du répertoire, mais voilà tout... Dans quel but se livrer à ce travail inutile, qui empêche seulement la prose d'être bonne et ne l'élève pas jusqu'à la poésie? A quoi bon ce rythme somnolent et sans charme jeté sur des pensées vulgaires? Il est difficile d'appliquer le vers à des pièces dont les acteurs sont habillés du frac et ont des professions antipoétiques, comme celles d'agent de change, de banquier, de rentier, etc., etc. Que des personnages typiques comme Orgon, Valère, Mascarille, Dorine, parlent en vers, cela se conçoit; la fantaisie du costume, la liberté du milieu où ils se meuvent, permettent au poète des hardiesses et des caprices de style, des images et des couleurs vives; mais pourquoi versifier les lieux communs d'une conversation entre bourgeois [1]? »

Gautier, qui s'y connaissait, a raison. Quand on veut dire : « Nicole, apporte-moi mes pantoufles et mon bonnet de nuit », mieux vaut faire de la prose sans le savoir que de la poésie d'intention. Mais vous voyez qu'il admet le vers pour les *personnages typiques* de la comédie de caractère. Aussi peut-on s'expliquer que

[1] *Moniteur,* 5 février 1844 (*Histoire de l'art dramatique,* III, 160).

Casimir Delavigne ait versifié *l'Ecole des vieillards*, et Casimir Bonjour *l'Education ou les Deux cousines* et *le Bachelier de Ségovie*. Ce que l'on comprend moins, — ou seulement par le préjugé littéraire que j'analyse ici, — c'est que le premier ait écrit en vers *les Comédiens*, pièce destinée à peindre les mœurs des acteurs de son temps, et le second *le Protecteur et le mari* et *l'Argent*, où il est question du ministère, de la Bourse, de la loterie, de préfecture, d'huissiers, etc. Enfin, ce qui ne se comprend plus du tout, c'est que Casimir Delavigne ait justement renoncé aux vers pour écrire son *Don Juan d'Autriche* qui, certes, par le milieu, les personnages et les passions, semblait appeler de lui-même la poésie éloquente ou pittoresque!

On pardonnerait à ces pièces leurs prétentions poétiques, si l'usage du vers n'avait le plus souvent détourné les auteurs de la peinture fidèle des mœurs de leur temps. Ils choisissent des sujets intéressants et nouveaux. Mais, à chaque pas, la tentation du lieu commun les entraîne à la pâle imitation des *modèles*, la difficulté des périphrases les empêche de creuser le ridicule du jour. Toute leur vérité ne consiste plus qu'en allusions rapides et spirituelles; — et voilà précisément ce que, malgré le plus loyal effort, il nous est difficile de retrouver et de goûter.

IV

Mais si la grande comédie, celle qui veut continuer la tradition, nous paraît aujourd'hui si vague, si peu propre à nous instruire sur les mœurs de la Restauration et du gouvernement de Juillet, ce n'est pas seulement parce que les acteurs l'estiment d'autant plus qu'elle est moins *nouvelle*, ou parce que les jeunes auteurs veulent ressembler aux *bons modèles*, — c'est aussi parce que la censure, plus vigilante pour les ouvrages sérieux que pour les bluettes du Gymnase ou du Vaudeville, défend aux écrivains de porter sur la scène certains ridicules ou certaines situations.

Dieu me garde de discuter ici l'insoluble question de la censure! j'attendrai pour cela qu'après en avoir réclamé l'abolition comme député, je l'aie, comme ministre, défendue et fortifiée. Pour le moment, bornons-nous à raconter. Le rôle de la censure, sous la Restauration, a donné lieu à de très curieuses et très précises réclamations, de la part des critiques et des auteurs. Une des plus spirituelles et des moins connues est celle que Casimir Bonjour publiait, en 1823, comme préface aux *Deux cousines*, sous ce titre déjà piquant : *Dialogue entre un Vandale poli et moi.*

« LE VANDALE, *la tête en arrière et la main dans le gousset.* — Mon cher Monsieur, vous avez beau dire, il faut supprimer votre marquis; la noblesse est une chose trop respectable pour qu'on la mette en scène.

MOI, *incliné respectueusement.* — Daignez donc m'entendre, Monsieur. Je ridiculise dans une plébéienne la manie de vouloir épouser un grand seigneur; si j'ôte le grand seigneur, il n'y a plus de pièce.

LE VANDALE. — Je n'entre pas dans ces détails. Vous attaquez la noblesse, vous êtes injuste envers nous.

MOI. — Mais, Monsieur, Molière a dans ses ouvrages des marquis et des comtes.

LE VANDALE. — Molière, Monsieur, Molière était un libéral. On ne laisserait pas aujourd'hui jouer ses pièces; et certes, si l'on m'en croyait...

MOI. — Si je ne puis pas avoir un marquis, souffrez du moins que j'aie un comte?

LE VANDALE. — Non, Monsieur.

MOI. — Un baron?

LE VANDALE. — Non, Monsieur.

MOI. — Un chevalier?

LE VANDALE. — Non, Monsieur.

MOI. — Un seigneur étranger?

LE VANDALE. — Non, Monsieur! Non, Monsieur!

MOI. — Il me semble pourtant que cette dernière proposition concilierait tout, les allusions n'étant plus directes...

LE VANDALE. — Votre seigneur étranger est une mauvaise plaisanterie; les noblesses sont solidaires.

MOI. — Allons, Monsieur, je me soumets. J'aime mieux faire un contresens que de perdre le fruit de deux années de travail.

LR VANDALE. — Cela ne suffit pas. Il convient que vous indiquiez positivement que votre Rosambert est un noble de Buonaparte, un homme enrichi par de mauvais moyens.

MOI. — Eh bien, je me résigne encore. Mais, maintenant que j'ai fait tant de sacrifices, puis-je du moins rétablir certains passages? J'en ai cité de bien inoffensifs. Vous qui avez l'habitude de la scène, vous devez sentir, par exemple que...

LE VANDALE, *m'interrompant vivement.* — Monsieur, nous avons des mœurs! nous n'allons point au spectacle.

MOI. — Ah! pardon; je croyais que, dans votre position, la chose était indispensable, et que vous ne jugiez pas les gens sans les entendre. Mais pour quel motif, dites-moi, ne pourrais-je pas garder le vers suivant : *Je prétends devenir l'ami de votre époux.*

Le Vandale. — C'est qu'il serait sifflé. Ne voyez-vous pas qu'il est indécent.

Moi. — Grand merci de votre attention! Mais pourquoi ne me serait-il pas permis de rétablir celui-ci : *Je ne méprise, moi, que ceux qui ne font rien.*

Le Vandale. — C'est qu'il serait applaudi.

Moi. — Mais, Monsieur, je n'écris que pour l'être.

Le Vandale. — Tous les passages applaudis de nos jours sont séditieux. D'ailleurs, de quoi vous plaignez-vous? Nous avons remplacé votre vers.

Moi. — Il est vrai ; mais celui que vous avez substitué est peut-être un peu... terne. Rendez-moi le mien, je vous prie.

Le Vandale. — Je vous l'ai déjà dit, votre vers serait applaudi ; mettez le nôtre.

Moi. — Avec votre manière de juger, il n'y aura bientôt plus d'art dramatique en France.

Le Vandale, *me poussant doucement vers l'antichambre.* — Le grand mal ; pensez-vous que les sociétés ne puissent pas exister sans théâtre?

Moi. — C'en est fait, je le vois; mon avenir est perdu! plus de comédies ; je renonce à la carrière.

Le Vandale, *en fermant la porte.* — Je vous en félicite; nous aurons un honnête homme de plus, et un auteur dramatique de moins. »

D'après les notes de Casimir Bonjour, toutes les réponses du *Vandale* sont historiques [1].

On peut rappeler qu'Alexandre Duval, dans plusieurs de ses très intéressantes préfaces, attribue à la censure de l'Empire, puis à celle de la Restauration, le caractère vague et indécis de la comédie de mœurs, et l'évolution nécessaire vers la comédie historique ou le drame. En 1822, il écrit ceci : « Si la censure continue de rejeter toutes les pièces qui offriront la peinture de nos mœurs modernes, comment satisfaire le goût du public et son entraînement pour la nouveauté? Il faut l'amuser d'abord; et ne pouvant obtenir ce qu'il désire, il finira par accepter ce qu'on lui présen-

[1] Les œuvres de Casimir Bonjour étaient restées jusqu'à cette année séparées et dispersées. Elles viennent d'être réunies en une édition, comprenant quatre volumes, un de *Mélanges*, trois de *Théâtre*, chez Lemerre. Cette publication est due à la fille même de C. Bonjour, Mme C. Bufnoir, veuve de l'éminent jurisconsulte. Nous sommes heureux d'avoir pu en profiter pour le présent travail, Casimir Bonjour ayant eu de 1821 à 1844 de très brillants succès au Théâtre-Français et à l'Odéon, et devant rester un des auteurs caractéristiques de la *comédie en vers*, entre C. Delavigne et Ponsard.

tera. Sans doute, si on le laissait maître de ses plaisirs, il est dans ses goûts de préférer ce qui est vrai et raisonnable à ce qui est outré et invraisemblable. Il préférerait toujours le tableau des caractères et des ridicules qui sont sous ses yeux, à l'assemblage tudesque de mille événements souvent communs [1]... » Et Duval prédit le succès prochain du drame romantique.

Le *Globe*, qui n'est pas un journal frondeur, mais dont l'opposition est réfléchie, donne également sur le rôle de la censure, par rapport à la comédie, des réflexions judicieuses et critiques : « Un poète comique, plein d'esprit et de grâce, a dit qu'à défaut de monuments, on pourrait, avec les seules comédies d'un peuple, refaire son histoire, ou au moins la deviner. Si quelqu'un s'avisait un jour, quand nous ne serons plus, de mettre à exécution l'idée de M. Etienne, et de nous ressusciter à l'aide des pièces qu'on nous permet de siffler ou d'applaudir, il risquerait de nous affubler de tous les ridicules de nos pères. Cette excellente censure dramatique a si bien pris sous sa protection nos vices et nos travers, que nous n'avons rien à laisser au curieux avenir : elle nous supprime nous et notre siècle [2]. » Et deux ans plus tard, le même journal précise ses reproches et ses indications. Un peu longue peut-être, la citation suivante est tout à fait instructive ; elle marque mieux que des réflexions fantaisistes le véritable état des esprits sous la Restauration : « Ne répète-t-on pas tous les jours aux auteurs : « Au lieu de repasser de vieilles scènes d'amour, peignez « la société actuelle; les ridicules fourmillent; livrez à la risée du « parterre ces entrepreneurs de morale, ces marchands de fidélité « et de dévouement, ces solliciteurs qui poursuivent à travers les « processions une recette générale, ces... » Je m'arrête (continue le rédacteur), car la simple énumération des sujets que l'on conseille de mettre sur la scène pourrait faire saisir un journal. Hélas! on rirait au théâtre comme on rit à la Chambre des députés, si la police dramatique ne couvrait de son égide tous les ridicules, grands et petits. Il n'y a que ces pauvres agents de change et leurs clients qu'elle abandonne aux épigrammes; encore faut-il que les agioteurs jouent à la baisse; car, dès qu'ils jouent à la hausse, la censure les protège. Mais nous en verrons bien d'autres, vraiment, quand la régie des théâtres sera réunie à la ferme des jeux :

[1] Alexandre Duval, *Œuvres*, Paris 1822, t. II, 394. — J'ai cité *in extenso* cette page de Duval, à propos du *mélodrame*, dans *Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire*, Paris, Hachette 1897 ; — et d'autres extraits relatifs à la même question dans *La Comédie et les mœurs sous l'Empire* (*Revue d'histoire littéraire* de janvier 1899).

[2] *Globe*, 7 décembre 1824.

le Juif d'*Ivanhoé*, sacrifié à une des grandes puissances de la Bourse, me fait trembler pour le *Joueur* de Regnard. Soyons juste, quoique journaliste, et ne reprochons plus aux auteurs de tourner toujours dans le même cercle, d'écrire des comédies qui ne peignent rien, des romans dialogués. Broder quelques jolies scènes sur un antique canevas, rajeunir par un dialogue spirituel une fable usée, voilà tout ce qu'il est permis de faire aujourd'hui [1]. »

Il y a là quelques observations très exactes. C'est ainsi qu'en l'absence de comédies où l'on aurait peint les tartufes politiques et les solliciteurs éhontés de tous les régimes, les officiers en demi-solde comme le Philippe Bri leau de Balzac, et les acquéreurs des bien nationaux éclaboussant les maîtres dont jadis ils recevaient des pourboires, nous trouvons du moins, dès la Restauration, la satire des spéculateurs et des tripoteurs d'argent. En 1826, on voit se succéder à quatre mois d'intervalle, au Théâtre-Français : en juin, *le Spéculateur*, de Riboutté; en juillet, *l'Agiotage*, de Picard et Empis; en octobre, *l'Argent*, de Casimir Bonjour. Sous le gouvernement de Juillet, au contraire, la satire des gens de Bourse est plus atténuée: ils étaient devenus bien utiles; et, d'ailleurs, on commençait à penser qu'un homme qui s'enrichit n'est jamais ridicule. Cependant, c'est en 1834 qu'apparaît, dans le vrai *Robert Macaire* [2], le type de M. Gogo, l'actionnaire toujours volé.

D'un autre côté, si la Restauration interdit à la comédie des sujets propres à réveiller des haines et à provoquer des conflits (et qui donc, en bonne politique, pourrait le lui reprocher?), elle n'a pas empêché complètement la peinture satirique de la société nouvelle. En effet, c'est en 1827 que Picard et Mazères donnent *les Trois quartiers*, où les bourgeois de la rue Saint-Denis, les financiers de la Chaussée d'Antin et la noblesse du faubourg Saint-Germain se disent mutuellement d'excellentes vérités et finissent par se réconcilier. Le rédacteur des *Débats* félicite les auteurs « d'avoir renoncé au romanesque pour peindre leur temps [3] ». En 1819, Delaville donne au Théâtre-Français *Une Journée d'élection*, où les types d'électeurs de l'époque sont assez finement représentés. La même année, *le Protecteur et le mari*, de Casimir Bonjour, contient une satire de l'ambition administrative qui commençait à dévorer tous les citoyens français; et Bayard, dans *Ma femme et ma place*, traitait en prose, et pour l'Odéon (mai 1830), le même sujet.

La révolution de 1830, en suspendant la censure, détermina

[1] *Le Globe*, 7 octobre 1826.
[2] Lenient, *Comédie au dix-neuvième siècle*, t. II, p. 249.
[3] *Débats*, 6 juin 1827.

fort peu de chefs-d'œuvre; si, dans le *drame*, on eut *Marion Delorme* (1831), *Antony* (1831), *la Maréchale d'Ancre* (1831), ou des pièces politico-historiques, d'une allure assez libre et aux types assez amusants, comme le *Napoléon Bonaparte* d'Alex. Dumas (1831), je ne vois éclore aucune comédie de mœurs. Je me trompe; voici *les Intrigants ou la Congrégation* de Delaville, interdits en 1825, et joués (enfin!) en mars 1831, au Théâtre-Français. Espérons, pour l'honneur des écrivains français, que la censure de la Restauration eut à supprimer de meilleurs ouvrages! Par contre, c'est, pendant près de deux ans, une poussée de pièces anti-royalistes et anticléricales, comme *Cagotisme et liberté*, d'Etienne, Duvert et Ernest (Vaudeville, janvier 1831), ou *la Cure et l'Archevêché* d'Alexis et Benjamin (Porte-Saint-Martin, août 1831)[1]. Le calme à peu près revenu et la censure rétablie, les comédies de mœurs s'espacent encore beaucoup, si sous ce titre on veut placer seulement celles qui flagellent des ridicules sociaux, qui prétendent redresser les torts des *aristocrates* ou des *bourgeois*, ou qui raillent les prétentions et les usages politiques. J'aperçois, en 1831, *un Changement de ministère* de Mazères et Empis; la scène est placée en Angleterre, comme dans *l'Ambitieux* de Scribe (1834), mais les allusions furent vivement saisies. Même année, une comédie en prose de Camille Bonjour, *Naissance, mérite et fortune*, sur les élections; et, en 1833, du même auteur, cinq actes en vers, *le Presbytère*, pièce assez singulière, mais curieuse et souvent très spirituelle[2]. *Les Boudeurs* de Longpré (1835) mériteront de nous arrêter quand nous étudierons la satire des classes sociales. On trouve bien encore quelques traits intéressants dans *Marie ou les trois époques*, de Mme Ancelot (1836), *les Philanthropes*, de Muret et de Courcy (1842). *l'Enseignement mutuel*, de E. Nus et Ch. Desnoyers (1845), *la Chasse aux fripons*, de C. Doucet (1846), et *les Aristocraties*, d'E. Arago (1847). Mettons à part *Bertrand et Raton* (1833), *la Camaraderie* (1836) et *la Calomnie* (1840), de Scribe.

On le voit, en dépit de la censure, les comédies de mœurs, même au Théâtre-Français et à l'Odéon, sont encore assez nombreuses. Mais il convient de signaler dès maintenant tout un autre groupe, celui des pièces « passionnelles ». Ce n'était pas impunément que le mélodrame et le drame avaient déchaîné les Antony, les Didier, les Ruy-Blas. Nous verrons tout à l'heure comment, des

[1] Voy., sur cette pièce, le feuilleton de Jules Janin (*Débats*, 4 août 1831).
[2] Voy., dans le *Figaro* du 11 février 1829, l'affaire de l'abbé Dumonteil, qui a inspiré à C. Bonjour l'idée de sa comédie.

sujets légers et des petits ridicules mondains, la comédie passe assez rapidement à l'étude encore insuffisante, mais déjà très hardie, de l'amour coupable.

IV

Ainsi la comédie va, de plus en plus, abandonner les ridicules et les mœurs pour les passions. Voilà un fait extrêmement remarquable, et dont, au fond, ni le goût arriéré des *grands* acteurs, ni les prétentions des jeunes auteurs, ni les vexations de la censure, ne donnent la véritable et décisive raison.

Cette raison est à la fois très simple et très difficile à bien saisir. C'est que, pour peindre les *mœurs*, il faut que l'on puisse les observer; pour les observer, l'auteur doit avoir sous les yeux un modèle stable et suffisamment caractéristique. Si la société est en perpétuel mouvement; si les classes non seulement n'y ont rien de tranché, mais se mêlent, se fondent, se séparent de nouveau, disparaissent pour reparaître, et, à chaque fois, perdent une de leurs marques essentielles pour en présenter une autre qui disparaîtra demain, comment voulez-vous que la comédie peigne les mœurs? Certes! ils avaient la partie belle, — génie ou talent à part, — les Molière, les Regnard, les Dancourt, les Beaumarchais! Au dix-septième siècle et au dix-huitième, tout le monde savait, rien qu'à l'entendre nommer, ce qu'était un *marquis*, un *bourgeois*, un *marchand*, un *médecin*... Mais je laisse ici la parole à Dumas père, qui écrivait, en 1836 :

« Du temps de nos grands maîtres, la comédie était chose plus facile que dans le nôtre. Cela tenait à ce que la société était divisée par castes; que chaque caste avait un costume particulier qui renfermait ses mœurs comme un cadre renferme un tableau; que le déplacement des rangs n'était point encore opéré; que l'égalité des hommes n'était point encore admise. Il en résultait que ces castes différentes ne s'élevaient point ou ne s'abaissaient point par des mariages, mais s'alliaient entre elles, et, par conséquent, transmettaient aux enfants les vertus, les mœurs et les ridicules des pères. Il en résultait des types invariables et prolongés, non seulement dans les costumes, mais encore dans les physionomies. Les Juifs ont gardé depuis Moïse leurs yeux noirs, leur nez aquilin, et, depuis Titus, leur amour du commerce. Depuis la Révolution, au contraire, le niveau a passé sur la société : plus d'habits brodés pour les grands seigneurs, plus de robes longues pour les médecins, plus de perruques pour les avocats; tous portent la redingote et le frac, déjeunent au même café, dînent au même restaurant,

vont au même spectacle. Les bals de la cour eux-mêmes n'ont gardé ni cachet ni caractère. Il résulte de ce nivellement une généralité de mœurs, qui ne sont ni meilleures, ni plus mauvaises dans une classe que dans l'autre, des nuances au lieu de couleurs. Or ce sont des couleurs et non des nuances qu'il faut au peintre qui veut faire des tableaux [1]. »

Si encore cette tendance à l'égalité et à l'uniformité suivait une marche lente et logique, « le peintre qui veut faire des tableaux » aurait tout le temps voulu de saisir son modèle. La société n'a jamais été stationnaire; il ne faut pas exagérer la séparation des castes sous l'ancien régime; La Bruyère, Saint-Simon, Molière lui-même, qui a fait *le Bourgeois gentilhomme*, et Dancourt, qui a donné *les Bourgeoises à la mode*, nous prouveraient que la noblesse, la finance et la bourgeoisie ne vivaient pas dans des *compartiments*. Mais alors c'était une évolution, soumise aux lois naturelles des choses. Depuis 89, au contraire, la montée était à la fois rapide et intermittente; c'étaient de violentes poussées en avant, puis de brusques reculs; c'était, après l'abolition de toute noblesse, la création d'une noblesse nouvelle, puis la rentrée de l'ancienne et le conflit; conflit entre les ducs et barons de l'Empire et les marquis de l'ancien régime; conflit entre les noblesses réunies et la bourgeoisie; et l'arrivée tumultueuse d'un troisième larron, le peuple. La pairie héréditaire n'a pas eu le temps de *constituer ses ridicules* qu'elle est supprimée. Le bourgeois garde-national, le bourgeois propriétaire et électeur, le bourgeois éligible, sont des types qui se montrent, se transforment et disparaissent.

On ne peut donc « faire de tableaux »; aussi fait-on des croquis. On ne peint pas des ridicules pour la Comédie-Française, on esquisse les caricatures pour le Gymnase.

« La comédie moderne s'est faite en soirée avec un agenda et un crayon, et la scène s'est trouvée en rivalité avec les journaux. » Ainsi parle Rémusat dans la *Revue française* [2].

Et que dit le *Globe*, en 1825? « ... Plus d'indépendance quant au préjugé des règles, plus de vérité et de fraîcheur dans les portraits, plus de liberté de la part de la censure, sont les privilèges (des petits théâtres)... Placé au premier rang presque dès sa

[1] A. Dumas, *Souvenirs dramatiques*, I, 68 (feuilleton de l'*Impartial* du 28 mai 1836, à propos de la subvention des théâtres). — Th. Gautier écrit le 1er novembre 1847 : « M. Etienne Arago a fait de la comédie actuelle (*les Aristocraties*), chose difficile, soit à cause de la censure qui ne permet pas de toucher aux véritables sujets, soit à cause de *l'effacement des signes extérieurs, résultat d'une civilisation avancée.* »

[2] *Revue française*, juillet 1829.

naissance, le Gymnase s'attache à retracer les mœurs et les ridicules de la haute et de la moyenne société. Il a sagement évité d'entrer en concurrence avec le théâtre des Variétés, qui nous représente les basses classes dans des scènes si vraies et si plaisantes. Les romans fades et gothiques qui charment le public du Vaudeville n'entrent pas non plus dans le cadre qu'il a choisi [1]. »

Le même journal loue Théaulon et Etienne d'avoir usé d'une « heureuse liberté » dans *le Bénéficiaire* (mai 1825). « Encourageons-les, dit-il, à suivre un système qui offre les moyens de faire une foule de pièces classiquement manquées, et qu'on n'a pas même osé tenter [2]. »

La *Revue française* va plus loin, jusqu'au fond même de la question, en accusant *l'esprit littéraire*, *le goût de règles pour elles-mêmes*, *le métier*, d'avoir perdu la tragédie, altéré la comédie en y introduisant un langage de convention, des mœurs de théâtre, des caractères factices. « Le *métier* a substitué des modèles de tradition aux modèles toujours nouveaux, toujours changeants. *Les genres que méprise la critique parviennent, en se déployant librement à une perfection relative qui manque à de plus graves compositions. On en a la preuve par les petits théâtres. Scribe doit une bonne part de son succès, peut-être de son talent, au dédain des critiques de profession qui n'ont point jugé sérieusement ses ouvrages. Avec l'ambition de faire de grands ouvrages, la timidité serait venue, puis la froideur, puis la routine* [3]. »

Cet avantage, cette supériorité relative des petits théâtres, qui peuvent saisir sur le vif et fixer en quelques traits un ridicule passager, un type d'actualité, a si bien frappé les critiques, que les plus récalcitrants ont fini par se rendre à l'évidence. Vous n'ignorez pas quelle était la répulsion et le dédain de Théophile Gautier pour le vaudeville? Relisez ses articles du *Moniteur* intitulés : *Etat actuel du théâtre* (31 juillet 1837) [4], — *Où en est l'art théâtral* (1er janvier 1838) [5], — *A bas les charpentiers* (5 mars 1839) [6]; vous constaterez que le vaudeville lui inspire un mépris qui devient une sorte de tic nerveux, et que son opinion, pendant près de dix ans, peut se résumer dans cette célèbre boutade : « Le vaudeville, né malin, mourra stupide [7]. » Mais,

[1] *Le Globe*, 12 avril 1825.
[2] *Ibid.*, 21 mai 1825.
[3] *Revue française*, juillet 1828.
[4] *Histoire de l'art dramatique*, t. I, p. 15.
[5] *Ibid.*, I, 82.
[6] *Ibid*, I, 229.
[7] *Moniteur*, 21 mars 1838 (*Histoire de l'art dramatique*, I, 117).

enfin, ses préventions tombent, il abandonne son *dada*, il voit clair dans la situation réciproque et dans le mérite relatif des genres; à propos d'une comédie de E. Nus et Ch. Desnoyers, *l'Enseignement mutuel*, jouée au Théâtre-Français en 1845, il fait amende honorable. « La comédie actuelle, dit-il, que l'on s'obstine à vouloir jeter dans le moule que Molière a brisé après s'en être servi, comme un statuaire jaloux, existe, non pas au Théâtre-Français, mais sur vingt scènes différentes, morcelée en petits actes, faite de toutes mains... Cette comédie, qui s'appelle le vaudeville, est une comédie multiple, vivace, pleine d'invention et de hardiesse, risquant tout; adroite et spirituelle, semant par écuellées le sel attique et le sel gris, peignant les mœurs avec une fidélité négligente plus sincère que bien des portraits surchargés; elle n'a guère que le défaut d'être écrite en charabia, et entremêlée de petites musiques stridentes d'une fausseté insupportable. Il est fâcheux que des présomptions classiques empêchent les écrivains en renom de s'emparer de cette forme si souple, si commode, si facile aux caprices, qui se prête à tout, même à la poésie[1] ! »

Combien de types et de silhouettes ne récolterions-nous pas, en effet, dans les innombrables vaudevilles qui se succèdent de 1815 à 1848! Je ne parle pas seulement du répertoire de Scribe, où le garde national, le *calicot*, le perruquier, le négociant, l'avoué, l'avocat, l'artiste, le portier, etc., forment, pour ainsi dire, un *album* de *modes* ou de *caricatures*. On sent que tous ces personnages épisodiques ont vécu une heure seulement : ce sont des instantanés. Mais, à côté de Scribe, et parallèlement à lui, que de petites pièces curieuses par leur vérité à la fois aimable et piquante! Ce serait toute une mine à exploiter, et nous voulons nous borner ici à la *comédie*. En parlant du vaudeville, nous éliminons un genre qui a vraiment absorbé presque tout le talent d'observation des écrivains dramatiques à cette époque. Nous constatons ce qui va manquer à la comédie de caractères et de mœurs. Nous expliquons pourquoi, le naturel et le réel s'étant comme canalisés vers le vaudeville, on verra fatalement évoluer la grande comédie, sous l'influence du drame, vers la *passion*.

Les représentants de la comédie classique sentaient bien le danger! Figurez-vous un stratégiste très savant, rendu fameux par des sièges qui ont duré trois ans, et qui veut cerner méthodiquement, emporter selon toutes les règles de son art, une citadelle

[1] *Moniteur*, 22 septembre 1845 (*Histoire de l'art dramatique*, IV, 114). — Gautier renouvelle la même observation le 16 février 1846 (t. IV, 222) et le 8 mars 1847 (t. V, 52).

dont il a longuement étudié les approches; — et voilà qu'une troupe de malandrins, armés n'importe comment, indisciplinés comme des singes et souples comme des chats, escaladant de toutes parts les ouvrages avancés, pénètrent dans la place par surprise, et rapportent, à la grande joie du camp affamé, les produits de leur pillage! — Telle dut être l'impression des « auteurs sérieux », impression formulée de la façon la plus *actuelle* par Casimir Bonjour, dans un article intitulé : *Du Vaudeville moderne.* Il constate, en effet, que le vaudeville, s'il se borne à de petits sujets, et « à peindre le quart d'heure », est un genre excellent. Mais ce genre est sorti de ses règles propres, et il a nui à la *littérature* « en enlevant des acteurs à la comédie, en détournant les auteurs de leur vocation, et en blasant le public. » Sur chacun de ces trois points, Casimir Bonjour fait le procès au vaudeville, et ses arguments sont d'autant plus intéressants qu'ils sont bien ceux qu'un écrivain *académique*, ayant la prétention de laisser après lui des ouvrages travaillés, approfondis, durables, pouvait et devait lancer contre les hâtifs pourvoyeurs des petits théâtres. Et sans aucun doute, il a raison, quand il accuse le *Gymnase*, le *Vaudeville*, les *Variétés*, d'accaparer et de séduire les auteurs de talent, assurés de trouver sur ces scènes secondaires une renommée et une fortune, que jamais le Théâtre-Français n'aurait pu leur offrir! Il a raison encore, Casimir Bonjour, lorsqu'il accuse les vaudevillistes de gâcher le métier, et de déflorer les grands sujets. « Faire un mesquin petit acte de ce qui pouvait, de ce qui devait s'étendre aux grandes proportions de l'art, c'est une jonglerie misérable, c'est surtout un aveu d'impuissance. » Il a raison enfin, quand il constate que le vaudeville gâte le public, qu'il accoutume à l'impatience et qui « refuse d'écouter les développements [1] ».

Mais il se trompe complètement sur les résultats à venir de ce fâcheux *moment*. Non! le vaudeville ne devait pas causer la perte de la vraie comédie; il devait, au contraire, la sauver et la renouveler. En effet, une des plus curieuses lois de la *transformation des genres* est celle-ci :

Quand un genre dramatique s'est, enfin, après une période de tâtonnements, constitué *classiquement*, il produit un certain nombre de chefs-d'œuvre; puis, sans que les écrivains ou les critiques en devinent les raisons, il s'étiole; il ne donne plus, *bien qu'on le traite avec les procédés mêmes qui ont fait éclore les chefs-d'œuvre*, que des épreuves de plus en plus effacées. Ainsi la tragédie au dix-huitième siècle et sous le premier Empire, ainsi la

[1] Cas. Bonjour, *Œuvres* (éd. de 1902), t. I, p. 64-70.

comédie sous la Restauration. C'est en vain qu'on attend alors un homme de génie qui renouvelle et revivifie le genre, atteint d'une incurable décadence.

Mais, à la même époque, par une coïncidence logique et scientifique, un genre bâtard, méprisé, d'origine populaire ou étrangère, presque inconnu d'abord et se poussant peu à peu, insolemment, dans la faveur du public, soumet toute la matière dramatique à une refonte désordonnée. Pendant que la tragédie agonise, le mélodrame des boulevards, avec une intarissable fécondité, lance sur la scène les sujets historiques, légendaires, fantastiques, — fait parler aux héros chamarrés d'or ou drapés de guenilles, une langue drue, triviale, emphatique, — déchaîne les passions hurlantes, brandit les poignards, verse les poisons, — embrase dans des apothéoses finales les palais babyloniens, italiens, espagnols, — évoque les ombres, les vampires et les démons. Et un beau jour, après une période d'ébullition et de chaos qui n'attendait pour s'apaiser et pour s'organiser que le mot souverain d'un génie créateur, paraissent sur la scène vide et morne du Théâtre-Français *Henri III et sa cour*, un mélodrame en prose, *Hernani*, un mélodrame en vers ! Nous avions le drame romantique. Et ce drame devait toujours, sans doute, se ressentir de ses origines; mais, enfin, c'était un *grand genre* qui succédait au genre tragique, — et qui sortait non pas d'une évolution de la tragédie, mais d'une substitution.

Le vaudeville devait être à la comédie, ce que fut à la tragédie le mélodrame. Mais la période de préparation fut plus longue ; ce n'est guère que vingt ans après *Henri III* qu'on trouva dans *la Dame aux Camélias* le type enfin réalisé d'un genre à la fois réaliste, romanesque, satirique et passionnel, qui, pendant plus de cinquante ans, allait servir de modèle aux *peintres de mœurs*.

V

Nous commençons à saisir, je pense, les lois de transformation de la *comédie* entre 1815 et 1848.

La grande comédie de caractères est décidément abandonnée, on trompe les efforts de quelques poètes attardés.

La comédie de mœurs, en vers, fournit quelques ouvrages intéressants où il est bon de chercher ce que le public du temps pouvait y applaudir. Mais si les sujets, les situations et les détails spirituels, méritent l'attention, il faut avouer que la forme y a beaucoup gêné les auteurs, et qu'il y a souvent disparate et disproportion entre la langue et les sentiments des personnages.

La comédie de mœurs, en prose, apparaît lentement. D'abord, elle est presque exclusivement romanesque et tient de trop près au drame genre Diderot. Peu à peu, traitée par d'*anciens vaudevillistes*, elle devient plus actuelle et plus franche. La *courbe*, ici, peut être marquée par les dates suivantes de Scribe, Picard, Empis, Mazères, Bayard : *l'Agiotage* (1826), *les Trois quartiers* (1827), *Bertrand et Raton* (1833), *la Camaraderie* (1836), *la Calomnie* (1840), *le Mari à la campagne* (1844), *le Puff* (1848). Voilà le genre qui est alimenté par le vaudeville, ou qui n'est, pour ainsi dire, que du vaudeville agrandi, de l'esquisse devenue tableau.

La comédie passionnelle et réaliste se développe en même temps, sous l'influence du drame romantique comme *Antony*, *Lucrèce Borgia* ou *Angèle*. En voici les étapes : *une Faute* (Scribe, 1830), *la Mère et la fille* (Mazères et Empis, 1830), *Dix ans de la vie d'une femme* (Scribe, 1832), *l'Honneur d'une femme* (Arago, 1832), *une Liaison* (Mazères et Empis, 1834), *un Fils* (Montigny, 1835), *une Chaîne* (Scribe, 1841), etc.

Ces deux derniers genres, satire des mœurs, peinture des passions *domestiques*, se réuniront bientôt pour former la pièce contemporaine, telle que Emile Augier (après *Gabrielle*), Dumas fils, Barrière, Sardou..., l'ont pratiquée ou la pratiquent encore. Et chez eux, parfois, le mélange est mal fait; c'est une juxtaposition, très artificielle, de parties comiques et de parties dramatiques. Sardou, dont on vante tant la maîtrise, présente de remarquables exemples de cette maladresse dans *la Famille Benoîton* ou dans *Nos bons villageois;* il est plus habile dans *Nos intimes*. Dumas fils, en général, fond très bien les divers éléments. Dans *le Demi-monde*, *Denise*, *Francillon*, le drame sort des mœurs, et il peut y avoir alternance de rire et de larmes sans que l'impression d'ensemble manque d'unité. Même habileté dans la *Catherine* ou dans *le Marquis de Priola* d'Henri Lavedan, où ce sont bien les mœurs qui créent le drame, où le comique et le sérieux sont en *fonction* l'un de l'autre.

Ce serait ici le lieu d'étudier l'influence du roman, soit romanesque, soit réaliste, sur l'évolution de la comédie. Le roman, du moins au dix-neuvième siècle (et peut-être aussi au dix-huitième), devance le théâtre. Il lui prépare des types, des passions, un langage; il organise une vaste enquête à travers les sentiments nouveaux et les conditions sociales, et dans ce fatras la comédie se taillera sa part. Il agit fortement sur l'imagination et même sur les idées d'une époque; et, comme le lecteur, seul, admet des hardiesses qu'un public de théâtre repousserait, le roman prépare la voie au réalisme de la scène. Les chefs-d'œuvre de Balzac ont paru

entre 1830 et 1848 : *la Dame aux Camélias*, *le Demi-monde*, *le Fils naturel* sont de 1852, 1855, 1858. Georges Sand produit ses *romans à thèses* sous le gouvernement de Juillet : la *pièce à thèse* n'existe guère avant le second Empire. Bornons-nous à ces indications, suffisantes pour notre sujet.

D'autre part, pour bien comprendre l'abandon progressif de la comédie en vers, aux *développements* méthodiques et lents, aux caractères posés, à l'intrigue sage et vraisemblable, il ne faut pas oublier l'état d'exaltation d'un public qui, à partir de 1830, semble avoir entièrement perdu tout sang-froid. « C'était le temps, dit fort bien J.-J. Weiss dans un feuilleton sur la reprise d'*Antony*, où l'insurrection quotidienne formait la loi et la coutume du pavé de Paris, où de jeunes Brutus, brandissant le poignard aux *Vendanges de Bourgogne*, vouaient publiquement à la mort Louis-Philippe, traître et roi des épiciers, où Mme Sand s'habillait en homme pour protester contre la tyrannie de la nature qui s'était permis de lui assigner son sexe, où les ingénieurs fondaient des religions, où Michel Chevalier portait la tunique bleue du disciple à Ménilmontant, où Gannot était le Père Eternel, où Hetzel éditait pieusement et à ses frais les apocalypses de « celui qui fut Caillaux » et qui venait de passer dieu adjoint de « celui qui fut Gannot »... Nous ne sommes plus au diapason [1] ». *Les Souvenirs dramatiques* et surtout *les Mémoires* de Dumas père contiennent sur cet état d'esprit de précieux et naïfs aveux. Et il est tout naturel que peu à peu on ait demandé au théâtre des émotions aussi fortes et des faits aussi étranges que ceux de la réalité.

Mais aussi, — car en littérature tout est action et réaction, — on voit se déterminer à la même époque un goût particulier pour la *comédie historique*. Sous ce titre, on ne doit pas comprendre, ce me semble, les pièces qui transportent leur action dans des pays étrangers ou qui lui donnent le recul des temps, seulement pour dépayser la censure et piquer le goût du public. Ainsi *Bertrand et Raton* qui contient, en 1833, une si fine satire des entrepreneurs de révolutions et d'émeutes, et qui, selon la vraie morale de la bonne comédie, prévient et avertit les naïfs sans prétendre corriger les vicieux, n'est pas une pièce *historique*, pas

[1] *Le Drame historique et le Drame passionnel*, p. 29. — Ce recueil contient, ainsi que deux autres volumes (*Autour de la comédie française* et *A propos de théâtre*), les meilleurs feuilletons de Weiss aux *Débats* (1883-85), mais les éditeurs ont classé ces articles selon l'ordre chronologique des pièces, — et ont seulement négligé de rappeler la date de chaque feuilleton. Quand donc persuadera-t-on à des éditeurs que *la date d'une opinion* est encore plus indispensable à connaître que celle d'un fait?

plus que la *Popularité*, de C. Delavigne (1838). A ce genre, au contraire, appartiennent *le Verre d'eau* et *Don Juan d'Autriche*; et encore, de Dumas père, *Mlle de Belle-Isle*, *Un mariage sous Louis XV* et *les Demoiselles de Saint-Cyr*; enfin, un très grand nombre de pièces représentées dans les petits théâtres, notamment celles du répertoire de Bouffé ou de Déjazet : les meilleures sont *Michel Perrin* (Mélesville et Duveyrier, 1834) et *les Premières armes de Richelieu* (Bayard et Dumanoir, 1839).

D'où venait alors le goût très prononcé du public pour la comédie historique, pour des pièces agréables sans doute, mais où n'apparaissent ni les types vivants du vaudeville, ni les inquiétudes psychologiques du drame et de la comédie passionnelle? Ce goût nous éclaire sur un des éléments les plus essentiels du succès dramatique, auprès de ces spectateurs si mêlés et qu'il fallait intéresser *en masse*, malgré la diversité et la contradiction de leurs origines et de leurs préjugés. Avec la passion et la sentimentalité, le plus puissant ressort du théâtre est, à cette époque, la *curiosité*. Non pas la curiosité morale ou sociale, comme de nos jours où l'on veut que le théâtre nous initie aux mœurs spéciales ou étranges de certaines classes ou de certains êtres; mais la pure et simple curiosité, celle des faits, des costumes, des intrigues, du dénouement. Le progrès du *métier* est accéléré par le désir de piquer et de satisfaire cette curiosité. Jamais intrigues ne furent plus adroitement « roulées en festons ». Jamais dénouements ne parurent sortir plus logiquement des actes des personnages.

Cette curiosité était, on peut le croire, la manifestation étriquée et comme l'*envers* de ce besoin général de vérité et de science qui entraînait les Thierry, les Guizot, les Villemain, les Michelet, vers la recherche et la résurrection du passé historique, archéologique ou littéraire. Les grands courants se font sentir jusqu'aux couches profondes. Le barbier, au dix-huitième siècle, parlait « philosophie »; en 1830 ou en 1848, le portier discute sur l'histoire. Les spectateurs sont bien aises de juger au théâtre, par leurs petits côtés, souvent par leurs mauvaises mœurs, un duc de Richelieu, un Charles-Quint. Car cette curiosité est soutenue par la malignité. Un bourgeois plein de rancunes politiques se délecte aux mesquineries de l'histoire, et s'écrie avec une stupide satisfaction : « Décidément, ces gens-là ne me valent pas! » — Rémusat, qui voit si juste, écrit à propos de *Henri III* : « Le public s'est plu à cette peinture comme à tout ce qui est dédain du passé. Cette disposition du public a opéré un renversement de l'art dramatique. Autrefois, la tragédie représentait les infortunes des princes et la comédie les ridicules des citoyens; aujourd'hui, il nous faut le drame pour les

infortunes des citoyens, et les pièces historiques pour les ridicules des princes. [1] »

Et puisque la comédie historique nous a conduits aux goûts des spectateurs de cette époque, disons encore que ce public, si avide d'émotions fortes qu'il satisfait par le mélodrame, de sensations passionnelles qu'il *purge* au moyen du drame, si curieux et si malin dans son engouement pour l'anecdote, doit en grande partie cette *psychologie* à ce que, de plus en plus, les femmes y sont la majorité. A mesure que les hommes s'occupent d'avantage de politique et d'affaires, ils abandonnent aux femmes non seulement la toilette, l'élégance, la conversation et la bienfaisance, mais encore les arts et les ouvrages de l'esprit. Un homme du monde, à la chasse de la fortune ou des honneurs (et ils le sont tous, alors), rêve, pendant le spectacle au cours de la Bourse, au prochain mouvement préfectoral, aux élections, etc. Il est venu là pour accompagner sa femme; et celle-ci, seule, écoute et juge; et elle apporte dans son jugement plus de sentimentalité que de raison, plus de curiosité satisfaite ou déçue que de vérité découverte ou retrouvée, plus de reconnaissance envers ceux qui la flattent et la trompent que d'encouragement à qui tente de l'instruire. La femme, encore, n'a besoin que d'indications rapides, de péripéties sans cesse renouvelées, d'esprit dans les *mots*, de jargon dans le sentiment. Tout ce qui est approfondi ou développé l'ennuie; elle n'aime à cueillir d'un sujet que la fleur, à ne respirer d'une passion que l'ivresse. C'est pour les femmes que Dumas écrit *Antony* ou *Mlle de Belle-Isle.* Pour elles, dans le genre opposé, le *Gymnase* concentre en un acte toute une vaste comédie, et renferme dans un mot une situation. L'affiche donne trois pièces en un acte, comme trois bouquets de différents parfums. On y verra des toilettes variées; on y goûtera du bout des lèvres à l'esprit de trois auteurs. Soyez assurés que c'est pour leur plaire que les colonels de Scribe sont si jeunes, et ses vieux diplomates si généreux. Les fiancées ont quinze ans; les veuves en ont vingt; et le dénouement met toujours d'accord l'amour et la raison.

Mais, par une singulière contradiction, ce même public commence, dès 1830, à manifester son admiration pour des pièces où la société parisienne est représentée comme la plus vicieuse de l'univers, société dont l'adultère et l'escroquerie sont les occupations presque exclusives! Ce goût dépravé ne prouve pas du tout que les mœurs soient devenues plus mauvaises; c'est peut-être le contraire. Théophile Gautier est très frappé de cette *prétention* de

[1] *Revue française,* juillet 1829.

Paris aux mauvaises mœurs. « Voici, écrit-il, M. Bayard qui arrive avec son *Ménage parisien*. Un ménage parisien, cela doit nécessairement signifier un mauvais ménage. Cette tendance à se peindre sous des couleurs défavorables est particulière aux Français, qui se donnent tous les vices possibles et semblent ne tenir qu'à leur réputation d'esprit et de légèreté. A part cela, ils vous avouent qu'ils sont d'affreux gredins, très corrompus, très dépravés, très infâmes, capables de tuer papa et maman, d'enlever la femme de leur prochain si elle ne les fait pas jeter à la porte, et commettre mille indélicatesses du même genre[1] ».

Nous continuons de plus belle à nous peindre ainsi, non seulement au théâtre, mais dans le roman, — sans doute parce que nous voulons nous consoler de nos demi-vertus en prêtant aux types *réalistes* enfantés par notre imagination, des bassesses et des crimes, au lieu de décourager notre paresse morale en lui proposant comme idéal un héroïsme inaccessible. Ainsi, le spectateur ou le lecteur se sent toujours au-dessus de la société, — et c'est pour lui une délicieuse satisfaction.

VI

Nous aurons terminé ces réflexions générales sur un sujet qu'il nous reste à creuser dans ses détails, lorsque nous aurons *présenté* les auteurs qui travaillent en ces différents genres, et pour ce public à la fois si blasé, si curieux, si passionné.

Picard, l'auteur de *la Petite ville* et des *Ricochets*, un des meilleurs successeurs de Dancourt et de Collin d'Harleville, appartient surtout à la période de l'Empire. J'en ai assez longuement parlé ailleurs[2]. Il appartient à la Restauration par deux pièces excellentes auxquelles il ne fit sans doute que collaborer, mais qui lui durent peut-être, sinon leur force et leur réalisme, au moins leur finesse comique. Je veux parler des *Trois Quartiers* (avec Mazères, en 1827) et de *l'Agiotage* (avec Empis, en 1826). Pour cette dernière œuvre, sur laquelle nous aurons à revenir, nous tâcherons de ne pas oublier que Picard, vingt-cinq ans auparavant, avait donné, en collaboration avec François Chéron, *Duhancours ou le Contrat d'union*. Nous pourrions retrouver souvent le nom de Picard à l'Odéon, théâtre dont il fut directeur de 1816 à 1821. Il *retapait* volontiers les pièces que lui apportaient de jeunes auteurs; et, pour séduire le public, il se faisait nommer à la première représen-

[1] *Moniteur*, 5 février 1844 (*Histoire de l'art dramatique*, III, 159).

[2] *Geoffroy et la critique dramatique*, p. 414-424; — et *la Comédie et les mœurs sous le Consulat et l'Empire* (*Revue d'histoire littéraire* de janvier 1899).

tation..., quand on allait jusqu'à la fin. Car Dieu sait si le public de la Restauration exécutait, à l'Odéon, les pièces nouvelles! Parmi celles qui passèrent sans encombre, et se soutinrent quelque peu, citons *Vanglas ou les anciens amis* (août 1817), ouvrage plein d'allusions politiques, — *La maison en loterie* (avec Radet. Décembre 1817), — *Eugène et Guillaume* (décembre 1820, — dont la représentation provoqua une véritable bataille dans la salle), — et au *Gymnase*, en juillet 1821, *le Jeu de Bourse ou la Bascule* (avec Waflard et Fulgence).

Picard meurt en 1828. Si l'on veut connaître la physionomie du vieillard, et quel ascendant il exerçait sur les jeunes auteurs et sur les comédiens, il faut lire le récit de la visite que lui fit, en 1827, Alex. Dumas, accompagné de Firmin, et porteur de son manuscrit de *Christine*[1].

Etienne, l'auteur des *Deux gendres* et de *l'Intrigante*, est devenu, décidément, sous la Restauration, un homme politique. Il se contente de collaborer (en 1825) à une pièce de Théaulon et (en 1830) à une pochade d'actualité.

Lemercier, Népomucène Lemercier, celui qui avait fait *Agamemnon* en 1797, et *Pinto* en 1800, « durait » encore sous la Restauration, et ne mourut qu'en 1840. Tout en guerroyant contre le romantisme, il donnait des tragédies et des comédies, avec plus de persévérance et de courage que de succès. En juin 1817, l'Odéon représentait une comédie en trois actes et en vers de Lemercier : *le Complot domestique ou le Maniaque supposé.* Mais si l'on étudiait Lemercier à cette époque, ce serait seulement pour constater qu'il est le type accompli du retardataire; on peut et l'on doit le négliger complètement.

Au contraire, il faut faire une place à Alex. Duval, célèbre sous l'Empire par son *Edouard en Ecosse* (1802) et sa *Jeunesse de Henri V* (1806). C'est un véritable précurseur de Scribe et de Dumas père. Il a donné à la comédie historique la forme qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Et l'on s'en rend compte non seulement en étudiant ses pièces, mais encore en lisant ses *Préfaces*, qui sont, comme celles de Picard, indispensables à la connaissance de l'évolution du genre comique entre 1800 et 1820. Sous la Restauration, Duval est un mécontent, un esprit aigri, et savez-vous pourquoi? Parce que, pareil à tant d'écrivains incomplets et ambitieux, Duval n'estimait pas du tout la comédie historique où il excellait; sa toquade était la grande comédie de mœurs, en cinq actes et en vers. Il avait déjà donné en ce genre *le Tyran*

Al. Dumas, *Souvenirs dramatiques*, I, 196. — *Mémoires*, V, 36.

domestique. *La Manie des grandeurs*, composée sous l'Empire, lue à la cour devant Napoléon, fut interdite : grande colère de Duval, qui crie contre l'intolérance de la censure. Mais cette pièce, représentée en octobre 1817, avec tout le prestige d'une œuvre persécutée, n'eut et ne méritait qu'un médiocre succès. *La Fille d'honneur*, jouée en décembre 1818, eut une certaine vogue, grâce aux allusions politiques qu'elle renferme; mais les représentations n'en furent pas nombreuses. Alors il se retira de la scène, non sans produire encore quelques pièces que nous ne négligerons pas, mais qu'il se contenta de publier et de lire : *l'Orateur anglais ou l'Ecole des députés* (1819), *la Princesse des Ursins* (1820).

Nous retrouverons aussi Ribouttté, qui avait fait représenter en 1808 une assez bonne comédie de mœurs : *l'Assemblée de famille*, comédie demeurée longtemps au répertoire, et qui fut l'occasion d'une polémique entre le terrible Geoffroy et ses chers confrères. En 1812, le même Ribouttté avait vu tomber son *Ministre anglais*. Mais, non découragé par cette chute presque humiliante, il donnera, sous la Restauration, *l'Amour et l'ambition* (cinq actes en vers, 1822), et surtout *le Spéculateur* (cinq actes en vers, 1826), l'année précisément où Picard et Empis produisent *l'Agiotage*, et Casimir Bonjour, *l'Argent*.

Tels sont les principaux écrivains qui ont, pour ainsi dire, un pied dans la littérature de l'Empire, l'autre dans la littérature de la Restauration. Mais si leur influence personnelle ne fut pas considérable, les oublier serait une singulière ingratitude, puisque, après tout, sans Picard et Alex. Duval, ni Scribe ni Dumas lui-même n'auraient peut-être produit leurs meilleures comédies.

Voici venir maintenant les auteurs nouveaux. Et parmi ceux qui soutiennent avec un véritable talent le genre si difficile de la comédie en vers, il faut citer tout d'abord Casimir Delavigne.

On doit à Casimir Delavigne, sous la Restauration, comme auteur comique, *les Comédiens* (janvier 1820) et *l'Ecole des vieillards* (décembre 1823), deux pièces à succès; en mars 1828, *la Princesse Aurélie*, moins bien accueillie. Il revient à la comédie, sous le gouvernement de Juillet, avec *Don Juan d'Autriche* (octobre 1835), en prose, et *la Popularité* (décembre 1838), une bonne pièce, toute d'actualité, et qui méritait mieux qu'un demi-succès. C. Delavigne, très intelligent, mais fort timoré, représente en perfection l'auteur de la comédie de mœurs, classique et en vers. Alex. Dumas ne l'a pas mal jugé; et c'est à dessein que je choisis un témoignage romantique et contemporain : « Poète intermédiaire entre la vieille école et l'école nouvelle, écrit Dumas, C. Delavigne avait dans son

talent un peu de cette faiblesse de complexion qu'il avait dans sa personne; dans une œuvre de Casimir, il y a toujours un peu de faiblesse et d'essoufflement; les pièces sont haletantes comme l'homme; l'œuvre est poitrinaire comme le poète. » Et encore : « ... De Casimir au public, c'est, comme on dit, *bon jeu*, *bon argent*; tout ce qu'il possède jusqu'à son dernier sou, il le donne. A chaque première représentation, les spectateurs en ont jusqu'au fond du sac. Quand le soir, à minuit, il a fait, au milieu des bravos, honneur à sa signature, il est ruiné[1]... » Pour compléter ce jugement d'Alex. Dumas, on pourra lire l'excellent feuilleton de Th. Gautier, du 30 mars 1840, à propos de *la Fille du Cid*[2]. Rien d'instructif comme ces appréciations critiques de la première heure. Elles ont pu, d'abord, faire scandale; elles n'en ont que plus de prix, quand elles sont confirmées ou retrouvées (sinon copiées et démarquées) par la postérité.

Après Delavigne, nous devons nommer, comme l'un des plus sincères écrivains du même genre, Casimir Bonjour, qui donne : en 1821, *la Mère Rivale*, — 1823, *l'Education ou les Deux cousines*, — 1824, *le Mari à bonnes fortunes ou la Leçon*, — 1826, *l'Argent*, — 1829, *le Protecteur et le Mari*, — 1831, *Naissance, fortune et mérite ou l'Epreuve électorale* (en prose), — 1833, *le Presbytère*, — 1844, *le Bachelier de Ségovie ou les Hautes Etudes*. Toutes ces pièces furent représentées à la Comédie-Française, sauf la dernière; toutes sont en vers, sauf *l'Epreure électorale*. Enfin, il a laissé une pièce non jouée, *la Filleule ou les Deux âges*, cinq actes et en vers, qui vient seulement d'être imprimée.

Né en 1795, sorte d'enfant prodige, reçu à l'Ecole normale supérieure à l'âge de quinze ans, on ne l'y admit que trois ans plus tard, en 1813; dans l'intervalle, il fut maître d'études à Bruges et à Douai. A l'Ecole normale, sous la direction de Guéroult, il trouva Augustin Thierry, Ch. Loyson, Patin, Jouffroy, Damiron, Ozanam et Dubois (de la Loire-Inférieure) le futur fondateur du *Globe*. Dans son autobiographie, Casimir Bonjour parle avec autant de franchise que de reconnaissance des années passées à l'Ecole[3]. Il fût devenu, à n'en pas douter, un professeur de grand mérite. Mais le théâtre l'attirait. Pour rester à Paris, il renonce à un poste universitaire, il entre aux bureaux du Trésor; et il travaille à sa première comédie. Lui-même, il a raconté l'histoire de *la Mère Rivale*; on voit dans ce récit simple et spirituel comment un jeune

[1] Alexandre Dumas, *Mémoires*, IV, 55, 58.
[2] *Moniteur*, 30 mars 1840 (*Histoire de l'art dramatique*, II, 42).
[3] Casimir Bonjour, *Œuvres* (éd. de 1902), I, xxxvi à xlvi.

auteur, très ambitieux et très consciencieux tout ensemble, arrivait au Théâtre-Français[1]. En 1824, après *les Deux cousines*, il perd son modeste emploi au Trésor, pour n'avoir pas voulu supprimer, sur l'injonction personnelle de M. de Villèle, ces deux vers de sa pièce :

> Il économisa cent mille francs de rente
> Sur ses appointements qui n'étaient que de trente.
>
> (Acte II, sc. IX.)

Doué d'un esprit très vif, écrivant avec une grande pureté, sachant éviter dans sa versification la périphrase pseudo-classique dans laquelle Delavigne lui-même est plus d'une fois tombé, creusant ses caractères et enchaînant bien ses scènes, Casimir Bonjour fut un peu victime de son respect pour les maîtres et pour la tradition. Continuer au Théâtre-Français sinon Molière, au moins Gresset, Piron, Collin d'Harleville, c'était une noble et fière ambition; vouloir, en dépit des succès faciles des vaudevillistes, travailler pendant deux et trois ans au plan et à l'exécution de cinq actes en vers, c'était respecter le public, le théâtre, et soi-même; vivre avec dignité, fréquenter seulement quelques salons littéraires, comme celui de Mme Ancelot, et n'intriguer auprès d'aucun *cénacle*, d'aucun journal, d'aucun critique en vogue, c'était se montrer avant tout honnête homme, et jouer loyalement la plus difficile partie. Mais si les succès obtenus à ce prix n'en sont que plus honorables, si l'on devient presque académicien[2], et si l'on mérite vraiment de l'être, on perd peu à peu contact avec son siècle; on donne des œuvres estimées, estimables, dignes même d'être relues, mais qui, si elles ne sont point en retard, ne sont pas non plus celles d'un précurseur ou d'un *oseur*. Or, c'était le temps où Dumas, Hugo, Vigny, Soulié, dans le drame; Scribe, Théaulon, Bayard, dans le vaudeville, — hardis, poétiques, horribles, — amusants, féconds, impertinents, — brouillaient les vieux genres, et en inauguraient ou en préparaient de nouveaux ! Vous avouerez qu'un écrivain *académique* tombait bien mal, et qu'il a dû lui falloir un très réel talent pour ne pas tomber tout à fait. Cette fidélité inébranlable à la comédie classique donne à Casimir Bonjour une physionomie tranchée, fort intéressante pour la critique relative. Nous aurons donc beaucoup à prendre dans ses œuvres, quand nous chercherons comment on a compris, à cette époque, dans les différentes écoles, la question d'argent, la politique et l'amour.

[1] *Ibid.*, I, 4.

[2] Casimir Bonjour se présenta plusieurs fois à l'Académie française; il ne lui manqua, au dernier scrutin, que 2 voix pour être élu. — Il est mort, en 1856, bibliothécaire à Sainte-Geneviève.

Quant aux vaudevillistes, aux plus illustres, du moins, ils ne nous occuperont pas de leur œuvre *complète*. A Scribe, nous ne prendrons que les pièces où les mœurs et les passions sont étudiées, et nous espérons bien que nos lecteurs seront frappés comme nous de ce qu'il y a de sérieux, souvent de *réel*, dans les *comédies* de ce *vaudevilliste*. « Peintre de caractères incomplet, sans profondeur ni relief, il ne mérite pas le même dédain comme peintre de mœurs, dit M. G. Larroumet. Il donne vraiment une image fidèle d'une période intéressante de la société française, celle qui va de 1820 à 1850. L'état des esprits sous la Restauration, le regret d'une grandeur disparue, l'admiration pour ce qui en restait encore, l'union de la gloire encore jeune et de l'amour, la douceur élégante de la vie, la courtoisie chevaleresque dans la galanterie, la légèreté aimable jusque dans la passion, ont trouvé en lui le peintre qu'il leur fallait... Dans la mise en action de ces mœurs et la représentation de ces personnages, pas de satire mordante, pas de traits pénétrants, mais une ironie à fleur de peau, une bonne humeur cordiale jusque dans la caricature. C'est le genre d'observation et de ridicule qui convenait à cette société exempte de grands vices, munie de vertus moyennes, terre à terre par ses sentiments et ses goûts, saine et honnête dans son ensemble [1]. »

Scribe est trop connu, ou du moins il est trop aisé de l'étudier ailleurs, pour qu'il soit nécessaire d'y insister ici; nous le retrouverons à chaque pas, dans la seconde partie de notre travail. Quelques-uns de ses collaborateurs, qui produisirent souvent à eux seuls des œuvres intéressantes, méritent, au contraire, de nous arrêter un instant.

Théaulon est bien oublié. Né en 1787, mort en 1841, il a produit au jour le jour et *à la diable*, un très grand nombre de vaudevilles ou de *livrets*. Dans le vaudeville, ses chefs-d'œuvre sont *le Bénéficiaire* (avec Etienne, 1825) et *le Père de la débutante* (avec Bayard, 1837), une pièce que l'on reverrait encore avec plaisir. Mais il a fait mieux : en 1832, il a donné une bonne comédie, *la Mère au bal et la fille à la maison;* en 1820, il avait voulu s'élever jusqu'au genre classique, en vers, avec *l'Artiste ambitieux*, qui réussit, — et, en 1825, avec *l'Indiscret*, qui tomba [2].

[1] Ce passage est extrait d'une étude intitulée *le Centenaire de Scribe*, publiée en 1892 comme *Préface* à la seizième année des *Annales du théâtre et de la musique* (Noël et Stoullig), et insérée depuis, par son auteur, dans ses *Etudes de littérature et d'art* (Paris, Hachette, 1893). M. G. Larroumet y a résumé, en quelques pages d'une critique serrée, tout le *procès* de Scribe.

[2] Sur Théaulon, voir Lenient, *Comédie au dix-neuvième siècle*, I, 256. — *Mémoires* d'Alex. Dumas, III, 51.

Bayard est supérieur à Théaulon, et souvent égal à Scribe. J'ai déjà dit qu'il était l'auteur d'une des meilleures comédies *historiques*, *Les Premières armes de Richelieu*. On lui doit encore ce fameux *Gamin de Paris* qui fut, en 1835, un des plus grands succès de Bouffé[1]; et surtout *le Mari à la campagne* (1844), véritable comédie de mœurs, à l'intrigue fort amusante, ce qui, quoi qu'on en dise, ne gâte rien.

Mais à Théaulon et à Bayard, il faut, je crois, préférer Mazères; Mazères, dont le nom est aujourd'hui si rarement prononcé, et qui mériterait de n'être jamais oublié. Il fut soldat, lecteur de Charles X, sous-préfet et préfet de Louis-Philippe. A travers ces différentes situations, il produisit de nombreux vaudevilles, en collaboration avec Scribe; et aussi des comédies à la fois amusantes et vraies. En 1824, avec Picard, il donne *l'Enfant trouvé*, où il sait faire un ingénieux emploi des subtilités du Code; et, avec le même, en 1827, *les Trois quartiers*; avec Empis, *la Mère et la fille* (1830), *la Dame et la demoiselle* (1830), *un Changement de ministère* (1831), et *une Liaison* (1834); seul, en 1826, *le Jeune mari*. Ces comédies, il les a publiées en 1858, et accompagnées de préfaces aussi intéressantes dans leur genre et à leur date, que celles de Picard et d'Alex. Duval. *La Mère et la fille* et *Une Liaison* sont ce que nous avons de plus hardi dans la *comédie*, avant Dumas fils et Augier. Ce que j'y louerai surtout, c'est une certaine brièveté de style, qui va presque à la sécheresse et à la brutalité réaliste, et qui était fort méritoire, je vous assure, aux environs d'*Antony*, de *Bertrand et Raton* et d'*Angelo*.

Empis, administrateur de la liste civile, sous la Restauration, et de la Comédie-Française de 1856 à 1859, mourut inspecteur général des Bibliothèques. Plus heureux que Mazères, Bayard, C. Bonjour, il fut académicien. Ses vrais succès, je les ai déjà rappelés en citant les pièces de Mazères auxquelles il a collaboré; il convient d'y ajouter cependant *l'Agiotage* (1827), avec Picard. En 1844, Empis fait jouer *l'Héritière ou un coup de partie*, sorte de drame bourgeois, où l'argent et l'amour sont en concurrence, où la calomnie aide l'escroquerie, où la vertu est soupçonnée et le crime puni. Il y a là quelques situations assez hardies, et qui pourraient être reprises pour une meilleure pièce.

Qui nommerai-je encore? Etienne Arago (1802-1892), plus connu de notre génération comme homme politique que comme écrivain. Il fut directeur du Vaudeville de 1830 à 1840, et appartient à notre sujet par son intéressante comédie : *les Aristocraties*, représentée

[1] Bouffé, *Mes souvenirs* (Paris, Dentu, 1880), p. 191.

au Théâtre-Français en 1847. — Mélesville (1787-1865) fut collaborateur de Scribe dans *Valérie* (1822) et *la Demoiselle à marier* (1826), sans compter un grand nombre de vaudevilles. Mélesville s'appelait Joseph Duveyrier; il était frère de Charles Duveyrier, célèbre par ses *idées* socialistes, et qui travailla lui-même pour la scène. Delaville, ou de la Ville Miremont, est l'auteur du *Roman*, comédie en cinq actes et en vers, représentée en juin 1825; on y trouve, outre une vive satire des banquiers, un rôle de jeune homme, complice des folies d'un père très jeune : c'est une suite à *la Petite école des Pères*, d'Etienne, une préface au *Père Prodigue*, de Dumas fils. Avant le roman, Delaville avait fait, selon Dumas père, une bonne action plutôt qu'une bonne pièce : *le Folliculaire*. En 1829, sa *Journée d'élection* arrivait un peu tard : le type de l'électeur s'était déjà transformé depuis 1826, date de la réception de cette comédie au Théâtre-Français.

D'Epagny, qui fut directeur de l'Odéon en 1841, et qui céda bientôt la place à Lireux (l'inventeur de *la Ciguë* et de *Lucrèce*), a composé quelques comédies intéressantes : en 1824, *Luxe et indigence*, en 1827, *l'Homme habile ou tout pour parvenir*, en 1834, *les Malcontents*, en 1835, *la Fille mal gardée*.

Les pièces de d'Epagny obtinrent de très sérieux succès; elles restent curieuses par certains types sociaux et politiques vraiment bien observés.

Waflard et Fulgence, dont la féconde et spirituelle collaboration fut brisée dès 1824 par la mort du premier, resteront célèbres comme auteurs d'une charmante comédie... Vous croyez que je veux dire *le Voyage à Dieppe?* Non, je songe à *Un moment d'imprudence* (1819); Scribe lui-même, qui excelle en ce genre, n'a rien donné de mieux construit, d'aussi bien dialogué. Ajoutez qu'il y a là une Mme Saint-Ange qui est comme une légère esquisse de la baronne d'Ange du *Demi-monde*. N'oublions pas, avec la collaboration de Picard, *le Célibataire et l'homme marié* (1822); le sujet est traité assez superficiellement, mais d'une main très sûre.

Et maintenant, qu'on me dispense de citer tous les autres. Si quelque ouvrage d'un auteur que je n'aurais pas nommé se présente dans la suite de cette étude, une courte note suffira pour éclairer le lecteur.

Charles-Marc des Granges.

La suite prochainement.

LA RIVALE[1]

XIII

Mme de Chambert avait été jolie à dix-huit ans, ce qui lui avait valu de pouvoir faire un mariage riche.

De bonne heure, sa beauté s'en était allée; son mari était mort, mais la fortune lui était restée et lui avait suffi. Depuis quarante ans, elle s'arrangeait parfaitement de sa vie libre et égoïste de veuve sans enfants, adaptée avec beaucoup d'ingéniosité aux âges divers qu'elle traversait. Sa seconde jeunesse s'était passée à Paris dans le monde élégant, sa maturité dans un cercle d'intellectuels, et, devenue une vieille femme, le pays natal lui avait semblé le terrain par excellence où cultiver ses rhumes et ses manies. De crainte que sa famille ne partageât pas assez exclusivement ses préoccupations, elle avait délibérément écarté les siens pour s'entourer de domestiques; puis, ses infirmités précoces s'accentuant, cet entourage dont elle escomptait la servilité avait fini par la mettre en tutelle.

Jadis, quand, très rarement, le marquis en passant à Tarbes poussait une pointe jusqu'au vieil hôtel de Chambert, il en rapportait une série d'anecdotes tout à fait divertissantes pour ces d'Arcizan, gais, un peu frondeurs, qui ne songeaient point aux héritages et que la désaffection de la tante de Chambert ne pouvait blesser au cœur.

Ses neveux, auxquels elle ne portait aucun intérêt, ne croyaient pas lui devoir de fréquentes marques de souvenir, et les discussions au sujet du remboursement de sa dot ayant achevé de refroidir les rapports, Raymond calcula, en approchant de l'hôtel de Chambert, qu'il n'en avait pas franchi le seuil depuis l'année de son baccalauréat.

— A peine si je reconnaîtrai ma tante, se dit-il, et elle ne me reconnaîtra pas.

Cet éloignement matériel lui sembla avoir en quelque sorte annihilé la parenté.

— Elle n'en reste pourtant pas moins la sœur de mon père. Est-ce que je pourrais, moi, quand je ne la verrais pas pendant cinquante ans, me désintéresser de Christine? se dit-il, pour combattre l'indicible malaise qui le prenait en songeant à la démarche qu'il allait tenter.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet, 10 et 25 août 1902.

C'était la dernière partie qu'il jouait, et il voulut se ménager toutes les chances.

L'ombre des maisons s'allongeait, la température commençait à se rafraîchir. Mme de Chambert, qui redoutait la chaleur, serait probablement plus abordable, maintenant que la journée s'avançait, et il ne fallait pas non plus risquer de déranger son dîner.

Le moment lui parut donc bien choisi pour sonner au portail blindé de l'hôtel de Chambert.

La maison n'était pas d'aspect hospitalier. Une loge de concierge, donnant sur la rue, montrait au rez-de-chaussée ses persiennes fermées. Cependant une tête venait d'apparaître à une lucarne d'en haut.

On avait vu Raymond, mais on ne s'empressait pas. On se consultait, sans doute, avant de l'admettre. Lorsque enfin on se décida à lui ouvrir, il trouva une cour assez mal entretenue, où un gros homme en chapeau de paille râclait mollement les herbes, s'arrêtant pour observer avec une complaisance paternelle une petite fille de douze ou treize ans, maigre et chafouine, et un lycéen qui lui ressemblait, en train de prendre leurs ébats avec des piaillements aigus. On eût dit une famille de petits rentiers, complétée par la femme qui venait d'introduire Raymond, et qui se tenait devant lui, de l'air rogue d'une personne qu'on dérange :

— Mme de Chambert? demanda-t-il.

— Madame est souffrante. Elle ne reçoit pas.

— Elle me recevra.

Raymond remit sa carte, et, ce faisant, il considéra de plus près son interlocutrice.

A sa physionomie maussade, il la reconnut :

— Vous êtes Honorine.

On l'appelait ainsi quinze ans auparavant, lorsqu'elle venait d'entrer jeune femme de chambre au service de Mme de Chambert.

Depuis son mariage avec le cocher, elle était « Mme Crabère » et ce sans façon lui déplut.

Le nom qu'elle venait de lire ne lui permit pourtant pas de se montrer trop revêche.

— Ah! c'est monsieur Raymond. Je ne vous reconnaissais pas. Tiens, Jules, porte cette carte à marraine et vois si on peut recevoir.

L'affreux potache qui appelait Mme de Chambert « marraine » et qui avait chez elle ses libres entrées, consentit à aller présenter la requête de Raymond.

Vu la supériorité de son instruction sans doute, ce jeune homme paraissait être l'orgueil de sa famille, et, pour occuper ce moment d'attente :

— C'est votre fils, Honorine? demanda Raymond. Il travaille bien?

— Oh oui, Monsieur. Il est toujours le premier de sa classe. On est très content de lui.

— Et que comptez-vous en faire?

La mère se rengorgea :

— Il a de la facilité pour les sciences. Nous en ferons un ingénieur.

Le gros cocher, qui avait cessé de caresser les herbes de la cour, posa les mains sur son outil, et, le chapeau en arrière, le ventre en avant :

— Quant au petit frère, soupira-t-il, pas d'aptitude pour les sciences! Ça n'a que onze ans, c'est vrai, mais enfin, il faut bien savoir de quel côté pousser un enfant.

— Et où pousserez-vous celui-là? continua Raymond, curieux des hautes destinées auxquelles aspirait la progéniture d'Honorine.

Ce fut elle qui répliqua, négligemment, comme en désespoir de cause :

— S'il ne veut pas travailler pour l'Ecole centrale ou pour Polytechnique, il ira à Saint-Cyr.

Saint-Cyr était le pis-aller. Faute de mieux, le fils d'Honorine voudrait bien revêtir l'uniforme que, lui, Raymond portait, et cette condescendance le laissa méditatif.

Cependant, le futur ingénieur revenait et marmottait quelques mots à l'oreille de sa mère qui parut plutôt contrariée.

— Madame vous recevra, dit-elle de son ton sec, en précédant Raymond vers la maison.

C'était un logis à la vieille mode, et Mme de Chambert ne voyant personne, ne sortant guère des quelques pièces qu'elle occupait au premier, avait jugé inutile de changer l'ancienne distribution, commode d'ailleurs pour sa valetaille.

Dans la cuisine, grande ouverte sur le vestibule, Raymond aperçut toute une tribu, grouillant autour du fourneau chargé de casseroles. Il y avait là deux autres enfants d'Honorine; et le ciel continuait à être prodigue de ses bénédictions, car, en pénétrant dans la chambre de sa tante, Raymond aperçut tout d'abord encore un marmot, une énorme petite fille, toute pareille au gros cocher, son papa, assise sur un tabouret près d'une guérite de paille.

Les vitres de la chambre étaient closes, les stores baissés et la guérite achevait d'abriter Mme de Chambert contre les courants d'air, les rayons du soleil et les autres dangers du monde extérieur.

Raymond eut quelque peine à la distinguer dans cet enfoncement obscur, et, comme il s'y attendait, il ne la reconnut pas.

Les soins exagérés accélérant la vieillesse, rien ne subsistait plus de la femme encore élégante dont il gardait le souvenir. Immobi-

lisée dans sa guérite, elle avait beaucoup engraissé et son volume s'augmentait encore des plis de sa robe de chambre et du châle qui l'enveloppait en dépit de la température de l'appartement où Raymond suffoquait déjà.

— Excusez-moi si je ne me lève pas. On m'a mis des pointes de feu ce matin, avait commencé M[me] de Chambert d'une voix dolente. Va, Minette, montre que tu es une grande fille, avance un fauteuil à monsieur. Très bien. Asseyez-vous donc, mon cher Raymond, il y a bien longtemps que je n'avais eu le plaisir de vous voir.

— En effet, dit Raymond, s'asseyant sur le fauteuil que Minette venait de pousser de toutes ses forces et sur le bras duquel elle se reposait, en effet, ma tante, j'aurais des reproches à m'adresser à votre égard si je n'avais aussi des excuses.

Elle ne les lui marchanda pas :

— Oui, oui, vous étiez en garnison et les permissions sont très courtes. Puis, mon état de santé me rend vraiment bien peu sociable. Je dois déjà me féliciter d'avoir pu vous recevoir aujourd'hui; hier, cela m'eût été impossible, j'étais dans mon lit avec la migraine. La jeunesse est bien heureuse de ne pas connaître toutes ces misères.

La jeunesse de Raymond connaissait d'autres misères, et la plus violente migraine lui eût paru bénigne comparée à cette tension cérébrale qu'il éprouvait en cherchant à démêler sous ce verbiage indifférent de M[me] de Chambert, ce qu'il pouvait bien lui rester encore d'intelligence et de sentiment.

Minette s'accoudait toujours à son fauteuil, le considérant avec des yeux ronds, en balançant sa grosse tête à peine couverte de cheveux filasses qui formaient par derrière une petite queue de rat. Ce magot commençait à le gêner, mais M[me] de Chambert ne manifestait aucune intention d'éloigner le tiers qu'Honorine avait eu soin de laisser entre eux, et, poursuivant l'exposé de ses maux :

— Le froid m'est tellement préjudiciable que, même en cette saison, je suis bardée d'ouate et de flanelle et ma faiblesse est si grande que le moindre effort me met en nage.

— Cela se comprend, si vous êtes couverte d'ouate..., commença Raymond.

Elle ne l'écoutait pas, et, de plus en plus dolente :

— Vous ne sauriez croire combien je suis sensible aux changements de température; au point que j'hésite à aller chercher un objet dans la pièce voisine, et, ainsi, il me faut toujours quelqu'un à portée. C'est Minette qui est mon bâton de vieillesse, comme elle dit. N'est-ce pas, Minette? dis-le, tu es le petit bâton de marraine.

Minette ouvrit sa bouche ronde sans parvenir à répéter le trait d'esprit.

— Elle est donc aussi votre filleule? remarqua Raymond, un peu agacé.

— Non, mais comme j'ai été la marraine de l'aîné, tous m'appellent marraine pour qu'il n'y ait pas de jaloux.

Cette appellation constituait une demi-parenté que Mme de Chambert semblait prendre au sérieux. Elle se mit à vanter les succès de Jules et à détailler les qualités diverses de ses cadets, à peu près comme une grand-mère parlerait de ses petits-enfants; et chacun avait eu sa mention quand elle s'avisa enfin de nommer à Raymond les siens.

— Votre père ne vous a pas accompagné à Tarbes?

— Non, ma tante.

— Ah!... vous êtes venu voir des camarades, vous amuser un peu. Cela se comprend... à votre âge.

— Non, dit encore Raymond, je suis venu vous voir.

Mme de Chambert dressa l'oreille, et, précipitamment :

— C'est trop aimable, répéta-t-elle. Parlez-moi donc un peu de votre sœur? Elle doit avoir beaucoup grandi. Emilie se porte toujours bien?

Et les réponses de Raymond étant brèves, comme s'il se réservait pour un autre sujet, Mme de Chambert ajouta :

— Il doit faire bien bon, à Arcizan.

— Pas trop bon en ce moment, ma tante.

L'esprit enfermé dans le cercle étroit de ses habitudes Mme de Chambert ne se laisserait, d'aucune façon, pousser vers le sujet que Raymond devait aborder. Il fallait entrer carrément en matière, d'autant plus que la pendule marquait six heures, que Mme de Chambert avait déjà laissé tomber qu'elle dînait à six heures et demie, et exprimé tous ses regrets de n'avoir pas été prévenue de la visite de Raymond, de façon à pouvoir le retenir, ce que ne lui permettait pas son ordinaire de malade. Les casseroles, en bas, ne mijotaient sans doute que pour la smala d'Honorine.

Mais Raymond ne voulut pas s'arrêter à ces pensées.

En face de lui, sur le mur, son arrière-grand-père, en costume d'ambassadeur, faisait face à l'arrière-grand-mère en robe rose, copies de portraits que Raymond voyait chaque jour dans le salon d'Arcizan, et dans le demi-jour auquel ses yeux s'accoutumaient, il distinguait d'autres objets, qui, sans reproduire les bibelots chers de son enfance, avaient avec ceux-ci un air de famille et provenaient évidemment de la même source; des tableaux, des Saxes, une commode ventrue, des encoignures et, aussi, une miniature représentant un adolescent en qui on retrouvait encore les traits du marquis d'Arcizan.

Ce souvenir datait des jeunes années, du temps où l'on s'aimait, et Raymond reconnut en outre une vieille photographie de sa mère, tenant Christine toute petite sur ses genoux.

Mme de Chambert eût-elle, d'ailleurs, balayé tout ce qui la rattachait à son passé que sa ressemblance avec Mlle Emilie eût suffi à rappeler l'origine commune, et cette ressemblance frappait Raymond de plus en plus, à mesure qu'elle s'efforçait de prendre une physionomie vague, l'air innocent d'une pauvre vieille qui est à cent mille lieues de se douter de ce qu'on attend d'elle.

Raymond ne trouva nul avantage à se perdre en préambules et, après un silence :

— Avant de me retirer, j'aurais eu un petit mot à vous dire, ma tante..., insinua-t-il avec un coup d'œil expressif à Minette.

Mme de Chambert s'agita un peu dans sa guérite et, caressant la queue de rat qui servait de chignon à Minette :

— Va-t'en là bas dans la fenêtre regarder les images, commanda-t-elle à regret à l'enfant, qui, déjà stylée, obéit lentement.

Raymond trouvant Minette trop près encore se taisait, et Mme de Chambert soupira :

— Minette..., descends à la cuisine et dis à ta mère de m'apporter ma tisane dans un petit quart d'heure.

Elle limitait Raymond à un petit quart d'heure et, sitôt la porte fermée sur les talons de Minette, il commença :

— Je voulais, ma tante, vous parler un peu de nos affaires...

— Mais, nous n'avons plus aucune affaire ensemble.

Mme de Chambert oubliait son rôle de ramollissement sénile. L'œil devenait vif, le ton assuré :

— Tout est réglé. Je ne réclame rien, absolument rien, affirma-t-elle avec magnanimité.

— Je sais, reprit Raymond, que mon père s'est empressé de vous rembourser dès qu'il s'est vu à même de le faire, et je sais aussi que vous n'auriez jamais exigé ce remboursement, si vous aviez cru lui imposer une gêne.

— Mais tel n'est pas le cas. Votre père a fait un mariage superbe.

Et comme Raymond hochait la tête en signe de dénégation :

— Bah, fit-elle, c'est donc vrai que ça ne va déjà plus!

— Je vois que vous êtes au courant.

Elle reprit son air ahuri :

— Oh! je ne sais jamais rien qu'approximativement..., quand on ne sort plus..., qu'il faut s'en tenir aux on-dit...

Ses informateurs ordinaires ne pouvaient lui laisser ignorer ce qui portait préjudice à la famille, et le lui présentaient à leur façon.

— Mais, continua-t-elle, je n'ai jamais bien auguré de ce mariage-

D'abord, je me méfie toujours de ce qui brille. Cette demoiselle Dossun était trop jeune et trop jolie, paraît-il, car je ne la connais pas, on ne me l'a jamais présentée. Et puis, avec le caractère de votre père...

— Le caractère de mon père n'a rien eu à voir là dedans.

— Evidemment, vous prenez son parti, ce dont je suis loin de vous blâmer, mais voyons, entre nous, votre père a toujours été assez léger... Je le connais depuis plus longtemps que vous.

— Alors, vous devez connaître sa bonté, sa droiture.

— Et sa légèreté, répéta Mme de Chambert, qui avait l'esprit frappé sur ce point. Cette fortune lui a tourné la tête. Il l'aurait dévorée comme il a déjà fait de la sienne. En fait d'affaires, il n'a jamais su que dépenser son argent et je me suis souvent inquiétée pour ses enfants, et aussi un peu pour moi, tant qu'a duré l'indivis. Mais, je le répète, je n'ai plus rien à voir là dedans, je suis absolument désintéressée.

— Non, ma tante, vous ne pouvez vous désintéresser de la situation de votre frère, de notre sort à tous, qui, en ce moment dépend d'un simple acte de complaisance de votre part.

Elle se méfia :

— De moi? Comment?

Brièvement Raymond lui expliqua ce qui se passait, et le peu qu'il lui en coûterait de leur venir en aide. Qu'elle consentît seulement à replacer sur Arcizan les cent cinquante mille francs qu'on lui avait remboursés l'année dernière, et tout serait arrangé, sans effort pour elle, sans nul risque à courir.

— Mais j'ai fait un remploi! J'ai acheté d'excellentes valeurs, s'écria-t-elle, regimbant à cette première ouverture.

Le prétexte était misérable, et Raymond ne voulut pas s'y arrêter. Elle aurait le temps de vendre ses valeurs, et le placement hypothécaire rapporterait davantage avec une égale sécurité. Encore une fois, il ne s'agissait que d'un acte de complaisance.

— Ce serait à Emilie à le faire, plutôt qu'à moi, allégua-t-elle de mauvaise grâce.

Pauvre tante Emilie! Sa générosité n'avait été que trop grande. Peu à peu on l'avait amenée à renoncer à ses droits dans l'intérêt commun, de sorte qu'elle allait se trouver englobée dans le désastre, elle et Christine.

Et maintenant, cessant de parler affaires, Raymond n'avait plus à chercher ses mots. Il s'élevait aux considérations hautes et déterminantes, aux considérations de sentiment, plaidant une cause sacrée, entraîné par sa propre éloquence, oubliant jusqu'à la possibilité d'un refus.

Le silence obstiné qu'on lui opposait finit pourtant par le glacer.

Il s'arrêta.

Enfoncée dans sa guérite, Mme de Chambert médita encore un instant.

Puis, la voix tranchante :

— Emilie n'est qu'une sotte.

Et Raymond restant stupéfait de cette conclusion inattendue :

— Que va-t-elle devenir à son âge si on la met à la porte d'Arcizan? poursuivit Mme de Chambert avec irritation. D'abord, nous ne pourrons jamais vivre ensemble!

Cette éventualité de la perte d'Arcizan qu'aucun d'eux n'avait voulu admettre, elle l'envisageait du premier coup, dans toutes ses conséquences.

— Mais vous ne laisseriez pas chasser tante Emilie de chez elle? articula Raymond, encore incrédule.

Qu'une sœur et un frère, séparés de bonne heure, ayant toujours différé de goûts et d'existence, en arrivent à se détacher complètement l'un de l'autre, passe encore, à la rigueur.

Mais deux sœurs qui, des années durant, ont vécu de la même existence, partagé la même chambre, porté les mêmes robes, confondu tous les battements de leur cœur, pour ainsi dire, cela se pouvait-il vraiment?

Cela se pouvait.

— Suis-je la cause de ce qui arrive? se récria Mme de Chambert. Emilie n'avait qu'à faire comme moi, à être prévoyante, à avoir de l'ordre. Je vous assure qu'il m'en a fallu, restée veuve jeune, pour mener ma barque...; je m'en suis tirée tout de même! Je ne me suis jamais laissé entortiller, je n'ai jamais rien perdu... au contraire.

Elle s'avisa de l'imprudence qu'il y aurait à vanter devant un solliciteur son état de fortune.

— Et que ferais-je? acheva-t-elle, si je ne me trouvais pas aujourd'hui en mesure de subvenir à mes charges! Car j'en ai, croyez-le, autant que j'en puis soutenir.

— Lesquelles donc? fit Raymond poussé à bout.

Mme de Chambert vit dans ce doute une atteinte à ses droits, et, virulente :

— Enfin, est-ce qu'il ne faut pas que je vive? et, pour vivre, avec ma triste santé, que je sois servie, bien servie, avec dévouement, et que je paye ce dévouement? Vous avez vu Honorine... Ce que sont les soins de cette pauvre femme, on ne peut en donner idée. Si je suis encore de ce monde, je le lui dois. Et notez qu'elle aurait pu me quitter pour trouver mieux ailleurs. Son mari a des parents dans le commerce qui leur auraient fait une situation. Ils ont tout refusé à cause de moi, et c'est bien le moins qu'en reconnaissance, je les aide à élever leur famille, si nombreuse.

La corde sensible vibrait; Mme de Chambert retrouvait des notes attendries comme un vieil instrument touché à propos.

— Et c'est un peu lourd, détailla-t-elle avec complaisance. Le lycée pour Jules et Léon, l'Ecole normale pour l'aînée des filles qui va prendre ses brevets, et le pensionnat pour la petite, sans compter que Minette aura bientôt son tour. J'en fais plus que mes moyens, je vous assure. Enfin, on ne peut pas sacrifier l'avenir de ces enfants.

— Mais, observa Raymond, pourquoi les enfants ne se contenteraient-ils pas d'être ce qu'ont été leurs parents?

Cet aperçu nouveau révolta Mme de Chambert.

— Y pensez-vous? Des préjugés pareils! A votre âge! à une époque d'émancipation où tout aspire à monter!

— Et, dit Raymond froidement, pour que ce qui est en bas puisse monter plus aisément et plus vite, faut-il donc précipiter la chute de ce qui est en haut?

— Je ne dis pas..., grommela Mme de Chambert un peu interloquée. Je suis une vieille femme malade, fatiguée, incapable de discuter les théories, et je ne vois que le bien de ceux à qui je dois m'intéresser.

— Et Christine?

Les indignations de Raymond se résumèrent en ce seul mot : Christine, la petite innocente contre laquelle le plus acharné n'aurait pu énoncer un grief; Christine, la douceur, la faiblesse, le malheur, la petite fleur de grande race qu'on s'apprêtait à briser, que fouleraient tous ces pieds plébéiens en marche vers le succès immérité et le gain illicite.

Mme de Chambert ne comprit pas, et adoucissant sa voix tranchante d'une compassion qui n'était pas sincère :

— La pauvre enfant..., je déplore qu'elle soit la victime des imprudences de son père, dont je ne suis certes pas responsable.

La jeunesse de Christine ne la touchait pas. C'est qu'elle n'avait jamais été mère; et Raymond chercha quel sentiment pouvait être demeuré vivace encore sous cette rude écorce d'égoïsme.

— Ma tante, vous ne pouvez pas laisser vendre Arcizan.

Elle aussi était une d'Arcizan, née dans la vieille demeure, nourrie des traditions communes à eux tous, astreinte aux mêmes devoirs. Ce qu'elle ne ferait pas pour les siens, elle le ferait pour sauver Arcizan. Mais elle s'était détachée d'Arcizan, comme de tout ce qui représentait son passé. Elle n'appartenait plus qu'à ces affections basses, faites de vulgaires convoitises d'une part et de faiblesse sénile de l'autre, et, à cette dernière adjuration de Raymond :

— Que voulez-vous, fit-elle, avec un geste d'indifférence, je ne porte plus le nom, je ne vais plus jamais là-bas... Et puis je ne

suis vraiment pas en mesure de faire ce que vous désirez. Je le regrette...

Elle n'eut pas l'ennui de formuler un refus plus explicite.

Au bon moment, la porte s'ouvrait pour livrer passage à Honorine portant un plateau et traînant Minette accrochée à ses jupes.

— Ah! c'est ma tisane, dit Mme de Chambert retrouvant son ton expirant. Apportez-la. Il est bien six heures vingt?

— Six heures vingt-cinq, précisa Honorine. Mais je craignais de déranger Madame. Madame a bien chaud!

En soupirant, elle tâtait les bras et les épaules de sa maîtresse avec un regard de travers à Raymond, l'auteur responsable du dommage.

Il n'avait plus rien à faire ici, plus rien à espérer. Inutile de s'imposer davantage, et il prit son chapeau.

Ce geste fut la première chose qui, de sa part, plut à Mme de Chambert.

— Vous partez déjà! dit-elle bénévole. Comme je suis fâchée de ne pas pouvoir vous retenir. Toutes mes amitiés chez vous, n'est-ce pas?

Il était sorti. Il repassa devant la cuisine où la tribu en cercle autour du fourneau chuchotait à son approche. Il retraversa la cour, guetté par le lycéen et par sa jeune sœur qui avaient déjà l'expression méfiante d'Honorine empreinte sur leurs museaux chafuoins.

Le gros cocher lui ouvrit la porte avec plus d'empressement qu'à l'arrivée.

Une fois dehors, Raymond se retourna.

Le crépuscule descendait vers la maison et une lumière s'allumait dans la chambre où la maîtresse de céans reprenait ses paisibles loisirs et s'efforçait dans la sympathique compagnie de Minette d'oublier l'incident fâcheux.

Ce découragement profond, caché sous les apparences calmes de Raymond, recommença à l'oppresser.

Non vraiment, il n'y avait plus à compter sur rien ni sur personne, puisque vos alliés naturels se déclaraient contre vous, puisqu'on reniait, sans hésiter, sa caste, son nom, son drapeau, que ceux qui auraient pu défendre encore la vieille citadelle aristocratique étaient les premiers à y appeler l'envahisseur!

XIV

Le vendredi arriva. On ne s'agitait plus, on restait figé dans une attente morne. Sans autre défense contre ses adversaires, le marquis s'armait d'une suprême illusion :

— Ils n'oseront pas.

Cinquante ans de suprématie ne lui permettaient pas encore de comprendre qu'il fût devenu une quantité négligeable, celui qu'on moleste et qu'on insulte impunément. Mais Raymond achevait de se dégager de ce mirage du passé.

L'huissier de Saint-Martin était revenu deux fois apporter ses grimoires et l'avoué appelé en consultation avait pris l'air grave en recommandant fortement à ses clients de se mettre en mesure.

Il semblait n'y avoir plus de par le monde que des gens de loi. Lorsqu'une voiture s'arrêtait devant le perron d'Arcizan, c'était toujours un homme d'affaires, avec une serviette sous le bras, qui en descendait. Les autres visiteurs se tenaient discrètement à l'écart en attendant le dénouement.

Pourtant, le vendredi, vers deux heures, on annonça M. de Ternaux.

Depuis le retour de Paris, on ne l'avait pas revu. Etait-ce qu'il avait pris parti pour les Dossun, ou bien, après avoir travaillé à ce malheureux mariage, se trouvait-il gêné par ses responsabilités? Peut-être cherchait-il à les atténuer en venant encore essayer une négociation.

— Recevons-le, opina le marquis, toujours prompt à l'espérance.

Si M. de Ternaux était vraiment conscient de ses responsabilités, il les portait allègrement, le buste mieux cambré, la moustache mieux frisée, l'œil plus métallique que jamais. Le marquis et Raymond le trouvèrent qui examinait avec un intérêt de connaisseur la grande tapisserie du salon représentant une chasse à courre, et il fallut un instant pour que sa physionomie reprît l'expression sérieuse et compatissante de circonstance.

— J'ai dû m'absenter tous ces temps-ci, je rentre seulement chez moi, expliqua-t-il en serrant les mains qui se tendaient, avec un peu d'effort de la part de Raymond, et, à mon retour, j'apprends des nouvelles très affligeantes. Vous permettez, n'est-ce pas, à ma vieille amitié de s'exprimer ouvertement?

Usant de toutes les prérogatives de cette vieille amitié, il s'assit, les jambes croisées, dans le grand fauteuil au coin de la cheminée, et, lorgnant à présent l'autre panneau de vieux Beauvais, une partie de pêche :

— Entre vous et les Dossun c'est donc la guerre au couteau? continua-t-il. Notez bien que je ne fais aucune allusion à certains dissentiments sur lesquels les meilleurs amis n'ont pas à se prononcer! Mais ces tristes démêlés, trop communs dans les familles, ne devraient pas s'étendre, s'abaisser, — excusez-moi de m'exprimer ainsi, — jusqu'au pugilat du papier timbré!

Il fut content de sa phrase, s'arrêta pour la laisser savourer, puis reprit :

— Raison de plus parce que la situation morale est douloureuse pour ne pas y ajouter des complications matérielles.

— C'était bien mon avis, déclara le marquis, mais ce n'a pas été celui de M. Dossun.

— Que voulez-vous, mon cher, M. Dossun est banquier dans l'âme, accoutumé à ce que les affaires passent avant tout. Vous ne pouvez lui reprocher d'ignorer vos délicatesses.

— Nous ne lui reprochons rien, dit Raymond dédaigneux.

M. de Ternaux tourna sur lui son regard d'acier et, en homme expérimenté qui conseille la jeunesse :

— Vous vous mettez au-dessus de ces procédés, soit, mais vous ne les subissez pas moins. Aujourd'hui même, il peut vous faire exproprier, et, ne vous le dissimulez pas, c'est la ruine, étant données les conditions où se vendent les terres, sans parler du scandale dans un pays où vous avez eu une situation, où votre famille a régné pour ainsi dire durant des siècles.

— A quoi bon ces considérations? interrompit Raymond. Que voulez-vous prouver?

— D'abord que je ne saurais voir un tel malheur avec indifférence. Ensuite qu'il faut y obvier.

— En avez-vous le moyen? demanda vivement le marquis.

M. de Ternaux se plaçait à présent entre le père et le fils, condescendant et bénisseur :

— Mes chers amis, il n'y a que deux moyens : payer à M. Dossun les cent cinquante mille francs qu'il réclame aujourd'hui et les autres sommes qu'il réclamera demain. Le pouvez-vous?

Un silence se fit :

— ... Non! reprit M. de Ternaux. Alors, puisque M. Dossun ne lâchera jamais prise et qu'il aura assurément le dessus, tâchez d'épargner au moins la perte et le discrédit. Cherchons quelque combinaison à laquelle je serai tout disposé à servir d'intermédiaire. Par exemple, si M. Dossun voulait acheter Arcizan à l'amiable?...

— Cela, jamais!... s'écria le marquis, dont le visage pâli se colora. Je ne suis pas encore vaincu... Il me reste des démarches à faire... J'aurai toujours la ressource de vendre à un autre.

Du même air apitoyé, M. de Ternaux lui avait laissé exposer ses faibles moyens de défense, et, hochant la tête :

— Mon pauvre ami, je crains que vous ne vous prépariez bien des déboires. Vous n'avez pas songé qu'en poussant M. Dossun à bout...

— C'est moi vraiment qui le pousse à bout?...

— ... En ajoutant à sa surexcitation, corrigea patiemment M. de Ternaux, vous jouez gros jeu.

— Que peut-il donc faire de pire qu'il n'a fait?

— Sait-on jusqu'où on ira quand on commence avec la procédure? Enfin, vous êtes sous le coup d'une demande en séparation!

— Je crois que la séparation est aussi complète et aussi irrévocable que possible, dit amèrement le marquis.

— N'empêche qu'on peut toujours plaider, et d'une façon désagréable pour vous, car vous vous êtes laissé aller à certaines violences...

Pour la première fois, on osait rappeler au marquis cet horrible dénouement de son dernier roman d'amour. Oui, quand cette femme qui portait son nom l'insultait et le bravait en face, il avait pu se montrer violent. Il ne savait plus. Sa mémoire et son cœur s'étaient brisés en même temps.

— J'avais mes raisons, dit-il brièvement.

— On les appréciera!

Raymond voulut abréger le supplice qu'on infligeait à son père.

— Enfin, monsieur de Ternaux, résuma-t-il, on vous a chargé de renouveler la proposition déjà faite par M. Costallat.

— Aucunement... J'agis de ma propre initiative, dans votre intérêt...

Le marquis l'arrêta :

— Laissez là mon intérêt. Que les Dossun entrent ici s'ils peuvent. Je ne leur ouvrirai pas la porte. Voilà mon dernier mot.

La raison de Raymond admettait les arguments de M. de Ternaux, mais il partageait trop le sentiment de son père pour le combattre.

M. de Ternaux s'était incliné et prenait congé.

Sur le seuil, le marquis lui tendit encore la main.

— Merci toujours de vos bonnes intentions.

Les déceptions n'épuisaient pas en lui cette confiance robuste dans la loyauté d'autrui, issue de sa propre loyauté; et, revenant vers son fils :

— Ternaux s'y prend mal, mais il cherche à arranger l'affaire.

M. de Ternaux venait de remonter à cheval devant le perron, élégant et souple, la tête haute.

En allant retrouver sa femme disgraciée, ses enfants rachitiques, il pouvait songer à sa maison riche et confortable, à son vaste domaine qui n'avait point d'hypothèques et se dire que ses sacrifices à lui ne restaient pas infructueux. Cette fortune, préférée au bonheur, il en jouissait, et de quelque épithète qu'on le qualifiât, on ne le traiterait pas de niais, comme ces d'Arcizan, disqualifiés et ruinés du même coup.

Pour celui-ci, le malheur de ses pareils ne serait pas un événement indifférent ainsi que pour Mme de Chambert, mais un profit et un triomphe personnel.

Raymond eut l'intuition de cet état d'âme, et, répondant aux prévisions optimistes du marquis :

— Je crois, moi, qu'il est venu voir où nous en étions et s'assurer qu'on pouvait frapper le dernier coup.

. . . .

Le lendemain, de bonne heure, le vieux jardinier arriva tout troublé au château avec une grande affiche jaune qu'il venait d'arracher du mur.

C'était l'annonce de l'expropriation d'Arcizan, et la même annonce se trouvait reproduite dans tous les journaux du département arrivés par le courrier du matin.

. . . .

... Il n'y avait plus de discrétion à garder. La débâcle, rendue publique, ouvrait le champ libre aux manifestations.

Moins d'une heure après que les d'Arcizan eurent connu eux-mêmes leur ruine, on vint dire à Raymond que Labarthe demandait à lui parler.

Raymond le trouva dans la petite salle du rez-de-chaussée où l'on recevait les fermiers, les fournisseurs, les gens sans importance, et jamais aucun des solliciteurs souvent introduits n'avait eu une attitude aussi modeste et aussi embarrassée.

En face de Raymond, il prit cependant son courage :

— Monsieur Raymond, j'ai su toutes les canailleries qu'on vous faisait. Comme vous ne m'en parliez pas, je n'osais pas vous en parler jusqu'ici, d'autant plus que je n'ai malheureusement pas grand chose à dire.

Il s'étouffa un peu, puis, très vite :

— M. Costallat me prête quarante mille francs sur ma terre. C'est bien peu. Mais si cela pouvait aider..., si cela pouvait servir..., je serais si content !

Ses grands yeux clairs se levèrent avec une expression suppliante et Raymond éprouva soudain la défaillance que toutes les injures et toutes les rigueurs n'avaient pu provoquer. Personne depuis qu'il était malheureux ne l'avait regardé ainsi.

— Damien, dit-il très ému, je vous le jure, si votre sacrifice pouvait nous sauver, je l'accepterais, parce que vous êtes mon ami, parce que vous êtes mon parent, parce que vous avez le même cœur que moi.

Depuis trois générations, semblables paroles n'avaient pas été prononcées et ils se rapprochèrent instinctivement l'un de l'autre, comme si le vieux lien venait de se renouer entre eux.

— Mais cela ne sauverait pas Arcizan, acheva Raymond. Mon pauvre Damien, Arcizan est perdu.

Il vit alors de grosses larmes rouler dans les yeux de Labarthe.

Quel était donc le prestige de cette maison, ou l'abnégation de cet homme, pour que celui qui avait été repoussé, rejeté du berceau commun fût le premier à pleurer Arcizan !

Et Labarthe en fit aussi l'oraison funèbre.

— Ah! monsieur Raymond, les choses qui appartiennent depuis si longtemps à une famille qu'elles en font partie, les choses qui sont comme des personnes, et bien plus que certaines personnes, peut-on bien permettre d'y toucher! Les vendre, c'est aussi affreux que de vendre des êtres humains, et, pour elles aussi, l'esclavage devrait être aboli. Oui, vous avez raison de dire que je sens comme vous et comme chacun des vôtres, car vous n'êtes pas encore le plus à plaindre. Vous avez l'avenir que n'a plus M. le marquis, et la force que n'a pas M[lle] Christine, et la consolation d'être leur soutien. J'aurais été si heureux, moi, et si fier que vous me laissiez l'illusion au moins de servir à quelque chose.

— Et qui sait, Damien, si un jour, nous n'aurons pas besoin de vous, dit lentement Raymond?

Il n'osait plus prévoir où s'arrêterait la série des catastrophes, et, comme Labarthe, honteux de ses hardiesses, se disposait à s'éclipser discrètement, il le retint.

— Vous m'avez déjà fait du bien, Damien, en me montrant qu'il y a encore de braves gens en ce monde. J'en doutais presque. Vous ne pouvez imaginer tout ce que j'ai vu depuis deux mois!

Pour échapper à ces visions qui se représentaient, Raymond fixa encore la figure franche et noble de Labarthe, et, pris d'un attendrissement, d'un ressouvenir d'enfance :

— Tiens, mon vieux Damien, dit-il, embrasse-moi!

... Sur la terrasse, en s'en allant, Labarthe croisa Bertrand de Saint-Lézer qui sortait de chez le marquis.

Paysan et hobereau, faits pour s'entendre à demi-mot, ils se devinèrent venus pour le même motif, et, tandis qu'ils descendaient ensemble, ils ne purent s'empêcher d'échanger leurs réflexions :

— Quelle crapule que ce Dossun! maugréa le petit Bertrand, colérique, quelles crapules que tous ces gens de loi, que ces lois elles-mêmes qui donnent tous les droits aux plus riches! C'est à moitié pour cela que je voudrais être riche pour prendre une revanche sur tous ces drôles, les traquer à mon tour, les mettre sur la paille, oui, je les y mettrais avec joie, parole d'honneur, le Dossun et toute sa boutique, après la façon dont ils ont traité ces pauvres d'Arcizan. Si je pouvais seulement les museler!

Il ne le pouvait pas. Ses moyens n'excédaient guère ceux de Labarthe et le marquis venait d'avoir, comme son fils, à décliner une offre généreuse et inutile.

— Si nous étions seulement dans dix ans d'ici, soupira-t-il, en s'arrêtant pour reprendre sa bicyclette appuyée au mur de la terrasse. Je commence à gagner pas mal avec l'élevage, je joue serré, je finirai bien par conquérir mon indépendance. Gagner de l'argent afin de pouvoir mépriser l'argent, voilà pour nous autres la seule solution du problème. Mais je vous le dis, il me faut dix ans.

Il soupira plus fort. Au-dessus d'eux, à l'une des portes-fenêtres, Christine d'Arcizan venait de se montrer.

— La pauvre petite! dit-il.

Rageusement il enfourcha sa bicyclette et fila à toute vitesse sans plus oser lever la tête vers la blanche apparition de là-haut.

Labarthe resta immobile à sa place.

Et, Christine s'avançant d'un pas sur la terrasse, il la salua gravement avec une vénération nouvelle, comme un gentilhomme salue une reine déchue.

XV

Pendant les trois semaines écoulées jusqu'à la vente, ç'avait été encore l'affolement stérile, l'ère des tentatives désespérées et extravagantes faites par acquit de conscience. Mais les usuriers même dédaignaient la proie qui s'offrait à eux, et, quant aux amis, après Labarthe et Bertrand de Saint-Lézer, la liste s'en trouva close.

Ils revinrent, tous les deux, presque chaque jour, apporter leur dévouement, puisqu'on n'acceptait pas autre chose. Dans le désarroi où l'on se trouvait, les bonnes volontés ne manquaient pas d'emploi.

Mais la tâche pénible entre toutes, ce fut d'instruire tante Emilie.

Pauvre tante Emilie! Après l'avoir leurrée aussi longtemps que possible, il avait bien fallu la préparer à son sort et rien de plus pitoyable que l'infusion lente de la vérité dans cette cervelle obtuse. Elle avait de longues stupeurs dont elle se réveillait pour poser des séries de questions si décousues, si pénibles, que personne ne pouvait en supporter l'agacement.

Alors, elle restait seule, au petit salon, sa retraite favorite, à contempler ses chers bibelots. Elle les emporterait, c'était sa consolation et son idée fixe. Où cela? elle ne le savait pas encore.

Jusqu'au dernier moment, les projets du marquis vacillèrent, combattus par ce reste d'espérance obstinée qu'il gardait en secret, et, surtout, par l'incertitude de la situation pécuniaire où l'on allait se trouver. Arcizan composait la totalité de la fortune. Quel prix atteindrait la vente? Le marquis disait huit cent mille francs au bas mot. Alors, les dettes défalquées, deux à trois cent mille francs resteraient, de quoi acheter dans une autre région une propriété sur laquelle on végéterait, à moins qu'on ne pût se cacher, se perdre

mieux à Paris. Par moments, ces alternatives discutées en famille semblaient autant de cauchemars et, la veille de la vente seulement, le marquis se résolut à dire :

— Il faut commencer à déménager.

On attendit, cependant, au lendemain. Ce fut le petit Bertrand qui s'en alla à l'audience et se chargea de rapporter le résultat.

Il revint, étouffant de rage.

M. Dossun avait acquis tous les lots pour moins de cinq cent mille francs, pas tout à fait le montant des hypothèques.

— Ce sera la misère, comme chez les Pardiac, murmura le marquis.

Point d'autres réflexions. Le courage héréditaire se réveilla. N'ayant pu éviter la défaite, on saurait la subir sans se plaindre, et le présent, trop absorbant, laissait d'ailleurs à peine place aux préoccupations d'avenir.

C'était à Tarbes que le marquis se décidait à s'installer d'abord, obligé de veiller sur place au réglement de ses affaires, de jour en jour plus compliquées. Claire venait d'introduire sa demande en séparation de corps et de biens. Le feu prenait partout à la fois, comme dans les incendies dus à la malveillance. Un foyer venait de se déclarer aussi à Melun où l'on poursuivait Raymond pour les dettes de son père, dont il s'était porté caution, et pour certains engagements personnels forcément négligés.

— Vous savez que je vais être obligé de donner ma démission? dit-il incidemment à Labarthe.

Il la donna quelques jours plus tard après une lettre reçue du ministère de la guerre et un mot d'avertissement de son colonel. La chose se passa sans discussion. A peine si l'on en parla. On n'avait plus le temps de s'appesantir même sur les catastrophes.

Chacun, pour le moment, s'employait avec une ardeur fiévreuse à ce déménagement qui, vu de près, semblait une besogne fantastique et irréalisable.

Dans cet immense château considéré comme une demeure à perpétuité, les souvenirs de vingt générations constituaient un entassement invraisemblable, et le jeune Bertrand n'entendait pas laisser une épingle au nouveau possesseur. Assouvissant pratiquement ses rancunes, avec ce mélange de chevalier et de grippe-sou qui composait sa personnalité, il grapillait sur le passage des déménageurs, ou, le code en main, chicanait avec les huissiers sur les immeubles par destination.

Toute la basse basoche, mobilisée par les Dossun, s'abattait sur Arcizan. On ne ferait pas grâce d'un centime, on ne ferait pas grâce d'un jour.

Personne n'avait pris la peine de surenchérir, pas plus que de

miser, contre M. Dossun, le plus riche devant toujours l'emporter. Depuis la veille, on était chez lui, et déjà on l'avait vu, de loin, traverser son nouveau domaine. D'un moment à l'autre, il pourrait se présenter au château.

Il fallait être parti auparavant.

Devant la terrasse, les voitures de déménagement s'alignaient presque toutes remplies et fermées déjà. Dans les autres, des hommes, débraillés et essoufflés, entassaient précipitamment les dernières caisses, et cette hâte morne donnait une idée sinistre de fuite devant l'ennemi, de déroute, de révolution.

L'impression était différente, plus lugubre encore à l'intérieur, dans les pièces vives et sonores où l'on s'égarait. Les fenêtres sans rideaux vous regardaient comme des yeux de mort, grands ouverts. Arcizan n'était déjà plus qu'un cadavre méconnaissable et ceux qui l'avaient aimé ne pouvaient en soutenir la vue, ne voulaient cependant pas l'abandonner avant d'y être contraints.

Le marquis, Raymond, Christine, erraient comme des âmes en peine, montaient, descendaient, passaient partout avec cette sensation d'y passer pour la dernière fois.

Quant à Mlle Emilie, elle était sortie. Depuis l'aurore, elle faisait sentinelle devant le fourgon renfermant ses objets les plus précieux, les jolis meubles Louis XV, le service de Sèvres, les statuettes, la grande pendule de Boulle, le lustre de Caffiéri; et il lui semblait à travers les épais panneaux de bois, caresser encore des yeux ses trésors et veiller à leur conservation. Sa myopie physique et morale lui laissait presque oublier qu'il y eût autre chose au monde, et la splendeur matinale dont Arcizan se paraît, pour ses nouveaux maîtres, n'éveillait pas en elle une amertume.

Un radieux soleil de septembre venait de sortir de la brume, et sur le ciel bleu, les arbres du parc, déjà touchés par les teintes d'automne, se détachaient avec une merveilleuse richesse de coloris. Les verveines, les œillets, les géraniums, les sauges, étincelaient dans les corbeilles, la vigne vierge rougie égayait jusqu'aux murs noirs de la vieille chapelle, et, devant cette joie impudente de la nature, Raymond songea à la comparaison de Labarthe. Oui, cette terre n'était qu'une esclave, esclave qui souriait et se donnait à tous.

Il alla jusqu'au bout de l'allée du parc, vers cette pelouse du lawn-tennis où il avait joué avec Hélène, et il pensa encore à elle, à ses parents, à leur expulsion du Pécos, jadis, dont ceci était une réédition.

N'avait-il pas fait sagement en se refusant à entraîner Hélène dans cette seconde ruine? Cependant, si elle était là, il ne souffrirait

pas tant, et il eut, lui aussi, des visions de trains sifflant, de vaisseaux démarrant, d'une fuite au hasard, son fardeau rejeté derrière lui, et, devant soi, l'espace, l'inconnu, qui ne pouvait être pire que ce que l'on abandonnait.

Puis il rentra à grands pas, comme si tout à coup quelque chose le pressait. Il pouvait satisfaire ses dernières fantaisies sans crainte d'être observé. Tout le personnel, tous les voisins dévoués s'employaient au château. Labarthe, sans bruit, soulevait les ballots de ses bras d'Hercule; le petit Bertrand, à quatre pattes, roulait les tapisseries du salon qu'on achevait de décrocher, et personne n'aperçut même trois individus se glissant avec une allure de mouchard parmi les travailleurs.

Il fallut que l'un d'eux élevât la voix.

— On n'emportera pas les tapisseries...

Le petit Bertrand s'était relevé d'un bond, et, reconnaissant son adversaire quotidien, l'huissier des Dossun, il eut aussitôt la réplique.

— On les emportera. Les tapisseries qui ne sont pas appliquées directement contre les murs sont considérées comme faisant partie du mobilier.

— On n'emportera pas le mobilier.

— Je voudrais bien voir, par exemple...

— Il y a saisie-gagerie, le montant des créances et des frais pouvant n'être pas entièrement couvert par le prix de la vente immobilière...

L'huissier déployait un nouveau papier timbré. Le petit Bertrand le lui arracha, le parcourut rapidement, puis tremblant de colère :

— C'est illégal. Qu'on prenne une bicyclette et qu'on aille chercher l'avoué de M. le marquis.

Un domestique se précipita, mais l'huissier, sûr de son fait, refusa d'attendre et, appelant ses recors, il voulut commencer l'inventaire.

L'arrivée du maître de la maison porta son insolence au comble.

— La loi est pour tout le monde, clama-t-il enfin, et si vous croyez que c'est parce que vous êtes marquis...

La phrase ne s'acheva pas. L'homme petit et maigrelet tournoyait comme une feuille sèche sous la main puissante de Labarthe.

— Damien, faites attention! ne vous mettez pas dans un mauvais cas, dit vivement le jeune Saint-Lézer, qui n'oubliait jamais le code, même au plus fort de ses emportements.

Mais les colères rares et silencieuses de Labarthe ne s'arrêtaient pas pour si peu.

Il envoyait l'huissier s'aplatir contre le mur en l'accompagnant d'un magistral coup de pied.

— Saisissez toujours cela pour commencer, lui cria-t-il au milieu des rires qui gagnaient jusqu'aux recors.

A la campagne, la force physique excite toujours l'admiration et un salutaire respect; de plus, les Méridionaux sont peu portés à prendre les choses au tragique. Après avoir vociféré les plus terribles menaces, l'huissier, voyant que personne n'épousait sa cause, dut se calmer, et, ne se souciant probablement guère d'une nouvelle querelle avec Labarthe, il se résigna à attendre en ronchonnant dans un coin.

— Cet individu va vous assigner en correctionnelle, dit Bertrand de Saint-Lézer, sortant une minute sur la terrasse avec Labarthe.

Celui-ci haussa les épaules :

— Il est bien trop capon! Il aurait peur que je ne lui casse les reins au sortir de l'audience. Et puis, quand même, ce ne serait pas payer trop cher le plaisir que je viens d'avoir.

Il éprouvait cette détente nerveuse qu'avait procurée à Raymond la gifle donnée à Fautras, et ce soulagement paraissait s'étendre à tous, même à Christine, qui vint sermonner Labarthe et lui faire jurer de se tenir tranquille.

— Savez-vous ce que vous me rappelez? acheva-t-elle avec son sourire fin, un instant reparu : saint Pierre, au jardin des Oliviers, coupant l'oreille au serviteur du grand-prêtre.

— Et qu'il avait donc bien fait, mademoiselle! prononça Labarthe avec conviction.

Elle secoua sa jolie tête blonde.

— Non, non, Labarthe. Notre-Seigneur lui a donné tort! Et vraiment, en certaines circonstances, il n'y a de grand que de se taire et de pardonner.

Elle s'éloignait, donnant l'exemple de cette résignation sublime qui est la force des faibles, et les deux jeunes gens eurent les larmes aux yeux.

— Ah! assister à cela et être obligé de laisser faire! maugréa Bertrand. Car vous savez, Labarthe, ces gredins sont légalement dans leur droit. Sans cela, ils ne s'y frotteraient pas.

C'était bien l'opinion de Labarthe, confirmée par l'avoué qui arrivait comme un médecin pour la dernière consultation.

Le marquis était victime d'un de ces coups de Jarnac qu'autorise la procédure, à défaut de la loi, et dont les bretteurs comme M. Dossun ne se font pas scrupule.

Raymond dut amener son père à le comprendre.

Quant à Christine, elle comprit au premier mot :

— On nous prend les meubles aussi! tout, alors? dit-elle seulement, avec cette douceur qui navrait le cœur des hommes.

Labarthe aurait voulu la soustraire à cette dernière épreuve, et il insistait pour qu'on montât dans le landau tout attelé qui devait conduire les voyageurs à la gare.

— Mais le landau et les chevaux sont saisis comme le reste, lui souffla à voix basse Bertrand de Saint-Lézer.

Il faillit se laisser aller à un autre emportement :

— Alors, quoi? Ils veulent que M. le marquis s'en aille à pied? Eh bien, tenez, cette saleté-là, ça me dégoûte plus que toutes leurs autres abominations, que les tromperies, les vols... C'est plus abject...

Il serra les poings.

Ensuite :

— Je vais aller atteler mon break, dit-il, se mettant à descendre au pas de course le chemin qui menait chez lui.

A ce moment, l'huissier, ayant fini d'instrumenter à l'intérieur, sortait du château.

Les voitures de déménagement qu'il surveillait de loin étaient restées à leur place, et M[lle] Emilie, oubliée dans la confusion générale et toujours assise auprès de son fourgon, ne se doutait encore de rien et se bornait à s'étonner paisiblement qu'on ne se mît pas en route.

— Ouvrez les voitures, commanda l'huissier.

On ne faisait plus de résistance, mais les regards flamboyants ou dédaigneux qu'il rencontrait, non moins que le souvenir de Labarthe suffisaient à lui imposer une certaine retenue.

Sans tapage, il inventoria le contenu des voitures, commençant par celles qu'on n'avait pas fermées, tout en queue, bien loin encore du fourgon de tête sur lequel veillait M[lle] Emilie.

Personne ne trouva le courage d'avertir la pauvre fille. On voulut se fier à sa vue basse et à son esprit distrait. L'huissier expédiait rapidement sa besogne, et M[lle] Emilie, qui venait de tourner deux ou trois fois la tête, avait pu le prendre, avec son papier à la main, pour un des déménageurs chargé d'une dernière vérification.

Cependant, de plus près, des mots inquiétants frappèrent l'oreille paresseuse de la vieille demoiselle. Maintenant, l'huissier et ses recors arrivaient au précieux fourgon, et, à l'ordre donné de l'ouvrir aussi :

— Pourquoi?... balbutia-t-elle en se redressant... Pourquoi?

Elle considéra avec ses yeux globuleux où vacillait une inquiétude ces gens qui lui semblaient suspects, et eux virent aussitôt en elle la victime expiatoire. Il n'y aurait pas à redouter de celle-là ces vertes répliques du marquis et de son fils, encore moins les arguments *ad hominem* de Labarthe, pas même ces regards bleus de Christine qui excitaient une honte jusque chez ces brutes.

Le marquis, Raymond, le jeune Saint-Lézer venaient d'être appelés un peu plus loin pour une autre contestation. L'huissier trouva son moment.

— Il faut ouvrir, dit-il brutalement, parce que tout est saisi.

Les prunelles de Mlle Emilie s'arrondirent démesurément. Elle eut un gémissement sourd. La lumière venait de pénétrer dans son esprit, comme un éclair dans un taudis, faisant apparaître mille choses affreuses et confuses.

On prenait tout, on vendait tout, on lui arrachait tout ce qui lui restait, tout ce qu'elle aimait, ce qui résumait son passé, son présent et son court avenir, la joie de ses yeux et de son cœur, les meubles Louis XV et les assiettes de Sèvres, les glaces aux cadres si fins où se miraient les jolies grand-mères, aussi jolies qu'elle était laide, le lustre de Caffiéri, la grande horloge de Boulle...

Elle ne put aller jusqu'au bout de l'énumération. Dans sa pauvre tête un effondrement se faisait. Elle retomba assise sur sa chaise, puis elle oscilla, et, lourdement, glissa jusqu'à terre, les bras étendus, avec un cri perçant et sinistre qu'on entendit jusqu'au fond de la maison et jusqu'au bout du jardin...

. . . .

Les opérations judiciaires même subirent un temps d'arrêt. Tout le monde était accouru. Le marquis et Raymond avaient relevé Mlle Emilie, réduite à l'état de fardeau inerte, une teinte céreuse répandue sur sa figure massive, un hoquet soulevant sa poitrine, un peu d'écume aux lèvres.

— C'est une attaque, disait-on autour d'elle.

Il n'y avait pas un remède dans le château vide, pas un secours, et cet accident empruntait aux circonstances un caractère tragique troublant les plus vaillants.

La pauvre fille allait-elle mourir ainsi à la porte de la maison, sur ce banc du jardin où, faute de mieux, on venait de l'étendre?

L'huissier lui-même offrit de rouvrir les portes qu'il avait fermées et d'autoriser une installation provisoire. Certes, M. Dossun tolérerait qu'en pareil cas...

— Taisez-vous, dit brièvement le marquis.

Il ne pouvait plus être question de départ pour Tarbes, mais Labarthe arrivait avec son break.

Il s'avança et, simplement :

— Monsieur le marquis, dit-il, faites-moi le grand honneur de venir chez moi.

Le marquis n'hésita pas, et, tout aussi simplement :

— J'accepte.

On souleva Mlle Emilie toujours inerte.

— Et si elle allait mourir en route! murmura Christine.

Les traits du marquis prirent une impassibilité marmoréenne, et, à la hauteur de son rôle, chef de famille en droit d'interpréter les sentiments de sa race :

— Mieux vaut qu'elle meure en route, prononça-t-il, que de mourir ici.

Tant bien que mal, on déposa Mlle Emilie dans le break pour les quelques minutes de trajet. Le marquis la soutenait. Raymond et Christine suivirent.

Un camion accompagna la voiture, transportant les malles et les portraits de famille, tout ce que Bertrand de Saint-Lézer avait pu légalement distraire de la saisie.

L'emballage avait forcément été hâtif; par ci, par là, aux cahots de la charrette, on voyait apparaître une tête poudrée, un jabot, une main fine ornée de bagues, un habit de cour, une robe rouge et une hermine blanche de président à mortier. Tout cela s'en allait d'Arcizan.

Tout cela s'éloignait avec la tristesse des choses qui finissent sous le soleil de septembre, à travers les feuillages éclatants, les allées royales, la verdure triomphante du parc.

Tout cela, morts et vivants, descendait de la demeure seigneuriale vers le dernier abri qu'il leur restât, vers le dernier toit appartenant à quelqu'un de leur sang, la maison de Damien Labarthe.

XVI

Cette journée, la plus fatigante de leur vie s'achevait, et, après le dîner dans la petite salle à manger de Labarthe, tous allèrent respirer sous les platanes maigres de la cour.

On commençait à se tranquilliser sur l'état de Mlle Emilie. Elle n'avait eu qu'une fausse attaque dont elle se remettrait, assez promptement même, mais l'émotion ressentie par les siens, après tant d'autres émotions, les laissait épuisés. Le marquis et ses enfants marchaient lentement, avec des paroles distraites, les yeux tournés involontairement du côté où, par une trouée à travers les arbres, on apercevait un coin de toit bleu et un pan de mur blanc du château, visibles encore au clair de lune ; et cette vieille maison, vide et fermée là-bas, ils la considéraient avec une stupeur vague, comme l'âme doit regarder le corps dont elle vient de s'échapper.

Une soutane se glissa discrète, dans l'entrebâillement du portail. C'était l'abbé Mage, auquel ses rares visites de politesse au château, — des incursions dans le monde! — inspiraient jadis tant d'appréhensions et de scrupules, mais qui rentrait dans sa mission en allant à ceux qui souffraient.

Il fut étonnamment disert, ce soir-là. Labarthe l'écoutait en silence. Voir le marquis à la place où il se souvenait d'avoir vu son père, voir Raymond comme un frère auprès de lui et Christine dans sa maison, que n'avait jamais parée la grâce d'une jeune fille, tout cela lui faisait l'effet d'un rêve. Il se sentait pris de scrupule, et sa part de joie dans leur malheur le troublait.

On marcha encore un moment dans le jardin où l'obscurité s'épaississait. Ce n'était plus l'atmosphère embaumée d'Arcizan, mais des odeurs fraîches de verdure et de fruits venaient des plate-bandes rustiques. On respirait de plus près la campagne, et l'on se laissait gagner au calme de l'existence primitive. Des troupeaux passèrent sur le chemin avec ce bruit de clochettes s'égrenant comme pour sonner le couvre-feu, et le marquis se dit que, malgré tout, il dormirait peut-être cette nuit-là.

Depuis longtemps, Mlle Emilie reposait dans « la chambre ». Les deux grandes pièces du premier étaient dévolues au marquis et à son fils. Quant à Christine, elle avait choisi, de préférence, un petit réduit donnant de l'autre côté de la maison, sur une galerie, avec un escalier extérieur en bois, orné d'une vieille rampe sculptée. Cette disposition lui avait paru romantique, ou bien elle avait remarqué que, de ce côté, on voyait la montagne, ou bien qu'on ne voyait pas Arcizan!

Chacun rentré chez soi, Labarthe redescendit et s'arrêta un moment à la cuisine où Maxiona restait seule, tombée de fatigue sur un escabeau.

Exaltée par les drames du jour, la pauvre fille en avait fait plus que ses forces, bouleversant la maison de fond en comble, courant le village pour mettre les voisins à contribution, n'épargnant rien afin de rendre l'hospitalité moins indigne des proscrits; et Damien crut lui devoir un mot d'encouragement.

— Nous n'avons rien oublié, Maxiona? commença-t-il.

— Non, rien, monsieur. J'ai pris le tapis de M. le Curé et les candélabres de M. l'abbé Mage. Nous avons fait de notre mieux, et c'était bien le moins dans la circonstance.

Les enthousiasmes et les indignations de Maxiona se ravivaient :

— Ah! monsieur, quel malheur! Quelle horreur! Penser qu'on a eu le cœur de les chasser de chez eux, un homme comme M. le marquis, et surtout Mlle Christine!

Christine, avec ses cheveux blonds et sa fragilité altière de lys, personnifiait l'idéal aristocratique de Maxiona, et, du coin de son tablier, elle tamponna ses yeux.

— Et penser, ajouta Labarthe, que c'est une femme qui a fait cela! Une femme de leur famille!

Maxiona découvrit son visage subitement enflammé.

— De leur famille! Elle n'en a jamais été, monsieur, cette demoiselle Dossun! Il ne suffit pas de prendre un nom, un beau jour, comme une étiquette. Ça ne vous change pas le sang dans les veines. On reste ce qu'on est né, monsieur, voilà la vérité, et il n'y a pas à contredire...

Elle s'arrêta, et, confuse de sa hardiesse, disparut dans un de ces recoins obscurs où la mère Labarthe avait l'habitude de se terrer comme un vieux chat aux aguets.

Damien redevint également silencieux, et, après une minute :

— Bonsoir, fit-il, en allumant sa lampe.

Il sortit par la porte extérieure et traversa la cour pour gagner l'abri qui lui restait, un galetas au-dessus de l'écurie.

Partout les lumières s'étaient éteintes. Chacun dormait ou s'efforçait de dormir, et, vers le matin, le marquis et ses enfants finirent en effet par oublier un instant que le jour écoulé leur avait coûté leur fortune, leur maison, jusqu'aux objets chers et familiers, à peu près tout ce qu'ils possédaient en ce monde.

Une préoccupation plus forte encore pesait sur l'esprit de Labarthe, car le sommeil ne put y faire trêve.

Etendu sur un vieux lit de sangles, des plantes sèches pendues au-dessus de sa tête au toit de tuiles sans plafond, dans l'odeur de l'écurie et du foin amoncelé autour de lui, il retrouvait sans peine ses vieilles habitudes de rural et de soldat.

Mais, songeant à ceux qui reposaient si près de lui, et sentant son cœur si proche aussi du leur, si sensible aux mêmes peines et aux mêmes délicatesses, il ne put s'empêcher de repasser à son propre point de vue les paroles de Maxiona et, avec un malaise étrange, qui n'était pas nouveau :

— Moi, se demanda-t-il, que suis-je né? quel sang a prédominé dans mes veines? que puis-je être? Leur égal à eux? Non! je ne le serai jamais. Il y a comme une marche qui nous sépare et que je ne peux pas monter. Et, cependant, quand je me retourne vers les autres, je trouve encore devant moi un pas infranchissable, une marche à descendre, cette fois, que je ne saurai jamais descendre non plus.

Et, lorsqu'il se leva à l'aube, pour aller rôder comme un chien fidèle autour de sa maison endormie, il n'avait encore ni cessé d'agiter ni résolu son angoissant problème...

. . . .

A la fin de la semaine, le jour même où le marquis venait de fixer son départ, Mlle Emilie eut une petite rechute, attribuée en partie à cette perspective de déplacement.

La commotion cérébrale, ébranlant chez elle un organe déjà

affaibli, laissait ses traces. Voilà qu'elle commençait à s'attacher à la maison de Labarthe, à « la chambre », au char de Phaéton sur la pendule, au petit pastel rapporté d'Arcizan avec les autres portraits de famille, et que Raymond avait voulu rependre à ce même clou d'où Labarthe l'avait jadis décroché.

— Vous voyez, Damien, fit-il observer, que sa destinée était d'être ici, et il ne faut pas contrecarrer la destinée.

Chose singulière! tous, au fond, s'attachaient comme Mlle Emilie à cette maison de Labarthe, qui aurait dû leur sembler une halte si pénible, et le marquis s'inclina volontiers devant les raisons péremptoires de santé qui le retenaient, tout en mettant son amour-propre à couvert. Il avait très peu d'argent comptant, il lui devenait difficile de s'en procurer, et il ne se dissimulait pas que la vie matérielle allait être dure. Puis, ici, près d'Arcizan, pendant les premiers temps surtout, un prestige d'exilé lui restait, dont rien ne le pressait de se dépouiller pour aller se mêler à la foule obscure et nombreuse des besoigneux.

Pour Christine, c'était une peur enfantine qui la prenait à cette idée de se lancer dans l'inconnu, parmi des gens nouveaux qui ne l'aimeraient pas.

A cette créature frêle, il fallait avant tout de la tendresse pour l'envelopper et pour la garantir contre les rudes cahots de la vie, comme il faut de l'ouate autour d'une statuette fragile. Après avoir souffert tant de rigueurs, elle appréciait les bontés même gauches et naïves qu'on s'appliquait à lui prodiguer.

Maxiona ajoutait chaque jour un ornement à sa petite chambre; des rideaux de mousseline découverts dans les armoires, blanchis avec soin, rattachés par des nœuds de ruban rose, un pêle-mêle de vieilles gravures du grenier et de chromolithographies de date récente appliquées au mur pour cacher les trous du papier, et, dans les vases, sur la cheminée, ces bouquets inflétrissables, chers à l'esthétique et à l'économie campagnardes, faits de ces fleurs rondes et blanches qui prennent en se desséchant une transparence argentée, et qu'on appelle communément deniers de Saint-Pierre.

En comparaison de l'appartement de ville où elle allait s'échouer, Christine regrettait déjà ce logis rustique qui avait bien sa poésie; elle regrettait la campagne autour d'elle, et surtout ce vieux balcon de bois à la rampe sculptée où elle aimait à se tenir et qu'elle avait trouvé un matin garni de fleurs et de plantes vertes; jusqu'à un palmier-phœnix, dans le coin, pour faire songer à Virginie et aux Pamplemousses.

On pouvait songer, ici. A Arcizan, il n'y fallait plus songer; là-bas, où on allait, cela serait impossible. On serait repris dans

cet affreux tourbillon d'affaires, de procès, de violences, dont Christine sortait à demi-brisée; la maison de Labarthe resterait dans son souvenir comme un abri entre deux tempêtes.

Un tout autre sentiment agissait chez Raymond. Arrivé à un tournant de l'existence, il avait besoin de se recueillir.

La perte d'Arcizan consommée lui laissait à sa grande surprise une sorte d'allègement. Rien ne le liait plus. Au lieu de rester sur le pont comme le capitaine d'un vaisseau qui sombre, il redevenait libre de se jeter à la mer, de lutter pour sa vie, et il en venait à comprendre les hardiesses et les espoirs d'Hélène.

Hélène! on n'entendait plus parler d'elle ni de personne. Contrairement aux prévisions de l'abbé Mage, les anciennes relations du marquis n'auraient pas osé venir le chercher chez Labarthe, et le sac du facteur ne contenait plus que des lettres d'affaires, car le malheur des d'Arcizan n'était pas de ceux qui permettent des condoléances. Les gens s'abstenaient par délicatesse, une excellente transition pour passer à l'indifférence.

Et, oubliés, les d'Arcizan oubliaient un peu aussi. On ne sortait pas, on ne voyait rien, on se créait un cercle étroit de choses inoffensives et minuscules, une vie de prison qui serait douce. On s'arrêtait pour respirer les touffes d'héliotropes contre le mur, pour observer les raisins de la treille qui s'enflaient, pour cueillir au passage une pêche ou un brugnon du verger. Aux heures de désœuvrement, on feuilletait les vieux livres insipides, aux gravures curieuses, que Labarthe avait retrouvés au grenier et qui ressemblaient à ceux de la bibliothèque d'Arcizan. Les matins roses d'automne et les soirs violets sur les Pyrénées épandaient leur gaieté sereine; et on se laissa aller à être gai parfois.

Personne ne s'illusionnait sur la durée de ce calme factice. Ce fut pourtant une secousse pour tous quand le marquis annonça :

— Il nous faut être à Tarbes dans deux jours. J'ai rendez-vous avec mon avocat.

Son procès avec Claire, ses innombrables procès avec M. Dossun, viendraient dès la fin des vacances judiciaires et ce n'était pas trop tôt de se mettre en mesure.

L'ère des tribulations se rouvrait et on recommença à s'agiter. On refit les malles au bruit des lamentations décousues de Mlle Emilie, la seule qui essayât de s'exprimer.

La veille du départ seulement, Raymond et Labarthe purent se parler enfin comme ils s'étaient parlés une fois au moment de la vente d'Arcizan.

Ce fut vers le soir, dans la grande pièce du premier qui avait été la chambre de Raymond. Le jeune homme, avec l'aide de Labarthe,

faisait un choix parmi les objets qu'il emportait et ceux qu'il confiait à son hôte.

En fouillant dans une caisse, il eut un sourire triste.

— Ces sont mes uniformes, Damien ! Vous en prendrez bien soin, quoique ce soit un enfantillage de ma part d'y tenir puisqu'ils ne serviront plus.

— Je comprends votre idée, dit Labarthe, avec un regard au drap rouge et aux galons dorés que Raymond recouvrait précipitamment, comme qui jette un linceul sur un mort. J'ai toujours là-haut, dans le camphre, mon vieil uniforme de marchef.

Raymond constata de nouveau cette analogie qui se retrouvait toujours, en dépit des différences entre leurs destinées ainsi qu'entre leurs personnes, et qui faisait, pour lui, de Labarthe, comme un frère de race inférieure, un Ismaël, mais un frère tout de même capable de sympathiser avec ses plus intimes pensées.

— Est-ce que vous regrettez toujours cet uniforme, Damien? questionna-t-il. Est-ce qu'on peut se consoler d'avoir perdu la carrière que l'on aimait?

— Oui et non, répliqua Labarthe pensif. Non, si on n'a rien à mettre à la place; oui, si l'on a du bonheur. La carrière, la fortune, la situation, monsieur Raymond, ce ne sont, au fond, que des accessoires de la vie.

— Et quel est donc alors le principal?

Labarthe eut une hésitation avant de répondre et il changea probablement le tour de sa pensée.

— Le principal, je vous l'ai dit, c'est le bonheur.

— Mais le bonheur est fait de toutes ces choses-là.

Damien ne nia pas, n'acquiesça pas non plus, et comme Raymond s'adossait à l'embrasure de la fenêtre, sa cigarette allumée, en veine de causer évidemment, il vint se placer en face de lui.

— Pour en revenir à ce que nous disions de la carrière, monsieur Raymond, assurément je n'aurais jamais de mon gré donné ma démission; et n'est-il pas singulier de penser que si j'avais continué je serais aujourd'hui lieutenant ou capitaine, que je me trouverais acquérir ainsi, non seulement le rang, mais l'éducation et les habitudes qui m'ont manqué, que je me trouverais remonté presque au niveau de mon origine?

Jamais il n'avait fait une allusion aussi claire à ce malaise social dont il souffrait depuis l'enfance; et le sujet était si délicat que Raymond n'osa appuyer.

— C'est pour votre pauvre mère que vous aviez fait ce sacrifice, dit-il.

— Je ne le regrette pas puisqu'elle en a été contente, soupira

Labarthe. Et puis, je ne pouvais l'éviter; nous ne sommes pas de force à lutter avec les femmes, monsieur Raymond; elles en arrivent toujours à leurs fins.

— J'en sais quelque chose, dit amèrement Raymond.

Il ouvrit la fenêtre, se pencha, regarda Arcizan.

Là-haut, les fenêtres étaient ouvertes aussi, abritées par des toiles rouges toutes neuves qui remuaient au vent comme le drapeau que vient de planter le conquérant.

Des échafaudages s'appliquaient aux murs. Les travaux de restauration allaient reprendre, la conquête redevenait une souveraineté paisible et prospère.

Claire triomphait sur toute la ligne. Rien ne restait à Raymond, pas même cette épée qu'il venait d'ensevelir, brisée par une main de femme; et toutes ces pensées évoquées par lui vinrent en même temps à Labarthe, car il murmura :

— Oui, elle a fait ce qu'elle nous annonçait là-bas, dans la chapelle. Que de fois je me suis rappelé ses paroles...

— Et vous êtes-vous aussi souvenu de votre réplique?

— Oui, dit encore Labarthe.

Il réfléchit, puis, fortement :

— Je répéterais ce que je lui ai dit, monsieur Raymond, et avec la même foi. Elle a Arcizan, mais Arcizan n'est pas tout, et vous gardez ce qu'elle n'aura jamais.

— Mais le garderai-je toujours? dit Raymond, avec une sourde angoisse.

Et, rendant confidence pour confidence, découvrant lui aussi son tourment secret :

— Cette supériorité morale que vous m'attribuez, Damien, ce raffinement d'honneur et de fierté, dernier apanage des vieilles races, saurai-je le conserver à travers les humiliations et les difficultés qui m'attendent? Est-ce que je ne faiblirai pas, comme tant d'autres? Est-ce qu'à force d'être malheureux et maltraité, mes délicatesses ne s'émousseront pas? Est-ce que j'ai en moi la source intarissable du courage que chaque jour use et renouvelle?

— Bah! dit Labarthe, on a toujours plus de courage qu'on ne s'en croit. Voyez, si d'avance on savait tout ce qu'on doit supporter dans la vie, on aurait vite fait de jeter le manche après la cognée, tandis que, petit à petit, on traîne tout de même son fardeau jusqu'au bout, et chacun traîne le sien, aussi lourd qu'il peut le soutenir, soyez-en sûr.

Il eut encore l'intonation triste de tout à l'heure, et Raymond s'avisa soudain que celui qui avait partagé si cordialement leurs peines pourrait bien avoir les siennes, dont personne jamais ne s'était préoccupé.

— Nous aurons été pour vous des hôtes bien maussades, mon pauvre Labarthe, mais enfin ces jours que nous avons passé ensemble ne seront pas les derniers ..

— Si, monsieur Raymond, oh! je sais bien que si...

La tristesse de Labarthe s'accentuait, et, tout d'un coup :

— Vous ne reviendrez jamais..., et, sitôt vos affaires terminées, vous quitterez le pays. Moi, d'ailleurs, je n'y resterai guère après vous...

— Comment?...

— Je voulais vous le dire, à vous, le premier, acheva Labarthe résolu, et, puisque l'occasion se présente, autant le dire aujourd'hui qu'un autre jour. Depuis longtemps, j'en ai assez de la vie que je mène. Je n'ai plus ma mère, je n'ai pas de famille. Quant à ma terre, je m'en soucie encore moins depuis qu'elle ne touche plus à la vôtre. Qu'est-ce qui me retiendrait maintenant? A quoi cela pourrait-il donc servir que je me contraigne davantage?

— Mais, où iriez-vous? demanda Raymond, aussi surpris de la décision inattendue de Labarthe que de son âpreté à la défendre.

Labarthe sourit du nouvel étonnement qu'il allait provoquer.

— J'avais pensé à l'Algérie, mais ce n'est pas assez loin. J'aimerais mieux Madagascar. On dit qu'on y trouve de bonnes affaires. Cela me distrairait de gagner de l'argent, sans compter que j'en ai plutôt besoin. Et puis, je ne sais si c'est à force d'entendre l'abbé Mage parler des nègres et des Chinois que j'ai pris, moi aussi, la nostalgie de ces pays lointains. Enfin, il faut que je m'en aille.

Il se tut et Raymond eut conscience qu'il ne disait pas tout et ne pouvait tout dire.

Cette âme simple de Labarthe était donc encore plus analogue à la sienne qu'il ne le croyait. Une âme tourmentée aussi, mais de quel tourment mystérieux?

Il chercha en vain un point obscur dans cette vie au grand jour, tandis que, sans rien ajouter, tous deux se remettaient à cette besogne mélancolique des préparatifs de départ.

Mais ils ne devaient pas les terminer ce soir-là.

Un appel joyeux retentissait et Labarthe s'étonna :

— C'est Mlle Christine!

— Elle ne nous laisse pas le temps de répondre. Y a-t-il donc péril en la demeure? remarqua Raymond en souriant.

Il lui plaisait de voir Christine, si longtemps alanguie, reprendre sa vivacité d'allure.

Les petits pas pressés de la jeune fille s'entendaient à présent. Puis elle ouvrit la porte et montra son visage animé.

— Mais venez donc! cria-t-elle, venez vite voir sur mon balcon!

Elle repartait en courant et, pour la première fois depuis des mois, Raymond eut la prescience d'une bonne nouvelle.

Tous deux la suivirent.

Penchée à son balcon, elle faisait des signes à quelqu'un qu'elle apercevait de loin, probablement dans le petit chemin tournant autour de la propriété de Labarthe.

— Regarde là-bas, dit-elle, cédant sa place à son frère.

Et dans ce petit chemin, au crépuscule, Raymond reconnut les deux silhouettes cheminant à distance l'une de l'autre : par derrière, un vieux monsieur à la barbe embroussaillée qui s'arrêtait dans la poussière, en contemplation devant les vignes, et devant, tout près de tourner le coin du mur et d'arriver au portail, une jeune fille, en petit costume tailleur, qui avait l'allure élégante, les cheveux vaporeux et le teint éclatant d'Hélène de Pardiac.

Déjà Christine descendait en courant.

Une minute encore, Raymond resta en haut de l'escalier.

Puis, sans un mot, il se tourna vers Labarthe, qui comprit l'interrogation muette et qui y répondit :

— Vous aviez peur de manquer de courage, monsieur Raymond, le voilà votre courage!... Et, quand on s'aime, qu'importe le reste! Vous êtes dans les heureux, croyez-moi.

Raymond le crut.

Il n'était plus dans les fanfreluches et les papotages du salon de Claire, mais sous le grand ciel bleu à demi voilé déjà par la nuit dans la verdure, dans la paix, et la parole d'un simple alla jusqu'à son cœur.

Avant Christine, il fut devant le portail qu'Hélène franchissait.

Rien ne demeurait des rancunes passées et elle alla à lui avec son impétuosité ordinaire :

— Papa était appelé à Toulouse pour une affaire, et je l'ai accompagné; puis, de Toulouse, je l'ai décidé à faire un petit crochet jusqu'à Tarbes où nous croyions vous trouver, puis de Tarbes ici. Nous sommes venus à pied. Nous repartons par le train d'onze heures.

Ce verbiage dissimulait mal son émotion; et, comme Raymond, sans répondre, gardait dans la sienne la main qu'elle lui avait tendue, elle changea de ton :

— Je ne veux plus que vous soyez fâché contre moi. Je n'irai pas au Conservatoire. Je resterai votre amie. Voilà ce que je voulais que vous sachiez. Voilà pourquoi...

— Dites donc ce qui est, interrompit doucement Raymond. Vous avez vu que tout me manquait, alors vous êtes venue me consoler.

A son tour, elle ne répondit rien.

— Et je suis consolé, acheva-t-il plus bas.

. . . .

Christine les laissa rentrer seuls à la maison; elle laissa M. de Pardiac accoster tante Emilie dans le potager, et elle remonta rêveuse le petit escalier rustique qui menait chez elle.

Labarthe, par discrétion, était resté de l'arrière. Elle le retrouva sur la galerie et s'arrêta un moment :

— Vous avez vu Hélène, commença-t-elle, et vous savez?..

D'un signe, Labarthe indiqua qu'il était au courant de tout, et elle continua avec abandon :

— Son arrivée n'a pas été une surprise, pour moi du moins. Ce qui m'étonnait, c'est qu'elle ne fût pas venue plus tôt. Quand on aime les gens et qu'on les sent tristes, on a besoin d'être avec eux.

Elle aurait pensé et agi comme Hélène; son cœur de femme connaissait le dévouement, même avant de connaître l'amour.

— Je suis bien contente pour Raymond. Je voudrais tant qu'il fût heureux. Je voudrais que tout le monde fût heureux, affirma-t-elle avec force, comme pour étouffer le petit sentiment égoïste qui venait de lui arracher un soupir.

— Moi, dit Labarthe, je voudrais que vous fussiez heureuse!

Il n'avait pu retenir l'expression de ce souhait en la voyant là, silencieuse, accoudée à la balustrade vermoulue.

Chez eux tous, jusqu'alors, la lutte et la souffrance avaient absorbé les forces vives. Ils n'avaient vu que les côtés austères de la vie. Mais voilà que l'amour, passant près d'eux, venait d'éveiller leur jeunesse, et Christine, sans doute, faisait involontairement un retour sur elle-même. Se demandait-elle si ce bonheur d'aimer, réservé malgré tout à Hélène et à Raymond, lui échoirait jamais? En tout cas, Labarthe se le demanda pour elle. Le cœur serré, il se répéta ce qu'elle lui avait dit un jour :

« Je deviendrai une vieille fille comme tante Emilie! » Plaisanterie qui n'avait que trop de chances de tourner au sérieux. Qui donc, parmi les jeunes gens de son monde, l'épouserait? Pas même le petit Bertrand qui venait de partir pour Bordeaux, sous le prétexte d'aller assister à la noce de son frère, en réalité parce que son cœur de chevalier battait un peu trop vite et que sa science de comptable lui démontrait la nécessité d'enrayer. Il lui fallait bien une dizaine d'années d'économie sordide pour pouvoir se donner ce luxe d'un mariage désintéressé, et, dans dix ans, où serait la pauvre Christine?

Elle ne regardait pas si loin. Au vœu formulé par Labarthe, elle avait relevé sa tête blonde qui ne faisait plus qu'une tache claire dans l'ombre, comme une corolle de fleur blanche, et, doucement :

— Mais je ne suis pas malheureuse, dit-elle, du moins je ne

l'ai pas été ici, et c'est peut-être pour cela que j'ai tant de chagrin de quitter cette maison où vous avez été si bon pour moi.

Christine porta la main à son visage, et Labarthe crut qu'elle essuyait une larme ; il s'imagina même que ses yeux bleus, invisibles, étaient tournés vers lui.

Puis, hâtivement, elle passa et rentra chez elle.

Il demeura à la même place, étourdi, ébranlé tout entier. Le sentiment, si longtemps contenu chez lui, venait de faire explosion. Là, dans cette obscurité, dans ce silence, il osait enfin s'avouer la vérité : que ce charme exercé sur lui par Christine, cette admiration, ce respect, cette pitié éprouvés tour à tour n'avaient qu'un même nom.

Lui, Labarthe, il aimait Christine d'Arcizan.

Il s'adossa au balcon.

Devant lui, sur la fenêtre de Christine, l'ombre svelte de la jeune fille se dessinait. Un pas, un coup frappé, elle reparaîtrait, et il ne tiendrait qu'à lui de parler, de dire ce qu'en ce même moment Raymond disait à Hélène de Pardiac.

— Mais je deviens fou ! songea-t-il.

Malgré lui, cette folie l'envahissait.

Christine était là près de lui, pour quelques heures encore, sous le toit qu'elle regrettait de quitter, elle l'avait dit, effrayée de ce combat de la vie qu'elle ne se sentait pas la force d'affronter. Comme il aurait su la protéger, lui, avec quelle force, quelle tendresse ! Elle était trop jeune pour avoir des préjugés bien enracinés. Et puis, sous quel jour les gens de son monde lui étaient-ils apparus ? Qu'avait-elle à attendre de leur égoïsme, à espérer de l'avenir ?

— Allons donc, se répéta-t-il, je suis absurde ! Elle ! la femme d'un paysan comme moi !...

Il se détourna violemment et se mit à descendre l'escalier.

La folle tentation le poursuivait.

Est-ce que déjà une d'Arcizan ne s'était pas abaissée jusqu'à un plébéien comme lui, son propre aïeul ? Est-ce que, plus récemment, le marquis n'avait pas donné l'exemple d'une pire mésalliance en épousant Claire Dossun ?

Il s'arrêta, et, avec un rugissement intérieur :

— Oh ! si seulement j'étais riche !

La fortune !

Pour combler cette distance infranchissable entre eux, il n'y aurait eu que cela, et cela lui manquait, comme tout le reste. Sa petite aisance de propriétaire campagnard, c'était, dans le monde de Christine, la misère, et voilà ce qu'il avait à lui offrir comme compensation !

Il rit amèrement de lui-même, et se promit :

— Je ne me laisserai plus jamais aller à des pensées pareilles, et, certes, je me garderai d'en rien laisser deviner à personne.

Ses idées se brouillaient. Il se traîna jusqu'à la pompe, baigna d'eau froide son front et ses tempes; ensuite, faute d'instinct pour le conduire ailleurs, il resta là, tâchant de se ressaisir, écrasé de souffrance et de honte.

Et soudain, il eut une vision.

La porte de la maison venait de s'ouvrir, découpant un carré lumineux dans lequel Hélène apparut, et Raymond derrière elle.

La jeune fille s'avança jusqu'au seuil, où elle s'arrêta en contemplation devant un point invisible : Arcizan enveloppé par la nuit.

Elle bravait la Rivale enfin terrassée. Arcizan n'appartenait plus à Raymond, mais aussi Raymond n'appartenait plus à Arcizan, Raymond lui appartenait à elle désormais et ne regrettait plus rien.

Devant la dernière preuve d'amour qu'elle venait de lui donner, les anciens scrupules, les vieilles hésitations cédaient. D'un bond, ils franchiraient les obstacles infranchissables, renonçant à s'accommoder avec la raison, affamés de bonheur, et, justement parce que tout leur manquait, se rejetant sur le seul bien qu'on ne pût leur ôter.

Arcizan vendu, les meubles saisis, les ruines passées, les misères futures, tout s'évanouit. Hélène avait appuyé sa tête sur l'épaule de Raymond, et le jeune homme baisa le front de sa fiancée.

Ils rentrèrent, et Labarthe ne vit plus que ténèbres autour de lui. Cette lumineuse vision d'amour ne lui laisserait pas même un rayon d'espoir, rien!

— Ils ont raison! se dit-il douloureusement. Ils peuvent affronter ensemble tous les hasards de la vie, sûrs de ne pas éprouver de déceptions l'un par l'autre, sûrs de se connaître, de se comprendre.

Ils sont égaux!

... De nouveaux convives s'assirent ce soir-là à la table de Labarthe, mais personne ne songea à scruter la contenance du maître de la maison, pas plus qu'à remarquer le silence de Christine.

Hélène et Raymond restaient seuls en vedette, avec ce prestige qu'a toujours le bonheur, si passager et si contestable qu'il puisse être.

— J'ai fait une telle folie que je ne puis blâmer la tienne, avait dit le marquis à son fils, tandis que M. de Pardiac parlait sérieusement de la dot qu'il constituerait à Hélène, bientôt, dès que ses actions de la société en commandite des phosphates d'Anatolie donneraient leurs fabuleux dividendes.

Et ainsi, chez Damien Labarthe, fut conclue l'alliance des deux plus vieilles maisons de Bigorre, unissant bravement leurs ruines.

La fin prochainement. CHAMPOL.

TALLEYRAND ÉVÊQUE D'AUTUN[1]

VI

LES DERNIERS ACTES ÉPISCOPAUX

A la fin de janvier 1791, Talleyrand, toujours évêque, n'était plus évêque d'Autun. Il y avait juste deux ans que Mgr de Grimaldi lui avait donné, dans la petite chapelle d'Issy, la consécration pour ce siège vénéré, — deux ans qui, pour lui comme pour la France, avaient été un siècle! Après avoir convoité l'archevêché de Bourges et tant d'autres grandeurs, il avait pu alors trouver modeste l'évêché d'Autun. Allait-il maintenant en solliciter un autre? Le plus important de tous, le siège métropolitain de Paris, était vacant; son titulaire, le digne et respectable M. de Juigné, ayant refusé le serment, avait quitté la France. La tentation pouvait être forte. Le siège de Paris, c'était celui qu'avait occupé au temps de la Fronde, — jeu d'enfants auprès de la formidable Révolution, — un prélat politique comme lui-même, Paul de Gondi, cardinal de Retz. Retz, il est vrai, était devenu archevêque de Paris par l'Eglise, et Talleyrand le serait contre elle, par la constitution civile du clergé.

Il semble qu'à cette date, sa résolution était prise : il n'aspirait plus à monter dans l'Eglise, mais à en sortir tout à fait. Avant 1789, il n'avait pu que, grâce à elle, avancer dans l'Etat hiérarchisé; il avait donc recherché la mitre, plus encore, le chapeau, et il s'en était fallu de peu, nous l'avons dit, qu'il ne devînt à trente ans cardinal. A présent, il ne voudra plus même de ce chapeau qu'ont porté Richelieu et Mazarin; il refusera toutes les ouvertures à cet égard : celles de Napoléon, qui le dit au comte Molé et le répéta dans son exil de Sainte-Hélène, aussi bien que celles du comte d'Artois, jaloux de lui témoigner, en 1814, la gratitude de la monarchie restaurée. A la faveur du branle-bas révolutionnaire, il croit avoir trouvé une occasion inattendue de s'échapper pour toujours de la vie ecclésiastique, et il élude l'offre d'y rentrer par une sorte de contrefaçon qu'il est le premier à mépriser. Le grand seigneur ne veut pas être un intrus.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet et des 10 et 25 août 1902.

Telle était l'humeur de Talleyrand lorsqu'on prononça son nom pour l'archevêché de Paris. Par son rôle et sa popularité, il se trouvait le plus en vue des ecclésiastiques assermentés. Il incarnait aux yeux du public l'homme d'Eglise rallié au nouvel ordre de choses; et tout un parti l'appelait de ses vœux sur le siège métropolitain de la capitale du royaume. Beaucoup de bruit se faisait autour de cette candidature; les dithyrambes des uns n'étaient égalés que par les anathèmes des autres. Talleyrand, fatigué de cette mêlée où, probablement, les louanges ne lui étaient pas moins pénibles que les invectives, décida d'y couper court; il écrivit aux rédacteurs de la *Chronique de Paris*, qui l'avaient mis en avant : il n'avait jamais été, il ne serait pas candidat. Sa lettre est un étrange indice de l'état des esprits, où le sens commun était comme renversé.

L'ancien évêque d'Autun se dit d'abord très flatté de se voir désigné pour la haute dignité ecclésiastique en concurrence avec l'abbé Sieyès, — lequel, entre parenthèses, était encore moins croyant que lui; — mais, du poste éminent qu'on lui propose, il ne veut à aucun prix. « Non, Messieurs, s'écrie-t-il, je n'accepterais point l'honneur que mes concitoyens daigneraient me décerner... » Avec un aplomb qui n'est pas sans finesse, il essaie de faire croire qu'il ne sera pas évêque de Paris, parce que ce serait ternir la pureté de son adhésion toute désintéressée à la constitution civile. « Jamais, continue-t-il, je n'ai fait, ni ne ferai à mes détracteurs le sacrifice d'aucune opinion ou d'aucune action utile à la chose publique; mais je puis et je veux leur offrir celui de mon intérêt personnel, et, dans cette circonstance seulement, mes ennemis auront influé sur ma conduite. Je ne leur donnerai pas le prétexte de dire qu'aucun motif secret ait déterminé le serment que j'ai dû prêter; je ne leur laisserai pas le moyen d'affaiblir le bien que j'ai espéré de faire. »

En même temps qu'il repoussait une candidature ecclésiastique, Talleyrand saisissait l'occasion d'en poser d'autres politiques. Il changeait adroitement de sujet, et, comme des rumeurs couraient alors sur ses énormes gains dans des maisons de jeu, — six à sept cent mille francs, prétendait-on, — il tenait à réduire le grief qui, déshonorant pour un évêque, pouvait nuire même à un homme public.

J'ai gagné, dit-il, dans l'espace de deux mois, non dans des maisons de jeu, mais dans la société ou au Club des échecs, regardé presqu'en tout temps, par la nature même de son institution, comme une maison particulière, environ trente mille francs. Je rétablis ici l'exactitude des faits sans avoir l'intention de les justifier. Le goût du jeu s'est répandu

d'une manière même importune dans la société. Je ne l'aimai jamais, et je m'en reproche d'autant plus de n'avoir pas assez résisté à cette séduction : je me blâme comme homme particulier, et encore plus comme législateur qui croit que les vertus de la liberté sont aussi sévères que ses principes; qu'un peuple régénéré doit reconquérir toute l'austérité de la morale, et que la surveillance de l'Assemblée nationale doit se porter sur ces excès, nuisibles à la société, en contribuant à cette inégalité de fortune que les lois doivent tâcher de prévenir par tous les moyens qui ne blessent pas l'éternel fondement de la justice sociale : le respect de la propriété. — Je me condamne donc, et je me fais un devoir de l'avouer, car, depuis que le règne de la vérité est arrivé, en renonçant à l'impossible honneur de n'avoir aucuns torts, le moyen le plus honnête de réparer ses erreurs est d'avoir le courage de les reconnaître [1].

On raconte qu'en lisant dans les journaux cette fin de lettre si humble, Camille Desmoulins lança cette boutade : « L'évêque d'Autun semble appelé à ramener tous les usages de la primitive Eglise, même la confession publique. »

*
* *

Il eût été à désirer pour Talleyrand que, son abdication des fonctions ecclésiastiques qu'il affichait si haut dans sa lettre à la *Chronique de Paris*, il l'eût pratiquée. Par malheur, il allait encore jouer à l'évêque, et accomplir l'action peut-être la plus incompréhensible et la plus inexcusable de toute sa vie.

L'Assemblée nationale avait hâte de voir s'organiser l'Eglise qu'elle avait décrétée. Par ses soins, plusieurs départements avaient élu déjà leurs évêques. Le Finistère et l'Aisne, prêts les premiers, avaient choisi, l'un, l'abbé Expilly, l'autre, l'abbé Marolles. Mais, quel serait le prélat complaisant qui, en leur donnant le sacre, voudrait bien leur conférer les pouvoirs épiscopaux? Leurs métropolitains, l'évêque de Rennes, M. de Girac, comme l'archevêque de Reims, M. Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, — le propre oncle de l'évêque d'Autun, — à qui les intrus s'étaient tour à tour adressés, avaient rejeté avec horreur l'idée même d'un tel attentat. Les compagnons de Talleyrand dans le schisme, les Loménie de Brienne et les Jarente, avaient, eux aussi, reculé devant l'office qu'on leur demandait, et le public leur prêtait ce mot que nous a transmis la légende : « Nous jurons, mais nous ne sacrons

[1] Lettre aux auteurs de la *Chronique de Paris* (8 février 1791). *Moniteur universel*, t. VII, p. 324.

pas. » L'Eglise constitutionnelle de France allait-elle donc s'éteindre dans le ridicule et l'impuissance avant même d'être née? Non : Talleyrand accepta de sacrer les évêques intrus. Le 24 février, assisté de Dubourg-Miroudot et de Gobel, les évêques *in partibus* de Babylone et de Lydda, il présida, dans l'église des Prêtres de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, à la triste cérémonie.

Tous les récits du temps constatent que, dans cette besogne, Talleyrand manqua de crânerie. Il eut peur. Peur de quoi? De sa conscience? Des reproches des siens? Des condamnations suprêmes de l'Eglise qu'il prenait comme plaisir à défier? On ne sait trop. Il eut peur pour sa vie : peur d'être assassiné. On prétend même que, dans son angoisse, il songea au suicide; il avait déjà rédigé son testament en faveur de Mme de Flahaut que, par ses apprêts funèbres, il mettait aux champs. Il se promenait avec un petit pistolet qu'il sortait de sa poche juste à point pour convaincre ses interlocuteurs de ses sombres projets. Ce pistolet était comme un pistolet à deux coups. D'une part, il le montrait à ses acolytes récalcitrants, Gobel et Dubourg-Miroudot, en leur disant que, s'ils ne faisaient pas le sacre avec lui, ils seraient sûrement tous trois lapidés par la populace, et qu'il aimerait mieux, dans ce cas, se tuer lui-même. D'autre part, il exposait à Mme de Flahaut en larmes que les adversaires de la constitution civile du clergé se préparaient à l'égorger, et que, afin d'éviter leurs mauvais coups, il recourrait à son arme. Exagérée ou non, sa peur était réelle. La veille du sacre, il découcha : il s'était réservé un gîte secret dans une maison de la rue Saint-Honoré, tout proche de l'Oratoire, et il y passa la nuit [1].

Le 24 février, jour de la cérémonie, toutes les précautions étaient prises. Dès le matin, la garde nationale de La Fayette occupait les abords de la chapelle, en surveillait les issues, en garnissait l'enceinte. On apercevait dans tous les coins des soldats en uniformes. Un orchestre militaire tenait lieu des orgues muettes. Plutôt que d'assister à la profanation de leur sanctuaire, presque tous les Oratoriens avaient fui. L'église, d'ailleurs, était à moitié vide; le spectacle n'obtenait même pas un succès de curiosité. A l'heure fixée, Talleyrand parut en habits pontificaux, entre Gobel et Dubourg-Miroudot; et les jansénistes, comme l'abbé Grégoire ou Camus, qui se figuraient être ramenés par la constitution civile du clergé à la pureté de la primitive Eglise, durent être bien déçus en la voyant inaugurée par ce trio d'officiants.

Talleyrand consacra sans incident les deux évêques intrus. Le

[1] Cf. Et. Dumont de Genève, *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières Assemblées législatives*, p. 370; et *Journal de Gouverneur-Morris*, p. 211-212.

maître des cérémonies de Saint-Sulpice, M. de Sambucy, que l'abbé Emery avait envoyé tout exprès pour noter les détails de la sacrilège parodie, constata qu'il suivit exactement les prescriptions du Pontifical romain. Seules, trois ou quatre formalités préalables auraient été omises : l'examen des nouveaux élus, le serment d'obéissance canonique due au Pape comme au successeur de saint Pierre, la profession de foi, et aussi la lecture des bulles romaines pour la raison majeure qu'elles n'existaient pas. Ce furent les griefs que Pie VI, averti par le nonce qui avait causé avec M. de Sambucy, énuméra dans son bref du 13 avril suivant. Mais, ces irrégularités mêmes, il n'est pas bien prouvé que Talleyrand les ait commises; il s'en défendit à diverses reprises [1], et son assistant, Gobel, devenu évêque de Paris, fit appel, dans une lettre publique à ses diocésains, au témoignage de toutes les personnes présentes pour affirmer que la cour de Rome avait été mal renseignée [2].

Un mois après cette lamentable scène, Talleyrand allait encore étonner, contrister, scandaliser l'Eglise. Il intronisa, le 24 mars, sur le siège de saint Denis, l'évêque *in partibus* de Lydda, Gobel, — pauvre prêtre subalterne qui, après s'être, en pleine Convention, dépouillé de sa croix et de son anneau pastoral pour se coiffer du bonnet rouge, eut la double grâce de se repentir dans sa prison et de finir sur l'échafaud. De nouveau, en cette occasion, Talleyrand avait osé seul braver l'opinion; il avait fait ce que ni Jarente ni Loménie n'avaient consenti à faire : l'un s'abritant derrière les obligations qu'il avait à l'archevêque dépossédé, Mgr de Juigné; l'autre derrière des liens de parenté qui l'unissaient à lui.

*
* *

Personne ne s'étonnera que, devant ses actes de Talleyrand qui vraiment comblaient et dépassaient la mesure, la réprobation publique allât jusqu'à l'exaspération. Parmi les fidèles, dans les sanctuaires menacés où ils se réunissaient autour de leurs prêtres persécutés, on gémissait et on priait. Dans les milieux mondains, dans les salons encore ouverts, dans les bureaux des gazettes qui

[1] Notamment dans une conversation souvent citée avec l'abbé Emery. Cf. Méric, *Histoire de M. Emery*, t. I, p. 189-190.

[2] Lettre à son diocèse du 7 juin 1791 : « Je puis attester, avec un grand nombre de témoins qui y furent présents, que ledit examen a eu lieu de point en point, comme il est prescrit dans le Pontifical; que l'obéissance canonique due au Pape comme au successeur de saint Pierre y a été promise, et que la profession de foi s'y est faite dans les termes et dans les formes exprimés dans ledit examen. »

défendaient l'ordre, c'était un assaut de brocards, de sarcasmes, de malédictions. Les vers se mêlaient à la prose pour lancer des dards. L'un réclamait pour le coupable « la corde de Judas »; un autre, d'un crayon mordant, caricaturait *l'évêque qui cloche;* dans les *Actes des apôtres*, Peltier, railleur intrépide qu'émoustillait le le champagne, le flagellait de sa verve endiablée :

Sans savoir, sans talent, beaucoup de suffisance,
Sous Calonne à la Bourse escroquant dix pour un,
Et dans son vieux sérail outrageant la décence,
Tel on vit autrefois le pontife d'Autun.
Plus heureux aujourd'hui, sa honte est moins obscure.
Froidement du mépris il affronte les traits;
Il conseille le vol, enseigne le parjure,
Et sème la discorde en annonçant la paix.
Sans cesse on nous redit qu'il ne peut rien produire
Et que, de ses discours, il n'est que le lecteur.
Mais, ce qu'un autre écrit, c'est lui seul qui l'inspire,
Et l'on ne peut du moins méconnaître son cœur.

Bientôt, une voix plus haute s'éleva par dessus tous ces bruits : la voix souveraine de Rome qui parlait et qui frappait.

Le 10 mars 1791, dans un bref sur la constitution civile, adressé au cardinal de La Rochefoucauld et autres signataires de l'Exposition de principes, Pie VI témoignait une première fois de l'indignation douloureuse qu'avait causée au Saint-Siège l'évêque d'Autun quand, seul au milieu de tous les prélats de l'Assemblée, il s'était levé pour prêter serment à cette constitution anathématisée par ses pairs. Rien n'est plus touchant, rien n'est aussi plus fort que le langage du Pape.

Lorsque, dit-il, les feuilles publiques nous ont appris que l'évêque d'Autun, contre notre attente, s'était engagé par serment à observer une aussi blâmable constitution, nous avons été accablé d'une si violente douleur que la plume nous est tombée des mains. Nous n'avions plus de force pour continuer notre travail; et, jour et nuit, nos yeux étaient baignés de larmes en voyant un évêque, un seul évêque, se séparer de ses collègues et prendre le ciel à témoin de ses erreurs.

Pie VI entrait alors dans une comparaison de la constitution civile du clergé avec les entreprises des Henri II et des Henri VIII d'Angleterre. Il montrait que c'était la même usurpation, le même attentat contre les droits spirituels et la conscience de l'Eglise; le même parti-pris de rompre avec elle malgré les concessions faites. Et il demandait à Talleyrand s'il serait Thomas Becket ou Thomas

Cranmer : l'évêque du douzième siècle qui, pour sauver ses frères de la persécution, avait failli un jour dans une formule ambiguë, et depuis lors inconsolable, avait pleuré sa faute, obtenu son pardon, et était mort martyr; ou bien l'évêque du seizième siècle qui avait, par ses apostasies, non seulement préparé, mais consommé le schisme dans son pays, avant de finir dans l'universel mépris, par la main du bourreau. Le Pape achevait de confondre Talleyrand en lui opposant le magnanime exemple de ses frères de France; il saluait d'un bel éloge le corps imposant des prélats de l'Eglise gallicane, qu'il sentait fidèles jusqu'au sacrifice, au besoin jusqu'à la mort, à l'unité romaine.

Ces évêques, disait-il, marchant sans reproche dans la loi du Seigneur, ont conservé le dogme et la doctrine de leurs prédécesseurs avec un courage héroïque. Ils sont restés fermement attachés à la chaire de saint Pierre. Exerçant et soutenant leurs droits avec intrépidité, s'opposant de tout leur pouvoir aux innovations, ils ont attendu constamment notre réponse qui devait régler leur conduite. Comme ils ont tous la même foi, la même tradition, la même discipline, ils les ont tous confessées de la même manière, et leur langage a été uniforme. Lorsque nous voyons l'évêque d'Autun insensible à ces exemples et à ces raisons des évêques, nous restons immobile d'étonnement.

Ces paroles, venues de la chaire de Pierre, vengent singulièrement la vieille Eglise de France des calomnieuses déclamations, dont la poursuivront, au siècle suivant, l'abbé de La Mennais et son école.

Le Vicaire de Jésus-Christ, comme pour renforcer son jugement, appelait en témoignage le plus grand homme de cette Eglise de France, Bossuet. C'était lui en quelque sorte qu'il chargeait de mettre Talleyrand en présence de ces deux figures, l'une à jamais bénie, l'autre à jamais flétrie, — Thomas Becket et Thomas Cranmer :

Bossuet, évêque de Meaux, auteur très célèbre et non suspect parmi vous, avait fait avant moi une semblable comparaison entre Thomas de Cantorbéry et Thomas Cranmer. Nous la transcrivons ici pour que ceux qui la liront puissent juger à quel point elle ressemble au parallèle que nous établissons entre l'évêque d'Autun et ses collègues.

« Saint Thomas de Cantorbéry résista aux rois iniques; Thomas Cranmer leur prostitua sa conscience, et flatta leurs passions. L'un banni, privé de ses biens, persécuté dans les siens et dans sa propre personne, et affligé en toutes manières, acheta la liberté glorieuse de dire la vérité comme il la croyait, par un mépris courageux de la vie

et de toutes ses commodités; l'autre, pour plaire à son prince, a passé sa vie dans une honteuse dissimulation, et n'a cessé d'agir en tout contre sa croyance. L'un combattit jusqu'au sang pour les moindres droits de l'Église, et, en soutenant ses prérogatives, tant celles que Jésus-Christ lui avait acquises par son sang, que celles que les rois pieux lui avaient données, il défendit jusqu'au dehors de cette sainte cité; l'autre en livra aux rois de la terre le dépôt le plus intime, la parole, le culte, les sacrements, les clefs l'autorité, les censures, la foi même : tout enfin est mis sous le joug, et toute la puissance ecclésiastique étant réunie au trône royal, l'Eglise n'a plus de force qu'autant qu'il plaît au siècle. L'un enfin, toujours intrépide et toujours pieux pendant sa vie, le fut encore plus à la dernière heure; l'autre, toujours faible et toujours tremblant, l'a été plus que jamais dans les approches de la mort, et à l'âge de soixante-deux ans, il a sacrifié à un malheureux reste de vie sa foi et sa conscience. Aussi n'a-t-il laissé qu'un nom odieux parmi les hommes, et pour l'excuser, dans son parti même, on n'a que des tours ingénieux que les faits démentent; mais la gloire de saint Thomas de Cantorbéry vivra autant que l'Eglise, et ses vertus, que la France et l'Angleterre ont révérées comme à l'envi, ne seront jamais oubliées. » (*Histoire des Variations,* l. VII.)

Le Pape poursuivait sa rude leçon. Il rappelait que Talleyrand avait été blâmé et renié par son propre chapitre, — le chapitre de la cathédrale d'Autun « auquel il devait l'exemple, et qu'il était fait pour instruire et éclairer lui-même; » — et il le menaçait, en finissant, des foudres de l'Eglise [1].

Talleyrand était sous le coup de cette terrible parole qu'un autre bref, non moins attristé et non moins sévère, était lancé le 13 avril contre les ecclésiastiques coupables d'avoir prêté le serment, contre les trois évêques, plus coupables encore, qui avaient osé, au mépris de tous les règlements ecclésiastiques, procéder au sacre de deux évêques intrus. Cette fois Talleyrand, ses auxiliaires dans « cette exécrable consécration, » et ceux qui l'avaient reçue, étaient déclarés suspendus de toutes fonctions épiscopales.

Cette condamnation eut une suite. Par une lettre datée de Rome, le 26 septembre, le cardinal Zelada confirma une mesure dont nous avons déjà parlé, la mise sous le séquestre des droits de l'évêque d'Autun entre les mains de l'archevêque de Lyon : le métropolitain aurait seul désormais à intervenir dans le diocèse où l'évêque légitime s'était lui-même frappé de déchéance, et où l'évêque intrus n'était pas recevable.

[1] Bref sur la constitution civile du clergé du 10 mars 1791.

Le 19 mars 1792, le Pape tenta un effort qui fut le dernier. Invoquant, dans un nouveau bref, la « grande longanimité de Dieu » et la patience inépuisable de l'Eglise qui, pareille à une mère, « ne peut jamais oublier son enfant au point de n'avoir plus aucune commisération pour le fils qu'elle a porté dans son sein, » le vénérable Pie VI hésitait; il retardait encore l'excommunication. Il accordait soixante jours pour se repentir et se rétracter aux délinquants, « aux sacrilèges consécrateurs, » et, parmi eux, il nommait tout particulièrement Talleyrand qu'il appelait « l'auteur du schisme » et « le père des faux évêques. » Puissent-ils entendre sa voix! Dans sa bonté, il leur citait d'autres fils de l'Eglise de France qui, certes, avaient moins failli, et qui, s'inclinant à la première indication d'une erreur, avaient grandi comme les Gerson et les Fénelon. Mais, si les soixante jours s'écoulaient sans une rétractation, l'excommunication tomberait de plein droit sur leurs têtes; ils seraient séparés de la communion de l'Eglise et traités en schismatiques.

Talleyrand avait reçu en France les brefs pontificaux de mars et d'avril 1791. Le monitoire suprême du Pape ne l'y trouva plus. Il avait passé en Angleterre où, effrayé lui-même de la Révolution, en butte à des soupçons qui le représentaient comme un complice du départ de Louis XVI pour Varenne, il avait trouvé un moyen légal d'émigrer, en se faisant donner, à côté de l'ambassadeur, M. de Chauvelin, une sorte de mission diplomatique. En Angleterre comme en France, il resta silencieux devant la parole du Pape, et sa séparation de l'Eglise fut consommée [1].

*
* *

Lorsque l'on considère par quels actes Talleyrand a clos ce qu'on pourrait appeler sa carrière épiscopale, on est stupéfait qu'un homme, sinon de son caractère, du moins de son esprit, y soit descendu. Quel intérêt avait-il à commettre ces actes? Le personnage de bonne société qui posera et passera plus tard dans les chancelleries européennes pour un arbitre des convenances et le grand maître du protocole, n'aurait-il pas dû reculer d'instinct

[1] On a souvent prétendu que Talleyrand, recevant le bref du 13 avril 1790, avait écrit à Lauzun : « Vous savez la nouvelle : l'excommunication; venez me consoler et souper avec moi. Tout le monde va me refuser le feu et l'eau; ainsi, nous n'aurons ce soir que des viandes glacées, et nous ne boirons que du vin frappé. » Ce billet a été d'autres fois attribué à des personnages bien différents, même à Louis XVI! Je tâche de ne me servir que de documents authentiques; aussi, je ne m'occupe pas de celui-ci.

devant des sacrilèges de mauvais goût? Il ne voulait plus être évêque, et il s'amusait à en faire! Lui, un Périgord, le neveu des illustres ou saints cardinaux, devenir le parrain spirituel d'obscurs comparses du charivari révolutionnaire! Le mot qu'on lui prête sur une nuit sinistre de Napoléon revient à la mémoire : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute. »

Songeant au jugement de la postérité, Talleyrand a essayé, dans ses Mémoires, une explication de sa conduite; et voici comment il expose son rôle et ses mobiles dans le triste épisode de l'Eglise constitutionnelle : La rupture avec Rome était imminente ; le soulèvement des esprits les menait violemment au protestantisme, qui était l'arrière-pensée, inconsciente ou voulue, de la Révolution; les nouveaux évêques, choisis par les électeurs, « étaient bien disposés à se passer de l'institution donnée par la cour de Rome; mais ils ne pouvaient se passer du caractère épiscopal qui ne pouvait leur être conféré que par des hommes qui l'eussent reçu. S'il ne se fût trouvé personne pour le leur conférer, il aurait été grandement à craindre, non pas que tout culte fût proscrit, comme il arriva quelques années après, mais ce qui me semblait le plus dangereux, parce que cela pouvait être durable, c'est que l'Assemblée, par les doctrines qu'elle avait sanctionnées, ne poussât bientôt le pays dans le presbytérianisme plus accommodé aux opinions alors régnantes, et que la France ne pût être ramenée au catholicisme, dont la hiérarchie et les formes sont en harmonie avec celles du système monarchique. » Si les évêques constitutionnels ne se rattachaient pas à l'ancienne Eglise par une consécration donnée dans les formes rituelles, une Eglise absolument hérésiarque était donc constituée : la France connaîtrait les épiscopats séparés de l'Angleterre et de l'Allemagne protestantes. Alors lui, Talleyrand, se serait dévoué; il aurait sacré deux évêques, pour que ces deux évêques, légitimement sacrés, formassent à leur tour un épiscopat qui, bon gré mal gré, se relierait encore à l'Eglise romaine [1].

Ce thème des Mémoires, Talleyrand y revenait avec affectation dans les dernières années de sa vie. A l'entendre, il avait fait l'Eglise constitutionnelle bien moins contre le catholicisme que contre le protestantisme : le protestantisme aurait toujours été son horreur et son effroi; c'était, disait-il, « l'ennemi de l'unité ; » partout où le libre examen régnait, la société morale était en dissolution.

[1] *Mémoires*, t. I, p. 135-136. — Notons en passant que Talleyrand commet dans son récit deux inexactitudes : il déclare n'avoir sacré qu'un seul évêque, et n'avoir donné sa démission d'évêque d'Autun qu'après cette cérémonie.

Il faut reconnaître que, ce que Talleyrand disait, vieux, retiré des affaires, désireux de finir en règle avec la société établie et les maximes reçues de son temps, il l'avait imaginé de bonne heure. C'était l'excuse qu'il avait trouvée pour lui-même, lorsqu'au moment du Concordat, il avait dû reparaître devant les représentants de cette Eglise de Rome qui l'avait rejeté, devant le successeur de ce magnanime Pie VI qui l'avait condamné. Tout était-il faux dans ces explications données après coup? Il ne le parut pas à plus d'un juge sévère. L'ancien évêque d'Autun affirmait, en 1801, à de graves interlocuteurs, notamment à l'abbé Emery, qu'il avait ponctuellement exécuté, même d'intention, les prescriptions liturgiques du Pontifical romain [1]. Et de fait, il se trouva que ses assertions, que rien n'avait infirmées, facilitèrent la soumission de l'Eglise constitutionnelle à l'Eglise romaine, et comme son évanouissement dans son sein [2].

Chose plus singulière encore! Il n'est pas impossible que ce moyen de défense, contre lequel met en garde l'ingénieuse habileté du diplomate, Talleyrand ne l'ait, sinon formulé, du moins entrevu,

[1] Cf. Méric, *Histoire de M. Emery*, t. I, p. 190.

[2] Dans une lettre adressée le 21 juillet 1803 à Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, — un théologien émérite de Saint-Sulpice, l'abbé Montaigne établissait (ce qu'il déclarait plein de conséquences pour le bien des âmes et pour toute l'Eglise de France) la question de la validité des ordinations faites par les évêques constitutionnels, comme affirmativement résolue par l'examen minutieux des faits et par l'acceptation souveraine du Saint-Siège. Il ajoutait ces détails sur l'homme qui nous occupe : « Monseigneur, vous n'avez guère de difficulté que par rapport aux premiers consécrateurs constitutionnels. Or, ces difficultés ne peuvent regarder l'extérieur de la cérémonie qui fut faite conformément au rituel romain, à l'exception de la lecture du mandat apostolique et du serment fait au Pape. Nous en sommes assurés par le témoignage d'un ecclésiastique de confiance que M. Emery eut soin d'envoyer à cette consécration, et qui y assista un Pontifical à la main. Il ne s'agit donc plus que de l'intention. Le doute ne peut tomber ici ni sur l'évêque de Lydda, ni sur celui de Babylone; non seulement ils avaient la foi, mais, au témoignage de ceux qui les ont connus, ils avaient même quelque piété. Quant à M. de Talleyrand, on ne prouve pas qu'il manquât de foi, et surtout on ne lui a jamais attribué de la haine pour la religion. C'est un sentiment diabolique qui n'est nullement de son caractère. Les personnes de sa connaissance ne parlent que de sa faiblesse et de son ambition; il se reprochait lui-même l'une et l'autre; on l'en faisait rougir, il promettait mieux et ne tenait rien. Voilà ce qu'assurent des personnes de sa parenté. Ainsi, Monseigneur, il ne paraît pas qu'on puisse prudemment douter qu'il n'ait eu l'intention suffisante. D'où je conclus qu'il n'y a aucun lieu à renouveler, même sous condition, les ordinations faites par les constitutionnels. » — Cette lettre avait été communiquée en 1841 à l'abbé Dupanloup par l'abbé Lyonnet, alors vicaire général de Lyon, qui l'a, depuis, publiée.

dans le feu même des événements et des passions. Si les considérations dont il se prévaudra plus tard, n'ont pas déterminé sa conduite politique, elles l'ont suivie de bien près ; engagé dans une voie où les excuses lui manquaient, il a dû tourner et retourner dans son esprit ces considérations pour répondre au reproche accablant que lui adressaient la voix publique de l'opinion, et peut-être la voix secrète de sa conscience.

Il était entré sans conviction dans la constitution civile du clergé, ainsi que dans la Révolution tout entière, uniquement pour y avoir pied et y avoir prise. Il devait juger cette constitution civile, avec une ironie de voltairien, comme l'ouvrage de lourdauds érudits et d'intrigants avides. Mais elle était lancée ; il s'aplatit pour ne pas être broyé. Il tenait d'autant plus à garder la main dans la machine de destruction et de démence qu'elle était, plus que jamais, déchaînée. Le géant qui avait voulu se jeter au travers, Mirabeau, venait de mourir, poussant des cris désespérés ; il avait dit : « J'emporte avec moi le deuil de la monarchie ; après ma mort, les factieux s'en disputeront les lambeaux ; » et précédemment, envisageant le massacre du roi, de la reine et de leurs enfants : « Ils battront le pavé de leurs cadavres ! » Le sauvetage de la monarchie par la Révolution, Talleyrand, qui avait été le confident suprême de Mirabeau sur son lit d'agonie, va le reprendre en sous main.

Le tribun était mort le 2 avril 1791 ; vingt jours plus tard, le 22, une note remise à Louis XVI, et qu'on découvrira dans l'armoire de fer, constate que l'ancien évêque d'Autun, par l'intermédiaire de M. de Laporte, intendant de la liste civile, offrait ses services au roi [1]. A cette date, la constitution civile du clergé était devenue dans la Révolution le grand foyer d'incendie. C'est elle, comme le reconnaissait naguère un historien dévoué aux idées nouvelles, qui « brouilla décidément le roi avec la Révolution, » qui prépara la guerre civile, « guerre religieuse, guerre inexpiable [2]. » L'âme de Louis XVI, — « fort sincèrement croyant et pieux, un des rares Français de marque à qui la philosophie du siècle avait laissé toute sa foi [3], » — était dans l'angoisse : sans troupes fidèles, sans un général, — même le meilleur de tous, M. de Bouillé, — qui fût sûr de ses soldats, il avait commencé sa mission de martyr ; prêt à la mort pour lui-même, ainsi qu'il le

[1] *Recueil des pièces justificatives de l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet, réunies par la commission des vingt-un.* (Pièces comprises au premier inventaire.) Pièce n° 4, p. 8. (In-8°, 1793).

[2] F.-A. Aulard, *l'Assemblée nationale constituante* dans *l'Histoire générale,* t. VIII, p. 94-96.

[3] F.-A. Aulard, *op. cit.,* p. 95.

prouvera bientôt avec une sérénité sublime, il avait sanctionné la constitution civile du clergé, parce qu'on lui avait représenté que son refus livrerait la France à des troubles sanglants où d'autres que lui-même, ses meilleurs sujets, des milliers de prêtres, pourraient périr. Il restait perplexe et déchiré; il songeait en quittant Paris, sans quitter le royaume, à retrouver sa liberté; et il semble bien que Talleyrand, comme on l'en accusa, ait connu et encouragé les projets de départ royal.

L'ancien évêque d'Autun, lui, n'est pas dans le cas de Louis XVI; il a bénévolement accepté la constitution civile du clergé : il lui a prêté serment; il a fait plus : il lui a communiqué un semblant de vie en sacrant ses évêques. Fort de ces gages redoutables qu'il a donnés à ce qu'il y a de pire dans la Révolution, il inaugure en pleine crise, au mois de mai 1791, la tactique dont, l'orage passé, il fera montre. Maintenir le lien de la France avec l'unité catholique, insinuer à tous que ce lien n'est pas rompu et ne peut pas l'être, rassurer le roi, le disposer à la patience et à l'attente, le mettre plus à l'aise dans cette constitution civile qui l'oppresse, protéger les prêtres qui ont refusé le serment, appeler à leur secours la liberté que la Déclaration des droits de l'homme accorde à tous les citoyens; en un mot, faire de l'ordre avec du désordre, et servir la royauté en caressant la Révolution, c'est le jeu extraordinaire auquel Talleyrand prétend se livrer, et auquel on aurait peine à croire si les pièces authentiques n'étaient là pour l'attester.

L'opinion était encore émue d'une adresse inconvenante qu'au nom du directoire de la Seine, Talleyrand avait rédigée, en avril, contre la maison religieuse du roi composée de prêtres réfractaires, lorsque, le 3 mai suivant, une note secrète, qui sera inventoriée dans l'armoire de fer, fut apportée à Louis XVI avec la mention : Chapelle du roi. Elle contenait l'avertissement suivant :

M. l'évêque d'Autun doit prononcer après-demain, ou jeudi au plus tard, un discours sur le culte divin.

Ce discours aura deux objets :

Le premier, de prouver qu'on n'est schismatique qu'autant qu'on veut l'être; que si l'on ne nomme point un patriarche en France, si les évêques français reconnaissent toujours la primatie du Pape, la France ne sera jamais schismatique. L'histoire prouve que l'Eglise gallicane n'a point reconnu dans plusieurs occasions les bulles des Papes; qu'elle n'a point fléchi sous les foudres du Vatican.

Le second objet du discours est de faire décréter la liberté de conscience, le libre exercice de tous les cultes. Tous ceux qui ne suivront pas celui dont les ministres seuls sont salariés par la nation,

seront appelés *non conformistes*. Les non conformistes peuvent remplir toutes les fonctions publiques. Le roi peut être non conformiste; il serait protestant, calviniste, que la couronne n'en serait pas moins immuable sur sa tête.

Ce principe sera reçu dans l'Assemblée; mais l'exécution peut souffrir quelques obstacles, surtout de la part du peuple. Pour que le roi ait, à l'avenir, sa liberté entière, il ne faut pas que Sa Majesté paraisse aujourd'hui non conformiste.

Elle n'a aujourd'hui ni grand ni premier aumônier; sa Chapelle est dissoute de fait. Il lui en faut une nécessairement.

Il lui est proposé de nommer, dès aujourd'hui, pour grand ou premier aumônier, M. le Curé de Saint-Eustache. Les autres membres de la Chapelle pourront être tels que le roi voudra les choisir. Il est vraisemblable, presque certain, que l'on n'exigera pas alors d'eux le serment. Le curé de Saint-Eustache n'est point intrus, c'est un homme sage. Cette nomination, lue dans l'Assemblée demain matin, et répandue ensuite dans la ville, peut assurer la tranquillité du roi et de la reine, provoquer la liberté de Leurs Majestés, et avoir la plus grande influence sur la suite des affaires publiques[1].

Le 7 mai, Talleyrand monta à la tribune de l'Assemblée nationale; il venait tenir sa promesse et remplir son programme. Voici à quelle occasion : il s'agissait d'un décret du directoire de Paris relatif aux édifices religieux que les prêtres jureurs, soutenus par la populace jacobine, prétendaient accaparer. Talleyrand, armé de la Déclaration des droits de l'homme, intervint dans le débat; il soutint que, si un clergé assermenté et salarié représentait mieux la nation depuis la constitution civile, un autre clergé, celui qu'on appelait réfractaire, avait le droit, pourvu qu'il ne prêchât pas l'insurrection, de rassembler ses fidèles et de célébrer son culte. Il eut l'art d'exciter les applaudissements de l'auditoire, en réclamant, au nom du droit commun, la liberté pour ceux mêmes que la loi frappait déjà. Il faut citer cette argumentation, où les persécuteurs d'aujourd'hui pourraient trouver des leçons :

Il est temps, disait en commençant Talleyrand, que l'on sache que la liberté d'opinions ne fait pas en vain partie de la Déclaration des droits, que c'est une liberté pleine, entière; une propriété réelle, non moins sacrée, non moins inviolable que toutes les autres, et à qui toute protection est due. Ne parlons pas ici de tolérance : cette expression dominatrice est une insulte, et ne doit plus faire partie du langage d'un peuple libre et éclairé. S'il est un culte que la nation ait

[1] *Troisième recueil des pièces justificatives de l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet.....* Pièce n° 78, p. 145-146.

voulu payer, parce qu'il tient à la croyance du plus grand nombre, il n'en est aucun hors duquel elle ait voulu, elle ait pu déclarer qu'on ne serait pas citoyen, et par conséquent habile à toutes les fonctions. Portons le principe jusqu'où il peut aller. Le roi lui-même, le premier fonctionnaire de la nation, qui certes, et avant tout, doit faire exécuter la loi acceptée ou sanctionnée par lui, et ne laisser à cet égard aucun doute sur son imperturbable résolution, pourrait, en remplissant ce premier devoir, suivre un culte différent sans qu'on ait aucun droit de l'inquiéter; car le temps n'est plus où l'on disait, et où malheureusement on soutenait les armes à la main, que la religion du roi doit être nécessairement la religion de la nation. Tout est libre de part et d'autre, et il en est du roi à cet égard comme de tout autre fonctionnaire. Voilà le principe dans toute son exactitude, dans toute sa pureté; tel qu'il sera vrai dans mille ans, tel qu'il doit le paraître dans ce moment.

L'orateur ayant ainsi posé le principe, entrait dans son application. Il réclamait pour les catholiques non conformistes la faculté de pratiquer leur culte librement, au grand jour, tout aussi bien que les fidèles de l'Eglise constitutionnelle; et, c'était en s'appuyant sur le droit nouveau, qu'il demandait le respect des droits anciens.

Nous bornerions-nous à cette tolérance hypocrite qui se réduisait à souffrir la diversité d'opinions religieuses, pourvu qu'elle ne se manifestât par aucun acte extérieur? Ainsi, on consentait à dire qu'il était permis de penser, mais sous la condition bien expresse qu'il ne serait jamais permis d'exprimer ce que l'on pensait, ou d'agir conformément à sa pensée. Il faut enfin prononcer la vérité tout entière, et savoir ne s'effrayer d'aucune de ses conséquences. S'il doit être libre à chacun, aux yeux de ses semblables, d'avoir une opinion religieuse différente de celle des autres, il est clair qu'il lui est également libre de la manifester, sans quoi il mentirait éternellement à sa conscience : et, par conséquent aussi, il doit lui être libre de faire tout acte qui lui est commandé par cette opinion, lorsque cet acte n'est nuisible aux droits de personne. De là suit évidemment la liberté des cultes. Tout cela est renfermé dans la Déclaration des droits; tout cela est la Déclaration des droits elle-même. — Et qu'on ne pense pas que nous combattions ici le fanatisme pour y substituer une coupable indifférence! C'est le respect pour les consciences que nous voulons consacrer; c'est les droits de tous qu'il nous faut protéger; c'est enfin le triomphe de la religion véritable que nous croyons assurer, en ne laissant autour d'elle que des moyens de persuasion, et en montrant qu'elle n'a rien à redouter de la concurrence de ses rivales.

Et comme le Paris révolutionnaire s'était agité à la nouvelle que des catholiques romains avaient loué l'église des Théatins et que des prêtres, ayant refusé le serment, devaient y officier ; comme il y avait eu presque une émeute, des cris, des bousculades, des femmes fouettées par quelques énergumènes sur les marches du sanctuaire, Talleyrand faisait observer que le vrai Paris, le Paris mieux informé, se serait gardé de cette émotion injuste :

Il eût fallu préparer d'avance les esprits à cet événement inattendu par une instruction bien claire, et dont le peuple se ferait honneur d'adopter les principes. On lui aurait dit que, chez un peuple libre et digne de l'être, la liberté religieuse comprend indistinctement toutes les opinions, sans distinction de secte; que si celle des juifs, des protestants, doit être respectée, celle des catholiques non-conformistes doit l'être également, car elle n'est proscrite ni par la constitution ni par la loi; qu'il s'abuse, et en même temps se contredit, lorsqu'il se persuade qu'il est en droit d'empêcher un second culte catholique, dès lors qu'il reconnaît que tous les autres sont libres; que c'est sous ce faux principe que les protestants essuyèrent, sous le règne de Louis XIV, cette longue persécution dont la raison et l'humanité ont été si révoltées dans ces derniers temps : parce qu'on ne voulait pas, disait-on, deux cultes de la religion chrétienne; que c'est pareillement sur ce principe que les protestants de diverses sectes se sont quelquefois déclaré la guerre, parce qu'ils pensaient qu'il ne fallait pas non plus deux cultes de la religion réformée; que les uns et les autres s'accusaient aussi, comme dans ce moment, d'être les ennemis de l'Etat, et que, sous ces prétextes odieux, la plus horrible intolérance a plus d'une fois ensanglanté la terre. On eût ajouté, ce qu'il ne paraît pas avoir assez compris jusqu'à ce jour, que le simple refus de prêter le serment relatif à la constitution civile du clergé, ne rend pas un prêtre réfractaire, lorsque d'ailleurs il se conforme aux lois; que, seulement, il le rend inhabile à exercer, au nom de la nation, les fonctions ecclésiastiques payées par elle, et voilà tout; qu'on doit ici considérer le catholique non-conformiste comme le protestant...

Après avoir ainsi convaincu sa raison, on l'eût frappé par les considérations suivantes : on lui aurait dit que l'intolérance et la persécution ne devaient pas souiller les premiers moments de la liberté; qu'elles sont un véritable fanatisme, et qu'il ne fallait pas faire la guerre à l'ancien en lui en substituant un nouveau; que la persécution, en offrant l'espoir du martyre, donnait une nouvelle force aux opinions religieuses, bien loin de les affaiblir; que, si on proscrivait les assemblées publiques des non-conformistes, on ne pourrait empêcher leurs assemblées clandestines, qui seraient bien autrement inquié-

tantes; que ce qu'il y avait de plus juste, de plus noble et de plus sage à la fois, était donc de les permettre, de les protéger, mais en même temps de les surveiller et de punir légalement tous ceux qui, dans ces assemblées, provoqueraient une insubordination contre la loi; que, lorsque de grandes passions tourmentent les hommes, il ne fallait pas les comprimer trop fortement, de peur de les rendre plus violentes; que la véritable politique et une saine philosophie demandaient qu'on leur ouvrît en quelque sorte une issue, comme à des volcans dont on redoute les ravages. On lui eût fait sentir que, sous l'œil sévère du public, sous l'œil encore plus sévère de la loi, de telles assemblées ne doivent pas alarmer; que si, dans les commencements, le dépit, un incivisme contraint, une piété fausse, se joignant à la bonne foi abusée du petit nombre, eussent porté dans ces églises une affluence remarquable, le temps qui calme tout, l'opinion publique qui finit par faire justice de tout, auraient bientôt apaisé ces feux d'un moment, et remis chaque chose à sa place. Enfin, on eût parlé à sa gloire, à son honneur, à son intérêt même, qui le porte à attirer par la confiance tous les étrangers, quelle que soit la religion ou la secte qu'ils professent. On lui eût dit qu'en ce moment la France, le monde entier avaient les yeux ouverts sur la capitale des Français, et que toutes les nations devaient recevoir d'elle l'exemple de la force qui se modère et de la justice qui fait respecter les droits de tous.

Enhardi par les acclamations mêmes qui accueillaient ses paroles, Talleyrand allait plus loin; il laissait entrevoir le fond de sa pensée; il plaidait sa cause auprès de ceux qui l'assaillaient de leurs anathèmes. Il insinuait qu'il avait entendu se faire un titre de son adhésion à la constitution civile du clergé, pour mieux défendre l'unité de l'Eglise romaine, et qu'ainsi, loin de la trahir, il prétendait la servir. Son langage, sans doute, était mêlé de déclamations passionnées et injustes; il semble qu'il ait compté, grâce à elles, faire passer auprès de ses auditeurs, remplis de haine et de fureur, ce qui restait encore de catholique dans ses tendances et ses formules.

Je m'applaudis particulièrement, en ce moment, continuait-il, d'avoir prêté le serment, car il me donne l'espoir d'être écouté en prononçant des principes qui ne seront nullement suspects dans ma bouche. Personne ne pense plus sincèrement que moi que la religion, dont les cérémonies seront célébrées dans nos églises, est la religion catholique dans toute sa pureté, dans toute son intégrité; que c'est très injustement qu'on a osé nous accuser de schisme; qu'une nation n'est point schismatique lorsqu'elle affirme qu'elle ne veut point l'être; que le Pape lui-même est sans force comme sans droit, pour prononcer

une telle scission; qu'en vain prétendrait-il se séparer d'elle; qu'elle échapperait à ses menaces comme à ses anathèmes en déclarant tranquillement qu'elle ne veut point se séparer de lui, et qu'il convient même qu'elle écarte jusqu'aux plus légères apparences de rupture, en manifestant hautement la résolution de ne point se donner un patriarche. Disons plus : si, dans ce moment, le Pape, égaré par des opinions ultramontaines ou par de perfides conseils dont on aurait assiégé sa vieillesse, se permettait, s'était permis de frapper d'un imprudent anathème la nation française, ou seulement ceux d'entre ses membres dont la conduite aurait concouru spécialement à l'exécution de la loi; s'il ne craignait pas de réaliser ces menaces que, plus d'une fois, ses prédécesseurs se sont permises contre la France, sans doute qu'on ne tarderait pas à montrer à tous les yeux non prévenus la nullité d'un tel acte de pouvoir; sans doute qu'on trouverait dans les monuments impérissables de nos libertés gallicanes, comme aussi dans l'histoire des erreurs des pontifes, de quoi la combattre victorieusement. Mais, alors même, nous resterions encore attachés au siège de Rome, et nous attendrions avec sécurité, soit du Pontife actuel désabusé, soit de ses successeurs, un retour inévitable à des principes essentiellement amis de la religion [1].

L'année ne s'achevait pas sans que Talleyrand donnât comme une suite à ses déclarations. Au mois de décembre, il fit, en qualité de membre du directoire de la Seine, des démarches près du gouvernement pour que les prêtres réfractaires reçussent le paiement des pensions qui leur étaient dues, et que la constitution, disait-il, avait classées parmi les dettes nationales.

Quand on lit le discours du 7 mai, et qu'on voit ces actes de Talleyrand déjà séparé de l'Eglise, l'énigme redouble. Assurément il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un Thomas Becket repentant et martyr; y avait-il davantage l'étoffe d'un Cranmer jusqu'au bout félon et prévaricateur? Les hypothèses peuvent se heurter dans les sens les plus contraires; mais, déjà, dans cet homme, mélange de sceptique et de politique, on pouvait pressentir un des négociateurs futurs du Concordat.

Spécieux et sincère, Talleyrand d'ailleurs l'a peut-être été tout ensemble. Entraîné par des événements irrésistibles plutôt que par sa propre inclination, il échoua dans l'entreprise impossible qu'il avait tentée. Le politique avait pu s'assigner des bornes qu'il ne dépasserait pas; l'évêque, hélas! n'en connut pas dans la chute.

[1] *Rapport fait au nom du comité de constitution, à la séance du* 7 *mai* 1791, *par M. de Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun.* (In-8° de 15 p. Paris, Lottin, 1791.)

Malgré les considérations qu'il a invoquées dans ses Mémoires, malgré quelques efforts pour conjurer les funestes conséquences d'actes coupables, on comprend qu'il ait gardé un doute amer sur plusieurs circonstances de sa vie. Dans sa lettre suprême au Souverain Pontife, il invoquera « l'égarement général de l'époque ». Et, vieux, à Valençay, il ne dissimulait pas que bien des souvenirs de son passé troublaient ses nuits : lorsqu'on le pressait sur certains faits : « En vérité, répondait-il, je ne puis vous en donner aucune explication suffisante. Cela s'est fait dans un temps de désordre général ; on attachait alors grande importance à rien, ni à soi, ni aux autres... Vous ne pouvez savoir jusqu'où les hommes peuvent s'égarer aux époques de décomposition sociale [1]. »

*
* *

La carrière épiscopale de Talleyrand était définitivement terminée. Depuis le sacre des évêques et l'intronisation de Gobel sur le siège métropolitain de Paris, il s'était consacré à ses travaux législatifs. Il parla sur l'unité des poids et mesures, et en décida le vote par l'Assemblée. Le 2 avril, il annonça du haut de la tribune la mort de Mirabeau, et lut le dernier discours du grand orateur. C'était, constate le *Moniteur*, une réminiscence des funérailles de Raphaël, où l'on avait porté son dernier tableau, *la Transfiguration du Seigneur*. Un autre jour, il entretint ses collègues du change et des causes de l'émigration des monnaies. Il aborda une série de questions financières. Enfin, il donna communication de son fameux rapport sur l'instruction publique [2].

Il y a de tout dans ce rapport : de l'encyclopédiste du dix-huitième siècle ; du sophiste qui, infidèle à Voltaire dont il visait à reproduire l'esprit, appliquait au bas âge les méthodes de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau ; du faiseur de systèmes et de généralisations non content de renouveler ou d'améliorer et qui dressait un plan universel d'éducation à tous les degrés ; et aussi du politique aux vues ingénieuses ou profondes que souvent l'avenir réalisa. Il y a même de l'évêque dans l'élucubration de Talleyrand. Lorsqu'il trace un projet d'écoles départementales pour les ministres de la religion, et qu'il y fait entrer des cours sur la révélation divine, sur la morale évangélique, — « le plus beau présent que la Divinité ait fait aux hommes » ; sur le droit canonique, sur la prédication, sur l'administration des sacrements, ne dirait-on pas qu'il légifère

[1] Lettre de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, du 10 mai 1839.

[2] *Rapport sur l'instruction publique fait au nom du comité de constitution à l'Assemblée nationale les* 10, 11 *et* 19 *septembre* 1791, par M. de Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun. (In-4°, Paris, Baudouin, 1791.)

encore pour ses ouailles d'Autun? A part quelques phrases à double entente et quelques propositions douteuses, son allure est, d'un bout à l'autre, plus favorable qu'hostile à la religion. Il veut que les éléments en soient enseignés dans les écoles primaires, « car si c'est un malheur de l'ignorer, c'en est un plus grand peut-être de la mal connaître. » Il veut que, dans les écoles de districts, « aux simples éléments de la religion, on joigne l'histoire de cette religion et l'exposé des titres d'après lesquels elle commande la croyance ». S'il n'aime pas les couvents pour l'éducation des filles, ce n'est pas qu'il les livre à l'Etat; il les confie à leurs familles. Il leur faut, dit-il, « la maison paternelle ». Il trouve d'ailleurs des mots délicats pour en parler : « La présence d'une jeune fille purifie le lieu qu'elle habite, et l'innocence commande à ce qui l'entoure, le repentir ou la vertu. » Quand, au terme de sa vie, il goûtera tant le charme virginal de sa petite-nièce, Pauline de Périgord, — celle qu'il appellera l'ange de sa famille, et qui devait l'aider à bien mourir, — qui sait si la phrase du constituant de 1791 ne se réveillait pas dans sa mémoire et dans sa conscience?

Un de nos plus spirituels contemporains a dit que l'esprit de M. Renan ressemblait à une cathédrale désaffectée, devenue même un grenier à foin. Chez Talleyrand aussi, il restera quelque chose de son indestructible passé. L'ancien clerc percera toujours. Dans son rapport sur l'instruction publique, auquel son ex-grand vicaire, l'abbé des Renaudes, avait collaboré, le théologien, suivant la remarque d'un bon juge, se montre plus d'une fois avec ses méthodes de scolastique.

A quelques mois de là, fatigué de tous ses masques d'emprunt, Talleyrand quittait cette France où il ne voyait plus que des fautes à commettre et des périls à courir. Sous prétexte de mission diplomatique, il s'embarquait pour l'Angleterre; il s'y trouva mal à l'aise, au milieu des défiances. Les semaines qu'il revint passer dans sa patrie, vers l'époque du 10 août, ne lui donnèrent que l'envie de la fuir plus loin encore. De retour en Angleterre, ce fut là qu'il apprit la mort de Louis XVI. Un an après, il était en Amérique; il y vivra dans l'oubli. Et puis il reparaîtra tout à coup en France pour s'y refaire une carrière; il y aura des rôles et des emplois très divers; il cherchera désormais à être un des laïques les plus importants de tous les gouvernements qu'il servira : il n'y a que ses fonctions d'Eglise qu'il ne songera plus à remplir. L'évêque officiel d'Autun était bien mort en lui, et si, parfois, comme le vieux prince de Condé, on en parlait encore, c'était pour lui jouer un tour.

Bernard DE LACOMBE.

LA PASSION DE LA CHASSE

PSYCHOLOGIE ET SENSATIONS

Il y a dans la chasse une volupté à sensations multiples très difficile à expliquer à qui n'est pas apte à la ressentir. Tout en y restant soi-même réfractaire, on se représente l'exaltation du joueur, de l'alcoolique, du morphinomane; celle du chasseur échappe presque toujours à la compréhension des indifférents. Le geste d'un monsieur, qui armé d'un fusil perfectionné foudroie une bestiole culbutée dans son vol ou dans sa course, leur paraît des plus médiocres. Ils n'y aperçoivent rien qui justifie à leurs yeux l'enthousiasme puéril nommé *passion de la chasse;* et si, en toute franchise, un homme intelligent leur confie que, pour lui, cette passion-là a été l'égale des autres, qu'elle les a même quelquefois surpassées, ils traitent son aveu de simple paradoxe.

Peut-être vous souvenez-vous d'un roman vieux déjà, qui, sous ce titre : *le Démon de la chasse*, présentait une psychologie dans laquelle la chasse-passion, portée à son paroxysme, avait pris peu à peu possession d'un homme, subordonnant à elle les affections, les intérêts, l'organisation de la vie, tout enfin [1].

L'auteur n'allait pas au delà de la vérité et de l'observation : de tels cas existent.

Parmi les monocordes, les possédés d'une pensée unique, il convient de mettre en bonne place les fanatiques de chasse. En les entendant discourir entre eux, s'exciter à des récits qui laissent tant d'auditeurs indifférents, en suivant sur leurs visages l'intensité extraordinaire de leurs impressions, l'idée vient nécessairement que ces gens-là boivent dans une coupe, en apparence

[1] La charmante nouvelle de Maupassant, *la Rouille*, met en scène un type analogue.

vulgaire, quelque nectar insoupçonné; et la conception de ces primitifs qui imaginèrent la béatitude céleste sous cette forme d'une chasse éternelle ne paraît plus si invraisemblable.

Sous une apparence de simple amusement, la passion de la chasse est étrangement forte. Elle vaut qu'on l'analyse avec attention.

On y trouve deux éléments : un instinct commun à la masse, et un dilettantisme particulier aux délicats. Ainsi, l'amour est appétit physique et aspiration idéale : il fait des jouisseurs et il fait des poètes et des artistes. Ainsi, le plaisir de la table est assouvissement animal et délectation raisonnée : il fait des Pantagruel et des Brillat-Savarin. — Une ripaille de rustre, ou un régal de roi, telle est la chasse, suivant qu'on s'en repaît ou qu'on la savoure.

L'instinct ne calcule pas. Celui de la chasse est irrésistible. Il est tout entier dans l'avidité de s'approprier, et dans l'orgueil de se montrer plus fort et plus adroit qu'autrui. Comme tout ce qui est sensualité, il s'éveille tôt, et il s'éteint tard. Il s'empare de ce collégien issu d'une race de chasseurs, à peine assis sur les bancs ; et il persiste chez ce vieil homme que les rhumatismes ont réduit à l'impuissance.

Il y a une sorte de brutalité dans la chasse impulsive, comme il y en a une dans l'amour sensuel; mais il y a aussi en germe toute une esthétique imprévue qui exerce son influence sur le chasseur artiste, et dans laquelle instinctivement il puisera pour peindre, pour modeler, pour écrire. C'est une réserve très riche d'éléments inspirateurs... à employer ces mots, j'hésite presque, la chasse étant réputée être tout l'inverse de l'intellectualité. Pourtant, entre ces deux actes : penser et chasser, bien loin qu'il y ait une incompatibilité, il se fait, au contraire, en certains cas, des rapprochements si habituels, qu'ils finissent par s'amalgamer l'un à l'autre, et que, dans plus d'une mémoire, des images de chasse s'accolent quelquefois fort étrangement à des opérations mentales, associant par exemple, la chute d'une bécasse dans une *bouleaunière* à un rêve philosophique; le flottement d'une sarcelle sur l'eau d'un étang à une inspiration d'art. A côté de quelques-uns de leurs livres, Hoffmann, Poë, Musset auraient pu, dit-on, montrer un flacon vide. A côté de certaines suggestions de leur imagination dont ils restèrent frappés, de simples rêveurs pourraient montrer un carnier où adhèrent des plumes. Il est possible, et même plus fréquent qu'on ne le croit, de s'adonner à la chasse, comme on s'adonne à l'alcool, par le besoin d'un enivrant qui arrache à soi-même. Les amateurs de chasse solitaire recherchent surtout ce dérivatif. Il vous est certainement arrivé d'en rencontrer traversant devant vous quelque chemin rural dans la campagne déserte. Si

vous avez pris la peine d'étudier leurs visages, tantôt, quand de fréquentes détonations ont retenti, animés comme par la colère ou par l'amour; tantôt, simplement absorbés dans un rêve que berce le soulèvement de leurs pas enjambant les sillons ou froissant les chaumes, vous auriez eu l'intuition de l'espèce d'ébriété où ils marchent. Qu'à ce moment-là, quelque maladroit survienne qui réclame l'homme pour une affaire urgente, ou pour une visite, en soi agréable, voyez quel sursaut d'impatience, d'irritation presque!... Il ne faut pas, dit-on, déranger l'honnête homme qui dîne, encore moins l'honnête homme qui chasse, c'est-à-dire qui échappe aux tyrannies de la vie réelle pendant que sa passion lui court dans les veines et lui monte au cerveau. Tout comme le vin, tout comme l'opium, la chasse grise... Voilà ce que bien des gens ne parviennent pas à comprendre. Elle grise par une surexcitation physique commune à tous les chasseurs, et elle grise encore par une surexcitation imaginative, particulière à certains d'entre eux, voués au soliloque, aux divagations de la pensée, pendant les marches, les haltes en plein silence, où s'absorbe souvent une journée entière.

Combien de fois, à côté du Montaigne penseur, le Montaigne chasseur se dresse et nous apparaît. C'est que la chasse qui passionna le second ouvrit au premier le cabinet d'étude le plus favorable, le plus suggestif... Il l'aima, en premier lieu, pour elle-même, pour ses sensations si empoignantes, qu'il les déclare quelque part plus fortes que celles de l'amour; mais aussi pour l'incomparable douceur de liberté dont elle pénètre. On devine qu'elle lui fut souvent un précieux refuge au milieu des passions politiques et religieuses que fuyait sa philosophie invinciblement tolérante. Rien d'ailleurs ne paraît plus contradictoire à la politique que la chasse. Elle lui a souvent servi d'antidote, témoins ces princes qui, lassés des luttes parlementaires de la Constituante où l'horreur du drame prochain commençait à poindre, lui demandaient une utile diversion et montaient à cheval avant la fin des séances.

Comme toutes les jouissances excessives, la chasse favorise l'épicurisme. Les apôtres, dont la mission est d'engager l'homme à se combattre lui-même et à mépriser tout ce qui n'est pas action utile ou sacrifice méritoire, ont certainement raison d'en détourner les âmes. Les grands fervents chassent rarement, car de la chasse, il est difficile de faire une récréation pondérée et sagement dosée; si elle n'est pas une passion, elle n'est rien du tout. Ceux qui se l'administrent *par hygiène* ne tardent pas à le comprendre, de même que ceux qui prétendent faire de l'absinthe une boisson stomachique, qu'on preud par petites cuillerées dans un verre d'eau, reconnaissent vite leur erreur.

Dans ses années d'adolescence, saint Augustin, on le sait, se livra à la chasse avec toute la fougue de sa nature de passionné [1]. Plus tard, il déplora ces ardentes et songeuses journées dérobées à l'œuvre primordiale du salut, et cette inutile passion qui l'avait entraîné, pareille à une concupiscence.

Pour expliquer la force d'une pareille attraction, il convient d'examiner ce qui peut la produire, et d'abord

SON BUT

Le but de la chasse, c'est le gibier. Il représente le gain d'une partie engagée aussi ardemment que celles qui se poursuivent sur le tapis vert et d'où peuvent dépendre fortune ou ruine.

Qu'un tel enjeu passionne dans cette mesure, on a le droit d'en être surpris. La convoitise est ici hors de proportion avec le bénéfice. C'est de la pure impulsion passionnelle qui pousse à l'extrême fatigue, au risque sérieux, à l'acte criminel même. La valeur vénale du gibier y est pour peu de chose. Sans doute, il existe des malfaiteurs qui cambriolent les riches réserves, en mettant en balance le produit de la rafle et le risque couru; mais combien d'autres, passionnés avant tout, engageut des luttes mortelles pour le lapin de vingt sous qu'ils viennent de rouler à l'angle d'une garenne? L'âpreté de la lutte n'est pas en raison de l'importance de la capture. Un *pouillard*, qu'il dissimule dans sa poche, est disputé par le braconnier avec la même menace de mort à la bouche, que le royal dix-cors dont le grand corps fauve charge un cheval. Géante ou naine, la bête sauvage constitue pour le chasseur la Tentation. Il la convoite, et il la tue voluptueusement. Il s'en empare d'abord, il en *tirera parti* ensuite. Devrait-il la laisser sur le carreau, il la tuerait encore!... « On tue pour se nourrir, on tue pour se vêtir, *on tue pour tuer.* »

Tout homme en action de chasse peut s'appliquer l'observation de de Maistre.

Je ne prétends pas que le chasseur paysan démêle, dans son acte, l'impulsion morale du gain matériel; mais, même pour lui, j'affirme que le gain n'est pas tout le but. Jamais un dédommagement en argent, supérieur au produit maximum d'une saison de chasse, n'obtiendra d'un de ces incorrigibles l'abstention sincère. — C'est plus fort que moi! déclarent-ils.

Saisir la proie abattue, malgré sa faculté de se cacher aux yeux

[1] « Il restait des journées entières à la chasse, errant seul, livré aux mille mouvements qui agitent une âme de seize ans. » (Abbé Bougaud, *Vie de sainte Monique.*)

et ses moyens de fuite rapide, voilà le point culminant de la sensation de chasse. Le rustique ne va pas au delà; sa main rude enfouit, en le froissant, sous sa blouse le bel animal qu'il vient de jeter bas. Pour le délicat, la sensation se prolonge et s'affine. Ces corps d'oiseaux tombés à pic sur le chaume ou sur l'eau profonde, ces fauves au pelage de velours cueillis dans leur bond hors du fourré, il en prend possession, il les étale, il les palpe[1].

Dans le plaisir qu'ils lui procurent, il y a une curiosité de naturaliste, une admiration de peintre. Le gibier mort possède une beauté comparable à celle des fleurs coupées, mais plus dramatique, — très supérieure à coup sûr aux autres *motifs* de nature morte. L'artiste cherche à la fixer avant qu'elle ne se décompose; il a raison. Ces chevreuils avec une goutte de sang perlant aux narines, ces pluviers aux pattes souples comme des tiges d'herbe, plaisent à l'œil d'une toute autre manière que des cuivres et des draperies. Tout particulièrement, l'enfant se sent attiré par ces bêtes mystérieuses, les unes frêles et élégantes, les autres robustes et redoutables. Elles ne lui apparaissent que rarement, de loin; ou bien, par hasard surprises, pareilles à des éclairs brusques, dont la soudaineté est un effroi, en même temps qu'un défi de les atteindre.

Comme tout ce qui se cache et ce qui se conquiert difficilement, le gibier intrigue, excite à la recherche, pousse à questionner.

— Cette espèce d'alvéole moulée au pied de ce chardon, que représente-t-elle?

— Un gîte.

— Et ces empreintes, si bien marquées sur le terrain affiné par la gelée d'hiver?

— Une trace, qui pour l'œil exercé suffit à l'évocation, inscrit l'espèce, le sexe, l'âge de la bête; sa course ou son repos, sa proximité ou son éloignement.

— Dans ce roncier, pourquoi cet espace violemment piétiné?

— Parce qu'un sanglier y a fait sa bauge?

— Et comment s'appellent ces souterrains, d'où remonte un air froid et animalisé?

— Des terriers.

— Qui a tracé sur la neige cette broderie qui s'étale surtout aux pieds des amaranthes sauvages?

— C'est le pas menu d'une troupe d'alouettes.

[1] « Il faut être chasseur, dit Brillat-Savarin, racontant une de ces chasses au dindon sauvage dans le Connecticut, pour concevoir l'extrême joie que me causa un si beau coup de fusil. *J'empoignai le superbe volatile, et je le retournais en tous sens depuis un grand quart d'heure, lorsque,* etc. »

L'enfant qui interroge, à chaque réponse, se sent provoqué à chercher, à découvrir, à atteindre... Plus tard, devenu chasseur, il poursuivra en effet ces bêtes passionnantes partout où on les trouve : dans les marais semés de fondrières, et sur les pentes où le vertige saisit; en terre civilisée et en terre sauvage; pendant le jour et pendant la nuit. L'effort ne compte plus, l'entraînement est irrésistible. En vérité, pour l'Amour, pour la Science, ces excitants suprêmes, fait-on rien de plus?

SES INSTRUMENTS

Le gibier, c'est le but. A côté de ce but, il y a les instruments servant à l'atteindre, et qui entrent pour leur part dans la force de l'attraction.

Deux s'associent intimement à la joie de chasser, et pour ainsi dire, font corps avec elle :

Le chien,

Le fusil,

Le chien. — De même que le cheval, le chien a le don de passionner *pour lui-même.* Le *gaudet equis canibusque* d'Horace s'appliquera toujours. La possession et l'exposition de sujets rares suffisent souvent à certains amateurs, qui arrivent à ne plus s'occuper de la chasse, en vue de laquelle ils élèvent et ils exposent, que d'une façon incidente. Le chien de chasse n'a cependant d'intérêt, je dirai presque de beauté, que dans l'exercice des facultés qui font sa spécialité et sa raison d'être. C'est à la chasse qu'il triomphe et qu'il resplendit. Il n'en est pas seulement l'instrument prédestiné, il en est l'incarnation vivante et impressionnante. Délire hurlant de la meute ou silencieuse ardeur du chien d'arrêt, c'est toujours la même surexcitation que le chasseur reconnaît bien, parce que lui-même il l'éprouve. L'homme et la bête se sentent ici à l'unisson. Au premier signe de départ, ce chien dévorant tourne le dos à son écuelle, enfiévré déjà; et jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la douleur, jusqu'à la blessure, il chasse comme insensibilisé. Frénésie étrange que l'intérêt n'explique pas. La curée? Allons donc! Au bout de cette voie fumante de carnassier, le chien de meute sait très bien qu'il restera le ventre creux. Ce n'est pas vers de la chair savoureuse, mais vers des dents cruelles qu'il court, et il y court affolé!

Le chien d'arrêt n'est pas moins stupéfiant dans son éréthisme qui va jusqu'à la catalepsie. L'émanation brusque du gibier le

pétrifie et l'étouffe[1]. C'est comme le courant d'une pile qui le raidit et le ploie sur place..., la cause? Un oiseau blotti dans l'herbe, dont le fumet, pour comble d'étonnement, lui répugne autant qu'il l'attire. C'est pour la jouissance toute platonique de voir rouler la pièce dans une détonation et une fumée, — la seule, en somme, que le nouveau dressage lui permette, — qu'il accuse un pareil paroxysme!

Du chien à l'homme, la communication se fait instantanée, électrique aussi. L'arrêt ne secoue pas comme la menée qui entraîne dans sa furie et dans son tumulte : il étreint. Son effet est dans sa sculpturale immobilité. Ce n'est pas le drame à grands cris, c'est le tableau vivant où tout s'exprime dans une pose.

L'émotion qu'il donne est bien faite pour ébahir le froid spectateur.

Voici un gentleman, impassible dans le monde, facilement railleur aux emballements des autres. Observez-le, au moment où il s'apprête à *servir* l'arrêt de son pointer immobile : peut-être ses genoux trembleront-ils, et surprendrez-vous une légère pâleur sur ses joues..., parce que, de ce fossé herbeux, une caille va jaillir!

Dans la scène de chasse, le chien, sans conteste, tient le premier rôle, sauf peut-être pour l'affût et pour la chasse à la hutte, patientes attentes qui ne réclament pas son intervention directe.

La vie canine étant courte comparée à la vie humaine, la mémoire de tout vieux chasseur conserve échelonnés, comme des jalons marquant le passé révolu, les phases de la vie vécue, les silhouettes de *ses* chiens qui se sont succédé dans la variété de leurs types et qui ont provoqué et partagé ses émotions. Chacun se présente à son souvenir, il les décrirait les uns après les autres jusqu'au dernier qui clôt la série, et du même coup, hélas! la période des années jeunes et heureuses.

Le fusil. — Dans la passion de la chasse, le chien et le fusil font vibrer deux cordes voisines, mais très distinctes.

Le chien, c'est le travail d'un autre : on y assiste, on s'y associe, on s'en émotionne par action réflexe.

Le fusil, c'est l'intervention personnelle et directe. Le tir met en jeu l'adresse. Le plaisir qu'il donne est une joie d'orgueil.

A la première jouissance, la solitude suffit.

[1] Tous les chasseurs savent que certains chiens sont forcés d'entr'ouvrir de temps en temps la gueule pendant l'immobilité de l'arrêt pour donner issue à l'air qui les suffoque. Dans l'argot du métier, on dit de ces chiens « qu'ils fument leur pipe ».

Il faut à la seconde, pour donner toute sa saveur, des témoins qui admirent et applaudissent.

Entre les mains du fin tireur, le fusil est comme le violon entre les mains du virtuose : il en tire des effets qui font éclater sa supériorité. Aussi, de même que l'instrument à voix humaine, il n'est pas rare qu'il soit pour son possesseur, — surtout dans les ferveurs de la jeunesse, — un objet de fétichisme. « Il le ferait coucher avec lui », dit-on vulgairement pour exprimer l'enthousiasme des jeunes passionnés férus de leur arme neuve. Le fusil est au nombre de ces objets mystérieux dont on pourrait dire *qu'ils se font aimer*. Hammerless de cinquante louis, ou flingot de vingt francs, peu importe, quand le regard rencontre à l'improviste la lueur métallique de l'arme brillant dans le coin où elle attend, il s'éclaire. L'homme décroche l'amulette précieuse, et regardant la campagne libre qui l'invite, il se dit qu'il y a encore de bons moments dans la vie...

Chez l'amateur moderne, l'amour du fusil se traduit souvent par une sorte de poursuite d'idéal qui lui fait tout désirer, tout essayer. Nos pères montraient plus de fidélité dans leur culte. Telle arme, devenue familière à leur épaule, leur paraissait au-dessus de toutes les autres. Ils ne la voyaient pas sans tristesse vieillir et finir. Je me rappelle cette description de la fin lente ou tragique des vieux fusils lue dans un livre de chasse aujourd'hui classique :

« Ils ont, dit l'auteur[1], leurs maladies naturelles ou accidentelles. Le métal usé, fané, dépouillé de son nerf, de son élasticité, a ses rides, ses douleurs muettes et invisibles..., l'explosion, dernier battement du cœur de l'arme, est son apoplexie. »

Ne croirait-on pas qu'il s'agit d'une agonie humaine?

SON CADRE

A chaque passion s'adapte un décor qui lui est propre.

A l'alcoolique, au joueur, il faut les huis-clos de l'estaminet avec un guéridon de marbre ou une table à tapis vert. Tout est là, le reste ne compte plus; le spectacle extérieur devient importun. Ces « états d'âme » excluent la plus légère velléité contemplative, la leur supposer seulement fait sourire.

> Autour d'un tapis vert, bruyants vous querellez,
> Les caprices du whist, du brelan ou de l'hombre...
> La fenêtre est pourtant pleine de lune et d'ombre!

[1] Adolphe d'Houdetot, (*le Chasseur rustique*).

A l'opposé de ces passions encloses, la chasse vit d'air libre. De toute nécessité, le paysage l'encadre. Il n'est pas, comme dans l'amour, un luxe facultatif : il est le théâtre même, les planches sur lesquelles le drame se joue ; pas un seul de ses aspects,

Mont, val ou plaine,

pas une terre lointaine ou proche, qu'à un moment donné le chasseur ne soit appelé à connaître. Du sommet au bas-fond, du bois au marais, des cultures luxuriantes à l'aridité nue, sa passion le promène partout, chaque variété de terrain comportant sa faune comme elle comporte sa flore, et cette diversité des espèces avivant suprêmement le plaisir, comme celle des mets l'appétit. Combien ont fait le tour du monde rien que pour ce rêve d'apercevoir et de conquérir des gibiers nouveaux? Ainsi, plus qu'aucun autre, le chasseur est appelé à vivre dans l'intimité prolongée de la nature. Il la voit sous ses formes les plus variées, et, par conséquent, est mis à même d'en développer en lui le sentiment, si d'ailleurs il est pénétrable à ce sentiment. On a défini le paysage « un état d'âme ». Il conviendrait d'ajouter *un état passionnel*. Si nous prenons la peine de l'analyser, nous reconnaissons vite, en effet, que cette caresse des choses inanimées, qui nous frôle à travers la campagne, se rapporte le plus souvent à la passion qui domine en nous. C'est elle qui, rayonnant au dehors, anime et colore les objets de son charme et de sa couleur. Le païen voluptueux voyait des nudités de nymphes dans la Fontaine, dans la Forêt, dans la Montagne. L'anachorète mystique s'y représentait le Dieu de sa foi. Se plaire au milieu de la nature, c'est y transporter, et y représenter ce qui occupe notre pensée ou passionne notre imagination. Ceci explique qu'une sensation double mêle si souvent dans un même rêve la nature et la chasse.

En face de vous, un voyageur vient de s'asseoir, après avoir déposé sur le filet du compartiment le fourreau de cuir fin qui enveloppe une arme de prix. Au lieu de déployer journaux et livres, il regarde avec persistance la campagne dont le ruban court devant lui. S'il vous était permis de lire son impression qui note au passage, elle se traduirait ainsi :

« D'un joli effet la corne de ce bois entre ces deux prairies jonchées de feuilles mortes... Un *poste* infaillible pour le lièvre! »

... « Quelle tristesse impressionnante dans ces plateaux sans limites rappelant certaines toiles de Millet!... A l'automne, quand les trèfles sont mûrs, le passage des cailles y doit être merveilleux! »

... « Là-bas, ces flaques d'eau entre les joncs, où le couchant se reflète, on voudrait s'arrêter pour les mieux voir... A cette

heure, si on écoutait, on y entendrait sûrement le bêlement des bécassines! »

Et ainsi de suite... Hantise qui n'a rien de commun avec celle du paysan, dont l'œil, se posant sur la campagne, instinctivement transforme « les blés d'or en farine et la prairie en foin ». Entre les deux, il y a la différence qui sépare l'intérêt de la passion : l'un conduisant au calcul, l'autre au rêve.

A ce point de vue, l'influence et le rayonnement de la passion de la chasse se constatent sous mille formes : en soi et autour de soi. Entre autres effets, ils créent pour le chasseur ce que j'appellerai la *magie du mois de septembre*. Quand il jette les yeux sur le calendrier, ce mois se détache, lui sourit de loin comme une promesse. Aucun moment de l'été ne lui paraît plus beau. Il cherchera peut-être à donner à son impression des raisons esthétiques, philosophiques, en invoquant la magnificence des teintes à leur apogée, le charme des maturités qui invite à jouir, à cueillir..., au fond, il n'est pas dupe, c'est la joie de la bienheureuse ouverture qui chante en lui. Passion satisfaite, amour comblé, avivent en nous la vision des choses; et c'est pour cela que la campagne de septembre ressort plus nette, plus savoureuse, avec certains détails caractéristiques mieux perçus, plus vivement saisis : telles, par exemple, les dernières coupes de l'herbe où les fleurs passent, où les graines mûrissent, d'où s'envolent au moindre choc des duvets d'argent; tel cet aspect spécial de la terre qui vient de perdre sa dureté de sécheresse et reste longtemps scintillante dans l'ombre du nord; tels ces bruits rappelant la saison : petits cris las des hirondelles prêtes au départ, rappel crépusculaire des perdrix dont l'instinct du chasseur tressaille, mais dont le rêve de l'artiste s'émeut, lui aussi...

Combien de fragments de paysages insignifiants par eux-mêmes, auxquels une sensation de chasse, en les marquant, a donné tout à coup une valeur d'art qui les fixe dans le souvenir. Un coin de terre que rien ne désigne à l'attention, inciterait souvent à le crayonner, et se trouve avoir laissé dans la mémoire une empreinte plus durable que beaucoup des classiques panoramas offerts au tourisme. Pourquoi? Tout simplement — j'allais dire tout bêtement, parce qu'au-dessus de cette luzerne sombre, ou de ce champ d'ivraies, des perdrix grises mirent l'émoi de leur essor, l'image de leurs ailes courtes et de leurs queues bordées de roux, que ce tertre de ronces, semblable à tant d'autres avec ses fruits rouges et son filet d'eau calcaire, rappelle le déboulé d'un lièvre qui le franchit obliquement de son bond rapide... Ce n'est rien, et cependant, pour le chasseur, cela marque le tableau d'une touche spéciale qui ne

s'effacera plus. Quelquefois même cela en change la note, en intervertit la signification... Nous sommes au milieu d'un parc abandonné, tombé en déshérence. La ruine, qui naguère était le château vivant, somptueux, fermé aux profanes, se dresse devant nous : cette élégie nous pénètre d'une sympathie involontaire; mais qu'un gibier bondisse brusquement des cytises de l'ancienne allée, qu'un beau coup de fusil s'offre : on ne ressent plus en soi que la joie d'être libre et maître, là où le plaisir d'un seul s'exerçait jadis.

LES OPPOSITIONS

La passion de la chasse ne va pas sans contradictions et sans luttes. Elle a des ennemis qui la haïssent, la raillent, ou tout au moins la discutent.

Celui qui, le plus habituellement, lui fait obstacle, c'est le propriétaire, c'est le paysan.

Entre l'homme qui chasse et l'homme qui laboure, l'antipathie est instinctive. De la terre, où constamment ils se rencontrent, le premier a une vision renversée, contradictoire à celle du second. Il ne la considère qu'au point de vue de son plaisir et de son rêve. Il nomme *couverts*, les récoltes sur pied, *remises*, les vignes, œuvres d'un patient labeur. Au lieu de se désespérer de l'herbe parasite qui envahit le champ et le ruine, indique le procès, l'abandon, il s'en réjouit, il y court : c'est une aubaine!

De ce sentiment, le paysan a l'obscure intuition. Il s'irrite à voir fouler ce qu'il cultive; plus il est laborieux, moins il tolère ce parasite, — un citadin, le plus souvent, — qui laisse son sillage à travers ses regains mûrs, et coupe de ses pesantes empreintes les labours si joliment tracés par lui. Il démêle vaguement, que cet intrus jouit là où il peine, cueille *chez lui*, lui vole, pour ainsi dire, quelque chose de délicieux, d'indépendant des risques et des soucis du propriétaire... Il le regarde passer les poings crispés sur son outil :

— *Feignant!*

Quand il ne l'entend pas, le chasseur devine la sourde protestation. Sur certains territoires très cultivés, où le travailleur rural, de tous côtés se dresse, son opposition, même muette, gâte la joie de chasser. En ces pays d'agriculture intensive, seul le bienheureux dimanche, en déblayant au loin les champs trop peuplés, pour une journée les livre à l'homme de chasse, à l'homme de rêve, dans le silence des voix triviales et des jappements agressifs que remplace si délicieusement le son lointain des cloches.

En dehors de cet ennemi-né, qui, armé du texte de la loi : *Nul ne chasse sans le consentement du propriétaire*, a le droit de

s'opposer matériellement à son plaisir, le chasseur rencontre un autre adversaire dont l'opposition ne s'avoue pas toujours. Cet adversaire, c'est la femme.

Aucune passion n'est plus franchement masculine que celle de la chasse. L'exemple des chasseresses citées ne prouve rien. A part quelques exceptions, rares comme des phénomènes, presque toutes les femmes se sentent, non seulement l'incompréhension, mais le plus souvent l'aversion de la chasse. Celles qui font semblant de s'y divertir, ne sont que de jolies travesties s'essayant à l'un des nombreux avatars où elles aiment à se métamorphoser. D'une façon générale, on peut même affirmer qu'au point de vue de ses chances de plaire, l'homme de chasse...

... Mais voici que j'entre, sans m'en douter, dans l'éternel problème de l'amour; la porte étant ouverte, me pardonnera-t-on de la pousser tout à fait en risquant à cette place quelques réflexions sur la psychologie amoureuse du chasseur? Aussi bien, je crois, l'idée en est rarement venue aux amateurs d'analyse.

Le soir d'une battue, le dos au feu, la cigarette aux lèvres, les bottes fumantes, un charmant garçon — le roi de cette belle journée finie — posa cette question en ma présence :

« En amour, être chasseur est-ce un atout? ou bien, comme disent les joueurs, est-ce une *fausse carte?* »

La question était originale. Je la renouvellerai ici sans en changer la formule.

Dans la statistique des chances amoureuses par catégories professionnelles, Paul Bourget a oublié le groupe des chasseurs. C'est dommage; il est nombreux et compte des vert-galants de premier ordre, dont le roi François I[er] représente le type le plus célèbre et le plus accompli. Certes, les fils de saint Hubert sont, je veux le croire, en bonne place sur cette bienheureuse liste des *élus*. Cependant, à ne consulter que le document littéraire, il faudrait conclure de tout autre façon; on dirait, en effet, que poètes, auteurs dramatiques et romanciers se sont entendus pour déshériter du premier rôle le personnage à grandes guêtres et à veste couleur feuille morte en lui réservant... l'autre! Dans la catastrophe amoureuse, ils ont fait de ce costume un des ornements classiques de la victime... C'était un endurci Nemrod que Frank, l'amant malheureux de Belcolore; et l'époux de la reine pour laquelle Ruy-Blas se meurt « dans la nuit qui se voile » en était un autre. Le malencontreux billet :

Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups,

lui fut même directement soufflé par le démon de la chasse.

Et combien d'autres encore parmi les maris sacrifiés de tant de vieux couplets et de jeunes drames, y compris les plus récents? A quoi bon citer? Ils s'évoquent dans toutes les mémoires.

Est-ce donc que la passion de la chasse met en état d'infériorité vis-à-vis de la femme l'homme qu'elle possède?

Avant tout, quelques distinctions seraient à faire. Les types de passionnés que crée la chasse sont loin d'être pareils. Entre le maître d'équipage et le simple chasseur à tir, entre le poursuiveur de *motteux* et le tueur de grands fauves, on ne saurait faire l'assimilation complète. Le veneur me semble avoir sur le chasseur à tir l'avantage du cavalier sur le fantassin. Les femmes ont toujours admiré les centaures; que de scènes équestres mêlées aux scènes d'amour! Donc ce cavalier moulé dans son habit rutilant et théâtral que traverse la trompe en sautoir, est comme désigné pour fasciner les féminins regards. Faut-il ajouter que les grands bois l'encandrent à souhait, qu'un *bien aller* accompagne joliment de tendres propos, et qu'au galop de chasse on est si vite en pleine solitude! Cependant, tous ces avantages réunis ne le réhabilitent pas dans l'esprit du romancier contemporain, qui volontiers choisit en opposition avec le type d'homme qu'il représente *celui qu'on aime et qui triomphe*. Seul, peut-être, le chasseur exotique que les *illustrés* popularisent, qui apparaît à l'imagination des foules vainqueur de monstres effrayants, tireur dont la balle infaillible frappe toujours le but, est dans les conditions du héros dramatique et romanesque. L'âme tragique de la petite Sonia fut un instant prise à la hâblerie des chasses merveilleuses de Tartarin. Par contre, le modeste chasseur à tir de nos bois et de nos plaines, représente la personnalité sacrifiée. En littérature, il écope plus que de raison les dédains mortifiants et les défaites prévues. — M. X., un grand chasseur devant le Seigneur! Quelle implicite condamnation dans ce cliché par lequel il est d'usage de le désigner! Dédaigneusement, les femmes à qui on le présente toisent ce fou qu'un plaisir grossier est capable de distraire d'elles. « Grand chasseur », cela veut dire, que, dans cette pensée d'homme, elles ne seront pas seules, qu'elles y coudoieront une autre hantise, — et quelle hantise!... Avec l'art, avec la politique même, elles consentent quelquefois à partager, mais avec la chasse! Ah! ça non, par exemple!

Faut-il donc admettre l'incompatibilité? En une âme d'homme est-ce donc nécessairement *ceci* ou *cela* qui prédomine? Et à ceci doit-on attribuer l'ordinaire accompagnement d'exubérance physique, de galanterie inférieure, d'appétit insatiable et de lourd sommeil qui composent le signalement de tant de chasseurs de roman et de comédie? Combien, j'en suis sûr, se lèveraient, prêts à pro-

tester! Quand le cœur bat toutes ses pulsations, que l'imagination donne tous ses reflets, bien loin de discorder, ces deux passions exécutent souvent d'adorables ensembles. A les étreindre toutes les deux à la fois, il y a même une griserie à part des autres. Telle lettre relue au milieu de la course haletante, tout exprès interrompue, telle silhouette évoquée sur le fond brouillé de la lande que le chasseur traverse sans hâte, sa journée finie, sont restées des sensations exquises! Qu'un rendez-vous en pleine solitude associe ces deux passions réputées ennemies, et la chasse communique à l'amour sa saveur sauvage qui le pénètre comme un parfum de forêt. Mais le rapprochement est rare, et le bonheur

Que le moindre hasard dispute au feu des lèvres

est bien plus souvent prisonnier dans quelque chambre banale qu'en possession des grands taillis.

Après avoir parlé d'adversaires, hostiles à la chasse parce qu'elle empiète sur leur domaine, je ne puis passer sous silence une opposition *tout intérieure*, qu'elle provoque quelquefois en nous-mêmes, et qui mêle comme un léger frisson au plaisir qu'elle nous donne.

L'impression de la souffrance est un des traits caractéristiques de cette génération. Trop nerveuse, trop observatrice, trop attentive à des spectacles auxquels on ne s'attardait guère autrefois, elle s'émeut là où l'on a passé longtemps joyeux et insouciant. C'est ainsi que la souffrance des animaux peut agir sur notre sensibilité au delà de ce qui est prévu. Rappelons-nous ce curieux *livre de la Pitié et de la Mort*... La souffrance des bêtes, même celles qu'il importe d'achever au plus vite, même celles le plus inévitablement destinées à être immolées aux besoins de l'homme, y prend d'incroyables intensités qui jettent sur ces pages comme une pâleur d'agonie. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'en pleine furie de chasse une pitié rapide tressaille en nous. Certains chasseurs, je le sais bien, hausseront les épaules; si à chaque chevreuil qui agonise, si à chaque lièvre qui chevrote son cri final, si à chaque perdrix qu'il faut étouffer entre ses doigts ou assommer sur le talon de sa botte, on se répandait en apitoiement, nous n'en finirions plus de gémir. Que les âmes sensibles renoncent à chasser, c'est bien plus simple!...

Plus simple, assurément, si nous agissions d'après une logique rigoureuse, si, en nous, les impulsions ne se combattaient pas. Pour ne pas aller jusqu'à faire renoncer au plaisir de la chasse, certaines impressions de pitié n'en sont pas moins ressenties... Seulement

notre passion les écarte et les étouffe — pas toujours cependant... Tout le monde connaît le serment fait un jour par Alexandre Dumas de ne plus tuer de chevreuils, serment héroïque qu'il tint jusqu'au bout, et qui, après lui, trouva des imitateurs parmi les passionnés de chasse les plus connus et les plus fanatiques[1]. Un moment peut venir où la sensibilité de l'artiste, plus forte que l'ivresse du chasseur, se refuse à broyer sous une charge de plomb ces formes sveltes et gracieuses. Ainsi le profil délicat de Jane Grey paralysait son bourreau qui n'osait plus frapper.

La sensibilité moderne s'est incontestablement avivée. Quel professeur oserait aujourd'hui le conseil naïvement atroce que le vieux maître Jacques Dufouilloux donna jadis aux dresseurs de jeunes chiens de fendre les pieds de devant d'une biche et de lâcher ensuite la meute sur la bête mutilée? Au plus fort des tueries, la joie peut être traversée par un éclair de pitié pénible, comme l'amour par le remords... A combien de ces souvenirs de chasses heureuses, où la mémoire se complaît tant, adhèrent des images de bêtes mourantes que l'on voudrait effacer : une bécasse *démontée* dont l'œil fut étrangement limpide avant de se tenir, un lièvre dont les reins brisés eurent un rampement atroce..., ou, plus confusément, le remords de quelque battue excessive, dans laquelle on tua sans mesure un gibier artificiellement accumulé dans des enceintes closes et qui laissa l'impression du massacre abusif plutôt que celle de la chasse légitime...

CHASSE DÉFENDUE

Je n'abuserai pas de ces analyses qui, dans un sujet où on ne les attend guère, risquent de paraître vaines ou subtiles... Un mot encore, cependant, sur les sensations très particulières de la chasse défendue, du *braconnage*.

Braconner, ce n'est pas simplement chasser, c'est chasser en violation de la loi ou du droit du propriétaire; à ce métier, le braconnier professionnel se ruine plus souvent qu'il ne s'enrichit, malgré le résultat final; aucun délit, sauf peut-être le vagabondage, n'est autant que le sien sujet à la récidive. On dirait que sa passion s'exaspère par la répression dont elle est l'objet et dans le sentiment qu'elle a de braver une défense. Ainsi l'amour illégitime s'exalte plus âprement. Le braconnage, c'est l'adultère de la chasse.

La chasse légale évoque un festin savouré sous le feu des lustres,

[1] Je citerai entre autres M. Ernest Bellecroix, ancien directeur de la *Chasse illustrée*, et auteur de traités de chasse bien connus.

entouré des commodités du service et des douceurs de la sécurité; le braconnage représente un mets qu'on dévore gloutonnement au coin du bois, l'appétit surexcité par le jeûne et par le plaisir de se régaler aux frais d'autrui. Il est souvent assimilé au vol, auquel il ressemble comme acte dommageable, mais dont il diffère essentiellement par le côté passionnel. Voler des fruits dans un verger ou braconner des faisans dans un parc, est loin de donner une sensation identique. Il faut bien le reconnaître, pour être inférieure et inavouable, cette mauvaise joie du braconnage n'en est pas moins grisante. Elle est comme ces alcools d'assommoirs qui soûlent plus violemment leur homme que les liqueurs de marque.

A l'opposé de la chasse légale, qui triomphe bruyamment et parade volontiers, le braconnage reste secret, nocturne le plus souvent, inséparable d'une obligation de ruse et d'une oppression de crainte. Ses procédés, son outillage, sont pour agir clandestinement, mystérieusement. Le *drap des morts*, aux mailles molles et grises, se promène sans bruit sur le sol; le collet, confondu avec les brindilles du fourré, s'arrondit invisiblement jusqu'à ce que d'elle-même la proie vienne s'y étrangler, agonie nocturne et sans témoins. De ces engins mal famés, marqués par la loi pour la confiscation et pour la destruction, on fait trop facilement de simples outils de malfaiteurs, des équivalents de la pince-monseigneur et du ciseau à froid. Tout comme les moyens de chasse avouables, ils ont leurs virtuoses, et s'ils passionnent, c'est autant à cause de l'émotion qu'ils donnent que du gain qu'ils procurent. Dans la pose de l'engin, dans sa levée au petit jour, dans sa manœuvre en pleine nuit, où il faut se montrer en même temps plus subtil que la bête qui se défie et que l'homme qui surveille, une violente étreinte d'émotion se cache. Ici, l'hallali ne s'exprime pas par la sonnerie et les abois, il se marque simplement par un choc intérieur, un étouffement d'émotion en face de la silhouette du chevreuil brusquement apparue au bout de la *bricole* déclanchée, — tel un pendu rigide, — ou devant le lièvre, dont le ventre retourné blanchit de loin dans la haie grise...

Tout comme le veneur, le braconnier sonne la *retraite prise* ou la *retraite manquée;* mais c'est au fond de lui-même que la sonnerie résonne, pendant qu'il se coule le long des bordures, le dos chargé ou les mains vides.

Cet homme est un révolté, et, comme tel, il bénéficie d'un prestige. Berner l'autorité, se montrer le plus fin, se faire craindre, sont des titres à la popularité. La sympathie romanesque, si souvent refusée au chasseur, est, au contraire, volontiers accordée au braconnier. Il représente, dans la passion de la chasse, l'*irrégulier*,

l'illégitime chers aux conteurs, et sources convenues de l'intérêt.

Dans les milieux ruraux où il vit, le braconnier est plutôt mal noté, ce qui n'empêche pas une secrète admiration, où de l'envie se mêle, de s'attacher à lui. L'argent que, de temps en temps il jette sur sa table les lendemains de prise, ne sonne pas de même que celui des salaires réguliers et honnêtes; il proclame une supériorité dont s'impressionne particulièrement l'esprit villageois : celle de la ruse, de l'adresse, de l'audace, plus fortes que les surveillances, et que la loi elle-même.

Ainsi se perpétue cette race d'éternels récidivistes. Elle ne s'éteindra vraisemblablement qu'avec l'épuisement définitif de ce gibier dont la conquête excite sa passion autant que sa cupidité, et qu'elle aura tant contribué à anéantir.

FIN DE LA CHASSE

Vers cet anéantissement, on s'achemine avec une certitude qui pourrait presque mathématiquement en marquer les étapes, sans que pour cela la passion de détruire se résigne à se restreindre ou à économiser. Tels les malades condamnés qui brûlent leur vie.

Rien n'est triste comme cette fatalité de la destruction. Chaque année autour de nous, elle va épuisant un peu plus la vie sauvage, déjà aux trois quarts tarie... Tristesse de chasseur, oui; mais aussi tristesse de penseur et d'artiste. Cette faune si variée dans ses espèces sédentaires ou migratrices n'était pas seulement la matière de la chasse, c'était de la beauté et de la vie répandues. Aux ancêtres, elle a fourni tant de joie ardente et de butin magnifique, et à nous-mêmes, ce qu'il en reste encore donne tant de sensations vives que rien ne compensera!... Mais la preuve en est faite, l'expansion démocratique l'exclut. Elle s'en va donc, laissant mornes bois et plaines. Comme de grandes taches tristes, des espaces se sont élargis, — presque des provinces entières, — où le mal est consommé. Les utilitaires l'acceptent, le sourire aux lèvres, jugeant minime le sacrifice, un de ceux par lesquels la civilisation se fait acheter; et leur résignation fataliste semble en effet gagner les esprits. Chaque année, nombre de chasseurs tirent leurs coups de fusil de plus en plus rares, convaincus qu'ils recueillent les bribes d'un festin terminé, que la fin de la chasse, — de la chasse libre surtout, la plus savoureuse de toutes, — s'approche inéluctable, effet d'une loi d'évolution contre laquelle l'effort individuel ou collectif ne saurait prévaloir... Cet effort n'abdique pas cependant. Les belles espèces qui s'éteignent suscitent l'ambition de les prolonger comme des architectures que

la ruine menace. Ai-je besoin de rappeler ici que plusieurs souverains d'Europe se sont déjà noblement, royalement employés à l'œuvre conservatrice. C'est grâce à eux, et aussi à quelques richissimes amateurs de chasse, que des moules rares et magnifiques peuvent encore être admirés; que l'auroch se reproduit dans certaines forêts de la Lithuanie et du Caucase; que le bouquetin se montre parfois sur certains versants réservés des Alpes italiennes; que l'élan, à la silhouette si paradoxale, compte parmi les gibiers suédois et norvégiens; enfin, que les derniers bisons du Nouveau-Monde luttent contre l'extinction de leur race dans quelques vastes parcs créés pour eux à grands frais, par la fantaisie heureusement inspirée de milliardaires qu'on ne saurait trop applaudir... Malgré tout, il n'y a guère d'illusion sur l'impuissance finale de ces généreuses tentatives; nous nous sentons brutalement poussés par les épaules vers cette civilisation de demain de plus en plus destructive de l'état de nature, et dans laquelle la chasse est appelée à détonner comme un anachronisme. Alors, de tant d'espèces à l'origine répandues avec une abondance et une variété superbes, pareilles à celles des fruits qui s'offrent inépuisablement à l'homme, il ne restera probablement que celles qu'une demi-domestication aura sauvées du naufrage. Le besoin, pour beaucoup d'entre nous impérieux, de dépenser ses forces dans le jeu des muscles et la détente de l'esprit, en sera réduit à l'artificielle gymnastique des sports.

Mais, aurait-on indéfiniment assuré des réserves féeriques et inépuisables, on ne peut empêcher la chasse de finir en soi-même comme passion. Elle figure dans le groupe qui « décroît derrière le coteau », oubliée par le poète, bien que sa retraite soit pour l'homme vieillissant un des sons de cloches les plus tristement avertisseurs. A l'heure des récapitulations, il y a quelquefois pour lui une stupeur, une humiliation même, à mesurer la somme d'énergie vitale ainsi dépensée en pure perte, semble-t-il... Pour un simple coup de fusil glorieux ou maladroit, pour une ouverture attendue, pour un carnier plein ou vide, avoir senti l'orgueil ou le dépit, avoir palpité d'impatience, connu l'insomnie fiévreuse, la pleine joie ou la pleine déception, n'est-ce pas étrange en vérité? Le plus ardent de l'âme s'est donc absorbé là?... « Grand chasseur devant le Seigneur! » L'ironique appellation semble justifiée maintenant. C'est comme un brevet d'inutilité qu'elle confère, les forces perdues d'une vie qu'elle accuse... Perdues! Est-il absolument vrai de le dire? En somme, se passionner, c'est vivre. Les gens qu'il faut surtout plaindre sont ceux qui ont passé sans s'éprendre de

rien, sans rêver à rien. En elle-même, la chasse est peu de chose, et cependant son orgueil jusqu'au bout nous tient. Elle a ses vieux marcheurs qui s'acharnent héroïquement, dissimulant les défaillances, et qui tombent sur le terrain plutôt que de démissionner volontairement... Ils ont beau faire, la minute vient où l'astre tourne, où il passe derrière la ligne de l'horizon...; mais, pour les yeux qu'il a quittés, tout n'est pas fini encore, le reflet persiste, la bienfaisante fantasmagorie de la chasse en rêve s'éternise, précieux haschisch qui consolera les mauvaises heures.

La gravure a popularisé un tableau, — ou un crayon, je ne sais plus bien, — dont le sujet se représente souvent à ma pensée : au coin d'une monumentale cheminée en chêne, un homme est assis. Il est seul, comme on l'est si souvent aux approches de la soixantaine. La réverbération des bûches flambant sur les chenets éclaire son visage fatigué. Derrière lui se creuse le vide de la trop vaste pièce. Rien n'y brille, qu'une panoplie vaguement touchée par le reflet. Rien n'y vit, qu'un vieux chien endormi aux pieds du maître... Il n'est pas besoin de demander à quoi rêve ce maître, les yeux arrêtés sur la flamme... C'est aux chasses de sa jeunesse, on peut l'affirmer. Les images s'évoquent, éclatantes de couleur, dorées de soleil, palpitantes de vie : départs bruyants..., solitudes des grands paysages..., coups de fusils ayant fait époque..., *tableaux* étalés, le soir, en trophées où chatoient sous les lumières les gris, les fauves, les pourpres des beaux gibiers abattus. En la mémoire, infidèle à tant d'autres souvenirs, ceux-là restent inaltérés, abondants à ce point souvent, qu'ils suggèrent de prendre la plume, de composer des volumes, bien moins pour l'enseignement d'autrui que pour la simple joie de traiter du sujet, de même que tant de pages écrites sur l'amour répondent surtout au désir d'en parler...

Cet homme au masque pensif peut s'oublier longtemps encore devant la flamme qui décroît, rêver jusqu'à ce que le brasier se carbonise, que l'heure le surprenne... N'allons-nous pas lui frapper sur l'épaule, le réveiller, l'avertir? — Y pensez-vous? Perdre vos pensées en d'aussi vaines songeries?

Ce serait folie, croyez-moi. Il y a sans doute plus utiles besognes que de revivre des souvenirs de chasse; mais pour dissiper les ténèbres de la sombre salle, ils sont souvent les seuls efficaces, parce qu'ils se confondent avec la sensation d'être jeune et d'aimer la vie.

Alfred du Pradeix.

REVUE DES SCIENCES

Physique biologique : L'électricité comme succédané du chloroforme. — Anesthésie électrique. — Propriétés des courants de haute fréquence. — Production simple du sommeil. — Insensibilité générale et locale. — Pas d'accidents consécutifs. — Essais sur des animaux; essais sur l'homme. — Applications aux opérations chirurgicales. — Physiologie : L'âge du lait de vache. — Variations de composition. — Diminution de la teneur en acide phosphorique et en lécithine suivant l'âge. — Époque du maximum. — Conséquences pour l'alimentation des enfants débiles. — L'alimentation des vaches et le goût du lait. — Influences individuelles. — Art de l'ingénieur : Les routes de France. — Contre la poussière et contre la boue. — Arrosage des voies publiques. — Excès d'eau. — Les sentiers du bois de Boulogne. — La boue en tout temps. — Entretien des routes. — Le pétrolage. — En Californie, en Italie, en Algérie et en France. — Essais récents. — Routes lubrifiées et amélioration de la surface de roulement. — Histoire naturelle : Le coucou.

Est-ce que l'électricité va nous permettre de supprimer la douleur physique et de produire l'insensibilité générale aussi bien, mieux que le chloroforme et l'éther? L'anesthésie par le chloroforme n'est pas sans danger, et l'on relève dans les annales de la chirurgie un assez grand nombre de cas mortels; les accidents consécutifs sont communs. Le protoxyde d'azote possède aussi à son compte plusieurs morts. Ce serait un grand bienfait que de découvrir une méthode de production de l'insensibilité sans défaut, et une insensibilité dont la durée serait à la disposition de l'opérateur. Il est prudent de faire toujours des réserves quand il s'agit de méthodes nouvelles. Cependant les expériences que nous allons brièvement indiquer sont cette fois pleines de promesses. M. d'Arsonval, de l'Institut, reconnut il y a quelque dizaine d'années que tout sujet soumis à l'influence de courants de très haute fréquence tombait dans le sommeil et devenait insensible aux piqûres, coupures, etc. Il était anesthésié. Depuis cette expérience classique, quelques médecins tentèrent de produire chez leurs malades l'insensibilité en les plaçant sous l'influence de courants à nombreuses intermittences. On a essayé et réussi pour les avulsions dentaires et dans d'autres opérations douloureuses. Mais enfin la méthode ne s'était pas encore généralisée.

Sur ces entrefaites, M. Stephane Leduc entreprit des essais méthodiques en recherchant les courants qui paraissaient le mieux répondre au but proposé. Dernièrement, il s'est arrêté à un dispositif simple qu'il a appliqué à des animaux. Il a employé des courants continus dans le circuit duquel il a intercalé un inter-

rupteur sans self-induction. Cet interrupteur est réglé à 150 ou 200 interruptions par seconde et à un débit de 2 à 10 milliampères sous la tension variable de 12 à 30 volts. On introduit l'animal à endormir dans le circuit, en mettant sur la tête rasée un pôle formé de coton hydrophile imprégné d'une solution de sel marin et recouvert d'une plaque métallique. L'autre pôle est appliqué sur le dos rasé, à l'extrémité postérieure du corps. L'interrupteur est mis en marche; on débute par une faible tension et on l'augmente jusqu'à la production de contractions généralisées; l'animal tombe sur le flanc, la respiration s'arrête. On diminue aussitôt la tension électrique jusqu'à ce que la respiration se rétablisse. Alors on obtient un sommeil tranquille et régulier; le cœur fonctionne normalement; mais toutes les fonctions cérébrales sont supprimées. L'animal, chien, chat ou lapin, libre, sans entraves, reste couché immobile, plongé dans un profond sommeil. Si on le pince, si on le pique ou si on le coupe, il ne réagit pas. La durée du sommeil peut être très prolongée. M. Leduc a opéré sur plusieurs animaux qui ont été maintenus endormis bien des fois pendant plus de deux heures consécutives sans aucune altération de la santé.

Le réveil est brusque, subit. Aussitôt que le courant est interrompu, l'animal se met sur les pattes et gambade joyeusement. Non seulement il n'y a aucun effet consécutif, mais les chiens, en particulier, semblent plus gais après qu'avant l'opération. Le courant électrique ne paraît pas provoquer de douleur, car les animaux ne profèrent pas un cri et ne font aucun mouvement de défense ou de fuite.

En somme, avec ce genre de courants à 200 intermittences par seconde, on peut instantanément et sans douleur apparente du moins réaliser l'inhalation complète des centres cérébraux, en laissant intacts les centres de la respiration et de la circulation. On obtient une anesthésie générale complète. L'action somnifère se règle et se suspend aussi vite que l'on peut agir sur le courant électrique, et enfin, contrairement à ce qui se passe avec les autres anesthésiques, le réveil n'est suivi d'aucun désordre et d'aucun accident.

Si l'on opère sur l'homme, en disposant l'un des pôles simplement sur le trajet d'un nerf sensible ou mixte superficiel, par exemple sur le médian au poignet, le sujet éprouve une forte sensation de fourmillement non douloureuse, puis il perd toute sensibilité dans la région innervée. L'anesthésie locale est absolue. Il faudra maintenant, à l'occasion, produire l'anesthésie générale.

M. Billinkin, médecin à Epernay, est entré dans la même voie depuis quelque temps. Après avoir anesthésié localement par les courants de grande fréquence, il a pu faire des opérations doulou-

reuses sans que le sujet ait rien senti. Tout récemment, il a pratiqué des opérations sur l'œil extrêmement graves, et l'insensibilité est restée profonde. Ces résultats sont très encourageants. Et le progrès réalisé serait énorme, puisque l'on peut, dans ces conditions, prolonger sans inconvénient le sommeil pendant des heures et l'arrêter aussitôt qu'on le désire en cessant simplement de faire passer le courant. Bref, on est maître absolu de l'anesthésie.

On sait depuis longtemps que la composition du lait varie sensiblement selon son âge, depuis le vélage jusqu'à la terminaison de la sécrétion lactée. Mais on ne savait pas que l'acide phosphorique et la lécithine allait aussi en diminuant d'une façon appréciable. Or, tout le monde connaît l'importance de l'acide phosphorique et de la lécithine dans l'alimentation. MM. Bordas et Sig. de Raczkowski ont entrepris récemment des expériences nombreuses à ce sujet. On peut en déduire que l'élimination de l'acide phosphorique total va sans cesse en décroissant depuis l'époque du vélage. Cette décroissance a lieu aussi pour la lécithine. C'est dans le premier mois qui suit le vélage que la production de la lécithine est maximum.

Cette constatation est intéressante, puisqu'elle semble prouver que le jeune animal a besoin d'absorber à cette époque une plus grande quantité d'acide phosphorique pour le développement de son squelette. Elle l'est aussi au point de vue pratique, puisqu'elle prouve que l'on devra retrancher pour l'alimentation des enfants plus ou moins délicats des laits aussi rapprochés que possible de l'époque du vélage.

Autres observations relatives au goût du lait. La saveur du lait que fournit une vache est influencée, comme on sait, par les aliments qu'absorbe l'animal. Mais dans quelle mesure? M. Backhaus[1] l'a recherché. Des vaches ont reçu dans leur ration des substances variées et il a tenu compte, non seulement de l'action de ses substances sur la saveur du lait, mais de leur influence sur la santé des personnes qui le consommaient. On a ainsi constaté que différents aliments ne changent pas le goût du lait et ne lui confèrent aucune propriété nuisible : tels l'anis, la gentiane, l'oignon, etc. Mais, d'autre part, si quelques aliments jouent un rôle, il existe surtout une influence individuelle prononcée. Il y a des vaches qui fournissent invariablement, quelle que soit leur nourriture, un lait de saveur forte ou désagréable et ce lait est apte à provoquer des troubles digestifs. On a beau changer l'alimentation, le lait conserve son mauvais goût. Conclusion : quelle

[1] *Bulletin de l'Institut agronomique de l'Université de Kœnigsberg.*

que soit l'alimentation, le lait peut avoir un goût inhérent à la vache elle-même.

Les routes de France ont une réputation méritée. Cependant elles n'échappent pas aux inconvénients de la poussière et de la boue. Depuis que les automobiles courent les chemins, ce défaut propre à la construction même des routes n'a pas manqué de provoquer les plaintes des chauffeurs et des cyclistes. En ce qui concerne la poussière, on a tenté bien des fois de l'abattre aux environs de Paris et dans les grandes promenades publiques par l'arrosage. Mais il n'y a pas d'eau partout près des routes nationales ou vicinales. D'ailleurs, l'emploi de l'eau conduit à la boue. Au Bois de Boulogne, par exemple, les arroseurs sont maudits des promeneurs. Les routes sont toujours boueuses. On a la manie non pas d'arroser, mais de doucher le sol; presque toujours ce sont des flaques d'eau partout, en sorte que l'on dirait qu'au Bois il pleut toujours. Boues, mares, ornières! Impossible de se promener sans ramasser une crotte blanche ou marron insupportable. Pauvres petites bottines élégantes, pauvres jupes! La boue règne en maîtresse. Et les arroseurs ont tout l'air de s'amuser aux dépens des nombreux habitués du Bois. On arrose de par le règlement, même quand il pleut. En sorte que le pays du monde où l'on est bien certain de parcourir toujours des routes détrempées, c'est bien le Bois de Boulogne. Donc l'eau empêche la poussière de se répandre dans l'air, mais elle la met sur nos habits, sous forme de boue, et ne résout nullement le problème : ni poussière ni boue.

Dans certains pays, en Californie par exemple, pour rendre les routes plus accessibles, on a tenté, manquant d'eau d'ailleurs, d'humecter les chemins avec du pétrole. Cela sent mauvais pendant quelques jours, mais la chaussée devient bonne et reste ainsi pendant plusieurs mois. Ce n'est pas qu'en Californie que l'on a eu la même idée. Dès 1880, on l'a appliquée en France. On l'a essayée dans le Lot-et-Garonne. En 1895, un agent-voyer du service d'Oran, en Algérie, a mis l'arrosage en pratique avec des huiles lourdes de provenance russe, et il a constaté que l'expérience était très satisfaisante et donnait même lieu à des économies. On lubrifie à l'huile le chemin à deux reprises différentes éloignées d'une quinzaine de jours, et en voilà pour un an. Plus de boue, plus de poussière.

Dans ces derniers temps, on a fait d'autres essais en Italie, à Monaco, toujours avec succès en se servant de pétrole lourd. C'est le choix du lubrifiant le plus convenable qui doit surtout préoccuper, et, jusqu'ici, à vrai dire, on n'a pas fait à cet égard d'expériences suivies de nature à bien renseigner les intéressés. Le mois

dernier, sur l'initiative de M. Deutsch, de la Meurthe, on a huilé au pétrole quelques centaines de mètres de la route qui conduit à la grille d'Hennemont dans la forêt de Fontainebleau, particulièrement poussiéreuse par suite du passage de nombreuses automobiles. On a évalué à 2 tonnes par kilomètre la quantité de pétrole nécessaire pour produire un bon graissage. La tonne de pétrole employé coûte 200 francs. Soit donc 400 francs de pétrole à répandre sur chaque 1,000 mètres, ou total avec la main-d'œuvre environ 500 francs : prix fort. Il est clair que si le service des Ponts et Chaussées entreprenait le travail, il obtiendrait l'exonération des droits très élevés qui frappent les hydrocarbures en France, soit 90 pour 100. Alors le kilomètre ne reviendrait plus qu'à 150 francs environ, dépense qui serait largement compensée par la résistance de la chaussée à l'usure, par l'économie de traction, etc. Cependant il semble qu'en substituant au pétrole d'autres huiles encore moins chères, on pourrait ne plus guère dépenser que 125 francs par kilomètre. Et les frais d'entretien ordinaire dépassent cette somme. Quant au procédé d'huilage, à titre d'essai, il est simple. A Saint-Germain, on s'est servi d'un tonneau métallique placé sur un foyer alimenté au charbon de bois. On a porté le pétrole à 50 degrés; on l'a recueilli dans des camions et on l'a répandu sur la chaussée au préalable soigneusement balayée; avec des brosses on « étend » le pétrole le plus également possible. On compte recommencer encore une fois l'opération, et la route sera bonne pour toute la saison. En Amérique, on emploie des tonneaux sur roues et, de part et d'autre, des tuyaux font office d'arrosoirs.

Ces essais divers sont intéressants, mais ils auraient besoin d'être menés méthodiquement en étudiant par comparaison les diverses huiles à employer et les prix de revient. Chaque chaussée huilée devient excellente, les pierres et la poussière s'agrègent, l'eau les mouille à peine et le coefficient de roulement est très diminué. Economie d'entretien, économie de traction, etc. Il est clair que nos routes aussi doivent suivre le progrès. Elles sont restées ce qu'elles étaient, il y a un siècle; il serait temps aussi de les perfectionner, en présence du mouvement aujourd'hui considérable de la circulation qui tend à augmenter davantage chaque année.

Les oiseaux migrateurs vont nous quitter de nouveau. Le coucou est du nombre. Nous le citons particulièrement parce que cet oiseau a donné lieu à des discussions sans fin; il a très mauvaise réputation, et peut-être l'a-t-il parfaitement méritée. On le dit voleur et assassin. Il installe ses œufs dans le nid des autres, ce qui est incontestable; il jette dehors les œufs des nids déjà habités, fait nié par les uns, considéré comme exact par les autres. M. Ras-

pail soutient que sur ce dernier point, il n'y a que calomnies. Le petit coucou, quelques jours après sa naissance, est d'une extrême faiblesse; étant encore incapable de se déplacer, tout au plus soulève-t-il la tête, en ouvrant le bec dès que l'on s'approche du nid et qu'il s'imagine qu'il va recevoir la becquée. Et c'est ce petit nouveau-né qui jetterait bas les œufs des véritables propriétaires du nid? M. X. Raspail ajoute : « Ce n'est pas le mâle qui envahit le nid, mais la femelle, et c'est celle-ci qui enlève les œufs des autres espèces, apporte les siens et les confie aux parents adoptifs. Si un oisillon est sorti d'un œuf avant qu'elle n'ait pris possession du nid, elle le frappe de mort sans pitié d'un coup de bec. » Tout pour ses enfants. Walter avait aussi affirmé que le jeune coucou ne jetait nullement par terre les œufs et les petits du véritable possesseur du nid.

Et voici pourtant une opinion autorisée inverse, dans une question qui, en apparence, semblerait facile à résoudre. Elle est du R. P. Leray, Eudiste. Ce savant s'exprime ainsi dans un important ouvrage sur la constitution de l'univers [1] : « Un jour, il y a plus de vingt ans, je longeais la lisière d'un bois à 5 ou 6 kilomètres de Redon. Sur un talus en pente douce, j'aperçois un nid de rouge-gorges, j'approche; la mère s'envole, et je vois au fond du nid un seul petit sans plumes, déjà gros et d'un aspect étrange; je devine un petit coucou. Tout à l'entour gisaient, déposés sur la mousse, 4 ou 5 œufs de rouge-gorge; je les prends, les remets dans le nid et continue ma route. Le lendemain, je repasse au même endroit; tous les œufs étaient dehors comme la veille. Je les replace à l'intérieur et me rends où le devoir m'appelle, mais avec l'intention bien arrêtée d'éclaircir ce mystère.

Je reviens au bois une troisième fois avec un témoin qui vit encore, et parmi les œufs, expulsés comme les jours précédents, j'en prends un que je place doucement à côté du petit coucou et j'attends. Après quelques minutes, l'oiseau s'agite, s'aplatit au fond du nid et se creuse comme une fossette au milieu du dos. Il passe sous l'œuf son rudiment de queue en genre de palette et le fait rouler dans la cavité dorsale destinée à le recevoir; puis il se dresse sur ses pattes en maintenant son fardeau horizontal, s'approche à reculons du bord du nid, se soulève encore plus haut et d'un mouvement brusque comme un ressort qui se détend, il essaie de rejeter sa charge. Toutefois, il manque son coup; l'œuf arrivé sur le bord du nid, au lieu de rouler dehors retombe en dedans. Bientôt la même manœuvre se renouvelle suivie du même insuccès. Le P. Leray, faute de temps, ne put assister à la fin de la

[1] Appendice : *Quelques faits d'instinct mis en face du transformisme.*

scène, qui se devine d'ailleurs. En 1890, l'observation fut complétée dans les bois de Versailles avec le P. Henry. C'était encore un nid de rouge-gorges. Cette fois, après deux séances inutiles d'observations, le P. Leray prit dans un nid de bruants un petit récemment éclos et le porta dans le nid de rouge-gorges, près du petit coucou. Celui-ci, gêné par le nouveau venu, pivota au centre du nid, agita ses petites ailes encore nues et finit par soulever le bruant, par le ramener sur son dos; puis, il se dressa et bien campé sur ses pattes essaya de jeter l'oisillon par-dessus bord. Encore un échec. Il se reposa et recommença la manœuvre avec énergie, et cette fois le bruant fut jeté dehors. Le bruant fut d'ailleurs rapporté dans son nid par l'auteur de l'expérience.

Le P. Leray insiste sur la manœuvre ingénieuse du petit coucou. Il eût voulu saisir le fait par la photographie, mais l'occasion ne s'en présenta pas. Il espère toujours y parvenir. Dans tous les cas, on le voit, les observateurs disent noir d'un côté et blanc de l'autre. Le petit coucou n'est nullement coupable, disent les uns; c'est lui le meurtrier, affirme le P. Leray. La photographie finira par mettre tout le monde d'accord.

En tout cas, si l'on discute sur ces détails de mœurs du coucou, il n'en est pas moins certain que l'oiseau est utile, il recherche les chenilles velues et lanigères dédaignées par les autres oiseaux insectivores et, à ce titre, il rend de grands services à l'agriculture.

Henri de Parville.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'avenir de nos jeunes gens. — *Les patronages paroissiaux,* par l'abbé B. Bozon. 1 vol. in-12 (librairie Marron, Orléans).

Les œuvres post-scolaires préoccupent aujourd'hui tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre société. C'est, en effet, le patronage qui confirme, qui fait passer dans la pratique de la vie les idées morales fournies à l'écolier. Rien n'est donc plus important que d'établir le meilleur patronage possible.

L'ouvrage que nous recommandons a cet incontestable avantage d'avoir été vécu avant d'être écrit. C'est l'expérience de trente années dont le lecteur est appelé à profiter. M. Bozon descend dans les moindres détails; on peut dire de son livre que c'est une Somme sur le patronage paroissial, l'esprit qui doit le vivifier, les œuvres qu'il doit abriter et favoriser, les difficultés qu'il peut rencontrer et le moyen de les vaincre, enfin, l'extension qu'il peut être utile de lui donner vis-à-vis des domestiques, des apprentis, des employés, des militaires.

C'est donc un livre essentiellement pratique et qui a déjà reçu les félicitations les plus autorisées, parmi lesquelles il nous suffira de mentionner celles de l'évêque d'Orléans et de l'évêque de Nice.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre 1902.

Le gouvernement actuel a ce caractère qu'il est absolument mauvais. Quoique son prédécesseur ne valût rien, et qu'il ait peut-être une responsabilité morale plus lourde, celui dont nous avons présentement à souffrir et à rougir est d'une qualité inférieure. Ce n'est plus que de la grossière confection de tyrannie perverse et niaise. M. Waldeck-Rousseau dansait plus ou moins agréablement sur la corde avant de pendre avec cette corde droit, loi, justice, conscience et le reste. M. Combes est un vulgaire étrangleur de barrière qui, sans souci de la forme, fait ses coups à tort et à travers. Il a dit qu'il irait jusqu'au bout; et tous ceux qui l'ont approché pour réclamer en faveur des victimes ont senti qu'il disait vrai.

Qu'on remarque bien ceci : lorsqu'un homme a une supériorité quelconque, on peut garder une espérance avec lui. Il y a une chance de s'adresser à son intelligence ou même à son intérêt pour le ramener à la raison; et lui-même, s'imposant à son parti par ses services, puise dans son ambition et dans son autorité la force de se faire écouter et suivre de ce même parti. C'est ainsi que des hommes comme MM. Gambetta, Ferry, Challemel-Lacour, qui dépassaient manifestement M. Combes, ont pu, à un moment donné, modérer leur politique; et c'est ainsi encore qu'à l'heure qu'il est, un doute étrange persiste sur l'arrière-pensée que M. Waldeck-Rousseau roule dans son esprit, où peut-être il n'y a que du vide. Avec M. Combes, la situation est très nette : homme essentiellement subalterne, il cesserait d'être quelque chose s'il ne faisait pas ce qu'il fait, et il ne continuera à être quelque chose que s'il ne se laisse pas distancer, dans la réclame de la presse radicale-socialiste, par un concurrent qui promettrait de faire pire ou, si l'on préfère, mieux que lui. Un Combes qui se modérerait politiquement se suiciderait ministériellement. Cela ne signifie pas qu'à la rentrée du Parlement, si une trentaine de députés se décidaient à exprimer, dans leurs votes, le dégoût qu'ils éprouvent dans leurs

cœurs, il ne sera pas jeté par terre; mais il ne sera renversé que par l'appoint de ceux qui, déjà, le voient avec humiliation à la tête des affaires du pays. En attendant, il n'a, lui, qu'à garder et à mériter les voix les plus sûres de sa majorité, en réalisant l'idéal d'un ministre de division et d'abjection nationales.

Le cas de M. Combes est celui de la plupart de ses collègues. Il n'y a guère, dans le cabinet, que M. Rouvier qui, ayant une valeur propre, puisse ne pas se condamner au régime de l'avilissement continu. Imaginez-vous André, Trouillot, Pelletan ou les autres, s'avisant de parler à la majorité sur le ton qu'a employé une ou deux fois M. Rouvier pour lui intimer ceci ou cela! Ce serait un fou-rire universel; et, se retrouvant baudets comme devant, les ministres qui, une minute, se seraient pris au sérieux, auraient à rendre leurs tabliers de francs-maçons grassement rentés, plus vite encore qu'une cuisinière qui, cassée aux gages, rend le sien.

On appelle quelquefois M. Combes un sectaire. C'est lui faire encore trop d'honneur; il veut tout uniment rester en place par les seuls moyens qu'il ait à sa disposition. Il lui faut, à tout prix, tous les matins, une bonne presse, radicale-socialiste, ou bien socialiste tout court, qui le proclame un ministre intangible, et qui, en menaçant des colères populaires, crie : « Toucher à Combes, c'est toucher à la République! » M. Combes n'a qu'un souci ministériel : ne pas laisser chômer cette bonne presse, lui servir avec une inépuisable abondance un menu quotidien de fermetures d'écoles libres, de laïcisations d'écoles congréganistes, d'appositions de scellés, de suspensions de traitements, de poursuites et d'arrestations judiciaires de braves citoyens qui ont défendu leurs propriétés privées contre des voleurs déguisés en argousins, d'expulsions de Sœurs, etc. La police n'est occupée qu'à cela; elle est tellement absorbée à Paris par la chasse aux religieux et aux religieuses, que la capitale, comme tous les journaux amis ou ennemis sont bien obligés de le constater, est littéralement livrée aux brigands.

Le gouvernement a été obligé, non pas d'interrompre ses rafles sur les religieux et les religieuses, mais d'y mêler quelques rafles sur les bandits qui dévalisaient les maisons, assassinaient les passants ou violaient les femmes. Ce qui stimule encore le zèle de M. Combes, sa crainte fiévreuse de paraître tiède aux mangeurs de prêtres, c'est que, du sein même de sa majorité parlementaire, il a vu se lever le plus redoutable des aspirants au ministère des cultes; c'est ce député de la Nièvre qui, rencontrant l'évêque de Nevers, un vieillard vénérable, dans la gare de cette ville, s'est mis à l'assaillir d'outrages et à lui faire des pieds de nez. M. Combes en a tremblé. Certes, il a bien des titres person-

nels à invoquer pour être ministre des cultes : faire nommer les évêques par un défroqué, faire recevoir les cardinaux et le nonce par un ancien séminariste qui a jeté sa soutane aux orties; quel magnifique triomphe de l'esprit laïque et de la suprématie du pouvoir civil! Mais, esprit laïque et suprématie du pouvoir civil, n'auriez-vous pas un régal plus délicieux encore si le gouvernement avait pour ministre auprès des évêques un politicien qui, avec force grimaces et nasades, leur donnerait audience?

M. Combes fait donc tout ce qu'il peut pour ne pas être rattrapé. Il ne le sera pas. Les honnêtes gens de tous les partis n'ont aucune illusion à se faire; ils n'ont que des mesures à prendre. La situation est aussi nette que possible. M. Prévost-Paradol disait, il y a environ quarante ans, que les partis étaient, en France, moins divisés qu'ils n'avaient l'air, et qu'au fond, de pures questions de formes, qui n'étaient pas insolubles, séparaient des royalistes comme M. Berryer, des libéraux comme M. Thiers, des républicains comme le général Cavaignac; à ces noms il aurait pu ajouter bien des noms honorables du parti impérialiste. Cela était vrai alors et reste vrai aujourd'hui. L'entente était possible entre tous ces hommes parce que, à travers leurs divergences, ils étaient reliés par une civilisation commune. Le gouvernement de M. Combes ne rentre pas dans ces catégories acceptables. L'espèce de gens qui nous gouvernent est précisément celle que le but de tout gouvernement régulier est d'empêcher de gouverner. C'est la société mise la tête en bas, c'est la lie remontant à la surface, c'est la sentine transportée au sommet.

Le pays parviendra-t-il à se débarrasser de ce gouvernement infamant? La lutte sera difficile et longue. On peut croire que le gouvernement ne reculera devant aucun moyen. Il n'est pas impossible qu'il ne rallume, par un procès de la Haute Cour, son fameux complot royaliste qui semblait avoir fait long feu au milieu des huées. Il arrête et emprisonne les Bretons qui avaient loyalement suspendu la défense de leurs Sœurs sur l'assurance donnée par ses agents, comme l'atteste un sénateur républicain du Finistère, qu'aucun procès-verbal ne serait dressé ni aucune instruction ouverte. Jamais on ne vit pareille hécatombe de maires révoqués, parmi lesquels celui d'une ville importante, de Saint-Flour, coupable d'affirmer ce qu'il a constaté : des fraudes patentes pour donner une majorité factice au candidat ministériel sur le comte Jean de Castellane, deux fois élu. Les ministres ne cachent pas leur dessein. Le général André vient de se décider à se rendre aux grandes manœuvres où les soldats français donnent le spectacle de la vieille vaillance héréditaire à un petit-fils de Louis XIV, le prince des Asturies, à cheval auprès du généralis-

sime Brugère. Notre ministre de la guerre a bien d'autres soucis en tête; il déclarait ces jours-ci que la guerre dont ses collègues et lui étaient chargés, c'était celle commencée, il y a trois siècles, contre l'Eglise romaine, et qu'il fallait pousser à ses extrémités. Plus récemment encore, ce politicien bavard, déguisé en général, se réclamait de son ami Millerand pour recommander la grève, — la grève qui ruine, au profit de l'étranger, notre industrie et notre commerce, — comme instrument de progrès. Il avait déjà dit que le divorce était une des institutions fondamentales de la République. Il concluait en annonçant que pas une école où la religion est enseignée, ne resterait debout. Au même moment, M. Trouillot disait dans une réunion officielle que, si, entre les cultes qu'il repousse tous, son gouvernement avait une préférence, ce serait pour le culte protestant.

La question est si nettement posée, que sa clarté donne l'espoir d'un réveil. Même dans le Parlement, la trentaine de députés qui, en faisant battre M. Deschanel par M. Bourgeois, a décidé l'avènement du ministère Combes, sera peut-être ébranlée. Elle va trouver une grosse pierre d'achoppement, dans le déficit croissant. M. Rouvier dit, à qui veut l'entendre, que la politique actuelle ne durera pas; qu'il n'a pas d'argent, qu'il n'en donnera pas pour les énormes dépenses qu'entraîneront nécessairement, en constructions, appropriations ou locations de bâtiments scolaires, en payement de personnel, les folies laïcisantes de M. Combes.

Et où, d'ailleurs, le malheureux trouverait-il de l'argent? On sait que, dans sa pénurie, il cherche anxieusement avec quelle matière imposable il en fera pour ne pas mettre la clef sous la porte et ne pas afficher la banqueroute. Il parle de toucher au privilège des bouilleurs de cru; ce qui, permettant au fisc de faire ses vérifications à domicile, donnera au pays un avant-goût de ce que sera l'application de l'impôt sur le revenu. Les choses sont enchevêtrées de telle sorte que le ministère Combes est menacé de disparaître dans les inextricables difficultés financières que les crimes de sa politique ont encore accrues.

En tout cas, c'est une raison de plus pour tous les bons citoyens de s'unir dans la résistance. Bien des hommes qu'avait fascinés l'affaire Dreyfus, nous reviennent. Il y a vingt ans, lorsque les décrets de M. Ferry furent appliqués, beaucoup de libéraux firent défection, égarés peut-être par les ressentiments politiques ou par la dernière fumée qu'avaient répandue les exagérations de quelques polémistes religieux sur le Syllabus. Aujourd'hui, des alliances contre nature sont brisées; et Léon XIII a fait la lumière là où les passions avaient fait la nuit. M. Méline, M. Jules Roche, M. Renault-

Morlière parlent comme M. Piou, comme M. Cochin, comme M. de Mun. On a lu le discours si pathétique par lequel un sénateur républicain de l'Aisne, M. Sébline, vient de réduire à néant un de ses pauvres collègues ministériels du Conseil général, qui avait annoncé hautement l'intention officielle d'abolir, avec le christianisme, tout germe de l'idée religieuse.

Le ministère sent si bien l'opinion publique lui échapper, qu'il ne vise qu'à la bâillonner ou à la fausser. En Bretagne, il enlève les délits de presse au jury pour les déférer aux tribunaux correctionnels. Partout, il soustrait les affaires de droit civil aux juges civils pour les soumettre aux juges administratifs. Ses journaux officieux, la *Lanterne* et la *Petite République*, le somment d'épurer jusqu'à extinction la magistrature et d'arrêter tous les suspects, y compris sénateurs et députés. Qu'on ne s'effraye pas de ce vacarme; il y a quelques jours, nous entendions, par une chaude soirée, des hurlements qu'on aurait pu attribuer à des loups; ce n'étaient que des hiboux et des chats-huants.

Le jugement du conseil de guerre de Nantes sur le cas du lieutenant-colonel de Saint-Remy a fait, une fois encore, honneur à notre armée nationale qui, sans adopter les théories si souvent énoncées par les amis du ministère, à propos de l'affaire Labordère et d'autres affaires du même genre, sur l'indiscipline militaire, a su, très fermement et très discrètement, concilier ce qui est dû à la loi et ce qui est dû à la conscience. Il a parfaitement démontré que, dans l'espèce, le refus d'exécution avait porté, non sur le commandement du chef hiérarchique, mais sur une réquisition préfectorale qui était elle-même irrégulière dans sa forme. M. de Saint-Remy est sorti de l'audience condamné, excusé et respecté. Les journaux ministériels ordonnent au général André de se moquer de la justice et de se venger de l'armée en frappant d'une peine perpétuelle, de la mise à la retraite, le noble officier qui a déjà fait plus que sa peine légale, puisque, condamné à un jour de prison, il en a fait trente préventivement. Si le général André se soumettait à une injonction pareille, il ferait, lui, acte d'obéissance passive aux loges maçonniques et démagogiques.

Ce qui rend plus poignante encore l'angoisse de tout bon Français devant le sort de notre patrie, c'est le spectacle qu'offre le monde en contraste avec notre misère. Partout les peuples sont occupés de grands projets et déploient de grandes ambitions; partout ils se préparent un avenir de domination où sera réduite encore la part de cette France qu'un de leurs hommes politiques appelle « la première des nations secondaires ».

Sans même parler de la Russie qui, tout en continuant son

travail souterrain dans les races slaves d'Europe, poursuit la constitution de son immense empire asiatique, — l'Angleterre, maîtresse de la route du Cap au Caire, pose des jalons pour joindre aux clefs du canal de Suez celles de la grande ligne transcontinentale qui, lorsque le chemin de fer de Bagdad sera construit, reliera directement la Méditerranée au golfe Persique. La visite que vient de faire à Londres le shah de Perse, comme pour apporter son premier hommage au nouveau roi, est une application de la même pensée. En attendant, l'Angleterre nous crée des embarras au Siam, sur les frontières de nos possessions d'Orient; et au même moment, la délimitation des frontières du Niger et du Tchad, à laquelle, sur ses incessantes réclamations, nos commissaires vont procéder avec les siens, a pour objet de nous clore dans notre domaine sans grande issue, et de la laisser libre dans le sien à perte de vue.

La mégalomanie qui travaille l'impérialisme anglais, la démocratie américaine l'affiche pour son compte avec une assurance singulière. Le président Roosevelt, dont l'originale figure se dessine en traits puissants, vient de prononcer, à Augusta, un discours qui a fait sensation dans les deux hémisphères. Il a revendiqué, en l'agrandissant encore, la doctrine de Monroe : l'Amérique est aux Américains que, par parenthèse, il exhorte à s'affranchir moralement comme à se passer politiquement de l'Europe; ils ne doivent ni subir son influence ni tolérer son ingérence; ils ne doivent même pas lui permettre de la traiter comme un champ de colonisation. C'est la charte du Nouveau Monde, charte qui, ajoute-t-il, n'aurait pas de sanction si les Etats-Unis, représentants des trois Amériques du Nord, du Centre et du Sud, n'avaient la force pour en imposer le respect à qui de droit. On se rappelle avec quelle audace le président Roosevelt a mené l'affaire de Cuba contre l'Espagne et on sait aussi qu'il est aujourd'hui un modérateur pour empêcher l'avidité des Yankees de se jeter, comme sur une proie, sur l'île conquise, qui regrette peut-être ses anciens maîtres. Ces qualités réunies font que le successeur de M. Mac-Kinley à la Maison Blanche n'est pas un personnage indifférent pour l'Europe : après les déclarations qu'il a émises devant ses auditeurs d'Augusta, on se demande quelles possessions européennes, du Canada, des Antilles ou d'ailleurs, sont en sûreté, et si, comme il est apparu dans les différends du Vénézuéla avec l'Allemagne, toutes les républiques hispano-américaines, vouées à une anarchie chronique, ne commenceront pas par le protectorat des Etats-Unis pour finir sous leur joug.

Plus graves encore pour la France sont les prétentions et déjà

même les menées et les efforts de l'Allemagne pour préparer et réaliser à nos portes le pan-germanisme. Il est impossible de nier que, de l'autre côté du Rhin, l'esprit public comme la politique officielle, plus ou moins discrètement, ne soient orientés dans ce sens. Pendant quelque temps, lorsque le professeur Mommsen excitait les Allemands à cogner sur les Tchèques, et que des revues, des journaux, des associations sonnaient la guerre sainte contre les races latine et slave, on pouvait à la rigueur négliger ces avertissements sinistres. Mais voilà que l'empereur Guillaume lui-même entre en scène, il voue à la haine des Allemands ce qu'il appelle l'arrogance sarmate. Sa visite à Posen a été celle d'un conquérant qui, à la tête de 100,000 soldats rassemblés pour les manœuvres, veut terrifier les populations : tout ce qui, parmi les 3,500,000 Polonais sujets de la Prusse, était sur les lieux, a fait le vide; la race conquise a, par son absence, refusé son hommage. L'empereur Guillaume qui mêle le calcul à la mise en scène, est-il bien inspiré dans sa politique à outrance? A force de vouloir écraser les Slaves sous l'Allemand, ne risque-t-il pas de les rejeter vers la Russie? En tout cas, son âpre volonté de dominer est une menace pour l'Europe.

Il n'y a pas jusqu'à l'Italie elle-même qui ne soit en perpétuelle gestation de quelque dessein ambitieux. Notre presse ministérielle voudrait faire croire que l'Italie s'est quelque peu détachée de la Triple Alliance pour faire un demi-tour vers nous. Ce serait une dangereuse erreur : en dehors des abaissements de tarifs que nous lui avons concédés pour le plus grand bien de son budget et de son crédit, l'Italie ne peut évidemment que nous savoir gré de lui laisser carte blanche sur la Tripolitaine. Mais elle est plus liée que jamais à l'Allemagne; elle lui doit l'arrangement très avantageux de son différend avec la Suisse, et le roi Victor-Emmanuel III a témoigné de sa satisfaction en faisant une visite de courtoisie au président de la Confédération helvétique. C'est une visite de fidélité et de dévouement qu'il a faite ensuite à son puissant protecteur de Berlin qui l'a reçu comme on reçoit un frère cadet et soumis. Nous inclinons à croire que l'empereur Guillaume, loin d'avoir vu avec déplaisir le voyage du roi Victor-Emmanuel III à Saint-Pétersbourg, l'a encouragé; il doit être satisfait des nouveaux intermédiaires d'amitié qu'il aura avec le tsar, dont l'attitude pacifique et bienveillante lui est nécessaire. Il puise de plus, dans cette bonne entente de l'Italie et de la Russie, un motif de river plus étroitement à sa politique l'Autriche qui peut en avoir ombrage; en même temps que le gouvernement du Quirinal envoyait sa flotte parader dans les eaux de Tripoli, il l'envoyait faire, sur les

côtes de l'Albanie, des démonstrations navales qui ont justement inquiété à Vienne comme à Athènes.

C'est ainsi que, dans les deux mondes, se dressent des puissances qui songent à grandir toujours; n'est-ce pas une douleur et une honte de voir la France, aux mains d'un gouvernement de rebut, se donner pour préoccupation exclusive la guerre aux Sœurs? Il y a, de partout, un vent universel de mépris qui souffle sur nous. Tandis que la presse anglaise flétrit avec une ironie amère nos stupides et lâches persécutions, le roi Edouard VII, à peine relevé de maladie, visite dans l'île de Wight nos Bénédictines, qui ont fui la terre esclave de France pour vivre sur le sol libre de la Grande-Bretagne. Même *tolle* s'élève des journaux américains; ils ne comprennent rien à ces barbaries déshonorantes de gens sans foi ni loi, et ils offrent l'asile de leur patrie aux victimes. Quel contraste entre le président Loubet allant se cacher à Rambouillet, comme le pauvre honteux du crime, et ce président Roosevelt qui, au lieu de tourmenter des associations inoffensives, bienfaisantes et faibles, s'attaque crânement, dans son discours d'Augusta, aux puissants syndicats du monopole et de l'or, à ces *trusts* dont il a eu le concours, mais dont il sent le danger! Le premier ministre du Dominion canadien, sir Wilfrid Laurier, qu'on fêtait ces jours-ci à Paris, disait, en répondant à des hommages : « Nous sommes le peuple le plus libre du monde! » Et il ajoutait : « C'est à la couronne d'Angleterre que nous devons ce bienfait! » Notre Compagnie de Saint-Sulpice est, au Canada, prospère, honorée, propriétaire d'une ville presque entière; en France, elle est menacée! En Belgique et en Hollande, où les populations ont, par leurs votes, porté au pouvoir les plus fermes représentants de la foi et de la liberté religieuses, il règne un sentiment attristé ou indigné sur ce qui se passe en France.

Il règne aussi en Russie où la presse mêle à ses persévérantes sympathies pour notre nation son chagrin de la tare que lui imprime la politique de notre gouvernement. Notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le marquis de Montebello, est contraint de quitter son poste parce qu'il est soupçonné de penser que les actes du ministère au dedans desservent la France au dehors. On conçoit qu'une alliance menée de cette sorte reste, à part quelques petits ou gros services d'argent dont nous faisons les frais, morte-née.

Si nos gouvernants n'avaient que du mépris à encourir, cela, nous en sommes convaincu, leur serait bien égal. Mais réfléchissent-ils au dommage même matériel qu'ils infligent à la France? Personne n'ignore que dans le comté de Nice un élément séparatiste persiste toujours; un jour même, depuis l'annexion, à

l'heure la plus critique de nos revers, le reniement de notre patrie trouva un audacieux interprète dans le sénateur ministériel, M. Borriglione, qui vient de mourir. Très préoccupé d'un péril toujours imminent, le gouvernement français, depuis plus de trente ans, avait tenu à voir l'éducation du clergé niçois confiée à l'une des congrégations nées sur notre sol, celle de Saint-Vincent de Paul, les Lazaristes. Les journaux ont annoncé que M. Combes a décrété l'expulsion des Lazaristes de Nice; et il commet ce méfait imbécile pendant que, de l'autre côté de la frontière, des institutions italiennes se fondent ou se réorganisent pour attirer à elles toute la jeunesse indigène et étrangère qu'élevaient nos congrégations d'hommes et de femmes frappées par la loi inique.

L'attitude de l'Allemagne est plus significative encore. De l'autre côté du Rhin, les journaux, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, ont deux thèmes différents. Les uns engagent, avec des applaudissements bien nourris, le ministère Combes à frapper de plus en plus sur les Sœurs; les autres dénoncent avec fracas ces horreurs pour déclarer d'ores et déjà la France déchue de son protectorat catholique au dehors. La double tactique réussit à merveille; tout le monde a pu voir que, se mettant de la partie, et docile à la consigne, le Patriarche orthodoxe de Constantinople venait de lancer contre nos congrégations catholiques françaises un factum si violent que la Porte elle-même, cliente de Berlin, avait fait semblant d'en être émue. Très habilement, l'empereur Guillaume se pose en souverain très chrétien qui assure une liberté égale à ses sujets de toutes les confessions. Il a complété son discours récent de Cologne, en faisant annoncer que les congrégations françaises de femmes qui seraient obligées de quitter leur patrie, trouveraient une autre patrie, — plus maternelle et clémente, celle-là, — dans l'Alsace-Lorraine qui repose sous son sceptre. Comme pour accentuer son opposition avec la France, il disait encore ces jours-ci à Posen : « Quiconque prétend que l'on crée des difficultés à mes sujets catholiques dans l'exercice de leur culte ou qu'on veut les obliger à renoncer à leur foi, se rend coupable d'un grave mensonge; tout mon règne et les paroles mêmes que j'ai prononcées à Aix-la-Chapelle démontrent combien je révère la religion, c'est-à-dire les relations personnelles de chaque homme avec son Dieu. Celui donc qui énonce une telle calomnie fait offense au successeur du grand roi, qui a déclaré que chacun doit faire son salut à sa façon. »

Voyez quelle épouvantable tentation il offre à nos populations d'Alsace-Lorraine qui regarderont les Françaises chassées de France pour crime de religion! Elles peuvent se dire encore, qu'après tout,

conquises, elles ne sont pas persécutées, et que, dans leur affreuse alternative, elles n'ont aucun intérêt à désirer le retour sous des lois où elles n'auraient même pas le respect de leurs foyers et de leurs autels. La situation créée par la politique française est grosse de conséquences si naturelles, qu'une campagne vient d'être faite par la *Gazette populaire de Cologne* pour décider les députés alsaciens-lorrains à cesser désormais toute inutile démarcation, et à se fondre dans le centre du Reichstag. Il a fallu l'autorité du doyen des députés des pays annexés, du vénérable abbé Winterer, pour faire écarter par la grande majorité de ses collègues cette proposition captieuse. M. Eugène Pelletan avait fait sous l'Empire un article à titre flamboyant, où il demandait *la liberté comme en Autriche.* La France d'aujourd'hui réclame de son fils *la liberté comme en Allemagne.*

L'empereur Guillaume aura eu des chances heureuses pour l'extraordinaire fortune de sa maison. A la mi-juillet dernière, comme pour fêter le trente-deuxième anniversaire de la dépêche menteuse qui entraîna Napoléon III dans un traquenard et la France dans l'abîme, il a eu dans les mers de la Baltique un aparté non fortuit, mais mystérieux, avec M. Waldeck-Rousseau, l'homme d'affaires de MM. Reinach et Dreyfus, qui est l'artisan principal de la persécution présente. Il a pu lui dire : « Mon cher ministre (je vous donne ce nom qu'aucun de mes fonctionnaires n'a mieux mérité que vous), je vous remercie. Vous avez été le meilleur de mes agents secrets. Vous avez inauguré en France le déficit. Vous avez jeté dans les intérêts une telle panique que les capitaux français émigrent partout, même chez moi, et que le fameux bas de laine dont se vantaient vos petits propriétaires et vos petits rentiers, se met en sûreté sous mes aigles. Après avoir livré l'armée de la France à celui qu'on nomme le général André, vous avez livré son âme à un défroqué et à un enragé. Je suis content de vous, comme disait à ses soldats Napoléon qui avait vaincu mes pères à Iéna; et l'empire que mon aïeul a conquis par les armes, je le consolide, grâce à vous, par le dégoût qui, de tous les points du monde, même de l'Alsace et de la Lorraine, s'élève, en grossissant toujours, contre le gouvernement de la France. »

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES.

SOUVENIRS POLITIQUES

LES TENTATIVES DE RESTAURATION

APRÈS LA GUERRE

En livrant aux lecteurs du *Correspondant* des souvenirs que j'écrivais d'abord pour ma famille, je me suis proposé de rendre témoignage aux hommes publics qui furent mes compagnons d'armes ou mes chefs. Le pays en détresse les avait appelés à son aide; à peine tiré de la ruine, il les a rejetés à l'écart. Voilà pourquoi, devant une génération qui ne les a pas connus, il m'a semblé bon d'attester quels ils étaient et ce qu'ils ont fait, comment, après avoir arraché Paris à la révolte, ils ont rendu à la France mutilée une armée et des finances, rétabli l'ordre sans offenser la liberté, et restauré la fortune publique [1].

Pour compléter mon témoignage, il me reste à rappeler ce qu'ils ont tenté sans y réussir. Longtemps les hommes qui s'étaient épuisés à ramener le roi ont été accusés de l'avoir écarté. Longtemps, dans la crainte de découvrir leur prince, ils ont renoncé à se défendre, lui donnant ainsi un gage suprême de fidélité. Mais aujourd'hui ce prince est mort depuis dix-neuf ans, suivi dans la tombe, onze ans plus tard, par l'héritier qui s'était loyalement incliné devant lui. L'un et l'autre appartiennent désormais à l'histoire, et la France a le droit de savoir ce que leurs partisans ont voulu pour elle, comment ils ont prétendu répondre à ses besoins sans froisser ses instincts; comment, enfin, privés de leur roi, mais fidèles à la patrie, ils ont travaillé à la doter d'un pouvoir exécutif stable et fort, capable de mettre un frein à l'omnipotence parlementaire.

Ce pouvoir, l'Assemblée nationale l'avait institué; les Parlements

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 avril, 10 et 25 mai 1902.

élus depuis l'ont désarmé et, depuis vingt-cinq ans, s'appliquent à démolir tout ce qu'elle avait édifié. En attendant que cette Assemblée trouve l'historien qu'elle mérite, peut-être n'est-il pas inutile qu'un témoin évoque le souvenir de ses efforts, heureux si les générations nouvelles, enfin lassées d'une politique de destruction, pouvaient reprendre son œuvre en évitant ses mécomptes.

I

Pendant que la lutte avec la Commune se prolongeait sans paraître avancer, nous en mesurions mal les difficultés; nous en ressentions amèrement le dommage et le péril; au lieu de nous en prendre à l'insuffisance de nos forces, nous accusions volontiers M. Thiers de lenteur et d'irrésolution; nous nous demandions avec inquiétude si le « vieux petit bourgeois », comme il s'appelait lui-même, était de taille à dompter cette révolte, si le moment n'arrivait point où il nous faudrait, à la tête des troupes, un prince à cheval. Or ce prince était tout près de Versailles. Après quelques jours passés sous le toit du duc d'Audiffret-Pasquier, dans l'Orne, le duc d'Aumale était venu à Dreux avec le prince de Joinville, et là, l'un et l'autre restaient dans l'attente, et comme suspendus entre l'exil et la patrie, tandis que M. Thiers, qui déjà les avait empêchés de se présenter à Bordeaux, leur envoyait dire et répéter que les lois d'exil n'étaient point abrogées et qu'il ne répondait, en conséquence, ni de leur sûreté ni de leur liberté. Cette fois, néanmoins, ils ne s'éloignaient pas, et comme ils avaient été élus députés, l'Assemblée avait soit à les admettre, soit à les proscrire à son tour en maintenant la proscription antérieure. Les proscrire, personne à droite n'y était disposé. Mais en même temps, nous désirions mettre à profit le besoin qu'ils avaient de notre appui pour les réconcilier avec leur aîné et préparer ainsi la monarchie. Leur impatience de se réinstaller dans leur patrie était extrême; et, plus M. Thiers cherchait à les écarter, plus ils devaient se rapprocher de nous. Dès lors, ne convenait-il pas de les aborder, de nous expliquer avec eux, d'éclaircir ce que nous en devions attendre, soit dans le présent pour abattre l'insurrection, soit dans l'avenir pour relever le trône? Un certain nombre de nos amis le pensèrent et, un matin, envoyés par eux, le comte de Maillé, Cumont et moi, nous partîmes pour Dreux où Bocher avait annoncé notre visite.

Le château de Dreux est détruit : du domaine princier, il reste seulement au sommet de la petite ville un grand parc que bordent

çà et là quelques restes de vieilles tours, une chapelle funéraire et une étroite maison qu'on appelle « la maison de l'Evêque », parce qu'elle était destinée à l'évêque chargé de garder les tombeaux de la famille d'Orléans. Ce fut dans cette maison que nous trouvâmes les princes comme campés et prêts à repartir à la première alerte, ainsi que l'indiquaient leurs sacs de voyage placés à côté d'eux. Nous les entretînmes d'abord de la lutte contre la Commune : ils étaient résolus à ne pas y prendre part, à en abandonner pleinement la conduite et la responsabilité à M. Thiers. Assumer le fardeau de la guerre civile après qu'il lui avait été interdit de se battre contre l'ennemi du dehors, attaquer, forcer et peut-être brûler Paris de compte à demi avec les Prussiens qui occupaient encore plusieurs forts et sans le consentement desquels on ne pouvait agir, ne convenait aucunement au duc d'Aumale; il se prononça de façon à couper court à toute insistance sur ce point.

Quant au rétablissement de la dynastie que sa famille avait jadis supplantée et dont elle devait maintenant hériter, son langage fut moins net, sans nous paraître défavorable. Les siens et lui, sans doute, souhaitaient la monarchie et n'opposaient aucune rivalité, aucune compétition dynastique à la royauté que nous souhaitions nous-même, à la royauté légitime. « Mais ce n'est pas nous, Messieurs, ajoutait aussitôt le duc d'Aumale, qu'il vous importe de gagner à votre cause. Les d'Orléans, à proprement parler, n'ont pas de parti. A peine quelques fils des ministres de mon père, quelques héritiers des serviteurs du duc de Penthièvre (il y pensait sans doute parce qu'il se trouvait dans un domaine venant des Penthièvre) leur restent fidèles; mais ils correspondent à certain état d'esprit, à certains préjugés, si vous voulez, du peuple français, à son goût pour la monarchie « sans prêtres ni nobles ». Ainsi avons-nous eu pour nous une grande partie du pays en 1830. Depuis, elle nous a échappé. Mais, si le sentiment qui cherchait à se satisfaire avec nous a pu se tourner ailleurs, il n'est pas éteint; et c'est à désarmer, à gagner ceux qui l'éprouvent que vous devez travailler. Si nous reconnaissions en ce moment les droits de notre aîné, vous auriez avec vous quelques légitimistes de plus; ce serait pour vous, Messieurs, qui nous abordez ici, une satisfaction de cœur, pour d'autres, une satisfaction d'amour-propre. Ce ne serait pas un gage de succès. Ce qui vous importe, c'est de rallier à vous, à votre prince, la portion de la société française que nous représentons. Nous n'y mettrons quant à nous aucun empêchement. »

Nous n'avions ni mandat ni qualité pour engager notre prince, et nous nous gardions d'en rien faire. Mais nous pouvions témoi-

gner des dispositions de notre parti, et nous le montrions dégagé de toute idée, de toute passion rétrogrades, sincèrement attaché à la liberté, acceptant le drapeau tricolore, sous lequel, tout entier, il venait de combattre : nous attestions la conformité de vues et de sentiments, l'accord spontané qui, dès le premier jour, sous le poids des désastres ressentis en commun, s'établissait à l'Assemblée entre nous et les demeurants des autres partis, notamment les orléanistes. Cette union des patriotes ne devait-elle pas être confirmée et couronnée par la maison royale? La maison de Bourbon réconciliée n'était-elle pas nécessaire au salut, au relèvement de la patrie? Le comte de Maillé, le premier, avait posé nettement la question, et Cumont, à sa suite, mettait une véritable éloquence à représenter aux deux princes la grandeur, les devoirs, les destinées de leur race. Puis, en face des objections qui nous étaient opposées, nous précisions ce que nous demandions. Je l'avais précédemment formulé dans une lettre adressée par l'évêque d'Orléans au prince de Joinville et ne me faisais pas faute de répéter qu'assurément aucun de nous ne pouvait ni ne voulait imposer malgré elle un gouvernement à la France, mais que, dans la crise qu'elle traversait, chacun devait savoir et dire quel gouvernement il lui souhaitait : c'était cette obligation de tout bon citoyen que nous suppliions les princes de remplir : rien de moins, rien de plus. Et puisqu'ils tenaient la monarchie pour le meilleur gouvernement que la France pût avoir, et la maison de Bourbon unie à son chef pour la meilleure des monarchies, nous attendions qu'ils le déclarassent, persuadés que leur déclaration agirait avec efficacité sur l'opinion publique et la volonté nationale. Au cours de ces instances pressantes et réitérées, le prince de Joinville, que sa surdité empêchait de prendre une part active à l'entretien, s'écria tout à coup : « Enfin, Messieurs, si nous tenions dans nos mains la couronne de France, nous la mettrions sur la tête du comte de Chambord, et non du comte de Paris, n'est-ce pas, Aumale? » — Le duc d'Aumale fit un signe d'assentiment. — « Mais nous ne tenons pas la couronne de France », ajoutèrent aussitôt les deux princes.

Telle fut la conclusion de la conférence. Quand elle eut pris fin, en attendant l'heure du train qui devait nous ramener à Versailles, les princes nous firent visiter leur résidence, et la conversation détendue s'espaça sur divers sujets. Je ne manquai pas de parler au duc d'Aumale de sa visite à Rixensart avec le comte de Paris, et de la reconnaissance qu'en gardait la famille de M. de Montalembert. Le prince de Joinville s'informa curieusement, et non sans quelque appétit de vengeance, du préfet de police de

Gambetta qui l'avait arrêté et renvoyé à l'étranger, Ranc, devenu alors l'un des chefs de la Commune. Pour lui comme pour son frère, rester en France était le bien suprême; les en chasser, le grief inexpiable. Ils parcoururent avec nous le parc ouvert au public, où de rares promeneurs les reconnaissaient et les saluaient. Ils nous conduisirent à la chapelle bâtie par Louis-Philippe, type remarquable du gothique frelaté en honneur sous son règne. Nous descendîmes à leur suite dans les caveaux où dormaient ceux de leurs parents qui n'étaient pas morts en exil, où depuis lors ils ont ramené les exilés, où maintenant ils dorment eux-mêmes.

Une fois remontés en wagon, nous échangeâmes nos impressions sur les deux princes, leur accueil et le résultat de notre démarche. Dans le langage abondant, habile et brillant du duc d'Aumale, nous avions remarqué je ne sais quelle froideur et comme de la sécheresse d'âme. Le prince de Joinville, ayant peine à nous entendre, avait abandonné à son frère la tâche de nous répondre et ne s'était mêlé à l'entretien que par quelques paroles rapides et sonores : chez lui pourtant nous avions senti plus de cœur et d'élan. En définitive, nous avions reconnu que tous deux étaient plus disposés à suivre l'opinion publique qu'à la devancer ou à la diriger, qu'ils n'entendaient apporter à notre entreprise monarchique ni concours ni obstacle, et ne formaient pour leur propre compte qu'un seul vœu clair et fixe : à quelque titre que ce fût, vivre en France et servir la France.

Cependant la négociation tendant à l'abrogation des lois d'exil était désormais engagée. Cette négociation allait se poursuivre en partie double : avec M. Thiers et avec la droite de l'Assemblée; et, comme nous l'avions prévu, rapprocher les princes de la droite à mesure que M. Thiers s'efforçait davantage de les écarter.

Il y travailla, en effet, tant qu'il put, et ne céda que lorsqu'il vit la droite tout entière résolue sur cette question à braver, s'il le fallait, une rupture avec lui. Après de longs et pénibles pourparlers, à la veille même du débat, il prétendait encore imposer des conditions qui n'avaient pas été posées jusque-là, exiger qu'en retour de son acquiescement on le proclamât, lui, pour une période déterminée et, en vertu d'une loi définitive, président de la République, ce qui était une manière d'instituer la République elle-même et ce que devait plus tard proposer et faire voter M. Rivet. Mais à ce moment nous n'en étions pas encore là et, rien de pareil n'ayant été convenu, l'un des membres les plus avisés et les plus désintéressés de notre majorité, qui était en même temps l'un des plus liés avec lui, mon ami Charles de Lacombe fut chargé de le rappeler aux arrangements acceptés d'un commun accord et sur lesquels

il n'avait plus le droit de revenir. Parmi ses ministres, parmi ses familiers anciens ou nouveaux, plus d'un, tel que M. Casimir Périer, s'employait auprès de lui dans le même sens. Il resta donc convenu et lui-même finit par déclarer à la tribune que le gouvernement ne s'opposerait ni à l'abrogation des lois d'exil ni à l'admission des princes dans l'Assemblée, mais à la condition que ceux-ci n'y siègeraient pas, condition qui ne tarda pas à leur peser et dont ils se dégagèrent plus tard en alléguant que M. Thiers l'ayant publiée contre sa parole les en avait déliés, que d'ailleurs ils ne l'avaient acceptée que pour un temps et que la proposition Rivet ayant changé le titre et affermi le pouvoir de M. Thiers ainsi que le régime républicain, ils n'étaient plus tenus aux mêmes ménagements. Après le débat qui leur avait rendu leur patrie, il en fallut donc un nouveau pour leur ouvrir l'Assemblée. Leurs amis le provoquèrent, M. Thiers ne le déclina pas, et ni eux ni lui n'y gagnèrent. Ils parurent équivoquer sur leur promesse, et lui, l'ancien ami, le conseiller et le partisan de leur père, sans pouvoir leur fermer la porte, manifesta de plus en plus à leur égard une humeur, une jalousie, qui devaient sans doute l'accréditer à gauche, mais n'en étaient pas moins mesquines et malséantes.

Eux et lui se trompaient sur leur véritable intérêt. Eloignés de l'Assemblée et fixés dans le pays, les princes auraient eu un rang et une importance uniques. Forcément à l'écart des manœuvres et des querelles parlementaires, mais à portée de tous les hommes publics et de quiconque, à quelque titre que ce fût, comptait dans la nation, ils n'auraient pas tardé à être recherchés et entourés; leur ostracisme même les eût désignés comme une ressource pour l'avenir. Sur nos bancs, au contraire, malgré une familiarité affectée avec leurs collègues, ils se sentaient mal à l'aise, tenaient peu de place et, redoutant de se compromettre, soit comme chefs soit comme soldats, dans les luttes de parti, ne jouaient aucun rôle. A la longue, leur isolement au milieu des groupes divers faisait peine à voir; la brillante figure du duc d'Aumale n'a retrouvé un cadre digne d'elle qu'à Besançon et à Chantilly.

Avec la droite légitimiste, les princes durent prendre d'autres engagements. Pour contrebalancer une hostilité déclarée à gauche et, chez le chef de l'Etat, une mauvaise volonté qui ne demandait qu'à se déclarer, ils avaient besoin de notre concours unanime. De notre côté, quels que fussent, contre les d'Orléans, nos longs et justes ressentiments, nous comprenions tous que la réconciliation de la maison royale était le préliminaire indispensable du rétablissement de la monarchie, que pour avoir une royauté héréditaire à proposer à la nation, il fallait un roi qui ne fût pas séparé de ses

héritiers. En ramenant les cadets dans la patrie, nous voulions préparer des appuis à l'aîné; nous devions prendre soin de ne pas mettre en avant, sous quelque déguisement que ce fût, des antagonistes. C'est dans ce dessein que nous avions tout d'abord entamé à Dreux des pourparlers qui se continuèrent à Versailles. On réussit enfin à convenir qu'après l'abrogation des lois d'exil, M. le comte de Paris irait en son nom et au nom de tous les siens rendre hommage à M. le comte de Chambord, le reconnaître, non seulement comme le chef de la maison royale, mais comme le représentant du principe monarchique, en exprimant le vœu que la France revînt à ce principe et rétablît la monarchie. Les princes qui ne voulaient à aucun prix passer pour des émigrés auraient souhaité que la visite se fît en France. Nous-même nous l'aurions trouvé préférable. Mais le comte de Chambord voulait être abordé là où jusqu'alors il avait résidé; le comte de Paris dut se soumettre à cette exigence et promit de se rendre à Frohsdorff, se réservant seulement de venir auparavant à Versailles. Il tenait à se montrer d'abord en France.

C'est ainsi que la proscription de la maison de Bourbon fut abolie. Aussitôt le prince de Joinville et le duc d'Aumale arrivèrent à Versailles, rendirent visite au président de l'Assemblée, M. Grévy, et à M. Thiers, et firent dire à leurs trois visiteurs de Dreux qu'ils désiraient particulièrement les revoir. Ils étaient descendus chez leur fidèle ami Bocher et ce fut là, dans un pavillon situé au milieu des jardins de la rue Satory, que nous les trouvâmes, environnés déjà d'une foule nombreuse de députés. L'extrême droite, la droite modérée, le centre droit s'empressaient pareillement autour d'eux. Dans ce premier revoir entre les membres de la famille royale et la France, on se félicitait mutuellement: nulle question politique n'était abordée par les princes, mais chacun saluait leur retour comme un signe de réconciliation royale et nationale, un gage de salut et de relèvement pour la patrie. M. Thiers lui-même, une fois la mesure adoptée, en prit son parti et fit à mauvaise fortune bon visage. Il donna un grand dîner où il réunit autour du prince de Joinville, du duc d'Aumale, du duc et de la duchesse de Chartres les députés qui leur étaient attachés ou qui s'étaient entremis pour leur retour; et, comme quelques jours auparavant l'Assemblée s'était déclarée souveraine, nous nous amusions à dire : « Nous sommes tous ici princes ou souverains. » A la réception qui suivit le repas, les salons de la Présidence ressemblaient à ceux d'une cour. La duchesse de Chartres se tenait et tenait debout autour d'elle toutes les dames; à ses côtés, Mme Thiers, qui avait l'air de sa dame d'honneur, lui pré-

sentait successivement toutes les personnes admises à la soirée.

Le comte de Paris n'était pas encore arrivé à Versailles; il était retenu en Angleterre auprès de la comtesse de Paris qui venait d'accoucher; on l'attendait d'un jour à l'autre.

II

Tandis que nous nous rendions, M. de Maillé, Cumont et moi, à l'appel des princes dont nous avions préparé le retour, nous nous étions promis de ne pas laisser de côté leur aîné, le roi dont nous entendions préparer l'avènement. Il nous semblait que nous lui devions, sans plus de retard, nos hommages et nos informations. En sortant de la maison où les princes nous avaient reçus, nous entrâmes donc chez Cumont afin d'arranger notre voyage en Belgique où M. le comte de Chambord se trouvait alors. M. de Maillé se chargea de demander audience pour nous et je passai, en rentrant, au ministère des affaires étrangères prendre sans délai un passeport pour la Belgique.

Ma belle-mère s'était réfugiée, au début de la guerre, aux environs de Bruxelles et n'en était pas encore revenue. J'annonçai l'intention de l'aller voir, ne sachant pas s'il conviendrait d'ébruiter d'avance le but du voyage, et me tins prêt à partir. Nous avions d'autant moins lieu de douter de l'accueil qui nous était réservé que M. le comte de Chambord, informé de notre démarche à Dreux, nous en avait fait remercier, reconnaissant, dans une note remise à M. de Maillé, que nous avions obtenu « des engagements importants pour la cause monarchique ».

Cependant, au moment d'entrer chez les princes, rue Satory, nous nous étions rencontrés avec Lucien Brun; nous lui avions fait part de notre projet, il avait annoncé l'intention de se joindre à nous; puis il ne s'était pas trouvé au rendez-vous chez Cumont et bientôt nous avions appris qu'il était parti seul, le soir même, mandé par le comte de Chambord. Pour nous, au contraire, la réponse se faisait attendre; nous accusions volontiers de ce retard le bureau du prince, dont nous étions habitués à nous défier. Nous ne savions pas qu'au contraire le chef de ce bureau, le marquis de la Ferté, s'était rendu auprès de son maître pour présenter notre requête et le presser de nous accueillir.

Cependant notre attente, à mesure qu'elle se prolongeait, se changeait en inquiétude. Lorsque Lucien Brun revint du voyage qu'il avait d'abord annoncé l'intention de faire avec nous, un soir chez un ami commun, nous le mîmes sur la sellette, nous le pres-

sâmes de questions, et ses réponses évasives, ses explications embarrassées furent loin de nous rassurer.

Enfin arriva la réponse du comte de Chambord, mais bien différente de celle que nous souhaitions : « Monseigneur désirait nous voir, mais seulement après qu'il aurait reçu ses cousins. » Comme le principal objet que nous nous proposions en demandant audience à l'aîné après avoir visité les cadets, était précisément de préparer leur entrevue et de la rendre favorable à la cause monarchique, nous nous sentîmes plus ou moins obligeamment éconduits et nos alarmes redoublèrent.

Nous les dissimulions cependant à nos alliés du centre droit et ne cessions de leur demander quand s'accomplirait la visite promise par le comte de Paris. Il nous semblait en effet qu'il ne se hâtait pas de venir d'Angleterre et de remplir ses engagements. Aussi quand nous apprîmes qu'il avait envoyé au comte de Chambord le colonel Lutteroth, porteur d'une lettre très respectueuse, par laquelle il demandait à être reçu aux jour et lieu qui lui seraient indiqués, nous éprouvâmes quelque soulagement. D'un côté, du moins, nos appréhensions se dissipaient. Mais ce soulagement ne dura guère. Au bout de quelques jours, le duc d'Audiffret-Pasquier prit à part chacun des légitimistes mêlés à la négociation : « Voici, nous dit-il, la réponse que nous venons de recevoir. Nous vous la communiquons, parce que c'est vis-à-vis de vous que nous avons pris des engagements et, s'ils ne sont pas remplis, ce n'est pas notre faute ; vous le reconnaîtrez après l'avoir lue. D'ailleurs nous ne vous en laisserons pas prendre copie ; toute pièce copiée est tôt ou tard une pièce publiée et nous tenons, en ce qui nous concerne, à ne rien envenimer. »

Cette réponse était une note à la troisième personne, conçue à peu près en ces termes : « M. le comte de Chambord sera très heureux de recevoir M. le comte de Paris. Mais auparavant, il a en France un acte à accomplir qui ne changera rien — il en est persuadé — aux bonnes dispositions de ses cousins, mais qu'il juge plus loyal de publier avant leur visite. »

Le duc Pasquier protesta que les princes étaient résolus à ne point se blesser et que, s'ils nous faisaient communiquer cette note, ce n'était point pour s'en plaindre, mais uniquement pour expliquer et justifier leur conduite.

Quant à nous, nos inquiétudes devinrent des angoisses et bientôt ces angoisses devaient se changer en consternation.

Au cours d'une séance insignifiante, M. de Maillé avertit ses amis qu'il avait une communication à nous faire. A cet appel, dont son accent et son visage n'indiquaient que trop la triste gravité,

nous nous réunîmes dans la vaste salle où se tenait d'ordinaire le onzième bureau ; et là, voici ce qu'il nous dit : « Je sais, — ne me demandez pas comment, — que M. le comte de Chambord arrive en ce moment à Chambord et qu'il y vient pour arborer dans un manifeste à la France le drapeau blanc. Voilà la démarche dont parlait la note au comte de Paris. »

Durant un premier différend au sujet du drapeau qui avait arrêté sous l'Empire une première tentative de fusion, le comte de Chambord avait écrit au duc de Nemours : « La France n'est point un pays dont on doive disposer loin d'elle et sans elle. » Et par ce motif assurément très plausible et propre à lui faire honneur, il avait refusé de s'engager d'avance sur la couleur du drapeau. Maintenant il se figurait dégager sa parole en venant à l'improviste à Chambord, pour dater de là le manifeste issu de sa volonté et de ses méditations solitaires, manifeste assurément contraire au sentiment national, que nous annonçait M. de Maillé.

A cette nouvelle, dans cette réunion de royalistes fidèles, la douleur fut unanime. Tous résolurent de tout tenter pour conjurer ce que tous considéraient comme un suprême malheur. A vrai dire, il nous restait peu d'espoir ; déjà et depuis trop longtemps, le prince se montrait inaccessible aux conseils de ses plus sages amis. Il n'en était pas moins de notre devoir de lui porter la vérité, fût-il résolu à ne pas l'entendre. On songea d'abord à lui députer les trois membres de la droite qui avaient abordé les premiers les princes d'Orléans, M. de Maillé, Cumont et moi. Mais je représentai qu'en cette occurrence, la mission remplie par nous à Dreux nous discréditerait à Chambord ; qu'en réclamant le drapeau tricolore, nous serions soupçonnés de soutenir ce que nous avions accepté d'avance et de plaider notre propre cause plutôt que celle de la royauté elle-même. Nous avions parmi nous les héritiers de trois des plus grandes maisons de la monarchie : Maillé, La Rochefoucauld, Gontaut-Biron. Après la maison royale, il n'en était pas dont l'illustration fut plus étroitement liée à la gloire du drapeau blanc. Nous leur demandâmes d'obtenir du roi le sacrifice de ce drapeau. Tous trois acceptèrent, M. de Maillé, qui avait joué le rôle principal dans les négociations antérieures, aussi bien que les deux autres, qui n'y semblaient pas mêlés jusqu'alors. C'était l'ancienne France qui allait adjurer son chef de ne pas tourner le dos à la France nouvelle.

Comme nous sortions de cette délibération douloureuse qui n'a jamais cessé de se représenter à mon esprit chaque fois que, pour des motifs bien divers et à travers des circonstances souvent pénibles, je me suis trouvé délibérer dans cette même salle, nous

rencontrâmes dans la galerie des Tombeaux l'évêque d'Orléans et M. de Falloux; celui-ci passait alors quelques jours chez Mgr Dupanloup à Versailles. L'un et l'autre venaient d'apprendre ce qui nous menaçait et avaient hâte de connaître nos premières résolutions. Ils les approuvèrent et Falloux les compléta en conjurant l'évêque de se joindre à nos trois délégués. Adossé à l'un des monuments de cette galerie, avec l'autorité persuasive qui lui était propre et que peut-être il n'a jamais déployée davantage, il exposa pourquoi l'évêque devait aller à Chambord et quelles paroles il y devait porter : « A côté de la noblesse, il fallait que le clergé de France fût représenté, et comme, d'autre part, l'attachement au drapeau tricolore de ce qu'on appelait jadis le « troisième ordre » était incontestable, le roi ne pourrait plus douter que ce drapeau fût réclamé par la nation même, par la nation tout entière. » L'évêque ne résista pas à cet appel, il nous quitta en disant qu'il allait réfléchir; mais nous comprîmes qu'il était décidé. En effet, tandis que nos trois délégués partaient le soir même, lui qui ne voyageait jamais la nuit se mit en route le lendemain. Le comte de Chambord eut de la sorte deux assauts à subir, mais hélas! sans se laisser aucunement entamer.

Au retour, nos trois délégués nous rendirent compte de leur mission. Et l'un d'eux, M. de Maillé, en a rédigé le récit. Le voici tel qu'il a bien voulu me le communiquer en m'autorisant à le publier [1] :

« En arrivant à Chambord, nous avons été introduits auprès de M. de Monti, auquel nous avons dit que nous étions envoyés par un grand nombre de nos collègues pour présenter nos hommages à M. le comte de Chambord et pour lui rendre compte de la situation actuelle. Nous avons fait la même communication à M. de Blacas et tous deux ont été l'un après l'autre prévenir Monseigneur. Pendant notre conversation avec ces messieurs, nous nous sommes trouvés en parfait accord sur la politique du moment.

« Introduits auprès de M. le comte de Chambord, Monseigneur est venu au-devant de nous en nous serrant la main et nous exprimant la satisfaction qu'il éprouvait de nous voir : de notre côté, nous avons exprimé le bonheur que nous ressentions de pouvoir lui offrir nos hommages en France.

« Monseigneur, nous invitant à nous asseoir, nous engage à lui

[1] Ce procès-verbal fut communiqué, au moment où l'entretien qu'il retrace venait d'avoir lieu, à un certain nombre de membres de la droite. Il est aujourd'hui publié pour la première fois.

dire tout ce que nous avons sur le cœur, sans crainte de pouvoir l'offenser.

« Un de nous[1], prenant la parole, demande à Monseigneur la permission de remonter un peu haut afin de bien expliquer notre mission :

« Aussitôt notre arrivée à Bordeaux, les orléanistes se sont rapprochés de nous et nous avons cherché ensemble un terrain commun sur lequel nous puissions nous entendre. Cela a donné lieu à des conférences assez fréquentes et nous sommes arrivés en nous inspirant le plus possible de vos pensées, Monseigneur, à formuler certains points qui donnaient une satisfaction égale aux uns et aux autres.

« Peu de temps après notre arrivée à Versailles, trois d'entre nous, MM. de Meaux, de Cumont et de Maillé ont été chargés par quelques-uns de leurs collègues de la droite d'aller voir à Dreux les princes d'Orléans. Ils ont longuement causé avec eux et ont pris acte de leurs déclarations. Ils se félicitent d'autant plus de cette démarche que vous avez bien voulu, Monseigneur, leur faire témoigner une satisfaction dans laquelle nous avons vu un encouragement à rechercher de plus en plus la réalisation d'une entente commune.

« Ces entretiens ont eu pour résultat d'établir les quatre conditions suivantes :

« 1° Abrogation des lois d'exil;

« 2° Validation des élections des princes;

« 3° Démission des princes si les légitimistes la réclamaient;

« 4° Visite de tous les princes à M. le comte de Chambord, soit en France, soit en pays étranger.

« Nous abrégeons les détails pour arriver à l'incident qui a déterminé notre visite auprès de Monseigneur.

« Avant-hier soir (lundi 3 juillet), le duc Pasquier est venu trouver quelques-uns d'entre nous : nous ne saurions trop dire à Monseigneur combien nous avons été touchés de sa loyauté et de son dévouement pour la fusion.

« *Monseigneur.* — Je le sais et je fais grand cas du duc Pasquier.

« *Nous.* — M. Pasquier nous apportait par les ordres du comte de Paris la note qui, le matin même, lui avait été envoyée par Monseigneur. Les princes paraissaient peinés du retard apporté à leur visite.

« *Monseigneur.* — Ah ! je ne le savais pas encore, a dit gracieusement Monseigneur.

[1] « M. de Maillé, comme le plus âgé ».

« *Nous.* — Ils nous faisaient demander si nous pouvions leur donner quelques explications sur un projet de manifeste et sur les points réservés conformément aux informations de la note.

« Monseigneur nous permettra de lui dire que dans notre pensée les élections ont dû modifier ses intentions relativement au manifeste. Nous le croyons complètement inopportun. Le premier manifeste avait touché profondément par son langage vraiment royal : des adversaires eux-mêmes sont venus nous témoigner l'admiration qu'il leur inspirait : ce sentiment a peu duré. Nous ne devons pas dissimuler à Monseigneur qu'ensuite il a été interprété, commenté et exploité de telle manière qu'incontestablement il a exercé l'influence la plus fâcheuse sur les élections[1].

« *Monseigneur.* — Je sais, a dit Monseigneur, que deux passages, particulièrement en ce qui concerne le Pape, ont été dénaturés. Comment cependant peut-on douter de moi et de mes intentions libérales? Je suis plus libéral que vous ne le pensez et peut-être plus que vous.

« *Nous.* — Nous le croyons volontiers, mais le manifeste n'a pas été compris ainsi : il faut que Monseigneur sache que le principal caractère des dernières élections est antilégitimiste. Quant aux points réservés, et ne comprenant pas ce que cela voulait dire, nous avons été trouver M. de la Ferté pour obtenir de lui des renseignements à cet égard. M. de la Ferté nous a dit qu'il croyait que le point capital était la question du drapeau.

« Monseigneur nous permettra-t-il de lui dire en toute sincérité que nous nous étions d'autant plus avancés sur cette question, qu'elle ne paraissait pas faire de doute dans l'esprit de Monseigneur. Nous nous appuyions en effet sur ses instructions, et particulièrement celles de 1856.

« *Monseigneur.* — J'ai dit que je ne ferais rien loin de la France et sans la France.

« *Nous.* — Mais, avons-nous repris, que signifie cette phrase si elle ne veut pas dire que Monseigneur suivrait l'avis de la France? Or elle veut incontestablement et unanimement le drapeau tricolore.

« *Monseigneur.* — Peut-être pas si unanimement que vous le croyez.

[1] Il s'agit des élections complémentaires de juillet 1871 qui avaient été un triomphe pour la gauche. Dans une lettre publiée peu de temps avant, le comte de Chambord s'était déclaré résolu à rétablir le pouvoir temporel du Pape s'il montait sur le trône; le manifeste avait été fort exploité contre les candidats de droite, représentés par les républicains comme les partisans de la guerre.

« *Nous.* — Nos pères ont combattu auprès des vôtres sous le drapeau blanc, c'est donc un aussi grand sacrifice pour nous que pour vous de l'abandonner, cependant c'est une nécessité absolue. Le drapeau tricolore est le symbole du régime moderne; quand on agite le drapeau blanc, le peuple croit voir le retour des privilèges, de la féodalité et la suppression de l'égalité. C'est pour le peuple la date de son affranchissement, il y voit ses lettres de noblesse. Il demande à tous les gouvernements de lui en assurer la possession : il exige d'eux peu de libertés, excepté de vous, auquel il demande la liberté et la confiance que vous ne le troublerez pas dans la possession de ses droits.

« Le maintien du drapeau tricolore est une nécessité absolue, et si Monseigneur renonce à lui, il faut qu'il renonce à la couronne de France. C'est une vérité dure à lui dire et si nous en avons été chargés, c'est que nos parents étaient les amis de votre grand-père. Nos collègues ont pensé qu'en invoquant ce souvenir vous jugeriez qu'il faut une conviction bien profonde pour que ce soit nous qui l'exprimions devant vous. La couronne de France est à ce prix.

« *Monseigneur.* — La France ne tient pas si exclusivement au drapeau tricolore puisqu'on l'a mis de côté à Paris pour prendre le drapeau rouge. Elle peut donc accepter le drapeau blanc, qui a en outre le mérite de n'être pas suspendu dans les arsenaux de l'Allemagne.

« *Nous.* — La France aime le drapeau tricolore malgré ses infortunes. En opposition au drapeau rouge, il représente l'ordre et l'autorité. Il n'est plus le sanglant emblème des massacres de la Révolution, il est devenu l'emblème de l'ordre. Il a abrité et défendu les causes les plus saintes.

« *Monseigneur.* — Je ne puis revenir en France qu'avec mon principe et mon drapeau. Je sais qu'avec le drapeau tricolore je ne suis plus moi-même et que je ne puis rendre au pays les services qu'il attend de moi en étant le représentant de l'ordre et de la liberté.

« J'ai été prévenu, il y a peu de jours seulement, que mes amis s'étaient engagés sur la question du drapeau. Je suis donc obligé de dire mon sentiment sur cette question. Je ne veux pas qu'on me suppose autre que je suis et je ne veux pas que mes cousins aient à me reprocher de ne les en avoir pas instruits avant de me voir.

« *Nous.* — Permettez-nous de vous dire, Monseigneur, que le drapeau blanc ne vous appartient pas à vous exclusivement. Il a été le drapeau de la France et non celui de votre Maison; dès qu'il n'est plus celui de la France, vous devez prendre celui qu'elle veut

avoir. Il n'y a pas un légitimiste qui vous suivra dans cette voie.

« *Monseigneur.* — Cela prouve que les idées révolutionnaires ont de plus profondes racines que je ne le croyais.

« *Nous.* — Pensez, Monseigneur, que vous tuez le principe de la légitimité si nécessaire au repos du pays; vous tuez la France, vous vous tuez vous-même. Ayez pitié de ce grand parti légitimiste qui vous a donné tant de preuves de dévouement; qui, depuis quarante ans, vous a sacrifié carrières, honneurs et fortune. Nous vous supplions, Monseigneur, de suspendre tout manifeste. Qu'il paraisse en maintenant le drapeau blanc, le parti légitimiste n'existera plus.

« *Monseigneur.* — Oui, si vous m'abandonnez.

« *Nous.* — Il est impossible à un député de défendre la légitimité avec le drapeau blanc. Nous ne savons plus ce que nous pourrons être. Nous vous adjurons, Monseigneur, de vous laisser persuader; pas un seul de vos amis ne vous approuve. Ayez pitié de nos enfants, de nous-mêmes, de la patrie.

« Quelle cruelle destinée, quand nous avons travaillé heureusement pendant quatre mois à faire la fusion qui est notre rêve depuis vingt ans, que ce soit par vous, qui l'avez toujours désirée, qu'elle vienne à manquer!

« *Monseigneur.* — J'ai beaucoup réfléchi, j'y ai beaucoup pensé, c'est une question d'honneur et de conscience politique pour moi. Je ne puis rien dire de plus. Séparons-nous, nous serons toujours amis.

« Puis, nous prenant la main et nous embrassant avec effusion, il nous congédia. »

Ainsi le Prince s'était montré aimable, cordial, résolu à ne se point fâcher et par là même plus intraitable. Son parti était pris : il s'y tenait, indifférent à la contradiction, d'où qu'elle vînt, et quelle qu'elle pût être. Quant à Mgr Dupanloup, il n'avait pas revu le Prince depuis qu'il allait le confesser, encore enfant, aux Tuileries. Le comte de Chambord lui avait rappelé ce souvenir, ajoutant avec bonne humeur : « Après tout, ce que j'avais à dire alors ne devait pas être bien intéressant. » Comme les trois gentilshommes, l'évêque l'avait trouvé d'agréable et facile abord, d'un esprit ouvert et libre, sauf sur deux ou trois points fixes, et avant tout sur la couleur du drapeau. Là-dessus, il n'avait pas même laissé la discussion s'établir; il était demeuré inaccessible et comme muré; si bien qu'au sortir de cet entretien, l'évêque, regagnant la gare de Blois dans un mauvais cabriolet de louage, ne cessait de se répéter à lui-même : « Quel phénomène psychologique! »

A peine était-il rentré à Versailles, le manifeste paraissait dans l'*Union*.

A la lecture de cette pièce qui était, d'ailleurs, d'assez grande et belle allure, la douleur parmi nous fut unanime; les amis des princes d'Orléans nous plaignirent et montrèrent un mécompte pareil au nôtre; personne, ni de leur côté ni du nôtre, personne n'imagina que la visite et la réconciliation promises pussent s'accomplir alors; personne ne souleva même la question; les accords que nous avions préparés étaient rompus, nos espérances brisées et, même en dehors de nos rangs, les braves gens, encore incertains du sort de la France, s'affligèrent qu'une chance de salut lui fût enlevée.

Le comte de Chambord avait tristement engagé sa responsabilité, il nous restait à dégager la nôtre; et s'il plaisait à l'héritier du trône de se tenir séparé de la nation, il ne fallait pas qu'il en séparât son parti. Sans perdre de temps, la droite tout entière, extrême-droite et droite modérée (la distinction n'était pas encore tranchée) se réunit à l'hôtel des Réservoirs, dans l'appartement du duc de Bisaccia. Larcy, quoique ministre, vint à cette réunion; M. Benoist d'Azy la présida; Falloux, sans être député, y fut introduit. La délibération roula sur la façon d'attester notre dissentiment avec notre Prince : une seule voix s'éleva pour contester soit ce dissentiment, soit la nécessité de le publier. C'était celle d'un vieux Breton, Dahirel, qui avait figuré dans les assemblées de 1848 et 1849; à peine parut-il rencontrer quelque écho chez trois ou quatre de ses collègues[1]. A part cette contradiction isolée, si les avis se partagèrent, ce fut entre une déclaration au pays et une lettre au Prince, l'une et l'autre publiques et signées de nous tous, où seraient respectueusement, mais nettement exposés, notre refus d'adhérer à la résolution royale et nos motifs. Cependant, le temps manquait pour rédiger l'une ou l'autre pièce; la réunion, tenue le soir, s'était prolongée fort tard; les journaux prêts à paraître le lendemain matin en attendaient impatiemment le compte-rendu. En face de l'émotion soulevée par le manifeste, nous avions hâte d'écarter, en ce qui nous concernait, toute équivoque. Nous remîmes aux rédacteurs qui assiègeaient la porte de notre réunion une courte note attestant un sentiment qui paraissait alors presque unanime. Mais nous n'eûmes pas le temps de la faire signer. On se dispersa; on devait se retrouver plus tard et rédiger plus à loisir une déclaration plus complète; on ne se retrouva pas et parmi ceux qui, ce premier soir, adhéraient à notre protestation, plusieurs la désavouèrent

[1] M. de Falloux, dans ses *Mémoires*, cite M. Fresneau.

ensuite. Ainsi commença la scission entre l'extrême-droite et nous.

Un matin, le lendemain ou le surlendemain de cette triste journée, nous nous trouvions, Cumont et moi, dans la chambre de Falloux qui n'avait pas encore quitté Versailles, et nous déplorions amèrement avec lui la ruine de nos espérances, lorsque entra le marquis de la Ferté. A son aspect, l'entretien s'arrêta net; principal membre du bureau du comte de Chambord, n'était-il pas l'un des auteurs de notre désastre? Mais lui, s'apercevant du froid glacial que son apparition inattendue jetait parmi nous, nous dit aussitôt : « Ne vous contraignez pas, messieurs, je viens m'associer à votre douleur; je la partage pleinement. » Et, s'ouvrant alors comme il ne l'avait jamais fait jusque-là, il nous dévoila ses impuissants et secrets efforts pour retenir son maître sur la pente où nous l'accusions de l'avoir poussé, ses instances pour nous obtenir audience, pour préparer bon accueil aux princes d'Orléans, enfin pour écarter le fatal manifeste. Il en attribuait l'inspiration à une sorte de mysticisme, derrière lequel se cachait l'effroi de la tâche à remplir. Il contait que durant les jours qui avaient précédé cet éclat, le comte de Chambord passait à l'église de longues heures en prières et en méditations solitaires. Puis, continuant à se dégonfler, il nous confiait qu'après le début de la guerre, estimant que le roi légitime ne devait pas survivre à la France, il avait engagé le comte de Chambord, au milieu de la confusion universelle, à se jeter dans la lutte contre les Prussiens :

« Nous trouverons bien, lui disait-il, une poignée de gentilshommes pour se faire tuer avec vous. » Cette idée avait d'abord paru toucher le prince; mais le lendemain, il avait dit au fidèle serviteur : « J'ai réfléchi à votre projet; il n'est pas réalisable. » Et il n'en avait plus été question.

Singulière coïncidence entre deux esprits assurément très différents! M. Guizot avait eu dans le même moment la même pensée que M. de la Ferté : « Durant ces tristes mois, je n'ouvrais pas un journal sans y chercher la nouvelle que le comte de Chambord était au milieu des zouaves de Charette », disait-il au lendemain de la guerre au général de Chabaud-Latour qui me l'a rapporté.

Il se peut sans doute que le projet, comme le comte de Chambord l'avait jugé, ne fût guère réalisable. Quoi qu'il en soit, le marquis de la Ferté, après lui avoir voué sa vie, n'en attendait plus rien pour la France. L'honneur lui défendait de s'engager ailleurs; mais il ne semblait pas loin de penser qu'à notre place, responsables comme nous l'étions du sort de la patrie, il aurait considéré le comte de Chambord comme ayant abdiqué et chercherait une autre tête pour porter la couronne.

Pour lui, ne voulant pas s'associer à une politique qu'il condamnait, il donna sa démission de membre du bureau royaliste et fut suivi dans sa retraite par deux de ses collègues, MM. de Circourt et de Belleval. Il ne resta que M. Descuns, l'exécuteur ou l'instigateur de toutes les mesures étroites et funestes. A la différence de M. de la Ferté, MM. de Circourt et de Belleval n'avaient pas de fortune; en abandonnant la tâche à laquelle ils s'étaient voués, ils sacrifiaient aussi le traitement modeste qui les aidait à vivre. Leur retraite n'en était que plus significative. Il fallait qu'ils se sentissent désavoués; sans doute, ils n'avaient pas engagé le Prince à son insu, mais ils avaient autorisé ceux d'entre nous qui les fréquentaient à présumer ce qu'ils pensaient eux-mêmes, ce que tous nous pensions alors, que le drapeau tricolore ne serait pas définitivement rejeté.

Le désaveu qui nous frappait les atteignait pareillement. Quant à moi, les relations que je pouvais avoir avec eux ne me permettaient pas de les interroger en pareille matière. Le seul membre de ce bureau avec qui je m'expliquais à l'aise, M. de Surville, était mort peu de temps avant la guerre. Il en était un autre, M. de Circourt, que j'avais assez souvent rencontré chez un ami commun, M. Edélestand du Méril. Mais autour de ce savant homme, la conversation ne serrait pas les questions politiques de près; M. de Circourt, ancien officier de marine, était devenu lui-même un lettré érudit et délicat; il avait écrit sur les auteurs espagnols, et sa causerie, en cet endroit, roulait de préférence sur des sujets littéraires. Néanmoins, il m'avait toujours paru garder avec sa fidélité royaliste l'esprit libre, et ne rester étranger ni aux hommes ni aux idées de son époque. Aussi, depuis lors, me suis-je étonné plus d'une fois que lui et quelques autres qui lui ressemblaient aient pu pratiquer longtemps et de près le comte de Chambord, et cependant espérer en lui. Leur dévouement, sans doute, avait provoqué et entretenait cette illusion; pourtant, s'il faut en croire une notice consacrée à M. de Circourt, après sa mort[1], ce dévouement n'allait pas jusqu'à lui persuader que les préventions nourries par le comte de Chambord dans l'exil seraient encore de mise sur le trône; mais il se flattait qu'au contact de la France l'âme royale s'éclairerait soudain et qu'entre le roi et le peuple, se voyant face à face, les malentendus se dissiperaient. Il rappelait les déclarations de Louis XVIII avant la Restauration; rien n'était plus éloigné de

[1] Cette notice se trouve en tête des Mémoires du baron d'Haussez, que M. de Circourt s'était chargé de publier et qui n'ont paru qu'après sa mort.

la Charte. Il espérait avec le comte de Chambord un changement pareil.

En signalant cette illusion, puis-je méconnaître qu'à notre tour et tandis que les familiers du Prince y renonçaient, nous y avons cédé nous-même? Après qu'il avait mis à son rétablissement une condition impossible, nous avons persisté dans le dessein de le rétablir en écartant cette condition. Etions-nous donc déterminés par un attachement superstitieux à la personne royale? Nullement; mais par le sentiment profond d'un besoin national. La monarchie traditionnelle nous paraissait alors et paraissait à bien d'autres longtemps éloignés du parti royaliste, nécessaire à l'affermissement et au relèvement de la patrie; nous nous sommes épuisés à rendre possible ce que notre patriotisme estimait nécessaire.

Si le comte de Chambord, au lieu de lancer son manifeste, avait simplement écrit à ses cousins : « Je reviens en France et je vous attends à Chambord », s'il s'était montré prêt en même temps à s'entendre avec l'Assemblée la plus monarchique que la nation pût élire, avant huit jours, les députés eussent afflué à Chambord avec les princes; ceux qui semblaient le plus éloignés de la monarchie n'auraient pas été les derniers à s'y rendre; peut-être M. Thiers, comme Talleyrand jadis, ne voyant pas d'autre issue, serait-il venu à son tour; et le roi que nous attendions, de même que celui de la *Ménippée*, aurait paru « fait par nature ». Depuis lors, nous nous sommes opiniâtrés à raccommoder ce qui s'était cassé : plût à Dieu que nous eussions réussi! Mais un raccommodement vaut-il jamais un accord spontané?

C. de Meaux.

La suite prochainement.

LA RENAISSANCE CATHOLIQUE
EN ANGLETERRE
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE[1]

Les Catholiques après la conversion de Manning
(1851-1865)

I

La bourrasque d'intolérance protestante, soulevée, à la fin de 1850, par la prétendue « agression papale », après avoir fait fureur pendant quelques mois, était allée peu à peu s'affaiblissant. Les catholiques, un moment étourdis, se rendaient compte qu'en somme il en était résulté plus de bruit que de mal, que la hiérarchie ne s'en constituait pas moins, et surtout que leur cause gagnait beaucoup au nouvel afflux de conversions. Le cardinal Wiseman qui, naguère, avait fait si vaillamment tête à l'explosion, usait maintenant d'adresse pour apaiser et ramener les esprits. Persuadé que l'une des grandes faiblesses des catholiques anglais était l'éloignement où ils se trouvaient, depuis longtemps, de la vie sociale et intellectuelle du reste de la nation, craignant que cet éloignement ne fût encore augmenté par la récente crise, il chercha les moyens d'amener au contraire un rapprochement. De là son empressement à faire, devant les auditoires les plus divers, des conférences ou *lectures* sur des sujets étrangers aux choses religieuses : art, science, économie sociale, hygiène, réformes philanthropiques. « Mon idée, en acceptant de prendre la parole, écrivait-il un jour à l'occasion de l'une de ces conférences, est celle-ci : Montrons aux protestants que nous pouvons, aussi bien qu'eux, donner au public un régal intellectuel et que nous ne nous intéressons pas moins qu'ils ne le font, au progrès du peuple[2]. » Il apportait dans ces *lectures* un heureux mélange de dignité et d'aisance, une grande ouverture d'esprit, une érudition variée qu'animait un souffle de poésie. Le public y découvrait, non sans surprise, que, loin d'être rétréci et

[1] Voy. les livraisons du 10 et du 25 mars, du 25 juin et du 10 juillet 1901.
[2] *Life of Wiseman*, t. II, p. 51.

éteint par sa religion, ce prêtre était en sympathie généreuse et intelligente avec tout ce qui occupait ses compatriotes. De divers côtés, des instituts scientifiques et littéraires l'invitèrent à prendre la parole à leurs séances. Il n'était pas jusqu'à ses manières et jusqu'à sa physionomie qu'on ne s'étonnât de trouver tout à fait d'un *gentleman* anglais et qui ne contrastassent avec l'idée qu'on se faisait alors, outre-Manche, de l'ecclésiastique romain [1]. Ainsi acquérait-il, outre l'amitié particulière de personnages tels que Brougham, Dickens, l'acteur Kean, le peintre Stanfield, une popularité générale que constatait le *Times* et qui rejaillissait sur son Eglise. « La façon dont j'entends parler de Votre Eminence dans toutes les classes, lui écrivait un catholique considérable, M. de Lisle, depuis les hommes politiques jusqu'aux ingénieurs civils, me prouve que les conférences de Votre Eminence font plus, — mille fois plus, — que toutes les controverses du monde, pour gagner le cœur de la vieille Angleterre [2]. » Cette popularité acquise comme *lecturer*, Wiseman allait encore l'accroître, dans les années suivantes, comme romancier, par l'éclatant succès de *Fabiola ou l'Eglise des Catacombes* [3].

Newman se trouvait naturellement indiqué pour aider l'archevêque de Westminster à ramener l'opinion anglaise. A la vérité, dans sa retraite de Birmingham, très occupé de l'Oratoire qu'il transférait alors dans le faubourg d'Egbaston [4], il semblait un peu à l'écart des hommes et des événements. En voyant même ce prédicateur illustre, habitué naguère aux auditoires cultivés de Sainte-Marie d'Oxford, dépenser son zèle et son talent à évangéliser de pauvres ouvriers irlandais, dans la petite chapelle de son couvent, certains spectateurs se demandaient si Rome n'avait pas perdu quelque chose de son ancienne habileté à utiliser, avec la plus grande efficacité possible, les instruments mis à sa disposition [5].

[1] « Il a grand air et un extérieur avenant, notait un journal de Bath au lendemain d'une conférence faite dans cette ville, sans presque rien de cette apparence ou de cette expression qu'on est convenu d'attribuer aux prêtres de son Eglise. Il est entièrement Anglais, de visage et d'accent. » (*Life of Wiseman*, t. II, p. 49.)

[2] *Life of Wiseman*, t. II, p. 155.

[3] *Fabiola* fut publié en 1854.

[4] La construction du couvent d'Egbaston, destiné à remplacer la première installation devenue insuffisante, n'allait pas sans éveiller d'étranges alarmes, et le *Times* avait révélé, non sans émotion, que, sous les nouveaux bâtiments, des cachots étaient mystérieusement préparés en vue des séquestrations monacales. Newman dut le rassurer, en lui expliquant que ces prétendus cachots étaient tout simplement des celliers et magasins, dépendances de la cuisine. (Lettre au *Times* du 15 mai 1851.)

[5] Cette réflexion était celle d'un journaliste de Birmingham qui avait eu

L'humilité de cet apostolat, loin de rebuter Newman, plaisait à sa vertu. Toutefois, il ne se dérobait pas aux actions plus retentissantes. Fallait-il, dans une circonstance solennelle, parler au nom des catholiques, on était heureux de s'adresser à lui. Ainsi fut-il appelé, en 1851, à prêcher un sermon pour l'installation de Mgr Ullathorne, le premier évêque de Birmingham. En dépit de la tourmente qui sévissait alors contre l'Eglise, ce qui dominait dans ce sermon, c'était la joie triomphante qu'éveillait, chez l'orateur, la merveilleuse résurrection du catholicisme en Angleterre. Après avoir évoqué le souvenir de saint Athanase, revenant d'exil à la mort de Julien l'Apostat, et reparaissant, à la grande surprise de son peuple, dans la cathédrale d'Alexandrie, assis sur son trône et revêtu des ornements épiscopaux, il ajoutait :

Quelque chose de semblable se passe de nos jours; l'Eglise sort de sa prison... ; elle en sort avec le pallium, et la chape, et la chasuble, et l'étole, et les reliques miraculeuses, et les saintes images. Ses évêques se retrouvent dans leurs chaires, entourés des prêtres, et le spectacle d'une majestueuse hiérarchie se montre à nos regards... Quelle étonnante vitalité!... Elle ne réclame, ne cherche, ne désire aucun pouvoir temporel. Elle ne se mêle ni de César ni des choses de César; elle lui obéit dans ce qui est de son ressort, mais elle est indépendante de lui. Sa force est en Dieu... Comment allez-vous agir à son égard, enfants des hommes?...

Newman ne se faisait pas illusion sur les hostilités auxquelles devait s'attendre le catholicisme, en Angleterre, et qui venaient de se manifester avec tant de violence; le sentiment qu'il en avait donnait même un accent particulièrement grave à sa parole :

Oui, sans doute, nous nous réjouissons, mais solennellement, religieusement, courageusement, comme les prêtres du Seigneur, quand ils portaient au combat l'arche du Seigneur... Nous vous aimons, ô hommes de cette génération, mais nous ne vous craignons pas. Comprenez-le et sachez-le bien, nous ferons l'œuvre de Dieu et nous remplirons notre mission, avec votre consentement, si nous pouvons l'obtenir, mais malgré vous, si nous ne l'obtenons pas... Nous ne désirons vous subjuguer qu'en faisant appel à votre raison et à votre cœur... Nous espérons y arriver. Je ne dis pas que nous y arriverons avec la génération présente, ni sans avoir beaucoup à souffrir; mais nous envisageons l'avenir avec confiance et avec une parfaite indifférence

l'occasion d'entendre alors Newman prononcer un brillant discours, devant une quarantaine d'auditeurs, pour la plupart fort illettrés. (*Cardinal Newman*, par Wilfrid Meynell, p 62)

sur ce qui nous est personnel. Quant à nous, il y a longtemps que le monde nous a fait tout le mal qu'il peut nous faire... Dans le champ de la calomnie et du ridicule, il a épuisé tout ce qu'il pouvait faire... Nous connaissons le sort qui nous attend, c'est de rendre témoignage et d'être couverts d'opprobres, d'être rejetés comme mauvais et de réussir. Telle est la loi que le souverain Maître a attachée à la promulgation de la vérité... Ses prédicateurs souffrent, mais sa cause triomphe. C'est avec joie que nous avons accepté ce marché, et, puisque nous nous sommes résignés à subir la peine, c'est bien notre intention, avec l'aide de Dieu, d'en réclamer la compensation.

Et alors, se tournant vers ses frères dans la foi, Newman les exhortait « à ne pas craindre les peines qui pouvaient tomber sur eux ». Il leur rappelait Notre-Seigneur allant au-devant de Pierre sur les flots :

Soyons fidèles, et le vent qui souffle avec violence tombera, et la mer furieuse deviendra calme. Non, je ne crains pas les clameurs passagères de notre ennemi ; je ne crains pas ce peuple au milieu duquel nous vivons, du sang duquel nous sommes issus,... et qui, malgré la perte des dons célestes, a conservé l'amour de la justice, l'allure virile et la tendresse de cœur que saint Grégoire sut lire sur son front.

L'année suivante, devant les nouveaux évêques d'Angleterre, réunis à Oscott, pour leur premier synode, c'est encore Newman qui est appelé à prendre la parole. Il célèbre ce qu'il appelle le « Second printemps de l'Eglise d'Angleterre ». D'ordinaire, observe-t-il, à la différence du monde de la nature où le printemps revient, l'homme et ses œuvres périssent sans retour. Cette règle ne reçoit-elle pas aujourd'hui, en Angleterre, un éclatant démenti? Ne s'est-il pas produit un événement dont le caractère inattendu, merveilleux, explique l'émotion des esprits? « Le passé ne revient jamais, disait-on. Eh bien, le passé est revenu ; ce qui était mort est de nouveau vivant ; l'Eglise anglaise avait été, puis elle avait cessé d'être, et voilà qu'elle revit. » L'orateur dépeint alors successivement la splendeur de l'ancienne Eglise d'Angleterre, puis son anéantissement[1], enfin le miracle de sa renaissance, dont les cérémonies même du synode sont une manifestation. « Le passé, s'écrie-t-il, va donc revenir sur lui-même, le tombeau va s'ouvrir. » Et alors, c'est un chant de victoire et d'amour pour lequel la langue ordi-

[1] Les pages de ce discours dans lesquelles Newman rappelle l'état misérable où les catholiques lui étaient apparus à son entrée dans la vie, sont demeurées célèbres. Je les ai déjà citées en partie, dans la première partie de la *Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle*, p. 316.

naire lui paraît trop froide; il emprunte les brûlantes paroles du Cantique des Cantiques. L'auditoire est transporté; Wiseman ne peut retenir ses larmes qui coulent abondantes.

Par certains côtés de sa nature très sensitive, Newman souffrait plus que tout autre des injustices de l'opinion à l'égard de sa foi religieuse. Il n'était pas, comme les catholiques de naissance, habitué à l'impopularité. Mais il n'en était ni intimidé ni découragé. Bien au contraire, se sentant, par son ancien renom, plus d'autorité pour en imposer à ces passions, il résolut de s'attaquer directement à elles. Ce fut l'objet d'une série de neuf *lectures* sur la « Situation des catholiques en Angleterre », qu'il fit à Birmingham, en 1851, quand les esprits étaient encore tout échauffés contre « l'agression papale ». Les réunions avaient lieu dans la salle de la Bourse des grains; on y était admis sur carte. Dès le début, le conférencier marquait clairement son dessein :

Je vais rechercher pourquoi, dans cette nation intelligente et dans ce dix-neuvième siècle si rationnel, il se fait que nous, catholiques, soyons si méprisés et haïs par nos propres concitoyens... Pourquoi ceux-ci sont-ils si prompts à croire à tout récit, à notre désavantage, quelque extravagant qu'il soit, comme s'il était hors de doute que nous fussions, chacun de nous, ou grossièrement trompés, ou d'une hypocrisie plus que naturelle, tandis qu'eux, au contraire, seraient, comparativement à nous, des modèles de sagacité, de droiture, de vertu humaine et d'intelligence chrétienne? Je ne recherche pas pourquoi eux-mêmes ne sont pas catholiques, mais pourquoi ils sont si en colère contre ceux qui le sont... Comment arrive-t-il que les catholiques soient ainsi foulés aux pieds et méprisés par un peuple qui est doué par la nature de nombreuses et grandes qualités morales et intellectuelles? Comment se fait-il que les pierres même, les briques, les tuiles d'une ville aussi occupée et aussi populeuse que celle que nous habitons, crient contre nous ? Un tel état de choses est non seulement une épreuve pour la chair et le sang, mais une inquiétude pour la raison et l'imagination.

Newman se déclare bien placé pour traiter ce sujet : « Ayant été protestant et étant aujourd'hui catholique, je sais ce que l'on dit et ce que l'on pense des catholiques, et, d'autre part, je sais ce qu'ils sont réellement. » Il ne le prend pas sur le ton plaintif et humilié. C'est de haut, au nom de la justice, de la vérité, du bon sens, qu'il dénonce l'étrange état d'esprit de ses compatriotes à l'égard des catholiques, qu'il en recherche les causes et en note les manifestations. Pas de généralités indéterminées, mais des faits précis, finement analysés, des portraits vivants où chacun peut recon-

naître les Anglais de son temps et de son voisinage. Une lumière vengeresse est projetée sur la sottise et l'odieux des préjugés et des haines, sur la prodigieuse ignorance qui leur a permis de se développer. « Si l'Eglise catholique était dans la lune, dit-il, ces gens mettraient plus de patience à l'étudier et en traceraient l'image avec plus d'exactitude qu'ils ne le font maintenant. » L'ironie domine, cette ironie redoutable où Newman excelle et à laquelle il n'a jamais donné plus libre cours : tantôt une raillerie qui s'amuse du ridicule qu'elle flagelle; tantôt un sarcasme plus amer, plus attristé : tel ce passage détaché de la seconde conférence :

J'avais oublié que nous, prêtres catholiques, ne sommes pas des hommes, que nous n'avons pas d'honneur à perdre, que nous n'avons pas de sentiments qu'on puisse blesser... Nous n'avons rien de personnel, nous ne sommes pas des créatures de la même espèce que nos accusateurs, nous ne sommes pas des *gentlemen*, nous ne sommes pas des chrétiens; nous sommes des abstractions, nous sommes des ombres, nous sommes des figures héraldiques... Nous sommes des quilles insensibles, faites pour être renversées par le premier enfant venu; nous sommes les Jean Doe ou Richard Roe des légistes, les Titius et les Bertha des canonistes, qu'on emploie, en toute occasion, pour subir toute espèce d'affronts et d'infortunes. Si les figures brodées sur une vieille tapisserie quittaient tout à coup les murs, si un lion rampant, descendant de la porte d'une hôtellerie, se promenait tout à coup dans les rues, un protestant ne serait pas plus surpris qu'en apprenant que nous avons des nerfs, que nous avons un cœur, que nous sommes doués de sensibilité... Oui, voilà bien ce qui nous est réservé depuis le commencement; en naissant, nous avons acquis le droit, non pas d'être complètement détruits, mais d'être les jouets de l'orgueil du monde [1].

Newman n'a pas seulement pour dessein de flétrir l'intolérance haineuse des protestants; il veut aussi et surtout rendre hardiesse

[1] La même note s'était trouvée déjà dans le sermon prononcé à l'installation de l'évêque de Birminghan; témoin ce passage : « Personne qui ne soit assez brave pour nous mépriser; ce n'est pas une lâcheté de nous attaquer, quand nous ne pouvons répondre, ni une cruauté de nous imputer ce que nous détestons. Nous sommes à la merci du premier venu... Tout ce que nous pouvons attendre de mieux, c'est d'être traités comme des ombres du passé..., comme un terrain perdu sur lequel on peut déposer tous les genres d'immondices..., comme des gens qui ne sont pas anglais, qui ne peuvent prétendre aux droits des autres citoyens, qui ne peuvent réclamer protection contre l'injustice, ... mais qui doivent s'estimer bien heureux, si on leur permet de souiller cette terre libre de leur odieuse présence. »

et confiance aux catholiques. C'est à quoi il s'applique particulièrement dans la dernière de ses conférences :

Vos ennemis s'efforceront de vous empêcher de vous faire connaître... Ils ont pensé non seulement que vous étiez les plus bas et les plus vils des hommes, mais que vous étiez pleinement persuadés de votre bassesse et convaincus qu'on la connaissait... Or, quel ne serait pas leur étonnement, si ces bandits venaient réclamer leurs droits et se présentaient dans les cercles de la fashion et du bon ton? Imaginez donc combien grande a été leur indignation de ce que les catholiques prétendaient être anglais, affectaient d'être leurs égaux, osaient prêcher et même controverser, faisaient des conversions et, ce qui est pire, mettaient au grand jour les méprises des protestants, riaient même, prodigieuse insolence! de l'absurdité de leurs assertions et de la faiblesse de leurs arguments. D'abord, ils n'en veulent pas croire leurs oreilles, quand ils entendent que nous, qui connaissons si bien notre indignité et savons que tout le monde la connaît, nous qui méritons à tout le moins les pontons et la transportation, nous parlons aussi haut que possible, nous disons que plus nous serons connus, plus nous serons estimés... A l'effervescence de la passion, a succédé une sorte d'effroi... Ils sont pâles d'émotion, lorsque des hommes de leur rang, des hommes d'intelligence, des hommes bien posés dans le monde, leurs parents ou leurs amis, les quittent, pour se joindre à une société méprisée et déshonorée! Lorsque, avec le temps, de tels exemples deviennent de plus en plus nombreux..., que de nouvelles questions et de nouveaux partis apparaissent à l'horizon, qu'un nouveau monde s'avance..., ils ne savent plus où ils en sont; ils regardent, avec appréhension, cette apparition mystérieuse... Une orgueilleuse jalousie, une haine sauvage, un froid dédain se mêlent à leur émotion.

... Vous croyez peut-être que leur opinion s'est éclairée, lorsque des hommes qu'ils avaient connus, ont embrassé notre foi... Il n'en est rien. Les amis qui les quittent ne les éclairent pas ; seulement, ils les embarrassent, parce qu'il est plus difficile de les diffamer... Si un récent converti dont tout le monde connaît le nom, était accusé de quelque acte précis de tyrannie ou de bassesse, il saurait comment écrire ou agir pour sa défense... Ainsi donc, ô champions protestants, si vous avez un pressant besoin de citer un exemple de duplicité ou de bassesse catholique, jouez votre jeu en sûreté... Attaquez-vous à ce prélat avancé en âge, n'ayant de goût que pour la retraite, ou à cette humble religieuse dont la profession et les habitudes vous garantissent qu'elle ne peut vous répondre... Mais ne touchez pas aux convertis, car ils sont connus. Avec eux, il faut employer d'autres procédés... Couvrez-les d'un voile; ensevelissez-les; ne parlez jamais d'eux dans la

presse, à moins d'avoir l'occasion de citer quelque chose à leur désavantage. Branlez la tête, murmurez en société, détaillez, dans des lettres particulières, le changement qui s'est opéré en eux : « Ce ne sont plus les mêmes hommes; ils ont perdu le délicat sentiment de l'honneur, et cela tout d'un coup... » Ne lisez aucun de leurs livres... Que leurs ouvrages ne soient pas même annoncés, afin que vous puissiez conserver cette ignorance de la religion catholique, si nécessaire au protestantisme pour maintenir sa puissance...

Les protestants n'étaient pas habitués à entendre un catholique leur parler sur ce ton, et Newman n'était pas de ceux qu'ils pouvaient feindre de ne pas entendre. Dans la galerie, plus d'un spectateur s'amusait à leurs dépens des mordantes satires dont ils étaient l'objet[1]. Pour la première fois, ils perçurent, dans une lumière fort gênante pour eux, l'injustice et le ridicule des préventions dont s'alimentait leur intolérance bigote et pharisaïque. Beaucoup commencèrent à en avoir honte. D'autres, il est vrai, furent plus irrités que corrigés et ne songèrent qu'à se venger. Une occasion s'offrit.

Au cours de ses conférences, Newman avait pris à partie un certain Achilli, ancien dominicain italien, défroqué et apostat, qui, depuis quelque temps, colportait, en Irlande et en Angleterre, aux applaudissements des foules protestantes, d'odieuses calomnies contre l'Eglise qu'il avait abandonnée. Dans une page terrible qui a été supprimée dans les réimpressions subséquentes, Newman montra que ce prétendu témoin, sur la foi duquel l'opinion anglaise croyait pouvoir flétrir le catholicisme, était un personnage méprisable dont la vie avait été fort scandaleuse. Il ne faisait en cela que répéter ce qui avait été affirmé, peu auparavant, dans un article de la *Revue de Dublin*. Achilli, se fiant aux préventions protestantes par lesquelles il se sentait soutenu, crut pouvoir payer d'audace et attaqua Newman en diffamation. Celui-ci comptait, pour sa défense, sur les preuves que Wiseman lui avait dit avoir en mains; elles ne lui arrivèrent que tardivement. Le *lord Chief Justice*, lord Campbell, ne dissimula pas sa malveillance. L'opinion du dehors, fort excitée, témoignait qu'elle serait heureuse de tout ce qui humilierait le catholicisme. Aussi Newman, en dépit des témoignages qu'il fournit sur la vie licencieuse de son adversaire, se vit-il condamné, en juin 1852, à une grosse amende; un moment même, il avait craint de ne pouvoir échapper à la

[1] George Eliot, entre autres, a parlé de « l'amusement » avec lequel il avait lu ces « habiles satires et descriptions ». (*Cardinal Newman*, par Meynell, p. 63.)

prison. Applaudi par les protestants fanatiques, ce verdict ne laissa pas que de choquer les esprits plus libres. Le *Times* lui-même déclara que l'issue de ce procès était une grave atteinte à l'administration de la justice en Angleterre. La Cour du Banc de la reine décida, à la fin de cette année 1852, que le procès lui serait déféré, pour être révisé. Ces nouveaux débats firent ressortir la partialité dont avait fait preuve lord Campbell. M. Justice Coleridge, le président de la cour, de tendances puseyites, usa de formes plus douces et ne contesta pas la bonne foi de Newman. Il n'alla pas cependant jusqu'à lui faire entière justice; après lui avoir adressé une sorte d'homélie où il lui prêchait la modération et la charité, il maintint l'amende, tout en la réduisant à 2,500 francs, et statua que le condamné demeurerait en prison jusqu'au plein paiement de cette amende. Celle-ci fut soldée séance tenante. Restaient les frais qui ne s'élevaient pas à moins de 300,000 francs. Sur l'initiative de Wiseman, fort empressé à réparer le tort qu'il avait fait à Newman en ne lui fournissant pas assez promptement les moyens de se défendre, des souscriptions, ouvertes parmi les catholiques d'Angleterre et du continent, réunirent promptement la somme nécessaire. Newman en fut touché et l'écrivit à Wiseman [1]. Ce n'était pas que l'épreuve ne lui eût paru très dure. Rien n'était plus antipathique à sa nature nerveuse que l'anxiété de ces péripéties judiciaires. Et surtout, il avait souffert de voir qu'entre son témoignage et celui d'un personnage taré, les jurés, les magistrats, la masse du public s'étaient prononcés pour le second. Il ne fallut pas moins de toute sa piété, pour porter ce que lui-même appelait une « rude croix » et pour lui faire dire, avec saint André : *O bona crux, diu desiderata* [2]! Aux jours les plus critiques du procès, ses frères de l'Oratoire de Londres, chez lesquels il avait dû venir s'installer, furent très édifiés de le voir passer presque toutes ses journées et même une partie de ses nuits en prières devant le tabernacle [3]. Des amitiés fidèles le soutinrent dans cette crise. Hope Scott, l'éminent légiste récemment converti, qui l'avait assisté avec dévouement dans son procès, l'invita, vers la fin de 1852, à venir prendre quelques semaines de repos, dans son manoir d'Abbotsford, ancienne résidence de Walter Scott. Newman accepta, heureux de cette occasion de connaître et d'habiter la demeure illustrée par un écrivain pour lequel il avait professé, de tout temps, une admiration reconnaissante et auquel il faisait honneur d'avoir, par ses romans, aidé au réveil catholique.

[1] *Life of Wiseman*, t. II, p. 41, 42.
[2] Lettre à Ward du 26 novembre 1851. *Ibid.*, p. 40.
[3] *Life of Faber*, p. 388.

II

Si considérable que fût l'action de Newman comme prédicateur et conférencier, on ne s'en contentait pas, et ses coreligionnaires attendaient de lui un autre service. Les évêques irlandais tentaient alors d'établir, à Dublin, une université purement catholique et de fournir ainsi aux fidèles, non seulement de l'Irlande, mais de tout le Royaume-Uni, cet enseignement supérieur dont ils étaient privés depuis la Réforme. Pour mener à fin cette œuvre difficile entre toutes, il ne crurent mieux faire que d'offrir, en 1851, le rectorat de l'université nouvelle à Newman. Celui-ci l'accepta, par déférence pour l'autorité ecclésiastique, sous cette réserve qu'il ne se séparerait pas pour cela de son cher Oratoire et que son temps serait également partagé entre Dublin et Egbaston. Il se mit aussitôt à l'œuvre, avec grand zèle. Dès 1852, dans une série de discours, prononcés à Dublin, il traçait un magnifique programme de ce que devait être l'université catholique[1]. Il saluait sans doute la théologie comme la reine des sciences et leur trait d'union nécessaire, comme la clef de voûte de l'enseignement supérieur, réagissant ainsi contre le mouvement général de sécularisation universitaire; mais, en même temps, il insistait sur le champ large et libre qui devait être laissé à la science, sur la convenance de former des jeunes hommes en pleine possession de leurs forces intellectuelles et capables de se mesurer avec les problèmes qu'ils devaient rencontrer dans le monde. Il disait, à ce propos, dans l'un de ses discours :

Une université n'est ni un couvent, ni un séminaire : c'est un lieu où l'on prépare des hommes du monde pour le monde. Nous ne pouvons empêcher, qu'à l'heure venue, ils ne se plongent dans le monde, au milieu de ses coutumes, de ses principes, de ses maximes. Mais nous pouvons les préparer à cette rencontre inévitable. Or ce n'est pas le moyen d'apprendre à nager dans les eaux troublées, de n'y être jamais entré. Proscrivez, je ne dis pas seulement des auteurs particuliers, des passages spéciaux, mais la littérature séculière, comme telle; supprimez de vos livres de classe toutes les larges manifestations de l'homme naturel; soit, mais voici que ces manifestations attendent votre élève, à la porte de votre salle d'étude, dans des réalités qui vivent et respirent. Là, elles se présenteront à lui, avec tout le charme d'une nouveauté, toute la fascination du génie. Celui qui est aujourd'hui un élève, sera demain un membre du large monde;

[1] Ces discours ont été publiés en volume sous le titre : *On the Idea of a University.*

aujourd'hui confiné dans les Vies des saints, demain jeté dans la Babel,... sans qu'aucune règle lui ait été donnée pour distinguer « le précieux et le vil », la beauté et le péché, la vérité et la sophistication de la nature, ce qui est innocent et ce qui est poison. A cause de leur corruption accidentelle, vous lui avez refusé les maîtres de la pensée humaine, qui auraient fait, dans un certain sens, son éducation,... et à quoi l'avez-vous réservé? Vous l'avez mis à l'abri de la multitude des blasphèmes de ce temps, vous l'avez soustrait à ses journaux, à ses revues, à ses romans, à ses brochures de controverse, à ses débats parlementaires, à ses procès juridiques, à ses discours de meetings, à ses songes, à ses drames, à son théâtre, à l'enveloppement et à l'étouffement de son atmosphère de mort; vous avez réussi, — sauf en ceci, de faire que son université soit le monde [1].

Pour cette œuvre, Newman ne se flattait pas de trouver grand secours dans l'ancien clergé catholique, surtout dans le clergé irlandais, plus zélé que cultivé. Il fit surtout appel aux convertis. A défaut de Manning, de Ward, d'Henry Wilberforce, que diverses circonstances empêchèrent de répondre à son appel, il obtint le concours de plusieurs autres, notamment d'Allies, d'Aubrey de Vere, plus tard même de Thomas Arnold, l'un des fils du docteur Arnold, devenu catholique en 1856 [2]. Les difficultés étaient considérables. Newman n'entendait pas faire une œuvre purement irlandaise; bien au contraire, son ambition était d'attirer l'élite de la jeunesse catholique d'Angleterre. Mais si grande que fût son autorité sur ses compatriotes, pouvait-elle les déterminer à faire élever leurs enfants à Dublin, suffisait-elle à surmonter leurs répugnances et leurs dédains pour tout ce qui tenait à l'Irlande? D'autre part, si les évêques irlandais avaient été unanimes dans le choix du recteur, celui-ci n'en était pas moins pour eux un Anglais, un ancien protestant, un *Oxford man*, autant de raisons d'antipathie, de suspicion et de jalousie. Mal préparés, d'ailleurs, par leur formation intellectuelle, à comprendre les vues de Newman sur la nécessité d'ouvrir largement la science à la jeunesse, ils s'inquiétaient surtout des dangers qui pouvaient en résulter pour la foi. De là, des mauvaises volontés, sinon ouvertes, du moins sourdes et inertes, par lesquelles le recteur se sentait sans cesse entravé. Sa situation de simple prêtre ne lui donnait pas une

[1] *Discourse* IX, § 8.

[2] Dans la suite, Thomas Arnold fut un moment troublé dans sa foi et rejeté vers le protestantisme par les décisions pontificales sur le libéralisme. Mais ce ne fut qu'une crise passagère, et il finit comme catholique. Sa fille est M[rs] Humphry Ward, romancière de grand talent, mais hostile à toute foi chrétienne.

autorité suffisante pour passer outre à ces oppositions épiscopales. Wiseman s'en rendait compte; dès l'hiver de 1853-1854, il s'entremit avec le cardinal Cullen, archevêque de Dublin, plus intelligent des nécessités universitaires que les autres prélats, pour faire nommer Newman évêque *in partibus* et le rendre ainsi l'égal de ceux avec lesquels il avait à traiter. L'idée fut bien accueillie à Rome; la nomination fut annoncée partout, et Newman reçut les félicitations. A celles d'un des évêques d'Angleterre, Mgr Grant, il répondait : « Je ne me serais jamais imaginé que les circonstances pussent me conduire à me réjouir d'être fait évêque; mais il en est ainsi. J'ai été content, parce que je ne voyais pas comment, sans quelque importance plus grande donnée à ma situation, je pouvais surmonter l'inertie ou l'opposition qui existaient en Irlande, sur ce projet d'une université. » Que se passa-t-il? La nomination qui avait paru décidée, ne se fit pas. Newman ne se découragea pas et poursuivit sa tâche encore, pendant plusieurs années. Mais les difficultés allaient grandissant. En 1858, il dut s'avouer vaincu, et, tristement, silencieusement, il résigna ses fonctions. Il se retira à l'Oratoire d'Egbaston, où il entreprit une fondation plus modeste, celle d'une école classique, destinée aux enfants des classes élevées, où devait se donner une éducation à la fois très catholique et plus anglaise, moins « continentale » que n'était alors celle des autres écoles catholiques, notamment celle des collèges des Jésuites [1]. Privée du seul homme qui eût pu assurer son avenir, l'université de Dublin n'a plus fait, depuis lors, que végéter.

III

Wiseman, loin de voir avec jalousie ou méfiance, comme faisaient plusieurs anciens catholiques, cette action grandissante des convertis, la sollicitait et la secondait. En même temps qu'il se félicitait de toute intervention de Newman, il s'appliquait à employer plusieurs de ses amis. Il faisait nommer Oakeley chanoine de Westminster. Il donnait le plus affectueux appui au P. Faber, supérieur de l'Oratoire de Londres, dont l'apostolat plein de zèle et de charme imprimait une direction toute nouvelle à la vie spirituelle des catholiques anglais et ranimait chez eux les pratiques d'une dévotion depuis longtemps oubliée. Ayant eu occasion de prêcher, dans l'église de l'Oratoire, le panégyrique de saint

[1] Quelques années après, causant avec Church, Newman se félicitait du bon effet que l'exemple de l'école d'Egbaston avait eu, à ce point de vue, sur les autres écoles catholiques; il les avait déterminées notamment à témoigner plus de confiance aux jeunes garçons et à renoncer au système d'espionnage. (*Life and letters of dean Church*, p. 170.)

Philippe de Néri, il le publiait avec une dédicace où il unissait les noms de Newman et de Faber. « L'un, disait-il, a apporté les ressources de la science la plus variée, la vigueur d'un esprit pénétrant et cultivé, la puissance de l'argumentation, la grâce du langage, pour résoudre les difficultés intellectuelles et renverser les préjugés fortement enracinés chez ceux qui sont étrangers à l'Eglise; l'autre a recueilli dans les jardins de cette Eglise, pour ses enfants, les douces fleurs de la dévotion, et il leur a enseigné, dans des pensées et des paroles brûlantes, à goûter le banquet que l'amour a partout ouvert pour leur rafraîchissement. »

Il n'était pas jusqu'à Ward, tout laïque, marié et quelque peu excentrique qu'il fût, que Wiseman ne trouvât moyen d'utiliser. A la surprise et au scandale de plusieurs, il le nomma, en octobre 1851, professeur de philosophie, puis, bientôt après, professeur de théologie à *St-Edmund's College*, séminaire des diocèses de Westminster et de Southwark. Depuis sa conversion, Ward s'était retiré auprès de ce collège, absorbé dans ses études sacrées, et négligeant pour cela les propriétés considérables dont il avait hérité. Il se donna à sa tâche de professeur avec l'ardeur, l'impétuosité parfois un peu intempérante de sa nature, sentant fortement l'importance de cette formation sacerdotale à laquelle il concourait, non moins soucieux d'ailleurs d'échauffer la piété que d'aiguiser l'intelligence de ses élèves. Son enseignement, très vivant sous des formes inaccoutumées, charmait les jeunes clercs et avait grande prise sur eux. Faut-il ajouter, pour bien faire connaître cette singulière figure, que cet éducateur de prêtres, tout occupé des choses de Dieu, sincèrement pieux, très ouvert aux idées ascétiques, n'en gardait pas moins sa vieille passion pour le théâtre et le roman? Il s'échappait pour aller à Londres entendre quelque opéra, et ses visiteurs ecclésiastiques étaient parfois un peu effarouchés des comédies ou des romans français qu'ils trouvaient sur sa table; Ward ne s'en troublait pas et n'était pas à court de justifications [1].

Ce n'étaient pas seulement les convertis relativement anciens et éprouvés, ceux de la grande fournée de 1845, que Wiseman se montrait impatient d'employer; c'étaient les convertis du jour même, ceux qui venaient d'abjurer à la suite de l'affaire Gorham.

[1] A quelqu'un qui s'étonnait de voir, sur son bureau, à côté de livres de piété, de théologie ou de philosophie, une comédie de Sardou, Ward répondait : « Voici : mes facultés de travail deviennent trop instables, et je passe par cinq états d'esprit différents. Il me faut un livre pour chacun de ces états. Dans mes bonnes heures du matin, je prends Kleutgen, puis les sermons de Newman, puis Planché, puis Trollope; enfin, quand ma tête n'est plus bonne à rien, je prends une pièce française. »

Au plus important de ces néophytes, Manning, il ouvrait avec une promptitude, on dirait presque avec une précipitation sans précédent, l'accès des ordres sacrés : trois semaines seulement après son abjuration, le 29 avril, il lui conférait la première tonsure; le 30, les quatre ordres mineurs; le 25 mai, le sous-diaconat; le 15 juin, la prêtrise. Il laissait voir à tous ce que sa confiance enthousiaste attendait du nouveau prêtre : « Je vous regarde, lui disait-il au sortir de l'ordination, comme l'un des premiers fruits de la restauration de la hiérarchie par notre Saint-Père Pie IX. Allez, mon fils, et amenez vos frères et compatriotes, par milliers et dizaines de mille, dans le seul vrai troupeau du Christ [1]. » Le lendemain, Manning disait sa première messe dans l'église des Jésuites, assisté par le P. de Ravignan, alors de passage à Londres. Il ne pouvait qu'être reconnaissant et flatté d'avoir été ainsi accueilli dans le sacerdoce catholique qui lui avait toujours paru le complément nécessaire de sa conversion. Et cependant, fait curieux et qui montre bien l'état des esprits à cette époque, l'idée de prendre place parmi les prêtres de l'Eglise romaine, n'était pas sans coûter beaucoup à son respect humain; il devait vaincre les répugnances de son vieil orgueil de dignitaire anglican, habitué à regarder de haut le pauvre clergé catholique. Plusieurs années après, il parlait encore du sentiment d'humiliation par-dessus lequel il lui avait fallu passer : « Dieu sait, écrivait-il, ce qu'il m'en a coûté d'être un prêtre, de faire l'œuvre d'un prêtre, de porter le nom de prêtre, ici, au milieu de parents et d'anciens amis, dans le monde où je vivais auparavant. Personne, je crois, ne souffrait davantage de ce genre d'épreuve... Je me décidai seulement par la conviction où j'étais que mon salut dépendait de mon empressement à répondre aux appels de la grâce [2]. »

Sur le conseil de Wiseman, Manning partit, à l'automne de 1851, pour Rome, afin d'y compléter ses études théologiques. C'était, à quarante-quatre ans, revenir, comme il disait, au « biberon » et aux « lisières » du séminariste. L'épreuve ne laissa pas que de lui être pénible, mais elle eut des compensations. Il se créa, dans la haute société ecclésiastique de Rome, des relations utiles et agréables. Pie IX l'avait, dès son arrivée, accueilli paternellement. « Je vous bénis de tout mon cœur, lui avait-il dit, *in tuo egressu et in tuo ingressu.* » Il prit l'habitude de le recevoir une fois par mois et de s'entretenir familièrement avec lui : début d'une faveur que le temps ne fera qu'affermir. D'ailleurs, même en ces années de formation, Manning trouvait emploi à son généreux besoin

[1] *Life of Manning*, par Purcell, t. I, p. 633.

[2] Lettre du 1er avril 1856 (*Life of Manning*, t. II, p. 46).

d'action et d'apostolat : il revenait, chaque année, pendant les chaleurs, en Angleterre, et s'y faisait déjà remarquer comme prédicateur. Plus rapidement que tout autre converti, il s'était complètement assimilé la doctrine, la pratique et, pour ainsi parler, le tempérament catholiques. Dès 1852, il était appelé à prendre la parole, après Newman, devant le premier synode provincial de Westminster. La même année, il faisait, dans l'église cathédrale de Southwark, devant un auditoire en grande partie protestant, une série de conférences sur les « Fondements de la foi », où il mettait en lumière les faiblesses de l'anglicanisme. Il n'avait pas, comme orateur, la pénétration subtile, l'originalité profonde, l'incomparable séduction de Newman; mais sa parole était empreinte d'une dignité austère, d'une émotion contenue, et surtout elle avait l'efficacité pratique qui était comme la marque propre d'un homme d'action, ferme et ardent à poursuivre son dessein.

Trois années se passèrent ainsi, partagées entre l'étude à Rome et l'apostolat en Angleterre. Le moment était venu de se fixer quelque part. Pie IX eût voulu garder auprès de lui celui qu'il avait pris en gré, dès le premier jour; il céda aux instances de Wiseman qui réclamait à grands cris un collaborateur sur lequel il fondait de grandes espérances. Manning revint donc, en 1854, s'installer définitivement à Londres. Une note de son journal intime nous révèle en quel état d'âme il entrait dans cette vie nouvelle : il ne se dissimulait pas à lui-même son désir de retrouver quelque position influente, analogue à celle qu'il occupait naguère dans l'Eglise anglicane; il savait que ses amis l'y jugeaient apte et il avait conscience de sa valeur; « mais, ajoutait-il, ne comptant que sur l'aide de Dieu, je ne lèverai pas un doigt ni ne prononcerai une parole pour chercher cette position; si elle arrive jamais, ce sera par l'invitation des supérieurs ou par le choix d'autrui[1] ».

Manning n'eut d'abord aucune fonction bien déterminée. Son rôle n'en fut pas moins tout de suite fort actif, rôle de prédication et d'apostolat, mêlé d'interventions accidentelles dans l'administration ecclésiastique, ou de négociations avec les pouvoirs publics. Cette action extérieure lui plaisait : c'est un des côtés par où il différait de Newman, qui ne sortait de sa cellule qu'à son corps défendant. Pour Manning, le catholicisme était surtout un gouvernement, une société, une armée qui avaient à s'organiser et à se faire leur place en Angleterre. Sur ce que devait être cette place, il avait des idées que le temps ne devait qu'affermir. Il croyait à la possibilité et à la nécessité d'une transformation complète de la situation sociale des catholiques. Seulement l'ancien clergé, tel qu'il

[1] *Life of Manning*, t. II, p. 17.

le trouvait en entrant dans ses rangs, ne lui semblait pas préparé à cette transformation. Il voulait désormais aux prêtres, surtout aux prêtres séculiers, de tout autres qualités que celles qui leur avaient suffi autrefois, pour faire office de chapelain dans quelque riche manoir, ou de pasteur dans quelque pauvre communauté d'ouvriers irlandais. Mais s'il n'hésitait pas sur le but, il ne voyait pas encore nettement par quels moyens il pouvait y atteindre. Il restait isolé, sans position fixe. Après avoir été, pendant plusieurs années, l'hôte spirituel des Jésuites, dans leur église de *Farm street*, il s'était séparé d'eux. Il songeait à fonder une mission dans un quartier pauvre. En réalité, il tâtonnait et cherchait sa voie. C'est encore Wiseman qui allait la lui indiquer.

Le cardinal témoignait en effet une confiance de plus en plus grande au converti dont il avait fait si rapidement un prêtre de son Eglise. Ce n'est pas qu'il y eût entre eux beaucoup d'analogie et de sympathie de nature; à première vue, on eût été plutôt frappé du contraste : d'une part, Wiseman avec son imposante corpulence, son teint coloré, son mélange de bonhomie et de somptuosité, de simplicité et de goût pour les agréments de la vie, son exubérance de dons naturels, son esprit ouvert au point d'être un peu dispersé, son imagination toujours en mouvement, sa sensibilité généreuse mais facile à se blesser, son inaptitude administrative, sa volonté mobile et prompte à se dérober devant les obstacles; d'autre part, Manning, avec ses qualités d'homme d'Etat et de diplomate, sa puissance et sa fixité de volonté, son autorité facilement impérieuse, sa dignité austère, sa distinction un peu froide, et ce je ne sais quoi, gardé de son ancien état, qui faisait dire de lui au cardinal : « Du sommet de la tête à la plante des pieds, il est un *parson*[1]. » Mais, pour ne pas se sentir toujours à l'aise l'un avec l'autre, pour être parfois un peu choqués de leur manière d'être respective, les deux hommes n'en avaient pas moins le sentiment profond du besoin qu'ils avaient l'un de l'autre, du profit qu'ils pouvaient tirer de leur collaboration, et l'archevêque n'avait qu'un désir, s'attacher plus étroitement le nouveau prêtre et lui ouvrir un plus large champ d'action.

Depuis longtemps, Wiseman se plaignait, non sans amertume, qu'après avoir favorisé, dans son diocèse, l'établissement de nombreuses congrégations, il n'en trouvait aucune qui voulût se charger des ministères qu'il jugeait alors le plus utiles, notamment des missions dans les quartiers pauvres; elles excipaient d'empêchements provenant de leurs règles particulières. Tout en protestant

[1] *Parson* est le nom par lequel on désigne le ministre d'une paroisse anglicane.

de son respect pour ces règles, le cardinal regrettait qu'elles n'eussent pas plus « d'élasticité et de puissance d'adaptation », et il ajoutait, non sans quelque ironie attristée : « Presque toutes les communautés religieuses sollicitent sans cesse des dispenses, les unes pour le jeûne et l'abstinence, les autres pour le chœur, toutes pour l'habit, et si on leur demande : pourquoi ces exemptions? elles vous répondent : ce sont les circonstances locales qui les exigent. Mais qui donc songe à recourir au même pouvoir dispensateur pour faire lever des restrictions qui empêchent de faire le bien de la manière que le pays réclame[1]? » Sous l'empire de ce désappointement, Wiseman avait été conduit à rêver la création d'une communauté de prêtres séculiers qui fût complètement dans sa main, de missionnaires diocésains toujours prêts à se charger des œuvres qu'il voudrait leur confier, et il eut tout de suite l'idée que Manning était l'homme désigné pour cette fondation. Il lui en avait parlé dès 1852 ou 1853. Manning hésitait, « non par mauvaise volonté, disait-il, mais par doute de ses forces[2] ». Le cardinal insista. Enfin, vers 1856, le projet commença à prendre corps. S'inspirant des règles que saint Charles Borromée avait écrites pour ses oblats, Manning posa les fondements d'une communauté qu'il appela les Oblats de saint Charles. Rome donna une approbation provisoire aux statuts. Quelques prêtres répondirent à l'appel du fondateur, et, avec leur concours, il put prendre en main la mission que Wiseman leur assigna, à Londres, dans le quartier déshérité de Bayswater. L'œuvre, entreprise avec grand zèle, parut tout de suite devoir être féconde. Manning ne borna pas là son action; on ne fut pas longtemps à se rendre compte que la confiance du cardinal attendait de lui plus que cette œuvre locale, et qu'il entendait lui réserver une part dans les affaires générales de son diocèse. A la même époque, le Pape semblait entrer dans ces vues, en nommant, d'autorité, Manning, prévôt du chapitre de Westminster.

IV

Si importante que fût déjà à cette époque l'action générale et publique de Manning, elle n'était pas toute son œuvre. L'influence individuelle qu'il exerçait comme confesseur, directeur spirituel, consulteur des consciences, n'était pas moins considérable. Beaucoup d'anglicans, troublés dans leur foi, s'adressaient à lui; il les aidait, les guidait, et se trouvait ainsi avoir une part importante dans les conversions, alors plus nombreuses encore qu'en 1845.

[1] Ces plaintes étaient longuement développées dans une curieuse lettre au P. Faber, en date du 27 octobre 1852. (*Life of Wiseman*, t. II, p. 115 et sq.)

[2] *Life of Manning*, t. II, p. 60.

Certains catholiques l'appelaient, pour cette raison, « l'apôtre des Gentils[1] ». Plus heureux que Newman qui n'avait entraîné avec lui, dans le catholicisme, aucun membre de sa famille, Manning eut la consolation de voir son exemple suivi par quelques-uns de ses parents, dont un de ses frères; il avait été devancé par son beau-frère, Henry Wilberforce. Avec plusieurs autres, il est vrai, la séparation fut au contraire complète et douloureuse; son frère aîné considéra sa sortie de l'anglicanisme, comme « un manquement à l'honneur » qu'il ne lui pardonna jamais, et il cessa toute relation avec lui; même rupture avec son beau-frère, l'évêque Wilberforce, et avec beaucoup de ses intimes, Gladstone entre autres[2]. Manning s'était fait un devoir de garder, vis-à-vis de ces anciens amis, une extrême réserve dont il a expliqué la raison : du moment où c'était par son fait que leurs relations s'étaient trouvées si gravement modifiées, il se croyait obligé à ne les molester par aucune avance; et puis, il ne lui convenait pas d'exposer la véritable Eglise à subir une rebuffade en sa personne. Autant de motifs pour suivre seul sa route, prêt sans doute à faire plus de la moitié du chemin vers ceux qui se montreraient disposés à lui tendre la main, mais s'abstenant, avec une sorte de fierté ombrageuse, de toute démarche pour se rapprocher des autres, si étroites qu'eussent été autrefois leurs relations[3].

Dans cette réserve, il y avait aussi, à l'égard de certaines âmes qu'il savait travaillées d'idées catholiques, le respect de leur liberté, le souci délicat de ne pas se servir des liens noués sous les auspices de son ancienne Eglise pour les entraîner à sa suite dans la nouvelle. Tel il se montra, par exemple, avec deux amis très chers, M. Sydney Herbert et sa femme, dont il avait été, durant son ministère anglican, le directeur spirituel et même le confesseur. Aussitôt converti, il leur écrit « qu'il ne serait pas bien de sa part de continuer l'ancienne intimité, qu'ils ont été trop liés pour se rencontrer comme des amis ordinaires, et qu'il ne les recherchera jamais, s'ils ne le recherchent eux-mêmes ». Les circonstances les mettent-ils en présence, Manning évite la question religieuse. Un jour, lady Herbert étant allée le voir, ne peut se contenir; elle s'agenouille et lui demande sa bénédiction d'autrefois; il la donne, sans ajouter aucune parole. Devenue veuve,

[1] Lettre de Wiseman. (*Life of Wiseman,* t. II, p. 191.)

[2] Les relations de Manning avec Gladstone ne reprendront qu'en 1861, après dix ans de complète interruption. (*Life of Manning,* t. II, p. 161, 162.)

[3] Manning a exprimé ces idées en 1866 dans une lettre publique au docteur Pusey (*England and Christendom,* p. 126) et dans une note intime reproduite par M. Purcell (*Life of Manning,* t. I, p. 635).

lady Herbert, de plus en plus sollicitée par la vérité catholique, revoit Manning qui garde toujours la même réserve; il tient à ce qu'elle soit avant tout convaincue dans son for intérieur et indépendamment de l'influence qu'il a pu autrefois acquérir sur elle. Vient cependant un jour où elle lui paraît ne plus hésiter que par crainte de perdre la tutelle de ses enfants. Comme elle fait alors à Manning confidence de cette angoisse, celui-ci, après un silence, se borne à lui dire : « Avez-vous jamais lu la vie de Mme de Chantal? — Oui. — Alors vous y aurez vu que sainte Chantal, dès qu'elle fut déterminée à suivre l'inspiration venue de Dieu, passa par-dessus le corps de son fils. » Il n'insista pas davantage. Peu après, lady Herbert faisait son abjuration[1].

De toutes les âmes, alors en travail de conversion, nulle n'était surveillée par Manning, avec une plus tendre anxiété, que celle de Robert Wilberforce, archidiacre d'York, depuis longtemps son confident le plus intime. Par son nom, par son caractère, par sa science théologique, par ses fonctions qui faisaient de lui le lieutenant du second primat d'Angleterre, Robert Wilberforce était, au même titre que l'avait été Manning, l'un des personnages considérables et des hommes d'avenir de l'Eglise anglicane. Bien qu'agité des mêmes doutes, il ne s'était pas décidé à le suivre immédiatement dans son abjuration; l'influence de sa femme et celle de son frère, l'évêque d'Oxford, avaient contribué à le retenir. Cette divergence n'avait pas relâché les liens qui unissaient les deux amis ni interrompu leur correspondance. Les lettres de Manning, à la fois pathétiques et discrètes, témoignaient de son ardent désir d'être rejoint par son cher compagnon, de sa crainte de le voir résister à la grâce et pécher contre la lumière, mais aussi de son respect pour la liberté d'une conscience qu'il savait droite et pure; elles insistaient sur la paix, la lumière dont il jouissait dans sa nouvelle foi, sur la manifeste inconsistance de l'anglicanisme, mais se défendait de vouloir forcer une résolution qui ne devait être fondée que sur une conviction toute personnelle. « Plût à Dieu, lui écrivait-il le 25 janvier 1852, que je pusse vous communiquer l'impression, la conscience de certitude et de réalité qui croît continuellement en moi! Mais il est de loi que cela ne peut être connu par chacun que pour soi. » Et, le 6 mars : « Je ne m'aventure jamais à vous presser, si ardemment que je soupire après vous. Mais je vous respecte, vous et vos épreuves, comme je désirais l'être moi-même. Tout ce que je crains pour vous, c'est le doute chronique et l'obscurité que le retardement répand sur la plus claire évidence. Je crois que rien ne contredira, — parce que la chose est impos-

[1] *Comment j'entrai au bercail,* par lady Herbert of Lea.

sible, — les révélations qui, dans les trois dernières années, ont prouvé que l'Eglise d'Angleterre est une société humaine, hors de la sphère et de l'action du Divin Esprit. Elle n'a pas en elle la forme essentielle de l'Eglise catholique. » Enfin, le 11 juillet : « Je prie pour vous, je me souviens de vous à l'autel, et j'épie toutes vos paroles; mais je vous laisse avec Dieu, car depuis que je suis venu dans la sphère de foi et de grâce, je sens que Dieu seul cueille âme par âme. » Cette correspondance continua trois années sur ce ton; peu de controverse, bien que parfois Manning fût amené à mettre brièvement en lumière certains points méconnus de la foi catholique; mais toujours la manifestation très émue de sa sollicitude pour une âme si chère[1].

De tels appels remuaient Robert Wilberforce. Mais, en même temps, de grands efforts étaient faits, pour le retenir, par Pusey, Keble, Gladstone et surtout par l'évêque Wilberforce. Celui-ci, déjà si triste et si irrité d'avoir vu passer à l'Eglise ennemie son jeune frère Henry, son beau-frère Manning, ne pouvait se faire à l'idée de perdre encore son frère préféré. Impuissant à répondre à certaines objections de Robert, il déclarait que l'Eglise, divisée comme elle l'était, ne se trouvait pas dans « son état normal », mais il contestait qu'il en résultât le droit et le devoir de quitter la communion anglicane, surtout pour embrasser « les erreurs, les superstitions et les graves corruptions de la Papauté ». Il ajoutait, tout ému : « Depuis des mois, je n'ai pas passé un jour sans prier ardemment pour vous, afin que vous puissiez être gardé de ce péché, le plus terrible de tous. Vraiment, comparées à cela, toutes les autres choses ne pèsent rien. Mais j'ai le cœur brisé à la pensée de vous perdre, vous, mon frère et ami, — oui, mon ami, mon guide, mon aide depuis l'enfance, et avec lequel, je veux le croire, il existe encore une union de sentiment qui a péri (bien que l'affection survive dans toute sa force) entre Henry et moi. Que Dieu vous bénisse à jamais, mon frère chéri! Je vous crois tellement meilleur que moi, qu'il serait bien étrange de vous voir tomber dans les pièges d'une sorcière peinte comme cette Jézabel romaine[2]. »

Si passionnées, si attendries que fussent ces adjurations, elles n'arrêtaient pas le travail qui se faisait dans l'esprit de Robert Wilberforce. La mort de sa femme, survenue au commencement de 1853, avait brisé douloureusement l'un des liens qui le retenaient. Comme Manning, il reprochait surtout à l'Eglise anglicane son manque d'autorité doctrinale, tel qu'il était apparu dans

[1] *Life of Manning*, t. II, p. 25 à 45.
[2] *Life of Bishop Wilberforce*, t. II, p. 251 à 258.

l'affaire Gorham. Il venait précisément, après avoir publié un traité sur l'Eucharistie, d'en entreprendre un sur le *Principe de l'autorité de l'Eglise.* Ce travail fut, pour lui, ce qu'avait été, pour Newman, la préparation de son traité sur le *Développement de la doctrine chrétienne.* Plus il était amené, par son étude, à préciser ce que devait être cette autorité, plus il lui fallait reconnaître que son Eglise, viciée par la suprématie royale, ne la possédait pas, et qu'on ne la retrouvait que dans la hiérarchie romaine. Aussi, en 1854, quand son œuvre fut finie et livrée au public, sa conviction se trouva faite, et il jugea de sa loyauté de résigner ses fonctions d'archidiacre. Dans une page de sa préface, toute vibrante encore de ses angoisses, il s'excusait, en ces termes, de n'avoir pas fait cette résignation plus tôt :

Que si l'on m'accuse de ne m'être pas démis de mes fonctions avant d'envoyer à l'imprimeur l'écrit actuel, je laisse le droit d'accusation au jugement du lecteur. Je dirai seulement que j'avais bien pesé les conséquences de ma résolution, avant de la prendre. Si ces pages sont lues dans quelque charmant presbytère, où tout parle, au dedans et au dehors, d'abondance et de paix, où des voisins bienveillants offrent autant d'objets d'affection, où, soir et matin, la cloche d'une tour antique appelle les habitants du lieu à consacrer chaque jour au service de Dieu; si encore le lecteur veut bien songer qu'il est impossible de rompre des attaches si étroites, ou de se transplanter soi-même du sol où l'on a grandi, quand on est trop vieux pour reprendre racine ailleurs, alors qu'il veuille bien attribuer à l'auteur de ce livre les mêmes sentiments. Et ce qui est plus douloureux encore dans une semblable démarche, c'est la conscience de briser des cœurs et de compromettre l'avenir d'hommes que l'on aime comme sa propre âme. Mais c'est alors aussi que les promesses de l'Écriture se réalisent pour le cœur, avec une fraîcheur que dix-huit siècles n'ont pu diminuer : « Quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses champs, à cause de mon nom, recevra le centuple et la vie éternelle. »

Peu après, le 1er novembre 1854, Robert Wilberforce faisait son abjuration à Paris; il avait choisi cette ville lointaine, par ménagement pour son frère, l'évêque d'Oxford. Le coup n'en fut pas moins singulièrement douloureux pour celui-ci. Il sentait son Eglise diminuée par la perte d'un tel homme, et il se voyait lui-même à tout jamais séparé « du frère qui était comme sa propre âme ». « Il me semble, disait-il, que ma tête s'en va. » Et il notait sur son journal : « Levé après une nuit sans sommeil, usé comme un lièvre chassé. » Ceux qui le rencontrèrent alors,

déclaraient « n'avoir jamais vu, sur une face d'homme, une telle apparence d'angoisse et de désolation ». Et cependant, si « intenables » qu'il jugeât les raisons qui avaient déterminé son frère, il ne pouvait méconnaître sa droiture. « Puisse, s'écriait-il, notre Dieu plein de miséricorde, qui connaît la pureté de l'âme de mon frère chéri, faire tourner même cela pour le bien; mais c'est un coup bien triste et bien dur [1]. » Pusey, Keble s'associaient à ce gémissement. Gladstone écrivait au converti : « En quittant l'Eglise d'Angleterre, vous venez de lui infliger la plus sanglante injure qu'elle pût recevoir. » Manning, par contre, était tout à l'action de grâces : « Mon très cher Robert, écrivait-il à son ami, mon premier acte est de réciter un *Gloria*. Je sais ce qu'il vous en coûte, car je sais ce qu'il m'en a coûté à moi-même. Personne autre que Dieu ne le sait. Un seul chagrin dans la vie a pu approcher de celui-là [2]. Mais la consolation est septuple. Elle a grandi, s'est élargie, multipliée d'année en année. Je sais maintenant ce que signifie d'*être rafraîchi avec une abondance de paix* [3]. »

Sur le conseil de Manning, et malgré quelques hésitations, Robert Wilberforce décida de couronner sa conversion, en se préparant à la prêtrise, et il se rendit à Rome, pour y compléter ses études théologiques. Que ne pouvait attendre le clergé catholique anglais de l'accession d'un tel homme, venant rejoindre, dans ses rangs, Newman et Manning? Hélas! quelques semaines avant de recevoir la prêtrise, en 1857, Wilberforce succombait, à Albano, aux atteintes d'une fièvre maligne. Le déchirement fut grand pour Manning qui voyait déjà en lui l'une des colonnes de la communauté qu'il entreprenait de fonder. L'évêque d'Oxford, en dépit de ses préventions anti-romaines, ne put s'empêcher de rendre au mort un hommage attendri. « Sa fin, écrivait-il à un de ses beaux-frères, a été ce que nous devions attendre, après une telle vie de pureté, d'humilité, de sacrifice de soi, et (à travers toutes les superstitions de sa nouvelle confession) de vraie et vivante foi personnelle dans le Christ, — ce fut une paix entière. Très cher compagnon, il y avait en lui une humilité d'enfant, comme je n'en ai jamais vu chez un homme aussi capable [4]. »

Paul Thureau-Dangin.

La suite prochainement.

[1] *Life of Bishop Wilberforce*, t. II, p. 258 à 266.
[2] Allusion à la mort de sa femme.
[3] *Life of Manning*, t. II, p. 44.
[4] *Life of Bishop Wilberforce*, t. II, p. 338.

ÉTUDE SOCIALE

L'INSTITUTRICE MODERNE

SON ESPRIT — SON RÔLE — SON INFLUENCE

I

L'institutrice! terme glorieux, significatif d'une mission de dévouement et d'amour, d'une maternité par l'esprit, plus haute et plus puissante que la maternité par la chair! Terme aujourd'hui tombé dans un discrédit qui le ravale à la désignation d'un métier, qui implique une nécessité presque humiliante de gagne-pain!

Les abbesses de l'ancien régime, les doctes religieuses de Port-Royal, toutes celles qui détenaient le magnifique privilège de l'éducation féminine se conféraient par là une sorte d'illustration et des droits à la vénération publique. Ce ne fut donc pas uniquement à la faveur royale, ni même à l'impulsion effective, communiquée par Mme de Maintenon, que Saint-Cyr et les établissements similaires durent de s'élever à un tel degré de prospérité : par eux-mêmes, ils jouissaient d'une haute considération dont l'éclat rejaillissait sur leurs membres.

Pourquoi l'enseignement s'est-il dépouillé de ce caractère respecté et de ce prestige social?

Est-ce parce que cette prérogative, accaparée autrefois par un petit nombre d'ordres religieux, s'est étendue aujourd'hui à la presque totalité des congrégations, qui ont dû, par nécessité économique, s'annexer des établissements d'instruction? Ou est-ce la rivalité et la concurrence aussitôt surgies entre ces derniers, le manque d'unité directrice et d'harmonie générale, ou simplement l'obligation vitale de se conformer plus ou moins aux programmes laïques? Toujours est-il, que, même en entrant dans la voie des concessions et des compromis, l'enseignement religieux a perdu

de son autorité, et l'on comprend alors les cris d'alarme jetés çà et là, les timides essais de réforme et, finalement la tentative ébauchée par la Mère Marie-du-Sacré-Cœur pour relever la confiance qui s'attachait autrefois à la *qualité* de l'enseignement religieux et à la *valeur* de ses représentants.

Mais si le prestige a décru d'une part, est-ce au bénéfice des concurrents laïques? Voilà qui serait intéressant à examiner.

Un fait indéniable c'est que la fonction d'institutrice, dès qu'elle fut assumée par des laïques, a perdu de sa dignité, s'est assimilée à une forme, honorable, certes, mais insuffisamment déguisée, de gagne-pain. Et cette dépréciation est née de toute la différence constatée, de tout l'écart qui existe entre une vocation et une aptitude, entre un apostolat et une carrière, entre une mission spirituelle et désintéressée et une charge rétribuée. Malgré tout, le but demeurait identique; la tâche était si noble et méritoire que l'institutrice y pouvait gagner un certain lustre, s'auréoler, pour ainsi dire, de respect. Elle ne l'a pas fait, et pour deux raisons : il lui manquait l'*autorité personnelle* et la *conviction*.

L'institutrice, en effet, se recrute surtout dans les milieux essentiellement populaires. Elle ne s'en différencie que par le savoir acquis, elle ne possède pas toujours les qualités extérieures qui imposent, c'est-à-dire la politesse des manières et du langage, le goût, le tact, le sens exact des convenances, tout cet ensemble de notions subtiles qui a survécu à la disparition des castes, qui crée entre les individus une distance immatérielle, mais infranchissable, qui constitue enfin ce qu'on appelle la « bonne éducation ». Par le savoir, l'institutrice se hausse à un niveau social supérieur; par l'origine et les affinités réelles, elle s'en écarte. Ainsi, elle flotte entre deux ambiances, souffre de devenir un hybride humain, un pauvre être disparate qui n'est plus du peuple dont elle sort, ni de l'aristocratie sociale où elle tend.

Quant à celle qui, au contraire, est issue d'une classe supérieure, — épave de famille ruinée, fille de hauts fonctionnaires sans fortune, — elle partage trop aveuglément les préjugés de son milieu. La femme bien née, que les revers condamnent au travail, *déchoit* à ses propres yeux, et, dépouillée de ses avantages mondains, il lui semble qu'elle se déclasse, sort du rang qu'elle occupait pour rentrer, — avec quel crève-cœur! — dans la grande catégorie sociale de l'Ouvrière.

Or, tant que notre vieux monde latin persistera à voir dans le travail de la femme une humiliation et presque un avilissement, ce n'est pas seulement celle qui l'exerce, c'est la fonction elle-même qui est atteinte dans son prestige. D'autre part, tant que le mariage

reposera sur ses deux bases actuelles : le gain de l'homme, reléguant l'épouse au foyer, et l'apport équivalent de celle-ci, sous forme de dot, la femme pauvre, si elle est, en outre, dépourvue d'attraits physiques, est presque fatalement vouée au célibat.

Ainsi, éliminée de son milieu propre, puis soustraite à sa destination naturelle, l'institutrice se meut inévitablement entre deux causes de souffrance. A ce double sacrifice manque ce qui en ferait la grandeur : le consentement par libre choix. La religieuse a fait, de son plein gré, vœu de chasteté et de pauvreté; loin du monde, elle est à l'abri des tentations, des révoltes, des exemples pernicieux qui troublent et qui dépriment les laïques; c'est une foi indomptable qui vivifie son zèle, épure son dévouement. Chez la femme libre, — si vaillante soit-elle, — l'abdication n'est jamais totale. C'est une acceptation forcée, où les plus avisées font de nécessité vertu. D'autres se lamentent : l'obligation du travail leur apparaît comme une brutalité de la vie inique, inexorable, et volontiers elles se posent en victimes insignes du sort. Privées des joies d'amour et de maternité, morfondues dans leur pesante solitude, trouveront-elles du moins dans la supériorité de leur culture une appréciable compensation? Le devoir accompli leur apportera-t-il la paix à défaut du bonheur?...

On a déjà fait le « roman » de l'institutrice. On a raconté les souffrances d'amour-propre, les déboires que comporte sa situation, on a dit les rancœurs de la besogne humble et déconsidérée, l'amertume de son renoncement, et ses lassitudes, ses défaillances, ses détresses. Et non seulement le sujet n'est pas épuisé, mais il reste encore presque tout à dire de cette misère morale et matérielle qui n'a pris que de nos jours toute son extension et atteint présentement sa plus douloureuse acuité.

Car l'institutrice d'aujourd'hui ne ressemble plus guère à son portrait classique : figure idéale ornée de toutes les perfections, en butte à la jalousie et à de ténébreuses intrigues dont triomphait son innocence, et qui servait à illustrer le précepte de la vertu récompensée et du vice promis au châtiment. Son caractère a changé avec l'éducation et les mœurs actuelles, et son histoire, si elle est parfois traversée d'émouvantes péripéties, n'aboutit plus guère à ce dévouement romanesque où elle épousait en dernière page quelque « marquis de Villemer ». A ce type simplifié et fictif s'oppose le type de l'institutrice moderne qui s'est transformée depuis vingt ans par une rapide évolution et qu'on peut saisir aujourd'hui dans ses traits nouveaux, déjà bien arrêtés, sinon définitifs.

D'abord, elle n'est plus isolée; elle se trouve enrôlée dans une

armée compacte et fortement organisée qui tend à acquérir la valeur et l'importance d'une *institution sociale.* Une institution sociale et même républicaine qui, comme les corporations religieuses d'autrefois, a ses tendances, ses buts, ses moyens propres d'action, et dont l'influence, déjà très significative sur la génération contemporaine, sera considérable à l'avenir.

Ouvrons ici une parenthèse. Il n'y a pas lieu d'établir une démarcation entre l'institutrice formée par les couvents ou par les écoles publiques. Puisque les établissements religieux, au lieu d'instituer des diplômes spéciaux, se sont astreints à suivre les programmes de l'Etat, ni la différence, — d'ailleurs peu sensible, — entre les méthodes, ni même la tendance générale de l'enseignement, ne peut constituer, entre les élèves respectives, une séparation très profonde. Une candidate qui, devant le jury, définirait Voltaire un « impie » ou négligerait de parler des « bienfaits » de la Révolution, serait trop sûre d'un échec. Aussi, à quelques restrictions près, est-on obligé d'adopter partout les livres en vogue, les formules et théories en vigueur, ce qui nous autorise à parler de « l'institutrice laïque » en bloc, comme animée, ou à peu près, du même esprit.

*
* *

La statistique ci-dessous établit la progression croissante du nombre des diplômes délivrés aux aspirantes, depuis la date de leur institution.

BREVET DE CAPACITÉ

(dit brevet simple ou du 1er degré. Minimum d'âge : seize ans.)

1833-4-5.	0
1836.	200
1846 (dix ans après)	800
1850.	1,600
1860.	2,000
1870.	3,400
1880.	8,000
1881.	15,800
1882.	18,200
1883.	15,000
1884.	16,600
1885.	21,600[1]

[1] L'accroissement très rapide à partir de 1880 avait atteint son maximum en 1885, année où 21,600 aspirantes et 9,500 aspirants furent reçus

1886.	9,000
1887-8.	10,000
1889-90.	9,600
1890-4.	10,800
1895-6.	11,100
1897.	11,800
1898.	12,400
1899.	12,100
1900.	12,600

BRÉVET SUPÉRIEUR

(ou du 2e degré. Minimum d'âge : dix-huit ans.)

1868.	200
1870-2.	600
1880.	1,400
1885.	3,000
1886.	2,000
1886-92 (moyenne).	2,200
1892-97 —	2,400
1898-9.	2,500
1900.	2,550

Inutile de dire que les deux tiers des brevetées deviennent effectivement des institutrices en exercice, que pour les autres, le brevet n'est pas simple hochet de vanité, mais une sauvegarde éventuelle et comme une police d'assurance contre les vicissitudes de l'avenir. D'où vient donc cette poussée formidable vers les diplômes, dégénérée en diplomanie aiguë? D'abord au dédain qui s'attache au travail manuel, puis au petit nombre des autres

au brevet simple. A cette époque, nombre de maîtres et surtout de maîtresses, pourvues de la lettre d'obédience, s'étaient présentées à l'examen pour se mettre en règle avec la loi (lois de 1881-2 sur la gratuité et l'obligation scolaires; 1886, mise en vigueur des règlements), et, d'autre part, la fondation d'écoles nouvelles et la laïcisation (loi de 1879 sur la création d'écoles normales, décret de 1880 instituant l'école normale supérieure de Fontenay; lois de 1880 sur la création d'un enseignement secondaire des jeunes filles) allaient créer un grand nombre de places. Une diminution subite se produisit en 1886, où il ne fut délivré que 9,000 brevets, puis le nombre s'est légèrement relevé, et, depuis quelques années, il oscille entre 11 et 13,000 diplômes. Quant au brevet supérieur, devenu maintenant obligatoire dans les écoles de l'Etat, sa fortune a été naturellement beaucoup moindre, mais en revanche, il n'a guère perdu de son prestige, tandis que le brevet simple a subi une sensible dépréciation.

débouchés ouverts aux femmes. (Il n'y a que 15,000 femmes dans les postes et télégraphes, 15,000 dans les carrières libérales : théâtre, peinture, sculpture, musique, littérature; 25,000, — infirmières et surveillantes, — dans les hôpitaux.) Mais surtout, cela tient à cette erreur, toujours accréditée, que le brevet simple et le brevet supérieur, qui sont en réalité simple sanction des études, créent des droits à une place. Du jour où l'Etat, pour les besoins d'une laïcisation rapide, accueillit les postulantes quelconques pourvues d'un brevet, on s'imagina qu'en délivrant des diplômes il avait, en effet, contracté une dette envers leurs titulaires et l'obligation de les caser. Au lieu de se diriger vers les activités libres, les carrières indépendantes, tout le monde se rua vers le fonctionnarisme. Bientôt l'Etat recruta, par concours, un personnel suffisant dans ses écoles spéciales, et même les cadres se trouvent aujourd'hui débordés. Que devient donc la grande masse des jeunes filles ainsi écartées, à qui l'Etat ne doit rien et dont les brevets deviennent une non-valeur dans la circulation, vu l'extrême concurrence? Elle se déverse dans l'enseignement privé, en France et à l'étranger.

Ici il importe de comparer la situation de l'institutrice privée et l'institutrice fonctionnaire.

II

L'Institutrice fonctionnaire.

A. *Enseignement primaire.* — L'enseignement primaire officiel en France occupe actuellement 45,000 institutrices. Celles-ci, qui sortent aujourd'hui des écoles normales, débutent au même chiffre d'appointements (900 francs) que leurs collègues, les instituteurs, mais à partir de la troisième classe ceux-ci sont favorisés. Le travail est pénible, les inspecteurs tracassiers, le traitement si notoirement insuffisant qu'il est question de le relever.

Toutefois, si l'on considère les avantages spéciaux accordés au personnel de l'enseignement primaire (tarif à demi-place sur tous les réseaux de chemin de fer, réduction de la taxe dans les villes d'eaux, indemnité de résidence dans les grandes villes, particulièrement à Paris, où la municipalité a consenti des sacrifices exceptionnels); si l'on considère, en outre, que beaucoup d'institutrices se marient avec des instituteurs, et que l'administration encourage ces unions qui mettent la femme à l'abri des calomnies et des querelles de clocher, et donnent au couple scolaire plus d'autorité sur la population, le sort de l'institutrice n'est pas aussi rigoureux qu'on le croirait au premier abord.

Bien plus à plaindre, quoique dans une hiérarchie plus élevée, sont les professeurs qui ont formé ces institutrices dans les écoles normales. — Il y a une école normale par département. — Bien rémunérées, à condition de partager l'internat, plutôt rude, de leurs élèves et d'assumer la surveillance, elles ont peu de loisir, peu de liberté, sont divisées par des zizanies intérieures et se voient d'avance condamnées au célibat.

B) *Enseignement secondaire.* — Dans l'enseignement secondaire (lycées et collèges) qui occupe environ 1,200 femmes, les maîtresses de toute catégorie, professeurs-agrégées (211), chargées de cours (245), répétitrices, surveillantes, économes, etc., jouissent d'un traitement qui, bien qu'inférieur à celui des hommes pour des titres équivalents et une somme de travail identique, est néanmoins satisfaisant. Pourtant, elles ne sont pas heureuses. Elles vivent libres, mais cruellement isolées, ayant conscience d'être en butte aux préjugés, aux méfiances, et quelquefois à l'hostilité publique. Leur souffrance, d'ordre intellectuel, résulte de cette antinomie perpétuelle entre l'indépendance de leur esprit, dégagé des conventions et des routines, et leur esclavage de fait; elle se complique encore des tiraillements administratifs, à peu près inévitables, dans ces républiques de femmes qui dégénèrent si souvent en tyrannique autocratie. Elles forment une élite féminine, éprise de haute culture, dont la conscience s'est affranchie et n'a pas toujours trouvé sa loi morale, dont l'esprit demeure parfois incertain et tâtonnant, à qui manquent la lumière intérieure et le point d'appui extérieur, qui cèdent à de généreuses impulsions, suivies de profonds abattements, qui se débattent entre l'ennui de cette morne solitude et ces aspirations persistantes à l'amour et à la maternité qui sourdent des profondeurs de l'instinct et du tempérament. Mal moral qui atteint parfois à une intensité tragique insoupçonnée, mais dont l'examen, intéressant à plusieurs titres, dépasserait les cadres de cette étude!

En résumé, l'institutrice-fonctionnaire, à tous les degrés de la hiérarchie universitaire, jouit d'une situation matérielle acceptable. Si l'on songe à son avenir assuré par la retraite, aux congés de santé que l'administration accorde assez facilement, surtout aux fréquentes et longues vacances qui interrompent le travail et lui permettent de se reposer; on reconnaîtra que son sort, — encore qu'il soit susceptible de beaucoup d'améliorations, — est pourtant enviable, et qu'elle passe avec raison, aux yeux de ses sœurs, pour une privilégiée.

III

L'institutrice privée.

Où la question devient poignante, parce que l'infortune morale s'aggrave ici de la misère matérielle, et l'instabilité du présent de l'incertitude de l'avenir, où la situation apparaît presque sans issue, sans remède, tant est grande la difficulté de faire appel à l'initiative privée et d'agir sur les consciences, c'est quand on envisage le sort qui est réservé à l'institutrice libre, *l'être corvéable et révocable à merci*, dans la dépendance absolue de ses maîtres. A la différence de l'autre, qui est sous la tutelle de l'Etat, dont les chefs hiérarchiques n'ont qu'un pouvoir déterminé ou du moins bien défini, celle-ci est livrée, sans défense ni résistance, aux caprices, aux exigences, à l'omnipotence de ceux qui la paient. Il y a des lois pour réglementer le travail de l'ouvrière; il n'y en a point que, dans certains cas, puisse invoquer l'institutrice. Impossible à celle-ci et à ses pareilles de s'organiser en syndicats, d'exposer en haut lieu leurs plaintes, leurs griefs, leurs revendications : la loi de la concurrence vitale les domine, les désarme, étouffe leurs protestations révoltées. Que l'une quitte sa place, et dix solliciteuses se présenteront pour lui succéder; le nombre ici écrase le nombre, l'institutrice se trouve domestiquée, et il est temps enfin de s'indigner contre des abus criants, et de dénoncer cette exploitation de la femme par la femme, qui est une des plus grandes iniquités sociales de notre âge de fer!.. Qu'est-il advenu de la charité chrétienne et de la solidarité humaine parmi tant d'égoïsmes, aussi inconscients d'ailleurs que forcenés?.. A voir parfois l'abandon effrayant et la détresse où tombe l'institutrice, on dirait qu'elle n'est plus qu'un *outlaw* de la société!

Certes, il faut ajouter, à la décharge de l'opinion publique, que beaucoup d'institutrices méritent la défaveur où on les tient. Toutes les tares relevées plus haut : vulgarité originelle, absence d'éducation, médiocrité de caractère, s'aggravent encore ici d'une *insuffisance de préparation*. L'institutrice libre n'a guère dépassé en fait d'études le niveau du brevet supérieur, la plupart ne possèdent que l'instruction sommaire sanctionnée par le brevet simple, et beaucoup sont même dépourvues de tout titre. Si celles-ci possèdent, en revanche, le talent pédagogique, — qui vaut assurément mieux que le savoir, — elles ne peuvent l'acquérir que par l'expérience, et leurs débuts ne sont pas brillants.

En outre, l'institutrice libre n'est spécialisée dans aucune branche (professeurs de piano et de peinture rentrent dans la

catégorie des artistes, maîtresses de langue n'enseignent que la conversation) et qui a confiance aujourd'hui en ce savoir encyclopédique, vernis troué de lacunes, dont il est si facile de percer à jour la fragilité? Faut-il donc s'étonner si l'institutrice se heurte pour vivre à tant de difficultés, de méfiances, de déceptions, qu'elle cherche, de guerre lasse, à s'expatrier[1]?

Livrée à ses propres forces, ballottée comme épave de place en place, selon les caprices du hasard, l'institutrice finalement ne voit plus son salut qu'à l'étranger. Mais avant de partir pour l'exil — où l'attendent de pires déboires — que d'étapes cruelles elle a quelquefois parcourues!

La sous-maîtresse. — Voici la plus triste, la plus dure de toutes les conditions qui peuvent échoir à l'institutrice, celle où l'exploitation, revêtant une forme commerciale, est la plus âpre, la plus acharnée. Bien des fois la plume de l'écrivain fut tentée par l'existence du « pion », et nous avons vu passer en nombre de pages cette silhouette falote et mélancolique que nous suivions d'un regard apitoyé! Mais qui s'est ému sur le sort des sous-maîtresses, qui a entendu les lamentations de ces pauvres créatures timides et de jeunesse surannée, tournées un peu en dérision, maniaques, en effet, à force de vivre en recluses, avec des coins de ridicules puérils et touchants?...

Leur vie est précaire et hasardeuse. Pour quelques grands pensionnats prospères et qui justifient leur renom, où le travail est divisé, où la sous-maîtresse est convenablement rétribuée, combien d'institutions qui végètent, combien de ces petits cours éphémères — ils foisonnent dans les quartiers populeux de Paris — où la directrice, pour joindre les deux bouts, pour satisfaire une clientèle exigeante et revêche, pressure ses subalternes sans pitié! Sort comparable à celui de la « bonne à tout faire », dans un ménage gêné, surchargé d'enfants et de besogne. Au moins la bonne à tout faire a ses sorties libres, ses revanches d'humeur et d'insolence, elle se venge sournoisement par le « gâchage », elle se rattrape en « petits profits ». La sous-maîtresse a bouche bâillonnée, pieds et poings liés sous le joug de sa directrice. Aucune liberté, sinon pendant les grandes vacances, qui lui sont plutôt à charge, puisque n'étant plus nourrie à la pension, elle s'entretient sur ses appointements. Ceux-ci sont inférieurs à ceux des domestiques,

[1] Souhaitons ici que la généreuse initiative de Mme la vicomtesse d'Adhémar trouve un écho dans le public, et que l'*Œuvre des dames du préceptorat chrétien*, appelée à rendre de si grands services à l'institutrice et aux familles, en donnant à celles-ci des garanties suffisantes, et à celle-là une sûre protection, puisse se développer rapidement.

oscillent entre 20 et 40 francs; le chiffre de 60 francs, qui est maximum en province, est rarement dépassé à Paris dans quelques grands pensionnats.

Assujettie en dehors des classes à la surveillance des récréations et des promenades, à la garde des dortoirs ou de l'infirmerie, excédée de travail de sept heures du matin à neuf heures du soir, la sous-maîtresse n'a aucun loisir pour compléter son instruction, ni pour se retremper dans la lecture. Claquemurée comme au fond d'une geôle, ne connaissant rien en dehors du monde étroit et fermé où elle vit, désespérée de vieillir ignorée, solitaire, appelant de tous ses vœux une libération, elle se voit souvent rivée à sa chaîne. Pour s'en aller ailleurs, dans une famille, il lui faudrait des connaissances en musique, en peinture, et elle ne possède pas toujours en dehors de son titre, un art d'agrément; elle est devenue à la longue une machine à enseigner l'alphabet, à répéter des choses toujours les mêmes, d'une voix morne et mécanique, à satiété. Bouc émissaire de la directrice, qui est forcée de ménager les parents, souffre-douleur des élèves, qui menacent de se plaindre, elle risque, en outre, d'être bafouée auprès de celles-ci, desservie auprès de celle-là par ses propres collègues; elle est toujours sur le coup d'une dénonciation, d'une disgrâce, d'un renvoi. Abrutie par cette existence, cassée avant l'âge, on la congédiera au moindre prétexte pour la remplacer par une institutrice plus jeune ou plus intrigante qui prendra la suite de la pension..., et celle-ci, qui s'est aguerrie et bronzée contre la cupidité des directrices, les tracasseries des parents, la méchanceté des élèves, trouvera naturel d'opprimer à son tour des êtres sans défense, de par le droit du plus fort!...

L'institutrice de famille et la gouvernante. — Comme les peuples heureux, l'institutrice à qui la chance, aidée du mérite, a souri, n'a pas d'histoire. Une fois entrée dans la famille hospitalière qui l'apprécie et la traite comme un de ses membres, elle ne retombe plus dans la circulation, à moins qu'on ne se la repasse, telle une perle, d'amis en amis. Toujours attachée à ses élèves, demeurée la confidente de ses maîtresses, elle trouve dans l'amitié de son entourage la récompense de son dévouement, et sa vie s'écoule en somme paisible, jusqu'au jour où elle se retirera, pourvue d'une rente.

Mais ceci devient l'exception. Sauf dans les hauts milieux mondains, on ne garde l'institutrice que le laps de temps nécessaire, et quant à la gouvernante, placée auprès des enfants, on la congédie dès qu'ils grandissent, et si elle chaperonne des jeunes filles, c'est seulement jusqu'à leur mariage. La majorité forme donc un trou-

peau errant et nomade, vaguant de place en place à la recherche de la « famille idéale » d'où les chassera parfois un coup de tête, ou la fatigue d'enfants turbulents et indisciplinés.

Plus favorisée que la sous-maîtresse sous le rapport des distractions et du confort, l'institutrice de famille souffre de tous les inconvénients inhérents à une fausse situation. Mal obéie par les domestiques qui lui témoignent une sourde hostilité, mal respectée par les enfants qui la considèrent comme une subalterne et une mercenaire à leur service, elle subit parfois cette domination blessante des maîtres qui effarouche en elle les meilleurs élans, et même leur sympathie ouverte ne contente pas ses besoins de tendresse, car il y a toujours de la hauteur et de la distance dans la bonté des heureux...

Que par hasard elle tombe dans un milieu de parvenus, et elle sera d'autant plus choquée de leur vulgarité, d'autant plus susceptible et irritable qu'elle-même les surpassera en naissance ou en éducation ; un manque de tact, une indélicatesse, auront de longues résonnances sur son cœur endolori, et avec quelle muette rancune elle jouera le rôle sacrifié, là où elle aurait su brillamment tenir un rang, où la prédisposaient toutes ses aptitudes ! Car ce luxe étranger, qu'entrevoit à peine la sous-maîtresse, que ne soupçonne pas l'ouvrière, l'institutrice de famille y participe directement; et ce luxe, — rappel douloureux d'un passé aboli, — avive ses regrets, et, si elle est de modeste origine, il la corrompt, parfois la démoralise, en suscitant ses jalousies, en éveillant ses convoitises. Si elle est jolie, elle est exposée à bien des illusions, à bien des défaillances ; si elle est honnête, ce n'est pas sans crève-cœur qu'elle voit s'adresser à d'autres, plus fortunées, ces hommages masculins qu'elle désire par faiblesse et qu'elle repousse par devoir, à la fois offusquée quand on la dédaigne et offensée quand on la distingue, car ce n'est pas pour le « bon motif ». Ainsi rejetée hors l'amour, hors la famille, en marge de l'existence brillante qu'elle côtoie, spectatrice désintéressée de tous les bonheurs dont elle n'a point sa part, ayant en outre perdu, par l'éblouissement de la richesse, le goût de la vie simple et médiocre, à peu près fourvoyée désormais dans tous les milieux, elle vit dans un malaise persistant, trop heureuse si, çà et là, la reconnaissance de la famille ou l'affection des enfants lui adoucissent ce chagrin de n'être nulle part de plain-pied avec le commun des hommes.

La demoiselle de compagnie. — Elle gagne comme l'institutrice de 800 à 1,200 francs. Elle a, selon le cas, des attributions complexes, et jouant tantôt le rôle de suivante et d'amie, ou de servante et de garde-malade, son type paraît incertain et flou, d'autant plus

qu'elle s'adapte, avec une facilité protéique, à toutes les conditions.

Cette carrière est de celles où l'on entre sans préparation, et occupée en général par des femmes d'âge et d'expérience, de philosophie rassise, moins promptes par conséquent à subir les réactions de milieux. Si ce rôle, humble et effacé, comporte aussi la docilité muette, ou cette résignation, faite d'amertume et de regret, qui est celle de l'institutrice, au moins la demoiselle de compagnie a-t-elle sur celle-ci l'avantage de n'être au service que d'un seul maître. Sa vie est faite de concessions perpétuelles, et si sa personnalité est justement difficile à saisir, c'est qu'elle devient terne et incolore à force de n'être qu'un reflet de celle d'autrui. Toujours sur la réserve, prête à battre en retraite à la moindre contradiction, elle n'a pas d'opinions, elle dit *amen* à la ronde. Elle est là pour enregistrer les désirs d'autrui et observer une prudente neutralité. On exige beaucoup de sa fidélité et de son dévouement, sans parfois lui donner en retour beaucoup de confiance, car il n'y a jamais réciprocité d'égards entre maîtresse et subordonnée. Mais si celle-ci dépend des humeurs de l'autre, de ses caprices, de ses manies, elle arrive par le contact quotidien à les prévoir et même à les prévenir. A force de souplesse, on finit toujours par prendre quelque empire sur le caractère le plus récalcitrant, et c'est même là l'ordinaire revanche de ceux qui ont abdiqué leur vouloir sur ceux qui ont aliéné leur liberté!...

IV

Françaises a l'étranger.

La facilité et l'attirance des voyages, le mirage des lointains, parés de vaine poésie, l'encombrement des places en France où il y a pléthore d'institutrices, sont autant de motifs qui déterminent les jeunes filles à s'expatrier. Elles partent vers ces chimériques ailleurs, dans une folie d'espérance, d'illusions romanesques, ainsi qu'à la conquête de quelque fabuleuse toison d'or; et là-bas, elles se heurtent à la même concurrence, aux mêmes déboires, aggravés encore de l'abaissement progressif des salaires. Leur nombre s'y double, en effet, d'un contingent de Suissesses, de Belges, voire de Canadiennes, venues également pour enseigner le français, de sorte qu'aujourd'hui il n'y a pas à l'étranger une seule famille un peu aisée qui ne prenne, pour un temps, une institutrice de notre langue. La plupart de ces jeunes filles n'ont aucun diplôme, les appointements sont de 50 et 60 francs par mois, le maximum de 125 francs, qui est exceptionnel, ne valait pas qu'on le cherchât si loin dans la terre d'exil.

Du moins l'institutrice est-elle mieux considérée qu'en France, ou traitée avec plus d'égards? Aveu pénible à faire : nos compatriotes ne jouissent pas précisément d'un bon renom, et quelquefois cet euphémisme a une signification plus grave et contient une accusation, malheureusement justifiée, de galanterie. Toujours est-il que Suissesses, Anglaises, Allemandes sont déclarées plus sérieuses, plus solidement instruites, et inspirent plus de confiance au point de vue de la conduite et de la moralité. D'autre part, un certain lustre rejaillit sur nos jeunes filles de leur nationalité, et elles tiennent à soutenir la réputation traditionnelle faite aux Français d'élégance, d'esprit, de bon goût, de charme et de distinction. Très ingénieuses à se parer, habiles en artifices de coquetterie, rendant volontiers des oracles — d'ailleurs écoutés — sur les questions de mode et de chiffons, elles méritent un peu le reproche de frivolité, elles briguent les compliments et les flatteries, et sont désireuses de plaire aux hommes.

Souvent, leur engagement fini, cédant à un désir bien naturel de liberté, elles s'établissent en ville comme professeurs de français. Mais la clientèle est instable, l'extrême concurrence a gâté le métier, le prix normal d'une leçon qui est de 3 francs descend parfois à 1 franc, et on a vu des institutrices taxer l'heure à 0 fr. 50. Ces dernières, il est vrai, sont d'une incapacité à ne faire, croirait-on, illusion à personne, s'il ne fallait pas toujours compter avec les dupes!

Engagées antérieurement à titre de gouvernantes — parfois dénomination pompeuse pour bonne d'enfants, — elles ont débarqué des confins de leur province, gauches et empêtrées, avec un fort accent de terroir, sans nulle expérience du monde. Sitôt dégrossies, paysannes métamorphosées en demoiselles, de par cette prodigieuse faculté d'adaptation que possèdent les femmes, elles trouvent une satisfaction orgueilleuse à s'assimiler à des institutrices. Là-bas, parents et amis de France s'imaginent merveilles de leur sort, tandis qu'en réalité elles végètent misérablement, et peinent, forçats de leur vanité, pour de dérisoires salaires que n'importe quel travail en France leur eût procuré.

*
* *

Quand on parle de l'exode des Françaises à l'étranger, deux faits navrants méritent d'être signalés à l'attention de leurs compatriotes.

Tout d'abord, l'abus de ces contrats, d'un an ou de trois ans, que souscrivent les institutrices au moment de leur départ. C'est à cette condition qu'elles reçoivent les fonds pour le voyage. Or il

est arrivé fréquemment qu'une institutrice qui dépérissait d'ennui ou de nostalgie, maltraitée ou malheureuse, au fond de quelque lointain district de Russie ou des Balkans, ait songé à résilier son engagement. On la contraint à rester jusqu'à l'expiration du délai, et si elle part, malgré tout, l'usage étant, dans beaucoup de familles, de ne payer qu'à l'échéance trimestrielle ou semestrielle, elle renonce, de ce fait, à tout l'arriéré de ces appointements.

Il faut encore dénoncer ces agences louches, ces bureaux de placement équivoques qui, par des moyens détournés, éludant savamment les poursuites légales, se livrent à ces lugubres trafics révélés au public, il y a quelques années, au congrès de la fédération britannique (Genève, 1877).

Ce fut dans toute l'Europe un chœur de protestations indignées qui s'éleva contre l'ignoble « traite des blanches ». La presse mena grand bruit autour de ces révélations, puis l'écho s'en amortit peu à peu, les gouvernements promirent de mettre la question à l'étude, et la traite des blanches continuait toujours! Enfin, au mois de juin dernier, un congrès s'est réuni au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Delcassé, et on a songé à prendre des mesures effectives pour réprimer ces scandaleux abus. Mais, cette fois, l'intérêt public, détourné par la politique vers d'autres objets, ne s'est point attaché, comme il l'aurait fallu, à cette angoissante question. Encore aujourd'hui, beaucoup de gens ignorent que nos jeunes filles qui s'expatrient, — sur l'annonce alléchante d'un journal, sur la foi d'une personne intermédiaire, — peuvent être impunément trompées, exploitées, traquées, séquestrées, perdues, et nous ne disons rien des « émigrantes », de ces cargaisons de bonnes et de gouvernantes, éblouies par l'appât d'un fort salaire, qu'on embarque dans les pays lointains — surtout à destination de l'Amérique du Sud — où les attend un douloureux avenir.

Heureusement, la parole ardente de Joséphine Butler, ses appels à la charité, à la justice, à la solidarité humaine ont eu sur le continent un écho retentissant. A l'issue du congrès de Genève (1877), quelques femmes de bien se réunirent pour poser les bases d'une œuvre, entre toutes bonne et utile, qui a pour but de sauvegarder la jeune fille qui s'expatrie, et puisqu'elle est dénuée d'expérience et d'appui, de former autour d'elle un réseau de protection.

L'*Association internationale des Amies de la jeune fille*, fondée à Genève, et qui a son siège actuel à Neuchâtel, compte aujourd'hui 7,000 membres, répartis en quarante pays divers. L'*Amie* a le devoir d'assurer à la jeune fille qu'on lui recommande, outre la

protection extérieure, cet appui moral, tout intime et personnel, qui est un réconfort, et sa sollicitude maternelle la suit jusqu'au fond des pays perdus, où la vigilance des consuls, ni le secours du prêtre ne saurait l'atteindre.

Les *Amies* ont fondé soixante bureaux de placements gratuits, qui font échec aux maisons interlopes, et en outre créé récemment un *Bureau de contrôle* « pour connaître de tous les faits attentatoires à la sécurité des femmes et les porter devant les autorités compétentes de chaque pays, avec prière d'en faire justice ». Elles ont encore fondé cent *homes*, asiles, maisons hospitalières, et, en 1892, l'*Œuvre des Arrivantes à la gare.*

Le Home a pour but d'offrir un abri aux institutrices en voyage, leur évitant ainsi le séjour dispendieux et *périlleux* des hôtels; il sert de refuge à l'institutrice sans place, en quête de gîte et de sécurité; aux malades, aux éclopées que l'hôpital renvoie la bourse vide, il prépare un accueil sûr et les fait rapatrier par les ambassades; pour celles qui donnent des leçons en ville, il tient table ouverte et remplace le restaurant.

Ces homes existent dans les pays d'outre-mer et surtout dans les capitales et grandes villes de l'Europe. En Angleterre, ce sont les sociétés dites « Unions chrétiennes », qui ont accaparé toutes les œuvres de bienfaisance (*Young Women Association — Girl's Friendly Society — Traveller's Aid Society*, etc.), de sorte que l'Association des Amies s'est ralliée à cette grande institution.

La plupart des homes à l'étranger (sauf en Angleterre), relèvent donc des Amies et sont *cosmopolites.* A Vienne, c'est à la générosité d'une Française de grand mérite, la comtesse Goluchowski (née princesse Anna Murat), que nous devons, depuis quelque temps, un home d'institutrices françaises, dirigé avec beaucoup de dévouement par des Oblates de saint François de Sales. A Budapest, s'est fondé également, par souscriptions, dons et collectes, un home français. Partout d'ailleurs, l'accroissement des homes a prouvé leur urgente nécessité.

Si les initiatives privées et la charité publique se croisent et s'associent sur ce chemin, il faut pourtant reconnaître l'impulsion magnifique due à la ligue suisse. Œuvre protestante par la majeure partie de ses adhérents et par sa base, reconnue « évangélique et chrétienne », elle a hautement affirmé et *justifié partout* son caractère libéral, interconfessionnel, et aucune œuvre concurrente ne prendra sans doute ce développement international, ni n'étendra aussi loin ses ramifications.

Pourtant, il était à désirer qu'une ligue catholique se fondât, combinant ses moyens d'action avec la ligue suisse, apportant son

concours à un devoir de haute solidarité. Une tentative a été faite en ce sens, et l'*Œuvre catholique de protection des jeunes filles*, fondée en Suisse en 1897, n'a pu mieux faire que de calquer l'Œuvre des Amies dans son organisation et ses méthodes. Elle en est encore à ses débuts, et il faudrait aider à sa prospérité.

Quant à l'*Œuvre des Arrivantes à la gare*, déjà établie dans plus de vingt-quatre villes, elle a pour but la sauvegarde des voyageuses. L'agente déléguée à la gare porte un insigne reconnaissable, mais son expérience lui fait discerner de loin l'étrangère embarrassée qu'elle aborde, conduit en lieu sûr, qu'elle guide dans son itinéraire souvent compliqué, accompagne aux changements de train et munit de recommandations pour une « Amie » du pays d'arrivée. La surveillance est redoublée dans les ports, aux débarcadères.

*
* *

Il y aurait des pages noires à écrire sur les sauvetages opérés, les guet-apens déjoués par l'actif dévouement des « Amies de la jeune fille », dont l'effort reste obscur et ignoré, dont les *confidences ne vont pas au public, par discrétion charitable envers les intéressées*. Il y aurait de lamentables histoires à raconter sur les dangers, les tentations, les chutes et toutes les détresses morales auxquelles est exposée la jeune fille, isolée en pays lointain, déprimée par l'ennui, consumée de langueur, voyant avec désespoir s'enfuir un à un tous ses rêves romanesques, et protestant toujours contre les rigueurs de son sort, dans l'attente vaine de la délivrance, de l'aventure, du Héros libérateur. Hantée par le regret de l'amour, consciente d'être au monde un atome perdu, errant, une force improductive et inutile, elle va, comme une âme en peine, de ville en ville, de pays en pays, toujours déracinée, portant partout sa nostalgie inquiète, le souvenir du foyer quitté où vieillissent loin d'elle ses parents.

Passé l'entrain de la jeunesse, à bout de force et de foi, convaincue qu'elle a « raté » sa destinée, qu'elle est poursuivie par la malechance, parfois obsédée d'un désir de suicide, elle s'enlize dans un morne découragement. Elle vaque sans joie, et plutôt impatiente de sa servitude, à sa tâche qui est ingrate, à son labeur obscur et dédaigné. Elle sait qu'il ne faut compter ni sur l'affection des parents ni sur celle des enfants qui l'oublieront dès son départ, malgré ses preuves de dévouement et de tendresse. Dans les sillons préparés par ses mains, quand la moisson se lèvera pour la mère triomphante, personne ne songera plus à la main bienfaisante qui avait jeté les semailles. Mais pire que l'instabilité de sa vie, le

suprême mécompte est encore cet isolement persistant, ce dénuement d'affection que ne compensent point des sympathies superficielles, ou des amitiés nouées au hasard.

Puis, la misère l'attend sur ses vieux jours. Imprévoyante, ou bien dépensant son salaire à secourir de vieux parents, à faire élever des frères et des sœurs, elle épuise, en outre, toutes ses ressources dans les intervalles de chômage ou de maladie, et ne possède pas d'épargnes. Or, en France, à moins de faire partie de l'*Association des membres de l'enseignement* fondée par le baron Taylor (et qui par une singulière ironie se recrute *principalement* chez les fonctionnaires), l'institutrice privée *n'a pas de caisses de retraite ou de secours*. Ainsi, jusqu'au bout, sa destinée est livrée à tous les caprices du hasard.

V

Quand un mal atteint à son paroxysme, la réaction éclate soudain, violente, impitoyable dans ses excès : ainsi est-il arrivé dans la corporation des institutrices. Pressurées, exploitées, victimes sans défense de l'égoïsme ou de la rapacité de l'entourage, quelques-unes ont pris de terribles revanches, et, farouches sous l'apparence d'une obséquieuse servilité, sont devenues un ferment social de haine et de révolte.

Quand on songe à l'influence que l'institutrice, par les théories, les mœurs, l'exemple, peut exercer sur de jeunes enfants, à l'empreinte indélébile dont elle peut marquer leur caractère (à l'insu de la mère qui n'intervient pas, ou trop tard), à tous les moyens, hors de contrôle, dont elle dispose pour débiliter ou fortifier à son gré leur esprit, à cette domination irrésistible du maître sur l'élève, qui met la destinée de celui-ci entre les mains de celui-là, quand on envisage enfin une aussi grave et lourde responsabilité, on frémit de la voir confier journellement à la première venue, sans plus ample informé. On se demande, en outre, si ce n'est pas être bien naïf, si ce n'est pas trop attendre de la vertu humaine que de pousser à bout une pauvre fille par des exigences ou des vexations, sans penser qu'un jour, exaspérée, elle n'aura pas la tentation de se venger.

Vengeance qui, certes, s'exerce le plus souvent en paroles, se dissipe en mouvements d'humeur, mais qui n'atteint pas moins son but, pour se traduire en vivacités de langage, en réflexions impatientes, en critiques, dont les réticences mêmes ont de la portée. On en appelle à l'impartialité des enfants, on les fait juges de l'injustice de leur mère; par des remarques frondeuses ou sournoises, on leur ouvre les yeux sur les discordes du ménage, les tares secrètes de la

famille; entre institutrices, à deux pas des élèves, on fera ouvertement la chronique scandaleuse des salons, on discutera du caractère de madame, de la conduite de monsieur, des torts réciproques. C'est ainsi qu'on ruine peu à peu dans l'esprit des enfants le principe de l'autorité familiale et du respect; et on a connu des institutrices qui, écrasées par la faste et la morgue de leurs maîtres, victimes abusées de quelque drame d'amour ou de quelque basse rancune d'office, devenaient de farouches nihilistes, et, secrètement, inculquaient aux enfants des théories subversives, la haine du riche et l'amour de la « sociale ».

*
* *

A qui la faute? est-on tenté de s'écrier, quand on entend les plaintes, les récriminations de tant de pauvres femmes, jetées, si désarmées, dans la vie hostile! Quel remède apporter à leur douloureuse situation?

Un grand inconvénient de notre époque agitée, c'est que la femme riche se doive à la mondanité autant qu'à la famille : il ne lui reste plus de temps pour s'intéresser de façon *directe* aux questions sociales, et, douée des meilleures intentions, en dépit de ses libéralités pécuniaires, ses bonnes actions se perdent, parce qu'elles sont placées à tout hasard. Surtout, la femme riche évolue dans une sphère trop lointaine et n'en sort pas assez pour regarder autour de soi. Ainsi, trop souvent, elle reste ingénument ignorante de la misère d'autrui, de celle qu'elle coudoie et frôle dans sa propre maison, ignorance qui devient parfois entêtée et coupable quand elle refuse d'ouvrir les yeux sur la destinée de ses sœurs vouées au travail.

Ces haines d'en bas, de ses domestiques, de ses ouvrières, de ses gouvernantes, de tous ceux qu'elle considère comme les instruments obligés de son luxe, de ses besoins, de ses caprices, ne les verrait-on pas s'étouffer peu à peu et s'éteindre, si elle savait toujours comprendre son rôle de médiatrice, devenir le facteur de conciliation et d'apaisement dans la guerre déchaînée des classes et les chocs des revendications sociales? Persécuter ses inférieurs, ou seulement leur témoigner cette condescendance ombrageuse, qui est une forme à peine polie du mépris, n'est-ce pas oublier cette antique tradition de l'hospitalité, ennoblie par les principes de charité chrétienne, et qui consiste à rendre heureux ceux qu'on accueille sous son toit?

Toutefois, le tort principal vient de l'institutrice. Non pas qu'on doive retourner contre elle les inconvénients signalés au début et inhérents à sa qualité de laïque. Si sa vocation apparaît contes-

table, si son travail perd ce caractère d'idéalité et de désintéressement qu'il acquiert chez la religieuse, si elle est enfin inférieure à celle-ci par l'autorité morale, sinon par la compétence et le don pédagogique, la difficulté de sa tâche en fait précisément le mérite. Mais elle a aussi des torts personnels. Si elle est aujourd'hui peu honorée, ou mal appréciée, c'est qu'elle se trouve trop souvent au-dessous de son entreprise. Convenablement instruite et éduquée, elle finit toujours par imposer sa valeur. Par malheur, quand elle possède les aptitudes requises, c'est la vocation, — la grande force de la religieuse! — qui lui fait défaut. En outre, elle a la vanité du diplôme : elle s'imagine qu'il lui a conféré la science infuse, frise alors le pédantisme, prise très fort son mérite intellectuel et l'élève volontiers au-dessus du code du savoir-vivre pour dénigrer de plus haut ses maîtresses.

Le plus grave, c'est que dans cette culture orgueilleuse, elle ne sait pas même puiser un principe de hautaine résignation. Certes, ses manuels de morale prônent la dignité du travail, lui enseignent qu'il y a une beauté supérieure à gagner son pain, à devenir un être libre qui vaut par soi, et qu'en se retirant dans un idéal désintéressé, on est sûr d'y trouver, à l'abri de toute contingence, un bonheur indépendant. Mais cette compréhension altière du devoir et du sacrifice, dénués de sanction religieuse, ne s'appuyant sur aucune parole divine, sur aucune promesse miséricordieuse de récompense future, et qui est à peine suffisante pour guider quelques consciences d'élite, est décidément impuissante à sauvegarder les masses, ni à régénérer la femme latine, si profondément imbue des traditions et de l'esprit chrétiens. Jusqu'ici, c'était la religion qui seule pouvait donner aux femmes une *méthode* et une *discipline*. A l'heure actuelle, une instruction trop hâtive et mal appropriée menace de leur enlever cet appui, sans *leur rien donner en échange*,

Il ne s'agit pas d'enregistrer ici une forme nouvelle de cette trop fameuse « banqueroute de la science », mais il y a des constatations qui s'imposent! La femme d'aujourd'hui a perdu sa docilité traditionnelle, la soumission pieuse à son sort, sans acquérir la force d'âme ni la foi en un idéal supérieur. Au contraire, la science l'a plutôt désabusée : n'en ayant pas encore assimilé la substance vivifiante, elle n'en a retenu que les négations : l'impuissance de toute recherche, la relativité de tout principe, l'inanité de tout effort; les demi-lueurs d'un savoir incomplet ne lui suggèrent que de nouveaux motifs de doute, et tandis que sa raison devient ergoteuse, son jugement reste faible. De plus, reniant, par modernisme. tous ces instincts conservateurs qui autrefois la faisaient si puissante,

elle ne sait plus réagir contre l'ambiance. D'esprit amorphe, en somme, et de nature malléable, prompte à subir toutes les influences et à s'en pénétrer, elle va dans la vie à la dérive, comme un bâton flottant, sans direction intérieure, sans point d'appui extérieur, et alors, où est le recours moral dans les épreuves?

Certes, l'instruction ne saurait être un mal, et si, par sa diffusion trop rapide, elle a démesurément accru le nombre des ambitieuses et des déclassées, elle a produit, çà et là, des êtres de si haute, de si pure moralité, et il y a précisément dans ce monde spécial des institutrices tant d'admirables femmes, « saintes laïques », dignes de vénération, qu'on ne peut pas dire qu'elle ait failli à son œuvre. Mais, pour quelques âmes d'élite, combien de consciences ébranlées! Que de filles d'artisans et de laboureurs, aspirant à sortir de leur milieu, ont, à leurs risques et périls, brûlé, selon l'expression de Bourget, *brûlé... une étape*. Que de femmes, qui auraient fait d'honnêtes et paisibles ménagères, deviennent, une fois fourvoyées dans ce troupeau nomade des institutrices, soit des révoltées, soit des ennuyées, à l'âme rabougrie dans l'égoïsme, au cœur précocement tari et désenchanté, et qui joignent à la fougue de tous les désirs le navrement de leur impuissance et la rancune de leur abandon!

Autrefois les filles vieillissaient au foyer domestique, et les couvents absorbaient le surcroît de population féminine, vouée d'avance au célibat. Aujourd'hui la femme affronte l'âpre lutte pour la vie. Mais, mal préparée à cette indépendance, incertaine de son but et de son vouloir parce qu'une périlleuse culture a faussé son esprit sans affermir sa foi, elle se décourage; tout en acceptant ces nécessités économiques, ces conditions transformées de l'existence moderne qui l'ont chassée de l'abri sûr pour la jeter dans la mêlée du dehors, elle regrette le foyer où séculairement ses aïeules gardaient les pieuses traditions, donnaient de féconds exemples de patience chrétienne et de résignation, sans gloire, il est vrai, mais non pas sans récompense!

A l'heure actuelle, elle est faible et désemparée; et à voir notre génération d'institutrices, si tourmentée, si misérable, on se demande par quel sophisme on a prétendu libérer la femme en l'arrachant à la tutelle de l'Eglise, aux croyances héréditaires qui étaient pour elle une consolation et une sauvegarde, et on se demande encore s'il n'était pas d'une folle imprudence de l'émanciper aussi brusquement, pour l'abandonner à elle-même, comme un enfant débile à qui l'on romprait ses lisières.

Une Agrégée de l'Université.

ŒUVRES DE BIENFAISANCE

POUR ANIMAUX

Lorsque, en 1850, le général Jacques-Philippe Delmas de Grammont proposa à l'Assemblée législative une loi relative aux mauvais traitements infligés aux animaux, — loi qui d'ailleurs fut promulguée le 2 juillet, après le vote de l'Assemblée, par le président de la République, — il fut en butte aux critiques les plus malveillantes et aux railleries les plus acerbes. Beaucoup trouvaient ridicule qu'on s'apitoyât sur le sort des animaux, qu'on les traitât avec justice et compassion, qu'on cherchât à adoucir leur condition. Ils eussent volontiers pardonné à quelque vieille dame maniaque, soucieuse de recueillir les chiens abandonnés et d'abriter les chats errants; mais ils jugeaient dépourvue de sens commun la proposition du grognard de l'Empire, dont la dureté était légendaire, et qui se faisait clément sur ses vieux jours. Le général brava tous les quolibets; il se défendit à la tribune avec autant de vigueur que sur le champ de bataille de Waterloo. Il plaida avec émotion et chaleur la cause de l'animalité souffrante.

L'auteur de la loi Grammont verrait aujourd'hui ses vœux exaucés au delà même de ses espérances. Ses idées de bienfaisance à l'égard des animaux ont été, en effet, recueillies comme une pieuse semence. La Société protectrice des animaux, fondée à Paris en 1845, fut reconnue d'utilité publique en 1860; à Londres, se fonda une société analogue, la *Royal Society for the prevention of cruelty to animals;* en Allemagne, le *Thierschutzverein*, dont le siège est à Berlin et qui a des succursales dans les capitales des différents royaumes et principautés de l'Empire. Enfin des sociétés d'assistance aux petits animaux furent établies dans divers pays d'Europe. Aujourd'hui on peut dire que l'amélioration du sort des animaux préoccupe autant que l'allègement des souffrances humaines : c'est comme un nouveau domaine des sciences sociales, d'exploration récente, et dont les territoires sont encore à organiser.

Le temps est proche où il y aura, en ce qui concerne les animaux, un office central de charité, comme pour les œuvres de bienfaisance. Les quadrupèdes et les volatiles, nos frères inférieurs, comme se plaisent à les appeler certains savants, comme jadis les nommait saint François d'Assises dans son Sermon aux Oiseaux, auront bientôt leurs cimetières, leurs hôpitaux, leurs dispensaires, leurs maisons de retraite, leurs asiles. Ils auront peut-être un jour leurs syndicats; ils formeront des corporations privilégiées, jouiront de prérogatives spéciales, recevront des legs comme des personnes morales. C'est que, en effet, la liste des donations augmente tous les jours, et l'on prévoit dans les sociétés futures l'époque où le chien de l'aveugle sera plus sûr du lendemain que le maître dont il guide les pas, où le cheval estropié craindra moins que le cavalier qui le montait les nombreuses vicissitudes de la vie. Le bœuf de labour qui ne pourra plus s'atteler au joug et la vache dont le bon lait aura disparu goûteront, sur le déclin de l'âge, les douceurs qui resteront inconnues au paysan courbé sur la glèbe et pauvre jusqu'à la mort. Le chat paralysé finira ses jours dans une maison de retraite, bien soigné et bien nourri, tandis que la vieille fille dont il charmait la solitude s'éteindra sur un grabat.

Les philosophes diront, et non sans malice, que l'on revient au culte de la métempsycose, et que Pythagore, s'il renaissait, verrait fleurir sa doctrine dans tout son épanouissement. Ils prétendent que les âmes qui compatissent aux souffrances des bêtes croient à la transmigration de l'âme dans un autre être. Mme Chassegros, dont la sollicitude pour les chevaux qui traînent les lourds camions a excité la verve des Parisiens sceptiques, serait ainsi, à son insu peut-être, un disciple du philosophe grec. Et les milliardaires qui, en Angleterre et aux Etats-Unis, lèguent des milliers de dollars pour la construction d'hospices pour les chevaux hors de service, ne se doutent peut-être pas que leurs clauses testamentaires en faveur du monde animal témoignent de leur croyance à l'immortalité de l'âme à travers une série d'existences successives.

Tout récemment encore, la colonie américaine de Paris, sur l'appel du *New-York Herald*, ouvrait une souscription dont le produit devait servir à édifier et à installer à Paris un hôpital pour chiens et chats. La mode est actuellement, surtout chez les Anglais et les Américains, aux testaments dont les clauses nous étonnent par leur fantaisie. Il semblerait, à voir cette tendresse qu'éprouvent les gens riches pour les animaux de la création, qu'il n'y ait plus rien à faire en fait d'œuvres de bienfaisance humaine, ou qu'un dégoût, une répugnance inexpliqués, poussent certains esprits à reporter sur les bêtes la compassion que l'on doit aux hommes. La

philozootie, — s'il est permis de forger ce néologisme, — sera bientôt, en raison même de son originalité, plus en vogue que la philanthropie.

I

Le temps n'est plus où Voltaire cherchait en France et à Genève un habile médecin d'animaux pour le jeune aiglon, enchaîné dans la cour du château de Ferney, et pour lequel il marquait de la prédilection. L'oiseau, grièvement malade après un combat acharné contre deux coqs, n'eût certes pas succombé à ses blessures, s'il avait été pansé par les vétérinaires d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse. Il y a actuellement dans tous les pays d'Europe un service vétérinaire où l'on profite des dernières découvertes en médecine et en chirurgie. Dans toutes ces cliniques, dont le nombre croît de jour en jour, les animaux domestiques y sont traités comme les malades dans les hôpitaux; les soins sont même parfois prodigués à des reptiles et à des fauves. C'est ainsi qu'un vétérinaire d'Alfort s'enorgueillit d'avoir eu à panser l'un des tigres de la ménagerie Pezon. Il est incontestable que les cliniques françaises sont supérieures à celles des pays d'Europe; celle de l'école vétérinaire d'Alfort est plus spacieuse, plus confortable que celle du *Royal Veterinary College* de Londres, sis dans Camden Town, l'un des quartiers N. W. de Londres; la nouvelle école vétérinaire de Hanovre, aménagée avec un luxe inouï de bâtiments, celles de Stuttgart et de Bavière, surtout la *Thierærztliche Hochschule* de Berlin sont remarquables à tous égards. Il n'est pas jusqu'aux petites provinces de l'empire d'Autriche, qui ne soient dotées d'une administration vétérinaire. La Landesregierung de Bosnie et d'Herzégovine ne se borne pas à publier chaque année des statistiques ou des listes des épizooties, il veille encore à ce que les animaux malades soient soignés avec tout le confort désirable. Contrairement à ce qui se passe en Angleterre, où tout est encore laissé à l'initiative privée, c'est l'Etat qui crée et fonde les cliniques pour animaux. Dans l'empire russe, où le nombre des vétérinaires n'est pas suffisant pour assurer le service dans tous les gouvernements, certaines provinces, comme celles de Tobolsk, ont organisé un service de médecine vétérinaire populaire qui est enseignée aux paysans sibériens, et il y a à Tomsk et à Tobolsk, sous le contrôle de l'Etat, un corps de paysans vétérinaires. Dans l'Inde même, où les populations des bords du Gange, fidèles aux dogmes de Brahma et de Vichnou, ont gardé, comme celles du Siam et du Cambodge, le culte des animaux, il existe un traité courant d'art vétérinaire, le

Açva Vaidyaka, publié à Calcutta, et qui est le bréviaire de tout Hindou. Ainsi, depuis le tigre de la ménagerie et le perroquet du rentier, jusqu'au renne lapon ou au chien sibérien, jusqu'à l'éléphant de l'Hindoustan même, il n'est pas un animal malade qui ne puisse être soigné, opéré ou guéri.

Si l'assistance donnée aux bêtes est commune à tous les pays, l'organisation des cliniques vétérinaires n'est pourtant pas partout la même. La France, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, la Belgique ont des écoles spéciales qui délivrent des brevets aux étudiants reconnus aptes à soigner les animaux : ce sont des écoles nationales. En Angleterre et aux Etats-Unis, l'enseignement est donné dans des collèges sur lesquels l'Etat s'est réservé un droit de surveillance, mais qui vivent indépendamment de lui et sans lui. Les étudiants payent pour suivre les différents cours de pathologie et bactériologie, de chimie, biologie, chirurgie, médecine, physiologie, histologie, anatomie ou hygiène; chaque cours leur revient, par an, de 3 à 5 guinées, tandis qu'à Alfort, le prix de la pension annuelle (internat) est de 600 francs. On pourrait même dire, qu'un étudiant pauvre peut, en France, faire des études gratuites, vu le nombre de bourses qu'on lui accorde durant les quatre années d'école. L'enseignement vétérinaire est donc plus accessible en France, mais il est plus sévèrement contrôlé. En Angleterre, au *Royal Veterinary College*, 43 étudiants obtinrent, l'année dernière, le diplôme de vétérinaire, à la suite des examens qu'ils passèrent, tandis qu'à Alfort, il y en eut 50; à Lyon 37 et à Toulouse 33, ce qui donne une moyenne pour la France de 120 diplômés par an.

En France, les directeurs des collèges vétérinaires relèvent du ministère de l'agriculture; ils sont liés par des programmes que leur impose une commission spéciale, et on ne leur laisse souvent aucune initiative.

Le système anglais est peut-être plus avantageux. Le proviseur du Royal Veterinary College, tout en prenant l'avis du *general purposes committee*, est libre de créer de nouvelles chaires, de s'adjoindre des répétiteurs, des chefs de travaux pratiques, d'orienter en un mot l'enseignement de l'école où bon lui semble. Il n'a pas les pieds et poings liés; il ne dépend pas d'un directeur au ministère, qui réduit les crédits demandés ou biffe, d'un trait de plume, les desiderata qu'on lui soumet. Son Altesse le duc de Cambridge, qui est le président du Collège vétérinaire, le seul du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, les douze vice-présidents, les trois administrateurs et les trente gouverneurs se bornent à ratifier toutes les mesures que le proviseur et doyen du collège, — et qui est en même temps professeur, — juge à propos

de prendre. Le comité de patronage est d'ailleurs presque exclusivement aristocratique; ducs, comtes et lords figurent à côté des plus grands industriels ou des chirurgiens les plus en renom. Aussi ne doit-on pas s'étonner que le collège de Londres soit plus riche que nos écoles vétérinaires. La noblesse, qu'on n'exclut pas systématiquement des comités de patronage, se montre plus généreuse pour encourager les œuvres d'assistance; elle contribue de ses capitaux à pourvoir aux besoins des cliniques vétérinaires.

A Londres, comme à Alfort, comme à Berlin, les méthodes chirurgicales restent les mêmes; les traitements et les pansements donnés aux bêtes malades sont identiques. Certes, il y a eu bien des progrès accomplis depuis le temps où l'avocat, Claude Bourgelat, hippologue de talent, proposait, sous Louis XV, au ministre Bertin, la création d'une école vétérinaire à Lyon. Il y a plus d'un siècle que le conseil d'Etat du roi promulguait un arrêté du 4 août 1761 relatif à l'établissement dans la ville de Lyon d'une école pour le traitement des maladies des bestiaux; cinq ans après, en 1766, le même Bourgelat fondait, aux environs de Paris, dans le château qui venait d'être acheté au baron de Bormes, l'école d'Alfort. Depuis, l'enseignement rationnel et régulier de la médecine des animaux s'est créé; l'outillage scientifique s'est perfectionné, et les divers Etats d'Europe, suivant les uns après les autres l'exemple de la France, ont donné aux animaux malades une protection légale et aux docteurs qui les soignent un appui effectif. Les quadrupèdes passent la visite dans des cliniques spéciales; on leur donne tous les médicaments propres à rétablir leur santé, on les opère, on les laisse à l'infirmerie ou on les fait entrer à l'hôpital dans les cas graves et pendant tout le temps de la convalescence. A coup sûr, il n'est pas d'animaux qui ne soient reconnaissants des soins empressés dont on les entoure, tout comme à l'époque de la chirurgie primitive, le lion de la fable remercia Androclès, un vétérinaire sans doute bien inexpérimenté, d'avoir réussi à lui retirer du pied l'épine qui avait provoqué une tumeur.

En dehors des cliniques privées, et de celles que les vétérinaires tiennent dans les villes où ils sont autorisés à exercer leur art, il y a à Alfort, à Lyon, à Londres, à Berlin, une consultation gratuite qui a lieu tous les matins. Elle ne manque pas de piquer la curiosité de tous ceux qui visitent la clinique au moment de la consultation. Ce n'est pas que ce soit un spectacle bien agréable et bien réconfortant de voir des bêtes souffrir, des vaches mugir et des chiens hurler. Mais le public qui amène les animaux malades est très intéressant à observer. C'est le cas du Collège royal de Londres et pour les *tout-patients* autrement dit les animaux appartenant à

des personnes qui ne peuvent payer les frais de visite. Ici c'est un Anglais, coiffé d'une casquette crasseuse, vêtu d'un veston aux teintes étranges, qui amène un dogue aux mâchoires puissantes, et dont la tête est démesurément enflée par suite d'une tumeur sous l'œil; là, c'est la miss des faubourgs dont l'accoutrement fait peine à voir et qui conduit un terrier aux grands yeux noirs; elle est reconnaissable à ce chapeau de paille noire défraîchie, à ces plumes d'autruche qu'on croirait sorties d'un tas d'ordures, au châle de laine, usé et mince, qu'elle a jeté sur son dos; plus loin, ce sont les vieilles maniaques dont la robe date, sans doute, du couronnement de la feue reine et qui viennent présenter leur singe, leur chat ou leur perroquet, leurs compagnons de solitude : un véritable bataillon de loqueteux et de femmes en haillon assis sur des bancs grossiers, le long d'une grande cour sur laquelle est étendue une épaisse litière de paille fraîche; et devant elles geint et hurle une vraie ménagerie d'animaux divers, l'armée des « out-patients », aussi sales et répugnants que leurs maîtres, en attendant que le vétérinaire habile vienne les délivrer par une opération savante du mal dont ils souffrent, par un lavage antiseptique ou un bain purificateur de la vermine dont ils sont couverts.

Les bêtes malades sont amenées par leurs maîtres. Le vétérinaire les examine, pose au propriétaire diverses questions, fait son diagnostic, indique la nature du mal et le traitement à suivre. Si une opération chirurgicale est jugée immédiate et nécessaire, la bête malade est portée dans une salle spéciale, la salle d'opération, l'*operating room*, l'*operation saal*, qui est d'une propreté remarquable. L'animal y est d'abord anesthésié, puis opéré. Certains vétérinaires ont fait parfois des cures merveilleuses.

A Londres, on a mis une jambe de bois à une vache qui s'était cassé la jambe de derrière au jarret; on a fait l'amputation des deux pattes de devant à un chien, aujourd'hui invalide, et qu'on peut voir sautiller comme un kangourou autour de la station de Blackfriars. Un dentiste, éleveur de chien à ses heures, fit mieux encore. Un dogue de petite race, qu'il possédait, perdit toutes ses dents et commença à dépérir, car le régime de viande hachée menu auquel il était astreint ne convenait point du tout à son estomac. Le dentiste eut l'idée ingénieuse de lui poser un râtelier. Il endormit la bête au chloroforme, fit l'extraction des anciens chicots et, après avoir pris une empreinte de la mâchoire, après avoir recouvert les gencives d'une épaisse feuille de platine qui les rendait plus résistantes, il plaça à son dogue un dentier de vingt-quatre petites dents. Deux heures après la pose de ce râtelier, le chien put manger, paraît-il, une côtelette de mouton, os et chair. Un vétérinaire de

Worthing, en Angleterre, a même été assez habile pour placer à un chien, non plus une jambe en bois actionnée automatiquement par un ressort et se moulant à merveille sur le moignon, mais un œil en verre. L'opération était délicate et a parfaitement réussi. On peut donc affirmer et sans exagération que l'animal est aujourd'hui soigné aussi bien que l'homme.

A chaque école vétérinaire est annexée une infirmerie où peuvent être mises en pension, dans des étables, les bêtes malades, à condition que les propriétaires paient pour leur séjour. Au Royal Veterinary College de Londres, en 1899-1900, sur 1,914 bêtes présentées à la visite payante, 1,139 ont été traitées à l'infirmerie; en 1900-1901, 1,192 sur 1,694; en 1901-1902, 1,211 sur 1,601. Et dans ces chiffres généraux pour trois années, on comptait respectivement 839, 644 et 907 chevaux. A l'Ecole vétérinaire de Lyon, dans une année, sur 7,377 animaux présentés à la consultation, 1,244 seulement étaient restés dans l'infirmerie et ils se répartissaient ainsi : 440 chevaux sur 4,231 présentés; 36 mulets et ânes sur 139; 20 vaches sur 20; 46 moutons et chèvres sur 48; 78 porcs sur 79; 556 chiens sur 2,424; 78 chats sur 333.

L'infirmerie d'Alfort est d'ailleurs plus grande que celle de Londres, et il y a plus de place pour les bêtes malades.

A Londres, la moyenne quotidienne des chevaux admis en traitement à l'infirmerie a été de 70 au mois de juillet 1902; celle des chiens de 15; à Alfort elle dépasse la centaine. Les redevances dues par les propriétaires sont soumises à un tarif. Les dépenses pour la nourriture et le traitement d'un cheval, par jour, varient de 1 franc à 2 francs; la garde d'un chien coûte 6 fr. 25 par semaine; à Londres, il est même possible, à condition de payer une guinée (26 fr. 25 par an), de faire soigner à l'infirmerie les chats et les chiens malades. Un arrêté local, *bye law*, a soigneusement défini les privilèges accordés à cette sorte de souscripteurs. Il y a actuellement 112 abonnés à vie et 970 abonnés à l'année.

II

L'animal atteint d'une infirmité incurable, celui dont le maître n'est pas assez riche pour payer un long séjour dans une infirmerie vétérinaire, celui qui se trouve soudain sans feu ni lieu, peut finir ses jours dans un hôpital ou dans une maison de refuge. Il y a les hôpitaux pour les incurables ou les estropiés, les maisons de retraite, les asiles pour les vagabonds et les faméliques.

L'Allemagne est le pays où ces établissements sont le mieux

organisés. Le Thierschutzverein, dont les bureaux et la maison centrale se trouvent à Berlin près de l'Alexanderbrücke, reçoit des pensionnaires, des malades en traitement et tous les animaux errants sans distinction. Les membres de la Société ont une vraie sollicitude pour les orphelins ou les infirmes trouvés dans la rue; les *Schutzleute*, au lieu d'envoyer leurs captures à la fourrière, peuvent les conduire dans les différents asiles ouverts par la Société protectrice.

Les vieux chevaux sont condamnés, en France, à finir sur l'étalage d'une boucherie hippophagique, ou entre les mains d'un équarrisseur; ils n'ont pas l'heureuse fortune de leurs voisins d'outre-Manche qui, grâce au legs généreux d'un sportsman, sont assurés du lendemain et coulent une existence tranquille lorsqu'ils se sont rompus quelque côte au saut de quelque haie ou que la vieillesse les oblige à renoncer au service des cabs. Il existe, en effet, non loin de Londres, une maison de retraite pour les représentants de la race chevaline. Les places y sont limitées. Chevaux et juments attendent leur tour, c'est-à-dire qu'on veuille bien pourvoir aux places vacantes par extinction. Les conditions d'entrée sont assez sévères, la règle de la maison est inflexible, la nourriture est légère et simple, comme il convient à des vieillards édentés et qui sont au régime. Tout est d'ailleurs prévu par un comité de patronage qui exerce une active surveillance. Les menus sont fixés d'avance. A certains jours de l'année, sans doute les jours de steeple ou de derby d'Epsom, on sert aux chevaux et juments déchus de leur ancienne splendeur un pitance extra : du pain bien levé trempé dans de l'eau sucrée, avec des pommes coupées en quartiers et des carottes rafraîchissantes. On permet également aux dames patronnesses et aux maîtres de venir rendre visite à leurs vieux serviteurs. On tolère que les pensionnaires de l'asile acceptent à l'occasion quelques friandises. Rien d'étonnant qu'avec un pareil régime les chevaux retraités parviennent à une rare longévité. On cite le cas d'une jument de quarante et un ans, la doyenne de l'asile, ou elle est vénérée comme une relique.

Les établissements de bienfaisance où l'on recueille les chevaux qui succombent sous le poids des ans ou des infirmités, n'existent qu'en Angleterre et aux Etats-Unis. C'est en Angleterre également que se sont fondés les premiers hôpitaux pour chiens et chats. En France, les âmes charitables se sont toujours préoccupées du sort des chiens malades ou abandonnés; de tout temps, bienfaiteurs et bienfaitrices ont, en gardant l'anonyme, compati aux détresses de la race canine; ils ont accompli des actes de charité ignorée et fait preuve d'un dévouement discret pour éviter le persiflage. Au dix-

huitième siècle, ainsi que le narre un conteur d'anecdotes dans un opuscule drôlatique, *Nouveautés dédiées à gens de différents états*, une dame de Paris, — sans doute une vieille originale, — qui, à force de travail et d'économie, avait amassé un petit pécule, s'était donné pour tâche de recueillir, d'abriter et de nourrir tous les chiens errants. Mais ses modestes revenus ne suffisaient pas à pourvoir à l'entretien et à l'alimentation de tous les malheureux à qui elle aurait voulu donner l'hospitalité. Si quelque richissime Américain avait encouragé cet amour passionné pour la race canine par un legs en bonne monnaie, la vieille dame eût installé, à son époque, un dispensaire officiel et une maison de refuge. Sa bienfaisance et sa libéralité furent naturellement restreintes; mais comme il lui navrait le cœur d'abandonner à la voirie de pauvres créatures que guettait la misère, elle avait eu l'ingénieuse idée de donner à chaque chien qu'elle hébergeait temporairement une instruction particulière. Elle les dressait ainsi à passer dans des cerceaux, à faire le mort, à sauter à la corde, à fermer une porte, à faire la culbute, et quand elle avait développé en eux ces talents divers, elle les lâchait dans la rue, après avoir eu soin de leur attacher au cou un billet portant la mention des exercices dans lesquels ils excellaient. Le chien était sûr d'être recueilli par quelque maître charitable, trop fier de posséder une bête savante qui faisait bonne figure en société.

Il est indéniable que la vieille dame, qui vivait à Paris aux environs de 1724, a eu la première l'idée du bureau de placement gratuit pour chiens, avec cette différence que l'asile ne plaçait pas les bêtes recueillies; mais que le chien se plaçait lui-même avec le billet qu'il portait au cou, sa lettre de recommandation. Le procédé était sans doute original. Tout était laissé à l'initiative de l'animal, à un heureux concours de circonstances. Mais aujourd'hui le chien errant, que l'on conduit à l'asile, aliène en y entrant toute sa liberté. La Société protectrice des animaux, comme c'est le cas pour Berlin où la police est obligée de le lui livrer, le recueille et évite à la pauvre bête, ce qu'elle ignore sans doute, la triste fin à la fourrière. L'Etat massacre officiellement et sans pitié les chiens vagabonds, ceux qui ne veulent pas se plier à l'obéissance, qui ont horreur de l'esclavage et qui veulent reconquérir leur ancienne liberté, tous ceux, en un mot, à qui pèse la vie du chenil et qui préfèrent trotter sur les routes, les oreilles dressées et le museau au vent. Les âmes charitables traitent ces rôdeurs d'inconscients et leur pardonnent leurs folles équipées. Les mesures sévères et cruelles prises contre eux par l'Etat ne soulevaient-elles pas récemment l'indignation d'une baronne qui avait ouvert pour eux un asile à Levallois-Perret

où elle leur offrait la soupe et le gîte, en voulant les obliger à renoncer à leur vie d'aventures?

Elle avait fait construire, à l'usage aussi bien des rôdeurs de grands chemins que des malades ou des estropiés, un vaste chenil où aboyaient sans se connaître les représentants les plus divers de la race canine, depuis le danois féroce jusqu'au chien de poche. Mais le refuge fut bientôt trop exigu, car le nombre des recueillis augmentait de jour en jour; la généreuse femme avait espéré que des personnes, émues comme elle jusqu'aux larmes et compatissantes au malheureux sort de ces déshérités, imiteraient son généreux exemple et viendraient prendre au chenil leurs enfants adoptifs. Mais les bonnes volontés furent rares; l'asile fut bientôt comble; un second refuge fut ouvert dans la maison même de la baronne qui fut envahie de la cave au toit. Les soins donnés étaient insuffisants; les bêtes déjà malades étaient atteintes par de fréquentes épizooties; les infirmes crevaient sur une misérable litière par suite du manque d'hygiène. Quant aux solides mâtins, jadis errant à travers la campagne, et qui n'avaient jamais craint les intempéries, ils eussent sans doute préféré reprendre leurs anciennes habitudes, jeûner certains jours, ravir à la dérobée un appétissant morceau de viande sur l'étal d'un boucher ou la table d'une ménagère imprudente, plutôt que d'être tenus en laisse et muselés dans un logement malpropre, plein de miasmes et d'émanations délétères, et de ne recevoir qu'une maigre pitance.

L'état lamentable de cet asile pour la race canine apitoya le cœur du directeur d'un des plus grands journaux d'Amérique. La Société d'assistance aux petits animaux voulut bien prêter son concours. Un comité se forma, dit Comité des Refuges, dont les dames patronnesses appartenaient en grande partie à l'aristocratie parisienne, qui organisèrent des quêtes et songèrent un moment à faire une fête de bienfaisance. Grâce aux fonds que le *New-York Herald* put réunir, grâce aux subsides fournis par la colonie américaine à Paris, un *Dog's Home*, doublé d'une clinique, vient de s'ouvrir en août 1902 rue du Moulin-de-la-Tour, à Gennevilliers. Nous avions l'hôpital Boucicaut pour les pauvres et les infirmes, nous avons aujourd'hui la *Fondation Gordon-Bennett* pour les chiens malades et errants. Désormais les chiens français n'auront rien à envier à leurs frères d'outre-Manche ou du nouveau monde. Ils ont leur établissement hospitalier comme les anglais et les américains; ils ne mourront plus, faute de soins, sur le trottoir, devant une bouche d'égout, victimes du sort néfaste qui fit d'eux des abandonnés ou les compagnons des déshérités de la fortune; les pattes rigides, le ventre ballonné, le museau contracté par les

spasmes hideux d'une mort récente, ils ne flotteront plus comme une épave au-dessus des eaux verdâtres de la Seine, devant le pêcheur à la ligne impassible ou le tondeur inhumain.

Les pensionnaires de la fondation Bennett, lorsqu'ils seront atteints d'un mal contagieux ou d'une infirmité incurable, auront une fin moins tragique. On les achèvera sans douleur, grâce à un appareil à asphyxier savamment installé; ils ne connaîtront plus, comme jadis leurs camarades de la fourrière, le bourreau cruel qui les assomme sans pitié; ils ne succomberont pas sous la main inexperte qui double la souffrance, mais sous les émanations de l'acide carbonique ou de l'oxyde de carbone; c'est la mort rêvée, sûre et prompte, sans raffinements de cruauté. C'est, disent les membres des sociétés protectrices, la suprême manifestation de la charité à l'égard des animaux. Bien que la mesure semble brutale, et que les cœurs sensibles la désapprouvent, ils affirment qu'ils ne la prendront que dans les cas de stricte nécessité. Hormis ces hécatombes qui demeureront exceptionnelles, les bêtes seront traitées avec clémence et mansuétude; les chenils sont bien installés, même avec luxe, avec la plus grande propreté, bien entendu; les murs sont badigeonnés au ripolin. De spacieuses salles de bain sont aménagées pour les amateurs de natation; tout autour des niches court une promenade où caniches et levrettes pourront, dans la journée, gambader follement et se livrer à leurs exercices favoris. Enfin, et ce qui est essentiel pour des chiens surtout désœuvrés, un bon pot-au-feu cuira tous les jours dans des marmites proprement lavées; une soupe réconfortante, aussi bonne que celle des asiles de nuit, sera servie aux cent cinquante pensionnaires de cette maison d'un nouveau genre. Les malades seront mis à un régime spécial, où on ne leur épargnera ni les douceurs ni les friandises. Cette congrégation canine passera, à coup sûr, une paisible et heureuse existence, à condition toutefois qu'elle n'éveille pas des jalousies et qu'elle ne soit en butte aux persécutions de ceux qui ne manqueront pas de déclarer injustement la guerre à ses privilèges pour lui faire perdre cet heureux bien-être.

Dans l'hôpital Bennett, les chiens ne seront pas les seuls admis; les chats également auront droit de cité, jouiront des mêmes prérogatives et recevront les mêmes soins. Mais, comme les représentants des races canine et féline font parfois mauvais ménage, et, selon l'adage, vivent comme chiens et chats, le comité des refuges, pour éviter coups de dents et coups de griffes, a jugé plus sage de laisser les matous et les chattes dans des cabanes spéciales. Leur pitance journalière différera également de celle des chiens; ils auront du mou bien frais et du lait, de temps à autre des souris,

ainsi qu'il convient à des estomacs moins voraces et plus délicats. On dit même qu'un promenoir a été édifié à leur usage, où ils pourront jouer à la balle, avec, de distance en distance, des étagères sur lesquelles ils bondiront. Tout a été prévu, même jusqu'aux divertissements les plus folâtres. Et ainsi l'angora aux poils longs et soyeux qui, avant la mort de son maître, s'emmitouflait dans une chancelière confortable ou un panier joliment festonné, ne regrettera pas plus son existence passée que le matou nomade, au pelage zébré, et à coup sûr moins élégant, qui émigrait de foyer en foyer, ou sautait de toit en toit, au risque de se rompre l'échine, à la recherche d'un rat ou d'une compagne introuvables. Ils préféreront tous deux à coup sûr la vie de l'asile, moins agréable peut-être, mais moins exposée aux coups funestes du sort; ils s'habitueront à vivre en commun, malgré la diversité de leur origine, et à goûter le charme de l'égalité. Peut-être cette nouvelle existence semblera-t-elle monotone à ceux qui avaient connu l'indépendance; peut-être y en aura-t-il qui, au souvenir de leur vie passée, éprouveront quelque amertume et se considéreront comme déchus. Leur fierté répugnera à cette immatriculation obligatoire, à ce contact journalier qui foulera aux pieds leurs préjugés aristocratiques. Mais quelle satisfaction ne ressentiront pas les veuves dolentes ou mélancoliques, et les vieilles filles sensibles, toujours inquiètes à la pensée du lendemain pour leurs chers animaux! Jadis, le cardinal de Richelieu, dont la prédilection pour les chats fut légendaire, puisqu'il avait l'habitude de caresser ses angoras tout en réglant les plus graves affaires politiques et en signant des arrêts de mort, se demandait avec anxiété ce que deviendraient après lui ses bêtes préférées. S'il y avait eu dans son temps un hôpital Gordon-Bennett, il aurait sans doute prié ses exécuteurs testamentaires de conduire à l'asile de Gennevilliers ses chats abandonnés.

La Société d'assistance aux petits animaux se propose, lorsque son capital se sera accru, de fonder dans diverses autres villes des hôpitaux ou maisons de retraite similaires. Les quadrupèdes de province recevront sous peu les bienfaits d'une charité si largement entendue et les Parisiens ne seront pas de la sorte les seuls privilégiés. Un jour viendra, — et les optimistes disent qu'il est proche, — où tout chef-lieu de département sera pourvu d'un hôpital militaire, d'un hôpital civil et d'un hôpital pour animaux. Il y a évidemment là une œuvre administrative à créer; mais il faudra de longs efforts et surtout beaucoup de ressources. Certes l'on peut prévoir qu'en France pendant longtemps, comme c'est le cas pour l'Angleterre et les Etats-Unis, le mouvement sera limité à

la capitale même. Les hôpitaux régionaux s'ouvriront lorsque des legs généreux permettront de les édifier, surtout lorsque le mouvement de charité qui se dessine actuellement aura atteint tout son développement, que des comités efficacement soutenus et richement dotés pourront réaliser d'une façon intelligente le programme encore à l'étude des œuvres de bienfaisance pour animaux.

Malheureusement tous les animaux ne profiteront pas des sacrifices que certaines âmes charitables s'imposent à leur endroit et ne goûteront pas les douceurs du bien-être qu'on leur assure. En Occident et dans le nouveau monde, les chiens et les chats, exceptionnellement les chevaux, seront les heureux du monde des quadrupèdes. L'Asie, et l'Inde en particulier, a depuis longtemps devancé l'Europe et les maisons de retraite de Gennevilliers, de Minneapolis aux Etats-Unis ou de Londres, sont toutes éclipsées par les pinjarapoles hindoues. Là tous les animaux de la création, ceux qui sont sans abri, qui meurent de faim ou que les infirmités accablent, sont admis dans ces maisons de retraite. Comme jadis l'Egyptien qui adorait le crocodile, le chat, les oiseaux légendaires et le bœuf, l'Hindou a non seulement une profonde compassion pour les animaux qui l'entourent; il rend à certains d'entre eux un véritable culte. Chez lui l'esprit de charité n'est qu'une conséquence de la religion dont il observe fidèlement les dogmes et suit aveuglément les rites. Tout animal peut être, en effet, selon la mythologie indienne, l'une des incarnations de Vichnou, le principe divin. Le dieu, dont le bouddha Çâkya-Mouni est le neuvième *avatar*, autrement dit la neuvième incarnation, a pris successivement toutes sortes de formes, celles du poisson, de la tortue, du pourceau. Sous sa sixième forme, Vichnou, alors qu'il s'appelait Prasserana, a combattu contre le géant aux mille bras à qui il disputait une vache blanche, source de tous les bonheurs. Et depuis cette lutte fameuse qui s'est terminée par la victoire du dieu, la vache est honorée et respectée par tous les Hindous. Si, tel le bœuf Apis dans l'ancienne Egypte, elle ne dort pas derrière des rideaux de pourpre, si elle ne mange pas dans des vases précieux, si elle n'est pas embaumée et ensevelie en grande pompe, elle est du moins entourée des soins les plus assidus, lorsqu'elle faiblit sous le poids des ans : car on la croit d'essence divine. Elle occupe la place d'honneur dans les pinjarapoles. Dans tous les pays qui s'étendent au sud des grandes chaînes de l'Himalaya, les brahmanes adorent le quadrupède cher au dieu; le rajah et le paria lui rendent le culte qui lui est dû.

Ne faire de mal à aucun être, respecter toute créature animée, telle était la devise de Bouddha, le principe religieux dont devaient

s'inspirer les Hindous ses contemporains et ses compatriotes; et il proclamait l'animal intangible. « Comme moi ainsi eux, comme eux ainsi moi, s'écriait-il dans le poème du *Souttanipâta ;* donc prends bien garde de ne pas tuer les animaux et empêche tes congénères de les tuer. » Et il recommandait à ses disciples, avant de s'asseoir, de nettoyer la place choisie avec un petit balai qu'ils devaient toujours porter avec eux, pour ne pas être exposés à briser malencontreusement la vie d'un insecte.

Aux yeux de Bouddha, l'homme devait donc un tribut d'amour aux animaux qui l'entourent; les dons et legs faits à l'ordre monastique de Samgha en faveur des bêtes étaient considérés comme des œuvres spécialement méritoires; le respect de l'animal, la pitié pour ses douleurs, la compassion pour ses souffrances conduisaient directement au *nirvâna* les âmes charitables.

Ces prescriptions de Bouddha, les populations de l'Hindoustan les ont observées scrupuleusement depuis que le philosophe prêcha chez eux sa doctrine. Et aujourd'hui, les rajahs de l'Inde protègent l'éléphant et le perroquet avec autant de sollicitude que le roi Açoka, fondateur de la dynastie Maouria, qui fut l'ami fidèle et le protecteur de Bouddha. L'un des plus célèbres hindologues, le professeur Edmund Hardy qui dirige les publications de la *Royal Asiatic society of Great Britain and Ireland* vient, dans un livre récent, de donner des détails très curieux sur les prescriptions de ce roi à l'égard des animaux.

Açoka, ennemi des sectes brahmaniques plus sanguinaires et plus pharisaïques, interdit le meurtre des animaux dans les sacrifices. Il défendit de manger de la viande; il fit des règlements contre la pêche, ne tolérant l'usage du poisson qu'à des jours spéciaux. La religion lui interdisait de manger de la chair, de chasser ou de pêcher, il se fit herbivore avec une abnégation admirable. Ami des bêtes, ce roi alla plus loin encore; sur son ordre, les routes et les chemins furent plantés de bananiers pour que hommes et bêtes pussent s'y reposer sous leurs épais ombrages; tous les demi-*kos*, c'est-à-dire tous les mille et demi, il fit creuser des fontaines, des abreuvoirs et des hangars. Ainsi, dans les limites de sa principauté, par l'effet de la généreuse doctrine bouddhique, animaux et hommes eurent les mêmes droits et jouirent des bienfaits de la faveur royale; les édits qu'on vient de retrouver gravés sur des colonnes qui datent de deux siècles avant l'ère chrétienne, nous montrent bien dans quel heureux paradis vécurent, au temps du roi Açoka, les animaux de l'Hindoustan. Les femelles furent même plus privilégiées que les mâles; des prescriptions aussi sévères que délicates rappelèrent les sectateurs de Bouddha au respect, à

l'amour, à la pitié dus à tout être qui donne du lait (édit de l'an 243).

Voilà pourquoi l'Inde est aujourd'hui le seul pays où existent les maisons de retraite pour les quadrupèdes de l'espèce bovine. Les vaches seules vieilles ou malades sont admises dans les maisons de retraite de Bombay ou de Sodepour qui sont les deux plus importantes de l'Hindoustan. Elles ont été fondées par des rajahs ou des maharajahs millionnaires qui, en disciples fidèles de Brahma, ont toujours prodigué à leurs confrères de création une sollicitude sans bornes. A la pinjarapole de Sodepour, luxueusement installée à 15 kilomètres de Calcutta, près de quatre cent cinquante vaches broutent une herbe drue et épaisse que jamais faux humaine n'est venue souiller. Au travers d'immenses prairies on leur a construit des hangars somptueux où elles peuvent, pendant les chaleurs accablantes, se reposer et se vautrer à loisir, et il y a des bassins d'eau limpide et claire où elles viennent s'abreuver sous les ombrages épais d'une végétation luxuriante.

Les vaches, qui sont sans doute choyées plus que tout autre animal domestique et ont toute la prédilection des gardiens, ne sont pas les seuls pensionnaires de la pinjarapole de Sodepour. Près de quatre-vingts brebis, une centaine de chevaux, deux cents pigeons, vingt chèvres, cinquante poules, quelques douzaines de chiens, de chats, de singes et de perroquets vivent en commun. On reçoit même les pachydermes, à condition qu'ils aient perdu leurs défenses, et les serpents qui sont apprivoisés. Les fauves seuls, tigres et chats sauvages, les vautours et les crocodiles sont exclus de ce pays de Cocagne. Non pas que l'Hindou craigne pour sa vie en soignant des animaux d'une dangereuse férocité. Mais il obéit aux rites de sa religion. La philosophie brahmanique, qui reconnaît à l'âme une existence indépendante, lui assigne pour ses demeures successives tous les êtres de la création, où elle est enfermée comme l'oiseau dans la cage. Les *Pourânas* ou livres sacrés de théologie expliquent que chaque mutation est un châtiment ou une récompense, que les hommes cruels sont changés en tigres, les voleurs en reptiles, en insectes, en araignées ou serpents; enfin, qu'avant d'atteindre à la béatitude suprême, Brahma s'est montré sous mille figures différentes. Et comme les métamorphoses de Vichnou sont innombrables, de là vient que dans l'Inde tant d'animaux goûtent la joie parfaite dans les pinjarapoles. Tant qu'il y aura des talapoins enseignant que l'homme a des devoirs infinis envers des camarades de création, le pachyderme impuissant y sera soigné comme le vieux singe irascible; le cacatoès centenaire et le flamant efflanqué pourront se réfugier dans les volières de Bombay

et de Sodepour. Tant que les brahmanes continueront à répandre le culte de Vichnou, tant qu'ils enseigneront à leurs sectateurs croyants et naïfs que la vache est un être sacré, que le hideux quadrumane peut être l'incarnation du dieu sur terre, ou que le pigeon déplumé peut être la résidence temporaire et transitoire d'une âme, qui, après toute une série de transmigrations, se fixera à nouveau dans un corps mortel; en un mot, tant que dans l'Inde sera professé le dogme de la métempsycose, il y aura des rajahs généreux pour fonder des pinjarapoles; et ces maisons de retraite vivront, à n'en pas douter, plus longtemps que leurs concurrentes occidentales qui, elles, seront toujours à la merci d'un comité ou d'une société protectrice.

Les croyances populaires et les traditions maintiendront dans l'Inde une charité moins superficielle qu'en Occident, une assistance aux bêtes mieux entendue et mieux comprise et qui ne dépendra pas de la générosité de quelque donateur capricieux plus bizarre qu'humain, au demeurant jugé plus ridicule que vraiment généreux.

III

L'Hindou, qui a tant de compassion pour toutes les bêtes de la création et qui les soigne avec tant de dévouement, n'a pourtant pas, comme les anciens Egyptiens, comme certains Occidentaux de notre temps, le culte des animaux défunts. Beaucoup ont en effet pensé que les devoirs envers l'animalité ne devaient point se borner à faire soigner les bêtes malades, et à les guérir des maux dont elles souffrent; ils ont songé encore à les inhumer dans un endroit spécial, loin de toute profanation. Et comme un simple enterrement, sans cérémonies et sans honneurs, dans un terrain sis n'importe où, répugnait à ces cœurs sensibles, on a inventé à leur usage le cimetière pour animaux domestiques. Une société financière s'est formée, il y a deux ans, au capital de 350,000 francs pour organiser cette nécropole d'un nouveau genre.

Elle n'innovait pourtant pas : car il y avait eu autrefois de nombreux cimetières pour chiens, dont le plus célèbre, en France, fut celui de Sceaux. Là, dans sa propriété, tout comme le grand Frédéric qui avait fait enterrer ses trois levrettes et son cheval de bataille au plus bel endroit de la terrasse du château de Sans-Souci à Potsdam, la duchesse du Maine avait réservé un coin de terre pour la sépulture de ses chiens et de ses chats. Non contente d'ensevelir les bêtes, à qui elle prodiguait des soins d'une tendresse vraiment maternelle, elle faisait élever sur leurs tombes des

colonnes en pierre, portant le nom de l'animal et la date de sa mort. Les deux fûts brisés qui subsistent encore dans les allées ombragées du parc en perpétueront longtemps le souvenir.

La création à Paris d'un cimetière pour chiens hanta, en 1830, le cerveau d'un vétérinaire. Un rapport fut adressé par lui au préfet de la Seine, où il insistait sur ce fait que les eaux étaient souillées par les cadavres des bêtes que l'on y jetait. Mais la question d'hygiène et de salubrité publique ne le préoccupait pas outre mesure. Il s'apitoyait bien davantage sur le sort des animaux privés de sépulture et jetés à la voirie, et c'est pour cela qu'il s'adressait aux pouvoirs publics demandant un petit coin de terre où les camarades de la création pourraient dormir leur dernier sommeil. Ce vétérinaire était d'ailleurs la providence des animaux. A quatre-vingts ans, alors que ses jambes le soutenaient à peine, il allait tous les jours, loin de chez lui, acheter chez un tripier les provisions nécessaires, qu'il distribuait en rentrant aux chiens rassemblés devant sa porte et qui usaient largement de ses libéralités.

La conception de cet octogénaire charitable et celle des fondateurs actuels du cimetière pour chiens est, à vrai dire, bien différente : le premier n'était guidé que par un amour sincère pour les bêtes, tandis que les autres ne songent qu'au gain et à leurs profits personnels, ce qui bannit toute comparaison. Ne disaient-ils pas, en effet, en 1900, lorsqu'ils émirent les actions de la « Nécropole zoologique, qu'acheter leurs titres c'était faire tout à la fois une bonne action et une bonne affaire? » Et c'est pour cela qu'ils font payer très cher au propriétaire de l'animal défunt le terrain qu'ils lui concèdent. Il y a, en effet, toute une catégorie de prix suivant que l'on veut enterrer la bête dans la fosse commune ou dans un caveau privé. Le prix d'un simple enfouissement dans une tranchée pleine de chaux vive n'est que de 5 francs. Quant aux concessions de dix, vingt et trente ans, le tarif varie depuis 15 jusqu'à 100 francs.

C'est après l'avenue de Clichy, lorsqu'on a échappé au bruit des boulevards populaires, que l'on parvient au cimetière pour chiens, situé dans l'île des Ravageurs, à Asnières. On croirait, tout d'abord, pénétrer dans un grand jardin, sous de frais ombrages, dont rien ne vient troubler la quiétude. La Seine coule non loin de là et l'on peut apercevoir, à travers les feuillages et derrière la verdure d'un rideau d'arbres, les sinuosités de son cours tranquille. Des bronzes d'art, placés au bout des allées, rappellent quelque divinité mythologique ou représentent des sujets tirés des Fables de La Fontaine. Des fleurs embaument l'air, des oiseaux chantent. A peine, de loin en loin, perçoit-on le sifflement d'une

locomotive ou la corne d'appel d'un tramway. Une impression étrange se dégage; des tombes se dressent de tous côtés et l'on n'a pourtant pas l'idée de la mort. Comme dans tout cimetière humain, le regard cherche, étonné, quelque croix, quelque emblème religieux qui excite l'émotion ou inspire le respect : car ce ne sont que des inscriptions exprimant sous une forme emphatique ou banale l'affection d'un mortel pour un animal défunt. Les épitaphes gravées sur les mausolées rappellent celles des nécropoles parisiennes : *A ma meilleure amie*, *inoubliable et inoubliée; A notre fidèle compagnon; Au compagnon de mon isolement et de mes regrets; Nous l'avons bien aimé.*

Les cerveaux vides ont fouillé dans les œuvres d'un philosophe ou d'un poète pour en extraire une pensée délicate, un aphorisme ingénieux. Ils ont pillé Voltaire : « Pourquoi le mot chien est-il devenu une injure? Ladre comme un chien, enterré comme un chien, à la voirie comme un chien, c'est une ingratitude et une injustice. » — aussi bien que Pascal : « Le chien n'est qu'un animal pensant. »

Victor Hugo a, lui aussi, les honneurs de la citation :

« ... Le chien, c'est la vertu qui, ne pouvant se faire homme, s'est fait bête. »

Et Chamfort ayant écrit : « Plus on voit les gens, plus on aime les bêtes, » une âme chagrine et dégoûtée de l'humanité n'a pas manqué de faire graver sur le mausolée cette appréciation méchante sur ses semblables.

Il est à remarquer, en effet, que les personnes qui se lamentent sur la mort de leur chien tiennent à exprimer le plus souvent leur mépris pour leurs congénères : « On s'attache à ces hôtes familiers du foyer domestique, à ces innocents compagnons si supérieurs moralement à tant de monstres à figures humaines... » ou bien encore : « Le chien est l'emblème du dévouement et de la fidélité, deux vertus qui ont leur prix, surtout par les temps qui courent, où l'égoïsme, la traîtrise, l'ingratitude et la félonie coulent à pleins bords! » L'auteur de cette véhémente diatribe a tenu à ajouter deux vers, dont on ne saurait trop louer ou admirer la naïveté poétique :

Tu as bien mérité cet abri.
Repose en paix, brave ami.

Il n'était, certes, pas doué comme Lamartine, dont les vers fameux :

Sèche mes yeux mouillés, mets ton cœur près du mien,
Et seuls pour nous aimer, aimons-nous, pauvre chien,

ornent la tombe d'un caniche, et il a eu du moins le bon esprit de garder l'anonyme.

Tel n'est pas souvent le cas de certains propriétaires qui, se croyant bons versificateurs, ont, avec une outrecuidance sans égale, donné un échantillon de leur talent poétique. Voici ce qu'on lit sur la tombe d'une chienne :

> Si ton âme, Sapho, n'accompagne la mienne,
> O chère et noble amie, aux ignorés séjours,
> Je ne veux pas du ciel; je veux, quoi qu'il advienne,
> M'endormir comme toi, sans réveil, pour toujours.

Les faiseurs d'épitaphes ont généralement plus de modestie. Ils ont horreur du plagiat et s'expriment dans un langage simple qui dénote assez leur tendresse et le chagrin cruel qu'ils ont ressenti de la perte de l'ami fidèle : « Petit mignon — qui ne fut rien — qu'un pauvre chien — naïf et bon — tué à la fleur de son âge — par un civilisé sauvage », ami qui fut parfois un sauveteur : « Témoignage de reconnaissance d'une mère à qui Loulou rendit son enfant qui, en 1898, se noyait dans la Garonne. Le brave Loulou n'avait que neuf mois et, de plus, une patte cassée. »

Regrets naïfs et qui nous semblent drôlatiques! C'est, en effet, une tâche ardue que d'exprimer un amour sincère pour un dogue ou pour un épagneul, et la tâche devient tout à fait ingrate lorsqu'il s'agit de mettre l'épitaphe en harmonie avec la beauté du tombeau; pour un mausolée en marbre, entouré de cyprès et de lierre, jonché de fleurs, les simples mots : « Regrets éternels » ne suffisent pas. Les âmes rêveuses et méditatives cherchent la distinction : « Pauvre Follette aimée, aujourd'hui tu reposes sous ce parterre fleuri : sur ton corps le printemps effeuille des roses... Mais tu le méritais... tu possédais un cœur!... », ou prennent un style contourné :

> Bonne Kissoute, allant blanche dans mon chemin,
> Gaieté sûre, mêlant ta voix claire à ma vie,
> N'enfermais-tu fidèle, et me lèchant la main,
> Sous la forme d'un chien, tout le cœur d'une amie!

Que nous sommes loin du temps où les élégiaques et les lyriques, grecs ou romains, composaient de petites pièces légères en l'honneur d'un animal familier enlevé par la mort à la tendresse de son maître; les poètes en vogue savaient parler des animaux avec tendresse, sans pitié ridicule, sans mauvais goût. L'épitaphe que composa Martial, pour une chienne nommée Lydia, vaut bien toutes

celles du cimetière d'Asnières : « Nourrie par les maîtres des jeux, dressée pour la chasse, intrépide dans les bois et caressante à la maison, je m'appelais Lydia... Ce n'est pas le temps qui a terminé mon inutile vieillesse, ainsi qu'il arriva au chien du roi d'Ithaque. Je meurs sous la dent cruelle d'un sanglier furieux..., et je ne me plains pas. Je ne pouvais mourir d'une plus belle mort. » Les écrivains comme Catulle s'émouvaient d'un sentiment sincère et profond; ils ne prenaient pas la mort d'un animal comme un thème à poétiques badinages; ils savaient décrire avec simplicité et naturel la tristesse de la séparation.

Si les épigrammes funéraires et les épitaphes grecques et romaines, dont l'auteur des *Trophées* s'est si heureusement inspiré, sont plus gracieuses, plus délicates, ou plus spirituelles, les tombes modernes ne le cèdent en rien comme beauté et comme splendeur aux cippes, aux stèles et aux mausolées antiques. A l'entrée de la nécropole d'Asnières, on a élevé un monument à la mémoire du terre-neuve Barry, du grand Saint-Bernard, inhumé aujourd'hui à Berne, « qui sauva la vie à quarante personnes et fut tué par la quarante et unième » et qu'un de ses panégyristes enthousiastes comparait à saint Vincent de Paul, le fondateur d'asiles et de couvents charitables.

On se propose également d'élever des mausolées somptueux à quelques-uns des chiens qui, durant les guerres de ce siècle, ont su, par leur courage et leur audace, bien mériter de la patrie : une souscription est même ouverte pour élever une statue à Moustache qui se signala à la bataille de Marengo.

L'inauguration des « tombes animales » n'aura sans doute pas lieu sans invitations, sans discours. Les amis et les curieux, les reporters toujours en quête d'articles, se presseront en foule autour de la tombe, et viendront rendre un dernier hommage à la mémoire du défunt dont les vieilles filles pleurardes vanteront les qualités incomparables et qui n'aura peut-être été durant sa vie qu'une bête méchante et vindicative. Un humoriste plein de verve raillait récemment ces faire-part pompeux, ces excès d'honneur rendus à un animal, ces épitaphes laudatives et dithyrambiques : il eut l'ingénieuse idée de graver sur la tombe de son terrier l'épitaphe suivante : « Ci-gît Fox, terrier, mort à l'âge de six ans. Jamais il ne vola une côtelette. Brave et doux, il fut la terreur des rats et la joie de ses maîtres. Le peuple des enfants le trouvait divin. *Fox populi Fox Dei.* »

La nécropole de l'île des Ravageurs compte près de onze cent cinquante tombes; à côté des chiens, les chats, les chevaux et les oiseaux ont leurs quartiers respectifs. Les sépultures de la race

féline brillent par leur simplicité : un simple piquet fiché en terre rappelle le souvenir de Poucette, de Behanzin, de Jasmin, ravis à la tendresse de leurs maîtres. Les chardonnerets et les pinsons, les pierrots même, reposent sous des cages treillissées, bien pauvres à côté des mausolées couverts de fleurs. Ils n'ont même pas, comme à l'époque romaine, les honneurs d'une épitaphe exquise, telles qu'Ovide ou Stace savaient les composer lorsqu'ils pleuraient la mort du perroquet de Corinne ou de la blanche colombe d'Astéris. Quant au singe Vendredi, inhumé tout près de deux chevaux, ni vers ni prose ne viennent chanter sa malice et son espièglerie. Son maître l'a fait enterrer comme un pauvre sire; il n'avait sans doute pas les moyens de transporter ses restes dans la terre d'Afrique qui l'avait vu naître.

Tel fut le sort de ce dogue anglais, né le 10 juin 1896, mort le 6 août 1902, que son maître, trop pauvre pour le faire inhumer dans la nécropole canine d'Hyde-Park, à Londres, fut obligé de mettre en terre française, attendant sans doute qu'un donateur compatissant se chargeât de transporter outre-Manche les restes de l'exilé.

IV

Il est très délicat d'apprécier à sa juste valeur la générosité des donateurs; leur sensibilité affectée n'a souvent aucun rapport avec la vraie charité pratique. Certains trouveront étrange que des animaux aient une si belle sépulture, alors que de pauvres vieux hommes, qui ont travaillé toute leur vie, sont enfouis dans la fosse commune sans le moindre souvenir, sans même une croix. Et leur étonnement se conçoit aisément : car les épitaphes du cimetière d'Asnières nous prouvent péremptoirement que les animaux sont parfois estimés et aimés plus que les hommes eux-mêmes et que la perte d'une levrette enlevée à la fleur de l'âge ou d'un dogue mort plein de maturité afflige plus certains hommes que la disparition d'un parent ou d'un ami. Quelques-uns même, imitant l'exemple des Egyptiens qui, jadis, se faisaient ensevelir en compagnie de leurs animaux domestiques, voudraient qu'on plaçât dans leur cercueil la dépouille de la bête qui partagea leurs souffrances et leurs joies. Un riche Portugais, le commandeur de Machado, fit inhumer ainsi un sansonnet qu'il aimait beaucoup. Il avait exigé dans son testament qu'on enfermât les restes de l'oiseau dans sa bière. Mais comme le défunt léguait à la Société protectrice des animaux une rente de 150,000 francs, ses héritiers naturels prétendirent que leur parent était fou, que son amitié

excessive pour une bestiole montrait bien qu'il n'avait pas toute sa raison et que, par conséquent, son legs n'était pas valable. Ils en appelèrent donc aux tribunaux. Les juges leur donnèrent tort, estimant que l'amour des animaux est certes chose louable, et l'argent du commandeur alla enrichir la caisse de la Société.

Les uns critiqueront cette décision des juges; d'autres trouveront excessive, contraire au bon sens et à la justice cette orientation nouvelle de la charité s'intéressant davantage à l'animalité qu'à l'humanité. Ils fonderont leurs critiques sur des arguments très simples, qu'ils estiment irréfutables, à savoir que tant qu'il y aura des hommes souffrant de la faim, privés d'un toit, exposés à mourir faute de place dans un hôpital, on ne doit point prodiguer à de simples bêtes l'argent si nécessaire à des institutions charitables, souvent impuissantes à soulager toutes les misères humaines. Ils diront aussi que la création de tous ces hospices, de toutes ces cliniques, de tous ces cimetières pour animaux, est un symptôme manifeste du mépris que les hommes ont les uns pour les autres, qu'un pareil état d'esprit n'est d'ailleurs point à encourager, et que cette tendresse compatissante pour les animaux, loin de révéler l'élévation d'une âme ou la sensibilité d'un cœur, n'est souvent que la preuve certaine d'une intelligence bornée et d'une imagination fantasque.

Leurs adversaires réfuteront leurs arguments par des considérations logiques aussi bien que sentimentales. Ils montreront que de tout temps l'homme s'est intéressé au sort de la bête, principalement de celles qui vivaient avec lui et auprès de lui. Le chien qui garde le foyer, le cheval et le chat, le perroquet qui jase, et l'oiseau qui éveille la maisonnée par ses chants, sont devenus les compagnons de son existence, et il les a aimés pour leur fidélité, leur douceur, leur courage et leur bonté. Et voilà pourquoi, diront les amis des bêtes, il n'est pas ridicule d'enterrer d'une manière convenable un chien comme un chrétien, de consacrer à des quadrupèdes défunts des épitaphes humaines, de créer des maisons de retraite pour les bêtes apprivoisées qui égaient la morne solitude des vieux célibataires, et les consolent souvent par leurs affectueuses caresses des chagrins de la vie.

Au demeurant, ils répondront à ceux qui, sans être barbares ni cruels, veulent traiter les bêtes avec indifférence, à tous ceux qui raillent leurs conceptions et considèrent comme saugrenues leurs aspirations, ce que Lamartine, entraîné par cette sympathie qui n'était pas de la sensiblerie, écrivait, en 1858, aux membres de la Société protectrice des animaux qui venait de lui décerner une médaille d'honneur : « Je recevrai la médaille d'or ou de cuivre, que la Société protectrice des animaux veut bien m'offrir. Je ne la

mérite pas par mes œuvres, mais je m'honore de la mériter par mes sentiments; j'en suis digne du moins par ma respectueuse estime pour cette société des bons cœurs et des esprits justes. On a déclaré une fois que j'avais bien mérité de la patrie; cette médaille déclarera aujourd'hui que j'ai bien mérité de la nature. Daignez agréer mes remerciements. Ma profession de foi est la vôtre. Qu'importent la forme, l'organisme, le nom des êtres animés? Tout ce qui pense a une intelligence, tout ce qui sent a un sentiment, tout ce qui aime a le droit d'être aimé, tout ce qui souffre a un titre à la pitié. Il ne manque aucun échelon à l'échelle des créatures sensibles, qui s'élève, dans son ascension graduée, de la bête à l'homme. L'homme est au sommet, sans doute, sur cette terre; mais au-dessous de lui il a une famille inférieure d'êtres adoptifs, ses compatriotes ici-bas; l'homme en est le roi, mais il n'est pas seulement un rapport divin de l'homme à l'homme; elle est un rapport de l'homme avec toute la création. Blesser la justice, c'est blesser Dieu. Quand nous n'abusons pas de notre prééminence et de notre souveraineté sur les animaux, nous avons en eux des serviteurs et des amis; quand nous en abusons, nous n'avons en eux que des victimes; et, comme il arrive toujours en pareil cas, la tyrannie pervertit le tyran. De la brutalité envers l'animal à la férocité envers l'homme, il n'y a que la différence de la victime. Comprendre l'animal dans le cercle des devoirs et des miséricordes qui nous sont imposés, c'est améliorer l'homme lui-même. Laissez ricaner le vulgaire de ces égards philosophiques et pratiques que vous voulez, avec tant de sagesse, témoigner envers toute la création; les esprits supérieurs et progressifs sourient de cœur à votre institution de charité universelle. Les êtres que vous protégez vous serviront mieux, car ils vous aimeront davantage. Dieu lui-même bénira votre pensée, car elle l'honore dans la partie sensible de la nature. Vous faites dire un mot de plus à l'amour, cette loi des lois. Vous êtes les évangélistes de la sympathie! »

Louis Michon.

LA RIVALE

XVII

Ils étaient tous partis le matin, et, de la portière de son wagon, le marquis avait encore recommandé :

— Venez nous voir à Tarbes, Labarthe, venez déjeuner avec nous dès que nous serons installés.

Mais, quoi qu'il en dît, c'en était fait de cette intimité passagère, née de circonstances anormales, qui ne se représenteraient plus; et Labarthe, après avoir vu partir le train, n'eut pas le courage de rentrer tout de suite dans sa maison vide. Il passa la journée à Saint-Martin, n'ayant, pour tuer le temps, qu'à aller chez Me Costallat qui n'en finissait pas avec les affaires de la succession.

Méticuleux par profession et par nature, le notaire venait de découvrir un nouveau point à éclaircir :

— Qu'est-ce que cette note que j'ai retrouvée dans votre dossier, M. Labarthe? On dirait des numéros de valeurs?

— Nous n'avons jamais eu de valeurs, dit Labarthe, prenant distraitement le papier, un de ces chiffons de papier barbouillés de chiffres informes et de signes de convention, comme sa mère en avait laissé partout, et qui semblaient être des comptes quelconques, incompréhensibles aux profanes.

Me Costallat tenait en réserve une communication plus intéressante :

Si Labarthe persistait à vouloir vendre sa propriété, on lui trouverait peut-être un acquéreur, l'oiseau rare par le temps qui court. Mais celui-ci se laisserait tenter par la convenance, et, au clignement d'œil du notaire, Labarthe devina aisément le nom qu'on lui taisait.

Son patrimoine aussi faisait partie de ces biens de famille qui devaient changer de mains.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 juillet, 10 et 25 août, et 10 septembre 1902.

— L'argent de M. Dossun en vaut un autre, déclara-t-il néanmoins, flegmatique. Je suis pressé de vendre.

— Vous avez toujours vos projets d'établissement en pays lointains? Et qui sait? Vous allez nous revenir peut-être avec une fortune de nabab! On voit de tout,... conclut le notaire, encourageant et verbeux.

Labarthe ne rentra chez lui que pour souper, et Maxiona avait sans doute pressenti la mélancolie de ce premier repas solitaire, car il trouva son couvert mis comme autrefois au bout de la table de la cuisine.

Mais, en dépit des soins de la pauvre fille, le froid et la tristesse l'envahissaient. Le temps s'était gâté. Une de ces pluies torrentielles, qui font sentir le voisinage de la montagne, battait les lourds contrevents, et Labarthe pensa :

— Cette maison est affreuse. Elle est lugubre. Comme ils ont dû souffrir ici, en sortant d'Arcizan!

Depuis que ses hôtes n'étaient plus là, avec leur sourire bienveillant et leurs petites habiletés courtoises, pour donner le change, il se rendait compte des choses. Et il avait pu songer à garder Christine là! toujours!!

— Non... ne revenons plus à ces idées, se dit-il avec une hâte fiévreuse.

Maxiona s'était retirée, tête basse, mais il s'attardait. Là-haut, dans sa chambre redevenue libre par le départ du marquis, il retrouverait trop de souvenirs, et il se rassit, sur la vieille chaise boiteuse, au coin de la cheminée.

Le vent s'engouffrait, faisant fumer les tisons à demi éteints et vaciller la petite lampe à gaz mill. Labarthe se crut revenu à ces veillées économiques que lui faisait sa mère, grelottante les soirs d'hiver, près du feu maigre, et poussant les hauts cris dès qu'on y jetait une bûche.

Rien ne l'astreignait cependant à ces calculs sordides, Damien le constatait à présent. Elle aurait pu lui donner le nécessaire, même un peu de superflu. Au lieu de cela, elle avait laissé sa jeunesse s'écouler dans les privations. Ah! si seulement elle lui eût permis d'achever ses études!

— Je serais un autre homme, se dit-il avec le regret poignant de l'irréparable.

Mais on ne doit rien reprocher aux morts. Et qui sait, si sa mère n'avait pas eu à souffrir aussi de cette inégalité morale qui les séparait?

Etre au-dessous de ce qu'on aime, quel martyre!

Les idées prohibées revenaient à l'assaut. Pour s'en défendre, il

tira de sa poche le papier rapporté de chez Me Costallat, et se contraignit à l'examiner.

Ces hiéroglyphes ne présentaient aucun sens. Toutefois il fit une remarque. Il lui sembla avoir vu, sur plusieurs papiers analogues, le même assemblage de nombres, sans aucune mention explicative. Ce devait être un compte important, mais où trouver la clef de ces chiffres ?

Il se rappela tout à coup un vieux portefeuille, aperçu l'autre jour au fond d'un placard de la chambre, et dont il n'avait jamais vérifié le contenu. Cela l'occuperait toujours de l'aller chercher.

Jamais il ne pénétrait sans émotion dans cette pièce où il avait vu mourir sa mère, et en entrant il posa son lumignon sur la table ovale, s'avança d'instinct vers l'alcôve, et vint s'appuyer sur le lit.

La chambre avait un parquet, mais l'alcôve était restée carrelée, comme la cuisine, avec les mêmes carreaux de forme ancienne auxquels la mère Labarthe tenait spécialement, en raison, sans doute, de leur simplicité rustique. La proposition aventurée un jour par son fils de les remplacer à peu de frais avait déchaîné une de ces colères qui affectaient tant Damien jadis, et qu'il regrettait aujourd'hui.

Souffrir pour quelqu'un, cela lui paraissait presque un bonheur, en comparaison de cette absurdité douloureuse de souffrir pour rien !

Après avoir pris son portefeuille, il fit lentement le tour de la pièce. Sur le mur, la petite marquise poudrée qui ressemblait à Christine, le regardait d'un air triste. A Arcizan, dans le salon tendu de vieux damas rose, elle n'avait pas cet air-là. Mais ici, sur ce papier au ton cru, dans la vulgarité bourgeoise de ce mobilier de noyer et de reps vert, elle se trouvait dépaysée, sortie de son élément, et Labarthe s'éloigna, laissant dans l'ombre ces yeux bleus qui semblaient lui adresser un reproche.

Il revint à la cuisine, et, quoique les braises eussent achevé de se consumer, une sorte d'attraction le fit se rasseoir encore sur cette vieille chaise de sa mère, au coin de la cheminée.

Maintenant, oiseusement, il se demandait pourquoi elle se mettait toujours à cette même place, si bien que les pieds de la chaise avaient fini par marquer sur les carreaux, et qu'on reconnaissait jusque à la trace laissée par le frottement des pantoufles. Lorsqu'elle ne travaillait pas aux champs, on était sûr de la trouver là ; elle y était encore la dernière fois que Damien l'avait vue assise, bien peu avant sa mort, la nuit où elle s'était levée et échappée furtivement pour rôder dans la maison, selon sa manie incorrigible.

— Il n'y avait pour elle que ses manies au monde ! soupira-t-il.

Combien nous différons ! Moi, je voudrais rompre avec tout ce que j'ai connu jusqu'ici !

Les coudes sur les genoux et la tête dans les mains, il essaya de faire des plans d'avenir. Il tirerait bien quatre-vingt mille francs de sa terre. Ce capital dans les pays nouveaux serait suffisant pour faire fortune, comme le pronostiquait Me Costallat :

— Si pourtant je faisais fortune?

Encore les divagations folles auxquelles il fallait couper court ! et il ouvrit le portefeuille dont un amas de paperasses s'échappa.

Mais ce n'étaient plus les barbouillages informes de la mère Labarthe. Damien reconnut sur les petits paquets, soigneusement étiquetés, l'écriture fine, nette, tracée comme avec une aiguille, de cet oncle de Paris dont la mère Labarthe était si fière avant les déceptions causées par l'héritage.

Celui-là n'était pas un monsieur, un de ces paresseux, bons seulement à dépenser leur argent, ni non plus un de ces misérables qui usent leur corps à travailler pour gagner tout au plus leur subsistance. Il se plaçait entre les deux, vivant grassement sur le bien de l'un et le labeur de l'autre, il portait un chapeau déteint et un habit râpé; il avait une de ces figures blafardes et ridées de bureaucrate de bas étage qui ressemblait un peu à celle de l'huissier de Saint-Martin et son métier consistait de même à rassembler des dossiers, à gribouiller des papiers timbrés, à se mêler des affaires d'autrui pour servir les riches, rançonner les pauvres et prélever partout sa part, la meilleure.

Pendant son temps de service, Labarthe avait passé une semaine chez lui, à Paris, et il conservait un souvenir horrifié de ce taudis du boulevard Montmartre, du bureau, surtout, où se succédaient des clients si divers, tous étranges, et où les casiers pleins de documents semblaient autant de canons chargés jusqu'à la gueule, prêts à mitrailler leur homme.

Même à présent, le contenu de ce portefeuille lui inspirait une répugnance méfiante. Il feuilleta à la hâte.

Quelques lettres s'y trouvaient, mentionnant des noms, faisant allusion à des choses totalement inconnues de lui. Les comptes étaient plus clairs, en dépit de certains signes conventionnels, une manie de famille, décidément. Mais Damien, en somme, ne trouva rien qui pût l'intéresser.

Il refit les paquets. Dans une poche du portefeuille, un carnet crasseux restait encore, qu'il ouvrit, et, tout de suite, à la première page, il s'arrêta.

Le même assemblage de nombres fatidiques s'y retrouvait encore, mais, cette fois, accompagnés de quelques lignes d'écriture.

Damien tenait enfin la clef de l'énigme et la vieille expérience de Me Costallat avait deviné juste.

En tête, de la main de l'oncle de Paris :

« Numéros de mes valeurs ».

Un relevé suivait, net et complet, que Labarthe lut et relut la tête lourde, s'embrouillant de plus en plus.

Cependant, il ne pouvait s'agir — « numéros de mes valeurs » — que de valeurs possédées par l'oncle de Paris.

Mais il n'en possédait aucune... On n'avait rien trouvé dans cette succession objet de tant de récriminations et de plaintes...

Damien se leva, un afflux de sang et de pensées au cerveau.

Serait-ce donc là l'héritage tant pleuré? Ces valeurs au porteur représenteraient-elles le magot du défunt, que l'on aurait soustrait à son décès, que l'héritière aurait ensuite cherché en vain?

Tout s'expliquerait par là. Ce serait même la meilleure des explications. Car, enfin, comment avait-on pu admettre que l'oncle de Paris, après cette longue vie d'araignée guettant les mouches dans sa toile, n'eût rien pris, rien retenu, rien laissé?

Damien s'étonna de sa propre crédulité et, bien davantage, de celle de sa mère.

Elle, si finaude, ne s'était jamais doutée que ces valeurs pussent exister! Si méfiante, elle n'avait jamais soupçonné un détournement à son préjudice?

Brusquement, il reprit le chiffon de papier remis par Me Costallat.

Mais la mère Labarthe avait eu connaissance de ces valeurs, et une connaissance approfondie, puisqu'elle en relevait les numéros.

Alors?...

. . . .

Une possibilité lui apparut, mais invraisemblable, fantastique!

Si les lamentations de sa mère au sujet de l'héritage n'avaient été qu'une palinodie, comme lorsqu'elle se plaignait de manquer de bois, de pain, des moindres nécessités de la vie, quand le bûcher, la huche et la bourse étaient combles? Si elle avait dissimulé ces valeurs pour ne pas payer les droits de succession, d'abord, ensuite pour satisfaire plus à l'aise sa folie d'avarice?

Une réflexion mit cette hypothèse à néant.

Le caractère de la mère Labarthe aurait pu, à la rigueur, rendre la chose moralement admissible, mais les faits restaient pour servir de démenti. Au cas où elle eut possédé ces valeurs, on les eût retrouvées après elle; or on n'avait rien retrouvé, pas même un billet de banque.

Et, tout d'un coup, ce fut cette constatation qui frappa Damien.

Il n'y avait pas fait attention sur le moment, absorbé par ses

regrets, mais n'était-ce pas singulier que, sauf la petite somme déposée depuis de longues années chez le notaire, la mère Labarthe, avec ses habitudes d'économie, n'eût aucune réserve, pas même un peu d'argent devant elle? Bien mieux, il se rappela avoir cherché en vain cinq cents francs qu'elle venait de toucher quelques jours avant sa mort. Même, il s'était fâché contre Maxiona qui voulait fouiller la paillasse.

Maxiona avait peut-être raison. Un peu fiévreux, ce soir-là, il repassait ces faits-divers classiques qu'on revoit à chaque instant dans les journaux, la vieille avare, le mendiant connu de tout le quartier qu'on retrouve morts de misère sur des paquets de titres et des rouleaux de louis.

— On a vidé la paillasse, depuis, et on n'a rien découvert, se rappela-t-il avec une déception inconsciente. Mais il y a d'autres cachettes.

Son esprit continuait à vagabonder.

Sa mère, telle qu'il la connaissait, se serait attachée à la tradition. Son trésor dormirait-il dans un vieux pot de terre au grenier? au fond d'un baril à la cave? sous une pile de linge dans l'armoire? derrière une glace?...

Il s'effraya soudain du sérieux avec lequel il discutait ces suppositions absurdes, et voulut aller se coucher.

Mais, en reprenant ses papiers, il s'arrêta :

— Je ne divague pas, se dit-il, j'ai une donnée certaine : le relevé de mon oncle et la note de ma mère.

Il compara encore les chiffres qui concordaient absolument, et, avec un tressaillement soudain, il conclut :

— Les valeurs ont existé, et, si elles existent encore, elles représentent une grosse somme... une fortune!

« Une fortune! » répéta-t-il à mi-voix.

Sur cet homme, jusqu'alors indifférent à l'intérêt, ce mot venait d'agir. Il perdait son empire sur lui-même, comme l'autre soir, devant la porte de Christine, et son esprit, rompant le frein, s'élançait vers les horizons fabuleux.

— Si cette fortune était ici... si je pouvais la retrouver... si je la cherchais? articula-t-il encore dans le silence.

Une sorte d'aliénation passagère s'emparait de lui, grandissant à l'aise au milieu de la solitude et du froid de cette nuit noire. Se résoudre à patienter, à ne pas bouleverser la maison sur l'heure, à rester plus longtemps dans l'incertitude, lui paraissait également impossible. Il fallait chercher, chercher tout de suite.

Et pourquoi attendre à demain?

Le cerveau en feu, il se mit à l'œuvre, gardant, comme les

fous lucides, le raisonnement et la logique dans ses opérations.

Si sa mère avait une cachette, elle devait s'en éloigner le moins possible. La cachette se trouvait donc dans une des pièces du rez-de-chaussée qu'elle habitait, probablement à la cuisine même.

Méthodiquement, il fouilla la cuisine. Comme un Kobold des légendes allemandes, il se glissait dans les recoins poussiéreux, il se haussait jusqu'aux étagères, soulevait le couvercle des boîtes, retournait les casseroles, et quoiqu'il se sentît ridicule, cela ne l'arrêtait pas. Un clou le blessa sans qu'il s'en aperçût.

A la chasse, il avait eu de ces emportements qui trahissaient la violence de sa nature, si bien domptée d'habitude.

Mais puisque la cuisine ne recélait aucun mystère, la cachette devait être dans la chambre, et Labarthe n'hésita plus à violer le sanctuaire. Il n'éprouva aucune honte, sous les yeux de la petite grand-mère en toilette de cour. Au contraire. Ces yeux, pareils à ceux de Christine, l'incitaient à chercher mieux.

Il ôta les tiroirs des commodes, souleva les planches des armoires, passa les doigts dans les interstices. Les piles de draps et de serviettes jonchèrent le sol. Pas un placard, un meuble, un objet qui ne fût examiné, scruté, jusqu'au siège rembourré des fauteuils, jusqu'au coussin de velours rouge fané sous la vieille couronne de mariée.

Ces choses familières semblaient narguer l'inanité de ses efforts, mais les déceptions même ne le calmaient pas. Il revint à la cuisine, descendit à la cave, remonta, comme un chien qui flaire un gibier dans un certain périmètre et ne s'égare pas au delà. Deux ou trois heures, peut-être davantage, avaient dû s'écouler. C'était, à présent, le milieu de la nuit. Plus un roulement de voiture, si lointain fût-il, sur les routes, et il avait fallu remplir la petite lampe qui s'éteignait.

Labarthe se rassit encore sur la vieille chaise boiteuse, remua machinalement les cendres de la cheminée, et, découragé enfin :

— Je ne sais plus où chercher; il n'y a rien, je suis et je resterai pauvre, se dit-il.

Un ciel se refermait au-dessus de sa tête. Alors seulement il sut confusément tout ce qu'il avait rêvé, tout ce qui lui échappait. Il fit un effort désespéré pour ressaisir la chimère.

— Non! je dois chercher encore. Mais où?

Toutes ses facultés se tendirent, et, subitement, une inspiration lui vint.

D'un de ces mouvements automatiques et prompts de somnambule qu'il avait cette nuit-là, il se baissa :

— Sous les carreaux! Parbleu!... Comment n'y avais-je pas pensé!

Il s'était relevé. Attentif, il marchait, remarquant les moindres inégalités sous son pied, frappant les dalles du talon.

Puis un instinct le ramena encore, toujours, à la même place.

— C'était toujours là qu'elle s'asseyait... Ce doit être là... C'est là...

Un des carreaux, vieux et usé, bougeait légèrement sous la pression du pied. Damien alla chercher un levier, un ciseau. En quelques minutes, le sol battu fut à découvert.

Là-dessous, en effet, quel indice! La terre lui sembla avoir été fraîchement remuée.

Si près de la découverte, il n'éprouva pas d'émotion, rien que l'âpreté croissante de la recherche. Ses ongles fouillaient dans les gravats et le mortier. Enfin, sous la terre déblayée à l'aide de ses mains, à une petite profondeur, il se saisissait de quelque chose.

La nuit, quand tous reposaient, la mère Labarthe, hantée par l'idée fixe, venait donc ainsi furtivement fouiller dans sa cachette! Bien des fois, elle avait manié, avec un tremblement de passion et de crainte, ces objets singuliers qu'il venait de remettre au jour!

D'abord, une boîte à conserve, puis un étui d'aspect pharmaceutique, fermés par un enchevêtrement de ficelles qui tombèrent sous son couteau.

Pas un moment il n'eut de doutes sur son contenu. Des liasses de titres. Il n'y avait qu'à compter : Chemins de fer du Nord, Ville de Paris, rentes françaises, russes, autrichiennes.

Avec ce calme factice qui ne l'abandonnait pas, Labarthe reprit le carnet de son oncle.

Toutes les valeurs retrouvées y figuraient, mais d'autres, la moitié environ, manquaient à l'appel.

En femme prudente, la mère Labarthe avait fait deux parts de son magot. Il s'agissait de trouver la seconde cachette.

Damien n'hésita pas :

— Dans l'alcôve.

De sa même allure d'hypnotisé, il se dirigeait vers la chambre. Il alla droit à l'alcôve, déplaça le lit, trouva aussitôt l'endroit.

... Une boîte de fer-blanc, encore, contenait le reste des titres, plus un paquet de billets et deux rouleaux de louis.

... A présent, devant la table de la cuisine où s'étalaient ses trouvailles, Labarthe additionnait!...

Le total dépassait quinze cent mille francs.

Sa lampe se remettait à vaciller, prête à s'éteindre de nouveau.

Il se pencha vivement, et, à la dernière clarté de la mèche consumée, il revit ce chiffre :

— Quinze cent mille francs!

La flamme s'abaissa, s'évanouit, et il resta seul dans l'obscurité, avec ses pensées.

. . . .

Elles venaient en foule, se poussaient, s'entassaient, s'échafaudaient avec une hâte fantastique, comme si, une base solide, maintenant acquise, l'édifice du rêve pouvait s'élever n'importe à quelle hauteur; et, dans cette conception se retrouvait bien la double nature de Labarthe, faite de simplicité pratique et d'aspirations mystérieuses.

— Je suis riche!

Comme tout le monde, il s'était amusé parfois à caresser cette hypothèse d'une fortune subite, venue on ne sait d'où, et ces dernières heures d'expectative avaient été une transition suffisante entre l'irréel et le positif.

A peine s'il s'étonnait du fait accompli. Mais il venait seulement d'oser en envisager toutes les conséquences, et non pas avec triomphe, mais humblement, timidement. Aux prises avec une sensation nouvelle, inconnue, grandissante, il se répéta :

— Je suis riche!

L'horloge de la cuisine sonna sans qu'il comptât les coups. Le jour se serait levé qu'on ne s'en fût pas aperçu derrière ces épais contrevents que la pluie continuait à battre; et Damien se complaisait dans ces ténèbres où il croyait retrouver la suite d'un rêve interrompu.

Quand donc, ainsi, dans la nuit, sous la fenêtre de Christine, s'était-il dit :

— Je pourrais l'aimer, si j'étais riche?

Venait-il d'acquérir ce droit? Entre elle très pauvre et lui plus que millionnaire, est-ce que les concessions ne pourraient pas s'équilibrer à présent?

L'avait-il franchi, enfin, le degré invisible, pour monter jusqu'à elle?

Il essaya de réfléchir et de comparer.

Tout ce dont il avait été témoin ces derniers temps lui revint : le mariage du marquis, la ruine, puis l'écroulement, la défection des proches, l'abandon des amis, la compassion méprisante ou la joie haineuse des autres. Il n'y avait pas de doute : les d'Arcizan étaient une famille tombée. Sa fortune, à lui, Labarthe, les relèverait.

Il se mit à calculer fièvreusement ce qu'on pouvait faire avec quinze cent mille francs. Ah! s'il se fût avisé plus tôt de ces recherches, Arcizan eût été sauvé.

Peut-être serait-il possible encore de faire annuler la vente. Le petit Bertrand avait bien parlé d'un vice de procédure, mais sans

chercher à en tirer parti, ce qui, à la vérité, n'eût servi à rien dans la situation où l'on se trouvait alors. Mais, maintenant, les choses allaient changer de face.

Oui, on ferait casser la vente, on reprendrait Arcizan, et les anciens maîtres revenus, les mêmes meubles remis aux mêmes places, on oublierait l'usurpation passagère. Christine aurait sa revanche. Ce serait elle qui règnerait à Arcizan. Elle recevrait ses invités dans le grand salon, elle passerait dans les allées, elle se promènerait dans sa voiture, plus belle, plus élégante, plus admirée que Claire Dossun, une vraie grande dame, toujours, quelque nom qu'elle portât, même si elle acceptait son nom roturier, à lui.

Le nom! cela doit-il compter, raisonnablement? et cela compte-t-il dans le monde moderne? Qu'avait-il donc pesé, ce vieux nom des d'Arcizan? Qu'était Christine, aujourd'hui? tandis que demain sa fortune lui referait un piédestal!

— Oh! je vais la rendre si heureuse!

Il avait tant souffert pour elle de la misère menaçante et de l'avenir incertain, qu'écarter ces fantômes lui semblait l'essentiel du bonheur.

La sécurité, le luxe, l'estime du monde, il lui donnait tout cela, et se donnait par-dessus le marché, pour être son défenseur, son esclave, ce qu'elle voudrait. Comment ne serait-elle pas touchée? Et, après avoir tout reçu de lui, que lui manquerait-il donc?

— Mais si elle ne m'aime pas, tout lui manquera!

Qui avait soufflé cela dans l'ombre? Il n'en sut rien. Ce mot tombait sur lui pour l'ébranler au faîte de ses espérances, et il résista.

— Pourquoi, après tout, ne m'aimerait-elle pas?...

L'esprit tendu, il essaya de revivre et d'interpréter le passé.

Jamais Christine ne lui avait marqué de dédain. Toute petite, elle le traitait en camarade, n'ignorant pas leur lien de parenté. Plus tard, il est vrai, les rapports s'étaient éloignés, mais pour se resserrer durant ce long hiver de solitude où elle le traitait en ami, pour devenir si intimes, aux heures d'infortune, que la distance sociale se fût effacée si, par délicatesse, il ne l'eut maintenue lui-même..., et Christine n'était-elle bien près de l'oublier, l'autre soir, sur le balcon, lorsqu'elle pleurait de partir?

N'avait-il pas une part dans ces larmes? Il lui sembla que oui. A défaut de son amour, Christine devinait sa souffrance, elle l'avait toujours devinée, il s'en était aperçu à cette douceur consolante qu'elle avait montrée parfois envers lui, comme le jour où elle venait apporter des fleurs et une prière au lit de mort de sa mère.

L'émotion de ce souvenir fut trop forte. Il laissa tomber son

front dans ses mains et pleura aussi de douleur et de tendresse.

Christine! il n'avait plus qu'elle dans le cœur. Il aurait voulu, à la fois, la prendre, l'emporter, l'adorer de loin en silence comme une sainte, l'abriter dans ses bras comme son enfant, s'appuyer lui-même sur elle et lui dire de déchiffrer les sentiments qu'il ne saurait pas exprimer, de l'aider à mieux comprendre, à mieux faire, à affiner pour elle cet amour, trop violent peut-être, qui le possédait tout entier...

— Je le lui dirai! j'irai demain le lui dire!...

Et voilà qu'un grand froid le saisissait :

Demain, toujours, comme hier, il serait, lui, Damien Labarthe, et elle serait, elle, Christine d'Arcizan. Et ces papiers, là, sur la table, n'y changeraient rien.

— Pourtant, pourtant...

Depuis la veille, les circonstances, du moins, avaient changé. Il n'allait pas nier le pouvoir des circonstances? Cette fortune nouvelle serait son levier; seulement il s'était mépris d'abord sur l'usage à en faire. Sa brutalité native l'égarait, tout à l'heure, lorsqu'il se flattait de gagner Christine par le confort, le luxe, la vanité de l'existence, choses au-dessus desquelles sa petite âme fière planait si haut! S'il devait faire appel à sa reconnaissance, ce serait par des dons moins indignes d'elle, et il savait ce qui la toucherait : le bonheur pour les siens.

Oui, du bonheur, à tous, sans compter, par ces chères petites mains de Christine, il voulait en donner. A Raymond et à Hélène, la sécurité qui leur permettrait de jouir de leur amour, au marquis la dignité et le repos après tant d'épreuves, à la pauvre Mlle Emilie, cette quiétude vague où son esprit évoluait comme un astre éteint dans une atmosphère grise; et quelques parcelles de joie resteraient à répandre plus loin, sur cette grande famille des pauvres et des déshérités. Christine ne fouillerait plus en rougissant, dans son petit porte-monnaie, comme l'autre jour quand un mendiant sonnait au portail. Oh! cette rougeur sur les joues de Christine, cette honte de la pauvreté, la seule qui pût atteindre un être si pur et si doux, il ne la verrait plus jamais.

— Et... si elle rougissait de moi?

Quel ennemi invisible lui suggérait donc encore cette pensée, ce mensonge?

— Et pourquoi rougirait-elle de moi?

Il se redressait, prêt à affronter le monde entier, fort de son honneur intact, de sa jeunesse robuste et de cette âme qu'il sentait en lui, aussi haute, plus haute que celle de tant d'hommes d'un autre milieu que le sien, et qui auraient cru trop faire en songeant

seulement à Christine d'Arcizan. Ne valait-il pas assurément ce Fautras souffleté par Raymond? et ce Ternaux, fourbe et venimeux? et ces deux Saint-Lézer vides et étiolés auxquels on ne pouvait même reprocher leur inconscient cynisme? Et le petit Bertrand aussi que son cœur n'avait pu emporter? Et le marquis avec sa légèreté fatale?

Chacune de ces comparaisons avait été comme un échelon qu'il gravissait; mais, au moment de franchir le dernier, il s'arrêta :

— J'ai autant de délicatesse que Raymond avec plus d'énergie. Je devrais lui être supérieur... et cependant, acheva-t-il, je ne suis pas son égal.

Il se butait encore à l'échelon invisible et infranchissable, mais il ne se résignait plus comme jadis. Ce degré, d'autres, partis de plus bas que lui, avaient su le franchir; soldats, artistes, savants, tous ceux qui s'anoblissent par leur propre valeur, devenus l'élite sociale, formant pour l'aristocratie usée cette inépuisable réserve qu'il signalait victorieusement à Claire Dossun. Ce qu'on pouvait faire pour accéder à un succès ou à un honneur, il le ferait bien pour monter jusque à l'amour.

Il s'exalta, puis lourdement retomba sur lui-même.

Les autres avaient pour eux l'héroïsme, le génie, la science. Lui n'avait rien, ne ferait jamais rien qui le distinguât de la foule des braves gens. Et, qu'il fût un brave homme, ne suffisait pas pour rétablir entre Christine et lui cette égalité sans laquelle l'amour reste incomplet ou devient douloureux... Qui donc, mais qui donc le harcelait de ces réflexions désespérantes!

Pour faire diversion, il se leva, alla à la fenêtre, poussa les volets.

L'aube s'était faite. Comme tant de fois, il la voyait se lever sur le jardin humide, sur les toits encore noirs, les murs encore gris, les champs d'un vert pâle, la terre cultivée de ses mains et qui, en retour, l'avait façonné, elle aussi, à sa manière.

Et il reconnut que l'interlocuteur caché que ses songeries n'avaient pu endormir ni ses ivresses griser, c'était son vieux bon sens de paysan.

— Non. Elle ne m'aimera jamais! se dit-il soudain avec une conviction désespérée.

Il s'approcha de la petite glace de bazar, pendue à un clou, qui représentait discrètement les faibles coquetteries de Maxiona, et il s'examina.

La rude vie de la caserne et des champs avait marqué son empreinte qui s'accusait sur ses traits après cette nuit de veille. Il paraissait bien cinq ou six ans de plus que Raymond; et, pour une ressemblance entre eux, que de dissemblances!

Il remarqua le hâle de son teint, la forte musculature de son cou, cette barbe repoussée depuis la veille bleutant ses joues. Et ses cheveux surtout, cette toison noire et frisée qui faisait l'admiration des filles du village. Toutes le convoitaient. Il était bien une proie pour elles. Et lui osait élever ses vues jusqu'à Christine d'Arcizan!

Ce rayon blafard du matin avait l'air de rire de lui et il ricana aussi, tout en frissonnant. A côté de sa propre image, encore défigurée par les défectuosités du miroir, lui apparaissait le visage délicat, la légère chevelure blonde, le sourire enfantin de Christine.

— Elle... ma femme!

La vision enivrante de tout à l'heure lui sembla une hallucination folle, sacrilège, et il n'eut même plus la consolation de se dire, comme la veille, que sa pauvreté l'empêchait d'aspirer à Christine.

L'obstacle était en lui.

Qu'importe! Si Christine passait outre!...

Elle y arriverait peut-être. Si malheureuse, si abandonnée, si ballottée par la vie, elle serait tentée de chercher un refuge dans ses bras. Tout accablait cette malheureuse enfant : qu'il jetât encore sur elle le poids immense de son amour, et elle pourrait faiblir...

— Alors, se dit-il, j'exploite son malheur!

Une amertume lui monta au cœur, puis une révolte.

On ne tenait pas compte de cette goutte de sang noble coulant dans ses veines, et, puisqu'il restait le fils de la mère Labarthe, le neveu de l'oncle de Paris, on n'avait pas à exiger de lui des délicatesses de gentilhomme.

Après tout, il usait de son droit. Ce bonheur, jugé exorbitant, n'en serait pas moins légitime, puisqu'il était en mesure de le payer. Christine pouvait bien faire quelques sacrifices pour assurer son propre sort et le relèvement des siens.

— Mais la pire déchéance pour eux tous, ne serait-ce pas de me donner Christine? rêva-t-il encore en repliant ces papiers acquis par le vieux grigou du faubourg Montmartre, restés si longtemps inutiles aux mains de la mère Labarthe et qui représentaient aujourd'hui l'avenir d'une grande race et la résurrection d'Arcizan.

XVIII

L'abbé Mage disait sa messe de grand matin pour ne pas déranger M. le Curé, il la disait vite, de peur de retenir trop longtemps les Sœurs de l'école et les bonnes femmes que d'autres devoirs rappelaient chez elles.

Mais, ensuite, il s'oubliait en une longue action de grâces, agenouillé au pied de l'autel, les traits tendus, son visage d'ascète illuminé par ces yeux candides qui, avec sa petite taille et ses façons modestes, le faisaient paraître encore plus jeune qu'il n'était, un insignifiant séminariste.

Sept heures avaient sonné, — heure tardive, — aux horloges de l'église, quand il rentra dans son jardin, ayant hâte, sa première visite faite au bon Dieu, de revoir ses fleurs plus ou moins endommagées par la bourrasque de la nuit.

Sur le banc, à l'abri de la tonnelle de laurier-thym, quelqu'un l'attendait.

— Ah! Labarthe!

Il s'assit, un peu essoufflé, comme toujours, à côté de son ami.

Une matinée grise avait succédé à la nuit pluvieuse et l'abbé jeta autour de lui un regard inquiet qui bientôt s'apaisa.

— Le vent a fait quelques dégâts, tu vois, mais enfin ceci n'a pas trop souffert :

Il montrait, avec un doux orgueil, l'arceau de clématites blanches, formant à présent une guirlande triomphale au-dessus de la statue de la Vierge, et le rosier, palissé en forme de croix, grandi et renforcé depuis deux ans, couvert par la seconde floraison d'automne, de grosses roses d'un rouge intense.

— ... Hein! comme ma taille a réussi! Le printemps prochain, il faudra tailler de la même façon... Je compte sur toi pour cela.

— Sur moi? Pourquoi? fit Labarthe.

L'air du matin n'avait pu rafraîchir sa tête engourdie. Il s'arrachait péniblement à ses idées pour suivre celles des autres.

— Parce que je n'y serai plus, dit le petit abbé joyeux. J'ai reçu une bonne nouvelle. Sur le dernier certificat du médecin, on se décide à m'utiliser. On me fait espérer que je m'embarquerai dans trois mois.

— Pour où?

— Probablement pour la Chine. Il y a eu pas mal de missionnaires massacrés, cela a fait des vides, et on a été plus coulant.

Il se félicitait, comme un officier qui a fait une enjambée sur le tableau d'avancement, et Labarthe ne put retenir une observation cruelle :

— Mais auras-tu seulement la force de supporter le voyage?

— Je l'espère. Et puis, tu sais, à la grâce de Dieu! L'important, c'est que j'aie pu au moins essayer de suivre ma vocation.

Le petit abbé parlait avec une entière placidité, et cette extraordinaire indifférence à son propre sort fit impression sur Labarthe.

— Tu souffres donc bien, dit-il brusquement, pour que cela te soit égal de mourir?

— Moi! je suis aujourd'hui le plus heureux des hommes!.. Seulement, je serais encore plus heureux demain si je pouvais retourner au bon Dieu ayant quelque chose à lui offrir.

Il ne s'exaltait pas. Sa foi était sereine. Et Labarthe eut un mouvement d'envie.

— Vous autres, vous ne tenez à rien en ce monde.

— C'est ce que je regrette, soupira l'abbé Mage, car, lorsqu'on ne tient à rien, les sacrifices n'ont pas de mérite.

— Est-on donc toujours condamné au sacrifice?

Ils revenaient à leurs vieilles discussions philosophiques, mais Labarthe y apportait une passion sourde dont l'accent frappa l'oreille exercée du prêtre, et, cessant de contempler les roses sanglantes pour scruter le visage tourmenté de son ami :

— On n'y est pas obligé, prononça-t-il doucement, mais se sacrifier est la plus grande preuve d'amour que l'on puisse donner et, par couséquent, le plus grand bonheur pour celui qui aime.

— Dans l'ordre des choses divines, je ne dis pas, mais dans les choses humaines?

— La source de tout amour n'est-elle pas unique?

. . . .

Après un silence, l'abbé Mage reprit :

— ... Sais-tu ce que j'ai regretté parfois? J'ai regretté qu'il y eût un ciel, une récompense, un prix pour nos efforts; que Dieu nous ait jugés trop imparfaits et trop faibles pour travailler pour lui sans espoir personnel, par l'unique mobile de l'amour, et si la présomption n'était pas trop grande, je lui demanderais de ne rien me donner en retour de mes douleurs, de ma vie, de ma mort, que je lui offre, de me laisser souffrir encore, pendant l'éternité, si je souffrais pour l'amour de lui.

— Et la vue, la jouissance, la possession de ce qu'on aime?.. dit Labarthe oppressé.

L'abbé Mage eut un cri :

— Ce qu'on possède vraiment, c'est ce qu'on donne!

Il se tut, incliné, ses mains maigres croisées l'une sur l'autre, et tandis que son pauvre corps amaigri frémissait, son âme semblait s'extérioriser dans une vision lointaine.

Puis il releva la tête, et, avec son doux sourire :

— Cela fait du bien quelquefois de penser et de dire ces choses...

Mais le front de Labarthe resta baissé, comme sous le poids de pensées trop lourdes, et, au bout d'un moment, il s'en alla, sans

rien ajouter. Il était peut-être venu faire une confidence, demander un conseil, et, maintenant, n'osant plus, il se taisait.

— J'aurai toujours, au hasard, jeté la bonne semence! se dit l'abbé Mage, debout, pensif, sur le chemin par où son vieux camarade s'en allait.

Labarthe rentra chez lui sans s'arrêter.

Après cette nuit où tant de perspectives nouvelles et contradictoires avaient bouleversé son imagination, les tableaux trop connus qu'il retrouvait lui causaient un autre genre de fatigue. Il éprouvait l'écœurement de la satiété dans cette rue de village aux murs uniformes, aux portails identiques, derrière lesquels, depuis des siècles, s'abritaient des êtres et des existences similaires; et les attelages de bœufs passant, du même pas; les paysans en béret, les troupeaux allant aux champs, aussi les champs verdissant ou jaunissant selon l'ordre des saisons, tout cela faisait partie de la monotonie, de l'orbite implacable où sa vie avait été circonscrite. La masse blanche d'Arcizan, là-bas, dans le royal encadrement des chênes séculaires, lui inspira une horreur plus forte, et presque de la haine. N'était-ce pas de là qu'il tirait son origine hybride, cette âme incomplète et tourmentée, instrument dont lui-même ne connaissait pas les ressources et qui rendait malgré lui des vibrations inattendues?

— Il faut en finir, soupira-t-il.

Néanmoins, il se promena longtemps encore dans son jardin, le front toujours baissé, si absorbé qu'il n'aperçut pas Maxiona l'épiant anxieusement de sa fenêtre.

Fruste et abandonné, ce jardin de Labarthe ne ressemblait guère à celui de l'abbé Mage. Il eut pourtant l'illusion de se retrouver à l'ombre de la tonnelle de laurier-thym, devant la croix aux roses sanglantes, et, dans le souffle tiède du vent d'Espagne, il entendit les mêmes paroles douces et impérieuses :

— Le sacrifice est la plus grande preuve d'amour... Ce qu'on possède vraiment, c'est ce qu'on donne...

... Des gouttes de pluie se mirent à tomber, lentes et larges. Les nuages gris se résolvaient, et Labarthe sentit en lui, aussi, une tempête se fondre. La figure âpre de sa mère qui l'avait hantée toute la nuit était loin — plus loin encore la silhouette de l'oncle de Paris.

... Avec le temps orageux, le coteau semblait se rapprocher. Non seulement Arcizan se découpait nettement, mais les moindres détails du parc apparaissaient.

Et Labarthe distingua sous son revêtement de vigne vierge, la vieille église en ruines, où dormaient les plus antiques parmi les

d'Arcizan, ces gentilshommes, ces chevaliers, dont lui aussi descendait.

. . . .

Lorsqu'il se décida à rentrer, Maxiona n'était plus à la fenêtre.

Comme toujours, il la trouva, le dos tourné, dans un coin de la cuisine, livrée avec ardeur à quelque obscure besogne ménagère.

Elle n'eut pas l'air de le voir d'abord. Cependant, comme il ne disait rien, elle se décida à entamer la conversation.

— Vous êtes allé vous promener un peu, monsieur Damien?

Elle avait souvent ce ton gêné de quelqu'un qui, sous des paroles banales déguise une inquiétude, et Labarthe ne le remarqua pas.

— Je viens de chez l'abbé Mage, dit-il.

Puis, après une pause :

— Croiriez-vous que ce pauvre abbé va s'embarquer pour la Chine!

— Oh! les abbés peuvent bien partir, ils ne font de manque à personne, remarqua Maxiona paisible.

— Et il n'y a pas que les abbés qui puissent partir... Je ne vous l'ai pas encore dit, parce qu'il ne faut pas trop s'agiter à l'avance, mais, à présent, c'est tout à fait décidé... Moi aussi, je partirai bientôt. J'ai trouvé à vendre la propriété, et je vais m'établir à Madagascar.

Labarthe fut interrompu par un cri déchirant de Maxiona.

Les yeux hébétés, elle était là, clouée en face de lui, les bras ballants, comme pétrifiée par l'émotion ressentie.

— Maxiona, ma pauvre fille, ne vous faites pas de peine. Je ne vous laisserai pas dans l'embarras; j'ai pensé à tout ce que vous avez fait pour ma mère, pour moi.

— Oh!

Elle eut un sanglot plus déchirant que son cri, et il devina que les consolations qu'il lui adressait portaient au paroxysme une douleur de lui incomprise.

Son tablier sur la bouche, Maxiona tout à coup s'enfuit comme une folle, et tandis qu'elle montait l'escalier menant à son galetas, il entendit encore ces hurlements à peine étouffés de bête frappée à mort.

— Qu'a-t-elle? se demanda-t-il.

Cette fille de trente ans, disgraciée et misérable, lui faisait si peu l'effet d'être une femme qu'en la gardant à son service il n'avait même pas redouté les cancans de village. Mais ce désespoir lui fut toute une révélation.

— La malheureuse! fit-il, le cœur navré de pitié.

Tout se bornait à cette pitié. Maxiona lui était trop inférieure

pour qu'il pût répondre autrement à cet amour qu'il avait inspiré malgré lui et qu'il découvrait maintenant, à son désespoir, presque à sa honte!

Alors un désespoir aussi profond que celui de Maxiona l'atteignit.

L'amour pouvait donc être à ce point méprisé? Christine pourrait donc juger ainsi du sien?

XIX

Depuis un quart d'heure, le marquis, Christine, Raymond et sa femme faisaient les cent pas sur le quai, lorsque le train entra en gare de Bordeaux.

Hélène, la première, aperçut ceux qu'ils attendaient.

— Je vois là-bas quelqu'un de très grand..., et à côté un chapeau de curé... Ce sont eux.

Elle se mit à courir et rejoignit Labarthe et l'abbé Mage qui descendaient de leur wagon de seconde, embarrassés de leurs valises et un peu perdus dans la cohue des voyageurs.

— Par ici..., nous ne serons pas trop bousculés. Nous avons si peu de temps pour causer, et tellement de choses à dire! Aussi quelle idée de ne s'arrêter qu'entre deux trains!

Le matin, ils avaient quitté Arcizan définitivement, et dans vingt minutes ils reprendraient l'express de Paris, l'abbé allant chercher les dernières instructions de ses supérieurs, Damien faire quelques achats nécessaires avant le grand départ. Ils s'embarqueraient ensuite, l'un pour la Chine, l'autre pour Madagascar, sans qu'on les revît. Il fallait donc se dire adieu.

Tous réunis, à présent, on se hâtait de parler de ces choses auxquelles Hélène faisait allusion : son mariage, l'installation à Bordeaux où Bertrand de Saint-Lézer, employant sa belle-sœur un peu bossue mais très influente, avait obtenu pour Raymond cette place dans les transatlantiques, et encore un autre exploit de ce petit Bertrand, l'ami pratique par excellence qui, à force de relire les papiers timbrés, avait découvert une clause d'un vieil acte sauvegardant une petite part de la fortune de tante Emilie, et, qui plus est, ses chers bibelots. On avait trouvé une petite maison, très gentille. Bordeaux est une belle ville. Il y a bien quelquefois un peu de brouillard, mais on s'y fait; et dans cette bienveillance universelle d'Hélène d'Arcizan éclatait le bonheur dont elle rayonnait toute entière.

Plus de lueur farouche au fond de ses grands yeux noirs. Elle ne songeait plus à rien envier. C'était assez que de pouvoir vivre pour celui qu'elle aimait, ne reculant devant aucun effort et n'oubliant aucune des minuties du dévouement.

Elle comprenait que Raymond préférerait causer seul avec le vieux camarade qu'il ne reverrait plus de longtemps, plus jamais peut-être, et elle entraînait en avant son beau-père, sa belle-sœur et l'abbé Mage, trouvant mille sujets d'entretien : la retraite aux Missions étrangères, la traversée, les catéchumènes chinois. Oh! vraiment, gagnait-on quelque chose sur ces petits hommes jaunes, si féroces et si entêtés? Leur persuadait-on seulement de ne plus tordre les pieds à leurs malheureuses petites filles?

... Labarthe marchait lentement à côté de Raymond. Lui aussi s'accommodait de ce tête-à-tête. Il n'aurait pu soutenir longtemps la présence de Christine. Il souffrait trop, et il craignait trop de se trahir!

Pour éviter de songer à lui-même, il essayait de s'occuper des autres. Les minutes s'écoulaient. Il fallait dire à brûle-pourpoint tout ce qu'on voulait se dire encore en ce monde.

— Alors, monsieur Raymond, demanda-t-il, vous êtes content?

Raymond n'hésita pas :

— Plus content que je ne l'ai jamais été.

Rien ne lui restait des timidités et des incertitudes d'autrefois, de cette passivité altérant son énergie. On sentait en lui l'homme qui a pris son parti.

Il passa son bras sous celui de Labarthe, et désignant sa femme :

— Vous me disiez qu'elle serait mon courage, Damien, et vous aviez raison. Je vous serai toujours reconnaissant de cette parole qui m'a aidé à trouver ce qui me manquait, ce qui nous manque en général. C'est du courage seulement qu'il nous faut pour supporter les épreuves de la vie.

En même temps qu'à sa propre histoire, il tenait à donner une conclusion à ces questions souvent débattues avec Labarthe et qui touchaient à l'avenir problématique de sa caste tout entière, et il y vint aussitôt.

— J'ai tant appris depuis que j'ai quitté Arcizan que je ne peux plus regretter cette épreuve, que j'en souhaiterais presque une semblable à la plupart d'entre nous, aux meilleurs. Ce serait peut-être le salut de notre vieille aristocratie française, actuellement en péril, nul ne le méconnaît. Mais on se méprend à dessein sur les causes de son mal. On se plaît à dire que les vices et les convoitises nous rongent. Non. C'est tout bonnement la rouille. Nos grands-pères avaient pour se retremper les guerres et les révolutions. Nous n'avons plus rien. On nous a condamnés à l'oisiveté; et, du corps et de l'esprit, l'engourdissement a fini par gagner le cœur. Voilà comment tant de bons principes, de bonnes intentions, tant de bonnes gens qui restent encore, ne servent plus à rien. On sent

qu'on fait partie d'une société qui évolue, qu'on arrive au tournant d'une époque, et personne n'a assez d'initiative pour sauter bravement le pas et chercher la voie nouvelle qui s'ouvrira sûrement à nous. On se rejette en arrière, on essaye de trépigner sur place; tant que durera sa vie, on s'accroche à ce qui reste du passé, sans se demander si ce ne sont pas des débris, des dépouilles dont l'âme s'est envolée.

— L'âme de la France! dit rêveusement Labarthe.

Il se reportait au jour où, devant Claire Dossun, il avait proclamé l'immortalité de cette âme, l'indestructibilité de cette aristocratie qui en a été si longtemps la plus complète incarnation; et Raymond revit aussi la vieille église en ruines, les allées verdoyantes du parc, et, là-haut dans les arbres, le château, la maison, la citadelle sacrée qu'il avait dû rendre à l'ennemi.

Sa voix trembla un peu :

— Ce n'est pas à dire que je puisse jamais oublier Arcizan. J'y rêve encore, presque toutes les nuits. J'ai laissé là une partie de moi-même. Et cependant, je vous le répète, je ne dois pas regretter trop notre vieille maison. Hélène l'appelait jadis « la Rivale », et ce mot résume bien une de nos aberrations les plus dangereuses. « La Rivale » auprès de nous, c'est l'apparence, passant avant tout, la chose matérielle à laquelle nous nous attachons exclusivement, la fortune et la situation de nos ancêtres sauvegardées aux dépens de leurs principes, la vanité, la routine que nous laissons tout doucement tuer notre cœur, et, du jour seulement où mon cœur l'a emporté sur le reste, je me suis retrouvé gentilhomme.

Hélène tournait un peu la tête. Sans distinguer son visage, on devinait son sourire; et Raymond sourit aussi :

— Si j'ai fait acte de renoncement, ne croyez pas que j'y aie eu du mérite. En tout cas, je suis payé au centuple. J'ai des bonheurs que n'ont pas les autres, que ne connaîtront jamais ceux dont l'amour n'est pas mêlé de sacrifice.

Il ne se douta pas de l'écho douloureux que trouvaient ses paroles chez celui qui ne devait connaître que le sacrifice dans l'amour, et achevant :

— Ce n'est pas que l'avenir ne vienne parfois m'inquiéter. Si je ne pouvais plus travailler? Si je venais à mourir? Mais, avec le courage, j'ai repris encore une des vieilles armes de nos pères : la confiance en Dieu.

— Et qui sait ce que fera la Providence, monsieur Raymond! qui sait si un jour, vous ne reviendrez pas à Arcizan!

— On « voit de tout », n'est-ce pas, répliqua gaiement Raymond, comme dit cette vieille canaille de Costallat!

Il était bien loin de se douter, qu'en disant cela, Labarthe prophétisait, moins encore que la poche de son pardessus de voyage contenait le moyen de réaliser la prophétie.

Mais Labarthe garderait quelque temps encore le secret de sa résolution, pour jouir en dilettante de son immolation.

Plus tard seulement, quand il serait loin de la France, et plus loin encore de leur pensée à tous, un prêtre quelconque leur remettrait ces quinze cent mille francs à titre de restitution anonyme d'un héritage. Evoquant les anciens cancans de famille, on retrouverait bien une captation à son préjudice, une soustraction possible de testament, on l'imaginerait au besoin, mais on ne devinerait jamais que cet héritage était celui du « petit parent » affirmant pour une seule fois les liens du sang oubliés.

Dans la gare où les trains se croisaient, le brouhaha n'avait pas discontinué.

A un nouveau sifflement de locomotive, Hélène rétrograda vivement, et on se retrouva en groupe.

C'était l'express de Paris qui se formait. Plus que cinq minutes avant le départ.

Alors, Labarthe osa regarder Christine.

Par ce jour d'hiver, elle portait une toque et une jaquette de fourrure et, frileuse, avec son teint délicat et ses cheveux clairs, elle semblait une petite apparition du Nord, une svelte et blonde princesse des légendes scandinaves. Elle n'avait plus, comme à Arcizan, son air de victime. La tendresse des siens devait lui faire oublier les mauvais jours, et, cependant, ses yeux restaient mélancoliques. C'est ainsi que Labarthe aimerait à la garder dans sa mémoire. Plus tard, le rayon qui illuminait Raymond et Hélène brillerait aussi sur elle, assurément, puisqu'elle aurait tout pour attirer le bonheur, même une dot!

Quel serait l'élu? Probablement le jeune Saint-Lézer, dont on faisait l'éloge tout à l'heure, son égal, un bon cœur éprouvé, un brave garçon qui l'aimait et qui ne lui était pas antipathique. Elle ne pourrait guère mieux choisir.

Mais, pour le moment, elle ne songeait pas à Bertrand, et Labarthe, silencieux, tressaillit au son de sa voix.

— Ainsi, lui disait-elle, vous avez pu vous décider à vous en aller, comme cela, pour tout à fait. C'est affreux!

— Et qui donc s'en irait, observa-t-il, sinon ceux qui ne laissent pas de vide?

— C'est affreux! répéta-t-elle avec une véhémence inaccoutumée. Prétendre que vous ne laisserez pas de vide quand vous savez combien nous vous regretterons tous!

Ses yeux bleus se mouillèrent, et son visage eut une contraction, comme celui des enfants qui vont pleurer. Labarthe frémissait de la plus violente émotion de sa vie, quand l'abbé Mage, épeuré, l'appela :

— Tout le monde est monté, Damien; le train va partir.

Les portières se fermaient avec fracas.

Le petit abbé se précipita dans son compartiment.

— Adieu, mon brave Labarthe, dit le marquis en donnant l'accolade du départ.

— Au revoir, mon ami, dit Raymond.

Son émotion gagnait Hélène, et elle fit comme lui, elle embrassa Labarthe.

Le tour de Christine était venu. Innocemment, elle aussi tendit sa joue.

— Au revoir, cousin Damien.

Sa délicatesse avait trouvé la vraie parole à dire. Labarthe eut peine à retenir un sanglot, un de ces sanglots comme Maxiona en poussait l'autre jour.

Pour la première et la dernière fois de sa vie, il baisa le doux visage qui s'offrait et, tout bas :

— Adieu! adieu! ma chère petite cousine.

... Il s'était jeté dans le train déjà en marche. Debout, l'abbé Mage et lui agitèrent encore un instant leur mouchoir à la portière. Puis... plus rien.

Personne n'eût songé que c'était là le dernier adieu de deux martyrs...

. . . .

A présent, le petit abbé se replongeait dans son bréviaire.

Labarthe, les yeux grands ouverts, songea longuement.

Il ne la reverrait plus jamais, jamais en ce monde, et, cependant, emporté vers l'obscur inconnu, il se sentit plus proche d'elle qu'il ne l'avait été même au temps où elle habitait sous son toit, où il avait ses paroles, son sourire, où il voyait jouer le soleil dans ses doux cheveux blonds.

Car elle était alors d'autre race que lui, tandis qu'à présent il s'était fait son égal.

Il venait de franchir la marche invisible, de s'élever par la hauteur de son sacrifice, d'acheter, du sang de son cœur, ce que les anciens d'Arcizan avaient payé du sang de leurs veines.

Il laissait sa vie dans la bataille, mais il y avait gagné ses éperons!

CHAMPOL.

LA POÉSIE PATRIOTIQUE

CONTEMPORAINE

Bien que l'herbe folle de la chimère croisse communément aux jardins de la poésie, ce ne sont pas les poètes de France qui exalteront jamais l'humanitarisme aux dépens du patriotisme. L'amour très légitime et très noble de l'humanité laisse subsister en eux l'amour du pays natal, et ils ne sont pas de ceux à qui les excès d'une sentimentalité artificielle peuvent faire oublier une réalité si chère. Aussi bien la poésie vit-elle de passion, et le patriotisme, cette passion naturelle et nécessaire au premier chef, habite surtout les âmes généreuses, les âmes de poètes. D'abord instinctif, et même étroit, le patriotisme peu à peu s'élargit et s'éclaire. Avant d'aimer l'humanité, le poète aime la grande patrie; avant d'aimer la grande patrie, il aime la petite; il se sent tressaillir de fierté en face du drapeau français, mais il sent son cœur se fondre à la vue du clocher natal.

Une étude qui a pour objet la poésie patriotique contemporaine doit donc, avant de s'attacher aux poètes qui ont chanté notre drapeau, réserver une place à ceux qui ont chanté leur clocher.

I

LES POÈTES DU CLOCHER

M. Ch. Fuster, il y a quelque douze ans, a dressé une nomenclature très complète, — trop complète à mon sens, — des poètes du clocher [1]. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas employé son aimable talent à nous donner un travail moins détaillé et plus solide. Les noms et les citations abondent dans son livre, mais le jugement proprement dit est trop rapidement formulé, quand il n'est pas supprimé. Cet ouvrage contient pourtant des matériaux utiles : il reste intéressant, agréable à lire, et nous y renverrons plus d'une fois nos lecteurs. Nous ne prétendons pas, d'ailleurs, le refaire ici.

[1] Ch. Fuster, *les Poètes du Clocher,* Paris, 1889.

Nous voulons esquisser, dans ce premier article, la physionomie de la poésie du clocher en France, telle qu'elle nous apparaît d'après les œuvres publiées dans ces dix dernières années. Nous essaierons, non pas de dresser exactement la carte poétique de la France, mais de caractériser, avec une brièveté que nous voulons précise, le talent des principaux poètes qui ont trouvé, dans le patriotisme local, leur meilleure source d'inspiration, qui ont voulu célébrer leur clocher, — ce symbole visible de leurs affections et de leurs croyances, resté toujours et malgré tout cher à leur cœur, — qu'il s'élevât dans une région féconde ou stérile, au milieu d'une plaine verdoyante ou sablonneuse, au bord d'une mer sauvage ou caressante, sur les pentes fleuries d'une colline ou au sommet d'un rocher abrupt.

Nous écartons, de parti pris, comme on le voit, les poètes citadins; non qu'il ne s'en rencontre pas de très estimables — et le nom de François Coppée vient ici tout naturellement sous la plume; — mais, à vrai dire, le citadin, et surtout le Parisien, n'a jamais connu l'émotion profonde qui saisit le campagnard à la vue de son clocher. Nos églises parisiennes sont des monuments publics, visités à tout instant par des étrangers, profanés, en quelque sorte, par la foule des curieux et des inconnus. Ajoutez que le paysage rustique qui sert de cadre au village et à son clocher conserve sa physionomie propre et individuelle, comme le visage d'un ami très cher, qui ne vieillit pas, ne change guère et rappelle à ceux qui le connaissent les souvenirs charmants d'une très ancienne intimité. Comment ne pas craindre qu'en face de ces populations bruyantes qui circulent à travers les rues sans cesse transformées, la poésie effarée ne s'envole à tire d'aile vers d'autres cieux? La poésie aime la permanence des aspects, qui est une des formes visibles et humaines de l'éternité, c'est-à-dire de l'infini. C'est ce besoin d'infini que satisfait le paysage agreste, puisqu'il met le poète en contact direct avec l'immuable nature. La ville, au contraire, avec ses paysages artificiels, l'en éloigne : un horizon d'édifices ne parle pas à l'âme comme un horizon de verdure.

*
* *

Pourtant, les horizons riants sont peut-être moins capables d'inspirer un poète que les horizons infinis, ceux que ménage au touriste les côtes de Bretagne. Du haut d'un rocher de granit on n'aperçoit, là-bas, qu'une ligne indécise, sorte de limite imaginaire imposée à notre vue par la faiblesse de nos organes sur l'immensité de l'Océan. Est-il rien qui puisse mieux éveiller en nous l'idée de l'infini, qui puisse mieux aussi nous faire sentir notre

néant? Double impression éminemment inspiratrice et qui sert à nous faire comprendre pourquoi la Bretagne, si elle a enfanté tant de marins héroïques, n'a pas été moins fertile en penseurs et en poètes.

Penseur et poète, tel est bien, en effet, M. R. de la Grasserie[1], un Breton de race, en qui l'érudition n'a pas étouffé la flamme poétique. L'amour de la France, l'amour de la Bretagne ne se confondent pas complètement dans son cœur : ces deux sentiments se superposent l'un à l'autre, et il semble que le Breton soit plus fier encore de son pays que le Français; car si le poète proclame que

> La France et la Bretagne ensemble sont deux sœurs,

il a commencé par nous dire que ces deux sœurs ne sont pas jumelles :

> La Bretagne paraît à la France étonnée,
> Comme son avant-garde, et *comme son aînée...*

Toutefois, dans cette âme bretonne si pieusement attachée au culte de la petite patrie, les idées modernes ont fait une brèche. L'auteur de *Bretonnes et Françaises* est un *libéral.* Avec une impartialité qui se fait de plus en plus rare, il a écrit de beaux vers sur les Chouans, ce qui ne l'empêche pas d'être sympathique à la Révolution et de faire l'éloge de Hoche, le seul des soldats révolutionnaires

> ayant un cœur humain,
> Le seul dont le courage ait compris le courage.

Et nous applaudissons, quand nous l'entendons inviter la vieille Bretagne à devenir moderne sans rien abdiquer de ses traditions, sans rien renier de ses croyances :

> Bretagne, éveille-toi du sommeil séculaire,
> Lève-toi puissamment et non pas la dernière,
> Secoue et jette au vent la poudre du tombeau;
> Que le monde nouveau joigne le monde antique;
> Conserve ton hermine au seuil de l'Atlantique,
> Mets la pourpre française au haut de ton drapeau.

A de tels accents, comment ont pu succéder certaines imprécations que M. de la Grasserie a laissé échapper dans un autre volume de poésies, *la Nature?*

[1] R. de la Grasserie, *Bretonnes et Françaises*, Paris, 1890; — *Le Poème de la Cloche*, Paris, 1892; — *La Nature*, Paris, 1896.

Maudite soit l'heure fatale
Et la maison où je suis né,
Maudite ma ville natale,
Et la race qui m'a donné...

C'est un petit problème psychologique que nous n'essaierons pas de résoudre avec certitude; jusqu'à plus ample informé, nous ne voulons voir dans cette pièce désolante que l'expression d'un découragement profond mais passager.

Ainsi, M. de la Grasserie aime sa Bretagne, mais cet amour semble contrarié, sinon altéré, par des aspirations trop modernes : son cœur comprend les beautés de la foi, mais sa raison semble y répugner. Voilà pourquoi la mélancolie bretonne tend à devenir chez lui pessimisme ou même désespoir. Ajoutons que cet érudit n'a pas toute l'habileté d'un poète de profession : son vers a souvent la solidité du granit, mais il en a parfois la rudesse.

M. Olivier de Gourcuff[1] est un publiciste distingué qui a eu quelques accès de poésie. Rappelons seulement pour mémoire cette plaquette où est célébré l'exploit fameux de Julienne Du Guesclin à Pontorson. La versification y est aisée, mais l'imagination stérile. Les souvenirs classiques s'y présentent d'une manière déconcertante et l'expression n'est pas toujours fort naturelle :

La Bretagne n'a pas Jeanne, bonne Lorraine,
Mais les cœurs féminins vibrent d'un noble essor,
Témoin Jeanne la Flamme et cette Julienne,
Au pays des fleurs d'or.

Depuis 1889, M. de Gourcuff a fait peu de progrès : reconnaissons cependant que ses prétentions sont restées modestes : il nous a donné une scène lyrique et dramatique, très courte, intitulée *Réveil celtique*, et interprétée à Vannes en 1899. L'inspiration est intéressante, mais le style offre des imperfections singulières. Le personnage unique de cette pièce est un druide qui parle, — est-ce avec intention? — une langue à moitié française :

Dans tous ces étrangers, je reconnais des frères,
De même race et sang.

L'enthousiasme qui s'est emparé de ce druide, semble avoir pour effet de lui inspirer des pléonasmes fâcheux :

Oui, la Bretagne s'est *ressaisie et reprise...*

Malgré l'inhabileté de son langage, il ne laisse pas d'avoir une

[1] O. de Gourcuff, *Julienne Du Guesclin à Pontorson*, Paris, 1890; — *Réveil celtique*, 1899.

certaine culture : témoin ces réminiscences helléniques qui nous surprennent chez ce barbare :

> Des bardes, des vieillards, des preux vinrent s'asseoir
> Près du menhir géant, et leur *aréopage*
> Ecoutait la rumeur sourde qui se propage...

Puis le vieillard évoque devant ses auditeurs l'image des quatre pays celtiques : l'Ecosse, l'Irlande, le pays de Galles, et, enfin, la Bretagne. Je ne puis m'empêcher de relever, chemin faisant, une invraisemblable incohérence dans les métaphores appliquées à l'Irlande. Comparée d'abord à un *joyau*, la verte Erin se voit tout aussitôt *éventrée* par « le dur hoyau des guerres et de la haine »! Voilà des licences que la poésie ne saurait, en aucun cas, s'octroyer. Et pourtant il serait injuste de refuser à M. de Gourcuff le titre de poète; il y a de jolis détails dans ces quelques pages, mais pourquoi faut-il qu'ils soient mêlés à de si grosses imperfections? On voudra lire pourtant, — écrit en vers presque irréprochables cette fois, — un éloge de la Bretagne, cette patrie de l'honneur, de la bravoure et de la poésie :

> Les poètes tes fils ne seront pas ingrats.
>
> Ils ont dit, ils diront la *saveur* (?) de tes grèves,
> Tes landes aux fleurs d'or et tes rocs de granit,
> Le petit cimetière où se bornent les rêves
> Et la croix du chemin où l'oiseau fait son nid...

Eugène Le Mouël est un poète qui a du métier et de la grâce. Déjà, en 1889, M. Fuster louait ses qualités descriptives. Depuis lors, il nous a donné une sorte de roman poétique[1] raconté par celui-là même qui fut « navré d'amour ». Ce roman a pour cadre la Bretagne du moyen âge. L'auteur nous y raconte un peu de sa vie, si nous en jugeons par l'accent de sincérité qui gémit dans l'expression, pourtant un peu mièvre, de son amour :

> O ma fleur blanche et rose, ô ma fleur de blé noir,
> Jeffik, ô ma douce jolie,
> Moi qui t'aimais à la folie
> Je vivrai donc ainsi sans jamais te revoir!
>
> Ne regrettes-tu pas quelques fois ta Bretagne,
> Ses rocs, ses bouleaux, ses ajoncs,
> Le ciel blanc sur les gris donjons
> Et la mer qui déferle au bord de la campagne?

[1] Le Mouël, *Fleur de blé noir*, Paris, 1893.

C'est un *Missel d'amour*, et d'amour breton. Il est tout naturel que les légendes y trouvent place, légendes mystiques ou macabres, délicatement contées, avec une affectation de naïveté qui n'est pas sans charme.

Si M. Le Mouël aime la fantaisie, M. Tiercelin[1] paraît avoir une prédilection pour la chimère. Il chante *Sur la harpe* bretonne, *la loi du travail.* Il nous fait assister à la lutte des premiers hommes contre la nature, à leurs efforts, à leurs souffrances; puis vient la barbarie du moyen âge que charment et consolent les espérances de la foi :

Le refuge divin des hautes cathédrales;

c'est ensuite le monde moderne, les progrès de la science, dont le poète est un fervent admirateur. Parlant de l'industrie, il est amené à dire son mot sur la question ouvrière. Les ouvriers, dit-il en substance, ne doivent pas se plaindre, car ils ne sont point les seuls travailleurs : le philosophe, le poète, ne sont-ils pas les ouvriers de l'Idée? L'argument a déjà servi et les ouvriers pourraient bien le trouver usé. Pourquoi leur parler de la loi du travail, si on ne leur prescrit pas d'abord le respect de Celui qui l'a imposée? — La poésie de M. Tiercelin n'est pas toujours aussi laïque; elle a trouvé la note chrétienne et, par là, elle est plus vraiment bretonne; mais ce christianisme reste vague et la sentimentalité un peu candide de l'auteur lui fait espérer,

Cette fleur du travail, la paix universelle.

Or, la générosité d'une telle croyance ne saurait nous faire oublier qu'elle est chimérique et, partant, dangereuse. L'utopie n'engendre pas souvent l'optimisme, car la réalité lui porte de terribles coups, d'autant plus douloureux que l'illusion était plus séduisante. Telle est peut-être la cause de la mélancolie qui vient s'insinuer parfois dans la poésie de M. Tiercelin. A ceux qui l'écoutent charmés, il dit la tristesse de l'artiste qui charme :

Et lui cependant est demeuré triste!

Malgré ce voile légèrement sombre dont elle se pare, la muse de M. Tiercelin a su chanter avec joie et fierté les gloires de Bretagne : gloire artistique comme Michel Bouquet, gloire patriotique, comme Leperdit.

On peut trouver que cette poésie manque de trait et de nerf, mais on ne saurait lui refuser une facilité qui n'est pas sans grâce.

[1] L. Tiercelin, *Sur la Harpe*, Paris, 1897.

Cette aisance aimable et naïve est la qualité maîtresse des *Chansons bretonnes* qui terminent le volume dont nous parlons. C'est, par exemple, la chanson d'Yvonne-Anne Dû, histoire mélancolique et amoureuse, — donc bien bretonne, — d'une jeune paysanne qui s'est laissé séduire par le comte et qui finit, désespérée, par se jeter à l'eau. C'est aussi la chanson de Jean Baraer, le beau fermier de Kerfraval, qui est comme la contre-partie de la précédente. Monté sur son meilleur cheval, il veut « fuir les souvenirs du passé ». Il pleure la trahison de « sa douce », à qui le comte a pu ravir son anneau d'argent. Il veut rejoindre, la fugitive. Il arrive à Paris, pénètre dans l'hôtel qui est maintenant la demeure de l'infidèle; elle n'est pas là et il l'attend.Enfin, une voiture arrive :

Il voit palpiter quelque chose,
Dans un beau tourbillon soyeux;
On dirait comme un chiffon rose
Où l'on n'aperçoit que deux yeux...

Il veut parler à celle qu'il aime toujours; mais on l'écarte : il verra Madame demain, lui dit-on. Et lui de répondre alors :

Jusqu'à demain, c'est trop l'attendre.

Sur la table, il va prendre le grand couteau du boucher et se tue.

Voilà les histoires, naïves et tristes, que M. Tiercelin excelle à conter : la fluidité du rythme choisi, — celui du vers de huit syllabes, — convient à son talent gracieux mais un peu frêle.

Celui de M. Jean Plémeur[1] est moins irréprochable, mais peut-être plus original. C'est un vrai Breton aussi, que ce poète dont l'imagination est sans cesse hantée par la vision du ciel natal,

Ce beau ciel sévère où la nue
Jette sur le pays un charme triste et doux,
Linceul sur le flot en courroux...

et dont l'oreille est toujours obsédée par la rumeur mystérieuse de l'Océan :

Tu m'as bercé souvent de ta chanson, ô vague,
De ta chanson si lente et vague;
Sans cesse, loin de toi, j'entends pendant la nuit
Ton souffle plaintif qui me suit.

Ces impressions d'enfance ne se sont pas effacées; le poète se plaît à les revivre par le souvenir. Il déplore le jour maudit où il

[1] Jean Plémeur, *Armor*, Paris, 1900.

dut quitter sa Bretagne. Et il demande pardon « au pays de la Légende » de l'avoir ainsi délaissé. Mais c'est la mer qu'il aime par-dessus tout et qu'il regrette; et le voilà s'appliquant à imaginer, si l'on peut dire, les litanies de cette mer tour à tour bienfaisante, féconde, violente, séductrice. Cette conception seule est poétique mais elle est gâtée par l'insuffisance de l'exécution. Voici par exemple des vers où l'inexpérience de l'écrivain est flagrante :

Et l'homme s'habitue à ce troublant mystère,
De l'onde s'efforçant de conquérir la terre,
Du *mouvant s'attaquant* à l'immobilité.

En revanche, pour rendre la brutalité des coups de mer, le poète construit une image expressive et forte :

C'est que chez nous la mer vivante aime la guerre,
Et sa lame a le choc brutal du lourd marteau
S'acharnant à saper la base du château
Qu'élève la falaise et ses remparts de pierre.

Bref, pour M. Plémeur, l'Océan et la terre de Bretagne sont la source de toute poésie :

Armor! c'est l'inconnu sur les ailes du rêve;
Armor! c'est l'infini qu'ici-bas rien n'achève.

Après avoir chanté la mer, l'auteur décrit quelques scènes de la vie bretonne : ici, c'est la veillée où l'on parle du grand fils « qui devait envoyer une lettre de Chine » et où la superstition populaire guette un *intersigne* qui fasse connaître le sort de l'absent. Plus loin, c'est un port de pêche, — Concarneau, — qui est représenté avec une précision pittoresque, assez rare chez M. Plémeur :

Des murailles d'antan par la vague baignées,
Et des agrès, croisant leurs toiles d'araignées;
Des magasins garnis de lignes, d'hameçons,
Un air tout parfumé des senteurs de poissons.

A part l'inexactitude du dernier trait, la description est assez vive. Ailleurs, le poète est moins bien inspiré malgré la beauté de la matière. La vieille *Chapelle* ne lui suggère que des vers d'une extrême banalité; quant au *Cimetière breton*, il n'est pas mieux réussi : c'est un merveilleux sujet de tableau pour lequel il n'a manqué au peintre que la couleur.

Ces défaillances ne nous empêcheront pas de rendre hommage à la sincérité du sentiment. M. Plémeur aime la Bretagne rustique,

ses mœurs grossières, mais simples, ses coutumes surannées, mais consacrées par le temps, et il ne cache pas son mépris pour les citadins effrontés qui ont transformé les côtes sauvages de Bretagne en plages à la mode :

La mer ne monte pas pour vous, ô gens des terres,
Car vous avez trop peur de vous mouiller les pieds,
Car vous ne savez pas vénérer ces mystères...

Si l'on veut retenir les conseils que le poète, instruit par sa propre expérience, donne à ses compatriotes, il faut lire la pièce intitulée *Loin de Bretagne*; en laissant de côté une faiblesse que nous soulignons, on verra que parfois le cœur du poète guide heureusement son inspiration :

O ne commettons pas la *faute capitale*
D'abandonner jamais notre terre natale;
Que toujours nos tombeaux
Soient voisins du clocher qui bénit nos berceaux.

La seconde partie du volume renferme des pièces écrites dans un esprit assez différent. Le titre d'abord est par trop dénué ou de simplicité ou d'harmonie : *Vers divers!* On y est, çà et là, choqué ou par une trivialité sensuelle (*Midi*, p. 49) ou par une banalité puérile (*Maison à louer*, p. 51). Il arrive même à l'auteur de laisser échapper des vers aussi originaux que celui-ci :

Ah ! ce n'est pas l'argent qui fait notre bonheur!

Enfin, — et la critique ici est grave, — M. J. Plémeur va jusqu'à exprimer un idéal moral d'une infériorité tellement révoltante qu'on veut croire à une fantaisie poétique, qui paraît du reste inexplicable et inexcusable. On ne peut pas admettre qu'un Breton fidèle à l'esprit de sa race puisse jamais souscrire à des formules aussi odieuses que celle-ci :

Etre heureux par le vice, être heureux par l'immonde,
Qu'importe le moyen, pourvu qu'on ait l'effet!

Heureusement, le volume se termine sur des images plus reposantes et sur des idées plus saines. Après avoir essayé, — assez vainement d'ailleurs, et avec beaucoup de froideur et de banalité, — de chanter la montagne, le poète avoue ingénument qu'il préfère encore « la mer et son rivage ». Pourquoi? Il va nous donner des raisons de peintre, de poète et surtout de Breton :

Car les cimes n'ont pas ton riche coloris,
O mer que j'entendis traiter de monotone
Et dont l'éclat changeant m'enthousiasme et m'étonne.

Ta mobilité plaît aux cœurs endoloris,
Tes vastes horizons se prêtent mieux au rêve,
Au rêve de Breton que la mort seule achève.

Comme M. Plémeur, M. Jean Le Guillou[1] a jadis quitté sa lande, et il n'est pas toujours resté fidèle aux croyances des aïeux. Le titre de son premier livre, *la Folle du logis*, est déjà révélateur, et l'auteur se charge lui-même de l'expliquer :

Ma muse est une folle ennuyée au logis.

Le poète a donc parcouru un peu tous les pays, et, chose curieuse, il a une prédilection pour les paysages ensoleillés et voluptueux du midi.

Quoique pur Celte à barbe claire,
Aux yeux d'algue à reflets lointains,
J'adore la clarté solaire
Illuminant les monts latins.

Cependant, il a comme un remords, vers la fin de son livre, de s'être ainsi laissé séduire par la nature et les plaisirs méridionaux, et il s'écrie :

Pourtant, ô ma Bretagne grise,
Je t'aime avec ton air pesant...

Les Flûtes errantes nous font entendre un air un peu différent. La note sensuelle s'y retrouve encore, mais déjà plus discrète; on sent que la mélancolie bretonne étend de plus en plus sa brume sur la vie du poète :

Mon âme est triste comme un ciel gris de Bretagne
Et pleure dans l'ennui de ce matin voilé.

Il a bien dit adieu au pays du soleil : il est revenu vers le « doux ciel de pluie », vers le vallon embrumé où :

Kemper sommeille et rêve et baigne son front blanc
Dans l'Odet qui lui chante un doux air de campagne.

Il veut rester désormais au pays de la légende et de la foi. Et,

[1] Jean Le Guillou, *la Folle du Logis*; — *Flûtes errantes* (1897); — *Songes d'Armor* (1899).

dans son rêve de poète breton, il croit entendre le chant de *Dahaut la sirène* ou la voix dolente de Merlin :

O marins, arrêtez!... Ecoutez, sur les flots,
Ces sons harmonieux que le vent nous apporte
Et qui semblent venir dans la nuit pâle et morte
De la baie endormie où rêvent les îlots!

Voici maintenant une scène aussi réelle que touchante. Dans le cimetière « qui longe la vieille église » entrent les paysans qui, après l'office, « vont fidèlement prier pour les aïeux »

Dont la vague mémoire en eux s'idéalise.

Ainsi, le poète a repris racine sur le sol de Bretagne, et la sève natale a comme revivifié son talent...

Bretagne, ô terre en fleurs, je t'aime d'amour pur.
Vers des cieux de soleil un moment je t'ai fuie,
Mais je suis revenu sous ton doux ciel de pluie
Et je veux oublier le chaud Midi d'azur.

Les Songes d'Armor, du même auteur, sont une œuvre encore plus décidément bretonne. Les images voluptueuses elles-mêmes se colorent de fantaisie :

En rêve, j'ai franchi la porte du rocher
Qui dérobe aux regards des mortels le coucher de Morgane...

A côté de la rêverie vaporeuse, il y a place pour une réalité très douce. Il aime une Bretonne, et peut-être cet amour de femme lui a-t-il rendu l'amour du pays. Loin d'être follement violente, cette passion a le calme et la pureté de celle qui l'inspira :

Je pense à toi, ma tranquille Bretonne,
A tes yeux bleus comme la fleur de lin,
A ton cœur simple, à ta voix qui s'étonne,
A ton sourire éternel et câlin.

Pourtant, cet amour a fait naître en lui la désillusion : aussi bien, devrait-il s'en prendre moins à la femme qu'à lui-même, qui ne sait pas aimer. Ne voit-il pas, en effet, dans la femme

Un être frivole
Qui parle aux sens plus encore qu'au cœur?

Il ne veut donc plus aimer, mais rêver :

N'écoute donc que la voix de ton âme,
Poète, aussi cherche l'isolement;
Les cœurs ardents se brûlent à leur flamme,
Le rêve seul est un baume calmant.

Le goût du rêve n'exclut pas celui de la réalité pittoresque, et ce rêveur sait peindre.

Quel coloris frais et délicat, dans ces vers qui nous dépeignent l'image gracieuse d'une paysanne bretonne se livrant au plaisir de la danse,

> En coiffe de dentelle et collerette blanche!

Et le biniou, ce rustique instrument dont les accents rythment le pas des danseurs ou bercent la solitude du pâtre, n'est-ce pas lui que M. Le Guillou a célébré en un sonnet qui est un petit chef-d'œuvre de grâce, d'émotion et de mélancolie :

> C'est un sac de peau brune avec de longs tuyaux,
> Mais ce sac brun contient l'âme de la Bretagne;
> Il est plein de chansons de mer et de montagne,
> Et les vieux airs qu'il sonne ont des accents nouveaux.

Il n'est pas très rare que M. Le Guillou ait de pareilles trouvailles poétiques, mais il lui arrive aussi d'oublier la simplicité. Je n'aime guère cette image qui s'est présentée, — non sans recherche, — à l'esprit de l'auteur quand il décrit *les Feux de Saint-Jean* :

> Les monts, les vals, les caps de haut en bas,
> Sont de *terrestres ciels* tout parsemés d'étoiles.

Mais les taches de ce genre sont clairsemées, et l'on souhaite à M. Le Guillou de pouvoir écrire un jour quelque poème breton de longue haleine, comme celui qu'il a ébauché dans la pièce intitulée : *les Imprécations de la druidesse.* Qu'il ne se laisse donc pas reprendre par la folie du cœur, qu'il n'abandonne pas la « bombarde plaintive » pour la « harpe sonore. » Qu'il continue à se mettre sous la protection de Brizeux et qu'il suive ses traces : loin de s'égarer désormais au pays de Mistral, qu'il demeure fidèle à l'horizon familier, au bourg modeste qui s'abrite « derrière un bouquet d'arbres grêles », à l'ombre du clocher taillé dans le roc

> Que les moineaux caressent de leur aile
> Sous les ciels radieux et dans le brouillard gris.

Voici enfin deux poètes qui ont donné l'exemple de l'inébranlable attachement à leur province, et que la critique considère, à juste titre, comme les meilleurs et les plus purs représentants de la poésie bretonne contemporaine : Anatole Le Braz et Charles Le Goffic. L'un a poussé l'amour du pays jusqu'à y fixer sa vie pour jamais; l'autre, emporté loin des grèves natales par les hasards de l'existence, a voué un culte intérieur à sa patrie qu'il délaissa un jour sans jamais l'oublier.

Anatole Le Braz [1] est pourtant un Breton que le scepticisme moderne a effleuré, sinon pénétré. Les flots de l'océan l'ont bercé dès son enfance en lui murmurant ces airs plaintifs qu'il vient de faire entendre à son tour dans la *Chanson de la Bretagne.* Toute la nature bretonne semble atteinte de ce mal « mystérieux, nostalgique et fatal » :

Un fantôme de ciel erre, dans la brune,
En quête d'un soleil qui s'est évaporé.

Les christs miment dans l'air, de leurs gestes funèbres,
La désolation de la terre d'Armor.

Mais c'est la mer surtout, avec ses immensités glauques, sans cesse parcourues ou contemplées, qui donne au Breton la soif de l'infini.

O vent de mer, ô roi des vents,
Fais-nous planer dans ton domaine,
Sur l'infini des flots mouvants,
Plus haut que l'espérance humaine!

Malgré les embellies qui viennent égayer le paysage, il n'en reste pas moins assombri. Les drames de la mer, sans cesse renouvelés, que M. Le Braz nous décrit dans leur banalité tragique, ont l'air de condamner les âmes à un deuil éternel. Et l'on frissonne en songeant à cet autre drame qui a si cruellement éprouvé naguère le poète, à ces morts aimés qu'il nous a montrés, comme par avance, dormant dans leur couche verte :

Les flots leur ont fermé les yeux,
Le sable emplit leur bouche ouverte.

Pauvre poète, que semble avoir pris plaisir à torturer l'ingrate cruauté de l'Océan breton!

Sur l'infini de la mer s'étend l'infini du ciel et là encore est une source de poésie où a puisé M. Le Braz. Ce ciel sombre paraît être si près de la terre que l'imagination, d'un coup d'aile, y atteint sans effort, c'est la région qu'aime à parcourir la rêverie du pêcheur, du pâtre et du poète :

Je sais qu'il n'est de ciel peuplé que le ciel gris.

Et les nuages, ces « aventuriers du ciel profond », comparés ailleurs à des vaches aux poils roux,

Qui, le pas lent et les yeux doux,
Vont à de lointains pâturages,

[1] Anatole Le Braz, *La Chanson de la Bretagne*, Paris, 1898.

n'ont-ils pas aussi leur poésie! Ne font-ils pas éclore le songe doux et mélancolique chez la bonne vieille

Qui, près de l'âtre,
Sur son rouet va s'endormant?

La rêverie! Voilà bien, en effet, ce qui caractérise surtout cette âme bretonne que M. Le Braz comprend à merveille, car il la sent palpiter en lui. Le Breton est poète en naissant, parce qu'il est contemplatif et rêveur. L'humble gabelou lui-même se sent tout remué par le silence du soir :

Il a vu se lever le vol des anciens rêves
Et leur aile subtile en passant l'a frôlé.

A quoi songe ainsi ce gabelou, à quoi songe le pâtre dans la lande, ou le pêcheur sur sa barque perdue là-bas au large? A tout ce passé lointain, qui revit et qui chante mystérieusement au fond de leur être.

Oui, M. Le Braz a compris quelle chaîne indissoluble relie entre elles les générations d'une race restée pure :

O laboureurs de flots, ô laboureurs de terre,
Ce Dieu qui parle en vous, c'est l'âme héréditaire,
Dont le souffle vivace et le frisson vainqueur
Du cœur des Celtes morts vous passent dans le cœur.

C'est un lien atavique qui rattache et ramène le Breton au sol natal, au foyer. Le vieux logis abandonné pleure les absents, les âmes qui l'ont fui; et le poète ici fait un retour sur son enfance, et il se remet en mémoire la maison qui abrita ses premiers ans :

J'en sais une, au fond d'un courtil...
Des pleurs coulent à ses croisées,
Depuis qu'aux chemins de l'exil
Nos âmes traînent, dispersées.

Ce ton mélancolique, cette émotion discrète rendue par un rythme vieillot et berceur, ces teintes un peu grises se rencontrent fréquemment chez Anatole Le Braz. Mais c'est à dessein qu'il atténue le relief des choses, qu'il les fait transparaître comme à travers les blancheurs ouatées de la brume. Il sait à l'occasion peindre avec relief, voire avec crudité. Or ce mélange de réalisme et de rêveuse imprécision semble un trait de vérité, quand on songe à certains contrastes dont l'âme bretonne est coutumière. Le Breton est un amant de l'idéal qui a des réveils de brutalité. Après avoir songé pendant les longues nuits de quart, les yeux

levés vers les étoiles, le matelot descendu à terre se livre avec frénésie à la joie de vivre. Il y a quelque chose de cette antithèse dans la poésie d'Anatole Le Braz :

Les âpres Bigoudenn aux formes d'Androgynes
Ont dans leurs yeux, figés comme l'eau des étangs,
L'inquiétante nuit des longues origines,
Le mystère qui dort au fond lointain des temps.

Le pittoresque devient ailleurs d'un réalisme plus violent :

Les Bretonnes ensommeillées
Etreignent les gars à plein corps!
Dieu qu'ils ont les lèvres mouillées!
Sont-ils vivants?... S'ils étaient morts!...

Il y a des cas où la trivialité de l'image confine à l'inconvenance; M. Le Braz ne s'en est pas toujours avisé. J'avoue, par exemple que, malgré l'affectation de simplicité qu'ils trahissent, ces vers me paraissent d'une platitude doublement choquante :

Sur le triste Ménez, comme un pauvre animal,
Jésus grimpe, roué de coups qui lui font mal...

Ce qui manque le plus à M. Le Braz pour nous offrir l'image naïve de l'âme bretonne, c'est *la foi* des ancêtres. Il peut, à force d'imagination, se refaire une âme chrétienne, il peut décrire avec une sorte d'émotion pieuse cette procession de gens qui, pieds nus,

Viennent des confins de la terre bretonne
Fêter, à Rumengol, Notre-Dame de juin.

Mais qu'on lise la pièce jusqu'au bout : l'on verra que le scepticisme s'est insinué chez le barde breton, et que les pratiques pieuses des dévots de Marie ne sont guère à ses yeux que des enfantillages touchants :

Du haut de son pilier, la Vierge guérisseuse,
La fleur de Rumengol sourit, les yeux noyés,
Et chantonne on ne sait quelle exquise berceuse
A ce grand peuple enfant qui sommeille à ses pieds.

Il doit regretter la perte des croyances ancestrales, et à sa mélancolie native doit s'ajouter un peu de ce regret : il veut rester Breton, et il sent qu'il ne l'est plus comme il devrait l'être. Avec le goût du christianisme sans foi profonde, M. Le Braz a gardé le goût des légendes poétiques, sans la moindre crédulité. Il est bien sug-

gestif ce symbole imaginé par le poète pour nous représenter la *Légende*. C'est une pauvre vieille toute cassée : elle est rentrée un soir dans la maison du petit pâtre et, accroupie au foyer, elle lui annonce que

Le fil d'or, le fil des songes,
A sa quenouille s'est cassé !

Et maintenant la légende est morte, et sa tombe est au pays breton.

Sous un chêne aux rameaux épais
Pauvre grand'mère tant pleurée,
Que le bon Dieu te fasse paix.

Ainsi l'imagination du poète, n'ayant plus pour aliment solide les croyances des ancêtres, finit par se repaître des vaines apparences de l'allégorie. M. Anatole Le Braz a eu pourtant la suprême habileté de se conserver une physionomie purement bretonne. A voir de loin son costume et sa démarche, à entendre le son de sa voix, on le prendrait pour un Breton de jadis; mais il n'a plus, hélas ! l'âme naïvement croyante des fils de l'Armor.

Le talent de Ch. Le Goffic [1] se prête peut-être moins aisément à l'analyse : il est de la qualité la plus fine et la plus saine. Ce poète est un Breton qui, malgré l'exil involontaire, a conservé la mélancolie et la foi des ancêtres; et c'est en même temps un artiste consommé, dont le vers soupire doucement des plaintes exquises ou déroule délicatement la trame de rêves enchanteurs. Le volume que M. Le Goffic a donné en 1889 contenait de l'émotion, du pittoresque, de la fantaisie, mais le poète n'y avait pas encore cette maîtrise, cette perfection de forme et cette indicible délicatesse de sentiment qui nous subjuguent presque à chaque page dans son dernier livre : *le Bois dormant*. Ce bois dormant, c'est le cœur du poète que fait vibrer d'un musical gémissement « la rauque haleine » de la mer, gémissement doux comme une caresse, harmonieux comme un son de harpe. C'est encore la tristesse de la nature bretonne que reflète cette âme cristalline :

J'ai senti que mon mal n'était pas à moi seul
Et que la lande avec ses peurs crépusculaires,
Et qu'avec ses sanglots profonds et ses colères
La mer, et que la nuit et la brume et le vent,
Tout cela s'agitait, souffrait, était vivant
Et roulait, sous la nue immobile et sans flamme,
Une peine pareille à la vôtre, ô mon âme.

[1] Le Goffic, *Amour breton*, Paris, 1889; — *Le Bois dormant*, Paris, 1900.

Dans le cadre désolé de l'automne d'Armor, les choses humaines n'apparaissent-elles pas plus ternes et plus fragiles?

L'automne, hélas! c'est l'automne.
Songe aux longs soirs attristants.
Là-bas, en terre bretonne,
Les glas tintent tout le temps.

Oui l'automne est bien la saison où la Bretagne prend son aspect le plus poétique, et c'est par un soir de cette saison dolente que dut naître l'*Ame bretonne.*

C'était un soir, un soir d'automne,
Sous un ciel bas, cerclé de fer,
Et sur la pauvre âme bretonne
Pleurait le soir, chantait la mer...

Mais cette tristesse est sans révolte : M. Le Goffic n'a pas encore la foi du chrétien, mais il l'aura sans doute un jour, car il a déjà la résignation et il comprend les beautés du sacrifice monastique. Ecoutez l'adieu qu'il adresse à la recluse aimée, qui s'est vouée au Christ pour toujours :

O silence du cloître! O repos! O douceur!
Tendez-moi votre main, secourez-moi, ma sœur!
A matines, quand l'aube argente les verrières,
Que mon nom quelquefois passe dans vos prières :
Si nul être vivant n'y doit être nommé,
Dites-le comme on dit le nom d'un mort aimé;
Si la règle veut plus encor, docile au blâme,
Priez Dieu seulement pour le salut d'une âme,
Et, sans la désigner autrement à Celui
Qui voit tout, en cette âme où nul rayon n'a lui,
Ravivez, sous l'ardeur de vos saintes pensées,
Le lys éblouissant des croyances passées!

A des sentiments si nobles répondent des accents d'une harmonie merveilleusement variée. M. Le Goffic, qui est, comme chacun sait, l'auteur d'un excellent traité de *Versification française* connaît naturellement tous les secrets du métier; et il fait rendre à l'instrument poétique français toutes les nuances musicales, tous les accords, légers ou graves, dont il est capable. La critique a déjà noté ses préférences pour le vers de huit syllabes [1], dont le rythme convient à l'allure aisée du conte, ou à la démarche ingénue de la complainte. Le vers de dix syllabes, qui a autant de souplesse et plus d'ampleur, sert à scander les plaintes dou-

[1] Ch. Fuster, *les Poètes du clocher*, p. 18.

loureuses du *Cœur en dérive*. Le vers de douze syllabes a des sonorités plus complexes et plus puissantes, et la majesté de la forme suppose un sujet digne d'elle. M. Le Goffic lui fait exprimer les angoisses nostalgiques de son âme, les lointains des grèves qu'enveloppent « les pâles mousselines » de la brume; les horizons souriants et clairs qu'offre la lande en fleurs quand s'éveille le printemps breton :

O printemps de Bretagne, enchantement du monde!
Sourire virginal de la terre et des eaux!
C'est comme un miel épars dans la lumière blonde :
Viviane éveillée a repris ses fuseaux.

File, file l'argent des aubes aprilines!
File pour les landiers ta quenouille d'or fin!
De tes rubis, charmeuse, habille les collines;
Ne fais qu'une émeraude avec la mer sans fin.

C'est assez qu'un reflet pris à tes doigts de flammes,
Une lueur ravie à ton ciel enchanté,
Descende jusqu'à nous pour rattacher nos âmes
A l'âme du pays qu'a fleuri ta beauté!

N'est-ce pas là une pièce achevée, bien faite pour égayer le regard, pour charmer l'oreille et pour faire vibrer l'âme?

Aussi, comme nous voulons laisser le lecteur sur une impression d'autant plus délicieuse qu'elle est plus rare, nous n'insisterons pas ici sur certains écrivains bretons dont la vogue, si elle n'est pas inexplicable, est à coup sûr exagérée. On devine peut-être que je fais allusion aux chansonniers Botrel et Yann Nibor (autrement dit Jean Robin). Certes j'applaudis à la générosité de leur inspiration. J'aime à voir revivre triomphante la vieille chanson française, saine et gaie tout ensemble, et je désire la mort prochaine de cette chanson contemporaine qui n'a pour aliment que l'obscénité. Mais ne déplaçons pas la question : un chansonnier peut avoir des qualités poétiques; les libertés de son vers, les vulgarités de son langage, le relèguent à un rang fatalement inférieur. M. Botrel, dans les *Contes du Lit-Clos* surtout, mérite parfois le nom de poète; ils le savent bien, ceux qui ont lu ici même[1] l'étude abondante que lui a consacrée un de ses admirateurs. Pour moi, je dirai tout franc que la poésie de Botrel, si naïve et si morale qu'elle soit, manque d'envergure et d'essor. Tant qu'il chante la lande fleurie, les genêts d'or et les pommiers, il est vrai, il est simple, il est savoureux. Mais que son biniou veuille jouer des airs trop graves, son chant paraîtra bien grêle! « Pour

[1] Voir le *Correspondant* du 10 octobre 1901.

vivre heureux, restons chez nous », dit-il quelque part. Qu'il suive lui-même ce conseil et qu'il demeure « chez lui ». Sa chanson ne saurait prendre l'allure de l'ode triomphale.

Pourtant sa verve est moins brutale que celle de Yann Nibor. L'œuvre du poète matelot a bien été traversée par le vent du Nord, âpre et chargé de senteurs marines; mais comment y pourrions-nous souffrir les détails répugnants ou les termes grossiers qui s'y étalent? Ce n'est pas là de la littérature, encore moins de la poésie. On nous accusera peut-être de pruderie classique; mais nous ne croirons jamais, quant à nous, qu'un homme de goût puisse priser également le style des lettrés et celui des débardeurs. La poésie, il faut le répéter bien haut, ne réside pas moins dans la beauté de la forme que dans la sincérité du sentiment. Non, en vérité, ce langage estropié, trivial, que parle toujours Yann Nibor, et quelquefois Botrel lui-même, ne saurait prétendre à la dignité littéraire. La Bretagne d'ailleurs a suffisamment payé son tribut poétique au patriotisme local : les noms de Tiercelin, de Plémeur, de Le Guillou, enfin et surtout d'Anatole Le Braz et de Charles Le Goffic, prouvent assez que si elle est restée la terre de la poésie sentimentale et mélancolique, la spontanéité de l'inspiration a su se concilier chez ses poètes avec la délicatesse et la perfection de l'art.

La France est vraiment un pays privilégié : elle unit en elle tous les contrastes, toutes les séductions. A l'ouest, ses côtes granitiques sont battues par le vert Océan; au sud, la Provence ensoleillée sourit à la mer d'azur qui vient caresser ses plages au sable d'or fin. Si la poésie bretonne est voilée de brume et teintée de tristesse comme son soleil, la poésie provençale devra être rayonnante de lumière, chatoyante de couleurs, débordante de gaieté et de vie. Notre lecteur se fait sans doute une fête de porter ses regards sur une pléiade d'écrivains éblouissants de verve et de pittoresque. La pléiade existe, mais, hélas! il faut la sacrifier, puisqu'elle parle la langue sonore des troubadours, celle des félibres et de Mistral! Par bonheur, il en est quelques-uns qui se sont soustraits au charme de l'idiome natal. Car, même en passant sous silence Jean Aicard, Jacques Normand et Clovis Hugues, nous trouvons dans des volumes récemment parus des spécimens originaux de la poésie provençale. Ce sont d'abord les vers de P. Arène, publiées en 1900, chez Lemerre, avec une préface d'Armand Sylvestre. « Paris avait effroyablement conquis, avait fait sien violemment ce fils pourtant fidèle de la Provence et qui ne voulut cependant s'endormir qu'à l'ombre des oliviers fraternels ». Ce fantaisiste un peu bohème se trouve à son aise dans la grande ville où la vie est

joyeuse et facile. Cet épicurien qui aime toutes les ivresses, celles du vin et de l'amour, reste à Paris pour s'y abandonner. Mais sa poésie conserve les couleurs vives, chères aux méridionaux :

A l'ombre du gerbier géant l'airée est prête;
Le fermier, dans le rond où s'entassent les blés,
Fait tourner, retenant leurs licous assemblés,
Six chevaux camarguais vifs comme la tempête.

. . . .

Cependant le soir vient et la brise se lève;
La paille en tourbillons, vermeils comme son rêve,
Monte se colorant aux rayons du couchant.

C'est encore de Paris qu'il adressait à Monselet un sonnet où on lit ces vers étincelants :

Reste à Nice, Charle! où le thon et le dauphin,
Cabriolant parmi la mer luisante et bleue,
Comme des diamants sur une robe à queue,
Font reluire au soleil leurs écailles d'or fin.

Ce coloriste est malheureusement un esprit fort : il chante comme la cigale, heureux de vivre, insouciant du lendemain et de l'au-delà. Ne semble-t-il pas, suivant le mot de M. Armand Sylvestre, avoir écrit sa propre épitaphe dans ces vers si mélodieusement expressifs :

L'air est si chaud que la cigale,
La pauvre cigale frugale,
Qui se régale de chansons,
Ne fait plus entendre les sons
De sa chansonnette inégale,
Et rêvant qu'elle agite encor
Ses petits tambourins de fée,
Sur l'écorce des pins chauffée
Où pleure une résine d'or,
Ivre de soleil, elle dort.

Enfin, tout récemment, un jeune poète, M. Renouard[1], consacrait à la Provence un volume de vers. Chez lui aussi nous signalerons des qualités de peintre : sa palette est surtout prodigue de bleu. La mer et le ciel ne lui en fournissent-ils pas à satiété ?

Le ciel est sans nuage et les plaines voisines
Goûtent le doux repos d'un matin provençal
Qui met du bleu sur les rochers et les collines.

L'or du soleil vient aussi revêtir la nature d'une robe éclatante.

[1] Jean Renouard, *Provence*, Paris, 1902.

M. Renouard sait nous décrire des paysages inondés d'une lumière crue, assoupis dans la chaleur accablante du jour, quand,

Implacable descend la chaleur du midi.

Mais il goûte aussi le calme reposant du soir, à l'heure où la vivacité des tons s'atténue, où le crépuscule bienfaisant vient rafraîchir les êtres et les choses :

Tandis qu'harmonisant les couleurs et les lignes,
Le soleil qui s'élève encor dans le ciel clair,
Sur la plaine enflammée, au loin, rougit les vignes.

Assurément les pièces descriptives abondent, mais la note sentimentale et romanesque ne fait pas défaut à M. Renouard : lisez par exemple l'histoire émue de cette jeune fille qui meurt pour ne pas survivre à son premier amour. Mieux encore : écoutez les accents de cette joie profonde, la joie de se sentir uni à l'aimée, et qu'effleure à peine le regret du passé !

Penser aux doux propos de ces amours naissantes,
Aux longs émois causés par nos premiers baisers...

Penser à tout cela, songer à tous ces rêves,
Et se dire, bien seuls auprès du feu qui luit :
Ah ! tout ce bonheur mort avec ces heures brèves,
Qu'est-il donc à côté de celui d'aujourd'hui ?

Un amour pur rapproche de Dieu, et M. Renouard a trouvé des vers d'un lyrisme élevé où s'exaltent tout ensemble sa tendresse et sa foi :

Viens ! mon amour, viens sur la route
Qui serpente à travers les bois,
Et que nos deux bonheurs, vers la céleste voûte,
S'exhalent encore une fois.

Les oliviers tremblants aux feuillages antiques,
Courbent leurs bras noircis comme pour adorer,
Jetant sur le chemin ces ombres pacifiques
Où le Christ vint pleurer.

. . . .

O mon amour ! sens-tu comme la source est pure
D'où coule en ce moment notre félicité,
Et combien il est doux d'unir à ce qui dure
Notre fragilité.

De pareils vers font bien augurer du jeune poète à qui nous les devons. Qu'il se débarrasse seulement de quelques défauts qui révèlent encore son inexpérience, qu'il renonce à certaines formes

lourdes et banales pour lesquelles sa plume a une prédilection fastidieuse :

Et bientôt sous le ciel *plein d'astres*...
Les blés jaunes sont *pleins des* cris des sauterelles...
Les prés sont *pleins de* fleurs nouvelles...

Ces négligences choqueraient peut-être moins chez un poète médiocre : elles font souffrir le lecteur de M. Renouard. Il fera bien aussi de ne pas se désintéresser de l'harmonie; quand on a, comme lui, le sens du rythme, on ne devrait pas laisser échapper des vers comme celui-ci :

Sur l'eau pleine d'éclairs que le ciel *ardent borde*.

Encore une fois, ce sont là d'insignifiantes imperfections que le poète corrigera sans peine. Puisse la Provence nous donner dans l'avenir beaucoup d'écrivains amoureux comme lui de la petite patrie, et qui, sans dédaigner le parler de Mistral, sachent manier aussi la langue de Lamartine !

*
* *

La plaine terrestre est assurément moins inspiratrice de poésie que la « plaine liquide ». Ses paysages, si riants qu'ils puissent être, semblent, au moins chez nous, peu caractéristiques et même, si j'ose dire, assez prosaïques. En Flandre, en Picardie, voire en Normandie, en Touraine ou en Bourgogne, les plaines verdoyantes ou dorées, çà et là interrompues par de frais vallons ou égayées de bouquets d'arbres, offrent un aspect souvent agréable; mais cet agrément lui-même, dans notre pays de France, est d'une espèce assez banale.

Le plus original pourtant de ces paysages de plaine est celui des régions du Nord, de cette Flandre à moitié française, à moitié belge, où la terre longtemps prisonnière des frimas est éclairée par une lumière que tamise souvent le brouillard. Vaporeuse et même nuageuse est d'ordinaire la poésie née non loin des rives de l'Escaut, car le génie flamand n'a pas la clarté et la simplicité qui caractérise le pur génie français. Mais nous aimons aujourd'hui l'exotisme : toute une école de *jeunes* en est éprise, au grand détriment de nos saines traditions littéraires.

Georges Rodenbach [1] est un des poètes qui représentent avec le plus de talent le groupe du *Mercure de France*. Son *Miroir du ciel natal* reflète bien tous les souvenirs, tous les spectacles de son enfance au pays flamand. Sa poésie est d'un impressionnisme saisissant, le plus souvent maladif. La double sensation dont il est

[1] Georges Rodenbach, *Le Miroir du ciel natal*, Paris, 1898.

obsédé lui-même et qu'il veut nous faire éprouver à la lecture de son livre est celle de blancheur et de clarté, de teintes sombres ou grises. Il est invinciblement attiré par ce

> Miracle de la neige ouatant la ville grise,

par « les beaux cygnes immaculés, » par les « claires mousselines » que la lune étend sur les vitres de sa fenêtre; et à cette sensation physique de blancheur répond naturellement dans l'âme du poète une impression morale de pureté. N'est-il pas blanc le vêtement des *Communiantes* et ne symbolise-t-il pas la blancheur de leur âme? N'est-elle pas blanche aussi cette Hostie divine, en qui revit, vraiment présent, le Dieu de toute pureté? Quant à ce gris mélancolique qui, suivant le mot naïf de Rodenbach, « est fait de blanc et noir », il réveille chez lui, en effet, les tristesses assoupies. Les sombres maisons des villes du Nord, les ombres des *Femmes en mante* qui circulent silencieusement dans les rues à travers « le brouillard vainqueur »

> Qui, sur le fond pâle de l'air,
> A même délayé les tours accoutumées
> Dont l'élancement gris s'efface ...

tout cela fait songer à une agonie lente et douce, dans le crépuscule. Mais ce qui déroute le plus nos habitudes d'esprit, ce sont les bizarreries de cette nature rêveuse qui semble en proie, par moments, à de véritables hallucinations. Assurément nous comprenons sans peine l'analogie qui permet au poète de rapprocher la sensation de blancheur et l'idée de pureté; mais pourquoi une lampe allumée le fait-elle songer aussitôt à une soirée de dimanche? Comment la vue d'un jet d'eau peut-elle faire naître en lui le souvenir de la passion du Sauveur? Ce sont là des associations toutes fortuites de sensations, des phénomènes très spéciaux et très mystérieux; et dans les raisons qu'on en pourrait donner, la raison n'a pas la moindre part. Ce qu'il y a de certain, c'est que de pareilles étrangetés sont inintelligibles pour un public français. Si encore le poète avait l'excuse de l'inconscience! Mais cette bizarrerie est souvent, chez lui, préméditée. Son horreur du vulgaire, son goût pour l'inexprimé, le fait tomber dans une préciosité qui, si elle devenait à la mode, ferait remonter bien curieusement à notre goût français le cours des siècles. On comprend à la rigueur que la clef devienne un « oiseau de métal picorant aux serrures »; mais comment l'âme peut-elle « démêler l'écheveau des angélus? » Les comparaisons imprévues, les alliances de mots que rien ne justifie, viennent à chaque pas nous causer une surprise

mêlée parfois d'une douce gaieté. On plaint le poète de l'effort qu'il a dû faire pour découvrir que

Les cloches ont l'air de ciboires,

et l'on se demande par quelle aberration son âme s'est sentie devenir un jardin « un grand jardin qui souffre ». Et nous ne parlons ni des allitérations puériles, comme celle-ci :

Ah! ces mantes! Est-ce d'amantes, de démentes?

ni de l'abus des termes abstraits, ni du procédé enfantin qui consiste à multiplier les apostrophes et les exclamations de toute espèce :

O ville d'exemplaire et stricte piété!...
Ah! ces harpes de la musique du silence...
O le parloir, ô le dortoir, tachés de noir...

Abrégeons les critiques et reconnaissons à ce poète une âme vraiment lyrique, un sens inné de l'harmonie, une curieuse invention verbale. Peut-être, s'il eût vécu, aurait-il fini par écrire des vers originaux et simples, sonores et clairs comme ceux-ci dont nos lecteurs goûteront sans doute avec nous la musique et la magnificence :

L'orgue! voix d'infini, voix du ciel, voix lunaire;
Qui donc suppose encore un réel instrument?
L'orgue est un puits sculpté où chante le tonnerre;
L'orgue est le bruit apprivoisé d'un élément;
C'est le vent : tour à tour la brise dont s'émeuvent
Les roses, et le vaste ouragan frénétique;
C'est l'eau : rivière qui grossit, qui devient fleuve,
Et l'orgue coule en cataractes de musique.

Rodenbach nous a fait voir ou deviner les aspects mélancoliques de *Bruges-la-Morte*, une sorte de Flandre idéalisée. M. Emile Verhaeren[1] est surtout un poète réaliste. Il a bien connu, lui aussi, la tristesse qui descend dans les âmes et sur les choses, avec le soir qui tombe :

Des brouillards s'étendaient en linceuls aux moissons,
Des routes s'enfonçaient dans le soir, infinies,
Et les grands bœufs semblaient râler ces agonies.

Mais ce qui le caractérise, — et ce qui le distingue nettement de son compatriote, — c'est le relief précis de la description, c'est

[1] Emile Verhaeren, *Poèmes* (*Les Bords de la route*, *les Flamandes, les Moines*), Paris, 1875; — *Poèmes*, III[e] série (*Les Visages illusoires; les Apparus dans nos chemins, les Vignes de ma muraille*), Paris 1899.

le goût des sujets vulgaires, l'audace d'un pittoresque qui ne recule pas devant les détails répugnants. Et d'abord voici la Flandre et ses plaines fécondes qui s'étendent à perte de vue :

> Des plaines jusqu'aux mers du Nord, partout des plaines!
> . . . .
> Partout, bien au delà des horizons prourpres,
> La verte immensité des plaines et des plaines!

Puis, c'est la ferme flamande avec son peuple d'animaux domestiques, avec son personnel de travailleurs, paysans bornés, durs à l'ouvrage, prompts à la débauche. Nous les voyons attablés,

> menton gluant, gilet ouvert,
> De rires plein la bouche, et de lard plein le ventre.

Cette poésie déborde d'une vie sensuelle, dépeinte avec des couleurs crues, des traits cyniques; son idéal grossier et charnel, rendu, il est vrai, avec une singulière puissance, est révoltant d'impudeur. Et l'on pourrait appliquer au poète, presque à la lettre, ces vers où il croit faire un magnifique éloge des maîtres de l'art flamand :

> C'est un déchaînement d'instincts et d'appétits,
> De fureurs d'estomac, de ventre et de débauche,
> Explosion de vie, où ces maîtres gourmands,
> Trop vrais pour s'affadir dans les afféteries,
> Campaient gaillardement leurs chevalets flamands,
> Et faisaient des chefs-d'œuvre entre deux soûleries.

On a peine à croire que *les Flamandes*, de M. Verhaeren, soient sorties de la plume qui devait écrire plus tard *les Bords de la route*, *les Villes tentaculaires*, *les Vignes de ma muraille*. Il paraît avoir renoncé aux débauches de couleur pour tomber dans l'excès d'imprécision. Voici des vers où nous retrouvons la note chère au Mercure de France, une poésie dont les hallucinations mélancoliques s'expriment en une langue étrangement émaillée de néologismes :

> Les saints, les morts, les arbres et le vent,
> Dites comme ils se confondent dans la mémoire
> Quand les marteaux battants
> A coups de bonds dans les bourdons,
> Ecartèlent leur deuil aux horizons,
> Du haut des tours imprécatoires.

Ce qui fait défaut à ces poètes de Flandre, ce n'est ni le sens descriptif, ni la faculté d'être émus; c'est une qualité éminemment française, celle qui réfrène les écarts de l'imagination et qui

impose silence aux divagations de la sensibilité; et c'est là, proprement, ce que nous autres, Français de France, nous appelons le goût.

Pénétrons maintenant dans des provinces plus nettement françaises; nous y retrouverons notre génie national, fait de naturel et de clarté; parcourons les plaines fecondes de la Picardie, de la Normandie, de la Touraine et de la Bourgogne. Notre course sera plus vite achevée, car ces terres fertiles n'ont directement inspiré qu'un petit nombre de vrais poètes.

La verve joyeuse et claire de la poésie picarde va nous reposer de l'exotisme obscur ou brutal des Rodenbach et des Verhaeren. Le talent de M. Léon Duvauchel [1] avait été déjà signalé par M. Fuster. Mais, depuis 1889, ce même écrivain a consacré un volume à célébrer sa terre natale. Il nous apprend que ce mal dont il souffre, — celui d'être un *déraciné*, — il le doit à un aïeul qui commit la faute d'abandonner les champs paternels pour venir tenter la fortune à la ville.

> Et je souffre par lui d'un mal héréditaire
> Quand Paris me trahit, Paris où je suis né.
> Car c'est d'eux que je tiens mon amour de la terre.

Aussi son enfance maladive eut-elle besoin de venir respirer l'air vivifiant du pays; et il se plaît à nous parler de ce passé déjà lointain :

> J'escaladais la haie, arpentant des courtils,
> Si grands en ce temps-là, maintenant si petits.

Il est même question d'une grand-mère « fort digne » dont le poète ne semble pas avoir conservé un très agréable souvenir :

> Sa voix ne souriait guère plus que sa bouche.

Par bonheur, l'enfant trouvait une douce compensation dans l'accueil toujours souriant et maternel de la terre :

> Elle m'offrait les jeux, des fleurs et des oiseaux,
> Les sources reflétant de l'azur plein leurs eaux,
> L'ombre des grands pommiers penchés, le lait des vaches,
> Qui, pris à larges bols, me laissait des moustaches.

Et le poète conclut avec une plaisante franchise :

> Je trouvais celle-ci plus grand-mère que l'autre!

M. Duvauchel se trouve donc dans les meilleures conditions pour être un poète du clocher. Des souvenirs de jeunesse entretenus et

[1] Léon Duvauchel, *Chez nous*, Paris, 1894.

idéalisés par une longue absence, lui ont fait comprendre la poésie de cette plaine amiénoise qui présente aux yeux du voyageur un horizon presque infini et qui laisse apercevoir, là-bas, à peine distincte, l'image minuscule de la cathédrale :

La plaine, la plaine, la plaine...
La cathédrale tout au bout,
Estompée, indiquée à peine,
Dans une atmosphère qui bout.

A Paris, M. Duvauchel saisit avec bonheur les occasions de célébrer la robuste Picardie et le joyeux cidre picard, le flippe capiteux

Qui grise en pétillant le buveur le plus sobre.

C'est aussi de gaieté et d'esprit que pétille cette poésie bien française, voire un peu gauloise... Malgré sa belle humeur, le poète picard ne laisse pas d'avoir quelques accès de sensibilité auxquels se mêle toutefois le sourire d'une ironie malicieuse et même voltairienne. Il plaint les pauvres chevaux qui « peinent encore le dimanche » et tout en restant sceptique à l'endroit de la Providence, il l'invoque en ces termes plutôt familiers :

Bon Dieu des gens, bon Dieu des bêtes,
— Si toutefois vous existez ! —
Laissez-leur chômer quelques fêtes
A ces ouvriers éreintés !

C'est une poésie plus grave et tout aussi française que celle du Normand Paul Harel[1]. Son talent est robuste et solidement équilibré. D'autres, parmi les contemporains, et non des moindres, sont des fils de la Normandie. Tel est, par exemple, Auguste Dorchain. Paul Harel est le seul qui lui ait dédié tous ses vers. Ce poète, comme on sait, est aubergiste : il ne pouvait manquer de chanter tout d'abord les douceurs de la bonne chère largement arrosée de cidre. Il a donc écrit *Sous les pommiers*, ou encore : *Gousses d'ail et Fleurs de serpolet.* De ces œuvres, M. Fuster a déjà extrait des descriptions d'une « grasse et plantureuse fantaisie». Il y a plus et mieux que cela à louer dans les *Voix de la Glèbe.* C'est bien l'œuvre d'un poète du clocher, et son âme virile est restée indissolublement liée à cette terre maternelle sur laquelle ses aïeux « ont imprimé leurs traces ». D'un geste fier et attendri, il nous montre, s'en allant, « dans la pourpre éclatante du soir », qui lui fait comme une auréole, le paysan digne de ses

[1] Paul Harel, *les Voix de la Glèbe*, Paris, 1895.

ancêtres, dont il continue les traditions de travail fécond et de mâle vigueur.

Voici le long sentier qu'il foula d'un pied ferme
Et la route où sonna tantôt son pas joyeux.
Ce gâs, large et sonore, obéi dans la ferme,
C'est bien le descendant tout semblable aux aïeux.

Et il lance cette apostrophe virulente aux modernes ruraux qui dédaignent et désertent la glèbe :

Honte à ces déserteurs d'hier, partis quand même!
L'amour le plus profond, le plus haut, le plus vrai,
C'est l'amour du pays.

Ce n'est pas que le poète ferme obstinément les yeux sur les travers, sur les ridicules des campagnards. Il nous présente quelques silhouettes vivement tracées, non sans malice et avec un grain de trivialité réaliste; tel est ce type du dernier maquignon normand :

Du dernier maquignon voyez un peu la trogne!
Droit en selle il fait bien sur l'horizon normand;
De son bâton noueux il frappe sa jument,
En l'insultant tout haut...

Ainsi le poète connaît bien ses compatriotes et il connaît aussi la vie, qui lui a ménagé, comme à tous, de grandes douleurs. Mais il n'en conserve pas moins l'optimisme des races fortes. « La douleur, s'écrie-t-il,

La douleur ne m'a pas vaincu. J'aime la vie!

Cette santé morale est fortifiée, nous l'avons dit ailleurs, par une foi solide, une foi de paysan en qui revivent et se perpétuent les croyances des aïeux :

Je n'ai, pauvre pécheur, qu'à regarder la croix
Où l'Homme-Dieu versa tant de sang et de larmes,
Le doute et la froideur ne viendront pas. Je crois.

Il restera donc toujours attaché à ce coin de terre que Dieu lui assigna comme patrie, et où dorment les siens, à cette glèbe magnifiée par son imagination de poète qu'exalte encore une sorte de piété filiale :

La plaine est là, superbe, immense, déroulant
Les grands plis lumineux de son manteau brûlant,
O splendeur des moissons, lumière, force et joie!

Dans les coquelicots sanglants, dans les blés roux,
Du trèfle qui rutile au seigle qui flamboie,
Tout l'orgueil de la glèbe éclate autour de nous.

Il y a une certaine rudesse dans la poésie agreste de P. Harel. M. J. Lemaître a consacré quelques-uns des loisirs que lui laissait jadis la critique, — et que la politique ne lui donne plus guère maintenant, — à dire délicatement sa tendresse pour son cher Orléanais [1],

... où sur l'or des sables fins s'étale
La Loire lente, honneur du vieux pays gaulois.

Ce paysage gracieux et ondoyant, dont les teintes adoucies et les lignes fuyantes ont

Des indécisions qui caressent les yeux,

plaît à sa nature d'artiste éprise de nuances insaisissables.

Il a connu un jour les splendeurs de l'Orient, et ses yeux en sont restés éblouis; mais son âme s'y est sentie dépaysée; l'Orléanais lui manquait :

Je sentais bien là-bas, que je vis de sa vie
Et que je suis né d'elle, et qu'elle me comprend.
. . . .
Et je veux vous revoir, ô ciel changeant et tendre,
Coteaux herbeux, petits ruisseaux, coins familiers.
Saules, je vous désire, et je veux vous entendre,
Chuchotements plaintifs des tremblants peupliers.

L'esprit de J. Lemaître, transparent et subtil, peut voir son image reflétée, comme dans un miroir naturel, par les flots limpides du grand fleuve natal, de cette Loire que « les peupliers tremblants » voient

... S'égarer en détours nonchalants,
Muette, énigmatique, et souple, et lente, et bleue.

Il est vraiment chez lui sur cette terre, « nourrice adorable » de son enfance, et au milieu d'une si indulgente nature, il sent en lui

L'impossibilité d'être sombre ou méchant.

Cet ironiste aimable est capable, nous le savons aujourd'hui, d'énergie et de passion. Si l'on s'était souvenu que J. Lemaître avait été naguère un exquis poète du clocher, on se serait peut-être moins étonné de lui trouver l'âme d'un fougueux patriote, l'âpre éloquence d'un tribun.

La Bourgogne avec ses prairies plantureuses, ses collines hérissées de vignobles nourrit une race vigoureuse et spirituelle,

[1] J. Lemaître, *Poésie*, Paris, 1896.

également attirée vers le réel et vers l'idéal. N'est-elle pas en effet, en même temps que le pays des crus renommés, la patrie de Bossuet et de Lamartine? Bien lourd était un pareil héritage littéraire, et il était malaisé de ne pas s'en montrer indigne. M. Lucien Pâté [1] mérite cet éloge par la sincérité vibrante ou délicate de ses accents. Il est, peut-on dire, un *professionnel* de la poésie du clocher. Ses *Poèmes de Bourgogne* sont déjà un peu loin de nous, et nous n'insisterons que sur son dernier volume de vers où il glorifie le *Sol sacré*, celui de la petite patrie, que son amour filial ne sépare jamais de la grande. Aussi peut-on y noter plus d'une pièce exclusivement patriotique. Mais l'auteur revient toujours à son sujet favori, à l'éloge de cette terre nourricière où il puisa, selon sa propre comparaison, les sucs dont il forma son premier miel poétique :

Ma ruche est en Bourgogne : abeille, j'y connais
Toutes les fleurs du sol qu'enfant je butinais,
Toutes les fleurs de l'art, autre divine flore...

M. Pâté ne serait pas Bourguignon s'il ne célébrait point une des gloires dont s'enorgueillit son pays : je veux dire son vin fameux. S'il s'agit de porter un toast à la patrie, qu'on ne parle au poète ni du champagne dont la mousse trop légère lui paraît un symbole de frivolité, ni du bordeaux, trop délicat « qu'il faut chauffer pour boire ». Le vin qu'il faut choisir, nous dit M. Pâté, c'est le Nuits. Pourquoi? Il va nous l'apprendre.

Je vous dirai qu'un vin, pour un toast aussi grave,
Ainsi que du tombeau doit sortir de la cave;
La coupe qu'il remplit doit trembler dans la main;
Et c'est peu qu'il parfume, et ce n'est rien qu'il flatte;
Il doit tenir mêlés dans sa robe écarlate
Les souvenirs d'hier aux espoirs de demain!

Un toast, en général, est chose banale et plutôt joyeuse, mais il devient sérieux et même sacré quand il sert d'expression à un sentiment aussi saint que le patriotisme. Voilà comment, chez M. Pâté, le patriotisme local complète l'autre et le fortifie. Au reste, toutes les passions nobles sont comprises d'une âme noble, et le poète qui n'a pas la foi nous fait partager le regret qu'il exprime d'y être resté étranger :

Et nous dont l'âme se dit forte,
Nous qui voulons rester debout,
Laissez-nous sourire à la porte :
Il faut nous plaindre, voilà tout!

[1] Le Pâté, *le Sol sacré*, Paris, 1896.

Si cette poésie manque d'élan, si ce lyrisme est plutôt ingénieux que puissant, il faut avouer que l'amour du pays a singulièrement vivifié l'art de l'écrivain. On sent que M. Pâté a composé la plupart de ses vers au sein de la nature bourguignonne,

parmi les blés, les orges,
En plein champ, plein soleil, au beau milieu du jour,

Il mérite donc de figurer en bonne place parmi les poètes du clocher, celui dont les vers ont heureusement exprimé leur ambition à la fois bien modeste et bien généreuse :

Aimons notre clocher, son ombre est la meilleure :
Seul point fixe pour nous du monde où nous errons,
Voix du clocher natal, voix de la première heure,
Emportons-en l'écho partout où nous irons.

*
* *

Nous n'apprendrons rien à personne en constatant que les régions montagneuses perdent en fertilité ce qu'elles gagnent en pittoresque. Mais, suivant l'observation que nous avons faite au début de cet article et qui se trouvera une fois de plus vérifiée, la poésie va croître d'autant plus âpre, sans doute, mais d'autant plus vigoureuse et plus originale, à mesure que nous pénétrerons dans des pays plus ingrats. Quel contraste entre les paysages de l'Argonne et ceux du Plateau Central ! Attendons-nous à retrouver quelque chose de cette antithèse chez les écrivains.

Nous aurions aimé à revenir sur les vers d'un sentiment si fin et si profond, d'un pittoresque si frais et si verdoyant, d'un rythme si souple et si juste, que M. André Theuriet consacre à ses chères montagnes de l'Argonne, sa patrie d'adoption. Mais puisque nous ne saurions le faire sans répéter sous une autre forme ce qu'a dit très ingénieusement M. Fuster, nous voulons du moins citer, ne fût-ce qu'en passant, ce petit chef-d'œuvre qu'on appelle le *Livre de la Payse*...

Les Vosges ne semblent pas avoir encore trouvé un poète digne d'elles. Quant au Jura, je ne connais guère que M. Fuster lui-même qui ait su le chanter, et cela dans le volume où il étudiait, en 1889, les *Poètes du clocher*[1]. On y goûte un art qui sait développer et moduler harmonieusement un thème d'ailleurs très suggestif ; on y est même touché par une émotion qui, dans certaines strophes, s'est comme furtivement insinuée ; la vivacité du sentiment semble interdire alors à M. Fuster les élégances de plume dont il est d'ordinaire trop prodigue :

[1] Ch. Fuster, *Les Poètes du Clocher*, p. 113.

Aime-la bien la terre où l'hiver est cruel,
Où la neige désole et blanchit tout le ciel,
Avant d'ensevelir le hameau solitaire;

Aime-la bien, la terre où les troupeaux ont faim,
La terre triste et dure, aime-la bien enfin,
Puisque c'est elle notre terre!

Nous allons maintenant gravir des montagnes dont les « sublimes horreurs » vont sans doute mieux servir le talent des poètes. Un seul à ma connaissance a tressé une jolie guirlande de souvenirs dauphinois : c'est M. Emile Trolliet. Dans son dernier volume de vers, *la Route fraternelle*[1], il a plus d'une fois tourné son regard vers *la Petite patrie.* M. Emile Trolliet aime la majesté des cimes, mais, chez lui, ce n'est pas la note descriptive qui domine. Sa poésie est surtout sentimentale et, en un certain sens, symbolique. Dès son enfance, nous dit-il, le fleuve natal attirait son imagination; la maison de famille était proche du Rhône, et, la main dans celle de son père, il allait

Au vieux roi de la plaine, au fier lion en marche,
Au lion à la peau d'azur.

En homme qui sait s'analyser, M. Trolliet nous apprend qu'il a reçu du Rhône sa vocation. Cette vocation, comme on le sait, est d'être, toujours et infatigablement, un idéaliste, un rêveur doux et bon, esprit indulgent à toutes les faiblesses, cœur ouvert à tous les pardons :

Et mon âme emprunta sa teinte idéaliste
A son azur errant, et mon cœur un peu triste
Emprunta son nuage au brouillard qui persiste,
Comme un voile sur sa beauté!

Et il se découvre lui-même, sans y prendre garde, des affinités curieuses, — morales ou artistiques, — avec Ozanam, Puvis de Chavannes et V. de Laprade... Il a gardé du Rhône de son enfance une vision d'azur qui lui est demeurée dans le souvenir et dans l'âme :

O fleuve paternel, cher à mon premier âge,
Naïvement j'allais à tes bords!...
Comme un jeune Breton doit son âme à la grève,
Par toi j'appareillai vers les îles du rêve,
Et je connus par toi mon attente sans trêve
D'un mystérieux au-delà!

Quant aux Alpes, le poète a dû en tenter plus d'une fois

[1] Emile Trolliet, *la Route fraternelle,* Paris, 1900.

l'ascension vertigineuse; mais il n'en est resté dans ses vers qu'une impression de blancheur immaculée, d'harmonie sereine et pure, qu'il a rendue avec une grâce ingénieuse et une originalité qui n'est pas exempte de recherche :

Oui, sublimes sont les arpèges
Que sur le blanc clavier des neiges
Ou dans l'orgue sombre des pins
Exécute l'Alpe éternelle;
Et des Mozart et des Chopin
L'âme harmonique habite en elle.

L'azur du Rhône, l'éclat des neiges éternelles, voilà bien le double symbole qui exprime le plus heureusement cette vraie nature de poète :

Car l'infini des mers et l'infini des cimes,
C'est un double chemin..., guidant au même Dieu.

Le poète des Pyrénées, M. Raoul Lafagette[1], n'est pas d'une complexion moins sentimentale, bien que son œuvre soit d'un artiste beaucoup moins habile. Ce sont les hauts sommets qui lui ont enseigné l'idéal; maintes fois il les a gravis, pour éprouver la jouissance physique et morale, bien connue du montagnard, quand il respire un air plus vif, et qu'il se sent, pour ainsi dire, seul en face de la nature et de Dieu :

Aussi tous vos recoins, montagnes maternelles,
Me restent doux et chers comme à l'oiseau son nid;
Votre recueillement dans l'espace infini
Chante à muette voix les choses éternelles.

M. Lafagette ne goûte pas seulement les beautés de la montagne, il en connaît aussi les horreurs tragiques : il nous a décrit cet effroyable phénomène qui cause si souvent des désastres, — celui de *l'Avalanche* :

Ecoutez, écoutez : une voix inconnue,
Vague, profonde, étrange, a grondé dans la nue...
... Pourtant le fracas sourd
Augmente, il se rapproche, il arrive, il accourt,
Il se rue. — Est-ce un pic disloqué qui s'écroule?
Sans rien voir, on pressent quelque monstre qui roule
Vertigineusement...

Mais dans ce fléau qui en apparence est un aveugle instrument de mort, le poète devine une sorte de punition cruelle, mais

[1] Raoul Lafagette, *Symphonies pyrénéennes*, Paris, 1897.

méritée. L'homme est atteint par la vengeance de Dieu pour avoir osé frapper, sans autre mobile que le désir du gain, la personne sacrée des arbres séculaires. Qu'il respecte donc la majesté de la montagne et la vieillesse de ses forêts. Qu'il aille apprendre sur les hauteurs inaccessibles, avec le mépris des bassesses humaines, l'amour de l'Idéal :

Plus haut! toujours plus haut! jusqu'au désert béni,
Jusqu'au point culminant des régions de pierre,
Avec délice alors j'ouvre bien ma paupière
Et mon ravissement s'abreuve d'infini.

Cette inspiration très haute n'est pas toujours servie par une expression très sûre d'elle-même. La critique découvre, en chemin, ici un tour peu correct, là une platitude, ailleurs enfin une incohérence de métaphores qui surprend :

Les monts, d'où la lavande exhale son *encens*,
Figurent un écrin d'énormes *pierreries*;
Regarde : terre et ciel unissent leurs féeries
En un vaste *concert* de tons éblouissants.

M. Lafagette a raison, dans une pièce assez curieuse, espèce de satire littéraire dirigée contre l'Académie, de revendiquer pour le poète le droit à la sincérité et de réprouver les artifices qui ont pour but de masquer la pauvreté de l'invention ou l'absence de l'émotion; mais il aurait dû ouvrir les yeux sur les imperfections de son œuvre et ne pas s'absoudre lui-même trop aisément avant de condamner ses juges. Encore une fois, M. Lafagette a du talent; il fait des trouvailles, certains vers et même des développements entiers sont heureusement venus, mais il ignore le travail de la lime. C'est dommage, car il est de ceux qui prouvent, comme M. Trolliet, mais à un degré moindre, qu'à fréquenter les hautes régions, les hommes s'habituent d'ordinaire à lever les regards vers le ciel.

Nous allons enfin visiter des sites moins grandioses, mais aussi pittoresques : ce sont ceux que réservent au touriste, — aujourd'hui moins ignorant de ces contrées — les pays montagneux et sauvages du Plateau Central.

Le Rouergue a depuis longtemps son poète qui n'est pas loin d'être un grand poète : c'est François Fabié. Pourtant nous voulons auparavant mentionner un de ses compatriotes, un poète gentilhomme, M. Charles de Pomairols.

Ses *Regards intimes* [1] se posent tour à tour sur l'horizon familier qui, de sa demeure, s'étend devant lui et

[1] Ch. de Pomairols : *Regards intimes*, Paris, 1895.

fuit à bien des lieues
Vers le massif lointain de ses montagnes bleues,

puis, sur sa terre, dont il nous décrit l'aspect, mais sans atteindre à la précision,

Le sol que je possède est semé de coteaux
Qui se mêlent sans ordre, ou plus bas ou plus haut.

M. de Pomairols n'est pas, il est vrai, un descriptif; c'est plutôt un rêveur, — philosophe, serait trop dire, — qui sent la poésie du passé en humaniste, en campagnard et en gentilhomme. Il professe pour les Romains, qu'il considère comme ses ancêtres, une admiration émue. Il y a même, dans son domaine, un champ qu'il visite volontiers pour y remuer d'antiques souvenirs :

Sur ce sol de débris couverts d'une ombre épaisse,
Où je m'en vais rêver quand le soleil s'abaisse,
Tout me fait souvenir des ancêtres latins.

Il n'oublie pas non plus les Grecs. N'a-t-il pas consacré un hymne à Apollon Hyperboréen? Mais nous aimons mieux encore écouter la voix un peu grave et triste de ce campagnard qui goûte le calme mystérieux du soir, tout en redoutant l'impression de tristesse qu'il éveille en lui :

Dans la mélancolie et le trouble de l'heure,
Le soir en regagnant l'abri de la demeure
Où la tendresse humaine abrite ses clartés,
J'évoque tristement les sites écartés,
Avec leur forme vague et leur pente lointaine.

C'est le campagnard encore qui voit dans les grands arbres du bois paternel les témoins d'un passé très cher. Ici le sentiment, fort poétique, semble avoir porté bonheur à l'expression :

En coupant les grands bois aux antiques racines,
Témoins de mon enfance et de mes origines...
... J'ai peur de faire évanouir
Le cher passé qui flotte au fond du souvenir,
Et de porter atteinte à l'ombre de mon père,
Quand ses bois familiers vont perdre leur mystère.

Le gentilhomme enfin, qui doit avoir plus que tout autre le culte et le sens de la race, puisque c'est sa raison d'être, a su traduire ce sentiment sous une forme originale, en nous faisant goûter avec lui cet arome du souvenir que dégagent les archives familiales :

Faute de chers portraits, doux passé des visages,
Le parchemin flétri garde à travers les âges

Une suite de noms démodés et charmants,
Et c'est tout ce qui reste à peu près de ces femmes,
De leur vie écoulée en silence, et des âmes
Par qui mon âme plonge en ses commencements.

En faveur de tels vers, nous pouvons pardonner à M. de Pomairols quelques maladresses de plume, quelques comparaisons forcées, quelques vers assez rudes et inharmonieux.

Nos lecteurs, à n'en pas douter, connaissent déjà François Fabié[1]. C'est le type achevé du poète du clocher, puisqu'il a volontairement confiné son rare talent dans les limites étroites, mais bien chères, de la petite patrie. Ce culte qu'il lui a voué est fait de nostalgique amour. Il a senti la puissance des racines qui rattachait tout son être à la bonne terre du Rouergue, depuis qu'il en a été arraché par les exigences de la vie. C'est ce regret du pays, — toujours renaissant, — qui s'exhale de son œuvre entière : *la Poésie des bêtes*, *le Clocher*, *la Bonne terre*, les *Voix rustiques.* Dans son dernier livre, le poète du clocher se double d'un poète du foyer : il nous achemine *Vers la maison* paternelle, c'est-à-dire vers toutes les affections, toutes les joies de sa jeunesse, souvenirs aujourd'hui envolés, mais qu'il voudrait rappeler et à jamais retenir dans le fin réseau de sa poésie. Il commence par nous introduire dans cette chère maison. Voici le foyer,

Vrai cœur de la maison, gai, palpitant et clair.

C'est lui, — cette âme visible et lumineuse de la vie domestique, — qui, le jour, suit les travailleurs jusque dans la campagne

En faisant sur le toit de la vieille maison
Flotter en bleu sa douce haleine

et qui, en s'éteignant le soir, ranime dans la mémoire de la fermière tout un passé charmant et douloureux. Voici la table hospitalière à tous,

Large et lourde, et taillée à simples coups de hache,

l'alcôve qui abrite le lit des parents, asile des habitudes rustiques, tout parfumé de vertus, et où il doit être doux pour le descendant de cette race forte de « croiser ses bras »,

... Un soir, quand le soleil trépasse,
A l'heure où l'*Angelus* fait prier à voix basse
Les hommes, les bois et les blés.

[1] F. Fabié, *La Poésie des bêtes*, Paris, 1886; — *le Clocher*, Paris, 1887; — *la Bonne terre*, Paris, 1889; — *Voix rustiques*, Paris, 1892; — *Vers la maison*, Paris, 1899.

Ensuite, ce sont les portraits de famille, qui ont trouvé dans la mémoire du poète un inviolable asile. Voyez d'abord apparaître les traits de l'aïeul, effacés par le temps, et ceux plus nets déjà, de la grand-mère qui racontait, le soir, à son petit-fils, les épisodes tragiques de notre histoire, qu'elle avait vécus. Puis surgit la figure épanouie de « l'oncle Joseph », « le Gaulois, le poète », à la verve bruyante et au rire joyeux. La voix de M. Fabié se fait plus grave au souvenir de son père : ne lui est-il pas redevable à ce dur travailleur

D'avoir appris à lire et de chérir les bois?

Enfin, entourée d'une auréole de douceur et de tendresse, se dessine l'image de cette mère chérie qui le « fit poète », et dont il a eu la suprême douleur de ne pouvoir fermer les yeux.

Sortons maintenant de cette maison.

Tout un cortège d'impressions d'enfance se presse dans le souvenir du poète : c'est un défilé de types vieillots et fanés comme celui de la *Fileuse*, de la *Voiturière angélique*, ou du *Tueur de loups*, de croquis légèrement dessinés, toujours nuancés de mélancolie, comme le *Cimetière neuf* et surtout *Mon église*. Et de cette poésie se dégage une sorte de conclusion émue, morale et sociale tout ensemble. Il y a des maisons à consoler, ce sont les vieux logis qui ont perdu leurs maîtres et qui gémissent dans l'isolement. Il faut donc revenir au pays, surtout il faut y rester, car la campagne se dépeuple au profit des villes. A la vue de ce danger social, le poète pousse un cri d'alarme et de colère. Qu'on relise cette belle pièce pour laquelle M. F. Fabié a choisi un titre éloquent : *Racinés et déracinés*. Le chantre du clocher agreste, aux vers si doucement charmeurs, sent se révolter en lui l'âme des aïeux, et son indignation jaillit alors avec une puissance inaccoutumée :

Ah! malédictions sur vous, cités ogresses,
Mangeuses de cœurs chauds et de jeunes tendresses,
Qui dépeuplez nos champs des beaux semeurs de blé!
Quand donc un laboureur aux géantes charrues
Fera-t-il des sillons larges comme des rues
Sous votre granit écoulé?

Ce n'est pas, en effet, le ton ordinaire de F. Fabié. Nous lui reprocherons même un excès de délicatesse. Ce montagnard n'est pas un simple. N'est-elle pas trop jolie cette description d'un baiser enfantin?

J'effleurai sans les voir
Ta joue en fleur et ton oreille de corolle.

Et cette petite scène d'intérieur, d'une poésie si menue, croirait-on la découvrir dans une œuvre rustique?

Remonte là-haut voir le poupon rose
Qui suce son pouce et rit, sans savoir,
Parce qu'un rayon doré vient le voir
Au fond de son nid et qu'il veut l'avoir
Captif en sa menotte close.

En fin de compte, cette délicatesse a quelque chose de féminin. M. Fabié lui-même paraît l'avoir compris : c'est à sa mère, dit-il, qu'il doit son âme de poète. Et son lyrisme, — un lyrisme discret et attendri, — vient surtout s'éveiller en lui pour chanter ou pour pleurer sa mère :

Je t'aperçois aussi dans la maison muette,
Toi qui, plus que les bois encor, me fis poète,
O ma mère! et je sens mes regards se mouiller
Et je voudrais en te nommant m'agenouiller...
Et je te vois partout, vive comme l'abeille...
Et fileuse au foyer durant la longue veille,
Et le dimanche, heureuse, en extase, à genoux
Dans la petite église où tu priais pour nous...
O mère à qui revient le meilleur de moi-même,
Veille sur moi toujours et sur tous ceux que j'aime !

On est surpris que M. Fabié soit resté étranger aux croyances maternelles. Mais la ville funeste, — que nous l'avons entendu maudire, — a fait pour lui aussi son œuvre de mort : c'est elle sans doute qui a éteint sa foi. Pourtant elle est bien près de se ranimer, si l'on en juge par l'émotion qui gagne le poète lorsqu'il entre, à l'heure de l'office, dans sa vieille église :

Et lentement un charme en mon âme pénètre.
Des pleurs montent, très doux, de mon cœur à mes cils :
Est-ce ma foi d'enfant naïf qui veut renaître?
Vais-je trouver un port à tous mes longs exils?

Si le clocher natal est, comme on l'a dit, « un doigt levé vers le ciel », il devrait bien en montrer le chemin à celui qui l'a si pieusement chanté.

L'Auvergne n'a pas produit jusqu'à ce jour de fleurs poétiques aussi délicates. Des deux poètes qui l'ont glorifiée, l'un est déjà connu de nos lecteurs : c'est un érudit et un humaniste : il s'appelle P. de Nolhac. L'autre vient de nous révéler récemment sa poésie puissamment rustique : c'est Arsène Vermenouze.

Ce qui est d'un humaniste chez M. de Nolhac[1], le poète de la basse

[1] Pierre de Nolhac, *Paysages de France et d'Italie,* Paris, 1894.

Auvergne, c'est d'abord une sorte d'admiration, toute intellectuelle sans doute, pour le conquérant des Gaules :

César, notre pays est plein de sa mémoire :
Sur chaque monticule et sur chaque chemin,
Retentit, éclatant, comme un cri de victoire,
Comme un défi, le nom du conquérant romain.

C'est peut-être aussi cette mélancolie, qui est plutôt virgilienne qu'auvergnate, et dont il se sent envahi aux approches du soir. Car M. de Nolhac a un goût particulièrement vif pour les paysages nocturnes. Il se recueille volontiers dans le silence de la nuit, et son regard aidé de son imagination jouit alors d'imposants spectacles. Les bruits s'amplifient, les formes s'agrandissent et prennent un aspect mystérieux, presque effrayant :

Les minces peupliers frissonnants dans la nuit,
Aux tournants escarpés où s'enroule la route,
M'apparaissent, géants, et, par moment, j'écoute,
En faisant halte au bord de noirs bouquets de bois,
Un filet d'eau caché qui gémit à mi-voix...

En général, le trait du dessin est net, le relief vigoureux, la couleur sobre. La description est toujours révélatrice d'un état d'âme ; elle est d'un peintre et d'un rêveur. Le mystère des convulsions volcaniques qui ont secoué la terre auvergnate devait séduire M. de Nolhac. Le cratère éteint lui apparaît comme

La coupe d'émeraude au couvercle d'azur
Où fermenta longtemps la jeunesse du globe.

Puis il imagine ce que dut être le spectacle de ces antiques éruptions :

Un jour fut, où le feu sortait en tourbillons
Du cratère, éventrant la montagne ébranlée,
La lave descendait de la cime brûlée,
Creusant sur son chemin de lumineux sillons.

Cette forme vigoureuse, ce lyrisme en quelque sorte latent, prouvent un artiste, très maître de sa langue, mais qu'on voudrait voir moins maître de son émotion.

M. Arsène Vermenouze [1] a la bonne fortune de n'être ni un citadin ni même un lettré. C'est un fils de la montagne qui l'a jalousement gardé près d'elle, pour la plus grande joie des amateurs de poésie. Il écrivit d'abord, dans l'idiome du pays, un poème savoureux, *Flour de Brousso*, dont nous ne dirons rien de plus, — et pour cause. — Mais, depuis, il a publié un recueil de sonnets

[1] Arsène Vermenouze, *En plein vent*, Paris, 1900.

d'Auvergne intitulé : *En plein vent*, d'où s'exhalent, avec les senteurs sauvages de la montagne, toutes les vertus d'une âme rustique.

Il faut savoir que les montagnes du « haut pays », comme on disait jadis, offrent au touriste un spectacle d'une originalité singulière. Figurez-vous des croupes arrondies, énormes, de monstres volcaniques, verdoyantes en été, mais le plus souvent éblouissantes de neige, tantôt habitées par les troupeaux roux des vaches laitières qui paissent çà et là, non loin du *buron*, pendant qu'arrive indistinct le son des clochettes, tantôt abandonnées à une solitude profonde dont le silence ne s'interrompt que pour laisser gronder la voix terrible des *écirs*. Durant six mois, nous apprend M. Vermenouze,

Sous l'arbre solitaire
Qui berce dans le ciel brumeux quelque busard,
Le *buron* décrépit, invisible au regard,
Demeure ignoré, tel qu'un cadavre sous terre.

En mai, le paysage change d'aspect; la montagne

Voit arriver la fin de son triste hivernage,
Son front perce la neige, et son dos, et son flanc,

Se délivrent enfin du grand suaire blanc;
Et, l'eau de tout côté se frayant un passage,
Tel, sous des pleurs de joie, apparaît un visage,
Le puy, dans la lumière, apparaît ruisselant.

Les troupeaux alors reprennent le chemin des pâturages :

Et pâtres, et vachers velus, aux voix acerbes,
Dont la gerle a voûté le torse musculeux,
Poussent vers le buron la *vacade* meuglante.

Ce qui caractérise peut-être le plus les paysages auvergnats, c'est l'extrême variété. Redescendons les pentes de la montagne; la végétation devient luxuriante; de tous côtés surgissent les arbres, des sapins

Etagés tout autour d'un cratère géant;

des vergnes qui étendent leurs rameaux au-dessus du cours d'un ruisseau bavard; — des châtaigniers surtout, dont la majesté commande le respect. Non loin de là, sont les gorges profondes, sinistres, où se tord la Truyère,

Ensevelie au fond des gorges sépulcrales,
Où des rocs cariés comme de vieilles dents
Et des troncs convulsés, sur l'abîme pendants,
Mêlent sinistrement leurs figures spectrales,

La Truyère, à l'étroit, déroule ses spirales
De flots baveux, toujours irrités et grondants...

Après le paysage, voici les animaux qui l'animent. Et d'abord, ceux que l'on chasse. Le poète, — grand chasseur s'il en fut — connaît bien leur silhouette, leur costume et leurs mœurs. C'est la bécasse « au grand œil doux et mélancolique »; le râle « qu'on tire à bout portant »

Et qui choit mollement, sans bruit, comme une chiffe;

le « grand rustaud de lièvre aux longues jambes rousses »; la fouine, « plate et toute en longueur »,

Dont la robe poilue a de soyeux froufrous,
Et porte, en plein corsage, un écusson d'hermine.

Puis, ce sont les habitants de la basse-cour : le dindon à l'air majestueux;

Il se rengorge et veut paraître éblouissant,
Le rouge de l'orgueil crevant ses caroncules;

le porc, qui

dandine, sur ses pieds courts, son corps replet;

les bœufs enfin, et leur rêve, quand ils

Ont chu comme des blocs, dans l'épaisse litière.

Et les gens du pays ne se montrent-ils pas à nous, grâce à la magie de ce style évocateur, dans toute leur rudesse native, lourds, têtus et violents : « âpres *chineurs* » qui ont le courage de s'expatrier, mais qui en revoyant à l'horizon la chaîne du Cantal

Se mettent à pleurer soudain comme des femmes,
Sans se cacher, leurs pleurs s'écrasant sous leurs doigts.

Ce peuple fruste doit sans doute à son culte du pays natal, de n'avoir pas perdu les antiques croyances : il vient encore, la nuit de Noël, s'agenouiller dans les vieilles églises

Rutilantes de cierges,
Où l'on voit les Joseph, les Jésus et les Vierges
Dans des grottes qui sont faites comme des nids...

Comme M. Fabié, mais avec des caractères très différents, M. Vermenouze est un représentant aussi parfait que possible de la poésie du clocher. Comme lui, il a gardé le culte de la famille : il conserve fidèlement le souvenir des morts aimés; mais il espère les

revoir, et son imagination, agreste et pieuse, lui fait concevoir un paradis de montagnard, bien touchant, s'il n'est pas très théologique :

Mon rêve, c'est d'aller, un jour, — bientôt peut-être, —
Vous retrouver là-haut, auprès du divin Maître,
Et de recommencer, comme au bon temps jadis,

(Dieu, qui peut tout, peut bien nous permettre ces choses)
Nos pêches aux goujons dorés, aux truites roses,
Dans quelque merveilleux ruisseau du paradis.

Foi naïve et virile, qui s'affirme sans s'étaler, avec une sérénité douce et forte. D'un geste simple, il imite le laboureur qui, « dans le sillon frais, encore fumant », plante « une croix fruste », qu'il a faite avec deux rameaux. Au seuil de son livre, il dresse l'image de la croix, et devant elle, humblement, il s'incline...

Que pourrait-on reprocher à M. Vermenouze? D'être trop rustique? Peut-être. Mais n'est-ce pas là précisément son mérite? Des délicats se scandaliseront de la crudité de quelques termes; leur vue sera blessée, si l'on peut dire, par les arêtes trop vives de la forme. Excès de vigueur, dira-t-on, mais excès! Ce reproche n'est pas tout à fait sans fondement. Mais il ne faudrait point que le poète ternît l'éclat de la couleur, sous prétexte de l'adoucir, qu'il tarît en lui cette source si fraîche de sensations qui fait circuler dans son œuvre comme une sève de forte jeunesse. Pour notre part, nous adresserons à M. Vermenouze une critique qui est bien près d'être un éloge. Nous le voyons avec regret s'enfermer obstinément dans les bornes resserrées du sonnet. Le génie montagnard doit pourtant aimer les libres espaces! Et, de fait, M. Vermenouze a le souffle, il a l'essor; que lui manque-t-il donc? Sans doute l'audace... Mais qu'il ne craigne pas : une nature de poète, robuste et vibrante, comme la sienne, peut hardiment s'élever très haut. Déjà ce premier livre lui a valu des sympathies précieuses, mais il est un hommage qui doit lui être plus doux encore : c'est celui que lui adressent les poètes. Nous ne résistons pas au plaisir de citer, en terminant, ce sonnet encore inédit, dont l'auteur, M. Fernand Vernhes, est un admirateur de M. Vermenouze :

Sapins, torrents, décor et fracas des abîmes,
Sonnailles et ruisseaux aux rythmes argentins,
Vallons verts au pied des puys bleus, volcans éteints,
Dont un reflet le soir flambe aux neiges des cimes,

La grâce et l'âpreté de ces sites sublimes,
Les brises qui chantaient sur nos jeunes matins,
Aspects, senteurs, profils et voix de bourgs lointains,
Tout un pays surgit au geste de tes rimes.

Je revois hérissé de chaume, ceint d'azur,
Le *buron*, sauvage et biblique; dans l'air pur
Sur un dolent *Regret* flotte l'âme d'un pâtre;

Et tu sonnes, chasseur, tes sonnets *en plein vent*
Où fleure la bruyère. Et, les cils clos, rêvant,
Je respire toute l'Auvergne, au coin de l'âtre.

*
* *

Nous voici au terme de notre course. Si le lecteur n'est pas trop las, qu'il nous permette de résumer nos impressions de voyage. Nous avons eu l'occasion de constater, chemin faisant, que les pays les plus fertiles n'étaient pas toujours les plus riches en poètes du clocher. Les peuples heureux ont bien une histoire, mais elle est monotone. Pareillement, les provinces fécondes ont la monotonie de la beauté : et la poésie qu'elles inspirent n'est pas à l'ordinaire marquée d'une empreinte caractéristique. Nous devons louer d'autant plus ceux qui ont essayé de se créer une originalité par la seule force de leur talent et sans que la nature parût s'y prêter. Plus heureux furent ceux dont la vie s'est écoulée dans une atmosphère de poésie, sur les bords rêveurs d'une immensité mouvante ou parmi les aromes pénétrants que dégage la flore des montagnes : leur talent s'est tout naturellement vivifié au contact de cette nature originale. Honneur pourtant à tous ces poètes du clocher; car, malgré la diversité et même l'inégalité de leurs mérites littéraires, ils ont puisé directement dans la terre natale le suc de leur poésie. Qu'ils s'appellent Le Braz ou Fabié, Le Goffic ou Vermenouze, ils ont prouvé, ils prouveront encore que les racines les plus profondes du patriotisme sont celles qui plongent au cœur de la petite patrie. Leur œuvre peut être modeste, elle est saine et, de nos jours surtout, elle est utile. Elle apporte à ceux que peuvent décourager les incertitudes et les angoisses du présent un réconfort et une espérance.

Eugène de Ribier.

LA POLITIQUE DU CENTRE DANS L'EMPIRE

ET LE

CONGRÈS DES CATHOLIQUES ALLEMANDS A MANNHEIM

Il y a près de cinquante ans que les catholiques allemands, prépondérants dans l'Allemagne du Sud et les provinces rhénanes, mais étouffés dans les autres royaumes et principautés par l'élément protestant plus fort et plus compact, ont senti le besoin de coordonner leurs forces éparpillées aux quatre coins de l'empire; ils ont pris l'habitude de se réunir annuellement en congrès pour discuter leurs intérêts, arrêter leurs programmes, manifester leurs revendications politiques et religieuses tout à la fois. L'histoire de ces congrès successifs est celle de la formation et de l'organisation d'un parti catholique, épris de politique en même temps que de religion, et justement soucieux d'aspirer à une direction effective dans les affaires intérieures de l'Allemagne; c'est l'histoire des combats qu'ont dû livrer les catholiques pour asseoir peu à peu, et années par années, comme pierres par pierres les bases de leur puissance politique, des revers qu'ils ont essuyés avec patience, des succès qu'ils remportent à l'heure présente et dont ils s'enorgueillissent. C'est qu'en effet la réunion catholique de Mannheim, dont la session a duré du 24 au 28 août 1902, s'est tenue avec un éclat incomparable, et jamais peut-être congrès catholique n'eut, en Allemagne, pareil retentissement.

Le choix qu'ont fait les organisateurs du congrès, de Mannheim comme ville, et du grand-duché de Bade comme principauté, est, d'ailleurs, très significatif. Située au confluent du Neckar et du Rhin, Mannheim est un port commercial, par suite un centre

ouvrier de première importance. C'est une ville relativement moderne, puisqu'elle n'a été construite qu'au début du dix-septième siècle par l'électeur Frédéric IV. Elle est régulièrement bâtie, divisée géométriquement comme un gâteau en cent dix grands carrés; là, point de ruelles tortueuses ni de maisons enchevêtrées, mais des rues tirées au cordeau, de l'air, de la lumière. Il semblerait que les congressistes, pour mieux témoigner de la lucidité de leur esprit, pour entourer les discussions d'une clarté et d'une franchise parfaites, aient tenu à jouer leur partie sur un vaste échiquier, bien exposé et bien construit.

Le choix du grand-duché de Bade comme lieu de réunion n'est pas moins heureux. Ce pays, où les catholiques et les protestants sont en nombre à peu près égal, est de toutes les principautés de l'empire celui où le parti catholique a jusqu'ici gagné le moins de terrain. Aussi l'Etat badois, appelé dans toute l'Allemagne le *Musterstaat*, autrement dit l'Etat modèle, qui par sa législation antimonacale a toujours exclu les couvents et les congrégations, et n'a jamais permis aux ordres monastiques de s'implanter sur ses terres, est-il aujourd'hui un vrai terrain de combat où les masses catholiques du centre veulent en venir aux mains avec le parti libéral et gouvernemental, jusque-là dirigeant dans le duché. Elles veulent perforer ce roc où, disent les protestants, a toujours flotté l'étendard de la tolérance; et les politiques catholiques, par des attaques savantes, combinées, cherchent à enlever d'assaut la citadelle jusque-là inattaquable et inaccessible. Et leur victoire paraît certaine. Car, les protestants ont beau s'inquiéter de ce changement radical dans l'organisation politico-religieuse du duché et s'élever avec véhémence contre ce qu'ils appellent le *Klosterbewegung*, la poussée des ordres monastiques; ils ont beau redouter l'intrusion des congrégations chassées de France et l'arrivée des Sœurs dans des villes comme Fribourg, Karlsruhe et Heidelberg, sous prétexte qu'elles compromettront la paix religieuse, qu'une législation, d'ailleurs tout à leur avantage, avait jusqu'ici maintenue et assurée, — le ministre de l'intérieur du duché de Bade, à la dernière session du Landtag, n'annonçait pas moins officiellement que le gouvernement du grand-duc allait examiner à bref délai la question de savoir si l'on autoriserait les congrégations à vivre en Bade et quels seraient les ordres monastiques qui pourraient bénéficier de ces faveurs. *Der Kapuziner kommt* (le Capucin s'amène!) s'écrie triomphalement le curé Hansjacob, l'écrivain populaire de la Forêt-Noire, dont l'originalité ne déplaît point aux placides Fribourgeois et frappe en même temps les touristes. Car on sait déjà que ces mêmes Capucins ont acheté un terrain où ils viendront s'établir en

automne prochain aux portes de Karlsruhe et de Fribourg ; que les Rédemptoristes, ces missionnaires infatigables de la parole divine, vont s'installer près d'Offenburg. Et ainsi le duché de Bade, qui fut jadis, sous l'impératrice Marie-Thérèse, la terre bénie des religieux de tous ordres, et qui a échappé à leur influence, depuis qu'il se détacha de la couronne d'Autriche, va se repeupler de couvents et d'églises, et permettre à des moines et à des Sœurs de vivre protégés à nouveau par un gouvernement qui, jadis, comme en France actuellement, les avait mis à la porte. A l'occasion de son cinquantième anniversaire, fêté le 9 septembre dernier, le grand-duc Frédéric de Bade, pour exaucer les vœux de ses sujets catholiques, et foulant aux pieds les promesses qu'en chef d'Etat protestant il a faites à ses sujets évangéliques, semble se traîner à la remorque de son neveu l'empereur Guillaume; et le cri de *Katholisch ist Trumpf* (le catholique, c'est de l'atout), cri de ralliement poussé par les chefs du centre et par tous leurs affiliés, devient la devise triviale, non seulement de l'empereur, surtout après le discours d'Aix-la-Chapelle, mais encore de tous les princes ses partenaires.

Il est indéniable que depuis le départ du prince de Hohenlohe et l'avènement du nouveau chancelier, M. de Bulow, la politique impériale a pris une orientation nouvelle. Tandis que l'ancien chancelier, à la fois libéral et catholique, entendait gouverner en dehors des partis, tout en s'efforçant de tenir la balance égale entre catholiques et protestants, le nouveau est plus opportuniste, plus flexible, à coup sûr moins honnête. M. de Bulow se plie comme un roseau aux volontés impériales; il n'a pas de politique franchement personnelle; il évolue suivant les désirs de son maître, au gré des événements et des accidents imprévus qu'entraîne nécessairement la politique intérieure et extérieure d'un pays. C'est bien là le chancelier rusé et louvoyant qui convient à un monarque qui passe pour bizarre et inconséquent.

L'empereur protestant gouverne avec les catholiques, qui ont maintenant la majorité au Reichstag, où les députés du centre, comme on appelle généralement les députés catholiques, décident de toutes les questions financières, militaires et sociales. Guillaume a, en effet, fort bien compris que sans l'appui du centre tous ses projets, ses tentatives, resteraient lettre morte, que l'opposition des catholiques entraverait la prospérité de l'empire, qu'une entente cordiale sur le terrain politique était avec eux indispensable. Aussi s'est-il efforcé de gagner leurs sympathies et, sans se soucier du mécontentement que sa conduite a soulevé dans le camp des protestants, il a continué à leur prodiguer toutes ses faveurs. Ce souci constant de favoriser les uns plus que les autres l'a même

conduit à commettre certaines fautes qui ont à coup sûr refroidi le zèle de ses plus chauds partisans et qui lui seront difficilement pardonnées. Cet empereur, qui se pique de gouverner avec sagesse et justice, a bien prouvé qu'il n'éprouvait aucun scrupule à violer sciemment les traditions de l'empire, lorsqu'il s'agissait d'accorder une faveur utile aux députés du centre. On a déjà raconté ici même[1] les incidents qui amenèrent et qui suivirent la nomination du docteur Spahn à la chaire catholique d'histoire moderne, à l'université de Strasbourg. Malgré l'opposition unanime des professeurs, ils durent admettre le fils du vice-président du Reichstag, que ses travaux scientifiques ou littéraires n'auraient peut-être pas snffi à élever jusqu'à la dignité professorale.

Enhardi par de tels succès, les chefs du centre relevèrent fièrement la tête. La balance politique penchait à n'en pas douter de leur côté, et ils n'eurent pas de peine à entraîner définitivement à leur suite les catholiques timorés et même les indifférents, et jusqu'aux conservateurs protestants qui n'attendaient qu'une occasion pour porter leur appoint du côté du plus fort. De la réunion de tous ces éléments hétérogènes, le centre fit un tout homogène; il constitua un parti politique à idées très nettes, dont le programme fut conçu avec une sage méthode et développé avec une rare persévérance. Il fut d'ailleurs admirablement secondé dans cette œuvre d'organisation par l'Eglise catholique et par les universités. Il trouva dans les prêtres des miliciens zélés et infatigables, des missionnaires tout dévoués et capables de prêcher une nouvelle croisade, des collaborateurs précieux qui assumèrent une tâche ingrate et travaillèrent avec abnégation. Le clergé catholique colonisa au profit du centre; des jalons furent plantés dans les associations littéraires, dans les comités ouvriers, dans les œuvres de bienfaisance. Les ouailles catholiques furent étroitement surveillées, embrigadées avec habileté et conduites aux urnes électorales. Dans chaque ville, presque dans chaque village, furent créés des comités électoraux du parti catholique, dépendant du *Volksverein* fondé par le député Windthorst, et chargés de défendre le christianisme contre les attaques rationalistes, d'instruire les artisans, de les grouper dans des syndicats comme les négociants et les laboureurs. Dans toutes les villes où cette « association populaire » a un siège ou un comité, elle a organisé des *Volksbüreau*, où l'on donne des renseignements gratuits juridiques et commerciaux, créé des cours d'instruction publique et des cercles d'études sur la sociologie,

[1] Voy. dans la livraison du 10 janvier 1902, *L'incident Mommsen-Spahn*, par A. Kannengieser.

fondé des bibliothèques, avancé de l'argent aux ouvriers pauvres qu'elle embrigadait dans les *Arbeitervereine*. Comme le disait avec juste raison le député de Cologne, Trimborn, dans le discours qu'il fit au congrès de Mannheim, « le Volksverein est devenu par son action la grande école du peuple qui prépare au travail social ; il est pour ainsi dire la haute école pour le développement sociologique du peuple catholique ; il tend à égaliser les intérêts des différentes classes, à supprimer les conflits, à consolider d'une façon lente et imperceptible les différents éléments catholiques et à veiller au salut de la patrie allemande. Le Volksverein au service du parti catholique n'est pas seulement une institution d'instruction, mais avant tout un grand moyen d'organisation, et sa devise restera toujours : *Tod dem Schlafmützentun!* « Mort au système des bonnets de nuit, autrement dit, mort aux paresseux et aux dormeurs ! »

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le centre catholique ait remporté une si éclatante victoire sur un champ de bataille préparé et aplani par des pionniers aussi diligents. Ses orateurs trouvèrent tous les engins nécessaires et savamment disposés ; comme les prédicateurs des croisades, qui prêchaient devant des auditeurs convaincus d'avance et gagnés à la cause sainte, ils pénétrèrent dans cette « tour à bases inébranlables », ainsi qu'on s'est plu à appeler leur repaire, et dont le pont-levis s'abaissait devant leur bannière triomphante. « Dieu le veut » fut dans cet empire protestant le cri de ralliement des électeurs dociles et enthousiastes qui incarnèrent le salut de la patrie, de la société et de l'Eglise dans le programme politique du centre.

L'immixtion de ce parti dans les universités fut non moins adroite ; ce fut une gradation ascendante, dont les résultats échappèrent. Là encore, le centre travailla avec sagesse et lenteur ; il commença par se constituer une milice, en vue de grouper autour de la bannière catholique les masses intellectuelles de l'empire ; il organisa les *Katholischstudenten Verbindungen* et *Vereine*, les corporations d'étudiants catholiques, où se formeraient et se recruteraient ses futurs mandataires au Reichstag ou aux Landtag provinciaux, et sur lesquelles il exerça une active surveillance. Non content de songer au recrutement des orateurs du parti catholique, de diriger ces « pépinières des jeunes », comme les appelait, il y a quelques années, à Coblentz, le député Windthorst, le centre voulut encore faire participer à ses travaux ses corporations d'étudiants. Il en fit des satellites, des planètes secondaires, qui tournèrent autour de la planète mère, et comme autant de blockhaus reliés au poste principal. Chaque année, comme le congrès catholique, les diffé-

rentes corporations universitaires tinrent une assemblée générale dont la session eut la durée du congrès et qui se tint dans la même ville. Les députés du centre, présidents du congrès, devinrent les vétérans, *die alten Herren*, de toutes les corporations, les pères de leurs successeurs, qu'ils intéressaient tout jeunes à leurs travaux et dans l'esprit desquels ils jetaient la bonne semence. Ils purent ainsi être admirablement renseignés sur l'enseignement des professeurs, interpeller le gouvernement impérial d'une façon précise et sûre, comme l'a déjà fait plusieurs fois le député de Silésie, le docteur Porsch, formuler leurs plaintes contre le corps universitaire au sein de toutes les assemblées provinciales. Ils devinrent enfin assez forts pour demander l'égale répartition des professeurs catholiques et protestants dans le corps enseignant de chaque université, *die Paritæt*, et ils réussirent à faire créer à Münster une faculté de droit dont tous les professeurs furent pris parmi des catholiques convaincus. Toutes ces victoires expliquent la prépondérance du centre au Reichstag; les députés dont les discours ont été applaudis au congrès de Mannheim sont d'anciens membres des corporations catholiques; ils sortent presque en totalité des universités, où ils ont été formés et disciplinés. C'est ce qui rend leur opposition si forte et si habile, tout à la fois; c'est ce qui oblige le gouvernement impérial à mettre les pouces, à céder même, et sans résistance, à leurs désirs et à leurs revendications formelles. Fort par l'Eglise et par l'université, le centre en arrive à emporter le protestantisme dans le courant catholique, et ses succès présents justifient le mot de Bismarck, qui se repentait, après le *Kulturkampf*, d'avoir fermé les séminaires épiscopaux et introduit les catholiques dans les universités. « De négligeable et inintelligente, disait-il, l'opposition catholique est devenue habile et redoutable. »

Guillaume l'a bien compris : catholiques et protestants jouaient depuis longtemps une partie de cartes où les premiers avaient plus de chance que les seconds, et l'empereur, pronostiquant la victoire, a mis le plus fort enjeu du côté des vainqueurs. Reste à savoir si entre ce monarque fantasque et ses adroits partenaires l'accord sera long et durable. Il se pourrait fort bien que l'entente ne fût que momentanée. La réorganisation de l'artillerie, la création de nouveaux régiments et de nouveaux forts sur le front du haut Rhin entre Bâle et Mulhouse, la construction à bref délai de cuirassés nombreux pour former une importante marine de guerre, exigent des crédits très gros et entraînent des dépenses considérables. Or l'opposition vient précisément, au Reichstag, du côté où l'on est en droit de l'attendre le moins; et pendant que les protestants agrariens, franchement adversaires du militarisme maritime, refu-

sent de voter les crédits pour la flotte ou la création de nouveaux canaux dans l'Allemagne du Nord, pendant que les socialistes et les démocrates, fidèles à leurs programmes, s'opposent à tout projet d'augmentation militaire, le centre catholique, devenu impérialiste, obéit aux injonctions du souverain et vote à mains levées les projets de ses rapporteurs agréés par l'empereur. Depuis que Guillaume a prononcé le mot fameux « Notre avenir est sur l'eau, *Unsere Zukunft liegt auf dem Wasser* », les députés du centre ont adopté cette devise présomptueuse; ils se sont faits les champions du pangermanisme mondial. Secondés par feu le docteur Lieber, député de la Hesse, qui fut la cheville ouvrière de ces entreprises commerciales, ils ont fondé des comités pour favoriser l'émigration en Amérique, fondé, sous l'égide de l'archange Raphaël et sous la présidence du député Cahensly, le *Raphaëlverein*, qui a son siège social à Hambourg et ses succursales dans presque toutes les villes du Nouveau-Monde, qui distribue des secours aux colons et aux émigrés, et contribue au développement prodigieux du commerce allemand. Ce sont encore les députés du centre qui, pour germaniser l'Extrême-Orient, ont créé les missions chinoises, à la tête desquelles se trouve l'évêque Anzer. Cette politique de développement à outrance, d'essor économique et commercial, se trouvait être également celle de l'empereur; elle flattait ses projets grandioses de domination universelle, d'hégémonie industrielle et commerciale. Hambourg lui doit en partie sa fortune et les compagnies de navigation leur puissance. Et c'est ce changement soudain dans les conditions de la vie sociale et économique allemande qui explique comment les ennemis acharnés de Bismarck sont devenus les amis d'un empereur, dont l'imagination ardente forge toujours des conquêtes nouvelles au delà des océans et qui, dans le délire de son despotisme, rêve de fonder sur les rives de la Baltique une nouvelle Angleterre.

Il faut que l'Allemagne commande au monde entier, telle est la devise actuelle de Guillaume, tel est le but vers lequel tendent tous ses efforts. L'idée, certes, n'est pas neuve, car l'empereur actuel l'a empruntée à l'Autriche qui, elle-même, en avait hérité du saint-empire romain germanique; et, en cela, il reste un vrai souverain du moyen âge, respectueux jusqu'à la minutie des traditions passées, et profondément conservateur. Entre lui et les catholiques qui puisent dans l'Eglise le principe immuable de la tradition, point de divergences d'opinions ou de tendances, mais une harmonie parfaite de vues et de sentiments. D'ailleurs, les allures mystiques de l'empereur, ses conceptions qu'on croirait enfantées par un cerveau médiéval, ses prétentions chevaleresques, ses fantaisies

surannées qui rappellent les anciens preux, sont assez goûtées des catholiques qui voient dans le Kaiser tout autre chose qu'un luthérien. En admettant même que Guillaume joue à l'heure actuelle la comédie et s'entende à merveille à faire des dupes, il faut avouer que les catholiques allemands peuvent, sans risque d'être bafoués ou d'être la risée de leurs coreligionnaires de tous pays, ajouter foi à ses paroles.

Comment l'empereur a-t-il conçu cette religion nouvelle qui se tient à mi-chemin du catholicisme et du protestantisme? Où a-t-il puisé ce dogme nouveau qui semble devoir contenter les plus farouches disciples de Luther et les défenseurs du *Syllabus*? Les uns disent, — et le bruit en court dans les milieux bien informés, — que feu l'impératrice Augusta a eu une réelle influence sur les conceptions religieuses de son petit-fils; ils ajoutent même que la grand-mère de l'empereur est morte munie des sacrements de la sainte Eglise romaine. Les évangéliques prétendent, au contraire, que la dynastie des Hohenzollern est de cœur fidèle à la Réforme, mais que les nécessités momentanées de la politique l'en ont détachée; et ils crient bien haut que le centre catholique s'est laissé prendre au piège. Leur jugement est, pour le moment, à tout le moins téméraire. Guillaume ne cesse de donner des gages de son estime aux ordres monastiques, aux Bénédictins aussi bien qu'aux Jésuites. Maintes fois déjà, il s'est plu à séjourner au prieuré de Maria Laach, vivant à la table des moines, dont l'un a eu la bonne fortune d'être nommé évêque de Metz, dont le prieur va, sans doute, être pourvu de l'archevêché vacant de Cologne. Il a poussé la générosité jusqu'à restaurer à ses frais l'ancienne abbaye, qu'il a en outre dotée d'un somptueux maître-autel, fait selon ses dessins; enfin, il envoie le Kronprinz, étudiant à Bonn, passer quelques jours auprès des moines, qui pêchent et rament avec lui, comme si le père voulait que le fils fît sa retraite dans la quiétude du cloître.

Protestants, libéraux, progressistes, démocrates et socialistes raillent avec amertume les velléités monacales de la famille impériale, tandis que le centre et la haute noblesse catholiques ne cessent de glorifier la tolérance du roi-empereur. Les discours métaphysiques de Guillaume, ses harangues sentimentales, ses allocutions pompeuses, justifient d'ailleurs les interprétations que le centre donne de sa politique; les collaborateurs dont il s'entoure, les confidents qui partagent ses secrètes pensées, ne sont peut-être pas étrangers à ses visées théocratiques, à son déisme impérialiste. On se rappelle le discours qu'en juin dernier l'empereur prononçait à Aix-la-Chapelle. En remerciant le maire, le D[r] Feld-

mann, Guillaume II, par une de ces digressions qui lui sont familières, vint à parler de la religion comme fondement général de la vie humaine. « Voici, disait-il, vous, le général de Loë, un fidèle serviteur de son maître et des rois de Prusse, que j'ai envoyé à Rome pour assister au jubilé du Saint-Père. Lorsqu'il remit à Léon XIII mes cadeaux et lui fit part de mes souhaits dans un entretien intime, la conversation tomba sur la situation religieuse de l'Allemagne. — Vous pouvez dire, ajouta le Saint-Père, et je suis heureux de saisir l'occasion pour le redire, que je suis plein d'estime pour la piété dont sont animés les Allemands. Mais vous pouvez encore dire davantage à votre empereur : le pays en Europe où règnent encore l'ordre, la discipline, le respect devant l'autorité, la vénération pour l'Eglise, où chaque catholique peut vivre selon ses croyances et exercer librement ses pratiques religieuses, est seul l'empire allemand. — Voyez, Messieurs. Les paroles du Saint-Père me donnent le droit d'affirmer que les deux confessions ont à poursuivre ensemble et comme parallèlement un grand but, c'est-à-dire qu'elles doivent conserver et fortifier la crainte de Dieu et le respect de la religion. Nous avons beau être des hommes modernes, pleins de vitalité et âpres au gain, j'affirme que quiconque est perdu qui ne fait pas de la religion la base de sa vie. Et voilà pourquoi aujourd'hui, car d'ores et déjà il ne suffit pas seulement de discourir, mais d'étaler ses croyances, j'ajoute à ma profession de foi cette promesse que moi et tout l'empire, et tout le peuple, mon armée et ma maison, nous nous mettrons sous l'égide de Dieu, en dehors duquel il n'y a point de salut, et de Jésus-Christ qui s'est écrié : « Les cieux et la terre passeront, mais « mes paroles ne passeront pas. »

Guillaume a certainement une prédisposition toute particulière pour les sermons; non content de terminer ses allocutions par un verset de la Bible, comme tout bon prédicateur, d'exhorter ses sujets, comme des fidèles, à démêler la bonne graine de l'ivraie, de répandre la bonne semence dans l'âme des auditeurs à l'occasion des cérémonies de tous genres, il a fait maintes fois le sermon à bord de son yacht, quand l'aumônier et le pasteur étaient absents. Ce César, imbu de principes théocratiques, est animé parfois et surtout en croisière, d'une foi de marin breton, et les catholiques allemands admirent l'impérial prédicateur. Ils disent que leur empereur, à l'insu des protestants, a reçu une éducation telle que savent la donner les Frères Prêcheurs. Le comte de Robiano, prieur des Dominicains de Moabit, à Berlin, ne fut-il pas jadis le confident intime, peut-être même le directeur de conscience de feu l'impératrice Augusta? Le prince-évêque de Breslau, cardinal Kopp,

et le baron de Stotzing, abbé de Maria Laach, ne sont-ils pas actuellement les amis personnels de l'empereur? A la cour de Berlin, une tradition semble s'être établie : dans l'entourage de l'empereur il y a toujours un haute personnalité catholique, qu'elle soit laïque, séculière, ou qu'elle appartienne aux ordres monastiques.

A défaut du sportsman bien connu, le comte Hutten Tschapsky, que les protestants disent affilié aux Jésuites, et qui a gardé sous l'empereur actuel l'influence qu'il avait déjà eue à la cour sous l'impératrice Augusta, il est aujourd'hui un autre catholique, tout dévoué à la cause du centre, qui est le porte-voix de l'empereur, et dont l'ascendant, né d'hier, est aujourd'hui indubitable. C'est le général de Loë, d'une des plus vieilles familles nobles des provinces rhénanes et qui commande le 8e corps d'armée prussien à Bonn.

Catholique fervent, l'ancien gouverneur de Berlin et des Marches de Brandebourg, a déjà été envoyé trois fois en mission extraordinaire à Rome; il est comme le trait d'union entre Guillaume et Léon XIII; il est *persona grata* aussi bien au Vatican qu'à la cour de Berlin et c'est en lui que les catholiques allemands fondent tout leur espoir. Tout bien considéré, il semble au premier abord, étonnant qu'un officier supérieur puisse être à la tête d'un mouvement religieux et l'étonnement redouble dès qu'on lit les discours prononcés par le général prussien. C'est tout un programme politique, qui ne peut être inspiré que par l'empereur lui-même. Le discours de Bonn est, à cet égard, très significatif; et, s'il a eu tant de retentissement en Allemagne, c'est qu'il a vraiment une très haute importance politique, tant au point de vue intérieur qu'extérieur, c'est qu'il marque les succès indéniables des catholiques parvenus aux prix d'efforts multiples à se hisser sur un piédestal inébranlable.

A l'occasion d'une fête en l'honneur du vingt-cinquième jubilé pontifical, le général de Loë vint à parler du discours que l'empereur avait prononcé à Aix-la-Chapelle. « Devant les paroles de Sa Majesté, dit-il, toute critique mesquine et malveillante doit se taire. Le Saint-Père m'a loué sans réserve la justice de l'empereur vis-à-vis de ses sujets catholiques et n'a pas cessé d'admirer l'étonnante organisation de l'Etat allemand pour tout ce qui touche à la situation religieuse. Non pas qu'il ait prétendu que les catholiques allemands n'aient plus rien à désirer et qu'ils doivent se tenir pour pleinement satisfaits. Ma réponse sera brève. Le Vatican a sans doute beaucoup de désirs, de souhaits, de vœux à formuler, et il est du devoir du gouvernement d'examiner si la réalisation de ces souhaits est compatible avec les intérêts de

l'Etat. Pour le moment, les rapports vraiment cordiaux entre l'empereur et le pape faciliteront le règlement à bref délai de toutes les questions pendantes. »

Mais le général ne se borna pas à se déclarer le champion du parti du centre; il crut bon d'ajouter son avis personnel sur la politique religieuse et catholique de l'empire, vis-à-vis de celle que suivent certains gouvernements et notamment la France. Le Vatican avait sans doute exprimé ses doléances à propos de la politique du gouvernement de la république, et l'on pourrait trouver que ce commandant de corps d'armée a peut-être dépassé les bornes de sa mission en se faisant, avec peu de courtoisie, l'écho des plaintes du Saint-Siège. Le Vatican, qui observe la plus stricte réserve en matière de politique intérieure française et ne prononce aucun mot qui puisse froisser le gouvernement français et fomenter des conflits, ne se serait pas rendu coupable d'une pareille indélicatesse. Guillaume n'a pas craint d'intervenir d'une façon indirecte et plus retorse et il a fait dire bien haut par son commandant de corps d'armée que le gouvernement impérial avait une politique tout opposée à celle du gouvernement républicain. Les déclarations impériales, dissimulées derrière l'allocution de de Loë, ont très agréablement flatté le chauvinisme des catholiques allemands; elles furent, en outre, à leurs yeux d'un prix inestimable, puisqu'elles manifestaient l'entente parfaite entre la cour de Berlin et le Saint-Siège.

« J'ai su ces jours passés, disait le général de Loë, et par une source authentique, quelle impression le discours d'Aix-la-Chapelle avait faite sur les Français religieux et croyants. Ceux-ci admirent sans réserve les paroles de notre empereur, et non sans faire de sérieuses réflexions sur les mesures que leur propre gouvernement prend sur le terrain religieux et notamment dans l'armée. Je ne suis pas en état, vu les distances, de porter un jugement sur les procédés du haut commandement français. Ces procédés seraient-ils même propres à désagréger l'unité de l'honorable corps des officiers français, à diminuer la confiance dans l'impartialité de l'autorité militaire suprême, que je les réprouverais surtout en considérant l'excellence d'une armée dont j'ai pu admirer sur maint champ de bataille la vaillance éclatante et les hautes qualités. Si je me suis permis de jeter un coup d'œil de côté sur la situation religieuse en France, c'est en songeant à plusieurs entretiens que j'ai eus avec le cardinal Rampolla pendant mon séjour à Rome. Son Eminence, qui partage parfaitement l'intérêt que je porte à l'armée française, n'a pas hésité à m'avouer que, grâce à la sagesse et à la justice de notre gouvernement, spécialement de Sa Majesté l'empe-

reur, notre situation religieuse est bien supérieure à celle de la France. »

Les journaux protestants ont généralement peu goûté ces paroles, on pourrait même dire ces attaques; et ils ont donné tort au général prussien, non seulement d'avoir rompu une lance en faveur des officiers français catholiques dont les croyances étaient en danger, mais encore d'avoir blâmé et critiqué les actes d'un gouvernement qui ne l'avait certes pas consulté. Ils ont, en outre, riposté que le général de Loë n'est pas général d'une armée exclusivement catholique, mais d'une armée scindée en deux confessions, et qu'ils ont le droit d'exiger la neutralité religieuse de tout commandant en chef. Que deviendra, disent-ils, le sort d'une armée dont les chefs se livrent à de pareilles manifestations religieuses, et s'habituent au régime néfaste des *pronunciamientos?* En dépit des missions officielles du général de Loë à Rome, en dépit des belles et élogieuses paroles qu'il a prononcées sur l'empereur, les cercles évangéliques ne sont que médiocrement rassurés. Dans les milieux protestants, ces relations amicales, presque intimes, entre le cardinal secrétaire d'Etat et un commandant de corps d'armée, qui ont pour la galerie une saveur toute particulière, ont causé une surprise désagréable. Les réformés se consolent en pensant que Guillaume est un bon protestant et un esprit libre, et que c'est même là l'une des raisons pour lesquelles il se montre si tolérant, si affable pour ses sujets catholiques. Mais leur mécontentement est évident et ils ne le dissimulent pas; ils redoutent la puissance partout profonde des catholiques et de la secrétairerie d'Etat romaine, qu'ils considèrent comme dangereuse et contre laquelle ils cherchent à se précautionner; ils s'inquiètent surtout de l'habile politique du Saint-Siège, qui admire la sagesse et la justice du gouvernement impérial, et qui confesse ouvertement que dans l'empire allemand, dont la majorité est protestante, la situation des catholiques est bien supérieure à ce qu'elle est en France, la fille aînée de l'Eglise. Ils ont peur que l'Eglise catholique, dans un avenir plus ou moins lointain, embrasse le protestantisme, pour l'étouffer.

Les catholiques allemands exultent, et leur joie est d'autant plus éclatante que l'amertume protestante est plus cuisante. Ils songent à faire une Allemagne catholique, à créer un nouveau catholicisme plus solide et moins destructible; c'est une renaissance qui succèdera à une réforme évangélique. C'est là un sentiment commun à beaucoup de catholiques allemands, à la plupart de ceux qui ont assisté au congrès de Mannheim. Telle est aussi l'opinion du curé Hansjacob, de Fribourg, celui-là même qui saluait avec joie,

dans une brochure récente, l'arrivée des Capucins dans l'Etat badois. Cet écrivain infatigable, qui, tous les ans, écrit un livre après un grand voyage, disait, dans sa publication intitulée *Letzte Fahrt* (Mon dernier voyage), en parlant des catholiques autrichiens qui se détachent du Saint-Siège au cri de *Los von Rom!* et des reproches que les catholiques allemands adressent à ces déracinés : « Une chose est certaine : le clergé dans l'empire allemand ne vaudrait pas un brin de plus que le clergé autrichien, s'il n'avait pas comme adversaire le protestantisme si puissant et si influent. La Réforme a certainement fait beaucoup de mal à l'Eglise; mais il faut avouer qu'elle lui a fait aussi beaucoup de bien. Cette double conséquence se manifeste encore même présentement. »

Il est indéniable que les catholiques allemands sont tout prêts à reconnaître que la brute Luther, comme on l'appelle vulgairement, *die Bestie Luther*, n'a pas causé que des malheurs. Et poussant à l'extrême les conséquences qu'entraîne la situation religieuse européene, et spécialement de la France, ils en arriveraient à être d'accord avec les conservateurs protestants et à dire comme eux à la cour de Rome, « qu'elle doit regretter que l'esprit de réforme ait été opprimé dans certains pays ». Et visant directement la France ils ajoutent que l'Eglise romaine est persécutée, non pas par ceux qu'elle traitait jadis d'hérétiques, mais par ses propres enfants en qui elle avait placé toute sa confiance. Les catholiques félicitent les protestants de leur générosité et de leur tolérance, alors que l'Eglise catholique rencontre en France une opposition dure et impitoyable. Les deux religions peuvent bien vivre momentanément côte à côte, comme deux poids égaux dans les plateaux de la balance religieuse; elles ne veulent point se livrer bataille dans l'intérêt même de l'Etat qu'elles respectent et en qui elles incarnent une patrie commune. Mais les catholiques veulent dominer les protestants et leur enlever la prépondérance. Leurs adversaires traitent ces espérances de vaines et folles; mais on n'en lit pas moins, dans un journal catholique les lignes suivantes, qui sont très caractérisques parce qu'elles indiquent nettement quelles sont, pour l'avenir, les visées des catholiques et du parti du centre, quels sont leurs vœux présents et leurs aspirations futures : « L'empereur Guillaume, lisait-on dans cet entrefilet anonyme, est un esprit lucide, et il est assez perspicace pour constater la puissance toujours vivante et divine de l'Eglise catholique, en face de l'impuissance et de la faiblesse du protestantisme qui se meurt de phtisie. Il y a tout lieu d'espérer que l'empereur fera, ou a fait déjà, cette remarque qui saute aux yeux, et qu'il aura le courage de prêter son appui, dans tous les pays allemands protestants, à l'Eglise catholique, et de ramener

toute l'Allemagne à l'ancienne Eglise mère, je veux dire au catholicisme. Il donnerait ainsi à l'Allemagne un éclat et une puissance qu'elle a seulement connus au temps de Charlemagne. L'empereur, comme il le dit, veut maintenir la religion dans le peuple; or ce ne peut être que la religion catholique. Car le protestantisme n'est plus à maintenir; il souffre d'une ruine intérieure, il est atteint de phtisie. Aussi peut-on dire que l'empereur, dans son discours d'Aix-la-Chapelle, a parlé comme un empereur catholique. »

Tels sont les souhaits de cœur de tout bon catholique allemand, les rêves, chimériques peut-être, qu'il forge pour l'avenir. Non seulement on s'efforce d'assurer à l'Eglise l'hégémonie sur le protestantisme, mais on songe encore à la rentrée prochaine des Jésuites. Grâce à l'influence du général de Loë auprès de l'empereur et auprès de M. de Bulow, les députés du centre espèrent faire adopter ce projet de loi auquel se sont jusqu'ici opposés les membres du Bundesrath et de la Chambre des seigneurs (*Herrenhaus*). Sur leur initiative, des professeurs catholiques dans diverses universités font paraître des brochures et des livres qui sont une apologie du néo-catholicisme allemand. Après qu'au congrès de Mannheim les intérêts religieux de l'Allemagne auront été vivement discutés, les députés du centre continueront leur prise de possession lente et insensible. Grâce à la majorité politique qu'ils ont acquise au Reichstag et dans presque tous les Landtag provinciaux, ils pourront bientôt être assez forts pour enlever l'omnipotence aux princes-évêques protestants, chefs de la *Landeskirche*; ils réussiront sans doute à faire rapporter les lois qui, dans certaines petites principautés d'Allemagne, exclusivement protestantes, restreignent le plein et libre exercice du culte catholique, empêchent la construction d'églises et prohibent l'établissement des congrégations et des ordres. Ces lois nouvelles de tolérance que réclame avec insistance le centre allemand, le *Toleranzantrag*, qu'on a discuté dans les dernières sessions du Reichstag, et dont les congressistes ont tant parlé à Mannheim, tendent à établir l'égalité des deux confessions dans tout l'empire.

Un mouvement catholique se dessine donc très nettement en Allemagne, et le congrès de Mannheim a pu prouver quel lien puissant avait uni les fidèles de l'Eglise venus des quatre coins de l'empire. Tous, dans leur unité de croyance, malgré des divergences d'opinion politique, se sont groupés autour du parti du centre qui s'est mis à la tête du mouvement et a réuni des éléments jusque-là irréductibles. Et si le centre a pu opérer cette fusion délicate, s'il a réussi à transformer en une véritable manifestation politique un congrès où n'eussent dû être discutés que des intérêts

religieux, c'est grâce à la politique impériale et aux vues personnelles de l'empereur. « Je veux que la religion soit maintenue dans mon peuple, *Ich will dass meinem Volk die Religion erhalten bleibe* », s'écriait dernièrement Guillaume, et les catholiques allemands ont pris la devise impériale, persuadés que ces mots fameux avaient été prononcés à leur intention. Et le doute, pour peu qu'il fût dans leur esprit, s'est évanoui, lorsqu'ils ont appris que l'empereur lui-même avait composé une esquisse, dont le professeur Knackfuss devait tirer un tableau, où il représentait l'archange saint Michel, un glaive à la main et se tournant vers les puissances de l'Europe pour leur montrer un orage qui se dessinait à l'horizon; et l'archange disait à ceux qui l'entouraient : « Peuples chrétiens de l'Europe, défendez vos biens les plus sacrés. » Les catholiques allemands ont retenu ces paroles nébuleuses d'un esprit mystique; et le centre y a vu une comète resplendissante qui pouvait entraîner tout à la fois dans son large orbite les intellectuels, les ultramontains et les libéraux de l'empire. C'est sous de pareils auspices que s'est ouvert le congrès catholique de Mannheim.

Rodolphe Heimann.

La suite prochainement.

CHEZ LES PEAUX-ROUGES DE L'AMAZONIE

LES COMMENCEMENTS D'UNE MISSION FRANÇAISE

La Compagnie française du Matto-Grosso a récemment obtenu du gouvernement brésilien la concession d'un pays neuf, d'une immense étendue et d'une étonnante fertilité. Son but n'est pas uniquement d'y exploiter les produits du sol, mais aussi d'y jouer un rôle civilisateur. Dans cette pensée, elle vient de s'assurer le concours des missionnaires du Saint-Esprit, qui l'avaient, d'ailleurs, précédée là-bas depuis trois ans.

Peut-être ne serait-il pas sans intérêt de signaler cette double action de nos compatriotes.

Contraste frappant! Pendant qu'on pourchasse les religieux en France, on les appelle à l'étranger, et dans les mêmes régions d'où on les expulsait il y a un siècle, alors que le marquis de Pombal les faisait cueillir le même jour et à la même heure, afin de les embarquer et de les ramener brutalement dans leur pays d'origine. Il pouvait ensuite, il est vrai, rafler à l'aise leurs innombrables troupeaux de bœufs, de chèvres, de moutons, etc. Mais, peu après, la forêt brésilienne avait reconquis les immenses espaces que les missionnaires avaient mis des siècles à défricher et où ils avaient établi des villes et des villages florissants. Eux partis, les Indiens, leurs paroissiens, pour échapper aux mauvais traitements, s'étaient empressés de reprendre le chemin des bois. Ils y sont encore!

Et c'est pour les civiliser de nouveau qu'on fait appel aux missionnaires : ce qui montre encore une fois que c'est toujours à l'Eglise qu'il faut revenir.

*
* *

A l'extrémité nord-est du Brésil s'étend une immense région six fois grande comme la France : c'est l'Amazonie. Elle tire son nom du fleuve Amazone, le plus grand cours d'eau de l'Amérique méridionale (5,800 kilom.) et le plus important du monde par la masse de ses eaux (120,000 mètres cubes par seconde). Large de 6 à 8 kilomètres en moyenne dans la plaine brésilienne, il a, comme une véritable mer, ses vagues et ses tempêtes, et la marée

s'y fait sentir à plusieurs mille kilomètres dans les terres. Les vapeurs y ont accès sur un parcours de plus de 1,300 lieues. Son bassin comprend 5,594,000 kilomètres carrés [1].

Ses principaux affluents, au nombre de quatre dans la partie nord et de sept au sud, sont eux-mêmes navigables sur un parcours de 1,500, 1,800 et 2,500 kilomètres.

Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, le fleuve des Amazones n'était guère connu ; avant les navires à vapeur, une embarcation mettait près d'une année pour remonter, à force de rames, jusqu'au Pérou.

Descendu pour la première fois en 1539 par Orellana, qui disait avoir rencontré sur ses rives des femmes se battant comme les Amazones antiques, — de là son nom, — le grand fleuve a été l'objet, depuis, de nombreuses explorations scientifiques, parmi lesquelles il convient de citer celles de deux Pères Jésuites : Cristoval de Acunha, au dix-septième siècle, et Samuel Fritz, au dix-huitième.

C'est depuis 1886 seulement que l'on possède une carte générale de sa partie brésilienne, dressée par le lieutenant Azevedo. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour bien connaître le grand fleuve et surtout ses nombreux tributaires. L'un de ces derniers, le Rio-Branco, a eu sa carte relevée en 1898 par le P. Berthon, un missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit.

La vapeur, grâce au traité de 1867 qui ouvre la navigation de l'Amazone aux navires marchands de toutes les nations, a fait dans ce monde inconnu une révolution dont les conséquences se multiplient d'année en année. Il y a trente ans, les exportations de l'Amazonie atteignaient à peine 5 millions ; elles sont déjà plus que centuplées et elles atteindront bientôt le chiffre de 1 milliard.

*
* *

La fertilité du sol amazonien est extraordinaire. D'immenses forêts vierges, d'une luxuriante et incomparable végétation, renferment des richesses naturelles actuellement encore à peu près inexploitées : caoutchouc, cacao, bois de teinture, quinquina, essences précieuses les plus diverses, sans parler d'une infinité de plantes médicinales.

Admirable par sa situation géographique, cet énorme territoire, dont le climat est assez tempéré, forme une solitude à peine habitée

[1] C'est entre l'Amazone et l'Oyapock que se trouvait le fameux « Terrain contesté » entre la France et le Brésil, d'une étendue de près de 90 lieues de côte, et où nos pères soutenaient leurs droits depuis 1817. On sait que cet immense espace a été cédé au Brésil après l'arbitrage de Berne en 1899. M. Albert Grodet représentait la France dans les débats.

par un million d'hommes ; il pourrait facilement en nourrir trois cents millions. La plupart sont des Indiens Tupis, répartis en tribus dans cet immense espace. Quant aux Brésiliens d'origine européenne, ils sont en très petit nombre, car on ne compte guère qu'une localité tous les 240 kilomètres, le long du fleuve amazonien, de sa source à Manaos, et une localité tous les 175 kilomètres de Manaos à la mer.

« Les anciennes populations de l'Amazonie, dit Elisée Reclus, n'ont laissé que de rares témoignages de leur séjour... Cependant on a découvert, non loin de Manaos, à côté des ruines du fort portugais de la Barra, une nécropole, d'origine évidemment très antique, où des centaines de grandes jarres d'argile, d'un dessin fort élégant, enfermaient des corps accroupis : on ne sait à quelle nation, certainement très supérieure aux Indiens actuels de l'Amazonie, attribuer ce mode de sépulture...

« Trois siècles après le mémorable voyage du traître Orellana et de ses cinquante compagnons, on ne retrouvait plus qu'un petit nombre des villages que les Espagnols avaient vus sur chaque haute berge du fleuve. Les cent cinquante tribus distinctes qui les peuplaient avaient disparu ; l'homme blanc semblait n'avoir passé sur ces eaux que pour faire la solitude. Les chasseurs d'Indiens ramenaient leurs captifs aux marchés du littoral... Fort rares sont les Indiens de race pure que l'on rencontre encore sur les bords de l'Amazone. Les indigènes riverains, qui s'étaient jadis groupés en communautés, sous la direction des missionnaires Jésuites, se trouvent maintenant confondus en une population homogène parlant la *lingua geral*, qu'on leur avait enseignée avec le catéchisme, et remplaçant peu à peu cet idiome par le portugais des traitants.

« En dehors des *Tapuyos*, aux cent tribus confondues, et des *Mamelucos* s'unissant avec les Blancs en une race grandissante, se maintiennent toujours, loin du fleuve majeur, mais sur les bords des affluents, de fort nombreuses peuplades aborigènes, encore sans mélange de sang étranger, et n'ayant presque aucun rapport avec les fils de l'ancien monde, blancs ou noirs. C'est à grand peine que les voyageurs ont pu visiter leurs campements, recueillir quelques mots de leurs deux cent cinquante vocabulaires, étudier leurs mythes et leurs coutumes. Aussi une grande obscurité continue de régner sur les origines et les alliances ethniques de ces diverses tribus. » (*Amérique du Sud*, p. 165.)

*
* *

Cependant ces Peaux-Rouges ont eu autrefois des missionnaires. Suivant Baëna, ce serait un Carme, le F. Théodose, qui, le pre-

mier, en 1660, aurait pénétré dans le Rio-Negro, pour évangéliser les Tucumaos, et serait parvenu à les grouper en villages. Une lettre du P. Antoine Vieira à la reine de Portugal, en date de 1669, raconte aussi que, dès 1658, le Jésuite Francisco Gonzalès avait été envoyé en mission dans le haut Rio-Negro (Nouvelle-Grenade) pour y évangéliser les Indiens. Il est certain que les Jésuites y ont dirigé de nombreuses missions dont les restes attestent qu'elles étaient des centres de travail.

« Des fermes étaient annexées à toutes les missions indiennes, et, sous la direction des Pères, le sauvage apprenait un peu d'agriculture. Les Jésuites s'étaient vite aperçu que les arts agricoles devaient être, dans une contrée si fertile, la grande influence civilisatrice. Ils introduisirent dans le pays une grande variété de plantes comestibles et de graines; ils eurent des troupeaux de bœufs, là où le bétail est aujourd'hui presque inconnu. Humboldt, en parlant de la destruction des missions jésuites, dit, à propos des Indiens atures de l'Orénoque : « Naguère, contraints au travail par les Jésuites, ils ne manquaient point d'aliments. Les Pères cultivaient le maïs, les haricots de France et d'autres plantes européennes. Ils avaient même planté des orangers et des tamariniers autour des villages, et ils possédaient 30,000 têtes de bœufs ou de chevaux dans les savanes d'Atures et de Charicana... Depuis l'année 1795, le bétail des Jésuites a entièrement disparu. Comme monument de l'ancienne prospérité agricole de ces campagnes, il ne reste plus que quelques pieds d'orangers et de tamariniers entourés par les arbres sauvages... » (L. Agassiz, *Voyage au Brésil*, Paris, Hachette, 1874.)

« La dispersion des ordres religieux et la ruine des missions ont été pour l'Amérique du Sud, comme en Afrique et partout, un recul manifeste : une signature du marquis de Pombal, jetée sur le papier, en une crise de fanatisme irréligieux, a suffi pour anéantir en un jour ces résultats accumulés par des années et des siècles d'efforts, d'intelligence et de dévouement. » (Mgr Le Roy, *Revue du Brésil et de l'Amérique latine*, n° du 25 mai 1900.)

Cependant le souvenir des anciens missionnaires reste toujours vivant parmi les Indiens. Le prestige du prêtre y est tel que Coudreau, tout libre-penseur qu'il est, en fait l'aveu : « On ne devrait, dit-il, jamais voyager dans ces contrées sans se munir au préalable d'un ecclésiastique quelconque, moine surtout... Ce sont des gens admirables, chez les sauvages tout au moins... » (*La France équinoxiale*, Paris, 1887.)

*
* *

Un évêque brésilien, Mgr de Macedo, a le premier conçu le projet de reprendre l'œuvre des anciennes missions de l'Amazonie. Dans ce but, il voulait se procurer une sorte de bateau-chapelle, qu'on nommerait *le Christophore*, et qui s'en irait, sanctuaire flottant, arche nouvelle, sur les fleuves sans fin, offrant à tous les groupements qu'il rencontrerait l'instruction religieuse et la dispensation des sacrements. Idée grandiose et séduisante qui n'a jamais été réalisée!

De son côté, le gouvernement amazonien avait compris que le meilleur moyen d'attirer et de civiliser les Indiens était de leur envoyer des missionnaires. Mais, à la solde, aux ordres et sous la dépendance de l'autorité civile, autant et plus que de l'autorité religieuse, ces missions ne pouvaient aboutir qu'à de maigres succès, et, de fait, elles ont été successivement prises et reprises sans autre résultat que de fournir quelques baptêmes et d'entretenir un certain nombre d'Indiens dans la pratique plus ou moins extérieure du christianisme.

Fallait-il donc désespérer de faire entrer ces restes de Peaux-Rouges dans le courant général de la civilisation? Au lieu de chercher à reconstituer, comme de petits Etats fermés, les réductions d'autrefois, ce qui n'est plus possible; au lieu de se contenter de la catéchèse, ce qui est insuffisant, pourquoi ne pas procéder en Amazonie comme dans l'Afrique équatoriale?

Là, les missionnaires, par groupes de trois ou quatre, afin d'éviter la faiblesse et les dangers de l'isolement, s'installent en un endroit qu'ils choisissent. Peu à peu, ils réunissent quelques enfants auxquels ils assurent, avec l'éducation religieuse, une instruction primaire et professionnelle. On cherche ensuite à les marier le plus tôt possible. Les uns restent près de la mission, en un village qu'ils fondent et où les rejoignent souvent leurs parents; d'autres vont s'établir un peu plus loin. Peu à peu, ces centres se multiplient et deviennent des chrétientés florissantes.

Cette méthode, qui a déjà fait ses preuves, allait être reprise de nos jours en Amazonie.

*
* *

En 1894, l'évêché du Para, qui s'étendait jusqu'alors à toute l'immense province des Amazones, a été dédoublé. Un nouvel évêché, ne comprenant pas moins de 600 lieues du nord au sud et de 400 de l'est à l'ouest, a été constitué, avec Manaos pour

capitale. Cette ville compte aujourd'hui plus de 50,000 habitants. Mgr da Costa Aguiar en a été nommé le premier évêque [1].

Or, à cette époque, passait du Pérou au Brésil, en franchissant la Cordillière des Andes et l'Argentine, pour remonter ensuite de Buenos-Ayres au Para, le P. F.-X. Libermann, de la congrégation du Saint-Esprit, envoyé comme visiteur des établissements de sa Société aux Antilles et dans l'Amérique méridionale.

Chemin faisant, il rencontra Mgr Aguiar. Le nouvel évêque, qui se rendait à Manaos pour prendre possession de son siège ou, pour mieux dire, fonder son nouveau diocèse, invita très gracieusement le Père à l'accompagner et à prendre part à la cérémonie de son installation. L'invitation fut acceptée.

Une des premières préoccupations du nouveau pasteur était de pourvoir à l'évangélisation des pauvres Indiens, disséminés dans la profondeur des forêts, presque les seuls représentants en Amérique des malheureux Peaux-Rouges, les anciens possesseurs du sol.

Durant son séjour à Manaos, le Père eut de longs entretiens avec l'évêque qui lui dépeignit l'abandon absolu de ces tribus indiennes. Personne, depuis plus d'un siècle, ne s'occupait d'elles; pas un missionnaire pour les évangéliser! A Manaos, deux prêtres seulement pour une ville de 50,000 âmes! Et pour le reste de la province, cinq ou six autres prêtres perdus dans ces régions immenses!...

Profondément touché de tout ce qu'il avait vu et entendu, le R. P. Libermann promit à Mgr Aguiar, en le quittant, de faire tout ce qui dépendrait de lui pour lui procurer des ouvriers évangéliques.

De retour en France, il plaida chaleureusement sa cause auprès de ses confrères, sans toutefois les décider à entreprendre sur le champ cette difficile mission.

En 1896, Mgr Aguiar vint lui-même en Europe. C'était au moment où Mgr Le Roy venait d'être élu supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit. L'appel de l'évêque des Amazones émut son cœur apostolique, et la nouvelle mission fut résolue.

De son côté, M. Fileto Pirès Ferreira, alors gouverneur de l'Etat des Amazones, se montrait extrêmement favorable à cette entreprise : « Ce n'est pas à coups de fusil, disait-il dans un de ses messages où il traitait du malheureux état des Indiens exploités misérablement par les Brésiliens et les étrangers, ce n'est pas par le fer et le feu que nous civiliserons ces peuples, que nous nous

[1] Mgr L. da Costa Aguiar a fait une grande partie de ses études en France et sa théologie à Rome. De retour dans sa patrie, il a été successivement curé de la cathédrale de Para, vicaire général de Mgr de Macedo et député au Parlement sous l'empereur dom Pedro.

les attacherons. Il faut pour cela avoir recours à une influence supérieure et véritablement moralisatrice. Cette influence, nous ne la trouverons que dans l'Evangile et dans l'Eglise catholique. Ce sont donc les missions parmi les Indiens qu'il importe de multiplier et de promouvoir. » (Message de 1897).

*
* *

Au commencement de 1897, Mgr Le Roy bénissait les premiers missionnaires en partance pour le Brésil : c'étaient le R. P. Libermann, avec trois Pères et deux Frères.

Le dimanche de la Pentecôte, 6 juin 1897, ils prenaient possession de l'église Saint-Sébastien à Manaos. Mais ce premier établissement ne devait guère servir que de procure et de point de départ pour les missions à établir parmi les Indiens. Le principal souci du P. Libermann était de jeter les fondements d'une véritable mission.

A cet effet, le 10 juin 1897, il remontait le fleuve jusqu'à Teffé, avec le P. Berthon et deux Frères. Le curé de Teffé, M. le chanoine Dupuis, leur servait de guide[1]; il leur offrit l'hospitalité dans son presbytère, en attendant qu'ils eussent trouvé un terrain à leur convenance pour y commencer l'œuvre projetée.

Favorablement accueillis aussi par les autorités locales, ils choisirent un endroit relativement élevé et agréablement situé sur le bord du grand fleuve, à 300 lieues au-dessus de la ville de Manaos, qui est elle-même à 400 lieues de l'Atlantique.

La nouvelle mission se trouve sur le confluent du fleuve et de la rivière Teffé et vis-à-vis de l'une des principales branches du Japura. Là, passent les lignes de vapeurs qui montent et descendent l'Amazone. En toute saison, les eaux ont assez de fond pour permettre à ces bateaux l'accès de la mission.

*
* *

La municipalité de Teffé accorda volontiers la concession d'un terrain de 8 kilomètres de longueur aux bords du fleuve, sur 3 de profondeur dans les terres; aussitôt, les missionnaires commencèrent leurs travaux d'installation. Ç'a été la période héroïque. Longtemps, ils ont logé sous la tente ou dans des cases provisoires, pendant qu'ils abattaient les fourrés et les grands arbres de la forêt vierge.

Enfin l'établissement comprend aujourd'hui deux bâtiments : l'un, destiné à l'habitation de la communauté, forme un vaste quadrilatère entouré d'une large varangue; l'autre est affecté aux

[1] Ils étaient accompagnés de M. Joseph Chanel, bien connu du monde des explorateurs, qui avait demandé à se joindre à eux et qui, par son expérience des voyages et son dévouement, leur a été très utile.

ateliers. Au bout se trouve la chapelle, mesurant 16 mètres de long sur 6 de large. Le tout a demandé deux années de travaux.

L'œuvre réunit déjà quatre-vingts enfants. Leur temps est partagé entre l'étude et le travail manuel. Quelques-uns de ces enfants sont formés aux métiers les plus usuels; les autres à l'agriculture.

Ils sont en général souples et obéissants, et s'appliquent avec ardeur au catéchisme pour être admis au baptême. Il y a déjà eu trois cérémonies de première communion. Une récompense enviée au suprême degré parmi eux, c'est d'être admis à revêtir la robe rouge des enfants de chœur.

« On pensait tout d'abord, dit un missionnaire, que ces enfants ne voudraient peut-être pas travailler, et voici que tout ce petit monde est heureux de s'attaquer à n'importe quoi. Au commencement du travail, on se précipite vers moi, en me disant : « Aujour-« d'hui, qu'est-ce qu'on prend? Une bêche, une pioche, une hache? « Dis-moi vite que j'aille choisir. » D'autres y songent plusieurs jours à l'avance : « Tu sais, moi, je suis fort; quand on ira couper « du bois, je veux une hache et tu verras les arbres dégringoler! » On ne peut s'empêcher de rire, en entendant ainsi parler des bambins de douze à quatorze ans. D'autres, ce qui m'étonne le plus, me font cette demande : « Père, quand est-ce qu'on va écraser « la terre avec les pieds? Il faudra me nommer pour cela. Çà me « plaît beaucoup de danser dans la pâte (de briques)! »

« A certains jours, nous allons dans la forêt, où nous sommes maîtres et rois. C'est là qu'il faut voir cette jeunesse se remuer! Nous avons déjà du bois pour cuire plusieurs fournées de briques. Nous pouvons en fabriquer 1,000 par jour ou de 400 à 500 tuiles, dans un pays où il n'y en a pas. Aussi, de tous les côtés du fleuve, on nous en demande, surtout des tuiles... » (Lettre du P. Lévêque, 15 juin 1902.)

Grâce à leurs bras, de vastes champs ont été mis en culture : tous les arbres fruitiers des tropiques, ainsi que le manioc, le maïs, le riz, le tabac, les bananes, etc., y poussent admirablement. On a déjà récolté des régimes de bananes que deux hommes pouvaient à peine porter.

De nouveaux confrères sont venus s'adjoindre aux ouvriers de la première heure. Le personnel dirigeant comprend maintenant six Pères et huit Frères. Mais les noms des PP. Libermann et Berthon et des FF. Tite et Donatien, les fondateurs, seront à jamais inscrits dans le livre d'or de la nouvelle mission des Amazones. Dieu seul connaît la somme d'énergie et tout le patient effort qu'ils ont déployés, pour faire sortir d'une forêt inextricable la belle mission du Saint-Esprit qu'on admire aujourd'hui à *Bocca do Teffé.*

*
* *

Dès leur arrivée, les missionnaires ont essayé de se mettre en rapport avec « les hommes des bois », comme on les appelle là-bas, d'abord pour leur proposer d'élever leurs enfants et ensuite pour étudier la convenance de missions futures. Pendant que les uns continuaient les travaux d'installation, les autres allaient à la découverte.

Il nous reste un mot à dire de ces intéressantes excursions.

Prendre contact avec les Peaux-Rouges n'est pas chose facile, car ils sont extrêmement défiants, et pour cause. Encore aujourd'hui, « l'homme blanc » leur donne trop souvent la chasse comme à de simples gorilles. S'il déniche dans la profondeur des bois quelques cases de ces pauvres sauvages et s'il lui prend fantaisie de s'en emparer, il arme cinq ou six hommes et part en expédition pendant la nuit. Les Peaux-Rouges sont surpris en plein sommeil et cernés. On massacre ceux qui tentent de résister, et leurs femmes et leurs filles sont amenées aux bords du fleuve et vendues comme esclaves. « J'ai été témoin, sur les bords du Jurua, dit le P. Parissier, d'une vente de huit petites Indiennes de cinq à douze ans. Les larmes me vinrent aux yeux de ne pouvoir empêcher cet odieux marché. »

Que sauraient faire quelques postes éloignés de plusieurs centaines de kilomètres pour empêcher ces atrocités? Il est vrai de dire que lorsque les Peaux-Rouges se sentent en mesure de lutter, ils se livrent à de terribles représailles.

Au mois de janvier dernier, tous les habitants d'un village du haut Japura étaient allés extraire du caoutchouc dans la forêt. Les Peaux-Rouges arrivent et lancent une grêle de flèches dans toutes les directions. Ne voyant sortir personne, ils entrent dans les maisons. Alors commence un pillage en règle : caoutchouc, vivres, armes, batterie de cuisine, mobilier, caisses, marchandises, tout y passe; et, avant de partir, ils lancent une flèche dans la moustiquaire et le hamac du chef. Cela voulait simplement dire qu'ils reviendraient plus tard, pour le transpercer de la sorte.

Pendant l'opération, le malheureux chef et ses hommes, revenus de leur travail, virent de loin ce pillage; mais, faute d'armes et de forces suffisantes, ils furent obligés d'y assister en spectateurs silencieux, et d'entendre les Indiens pousser, en s'en retournant, des cris de joie et de triomphe, comme s'ils venaient de remporter une grande victoire.

C'est le chef même de ce village qui, descendant à Manaos pour faire ses plaintes, a raconté la chose aux missionnaires de Teffé.

On pourrait citer nombre de faits semblables.

Un jour, les Peaux-Rouges envahissent à l'improviste un *baracao* (résidence de commerçant), décidés à tuer tous les habitants et à piller ensuite à leur aise. Comme toujours, ils étaient dix fois plus nombreux qu'il ne fallait pour ce coup de force. Or, ce jour-là aussi, tout le monde était absent; il ne restait qu'une vieille femme pour garder le baraquement. Quand elle entendit siffler la première décharge des flèches empoisonnées, une bonne ruse de guerre surgit dans sa cervelle. Saisissant au hasard une grande trompette en cuivre suspendue à la muraille, elle se mit à en sonner de toute la force de ses poumons et à faire un vacarme de tous les diables. Les Peaux-Rouges, épouvantés, se croyant tombés dans un guet-apens, s'enfuirent à toutes jambes, laissant la bonne vieille maîtresse du champ de bataille et propriétaire d'une multitude de flèches empoisonnées que, dans leur précipitation, ils n'avaient pas pris la peine de ramasser.

Voilà des faits qui se passent journellement au fond des forêts du Brésil. Ils ne cesseront que lorsqu'on aura envoyé au milieu de ces sauvages des missionnaires, les seuls hommes auxquels ils s'attachent, parce qu'ils sont convaincus que ce sont aussi les seuls qui les aiment et veuillent leur faire du bien.

Les Indiens ne vont jamais sur les bords des grands fleuves que bien armés et en nombre. Et encore ne se mettent-ils en rapport qu'avec des traitants d'eux bien connus pour échanger leur caoutchouc et autres marchandises contre les objets qui leur sont le plus nécessaires.

C'est par l'intermédiaire des traitants amis des Peaux-Rouges que les missionnaires ont pu atteindre ces derniers. Ils ont déjà visité un grand nombre de leurs groupements dans plusieurs rivières.

*
* *

Le seul moyen de communication étant l'eau, il fallait à la mission de petits vapeurs pour sillonner ces voies fluviales. Une somme de 10,000 francs ayant été généreusement offerte à Mgr Le Roy pour une mission, il la consacra sur le champ à l'achat d'une petite chaloupe à vapeur pour l'Amazone. On lui donna le nom de *Christophore*, en souvenir de Mgr de Macedo.

Mais on constata bien vite qu'un bateau plus solide était nécessaire pour ces excursions à travers des fleuves et des rivières dont on ne voit pas les bords et qui charrient d'immenses troncs d'arbres. Une occasion s'étant présentée, on acheta une autre chaloupe à vapeur, l'*Ida*, tout en acier, mesurant 15^{m},60 de long sur 4 de large et d'une force de 75 chevaux.



Au moyen de ces deux bateaux, les missionnaires ont déjà pu visiter plusieurs grandes rivières, entrer en rapport avec les Indiens qui leur ont partout fait le meilleur accueil, et choisir des emplacements pour de nouveaux postes à fonder, dès que les circonstances, le personnel et les ressources le permettront.

Une de ces principales explorations a été faite par les PP. Libermann et Berthon, dans le Rio-Branco. Partis le 5 février 1898, ils étaient de retour le 3 mai suivant. Tout le long de cette immense rivière, ils avaient rencontré çà et là quelques Brésiliens chrétiens, qui avaient profité avec bonheur de leur passage pour faire baptiser des enfants, bénir des mariages, s'approcher des sacrements.

Les deux missionnaires trouvèrent un bel emplacement à Sâo Bento (Saint-Benoît), qui est l'endroit le plus central du Rio-Branco, et où les terres sont fertiles et partant, propices à l'établissement d'une mission.

« Le Rio-Branco, dit le P. Libermann, doit son nom à la blancheur de ses eaux qui coulent sur un lit d'argile blanche. Après un parcours de 606 kilomètres, il se jette dans le Rio-Negro, rive gauche, à 330 kilomètres de Manaos. Sa largeur varie entre 750 et 4,200 mètres. Dans tout son parcours, il baigne un grand nombre d'ilots qui, à l'époque des grandes eaux, disparaissent presque en totalité, tandis qu'à la saison sèche ce sont d'immenses bancs de sable sur lesquels foisonnent de grosses tortues.

« Sur les bords de cette rivière, il y a les *campos* de Cunami, où pacagent des troupeaux de milliers de bœufs en liberté.

« Le Rio-Branco a été exploré pour la première fois en 1725, par les Pères Carmes, pour l'évangélisation des Indiens. Mais ce n'est qu'en 1787 que le colonel portugais, Manuel de Gama, à la tête d'une commission scientifique et à la suite de travaux consciencieux, détermina exactement son cours et celui de ses affluents, ainsi que de ses deux générateurs, l'Uranquera et le Takutu. »

Un autre affluent de l'Amazone, le Jurua, a été l'objet d'une excursion des PP. Cabrolié et Parissier. Partis le 17 octobre 1897, ils étaient de retour le 21 avril 1898.

« Le Jurua, dit le P. Parissier, est le plus grand affluent de l'Amazone. Son cours n'a pas encore été déterminé, et c'est pour ainsi dire un fleuve inconnu. Le tire-bouchon et même le serpentin ne donnent qu'une idée approximative de ses infinies sinuosités. C'est probablement ce qui a donné lieu à la fable indigène qui veut que le lit de ce fleuve ait été creusé à la suite d'un long combat entre deux gigantesques serpents, « l'Honorata et la Cobra ».

Par suite de la déclivité du sol, le lit du Jurua est littéralement pavé de troncs d'arbres, enchevêtrés les uns dans les autres, ce qui ne laisse pas de rendre la navigation dangereuse, surtout la nuit. Aussi est-on obligé, vers les six heures du soir, de jeter l'ancre. Les passagers qui ont le goût de la pêche se mettent en campagne munis de lignes, de filets, d'éperviers, etc. Quelques heures après ils reviennent chargés de poissons de toutes sortes et de toutes tailles qu'on accommode aux sauces les plus variées.

« Ainsi se passent les deux mois que nous mettons à remonter la rivière. Nous en prenons quatre pour la descendre, mais en nous arrêtant, cette fois, çà et là, pour remplir notre ministère.

« L'Indien du Jurua est un beau type de la race rouge : bien musclé, robuste, supportant la faim, la soif, la fatigue. Quand il vient sur le bord du fleuve, il porte ordinairement quelque vêtement ; mais de retour dans sa case, il reprend le costume national taillé sur le modèle de celui que porta notre premier père. Il s'occupe d'agriculture et de chasse, laissant l'industrie à ceux qui en ont besoin. Avec sa simple hachette, il réussit à couper de grands arbres et à faire des canaux.

« Il est monogame. Même sous le rapport de la moralité, il y a, chez eux des coutumes sévères ; la mort est la punition d'une fille ou d'une femme qui se laissent séduire. Ils reconnaissent un seul Dieu qu'ils appellent *Tupan*, créateur de toutes choses. Ils croient à une autre vie ; mais ils n'ont aucun culte extérieur. Ici, on n'adore ni soleil, ni serpents, ni arbres. Quel beau champ pour le missionnaire ! »

Le Japura, autre affluent de l'Amazone, a été visité une première fois par le P. Cabrolié, du 27 septembre au 20 octobre 1898, et une deuxième fois en 1900 par les PP. Parissier et Kermabon. Le point qui leur a paru le plus propice pour une nouvelle mission, est situé sur la rive gauche, à l'embouchure de la rivière Agapouri. C'est un bel endroit où jadis s'élevait une ville indienne. Dans ces tournées, les missionnaires ont fait, parmi les chrétiens disséminés, de nombreux baptêmes, mariages et confirmations. Ils en ont profité aussi pour écrire, sur ces rivières et ces pays inconnus, des rapports détaillés que nous avons eu sous les yeux et qui nous ont paru pleins d'intérêt. S'ils étaient un jour publiés ils apporteraient une contribution précieuse à la science de la géographie, encore pleine de lacunes et d'incertitudes sur ces grands affluents de l'Amazone. Celui du P. Libermann [1], à lui seul, formerait la matière d'un gros volume.

[1] Le P. Libermann est le neveu du fondateur de la congrégation du Saint-Esprit ; son frère, M. Léon Libermann, est en ce moment général de division à Rouen.

*
* *

L'Indien Peau-Rouge, autant que le missionnaire a pu en juger, est naturellement porté à l'indolence. La nature est si généreuse pour lui et il est si peu ambitieux! Une banane et une poignée de riz, c'est assez pour le satisfaire. Du poisson, il en a en abondance dans la rivière, et d'excellent. Veut-il se payer le luxe d'un morceau plus savoureux? Il a sous la main la tortue succulente ou la chair délicate du lamentin. Il trouve ainsi tout ce qu'il lui faut, sans travail et sans effort. De là, naturellement, son insouciance du lendemain. Mollement balancé dans son hamac, il fume son délicieux tabac amazonien et laisse le fleuve couler, sans autrement se préoccuper d'entrer dans le grand courant de la civilisation.

Cependant il n'y serait nullement réfractaire, si la civilisation savait lui inspirer confiance et le traiter avec humanité.

La preuve c'est qu'il a bien accueilli le missionnaire et lui a confié ses enfants pour leur faire donner l'instruction. Tous les quatre-vingts petits dont nous avons parlé plus haut ont été librement amenés à la Mission par leurs parents, avec l'espoir peut-être que ces enfants seraient un jour le trait d'union entre leur race sauvage à laquelle ils appartiendraient par la naissance et la race civilisée dans laquelle ils entreraient par l'instruction.

Et c'est bien là également l'espoir des missionnaires et des autorités locales qui les soutiennent.

*
* *

Le ministre de l'instruction publique de l'Etat des Amazones s'exprimait naguère ainsi, au sujet de la mission de Teffé :

« Le gouvernement doit établir un service régulier de catéchèse et le confier à des hommes qui savent sacrifier le bien particulier aux intérêts généraux de l'humanité...

« Heureusement, la solution de cet important problème est confiée à un groupe de religieux dévoués qui, sans faveurs de l'administration, a obtenu de la municipalité de Teffé un terrain pour la fondation d'un orphelinat qui reçoit dans son sein des jeunes Amazoniens.

« Cette initiative mérite l'appui du gouvernement qui doit aider une entreprise si utile en lui accordant des subsides... »

Le gouverneur lui-même appuyait ensuite ainsi les conclusions de ce rapport :

« Pour des motifs bien connus, l'Institut technique professionnel des arts et métiers de Manaos a cessé de fonctionner. Ne jugeant pas convenable de le rétablir, j'ai résolu de vous proposer, connais-

sant les excellents résultats de la mission de Teffé, d'aider cet établissement en lui allouant une subvention qui lui permette de continuer l'éducation qu'il a en vue, éducation faite sous la direction intelligente et distinguée de spécialistes d'une compétence bien connue... »

*
* *

Souvent une entreprise en amène une autre. Ç'a été le cas de la mission de l'Amazonie.

Nous avons vu plus haut un voyageur déjà connu, M. Joseph Chanel, accompagner les premiers missionnaires. Les richesses de ces pays merveilleux l'ont tenté; et, de concert avec le chef d'une grande maison industrielle, il a eu l'idée d'établir une société, pour l'exploitation du caoutchouc et des divers autres produits amazoniens; elle s'est constituée sous le nom de Compagnie française du Matto-Grosso. Un de ses membres, M. Ollivier, vient de faire, en compagnie du P. Parissier, de la mission de l'Amazonie, un voyage de huit mois pour visiter ces pays. Avant de rentrer, il a signé le contrat d'achat des deux rives d'une rivière importante.

Nombreuses sont les sociétés concessionnaires qui se sont formées, ces dernières années, au Congo français et à Madagascar. Mais, il faut le reconnaître, beaucoup de ces entreprises ont malheureusement trompé les espérances de ceux qui s'y étaient intéressés[1]. Les immenses plaines du Brésil paraissent plus favorisées, plus fertiles, plus riches en produits industriels, plus faci-

[1] Nos coloniaux, expérience faite, se plaignent qu'on ait laissé prendre les meilleurs morceaux aux Anglais et aux Allemands, tandis que « le Coq gaulois doit s'estimer heureux de gratter les sables », selon la pittoresque expression de nos aimables voisins. Ainsi, donnons un exemple. Sous le ministère de M. de Freycinet, l'Allemagne a tranquillement mis la main sur l'immense territoire du Zanguebar, la meilleure portion du versant oriental de l'Afrique, que nos missionnaires arrosaient de leurs sueurs depuis près d'un demi-siècle, et où ils avaient de nombreux villages chrétiens, ainsi que des établissements peuplés d'enfants et de jeunes gens parlant français, tandis que les Allemands ne possédaient qu'une maison de commerce à Zanzibar, la maison Oswald de Hambourg qui existe encore.

Non seulement le versant oriental était pour nous préférable par sa fertilité, mais encore sa proximité de Madagascar eût permis d'y recruter des porteurs et des soldats indigènes qui eussent beaucoup facilité la conquête de la grande île africaine et sa mise en valeur.

Les droits de la France, au Zanguebar, avaient été solennellement reconnus dans une convention de 1862, par laquelle les Anglais et les Français s'engageaient réciproquement à « respecter » le sultanat du Zanguebar, en d'autres termes, à ne pas le dépecer sans agir de concert. Les uns et les autres, cette fois, avaient compté sans le *troisième larron*, l'Allemagne.

lement accessibles et surtout d'un climat plus tempéré et plus sain. C'est ce que faisait remarquer naguère un missionnaire qui venait de passer de la mission du Gabon dans celle de l'Amazonie.

« Ici, disait-il, ce n'est pas comme en Afrique où l'on ne peut paraître au soleil de l'équateur. L'Européen peut travailler en Amazonie comme en France. C'est vraiment chose incroyable qu'en plein équateur le soleil soit si doux et que les nuits soient si fraîches! A Teffé, une couverture est nécessaire pendant la nuit, tandis qu'à Lambaréné (Gabon) on sue sans vêtement pendant le sommeil. » (Lettre du P. Lévêque, 15 juin 1902.)

Ce sont ces diverses considérations qui ont porté la nouvelle compagnie à s'établir dans la région amazonienne.

Mais, loin d'exploiter les pauvres Indiens qui s'y trouvent, la nouvelle société se propose, au contraire, de les fixer, de les relever, de les civiliser, en les attirant par les avantages matériels et moraux qu'elle leur offrira. En même temps que s'étendraient ses exploitations agricoles et industrielles, les missionnaires travailleraient à organiser les villages et à évangéliser les tribus indiennes. C'est dans cet ordre d'idées que marcheraient de concert nos compatriotes au Brésil.

De son côté, l'évêque du Matto-Grosso a cédé aux missionnaires du Saint-Esprit toute juridiction sur une partie de son immense diocèse, comprenant toute la vallée de la rive droite du Rio-Madeira, affluent de l'Amazone, depuis le Tapajoz jusqu'au Béni : sur cette étendue, qui égale celle de l'Espagne, de la France et de la Belgique réunies, il n'y a pas un seul prêtre!

L'Etat du Matto-Grosso a lui-même accordé au P. Parissier, infatigable pionnier de l'Amazonie depuis dix-huit ans, le titre de *Directeur des Indiens*, par lettres patentes, en ces termes : « Je fais remettre ci-joint entre les mains de Votre Révérence la lettre patente en date d'hier (17 mars 1902) par laquelle vous avez été nommé par Son Excellence le Président de l'Etat, et sur ma proposition, Directeur des Indiens. J'espère de votre dévouement pour le service de l'Etat, que Votre Révérence saura correspondre à la confiance que met en vous cette direction. Salut et fraternité. Le Directeur général des Indiens, signé Antonio Delmiro Pompeu. »

Souhaitons bon succès et à la Compagnie et à la Mission des Amazones et du Matto-Grosso. Que les pauvres Indiens, après avoir essuyé de l'Européen, pendant de longs siècles, une guerre cruelle de spoliation et de destruction, rencontrent enfin quelques dévouements sympathiques qui les fassent entrer dans la grande famille humaine et chrétienne!

J. Latappy.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Perturbation universelle. — Cyclônes et volcans. — Comète mystérieuse. — Paris-Bondy. — Apaches de gouvernement. — Pelletan chez Soulouque. — Les chasses de M. Loubet. — Un jeu de salon. — Gibier qui se rebiffe. — Un mot de Cambacérès. — La chasse en France. — Rois et Présidents de République. — Le braconnage. — Une association plus dangereuse que celle des Sœurs. — La chasse à l'étranger. — Et M. Loubet? — Un petit Jeu. — Rouvier et les Caisses d'épargne. — Vallé et les Humbert. — Le Shah à Paris. — Nos hôtes. — Ministre et poète canadiens. — Une nouvelle concurrence. — Le *Trust* de la Couture. — Menace d'invasion. — Tout aux Américains! — La rue de la Paix contre New-York. — Paquin et Millerand sont tranquilles. — Mot d'un penseur. — Concours de Jouets. — Un joujou sensationnel. — Les Théâtres. — Sarah à Berlin. — Tragédienne conférencière. — *Madame la Présidente*. — Ministres à pouffer de rire. — Une République où l'on s'amuse.

Le monde est mystérieusement secoué. D'un pôle à l'autre, il oscille et tremble sur ses bases comme à la veille de bouleversements grandioses; et le trouble profond des esprits répond aux perturbations effrayantes de la nature.

Ce ne sont pas seulement, en effet, des ouragans et des cyclones qui dévastent des régions entières; ce ne sont pas seulement des inondations, des incendies, des grèves, des catastrophes de tout genre semant partout la désolation et la ruine; — c'est le choléra, faisant des milliers de victimes à nos portes et menaçant de déborder du Caire et des bords du Nil sur le vieux continent; — c'est la peste bubonique dans l'Inde, où, de concert avec la famine, le fléau a fait déjà plus de 200,000 victimes; — ce sont les tremblements de terre, courant, comme une traînée de feu, d'un hémi-

sphère à l'autre, du Vénézuéla à l'Espagne, de la Nouvelle-Zélande à l'Algérie, en faisant tressaillir tout notre littoral du sud-ouest; — c'est l'éruption formidable et continue de la Martinique, avec les destructions et les scènes lugubres qui ont ému le monde entier; — c'est la pluie de cendre et de feu que les volcans du Mexique, du Yucatan, du Guatémala, de l'Hawaï, de l'Alaska, de la Californie, du Japon, projettent de leurs cratères; — ce sont des îles entières, comme celle de Bermuja, dans le golfe du Mexique, et de Tori-Shima, dans les mers de l'Extrême-Orient, disparues complètement, avec leur population engloutie, sans laisser la moindre trace à la surface des eaux; — c'est, enfin, le réveil des volcans d'Europe, qui semblaient éteints ou assoupis, et qui, tout d'un coup, comme par une fraternité redoutable, s'unissent à ceux du Nouveau-Monde pour épouvanter et menacer l'ancien. Le Vésuve est en pleine éruption. L'Etna fait entendre de sourds grondements, et le Stromboli, panaché d'une aigrette de flamme, remue les îles Lipari de ses détonations souterraines.

On dirait une vaste convulsion du globe, faisant appréhender, comme l'ont cru un instant les habitants éperdus de la Martinique, la véritable fin du monde... — Et, au-dessus de tous ces symptômes effrayants et de ces pronostics sinistres, pointe à l'horizon une comète mystérieuse qui s'avance vers nous, des profondeurs de l'infini, avec une rapidité foudroyante, évaluée par nos savants à quatre milliards de kilomètres par vingt-quatre heures!... Elle sera visible, dit-on, dès les premières nuits d'octobre. — Que nous apporte-t-elle dans sa chevelure lumineuse? L'imagination des peuples attribuait jadis à ces astres errants une influence cachée sur la marche des événements humains. Si cette créance populaire n'est pas une simple superstition, quelle catastrophe ou quel bienfait va laisser tomber le météore sur notre planète anxieuse et agitée?

Pour l'infortunée Martinique, c'est à la date même où elle allait célébrer le 257e anniversaire de son annexion à la France que le cataclysme l'a remuée de fond en comble, en jonchant de milliers de cadavres son sol calciné; et le désastre est à ce point qu'on se demande avec désolation s'il ne faudra pas abandonner cette reine des Antilles, hier si riche et si séduisante, dont les incessantes trépidations, l'envahissement d'une mer tumultueuse et brûlante, une permanente pluie de pierres incandescentes, de cendres et de feu, semblent désormais le régime fatal?...

Et sans aller chercher si loin de sombres tableaux, des sujets de terreur ou d'inquiétude, ne suffit-il pas de regarder Paris, livré à des milliers d'escarpes et de bandits, pour se demander si notre capitale ne va devenir inhabitable, et si les malfaiteurs qui nous

gouvernent ne vont pas achever de faire de la France entière une sentine où il sera impossible de vivre?...

Vainement les journaux parlent-ils chaque matin de « l'épuration » de Paris et des rafles énormes qui amènent quotidiennement, dans les geôles de la préfecture de police, des centaines de rôdeurs, de cambrioleurs et d'assassins. Il en faut ramasser tout autant le lendemain, sans que Paris en devienne plus sûr; et il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas commencé par saisir et mettre sous verrous les chefs et les protecteurs de tous ces bandits, — je veux dire les prétendus ministres qui déchaînent tout cet effroyable désordre sur notre malheureux pays!

Gambetta, qui connaissait bien la queue de son parti, édifié à la fin sur la valeur de ces gens de sac et de corde, les avait menacés d'aller les chercher « dans leurs repaires... » Eh bien, la situation s'est encore empirée depuis ce temps-là, et c'est dans les bouges ministériels qu'il faudrait, à cette heure, aller empoigner les malandrins. — Les « Apaches », les « Cœurs d'acier », les « Ecureuils » et autres chenapans de même espèce rentreraient bien vite dans leurs tanières s'ils ne se sentaient encouragés et soutenus par le gouvernement infâme qui a besoin d'eux pour aider à l'assaut des maisons de Sœurs, au crochetage des écoles chrétiennes, à l'incendie des églises, à l'assommade des honnêtes gens par le couteau, la trique et le revolver...

Croyez-vous que Combes ne mérite pas la cour d'assises? que l'assoifé André ne soit pas réclamé par un conseil de guerre, et que le délirant Pelletan n'appelle pas tout au moins les douches d'un asile d'aliénés?...

Mais ces gouvernants, choisis et investis par M. Loubet, ont une telle inconscience de leurs méfaits qu'ils se pavanent dans leur malfaisance criminelle comme dans leur nullité vaniteuse. Leurs allocutions insensées nous brouilleraient avec l'Europe si l'on pouvait prendre au sérieux ces propos après boire; et ils complètent leur ridicule en exigeant, pour leurs fantaisistes promenades en mer, une escorte solennelle de cuirassés et de torpilleurs, avec salves de coups de canon et autres pompes luxueuses, aux frais de la princesse, je veux dire de l'Etat!

Vous avez lu récemment dans les feuilles publiques l'aventure de ce navire de guerre haïtien, pittoresquement nommé *Crête-à-Pierrot*, qu'une canonnière allemande a coulé pour le punir de son insolence. Ne vous semble-t-il pas que c'est là seulement, dans le pays de Soulouque, que l'amiral Pelletan serait à sa vraie place, en y arborant, en qualité de ministre, son extraordinaire pavillon sur le *Crête-à-Pierrot* de la République?...

Et M. Loubet, que pense-t-il, que fait-il pendant que tous ces événements préoccupent le monde et angoissent notre pays? — M. Loubet estime sans doute que c'est de « l'apaisement », et il chasse... — Il chasse à Marly, à Rambouillet, chez des voisins; il chasse avec Waldeck, l'auteur de la loi sur les associations; avec l'ami de Waldeck, le chocolatier Menier; avec Rouvier, en quête de gibier plus productif que l'inoffensif perdreau pour remplir ses caisses vides; il chasse les religieuses, il chasse les moines, il chasse les curés, privés de leur maigre traitement; il chasse de l'armée les officiers croyants et les colonels indépendants; il chasse de la diplomatie les marquis ambassadeurs qui ont cessé de plaire aux gentilshommes de la République; il chasse les maires et les adjoints opposés aux crochetages; il chasse les préfets qui n'ont pas mis assez de zèle dans leur sale besogne; il chasse même les propriétaires de leurs immeubles sur la réquisition du défroqué dont il contre-signe d'une main servile toutes les illégales mesures de proscription et de confiscation...

Est-ce que ce genre de chasse pourra durer longtemps? On ne paraît guère le croire, car déjà des journaux, pressentant l'inévitable et prochaine conséquence de ces exploits, ont posé publiquement, comme un jeu de salon et une amusette de boulevards, la question de savoir : « Quand tombera ce gouvernement? Et Qui le remplacera?... » — Des paris même s'échangent, et il serait superflu d'ajouter que le renégat Combes n'est pas favori...

Il rappellerait plutôt, dans sa situation branlante, un mot de Cambacérès en 1814. — Je ne sais quel dignitaire de l'Empire agonisant, rencontrant l'archi-chancelier dans le palais, lui dit : « Comment se porte Votre Altesse? » — « Personnellement, répond le ministre, je me porte bien; mais *mon Altesse* est très malade... »

Ne vous semble-t-il pas que l'*Excellence* de Combes, aussi celle d'André, aussi celle de Pelletan, sont gravement atteintes de la même maladie?...

Ce n'est pas tout de chasser : il faut encore prendre garde à certains gibiers, même les plus faibles d'apparence, qui parfois se retournent offensivement contre le chasseur? N'est-ce pas ce qui arrive à nos braconniers de gouvernement avec les femmes françaises? Non seulement de pauvres religieuses, comme la Sœur Séraphin, les ont humiliés par la fierté de leur résistance, mais des mères de famille, des femmes du monde et des femmes du peuple, se sont dressées devant eux avec une vaillance indignée, bravant la houle des réunions publiques, affrontant les hasards tumultueux de la rue, pour leur crier virilement, comme la baronne

Reille : « Sachez que nous irons, s'il le faut, jusqu'au sang, jusqu'au martyre!... »

A la bonne heure! Et quand tant de voix qui devraient s'épuiser en protestations se taisent, quand tant d'énergies qui devraient aller jusqu'au bout de l'action s'immobilisent, comment ne pas clamer, avec le poète des *Châtiments* vengeurs :

... Qu'ils soient chassés par les *femmes*,
Puisque les hommes en ont peur!...

*
* *

A propos de chasse, un volume curieux vient précisément de paraître sur cette actualité du jour, et la Chronique ne saurait mieux faire que d'en entretenir ses lecteurs, au bruit des coups de feu qui retentissent dans tous nos guérets [1].

La chasse ne date pas d'hier. Ce qui n'est aujourd'hui qu'un divertissement a commencé par être une défense, et les érudits nous apprennent qu'au temps où les hommes n'avaient pour armes que des arcs et des flèches, ils se livraient à la chasse, soit pour se protéger contre les fauves, soit pour se nourrir de leur chair ou se vêtir de leurs peaux.

Tous nos rois, sauf de rares exceptions, ont été d'ardents chasseurs. C'est à un exploit de chasse que Pépin le Bref dut, autant qu'à sa naissance, d'être élu roi, — et, par contre, c'est en s'adonnant avec fougue à cet exercice que Louis III et Carloman trouvèrent la mort, l'un à 22 ans, l'autre à 18. Quelques années plus tard, Louis IV d'Outre-mer périt également des suites d'un accident de chasse.

Dès Clovis, le droit de chasse avait été sévèrement réglementé; les successeurs de Charlemagne s'en montrèrent plus jaloux encore, et Charles le Chauve alla jusqu'à interdire à son propre fils de se livrer à ce plaisir dans les forêts royales. Sous Hugues Capet, défense fut faite aux roturiers de chasser dans les bois de leurs seigneurs, et une terrible ordonnance du duc de Normandie portait que tout délinquant aurait les yeux crevés! Mais saint Louis, quoique veneur passionné, ne voulut pas que les grands se montrassent cruels à l'égard de leurs vassaux.

Un seigneur, Enguerrand de Couci, ayant fait pendre trois jeunes chasseurs pris à tirer des lapins dans son bois, saint Louis inclinait à lui appliquer la peine du talion, bien que sa sœur aînée fût reine d'Ecosse et sa sœur cadette comtesse de Flandre, et il n'accorda la

[1] *La Cynégétique de France au vingtième siècle*, par Louis Testard. Librairie H. Laurens.

vie au coupable, sur la prière des pairs du royaume réunis pour le juger, qu'à la condition de payer une amende de 12,500 livres, d'aller guerroyer trois années en Terre-Sainte, de fonder pour ses trois victimes trois chapelles où des messes seraient dites chaque jour pour le repos de leurs âmes, et de perdre le droit de justice et de garenne.

Continuant de détendre les précédentes rigueurs, saint Louis accorda le droit de chasse aux bourgeois, à la condition qu'un cuissot de la bête serait donné au seigneur sur la terre duquel elle aurait été tuée. — C'est même de là, prétend-on, que vient la coutume d'offrir le pied de la bête à la personne qui a les honneurs de la chasse.

Même en Palestine, pendant la Croisade, saint Louis se livrait à son plaisir favori, et son historien Joinville raconte une chasse au lion à laquelle le roi prit une part brillante près de Césarée.

C'est Louis IX qui organisa le service de la Fauconnerie, dont l'origine remonte à Charlemagne, et c'est lui qui introduisit en France cette race de « chiens gris », excellents pour la chasse à courre, qui a porté son nom durant des siècles.

Tout cela ne prouve-t-il pas qu'on peut être à la fois un saint et un esprit ouvert à tous les progrès comme à toutes les réformes?

Philippe III n'est pas resté moins célèbre que son père dans les fastes de la vénerie, et c'est à une aventure de chasse qu'il dut d'être surnommé le Hardi.

Philippe le Bel, aussi passionné que ses ancêtres, trouva la mort dans une chasse au sanglier. Son cheval, ayant été blessé par la bête, le désarçonna, et le prince, un pied pris dans l'étrier, fut traîné par sa monture affolée à travers les bois de Fontainebleau et expira misérablement.

Jusque-là, on avait chassé à l'arc et à la lance pour le gros gibier. A dater de ce moment, on employa l'arbalète, plus commode et plus sûre. Et à partir de Jean le Bon, la chasse au faucon devint la distraction favorite des seigneurs. Charles V, — le Sage! — s'y adonna lui-même presque journellement.

Charles VI, avant sa folie, fut un ardent veneur. — Charles VII poursuivit avec acharnement le loup, — plus que l'Anglais, hélas! — et en se faisant accompagner d'Agnès Sorel dans ses aventures. — Le bon Louis XII, quoique épris de la même passion que ses devanciers, ne voulut pas que, sous son règne, on inquiétât les chasseurs, et il laissa tomber en désuétude les règlements antérieurs, même ceux qui concernaient la répression du braconnage, en prescrivant aux seigneurs de ne pas tourmenter leurs vassaux à ce sujet.

François Ier, grand chasseur à son tour, et jaloux du luxe cynégétique de Charles-Quint, monta ses équipages sur un pied magnifique, en faisant bâtir pour ses rendez-vous de chasse, — et autres, — les châteaux de Fontainebleau, de Chambord, de Saint-Germain-en-Laye. — « Le roi François, dit Brantôme, considérant que toute la décoration d'une cour estoit les dames, l'en voulut peupler plus que de la coustume ancienne. Comme de vray, une cour sans dames, c'est un jardin sans aucunes belles fleurs... Ce n'estoient que dames de maisons, des damoiselles de réputation qui paraissoient en sa cour comme déesses au ciel. »

Henri II, l'époux de Catherine de Médicis, dont il eut dix enfants, fut, au point de vue cynégétique, le digne successeur de son père, et après avoir relevé les ordonnances contre le braconnage, il interdit aux ecclésiastiques de chasser, sous peine de privation de leurs bénéfices, — car les prêtres, et même les évêques, s'étaient mis à chasser, et l'on cite des évêques, notamment ceux de Meaux et de Senlis, qui ont laissé des traités sur la matière.

François II, faible de corps et d'esprit, n'eut que deux passions : la chasse et sa femme, la belle Marie Stuart; et il en mourut prématurément à l'âge de dix-sept ans.

Charles IX, son frère, fut un passionné chasseur, d'une intrépidité extraordinaire. Brantôme, qui raconte ses exploits, dit que l'abus de la chasse le mit au tombeau à vingt-quatre ans, et Ambroise Paré, son chirurgien, assure qu'il a succombé pour avoir trop sonné de la trompe. Mais les poètes du temps donnent une autre version, et l'un d'eux lui composa cette épitaphe :

Pour aimer fort Diane et Cythérée aussi,
L'une et l'autre m'ont mis dans ce tombeau ici.

Henri III, son frère, futile d'esprit et d'habitudes dissolues, était plus passionné pour les cérémonies pompeuses que pour la chasse, mais, jaloux des privilèges de la couronne et de la noblesse, il édicta des mesures très rigoureuses contre toute infraction aux ordonnances de ses prédécesseurs.

Henri IV ne fut pas moins sévère, et l'on peut s'en étonner de la part du roi de la poule au pot. Par une ordonnance de 1600, il rétablit les verges et la peine de mort contre les braconniers, mais hâtons-nous d'ajouter que cette terrible ordonnance ne fut pas appliquée une seule fois sous son règne, où elle ne servit que d'épouvantail.

Louis XIII aimait surtout la chasse à l'oiseau, où il excellait. Tous les jours, le faucon au poing, il se livrait à sa distraction favorite, et les dames de la cour, portant également le faucon,

suivaient la chasse royale. Même le dimanche matin, elles se rendaient ainsi à la messe, avant de partir en chasse, et déposaient leurs faucons sur les marches de l'autel pendant l'office.

Sous ce règne, les chiens gris de Saint-Louis furent abandonnés pour des chiens blancs d'Ecosse, et la fauconnerie ne fit que décliner. Jusque-là, les rois de France recevaient chaque année douze faucons du grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et ces oiseaux, originaires de Turquie, étaient solennellement présentés par un chevalier français de l'Ordre, à qui le roi donnait trois mille livres.

Mais, après Louis XIII, la fauconnerie fut délaissée. Les perfectionnements apportés aux armes à feu et l'invention de la grenaille de plomb rendirent l'emploi du faucon inutile et amenèrent promptement la disparition de ce genre de sport.

Louis XIV, le Roi-Soleil, n'était pas chasseur. Il suivait les chasses en carrosse doré, en compagnie de quelques dames de la cour; mais sa vénerie n'en était pas moins luxueusement organisée, avec des meutes spéciales pour la chasse du sanglier et du cerf, pour celles du loup, du renard, du chevreuil et du lièvre.

Les Condés étaient grands chasseurs; ils entretenaient de somptueux équipages, et Mme de Sévigné raconte que Louis XIV étant venu à Chantilly, le grand Condé donna en son honneur une chasse à courre au cerf, au clair de lune.

Par une ordonnance de 1669, Louis XIV abolit la peine de mort édictée par de précédentes ordonnances, mais en maintenant les autres peines établies contre les divers délits de chasse.

Louis XV fut grand chasseur dans sa jeunesse, mais, à dater de la faveur de Mme de Pompadour, il abandonna cet exercice, en se bornant à tirer çà et là quelques faisans dans le parc de Versailles.

Le dauphin, son fils, père de Louis XVI, en chassant, tua son écuyer, M. de Saint-Vigon, qui était son frère de lait, et ce douloureux accident le fit renoncer à la chasse à tir, pour laquelle il avait un goût particulier. Il assura la fortune de la veuve de sa victime, et voulut être le parrain d'un enfant qu'elle mit quelques semaines plus tard au monde.

Louis XVI, qui préférait la chasse à tir à la chasse à courre, réduisit considérablement sa vénerie. Il est le premier roi qui permit aux paysans de détruire les lapins qui ravageaient leurs récoltes.

Aux premiers jours d'octobre 1789, l'inoffensif monarque chassait paisiblement dans les bois de Meudon quand on vint le prévenir de la marche de Maillard sur Versailles, à la tête de six mille émeutiers, hommes et femmes, réclamant son retour à Paris.

— Ce fut son dernier jour de chasse. Dès le lendemain, il était prisonnier de la Révolution, et en retournant à Paris il voyait, à chacune des portières de sa voiture, les têtes sanglantes de ses gardes du corps au bout des piques de ses hideux geôliers.

Peu après, l'Assemblée Constituante abolissait le privilège exclusif de la chasse, en reconnaissant à chaque propriétaire du sol le droit de détruire le gibier sur son domaine, et également sur le terrain d'autrui avec son consentement.

Napoléon n'avait aucun goût pour la chasse, et il ne s'y prêtait çà et là qu'en vue de prendre de l'exercice. Mais, comme il entendait entourer sa cour de tout l'éclat possible, il réorganisa la vénerie avec un luxe inaccoutumé d'équipages, 300 chiens, 80 chevaux, et investit le prince de Neufchâtel de la charge opulente de grand veneur. — La première fois qu'il chassa à courre, ce fut avec une meute qu'il avait prise aux Anglais.

Ses historiens racontent qu'il manquait d'adresse, qu'il lui arriva fréquemment de tuer des chiens de meute au lieu du cerf ou du sanglier; qu'un jour, il blessa gravement un valet de chiens, et qu'une autre fois il envoya même au maréchal Masséna une charge de plomb qui l'atteignit près de l'œil, — et lui valut, en dédommagement, le commandement de l'armée de Portugal.

C'est Napoléon qui créa « le permis de port d'armes », qui n'était délivré qu'aux propriétaires-fermiers ou porteurs d'une autorisation accordée par un propriétaire.

Louis XVIII, — bien que ses infirmités le rendissent incapable de toute participation aux plaisirs de la chasse, maintint cependant la vénerie sur un pied royal. — C'est à cette époque que fut inventée et utilisée pour la chasse la capsule, dont le fulminate avait été découvert précédemment par Bertholet.

En même temps, une loi de 1816 supprima la faveur dont jouissaient les personnes décorées d'ordres français de ne payer qu'un franc pour l'obtention du permis de chasse, faveur concédée par Napoléon en 1806.

Charles X, un des plus fins tireurs qui aient passé sur le trône, donna à la vénerie une impulsion nouvelle : la Liste civile consacra 650,000 francs à l'entretien des équipages, et les fourrés giboyeux de Compiègne, de Saint-Germain, de Fontainebleau, de Marly, de Villers-Cotterets, retentirent des sonneries du cor et de l'aboiement des meutes. — Charles X excellait à faire ce qu'on appelait « le coup du roi », c'est-à-dire à tirer le sanglier dans sa bauge où, presque toujours, il lui perçait le cœur d'une balle.

Louis-Philippe, plus bourgeois et plus économe, supprima la vénerie royale, et se contenta de chasser à tir dans la compagnie

de son fils, le duc d'Orléans, propriétaire d'une meute de 70 chiens anglais.

C'est sous son règne, en 1844, que fut promulguée la législation de la chasse encore en vigueur aujourd'hui.

Napoléon III rétablit la vénerie et nomma le maréchal Magnan grand veneur. — La vénerie passait trois mois à Compiègne, trois mois à Rambouillet, trois mois à Saint-Germain, trois mois à Fontainebleau; mais Compiègne était le théâtre favori des chasses impériales, auxquelles parurent à tour de rôle le roi de Hollande, le roi de Prusse, le roi d'Italie, l'empereur d'Autriche, d'autres souverains encore, au milieu de fêtes destinées hélas! à s'éteindre bientôt en un effroyable désastre.

Avec nos Présidents de République, la vénerie subit une chute profonde; autant même dire qu'elle disparaît complètement.

M. Thiers n'était pas du tout chasseur. — Le Maréchal était un médiocre tireur auquel, du reste, les soucis de la politique ne laissèrent pas beaucoup le loisir de se livrer aux distractions cynégétiques.

M. Grévy n'avait aucun goût pour les chasses officielles et s'amusait davantage à tirer paisiblement le lapin.

M. Carnot était peu chasseur et d'une adresse douteuse. On connaît l'aventure légendaire dont fut victime un officier de sa maison recevant inopinément dans les parties molles toute une charge de plomb présidentiel!... L'incident rappelle, — proportion gardée, — celui de Masséna avec Napoléon, et il n'y aurait pas à le regretter s'il devait nous donner un nouvel *Enfant chéri de la victoire*...

Le croirait-on! Depuis cet accident nos Présidents de République sont obligés d'apporter une attention toute particulière à leur tir afin d'éviter le piège qui leur est tendu par certains budgétivores qui, cachés dans les fourrés, se mettent en sournoise posture de recevoir quelque grenaille présidentielle pour s'en faire un titre à de fructueuses compensations...

M. Casimir-Périer aimait la chasse, mais il n'a fait que passer, comme un lièvre qui détale et qui s'enfuit...

Félix Faure était excellent cavalier et bon tireur. Les chasses officielles lui plaisaient; il y trouvait l'occasion de parader, et il y faisait régner une certaine étiquette qui a donné lieu à quelques scènes amusantes, notamment à la déconvenue ahurie d'un ami d'enfance qui, invité par grande faveur, et peu au courant des chinoiseries du protocole, se permit d'adresser le premier la parole au chef de l'Etat, et, *horresco referens!* en le tutoyant!...

M. Loubet est, paraît-il, tireur moyen, genre Grévy, et sans goût

pour les grandes chasses officielles dont le cérémonial lui est à charge. Il aime mieux chasser tranquillement, en bon bourgeois, et la pipe à la bouche.

Princes et seigneurs ne furent pas seuls jadis à pratiquer la chasse. Les dignitaires ecclésiastiques s'en accordaient aussi la jouissance, en dépit de l'interdiction prononcée par quelques conciles; et peut-être, en effet, était-il malaisé à des fils de hautes classes, accoutumés dès leur jeunesse à ce plaisir familial, de rompre tout d'un coup avec de longues habitudes.

Les abbayes, les monastères étaient généralement situés en forêt, et c'était, pour leurs titulaires, une occasion de plus de céder à la tentation, souvent justifiée d'ailleurs par la nécessité de se défendre contre les incursions des fauves et du gros gibier.

Au moyen-âge, certains évêques couraient même le cerf ou chassaient au faucon, et l'on en vit entrer dans leur cathédrale le faucon au poing. Pour officier, ils le déposaient sur l'autel, du côté de l'Evangile, tandis que les seigneurs ne pouvaient le placer qu'à droite, du côté de l'épître.

L'abbé de La Rochefoucauld, oncle du grand veneur de Louis XIV, jusqu'à un âge très avancé suivait encore la chasse en voiture, « comme un corps mort », a dit de lui Saint-Simon.

L'abbé de Pradt avait conquis une grande réputation cynégétique, et un évêque de Poitiers avait créé une variété des chiens bleus du Poitou longtemps renommée.

Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, est resté célèbre par son faste cynégétique.

Parmi les Papes, certains historiens citent Pie II, Jules II et Léon X comme ayant été d'ardents chasseurs, et on prétend même que Pie II aurait écrit un traité sur la matière.

Dans tous les cas, s'il y eut des papes chasseurs, il y en eut d'autres, notamment Clément V, qui interdirent la chasse aux membres du clergé, et même sous les peines les plus sévères.

Avant les ecclésiastiques, il convient de mentionner les chasseresses, dont plusieurs ont marqué dans l'histoire.

Les reines mérovingiennes chassaient virilement le buffle avec la lance. Frédégonde battait intrépidement les bois. Les femmes et les filles de Charlemagne, montées sur de superbes haquenées, poursuivaient les fauves, et Alcuin a chanté leurs prouesses dans un poème venu jusqu'à nous.

Agnès Sorel, Anne de Beaujeu, Valentine de Milan, Catherine de Médicis, les duchesses de Longueville et de Bouillon, même la douce Marie Leczinska furent de vaillantes chasseresses; et, de nos

jours, on pourrait citer des duchesses, des marquises, de nombreuses femmes du monde qui savent manier prestement le fusil et forcer victorieusement le cerf.

Mais d'Houdetot n'est point partisan de la chasse pour les femmes; il estime qu'à l'homme seul convient ce violent exercice.

Vos beaux yeux sont déjà de trop puissantes armes,
Jeunes beautés, laissez le fusil au repos...
... Votre mission sur la terre
Est de donner la vie et non point de l'ôter.
Renoncez à la chasse et convenez, en somme,
Que l'unique gibier de la femme, c'est l'homme!

Le braconnage est la plaie de la chasse, et, après les oiseaux de proie, les animaux nuisibles, et la démocratisation progressive du permis, il reste une des causes principales de la dépopulation du gibier.

Avec ses multiples engins, sa stratégie savante, ses ruses de toute espèce, le braconnage s'attaque, de jour et de nuit, de nuit principalement, à tout le gibier de poil et de plume, et en dépit des anciennes ordonnances comme des lois répressives modernes, il n'a cessé de ravager nos plaines et nos bois pour tirer profit de ses rapines.

Il y aurait tout un curieux chapitre à écrire sur les ingéniosités, manœuvres et roueries des braconniers, tant pour razzier le gibier que pour l'introduire en fraude dans les villes, à la barbe de l'octroi! Mais ce qui rend surtout leurs déprédations redoutables, c'est la camaraderie secrète et l'action collective de leur coupable industrie. Ils ont compris la force de l'association, et, presque partout, ils ont établi un siège caché dans les grandes villes, avec ramifications dans la campagne, à la façon des foyers où les recéleurs concentrent les objets raflés par les professionnels du vol et du cambriolage.

Voilà, certes, une dangereuse association que le dé-soutané Combes ferait mieux de pourchasser que de s'acharner sur les pauvres Sœurs de nos écoles et de nos asiles!

Ces sociétés de braconniers payent, sur la caisse commune, les procès et amendes de ceux de leurs membres qui sont pincés par la justice; elles servent même des indemnités à ceux qui sont condamnés à la prison et envoient des secours à leurs familles.

La progression incessante du nombre des permis de chasse contribue aussi à la diminution progressive du gibier. — Plus de 450,000 permis ont été délivrés cette année, dont près de dix mille pour Paris seulement, versant dans l'ensemble une douzaine de

millions au Trésor, — sans compter les autres que procure au commerce l'industrie des armes, des munitions, des équipements, de tous les accessoires variés de la chasse.

La loi de 1844, qui régit actuellement la chasse, avait fixé le prix du permis à 25 francs, dont quinze pour l'Etat et dix pour la commune. — Après la guerre, le prix du permis fut porté à 40 francs, mais devant le déficit produit aussitôt par cette surélévation, l'ancien prix de 25 francs fut rétabli; seulement, en 1875, on y ajouta un léger supplément de 3 francs à titre de décime de guerre, ce qui le fixa au prix de 28 francs, son chiffre actuel.

Les femmes célibataires, veuves ou divorcées majeures, peuvent obtenir un permis sans l'autorisation de personne. Mineures ou mariées, il faut que leur demande soit faite par le père, le tuteur ou le mari.

Voilà encore un point sur lequel nos féministes ne manqueront pas d'élever leurs revendications!

En Angleterre, la chasse a conservé un caractère aristocratique, bien que les anciennes restrictions soient abolies; mais cela tient à deux causes : l'interdiction de chasser le dimanche, et le prix élevé du permis : 125 francs. — Pour l'Irlande, la réglementation est plus étroite encore; non seulement pour obtenir un permis, mais même pour avoir un chien, il faut posséder une propriété d'au moins 2,500 francs.

En Allemagne, l'organisation est plus singulière : le droit de chasse n'est concédé qu'aux propriétaires, et il est exercé au nom des communes, qui l'exploitent de compte à demi avec les titulaires; en outre, les autorités locales ont le droit d'interdire la chasse les dimanches et jours de fête, ce qui est d'usage à peu près général.

En Autriche, la législation est assez analogue à celle de l'Allemagne, quoique un peu plus large.

En Belgique, on a modelé à peu près le code de chasse sur le nôtre, sauf que le permis coûte 35 francs.

En Italie, la situation est plus originale : le taux du permis varie de 18 à 60 francs, suivant le genre de chasse et la nature du gibier.

L'Espagne ne s'est avisée d'une législation sur cette matière que depuis une vingtaine d'années, et elle s'est inspirée approximativement de la nôtre.

En Suède et en Norvège, la chasse est entièrement libre pour les nationaux. Seuls, les étrangers qui veulent se donner ce plaisir doivent payer une licence.

Mais en voilà bien long sur les choses de vénerie; revenons à un autre gibier, moins attrayant et souvent plus dangereux : l'homme.

*
* *

On ne saurait trop le redire : le mal qui s'accomplit sous nos yeux est, avant tout, imputable à l'homme même qui avait pour mission spéciale et suprême de l'empêcher, — à l'hôte de l'Elysée, au Président-complice, dont le calcul et la ruse apparaissent visiblement sous le masque d'une bonhomie factice.

C'est M. Loubet qui a choisi naguère le fourbe Waldeck pour premier ministre, avec des Monis et des Millerand pour auxiliaires; c'est lui qui a présenté aux Chambres, signé et promulgué l'infâme loi contre les associations; c'est lui qui, dans une circonstance solennelle, a fait scandaleusement l'apologie du ministre sectaire et de ses œuvres anarchiques ; c'est lui qui, pour remplacer l'avocat d'Eiffel, a été chercher, dans des bas-fonds obscurs et contre toute indication, un défroqué méprisable, un alcoolique, un fantoche, toute une bande de grotesques auxquels il a placidement livré l'honneur, la fortune et la sécurité de la France; c'est lui qui, en simulant des larmes de crocodile, a pris la responsabilité effective des insanités criminelles de son valet; c'est lui qui, depuis deux mois, assiste, impassible, à la plus sauvage des guerres civiles, alors qu'il lui suffirait d'un seul mot et d'un seul geste pour faire rentrer dans le néant la bande des exécuteurs et pour assurer « l'apaisement » qu'il se borne à chanter du bord des lèvres...

Mais il a bien autre chose en tête que la pacification sociale et religieuse! — Depuis son voyage de Russie, M. Loubet, grisé des témoignages de courtoisie qu'il a pris pour sa mince personne au lieu de comprendre qu'ils s'adressaient à la France, ne rêve plus que visites aux cours étrangères et réceptions pompeuses. On assure qu'il projette un voyage en Belgique, un autre à Rome, un troisième en Algérie; et il n'est pas sûr que, si le Shah de Perse l'invitait à honorer Téhéran de son auguste présence, il ne se mettrait pas en route pour le pays des Mille et une Nuits! Ce petit bourgeois est décidément altéré d'honneurs, et on annonce déjà qu'à l'exemple de son étonnant ministre de la marine, il entend n'aborder la terre africaine qu'escorté d'une puissante escadre!

C'est la folie des grandeurs qui commence! Elle avait des côtés amusants chez Félix Faure, mais elle atteint le suprême ridicule chez son vulgaire successeur...

M. Rouvier, qui ne se paye pas de ces songes creux, pourrait bien faire observer au Président que mieux vaudrait s'occuper de nos finances, tombées en si piteux état qu'on est réduit, pour se procurer quelque argent, à tirer parti des réclames imprimées sur les boîtes d'allumettes!

Voilà où nous en sommes, après trente ans de paix et de récoltes prospères! — Et la confiance du pays dans ses gouvernants est telle que le mouvement des Caisses d'épargne, du 1er au 10 septembre seulement, porte 2 millions 443 mille francs de versements contre 10 millions 712 mille francs de retraits! — Excédent des retraits, pour cette simple période de dix jours, *huit millions* 268 mille francs!

Il est vrai que, pendant ce temps-là, l'intéressante famille Humbert et ses hauts protecteurs continuent de jouir en paix de « la plus grande escroquerie du siècle ». On fait bien encore semblant de les rechercher; de temps à autre, quelque organe officieux balbutie qu'on croit être sur leur piste. Mais le silence ne tarde pas à se faire, et bientôt il ne sera plus question de rien.

Pourtant, si M. Rouvier pouvait ajouter les millions raflés par les Humbert à ceux de la souscription nationale pour les victimes de la Martinique, jalousement gardés jusqu'ici dans sa caisse pour faire face aux nécessités pressantes de la situation, il bénirait le garde des sceaux qui lui procurerait une pareille aubaine!

Mais le prétendu justicier Vallé, après avoir laissé croire qu'il allait partir en guerre contre les fripons de haut vol, amis de Loubet, de Jacquin et du procureur Bulot, ne s'occupe plus que des Sœurs des écoles, infiniment plus coupables, comme on sait; et nous venons de l'entendre proclamer dans un retentissant discours que « le ministère a reçu la mission d'appliquer dans toute sa rigueur la loi contre les congrégations, et qu'il exécutera cette consigne avec la dernière énergie. »

Eh bien, que fait-il de cette même énergie contre la bande des Humbert? Que fait-il de la mission dont il est investi à l'égard de la coquine, et des filous, ses associés, qui, durant vingt-deux ans, ont pompé l'épargne d'honnêtes gens et berné la justice?

Allons, accusé Vallé, répondez! — Que devient l'Héritage Fantôme?...

Le Shah Mouzzafer-ed-Dine s'est, dit-on, fortement amusé de cette fantastique histoire, dont il s'est fait raconter tous les détails, en ajoutant avec un sourire de satisfaction railleuse qu'il n'aurait jamais cru la police française inférieure à la sienne...

Du reste, malgré le désarroi des choses, le monarque persan a paru goûter chez nous d'agréables distractions, faisant de nombreux achats dans nos magasins, fréquentant nos théâtres, surtout les ballets de l'Opéra et le Nouveau-Cirque où il s'est beaucoup plus amusé qu'au déjeuner de Rambouillet; puis, avant le départ, en homme prudent qui tient à la vie heureuse et ne veut rien risquer, appelant auprès de lui médecins et oculistes pour se bien assurer

de son état, et réclamant, pour son voyage à Saint-Pétersbourg, un train spécial ne dépassant pas 40 kilomètres à l'heure!

Ce n'est pas le Shah qui eût pris goût au raid de Bruxelles-Ostende, à cette course effrénée de 135 kilomètres en six heures, où dix-sept chevaux sur cinquante sont morts d'épuisement et de fourbure! Invité par le Vélodrome du Parc des Princes à honorer de sa présence la dispute solennelle de la course du kilomètre, il n'est pas même resté jusqu'à la fin de l'épreuve, et il a lâché tranquillement les coureurs ébahis de ce sans-gêne pour aller de préférence entendre un peu de musique.

Pas si barbare, ce Persan!

En même temps que lui, Paris a compté d'autres visiteurs de marque, notamment sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, « Français de cœur et Anglais de raison », qui, au spectacle des tristesses humiliantes que lui offrait notre pays, a pu dire avec vérité dans un discours : — « Il n'y a pas aujourd'hui au Canada un seul homme d'origine française qui ne soit persuadé d'avoir toujours joui, sous le drapeau de l'Angleterre, d'une liberté plus grande que celle qu'il aurait eue sous le drapeau de la France. »

L'aveu n'est-il pas douloureux à entendre, — et utile aussi à méditer?

Le Canada n'a pas seulement des hommes d'État de la valeur de sir Wilfrid Laurier, mais aussi des poètes imprégnés de notre génie, maniant notre langue avec une harmonie toute lamartinienne, et au premier rang desquels brille Fréchette, qui a chanté, dans une œuvre nationale, l'exode de ses ancêtres, de ces marins intrépides, de ces hardis Bretons qui, un jour, firent voile vers une terre inconnue où ils devaient planter le drapeau de la France et fonder un peuple à la fois croyant et libre.

Ce ne fut tout d'abord qu'un groupe, une poignée
De Bretons brandissant le sabre et la cognée,
Vieux loups de mer bronzés au vent de Saint-Malo,
Bercés depuis l'enfance entre le ciel et l'eau.
Hommes de fer, altiers de cœur et de stature,
Ils ont, sous l'œil de Dieu, fait voile à l'aventure,
Cherchant dans les secrets de l'Océan brumeux,
Non pas les bords dorés d'Eldorados fameux,
Mais un sol où planter, signe de délivrance,
A côté de la croix, le drapeau de la France.

Mais voilà qu'une autre race d'Amérique, moins préoccupée de poésie et d'idéal que de richesse et de grandeur matérielle, la race

entreprenante et hardie dont les *trusts* puissants, comme des pieuvres colossales et dévorantes, et ne rêvant pas moins que l'accaparement universel des produits de l'activité humaine, menace de nous enlever la dernière de nos suprématies, la dernière et bien frivole royauté qui nous reste, — celle de la mode, des fanfreluches et de la toilette!...

Après les *trusts* formidables de l'or, du pétrole, du cuivre, du fer, de la houille, du rail, de l'Océan, on nous annonce la formation du Trust de l'Aiguille, organisé à New-York par un congrès de couturières, dans le but, non seulement de secouer le joug des modes parisiennes, mais encore d'implanter les modes américaines sur le vieux continent, à Paris même, comme à Londres, à Vienne et à Berlin! — Rien que cela!

Ces couturières du Nouveau-Monde trouvent que nos modèles manquent d'invention et de goût, et elles se proposent d'y substituer le goût et l'originalité des bords de l'Ohio et du Mississipi. L'entreprise est un peu hasardeuse, mais on sait que le génie américain ne doute de rien et que les dollars ne manquent pas à ses fantaisies.

Le congrès de New-York a donc décidé que ses déléguées, au lieu de venir servilement à Paris chaque saison pour y recueillir des modèles copiés ensuite de l'autre côté de l'Atlantique, répudieraient dédaigneusement les créations de la rue de la Paix et de la Chaussée-d'Antin pour s'inspirer uniquement des idées transocéaniques, et fonder dans les grandes capitales de l'Europe, encore tributaires de Paris sous ce rapport, des maisons ou plutôt des Ecoles de la Couture, donnant le ton à tout l'ancien monde!

Attendons le débarquement sur nos rivages! — Jusqu'ici, nos ateliers en vogue ne paraissent pas s'émouvoir de cette guerre à l'aiguille, et le baron Millerand ne semble pas inquiet pour son ami Paquin, parce qu'ils savent sans doute que la fleur d'élégance qu'on essaye de nous disputer est essentiellement un produit délicat de la terre française, qui s'épanouit tout spécialement, avec sa grâce et son coloris, sous le soleil parisien.

Si la tentative américaine, disent avec sérénité les maîtres de la couture, est poussée jusqu'au bout, les maisons fondées par les Yankees ne pourront marcher qu'avec le concours de coupeurs français, de brodeuses françaises, de dessinateurs français, d'ouvrières parisiennes, et, ainsi, ce serait, encore et toujours, le triomphe de Paris et de la France!...

Soit! puisque, je le répète, nous n'avons plus que cela pour nous consoler du reste! Mais n'est-ce pas le cas de rappeler cette parole d'un penseur de nos jours : « La mode s'ingénie à renouveler les

femmes, comme l'horticulture à renouveler les fleurs, — en les dénaturant. »

Une autre tentative, d'essence tout aussi parisienne, mais de nature plus pacifique et plus souriante, est annoncée pour le mois prochain. C'est un concours de Jouets, organisé par tous les fabricants et inventeurs français, dont les ingénieux produits seront exposés dans un des palais des Champs-Elysées.

On se souvient du succès obtenu l'année dernière par le concours installé dans les salles du Tribunal de Commerce, sous le patronage de la préfecture de police. Un des plus importants résultats de cette expérience a été de rapprocher les uns des autres les petits fabricants, qui ont pu ainsi se connaître et se grouper en une société particulière qui ne compte pas aujourd'hui moins de trois cent cinquante membres ; et ce sont eux qui organisent le nouveau Concours, où l'on verra, paraît-il, des inventions tout à fait originales et attrayantes.

On en cite une, entre autres, qui ne peut manquer de faire sensation. — Elle comprend deux personnages, de trente à quarante centimètres de hauteur, un avocat et « une avocate », se défiant en face comme deux adversaires, et mimant, avec des gestes expressifs, leur plaidoirie contradictoire, dont le texte se déroule automatiquement, au fur et à mesure, sous les yeux du spectateur.

Jugez donc ! Si on allait nous montrer ainsi Waldeck-Rousseau plaidant pour Eiffel, ou M. Loubet s'escrimant devant le tribunal de Montélimar, ou l'ex-abbé Combes s'exerçant à la prédication dans une chaire, ou l'amiral Pelletan, crinière au vent et le bras tendu vers l'Italie, pérorant à Ajaccio !

Oui, ce joujou parlant, malgré son prix élevé, promet d'être l'amusement favori de la saison prochaine.

Par contre, les théâtres ne nous font pas entrevoir, jusqu'ici du moins, beaucoup de nouveautés. Il est vrai que leurs étoiles sont encore à courir le monde : Réjane au Brésil et dans la République Argentine ; notre nationale Sarah en Suisse, en Danemark, en Suède, en attendant l'Allemagne et Berlin, où, bien qu'ayant juré patriotiquement naguère de n'y pas jouer à moins de *cinq milliards*, elle offrira ses dernières nouveautés, *Phèdre* et la *Dame aux Camélias*, pour cinq cents thalers... Coquelin a ouvert la brèche : tout fléchit et s'en va !

Au retour — à Genève d'abord, à Paris ensuite, la tragédienne doit se révéler conférencière, dans une suite de causeries où elle se propose d'étudier l'influence du théâtre sur les mœurs et de

dégager la philosophie de l'art scénique. — Ce sera curieux, en attendant la *Théroigne de Méricourt* qu'elle doit incarner sur les planches de son propre théâtre, au cours de novembre, en face d'une autre *Théroigne*, de M. Paul Hervieu, que Coquelin prépare à la Porte-Saint-Martin.

L'éclat de rire du moment est une opérette en trois actes, *Madame la Présidente*, qui fait courir aux Bouffes tous les amis de la gaieté. L'action se passe dans la Haute-Caroline, une république sud-américaine où fleurissent les personnages les plus extravagants, tels que le général Escopetta, ministre de la guerre, un amiral Fernandez qui bafouille des propos incohérents, un chef du protocole à dérater des spleeniques, et une Présidente qui flirte avec les secrétaires de son époux pendant que le chef de l'Etat triomphe de la vertu facile de la lingère du palais.

La musique est jeune, fraîche et sautillante, avec des couplets folichons et un peu ironiques qui font la joie de l'auditoire. — Voilà, au moins, une République aimable où l'on s'amuse — tandis que chez nous!...

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre 1902.

Si l'on pouvait avoir des excédents de recettes, comme on a, pour donner la majorité aux candidats ministériels, des excédents de bulletins, notre budget causerait moins de soucis à ceux qui ont la charge ingrate de l'établir. La récente élection de Saint-Flour, — verre brisé qui, selon une comparaison, plus juste que jamais, de M. Jules Favre, réfléchit le système tout entier, — offrirait une façon très expéditive de se tirer d'affaire. Malheureusement, on ne peut introduire dans les caisses de l'Etat les capitaux aussi facilement qu'on introduit les bulletins frelatés dans les urnes du scrutin; et, pour peu que le régime continue, le coffre du Trésor public finira par ressembler au coffre de Mme Humbert. Le tableau du mois dernier a encore constaté un déficit de plus de 18 millions de moins-values sur les évaluations budgétaires. Pour les deux premiers tiers de l'année, on arrive donc, tant pour les moins-values des mois précédents que pour les sommes empruntées et les crédits ouverts, à un déficit qui s'élève à 148 millions, et qui, avant la fin de l'année, atteindra ou dépassera manifestement 200 millions. Les dernières élections, d'où est sortie la majorité ministérielle, ont été faites sur un mensonge qui aurait dû en faire invalider une partie. Les candidats du gouvernement ont déclaré aux populations que le déficit n'existait pas; que c'était un bruit calomnieux répandu par l'opposition et passible de peines judiciaires. Aujourd'hui que le tour est joué, le déficit s'étale au grand jour. Dans son voyage d'agrément qu'aux frais de notre malheureux Trésor épuisé, M. Camille Pelletan fait en Tunisie avec M. Vallé, ministre de la justice, M. Edgard Combes, fils du président du Conseil, et d'autres touristes aussi coûteux qu'inutiles, il confessait à Ajaccio que la gravité de notre situation financière empêchait l'exécution des travaux qu'il était venu décider en amateur, sur le papier.

Elle est, en effet, de la plus haute gravité, notre situation financière. Elle est d'autant plus menaçante que, survenant en pleine paix, sans aucune complication extraordinaire, elle tient non à un accident éphémère, mais à une infirmité chronique. Jamais le mot banal du baron Louis : « Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances », n'a été mieux vérifié. Mauvaises depuis bien des années, par le fait de la politique, les finances ont empiré

avec cette politique elle-même. Nous concevons les embarras désespérés de M. Rouvier. Il demande, dit-on, des économies à ses collègues; on lui prête divers expédients pour réduire les fraudes des bouilleurs de cru, pour convertir en 2 1/2 le 3 pour cent amortissable, ou faire de l'argent n'importe comment. Tout cela est insuffisant; et pour mettre encore en une plus éclatante lumière, que le pays a été indignement trompé aux dernières élections, on parle, comme d'une nécessité inéluctable, de l'imminence de l'un de ces emprunts que les candidats ministériels avaient effrontément repoussés dans leurs programmes, et qui devra osciller entre un et deux milliards.

Mais tout cet effort de financiers aux abois ne fera qu'activer et augmenter la banqueroute. Il n'y a, s'il en est temps encore, qu'une chance incertaine de la conjurer, c'est de changer de fond en comble la politique. Les avertissements viennent de tous les côtés aux gouvernants. Le capital ne se sent plus en sûreté en France. Il émigre à l'étranger ou bien il se cache, tarissant par sa panique très justifiée les entreprises de l'industrie et du commerce, toutes les sources de la richesse publique.

Le mouvement est général. L'exemple est donné par les hommes du régime; MM. Grévy et Victor Hugo avaient, il y a déjà longtemps, placé en fonds anglais la plus grosse partie de leur très grosse fortune. C'est bien autre chose aujourd'hui; il y aurait là une statistique très curieuse à connaître. Le suffrage universel des petits capitaux, qu'on ne frelate pas comme celui des bulletins de vote, est un verdict de défiance contre le gouvernement. Deux millions déposés aux caisses d'épargne contre plus de dix millions qu'on en a retirés dans le même laps de temps, sont le commentaire le plus expressif et le plus impartial de la politique actuelle.

La France ne sait que trop en quelles mains elle est tombée; et le monde, hélas! le sait avec nous. Il semble qu'en quelques jours, les incidents se soient accumulés pour faire sentir à tous que notre situation n'a d'égal à son ignominie que son danger. On se rappelle la formidable grève de Marseille qui, l'an dernier, avait si profondément atteint notre grand port méditerranéen au profit de Gênes dont la rivalité le menace de si près et de plus en plus. Le principal artisan de cette grève de trahison avait été le maire socialiste, M. Flaissières, ami de M. Millerand, qui, en même temps qu'il faisait le vide dans le port, le faisait, avec un déficit de plusieurs millions, dans les caisses de la ville. Les patriotes de Marseille s'étaient décidés à faire un effort; et ils avaient, par un réveil de la population, chassé M. Flaissières de la mairie. Les socialistes accusaient de leur échec, qui n'était dû qu'à l'exaspération publique, le préfet nouvellement en fonctions, M. Lu-

taud. Que fait le Président du Conseil? Il disgracie et déplace M. Lutaud, ce qui est son encouragement officiel aux socialistes pour qu'ils reprennent, avec l'administration de Marseille, sa ruine.

L'Italie n'avait que lieu d'être satisfaite. Mais voilà qui la comble; le vrai chef de la majorité ministérielle, M. Jaurès, écrit aux socialistes italiens, réunis en congrès à Imola, que la Triple-Alliance, où le gouvernement de leur pays vise le nôtre, a la grande utilité de former une coalition défensive contre les entraînements de notre chauvinisme français et de notre alliance franco-russe. L'opinion universelle était encore dans la stupeur d'une telle impudeur à l'égard de notre patrie, que, poursuivant le même but, sur un autre ton, un membre du gouvernement, le ministre de la marine, M. Camille Pelletan, venait faire le jeu et servir les desseins de nos ennemis en prononçant à Ajaccio et à Bizerte des paroles absolument provocantes ou outrageantes envers l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne. Un haussement d'épaules et un éclat de rire, nous ne le contestons pas, les ont accueillies en Europe : les journaux de Berlin disent que M. Delcassé a immédiatement désavoué son collègue; que l'inconscience a été plaidée pour l'excuse du personnage à qui M. Rouvier n'avait pas voulu laisser confier le portefeuille des travaux publics, et à qui M. Combes a confié notre marine comme un vil rebut. M. Pelletan a invoqué les principes, non de 1789, mais de 1793; en 1793, lui et ses collègues auraient été déférés au Comité de Salut public qui, scélérat, n'était pas traître.

En même temps, le général André, qui pérorait sur les bords de la Garonne, faisait savoir au monde, et en particulier à l'Allemagne, que notre armée était désormais invincible, lui-même devant la conduire à la victoire. Le général André était-il bien sûr de son fait? C'est peu probable, car il s'empressait d'ajouter, comme l'avait déjà fait son collègue de la marine, que leur vraie guerre à eux, leur guerre à outrance, c'était la guerre contre l'Eglise. Celle-là, commandés par leur généralissime Combes, ils la continuent sans merci, quoique le jugement du tribunal de Brest, s'ajoutant au verdict du Conseil de guerre de Nantes, leur prouve qu'ils n'ont, pour eux, ni la justice militaire ni la justice civile.

Tout penaud devant l'Europe, le généralissime Combes vient de développer, dans un banquet saintongeois, que ses sous-ordres, André et Pelletan, pouvaient parler à tort et à travers sans engager le gouvernement qui n'était représenté que par lui-même. C'est une théorie bouffonne pour laquelle l'empereur Guillaume pourrait nous faire, s'il trouvait l'occasion propice, des querelles qui ne seraient pas des querelles d'Allemands; et, d'autre part, si M. Combes se charge de débarbouiller et de repeigner après coup

tous les discours de M. Camille Pelletan et de l'autre, il n'aura même plus le temps de dévaliser les Sœurs.

Nous ne voulons que mentionner, à cause du bruit ridicule qu'elle a fait un instant, la prétendue lettre que le cardinal Rampolla aurait écrite au chargé d'affaires de France auprès du Vatican, pour excuser le Pape de ne pas recevoir un *reporter* du journal *le Matin*. Fond et forme, cette lettre était apocryphe. Le *reporter* du *Matin*, s'il veut connaître le sentiment du Pape sur la politique actuelle, n'a qu'à relire, dans la collection de son journal, la conversation où Léon XIII, recevant son collaborateur, M. des Houx, a condamné dans les termes les plus sévères la loi des associations comme attentatoire aux droits de l'Eglise et des citoyens, à la liberté des consciences, à l'esprit et aux stipulations du Concordat. Il peut relire aussi la Lettre pontificale qui a suivi, et où les mêmes condamnations ont été renouvelées avec plus de poids encore.

Lorsque le Saint-Père a invité les catholiques à se placer sur le terrain constitutionnel pour défendre les libertés religieuses et nationales, il l'a fait, non pour qu'ils désarmassent, mais, comme il l'a expressément dit, pour que, laissant de côté le régime établi, ils pussent, avec plus d'efficacité, avec plus d'alliés, avec une opinion publique moins défiante et divisée, attaquer les lois mauvaises. C'est le spectacle que nous donne en ce moment la France; l'immense majorité des bons citoyens a été au scrutin, et elle va aujourd'hui à la résistance et au combat sur ce terrain. On ne crie que : Vive la liberté! sans examiner si les crimes des gouvernants ne finiront pas par donner à ce cri le sens de : A bas la République!

Un député ministériel qui aspire au portefeuille de l'instruction publique, M. F. Buisson, vient de réclamer dans le *Temps* qui, nous l'ajoutons, se refuse à cette thèse odieuse, que tout prêtre, régulier ou séculier, soit déchu des droits de l'homme et du citoyen, parmi lesquels le droit d'enseigner. A l'entendre, le prêtre ayant fait dans le secret de sa conscience un vœu que l'Etat n'a ni à connaître, ni à vérifier, ni à garantir, M. Buisson le met hors la loi; et, devant ce très mince professeur en Sorbonne, Bossuet, Fénelon ou Dupanloup, qui furent d'assez bons instituteurs en leur temps, n'auraient pas plus de compétence enseignante que les PP. Malebranche, Gratry ou Lacordaire, qui, eux aussi, firent leurs preuves. On voit que nous sommes loin du discours de l'année dernière, affiché partout, où M. Waldeck-Rousseau affirmait, d'une part, que la liberté de l'enseignement n'était pas en cause, et, d'autre part, qu'il ne touchait au clergé régulier que pour fortifier le clergé séculier. Le langage de M. Buisson est plus franc; et, pour le mettre à exécution, M. Combes, qui traite en

suspects les tribunaux militaires et civils, étend ses mêmes défiances au Conseil d'Etat, auquel il soutire le plus qu'il peut d'attributions dans l'application de la loi.

Jamais donc le devoir des honnêtes gens, sous le coup de la plus abjecte des tyrannies, ne s'imposa à eux avec plus d'énergie; ils ont à suivre les mâles exemples que les conseils généraux de la Loire-Inférieure et du Maine-et-Loire leur donnent en ce moment même.

Il faut bien le reconnaître, la situation faite actuellement aux congrégations, à celles tout au moins qui ne seront pas autorisées dans leurs maisons-mères ou dans leurs filiales, est plus dure, plus inhumaine, plus atroce que toutes les lois de la Révolution. Nous ne parlons même pas des lois de l'Assemblée constituante aux termes desquelles l'Etat ne reconnaissait plus les vœux monastiques. Comme on l'a écrit très justement, les lois de 1790 ouvraient les couvents, mais ne les fermaient pas. Elles donnaient la clef des champs aux religieux et aux religieuses qui, relevés de la mort civile dont ils étaient frappés, ne pouvaient plus être réintégrés par le bras séculier dans leurs communautés. Prévoyant même que les religieux et les religieuses qui rentreraient dans la vie civile, y rentreraient sans ressources, le décret de 1790 édictait qu'une pension convenable leur serait allouée. Quant aux religieux et aux religieuses qui demeureraient librement fidèles à leurs vœux, ils continueraient à pouvoir vivre en commun, soit dans un lieu qui leur serait assigné, soit dans leur maison conventuelle. Une disposition spéciale du législateur statuait même que les religieux et les religieuses voués à l'enseignement ou aux services hospitaliers conserveraient leur présent domicile.

Lorsqu'en 1792, en pleine crise, presque en pleine Terreur, la suppression de tous les établissements monastiques fut radicalement et brutalement prononcée, tout ce qui restait de religieux et de religieuses dans les cloîtres dut les évacuer. Le législateur qui, certes, n'avait pas l'âme sensible, ne renia pas la pensée d'humanité que la Constituante avait mêlée à l'arbitraire de ses décrets. Il maintint qu'une pension serait servie aux anciennes religieuses, sans condition; aux anciens religieux, sous la condition qu'ils auraient prêté le serment civique. Notons d'ailleurs que les fondateurs de la première République n'apportaient pas au sein de leurs fureurs la haine vraiment ignoble des politiciens de la troisième. La froide rage avec laquelle les Combes, les Waldeck-Rousseau, les Caillaux, les Monis et les autres qui furent élevés dans des maisons ecclésiastiques, ont frappé leurs anciens maîtres, ne se vit pas même chez les Jacobins de 1792; tout en obéissant à des idées abstraites et fausses, à de vulgaires déclama-

tions contre le fanatisme, ils tenaient à dire, dans leur décret de suppression, que les congrégations enseignantes avaient « bien mérité de la patrie ». Plusieurs des pires terroristes s'ingénièrent à protéger ceux dont la robe de bure avait abrité leur jeunesse; et, l'accès de fièvre chaude une fois passé, on vit les moines de la veille, sécularisés ou non, rouvrir des écoles, faire des cours, reprendre leur savant ou bienfaisant ministère.

Combien la sournoise législation d'aujourd'hui est plus impitoyable! Les congrégations enseignantes de France (puisque c'est d'elles, tout particulièrement, qu'il s'agit en ce moment), ont multiplié leur personnel et leurs établissements, parce que la confiance des familles et des communes les y poussait; que l'Etat lui-même acceptait leur collaboration ou sollicitait leur concours; et que, nées du droit commun et non du privilège, elles avaient manifestement la loi pour elles, comme le prouvait surabondamment l'attitude de tous les ministres de la justice, gardiens de la loi, depuis un siècle, sous les régimes les plus différents et les plus contraires. Or, considérez quel sort sera fait à toutes ces congrégations enseignantes si leurs demandes d'autorisation sont refusées. D'après les lois de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative et de la Convention, les religieux et les religieuses, volontairement sortis ou violemment chassés de leurs établissements, avaient droit à une pension. Et c'était humain; car, lorsque l'Etat exproprie en quelque sorte un citoyen de ce qui a été la vocation de sa vie, il lui doit une indemnité, sous peine de condamner ses victimes à mourir de faim. M. Combes, qui a le cœur aussi grossier que l'esprit, a rendu en quelque sorte palpable cette monstruosité par son extravagante conduite lorsque, fermant à tort et à travers des écoles, même des orphelinats, il a donné l'ordre aux gendarmes d'expédier toutes les religieuses dépossédées à leurs maisons-mères. Qu'est-il arrivé? Ces maisons-mères, constituées en vue d'un personnel déterminé, n'avaient de quoi ni loger ni nourrir un personnel deux ou trois fois plus considérable qu'elles avaient admis pour satisfaire, non seulement aux besoins bien légitimes de leur apostolat, mais à toutes les demandes qui leur étaient adressées de tous les points du pays. Que l'autorisation soit refusée aux maisons-mères ou seulement à leurs filiales, c'est la forme la plus raffinée et la plus odieuse de la persécution. Même continuant à exister, les maisons-mères seront dans l'impossibilité d'assurer le gîte et le pain à toutes les religieuses qui, se suffisant à elles-mêmes avec de très maigres ressources, dans leurs établissements particuliers, n'auront de refuge qu'au siège de la communauté; et si ce siège lui-même n'existe plus par le défaut d'autorisation, ce sera la détresse et la ruine sans exception. A quelque opinion qu'on

appartienne, ne trouvera-t-on pas que c'est une barbarie révoltante, indigne d'un pays civilisé?

Le ministère actuel dépasse donc ce qui s'était fait aux plus mauvais jours de la Révolution. Tandis que l'Assemblée constituante, en déclarant que l'Etat ne sanctionnerait plus de sa force coercitive les vœux monastiques, avait prétendu relever les membres des congrégations de la mort civile qui les frappait, le gouvernement de M. Combes invente à leur usage une espèce aggravée de mort civile. Il déclare que les membres des congrégations, même dissoutes, n'auront pas le droit d'enseigner, c'est-à-dire d'exercer les fonctions auxquelles les a préparés leur vocation sublime, tout le labeur de leur vie, et qui sont en même temps leur humble gagne-pain. N'est-ce pas affreux? Que peuvent faire, même au point de vue matériel, tant de religieux et de religieuses qui ont enseigné toute leur vie, et qui, au déclin de l'âge, sont subitement mis en demeure de ne plus faire la seule chose qu'ils ont toujours faite et qu'ils savent faire? Même sécularisés, dit l'infernal proscripteur, ils sont irrémédiablement déchus de leurs droits civiques. Si jamais il y eut lieu d'appliquer le principe d'équité de la Révolution qui garantissait une pension aux dépossédés du cloître, ce serait assurément dans le cas présent. Mais voyez-vous notre gouvernement en marche vers la banqueroute, qui, d'un côté, demanderait des crédits pour indemniser les religieux et les religieuses à qui il ne laisse ni le feu ni l'eau, et qui, d'un autre côté, demanderait encore des crédits pour parer aux énormes dépenses que l'expulsion des congrégations et la laïcisation des écoles vont causer à notre budget scolaire!

L'an dernier, lorsque les congrégations qui s'étaient établies sur le droit commun eurent à s'interroger pour savoir si elles solliciteraient ou non l'autorisation, nous nous sommes abstenu d'émettre un avis et, encore moins, un reproche. Nous estimions, comme le Pape Léon XIII l'avait jugé avec sa prudence profonde, que les intéressés, appréciant leurs situations diverses, devaient prononcer eux-mêmes. Il est certain qu'il n'y avait pas parité dans ces situations. Un ordre savant, comme les Bénédictins, qui peut emporter ses livres et poursuivre ses études à l'étranger, ou un ordre contemplatif, comme les Carmélites, qui peut souffrir et prier dans l'exil, ne sauraient être assimilés à une congrégation enseignante ayant charge de milliers d'âmes, et retenue au sol natal par les services mêmes qu'elle ne rendra pas ailleurs. Mais cette différence fait que le refus d'autorisation qui, pour les premiers, serait un inexcusable déni de justice, prendrait à l'égard des seconds qui demanderaient cette autorisation, un caractère encore plus inique.

On a quelquefois, et nous tout le premier, rapproché ce qui se passe, à l'heure qu'il est, pour les catholiques de France, de la révocation de l'édit de Nantes. C'est calomnier même cette révocation qui, toute condamnable qu'elle fût, était l'application du droit commun de l'Europe d'alors, telle que les protestants, notamment en Angleterre, le pratiquaient à l'égard des catholiques des deux îles. Mais voici où le contraste est saisissant : les protestants de France qui, forcés ou non, émigrèrent de leur patrie, en trouvèrent immédiatement une autre. Ils se firent naturaliser sujets ou citoyens de l'Etat qui les accueillait; ils y portèrent, pour notre malheur, leur industrie; ils devinrent ses fonctionnaires, même ses soldats les plus acharnés contre nous. L'histoire ne les a pas blâmés; et même l'histoire écrite par Michelet et les révolutionnaires, les a glorifiés. Admettrait-on que, faisant de même, les religieux et les religieuses à qui, non par une imitation, mais par une violation du droit public de l'Europe, un gouvernement de rapine et d'oppression enlève leur patrie de France, se missent au service de l'étranger qui leur offre l'hospitalité? Il y a, par exemple, à Beyrouth, une école admirable, fondée par les Pères Jésuites pour donner aux populations de l'Asie-Mineure des ingénieurs et des médecins qui sont, par contrecoup, les meilleurs agents de l'influence française. Pourquoi ces proscrits de France, avant tout missionnaires du Christ, n'abjureraient-ils pas tout sentiment français dans leur toute-puissante propagande? Pourquoi ne feraient-ils pas bénéficier des merveilles de leur génie les nations qui les abriteraient et les protégeraient sous leurs lois? Ils auraient évidemment, pour ne pas servir la France, autant de droits que les protestants, expatriés après la révocation de l'édit de Nantes, en eurent pour la combattre. S'ils restent Français, ce sera par un dernier et surnaturel triomphe de cette religion pour laquelle ils sont persécutés.

C'est une vérité historique, d'une constatation facile, que la France s'est toujours affaiblie par la persécution religieuse, tandis que la Prusse qui, avec une âme moins généreuse, a eu une politique plus habile, a profité de la sottise de nos intolérances religieuses pour se fortifier par l'asile même qu'elle a donné à nos proscrits. La révocation de l'édit de Nantes a importé dans le Brandebourg stérile et pauvre une colonie de Français qui est devenue un des ferments les plus actifs de son essor et de sa prospérité. Au siècle suivant, lorsque les Jésuites furent dépossédés par plusieurs des Etats catholiques, le grand Frédéric leur ouvrit ses Etats. Il était mécréant autant qu'on peut l'être; une écume de rage, raconte un de ses familiers, lui montait aux lèvres dès qu'il apercevait un crucifix. Seulement, s'il n'avait pas de moralité, il avait de l'esprit; et comprenant, en vrai chef de

gouvernement, que son intérêt comme son devoir étaient non pas de sacrifier, mais de préférer son royaume à ses haines, il laissait y vivre en paix tous ceux qui n'y faisaient pas de mal ou qui n'y faisaient que du bien. Il disait un jour à un de ses visiteurs français, le marquis de Bouillé : « Vous ne devineriez pas ce que j'ai fait ce matin. J'ai réglé les finances de mes Jésuites. Ces bonnes gens n'y entendent rien... Ils me sont très utiles, parce que je les ai chargés particulièrement d'élever et de former des jeunes gens pour mon clergé catholique, que je suis obligé d'entretenir et que je veux qu'il soit éclairé. J'ai arrangé cette affaire avec le Pape, dont je suis très content et qui est de mes amis. » Il disait encore à M. de Bouillé, en lui montrant par la fenêtre un couvent de Capucins : « Ceux-ci m'importunent un peu avec leurs cloches; ils m'ont fait offrir de les faire cesser la nuit; je ne l'ai pas voulu; il faut laisser chacun faire son métier; le leur est de prier, et je leur aurais fait beaucoup de peine de les priver de leur carillon. »

Si vous voulez comprendre la différence entre un aigle, même doublé d'un vautour, et un stupide butor, comparez ce que fit le grand Frédéric, et ce que fait M. Combes. C'est pourquoi la Prusse est montée si haut; et c'est pourquoi la France est si bas.

Le mystique empereur Guillaume est en train de se conduire comme son sceptique aïeul. Tandis que la France perd par la persécution une partie de son élite morale, l'empereur Guillaume prend une mesure significative en Alsace-Lorraine; il vient de décider que le clergé catholique aurait un représentant dans les commissions scolaires pour que toutes les garanties fussent données aux familles jalouses de sauvegarder la foi de leurs enfants. On sait que, par une disposition impériale, nos religieuses proscrites sont assurées de retrouver une patrie dans nos provinces annexées.

Il faut ajouter que l'empereur d'Allemagne n'est pas désavoué par l'opinion publique d'au delà du Rhin dans son ostentation de libéralisme. Même le parti socialiste allemand affecte de n'avoir rien de commun avec la bestialité irréligieuse du radicalisme français, qui est un objet de dégoût pour le monde entier. Contre M. Jaurès, il maintient l'idée de patrie qu'il se déclare prêt à servir même par les armes dans les rangs de la Triplice; il proclame en même temps son respect de la liberté religieuse. Ces jours-ci, parlant de la lutte électorale contre le parti catholique, M. Wollmar disait au congrès de Munich : « La plus grande faute serait de le combattre sur le terrain religieux. Anticléricaux et mangeurs de prêtres nous feront plaisir de nous laisser tranquilles. Ils font le jeu du parti catholique. Vous pouvez combattre les abus de la religion, mais, jamais, les convictions religieuses à l'égard desquelles le parti socialiste doit montrer la plus large

tolérance et une absolue neutralité. » Et M. Bebel ajoutait : « *Ecrasons l'infâme* ne sera jamais la devise du parti socialiste, qui laisse à chaque compagnon toute sa liberté religieuse. Nous voulons la liberté pour tous, sans excepter les sociétés religieuses. Ce serait une grande faute si les compagnons mêlaient les questions religieuses aux questions politiques pendant la campagne électorale. »

Le gouvernement français, qui nous déchire au dedans, nous isole, nous humilie et nous affame au dehors. Pendant que la Russie, sans aucune compensation pour nous, achève, par ses voies ferrées et ses forces militaires, de s'établir définitivement dans la Mandchourie, nous ne pouvons même pas arriver à nous faire respecter par le Siam dans la vallée du Mekong, et nous regardons platoniquement l'Angleterre, sous le couvert du sultan de Kêlantan et d'autres petits souverains du Malacca siamois, menacer les derrières de nos possessions asiatiques. L'Allemagne n'est pas en retard dans cette activité universelle : elle contrecarre au Vénézuéla les ambitions des Etats-Unis qui exploitent, s'ils n'attisent pas, l'anarchie endémique de ces contrées, et qui, par leurs débarquements de marins en Colombie, commencent à exercer leur mission de tutelle. Elle vient de les braver encore en brûlant l'unique vaisseau de leurs clients, les insurgés de cette île d'Haïti qui formait avant la Révolution notre incomparable colonie de Saint-Domingue, et où règne maintenant, par les avances d'argent et les concessions des mines, l'influence germanique.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSES-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT HUITIÈME

(CENT SOIXANTE-DOUZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1902.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT HUITIÈME.

TABLE

DU TOME CENT SOIXANTE-DOUZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT HUITIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1902.

2e LIVRAISON — 25 JUILLET 1902.

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1902.

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1902.

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1902.

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1902.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.


GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 8589